JOURNAL ÉTRANGER

Réimpression de l'édition de Paris, 1754-1762. 45 vol. in-12.

JOURNAL ÉTRANGER

TOME III

année 1756



SLATKINE REPRINTS
GENÈVE
1968

JOURNAL ETRANGER:

OU

NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRERON,

Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

JANVIER 1756.

—— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit Volumes dans cette année; il n'y eut point de mois de Décembre.

M l'Abbé PRE'VOST se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755; il a publié, en comptant le double Tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. FRE'RON a pris la place de M. l'Abbé PRE'VOST au mois de Septembre dernier; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756, 22 Journaux.

Il en reste quelques corps complets, que MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, donnera au prix de la souscription jusqu'au premier Mai, c'est-à-dire, à trente sols le Volume. Passé ce temps, on payera chaque Volume quarante sols.



EL ORINOCO ILUSTRADO: *Historia Natural, Civil, y Geographica, de este gran Rio, y de sus caudalosas vertientes: govierno, usos, y costumbres de los Indios sus habitadores, con nuevas y utiles noticias de animales, arboles, frutos, aceytes, resinas, yervas, y raìces medicinales: y sobre todo se hallaràn conversiones muy singulares à nuestra Santa Fè, y casos de mucha edificacion.*

Escrita

Por el P. JOSEPH GUMILLA, *de la compañia de Jesus, Missionero, y Superior de las Missiones del Orinoco, Meta, y Casanare, Calificador, y Consultor del Santo Tribunal de la Inquisicion de Cartagena de Indias, y Examinador Synodal del mismo Obispado, Provincial que fuè de su Provincia del nuevo Reyno de Granada y actual Procurador à entrambas Curias, por sus dichas Missiones, y Provincia.*

Con licencia. En Madrid: por Manuel Fernandez, Impressor de la Reverenda Camara Apostolica, en su Imprenta y Librerìa, frente la Cruz de Puerta Cerrada.

L'ORINOQUE ILLUSTRE': *Histoire Naturelle, Civile, & Géographique de ce grand fleuve, & des principales rivières qui s'y jettent, du gouvernement, des usages & coutumes des Indiens qui habitent ses bords: avec de nouvelles & utiles instructions sur les animaux, les arbres, les fruits, les huiles, les résines, les herbes & racines médicinales: on y trouvera surtout des conversions remarquables à notre sainte Foi, & plusieurs faits de grande édification.*

Ecrite

Par le P. JOSEPH GUMILLA, *de la Compagnie de Jesus, Missionnaire & Supérieur des Missions de l'Orinoque, Meta & Casanare, Censeur & Définiteur du saint tribunal de l'Inquisition de Carthagène d'Amérique, Examinateur Synodal du même Evêché, ex Provincial de sa province du nouveau royaume de Grenade, actuellement Procureur des Missions susdites, auprès des deux Cours*

Suprêmes (l'Eccléſiaſtique & la Séculière.)

Avec permiſſion. A Madrid, par Manuel Fernandez, *Imprimeur de la Révérende Chambre Apoſtolique, dans ſon impreſſion & librairie, vis à-vis la Croix de Puerta Cerrada.* (*Puerta Cerrada*, qui veut dire *Porte fermée*, eſt le nom d'une rue de Madrid.)



OLOMB fut le premier Européen qui découvrit en 1498 l'*Orinoque*, ce grand fleuve de l'Amérique méridionale. On voit dans le *Journal* de cet immortel navigateur, qu'en traverſant le *Golfe Triſte* (*a*), il en ſortit par les *Dragons*, & paſſa par l'Iſle de la *Marguerite*; ce qu'il ne put faire ſans naviguer à la vûe des bouches de l'*Orinoque*. Trente-ſix ans après, *Diego de Ordaz* voulut approcher des bouches de l'*Orinoque*; mais ſa tentative eut des ſuites fâcheuſes; il perdit preſque tout ſon monde & ſes vaiſſeaux.

(*a*) *Golfe Triſte*, ainſi nommé par *Colomb*, parce qu'étant arrivé au milieu de ce Golfe, il ne trouva aucune iſſue. Enfin, il en découvrit une, & c'eſt la ſeule qu'il y ait; il l'appella *les Bouches des Dragons*, à cauſe de la difficulté du paſſage.

Cet accident ne découragea point *Alfonſo de Herrera*. Plus heureux qu'*Ordaz*, il traverſa les bouches de ce fleuve, & après avoir doublé les courans terribles de *Camiſeta* & de *Carichana*, il prit fond à l'embouchure de la rivière de *Meta*. Un début ſi brillant étoit d'un augure bien favorable pour lui. Cependant il eſſuya les mêmes diſgraces qu'*Ordaz*.

En 1536, le bruit s'étant répandu que la province d'*Omaguas*, connue dans la Carte ſous le nom de *Manoa del Dorado*, étoit abondante en mines d'or, pluſieurs Eſpagnols entreprirent d'y pénétrer par différens endroits; l'un d'eux arriva à l'*Orinoque*, & y mourut avec les trois quarts de ſon monde. On fit d'autres voyages qui ne réuſſirent pas mieux: les dangers d'une navigation qu'on connoiſſoit à peine, les courans qu'il falloit remonter, les écueils qu'on rencontroit à chaque inſtant, paroiſſoient rendre l'éxécution de ce projet impoſſible.

Cependant *Diego de Ordaz* repartit d'Eſpagne, avec des pouvoir de l'Empereur *Charles-Quint*, pour travailler ſeul à la découverte de l'*Orinoque*, &

de la province de *Manoa*. Les grands préparatifs qu'on avoit faits à cette occaſion aboutirent à fonder *Saint Thomas de la Guiane*. Ce nouvel établiſſement conſiſtoit en quelques cabanes élevées à l'embouchure de la rivière de *Caroni*; elles augmentèrent peu à peu juſqu'au nombre de 150. Les abondantes récoltes de tabac & le bétail qui s'y multiplioit beaucoup, faiſoient eſpérer que cette Colonie proſpéreroit un jour.

Les Anglois ſçurent bien-tôt qu'on vouloit découvrir l'*Orinoque* & la ville de *Manoa del Dorado*. *Raleg* partit d'Angleterre en 1545, & *Keymisk* en 1546. Ils furent trop heureux l'un & l'autre de regagner leur patrie, après avoir échappé à mille dangers. Il n'en fut pas de même des Hollandois qui établirent à la *Guiane* un commerce de tabac ſi conſidérable qu'ils faiſoient quelquefois dans un an des cargaiſons de 9 ou 10 frégates. Mais quelque temps après, le Roi d'Eſpagne ayant défendu à ſes ſujets de traiter avec les étrangers, le Capitaine *Janſon* monta juſqu'à la vûe de la *Guiane* avec un vaiſſeau armé en guerre, ſous prétexte de recouvrer quelques anciennes dettes; les ſol-

dats qu'il avoit fait cacher ſous les écoutilles deſcendirent à terre pendant la nuit, & mirent le feu aux cabanes; les habitans ſe refugièrent dix lieues plus bas, & fondèrent la nouvelle *Guiane* ſur les bords de la même rivière de *Caroni*.

L'*Orinoque* a ſa ſource dans le *Popayan*, province de l'Amérique méridionale au nouveau royaume de Grenade, entre l'Audience de *Paſſama*, celle de *Quito*, & la mer du Sud. Il coule du couchant au levant dans le vaſte pays de la *Nouvelle Andalouſie*, où il ſe ſépare en deux branches; l'une deſcend vers le midi & perd ſon nom; l'autre, qui le conſerve, tourne vers le Septentrion, & va ſe jetter dans la mer du Nord. Il forme à ſon embouchure un tel labyrinthe d'Iſles, que perſonne n'eſt d'accord ſur le nombre exact des bouches de ce fleuve. L'auteur en a connues juſqu'à trente; quelques-uns aſſûrent qu'il y en a quarante; d'autres en comptent juſqu'à cinquante & ſoixante. Ces différentes opinions ne ſont pas mieux fondées les unes que les autres; car les habitans de ces petites Iſles ſe perdent quelquefois eux-

mêmes dans les détours du fleuve, & sont obligés de gagner le golfe pour redresser leur route. Ce qu'il y a de certain, c'est que la plus grande bouche de l'*Orinoque* qu'on appelle *Bouche des Vaisseaux*, est située à huit degrés cinq minutes de latitude, & à trois cens dix-huit de longitude. En remontant l'*Orinoque*, la rivière de *Caroni* est la première qui se jette dans ce grand fleuve; elle est à soixante & seize lieues de la grande bouche, & sort des montagnes qui bordent l'*Orinoque* du côté du Sud depuis les landes de *Pasto* & de *Timana* jusqu'à ce qu'il se perde dans l'Océan. Lorsque la rivière de *Caroni* tombe dans l'*Orinoque*, elle s'y précipite avec tant de violence que le courant du fleuve remonte vers sa source jusqu'à trois cens pas. On distingue très-long-temps leurs eaux. Celles de l'*Orinoque* sont toujours troubles, & celles de la rivière de *Caroni* paroissent noires, parce qu'elles coulent sur un sable noir; mais lorsqu'on en met dans un vase, elles sont claires & brillantes comme du cristal; les habitans du pays disent que cette rivière entraîne ces sables noirs en passant par

des mines d'argent. A 80 lieues de *Caroni*, on trouve l'embouchure de la rivière de *Caura*, par les cinq dégrés & demi de latitude, & 312 de longitude.

Ici le Père *Gumilla* critique la Carte dressée sur les observations des Académiciens de Paris qui ont trouvé une communication entre le fleuve *des Amazones* & l'*Orinoque*, la branche de ce dernier qui descend vers le midi & qui prend le nom de *Rio-Negro*, ou *Rivière Noire*, se jettant, selon eux, dans le premier. Voici comme il s'explique. „ M. *Sanson Fer*, Géo„ graphe particulier de Sa Majesté Très„ Chrétienne, dans la Carte moderne „ de 1713, admet aussi la même com„ munication par *Rio-Negro*, à la hau„ teur d'un degré de latitude, & de „ 312 degrés de longitude. Je sçais „ que ces *Argus* & ces *Lynx* des sciences, „ non-seulement ne trouveront pas „ mauvais, mais encore approuveront „ que je soutienne qu'après avoir par„ couru plusieurs fois la même hauteur „ & toutes les autres, en latitude & en „ longitude depuis l'endroit où com„ mence le courant de *Tabaje*, situé à

„ 306 degrés & demi de longitude, & un „ degré & quatre minutes de latitude, „ ni moi, ni aucun des Missionnaires „ qui naviguent tous les jours sur l'*O„ rinoque*, n'avons vû entrer ni sortir „ le Rio-*Negro*; je dis ni entrer ni sor„ tir, parce que, la dite communication „ supposée, il resteroit à sçavoir *lequel* „ *des deux donne à boire à l'autre*. Mais „ le cordon de montagnes qui sépare „ le *Maragnon* ou *Rivière des Amazones* „ & l'*Orinoque*, *dispense ces fleuves* „ *de se faire des complimens*." Cette erreur géographique est entièrement détruite dans la *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amerique méridionale, depuis la côte de la mer du Sud jusqu'aux côtes du Brésil & de la Guiane, par M. de la Condamine de l'Academie des Sciences de Paris* (*b*). Cet illustre Académicien, après avoir rapporté quelques preuves de la communication de l'*Orinoque* avec l'*Amazone*, finit par une dernière, à laquelle, comme il le dit lui-même, toutes les autres doivent céder. „ Je

(*b*) Un volume *in*-8°, très-bien imprimé à Paris chez la veuve Pissot, Quai de Conti.

„ viens d'apprendre, dit-il, à la page „ 120, par une lettre écrite du Para, „ par le R. P. *Jean Ferreyra*, Recteur „ du Collége des Jésuites, que les „ Portugais du Camp Volant de la „ *Rivière Noire* ayant remonté (en „ 1743) de rivière en rivière, ont „ rencontré le Supérieur des Jésui„ tes des Missions Espagnoles des „ bords de l'*Orinoque*, avec lequel „ les mêmes Portugais sont revenus „ par le même chemin, & sans dé„ barquer, jusqu'à leur Camp de la „ *Rivière Noire*, qui fait la communi„ cation de l'*Orinoque* avec l'*Amazone*. „ Ce fait ne peut donc plus aujourd'hui „ être révoqué en doute; c'est envain „ que, pour y jetter quelque incerti„ tude, on réclameroit l'autorité de „ l'auteur récent de l'*Orinoque Illustré*, „ qui, après avoir été long-temps Mis„ sionnaire sur les bords de l'*Orinoque*, „ traite cette communication d'impos„ sible; il ignoroit sans doute que ses „ propres lettres au Commandant Por„ tugais & à l'Aumonier de la *Troupe de* „ *Rachat*, étoient venues de sa Mis„ sion de l'*Orinoque* par cette même „ route, réputée imaginaire, jusqu'au

„ Para, où je les ai vûes en original „ entre les mains du Gouverneur ; mais „ cet auteur est aujourd'hui lui-même „ pleinement desabusé à cet égard, ainsi „ que je l'ai appris de M. *Bouguer* qui „ l'a vû à *Carthagène* d'*Amérique*. “ L'exactitude généralement reconnue de M. *de la Condamine* ne doit plus laisser le moindre doute sur une question géographique qu'il étoit important de décider.

Le Père *Gumilla* fait un détail très-circonstancié de toutes les rivières qui se jettent dans l'*Orinoque* ; il assûre que ce fleuve a 65 brasses de fond dans certains endroits, & 80 lorsque les eaux viennent à croître. Ce qu'il a vû de son étendue, de sa largeur & de sa profondeur, le détermine à le joindre aux trois fleuves, que les Géographes nous donnent comme les plus grands du monde connu, sçavoir, le fleuve de *Saint Laurent* dans le *Canada*, celui de *la Plata* dans le *Paraguay*, & le *Maragnon* dans les confins du *Brésil*. L'*Orinoque* ne leur céde en rien, selon le Père *Gumilla*, & si on le mesure à tous égards avec soin, on verra qu'il est aussi considérable que les trois qu'on vient de nommer.

Après avoir expliqué tout ce qui peut avoir rapport à la Géographie, l'auteur Espagnol commence à parler des Indiens qui habitent les bords de l'*Orinoque*. Il les examine en général sous trois points de vûe différens : le premier, lorsque plongés dans une barbarie qui les rapprochoit plus de la brute que de l'homme, ils ne connoissoient pas encore la domination des *Incas* dans le Perou, ni des *Motezumas* dans le *Méxique* ; le second, lorsqu'ils étoient soumis à ces deux Puissances ; le troisième enfin, s'écrie le Père *Gumilla*, lorsque, *par une révolution bienheureuse* pour ces Infidèles, les armes Catholiques mirent les Espagnols en possession des Royaumes Indiens, & répandirent avec la foi *le bonheur & la félicité* dans ces vastes contrées. Il compare ensuite le premier état de ces peuples aux ténébres dont la terre étoit enveloppée avant que Dieu se manifestât au Patriarche *Abraham* ; le second au temps où les Romains, en subjuguant la plus grande partie du monde, inspiroient les douceurs de la société civile aux différens peuples qu'ils venoient de soumettre à leur em-

pire ; le troisième *au regne fortuné de Tibère César*.

„ Les Indiens, en général, continue „ le Père *Gumilla*, (je parle, dit-il, „ de ceux qui habitent les forêts ou „ qui viennent d'en sortir) sont *certainement des hommes* ; mais leur barbarie a tellement défiguré ce qu'ils „ peuvent avoir de raisonnable, que „ j'ose dire, dans le sens moral, que „ l'Indien barbare & sauvage est un „ monstre inconnu, qui a *une tête d'ignorance*, *un cœur d'ingratitude*, *une „ ame d'inconstance*, *des épaules de paresse*, „ *des pieds de crainte* : *son ventre & sa „ passion pour le vin sont deux gouffres „ sans fond.* “ La discrétion est la seule vertu que l'auteur Espagnol accorde aux Indiens ; ils la poussent si loin, qu'on a vû quelque fois un peuple entier, & même plusieurs peuples assemblés pendant deux ou trois mois pour se révolter, sans qu'aucun d'eux, pas même les femmes ni les enfans, ait jamais voulu proférer une parole, quelques tourmens qu'on lui ait fait souffrir. „ Mais „ qui est-ce qui pourra pénétrer le génie de ces peuples si agiles à faire „ le mal, & si paresseux à faire le bien,

„ si inconstans pour leur salut éternel, „ & si fermes pour leur perdition ? Il „ est absolument nécessaire de croire „ *que le Diable, furieux de ce que tant „ d'ames lui échapperoient, les remplit „ d'un esprit de vertige pour les tromper „ à tout moment.* “

Il est bien difficile de sçavoir l'origine des Indiens qui habitent les bords de l'*Orinoque*. On ne trouve chez eux ni peintures, ni hiéroglyphes, ni aucune espèce de monumens qui puissent répandre le moindre jour sur cette matière ; &, lorsqu'on veut s'en instruire en leur faisant des questions, ils font les réponses les plus extravagantes, „ *parce que leurs idees ne s'élèvent pas „ d'un doigt au dessus de la terre*, & „ qu'à l'exemple des bêtes, ils ne sçavent que manger, boire, dormir, „ multiplier, & se préserver de ce qui „ leur paroît opposé à leur bien être. “

Il y a malgré cela parmi les Indiens des nations qui se croyent beaucoup au-dessus des autres, & le Pere *Gumilla* avoue que quelques-uns de ces peuples ont des avantages sur le plus grand nombre, par la stature, l'air aisé & dispos, la façon de parler, & la douceur du langage.

Les *Caribes* (*c*), par exemple, sont tous bien-faits, grands, & de bonne mine. Ils parlent aussi librement à un étranger la premiére fois qu'ils le voyent que s'ils l'avoient connu toute leur vie. Quand on leur demande d'où ils tirent leur origine, ils répondent avec hauteur : *ANA CARINÀ RÔTE ;* c'est-à dire, *nous autres seulement sommes des hommes ; AMUCÓN PAPORÒRO ITÒTO NANTÒ ; tous les autres peuples sont nos esclaves.* Leur fierté ne leur permet pas de donner d'autres éclaircissements. Mais voici la fable qu'une nation voisine fait sur l'origine des *Caribes*. Elle prétend que le *Puru* (*d*) fit descendre son fils du Ciel pour tuer un serpent horrible, & qu'en effet il le vainquit au grand contentement de tous les peuples. Leur joye ne dura pas long-temps; il se forma dans les entrailles du serpent des vers monstrueux qui produisirent chacun un *Caribe* avec sa femme, & comme ce monstre avoit fait une guerre cruelle à toutes les nations

(*c*) Les *Caraïbes* qui habitent les Antilles ont les mêmes mœurs à peu près que les *Caribes* des bords de l'*Orinoque*.

(*d*) Nom qu'ils donnent à l'Etre suprême.

des environs, les *Caribes* qui lui doivent le jour sont braves & inhumains.

Les *Othomacas qui sont la quintessence de la barbarie, & les plus barbares des barbares qui habitent les bords de l'Orinoque*, se flattent d'être sortis d'une pierre formée de trois autres pierres les unes sur les autres.

Les *Salivas* se donnent une origine moins absurde ; ils croyent que la terre produisit autrefois des hommes & des femmes, comme elle produit aujourd'hui des plantes & des fleurs, & que certains arbres portoient pour fruits des créatures humaines. Toutes ces différentes nations n'ont aucune idée des autres parties du monde, & ne connoissent pas même leur propre pays. Aussi le moyen le plus sûr dont les Missionaires se servent pour les ramener à la foi, est de leur dire qu'ils ont quitté une patrie éloignée de quatre ou cinq mille lieues *pour venir les arracher des griffes du Diable.* Ce trait de générosité les frappe, & convertit ordinairement beaucoup d'Infidéles.

Le Père *Gumilla* veut que les Indiens soient issus de *Cham* second

fils de *Noé*. Voici les raisons qu'il en donne. Les Indiens aiment mieux servir un Nègre esclave qu'un Européen, soit laïque, soit ecclésiastique, quoique ce dernier le traite beaucoup mieux, & cette prédilection bisarre est l'effet de la malediction de *Noé*, qui prédit à *Cham* qu'il seroit esclave des esclaves de ses frères. Les Indiens vont nus & boivent beaucoup ; *Cham* se moqua de la nudité de son père lorsqu'il fut pris de vin ; *& ce qui n'étoit qu'un effet du hazard dans ce saint* Patriarche, *est devenu un vice naturel aux descendans de son fils.* Ces peuples ont encore beaucoup de cérémonies & de coutumes des Hébreux. Les *Salivas* circoncisent leurs enfans le huitiéme jour, avec si peu d'intelligence que la plûpart meurent dans l'opération. Quelques autres, par une humanité cruelle, leur font sur le corps un grand nombre d'incisions, après les avoir enyvrés, pour qu'ils ne souffrent pas tant. Le divorce & la polygamie sont en usage parmi eux. Ils se frottent le corps avec des aromates, & se lavent trois fois par jour. Ces reproches ne sont pas bien graves ;

mais, ajoûte le P. *Gumilla*, *si les Juifs perdoient l'esprit d'avarice, de fourberie & d'intérêt qui les anime, ils le trouveroient tout entier chez les nations des bords de l'Orinoque.*

Ces différens rapports avec la nation Juive déterminent l'auteur à croire que tous ces Indiens descendent des Juifs. Ils ont l'adultère en horreur. Parmi quelques-uns d'entr'eux, le mari offensé se plaint, & on lui permet de réparer l'injure qu'il à reçue par la loi du *Talion* ; d'autres changent de femmes d'un commun accord pendant plusieurs mois, & reprennent ensuite chacun les leurs. Les *Caribes* sont les seuls qui punissent l'adultère de mort dans l'un & l'autre sèxe.

Ces peuples en général ne connoissent aucune forme de gouvernement, & ne s'assemblent jamais que pour faire la guerre, qu'on déclare en attachant une flèche dans un lieu où tout le monde puisse la voir. A ce signal, ils prennent les armes, & se rendent auprès de leurs *Caciques*, qui n'ont d'autre prérogative que celle de marcher les premiers ; du reste, ils ne peuvent empêcher un Indien, quel qu'il

soit, de se retirer, fût-ce au milieu d'un combat, si la fantaisie lui en prend. Pour ce qui regarde le gouvernement domestique, les enfans ne sont point soumis à leurs pères, qui ne les aiment & n'en prennent soin que jusqu'à l'âge de dix à douze ans; passé ce temps, les petits Indiens ne reconnoissent plus aucune autorité, & maltraitent leurs pères au moindre sujet de mécontement.

Ce que le Père *Gumilla* rapporte de la nation *Guarauna* nous paroît bien digne de curiosité. Les *Guarauniens* habitent ces petites Isles qui forment les différentes *bouches de l'Orinoque*. Il est d'autant plus surprenant qu'ils puissent y vivre, que ce fleuve inonde leur pays pendant six mois consécutifs, & le reste de l'année deux fois par jour. Leur langage n'a rien de dur, & les étrangers l'apprennent avec beaucoup de facilité. Ils sont doux, affables, & très-attachés aux Espagnols. Dès qu'ils apperçoivent un de leurs bateaux, ils accourent sur le rivage en dansant & en chantant. La joye & la vivacité sont peintes sur leurs visages, & tous les jours sont marqués chez eux par quelque di-

vertissement. *Il est bien malheureux que les Gaurauniens, avec un caractère si docile & l'avantage d'être environnés de Missionnaires, soient privés des instructions de ces derniers*, qui ne peuvent vivre dans leurs Isles à cause de la quantité des moucherons, insupportables pour les Européens. Les habitans de leur côté ne veulent point en sortir quelques instances qu'on leur fasse. Leurs rues & leurs maisons sont élevées au-dessus du sol assez haut, pour que l'*Orinoque* ne puisse pas les inonder dans ses plus grandes crues. L'architecture de leur habitation est assez solide pour résister aux courans. Après avoir planté des pilotis soutenus les uns sur les autres par de longues & fortes traverses de bois, ils construisent dessus un théâtre de bois de Palmier, sur lequel chacun élève sa maison.

Ce même Palmier, le seul arbre qui croisse dans leurs Isles, leur fournit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Le tronc leur sert à faire des planchers, les branches des murailles, les feuilles des cordes, des lits, des voiles, des filets, des habits & des éventails pour chasser les mou-

cherons. Ils ne dépouillent le Palmier qu'après en avoir tiré du pain, du vin & de la viande. Lorsque l'arbre est à son point de maturité, on le saigne à coups de hache; la liqueur qui coule avec abondance est épaisse & douce comme du sirop; elle acquiert ensuite la même force que le vin, & quelque temps après elle devient aussi piquante que le vinaigre. Ils s'en servent alors pour faire cuire des vers blancs qui naissent dans le Palmier lorsqu'il n'y reste plus de liqueur. Le Père *Gumilla* assûre que cette nourriture est excellente, quoiqu'elle inspire d'abord un peu de dégoût. Le pain est la dernière chose que les *Guarauniens* tirent du corps du Palmier; ils le font avec une pâte qui se trouve dans le cœur de l'arbre: lavée & séchée au soleil, elle produit une très-belle farine. Avec tant d'avantages, les *Indiens* pourroient se passer de cueillir les fruits du Palmier; ils ont un goût délicieux, & sont pleins d'une liqueur agréable & rafraîchissante. L'auteur en a vû d'aussi gros que des œufs de poule; la moëlle dont les pepins sont remplis ressemble beaucoup à nos amandes pour le goût.

De toutes les nations qui peuplent les rivages de l'*Orinoque*, celle des *Aruacas* est la plus attachée aux Espagnols. Ces Peuples ont dompté les *Caribes* qui ne leur ont été soumis qu'après des guerres très-longues & très-sanglantes. Quelques tentatives que les Missionnaires ayent faites pour les convertir, ils ont toûjours persisté à ne point embrasser la foi Chrétienne. En 1731 le Père *Gumilla* voulant faire un dernier effort pour les ramener, leur chef s'approcha de lui & lui dit: *il est inutile que tu nous parles; nous sommes nés Aruacas, & nous mourrons Aruacas; les premiers Espagnols qui abordèrent sur nos côtes ne proposèrent point à nos ayeux d'abandonner leur religion*. Ces peuples croyent que leurs médecins s'entretiennent familièrement avec le Diable; le Père *Gumilla* regarde ce bruit populaire comme une fable; *parce qu'il n'y a point d'apparence*, dit-il, *que le Démon se donne la peine de paroître devant des gens qui lui appartiennent. D'ailleurs, il n'a jamais vû aucune marque d'apparition parmi les Indiens des bords de l'Orinoque. Il est vrai qu'à* 200 *lieues de*

ce fleuve, dans les bois de Calajau & d'Uboca, le Diable exhortoit une nation du haut d'un Palmier, & la menaçoit de sa colère si elle sortoit de la forêt pour se faire Chrétienne. Le Capitaine Don Domingo Zorilla l'ayant entendu, demanda à un Cacique qui l'accompagnoit quelle étoit cette voix qui portoit l'horreur & l'épouvante jusques dans le fond de l'ame. Le Cacique lui répondit tout simplement que c'étoit la voix du Diable.

Les peuples de la nation *Guayana* ne sont pas plus curieux d'entendre parler de notre Religion ; ils en veulent surtout aux Capucins, & leur feroient un très-mauvais parti sans le secours de quelques Détachemens qui vont les tirer d'embarras.

Pour les *Caribes*, ils sont encore bien moins traitables, & ne répondent jamais aux Missionnaires qu'à coups de fusil. Leur opiniâtreté va si loin qu'ils ne se contentent pas de résister aux tentatives des Religieux pour les convertir ; ils font encore des incursions sur les Indiens qui veulent se soumettre à l'Evangile. Quelques autres peuples des environs embrassent la foi des Espagnols jus-

qu'à ce que les *Caribes* viennent leur ordonner de n'y plus croire.

Les *Guayquiries* font jeûner leurs filles pendant quarante jours avant que de les marier. Un *Cacique* dit au Père *Gumilla*, qui lui en demandoit la raison, que lorsque les filles étoient dans leurs jours critiques, elles corrompoient tout ce qu'elles touchoient, & que si un homme posoit ses pieds dans un endroit où elles avoient passé, ses jambes devenoient d'une grosseur monstrueuse, & la mort s'en suivoit quelquefois. Pour éviter cet inconvenient, & pour les remettre bien pures entre les mains de leurs maris, ils les renferment, & ne leur laissent manger que trois dattes par jour, pendant le temps de jeûne.

Les cérémonies de leurs mariages sont assez singulières. Les hommes & les femmes couronnés de fleurs s'assemblent dans un bois au son d'une grande quantité d'instruments ; le Cacique marche à leur tête, &, avant que de sortir de la forêt, se fait apporter un plat de viande qu'il jette à terre en disant : *Tien, prend cela, chien de Démon, & laisse-nous tranquilles*

pour aujourd'hui. Le cortège va en dansant à la porte des noveaux mariés, qui marchent entourés de vieilles femmes, dont les unes pleurent, & les autres rient de très-bonne foi ; les premières chantent ces paroles : *Ah, ma fille, si tu connoissois les embarras & les chagrins du ménage, tu ne prendrois pas un époux* ; les secondes : *Ah, ma fille, si tu connoissois les plaisirs du ménage, il y a long temps que tu aurois un époux*. Ainsi les hommes dansant, les vieilles pleurant & riant, les Musiciens faisant un vacarme épouvantable, les enfans criant de toutes leurs forces, & les nouveaux mariés ne sachant quelle contenance faire au milieu de cette orgie ; l'on se met au tour d'une table couverte de tortues, & chacun s'enyvre jusqu'au lendemain.

En remontant l'*Orinoque* on trouve la nation des *Guamas* qui vont tout nuds, quoique leurs femmes filent continuellement des étoffes de coton, très-estimées des Espagnols. Les fêtes de ces peuples sont encore bien plus étonnantes. Ils s'enferment tous dans des salles publiques, hommes, femmes, pêle mêle. Après le repas, où l'on boit

avec excès, ceux qui peuvent se soutenir s'amusent à danser, ou s'occupent plus agréablement encore, tandis que leurs camarades, yvres jusqu'à l'abrutissement, se vautrent dans des flots de sang qui coulent des incisions qu'ils se font à la tête & aux tempes, pour prévenir les mauvais effets que le vin pourroit leur causer.

Lorsque les enfans sont malades, leurs mères se percent la langue avec des os de poissons. Ces blessures leur font perdre une grande quantité de sang ; elles en arrosent le corps de leurs fils ou filles tous les matins, jusqu'à ce qu'ils soient entiérement rétablis. L'amour excessif de ces Indiennes pour leur progéniture donne occasion au Père *Gumilla* de s'élever contre la coûtume des dames de l'Amérique qui font allaiter leurs enfans par des Négresses ; il croit que cette nourriture, indigne pour un Blanc, peut contribuer à donner de fort mauvaises inclinations aux Américains.

Quelque barbare que soit cet usage, il n'a rien de si surprenant que celui dont nous allons parler. Les maladies épidémiques regnent souvent parmi

les *Guamas*. Alors le Cacique, comme père de tous les Indiens soumis à son autorité, est obligé de donner tout le sang qui peut sortir de son corps pour la guérison des malades. Ce danger inévitable n'empêche pas les chefs des plus anciennes familles de briguer le funeste honneur d'être à la tête de la nation. Au reste, les *Guamas* ne craignent jamais la disette; ils mangent de la terre, aussi bien que les *Othomacas* leurs voisins.

Pour donner une idée de la curiosité de ces derniers peuples, *allons*, s'écrie le Père *Gumilla*, qui est censé parcourir dans une barque les différentes contrées que l'*Orinoque* arrose de ses eaux, *allons, sautons vîte hors du bateau, avant que les Indiens se jettent en foule dedans, & ne nous fassent couler à fond*. Dès que les *Othomacas* se lèvent, c'est-à-dire, à la pointe du jour, ils commencent par pousser des hurlemens affreux, & par pleurer pendant trois heures en mémoire de leurs parens & de leurs concitoyens défunts. Ils vont ensuite chacun à la porte de leur Capitaine, qui les distribue, les uns pour aller pêcher des tortues,

tuer des crocodilles, &c, suivant la saison & le temps, les autres pour travailler à la campagne, cueillir le grain & l'enfermer dans des magasins où les Caciques font ensuite les partages. Pendant que la moitié de la nation est occupée à des travaux utiles, l'autre moitié joue à la *Pelote* avec une adresse singulière. Les femmes ne sortent qu'à midi de leurs maisons, où elles s'amusent à faire des coffres, des paniers, des sacs, & de petites écuelles de bois. Mais, dès que le soleil est au milieu de sa carrière, elles quittent leurs occupations, pour aller jouer à la *Pelote*. Comme la chaleur du jour est alors dans sa plus grande force, les joueurs & les joueuses se donnent des coups d'arrêtes de poisson, afin de prévénir les pleurésies; le sang coule de toutes parts sans que personne se détourne du jeu, & lorsqu'ils croyent en avoir assez répandu, ils vont se laver à la rivière, & mettent du sable sur les playes. Si quelqu'un a faim pendant le jeu, il ramasse en courant une poignée de terre qu'il mange sans s'arrêter. Le premier enfant qui apperçoit les bateaux qui reviennent de la

pêche, avertit tout le peuple. Alors les *Othomacas* quittent le jeu, & courent en foule sur le rivage pour recevoir leurs compagnons; les femmes portent le poisson devant la maison du Capitaine, qui le distribue par égales portions, & tout le monde va danser jusqu'à minuit.

La valeur est héréditaire parmi ces peuples; les femmes suivent leurs maris à la guerre pour ramasser les fléches; ils sont très-difficiles à convertir, & les Missionnaires ne disent jamais la Messe parmi ces barbares qu'à force ouverte, & suivis d'un gros Détachement.

Le Père *Gumilla* revient aux *Salivas* & s'étend beaucoup sur ces peuples doux & tranquilles, chez lesquels les Missionnaires sont très-bien reçus. Ces Indiens offrent peu de particularités; ils aiment la Musique avec passion & l'employent dans toutes leurs cérémonies. Si une de leurs femmes a le malheur d'accoucher de deux enfans, elle est en horreur parmi eux, & souvent punie de mort Leur aversion pour les cadavres est si marquée, qu'ils changent de canton, lorsqu'il meurt quelqu'un dans

leur voisinage. Ils ont quelques coutumes des autres Indiens; mais les Religieux qui les instruisent, ont fort peu de peine à leur faire abandonner leurs superstitions.

Nous n'entrerons point dans les détails de la réfutation du Père *Gumilla* sur ce que *Noblot* avance touchant les Missions de l'Amérique, dans le cinquième tome de sa *Géographie Universelle*. Il le suit pas à pas avec un zèle vraîment apostolique; & si l'on en croit l'auteur Espagnol, *Noblot* étoit peu instruit de la vérité, lorsqu'il a fait mention des travaux & des fatigues incroyables que les Religieux sont obligés d'essuyer dans les Indes pour la propagation de la foi.

Le Père *Gumilla* sort ici de l'*Orinoque* pour entrer dans les terres aux environs de la rivière de *Meta* qui se jette dans ce grand fleuve. Les premières nations qui se présentent sont celles des *Guayvas* & des *Chiricoas* peuples errans & vagabonds, continuellement en guerre l'un avec l'autre par la seule raison qu'ils vendent leurs prisonniers. Ils se nourrissent de lions, de léopards, de tygres, de toutes sortes de bêtes fé-

roces, & les attaquent ſans diſtinction. Leur ſéjour le plus long dans le même endroit eſt de deux fois vingt-quatre heures. Comme ils craignent à chaque inſtant d'être ſurpris, ils ne dorment jamais à la même place où ils ont mangé, &, avant que d'en ſortir, ils allument de grands feux, & font un bruit épouvantable, pour donner le change aux Indiens & aux animaux qui pourroient venir fondre ſur eux. Lorſqu'ils ſont en voyage, ils marchent ſur une ſeule file, l'un derrière l'autre. Cette coutume paroît d'abord extravagante; mais elle a quelque choſe de raiſonnable. Les foins qui couvrent les campagnes autour de la rivière de *Méta* ſont à hauteur d'homme, & tranchans comme des lames. Si les Indiens marchoient de front ils s'eſtropieroient tous à la fois, au lieu que ceux qui ſont à la tête frayent le chemin à leurs camarades, &, lorſque les premiers ſont affoiblis par le ſang qui ſort de leurs coupures, ils reprennent des forces en attendant que toute la Nation ait défilé. Les Indiens mariés viennent enſuite, chargés de leurs armes & des petits enfans. Ils ſont ſuivis d'une

troupe de femmes courbées ſous le poids des bagages & des proviſions de bouche, & des ſauvages les plus robuſtes, qui portent les invalides dans de grands paniers. La marche eſt fermée par un gros Détachement toujours prêt à combattre. Si quelque femme accouche en route elle met ſon enfant dans une eſpèce de hotte, ſe lave avec lui au premier ruiſſeau, & continue ſon chemin comme auparavant.

Leur chaſſe reſſemble à nos battues. Ils forment un grand cercle dans lequel ils enferment les lions, les tygres & les ſangliers, dont il n'échappe pas ordinairement un ſeul. Les Miſſionnaires ont ſuivi quelquefois ces peuples, qui les maltraitent rarement; mais lorſqu'ils croyoient en avoir gagné quelques-uns, ceux-ci décampoient ſans bruit, & laiſſoient ces bons Religieux au milieu d'un déſert, où ils étoient dévorés par des bêtes féroces.

Le Pere *Gumilla* s'eſt attaché particulèrement à connoître les plantes, les racines, les baumes, & les différens animaux de cette contrée des Indes Occidentales. Les détails qu'il en fait

n'offrent rien d'aſſez particulier pour que nous les rapportions ici. Nous nous contenterons de remarquer en paſſant l'inſtinct de *la grande bête*, animal qui n'a aucune reſſemblance avec ceux que nous connoiſſons en Europe. Elle eſt toujours en guerre avec le tygre qui l'attend en embuſcade pour lui ſauter à la tête. Si le combat ſe livre en plaine, la *grande bête* en eſt toujours la victime; ſi c'eſt dans un pays couvert, elle ſe jette au travers des broſſailles & des bois qu'elle coupe aiſément avec un gros os qui lui ſort entre les deux yeux, & le tygre eſt déchiré ſans vouloir abandonner ſa proye.

Les Indiens font du ſel avec le charbon de la racine de *Polipodio*. Les différens arbuſtes qui croiſſent dans leur pays leur fourniſſent à peu près les mêmes choſes que nous tirons des nôtres. L'arbre de *Cabima*, qu'on appelle *bois d'huile*, eſt d'un grand ſecours. Ils connoiſſent le temps auquel ils en doivent tirer la liqueur, par une enflure conſidérable qui ſe forme dans le corps de l'arbre, & qu'ils percent au mois d'Août. L'huile en eſt excellente; elle eſt bonne à manger, à faire

des médicamens, & à guérir les bleſſures les plus dangereuſes. Mais rien n'égale la quantité de poiſſons qui ſe trouvent dans l'*Orinoque* & dans les autres rivières dont nous avons parlé. L'auteur Eſpagnol aſſûre que les rameurs peuvent à peine faire avancer les chaloupes. Leur manière de pêcher ne les fatigue pas beaucoup. Ils battent l'eau avec les rames, les poiſſons ſautent de tous côtés pour éviter les coups, & leur nombre eſt ſi prodigieux, qu'il en tombe dans la barque autant qu'elle en peut contenir.

Les tortues ſont très communes chez eux. On en trouve d'aſſez groſſes pour nourrir vingt perſonnes pendant trois jours; ils on auſſi beaucoup de miel, & les arbres ſont couverts d'abeilles ſauvages qui en produiſent d'auſſi bon que le nôtre.

Le Père *Gumilla* a voulu faire un chapitre très-étendu pour détruire les hiſtoires fabuleuſes qu'on a imaginées ſur la province de *Manoa del Dorado*. Il croit que la grande quantité de mines d'or & d'argent qu'on trouve à *Mariquita*, à *Muſo*, à *Neyva*, à *Antioquia*, à *Anſerma*, à *Choco*, & à *Bar-*

bacoas, a pû donner lieu à toutes les extravagances que les voyageurs ont inventées à ce sujet. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la terre des Indes renferme dans son sein des richesses immenses en or, en argent & en pierres précieuses, si abondantes dans plusieurs endroits, que les oiseaux en ont souvent dans leurs gosiers. Mais ceux qui découvrirent les premiers la ville de *Manoa del Dorado*, au lieu de trouver des montagnes & des rochers d'or massifs, descendirent dans une vallée fertille en poudre d'or, & virent un peuple qui avoit un culte & une religion. Il est vraisemblable qu'ils estimoient cette poudre; car leur prêtre, avant que d'aller au temple immoler des victimes, se frottoit tout le corps avec de la gomme, & y jettoit ensuite de la poudre d'or, afin de se présenter magnifiquement devant ses Dieux.

Parmi tous les différens Indiens dont nous avons parlé, le Père *Gumilla* n'a jamais trouvé aucune marque d'idolâtrie; il les a toujours regardés, avec les autres Missionnaires, comme des bêtes féroces que la religion seule pouvoit apprivoiser.

Ce jugement est appuyé sur une vision du P. *Antonio Ruiz de Montoya*, le premier religieux qui ait porté la Foi dans les Indes, & le fondateur des missions de la Comp. de Jesus. „ Etant en extase „ pendant la nuit, il fut tout à coup „ transporté dans une grande prairie, „ au milieu de laquelle étoit un tem- „ ple superbe. Trois Jésuites vêtus de „ blanc s'efforçoient d'y conduire un „ troupeau de bêtes à poil qui ne vou- „ loient pas marcher. Après bien des „ efforts, elles entrèrent cependant „ dans le temple avec les trois Jésuites „ & le P. *Montoya*. Mais quel fut leur „ étonnement, lorsqu'ils virent ces bêtes „ à poil changées en Indiens prosternés „ devant le maître autel; ils lèvent les „ yeux pour regarder le tabernacle, & „ apperçoivent un écriteau sur lequel „ on lisoit ces paroles du Prophéte „ Roi: HOMINES ET JUMENTA SAL- „ VABIS, DOMINE. En même-temps, les „ Jésuites, les Indiens & le temple „ disparurent; le P. *Montoya* revint à „ lui, & forma dès-lors la résolution „ de consacrer ses jours à exécuter les „ grandes choses qu'on peut lire dans „ l'histoire de sa vie. „

Il paroît que les Espagnols ont mis en question, si les Indiens étoient des animaux raisonnables. „ Je dirai, „ continue le P. *Gumilla*, que ceux qui „ pensèrent d'abord que les Améri- „ cains n'étoient pas des animaux „ raisonnables, se trompoient grossiè- „ rement: *dirè, que fuè gravissimo error el de los que à la primera vista pensaron, que no eran racionales.* Il faut avoir une bien haute opinion de son existence pour former de pareilles idées.

Le travail le plus rude des Missionnaires est sans contredit d'apprendre les différentes langues des Indiens; les uns prononcent absolument de la gorge, les autres du nez, quelques-uns du bout des lèvres, quelques uns enfin parlent avec une rapidité si extraordinaire, qu'ils disent un mot de neuf ou dix syllabes en moins de temps que nous en prononçons un de trois ou quatre lettres. Les Missionnaires sont cependant obligés de s'attacher à la prononciation pour se faire entendre de ces Sauvages. Le P. *Gumilla* prétend qu'il faut remonter à la confusion de la Tour de Babel, pour rendre raison de cette grande diversité de

langues Indiennes. „ Les Indiens, dit-il, „ ne sçauroient les avoir inventées, parce „ qu'elles sont aussi régulières & aussi „ expressives que les langues les plus „ cultivées de l'Europe.

Il examine ensuite pourquoi les bords de l'*Orinoque* sont peuplés d'un si grand nombre de nations, & pourquoi ces mêmes nations sont si peu nombreuses, & la plûpart si misérables? Lorsqu'il arriva chez les *Guayquiries*, le Cacique vint au-devant de lui avec cinquante personnes qui composoient tout son peuple. Il entra dans sa cabane meublée d'un mauvais filet pour dormir, & de quelques siéges de bois. A peine furent-ils assis que le Cacique s'adressant au Missionnaire, lui dit: *Pere, si tu portes des vivres, nous déjeûnerons ensemble, parce que ni moi ni aucun de mes sujets ne possédons dequoi remplir notre bouche.* Le P. *Gumilla* lui présenta un panier d'œufs de tortue. Lorsque tout le monde en eût mangé, le Missionnaire demanda au Cacique pourquoi il avoit si peu de vassaux? *Cuaca, Patri, ana, rote, carinà, acusinimbo*, lui répondit l'Indien: *Nous ne sommes pas davantage*,

mon Père, & le peu que nous sommes à présent, nous vivons, parce que les Caribes ont bien voulu nous laisser de reste. Effectivement les *Caribes* venoient de massacrer toute la nation, & n'avoient donné la vie aux cinquante sujets du Cacique, que pour avoir le barbare plaisir de leur voler leurs fruits & leur gibier, & de les faire mourir de faim. Tous les autres peuples des Indes se détruisent ainsi mutuellement par les guerres continuelles qu'ils ont ensemble, ou par les poisons qu'ils se font prendre subtilement les uns les autres. D'ailleurs, lorsque les Indiennes accouchent de garçons ou de filles qui ont la moindre imperfection, elles lui coupent la gorge ou les enterrent tout vifs „ pour les „ délivrer de travaux auxquels ils se„ roient exposés comme leurs compa„ triotes, sans avoir la force de les „ soutenir aussi bien qu'eux. Ces lon„ gues guerres, selon le P. *Gumilla*, „ sont une punition inévitable du fra„ tricide de *Caïn*, & cela est si vrai, „ qu'elles cessent ordinairement lors„ que les Missionnaires commencent „ à annoncer la parole de Dieu. «

Mais une des causes de ces mêmes guerres, qu'il seroit aisé de détruire, est la coutume inhumaine d'acheter les prisonniers que les Indiens font sur leurs ennemis. Si l'avarice & la cupidité n'avoit pas imaginé ce commerce barbare, les peuples de l'Amérique verroient bientôt regner parmi eux la concorde & la paix.

Après être entré dans le détail de plusieurs incursions que les peuples de l'*Orinoque* ont faites sur les Missionnaires, des Colonies qu'ils ont renversées, de quelques Eglises qu'ils ont brûlées, & des Missions qu'ils ont détruites, l'auteur rapporte très-au long la manière dont ces peuples élisent leurs Chefs, les qualités nécessaires pour parvenir au commandement, & la joye à laquelle les Indiens se livrent lorsqu'on a choisi un Cacique dans leur famille. Il faut d'abord que la nation entière assûre que le récipiendaire a fait ses preuves de legéreté, d'adresse & de valeur. On le conduit ensuite tout nud au milieu d'une plaine, où les autres capitaines & les notables Indiens lui distribuent chacun à leur tour autant de coups de fouet qu'ils en peu-

vent donner, sans qu'il lui soit permis de pousser un soupir. Le lendemain, on le couche dans un hamac (*e*) & chacun y jette une poignée de grosses fourmis, qui s'attachent tellement à leur proye, qu'on est obligé de les couper en deux pour leur faire lâcher prise. La troisième épreuve est celle du feu. On suspend le candidat à un arbre au-dessous duquel les Caciques allument de grands fagots, dont on diminue cependant la quantité, dès qu'on s'apperçoit que le malheureux capitaine ne peut plus soutenir les tortures. S'il laisse échapper la moindre plainte durant le cours de ces trois supplices, il est déclaré indigne d'être jamais à la tête de la nation.

Les poisons des Indiens sont tirés des sucs de certaines plantes ou du corps de plusieurs animaux. Le P. *Gumilla* traite cette matière avec beaucoup d'exactitude; il indique les remèdes dont il faut se servir lorsqu'on est empoisonné, ou piqué par les insectes, qui sont presque tous veni-

(*e*) Sorte de lit portatif en usage en Amérique; on le suspend entre deux arbres pour se garantir pendant la nuit des bêtes féroces.

meux. Il passe ensuite à la description du Crocodile: „ Quelle définition pour„ rois-je trouver pour faire suffisam„ ment comprendre l'horrible laideur „ du *Caïman* (*f*). L'imagination la plus „ vive ne sçauroit donner une pein„ ture plus vraie du Diable. “ Il y en a de trente pieds de long. Ces animaux ne se battent jamais que lorsqu'ils sont en chaleur ou qu'ils ont des petits. On les prend aisément à l'hameçon; leur graisse est un remède spécifique contre les maux d'estomach.

Les hommes ne cultivent jamais la terre dans les Indes. Le soin de semer le grain, de planter les cannes de sucre, & de cueillir les fruits, regarde absolument les femmes. Les Indiens assûrent, que *puisqu'elles sçavent engendrer, elles doivent nécessairement fertiliser tout ce qu'elles touchent.*

Les éclypses de Lune épouvantent beaucoup les peuples de l'*Orinoque*. Ils se fouettent, pleurent, gémissent, se déchirent le visage, & éteignent le feu jusqu'à ce qu'elle reparoisse. Ils

(*f*) Les Indiens donnent ce nom au Crocodile.

obſervent ſur tout de ne pas ſe marier pendant ce temps-là.

Quelques-uns d'entr'eux achètent leurs femmes ; d'autres marient les filles dès qu'elles viennent au monde ; le mari n'eſt cependant pas obligé de la garder, ſi elle ne lui plaît pas dans un âge plus avancé. La polygamie occaſionne quelque fois chez eux des guerres ſanglantes. La querelle commence entre des femmes obligées de vivre enſemble pendant long-temps, & qui ſe déteſtent auſſi cordialement que les nôtres. Bien-tôt les hommes s'en mêlent ; & ce qui n'étoit d'abord qu'une tracaſſerie domeſtique, met quelquefois les armes à la main à pluſieurs nations, qui ne ſe quittent ordinairement qu'après la deſtruction totale de l'un des deux partis.

Le P. *Gumilla* termine ſon l'*Orinoque Illuſtré* par une diſſertation ſur la population des Indes, & par une longue apoſtrophe aux Miſſionnaires de la Compagnie de Jeſus. Pour nous, nous finirons par donner au P. *Gumilla* les juſtes éloges qu'il mérite. Son livre eſt plein de recherches curieuſes, préſentées avec ordre, & dans un jour agréa-

ble. La pureté & le tour ſimple & naturel de ſon ſtyle le diſtinguent des écrivains de ſa nation, qui tombent ſouvent dans un excès dont cependant on commence à revenir en Eſpagne. Il regne dans le cours de l'ouvrage une tendreſſe apoſtolique, qui donne une heureuſe idée du caractère de l'auteur. Nul emportement, nulle partialité dans ſes critiques. Tout y eſt ménagé ſelon les loix de la bienſéance la plus exacte. Les détails dans leſquels il a dû néceſſairement entrer pour ce qui regarde ſa profeſſion de Miſſionnaire, le rendent quelquefois un peu monotone ; mais il ceſſe de l'être auprès de ceux que ces ſortes de matières intéreſſent autant que lui. Du reſte, il n'eſt pas néceſſaire de faire obſerver combien de travail & d'attention a dû lui coûter cet ouvrage pour en bannir le déſordre, la confuſion, les longueurs, & pour le réduire à un ſeul volume *in*-4°.

GIOVANNI DI GISCALA, TIRANNO DEL TEMPIO DI GERUSALEMME. Tragedia. In Venezia, appreſſo Pietro Valvaſenſe, 1754.

JEAN DE GISCALA, TYRAN DU TEMPLE DE JERUSALEM. Tragedie. A Veniſe, chez Pierre Valvaſenſe. 1754.

DAns l'Epître dédicatoire adreſſée au Pape (*Benoît XIV*) l'auteur recherche la cauſe du petit nombre de Tragédies que l'on voit chez les Italiens. Comme ce genre eſt une branche de l'Epopée, il s'étonne que ſa patrie, qui a tant de Poëtes épiques, en ait ſi peu de tragiques. La ſeule raiſon qu'il en trouve, eſt la crainte que les grands hommes, propres à ce genre d'ouvrage, ont eue de voir leurs productions défigurées par les Acteurs, du plus ou du moins d'habileté deſquels ils n'ont pas voulu faire dépendre le ſort de leurs écrits. Il dit à ce ſujet qu'il ſeroit à ſouhaiter, pour l'honneur & la réuſſite des Poëtes

Dramatiques, que l'on renouvellât une loi qui avoit lieu à Athènes, au rapport de *Plutarque* dans la vie de *Lycurgue*. Cette loi ordonnoit que le Secrétaire de la ville lût en public les Tragédies d'*Eſchyle*, de *Sophocle* & d'*Euripide*, & faiſoit défenſes aux Hiſtrions de les repréſenter.

La ſcène de la Tragédie dont nous allons rendre compte, ſe paſſe ſous le portique occidental du Temple de Jéruſalem, dans le temps où cette ville eſt aſſiégée par l'armée de *Titus*. Les perſonnages ſont :

JEAN DE GISCALA, tyran du Temple.
PHANIAS, Grand-Prêtre des Hébreux.
MARIANNE, fille d'ANANUS, Grand-Prêtre avant PHANIAS.
MANASSÉ, fils de JEAN, & mari de MARIANNE.
ELIONÉE, Prêtre.
ARSIMANE, Confident de JEAN.
FLAVIUS JOSEPH, Ambaſſadeur de TITUS.
ELEAZAR, jeune enfant, fils de MANASSÉ & de MARIANNE.

UN

UN CENTURION ROMAIN.
UN PRÊTRE.
CHŒUR de Soldats Hébreux.
CHŒUR de Prêtres.
CHŒUR de jeunes filles de la Tribu de LÉVI.

Il est à propos de faire connoître ces différens personnages, dont les caractères servent à l'intelligence de l'action. Le héros de la pièce est *Jean de Giscala*, ainsi nommé de la ville de *Giscala* dans la Tribu d'Aser. Né dans la pauvreté, il acquit d'immenses richesses par ses rapines. Il fit d'abord seul le métier de voleur ; il s'associa ensuite d'autres brigands, & il assembla jusqu'à quatre mille hommes avec lesquels il pilla & ravagea toute la Galilée. Comme il avoit le courage d'un soldat, qu'il ne parloit que de hautes entreprises, & qu'il montroit en apparence beaucoup de zèle & d'humanité, il en imposa à un grand nombre de Juifs ; il se fit un parti puissant, & fut le chef des *Zélateurs*, cette secte d'impies qui, sous prétexte du bien public, firent des maux infinis à la ville de Jérusalem, & souillèrent par toutes

sortes de crimes le Temple dont ils étoient venus à bout de s'emparer. *Jean* fit empoisonner le Pontife *Ananus* & élire à sa place *Phanias*, homme grossier qui cultivoit la terre, & qui ne sçavoit pas même ce que c'étoit que le Sacerdoce. *Jean de Giscala*, abusé, ou feignant de l'être, par une fausse interprétation des prophéties, s'imaginoit être le Messie destiné à regner sur toutes les nations ; c'est la principale cause de son obstination à rejetter la paix ; opiniâtreté qui entraîna l'embrasement du Temple & le sac de Jérusalem. L'ambition, la cruauté, la fraude & la confiance dans ses forces, composent son caractère. On peut ajoûter à ces traits une haine décidée pour *Simon*, fils de *Giora*, qui défendoit la ville, comme lui *Jean* défendoit le Temple, & qui, se trompant de même sur le sens des prophéties, se repaissoit d'une domination universelle. *Phanias* est un homme foible. Sa timidité l'empêche de s'opposer aux résolutions desespérées de *Jean*. *Marianne* est pleine de piété, de tendresse pour son mari, & de résignation à la volonté du Très-Haut. *Ma-*

nassé est un homme courageux, observateur inviolable de sa parole, tendre envers son épouse, mais sans foiblesse, plein d'amour & d'obéissance pour son père, ébloui des mêmes idées que lui. *Arsimane* est un transfuge des Romains, Egyptien de nation, vaillant, impie & trompeur, feignant par intérêt d'être attaché à la religion des Juifs. *Elionée*, Prêtre, est un homme franc, hardi, mais inconsidéré dans ses discours. *Flavius Joseph*, affranchi de *Vespasien*, paroît dans la pièce comme Ambassadeur de *Titus*. Il est Juif d'origine & de race sacerdotale ; ce qui occasionne les reproches de *Jean* & les réponses que *Joseph* lui fait. C'est le même qui a écrit en Grec la guerre des Juifs & les Antiquités Judaïques. *Eleazar* ne sert dans la pièce qu'à amener quelques discours pathétiques.

Tels sont les principaux personnages, ou c'est ainsi du moins que l'auteur veut qu'on les envisage. Il n'a pas toujours frappé leurs traits comme il seroit à desirer qu'il l'eût fait, & ce n'est pas un des moindres défauts de son ouvrage, qui brille cependant des plus grandes beautés, mais

qui n'a pas tout l'intérêt qu'y auroit mis une contexture différente.

ACTE I.

Marianne & *Manassé* ouvrent la scène. *Manassé* veut retourner au combat où il vient d'être blessé, & *Marianne* ne songe qu'à l'arrêter. Parmi les raisons dont elle se sert pour le retenir, elle employe celle que lui fournit l'impossibilité de résister à la volonté du Ciel. *Manassé* lui répond :

Leggesti forse
Chiaro scritta lassù la strage nostra,
E di Gerusalemme, e del suo Tempio
L'estremo eccidio ? O in te forse discese
Di Geremia lo spirto annunziatore
Di lutto, e morte ?

„ Sans doute vous avez lû là-haut „ notre défaite ; sans doute Dieu y a „ écrit de sa main la ruine de Jérusalem & celle de son Temple ! Sans „ doute l'esprit de *Jérémie*, cet esprit „ fait pour annoncer la tristesse & la „ mort, descend sur vous & vous inspire ! «

MARIANNE.

Il Ciel spesso dà lume
Alle debili donne, ed a' fanciulli,
E lo nega a i superbi, i quali offusca
L'ambizioso di regnar desio.
Ma poi qual uopo abbiam di lingua piena
Di Dio per presagirne eccidio e morte,
Ove parlano à noi gli ultimi danni?

„ Dieu donne souvent aux enfans „ & à mon sexe timide, des lumières „ qu'il refuse aux superbes qu'aveugle „ le desir ambitieux de regner. Mais, „ dites-moi, cher *Manassé*, qu'est-il „ besoin de l'esprit de prophétie pour „ prédire en ces lieux la ruine & la „ mort, quand nos dernières pertes „ en sont un présage assuré! " Ici *Marianne* fait l'énumération de tous les malheurs arrivés aux Juifs, & de ceux qui les menacent. *Titus*, lui dit-elle, nous tient assiégés avec toutes les forces des Romains. La faim, le fer, l'épuisement, tout nous presse. Déja le second mur est renversé; le troisième ne peut se soutenir long-temps; la ville est saccagée par *Simon de Giora*, celui-là même qui la défend. La forteresse d'*Antoine* est prise; un des por-

tiques du Temple est détruit & mis en cendre. Et ce Temple du Dieu vivant, continue-t-elle, qui est-ce qui le défend? Ah! *Manassé*! c'est *Jean*, c'est ton père! que n'a-t-il point fait & que n'en dirois-je point, sans ce nom qui me condamne au silence, & que le lien qui me joint à toi me rend sacré? Comment ces deux chefs qui ne peuvent s'accorder, pourront-ils soutenir le choc de la valeur des Romains & de la colère du Ciel? Une Lune entière s'est écoulée, répond *Manassé*, depuis que les Romains ont attaqué le Temple; nous résistons encore à leur fureur, & qui nous dit que nous n'y résisterons pas toujours? Cette mesintelligence de nos chefs qui vous effraye, n'est que dans votre imagination. Mon père a encore envoyé dans ce jour le Prêtre *Elionée* vers *Simon* pour l'engager à attaquer ensemble les Romains au lever de l'aurore. On connoît l'éloquence d'*Elionée*, & le moment est d'ailleurs favorable. *Simon* brûle de venger son frère *Jonathas* que les Romains ont fait prisonnier. S'il n'y a donc que la discorde de nos chefs qui doit causer la ruine du Tem-

ple, vous pouvez cesser de la craindre.

Marianne, qui cherche à ébranler *Manassé*, lui répond que cette feinte intelligence dont il se flatte, n'est qu'un moyen dont Dieu se sert pour hâter leur perte. Elle insiste sur les signes de sa vengeance, auxquels on ne peut en méconnoître l'approche. Ce morceau est trop beau par la rapidité qui regne dans la versification, pour ne point le rapporter.

Non ti sovvien nel proseguir di questa
Terribil guerra l'esecrato carme
Di quel Giosia, che per le vie gridava
Pe' boschi, per i colli, e intorno al Tempio;
E sotto i colpi de' flagelli, e dentro
Il carcer duro, ove gran Tempo ei giacque
Voce dall'Orto, voce dall'Occaso,
Voce contra Sion da i quattro venti,
Voce al Tempio, alle Spose, al Popol tutto.
Miseri voi! Non confermò fors'egli
Col proprio danno il nostro, e non prevenne,
Misero me gridando, il mortal colpo
D'un sasso ostil che poco dopo il colse,
E coll' infranto capo al suol lo stese?

Or se questo non è, qual fia giammai
Segno à noi di ruina altro più chiaro?

„ Ne te souvient-il plus, lui dit-„ elle, du cri de malédiction que fit „ entendre *Jésus*? Dans les rues, dans „ les bois, sur les collines, autour du „ Temple, sous les fouets, dans la „ prison enfin où il resta long-temps, „ cessa-t-il de crier: *Voix du côté de* „ *l'Orient, voix du côté de l'Occident,* „ *voix contre Sion des quatre coins du* „ *monde; voix contre le Temple, voix* „ *contre les femmes, voix contre tout le* „ *Peuple! malheur à vous?* N'a-t-il point „ confirmé par sa propre disgrace, la „ disgrace qui nous attend? N'a-t-il „ point prévu sa fin en criant, *mal-* „ *heur à moi*, à l'instant même où une „ pierre lancée par les ennemis le jetta „ mort par terre? Quel augure plus „ frappant de notre ruine y eut-il ja-„ mais? " *Manassé* oppose à ce présage, où il ne voit que le délire d'un insensé, les prédictions des Prophètes. Tout l'Orient est rempli, dit-il, de ce qu'elles contiennent, & il n'est personne qui ne sçache que le temps est venu où elles annonçent que la Ju-

dée doit donner un Roi à la terre. Si c'est la volonté du Très-Haut, comment se pourroit-il faire qu'il laissât détruire son Temple, & qu'à l'instant où il nous combleroit de gloire, il se privât de la sienne ? La voilà, la voilà, s'écrie *Marianne*, la source impure de l'orgueil qui enflamme nos deux chefs, & qui les porte à résister à *Titus* ! Chacun d'eux se flatte d'être ce Roi promis.... Mais il est déja venu .... *Marianne*, qui est Chrétienne, rapporte à la mort de *Jesus-Christ* les malheurs prêts à fondre sur les Hébreux. *Manassé* lui dit qu'elle doit être contente de ce que l'amour qu'il a pour elle, lui permet de suivre cette créance, & d'y élever leur fils; mais qu'elle ne doit point chercher à abbatre son courage par des plaintes & des terreurs sans fondement. *Marianne* le conjure par tout ce qu'il y a de plus tendre, de ramener son père à des sentimens de paix.

Phanias entre. ,, Quelle triste nouvelle ,, nous apportez-vous, lui dit *Marianne*, ,, qui trouble ainsi vos regards ? Un carnage affreux, des pertes irréparables, ,, peut-être enfin ma mort & la vôtre,

,, répond *Phanias*; voilà ce que mes yeux ,, vous annoncent. « Puis s'adressant à *Manassé* : ,, La valeur obstinée de votre ,, père est la cause de nos maux. Il auroit dû se contenter d'avoir enlevé ,, aux Romains leurs enseignes. Mais, ,, au lieu de se retirer, sa fureur l'a ,, porté à renouveller le combat, & ,, il a voulu déloger ces fiers ennemis ,, de la Tour d'*Antoine*. Déja les échelles ,, y sont plantées quand les Romains ,, furieux de honte d'avoir perdu leurs ,, drapeaux, & ayant *Titus* à leur tête, ,, viennent fondre sur les assaillans. ,, Rien ne leur résiste; le pont, le portique & la plaine ruissellent bien-tôt ,, de notre sang. J'ai vû du haut de la ,, Tour qui regarde le Nord, l'intrépide *Jean* se retirer pressé par mille ,, épées, toujours combattant & sans ,, tourner le visage. Alors j'ai quitté ,, mon poste, tout troublé, & suis venu placer les Lévites à la porte de ,, l'Orient pour empêcher les vainqueurs ,, d'entrer pêle-mêle dans le Temple ,, avec les vaincus. «

O giorno ! O infausto giorno ! Odi il rimbombo

Delle percosse insiem coltélla, e scudi,
Che risuona qui presso.

» O jour ! ô funeste jour ! Entens- » tu le bruit affreux des épées & des » boucliers qui se choquent, & qui font » gémir l'air à côté de nous ? « Que veux-tu faire, *Manassé*, dit *Marianne* ? Sauver mon père, sauver ma gloire, répond-il, ou mourir. (*il sort.*)

Phanias cherche à consoler *Marianne* désolée de ce départ. » Vos maux sont » cruels, lui dit-il, mais ils peuvent » se supporter, puisqu'il nous sont communs. D'ailleurs, liée depuis longtemps » à un guerrier, vous devez moins craindre pour lui les dangers..... C'est à » moi que vous devez laisser la crainte, » à moi qui, élevé à l'ombre des Autels, ne me suis occupé que de pensées » de paix. Ah! qu'il est difficile de vaincre » l'habitude, & de revêtir de courage un » cœur où regne l'épouvante. Mais c'est » la cause de Dieu, c'est celle de son » Temple, il faut tout supporter. « *Marianne* lui répond :

Tu dunque causa
Di Dio credi esser questa, e tu paventi !

» Tu crois que cette cause est celle » de Dieu, & tu trembles ! « On ne peut rien voir de plus beau & de mieux exprimé que cette pensée, & je ne sçais si, par sa brièveté qui marque une assertion plus prompte & plus décidée, elle n'a point quelque avantage sur la sublime pensée de *Racine*, à laquelle elle ressemble un peu.

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sçait aussi des méchans arrêter les complots :
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, & n'ai point d'autre crainte.

» Si je croyois que cette cause fût la » sienne, continue-t-elle, tu me verrois m'armer d'une autre force contre » mes maux, & les regarder d'un œil » tranquille. Mais je sçais que le Ciel » est contraire à cette cause que tu prens » pour la sienne....... Comment se » peut-il faire que ce soit toi, dont » le cœur est rempli de crainte, qui » portes *Jean* à refuser la paix ? Mais » *Manassé* est déja dans la mêlée; déja, » pour sauver son père, il s'expose au » fer de mille lances. O *Manassé* ! ô in-

» fortuné ! faut-il que tant de courage » soit employé pour un tyran ! Et quel » autre que Dieu, reprend *Phanias*, » pourroit être l'objet d'une guerre aussi » cruelle ? Pour qui combattons-nous ? » Seroit-ce pour nos champs que le fer » de l'ennemi a ravagés ? Est-ce pour » la gloire de ce Royaume presque dé» truit, ou pour conserver nos richesses » déja pillées où livrées aux flammes ?... » L'un perd la vie percé de mille coups ; » l'autre anime ceux dont le courage » est abbattu, & les rappelle aux com» bats.... Vous voyez les preuves que » nous donnons de notre dévouement ; » comment donc pouvez-vous croire » que le Ciel rejette nos vœux, & qu'il » compte pour rien le sang que nous » versons pour lui ? Un orgueil effréné, » lui répond *Marianne*, un desir aveu» gle de regner à travers mille morts, » voilà le Dieu qui vous inspire..... » Mais, tandis que je consume le temps » en vaines paroles avec toi, *Manassé* » reçoit peut-être mille blessures ; peut» être étendu sur la poussière, baigné dans » son sang.... Je te laisse, *Phanias*, te » nourrir de ta fausse espérance. Adieu. » Où allez-vous, lui dit *Phanias* ? Dans

» quelque endroit écarté, lui répond» elle, m'entretenir de mes chagrins » avec Dieu. « *Elle se retire.*

Phanias resté seul envie le bonheur dont jouit *Marianne* de pouvoir se consoler avec Dieu. Il déplore son ambition qui l'engage à faire durer les horreurs de la guerre ; puis se livrant à son caractère timide, il s'écrie : » Quel » bruit, quel frémissement entends-je » autour de moi ? Ah ! je ne me trom» pe point ; ces enseignes que je vois » paroître sont celles des Romains. Ils » sont vainqueurs ; où fuir, où me » cacher ? «

Jean & *Arsimane* paroissent, accompagnés de soldats Hébreux, qui portent les drapeaux pris sur les Romains. » Ta crainte, dit *Jean* à *Phanias*, te » trouble la vue. Ce n'est point *Titus* » que tu vois, c'est *Jean* ; & ces en» seignes sont celles que mon fils a en» levées aux Romains. Ah ! fils infor» tuné ! Ce n'étoit point pour moi que » je craignois, répond *Phanias* ; la crainte » dont j'étois saisi, ne venoit que de » la douleur de voir ce Temple pro» fané par des mains impures. Mais, » Seigneur, vous donnez à votre fils

» le nom d'infortuné ! Quel nouveau » malheur ?....

JEAN.

Le plus grand qui pût arriver.

PHANIAS.

Il est retourné, quoique blessé, sur le champ de bataille, pour vous arracher des mains de l'ennemi ; comment se trouve-t-il en danger, lorsque vous êtes en sûreté ?

JEAN.

Ah ! malheureux *Manassé* !

PHANIAS.

A-t-il donc été tué ?

ARSIMANE.

O grand Prêtre, est-ce un père que tu dois interroger sur un pareil malheur ? Ne vois-tu pas que la douleur lui ôte la parole ; les soupirs & les sanglots sont la seule voix qui lui reste... Qu'il te suffise de sçavoir que dans le temps où *Jean* & moi combattions les derniers pour faciliter la retraite à nos soldats, *Manassé* arrive. Il couvre son père de son bouclier & renouvelle le combat. Déja nous touchions le seuil de la porte, quand je l'ai vû se jetter au milieu des assaillans & presser un Romain qui l'avoit frappé

sur son casque. Je l'ai vû glisser sur la plaine ensanglantée & tomber dans l'endroit où les bataillons ennemis étoient les plus serrés. Est-il mort, est-il prisonnier ? La porte que les Lévites ont fermée en ce moment, nous a caché sa destinée.

PHANIAS.

Hélas, notre ame ne présage-t-elle ses malheurs que pour les sentir plus vivement ! Avec quelle vérité la triste *Marianne* n'a-t-elle point prévû le sort de son époux !

Jean demande si le Prêtre *Elionée* est de retour. *Phanias* lui répond qu'il l'ignore. » Que le sort de ceux qui re» gnent est à plaindre, s'écrie *Jean* ! » Au milieu des chagrins violens qui » m'affiègent, je suis obligé de dévo» rer mes peines pour adoucir celles » d'autrui. » Il ordonne à *Arsimane* d'aller trouver *Marianne*, & de lui dire que *Manassé* est descendu dans la ville pour voir ce qui arrête *Elionée*. La crainte où il est qu'elle ne remplisse le Temple de terreur & de pitié par ses cris, fait qu'il défend, sous peine de mort, de lui découvrir ce qui regarde son époux. *Arsimane* sort pour exécuter

ces ordres. *Jean* qui reste avec *Phanias* & les soldats, leur adresse la parole, &, après avoir déploré la perte de son fils *Manassé*, dont il vante les vertus & la valeur, il leur dit qu'ils ne le verront point s'abandonner à des plaintes, légitimes sans doute, mais inutiles. » C'est » un effort que je vous dois, Com- » pagnons, continue-t-il ; vous m'en » avez donné l'exemple dans la manière » dont vous avez supporté vos pertes. » Et quel est en effet celui de vous à qui » la guerre n'a point enlevé un père ou » frère ?..... La colère & la soif de » la vengeance prennent chez moi la » place de la douleur. Bientôt *Elionée* » viendra m'assurer que les troupes de » *Simon* se joindront à nous pour un » nouvel assaut. Nous l'aurons pour » compagnon & Dieu pour guide. Vous » verrez son bras tout-puissant combat- » tre avec vous pour son Temple, & je » reconnois sa providence dans la perte » que j'ai faite en ce jour de *Manassé*. » Il n'en faut pas douter ; elle a voulu » par là égaler ma fureur & ma tristesse » à celle de *Simon* qui a perdu son frè- » re *Jonathas*. La ressemblance de nos » disgraces ne peut que nous rendre

» tous deux plus ardens à nous venger » & plus unis pour la vengeance. Pour » vous, Compagnons, les Romains ont » eu en ce jour des preuves de votre » valeur. Non-seulement vous avez » soutenu l'impétuosité de leur choc, » vous les avez encore forcés de recu- » ler devant vous, & vos mains ont por- » té le carnage & la mort dans leurs » rangs........ Ni la perte des guer- » riers qui ont péri dans cette journée, » ni celle même de mon fils ne doivent » point diminuer notre espérance. Ele- » vons lui plûtôt un trophée de ces armes » & de ces étendarts, enlevés aux Ro- » mains ; c'est un gage de reconnoissan- » ce que vous devez à sa fidélité, à sa » douleur. Je vais donner l'exemple ; » vous, Compagnons, imitez moi. Et » toi, mon fils, mon cher fils, reçois » l'hommage de ces dépouilles qui » t'appartiennent & dont ta valeur a » privé l'ennemi. Si tu es prisonnier, » que ce trophée te soit, au milieu des » fers, un monument de ta gloire. Si tu » es sans vie & privé des honneurs les » plus vils de la sépulture, qu'il te » tienne lieu de funérailles & des hon- » neurs du tombeau. Viens, *Phanias*, &,

» tandis que je vais secourir les blessés, » cours offrir un sacrifice à l'Eternel. »

Phanias lui demande quel sacrifice seroit aussi agréable à Dieu que celui que sa main vient de lui offrir. Ils sortent, & un Chœur de soldats qui élevent le trophée, termine le premier Acte.

Nous demandons grace pour la traduction de ce Chœur, dont quelques endroits nous ont paru de la plus grande beauté, & dont le génie différent des deux langues ne nous a peut-être pas permis de conserver toute la force.

IL CORO PIENO.

Questi a te sacri accogli,
Misero Eroe, ma prode,
Segni d'onor, di lode
Premj del tuo valor.

LE CHŒUR ENTIER.

» Héros infortuné, mais courageux, » sois sensible à ces marques d'hon- » neur & de louanges, digne prix de » ta valeur. »

AD UNA VOCE.

Le Romane spoglie erette
Dell' Eufrate presso all' acque,
Quando Crasso spento giacque
Dalle Partiche Saette,
Nuove all' Asia ire, e vendette,
Cominciaro ad insegnar.
Somma gloria, or non più rara,
Nè serbata al Parto solo.
O Giordan, fra il pianto, e il duolo
Sorgi fuor dell' onda chiara,
E l'Ausonie insegne impara
Nostra preda ad afferrar.

UNE VOIX SEULE.

» Dans cette journée, où percé des » traits des Parthes, *Crassus* mordit la » poussière, l'Euphrate vit des trophées » élevés sur ses bords, & la vue des » dépouilles Romaines sembla donner » à l'Asie une animosité nouvelle, un » nouveau desir de vengeance. Ce jour » de gloire renaît encore, & ce n'est » plus sur le Parthe seul qu'il répand sa » lumière. O Jourdain, lève-toi, sors » de ton onde pure, & au milieu de

„ nos plaintes & de nos douleurs, vois „ les drapeaux de l'Ausonie devenir no„ tre proye. „

PARTE DEL CORO.

Dove sei tu, o terribile
Dio d'Israel, che celi
Il volto innaccessibile,
Nell' ultimo de' Cieli?
Noi non chiediam, che il sonito
De i voti nostri or vaglia
Ad arrestar il sole,
Qual già fermossi attonito
Nell' Amorrea battaglia
La strage a rimirar.
Ma che in noi stanchi, e maceri
Il furor tuo s'appaghe,
E non aggiunga a i laceri
Corpi novelle piaghe.
Mira noi fervid - animi
Che tua virtù sol regge,
Noi difensor magnanimi
Della tua santa legge,
Che nel frondoso culmine
Del Sinai fra tempeste
Tu dettasti, e fra lampi.
Ah! di que' tanti un fulmine
Su le Romane teste
Si vegga folgorar.

UNE PARTIE DU CHŒUR.

„ Où es tu? Où es-tu, Dieu terrible „ d'Israel! Pourquoi nous caches-tu „ ton visage,& te retires-tu à l'extrêmité „ de l'immensité des Cieux? Nos vœux „ ne te demandent point que le soleil „ suspende son cours, comme nos pe„ res l'ont vû, dans ce jour funeste aux „ Amorrhéens, s'arrêter avec étonne„ ment & contempler l'horreur du car„ nage.Que ta fureur s'appaise sur nous; „ que nos misères te touchent, & que „ ta main n'ajoûte point à nos playes de „ nouvelles playes: voilà, Dieu d'Israel, „ voilà tout ce que nous te demandons. „ C'est ta vertu seule qui guide notre „ courage; c'est ta loi que nous défen„ dons, cette loi que tu nous donnas „ sur le Sinaï, au milieu des foudres „ & des tempêtes. N'en sçauroit-il donc „ tomber un éclat sur les têtes coupa„ bles des Romains! „

AD UNA VOCE.

Le antiche morti, e l'opre illustri avante
Offronsi a noi per nostro esempio, e speme;

L'ucciso da una fionda empio Gigante,
Sansone, e il Tempio stritolati insieme,
E il forte Maccabeo sotto al Liofante,
E dell' Egizio Re le pene estreme,
E la spruzzata Vedova di sangue
Col capo tronco d'Oloferne esangue.

UNE VOIX SEULE.

„ Ceux que tu as frappés de mort au„ trefois & les prodiges que tu as opérés, „ sont sous nos yeux. Ces exemples suffi„ sent pour te faire craindre & pour nous „ faire espérer. Qui ne se rapppelle *Go„ liath* tué d'un coup de fronde, *Samson* „ enseveli sous les ruines du Temple, „ les efforts du courageux *Machabée*, la „ fin funeste de *Pharaon*, & *Judith* „ teinte du sang d'*Holoferne*, dont son „ bras avoit abbatu la tête. „

IL CORO PIENO.

Questi a te sacri accogli, &c.

PARTE DEL CORO.

Langue fra i ceppi avvinto
Il prigionier; ma l'alma
Del vincitor, del vinto

È pari in libertà.
Meta è al dolor, non danno
Morte, che orribil sembra.
L'immaginarla è affanno;
Altro d'orror non ha.
L'urna gli estinti onora;
È ver. Ma il Ciel poi copre
Quell' infelice ancora
Cui l'urna mancherà.

UNE PARTIE DU CHŒUR.

„ Le prisonnier languit dans les fers; „ mais l'ame du vainqueur & celle du „ vaincu jouissent d'une égale liberté. „ La mort, qui semble horrible, n'est „ point un mal; elle n'est qu'un terme „ à la douleur. Y penser en fait toute „ l'amertume, elle n'en a point d'autre. „ Les honneurs de la sépulture hono„ rent, il est vrai, ceux qui sont morts; „ mais, au défaut de la terre, le Ciel „ couvre l'infortuné auquel on refuse „ le tombeau. „

IL CORO PIENO.

Questi a te, &c.

C'est

C'eſt ainſi que finit le premier Acte. Il ſeroit bien difficile de déterminer l'objet d'intérêt qu'il laiſſe dans l'eſprit. On voit dans la première ſcène que Jéruſalem eſt aſſiégée & preſſée vivement par *Titus* ; que ceux qui la défendent ſont diviſés entr'eux ; que *Marianne* croit, d'après des prodiges, que toute défenſe eſt vaine, & qu'elle ſouhaite la reddition du Temple ; que *Manaſſé* au contraire eſt déterminé à le défendre : voilà toute l'expoſition de la pièce. Nous oſons demander à l'auteur ſi cette expoſition ſuffit, & s'il y a un intérêt établi. Le ſeul que l'on puiſſe ſuppoſer eſt l'incertitude où l'on eſt ſi *Jean* voudra ou ne voudra pas entendre à des propoſitions de paix. Mais, pour que ce fût un intérêt réel & vraîment dramatique, c'eſt-à-dire, capable de remuer les ſpectateurs, il faudroit que l'impoſſibilité de réſiſter aux Romains fût preſque démontrée. Ce ſeroit alors une raiſon pour deſirer que les avis de *Marianne* fuſſent ſuivis & pour appréhender qu'ils ne le fuſſent pas : de-là naîtroit ce balancement de crainte & d'eſpérance ſans lequel il n'eſt point d'intérêt. Il ſeroit encore néceſſaire que

l'on fût prévenu contre *Jean* ; on ne l'eſt point aſſez ; &, ſi l'on excepte ce qu'en dit *Marianne*, on ne voit partout qu'un homme courageux & plein de fermeté. La prophétie, dont il interprète mal le ſens, & que l'on donne comme la cauſe de ſa réſiſtance opiniâtre, ne nous porte qu'à plaindre l'aveuglement de ſon eſprit. Ce qui eſt Théologiquement un crime ne l'eſt pas toujours Théâtralement.

Les germes d'intérêt ne ſont pas mieux développés dans les ſcènes ſuivantes ; il n'y a rien qui puiſſe tenir le ſpectateur en ſuſpens & dans l'inquiétude. Sera-ce le ſalut de *Manaſſé ?* L'eſpèce de certitude où *Jean* paroît être de ſa mort, la manière dont il ſe conſole de ſa perte & le trophée qu'on lui élève, écartent toute idée de crainte & d'eſpoir. Les douleurs de *Marianne*, lorſqu'elle apprendra la perte de ſon époux, ne ſont pas non plus un nœud. Il faudroit qu'elle eût paru, qu'elle eût ſemblé ſe douter du malheur qui vient de lui arriver, qu'elle eût enfin pris quelque réſolution pour s'en éclaircir, & ſurtout que cette réſolution eût été de nature à influer ſur l'action ; ſans cela point d'intérêt. Il n'y en a

pas davantage dans le ſuccès de l'aſſaut que *Jean*, aidé de *Simon*, doit donner au point du jour. Il faudroit, pour que le ſpectateur attendît avec impatience cet événement, que le Prêtre *Elionée* fût revenu ſur la ſcène, qu'il eût aſſuré le ſecours de *Simon*, que *Manaſſé* enfin fût pour quelque choſe dans l'aſſaut que l'on va donner ; ſans quoi tout ce qu'on a vû arriver ne paroît qu'un hors d'œuvre, & ne prépare point à ce qui doit ſuivre. Rien n'étoit plus naturel que d'apprendre à *Jean* que *Manaſſé* n'étoit point mort, qu'il n'étoit que priſonnier, que *Simon* conſentoit à donner un aſſaut où l'on pourroit le délivrer. *Jean* ſeroit ſorti pour aller ſe préparer à l'entrepriſe, & auroit laiſſé le ſpectateur dans l'attente de l'événement. Cette Tragédie eſt donc abſolument ſans nœud juſqu'au ſecond Acte. C'eſt avec tous les égards dûs au mérite de l'auteur que nous nous permettons ces réflexions qui tendent à faire connoître ce *beau général*, dont nous avons parlé, en indiquant les qualités qu'il demande, & ſans leſquelles il ne peut exiſter.

ACTE II.

Elionée & *Marianne* ouvrent le ſecond Acte. *Elionée* marque ſon étonnement à la vue du trophée élevé dans le Temple, contre la défenſe du Seigneur. Il demande qui a pû avoir cette audace. Ne ſçais-tu pas, lui répond *Marianne*, que le tyran ne connoît d'autre loi que ſa volonté. *Elionée* s'emporte contre l'entrepriſe ſacrilége de *Jean*. *Marianne* qui l'interrompt ſe plaint qu'on la trompe ſur le ſort de *Manaſſé*. » Vois-tu, » lui dit-elle, une croix élevée ſur la » tour d'*Antoine* ?... Après tant d'exem» ples que les Romains ont donnés de » leur cruauté, devez-vous, lui replique » *Elionée*, être ſurpriſe de les voir éle» ver une croix & d'y voir attacher » quelque priſonnier. » *Marianne* lui répond qu'elle ne peut diſſiper ſes triſtes preſſentimens. Pourquoi *Manaſſé* n'eſt-il point rentré dans le Temple avec ſon père ? Lorſqu'*Arſimane* eſt venu lui apprendre que ſon époux étoit deſcendu dans la Ville pour s'informer de lui (*Elionée*), elle a lû ſur ſon viſage & ſur celui des ſoldats qui l'accompagnoient,

qu'il n'étoit plus d'époux pour elle. La vue du ſupplice qu'on prépare ſous ſes yeux, accroît encore ſes allarmes. Elle finit par prier *Elionée* de lui faire part de ſon malheur, s'il lui eſt connu. *Elionée* lui dit que c'eſt envain qu'elle attend de lui quelques lumières ſur une choſe qu'il ignore; que, de ce qu'il n'a point vû *Manaſſé*, ce n'eſt point une raiſon pour qu'elle ſe trouble; qu'il attend *Jean* & qu'elle pourra l'interroger. *Marianne* lui replique qu'il cherche envain à la raſſurer. » Puiſque tu dois » voir *Jean*, continue-t-elle, parles-» lui de paix, conjure le de mettre » fin à nos miſères. Le ciel jette encore » ſur nous un regard de pitié, puiſque » *Titus* envoye *Flavius Joſeph* dans le » Temple, en qualité d'Ambaſſadeur, » pour terminer la guerre. » *Elionée* eſt ſurpris que *Joſeph*, l'ennemi le plus cruel de *Jean*, oſe venir dans le Temple. *Marianne* l'engage de nouveau à porter *Jean* à la paix, & dit qu'elle va s'éclaircir du ſort de ſon mari, dont elle n'eſpère rien apprendre de certain de la bouche de *Jean*. Celui-ci paroît, & adreſſe la parole à *Marianne*. » Tant que ,, notre malheur n'a pas été aſſûré, lui

,, dit-il, je vous l'ai caché par prudence ,, & par tendreſſe; il faut enfin vous le ,, découvrir. La main de Dieu vient de ,, s'étendre ſur nous dans ce jour; elle ,, nous a enlevé *Manaſſé*. Eſt-il mort ,, ou vit-il encore, demande *Elionée*? Il ,, eſt vivant, reprend *Jean*, mais il eſt ,, priſonnier. Voilà le coup dont il a plû ,, à Dieu de ſe ſervir pour éprouver ma ,, conſtance.» Il s'attriſte enſuite avec *Marianne*, & finit par vouloir la conſoler. » O terrible colère de Dieu, s'écrie-t-elle, ,, tu tires vengeance des fautes de nos ,, pères. Ils n'ont point voulu connoître ,, le ſalut promis à Iſrael; ils ont re-,, jetté leur Libérateur. De quel ſalut ,, promis & rejetté voulez-vous parler, ,, répond *Jean*? Depuis que les Romains ,, s'efforcent de nous mettre ſous le ,, joug, quel nouveau *Gedeon* ou quel ,, nouveau *Joſué* a-t-on vû paroître pour ,, nous délivrer?... Si vous ne pouvez ,, faire taire votre douleur, qu'elle ré-,, veille chez vous la haine, & cherchez ,, à vous venger. » *Marianne* lui répond:

Signor, l'odio, e il furore all' alma mia

Son nomi ignoti, e mal ſaprei con queſti
Incoraggiare i tuoi compagni all'armi.
Altro io non ſo che gemere, e lagnarmi
Delle ſteſſe mie lagrime, che in vano
Chieggon pace fin or. Ben queſta ſola
È l'unico riparo a noi ſerbato
Dal Ciel pe' noſtri danni; e tu la puoi
Facilmente ottener da Tito ancora,
Che a te l'offre di nuovo. Io non ti prego
Che t'arrenda per me. Pietà ti mova
Se non del figlio tuo, che pur dal padre
Impetrar la dovria, di quell' almeno
Pegno innocente delle nozze mie
Ch'orfano laſcia a te Manaſſe in cura.
Tu queſto guarda, e fra i miei pianti a queſto
Che al fin è ſangue tuo, tu al fin perdona.

» Seigneur, la fureur & la haine ſont ,, des noms inconnus à mon cœur: il ,, n'employera jamais leurs mouvemens ,, pour donner du courage à vos compa-,, gnons. Toute ma ſcience eſt de gémir ,, & de me baigner dans ces larmes qui ,, vous ont juſqu'à préſent vainement ,, demandé la paix. Elle eſt pourtant le ,, ſeul moyen que le ciel nous laiſſe pour ,, réparer nos maux. Il vous eſt encore

,, facile de l'obtenir de *Titus* qui veut ,, bien vous l'offrir de nouveau. Ce n'eſt ,, point pour moi, Seigneur, que je ,, vous conjure de l'accepter. Si la pitié ,, que vous devez à votre fils ne peut ,, vous y engager, laiſſez-vous toucher ,, du moins pour ce gage innocent de ,, ſon amour, pour ce malheureux or-,, phelin dont *Manaſſé* vous a laiſſé le ,, ſoin. Daignez jetter les yeux ſur lui, ,, & épargner enfin votre ſang qui cou-,, le dans ſes veines. » *Jean* lui répond qu'il n'eſt point temps de ſoupirer; que lorſqu'il eſt queſtion d'agir, c'eſt de courage & non de gemiſſemens qu'on a beſoin. Il lui dit enfin qu'un motif important veut qu'il reſte ſeul avec *Elionée*, & qu'elle aille porter ailleurs ſes honteuſes plaintes. *Marianne* ſort.

Elionée cherche à excuſer *Marianne*. » Je ſuis père, lui répond *Jean*, j'éprouve » la même douleur, & je me tais. « Il lui demande enſuite s'il croit *Simon* diſpoſé à lui donner du ſecours, & ſi l'on peut eſpérer d'en venir de nouveau aux mains avec les ennemis. » Ces fiers » ennemis, continue-t-il, voyent avec » dépit qu'un coin de la terre, qu'un

» peuple enfin qu'ils ont vaincu, ose » leur tenir tête. Et la guerre & la paix, » il n'est aucun moyen qu'ils n'em» ployent pour me faire plier sous le » joug. C'est dans cette vûe que *Titus* » envoye vers moi *Joseph* ; mon fils lui » répondra de sa personne, & je le » verrai mettre en croix sous mes yeux » si l'on fait la moindre insulte à cet » infâme déserteur ... C'est à toi, *Elio*» *née*, à me décider. Tes paroles vont » amollir mon courage ou rehausser » mes espérances. « *Elionée* lui raconte qu'arrivé près de *Simon*, il s'est ouvert à lui du dessein où est *Jean* de tomber sur les Romains à la pointe du jour ; qu'il l'a invité de sa part à joindre ses troupes aux siennes, pour attaquer la Tour d'*Antoine*. » *Simon*, continue-t-il, » a feint de recevoir avec joye cette nou» velle, & de bruler de venger son frère » *Jonathas*. Il m'a chargé de te dire » qu'il se tiendra prêt à la pointe du » jour, & qu'il partira au signal que » donneront les trompettes du Tem» ple ... Tous les Chefs ont applaudi » à sa résolution. Mais tu sçais que ce » qu'il dit est bien différent de ce qu'il » pense. C'est à toi de voir si tu dois le

» juger d'après ses paroles ou d'après ,, son caractère. " *Jean* répond qu'il espère que la fin de l'entreprise répondra au commencement, & demande le nombre des soldats que *Simon* doit lui amener. Ils sont douze mille, tous brûlans de combattre, répond *Elionée*. *Jean* qui se flatte de braver les Romains avec ce puissant secours, s'informe de l'état où est la ville. *Elionée* lui fait un tableau de la désolation que la guerre & la famine y ont répandue. On y trouve le trait si horrible & connu dans l'histoire de cette mère qui mangea son enfant. M. *de Voltaire* a traité le même sujet dans sa *Henriade*, & ce morceau lui fait honneur par la force du coloris. Il y a dans l'auteur Italien une circonstance plus propre que toutes les couleurs à inspirer l'horreur. C'est celle de cette mère qui ne mange qu'une partie de son enfant, & qui réserve l'autre pour en appaiser une seconde fois sa faim :

Barbara insieme, e sventurata madre,
Che il tenero suo figlio uccise, e parte
Ne cosse, e divorò, l'altra serbando
Per la futura fame.

Elionée finit par vouloir porter *Jean* à la paix, & lui représente qu'il doit se souvenir que *Simon* a été un brigand, qu'il ne garde que rarement, ou, pour mieux dire, jamais sa parole, qu'il aspire enfin à regner, & qu'il est son ennemi. ,, Tu dis vrai, lui répond ,, *Jean* ; mais souviens-toi aussi qu'il est ,, réduit au desespoir & que le seul salut ,, qui lui reste est de vaincre ou de mou,, rir. Mais je vois venir *Arsimane* ; retire ,, toi, & engage *Marianne* à prendre exem,, ple sur moi pour calmer sa douleur. " *Elionée* sort, & *Arsimane* qui entre avec des soldats, apprend à *Jean* que *Joseph* demande à paroître devant lui. *Jean* ordonne aux soldats d'introduire avec *Joseph* une partie des Prêtres, afin qu'il ait des témoins de ses sentimens dans l'entrevue qu'il aura avec cet Ambassadeur.

Les soldats retirés, il reste seul avec *Arsimane* & lui demande conseil sur ce qu'il doit faire. » Ce n'est ni comme » père, ni comme homme réduit aux » dernières extrémités que je te parle, » lui dit-il, c'est comme défenseur de » la maison de Dieu .... Si *Titus* me » propose de nouveau la paix, dois-je

» l'accepter ? .... Si je la rejette, mon » fils meurt ; si je l'accepte, je trompe » mes compagnons. « Il craint que les siècles à venir ne lui reprochent la ruine du Temple, lorsque, pouvant le sauver, il ne l'aura pas fait. *Arsimane* lui demande si *Simon* doit lui donner du secours, & lorsque *Jean* l'en a assuré, il lui reproche de n'être qu'un père trop sensible. Veut-il, pour sauver son fils, renoncer à la gloire d'être le libérateur du Temple ? Au lieu d'un fils qu'il perd, il en retrouvera mille dans ceux qui l'accompagnent. *Jean* prend Dieu à témoin de la résolution où il est de sacrifier plûtôt son fils que d'abandonner le Temple à la fureur des Romains. *Arsimane* sort, & *Joseph* est introduit.

Joseph propose la paix à *Jean* de la part de *Titus*. Les conditions sont de lui remettre le Temple & de se retirer où il voudra, lui & les siens, au-delà du Jourdain. Il lui montre l'impossibilité de résister, il lui rappelle les prodiges qui ont précédé le siège, il lui laisse voir enfin la mort prochaine de son fils. Rien n'ébranle *Jean*. Il montre à *Joseph* le trophée élevé à *Manassé*, & le

renvoye, après lui avoir dit qu'il est déterminé à l'arracher des mains des ennemis, ou à le venger, s'il ne peut y réussir. *Joseph* se retire.

Jean, resté seul, déplore sa condition, & finit ce monologue attendrissant par engager les Prêtres à aller offrir leurs prières à l'Eternel. » Combattons tous » contre nos ennemis, leur dit-il, » moi, les armes à la main, & vous par des vœux. « Il sort, & un Chœur de Prêtres finit le second Acte.

ACTE III.

Phanias fait sortir les Prêtres pour aller remplir les fonctions qu'exige leur ministère. Il dit à *Elionée*, avec lequel il reste seul, qu'il s'est senti un nouveau courage dans l'instant où il a offert le sacrifice du soir. » Et moi, lui répond » *Elionée*, j'ai éprouvé un mouvement » bien différent. En allumant les par- » fums sur l'autel, j'ai senti couler de » mes yeux des larmes involontaires. « *Phanias* lui demande s'il n'a pas apporté à *Jean* la nouvelle du secours que doit lui donner *Simon*; s'il ne l'a pas enfin engagé lui-même à défendre le

Temple. *Elionée* lui répond qu'il est vrai qu'il a rendu à *Jean* les réponses & les promesses de *Simon*; mais qu'il lui a lui-même conseillé de ne point y ajoûter foi, conseil auquel l'orgueil de *Jean* ne veut point déférer. Si l'amour qu'il doit avoir pour son fils ne peut l'attendrir, répond *Phanias*, *Arsimane* pourroit peut-être le porter à la paix. *Elionée* lui fait voir qu'il seroit imprudent de le tenter. Il lui observe à cet effet, qu'*Arsimane* est un transfuge, qui a tout à craindre s'il tombe entre les mains des Romains; que dès-lors il n'y a point à attendre de lui des conseils conformes aux véritables intérêts des Juifs; que ces conseils opéreroient sa perte, & que, pour les donner, il faudroit qu'il fût un insensé ou un héros. Il finit par vouloir engager *Pharias* à agir auprès de *Jean*. Celui-ci s'y refuse par la crainte d'être la victime de sa démarche. *Jean* qui arrive rompt leur entretien. » Amis, leur dit ce dernier, » je viens à vous parce que je m'ap- » perçois que ma vertu ne suffit point » pour ma défense. *Titus* employe con- » tre moi une manière inouie de faire » la guerre. Il me force, pour la pre-

» mière fois, à le craindre, & à me » craindre moi-même. Vous verrez » l'ennemi qu'il m'envoye; vous le » verrez, quoique chargé de chaînes, » ébranler mon courage, & me mettre » dans la dernière perpléxité. « *Phanias* lui demande quel est cet ennemi si fier, dont le nom seul peut lui inspirer la crainte. C'est peut-être ton fils que tu es obligé de revoir, dit *Elionée*? C'est lui-même, reprend *Jean*. Je ne sçais si je dois le regarder comme un traître, ou comme un infortuné. *Phanias* ne peut concevoir pourquoi *Jean* se désole, lorsque le Ciel lui rend son fils. *Jean* lui laisse voir ses craintes: c'est que *Titus* ne parvienne à le rendre suspect à ceux qui défendent sa querelle; c'est enfin que *Manassé* ne cherche à l'ébranler par reconnoissance pour *Titus*. *Elionée* l'engage à accepter la paix & à sauver ainsi son honneur, le Temple & son fils. » Ce sera donc envain, répond » *Jean*, que les oracles de Dieu auront » parlé! Comment croire que ce soit » à un lâche vaincu qu'il réserve cette » gloire promise à Israel & cette domi- » nation qui doit s'étendre sur toute la » terre? Ne la garde-t-il pas plûtôt » pour celui qui se mettant au-dessus des

» malheurs conserve de la confiance en » son saint pouvoir? Non, non, je ne re- » noncerai point par ma faute à de si glo- » rieuses espérances. Je frissonnerai, je » tremblerai, mon fils me verra pâ- » lir, il lira sur mon visage tous les » tourmens auxquels me livrera l'a- » mour paternel, mais je ne fléchirai » point. » Cette réponse admirable par sa précision & par la justesse de l'expression, est vraiment dramatique en ce qu'elle décide un caractère & qu'elle excite un mouvement pathétique; mais elle nous paroît aller ici contre l'intérêt général de la pièce. En effet, elle ne laisse voir dans *Jean* que dévouement & que fermeté. Ce que l'on souhaite, c'est qu'il réussisse dans la défense à laquelle il est résolu: ce qui change l'intérêt, d'autant plus naturellement que les ressorts dont on se sert pour le porter à la reddition, sont très-foibles, pour ne pas dire quelque chose de plus.

Jean qui voit *Manassé* s'approcher, ordonne aux soldats de sortir & de retenir *Marianne*, tandis qu'il va entretenir son fils. *Manassé* entre, enchaîné & accompagné de soldats. Cette scène est très belle. *Jean* ne veut point le recon-

noître parce qu'il vient de la part de *Titus*. *Manaſſé* s'excuſe auprès de ſon père ſur la néceſſité où l'on eſt d'obeïr au vainqueur. Il lui expoſe enſuite qu'il a juré à *Titus* ſur le nom ineffable de Dieu, qu'il retourneroit au camp, quelle que fût la réponſe de *Jean* auquel il demande la main en ſigne d'aſſûrance qu'il ne s'oppoſera point à ſon départ. *Jean*, après s'être livré aux mouvemens de l'amour paternel, la lui donne, & *Manaſſé* lui remet la lettre de *Titus* que voici.

TITUS à JEAN.

„ Ma pitié qui commence à ſe laſſer, ſe ſert de ton fils qui eſt mon priſonnier, pour te faire une dernière invitation. Je t'accorde encore cette nuit qui ſera bientôt paſſée, pour accepter la paix que *Joſeph* t'a propoſée. Dès que le ſoleil ſera levé, tu ne ſeras plus le maître de diſpoſer de ton ſort ; ce ſeront les armes qui en décideront. Ainſi je prends à témoins les Dieux de mon pays & ceux du tien, (s'il en fut jamais qui veillaſſent à la conſervation d'un Temple, qu'ils ne peuvent plus protéger, depuis que tu l'as ſouillé par le ſang) je les prends, dis-

je, à témoins, que je ſuis innocent de ſa ruine à laquelle mon cœur & ma main ſe refuſent. Que la faute en retombe ſur toi ſeul, & que ta tête ſoit dévouée à la mort & aux Furies vengereſſes. "

„ Vaines menaces, dit *Jean*, auxquelles j'ai coûtume de répondre l'épée à la main, mais qui deviennent terribles, lorſque mon fils en eſt témoin, & que je le vois dans les chaînes. " Il demande conſeil à ceux qui ſont autour de lui. *Phanias* & *Elionée* l'engagent à accepter la paix. *Arſimane* l'en détourne. *Jean* fait quelques queſtions à *Manaſſé* ſur les forces des Romains, &, après pluſieurs combats que lui livre la nature, qui ſont très bien exprimés, il le laiſſe enfin partir & ſort lui même avec *Phanias* & *Arſimane*. *Elionée* qui reſte avec *Manaſſé*, s'emporte contre *Jean*. *Manaſſé* excuſe ſon père. *Elionée* découvre alors le deſſein où il eſt de porter les Lévites à ſauver le Temple, dont ils ont la garde, en ouvrant les portes aux Romains. *Manaſſé* veut envain l'arrêter. Il ſort. *Manaſſé* ſeul, déplore le ſort de ſa patrie, & finit par laiſſer voir quelques doutes ſi Jeſus-

Chriſt ne ſeroit pas le fils de Dieu. *Marianne* arrive ſur la ſcène. L'entretien de ces deux époux eſt plein de tendreſſe & d'intérêt ; c'eſt une des ſcènes les plus vives qu'il y ait au Théâtre. *Marianne* y laiſſe voir d'abord la joye de retrouver ſon mari, enſuite l'amertume de le retrouver dans les chaînes ; elle peint tous les mouvemens auxquels ſon ame a été livrée ; elle s'emporte enfin contre la cruauté de *Jean*. *Manaſſé* apprend à *Marianne* qu'il s'en retourne au Camp, & qu'il eſt deſtiné à être mis en croix. On ſe repréſente aiſément la douleur de *Marianne*. „ La mort qu'on me prépare, continue *Manaſſé*, n'auroit point de quoi m'effrayer, toute cruelle qu'elle eſt ; ce ſont les coups qu'a reçus mon ame que je ne puis ſupporter ; & c'eſt toi, *Marianne*, c'eſt-toi qui l'as bleſſée. Tes triſtes préſages, tes plaintes, tes vœux m'ont rempli de doutes & de remords ; je ne ſçais plus ce que je penſe & je ne goûte plus de paix. Je hais la loi de mes pères & je l'adore : je voudrois ſuivre celle que tu ſuis, & je m'en repens. " *Marianne*, pour l'attirer au Chriſtianiſme, lui rappelle les prodiges, les oracles, &

finit par ces paroles touchantes : „ Nous avons été liés ſur la terre, tant qu'il a plû à Dieu, qui forma notre chaîne, de nous conſerver unis. Il faut maintenant nous ſéparer. Mais pourquoi, ſi cette ſéparation t'eſt ſi cruelle, te refuſer à rejoindre nos ames dans le Ciel, quand tu en as le pouvoir, ſi tu le veux ? Ah ! *Manaſſé*, eſt-ce ainſi que tu m'aimes ? Quoi, nos deux cœurs n'auront pû être ſéparés, & il n'y aura que le mien qui recueillera le fruit de la Rédemption ? Quoi, je jouirai ſeule des délices éternelles, & toi, mon compagnon, toi mon fidèle époux, il faudra que je te voye parmi les ames réprouvées, & que je t'y voye, non ſeulement ſans douleur, mais encore avec plaiſir ! Quelle cruelle penſée, grand Dieu ! Elle me fait tranſir & palpiter d'horreur & de pitié. Mais non, cela ne ſera point, &c. " *Manaſſé* ſe rend, & *Marianne* le baptiſe, avant qu'il retourne vers les Romains comme il s'y eſt engagé par ſerment. Un Chœur de filles de la Tribu de Lévi finit ce troiſiéme acte.

ACTE IV.

Elionée, accompagné des chefs des Lévites, commence le quatriéme acte. Il apprend aux jeunes filles que *Manassé* est parti pour se rendre au camp des Romains où la mort l'attend, & les engage à aller consoler *Marianne*. Resté seul avec les Lévites, il leur expose la tyrannie de *Jean*, ses refus d'entendre aux propositions de paix qui lui ont été faites, sa cruauté envers son fils *Manassé*, son aveuglement de se fier à *Simon* qui est son ennemi, & le peu d'espérance de réussir dans l'assaut qu'il veut tenter. Il leur fait voir la misère à laquelle ils sont réduits & la prise prochaine du Temple. Il finit par les exhorter à ouvrir les portes aux Romains, tandis que les soldats sont endormis. „ Que l'on sçache enfin que vous seuls „ faites la force & la fortune de *Jean*, „ qu'il est vaincu dès que vous ne serez „ point pour lui. Allons. "

Jean n'est point encore vaincu, dit *Arsimane* qui paroît sur la scène avec des soldats : coup vraîment Théâtral. Il fait enchainer *Elionée*, & défend aux Lé-

vites de s'éloigner jusqu'à ce que *Jean* soit arrivé, & ait décidé de leur sort. *Elionée* s'emporte en invectives. *Jean* paroit : *Arsimane* lui découvre le projet d'*Elionée*. *Jean* & lui se font des reproches mutuels où *Elionée* fait paroître la plus grande fermeté. *Jean* ordonne à *Arsimane* de l'enfermer avec les Lévites dans la Tour qui regarde l'Orient, & de mettre des soldats à la garde des portes. *Arsimane* exécute ses ordres.

Jean s'étonne que le Pontife *Phanias* tarde tant à le joindre. Celui-ci se montre, la frayeur peinte sur le visage. „ Qu'as-tu, lui dit *Jean*, y auroit-il „ dans le Temple d'autres rebelles qu'*E*„*lionée* ? Ce que j'ai vû est bien plus ter„ rible, répond *Phanias*. " Il lui raconte qu'il a vû le spectre du Prophète *Jésus*. Ce spectre lui a annoncé la ruine du Temple pris & brûlé par les Romains; il lui a fait voir Jesus-Christ qu'il lui a dit être le fils de Dieu, qui envoyoit ses Anges seconder les Romains ; il lui a répété la malédiction qu'il avoit tant de fois prononcée dans les rues de Jérusalem, & il a disparu. Après cette vision, ajoûte Phanias, j'ai vû cette Comète qui nous a déja effrayés une fois, & à sa

lueur, j'ai distingué dans les airs des chariots armés de faulx & des guerriers qui étoient en mouvement dans les nues. Ce morceau est admirable dans l'original.

Jean impose silence à *Phanias*. Le Spectre qu'il a vû est une fausse vision enfantée par sa crainte. D'ailleurs, les gens de cœur sçavent que tout augure effraye les lâches & encourage les braves. Enfin, il n'est plus temps de raisonner ; c'est de combattre que le moment est venu. *Phanias*, à qui *Jean* dit de l'accompagner à l'assaut, veut s'en défendre ; celui-ci l'y force, & le fait marcher devant lui, après avoir exhorté ses soldats à faire leur devoir.

Marianne qui paroît à l'instant sur la scène, y gémit sur ses malheurs, & suspend ses plaintes en voyant entrer des Prêtres. L'un d'eux lui apprend le prodige qui vient d'arriver dans le Temple. „ Nous étions, lui dit il, oc„ cupés à entretenir le feu allumé sur „ l'autel des holocaustes, quand tout „ à coup la porte qui regarde l'O„ rient nous a paru s'ébranler d'elle„ même sur ses gonds & s'entrouvrir.

„ Nous tournons les yeux du côté où „ le son est parti ; une voix terrible & „ plus qu'humaine en sort, & frappe „ notre oreille : *sortons du Temple*, „ dit-elle, *sortons pour toujours &* „ *abandonnons-le desormais à la fureur* „ *des ennemis*. Aussitôt un bruit s'est fait „ entendre, semblable à celui d'une „ grande troupe qui se met en fuite, „ & nous n'avons jamais pu découvrir „ ni de qui venoit la voix, ni quels „ étoient ceux qui prenoient la fuite. „ Sans doute helas! ce sont les Saints „ Anges à qui la garde de ce Temple „ étoit confiée, & à qui le Ciel ne „ permet plus de le défendre. " *Marianne* lui repond par un soupir, & l'engage à regarder s'il ne voit point quelqu'un mis en croix. Je crois y voir quelqu'un attaché, répond le Prêtre. *Marianne* qui est persuadée que c'est son mari s'abandonne à sa douleur & sort pour s'y livrer toute entière. Un Chœur de Prêtres qui déplorent le sort de Jerusalem, finit cette scène & le quatriéme Acte. Nous ne citerons qu'un morceau de ce Chœur où les images sont tristes, mais présentées avec la plus grande force.

AD UNA VOCE.

D'Ululati, e d'alto pianto
Già riſuona il Tempio Santo.
Ecco il ſangue, che giù gronda,
Ed innonda ogni ſentier.
Van del ſangue inſiem co i rivi
Corpi eſtinti, e ſemivivi
Rotolando petto, e ſpalle
Nella valle a ricader.
Della morte il giorno è queſto.
E tu ſorgi, o ſol funeſto ?
Tu d'un popolo diſtrutto
Tanto lutto puoi veder ?

UNE VOIX SEULE.

„ Déja le Temple ſaint retentit de plain- „ tes & de hurlemens. Déja l'on peut voir „ le ſang qui coule & qui inonde tous les „ ſentiers. Les corps morts & ceux des „ mourans, roulant pêle-mêle avec ſes „ ruiſſeaux, & préſentant dans leur rou- „ te hideuſe tantôt les épaules & tan- „ tôt la poitrine au flot affreux qui les „ pouſſe, ſont portés dans la vallée. Ce „ jour eſt le jour de la mort. Soleil, „ as-tu bien pû te lever ? Comment „ peux-tu éclairer la déſolation d'un „ peuple qui ſe voit détruire. «

ACTE V.

Arſimane entre, l'épée à la main, ſuivi

de quelques ſoldats. Il s'adreſſe aux Prêtres. » Notre plus grand ennemi, leur „ dit-il, eſt ce Dieu à qui vous adreſ- „ ſez des vœux pour le fléchir. Notre „ conſervation ne le touche plus. Il „ n'écoute en ce moment que la colère „ & la vengeance. Le Temple intérieur „ eſt en proye aux Romains, qui armés „ du fer & de la flamme, ont enfin for- „ cé les portes. » Les Prêtres ſortent & *Arſimane* délibère avec ceux qui l'accompagnent, ſur ce qu'il doit faire. » Nous n'avons qu'un inſtant pour nous „ réſoudre, leur dit-il ; bientôt le vain- „ queur avide de butin ſera en ces „ lieux. *Phanias* a été tué. Peut-être *Jean* „ vit-il encore, mais ce n'eſt que pour „ chercher la mort en combattant. Le „ traître *Simon* eſt cauſe de notre dé- „ faite ; lâche ſpectateur du combat, il „ nous a manqué au fort de l'entrepri- „ ſe; mais il en portera bientôt la peine. „ Suivez-moi, Compagnons, gagnons „ le Pont qui joint, du côté de l'O- „ rient, le Temple au palais d'*Herode*. „ Il ſort dans l'intention ou de ſe ſauver ou de faciliter à *Titus* la priſe de la Ville, & de ſe venger par là de *Simon*.

Marianne entre avec le jeune *Eléazar*.

Cette ſcène entre la mère & le fils eſt extrêmement pathétique. On en pourra juger par quelques endroits. „ Où me „ menez-vous, ma mère ? Voici le lieu „ ſaint où vous m'avez dit qu'un „ Dieu mourut pour nous. Voulez- „ vous que je m'agenouille & que je „ l'adore, comme j'ai coutume de le „ faire tous les matins ? Enfant de lar- „ mes & de douleur, lui répond-t-elle, „ ſuis ta mère, juſqu'à ce qu'il plaiſe „ à Dieu de t'en ſéparer. Infortunée que „ je ſuis, je ne ſçais de quel côté „ porter mes pas ! „ Elle croit voir enſuite le corps de ſon époux *Manaſſé*, & ſe livre à des regrets auxquels ſe mêle la perte prochaine de ſon fils. „ Comme vous me regardez, ma mère, „ dit *Eleazar*, qu'avez-vous ? Dieu ſçait „ avec quel amour je te regarde, & il n'y „ a que lui qui puiſſe faire que je ne te „ regarde point. Pourquoi, lui demande- „ t-il, les filles des Lévites ſont-elles ſi triſ- „ tes, ſi éplorées ? Elles gardent le ſilence „ & jettent à peine les yeux ſur moi. El- „ les avoient coutume de me ſourire, & „ de m'inviter à me mêler à leurs jeux. „ Qui les a donc grondées ? Qu'ont-el- „ les à ſe plaindre ? Pourquoi ne veu-

„ lent elles plus jouer ? Le temps des „ jeux & des amuſemens eſt paſſé, lui „ répond *Marianne* ; tu l'apprendras, „ avant peu, cher enfant. Puiſſent le fer „ & la flamme épargner ta tendre jeu- neſſe. » Cette ſcène finit par la ſéparation de *Marianne* & d'*Eleazar*, qu'elle envoye ſe réfugier au pied d'une Tour avec les filles des Lévites.

Marianne, reſtée ſeule, s'adreſſe à Dieu & ſe réſigne à ſa volonté. *Manaſſé* qu'elle croit mort reparoît ſur la ſcène avec un Centurion & pluſieurs ſoldats Romains. Les deux époux s'embraſſent. Le Centurion apprend à *Marianne* que *Titus* a accordé la vie à *Manaſſé*, à la conſervation duquel il eſt chargé de veiller. *Manaſſé*, qui apperçoit ſon fils *Eleazar*, le fait mettre à l'abri de la fureur du ſoldat, ainſi que les filles des Lévites. Il veut enſuite aller veiller aux jours de ſon père ; le Centurion l'arrête, en lui diſant que *Titus* a donné ordre qu'on l'épargnât.

Elionée, pourſuivi par des ſoldats, vient ſe jetter aux pieds du Centurion qui fait retirer les ſoldats. *Elionée* apprend au ſpectateur que *Simon* a fait rompre le pont qui pouvoit donner re-

traite du Temple dans la Ville ; qu'*Arſimane* inveſti de tous côtés s'eſt jetté dans les flammes où il l'a vû périr ; que *Jean* enfin, qui s'eſt empoiſonné ſe voyant preſſé par des ſoldats, a voulu ſe percer de ſon épée ; mais qu'on s'eſt oppoſé à ſon deſſein, & qu'on l'a arrêté. Tandis que *Manaſſé* & *Marianne* déplorent ſa fureur, il arrive. Il ne veut point embraſſer ſon fils qu'il accable de reproches ; mais le ſentiment qui vit le dernier chez lui eſt ſa haine pour *Simon*, qu'il laiſſe éclater, lorſqu'il apprend que la Ville eſt priſe ainſi que le Temple.

Sì ? dunque il foco,
E il ferro che provaro i miei più fidi
Proverà pur Simone ? Ah ! ch'io mi ſento
Rinvigorir pel gaudio, e riſchiararſi
Le appannate pupille al lieto avviſo.
Alziamci, e rimiriamo. È vero, è vero.
Oh ! s'io libera aveſſi almen la deſtra
Vorrei ſaziar del perfido col ſangue . . . .
. . . . . . A poco a poco
M'abbandonan del cor gli ultimi ſpirti.
Ditemi : e non comincia ancor la fiamma
D'Erode a incenerir la Reggia ? . . . .
e ancora
Non arde il traditore ? . . . . Io moro.

„ Quoi, l'on ne me trompe point ; „ dit-il ! Quoi, *Simon* ſera auſſi la victime „ du fer & des flammes par où ſont pé„ris mes plus fidèles Compagnons ! Je „ ſens la joie me rendre les forces, & „ mes paupières preſque fermés ſe r'ou„vrir pour un ſi doux ſpectacle. Le„vons-nous, voyons. Oui, l'on ne me „ trompe point, mon bonheur eſt reél. „ Que ma main n'eſt-elle libre ? Que „ ne puis-je la raſſaſier du ſang du „ perfide ? . . . . . . Je ſens que les „ eſprits ſe retirent peu à peu de mon „ cœur. Ah ! dites-moi, par grace, le „ Palais d'*Hérode* ne commence-t-il donc „ pas encore à ſe réduire en cendres ? . . . . „ Le traître ne brûle-t-il pas encore ? . . . . „ Je meurs. „

Le Centurion qui voit les flammes gagner l'endroit où ſont raſſemblés ceux qu'il a ſous ſa garde, les fait retirer, & ſe diſpoſe à les conduire au-delà du Jourdain, où *Titus* leur a deſtiné une retraite.

C'eſt ainſi que finit cette pièce, recommandable par la nobleſſe des idées, par la force du coloris, & la vivacité de la verſification. On ne peut nier que le ſujet ne ſoit très-beau, qu'il n'élève l'ame, qu'il ne prète au ſublime. Nous

le trouvons ſeulement un peu trop vaſte pour un ouvrage dramatique. L'unité d'action & d'intérêt en ſouffre. A peine commencez-vous à vous occuper d'un objet, qu'on vous en préſente un autre. Tantôt ce ſont les projets de *Jean* qui vous attachent ; tantôt c'eſt le ſort de *Manaſſé* qui vous touche ; tantôt c'eſt la ſituation de *Marianne* & d'*Eléazar* qui vous attendrit ; tantôt c'eſt la maiſon du Seigneur, c'eſt le Temple, que vous craignez de voir profané par les ennemis. Ce fameux ſiège de Jeruſalem ſeroit la matière d'un poëme épique ; mais nous croyons qu'il ne falloit en prendre qu'une circonſtance pour un tableau tragique, de même que des événemens particuliers de l'*Iliade*, & non l'*Iliade* entière, ont fourni à pluſieurs de nos poëtes d'heureux ſujets de tragédies.

L'auteur de celle que nous venons d'analyſer, eſt M. le Marquis *Alfonſe Varano*, d'une des plus grandes Maiſons & (ce qui vaut encore mieux) un des plus beaux génies d'Italie. Il a fait une autre tragédie intitulée : *Il Demetrio* ; nous la ferons connoître lorſqu'elle nous ſera parvenue.

GEDANCKEN ÜBER DIE NACHAHMUNG DER GRIECHISCHEN WERCKE IN DER MAHLEREY UND BILDHAVER-KUNST.

REFLEXIONS SUR L'IMITATION DES OUVRAGES DES GRECS, en fait de Peinture & de Sculpture. A Dreſde, in-4°. 1755.

DES vûes auſſi utiles qu'ingénieuſes ; appuyées d'une érudition choiſie, qui n'eſt jamais étrangère au ſujet, rendent la lecture de cet écrit intéreſſante pour ceux mêmes qui ne ſont ni peintres ni ſculpreurs. Il n'y a perſonne qui n'en juge ainſi après l'avoir lû, & qui n'applaudiſſe à l'auteur, dont le but eſt de prouver que l'imitation des Grecs eſt la voye la plus ſûre, peut-être la ſeule, pour atteindre le plus haut point de perfection dans les Arts.

Il commence par faire valoir les avantages phyſiques que les Grecs avoient ſur nous par rapport à la Sculpture &

à la Peinture. Et d'abord, la beauté étoit un de leurs apanages. Le corps regardé comme le plus beau parmi nous n'auroit peut-être pas plus de reſſemblance avec le plus beau corps Grec, qu'*Eſope* n'en avoit avec *Adonis*. Le beau ſang de la plûpart des habitans des Iſles Grecques ſe fait même remarquer de nos jours, quoique mêlé avec celui de tant de nations étrangères. Pour ſe former l'idée la plus grande & en même temps la plus vraye de la beauté de leurs ancêtres avant ce mélange, il ne faut que jetter les yeux ſur les charmes qui diſtinguent les femmes Grecques, & ſurtout celles de l'Iſle de *Scio*. La beauté commune à toute une nation n'eſt point une choſe imaginaire. Il eſt encore des peuples entiers chez leſquels la beauté n'eſt point une prérogative, parce que tout le monde y eſt beau. On ſe contente de citer pour exemple les *Georgiens*.

Un ciel doux & pur contribuoit à la parfaite conformation des Grecs, & l'on ne ſçauroit croire de combien de précautions pour engendrer de beaux enfans, ils aidoient cette influence naturelle. Les moyens que *Quillet* pro-

poſe dans ſa *Callipédie*, ne ſont rien en comparaiſon de ceux qu'ils mettoient en uſage. Ils portèrent leurs ſoins juſqu'à tenter de changer les yeux bleus en noirs. Ils établirent des jeux à *Elis*, où l'on ſe diſputoit le prix de la beauté. Ce prix conſiſtoit en des armes que le vainqueur faiſoit ſuſpendre au Temple de *Minerve*. *Ariſtote* nous apprend que les Grecs faiſoient enſeigner le Deſſein à leurs enfans, & que c'étoit principalement parce que la connoiſſance de cet art les rendoit capables d'examiner la beauté des corps & d'en juger.

Un autre avantage chez les Grecs pour la beauté, c'eſt qu'ils ne connoiſſoient point ces maladies qui la détruiſent. On ne trouve pas le moindre veſtige de la petite vérole dans les ouvrages des Médecins de cette nation; & *Homère*, qui nous préſente ſouvent juſqu'aux moindres traits de ſes perſonnages, n'indique nulle part les traces hideuſes de cette maladie. Le mal *Vénérien* leur étoit également inconnu.

L'éducation ajoûtoit chez eux à la beauté naturelle. Les exercices auxquels ils étoient accoutumés dès l'en-

fance, donnoient à leurs viſages un air noble & l'éclat de la ſanté. Qu'on imagine un jeune Spartiate né d'un héros & d'une héroïne, dont le corps n'a jamais éprouvé la torture des maillots, qui depuis ſa ſeptième année a couché ſur la dure, & qui, dès ſon plus bas âge, s'eſt exercé à lutter & à nager; qu'on le mette à côté d'un jeune Sybarite de nos jours, & qu'on juge lequel des deux un Artiſte choiſiroit pour être le modèle d'un jeune *Théſée*, d'un *Achille*, ou même d'un *Bacchus*. Un *Théſée* formé d'après le dernier ſeroit un *Théſée* nourri avec des roſes, tandis que celui qui ſeroit fait d'après le Spartiate, ſeroit un *Théſée* élevé avec de la chair, pour nous ſervir de l'expreſſion d'un Peintre Grec qui définit ainſi deux repréſentations de ce Héros.

Les Jeux publics étoient pour les jeunes Grecs un aiguillon qui les animoit ſans ceſſe aux exercices du corps. Les loix demandoient une préparation de dix mois pour les Jeux Olympiques. On voit par les Odes de *Pindare* que ce n'étoient pas toujours des hommes faits, mais le plus ſouvent des jeunes gens qu'on couronnoit.

La Courſe, dont l'effet eſt de volatiliſer le ſang, rendoit leurs nerfs, leurs muſcles, ſouples & actifs, & repandoit l'agilité dans toute la machine.

De ſemblables exercices donnoient aux corps des Grecs un contour grand & mâle, & n'y ſouffroient ni molle bouffiſſure ni maſſif embonpoint. Les jeunes Spartiates étoient obligés de ſe montrer nus aux Ephores tous les dix jours & l'on impoſoit un régime auſtère à ceux qui avoient de la diſpoſition à devenir trop gras. Parmi les loix de *Pythagore* on en trouve une qui ordonne de ſe garantir de toute augmentation ſuperflue du volume du corps. C'étoit vraiſemblablement par le même motif que, dans les temps les plus reculés, les anciens Grecs ne permettoient pour toute nourriture que du laitage aux jeunes gens qui ſe deſtinoient à la lutte. Ce ſoin extrême d'éviter tout ce qui pouvoit défigurer le corps étoit un ſentiment commun à toute la nation, & lorſqu'*Alcibiade* eût refuſé d'apprendre à jouer de la flutte, parce que cet inſtrument dérange les traits du viſage, tous les jeunes Athéniens ſuivirent ſon exemple.

Les Grecs étoient d'ailleurs habillés de manière que la nature n'étoit point gênée dans le développement des corps. Des entraves ne leur ſerroient point, comme à nous, le col, les hanches, les cuiſſes & les pieds. Le beau ſexe même ignoroit en Grèce toute contrainte dans la parure, & les jeunes Lacédémoniennes étoient vêtues ſi légérement qu'on les appelloit *montre-hanches*. En un mot, depuis la naiſſance juſqu'à l'âge fait, les efforts de la nature & de l'art concouroient parmi les Grecs à produire, à conſerver, & à orner la belle configuration des corps.

Cette prééminence des Grecs, en fait de beauté, une fois établie, on ſent avec quelle facilité les maîtres de l'Art durent parvenir à l'expreſſion vraye de la belle nature. Il ne faut pour s'en convaincre que contempler la Grèce telle qu'elle étoit, c'eſt à-dire, comme un pays où, dès la plus tendre enfance, on ſe livroit à la joye & aux plaiſirs, où cette bienſéance de convention qui s'eſt introduite parmi nous, ne donnoit point des chaînes à la liberté des mœurs, & où la belle nature ſe prêtoit ſans ceſſe à l'examen curieux de l'Artiſte.

En effet, les Gymnaſes, où les jeunes gens tout nus, & couverts ſimplement de la pudeur publique, faiſoient leurs exercices, étoient l'école de ceux qui ſe conſacroient à l'étude des Arts. C'étoit dans ces endroits que ſe rendoient à la fois les Philoſophes & les Artiſtes; *Socrate*, pour inſtruire cette noble jeuneſſe, *Phidias* pour enrichir ſon Art par la contemplation de ces beaux corps. On y apprenoit les mouvemens des muſcles & les attitudes naturelles à l'homme, & l'on pouvoit de même y étudier le contour des corps dans les empreintes que les jeunes lutteurs laiſſoient ſur le ſable. Là ſe montroient les plus belles nudités dans ces poſitions vrayes, variées, pleines d'ame & de vie, qu'il eſt impoſſible de faire prendre à des modéles à gages, tels que ceux dont nous nous ſervons. Il faut que le génie de nos Deſſinateurs ſupplée continuellement à l'ame froide de ces modèles, incapables d'exprimer une action, propre à telle ſenſation ou à telle paſſion.

Les Gymnaſes n'étoient point le ſeul lieu, où la nature ſe montrât aux yeux de l'Artiſte. Elle s'y déployoit en-

core ſur les théâtres où les jeunes gens les mieux faits danſoient tout nus. *Sophocle*, le grand *Sophocle*, fut le premier, qui, dans ſa jeuneſſe, donna ce ſpectacle à ſes concitoyens. *Phryné* ſe baigna aux Jeux d'*Eleuſine* devant toute la nation; & en ſortant de l'eau, elle fournit aux Artiſtes l'original de la *Vénus Anadyomène*, c'eſt-à-dire, *ſortant de la mer*. On ſçait qu'à une certaine fête, les jeunes filles de Lacédémone danſoient toutes nues devant les jeunes gens de l'autre sèxe. Ces uſages, qui ſemblent étranges, le paroîtroient peut-être moins, ſi l'on vouloit ſe rappeller que parmi les premiers Chrétiens, les Proſélytes des deux ſèxes étoient indifféremment tout nus baptiſés ou plongés dans l'eau des mêmes fonds baptiſmaux. Chaque fête des Grecs fourniſſoit donc aux Artiſtes une nouvelle occaſion de ſe rendre familière la connoiſſance de la belle nature.

Dans les temps où la liberté de la Grèce n'avoit encore reçu aucune atteinte, l'humanité de la nation ne lui avoit point permis d'introduire chez elle des ſpectacles ſanglans; car, quoi-

qu'il y ait des auteurs qui prétendent qu'ils ont été en uſage dans la partie de l'Aſie qu'habitoient les Ioniens, il eſt au moins certain qu'ils n'y ont pas ſubſiſté long-temps. *Antiochus Epiphane*, roi de Syrie, ayant fait venir des Gladiateurs de Rome, donna ces malheureux en ſpectacle aux Grecs, qui en furent d'abord révoltés. On s'y accoutuma aux dépens de l'humanité, & ces ſpectacles mêmes devinrent des écoles pour les Artiſtes. Ce fut là où *Cteſilas* étudia ſon Gladiateur mourant, dans lequel on pouvoit voir quelle portion de l'ame lui reſtoit encore (*a*).

Ces fréquentes occaſions d'obſerver la nature firent naître aux Artiſtes Grecs l'idée d'aller plus loin; ils commencèrent à ſe former certaines notions générales de la beauté, non-ſeulement des parties du corps, mais encore de celle des proportions entre les parties du corps. Ces beautés devoient s'élever au-deſſus de celles que produit la nature. Leurs originaux ſe trou-

(*a*) Quelques auteurs prétendent que ce Gladiateur dont *Pline* parle, eſt celui de *Ludoviſi*, qui a été placé tout récemment dans le grand Sallon du Capitole.

voient dans une nature idéale, c'eſt-à-dire, dans leur propre conception. Il n'eſt pas beſoin de grands efforts pour comprendre que les Grecs durent naturellement s'élever de l'expreſſion du beau naturel à l'expreſſion du beau idéal, qui va au-delà du premier, & dont les traits, ſuivant un ancien Interprête de *Platon*, ſont rendus d'après des tableaux qui n'exiſtent que dans l'eſprit. C'eſt ainſi que *Raphael* a peint ſa *Galathée. Comme les beautés*, dit-il, dans une lettre au Comte *Balthaſar Caſtiglione*, *ſont ſi rares parmi les femmes, j'exécute une certaine idée conçue dans mon imagination.*

Ces formes idéales, ſupérieures aux matérielles, fournirent aux Grecs les principes, ſelon leſquels ils repréſentoient les Dieux & les hommes. Dans les têtes de leurs Divinités, le front & le nez formoient à peu de choſe près une ligne perpendiculaire. Dans les monnoyes Grecques les têtes des femmes célèbres ont le même profil; cependant, pour les rendre, il n'étoit point arbitraire de travailler d'après des notions purement idéales. Peut-être pourroit-on préſumer que cette configu-

ration étoit auſſi particulière aux Grecs que les nez plats le ſont aux *Calmucks*, ou les petits yeux aux Chinois. Il ſemble que les grands yeux qu'on trouve généralement aux têtes Grecques exprimées dans les pierres gravées ou ſur les médailles, confirment cette conjecture. Les *Médailleurs* Grecs repréſentoient, ſelon les mêmes idées, les têtes des Impératrices Romaines. Les têtes de *Livie* & d'*Agrippine* ont le même profil que celles d'*Artemiſe* & de *Cléopâtre.*

Néanmoins, on apperçoit que l'application de ces principes n'a pas empêché les Artiſtes Grecs d'obſerver fidèlement la loi que les Thébains avoient preſcrite aux leurs, par laquelle ils étoient obligés, ſous peine de punition, d'imiter la nature le mieux qu'ils pourroient. Lorſque le profil doux & élégant des Grecs ne pouvoit pas être appliqué ſans préjudicier à la reſſemblance, ils ſuivoient la vérité de la nature, ainſi que l'a fait *Evodus* dans la belle tête de *Julie*, fille de l'Empereur *Titus*. Au reſte, les Artiſtes Grecs, en s'aſtreignant à rendre la reſſemblance des perſonnes, s'attachoient toujours

à les embellir en même-temps; ce qui ſuppoſe néceſſairement en eux l'intention de repréſenter une nature plus parfaite que l'ordinaire. Tel a été conſtamment le *faire* de *Polygnote*.

Lorſque les auteurs nous diſent donc que quelques anciens Artiſtes ont ſuivi la méthode de *Praxitèle* qui prit *Cratine*, ſa maîtreſſe, pour modèle de la *Vénus de Gnide*, ou que *Laïs* a été pour plus d'un Peintre l'original des Graces, il ne faut pas croire que ces mêmes Artiſtes ſe ſoient écartés pour cela des principes généraux qu'ils reſpectoient comme leurs loix ſuprêmes. La beauté qui frappoit les ſens préſentoit à l'Artiſte la belle nature; mais c'étoit la beauté idéale qui lui fourniſſoit les traits grands & nobles; il prenoit dans celle-là la partie humaine, & dans celle-ci la partie divine, qui devoient entrer dans ſon ouvrage.

Si l'on eſt aſſez éclairé pour pénétrer dans l'intérieur de l'art, on trouvera ſouvent des beautés qu'on n'appercevoit point, en comparant l'enſemble des figures Grecques avec la plupart des figures modernes, ſurtout avec celles où l'Artiſte a ſuivi moins le goût

ancien que la ſimple nature. Dans la plupart des figures de nos maîtres modernes, on voit la peau qui couvre les parties preſſées du corps former de petits plis trop marqués; au lieu que dans ces mêmes parties des figures Grecques, un tour élégant fait ſortir un pli d'un autre d'une manière ondoyante, & de façon que ces mêmes plis paroiſſent produire un tout ou une ſeule preſſion gracieuſe. Ces chefs-d'œuvres préſentent à nos yeux une peau doucement étendue ſur une chair ferme qui la remplit ſans enflure, & qui s'uniſſant à la peau, en ſuit la direction dans toutes les inflexions des muſcles. Enfin la peau ne forme jamais, comme dans nos corps, de petits plis particuliers & ſéparés de la chair.

Les ouvrages modernes ſe diſtinguent encore de ceux des Grecs par une quantité de petits creux, & par un très-grand nombre de petites foſſettes trop ſenſibles. Lorſque ces mêmes enfoncemens ſe trouvent dans les ouvrages des anciens, ils y ſont indiqués par une touche legère, avec un ſage ménagement, & ſuivant la proportion qui leur convient dans une nature plus

belle : souvent même ils ne sont perceptibles que pour les plus habiles connoisseurs.

Ces considérations nous font présumer que dans la configuration des beaux corps Grecs, ainsi que dans les ouvrages de leurs maîtres, il se trouvoit plus d'unité dans l'ensemble, une liaison plus noble entre les parties, & un plein mieux nourri que dans nos corps, où nous voyons des tensions maigres & trop d'enfoncemens profonds. Quoique cette opinion ne soit fondée que sur une vraisemblance, cette vraisemblance même est digne de l'attention des Artistes & des amateurs.

L'envie d'écarter l'idée où l'on pourroit être, que ce n'est qu'une vénération superstitieuse pour l'Antiquité qui fait attacher du mérite à l'imitation des monumens Grecs, engage notre Auteur à justifier les admirateurs de ces mêmes monumens. Une petite discussion sur les fruits qu'on retire de l'étude de la nature & sur ceux que procure l'étude de l'antique étoit d'autant plus nécessaire, que les Artistes sont malheureusement partagés sur la préférence que

l'on doit donner à l'une ou à l'autre de ces études.

Bernin, ce *Virtuose* célèbre, a été du nombre de ceux qui disputent aux Grecs l'avantage d'une plus belle nature, ainsi que celui de la beauté idéale de leurs figures. Il pensoit de plus que la nature sçavoit donner à toutes ses parties la beauté convenable, & que l'art ne consistoit qu'à la saisir. Il s'est même vanté de s'être enfin affranchi du préjugé dans lequel il avoit d'abord été à l'égard des beautés de la *Vénus* de *Médicis*. Après une étude longue & pénible, il avoit, disoit-il, trouvé en différentes occasions les mêmes beautés dans la simple nature. Que la chose soit ou non, toujours s'ensuit-il de son propre aveu, que c'est cette même *Vénus* qui lui apprit à découvrir dans la nature des beautés que jusqu'alors il n'avoit apperçues que dans cette fameuse statue ? On peut croire avec quelque fondement, que, sans elle, il n'auroit peut-être jamais cherché ces beautés dans la nature. Concluons de-là que la beauté des statues Grecques est plus facile à saisir, que celle de la nature même, en ce que la première

beauté est moins commune & plus frappante que la dernière. Une seconde vérité découle de celle qu'on vient d'établir, c'est que, pour parvenir à la connoissance de la beauté parfaite, l'étude de la nature est au moins une route plus longue & plus pénible que l'étude des antiques. *Bernin*, qui de préférence recommandoit aux jeunes Artistes d'imiter toujours ce que la nature avoit de plus beau, ne leur indiquoit donc pas la voye la plus abrégée pour arriver à la perfection.

Ou l'imitation de la nature se borne à un seul objet, ou elle rassemble dans un seul ouvrage ce que l'Artiste a observé en plusieurs individus. La premiere façon d'imiter produit des copies ressemblantes, des portraits. La dernière éleve l'esprit de l'Artiste jusqu'au beau général, & aux notions idéales de la beauté. C'est cette derniere route qu'ont choisie les Grecs, qui avoient sur nous l'avantage de pouvoir se procurer ces notions, & par la contemplation de plus beaux corps, & par les fréquentes occasions d'observer les beautés de la nature. Ces beautés, comme on l'a dit plus haut,

se montroient à eux tous les jours, animées de l'expression la plus vraye, tandis qu'elles s'offrent rarement à nous, & plus rarement encore de la manière dont l'Artiste desireroit qu'elles se présentassent.

La nature ne produira pas facilement parmi nous un corps aussi parfait que celui de l'*Antinoüs*. Jamais, de même, quand il s'agira d'une belle Divinité, l'esprit humain ne pourra concevoir rien au-dessus des proportions plus qu'humaines de l'*Apollon* du Vatican. Tout ce que la nature, l'art & le génie ont été capables de produire, s'y trouve réuni. N'est-il pas naturel de croire que l'imitation de tels morceaux doit abréger l'étude de l'art. Dans l'un on trouve le précis de ce qui est dispersé dans toute la nature ; dans l'autre on voit jusqu'où une sage hardiesse peut élever la plus belle nature au-dessus d'elle-même. Lorsque ces morceaux offrent le plus grand point de perfection auquel on puisse atteindre, en représentant des beautés divines & humaines, comment croire qu'un Artiste, qui imitera ces morceaux, n'apprendra point à penser & à dessiner

met avec nobleſſe & fermeté, ſans crainte de tomber dans l'erreur.

Un Artiſte qui laiſſera guider ſon eſprit & ſa main par la règle que les Grecs ont adoptée pour la beauté, ſe trouvera ſur le chemin qui le conduira directement à l'imitation de la nature. Les notions de l'enſemble & de la perfection raſſemblées dans la nature des Anciens, épureront en lui & lui rendront plus ſenſibles les perfections éparſes dans la nature que nous voyons devant nous. En découvrant les beautés de cette dernière, il ſçaura les combiner avec le beau parfait, & par le moyen des formes ſublimes toujours préſentes à ſon eſprit, il deviendra pour lui-même une règle ſûre.

Ce n'eſt qu'après cette étude profonde que l'Artiſte, ſurtout le Peintre, pourra ſe livrer à l'imitation de la nature dans les cas où l'art lui permet de s'écarter des modèles de marbre, comme, par exemple, dans les draperies, & de ſe permettre plus de liberté, ainſi que le fit le *Pouſſin*; car, comme a dit *Michel-Ange*, celui qui ſuit toujours les autres ne ſera jamais le premier, & qui ne ſçait produire rien

de bon par lui même, ſe ſervira encore mal des ouvrages d'autrui. Les génies favoriſés par la nature trouveront, en s'aſſujettiſſant à cette méthode, les moyens de ſe rendre originaux à leur tour.

C'eſt ainſi qu'il faut entendre ce que dit *de Piles*, lorſqu'il nous aſſûre que *Raphael* fut ſurpris par la mort, dans le temps où il ſe propoſoit de quitter l'étude du marbre, & de ſe livrer entièrement à celle de la nature. Le vrai goût de l'antiquité l'auroit toujours guidé dans la contemplation même de la nature ordinaire, &, par une eſpèce de tranſmutation, tout ce qu'il auroit obſervé ſeroit devenu en lui ce qui conſtitue l'être & l'ame de ce goût. Peut-être auroit-il mis plus de largeur dans ſes draperies, plus de variété dans ſes tableaux, enfin plus de coloris & de clair-obſcur; mais ſes figures auroient toujours été moins eſtimables par ces endroits que par le contour noble, & par l'ame élevée que les ouvrages des Grecs lui avoient appris à exprimer.

Rien ne pourroit faire voir avec plus d'évidence combien l'imitation des Anciens l'emporte ſur l'imitation

de la nature, que deux jeunes gens dont les diſpoſitions ſeroient égales, & dont l'un s'appliqueroit à l'étude des antiques & l'autre à l'étude de la ſimple nature. Celui-ci repréſenteroit la nature telle qu'il la trouveroit; s'il étoit Italien il peindroit peut-être des figures comme le *Caravage*; s'il étoit Flamand & qu'il réuſſit, il en feroit comme *Jacques Jordaans* (*b*); s'il étoit François il les repréſenteroit comme *Stella*; mais le premier exprimeroit la nature de la manière qu'elle demande à être exprimée, & peindroit des figures comme *Raphael*.

Quand même l'imitation de la nature pourroit guider en tout l'Artiſte qui s'y appliqueroit uniquement, elle ne lui apprendroit jamais l'exactitude dans le contour. C'eſt dans cette partie que les Grecs ſont nos ſeuls maîtres. Dans leurs figures le contour le plus noble réunit ou dé-

(*b*) Peintre très célèbre né à Anvers en 1594, mort dans la même ville en 1678. Son pinceau étoit fier & vigoureux, ſon coloris brillant. Mais il a quelquefois péché contre la correction, & ſouvent ſes penſées ne ſont point aſſez élevées, ni ſes caractères aſſez nobles.

crit toutes les parties de la plus belle nature & de la beauté idéale; ou plûtôt il eſt l'idée la plus parfaite de l'une & de l'autre.

Pluſieurs Artiſtes modernes ont cherché à imiter le contour Grec, & preſqu'aucun d'eux n'y a réuſſi. Il s'en faut beaucoup que le grand *Rubens* en approche, & il en eſt le plus éloigné dans les ouvrages qu'il a faits avant ſon voyage en Italie, & avant l'étude des antiques, à laquelle il s'y appliqua.

La ligne qui ſépare le juſte plein de la nature d'avec ce qui peut s'y trouver de trop ou de trop peu, eſt très-petite, & par-là très-difficile à ſaiſir. Auſſi n'eſt-il que trop ſouvent arrivé aux grands maîtres modernes de franchir les limites où elle s'arrête, qui ne ſont pas toujours palpables, ou de reſter en deçà. Les uns pour éviter un contour décharné ont donné dans l'enflure; les autres ne voulant pas échouer contre ce dernier écueil, ont fait des figures maigres.

Michel-Ange eſt peut-être le ſeul de qui l'on puiſſe dire qu'il a atteint la perfection de l'antiquité; cependant il n'a réuſſi que dans les figures de

l'âge héroïque, dans les corps robustes & musculeux; il a été moins heureux à exprimer la jeunesse & la complexion tendre dans les figures des femmes, qui sous sa main sont toutes devenues des Amazones.

Les Artistes Grecs, au contraire, ont toujours mis une finesse extrême dans les contours de leurs figures. Ils l'ont fait même dans les ouvrages les plus délicats & les plus pénibles, tels que sont les pierres gravées. Que l'on examine le *Diomède* & le *Persée* faits par *Dioscoride*, l'*Hercule* représenté avec *Iolas* par la main de *Teucer*, & l'on sera forcé de convenir que les Grecs sont inimitables dans ces sortes d'ouvrages. *Parrhasius* est ordinairement regardé comme le premier dans le contour.

Le même contour de main de maître regne dans l'habillement des figures Grecques, traité conformément au but principal de l'Artiste, qui est de laisser voir, même au travers du marbre, comme au travers d'un voile de gaze, la belle configuration des corps qu'il représente.

L'*Agrippine* travaillée dans le grand & les trois Vestales antiques qui se

trouvent à Dresde dans la collection du Roi de Pologne, méritent d'être citées ici comme des modèles. Il est vraisemblable que cette *Agrippine* n'est pas la mère de *Neron*, mais l'épouse de *Germanicus*. Elle a beaucoup de ressemblance avec une prétendue statue en pied de la même *Agrippine*, qui se trouve à Venise dans le vestibule de la Bibliothèque de Saint Marc. La nôtre est représentée assise, plus grande que nature, & la tête appuyée sur la main droite. Son beau visage caractèrise une ame qui est absorbée dans de profondes méditations, & que les soucis & les chagrins rendent insensible à toutes les sensations extérieures. Il y a lieu de conjecturer que l'Artiste a voulu représenter son héroïne dans le triste moment, où l'on venoit de lui annoncer son exil dans l'Isle *Pandataria* (*c*).

Les Vestales méritent une attention particulière pour la grande manière qui regne dans leurs draperies. A l'égard de cette partie de l'Art il faut

(*c*) Isle dans la Baye de Pouzzol au Royaume de Naples.

les mettre, surtout celle qui est plus grande que nature, au même rang que la *Flore* de *Farnèse*, c'est-à-dire, dans la classe des ouvrages Grecs du premier ordre. Les deux autres, qui sont de grandeur naturelle, se ressemblent si parfaitement qu'elles paroissent être faites de la même main; elles ne diffèrent entr'elles que par les têtes & les coëffures. Comme, au sentiment d'un critique Grec, toutes les copies sont plus dures & plus froides que leurs originaux, quand même elles auroient été faites par la main la plus habile, qui plus est, par l'Auteur même de l'original, il est à observer que, malgré la parfaite ressemblance des draperies de ces Vestales, on ne peut point dire que l'une soit la copie de l'autre. Il est digne de remarque, que ces trois morceaux divins furent les premiers trésors qui sortirent des ruines d'*Herculanum*. Ils furent trouvés en 1706 sous une voûte couverte de décombres, lorsque le Prince d'*Elbœuf* faisoit bâtir à Portici. Naples ne possédoit encore aucun des restes précieux d'*Herculanum*, & ces chefs-d'œuvres de la Grèce étoient déja transférés & admirés en

Allemagne. Le Prince *Eugène* qui en fit l'acquisition avec celle de quelques autres statues en marbre & en bronze, fut si frappé d'admiration à leur vue, qu'il fit bâtir exprès une Salle où ces trois morceaux furent placés tout seuls. Les Académiciens & les autres Artistes de Vienne furent dans une espéce de consternation, lorsque le bruit se répandit qu'il s'agissoit de vendre ces trois statues; & tous les suivirent tristement des yeux, lorsqu'elles furent transportées à Dresde. Avant leur transport, le célèbre *Matielli*, à qui *Polyclète*, dit M. *Algarotti*, donna le compas & *Phidias* le ciseau, les copia pour lui-même, en argile, avec une attention infinie. Mais ces copies ne réparoient point à ses yeux la perte des originaux. Il alla les chercher à Dresde quelques années après: il s'établit exprès dans cette Ville pour les contempler, les admirer, les étudier.

Après la belle nature & le contour noble, la science des draperies fait la troisiéme prérogative des Grecs. On entend par cette science tout ce que l'art enseigne au sujet de l'habillement du nû des figures, & par rapport aux plis

de cet habillement. Celui des Veſtales de Dreſde eſt travaillé dans le ſtyle le plus ſublime. Les petits plis ſortent des grands par une tournure douce & s'y reperdent enſuite avec une noble liberté, avec une harmonie agréable, & ſans cacher le beau contour du nû qui ſe préſente aux yeux ſans contrainte. Il y a bien peu de maîtres modernes qui dans cette partie de l'art ſoient au deſſus de la critique.

Cependant il faut convenir qu'il y a eu parmi eux de grands Artiſtes, ſurtout de grands Peintres, qui, ſans s'éloigner de la nature & de la vérité, ſe ſont écartés en certains cas de la manière que les maîtres Grecs ont ſuivie le plus communément dans l'habillement de leurs figures. La plûpart des draperies Grecques ſont travaillées d'après des étoffes minces & mouillées qui, comme ſavent les Artiſtes, s'appliquent étroitement à la peau & au corps, & en laiſſent par conſéquent voir le nû.

Mais on juge par les reliefs des Anciens qu'ils n'ont pas toujours fait des draperies finement pliſſées. Les anciennes peintures, &, ſurtout, les anciens

buſtes, ainſi que le beau *Caracalla* qui ſe trouve parmi les antiques de Dreſde, confirment ce que je viens de dire.

Les modernes ont eu beſoin de mettre des draperies l'une ſur l'autre, & d'en repréſenter quelquefois de lourdes qui, par leur nature, ne peuvent pas former des plis ſi doux & ſi coulans que celles des Anciens. Cette circonſtance a donné lieu à la nouvelle manière des grandes parties dans laquelle l'artiſte peut auſſi bien que dans celle qui étoit ordinaire aux Anciens, faire voir ſon ſavoir & ſon intelligence. On peut regarder *Carle Maratte* & *François Solimène* comme les plus grands maîtres dans cette manière, qui a été outrée par la nouvelle Ecole de Veniſe. En voulant employer partout de grandes parties, ſes draperies ſont devenues roides comme du fer blanc.

Une noble ſimplicité & une grandeur tranquille, tant dans les attitudes que dans les expreſſions, font ſurtout le caractère général & diſtinctif des chef-d'œuvres des Grecs. Ainſi que le fond de la mer reſte toujours en repos, quelqu'agitée que ſoit ſa ſurface, de même l'expreſſion que les Grecs ont miſe dans leur figures, fait voir dans tou-

tes les paſſions une ame grande & tranquille. Cette grandeur, cette tranquillité regne au milieu des tourmens les plus affreux. Le *Laocoon* en offre un exemple. Lorſque la douleur ſe laiſſe appercevoir dans tous les muſcles & dans tous les nerfs de ſon corps, au point qu'un ſpectateur attentif ne peut preſque pas s'empêcher de la ſentir, en ne conſidérant même que la contraction douloureuſe du bas ventre, cette grande douleur ne ſe montre avec furie ni dans le viſage ni dans l'attitude. *Laocoon* ne jette point des cris effroyables, comme nous l'a repréſenté *Virgile*; l'ouverture de ſa bouche ne permet point de l'imaginer; il pouſſe plutôt des ſoupirs profonds, auxquels le comble du mal ne ſemble pas permettre un libre cours; & c'eſt ainſi que *Laocoon* a été décrit par *Sadolet*. La douleur du corps & la grandeur de l'ame ſont, pour ainſi dire, combinées la balance à la main, & répandues avec une force égale dans toute la configuration de la ſtatue. *Laocoon* ſouffre, mais il ſouffre comme le *Philoctète* de *Sophocle*. Son malheur pénètre juſques dans le fond de notre ame; mais nous ſouhaitons en même temps

de pouvoir ſupporter le malheur comme ce grand homme. L'expreſſion d'une ame ſi ſublime ſurpaſſe de beaucoup la repréſentation de la nature. Il falloit que l'Artiſte ſentit en lui-même la force de courage qu'il vouloit imprimer à ſon marbre. C'eſt encore un des avantages de l'ancienne Grèce, que d'avoir poſſédé des Artiſtes & des Philoſophes dans les mêmes perſonnes. La Sageſſe prêtant la main à l'art répandoit dans les figures des ames au deſſus des communes.

Si l'Artiſte eut donné une draperie à *Laocoon* revêtu de la qualité de Prêtre, il nous auroit à peine rendu ſenſible la moitié de la douleur que ſouffre ce malheureux. De la façon au contraire dont il l'a préſenté, l'expreſſion eſt telle que le *Bernin* a prétendu découvrir dans le roidiſſement de l'une des cuiſſes de *Laocoon* le commencement de l'effet du venin du ſerpent.

Plus l'état du corps eſt tranquille, plus il eſt propre à l'expreſſion du caractère de l'ame. Dans les attitudes qui s'éloignent trop du repos, l'ame ſort de ſon aſſiette pour entrer dans un état violent & forcé. L'ame devient en effet plus reconnoiſſable & plus caractériſtique

dans les paſſions violentes ; mais elle eſt grande & noble dans l'état de repos, dans l'état d'unité. La douleur exprimée toute ſeule dans la ſtatue de *Laocoon* auroit été un défaut. Pour réunir ce qui caractériſe l'ame & ce qui la rend noble, l'Artiſte a donné à ce chef-d'œuvre une action qui dans un excès de douleur approche le plus de l'état du repos. Mais il faut que dans cet état l'ame ſoit caractériſée par des traits qui lui ſoient propres & qui ne conviennent à aucune autre, afin que dans ſon repos même, elle paroiſſe encore agiſſante, & que ſa tranquillité ne dégénère point en indifférence ou en une eſpèce de léthargie.

Pour éviter cette indifférence, les maîtres modernes, ſur tout les Artiſtes, dont les talents ne commencent qu'à ſe développer, tombent communément dans le défaut oppoſé. Ils n'applaudiſſent que les ouvrages, où dominent des attitudes extraordinaires & des actions rendues avec un feu outré. C'eſt-là ce qu'ils appellent travailler de génie. Le contraſte eſt leur idée favorite ; ſelon eux, il eſt le centre de toutes les qualités prétendues d'un ouvrage parfait de l'art. Pour mé-

riter leur ſuffrage, il eſt néceſſaire que les figures ayent une ame ſemblable *à une comète qui ſort de ſon orbite*. Ils ne veulent que des *Ajax*, des *Capanées*.

Il falloit une ame auſſi belle que celle de *Raphael*, pour ſentir & pour découvrir la première le vrai caractère des ouvrages des Anciens, &, qui plus eſt, pour le ſaiſir dans un âge où les ames communes ne ſont qu'ébauchées & demeurent inſenſibles à l'aſpect de la véritable grandeur. Tout le monde ſçait qu'il voulut l'étudier, en quelque ſorte, dans le pays même où elle avoit pris naiſſance. Il envoya des élèves dans la Grèce, afin de deſſiner pour lui, ſur les lieux, les reſtes ſublimes de l'Antiquité. C'eſt avec une œil inſtruit à ſentir le vrai beau, c'eſt avec le bon gout qu'il faut regarder les ouvrages de *Raphael*. En les examinant ainſi, le repos & la tranquillité s'y feront ſentir dans toute leur majeſté, & les figures principales de ſon *Attila*, que tant de demi connoiſſeurs trouvent inanimées, paroîtront très expreſſives & très élevées. Le Pontife qui détourne le Roi des Huns du deſſein d'attaquer la Ville de Rome, n'y

paroît point avec les geſtes & les mouvements d'un Orateur, mais comme un homme vénérable qui appaiſe une ſédition par ſa ſeule préſence. Ce Pontife paroît devant le Tyran avec un viſage plein d'une confiance inſpirée d'enhaut. Les deux Apôtres ſe préſentent dans l'air, non comme des Anges exterminateurs, mais, s'il eſt permis de comparer le ſacré avec le profane, comme le *Jupiter* d'*Homère* qui par le ſeul mouvement de ſes ſourcils fait trembler l'Olympe.

Algardi, dans la fameuſe repréſentation du même évenement qu'il a faite en bas relief (*d*), n'a pas ſçû donner aux deux Apôtres la tranquillité agiſſante dans laquelle les avoit repréſentés ſon grand prédéceſſeur. Dans l'ouvrage de *Raphael* ils paroiſſent comme les envoyés du Dieu des armées, &, dans celui d'*Algardi*, comme des guerriers armés ainſi que de foibles humains.

Il s'eſt trouvé très peu de connoiſſeurs qui ayent reconnu le mérite du beau *S. Michel* du *Guide*, qui ſe conſerve à Rome dans une Egliſe des Ca-

(*d*) Elle ſe trouve à Rome à l'un des Autels de l'Egliſe de S. Pierre.

pucins ; peu ont été capables de ſentir la grandeur de l'expreſſion que l'Artiſte a ſçût donner à ſon Archange. On préfère celui de *Concha*, parce que ſon viſage reſpire l'indignation & la vengeance, au lieu que celui du *Guide* ſe tient ſuſpendu en l'air avec un viſage ſerein & tranquille, & ſans laiſſer éclater d'animoſité, après avoir vaincu l'ennemi de Dieu & des hommes.

La Galerie Royale de Dreſde contient à préſent parmi ſes tréſors un ouvrage de *Raphael* digne de ſa main & de ſon meilleur temps. Les plus habiles connoiſſeurs en conviennent. Ce tableau repréſente une *ſainte Vierge* avec l'*Enfant Jeſus*. *S. Sixte* & *Ste Barbe* ſe tiennent à genoux des deux côtés, & l'on voit deux Anges ſur le devant du tableau. Ce morceau précieux ornoit autrefois le maître Autel du Couvent de *S. Sixte* à Plaiſance. Les amateurs & les connoiſſeurs y alloient pour voir le tableau de *Raphael*, comme autrefois on alloit à Theſpis pour y contempler le beau *Cupidon* fait de la main de *Praxitèle*.

On admire dans la Sainte Vierge un viſage, plein à la fois d'innocence & d'une grandeur au-deſſus de ſon ſexe,

une attitude qui caractérise le repos des Bienheureux, enfin cette même tranquilité que les Anciens faisoient regner dans les représentations de leurs Divinités. Tout son contour est grand & noble.

L'Enfant Jesus qu'elle tient dans ses bras s'élève au-dessus des enfans ordinaires, par un visage, où un rayon de la Divinité semble percer à travers l'air innocent de l'enfance.

La Sainte qui se tient à genoux à côté & au-dessous de la Vierge, offre le repos d'une ame qui adore Dieu dans son intérieur. La décence noble qui regne dans sa représentation, est inférieure à la majesté de la figure principale; mais le grand *Raphael* l'a dédommagée de ce moindre degré d'élévation par la douceur des charmes qu'il a répandus sur son visage.

Le Saint qui se trouve vis-à-vis de cette figure est décoré de tout ce qui peut rendre la vieillesse vénérable; & les traits de sa physionomie semblent rendre témoignage que sa jeunesse a été consacrée au culte de la Divinité.

Pour rendre plus sensible & plus touchant le respect que Sainte *Barbe*

porte à la Vierge, l'Artiste a appliqué les belles mains de la Sainte sur sa poitrine, & dans le Saint ce même respect est en partie exprimé par le mouvement de l'une de ces mains. Cette action nous peint le ravissement de *Sixte*. Elle convenoit mieux à la force mâle du Saint qu'à la retenue propre au sèxe de la Sainte; c'est ce qu'a sagement senti l'Artiste dans le moment où il a voulu mettre de la variété dans son tableau.

Le temps a beaucoup altéré le lustre apparent de ce tableau, & l'action de l'air a détruit une partie de la vivacité de ses couleurs; mais l'ame, que l'esprit créateur de *Raphael* a répandue dans ce morceau, l'anime encore aujourd'hui.

Tous ceux qui approchent de ce tableau, aussi bien que des autres du même Auteur, & qui espèrent y trouver ces petites beautés qui donnent un si grand prix aux ouvrages de l'Ecole Flamande, tous ceux qui comptent y voir le travail pénible d'un *Netscher* ou d'un *Dow*, la chair d'yvoire d'un *Vander-Werff* (*e*), ou enfin la manière léchée

(*e*) *Adrien Vander-Werff*, Peintre Hol-

de quelques compatriotes modernes de *Raphael*, chercheront envain ce grand homme dans ses propres ouvrages.

Après avoir emprunté des maîtres Grecs la belle nature, le contour, la draperie, la noble simplicité unie à une grandeur paisible, il seroit à souhaiter que les Artistes, jaloux d'imiter les Anciens avec succès, se fissent une étude particulière de la méthode qu'ils observoient dans leurs travaux.

On sçait qu'ils faisoient ordinairement leurs premiers modèles en cire. Les maîtres modernes ont substitué à la cire l'argile ou d'autres matières semblables, également souples. Ils les ont trouvées plus propres surtout à exprimer la chair que la cire, qui leur a paru trop tenace & s'attacher trop facilement.

Néanmoins on ne peut pas dire que la méthode de faire des modèles en argile ait été ignorée des Grecs ou qu'ils ne l'ayent point tentée, puisqu'on nous a même transmis le nom de celui qui

landois, né à Rotterdam en 1659. Il mourut dans la même ville en 1727. On voit à Dusseldorp quinze tableaux de sa façon sur les mystères de notre Religion.

en a fait le premier essai. C'étoit *Dibutades* de Sicyone. On sçait encore qu'*Arcesilas*, l'ami de *Lucullus*, s'acquit une plus grande célébrité par ses modèles en argile que par ses ouvrages. Il fit de cette matière une figure qui représentoit *la Félicité*, dont *Lucullus* fit monter le prix à 60000 sesterces. Le Chevalier *Octave* paya au même Artiste un Talent le modèle d'une tasse en plâtre qu'il vouloit faire exécuter en or.

L'argile seroit sans doute la matière la plus propre à former des figures, si elle gardoit constamment son humidité; mais, comme elle la perd, lorsqu'on la fait sécher & cuire, il faut nécessairement que ses parties solides se rapprochent entr'elles, que la figure perde de sa masse, & qu'elle occupe ensuite un moindre espace. Si cette diminution que souffre la figure étoit égale dans toutes ses parties & dans tous ses points, la même proportion lui resteroit toujours quoiqu'elle fût plus petite. Mais ce n'est pas ce qui arrive. Les petites parties de la figure se sèchent plus vîte que les grandes, & le corps, comme la plus forte de toutes, se séche le

dernier, & perd en même temps moins de sa masse que les premières.

La cire n'est point sujette à cet inconvénient. Il ne s'en perd rien, & il y a moyen de lui donner la surface unie de la chair qu'elle ne prend que très-difficilement lorsqu'on la modèle. Ce moyen est de faire un modèle d'argile, de l'imprimer dans du plâtre, & de jetter ensuite de la cire fondue dans le moule.

A l'égard de la façon dont les Grecs travailloient en marbre d'après leurs modèles, il paroît qu'elle différoit de celle qui est en usage parmi la plûpart des Artistes modernes. Dans les marbres anciens on découvre partout l'assurance & la liberté du maître. Il est même difficile de faire voir dans les antiques d'un rang inférieur que le ciseau y ait enlevé, en quelque endroit, plus qu'il ne falloit. Il faut donc nécessairement que cette main ferme des Grecs ait été guidée par des manières d'opérer plus sûres & plus déterminées que ne sont celles qu'on suit aujourd'hui.

Notre Auteur détaille ici la méthode employée par nos Sculpteurs; il en fait sentir les difficultés, les inconvéniens,

& les erreurs où il est presqu'impossible de ne pas tomber, en s'y conformant. Il s'étonne avec raison qu'aucun de ces Artistes, qui tous révèrent *Michel Ange* comme leur Dieu, n'ait entrepris de marcher dans la route particulière & nouvelle qu'il s'étoit frayée. Si ce *Phidias* moderne n'a point trouvé la véritable pratique des Grecs ses maîtres, au moins n'en a-t on jamais publiée qui soit plus facile & plus sûre que la sienne, pour transporter & pour exprimer dans la figure toutes les parties & toutes les beautés du modèle. *Vasari (f)* n'a pas décrit cette invention avec assez de clarté, selon notre écrivain, qui s'est attaché à l'étudier & à la connoître. Il nous communique ses idées à cet égard ; & il y a beaucoup d'apparence que *Michel-Ange* opéroit de la manière dont il le dit. Il nous seroit aisé de mettre ce procédé sous les yeux de nos Lecteurs; mais, comme la description en est lon-

(*f*) Georges *Vasari* célèbre Architecte & habile Peintre Italien dans le seizième siècle. Il fut disciple de *Michel Ange* & d'*André del Sarto*. Il a laissé un ouvrage estimé, qu'il a écrit dans sa langue sous le titre de, *Vies des Peintres, des Sculpteurs & des Architectes.*

gue & que nous ne serions peut-être entendus que des gens de l'art, nous avons crû devoir passer au second objet de ces *Réfléxions.*

L'auteur Allemand, après avoir développé le mérite des Sculpteurs Grecs, parle des Peintres de cette nation. Les injures du temps & les ravages des hommes, plus cruels que le temps même, nous ont dérobé les moyens de prononcer d'une façon décisive sur la peinture des Grecs. Il est probable que leurs Peintres réunissoient dans leurs ouvrages les beautés que l'on admire dans leurs Sculpteurs. Cependant on n'accorde communément aux Peintres Grecs que le dessein & l'expression, & on leur ôte la science de la perspective, de la composition & du coloris. On fonde ce sentiment sur les bas-reliefs antiques, & sur quelques peintures anciennes qui ont été trouvées aux environs de Rome & à Rome même dans des voutes souterraines des Palais de *Mecéne*, de *Titus*, de *Trajan* & des *Antonins*. Il est à observer que ces peintures, dont il n'y en a guères que trente qui se soient conservées en entier, & dont quelques unes ne sont qu'en mosaïque, ne viennent point des Grecs.

Tumbull, auteur Anglois, a fait un *Traité sur la peinture des Anciens*, en un volume *in-folio*, imprimé en 1740; il a orné son ouvrage de plusieurs de ces morceaux qui ont été dessinés par *Camillo Padarini* & gravés par *Mynde*, & qui font le seul mérite d'un livre magnifique dont on a sujet de regretter le papier mal employé. Parmi les estampes de cet ouvrage, il y en a deux dont les originaux étoient dans le cabinet de feu M. *Richard Mead*, célèbre Médecin de Londres.

Malgré le peu de mérite qu'on accorde à ces tableaux, le *Poussin* n'a pas laissé que d'étudier celui qu'on appelle les nôces d'*Aldrovande*; & il se trouve encore des desseins qu'*Annibal Carrache* a faits d'après le prétendu *Marc Coriolan*. L'on assûre de même avoir trouvé une grande ressemblance entre les têtes des ouvrages du *Guide* & celles de la fameuse représentation en mosaïque de l'enlevement d'*Europe*.

Si les peintures à fresque suffisoient pour déterminer notre jugement sur la manière de peindre des Anciens, on pourroit, par celles qui nous sont res-

tées

tées d'eux dans ce genre, diſputer encore à leurs Artiſtes le deſſein & l'expreſſion.

On aſſure qu'à ces deux égards on doit s'en former une idée peu avantageuſe par les peintures enlevées avec le mur du théâtre d'*Herculanum*, dont les figures ſont de grandeur naturelle. Au rapport d'un Artiſte (*g*) qui les a examinées lui-même, *Theſée* repréſenté dans l'inſtant où, vainqueur du *Minotaure*, il reçoit les hommages des jeunes Athéniens qui lui baiſent les mains & embraſſent ſes genoux, la Déeſſe *Flore* repréſentée avec *Hercule* & un Faune, & le prétendu jugement du Décemvir *Appius Claudius*, ſont deſſinés médiocrement & ſans correction. On ajoûte, que non-ſeulement il n'y a point d'expreſſion dans la plûpart des têtes, mais qu'il ne ſe trouve pas même de bon caractère dans la repréſentation d'*Appius Claudius*. Tous ces défauts peuvent ſe rencontrer dans les mor-

(*g*) L'auteur Allemand a ſans doute en vûe les *Obſervations ſur les Antiquités d'Herculanum, avec quelques réfléxions ſur la Peinture & la Sculpture des Anciens*, &c, par Mrs. *Cochin* & *Fellicard*, volume *in*-12 ſi bien accueilli du public qu'on en a fait deux éditions en trois mois à Paris chez *Jombert*, rue Dauphine.

ceaux dont il s'agit, ſans prouver contre les Grecs. Il eſt plus naturel de ſuppoſer qu'ils viennent de quelque maître ordinaire. En effet, lorſquè nous admirons dans les Sculpteurs de cette nation la ſcience des belles proportions, des contours des corps & des expreſſions, il n'eſt pas vraiſemblable que ces avantages ayent été inconnus à leurs Peintres.

S'il eſt juſte de revendiquer pour eux ces parties, il ne l'eſt pas moins de convenir qu'il en eſt d'autres où les modernes les ont ſurpaſſés. Ceux-ci l'emportent inconteſtablement ſur eux par rapport à la perſpective de la compoſition & de l'ordonnance. Il eſt certain par les reliefs que nous avons du temps où les Arts Grecs fleuriſſoient à Rome, que les Anciens n'ont connu cette partie qu'imparfaitement.

Les rapports des anciens Auteurs & les reſtes des anciennes peintures ſemblent décider encore à l'égard du coloris en faveur des maîtres modernes, qui de plus ont porté certains genres de peinture à un degré de perfection que les Anciens n'ont point atteint. Il y a toute apparence, par exemple, que nos Peintres les ont ſurpaſſés dans la

peinture des animaux & des païſages. S'il eſt permis de fonder notre jugement ſur des exemples particuliers, tels que ſont les chevaux de *Marc Aurele*, les deux chevaux de *Monte Cavallo*, les prétendus chevaux mêmes de *Lyſippe* qui ſe trouvent ſur le portail de l'Égliſe de S. Marc à Veniſe, le Bœuf de *Farnèſe* & les autres animaux du même grouppe, il paroît que les Anciens n'ont point connu les animaux des autres climats qui étoient d'une plus belle eſpèce que les leurs.

Il eſt à propos de faire remarquer en paſſant qu'on voit par les chevaux antiques qui ſont à Veniſe & par quelques anciennes médailles, que les Artiſtes de l'Antiquité n'ont pas obſervé dans les chevaux le mouvement diamétral des jambes. Quelques modernes les ont imités par ignorance, & cependant ils ont trouvé des apologiſtes.

C'eſt principalement à la peinture en huile que nos Païſages, ſurtout ceux des Peintres Flamands, doivent leur grande beauté. Cette manière de peindre a donné à leurs couleurs plus de force, plus de gayeté & plus de relief; & la nature elle-même ſemble n'avoir pas

peu contribué à la perfection de ce genre par l'air humide & épais du païs où il a été le plus cultivé.

Les avantages de la peinture moderne, tant ceux que nous avons indiqués que ceux dont nous n'avons rien dit, mériteroient d'être mis dans un plus grand jour; & il ſeroit à ſouhaiter qu'on en démontrât la réalité par des raiſons plus ſolides que celles qu'on en donne communément.

Pour reculer encore davantage les bornes de l'art, il reſte un pas important à faire. Depuis quelques ſiècles, l'Hiſtoire des Saints, les Fables & les Métamorphoſes ont preſqu'été les ſeuls objets de la peinture. Nos Peintres modernes y ſont revenus ſans ceſſe. Ils les ont tournés & retournés en tant de manières, qu'à la fin ils ont cauſé de l'ennui & du dégoût aux connoiſſeurs ſages & éclairés. L'ame d'un Artiſte, faite pour ſentir & pour penſer, ſe trouve toute oiſive, toute deſœuvrée lorſqu'il s'agit de repréſenter une *Daphné*, un *Apollon*, un enlevement de *Proſerpine* ou d'*Europe*, &c. Un homme de génie cherche donc à créer comme un Poëte, & à peindre d'une manière figurée & allégorique.

L'Art de la peinture s'étend même jusqu'à des objets qui ne sont point dans l'ordre des êtres sensibles, & ce sont ces objets qui doivent être le dernier but de l'Artiste. Les écrits des Anciens nous apprennent que les Grecs eurent la gloire de l'atteindre. Le Peintre *Parrhasius* réussit, à ce que l'on dit, jusqu'à exprimer le caractère d'un peuple entier. Il peignit les Athéniens tout à la fois bienfaisans & cruels, légers & opiniâtres, braves & poltrons. Si cette répréſentation paroît possible, elle ne peut l'être que par le moyen de l'allégorie & des images qui expriment des notions générales.

A cet égard, nos Artistes se trouvent comme dans un pays désert. Les langues des Sauvages qui n'ont point de termes pour exprimer les idées de reconnoissance, de durée, d'espace, &c, ne sont pas plus dépourvues de signes pour rendre les conceptions abstraites que l'est notre peinture moderne. Pour représenter des choses qui ne frappent point les sens extérieurs, le Peintre qui s'éléve au-dessus du méchanisme de son art voudroit avoir un recueil sçavant où il pût trouver pour les

notions générales des signes expressifs & rendus sensibles. Il nous manque un ouvrage parfait en ce genre. Les essais que l'on a donnés, ne sont pas bien considérables, & n'approchent pas du grand but que l'Artiste doit se proposer. Ceux qui en ont fait l'expérience ne doivent pas ignorer jusqu'où peuvent le conduire l'*Iconologie* de *Ripa* & les *Symboles des anciens peuples*, par *Van Hooghe*.

Le défaut d'un secours pareil a déterminé les plus grands maîtres à ne peindre que des sujets connus (*h*). Au lieu de représenter dans la Galerie des *Far-*

(*h*) Notre auteur ne connoît peut-être pas un petit livre François imprimé à Paris au commencement de l'année derniere; on le croit d'un homme qui a beaucoup d'esprit, de connoissances & de goût, qui par ses lumières & ses bienfaits contribue doublement au progrès des Arts, & qui n'est pas moins choqué que l'écrivain Allemand des répétitions fastidieuses de nos Peintres dans leurs compositions. Je le nommerois si tout le monde ne reconnoissoit à ces traits M. le Comte de C***. Le livre en question à pour titre : *Nouveaux sujets de Peinture & de Sculpture*, à Paris chez *Duchesne*, rue S. Jacques. C'est une source où l'imagination des Artistes peut puiser. Voyez l'ANNÉE LITTÉRAIRE ANNÉE 1755 Tom. I. p. 135.

nèses les exploits & les événemens les plus célèbres des Princes de cette Maison, & de les peindre en poëte par des symboles & par des images sensibles, *Annibal Carrache* a employé toute la force de son art à exécuter des fables mille fois répétées.

Combiens peu d'ouvrages historiques trouve-t-on dans la Galerie de Dresde, la plus riche peut-être qu'il y ait au monde? Les tableaux allégoriques & poëtiques y sont encore en moindre quantité.

Rubens se distingue des autres grands peintres, en ce qu'il a hazardé, en poëte sublime d'exécuter dans de grands ouvrages ce genre de peinture inconnu avant lui. La Galerie du Luxembourg, le plus considérable de ses travaux, a été gravée & donnée au public par les plus habiles Artistes.

Depuis son temps on n'a guères entrepris & exécuté en ce genre d'ouvrage plus sublime que la coupole de la Bibliothèque Impériale de Vienne, peinte par *Daniel Gran*, & gravée par *Sedelmayer*. L'apothéose d'*Hercule* que *le Moine* a peinte à Versailles, & où toute l'allusion au Cardinal *Hercule de*

Fleury n'existe que dans un rapport de nom, est un ouvrage dont la France se vante comme d'une grande composition. Qu'on le mette en comparaison avec l'idée sçavante & ingénieuse du peintre Allemand, & l'on ne verra plus qu'une allégorie très-commune & très-bornée; elle ressemble à un éloge poëtique dont les plus fortes pensées se rapporteroient au nom que l'Almanach marque pour la fête du héros. Cette apothéose se trouve d'ailleurs dans un endroit où il convenoit de faire du grand & du sublime. On est surpris avec raison que le Peintre y ait manqué. Quand même il eût fallu que l'apothéose d'un Ministre ornât le principal plafond du chateau du Roi, on sent bien qu'un génie poëtique auroit eu d'autres ressources qu'une allusion nominale.

La prédilection que l'auteur témoigne ici pour les tableaux allégoriques nous étonne dans un écrivain qui paroît avoir autant d'esprit & de goût. Les allégories sont pénibles & très-souvent froides dans nos romans, dans nos piéces de Théatre. Nous pensons qu'en général elles ont le même caractère dans les tableaux. Les rapports ne se

présentent pas tout de suite; il faut les chercher; il en coûte pour les saisir, & l'on est rarement dédommagé de sa peine. Il nous semble que la peinture est faite pour plaire à l'esprit par les yeux; la peinture allégorique plairoit aux yeux par l'esprit. N'est-ce pas là renverser les idées, & changer l'objet primitif de l'art? Au reste, la critique du sallon d'*Hercule* à Versailles ne nous paroît pas bien juste. S'il n'y a que l'allusion qu'on y blâme, à la bonneheure. Mais cette allusion n'est ni cherchée ni sentie par personne; & nous osons assurer que lorsqu'on est dans ce beau sallon, on ne pense qu'à l'*Hercule* de la Fable; on est uniquement occupé de lui, & l'on admire en conséquence l'élévation de génie, la hardiesse du dessein, & le coloris de *le Moine*. Toute autre idée accessoire gâteroit cette composition, & la rapetisseroit dans l'esprit des spectateurs.

Revenons à notre écrivain. Les Artistes, dit-il, ont besoin d'un ouvrage qui renferme toutes les figures, tous les tableaux sensibles qui ont été employés dans la Mythologie, dans les meilleurs poëtes anciens & moder-

nes, dans la philosophie mystérieuse de plusieurs peuples, dans les monumens de l'Antiquité, sur des pierres, sur des médailles, sur des ustensiles anciens. Les matériaux abondans pourroient être rédigés en certaines classes commodes, & l'on pourroit en même-temps indiquer aux Artistes l'application & la signification dont ils seroient susceptibles dans les cas particuliers qui peuvent se présenter. En ouvrant ainsi un champ spacieux pour l'imitation des Anciens, on parviendroit à donner à nos ouvrages le mérite des leurs.

Vitruve gémit sur la corruption du goût en fait d'ornemens; ce goût s'est encore bien plus dépravé depuis cet écrivain, soit par les Grotesques que *Morto*, Peintre né à *Feltro*, a mis en usage, soit par les peintures de nos appartemens qui ne présentent rien à l'esprit. Les colifichets & les coquillages de fantaisie sans lesquels on croit aujourd'hui ne pas pouvoir donner une belle forme aux ornemens, sont trop souvent aussi peu naturels que les lustres dont parle *Vitruve*, que l'on chargeoit de petits châteaux & de petits palais. Une étude profonde de l'allé-

gorie fourniroit aux Artistes les moyens de rendre les plus petits ornemens mêmes convenables & propres à l'endroit qu'on leur destine.

Dans nos plafonds & dans nos dessus de portes, on ne se propose ordinairement d'autre but que celui de couvrir des places vuides qui ne pouvoient pas être entièrement chargées de dorure. Non-seulement ces peintures n'ont pas le moindre rapport à l'état & à la situation du possesseur, mais souvent même elles présentent des idées qui lui sont préjudiciables. Cependant l'*horreur du vuide* remplit les murs de peintures *vuides* de sens.

Comme les Artistes abandonnés à leur propre choix, choisissent souvent, au défaut des images allégoriques qu'ils ne sçavent point traiter, des sujets qui font la satyre plutôt que l'éloge de ceux à qui ils consacrent leurs talens, c'est peut-être par une précaution prudente qu'on leur ordonne quelquefois de faire des tableaux qui ne signifient rien. De plus, les peintures qui peuvent être expressives dans un lieu perdent infiniment à être placées dans un autre qui ne leur convient pas. Un hom-

me, par exemple, qui bâtit pour étaler son opulence, mettra dans ses appartemens & dans ses salles de petits tableaux biens finis; mais ce sera sur des portes extrêmement hautes qu'il les placera, quoiqu'ils y soient hors du point de vûe, & qu'ils y choquent même les principes de la perspective.

Le choix des décorations qu'on employe dans l'architecture n'est pas le plus souvent mieux raisonné. Des trophées & des armures employés à orner une maison de chasse sont tout aussi déplacés que *Ganimède* & l'*Aigle*, *Jupiter* & *Léda*, lorsqu'on les voit sur les reliefs des portes de Saint Pierre de Rome. Il faut que le pinceau du Peintre soit trempé dans le bon sens, comme on l'a dit du style d'*Aristote*. Il faut qu'il laisse plus à penser qu'il ne montre aux yeux, & l'Artiste y réussira lorsqu'il aura appris à représenter ses idées sous des allégories, & non pas à les y cacher. Lorsqu'il aura choisi ou qu'on lui aura donné un sujet poëtique par lui-même ou capable de le devenir, son art l'inspirera & excitera en lui le feu que *Prométhée* déroba aux Dieux.

Des ouvrages ainſi exécutés offriront à penſer aux connoiſſeurs éclairés, & apprendront à le faire aux ſimples amateurs.

De tout ce que nous venons de lire, concluons qu'on peut appliquer aux ouvrages des Artiſtes Grecs ce qu'on a dit d'*Homère*, que quiconque l'entend, l'admire. Mais il faut être familier avec ces ouvrages comme on l'eſt avec ſes amis les plus intimes, pour trouver le *Laocoon* auſſi inimitable que les poëmes d'*Homère*. Il n'y a que cette habitude de vivre, pour ainſi dire, avec eux, qui puiſſe nous mettre en état de porter des jugemens pareils à celui que prononça *Nicomaque* à l'occaſion de l'*Helène* de *Zeuxis* : *Prend mes yeux*, dit-il à un ignorant qui oſoit la critiquer, & *tu la trouveras divine*. C'eſt ainſi que les *Michel-Ange*, les *Raphaël* & les *Pouſſin*, regardèrent les ouvrages des Anciens On l'a dit mille fois, mais on ne ſçauroit trop le répéter, vû le grand nombre de ſots détracteurs de l'Antiquité dont ce ſiècle abonde, que c'eſt ſous le beau ciel de la Grèce que le bon goût, le vrai goût, le ſeul goût digne de nos hommages & de nos études

ſe plut à répandre ſa lumière douce & pure. Les inventions des autres peuples qu'on y tranſportoit n'étoient qu'une première ſemence, qu'un germe groſſier, qui changeoit de nature & de forme dans ce terroir fertile. *Minerve*, à ce que diſent les Anciens, avoit elle-même choiſi cette contrée pour la demeure des Grecs. La température de l'air la lui faiſoit regarder comme le ſol le plus propre à faire éclorre de beaux génies. Cet éloge eſt une fiction, on le ſçait; mais cette fiction même eſt une preuve de l'influence qu'on attribuoit au climat de la Grèce; & l'on eſt autoriſé à croire cette opinion fondée, lorſqu'on voit le goût qui regne dans les ouvrages de cette nation marqué d'un ſceau caractériſtique, & ne pouvoir être tranſplanté ſans ſouffrir quelque altération. On remarquera toujours, entre les ſtatues des anciens Romains & leurs originaux, une différence à l'avantage de ces derniers. C'eſt ainſi que *Didon* avec ſa ſuite comparée avec *Diane* parmi ſes *Oréades*, eſt une copie affoiblie de la *Nauſicaa* d'*Homère*, que *Virgile* a voulu imiter. On trouve, il eſt vrai, quelques né-

gligences dans les plus fameux ouvrages des Grecs. Le *Dauphin*, par exemple, & les *Enfans* de la *Vénus* de *Médicis*, laiſſent quelque choſe à deſirer pour la perfection. Les acceſſoires du *Diomède* de *Dioſcoride* ſont dans le même cas; mais ces foibles parties ne peuvent nuire à l'idée que l'on doit ſe former des Artiſtes Grecs. Les grands maîtres ſont grands juſques dans leurs négligences. Leurs fautes mêmes inſtruiſent. Voyons leurs ouvrages comme *Lucien* vouloit qu'on vît le *Jupiter* de *Phidias*. C'eſt *Jupiter* lui-même & non ſon marche-pied qu'il faut regarder.

Que les Artiſtes, ſurtout, ne perdent jamais de vûe les deux grands points ſi bien éclaircis dans la première partie de ces *Réfléxions*. Qu'ils ſe rappellent ſans ceſſe que l'expreſſion la plus vraie de la plus belle nature n'eſt pas la ſeule choſe que les connoiſſeurs & les imitateurs des ouvrages des Grecs admirent dans ces divins originaux; que ce qui en fait le caractère diſtinctif eſt l'expreſſion d'un mieux poſſible, d'un beau idéal, en deçà duquel reſte toujours la plus belle nature. Ce principe lumineux peut s'étendre à tous

les arts, ſurtout à la Poëſie, à la Muſique, à l'Architecture, &c. Mais en même-temps il faut ſe bien mettre dans l'eſprit que le beau Phyſique eſt le fondement, la baſe, la ſource du beau intellectuel, & que ce n'eſt que d'après la nature que nous voyons que nous pouvons créer une ſeconde nature, plus belle ſans doute, mais analogue à la première; en un mot, le beau idéal ne doit être que le beau réel perfectionné.

L'auteur de l'écrit dont nous venons de rendre compte, eſt M. *Jean-Joachim Winckelmann*, né en 1718 à Stendal, dans la Marche de Brandebourg. Après avoir été pendant ſept ans Profeſſeur dans le Collège de Seehauſen, près de Salswedel, il paſſa dans la Saxe, où il fit un ſéjour de ſept autres années. M. le Comte *de Bunau*, non moins illuſtre par ſa profonde érudition que par ſa naiſſance & par l'éclat des différentes charges dont il a été revêtu par les Empereurs d'Allemagne & par les Maiſons de Saxe (*i*), lui donna, conjointement avec M.

(*i*) Il eſt actuellement Gouverneur des Etats du Prince *de Saxe-Weimar*, pendant ſa minorité.

Franck, l'inſpection de ſa Bibliothèque à *Nodniz*, près de Dreſde : Bibliothèque eſtimée il y a ſept ans cent-cinquante mille écus d'Allemagne ; ce qui revient à neuf cens mille francs de notre monnoye ou environ. Elle s'eſt toujours accrue depuis ; on l'a fait connoître par le catalogue le plus méthodique & le plus inſtructif qui ait jamais paru. Les Journaux de France ont rendu compte des premiers volumes de ce catalogue.

M. *Winckelmann*, né avec toutes les qualités d'un excellent Bibliothécaire, s'eſt procuré dans ce temple des Muſes des connoiſſances très-étendues en tout genre de littérature. Il y a joint celle du Deſſein & de tous les Arts dont il eſt la baſe. Il s'eſt lié avec les plus habiles Artiſtes de Dreſde, particulièrement avec M. *Friederich Oſer*, Peintre, & l'un des plus habiles deſſinateurs de nos jours (*k*). Il y a environ dix-huit

(*k*) M. *Oſer* eſt né à Presbourg en 1717 ; il a fréquenté, pendant le cours de ſept années, l'Académie de Peinture à Vienne, & y a remporté le prix à l'âge de dix-huit ans. En ſortant de l'Académie il a étudié deux ans chez *Raphaël Dorner*, pour allier au talent de la Peinture ce-

mois que M. *Winckelmann* a renoncé au Luthéraniſme pour embraſſer la Religion Catholique. A la fin du mois de Septembre dernier, il partit pour l'Italie ; & le principal motif de ce voyage a été de voir la bibliothèque du Vatican, & d'examiner les ruines d'*Herculanum*.

Le même Correſpondant à qui nous devons cette notice, & qui s'intéreſſe avec zèle au ſuccès de notre JOURNAL, nous marque encore que la conſtitution foible & délicate de M. *Winckelmann* ne ſecondant pas ſon ardeur pour le travail, il eſt à craindre qu'il n'abrège ſes jours par l'excès de l'étude & de l'application.

Il a dédié ſon ouvrage à AUGUSTE III Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Il ne pouvoit placer à la tête de ſon livre un nom plus heureux que celui d'un Prince, qui chérit les arts en connoiſſeur éclairé, les goûte en homme ſenſible, les appelle dans ſes Etats en

lui de bien modéler, & l'étude du coſtume & de l'Antique. En 1739, il s'établit à Dreſde où il a peint divers ſujets hiſtoriques, entr'autres quelques Tableaux d'autel qui ſe trouvent dans la nouvelle Egliſe Catholique, & qui ſont eſtimés des connoiſſeurs.

politique habile, & les récompenſe en Souverain ; il a rempli Dreſde des chef-d'œuvres les plus parfaits en tout genre. Sa fameuſe Galerie, la plus belle peut-être de l'Europe, comme nous l'avons déja dit, par la riche collection qu'elle préſente, eſt ouverte à tous les Artiſtes & à tous les Amateurs. C'eſt-là qu'ils peuvent admirer les plus précieux tréſors de la Grèce & de l'Italie, & puiſer dans les ſources les plus pures de l'art : Prince digne en effet du nom d'*Auguſte*, puiſqu'il fait pour la Saxe ce que fit pour la Capitale du monde l'immortel Empereur Romain, qui porta le même nom. Pour ſentir d'une manière plus frappante tout ce que lui doivent le génie & l'induſtrie, il ne faut que ſe rappeller combien ſont encore voiſins ces temps où les Arts n'avoient point percé dans le Nord, & où les morceaux les plus précieux du *Corrège*, ſervoient de contrevents dans les Ecuries Royales de Stockholm.



THE PETITION OF THE UNBORN BABES TO THE CENSORS OF THE ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS OF LONDON. The third Edition.

REQUETE DES ENFANS DANS LE SEIN DE LEURS MERES A MESSIEURS LES CENSEURS DU COLLEGE ROYAL DES MEDECINS DE LONDRES. Troiſième édition.

QUelques enfans morts à Londres entre les mains des Accoucheurs, ont donné lieu à cette *Requête*. C'eſt une ſatyre contre les Praticiens qui ont enlevé aux Sages-femmes leurs fonctions, ſans en avoir l'adreſſe & l'habileté. L'impéritie de ces Meſſieurs eſt ici tournée en ridicule, ainſi que l'aveuglement & l'indécence des mères qui leur donnent toute leur confiance. Ce petit écrit a été extrêmement goûté à Londres. On en a fait coup ſur coup trois éditions, chacune de ſix mille exemplaires. Ces plaiſanteries nationales ne ſont pas indifférentes pour ſe

former une idée des usages & du caractère d'esprit d'un peuple. C'est à ce titre que nous allons traduire celle-ci. L'Auteur est M. *Nichols*, Professeur d'Anatomie à Oxford.

Il fait d'abord une espèce de préambule dans une Note, où le sujet & l'occasion de cette critique sont expliqués. Il suppose qu'on présenta aux Censeurs du Collège de Médecine un Mémoire, par lequel ils étoient requis d'informer au plutôt contre un Accoucheur qui avoit fait périr six enfans. » Le Docteur *Pocus*, dit M. *Nichols*, » se leva, & dans une harangue tra» vaillée ce sujet, il s'efforça de prou» ver que les enfans dans le sein de » leurs mères n'étant pas Chrétiens, & » n'ayant encore prêté aucune sorte de » serment, ils n'avoient aucun droit » ni à la protection de l'Eglise, ni à » celle de l'Etat. Il s'attacha aussi à » montrer qu'un enfant dans le sein » d'une femme pouvoit très-bien être » considéré comme une verrue ou com» me une loupe, & qu'au surplus on » devoit le regarder comme le rejetton » d'un arbre, ou comme la feuille » d'une plante qu'on peut, selon la

» raison & les anciens usages, sacrifier » à la conservation ou même au sim» ple avantage de sa mère. Il fortifia » son opinion par l'exemple d'une va» che avec son veau. Le Boucher, » dit-il, lorsqu'il l'achète, ne donne le » reçu que d'une vache, au lieu que » si le veau étoit une créature distincte » de cette vache, on auroit action con» tre-lui pour le dit veau. De même, » ajouta-t-il, lorsqu'on accuse un hom» me d'avoir volé une jument, & qu'on » le décharge de l'accusation, si la ju» ment se trouve pleine, on pourroit » remettre le voleur en justice pour le » poulain, ce qui, selon la loi, ne sçau» roit être. *Sir Guillaume* seconda l'opi» nion de *Pocus* en lui donnant un au» tre tour : il pensa qu'un enfant dans » la matrice, à prendre le mot dans sa » vraye signification, n'étoit autre chose » qu'un abcès, comme venant du mot, » *abscedere à matre, se retirer de la mère*, » & que, pris comme tel, l'accou» cheur avoit droit de le faire sortir, » selon le sçavant *Daniel Turner*, com» me il le jugeoit à propos. Ce bon » mot fut approuvé du Président par

» un sourire, & *Sir Edouard* (*a*) qui » méditoit profondément sur quelque » gain honteux à faire dans le commer» ce, se mit à crier : Oui-dà, oui-dà : » Eh pourquoi non ?

» L'Assemblée se levoit lorsqu'indi» gné d'un discours aussi barbare, » l'immortel *Harvey* parla de son buste » de marbre, placé au milieu d'eux ; il » leur fit entendre que la vie & la circu» lation sont inséparables ; qu'ainsi, » comme les enfans ont leur circula» tion & leurs mouvemens distincts, » on ne pouvoit nier qu'ils ne fussent » des êtres très-distincts ; qu'ils avoient » une vie réelle & qu'ils avoient par » conséquent autant de droits que leurs » propres mères à la conservation de » cette vie ; qu'elle étoit sous la » protection de Dieu & sous celle des » loix, & que l'homme qui, sous quel» que prétexte que ce fût, faisoit mou» rir un enfant, étoit coupable de

(*a*) L'auteur a sans doute ici en vûe quelques Medecins de Londres que les lecteurs Anglois auront reconnus aux traits dont ils sont peints; ce qui rend cette satyre piquante pour eux. *Sir Edouard* est vraisemblablement un Médecin avare qui ne songe qu'à faire valoir son argent par toutes sortes de moyens.

» meurtre, selon la loi & sa cons» cience ; qu'enfin le malheur qu'ils » ont de n'être pas encore Chrétiens, » ne rendoit que plus énorme le crime » de celui qui les tuoit, puisque non» seulement il les privoit de cette vie » passagère, mais qu'il les empêchoit » encore, suivant la doctrine de plu» sieurs Chrétiens, de parvenir à cette » félicité éternelle que, sans leur assas» sin, ils auroient eu droit d'espérer.

» L'assemblée fut confondue par un » discours si extraordinaire ; elle re» garda avec mépris *Pocus* & tous ses » adhérans, quand tout à coup *Sir* » *Edouard* se levant se mit à crier : » Pouh ! que Diable veut dire celui-ci » avec sa circulation & ses félicités ! » Je ne connois de circulation que » celle de la Banque, & de félicité que » dans l'or. Je ne sçache pas que ces » enfans ayent rien de commun avec » l'un ou l'autre.

» Un propos si bien assorti au gé» nie de l'assemblée les ramena bien» tôt à leurs premiers sentimens : alors » l'immortel *Harvey* reprit la parole, » & dit : Vous êtes une race d'hommes

» bien

» bien différente de ceux que j'ai connus ici : je les aimois, je les honorois. Vous n'avez ni le sçavoir ni les » vertus conformes à votre profession. „ Vous méprisez la science, & vous » êtes vous mêmes méprisés par les » Princes & par les Sages de la terre. » Vous deviendrez les esclaves des Apo» thicaires ; ils dirigeront votre condui» te, & vous serez à leurs assemblées l'ob» jet de leurs brocards. Vous ne serez » plus visités que par la honte & la » confusion. «

Cette note indispensable fait mieux sentir le sel de la *Requête suivante*.

LES ENFANS DANS LE SEIN DE LEURS MÈRES, REPRÉSENTENT TRÈS-HUMBLEMENT AUX CENSEURS DU COLLÈGE ROYAL DES MÉDECINS DE LONDRES,

Que, quoiqu'ils ne soyent point encore les sujets nés de SA MAJESTÉ, cependant, comme ils résident dans l'étendue de ses domaines, les loix & les constitutions de ses Royaumes leur donnent droit à sa protection.

Que toutefois vos Supplians se voyent depuis quelques années pour-

suivis d'une manière affreuse par les Docteurs *Pocus*, *Maulus*, & autres gens mal intentionnés, leurs suppôts & complices, lesquels n'ayant pas la crainte de Dieu devant les yeux, ni les talens nécessaires pour gagner honnêtement leur vie, profitent de la crainte & de l'ignorance de celles qui nous ont conçus pour leur persuader que nous, vos Suppliants, sommes leurs ennemis mortels, nous voulons dire de nos mères, & que notre entrée dans le monde ne peut se faire qu'en les en chassant : suggestions maudites qui séduisent nos mères, & qui font que, pleines de confiance dans le secours & l'amitié de ces ignorans, elles leur donnent jusqu'à des sommes extravagantes pour nous meurtrir, nous tuer, nous déchirer; ce qui certes est contraire à la paix & au bon ordre qui regne dans le gouvernement de SA MAJESTÉ (*a*).

(*a*) Il y a en cet endroit de l'original une note que voici : „ De tous les Praticiens qui s'e„ xercent dans les différentes branches de la Mé„ decine, les Accoucheurs seuls, comme tels, ne „ donnent aucune preuve de leur sçavoir, de „ leur dextérité, ni de leur probité. Ainsi nos „ enfans sont abandonnés à cette espèce d'hom„ mes, qui les tuent sans en faire mystère, & „ sans qu'on ait rien à leur dire ; souvent même „ ils maltraitent nos femmes au point qu'elles „ ne peuvent en réchapper. "

Vos Supplians déposent en premier lieu, que, si la difficulté d'ouvrir nos portes ou la terreur que nous impriment les cruautés qu'exercent communément sur nous lesdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, nous empêche de quitter nos demeures & de paroître au passage, lesdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, à ce présens, nous accusent de vouloir tuer nos mères, &, pour la punition dûe à ce crime, nous font tirer soudain hors de nos habitations avec des crochets, des pinces de fer, & autres instrumens cruels qui nous déchirent, nous brisent, nous meurtrissent misérablement, ou qui du moins nous serrent la tête d'une façon si cruelle que dans la suite nous sommes sujets à des évanouissemens, à des convulsions, &c, à moins que, par la grace de Dieu, comme cela arrive souvent, nous n'expirions dans l'opération.

Et si nous venons à faire la moin-

dre résistance, soit de nous mêmes, soit par la nature des issues étroites de nos domiciles, on nous condamne à mort comme coupables de rébellion, &, pour l'exécution de ces sentences, souvent on nous décapite ; d'autres fois on nous arrache la cervelle avec des instrumens perfides, inventés pour cet usage barbare, ou bien, si nous, vos Supplians, passons un bras hors des portes, soit pour notre propre défense, soit pour tâter notre chemin, lesdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, nous font sur le champ couper ce bras aussi haut qu'ils peuvent l'atteindre ; ce qui nous fait expirer dans l'horreur des plus affreuses tortures.

Vos Supplians se plaignent en second lieu, que, si l'on nous trouve ou morts ou trop épouvantés après qu'on nous a tirés par force de nos asyles, ensorte que nous ne puissions ou n'osions demander grace avec nos cris enfantins, aussitôt, par ordre desdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, on nous secoue, on nous fouette même, sans écouter en aucune façon ni l'humanité dûe

aux malheureux, ni le reſpect que l'on doit aux morts.

Vos Supplians déclarent en troiſième lieu, que la plûpart de nos mères ſont tellement infatuées des talens deſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, que non-ſeulement elles leur permettent d'exercer ſur nous les cruautés ſuſdites, mais qu'elles en viennent juſqu'à ſe perſuader que ces barbaries exercées ſur nous, vos Supplians, ſont les ſeuls moyens qui puiſſent les mettre à couvert contre nos attentats affreux & dénaturés, enſorte que plus nous eſſuyons d'horreurs, plus noſdites mères ſe croyent obligées à nos bourreaux de leur propre conſervation, plus elles les payent ſans meſure, & les vantent avec excès.

Il arrive même que très-ſouvent les dits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, attendu leur ignorance & leur manque de théorie dans l'art qu'ils profeſſent, font des bévuës énormes dans leurs deſſeins cruels contre nous, & bleſſent, déchirent, maltraitent nos mères d'une façon ſi terrible qu'elles meurent des dites bleſſures & meurtriſſures.

En ce cas, vos Supplians dépoſent en quatrième lieu, que l'on ne manque jamais de nous attribuer ces bleſſures & meurtriſſures, pour nous charger de l'affreuſe accuſation d'avoir tué nos propres mères, & nous faire mourir nous mêmes, ſans que perſonne nous plaigne ou nous venge. Vos Supplians oſent pourtant nier que nous ayons jamais eu la moindre intention de détruire nos mères, ou que nous leur ayons jamais fait le moindre tort de notre propre mouvement. Vos Supplians aſſurent au contraire que les bleſſures, déchirures, meurtriſſures ſuſdites, ne viennent que de l'ignorance, de la précipitation, & du naturel féroce deſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices : affirmation que nous ſommes prêts à prouver ſoit par les billets de mortalité des premiers temps, où de bonnes femmes ſe mêloient ſeules de nos affaires, comparés avec ceux de ces dernières années pendant lesquelles ces hommes de ſang ont exercé leurs barbaries, ſoit encore par les regîtres imprimés de l'Hopital de *Brownlow-ſtreet*, dans lesquels regîtres il ſe voit que ſur quinze enfans qui viennent à naitre un

(*b*) Hopital pour les Femmes en couche.

pour le moins eſt mort avant que de paroître au jour ; ſans compter qu'on y tient ſous le ſecret combien des quatorze reſtans meurent, après l'opération, des bleſſures & des meurtriſſures qu'ils y ont recues, comme auſſi combien de nos mères périſſent après avoir paſſé par les épreuves cruelles que l'on y fait ſans ceſſe ſur de miſerables mortelles.

Vos Supplians dépoſent en cinquième lieu, que leſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs aſſociés, pour juſtifier leurs procédés abominables, aſſurent ſouvent que nous, vos Supplians, ſommes morts avant que d'arriver au paſſage, & que, pour démontrer ce qu'ils avancent, de l'avis du Docteur *Barebone*, ci-devant tuteur de *Pocus*, & autres, ils ſaiſiſſent l'occaſion d'arracher le conduit de nos nombrils ; ce qui nous tue avant notre naiſſance d'une manière auſſi ſûre que ſi l'on s'aviſoit de nous noyer ou de nous étouffer.

Enfin vos Supplians dépoſent, que les gardes des femmes en couche n'ayant en général d'autre vue que celle de tirer de leur état le plus d'avantage qu'il leur eſt poſſible, & voyant que leſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, ne

prennent rien des *préſens du Compère & de la Commère*, en ſorte que ce qui ſeroit revenu à la Sage-Femme ſe partage entre les gardes, ces créatures ont interêt de cacher avec ſoin les cruautés ſuſdites exercées ſur nous & ſur nos mères, & de chercher même par des menſonges & de faux expoſés à faire à noſdites mères une peur effroyable des Sages-Femmes ; que même, pour augmenter le crédit & la réputation deſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs aſſociés, elles font très-ſouvent à nos mères les éloges les plus ridicules de l'agrément qui regne dans la perſonne du Docteur *Barebone*, de la douceur & de la politeſſe de *Pocus*, de l'eſprit délicat & de l'imagination brillante de *Maulus* : panégyriques ſtupides qu'elles ne manquent jamais de finir par un, *Oh le charmant homme! Sa vue ſeule rend la ſanté* ; par lequel manège de ces gardes, nos pauvres mères ſont tellement ſéduites & remplies de tant d'idées ſur le rare mérite de ces Charlatans qu'elles croyent tout ce qu'on leur en dit, & ſe livrent ſans héſiter auxdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, pour en être traitées avec vos Supplians au gré de leur ignorance & de leur barbarie.

A ces causes, vos Supplians vous prient très-humblement :

Qu'en vertu de l'Acte paſſé dans l'année quatorzième du regne de *Henry VIII*, Acte qui vous donne l'ordre & le pouvoir d'examiner & de réformer les abus qui ſe commettent ſous le nom de Médecine, comme auſſi en vertu *du ſerment ſolemnel* que vous avez prêté pluſieurs fois d'exercer ce pouvoir, vous daigniez prendre les dépoſitions cy-deſſus énoncées en conſidération : Que vous faſſiez promptement informer des meurtres, brigandages & cruautés dont nous accuſons leſdits *Pocus*, *Maulus* & leurs complices, envers nous vos Supplians, & nos mères : Que ni l'influence des cabales publiques ou particulières, ni vos liaiſons perſonnelles, ni enfin aucune eſpèce d'intérêt ne vous engagent à protéger des hommes qui bâtiſſent indignement leur fortune ſur l'ignorance & les craintes naturelles aux femmes, & qui détruiſent cruellement vos frères en humanité : gens dont la ſotte préſomption veut changer les diſpoſitions de la Providence, qui ſurpaſſent en méchanceté le grand tentateur de la

première femme, & qui, tandis qu'ils détournent nos mères de l'obéïſſance qu'elles doivent aux loix de Dieu, portent ſa vengeance dans leurs mains, puiſqu'ils ajoûtent eux-mêmes de nouvelles tortures, & ſouvent la mort, aux peines qu'elles ſont depuis long-temps condamnées à ſouffrir lorſqu'elles mettent au jour leurs enfans.

Et vos Supplians, s'ils peuvent venir au monde & parler, ne ceſſeront de prier pour vous.

Si cette ſatyre n'eſt point outrée, les Accoucheurs Anglois ſont d'une ignorance bien dangereuſe. Il ſeroit injuſte d'en dire autant des nôtres ; leur dextérité eſt trop reconnue. Mais n'y auroit-il pas plus de décence & de pudeur à ſe ſervir d'habiles Sages-femmes qu'à ſe livrer à des hommes pour cette opération ? C'eſt le ſentiment du ſage & célèbre Médecin, feu M. *Hecquet*, dans un livre qu'il a compoſé exprès ſur cette matière.

Lettre *de M. Daniel Maclaurin, écrite de Londonderry en Irlande, à M.* Webb *Gentilhomme Anglois à Paris. A Londonderry le 10 Août 1755.*

Je vous envoye, Monſieur, un problême que je vous prie de faire inſérer dans le Journal Etranger. Ce problême eſt de la plus grande conſéquence pour la théorie du ſyſtême du monde, & ſera trouvé, je crois, de quelque difficulté, quoique le hazard, joint à une longue étude, me l'ait fait réſoudre par une méthode ſynthétique & aiſée ; il eſt vrai qu'il y a pluſieurs théorèmes néceſſaires pour ſa ſolution. J'en ai eu quelques uns de feu M. *Maclaurin* d'Edimbourg, mon couſin. De la ſolution de ce problême je déduis aiſément le fameux problême des trois corps ; je vous aurois envoyé ma méthode dans cette lettre, ſi je ne craignois la même choſe qui arriva à M. *Clairaut* de Paris au ſujet de l'Apogée de la Lune. Ce fameux Mathématicien ne penſoit pas que la Théorie du

Chevalier *Newton* fût ſuffiſante pour expliquer ce phénomène. A la lecture de ſon Mémoire, M. d'*Alembert* dit qu'il avoit trouvé la même choſe ; j'étois alors à Paris ; les deux méthodes furent données à l'Académie ; quelque temps après M. *Clairaut* dit qu'il s'étoit mépris ; perſonne ne fut en état de montrer en quoi il s'étoit trompé. M. d'*Alembert* lui-même déclara qu'il avoit inutilement cherché un moyen pour découvrir l'erreur (*a*) ; il inſcrivit cette déclaration ſur les Regiſtres de l'Académie ; alors M. *Clairaut* lui communiqua ſa méthode. Mais, ſi je donnois la mienne, quelques perſonnes pourroient dire auſſi qu'ils auroient trouvé la même choſe ; d'autres critiqueroient pour l'amour de la critique. Je propoſe donc le problême publiquement, afin que chacun puiſſe exercer ſon propre génie ſans imitation ; & d'ailleurs, la certitude de pluſieurs idées philoſophiques ne

(*a*) M. d'*Alembert* prétend n'avoir pas cherché en quoi conſiſtoit cette erreur, & n'avoir déclaré autre choſe dans les regîtres de l'Académie, ſinon que M. *Clairaut* lui avoit communiqué ſa méthode.

peut-être assurée que par la coincidence des résultats de différentes méthodes.

Je suis, &c.

Trois corps A, B, C, dont les loix d'attraction soient prises à volonté, tendent à chaque instant à un seul point H. Cela posé, ce problême est de déterminer la courbe que ce point H décrit, les corps A, B, C, étant jettés dans quelque direction & avec quelque vitesse que ce soit, de manière cependant que le centre de gravité G demeure en repos; & si ces corps s'attirent l'un l'autre dans la raison inverse des quarrés de leur distance, trouver la raison qu'il y a entre les sectaires décrits par ce point H autour du centre de gravité G, & le temps qu'il a pris pour décrire ces sectaires.

STORIA E FENOMENI DEL VESUVIO ESPOSTI DAL P. D. GIO : *MARIA DELLA* TORRE CHER. REG. (Chericato Regolare) SOMASCO, PROFESSORE DI *FISICA DELL' ACCADEMIA ARCIVESCOVALE DI NAPOLI, E CORRISPONDENTE DELL' ACCADEMIA* REALE DI FRANCIA. IN NAPOLI M. DCC. LV. PRESSO GIUSEPPE RAIMONDI.

HISTOIRE DU MONT VESUVE *ET EXPOSITION DE SES PHENOMÈNES PAR LE* PERE JEAN-MARIE *DELLA* TORRE (de la Tour) CLERC REGULIER *DE L'ORDRE DES SOMASQUES* (a); PROFESSEUR *DE PHYSIQUE DU* COLLEGE ARCHIEPISCOPAL *DE* NAPLES *ET* CORRESPONDANT *DE L'ACADÉ-*

(a) Congrégation de Religieux instituée vers l'an 1528. Ces Clercs furent nommés *Somasques*, parce qu'ils établirent leur Chef d'Ordre à *Somasque*, village situé entre Milan & Bergame. Le Pape *Pie V*, par un Bref du 6 Décembre 1568, les mit au nombre des Ordres Religieux sous la règle de *Saint Augustin*. Ils sont florissans en Italie.

MIE ROYALE DES SCIENCES *DE* PARIS. *A* NAPLES, 1755. CHEZ JOSEPH RAIMONDI. (*Vol. in-4° de 120 pages, accompagné de 8 planches gravées, placées à la fin du Volume.*)

DEPUIS l'époque fatale de la ruine de Lisbonne, il n'est question dans nos entretiens que de ces affreux tremblemens de terre dont le récit fait frissonner les nations mêmes qui sont à l'abri de leurs ravages. Cette triste conjoncture rendra nos Lecteurs plus attentifs, & les intéressera sans doute davantage à l'*Histoire du Mont Vésuve*, ce monstre redoutable (s'il m'est permis d'employer cette expression) dont on ne peut ni prévoir, ni adoucir, ni détourner la fureur renaissante. Nous sçavons que cet objet a déja été présenté dans ce JOURNAL (b), & qu'on y a fait mention d'une *Description Historique & Philosophique du Mont Vésuve*, par M. l'Abbé *Joseph Marie Mecatti*, *Protonotaire Apostolique*. Mais, comme l'écrit du P. *della Torre* est plus récent, qu'il est composé par un auteur

(b) Voyez le mois d'Octobre 1754, p. 90.

plus célèbre, qu'il contient des particularités qui ne se trouvent point dans le premier ouvrage ou du moins dans l'extrait laconique de huit pages qu'on en a donné, & que les circonstances nous inspirent une curiosité mêlée d'épouvante pour ces sortes de tableaux, nous avons crû pouvoir exposer celui-ci aux regards du Public, sans craindre d'être accusés de répétition.

L'ouvrage du P. *della Torre* est divisé en six chapitres. Le premier traite *de l'état présent du Vésuve*; le second *de l'ancien*; le troisième est rempli *de différentes citations des anciens Auteurs dans lesquels il est fait mention du Vésuve*; le quatrième présente une *suite chronologique des éruptions de cette montagne & des auteurs qui en ont parlé depuis 1631*; dans le cinquème il est question *des différentes matières que le Vésuve vomit*; le sixième enfin contient des *explications des phénomènes observés dans les éruptions du Vésuve*. Il nous seroit aisé de suivre l'ordre que l'auteur a établi; mais nous renonçons à cette facilité pour procurer plus d'agrément à nos Lecteurs, en ne leur offrant que ce qu'il y a d'essentiel dans ce Livre.

Le Mont *Véſuve*, ſitué dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, ſemble une partie détachée de cette chaîne de montagnes qui, ſous le nom d'Apennin, diviſe toute l'Italie dans ſa longueur. Sa poſition eſt orientale relativement à Naples, dont il eſt éloigné d'environ huit milles d'Italie. (*c*) Il eſt compoſé de trois monts différens; l'un eſt le *Véſuve* proprement dit; les deux autres ſont les monts de *Somma* & d'*Ottajano*. Ces deux derniers, placés plus occidentalement, forment une eſpèce de demi-cercle autour du *Véſuve* avec lequel ils ont des racines communes.

Cette montagne étoit autrefois entourée de campagnes fertiles & couverte elle-même d'arbres & de verdure, excepté ſa cime qui étoit platte & ſtérile, & où l'on voyoit pluſieurs cavernes entr'ouvertes. Il étoit environné de quantité de rochers qui en rendoient l'accès difficile, & dont les pointes, qui étoient fort hautes, cachoient le vallon élevé qui ſe trouve entre le *Véſuve* & les monts de *Somma* & d'*Ottajano*. La cime

(*c*) La meſure dont l'auteur ſe ſert dans le cours de ſon *Hiſtoire* eſt le pied de Paris. Le mille d'Italie contient 5706 pieds de Paris.

du *Véſuve*, qui s'eſt abaiſſée depuis conſidérablement, ſe faiſant alors beaucoup plus remarquer, il n'eſt pas étonnant que les Anciens ayent crû qu'il n'avoit qu'un ſommet. On ſeroit encore tenté de le croire de nos jours, ſi on ne le regardoit que d'un certain point de vûe.

La largeur du vallon eſt à ſon entrée de 2220 pieds de Paris: largeur qu'il conſerve dans preſque toute ſa longueur, qui équivaut à peu près à ſa largeur. Ce vallon, pris dans ſa totalité, préſente une ſurface de 18428 pieds. Comme il entoure la moitié du *Véſuve*, le circuit de cette montagne, à la hauteur du vallon, eſt 36856 pieds ou de ſix milles & demi d'Italie. Dans le bas ſa circonférence priſe avec celle des monts *Somma* & *Ottajano* eſt de vingt-quatre milles environ.

Tout le vallon & tous les côtés du *Véſuve* ſont remplis de ſable brûlé & de petites pierres ponces. Les roches qui s'étendent des monts *Somma* & *Ottajano* offrent tout au plus quelques brins d'herbe, tandis que ces monts ſont extérieurement couverts d'arbres & de ver-

dure. Ces roches paroiſſent au premier coup d'œil des pierres brûlées; mais en les obſervant attentivement on voit qu'elles ſont, ainſi que toutes les montagnes, formées de lits de pierres naturelles, de terre couleur de châtaigne, de craye & de pierres blanches qui ne paroiſſent nullement avoir été liquefiées par le feu. Le ſel ammoniac dont le *Véſuve* & les monts de *Somma* & d'*Ottajano* abondent, conſerve longtemps, dans leur état naturel, la grêle & la neige lorſqu'il y en tombe. L'auteur étant monté ſur le *Véſuve* le 25 Février de cette année le trouva couvert de grêle tombée deux jours auparavant.

La ſuperficie du vallon étant ſabloneuſe s'imbibe facilement des eaux de pluye. Auſſi n'y trouve-t-on de l'eau que bien rarement, quelque quantité qu'il en ſoit tombée. Le terrein paroît ſeulement alors un peu plus mou. Il y a grande apparence que ces eaux raſſemblées à une certaine profondeur y forment un baſſin, qui vraiſemblablement entretient les petits ruiſſeaux qui ſortent en quelques endroits du pied du *Véſuve*.

C'eſt peut-être ce baſſin qui fournit les puits que l'on fait entre le *Véſuve* & la mer. Ce qui favoriſe beaucoup cette opinion, c'eſt que toutes les fois que l'on creuſe un puits, l'eau commence à paroître du côté de la montagne, tandis que la terre eſt ſèche du côté qui regarde la mer. C'eſt encore à ces réſervoirs formés dans le vallon & dans l'intérieur du *Véſuve* qu'il faut attribuer ces torrens d'eau imprévus, qui, dans certaines années, deſcendent de la montagne, quelquefois même de ſa cime, où la violence du feu les a élevées.

On voit tout autour du *Véſuve* les ouvertures qui s'y ſont faites en différens temps, auxquelles on donne le nom de *Bouches*. C'eſt par là que ſortent les *Laves*. On appelle ainſi ces torrens de matière liquéfiée qui ſortant des flancs entr'ouverts du *Véſuve*, tantôt courant ſur la croupe de la montagne, tantôt ſe répandant dans les campagnes qui ſont au pied, tantôt enfin allant juſqu'à la mer, s'endurciſſent comme une pierre, lorſque la matière vient à ſe refroidir. On s'en ſert pour paver les rues de Naples, où on les employe encore dans la conſtruction

des édifices les plus ſolides. Une partie des *Bouches* dont nous venons de parler ont été fermées par le ſable que les vents & la pluye y ont amoncelés.

Quand on eſt arrivé à la cime du *Véſuve*, au lieu d'y trouver un terrein plat, comme l'on s'y attend, on ne rencontre qu'une eſpèce d'ourlet ou de rebord de quatre à cinq palmes (*d*) de large, qui prolongé autour de la cime décrit une circonférence de 5624 pieds de Paris. On peut marcher commodément ſur ce rebord. Il eſt tout couvert d'un ſable brûlé, qui eſt rouge en quelques endroits, & ſous lequel on trouve des pierres, partie naturelles, partie calcinées. Ce rebord n'eſt point d'une égale hauteur dans ſon tour; il eſt plus bas du côté de *Reſina* que partout ailleurs. Il eſt pareillement abaiſſé du côté d'*Ottajano*. L'endroit le plus élevé eſt ſur la gauche du chemin de *Reſina*, & forme une pointe dont la cime ſe partage en deux parties inclinées ſur le plan intérieur. On remarque dans ces deux ſommités des lits de pierres naturelles arrangées comme dans toutes les montagnes : circonſtance qui dé-

(*d*) La palme Napolitaine eſt d'environ huit pouces trois lignes & demie.

truit le ſentiment de ceux qui regardent le *Véſuve* comme une montagne qui s'eſt élevée peu à peu au-deſſus du plan du vallon. Il eſt plus naturel de croire qu'elle a toujours exiſté & que ce n'eſt point des matières qu'a jettées le Volcan qu'elle s'eſt formée. Nous ne prétendons point combattre directement l'opinion de l'auteur ni affirmer poſitivement que la formation des montagnes eſt poſtérieure à la création du monde. Il ſe peut faire que toutes les montagnes n'ayent point été produites par des mouvemens inteſtins de la terre. Mais ne peut-on point raiſonnablement excepter de la généralité celles où il ſe trouve des Volcans ? Il y a grande apparence qu'elles ne ſont que des portions de terres ſoulevées par l'effort des inflammations ſouterreines. La ſituation du *Véſuve*, qui eſt détaché de l'*Apennin* & iſolé, ſa forme arrondie comme celle d'une taupinière, invitent à lui ſuppoſer une pareille origine.

On trouve deux chemins pour deſcendre du bord dans l'interieur & s'approcher du gouffre où fermente la matière, & duquel il ſort une fumée continuelle. Lorſque l'auteur deſcendit dans

le plan intérieur, il le trouva couvert d'une croute épaiſſe d'un doigt, d'une ſubſtance dure & poreuſe. Elle étoit jaune à la ſurface & blanche au deſſous, raboteuſe, crevée en pluſieurs endroits, & ſi liſſe en quelques uns que le pied ne pouvoit y tenir. L'auteur entre ici dans des détails où il ſeroit trop long de le ſuivre. Nous nous en diſpenſons avec d'autant plus de liberté qu'il reconnoit lui-même que la forme du plan interieur varie continuellement.

La profondeur du gouffre, où la matière bouillonne, peut être de 543 pieds environ. Pour la hauteur abſolue de la montagne, c'eſt-à-dire, la diſtance de ſa cime au niveau de la mer, elle eſt, ſelon notre auteur, de 1677 pieds qui font le tiers d'un mille d'Italie.

Cette hauteur a vraiſemblablement été beaucoup plus conſidérable. Les éruptions qui ont changé la forme extérieure de la montagne en ont auſſi diminué l'élévation, par les parties qu'elles ont détachées du ſommet, & qui ont roulé dans le gouffre.

Le premier incendie du Véſuve, dont les Hiſtoriens nous aient conſervé la mémoire, arriva l'an 79 de notre Ere.

Pline l'ancien y fut ſuffoqué par les flammes & la fumée, s'étant approché de trop près pour obſerver ce phénomène. Au rapport de *Pline le jeune* ſon neveu, qui nous en a laiſſé la deſcription, dans la ſeizième lettre de ſon ſixième Livre adreſſé à *Tacite*, ce fut le 24 d'Août, ſur les ſept heures du matin, que commença cette terrible éruption. Une fumée épaiſſe qu'on auroit pu prendre pour une nue, s'éleva d'abord, en forme de pin, de la cime du *Véſuve*. Tantôt cette fumée s'éclairciſſoit, tantôt elle devenoit plus obſcure, ſelon qu'elle étoit chargée de cendre ou de terre. On voit encore au-deſſus d'*Herculanum* des lits de ces dernières matières. La fumée venant à s'étendre, répandoit de tous côtés une grande quantité de cendre, que *Pline l'ancien* qui étoit parti de *Miſène* pour ſe rendre à *Réſina*, trouvoit plus chaude & plus brulante à meſure qu'il avançoit. Le ſoleil, dont les rayons étoient interceptés, ne donnoit qu'une lumière pâle. Quelques jours auparavant on avoit ſenti un tremblement de terre peu conſidérable; mais, cette nuit & la ſuivante, il fut ſi affreux qu'il ſem-

bloit

bloit que tout dût s'abymer, & que la mer même fût repoussée des côtes par l'agitation des terres. Pendant la nuit, on vit sortir de vastes flammes de plusieurs endroits du *Vésuve*.

Pline le jeune ne fait aucune mention de *Laves* ou de matière sortie du *Vésuve*, laquelle, après avoir coulé comme le feroit du crystal liquéfié, se soit endurcie comme une pierre, en venant à se refroidir. Cette omission de sa part & ce que l'on observe dans les fouilles d'*Herculanum* que cette éruption fit périr, donnent lieu de croire qu'il ne sortit point alors de cette matière. A la vérité le théâtre de cette ville est couvert d'une masse de 84 palmes Napolitaines de hauteur, & la ville est pareillement couverte, du côté de la mer, d'une masse de 120 palmes. Mais, si l'on examine la substance de ces masses, on trouvera qu'elles ne sont composées que d'une cendre très fine & de couleur grise, qui a fait corps avec l'eau, & que le marteau met aisément en poussière. Cette masse, vue au microscope, présente une matière saline, mêlée de parties noires & de parties resplendissantes, métalliques & minérales. *Pline le jeune* pré-

tend que cette cendre tomba sur *Herculanum*; mais l'on en a trouvé remplis tous les corridors du théâtre, dans lesquels leur forme circulaire ne lui eût point permis de pénétrer si elle ne fût venue que d'en-haut. Il est bien plus vraisemblable qu'elle descendit de la montagne en forme de rivière, & que c'est-là ce qu'on doit entendre par les vastes flammes qu'il dit être sorties du *Vésuve* pendant la nuit.

Dion Cassius, qui nous a aussi laissé la description de cet incendie, ajoûte que la *Vésuve* lança de grosses pierres. Il distingue deux sortes de bruits qui se firent entendre. L'un étoit souterrein & semblable à celui du tonnerre entendu dans l'éloignement, l'autre plus sensible, & qui se faisoit entendre à coups redoublés, étoit extérieur, & venoit de la violence avec laquelle l'air se trouvoit écarté par la fumée.

Comme ce phénomène est presque toujours le même, quelque différence qu'il y ait dans les ravages qu'il cause, nous ne ferons qu'indiquer les autres éruptions du *Vésuve*. Les circonstances singulières que quelques-unes pourront offrir, auront seules le droit de nous

arrêter. Le second incendie arriva sous l'Empereur *Sévere*, l'an 203; le troisième en 472, *Anthemius* étant Empereur d'Occident & *Léon I* Empereur d'Orient. Dans celui qui fut le quatrième & qui arriva en 512 sous *Théodoric*, Roi d'Italie, non seulement le *Vesuve* jetta des cendres, il en sortit encore des torrens de sable enflammé qui coururent dans la campagne où ils s'élevèrent à la hauteur des arbres. Le cinquième arriva en 685 sous *Constantin IV*, le sixiéme en 993. Dans le septième arrivé en 1036 des torrens de feu liquide qui coururent jusqu'à la mer, sortirent non-seulement de la cime, mais encore des flancs du *Vésuve* qui s'entr'ouvrirent. Ce fut un torrent de bitume que l'on vit sortir dans le huitième en 1049. Il roula de même jusqu'à la mer & se pétrifia. Le neuviéme fut en 1138. Le dixième en 1139. Le onzième en 1306. Le douzième en 1500. Une pluye de cendre rouge suivit l'éruption.

Pendant les deux années 1537 & 1538 la côte de *Pouzzol* fut agitée par des tremblemens de terre. Il y en eut de violens le vingt-sept & le vingt-huit de Septembre de 1538, au point que

la mer s'éloigna de quelques pas du rivage. Enfin, la nuit du vingt-neuf, vers les deux heures, on vit tout le terrein qui est entre le lac d'*Averno* & le mont *Barbaro*, se soulever peu à-peu & rester élevé de quelques palmes au dessus du reste du sol. Cette élévation forma une nouvelle montagne qui subsiste encore, & qu'on appelle *Monte Nuovo*. On expliquera facilement ce phénomène pour peu que l'on fasse attention, que la matière qui compose les *Laves* du *Vésuve* a deux mouvemens quand elle court. L'un est un mouvement de progression qui lui fait suivre la pente; l'autre est un mouvement de fermentation, par lequel elle tend continuellement à se soulever, & qui augmente à mesure qu'elle perd de son mouvement progressif. Cette observation une fois faite, on voit que la matière contenue sous ce terrein, après avoir long-temps fermenté & être parvenue à son plus haut degré d'effervescence, ne pouvant avoir de mouvement progressif, aura forcé, en se dilatant, la résistance que lui opposoit le poids de la terre. L'air qu'elle aura rencontré augmentant son ressort, elle aura lancé les lits supérieurs de terre &

de sable. Ces lits retombant par leur propre poids, se seront mêlés dans leur chûte & divisant en partie la matière bitumineuse auront formé le *Monte-Nuovo.*

De tous les incendies du *Vésuve*, le plus terrible & le plus mémorable, après celui de 79, fut le treizième arrivé le 16 Décembre 1631. Le torrent de matière qui sortit des flancs de la montagne, se partagea en sept branches. Celles-ci se divisèrent en plusieurs autres qui se répandirent de différens côtés, & portèrent le ravage & la désolation dans tous les lieux d'alentour. Il est ordinaire, lorsqu'il a plû beaucoup, de voir des torrens d'eau descendre à grand bruit du *Vésuve*; mais ceux qui descendirent, dans le temps de l'éruption dont il s'agit, firent un dommage plus considérable que de coutume. Leurs eaux se trouvant arrêtées au pied de la montagne par les éminences que des amas de cendre & de sable y avoient formées, cette espèce de digue qui les rassembla ne servit qu'à augmenter leur force & à rendre leur chûte plus impétueuse. A ces *Laves* d'eau se joignirent les secousses

& les tremblemens de terre continuels qui durèrent jusqu'au milieu de Janvier 1632. Le 20 de Décembre précédent, surtout, le tremblement se fit sentir par cinq fois avec une violence dont il n'y avoit pas encore eu d'exemple; plusieurs édifices de Naples-même en souffrirent. Ce ne fut qu'au 25 de Février que les habitans osèrent se risquer à retourner dans leurs anciennes demeures.

La quatorzième éruption se fit en 1660; elle ne fut annoncée par aucun bruit, ni précédée d'aucune pluye de cendre. Les incendies arrivés en 1682, 1694, 1701, 1704, 1712, 1717 & 1730, n'offrent rien de particulier que la description des matières que jetta le *Vésuve*, ou des directions différentes que suivirent les *Laves*.

Il y a quelque chose d'effrayant dans la quantité de matière que fit sortir le vingt-deuxième incendie en 1737. Selon le calcul de D. *Francisco Serrao*, la somme en fut de 31965161 pieds cubes de Paris, sans compter les petites branches qu'avoit formées le torrent. Il y a de même quelque chose de prodigieux dans le degré de chaleur que

devoit avoir cette rivière enflammée. L'éruption se fit le 20 de Mai, & la matière fut brulante extérieurement jusqu'au 25 & intérieurement jusqu'au milieu de Juillet. Le *Vésuve* ne cessa pendant tout le temps de l'incendie & jusqu'au 23 de Mai, de jetter des cendres, des pierres & des espèces de flèches que les païsans appellent *Ferrilli.*

Le vingt-troisième incendie & le vingt-quatrième sont arrivés, l'un en 1751, l'autre en 1754. L'auteur qui a été témoin de ces deux éruptions, s'étant rendu, quelques jours avant la première, au haut du *Vésuve*, vit sortir beaucoup de fumée de l'intérieur. Celle qui sortoit du monticule qui couvroit le gouffre, étoit en plus grande abondance & faisoit un bruit semblable à celui que feroit du métal fondu qui tomberoit dans un canal humide. Le 22 d'Octobre une secousse assez forte se fit sentir du côté d'*Ottajano*, &, le 23, le tremblement fut considérable à Naples, & vers *Massa di Somma*. Enfin, le 25, vers les quatre heures du matin, la montagne s'entr'ouvrit, un peu au-dessus d'*Atrio del*

Cavallo, & le feu divisa & mit en pièces une ancienne *Lave* couverte de sable, qui s'opposoit à son passage.

La matière courut quelque temps sur l'*Atrio del Cavallo*, tirant du côté de *Bosco Tre Case*, jusqu'à ce qu'ayant trouvé une pente escarpée, elle se précipita dans le vallon, & prit vers *Mauro*. Sa course étoit si rapide qu'en huit heures elle fit quatre milles. Sur les neuf heures, l'auteur alla à sa rencontre. Ce torrent qu'il trouva d'une largeur médiocre, mais assez profond, marchoit tout d'une piéce, comme une matière qui, quoique fluide, a de la consistance.

La surface de la *Lave* étoit toute couverte de pierres de diverse grandeur. Les unes étoient naturelles de couleur blanche ou grise, d'autres étoient calcinées, d'autres cuites comme de la brique qui auroit été long-temps dans une fournaise, d'autres semblables à de l'écume de fer. Il falloit faire un effort assez considérable pour enfoncer un bâton dans cette matière. Dès qu'il y étoit entré, la flamme sortoit avec bruit. Le retiroit-on, on le trouvoit changé en charbon; mais il ces-

ſoit auſſitôt de bruler. Cela prouve évidemment que, tout combuſtible qu'il eſt, le bois, pour prendre feu de manière à reſter en combuſtion, a beſoin du concours de l'air avec la flamme.

La *Lave*, avant que d'entrer dans le vallon, s'éleva à la hauteur des peupliers qui s'y trouvent. La matière qui étoit deſſous ayant coulé la première en forme de pâte molle, ce torrent ne marcha plus tout d'une pièce, & ſes parties diviſées rouloient par ondes élevées comme les flots de la mer.

Lorſque ce torrent eût rempli le vallon & qu'il ſe fût répandu ſur les territoires, la pente qu'il trouvoit devenant moins grande, on vit l'effet des deux mouvemens de progreſſion & d'efferveſcence, dont nous avons parlé ci-deſſus. A meſure que ſa marche ſe rallentiſſoit, le principe qui le portoit à ſe gonfler, & qui ſe trouve dans tous les corps ſulphureux & bitumimineux, prenoit de nouvelles forces. Les *Laves* ſe forment ainſi un lit à elles-mêmes de leurs bords qui, en ſe refroidiſſant, ſe ſont élevés; elles roulent au milieu, & l'on voit quelquefois,

à travers leur ſuperficie qui s'eſt endurcie, courir deſſous un feu vif & liquide.

Ce phénomène eſt commun à toutes les *Laves*. Mais celle dont il s'agit, en offrit un ſingulier dans la nature de ſa marche. Toutes les fois que la *Lave* rencontroit quelque cabane dans ſon chemin, elle s'arrêtoit à la diſtance d'une palme des murailles. Alors elle ſe gonfloit ſenſiblement; ſe détournant enſuite ſur le côté, & pourſuivant ſon cours, elle entouroit la maiſon, mais ſans y toucher. S'il ſe trouvoit quelque porte à la muraille, & que les païſans l'euſſent fermée, le bois échauffé par la chaleur de la matière en devenoit noir & ſe convertiſſoit en charbon. Il prenoit enſuite feu, & une portion de la *Lave* s'inſinuant par cette porte, entroit de quelques palmes dans la chambre, & ne paſſoit pas outre. L'auteur ne rend aucune raiſon de cette ſingularité, très difficile en effet à expliquer.

La *Lave* qui ceſſa de courir le 9 de Novembre 1751, conſerva long-tems une chaleur interne. Le P. *della Torre* qui la viſita dans toute ſa longueur au mois de Mai 1752, ne lui en trouva point de ſenſible en marchant deſſus;

mais, dans pluſieurs endroits où il s'étoit fait des ouvertures, la chaleur étoit inſupportable, & il en ſortoit une fumée inviſible qui ôtoit la reſpiration. Cette fumée n'avoit qu'une légère odeur de ſouffre; mais on la ſentoit chargée de ſel ammoniac, de nitre & de vitriol, mêlés enſemble, qui s'introduiſoient avec rapidité dans la gorge & dans les narines.

L'incendie du 2 Décembre 1754, & qui a duré juſqu'au mois de Février de l'année 1755, n'a rien eu d'extraordinaire, excepté quelques flammèches jettées ſi haut de la cime du *Veſuve*, qu'elles mettoient huit minutes à retomber.

Le P. *della Torre* finit cette hiſtoire des incendies du *Véſuve*, par le récit de l'éruption du Mont *Ætna*, appellé auſſi le Mont *Gibel* en Sicile, arrivée au mois de Mars de la même année 1755. Le dix de ce mois, il ſortit du pied de la montagne un large torrent d'eau, qui inonda toutes les campagnes d'alentour. Il rouloit avec lui une quantité de ſable ſi conſidérable, qu'elle remplit une plaine très-étendue. Un païſan qui eut la

curioſité de toucher ces eaux, tandis qu'elles couroient, les trouva ſi chaudes qu'elles lui brulèrent les doigts. Les pierres & le ſable laiſſés dans la campagne, ne différoient en rien des pierres & du ſable qu'on trouve dans la mer. Ce torrent d'eau fut immédiatement ſuivi d'un torrent de matière enflammée, qui ſortit de la même ouverture.

Le P. *della Torre* ſaiſit cette occaſion de combattre le ſentiment qui établit une communication entre les Volcans & la mer, & entre un Volcan & un autre Volcan. Il prétend que ces torrens viennent des eaux de pluye qui ſe raſſemblent dans des réſervoirs intérieurs. Si ces torrens venoient d'une communication du Volcan avec la mer, cette communication ſeroit capable, ſelon lui, d'éteindre le Volcan. Il peut ſe faire, comme le prétend le P. *della Torre*, que ces torrens viennent de quelque réſervoir formé dans la montagne ou aux environs, mais il n'en eſt pas moins poſſible qu'ils viennent auſſi de la mer. Quand le terrein eſt ſecoué dans un moment de tremblement, il eſt vraiſemblable qu'il s'y

ouvre des crevaſſes. C'eſt par là que l'eau de la mer s'introduit, & cette communication peut avoir lieu, ſans que le feu du Volcan en ſoit éteint. Elle n'eſt que paſſagère, & il eſt, non ſeulement facile, mais même naturel de ſuppoſer que les crevaſſes formées par la commotion ſe referment preſqu'auſſitôt, lorſque le terrein ſoulevé retombe ſur lui-même.

L'auteur, dans un Chapitre particulier, fait l'énumération des matières qui ſortent du *Véſuve*. Ces matières ſont du ſable, des pierres appellées *Lapilli*, des corps ſpongieux, durs & ſalins, des pierres ponces, des pierres naturelles, des écumes, des pyrites à huit faces, couleur de pierre ſerpentine, du ſouffre, du ſel, du talc & des marcaſſites. Nous ne ſuivrons point l'auteur dans l'examen qu'il fait de chacune de ces matières, & nous paſſons à l'explication qu'il donne des phénomènes obſervés dans les éruptions du *Véſuve*.

Ces principaux phénomènes ſont la liquéfaction, la coction & la calcination des corps contenus dans les entrailles du *Véſuve*, les flammes qui en ſortent, la cendre, le ſable & la fumée pouſſés en l'air avec impé-

tuoſité par la violence du feu ſouterrein. Doit-on rapporter ces effets à un feu *actuel* ou à un feu *potentiel*, c'eſt-à-dire, qui conſiſte dans des matières propres à produire la chaleur & le feu par leur mêlange & par la diſſolution de leurs parties. Le P. *della Torre* qui ſe déclare pour le feu *potentiel*, attaque le ſyſtème de ceux qui admettent un feu central. On trouve bien, dit il, dans les entrailles de la terre des eaux dormantes, des rivières, des fontaines, des exhalaiſons peſtiférées & des inflammations momentanéees produites par ces exhalaiſons au premier contact de l'air, mais on n'a jamais trouvé de feu *actuel* dans les mines. On ſçait d'ailleurs que cette ſorte de feu ne peut ſubſiſter ſans le ſecours de l'air. Je ne prétends point, continue-t-il, dire que l'air ſerve d'aliment au feu. Je prétends ſeulement que le feu eſt un fluide particulier, qui, par ſa force *expanſive*, tend à ſe dilater également, & à ſe mettre en équilibre dans tous les corps. Dès lors, ſi l'air, par ſa réſiſtance continuelle & ſon action élaſtique, ne l'attache pas à un corps plutôt qu'à un autre, ce fluide, conformément à ſa nature, ſe répand par tout

& devient inſenſible. On trouve dans les entrailles de la terre, continue l'auteur, des ſouffres, des huiles & des bitumes. Toutes ces matières ſont inflammables, ou, pour s'exprimer avec plus de juſteſſe, elles ne ſont autre choſe que le fluide même du feu enchaîné dans quelques parties de terre aride, capables de le contenir. Mais ce feu ne peu devenir *actuel* ſans quelque cauſe extérieure qui délivre ſes parties de la priſon où elles ſont enfermées. L'efferveſcence eſt cette cauſe: L'union de pluſieurs corps la produit, & l'action de l'air extérieur, qui quelquefois ſert à ſa production, quelquefois y nuit, n'y eſt pas toujours néceſſaire. De l'eſprit-de vin rectifié, mêlé avec du vinaigre, ne bouillonne point dans l'air; dans le vuide au contraire le bouillonnement eſt conſidérable. De cet exemple l'auteur paſſe à un autre, &, de principe en principe, il prouve la formation du feu *naturel* par le moyen du feu *potentiel*. Il ne lui eſt pas enſuite difficile d'expliquer la formation des Volcans au moyen des ſouffres, des huiles, &c, répandus dans le ſein de la terre, &, avec le ſecours de ſa force *expanſive* & du mouvement

de fermentation, il rend de même raiſon des tremblemens, des éruptions, & des autres phénomènes.

Le P. *della Torre* finit ſon ouvrage par prouver qu'il n'eſt pas néceſſaire que le *Véſuve* communique avec aucun autre Volcan, pour avoir pû fournir la quantité de matières qu'il a jettées. La preuve dont il ſe ſert eſt un calcul des *Laves* ſorties du *Véſuve*, & de la quantité qu'il en a pû fournir à raiſon de ſa dimenſion intérieure. La ſomme de la quantité de matières qui a pû ſortir de ſes entrailles, eſt de 1510460879 pieds cubes de Paris; ce qui excède de beaucoup la ſomme de ce qu'il a jetté.

Nous aurions voulu pouvoir ſuivre l'auteur dans tous les détails d'un ouvrage, où les moindres choſes ne ſont peut être point à négliger, & où l'intelligence & l'exactitude de l'obſervateur ſe font remarquer à chaque inſtant. Le P. *della Torre* eſt un homme de beaucoup d'érudition, très conſidéré dans ſon Ordre & dans la ville de Naples. Il ſe fait un plaiſir de conduire au *Véſuve* tous les étrangers qui ſont curieux de viſiter cette montagne redoutable.

LETTRE DU CORRESPONDANT ESPAGNOL DU JOURNAL ETRANGER, A M. FRÉRON.

UNe révolution aussi imprévue, aussi terrible que le tremblement de terre qui a détruit Lisbonne, fait naître, Monsieur, mille bruits confus, mille relations vagues où l'on démêle moins la vérité que la terreur & l'épouvante. Tous les esprits sont troublés, & la commotion des habitans est égale, si je puis parler ainsi, à celle des lieux qui s'élèvent & s'abaissent sous leurs pas. Il faut attendre que le calme ait permis de distinguer les objets, pour se flatter d'être instruit. Vous sçavez que le tremblement de terre s'est fait sentir à Madrid & à Cadix le même jour & presqu'à la même heure que dans la Capitale du Portugal; mais peut-être que vous croyez le desordre moins considérable qu'il n'est effectivement, & que vous ignorez jusqu'à quel point la désolation s'est répandue dans presque tout le midi de l'Espagne.

La seule secousse qu'on ait sentie à Cadix, commença à dix heures du matin, & dura environ quinze minutes. Quelques maisons tombèrent; les murailles de plusieurs autres s'entr'ouvrirent, & la plupart des Eglises furent endommagées. Ce premier trouble étoit passé, & l'on commençoit à se raconter les uns aux autres les dégats arrivés dans l'enceinte de la ville, lorsque la mer, émue tout-à-coup par l'agent souterrein qui venoit de causer le tremblement (puisqu'il n'y avoit aucun vent extérieur qui pût l'agiter,) inonda *le Molle*, *la Calette*, *Puerto Piojo*, & plusieurs autres endroits, & se retirant ensuite avec violence, revint le moment d'après avec plus de fureur; ce flux & ce reflux continuèrent toute la journée, & repandirent l'allarme parmi tous les habitans, effrayés d'un autre côté par un spectacle encore plus horrible. Les flots entrant par l'égoût de la *Rue Neuve* avec un bruit épouvantable, remplissoient les rues d'alentour, & paroissoient vouloir submerger la ville à chaque minute. Les deux bras de mer, séparés par la chaussée de la *Porte de Terre*, se joignirent aussi-

tôt, & enlevèrent tous ceux qui étoient sur le chemin au nombre d'environ deux cens-cinquante personnes. L'inondation de la *Calette* n'étoit pas moins funeste; les eaux couvroient dans le même-temps tout le quartier appellé la *Vina*, faisoient des brêches considérables aux murailles des fortifications, entraînoient les pierres jusqu'au *Nouvel Hospice*, & les emportoient ensuite pêle-mêle avec les poutres qui se trouvoient auprès de cet édifice, & qui étoient destinées à sa construction.

Depuis deux heures après-midi jusqu'à trois heures après minuit, les processions des Rosaires, composées d'une multitude innombrable d'hommes & de femmes, ne discontinuèrent point; les autres prières publiques eurent à peu près la même durée, & le peuple ne parut être un peu tranquille qu'à la pointe du jour.

Toutes les villes des environs de Cadix ont éprouvé un sort semblable. *Rota*, *Chiclana*, *Médina*, *Véger*, *le Port Sainte Marie*, *Saint Lucar de Baramede*, *Carmona*, *la Puebla*, *Moguer*, *Conil*, *Malaga*, *Gibraltar*, ont perdu beaucoup d'habitans, écrasés sous les ruines des

maisons qui sont tombées en assez grande quantité, ou engloutis par les flots de la mer.

Le même jour & à la même heure, le tremblement commença à Séville, & dura huit minutes. Quoique peu de personnes (dix ou douze) y ayent perdu la vie, & qu'un petit nombre d'édifices ayent été absolument détruits, aucune maison de la ville n'a été entièrement épargnée. De tous les bâtimens les Eglises ont été les plus maltraitées, entr'autres, la grande maison des Jésuites, *Saint François*, & la Cathédrale. La tour de cette dernière perdit d'abord une colonne du corps principal où est la girouette (*a*). Elle creva en plusieurs endroits, & demeura panchée du côté du Petit Marché. Comme l'Eglise est extrêmement élevée, on voyoit cette tour vaciller en l'air pendant le tremblement de terre, de même qu'un roseau agité par le vent. Elle est actuellement presque détruite, aussi bien que plus de quarante Eglises, Couvens, Paroisses, Chapelles ou Hôpi-

(*a*) Figure gigantesque de bronze qui sert de girouette à la tour, au moien d'une grande bannière de même métal qu'elle tient à la main.

taux. On célébra ce jour là les offices divins au milieu des places publiques, &, immédiatement après, on commença des proceſſions qui durèrent toute la nuit, pour appaiſer la colère de Dieu, & pour le remercier de pluſieurs miracles qui ſe ſont opérés, dit on, pendant la violence des ſecouſſes.

Les villages du Comté de *Niebla* ſont preſque tous renverſés; *Huelva* a eu la même deſtinée; ſix perſonnes ſeulement y ont perdu la vie; mais la mer a emporté ſur la côte 300 hommes qui étoient à la pêche de la ſardine. Plus de mille pêcheurs d'*Ayamonte* & de *Catalogne* ont été ſubmergés. Il ne reſte plus de traces d'*Ayamonte*, ni d'*Albufeyra*. On fait monter la perte des habitans à 1500 perſonnes. *Favo* a été entièrement inondé, & 3000 perſonnes s'y ſont noyées.

Le tremblement s'eſt fait ſentir à *Grenade* le même jour, à dix heures moins un quart. Toutes les maiſons ont été ébranlées; mais, quoique les ſecouſſes ayent recommencé la nuit du 2 au 3, il n'y a que les Egliſes qui ayent été offenſées. La Collégiale eſt celle qui a

le plus ſouffert; il eſt déja queſtion de la rebâtir. On ne dit point qu'il ait peri quelqu'un dans cette dernière vi le. Les Cathédrales d'*Alcala la Royale* & de *Madacena* ſont auſſi tombées. A une lieue de celle ci, dans un village appellé *Guébéjar*, la terre s'eſt entr'ouverte avec une telle violence qu'elle a formé un gouffre, dont la largeur & la profondeur augmentent tous les jours; ce qui a fait déſerter tous les habitans. Quatre jours après, tout le village a été englouti dans cet abyme qui n'eſt pas encore refermé.

Le même jour encore, à neuf heures cinquante minutes du matin, tous les édifices de *Cordoue* furent ébranlés juſques aux fondemens, & un grand nombre abymés par la première ſecouſſe qui dura neuf minutes. Le tremblement ceſſa & recommença enſuite avec moinsde violence l'eſpace d'environ 80 ſecondes. La Cathédrale, ce bel ouvrage des Mores, a été ſi conſidérablement endommagée qu'on deſeſpère de la rétablir. Pluſieurs autres Egliſes ont été renverſées, & il n'y en a pas une dont le bâtiment ſoit demeuré entier. Par bonheur perſonne n'a été écraſé; une ſeule petite fille a été bleſſée par une

image de Ste *Inès* qui lui eſt tombée ſur la tête. Tout le monde étoit ſorti des maiſons & des Egliſes aſſez à temps. Don *Pedro Cabréra*, Chanoine de la Cathédrale, demeura ſeul dans l'Egliſe; il diſoit la meſſe lorſque le tremblement commença; mais bien loin de prendre la fuite, il prit le S. Sacrement dans ſes mains, & s'étant proſterné le viſage contre terre, il attendit la mort avec réſignation; tous les habitans de la ville ont été charmés de le voir ſain & ſauf après le trouble général.

Les villages des environs n'ont point été épargnés. Il ne reſte pas une ſeule maiſon ſur pied à *Bujalance* La terre s'eſt fendue dans une montagne auprès de *Luque*, petite Ville voiſine, & il ſort de cette crevaſſe une exhalaiſon empeſtée qui fait mourir les beſtiaux.

Il eſt arrivé à *Belalcazar* un événement bien ſingulier. Toute l'Egliſe s'eſt enfoncée juſqu'à plus de quarante pieds de profondeur; enſorte que le ſommet s'eſt trouvé preſque de niveau avec la terre. Ceux qui étoient dedans ſe ſont ſauvés par l'eſcalier du Clocher; ils ſautoient de deſſus le toit dans la rue avec beaucoup de facilité

Dans la petite ville de *Guardia*, dès que le tremblement de terre commença, les Religieux Dominicains coururent à l'Egliſe où l'on tient enfermée *la Vierge du Roſaire*. Le ſacriſtain s'approcha de la niche pour la découvrir, mais le voile lui réſiſta, & quelques efforts qu'il fit, il ne put jamais venir a bout de l'ôter. Pluſieurs autres Religieux firent en vain la même tentative. Alors le Père Prieur s'approcha, &, après s'être proſterné au pied de l'autel, il leva aiſément le bas du voile, & apperçut la Vierge qui tenoit d'une main ſon manteau, dont elle ſe cachoit le viſage; tous les aſſiſtans virent tomber des larmes qui couloient abondamment de ſes yeux; on les recueillit dans des vaſes d'argent. Le Prieur, le Vicaire, le Gouverneur de la Ville, & pluſieurs Notaires ont juré & ſigné l'authenticité de ce miracle. Cet événement s'eſt bientôt répandu dans toutes les villes d'alentour. Les Eſpagnols depuis ce moment font des proceſſions publiques, les Egliſes ſont pleines nuit & jour, & tout le monde s'approche en foule de la Sainte Table.

Il ſeroit trop long de rapporter ici toutes

toutes les particularités qu'on raconte en Espagne au sujet du tremblement de terre ; je me bornerai à vous assurer, d'après les relations que j'ai lues, qu'il n'y a pas un seul petit hameau dans l'Andalousie & aux environs, qui n'ait été frappé du même desastre. Le mouvement de la terre a été si violent, qu'un vaisseau venant des Caraques s'est trouvé tellement battu des flots à 150 lieues au large, sans qu'il fît de vent, qu'il a pensé faire naufrage. Les officiers des vaisseaux d'un convoi Hollandois se crurent jettés sur des rochers, quoiqu'il fît le temps le plus serein ; ils n'en furent desabusés qu'avec la sonde.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Dans un lieu près de Grenade, où la terre s'est ouverte, on a trouvé un tombeau magnifique chargé d'inscriptions Arabes. J'attends la relation exacte & détaillée de cet évenement pour vous en faire part.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ECRITE DE GRENADE, EN DATE DU 4 NOVEMBRE 1755,

VOici une lettre qui confirme la nouvelle annoncée dans le *Post-scriptum* de notre Correspondant Espagnol, & qui la détaille un peu. On ne peut nier que quelques circonstances du fait ne soient presqu'incroyables. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Lettre a été écrite par un homme public de Grenade, & adressée à M. *Mouffle de Georville*, Trésorier de notre Marine, qui cependant ne garantit pas plus que nous la vérité de ce que cette Lettre contient.

» LE tremblement de terre du premier de ce mois a ouvert une falaise » sur le bord de la mer. Dans l'ouverture on a apperçu de la maçonnerie ; la » Justice s'y est transportée, en a fait » l'examen, & a découvert une espèce » de palais bâti de très-belles pierres, & » orné de colonnes. Au fond est un grand » Mausolée de pierre, qui contenoit le » cadavre d'un More décapité, mais, » à cela près, si entier, & la carnation » si fraiche qu'il paroissoit n'avoir été

» tué que depuis un instant. Il est vêtu » d'une tunique dont l'étoffe est très-riche » & chargée de pierreries. Près du tombeau est une statue de pierre qui paroît » celle du défunt ; elle tient dans la main » droite une lance, & dans la gauche » une lampe qui étoit allumée. Au pied » du Mausolée est aussi le cadavre d'une Moresque, couvert de pierres précieuses avec un poignard au milieu » du cœur ; le sang étoit si vermeil » qu'on eût dit qu'il couloit encore. » L'épitaphe gravée sur ce mausolée » est en caractères Arabes ; on a promis 50 doublons (environ 100 pistoles de notre monnoye) à celui qui la » déchiffrera. Il y a aussi sur le parquet » plusieurs habillemens somptueux, & » beaucoup de diamans. J'oubliois de » dire que le poignard qui perce le » cœur de la Moresque paroît appartenir au More lui même, qui a la gaine d'un poignard à sa ceinture. On a » posé des sentinelles en cet endroit, » & je ne l'aurois pas vû si je n'avois » pas eu une Charge publique. Nous » étions tous dans l'admiration Le Courier prochain, je vous en dirai davantage. « J'ai l'honneur d'être, &c.

BISHOP BURNET'S TRAVELS through France, Italy, Germany, and Switzerland : describing their Religion, Learning, Government, Customs, Natural History, Trade, &c. Illustrated with curious observations on the Buildings, Paintings, Antiquities and other curiosities in Ard and Nature. London 1755.

VOYAGES DE L'EVÊQUE BURNET en France, en Italie, en Allemagne & en Suisse, avec une description de la Religion, de l'Industrie, du Gouvernement, des Coutumes, de l'Histoire Naturelle, du Commerce, &c, de ces païs : enrichis d'observations curieuses sur les Bâtimens, les Peintures, les Antiquités & autres raretés de l'Art & de la Nature. Volume in-12. A Londres 1755.

LE célèbre *Burnet*, Evêque de Salisbury, cet écrivain Anglois si emporté, ce protestant si fanatique, voyagea avec un esprit trop prévenu en faveur de sa patrie & de sa religion. Il ne voit rien en France qui soit digne

de ses suffrages ; tout lui paroît dans un faux jour. L'air fatigué d'un peuple laborieux lui semble l'effet de la misère. De Paris à Lyon il passe en revue les abbayes & les chaumières. Il entre dans la Suisse, dont il fait une belle description. En général, c'est un païs stérile, mais un des plus peuplés de l'Europe. On y voit des terres bien cultivées, des chemins bien entretenus, des villages sans nombre, des hommes bien nourris, bien vêtus, des femmes vertueuses, des enfans élevés au travail, enfin des villes pleines de citoyens libres & heureux. L'auteur est surtout enchanté de voir dans le Canton de Berne les païsans riches, contens & bien armés. Ils ont depuis 10 jusqu'à 100 mille écus de bien. Ils ne payent point d'impôts, & la terre n'y est pas ingrate. Les hommes y sont en général pesans, mais bons & pleins de probité ; ils se garantissent de l'humidité par des fêtes continuelles. Leur vin est léger, leur gibier délicat, leur poisson excellent. Les femmes sont rarement de leurs parties de plaisir. Elles sont trop occupées des soins du ménage ; elles ne sçavent ce que c'est que *vapeurs*, par-

ce qu'elles ignorent la fainéantise & ses intrigues ; leur sang est purgé par le travail ; elles dorment d'un profond sommeil. Le sexe, qui ne pense jamais impunément, n'a pas le temps de la réfléxion. Aussi l'amour n'y fait-il point fortune comme dans nos cantons. Le troisième adultère y est puni de mort. Les filles le sont à la cinquième faute. Mylord *Burnet* en vit un exemple à Berne. Une femme porta sa plainte à la Justice contre des hommes qui lui devoient de l'argent ; elle ne songeoit pas qu'elle s'avouoit coupable de plusieurs délits ; elle fut condamnée d'une manière solemnelle. L'Avoyer ou premier Magistrat, suivi de ses Conseillers, l'accompagna au lieu du supplice, lui lut sa sentence à haute voix, la prit doucement par la main, & pria pour son ame après l'exécution.

L'auteur attaque les Catholiques partout où il les trouve. Il pénètre dans les Couvents & met sur le compte de la religion des foiblesses de l'humanité. Il narre d'un style diffus, sérieux & atrabilaire une vieille querelle monachale qu'il auroit dû traiter en plaisantant. Comme toute la procédure existe

encore à Berne, quelques lecteurs me sçauront peut-être gré de m'y arrêter un instant ; la voici en peu de mots.

Les Dominicains prétendoient que la sainte Vierge étoit née dans le péché ; les Cordeliers soutenoient la conception immaculée. *Wigand* Dominicain entra dans une Eglise de Francfort où prêchoit un Francisain. Dès que celui-ci l'apperçut, il bénit le Ciel de n'être pas d'un Ordre qui dégradoit la sainte Vierge. *Wigand* furieux lui donna le démenti, & le traita de Ministre de Satan. Les dévots s'échauffèrent ; il s'éleva un tumulte affreux dans l'Eglise ; *Wigand* courut risque d'y perdre la vie. Son Ordre résolut d'en tirer vengeance dans un Chapitre assemblé en 1504. Un nommé *Jetzer* avoit pris l'habit depuis peu. C'étoit un jeune homme simple, dévot, fanatique, porté à tout croire & à tout faire. Les Dominicains le trouvèrent propre à satisfaire leur ressentiment. Un des Moines lui apparut pendant la nuit comme une ame de Purgatoire ; il lui fit entendre au milieu des flammes qui sortoient de sa bouche que son salut étoit entre ses mains. Le Novice hors de lui-même promit de faire tout ce qu'il exi-

geoit de lui. Le phantôme cria qu'il falloit que tous les Moines se donnassent la discipline pendant une semaine, & qu'il se prosternât durant la grande messe en forme de croix à la vue de tous les fidelles. *Jetzer* en fit part au Chapitre. On l'exhorta à remplir ses promesses, & on lui dit que chacun partageroit la pénitence. Le Novice se donna en spectacle à un nombre prodigieux de dévots curieux qui le regardèrent comme un saint. Le spectre lui rendit une seconde visite. Il lui dit que son Ordre étoit cher à la sainte Vierge ; qu'elle avoit en horreur les Cordeliers qui l'égaloient à son fils ; que *Scot*, dont ils sollicitoient alors la canonisation, étoit damné ; que la ville de Berne éprouveroit le feu céleste pour nourrir de tels monstres dans ses murs.

Le phantôme lui apparut une troisième fois sous la figure de la sainte Vierge. Elle l'assura, après mille caresses, qu'elle n'étoit pas immaculée ; qu'elle vouloit même qu'il agît auprès du Pape pour abolir la fête de la Conception ; que les playes de Ste. *Catherine de Sienne* avoient été réelles. Elle lui dit ensuite de tendre la main pour recevoir les mêmes marques

de son amour ; elle la lui perça si bien qu'on voyoit le jour à travers. Un des Anges de sa suite lui fit prendre un breuvage qui l'endormit. On lui fit les autres stygmates durant son sommeil. *Jetzer* sortit de sa léthargie & crut avoir accompli toutes les parties de la passion de Notre-Seigneur.

On l'exposa sur le grand autel aux yeux de la ville entière. Ce spectacle effaçoit les rayons de gloire de S. *François*; on ne fit plus de vœux, on ne porta plus d'encens à ses autels. S. *Dominique* fut comblé d'honneurs & d'offrandes. On voit encore le trou où une voix animoit une statue de la Vierge ; mais on la fit trop babiller. Le jeune Frère ouvrit enfin les yeux, & pensa tuer l'ame du Purgatoire qui étoit venue le remercier d'avoir mis fin à ses tourmens.

On prit le parti de lui tout avouer ; on le flatta, on lui promit de le faire Général de l'Ordre, s'il continuoit; il y consentit. On craignoit cependant son indiscrétion. Il fut résolu de l'empoisonner. On lui présenta un pain dont l'odeur le saisit ; il en jetta un morceau à un chien qui mourut sur le champ. Il

s'échappa de son Couvent & alla se réfugier dans les bras de la Justice.

Quatre Moines furent arrêtés & mis en prison. Les Franciscains poussèrent vivement l'instruction du procès. On les mit à la question ; ils furent dégradés du sacerdoce & brulés vifs le dernier de Mai 1509 dans une prairie de l'autre côté de la rivière, vis-à-vis la grande Eglise. C'étoit, dit *Burnet*, la fourbe la plus noire & la mieux tissue dont on ait jamais entendu parler. Si le Novice fût mort avant la découverte, son aventure seroit venue jusqu'à nous comme un très-grand miracle.

L'Italie, cette contrée chérie de la nature, paroit à notre auteur un vaste désert. Car il compte pour rien ce déluge de Princes, d'Abbés, d'Evêques & de Moines de toutes couleurs, dont elle est inondée. Un païs est pire que désert quand il est sans marchands, sans laboureurs, sans gens à talens qui sont les vrais soutiens de la vie. C'est ainsi que les enfans des vainqueurs du monde sont devenus le peuple le plus misérable de la terre.

En parlant de la chûte de quelques montagnes d'Italie, *Burnet* déplore le

sort funeste du gros bourg de *Pleurs*, dans le Comté de Chiavenne, sujet des Grisons. Il étoit riche, bien peuplé & avoit huit monastères tant de Religieux que de Religieuses. Outre le grand Palais des *Franken* qui avoit coûté des millions, il y en avoit beaucoup d'autres que des particuliers de Milan, attirés par la belle situation du lieu, y avoient fait bâtir. Ils y alloient pendant l'été, & s'y livroient à tous les plaisirs de la belle saison. Un de ces Palais échappé à la ruine commune fait juger de la beauté des autres. Un Ministre Protestant annonça, dit notre auteur, à ses concitoyens que les jugemens terribles du Très-Haut alloient éclater. Il falloit qu'il fût mal inspiré ; car il périt comme les autres. Il y eut un véritable prophète qui se sauva. Le 25 du mois d'Août de l'année 1618, un des habitans dit à tout le monde qu'il avoit vû les montagnes s'entr'ouvrir, & qu'on eût à mettre sa vie en sûreté. On se moqua de lui. Sa fille seule le suivit ; mais, chemin faisant, il lui vint dans l'esprit qu'elle avoit oublié quelque chose; elle retourna sur ses pas. Vers les six heures du soir la terre s'ou-

vrit & ensevelit dans un même abyme le bourg & tous les habitans. Des montagnes tombant avec un fracas plus effroyable que le tonnerre, fermèrent à peine le gouffre immense qui s'étoit formé. Les habitans de la ville de Chiavenne, qui est à une lieue de là, furent quatre heures sans eau ; la rivière avoit détourné son cours ; elle revint par une route nouvelle.

» On voit à Padoue, dit *Burnet*, les » débris d'une Ville autrefois considé» rable dans l'Italie. L'enceinte est tou» jours la même ; mais la plûpart des » maisons ne sont pas habitées. L'air y » est fort salutaire, & tout y est en si » grande abondance, excepté l'argent, » que, pour peu qu'on en ait, on y va » loin. L'Université, quoique soutenue » par les Vénitiens qui y entretiennent » cinquante Professeurs, tombe en rui» ne. Les Ecoliers y sont de petits dra» gons toujours en guerre, & font fuir » les étrangers.

Venise est la ville de l'Europe où le plaisir est le plus recherché & où la jeunesse a le plus de loisir & de fortune pour en jouir. C'est néanmoins le païs du monde où le plaisir innocent, le

vrai plaisir, est le moins connu. On y cherche l'amour & l'amitié. Les amis sont fort rares en Italie, encore plus à Venise. La jalousie semble y avoir fixé son séjour, & le vice y porte le masque de la vertu. On y tient les femmes dans l'ignorance. Elles n'en sont que plus vicieuses. Elles ne nous mènent point, comme les Françoises, dans les plus agréables labyrinthes de l'amour. Ce n'est point cet amour, ingénieux à prolonger nos peines & nos plaisirs, qui les conduit; c'est l'impatience de la nature; une fléche n'est pas plutôt décochée qu'une connoissance est faite à Venise & un mari perdu.

L'architecture est uniforme dans cette ville. La jalousie semble en avoir donné le plan; une grande salle, des chambres des deux côtés, point d'appartemens, point de cabinets, ni d'escaliers dérobés, si commodes ailleurs. L'auteur dit que le Duché de Ferrare, qui appartient à la Cour de Rome depuis le dernier Duc mort sans enfans, est presque dépeuplé; la ville qui, du temps des Ducs, renfermoit cent mille ames, en compte à peine quinze mille; l'herbe croît dans les rues, & la plupart de

maisons sont vuides. Il assure la même chose de la Toscane; il y avoit loué un beau palais pour six pistoles par an.

» J'ai vû, dit l'auteur, dans une » Eglise ancienne un assez beau morceau » d'Antiquité. » On s'attend sans doute à voir une Bataille, une Victoire, un Triomphe; point du tout, c'est la parodie d'une procession. » On voit aller » devant un gros cochon avec un bé» nitier; des ânes & des cochons mar» chent en ordre, avec des singes qui » leur portent la queue. Un âne paroît » à l'autel, comme pour officier; un » autre est chargé de reliques, parmi » lesquelles on distingue la queue d'un » renard. «

Lorsqu'on voit sortir nos soldats d'une ville livrée au pillage, on connoît le caractère d'un chacun par les dépouilles qu'il a prises. Les uns sont chargés de choses pesantes & de peu de valeur; d'autres marchent d'un pas leste, munis d'or & de pierreries. *Burnet* n'est revenu de l'Italie qu'avec de mauvaises drogues. Au lieu de nous faire admirer les édifices, les places publiques, les amphithéâtres,

les tombeaux des grands hommes, les tableaux, les statues, enfin, les monumens de toute espèce de l'ancienne & de la nouvelle Rome, il ne recueille que des misères, des platitudes, des contes triviaux sur les Moines & les Religieuses. On ne voit dans ses *Voyages* que des historiettes sans génie; ici des Saints qui font la ruine de leurs familles, là des miracles suspects, plus loin les ruses des Prédicateurs, les plaisirs des Cardinaux, la tyrannie des Papes, la superstition du peuple, les richesses immenses des uns, leur vaine magnificence, la misère déplorable des autres, la profonde ignorance de tous, la fausseté, l'emportement & le mauvais goût de l'auteur. Tout ce qu'il raconte de l'Italie est dénué de fondement. Le grand défaut de ce païs aux yeux de *Burnet*, & la seule cause du mal qu'il en dit, est la Catholicité. Ce n'est pas que je veuille rabaisser le mérite de cet écrivain. Je dirai avec plaisir que dès l'âge le plus tendre il fit éclater les plus rares talens; que Jurisconsulte habile à quinze ans, fameux Prédicateur à 18, il étonna l'Angleterre par son sçavoir & par son éloquence. Mais il avoit trop de feu, d'imagination, & de pré-

jugés. Il croyoit comme *Milton* qu'on pouvoit se sauver dans toutes les Religions, excepté dans la Romaine. Il étoit rempli de la sienne dont il aimoit la douce liberté. Il épousa trois femmes, la première pour ses plaisirs, la seconde pour avoir des enfans, & la troisième pour avoir soin de lui & de ses enfans. Il eut une fille naturelle appellée Mademoiselle T*offis*, qui a été admirée des Anglois par ses talens. Elle étoit Musicienne, Danseuse, & Actrice célèbre. *Burnet* étoit né le 13 Septembre 1643 à Edimbourg d'une famille noble & ancienne. Il mourut à Londres le 17 Mai 1715 à 72 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en Anglois, tous plein de feu, d'audace & de mensonges. Ses compatriotes eux-mêmes lui rendent justice à cet égard, & ils sçavent à quoi s'en tenir sur le peu de verité qui regne dans ses écrits. Sa mauvaise foi est si généralement reconnue qu'elle a passé en proverbe. On dit en Angleterre de quelqu'un qui en impose dans des livres ou dans la conversation: *Il ment comme Burnet.*

Etablissement d'une Academie a Erford.

ON élève de tous côtés de nouveaux Temples aux Muses. Il ne faut pas croire que ce soit une affaire de mode. L'avantage réel qui en résulte, & non une fausse idée de gloire, est le motif puissant qui engage les Princes de l'Europe à fonder des Académies dans leurs Etats. Cependant on a mis en problême si la trop grande quantité de ces corps Littéraires étoit plus nuisible qu'avantageuse. Cette question peut, je crois, se résoudre par le moyen d'une distinction. J'avoue que des Académies de pur bel esprit, où l'on n'agite que des questions frivoles, où l'on ne couronne que des écrits futiles, ne me paroissent pas d'une utilité sensible; en augmenter le nombre seroit peut-être enlever d'excellens sujets à des études, à des travaux plus importans pour la République. Mais des Académies où l'on se propose de perfectionner les Sciences & les Arts qui

influent directement sur le bien général des Sociétés humaines, des Académies où la seule recommandation du mérite personnel donne entrée, non l'éclat de la naissance, l'autorité de la place, l'intrigue de la médiocrité, le crédit d'un protecteur ou d'une protectrice, la surprise ou la violence des suffrages, le feu follet de la célébrité passagère qui met un mince écrivain à la mode, des Académies telles que notre Académie des Sciences, notre Académie des Belles-Lettres, notre Académie de Chirurgie, notre Ecole Militaire, notre Académie de Marine à Brest, une Académie d'Agriculture en Toscane, enfin une Académie dans le goût de celle qui vient d'être établie à Erford : de pareilles Academies ne sçauroient être, je crois, trop multipliées pour le bonheur du monde.

Quoiqu'il en soit, celle que l'Electeur de Mayence vient de fonder à Erford, porte un titre bien respectable & bien précieux pour l'humanité. Voici la traduction du Programme qui contient les Statuts, & qui a été imprimé.

1°. L'Académie Electorale de Mayence a le nom d'ACADEMIE DES SCIENCES UTILES.

2°. Le principal entrepôt de ce commerce Littéraire est la Ville d'Erford.

3°. Le Protecteur particulier, le Président & le Directeur de l'Académie sont tirés du Chapitre Métropolitain de l'Eglise de Mayence, & nommés par le très-Haut & très-Eminent Archevêque & Electeur de Mayence. Le Comité de cette Académie est composé de huit Assesseurs, occupés de différens genres d'érudition. Ils ont droit de suffrages décisifs ; & ils peuvent se choisir des Adjoints à ce Comité, pour les soulager dans leurs travaux. Il y a toujours à Erford quatre Assesseurs avec le Président, le Directeur & le Secretaire. Les autres peuvent s'en absenter & demeurer ailleurs.

4°. Les gens de condition ou en place qui y sont reçus, ont le titre d'*Associés Honoraires.*

5°. Les sçavans sont appellés *Associés Ordinaires.* Chacun d'eux, selon ses talens, travaille au bien général de l'Académie, en envoyant à Erford les fruits de ses veilles & de ses découvertes, ou en lui rendant d'autres services.

6°. Ceux qui ne cultivent que la belle Littérature, ainsi que les habiles Artistes, sont appellés *Associés Extraordinaires.*

7°. On donne à tous les Membres quelconques, pour garant de leur réception, des Lettres Patentes scellées du sceau de l'Académie, où l'on fait voir & le but qu'elle se propose & la classe particulière dans laquelle chacun est reçu. Il est permis à tous les Académiciens de se servir du cachet de l'Académie.

8°. Le Président, le Directeur, les quatre Assesseurs & le Sécretaire qui demeurent à Erford, s'assemblent une fois par semaine pour veiller à l'utilité de l'Académie, pour lire les lettres qu'on a reçues, pour prendre note de ce qu'elles contiennent d'intéressant, & pour en faire part aux autres Assesseurs. Dans les affaires de grande conséquence on recueillera les suffrages & les avis de tous les Associés.

9°. L'instauration de cette Académie sera célébrée par un discours public, où l'on fera des vœux & des prières pour la conservation du très-Haut &

très-Eminent fondateur & protecteur. Il se tiendra tous les trois mois une assemblée publique.

10°. Que tous les Académiciens ayent à cœur le progrès des Sciences & le bien public.

11°. Qu'ils proposent, pour les sujets des prix, des questions qui ne contiennent rien de contraire aux mœurs, à la Religion, au Gouvernement, &c, & qu'ils jugent sans partialité des pièces qui leur seront envoyées.

12°. Que les Membres qui résident sur les terres Electorales de Mayence s'attachent surtout à l'histoire de la Patrie, & qu'ils y répandent un plus grand jour, autant qu'ils le pourront.

13°. Les Sçavans d'Erford mettront par ordre dans un Journal tout ce qui se sera passé à l'Académie, sans oublier de dire à quelle fin ils travaillent.

14°. Les Actes de l'Académie, qui seront imprimés successivement, rendront publics les travaux utiles & les découvertes d'un chacun.

15°. Les questions Théologiques, les matièree politiques touchant les droits des différens Potentats de l'Eu-

rope, les systêmes & les sentimens un peu abstraits ayant un rapport très-éloigné à l'utilité publique, n'auront point lieu dans l'Académie.

16°. Par une concession du très-Haut & très-Eminent Prince, l'Electeur, il est permis à l'Académie de changer ses loix, & d'en établir de nouvelles, selon l'exigence des cas.

Telles sont les règles de cette ACADEMIE DES SCIENCES UTILES. Elle a commencé ses exercices, & les continue avec le succès le plus heureux. Notre grand Physicien M. l'Abbé *Nollet* a été reçu sans qu'il l'ait sollicité. On lui a envoyé des Patentes d'*Associé Ordinaire dans la classe de Physique*. Le sentiment le plus probable est que c'est à Mayence qu'on trouva l'art de l'Imprimerie vers l'an 1440, quoique Strasbourg & Harlem lui disputent cet honneur. C'est une invention très-belle sans doute ; mais il est encore plus beau d'écrire des choses dignes d'être imprimées ; & c'est ce qu'on doit attendre de la docte Société, dont l'amour des Lettres & le zéle pour le bien public ont dicté le plan au Sage JEAN FREDERIC D'OSTEIN, Electeur & Archevêque de cette Ville.

AIRS DE MUSIQUE.

Mon prédécesseur a eu la gloire d'être le premier François qui ait rendu un hommage public aux talens de la PRINCESSE ROYALE DE POLOGNE ET ELECTORALE DE SAXE. Il fit dans le JOURNAL de Mai 1755 p. 128, l'extrait du TRIOMPHE DE LA FIDELITE', Drame Pastoral en trois Actes, que cette Muse auguste a composé en vers Italiens, qu'elle a mis en Musique, & qui a été exécuté sur le Théâtre de ses petits appartemens. M. l'Abbé *Prévôt* promit d'en donner quelques Ariettes. Nous avons l'avantage de remplir aujourd'hui ses engagemens, & de répondre à l'honneur que nous a fait la Princesse de choisir par préférence notre JOURNAL, pour faire part au Public des heureuses productions de son génie.

Voici les paroles des AIRS placés à la fin de ce Volume. *Chloris* dit à *Nice* :

Si' : sperar tu sola puoi
Di costringer quel core,
A imparar degli occhi tuoi
A serbar la fedeltà.

Scaccia pure del tuo petto
Questo inutile timore :
Non potrà cangiar d'affetto,
Nel mirar la tua beltà.

Oui : vous pouvez seule esperer de fixer ce cœur ; il apprendra de vos yeux à être fidèle. Quittez donc cette crainte inutile; il ne pourra changer en contemplant votre beauté.

TABLE DES MATIÉRES.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER du présent mois. A Paris, ce 2 Janvier 1756. LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER:
OU
NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,
Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

FÉVRIER 1756.

— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.
MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRE'VOST se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755; il a publié, en comptant le double tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. FRE'RON a pris la place de M. l'Abbé PRE'VOST au mois de Septembre dernier; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756 exclusivement, 22 Journaux.

Il en reste quelques corps complets, que MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, donnera au prix de la souscription jusqu'au premier Mai, c'est-à-dire, à trente sols le Volume. Passé ce temps, on payera chaque Volume quarante sols.



DISCORSI SOPRA DIFFERENTI SOGGETTI. In Venezia 1755, presso Giambatista Pasquali.

DISCOURS SUR DIFFERENS SUJETS. A Venise 1755, chez Jean-Baptiste Pasquali.



CET ouvrage anonyme est composé de six *Discours* ou Dissertations sur différens sujets. L'auteur y fait éclater de l'érudition, du goût, & même des vûes. Elles ne sont pas toujours neuves à la vérité, & il y en auroit beaucoup que nous pourrions revendiquer, si la crainte d'être soupçonnés de vanité nationale ne nous arrêtoit. Comme ce livre n'est point d'agrément, mais d'instruction, nous n'offrirons que ce qu'il peut renfermer de plus utile & de plus important.

On recherche dans le premier discours quelle est la forme qu'il conviendroit de donner à l'Opéra. Il n'est rien de plus difficile que de contenter ceux qui veulent qu'on leur explique tout. Il faudroit, pour les satisfaire pleinement sur ce sujet, envisager le Poëme, la Musique, la manière de chanter, la Danse & le Théâtre, c'est-à-dire, la disposition du lieu de la représentation. Ils demanderoient, en un mot, une description où l'on descendît dans des détails, & où l'on donnât des règles particulières; ce qui feroit la matière d'un volume; l'auteur se borne au contraire à des observations & à des règles générales, qui étant communes à tous ces objets, peuvent & doivent être la base des règles particulières.

Notre anonyme veut d'abord qu'on fasse à l'Opéra une réforme, à la faveur de laquelle ceux qui ne sont chargés que de l'exécution, se bornant à l'emploi qui leur est confié, restent subordonnés au génie, qui seul a droit de créer & de disposer. Il est vraisemblable, d'après ces plaintes, que les Théâtres d'Italie ne sont pas exempts du vice

qui regne dans les nôtres. Tous ceux qui ont quelque connoissance de ce qui s'y passe, sçavent combien y est commun le ridicule de voir l'Actrice qui aura le moins de talent, forcer un auteur à des changemens, à des longueurs, à des retranchemens. C'est une tirade superflue, & par là languissante, qu'il faut ajoûter, parce qu'elle a crû trouver occasion de briller plus long-temps; c'est le vers le plus expressif qu'il faut sacrifier à la crainte qu'elle a d'ouvrir trop une bouche déja assez grande; comme si le caprice ou l'intérêt particulier du Maçon étoit fait pour asservir l'Architecte.

Dans le nouveau gouvernement que l'anonyme voudroit introduire, le poëte auroit le premier rang, le musicien le second. Ceux qui composent l'orchestre, les danseurs, les peintres mêmes, seroient tenus de se laisser conduire, & de se conformer aux idées des deux premiers, qui ont dans la tête l'ensemble & l'esprit du drame qu'on doit représenter.

Cet ordre hiérarchique une fois établi, la chose dont il faudra le plus essentiellement s'occuper, pour s'assurer

du succès, sera le poëme qui est la base de tout l'édifice.

Les sujets des premiers Opéra, spectacle qui doit sa naissance à l'Italie, étoient tous tirés de la Mythologie. Tels sont la *Daphné*, l'*Eurydice*, l'*Ariane*, d'*Octavio Rinuccini*. Ce furent les premiers drames mis en musique vers l'an 1600. On les représentoit seulement dans les Cours des Princes, & dans les Palais des grands Seigneurs, d'ordinaire à l'occasion de quelque mariage. On y employoit des machines de plusieurs sortes, des chœurs, des danses & d'autres amusemens, liés avec la nature du sujet. C'est ainsi qu'on le voit sur les Théâtres de France, où l'Opéra fut transplanté par le Cardinal *Mazarin*. On y voyoit encore le bouffon mêlé avec le sérieux; & c'est ce qu'on trouve aussi dans les premiers Opéra François qui sont une image des Opéra Italiens de ce temps-là.

Des Cours des Princes & des Palais des Grands, l'Opéra passa sur les Théâtres publics: Théâtres mercenaires, où il ne put se maintenir long-temps dans son premier éclat. Les rétributions qu'exigèrent les acteurs & les musiciens, en furent la cause. Elles devinrent

bien-tôt excessives, tandis qu'elles étoient d'abord si modiques, qu'une Actrice fut nommée *la Cent-vingt* pour avoir reçu un pareil nombre d'écus à la fin d'un carnaval durant lequel elle avoit joué.

Les dépenses qu'on fut obligé de faire pour les personnes, nuisirent à celles que demandoient les machines. Le meilleur moyen de soutenir un spectacle, auquel la médiocrité de cette partie de son exécution pouvoit nuire, fut de changer les sujets des Opéra. On substitua les historiques aux fabuleux, les intermèdes & les ballets à l'illusion dispendieuse des décorations. Ce changement dans le choix des sujets donne occasion à l'anonyme de les examiner en eux-mêmes, & de chercher ce qu'ils ont de favorable & de desavantageux pour le poëte. Il paroît qu'il voudroit que ces sujets fussent d'une nature mixte, puisqu'il reconnoît que les sujets purement fabuleux & ceux qui sont purement historiques sont également difficiles à traiter. Les premiers, dit-il, pleins de merveilleux de toute espèce, mettent le poëte trop à l'étroit, pour qu'il puisse, dans un temps déterminé,

conduire & développer une action comme il convient, & mettre en jeu les passions & le caractère de chaque personnage. Nous nous permettrons de n'être point entièrement de l'opinion de l'anonyme. *Atys*, *Thétis & Pelée*, sont deux sujets purement fabuleux, & cependant on y voit une action établie, conduite avec art, & dénouée de même. Dans une grande abondance de merveilleux, l'adresse du poëte consiste à écarter ce qui peut embarrasser sa marche, cela n'est pas impossible; & il lui reste beaucoup de choses à mettre en œuvre, ce qui est un avantage. Si les sujets fabuleux sont difficiles à traiter, la difficulté ne viendroit-elle pas plutôt du peu d'intérêt qu'on y prend par le peu de réalité qu'on y connoît, & encore plus du contraste qui se trouve entre la manière dont les Dieux y agissent & les idées que l'on a de la manière dont ils ne doivent point agir? Nous tombons d'accord avec l'auteur qu'il faut dans un Opéra une action; qu'il faut de même qu'elle y soit exposée, nouée & dénouée; que les passions & le caractère de chaque personnage y soient en jeu, parce que sans

cela il n'y auroit point d'intérêt, & que ſans intérêt il n'y a point de drame, de quelque nature qu'on le ſuppoſe. Mais, ſans vouloir donner notre ſentiment pour une déciſion infaillible, nous ne conviendrons point que l'Opéra ne ſoit qu'une tragédie récitée en muſique. En étendant même plus loin la définition du mot *Opéra*, & en le regardant comme un drame rendu à l'aide du chant, de la danſe & des machines, nous croirons pouvoir demander grace pour la paſtorale. Nous la demanderons de même pour ce que nous appellons en France *Ballets*, genre ſingulier ſur lequel nous nous permettrons une petite digreſſion.

Un objet enviſagé ſous quelques-unes de ſes faces, & mis enſuite en action ſous chacune de celles par où il a été enviſagé, voilà notre *Ballet*. La galanterie de l'Europe, différente dans les peuples qui compoſent cette partie du monde, & cependant toujours galanterie ; la nature des Graces ou de ce je ne ſçais quoi qui attache, attendrit, ou en impoſe, ont été la première manière dont les auteurs de l'*Europe Galante* & des *Graces* ont vû leurs ouvrages, & ces Bal-

lets ne doivent leur naiſſance qu'à une diſtribution métaphyſique des parties d'un même tout. D'après cette idée on voit le mérite de ce genre ſingulier ; c'eſt de préſenter, réunies ſous un même point de vûe, pluſieurs actions particulières, toutes finies & indépendantes l'une de l'autre.

S'il eſt vrai que plus on fera ſaiſir de rapports au ſpectateur ou au lecteur, plus on le ſatisfera, dès que l'eſprit ne ſera point fatigué à les ſaiſir, il eſt vrai dès-lors que ce genre de drame a en ſoi un caractère d'agrément particulier, & nous ſommes preſque sûrs qu'il eſt de nature à plaire à toutes les nations, parce que les opérations de l'eſprit humain ſont, dans leur principe, les mêmes partout.

Ce n'eſt point (nous ne nous laſſerons point de le répéter) un amour-propre national qui nous fait parler, mais l'amour de la vérité & de la perfection des Arts. La preuve en eſt que nous allons nous ſervir des principes établis ci-deſſus, pour critiquer un ouvrage admiré chez nous ; c'eſt le Ballet des *Elémens*. La nobleſſe du prologue ou, pour mieux dire, ſa ſublimité, le

choix exquis de chaque acte, le coloris tour-à-tour noble, tendre & gracieux qu'on y remarque, ſont de ce beau général dont nous avons parlé, & doivent plaire à tous les peuples. Ce que nous blâmerons eſt le peu de rapport entre le titre d'*Elémens* & les ſujets traités dans chaque acte. Dans les deux Ballets cités plus haut, je vois toujours un rapport entre ce qu'on m'a annoncé & ce qu'on me donne ; c'eſt toujours d'Européens & d'Européens galans, c'eſt toujours de Graces qu'il s'agit. Ici, au contraire, on me promet les *Elémens*, je les attends toujours, & je les attends envain, à moins que par un effort pénible, dans le moment de la repréſentation, je ne me fatigue à me rappeller que *Junon* eſt la Déeſſe de l'air, que *Vertumne* & *Pomone* peuvent repréſenter la terre, &c. Nous ſerions peut-être injuſtes de ne point nous prêter à ce manque de régularité ; mais nous le ſerions encore plus de vouloir que les autres nations s'y prêtaſſent, & elles ſeroient toujours fondées à dire que toute ſuſpenſion qu'on met dans l'eſprit eſt défectueuſe dès qu'on ne la ſatisfait point, & qu'elle ne ſert

qu'à détourner de l'objet principal en faiſant courir après un rapport qui eſt attendu & qui ne ſe préſente pas.

Nous revenons aux réfléxions de l'anonyme. Les ſujets hiſtoriques pèchent, à ce qu'il prétend, par trop de ſérieux, & il eſt bien difficile de trouver des agrémens qui faſſent unité avec des ſujets de cette eſpèce. Comment en effet imaginer qu'un Ballet de Romains, placé dans un drame dont le ſujet eſt tiré de l'Hiſtoire Romaine, puiſſe faire unité avec ce drame. Le grand point eſt de tenir un milieu dans le choix des ſujets, & de s'attacher ſurtout à ceux qui ont du merveilleux, & qu'on peut entremêler de ballets, de chœurs & de changemens de décorations ; enſorte que toutes ces choſes & autres ſemblables ſoient dans les drames ce que ſont les ornemens dans les ouvrages des bons Architectes. La *Didon* & l'*Achille à Scyros*, approchent beaucoup des drames de cette eſpèce. Les ſcènes les plus paſſionnées de ces deux pièces ſont mêlées de feſtins, de chœurs, de combats, d'embarquemens, d'ambaſſades, d'incendies. On tireroit le même parti de pluſieurs autres ſujets de cette

nature. Enfin un Poëte qui conservant le bon des sujets de nos jours, sçauroit y adapter le bon des sujets fabuleux, feroit aisément de l'Opéra ce que *Machiavel* dit qu'il faut faire des Etats : *Pour les maintenir, il faut les ramener à leur origine.*

C'est surtout la Musique de nos jours qu'il faudroit faire remonter à sa source. Chacun sçait qu'anciennement les Poëtes étoient musiciens. Il ne faut pas s'étonner si la musique vocale étoit alors ce qu'elle doit être, selon sa véritable institution, une expression plus animée des pensées & des affections de l'ame. Aujourd'hui que les talens sont partagés, & que la poësie & la musique, sœurs autrefois inséparables, ne vont plus ensemble, il arrive le plus souvent que le Musicien ayant à colorer ce que le Poëte a dessiné, le coloris du tableau qu'ils forment ensemble se trouve charmant, mais nuit aux contours des figures qu'il rend difformes par sa dissonance.

De plus, les Musiciens de nos jours s'appliquent très-peu à travailler les récitatifs, comme si les récitatifs étoient de nature à ne pouvoir plaire. Cepen-

dant, dit notre auteur, bien des personnes se souviennent que certains traits de simples récitatifs de nos anciennes piéces, faisoient plus d'impression sur l'ame des spectateurs que les plus beaux airs d'aujourd'hui. Il cite pour exemple les récitatifs du troisiéme acte de la *Didon* de *Vinci* (*a*).

D'ailleurs si les Musiciens s'appliquoient à cette partie du drame, il n'y auroit pas tant de disproportion entre les récitatifs & les airs : disproportion aussi ridicule qu'il le seroit de voir un homme faire en marchant des sauts & des cabrioles. Pour éviter ce défaut, il vaudroit peut être mieux employer moins de symphonie dans les airs, & ne pas y faire un usage immodéré des instrumens aigus qui couvrent la voix. On pourroit même y mettre une très-grande variété & les rendre agréables, en les faisant accompagner par divers instrumens dont chacun répondît par son caractère au caractère des paroles auxquelles il se-

(*a*) Dans cet acte, depuis ces paroles, *va crescendo il mio tormento, mon tourment va croissant*, jusqu'à la fin, tous les récitatifs sont admirables.

roit adapté, & se fit entendre ou se tût selon que la passion demanderoit d'être exprimée. De cette manière l'accompagnement seroit comme le nombre dans la belle prose, où il faut qu'il soit ce qu'est l'exercice des forgerons : *travail & harmonie : musica insieme e lavoro.*

Les modulations des airs devroient être simples, & non embarrassées & pleines d'un faux merveilleux. Rien de si dangereux que de sortir des règles. Les tons aigus surtout sont dans la Musique ce qu'est la céruse dans la Peinture ; elle la ranime, il est vrai, mais il faut en user sobrement. On ne devroit répéter les mêmes paroles qu'autant que la passion l'exige, & que quand le sens de l'air est fini. Il faudroit s'abstenir de l'usage trop fréquent de doubler la première partie ; ce qui est une invention moderne, contraire à la marche du discours & de la passion. En un mot, il faut que le Musicien fasse sans cesse réflexion que la Musique vocale, soit dans les airs, soit dans les chœurs, soit dans les récitatifs, ne doit être autre chose que la déclamation renforcée.

Il ne nous est resté, continue notre Critique, quelque image de la véritable Musique du Théâtre que dans nos Opéra Bouffons. Si on vouloit des exemples plus nobles de la véritable Musique, il faudroit les chercher dans les compositions de *Gasparini*, de *Bononcini*, de *Scarlatti*, de *Pergolesi* & de *Marcello*. Ce dernier a démontré dans ses Cantates & dans ses Pseaumes le pouvoir de la Musique, en exprimant, non seulement les sentimens intérieurs de l'ame, mais en peignant à l'imagination les choses mêmes inanimées. Il a conservé à la Musique toute son ancienne force, & il a sçû y joindre les graces de la Musique moderne ; mais ce sont des graces nobles & décentes ; *ma son vezzi da Matrona.*

Pour que la Musique fasse l'effet qu'elle doit produire, il ne suffit pas que la composition en soit bonne, il faut encore qu'elle soit bien exécutée. Il paroît que la plûpart de ceux qui la chantent n'ont jamais fait attention à la nécessité d'apprendre à bien prononcer leur propre langue. Ils devroient surtout travailler à se défaire de la

mauvaise habitude de manger les finales. Toute prononciation, qui sera telle que les choses prononcées auront besoin d'être lûes pour être entendues, sera semblable à ces peintures, sous lesquelles il falloit écrire : *ceci est un chien, ceci est un cheval* : *questo è un cane, questo è un cavallo*. Cependant la prononciation est la base de la Musique vocale, & les airs mêmes ont besoin d'être bien prononcés ; ce qui faisoit dire à *Nicolini* : » il est écrit sur l'affiche de l'Opéra : » *ici l'on récite en Musique* ; mais il n'y » est pas écrit, *ici l'on chante : nel Cartello dell' Opera è scritto*, SI RECITA » PER MUSICA, *e non è scritto*, SI CANTA. « L'on entend ici par *chanter* ne produire que des sons qui ne présenteroient aucun sens auquel ils fussent adaptés.

Nos chanteurs mettent toute leur étude à se faire applaudir dans les airs ; il ne tient pas à eux qu'une belle & grave Musique ne paroisse lâche & efféminée. Pour n'avoir pas appris les véritables modulations du chant, ils appliquent les mêmes agrémens à toute sorte d'airs, &, avec leurs pas-

sages, leurs tremblemens, leurs brisemens, ils ornent, ils embrouillent, ils défigurent tout. C'est le défaut que reprochoit à un de ses éleves ce maître de Musique qui lui disoit : *Que tu m'impatientes ! Je t'ai montré à chanter, & tu veux faire de ta voix un instrument : Tristo a me, io t'ho insegnato a cantare, e tu vuoi sonare.*

Notre Critique croit, avec raison, que les changemens dans les airs ne devroient être permis qu'aux chanteurs qui sont en état de saisir l'esprit du Musicien, & qui sçavent être toujours d'accord avec les instrumens. On ne devroit pas non plus abandonner, au gré de chacun d'eux, la cadence, qui dans leur bouche produit le plus souvent un effet tout différent de celui que l'air veut produire ; la cadence ne devroit être autre chose que la peroraison de l'air même. Ce seroit, dit l'anonyme, le seul moyen de faire revivre cette sorte de chant qui remue l'ame, & nos Théâtres ne sembleroient point faits plûtôt pour une Académie de Danse que pour la représentation de l'Opéra. Il en est cependant ainsi de nos jours, continue-t-il ; de sorte

qu'il semble que les Italiens ayent suivi le conseil de ce François, qui, faisant allusion au goût d'aujourd'hui, disoit assez plaisamment, que pour remettre le Théâtre en vogue, *il falloit allonger les danses & raccourcir les jupes*.

De-là l'auteur prend occasion de parler de la danse. Qu'est-ce, dit-il, aujourd'hui que cette danse pour laquelle on se passionne tant? C'est peu qu'elle ne fasse jamais partie du drame ; elle n'est autre chose que la monotonie perpétuelle d'un très petit nombre de pas & de figures, de cabrioles qui vont jusqu'à l'étourdissement, & de sauts indécens qui ne méritent en aucune manière d'être applaudis des personnes de goût.

Quiconque n'a d'autre idée de la danse que celle de la nôtre, a bien raison de rejetter comme fabuleux le récit des Historiens sur les effets étonnants que produisit dans Athènes la danse des *Euménides*, sur les prestiges qu'opéroit le talent de *Pylade* & de *Batylle*, dont l'un excitoit la terreur & la compassion, l'autre la joye & les ris, & pour lesquels Rome se divisa en deux partis. Il arrive rarement qu'on voye dans nos

danseurs graves les graces jointes à la force, la souplesse des bras à l'agilité des pieds, quoique ce ne soient là que les premiers principes de la danse théâtrale ; car elle doit être une imitation de la nature & des affections de l'ame, rendue par les mouvemens cadencés du corps ; & elle doit peindre continuellement avec le geste. Un Ballet doit avoir aussi, comme drame, son exposition, son nœud, son dénouement. *Il doit être le précis plein de suc d'une action : Un Compendio sugosissimo di un' azione.* Dans le grotesque, on a vû, chez nous, des Ballets parlans & des danseurs qui n'étoient peut-être pas si éloignés de *Batylle* ; mais dans les danses nobles, les François l'emportent, sans contredit, sur toutes les autres nations. Ils ont donné dans quelques-uns de leurs Opéra une esquisse de la danse antique.

Du talent du chanteur & du danseur, l'auteur passe à leur habillement ; ce qu'il en dit est conforme au sentiment général. Il faut, autant qu'il se peut, que l'un & l'autre soient vêtus d'une manière analogue aux mœurs & aux usages des nations que l'on fait paroître

sur la scène. Il seroit ridicule, dit-il avec raison, de voir les compagnons d'*Enée*, la pipe à la bouche, & portant des chausses à la Hollandoise. Mais, afin que les habits soient en même tems singuliers & conformes aux mœurs, il faut que la décoration du Théâtre leur réponde : chose à laquelle on s'applique foiblement. L'art de peindre la scène a été poussé si loin de nos jours qu'il ne nous reste aucun lieu de porter envie aux Anciens ; mais, à force de vouloir rafiner, on le défigure. On fait d'une salle une galerie, d'une prison une place ; &, ce qu'il y a de pire, nos peintres dans ce genre, curieux de paroître universels, imaginent les bisarreries les plus étranges, font des labyrintes d'architecture, des ouvrages de caprice monstrueux, & qui s'éloignent entiérement de la vérité. Les Peintres pourroient faire plusieurs belles décorations en représentant à propos les édifices de l'Antiquité qui nous restent, & en transportant, sans choquer la vraisemblance, aux temps anciens, les constructions les plus parfaites des meilleurs Architectes de nos jours. Ils imiteroient en cela, dit notre Critique, ce prédi-

cateur qui, au lieu de faire de mauvais sermons, prêchoit ceux du Père *Segneri* (*b*).

Une chose encore très importante, & à laquelle on ne fait pas toute l'attention nécessaire, est l'illumination. Les effets que produiroit la lumière seroient merveilleux, si elle étoit distribuée avec plus d'art qu'elle ne l'est. Ceux qui ont vû le théâtre de Londres garantiront ce que l'auteur dit ici. Il est sûr qu'un théâtre illuminé d'une manière pittoresque feroit une véritable illusion ; & l'on sentiroit plus que jamais le grand avantage que nous avons sur les Anciens de faire nos représentations durant la nuit.

Si tout ce qui vient d'être dit étoit bien mis en exécution, le théâtre ne paroîtroit plus, comme il le paroît, un lieu destiné à rassembler une cohue tumultueuse. Fixés par le plaisir & par l'illusion, tous les spectateurs y seroient aussi tranquilles & aussi attentifs que si chacun d'eux n'avoit l'esprit occupé que de ce seul objet. Les *Muratori*, les *Gravina*, les *Adisson*, les *Marcello*, les *S. Evremont*, les *Despréaux*, les *Dacier*, ne

(*b*) Célèbre prédicateur Jésuite d'Italie.

dédaigneroient plus de s'y montrer. Ils ne pourroient plus dire en effet que l'Opéra est un spectacle extravagant. Notre siècle, au contraire, pourroit se glorifier d'avoir renouvellé en grande partie la tragédie Grecque, puisque la Poësie, la Musique, la danse & l'appareil de la scène feroient entr'elles, comme autrefois, un défi charmant, d'où naitroient la décence & la vérité.

Mais, ajoûte nôtre Critique, comme le plan que je viens de tracer, pour donner à l'Opéra la forme convenable, pourroit être renvoyé par le plus grand nombre à la République de *Platon*, ainsi qu'un plan imaginaire, il ne sera pas hors de propos de le réaliser d'une certaine façon, du moins quant au sujet du drame : car c'est de-là surtout que dépend le bon ou le mauvais succès d'un Opéra.

L'auteur propose là dessus deux sujets comme des modèles de ceux qu'on pourroit choisir. L'un est *Montezume* (*c*), l'autre *Enée dans Troye*.

(*c*) L'auteur dit que ce sujet, mis sur le théâtre de Berlin, a offert le spectacle le plus magnifique. Il ne parle pas du succès.

La nouveauté & la grandeur de l'action caractérisent le premier. Un bon Musicien y trouveroit de quoi nous transporter dans un autre monde, au moyen de son art : ce qu'il pourroit faire, ou en mettant en usage certains instrumens peu usités parmi nous, ou en imaginant une mélodie singulière. Le contraste de la musique Espagnole & de l'Américaine, la diversité de l'habillement des deux nations, charmeroient l'œil & l'oreille. La pièce recevroit un grand ornement des danses religieuses, des chœurs des Américains, suppliant les Dieux de leurs pays pour la conservation de leurs temples & le salut de l'Empire. Le débarquement des Espagnols, les combats qui se donneroient entre les deux peuples, avec inégalité d'armes & d'auspices, la décoration étrangère représentant la nature du pays des Méxicains & leur magnificence : tout cela pourroit fournir un spectacle aussi brillant que nouveau.

Le sujet d'*Enée dans Troye* est tiré du second livre de l'*Enéide*. Les personnages sont *Enée*, *Priam*, *Pâris*, *Achille*, *Iule*, *Sinon*, *Pyrrhus*, *Calchas*, *Cassandre*, *Hécube*, *Creüse*. Les chœurs sont

composés

composés d'hommes & de femmes Troyennes, de Grecs, & de Dieux, les uns amis, les autres ennemis des Troyens.

Dans le premier acte, le Théâtre représenteroit la campagne des environs de Troye, & l'on verroit près de la ville, le cheval que les Grecs avoient construit. *Priam* sort par une des portes à la tête de ses principaux Troyens, il chante la fuite des Grecs, & la délivrance de la patrie. (*d*) Il est charmé de voir le rivage nettoyé de vaisseaux & d'ennemis. Ici, dit-il, étoit le Camp des Dolopes, là combattoit le cruel *Achille*.

Hic Dolopum manus, hic sævus tendebat
Achilles.

Ces paroles rappellent à *Hécube* la mort de son fils *Hector* tué par *Achille*, & traîné par ce guerrier autour des remparts de Troye. Le chœur la console en chantant avec *Priam* la fuite des Grecs, de la honte desquels le cheval consacré à *Minerve* sera un monument

(*d*) Un vieillard de l'âge de *Priam* qu'on plaçoit sur sa chaise comme un enfant, paroit-il bien propre à chanter un air, & à faire des cadences ?

éternel. Au milieu des chants & des danses, arrive *Cassandre*, qui prédit que ce jour est le dernier de Troye. Elle conseille de précipiter le cheval dans la mer. *Enée* qui soupçonne, comme elle, de l'artifice dans cette machine, veut du moins que l'on examine si elle ne renferme pas quelque trahison. Son avis trouve des oppositions. *Priam* conjure les Dieux tutélaires de Troye de lui inspirer le meilleur parti. Cependant on sacrifie au *Xante* & aux Nymphes de l'Ida, auxquelles on adresse cette prière : »Nymphes de l'Ida, descendez de votre „ montagne, venez cueillir dans nos „ champs les fleurs renaissantes. Qu'aux „ lieux, où *Mars* donnoit auparavant „ ses jeux cruels, parmi les hurlemens & „ les cris, *Venus* exerce maintenant ses „ danses joyeuses, au milieu des chants „ d'allégresse & d'une douce symphonie. “

Dans le second acte, *Sinon* est amené prisonnier devant le Roi *Priam*. Il tient à ce Prince le discours que *Virgile* lui met dans la bouche, & où ce Poëte a si bien exprimé en vers latins l'éloquence Grecque. Envain *Enée* veut empêcher que le cheval soit introduit dans

la ville. L'artifice de *Sinon* l'emporte. *Pâris*, la lyre en main, entonne une Hymne en l'honneur de *Minerve* & de *Vénus* réconciliées. Durant ce temps là on abbat un pan du mur de la ville, pour y faire entrer le cheval, & on l'introduit au milieu des chants & des danses.

Enée ouvre le troisième acte. Ce Prince est éveillé, au commencement de la nuit, par l'apparition effrayante d'*Hector*. Il se lève, il va à son tombeau lui faire des offrandes ; il y déplore le destin de sa patrie, & demande aux Dieux la force qu'avoit *Hector*, lorsqu'il brûla les vaisseaux des Grecs, afin que, si sa patrie doit périr, elle ne périsse point sans vengeance. Il court de-là au palais de *Priam*. La scène change & représente une place qui est devant le temple de *Pallas*, où l'on voit le cheval. *Sinon* raconte à *Calchas* & à *Pyrrhus*, qui viennent d'en sortir, de quelle façon son adresse a réussi au gré de ses vœux, malgré l'opposition d'*Enée*. Il leur montre la nécessité de se défaire avant tout de ce guerrier, comme du plus redoutable depuis la mort d'*Hector*. On voit cependant toujours sortir

quelques Grecs du cheval. *Calchas* les excite en peu de mots à la ruine de Troye, & entonne à voix basse un cantique auquel les Grecs répondent sur le même ton. Vers la fin du chant, commence, au fond du Théâtre, un combat entre quelques Grecs & les sentinelles de la forteresse. Le tumulte augmente par l'arrivée de l'armée Grecque. *Calchas* & *Sinon*, sur le devant du théâtre, prient à haute voix la Déesse. Leurs chants s'accordent peu-à-peu aux cris & aux lamentations des blessés & des mourans.

Dans le quatrième acte, le Théâtre représente la cour du Palais de *Priam*. *Hécube* s'y est réfugiée avec quelques Troyennes. On les voit embrassant les statues des Dieux. La Reine place son époux armé sur le siege sacré, voisin de l'autel, en lui disant ces paroles : *Epoux trop digne de pitié, quel Génie ennemi vous a fait endosser ces armes ? Où allez vous vous précipiter ? Un secours tel que le vôtre, des défenseurs tels que vous, sont un foible remède à nos maux.*

Quæ mens tam dira, miserrime conjux,
Impulit his cingi telis, aut quò ruis ? . . . .

Non tali auxilio, nec defensoribus istis
Tempus eget. &c.

Si quelqu'un peut défendre Troye, ce sera *Enée.* Il garde actuellement la tour du Palais, & il a déja immolé à la patrie une foule de Grecs. Une des principales dames de la Cour dit qu'il eût fallut écouter les conseils d'*Enée* & croire aux prédictions de *Cassandre*: paroles dites à contre-temps, & qui peignent assez bien le caractère des femmes. Cependant on entend un bruit horrible: c'est la tour qui tombe. *Hécube* conjure les Dieux de la sauver des Grecs. A peine les autres femmes reprennent la prière qu'elle vient de faire, que *Pyrrhus* entre, chassant devant lui *Polite*, qui tombe mort aux pieds de son père. Suit le discours que *Priam* tient à *Pyrrhus* auquel il lance ensuite un trait sans force & sans effet: *telum imbelle sine ictu conjicit.* Celui-ci lui répond de la façon dont *Virgile* le fait parler, & le tue. Les femmes en poussent des cris affreux. Le Prince Grec les fait conduire à ses vaisseaux, & sort pour chercher *Enée.* Ce guerrier entre dans la cour du palais par un autre endroit. Il voit *Priam*

égorgé; il déplore en peu de mots sa triste destinée; il se souvient aussi-tôt de son vieux père *Anchise* & de son fils *Iule.* Cependant il forme la résolution de périr avec sa patrie, & de la venger au moins par la mort d'*Hèlène*, ou par celle de *Sinon.* Mais *Vénus* lui apparoit, & lui montre au fond du théâtre les Dieux ennemis de Troye tous conjurés contr'elle. A cette vue *Enée* sort, & le théâtre est rempli par un chœur de ces mêmes Dieux, & par un ballet de Furies.

Dans le cinquième acte, le théâtre représente la maison d'*Enée.* On y voit la généreuse dispute que fait naître *Virgile* entre *Anchise* qui veut rester & mourir, & *Enée* qui veut sauver son père. *Enée* voyant qu'il ne peut rien gagner, reprend ses armes, & veut aller combattre de nouveau; mais sa femme *Creüse* & son fils *Iule* l'arrêtent. Une flamme paroît autour de la tête de ce prince enfant, sans l'offenser; le tonnerre se fait entendre à la gauche, & ces prodiges déterminent enfin *Anchise* à fuir. Le théâtre change, & représente l'horrible aspect d'une ville démantelée & à moitié ensevelie dans les

flammes. Chœur composé de Troyens qui déplorent l'excès de leurs malheurs, & de Grecs, dont le chef est *Calchas*, qui leur insultent. Quand ceux-ci sont sortis, *Enée* entre, cherchant & appellant à haute voix *Creüse.* Elle lui apparoit, lui prédit d'abord ses erreurs dans ses diverses courses, ensuite la fondation qu'il fera d'un nouvel Empire. Cependant on voit au fond du théâtre, au milieu de la fumée qui s'éleve de Troye, le Capitole dans tout son éclat; ce qui est suivi d'un chœur de Dieux & de Génies protecteurs de Rome.

On ne peut nier que ce sujet ne soit magnifique; la variété des tableaux, la rapidité avec laquelle ils se succèdent & la continuité de cette succession, attacheroient certainement le spectateur, & il ne seroit pas en son pouvoir de se refuser à l'illusion qui l'attaqueroit sous tant de formes. Il y auroit cependant une difficulté pour quiconque traiteroit ce sujet. Elle consisteroit à établir une certaine dépendance entre tous les actes, qui ne permît point au spectateur de regarder, à la fin de chacun, l'action comme terminée, & qui

le forçat d'attendre avec impatience l'acte qui doit suivre. Il faudroit encore dans quelques endroits conserver l'unité de lieu; ces obstacles seroient aisés à lever, & ne doivent point nuire à la grande idée qu'on doit se former d'un pareil plan.

Les deux sujets de *Montezume* & d'*Enée* dans Troye sont suivis de celui d'*Iphigénie en Aulide.* Ce n'est point une esquisse, un simple canevas, c'est le drame tout entier, dialogué scène par scène, & auquel il ne manque que la versification. Notre dissertateur y a suivi presque partout *Racine*, dans quelques endroits *Euripide*, & M. de *Fontenelle* dans son Opera de *Thétis & Pélée*, duquel il a emprunté la plus grande partie de son troisième acte.

Il est aisé de juger, sur l'extrait que nous venons de présenter, que l'auteur est un homme de goût. La modestie avec laquelle il s'exprime à la fin de ce discours ajoûte à l'estime que l'on en doit concevoir. Il y soumet entièrement son travail au jugement du Public. ,, Le lecteur, dit-il, verra ,, si cet essai de ma pratique répond à

„ ma théorie, & si je ne fais pas, „ par hazard, comme celui qui, après „ avoir donné les plus belles leçons du „ monde sur la Tactique, ne sçavoit „ pas ensuite faire faire un demi-tour „ à droite à vingt Mousquetaires. "

La seconde dissertation, qui se trouve dans ce recueil, a pour objet la durée des regnes des rois de Rome. L'auteur la regarde comme incertaine; ce qui ne doit nullement paroître étrange, si l'on fait attention que les archives de Rome furent la proye des flammes lors de l'invasion des Gaulois, & que les Historiens n'eurent d'autre fondement pour établir la durée de ces regnes qu'une tradition fort vague. Il suit de là que la chronologie qu'ils bâtirent, fut construite sur les noms des rois & sur l'arrangement qu'il leur plut de donner aux faits dont la mémoire s'étoit conservée. Ces Historiens d'ailleurs étant sûrs de ne pouvoir être démentis, ont pû satisfaire à un desir qui, pour être ridicule, n'en est pas moins naturel aux familles & aux nations; c'est celui de reculer le plus qu'elles peuvent leur origine, & de chercher à l'ensevelir dans les ténèbres de l'antiquité.

C'est ce que notre Dissertateur se propose de faire voir par des raisons particulières tirées des Historiens mêmes. Il s'attache sur tout à *Tite-Live*, & montre que, pour conserver les faits que cet auteur raconte, il faut nécessairement rejetter les époques qu'il leur assigne, ses récits & sa chronologie étant en contradiction. Ce point de critique est discuté avec beaucoup de justesse & d'érudition; mais, pour suivre l'auteur dans ses preuves d'une manière convenable, il faut absolument lire toute sa dissertation. Le résultat en est, que la durée des regnes des sept Rois de Rome ne doit être que de 132 ans, au lieu que, d'après le calcul de *Tite-Live*, elle seroit de 244 : erreur considérable, démentie par les faits & par la durée ordinaire d'une génération d'hommes qui est de 33 ans : nombre qui répété quatre fois pour les quatre générations qui se passèrent durant les sept regnes, forme celui de 132; ce qui se trouve à peu près conforme au système chronologique de *Newton* : car, en donnant, selon ce Philosophe, dix-neuf années de durée à chacun de ces regnes, pris l'un

dans l'autre, la somme des sept sera 133 ans.

L'auteur ajoûte que la chronologie de *Newton* disculpe *Virgile* de l'anachronisme qu'on lui impute ordinairement au sujet du temps auquel *Enée* & *Didon* ont vêcu; cette chronologie peut encore, selon lui, justifier la tradition commune à Rome que *Numa* avoit été disciple de *Pythagore*.

Dans la troisième dissertation, l'auteur combat le sentiment du Chevalier *Folard* touchant l'ordre de bataille dans lequel *Scipion* rangea son armée à la journée de *Zama*, célèbre par la défaite d'*Annibal*. *Scipion*, il est vrai, s'écarta ce jour-là de l'usage ordinaire aux Généraux Romains; mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il ait fait former la colonne à ses troupes. Il doit paroître bien extraordinaire, dit l'anonyme, que le Chevalier *Folard* ait pénétré dans le conseil de guerre de *Scipion* mieux que *Polybe* nourri dans la maison de ce Général, & intime ami de *Lélius*, qui lui avoit fourni tant de lumières sur les actions de ce grand homme, & qui commandoit un corps de cavalerie. Cependant *Polybe*

se contente de dire que *Scipion* mit un nouvel ordre dans l'arrangement de ses troupes, eu égard aux éléphans d'*Annibal*; il ne dit rien de plus, encore moins ce que le Chevalier *Folard* veut nous faire entendre, sçavoir, que *Scipion*, voulant cacher ses desseins à son ennemi, rangea d'abord ses troupes selon la façon usitée aux Romains, & qu'ensuite il changea son ordre de bataille. *Jules César* se trouvoit à Pharsale dans le même cas que lui, c'est-à-dire, en danger d'être enveloppé par *Pompée*, dont l'armée étoit supérieure à la sienne quant au nombre; mais loin de faire former la colonne à ses bataillons, il fit au contraire tout son possible pour présenter à son ennemi un front égal au sien. *Agricola* se conduisit de la même manière en combattant au mont *Grampe* les Ecossois qui le surpassoient en nombre. L'anonyme joint à ces présomptions plusieurs autres raisons de la validité desquelles ce n'est pas à nous de juger.

La quatrième dissertation est une déclamation contre *Descartes*. L'anonyme y prétend que, de toutes les parties que ce Philosophe a traitées,

il n'y a que la Géométrie qui lui soit redevable de ses progrès. Après la profession d'impartialité que nous avons faite, il nous conviendroit peu de nous taire sur un ouvrage, uniquement parce qu'il attaqueroit la gloire d'un François. Nous avons heureusement ici un autre motif pour garder le silence, c'est que, l'ouvrage dont il s'agit se bornant à relever les erreurs de *Descartes*, déjà relevées cent fois & par ses compatriotes mêmes, nous ne voyons à les rappeller de nouveau aucun intérêt pour les sciences, ni rien de piquant pour la curiosité.

La cinquième dissertation, qui traite de la peinture, ne renferme encore rien de neuf. Elle peut néanmoins servir beaucoup à confirmer les jeunes élèves dans ce qu'ils ont appris des meilleurs maîtres. Toutes les parties les plus essentielles de ce grand art y sont exposées avec un goût né d'un discernement sûr. L'auteur appuye principalement sur l'Anatomie, la Perspective, l'Optique & les Proportions. Les anciens auteurs, dit-il, nous apprennent que *Polyclète* fit une statue nommée *la Règle*. C'étoit un modèle parfait, dont les artistes empruntoient la

mesure de tous les membres du corps humain. On peut, dit notre critique, emprunter cette mesure de l'*Apollon* de *Belvédère*, du *Laocoon*, de la *Vénus de Médicis*, du *Faune*, & particulièrement de l'*Antinoüs*.

Un autre précepte qu'il donne aux jeunes élèves, c'est qu'ils s'accoutument de bonne heure à rendre raison de toutes les figures qui entreront dans leurs compositions, de la situation, de l'habit, de l'attitude, du caractère de chacune, ayant attention que la principale occupe la première place, quant à la situation, au jour, à la couleur locale, & qu'elle attire sans cesse l'œil à soi. La multitude des figures dans un tableau fatigue autant la vûe que celle des personnes qu'on rencontre dans son chemin. Selon *Leon Baptiste Alberti*, les Peintres devroient imiter les Poëtes dramatiques qui font entrer dans leurs pièces le moins de personnages qu'ils peuvent.

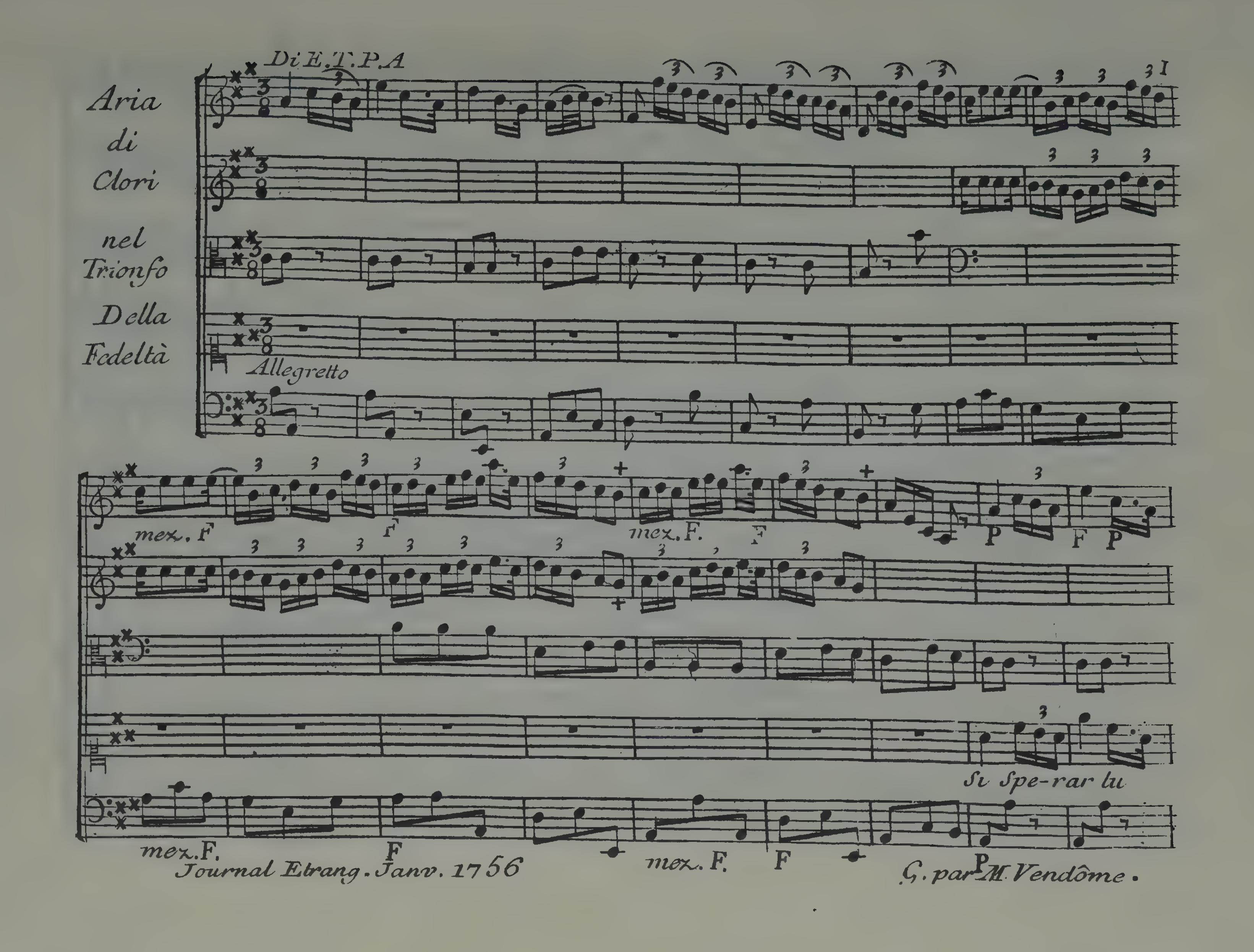
Les plis des habillemens des figures doivent être naturels & faciles. Il faut qu'ils laissent connoître le nud qu'ils couvrent, & l'étoffe dont ils sont; c'est-à-dire, selon l'expression usitée,

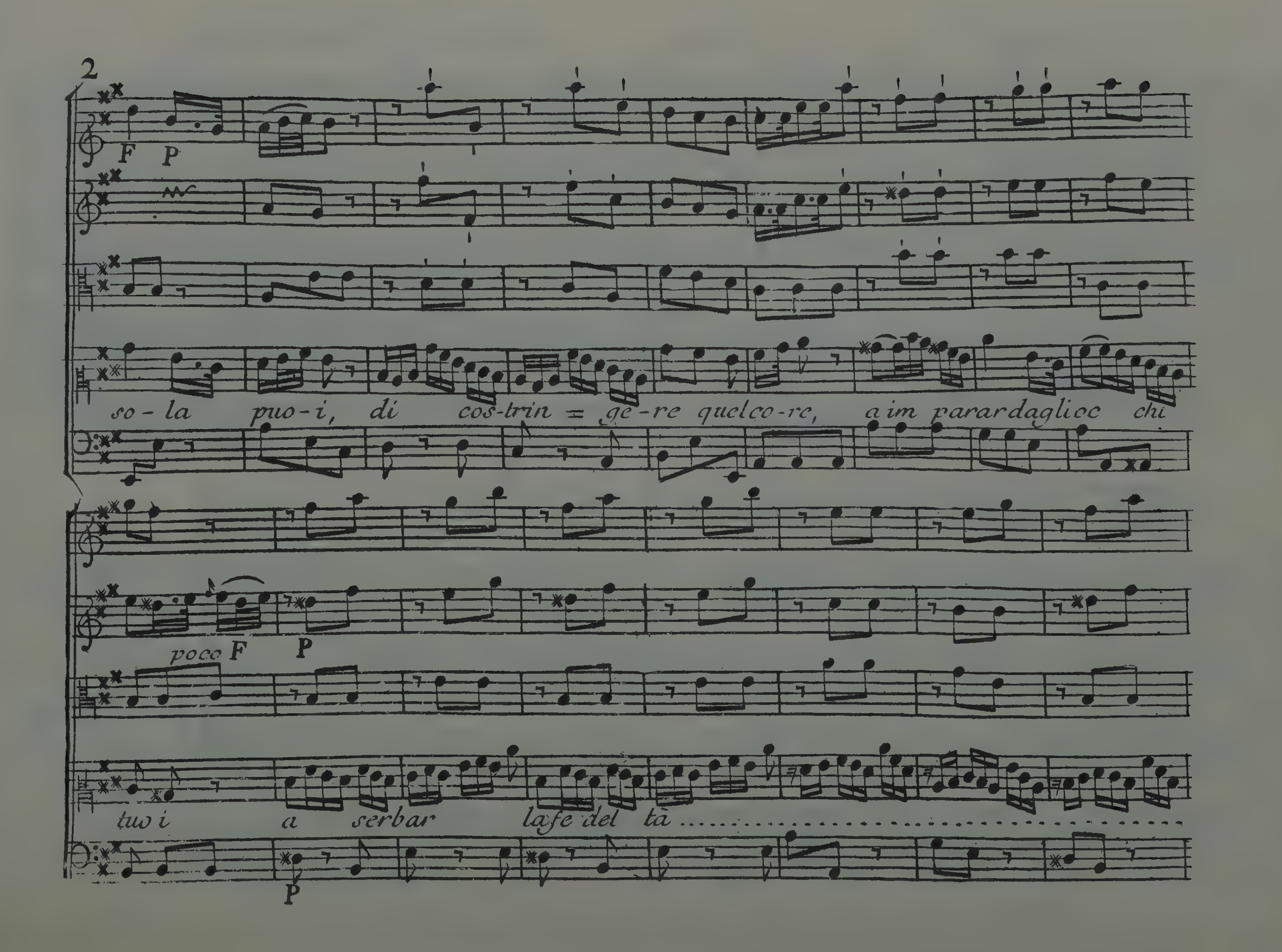
qu'il faut qu'ils déployent, & qu'ils se déployent : debbono spiegare, e spiegarsi. Les Anciens étoient dans l'usage de dessiner d'abord le nud, & de le revêtir ensuite; ils dessinoient de même le squelette, avant que d'y adapter les muscles. Il faut, dans l'habit qu'on donne à ses figures, avoir autant de soin d'éviter la lésine, & de leur vendre, pour ainsi dire, les étoffes, que d'y étaler le luxe que l'*Albane* reprochoit au *Guide*, en disant qu'il étoit un marchand de modes & non un peintre : *addobbatore, non pittore.* Les ornemens dans les habits veulent être répandus avec sobriété. Il faut se souvenir de ce que disoit un plaisant à certain peintre : *tu me fais pitié, tu n'a pas sçu faire Hélène belle, tu l'as faite riche : tristo a te, non sapesti far Elena bella, la facesti ricca.* A cet avis l'auteur en joint plusieurs autres non moins utiles, mais aussi connus; & il finit par dire, que si la peinture demande du génie de la part de celui qui s'y applique, elle n'exige pas moins de lui l'étude la plus opiniâtre. Quelle étude en effet ne demande pas un art qui se propose de donner du relief à

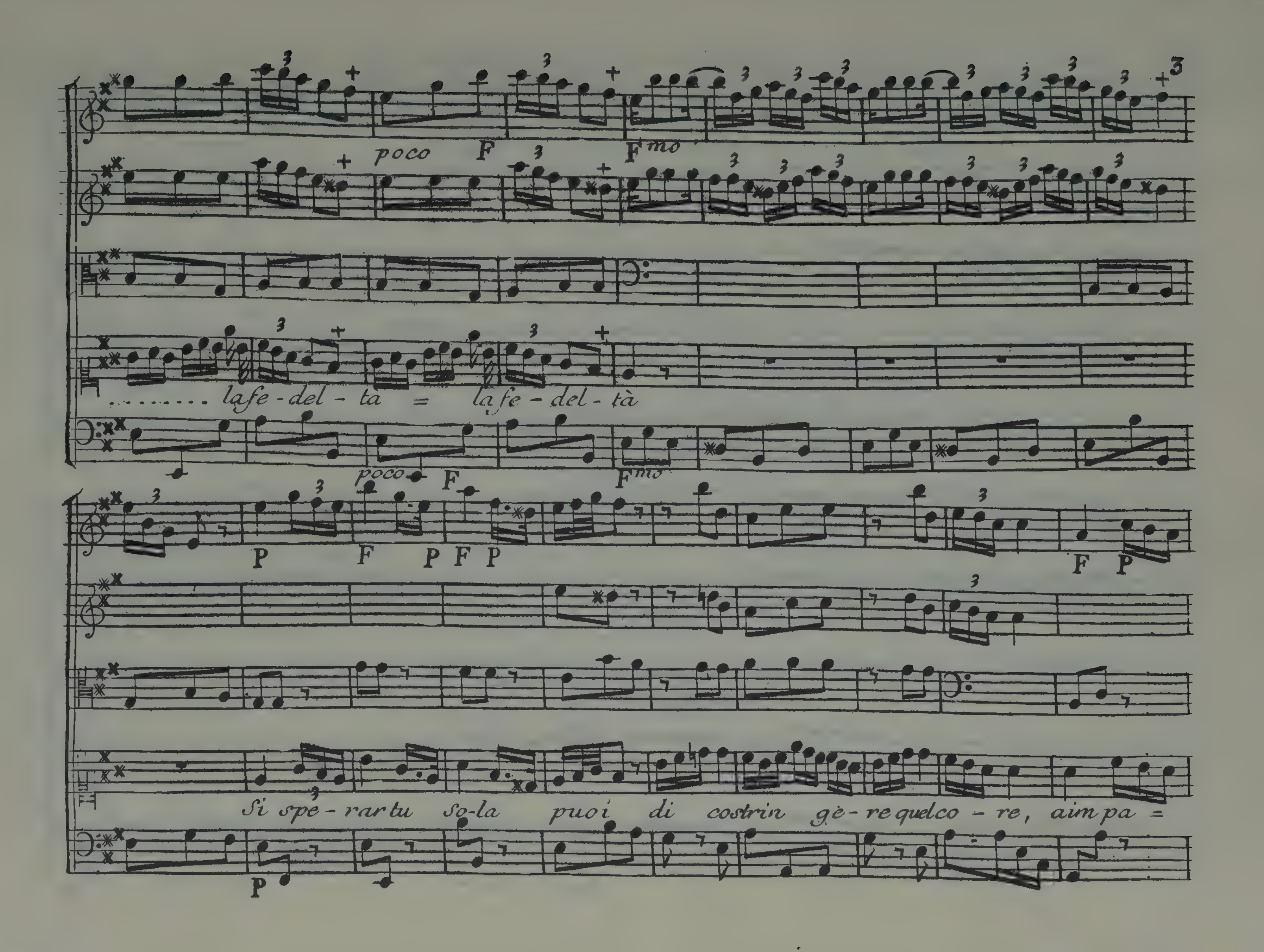
des choses qui sont planes, de la lumière à celles qui sont obscures, de l'éloignement à celles qui sont près, de la vie & de l'ame à une toile; de sorte que cette toile enchantée fasse dire au spectateur : *quiconque m'a vûe en réalité, ne m'a point vûe : non vide me, di me chi vide il vero.*

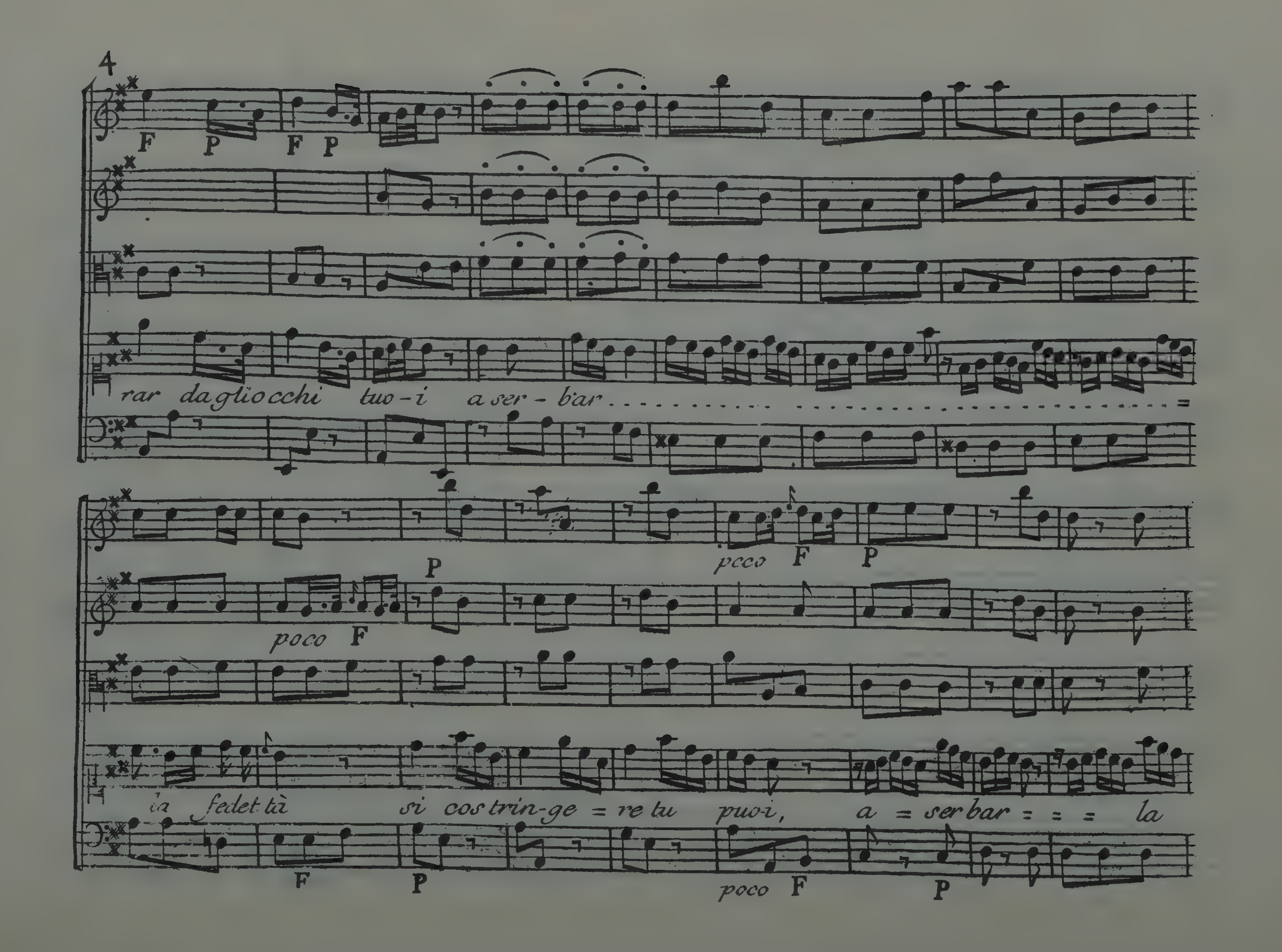
La sixième & dernière dissertation roule sur la rime, & n'est presque qu'une répétition de ce qu'ont dit là-dessus Messieurs *de Voltaire* & le Président *Bouhier*, l'un dans la préface de son *Œdipe*, l'autre dans celle de sa traduction du *Pervigilium*. Aussi l'anonyme les cite-t-il, & dans le corps de sa dissertation, & dans les notes qu'il a mises au bas. Les connoissances que l'on peut retirer de cet ouvrage, se réduisent à sçavoir que la versification Françoise est assujettie à la rime, tandis que la versification Italienne peut s'en passer. On trouve à la suite de ces dissertations quelques Epîtres en vers Italiens dont le style est assez pur, mais qui n'ont rien de saillant.

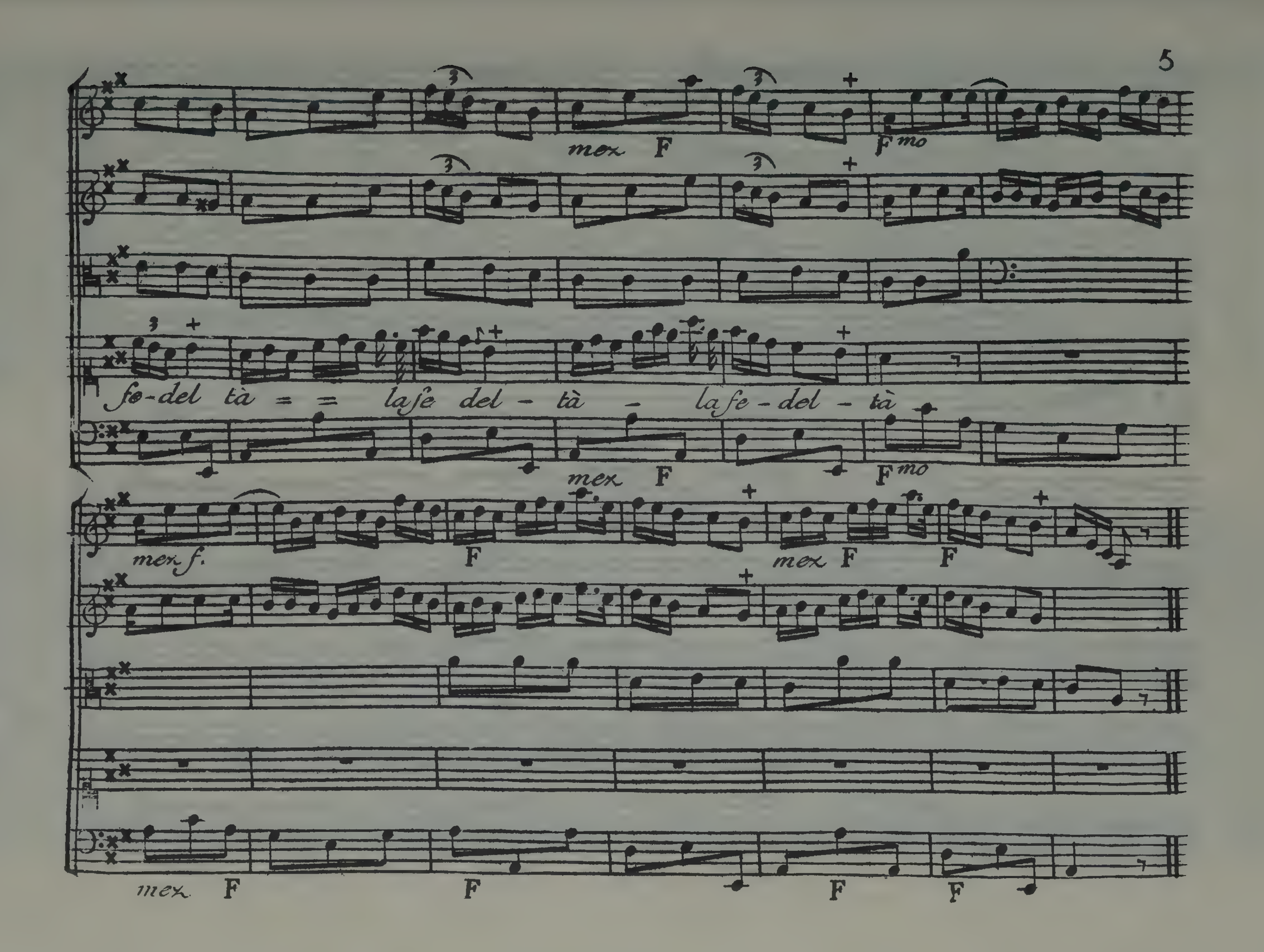
❧

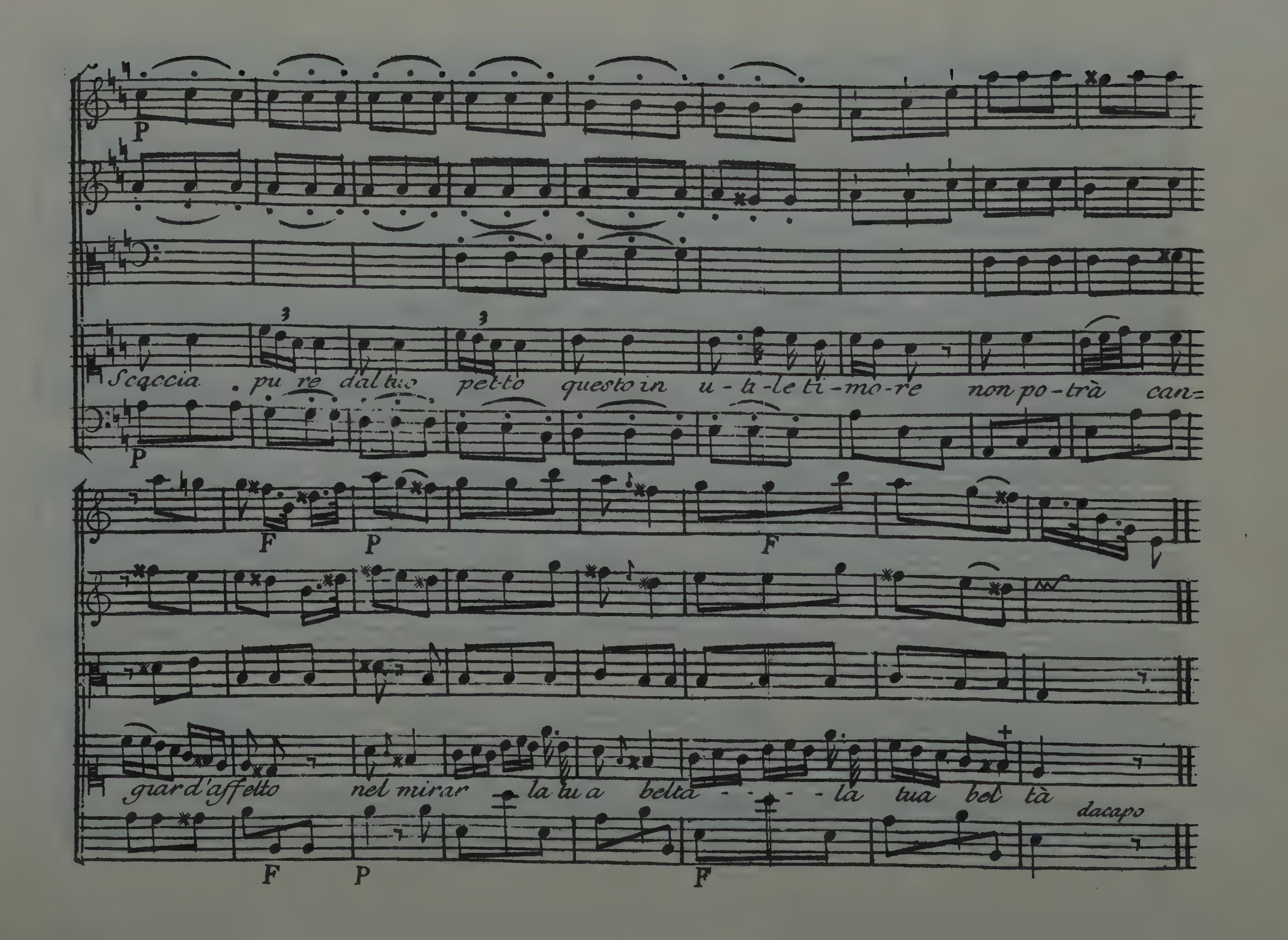

Aria di Clori nel Trionfo Della Fedeltà
Di E.T.P.A
Allegretto
mez. F
F
mez. F.
F
P
F P
Si Spe-rar lu
mez. F.
F
mez. F.
F
P
Journal Etrang. Janv. 1756
G. par M. Vendôme.


2
F P
so - la puo-i, di cos-trin = ge-re quelco-re, a im parardaglioc chi
poco F P
tuo i a serbar lafe del tà ....
P


la fe - del - tà = la fe - del - tà
Si spe - rar tu so-la puoi di costrin gè - re quel co - re, a im pa =


4
F P F P
rar dagliocchi tuo-i a ser - bar
P
poco F P
poco F
ia fedet.tà si costrin-ge = re tu puo-i, a = ser bar = = = la
F P poco F P


5
mex F
Fmo
fo-del tà = = lase del - tà - lase - del - tà
mex F
Fmo
mex f.
F
mex F
F
mex F
F
F
F



Scaccia pu re dal tuo pet-to questo in u - ti - le ti - mo - re non po - trà can=
guard'affetto nel mirar la tua belta - - - la tua bel tà
dacapo

*Leben der Schwedischen Grafin von G*** Von Gellert : in Zween Theilen.*

*Memoires de Madame de G***, Comtesse Suedoise : par M. Gellert, en deux parties.*

LE nom célèbre de M. *Gellert* qui a paru tant de fois & ſi avantageuſement dans ce Journal, prévient déja le Public en faveur de cette nouvelle production de ſon eſprit, quoique dans un genre où il s'exerce pour la première fois. Nous pouvons aſſurer d'avance que l'idée que l'on s'eſt faite de ſes talens ne ſera point affoiblie par la lecture de ce Roman. C'eſt l'Héroïne qui raconte ſon hiſtoire ; nous garderons le même ordre dans l'analyſe que nous en allons donner.

J'ai perdu mes parens dans mon bas âge, & tout ce que je ſçais de mon père, c'eſt qu'il étoit Gentilhomme Livonien, plein d'honneur, de probité, & mal partagé des biens de la fortune.

Mon oncle qui ſe chargea de mon éducation, m'en donna une ſemblable à celle qu'il donnoit à ſes filles. „ Je prétends, diſoit-il un jour à ma tante, qu'on l'élève le matin comme un garçon, & l'après-midi comme une fille. “ Cette manière de m'élever n'étoit point du goût de ma tante, &, s'il n'avoit tenu qu'à elle, j'aurois ignoré & les langues & mille autres choſes que mon digne parent me fit apprendre. Il étoit bien éloigné de penſer que la ſcience fût une ſource de dangers ou de ridicules pour mon ſexe. „ N'ayez point peur, diſoit-il à ſa femme, cette enfant n'en ſçaura jamais trop. Je veux lui former l'eſprit & le jugement, ſans en faire une ſçavante. Comme elle n'eſt pas riche, elle ne peut être recherchée en mariage que par un homme de mérite, qui faſſe cas des connoiſſances. Si elle a le bonheur de rencontrer un pareil mari, elle ne ſçauroit avoir trop de ſageſſe, de mœurs & d'habileté. Les agrémens qu'on peut trouver dans le commerce d'une femme bien élevée, ſont la dot qu'elle doit apporter. “

Qu'il me ſoit permis de le dire, ſon attente ne fut point trompée. Ses leçons m'accoutumèrent à ne point me laiſſer ſurprendre par les objets qui affectent les ſens & à garder mon eſtime, mon goût & mon affection pour des choſes du véritable prix deſquelles je fuſſe convaincue. Comme il n'exigeoit jamais que je l'en cruſſe ſur ſa ſimple parole, & qu'il me laiſſoit la liberté de l'examen, ma confiance pour lui égala celle qu'il paroiſſoit avoir en moi. Il ſembloit que mon cœur s'ouvrît lorſqu'il me parloit, & ſes inſtructions deſcendoient juſqu'au fond de mon ame. L'inſinuation, ce moyen ſi puiſſant, fut celui dont il ſe ſervit pour me faire aimer la vertu, & pour m'amener au point de la regarder, non comme un pénible fardeau, mais comme la compagne la plus agréable que nous puiſſions avoir. Que l'on me pardonne cette eſpèce d'éloge qui part moins de mon amour-propre que de ma reconnoiſſance pour un parent à qui je dois tout.

J'avois ſeize ans lorſque je fus mariée au Comte de G***, Suédois. Un an avant mon mariage, ce Comte

qui avoit des biens dans le voiſinage de mon oncle, y vint avec ſon père. Nous nous vîmes quelquefois, & ſon mérite fit impreſſion ſur moi. Mais, quand je vins à ſonger à la diſtance que la fortune avoit miſe entre nous, je m'interdis tout eſpoir de le poſſéder & toute envie de lui plaire. Ce fut à cette réſolution, qui me coûta, mais que j'eus la force d'exécuter, que je dus mon bonheur. Elle me laiſſa un air de liberté & des manières aiſées que je n'aurois pas eus, ſi j'euſſe cherché à tendre des pièges à ſon cœur. La contrainte & l'affectation que je n'aurois pû éviter en voulant paroître aimable, auroient peut-être éloigné le Comte ; ma ſimplicité l'attira.

Un an ſe paſſa cependant ſans que j'en entendiſſe parler, & je n'y penſois preſque plus, lorſque je reçus une lettre de lui. Il me demandoit ſi je pourrois me réſoudre à l'épouſer & à le ſuivre en Suède. Son père écrivoit de ſon côté à mon oncle. Comme mon cœur étoit porté à ce que l'on deſiroit de moi, la choſe fut bien-tôt concluë, & nous partîmes mon oncle & moi pour nous rendre auprès du Comte,

Il me reçut avec les transports les plus vifs, & me témoigna si tendrement l'impatience avec laquelle il attendoit notre union, que je ne pus en différer l'instant. Nos nôces se firent sans éclat, & je me vis unie à l'homme que j'aimois le mieux, & qui méritoit le plus d'être aimé.

Peu après notre mariage, il fut obligé d'aller à son Régiment. Son père me proposa, pour me rendre l'absence de mon époux plus supportable, d'aller visiter nos autres Terres. Dans une d'elles, je trouvai une femme qui passoit pour la veuve du Régisseur de cette Terre. Cette femme, qui étoit jeune, avoit quelque chose de si engageant, que je sentis du penchant pour elle dès le premier instant. Je lui proposai de m'accompagner & de s'attacher à moi comme à une amie. Elle versa des larmes à cette proposition, en prétextant son goût pour la retraite.

Le vieux Comte voulut partir. Comme la jeune veuve m'accompagnoit jusqu'à la voiture, j'apperçus un enfant à la fenêtre. Je demandai à qui il étoit. La veuve fut embarrassée. Elle m'avoit dit que son enfant avoit la rougeole,

& qu'elle ne vouloit pas me le montrer dans la crainte que sa vûe ne me fît quelque impression fâcheuse. Je n'eus point de repos qu'on ne me l'eût apporté. Quel fut mon saisissement, lorsque je vis en lui la ressemblance la plus parfaite de mon époux! Il ne me fut pas possible de proférer une seule parole. Je baisai pourtant l'enfant, j'embrassai même la mère, & j'entrai sur le champ dans la voiture.

Le vieux Comte qui s'apperçut de mon émotion, ne balança point à me découvrir le mystère. „ La femme que „ vous avez vûe, me dit il, est une „ ancienne maîtresse de mon fils. Quand „ je voulus lui faire commencer ses „ voyages, il me pria de lui permettre de prendre cette personne avec „ lui. Comme j'avois toujours vêcu „ avec mon fils, moins en père qu'en „ ami, je n'ignorois point son inclination pour cette fille, élevée chez „ ma sœur. Je consentis à ce qu'il desiroit, regardant cet attachement comme un moyen de le détourner des „ liaisons dangereuses qu'il pourroit „ former dans les pays étrangers. Si „ la Cour ne s'y fût opposée, il au-

„ roit épousé cette femme qui a de „ fort bonnes qualités. Je lui ai fait „ présent de mille écus, afin qu'elle „ pût faire un mariage sortable, & j'ai „ assigné de même un certain revenu „ pour l'éducation de son fils. C'est „ à moi seul qu'il faut vous en prendre du déplaisir que sa présence a „ pû vous causer. Si cette personne „ vous déplaît, je suis prêt à la faire „ partir pour les Terres que j'ai en Livonie. " Ce récit ne me fit point naître la moindre aversion pour la fausse veuve. L'amitié que j'avois prise pour elle, fit taire la jalousie, & je me contentai de prier le Comte de la marier convenablement.

A notre retour, je trouvai que mon époux étoit arrivé. Il fut extrêmement surpris de l'imprudence de son père & donna ses ordres, pour que l'on éloignât *Caroline* & son enfant. Le Comte me montra une lettre que cette femme lui avoit écrite, lorsque la Cour avoit empêché leur union. Les sentimens qu'elle y faisoit éclater ne firent qu'ajoûter à mon estime & à mon amitié pour elle.

Les soins & les attentions du Comte

redoublèrent, & je n'étois attentive de mon côté qu'à lui faire trouver son bonheur dans ma tendresse pour lui. Outre le François, j'entendois un peu de Latin & d'Italien; ce qui mettoit mon époux à portée de me faire part de ses lectures. Il formoit ainsi mon jugement, &, quoique je ne pusse pas toujours dire pourquoi une chose étoit belle ou ne l'étoit pas, je le sentois, & il étoit rare que ce sentiment me trompât. Notre mariage n'étoit qu'amour, & notre vie que félicité. Nous nous suffisions l'un à l'autre; mon époux m'occupoit, & j'occupois mon époux. M. R*** partageoit nos momens. C'étoit un jeune homme du plus rare mérite. Son air avoit quelque chose de triste, mais il avoit un fond de gayeté douce qui se manifestoit avec ses amis. Le père du Comte répandoit encore des charmes dans notre société. Soixante & dix ans ne lui avoient rien ôté de sa bonne humeur, & ses entretiens étoient aussi vifs, aussi animés que ses actions. Il se soutint dans cette heureuse santé pendant trois ans après notre mariage. Au bout de ce temps il mourut. Les circonstances de sa mort

sont

ſont trop d'honneur à l'humanité, pour que je n'en rapporte pas quelques-unes. Lorſqu'il vit qu'il lui reſtoit peu de temps à vivre, il fit appeller ſes domeſtiques. » J'ai été votre maître, leur » dit-il. La mort vient détruire l'iné» galité que le ſort mettoit entre nous. » Je vais dans un ſéjour où vous ſe» rez autant que moi, & où l'accom» pliſſement de vos devoirs ſera recom» penſé d'une meſure de bonheur, é» gale à celle que je puis eſpérer pour » avoir été fidéle aux miens. Vivez » heureux, mes enfans! Que ceux de » vous qui m'aiment & qui veulent » me cauſer une véritable ſatisfaction » avant ma mort, me donnent la main, » & qu'ils me promettent de ſe ſou» venir de mes derniers avis. « Il fit venir de même les ſoldats qui étoient attachés au ſervice de mon époux. » Je veux auſſi les voir, dit il, ce ſont » des gens que j'affectionne. Ils ont en» core plus beſoin que les autres d'ap» prendre à mourir, puiſqu'ils ſont » plus expoſés à être ſurpris par la mort. « Le vieux Comte leur parla d'une manière ſi affectueuſe, que ces hommes dont l'extérieur avoit quelque choſe

de barbare, s'attendrirent comme des enfans & fondirent en larmes. Il leur fit donner de l'argent, & aſſûra à ſes domeſtiques de quoi vivre. Sentant enfin que ſon dernier moment approchoit, il nous prit, ſon fils & moi, entre ſes bras. Les larmes lui vinrent aux yeux. » Il y a près de cinquante ans, dit-il, » que je n'en ai verſées. Elles ne ſont » pas un effet de la douleur & de la » crainte; c'eſt l'amitié ſeule qui les » fait couler. Vous m'avez rendu la » vie agréable; mais le bonheur que » j'attends après la mort, me rend no» tre ſéparation moins cruelle. Aimez» vous fidèlement, & ſongez que Dieu » ne nous accorde la vie que pour que » nous ſoyons heureux, & que nous » pratiquions la vertu. « Il me donna encore quelques conſeils pour l'éducation de mes enfans, en cas que je vinſſe à être mère, & ce fut ainſi qu'il expira, encore occupé au dernier moment des moyens de tranſmettre ſon bonheur juſqu'à une poſtérité qu'il ne devoit jamais voir.

Nous paſſâmes quelques années dans une parfaite tranquillité. Mon époux fut enfin obligé de ſe rendre à la Cour;

je l'y ſuivis. Il eut ordre de marcher, & je reſtai ſeule pendant trois mois expoſée aux importunités des ſoupirans. Le Prince *de* S*** fut du nombre. Sa naiſſance & ſon crédit lui inſpirant de la confiance, il vint une après-midi chez moi, & entra ſans ſe faire annoncer. L'indifférence avec laquelle je reçus ſes agaceries, ne le rebuta point, & il s'émancipa juſqu'à vouloir prendre des libertés. » Permettez, Monſieur, » lui dis-je alors, que je faſſe dire à » Madame la Princeſſe que vous êtes » ici, afin qu'elle m'accorde auſſi l'hon» neur de ſa préſence. Elle eſt aſſez pré» ſente à mon eſprit, répondit-il; nous » pouvons nous paſſer de la réalité. » Mon époux, repliquai-je, eſt encore » plus préſent à mon cœur, malgré » ſon abſence. « Le Prince ne me répondit rien, & prit congé de moi avec une politeſſe froide.

Mon mari revint, &, peu après ſon arrivée, on lui défendit de paroître à la Cour. Je vis d'où le coup partoit, & je ne crus point devoir le cacher au Comte. » Je ſuis très-content de » mon malheur, me dit-il; continuez à » m'en cauſer de ſemblables par votre

» vertu, & je vous en remercîrai tous » les jours de ma vie. « Nous retournâmes à la campagne & y reprimes ce train de vie qui avoit fait notre bonheur. Il le faiſoit encore, lorſque la guerre qui s'éleva entre la Suède & la Ruſſie, vint m'enlever une ſeconde fois mon époux.

C'eſt ici le commencement de mes infortunes. Commandé pour défendre un défilé, il eut le malheur d'en être repouſſé. Le Prince *de* S*** qui lui avoit donné ce poſte périlleux dans l'eſpoir qu'il y périroit, lui fit faire ſon procès, comme ayant manqué à ſon devoir, & le fit condamner à perdre la tête. Dans quel état me jetta la lettre qu'il m'écrivit! » Adieu, ma chère » épouſe, adieu pour jamais. Il a plû » à la Providence de me deſtiner à une » mort violente. Cinq bleſſures que j'ai » reçues en défendant le poſte qui m'a » été confié, dépoſent que je n'ai point » trahi mon devoir; on me condamne » cependant comme un traître. Le Prin» ce *de* S*** à qui votre vertu a dé» plu, a ſans doute influé dans ma » condamnation. Pardonnez-lui de vous » priver d'un époux; c'eſt beaucoup

„ moins que s'il vous avoit ravi l'honneur. Mes blessures sont dangereuses. „ Plût à Dieu qu'elles fussent mortelles ! „ Elles me sauveroient de l'affront de „ mourir comme un perfide aux yeux „ de l'Univers. Dans cinq jours ma „ sentence doit être exécutée. Faites „ mes adieux au digne *R****. Il ne „ vous abandonnera point dans votre „ infortune. J'ai supplié le Roi, par „ une Requête, de vous laisser mes „ biens ; mais je ne crois point qu'il „ me l'accorde. Adieu, ma fidèle compagne, adieu. Prenez courage. Je vous „ aimerai pendant toute l'éternité. «

Je ne sçaurois peindre ce qui se passa chez-moi à la lecture de cette lettre. Les expressions les plus fortes sont trop foibles pour exprimer ces mouvemens où la violence de la douleur vient de l'excès de l'amour. Je restai sans sentiment. Au bout de huit jours, un valet de mon mari vint avec la nouvelle que son maître étoit mort de ses blessures trois jours avant l'exécution de la sentence. Quelque triste que fût cette nouvelle, elle ne laissa pas de me causer une satisfaction infinie. „ Il est donc „ mort en héros, m'écriai-je, & de ses

„ blessures ! Il n'a donc pas été obligé „ de voir cet appareil du supplice, „ plus cruel que le supplice même ! « Je demandai si on l'avoit enseveli sans ignominie. Le domestique me répondit qu'on n'avoit pû penser à sa sépulture, parce que, la nuit-même de sa mort, les ennemis avoient attaqué le village où le Comte étoit gardé, & avoient forcé le bataillon qui y logeoit d'en sortir en desordre. L'aumônier de mon époux me conseilloit dans une lettre qu'il m'écrivoit, de quitter incessamment la Suède. Le Comte lui avoit laissé voir qu'il le desiroit. Il n'y avoit pas d'autre moyen de me mettre à l'abri de la vengeance ou de la passion du Prince *de S****. D'ailleurs, l'ordre qui me dépouilloit de mes biens, avoit été signé, comme je l'appris, avant la mort de mon époux. Je me résolus donc à fuir, & je priai M. *R**** de quitter la Suède avec moi. Il y consentit. Nous ne primes avec nous que son domestique & celui qui m'avoit apporté les dernières nouvelles du Comte. Nous nous hâtames de gagner la frontière, & jamais on ne fit plus à propos diligence ; car nous apprimes bien-tôt qu'il y avoit eu des ordres de

me poursuivre jusqu'à quelques milles. D'après cette nouvelle, je ne me crus pas assez en sûreté en Livonie, d'où le Prince pouvoit facilement me faire enlever. Mon oncle étoit mort, & je ne sçavois quel pays choisir pour y trouver un sûr azile. M. *R**** me proposa de passer en Hollande, où il avoit un parent riche & qui l'aimoit. J'acceptai sa proposition.

Nous n'étions qu'à 18 milles du lieu où l'ancienne maîtresse de mon mari faisoit son séjour. Comme j'aurois souhaité qu'elle voulût nous suivre, je priai M. *R**** de se rendre auprès d'elle, & de lui faire agréer mes intentions. J'ignorois qu'elle eût quitté les terres que mon époux avoit en Livonie, & j'appris avec surprise qu'elle étoit dans le village où je me tenois cachée. Mes malheurs lui arrachèrent des larmes, & elle ne fut pas moins sensible à l'amitié que je conservois pour elle. Je lui proposai de venir à Amsterdam. Je regarde comme un malheur pour moi, me dit-elle, de ne pouvoir profiter de vos offres ; mais, depuis un an, j'ai été si malade, qu'il m'est impossible d'entreprendre un pa-

reil voyage. Si je me rétablis, rien ne pourra m'empêcher de vous rejoindre. Pour me convaincre de la sincérité de ses promesses, elle me confia son fils, qui n'avoit pas encore treize ans. Dans la conversation que nous eumes ensemble, elle m'avoua qu'elle avoit eu aussi une fille de mon époux, qu'elle avoit laissée à la Haye chez son frère, & dont on lui avoit appris la mort à l'âge de six ans. M. *R**** revint de la course qu'il avoit faite inutilement. Nous voulions partir sur le champ d'un lieu où nous courions à toute heure risque d'être découverts ; mais la maladie de son domestique nous arrêta quelques jours. Il mourut, & sa perte ne nous fut pas indifférente. Ce brave garçon remit en mourant quatre cens ducats en espèce à son maître. » J'ai » gagné, lui dit-il, cette somme à votre service, je la dois à vos bontés, » & je me réjouis de pouvoir vous la » laisser. C'est à votre humanité, à vos » instructions & à votre exemple, que » je suis redevable du bonheur de ma » vie & de celui que je goûte à mourir tranquille & content. Le seul desir que je forme, c'est que vous trou-

» viez quelqu'un en qui vous puissiez » prendre la même confiance. « Un procédé aussi noble prouve que les hommes placés dans les rangs les plus abjects, ne sont point incapables d'une certaine grandeur d'ame, & qu'il y a quelquefois des domestiques dont on pourroit faire de véritables amis. Mais il faudroit pour cela ne les pas traiter en esclaves, & les regarder comme des créatures qui nous sont confiées, & qui concourent aussi bien que nous aux fins que s'est proposées la Providence.

Nous laissâmes *Caroline*, & partîmes avec son fils. Nous arrivâmes à Amsterdam. Le parent de M. *R**** étoit mort, mais sa fille vivoit. Elle nous reçut fort bien, & nous fumes de même contens de l'accueil que nous fit son mari. Je me découvris à eux, & les priai, non-seulement de tenir ma condition cachée, mais de l'oublier eux-mêmes, & de ne me regarder que comme une amie. Les nouvelles publiques les avoient déja instruits du sort de mon époux. Quand je n'aurois point eu de qualités propres à me faire considérer & aimer de ceux chez qui

nous étions, mon infortune m'eût servi de recommandation. Un grand malheur dispose pour nous les esprits de la même manière à peu près qu'une grande prospérité. On nous tient compte d'avoir beaucoup souffert ou beaucoup perdu, & cela nous sert de mérite, comme la bonne fortune à ceux qui en jouissent.

Quoi qu'il en soit, mes hôtes me témoignèrent, avant que je les connusse, pour ainsi dire, plus d'égards que je n'aurois pû en attendre de gens avec qui j'aurois eu d'étroites liaisons. Ils me cédèrent un appartement, & se chargèrent du soin de convertir mes bijoux en argent, & de me le faire valoir dans leur commerce.

Je commençai à mener la vie la plus douce. L'étude remplissoit la meilleure partie de mon temps, & je donnois le reste à une petite fille d'environ huit ans qu'avoit mon hôtesse. Je lui montrois le François, à dessiner, à broder, & même à chanter. M. *R**** demeuroit de son côté avec *Carlson*, c'étoit le nom du fils de *Caroline*, de l'éducation duquel il s'étoit chargé. Je passois ordinairement une heure avec

ce jeune homme, & je tâchois de le former aux bienséances, en particulier à celles qu'il faut observer avec le sexe, & qu'on ne peut guères apprendre que des personnes de ce sexe même.

Quatre ans s'étoient écoulés depuis mon arrivée à Amsterdam, pendant lesquels j'avois écrit plusieurs fois à *Caroline* pour la sommer de sa promesse, sans qu'elle se mît en devoir de la tenir. Elle ne venoit point, & son fils étoit déja parvenu à l'âge où l'on choisit un genre de vie. Il témoigna du penchant pour l'état militaire; nous lui achetâmes un drapeau; il partit pour son régiment.

Malgré la tranquillité dont je jouissois, il étoit des instans où mon ame me laissoit sentir une espèce de vuide. Beaucoup de riches Hollandois auroient desiré m'épouser; mais une femme qui avoit eu le bonheur de posséder un époux tel que le mien, devoit être naturellement difficile. Malgré le peu de succès de ceux qui prétendoient à mon cœur, ils ne laissoient pas d'y réveiller quelque souvenir des anciennes douceurs de l'amour. Dans la crainte qu'une passion, qui pouvoit naître d'un

moment à l'autre, ne me fît faire un mauvais choix, je crus que je ferois mieux de me déterminer à en faire un raisonnable, tandis que j'étois encore libre de choisir sans prévention. Cette raison de passer à un second mariage étoit, je l'avoue, tirée d'un peu loin; ce fut cependant le prétexte spécieux dont mon cœur se servit, & je suivis ses inspirations en croyant les prévenir.

Une après-midi, M. *R**** entra dans ma chambre, &, comme nous avions déja eu quelques conversations là-dessus, il me demanda si je prendrois bien-tôt une résolution qui tournât à mon avantage. Me conseillez-vous, lui répondis-je, de penser à un second hymen? Je ne le vous conseillerai jamais, répliqua-t-il, tant que votre propre cœur ne vous en donnera point le conseil. La sagesse même dicta tout ce qu'il me dit à ce sujet. Je lui demandai pourquoi il ne se marioit point lui-même. Indiquez-moi, me répondit-il, une personne qui me convienne, & qui vous donne des assûrances positives qu'elle fera sa félicité de m'avoir, je la prends à l'instant

pour ma compagne avec la plus grande satisfaction. J'en connois une, repliquai-je, qui vous aime & que je ne crois pas vous être indifférente; mais j'ignore si elle vous plairoit assez pour que vous voulussiez contracter avec elle la plus étroite de toutes les liaisons. M. *R**** parut troublé, & me demanda plusieurs fois quelle étoit cette personne. Je me défendis de satisfaire sa curiosité, & me contentai de lui promettre que l'après-dînée ne se passeroit pas sans qu'il la vît. Presque aussi-tôt qu'il fut sorti, je lui envoyai mon portrait avec un billet conçu en ces termes : „ Telle étoit dans sa „ jeunesse la personne qui vous aime. „ Elle n'a d'abord senti pour vous que „ de l'amitié & de la reconnoissance. „ Le temps & votre mérite ont changé „ ces dispositions en amour. Le meil„ leur ami de feu mon époux doit avoir „ les premiers droits sur mon cœur. „ Votre conduite avec moi a été si pleine „ de vertu & de générosité, que j'ai „ été forcée de vous aimer. Répondez„ moi par écrit. " M. *R**** parut un instant après; & ce même homme qui, durant la vie & depuis la mort de mon

époux, n'avoit rien dit ou fait qui pût donner à soupçonner qu'il fût susceptible d'une passion, sçut me témoigner une tendresse si vive & m'en donner des marques si touchantes, que je n'aurois pû lui refuser mon cœur s'il ne l'avoit pas eu déja.

La nouvelle de notre mariage qui fut arrêté sur le champ, remplit nos hôtes de la plus grande joye. M. *R**** devint mon époux, & je l'aimai bientôt aussi tendrement que j'avois aimé le Comte. Il l'égaloit pour les qualités de l'ame, & le surpassoit même peut-être à quelques égards. Chaque jour je découvrois, en vivant avec lui, de nouvelles raisons de l'aimer. Moins notre bonheur frappoit les yeux des autres, plus il nous étoit permis d'en jouir paisiblement. Nous n'avions point d'ordres à donner, mais nous n'en avions pas non plus à recevoir. Nous n'étions obligés de rendre compte de nos actions qu'à nous-mêmes. En un mot, il ne regnoit dans notre mariage qu'un commerce perpétuel d'égards & de complaisance.

Nous fimes sçavoir notre union à l'Enseigne *Carlson*, & nous l'invitâmes

à venir nous voir dès qu'il lui seroit possible; car il y avoit quatre ans que nous ne l'avions vû. Il nous écrivit qu'il avoit été fait Lieutenant, & que, depuis peu de semaines, il venoit de prendre pour femme une personne furtivement sortie d'un cloître pour l'épouser. Il ne sçavoit rien d'ailleurs de la condition de cette personne, parce qu'elle étoit entrée dans ce cloître à l'âge de six ans, & y avoit été élevée sous le simple nom de *Marianne*. *Carlson* de son côté n'étoit pas plus au fait de sa naissance. On lui avoit toujours dit qu'il étoit fils d'un administrateur des terres du Comte, & qu'il avoit perdu son père en bas âge.

Cette nouvelle nous causa plus de surprise que de joye. Mais nous ne pûmes blâmer son choix, lorsque nous eûmes vû *Marianne*. Nous nous étions rendus, mon mari & moi, à la Haye pour les voir, & nous trouvions tant de plaisir à être les témoins de leurs transports mutuels, que nous ne sçavions comment faire pour nous en séparer. *Caroline*, qui arriva, mit le comble à notre joye; le bonheur de son fils & le mien remplissoient son ame

de la plus vive sensibilité. Cependant cette digne femme nous assura, par un espèce de pressentiment, que cette satisfaction étoit trop grande pour pouvoir être de longue durée. *Marianne* accoucha d'une fille, & ce fut un nouveau sujet d'allégresse. J'avois moi-même la douceur d'être mère d'une fille, dont l'existence ne faisoit que resserrer les tendres liens qui m'unissoient à mon époux.

Il fallut enfin retourner à Amsterdam. Avant que de partir, *Caroline* s'informa à la Haye de son frère *André*. Elle n'apprit d'abord que ce que nous sçavions déja; c'est-à-dire, qu'ayant mal fait ses affaires, il étoit parti depuis long-temps pour les Indes Orientales. Mais un marchand nous fit avertir qu'il venoit d'arriver un vaisseau sur lequel étoit le sieur *André*, que ce marchand disoit avoir vû lui-même, Cette nouvelle n'étoit que trop vraye, & plût au Ciel qu'il fût toujours resté dans les Indes!

Il vint dès le lendemain chez nous. La première question que lui fit *Caroline*, ce fut pourquoi, avant son départ, il ne lui avoit point écrit d'une

manière circonstanciée sur la mort de sa fille. „ *Marianne* est-elle morte, s'é„ cria-t-il ? Que veux-tu dire avec ta „ *Marianne*, répondit sa sœur ? Ma „ fille s'appelloit comme moi *Caroline*. „ Où est-elle ? N'est-elle pas morte ? „ Pourrois-je me flatter de la revoir ? „ Je le sçais bien, dit *André*, qu'elle „ s'appelloit *Caroline*, mais par amitié „ pour ma femme, & parce que nous „ l'aimions comme notre enfant, je „ lui donnai le nom de *Marianne*, „ qui étoit celui de mon épouse. " *André* apprit ensuite à sa sœur qu'avant que de partir, il avoit mis *Marianne* dans un couvent. Pendant toute cette scène, mon mari & moi avions à peine osé nous regarder ; un frisson universel s'étoit répandu sur notre corps, & le sang s'étoit glacé dans nos veines. Bon Dieu, que deviendra tout ceci, dit enfin mon mari, en rompant le premier le silence ! *Marianne* ! . . . Un couvent ! . . Pas loin des frontières ! . . Ah ! pauvre *Carlson* ! Quelles sinistres conjectures ! Ta femme seroit-elle ? . . Rien n'étoit plus vrai. *André* n'eût pas plutôt vû *Marianne* qu'il se jetta à son coû. Quel tableau ! *Caroline* sort de la

chambre avec précipitation & le desespoir peint sur le visage. *Marianne* veut se débarrasser d'*André*, mais il la tient étroitement dans ses bras. Je ne me sentois pas assez de force pour aller les séparer. *Carlson* immobile demande plus de cent fois dequoi il s'agit. Mon mari veut le lui dire, & chaque parole s'arrête dans sa bouche. Enfin *Marianne* vient à moi, & me conjure de lui apprendre ce que tout cela signifie. J'ouvre la bouche & commence à parler sans sçavoir ce que je veux dire. Je lui demande pardon, je l'assûre de de toute mon amitié, je l'embrasse, & ne puis rien de plus. Son mari s'approche & veut la retirer d'entre mes bras. „ Arrêtez, m'écriai-je alors, ar„ rêtez, *Carlson*, *Marianne* n'est point „ votre femme, elle est votre sœur. " Sur le champ *Marianne* tombe sans mouvement, & je me trouve dans l'état d'une personne qui sort d'un sommeil agité.

Ce ne fut que dans ce moment que mon mari & moi reprimes nos esprits. Nous portâmes *Marianne* sur son lit ; elle ne sortit d'une foiblesse que pour tomber dans une autre. Mon mari qui

courut voir ce qu'étoit devenu *Caroline*, la trouva à genoux dans le cabinet du jardin. Les soupirs & les larmes, que la violence du coup avoit arrêtés, se dédommageoient de cette contrainte, & nous formions un concert lamentable de gémissemens. *Carlson* s'approchoit du lit de sa *Marianne* : mais dans quel état ! Son cœur étoit en proye à la douleur, à la honte, à la tendresse, & au repentir ; il étoit entraîné par les mouvemens impétueux de toutes ses passions, dont chacune étoit au plus haut degré de violence. Jamais il n'y eut de plus pitoyable spectacle que de voir ces deux personnes vis-à-vis l'une de l'autre.

Caroline vint trouver *Marianne*, & lui adressant la parole en présence de son frère : „ Ma fille, lui dit-elle, je „ ne t'ai donc retrouvée que pour t'ar„ racher des bras de ton frère ? Hé„ las ! pourquoi Dieu m'a-t-il réservée „ à ce triste devoir ? Peut-être qu'il a „ voulu par-là . . . . Mais il l'a voulu. „ Vous n'êtes coupables de rien dans „ tout ce qui s'est passé. Votre igno„ rance vous excuse ; mais à présent „ elle ne subsiste plus, & rien ne pour-

„ roit vous justifier. Je suis votre mère „ & je vous aime comme mes enfans ; „ mais je vous détesterai, si vous pré„ férez les liens de votre mariage à „ ceux du sang. " Cette exhortation, mêlée de tendresse, étoit à sa place ; mais ceux à qui elle s'adressoit, n'étoient point encore en état de la recevoir tranquillement. Mon mari prit une voye plus douce. „ C'est, dit-il, „ un cas de conscience, que nous ne „ sommes pas en état de décider. Nous „ nous en rapporterons à d'habiles Théo„ logiens, qui examineront la chose „ mûrement. Peut-être trouveront-ils „ des raisons pour laisser subsister ce „ mariage. " Cette lueur d'espérance les éblouit, & ils consentirent à se soumettre au jugement des Théologiens. *Carlson* reçut dans le même temps ordre de se rendre à son Régiment, & nous engageâmes *Marianne* à nous suivre à Amsterdam. Peu de mois après nous reçumes la nouvelle que *Carlson* étoit mort d'une fièvre maligne. Cette nouvelle nous attrista beaucoup. Cet événement étoit cependant l'unique dénouement qu'il y eut à espérer dans cette affaire. Nous reçumes bien tot

90

une lettre de *Carlson* lui-même. Elle contenoit ses derniers adieux à *Marianne*. „ Adieu, ma chère *Marianne*, „ lui disoit-il, je prends pour jamais „ congé de toi. Ne me pleure pas comme „ un frère. Triste nom! si notre fille „ vit, cache lui son origine. Oublie „ toi-même notre union, s'il est pos- „ sible. Ma conscience ne me fait aucun „ reproche de t'avoir aimée; mais „ je sens quelque inquiétude de ce „ qu'après la funeste découverte que „ nous avons faite, je n'ai pû cesser de „ te chérir comme ma femme. Adieu „ de nouveau, ma chère *Marianne*. Je „ te charge de consoler ma mère & „ nos deux généreux amis. *Dormund*, „ que tu as vû si souvent avec moi, „ est au chevet de mon lit. Il ne veut „ point me quitter qu'il ne m'ait fermé „ les yeux. Si vous pouvez vous ré- „ soudre à aimer encore, accordez à „ votre mari mourant que son ami soit „ l'objet de votre affection. Il vous re- „ mettra ma montre & votre portrait. „ Je sens la mort. Adieu. "

La douleur de *Marianne* fut plus vive après la lecture de cette lettre, qu'elle ne l'avoit été à la nouvelle de la mort

de *Carlson*. Le temps & nos soins la consolèrent, & nous retrouvâmes peu-à-peu le repos que ces différentes catastrophes avoient altéré.

Au bout d'un an nous reçumes la visite de *Dormund*, cet ami que *Carlson* avoit chargé de remettre à *Marianne* la montre & le portrait. C'étoit un jeune Hollandois d'une figure intéressante. Il trouva bientôt l'art de s'insinuer auprès de *Marianne*. Peut-être crut-elle d'abord aimer son mari-même dans le plus cher de ses amis. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se rendit maître de son cœur. Elle lui donna la main, & ils paroissoient nés pour faire le bonheur l'un de l'autre. Ce fut cependant cette union qui mit *Marianne* au tombeau.

Elle étoit mariée depuis neuf mois lorsque son mari tomba dangereusement malade. Sa maladie fut longue & douloureuse; mais il étoit aisé de voir qu'il étoit moins tourmenté des douleurs qu'il souffroit que d'un chagrin secret qui le dévoroit. Une nuit il nous fit appeller subitement mon mari & moi. Il paroissoit être déja aux prises avec la mort. Dès qu'il nous vit, il se mit à pro-

noncer d'une voix entrecoupée, mais pleine de fureur, les malédictions les plus affreuses contre l'amour & contre lui même. Nous ne sçavions que penser ni que dire. „ Je suis, s'écria-t-il enfin, „ le meurtrier de *Carlson*. Je l'ai empoi- „ sonné de ma propre main, afin de pos- „ séder *Marianne*. Traître que je suis! „ Quel jugement, quelle condamnation, „ quels supplices m'attendent! Je suis „ perdu, je le vois, ôtez moi la vie. "

Mon mari, attribuant un pareil discours au délire, le conjura de se calmer. „ Non non, reprit-il avec véhémence, „ ce que je vous ai dit n'est que trop „ vrai. Je suis le meurtrier de mon meil- „ leur ami. Ah! barbare ... monstre ... " Il demanda à voir *Marianne*. Nous le priâmes à genoux de ne pas lui faire cette horrible confession. Il nous le promit, mais il l'eut à peine vue qu'il lui révéla son secret exécrable. *Marianne* entra dans un véritable accès de rage, & lui donna les noms les plus odieux. Nous fumes obligés de l'entraîner par force hors de la chambre.

Dormund passa deux jours & deux nuits dans un sommeil léthargique. Nous comptions qu'il ne se réveille-

roit jamais, il en revint & partit sans que nous sçussions où il étoit allé. Pour *Marianne*, elle étoit tombée dans une aliénation d'esprit continuelle. Elle pleuroit jour & nuit; une fois elle entra dans des transports si violens que nous ne vîmes point d'autre remède que de la faire saigner des deux bras.

Elle couchoit dans ma chambre, & le jour de cette saignée, elle m'assûra qu'elle se trouvoit beaucoup mieux, & qu'elle espéroit reposer cette nuit-là. Nous ne comprimes que trop le lendemain le sens de sa cruelle prophétie. A peine eus-je jetté les yeux sur son lit, en m'éveillant, que je vis de grandes traînées de sang qui en découloient. *Marianne* étoit évanouie. J'appellai du secours; on lui banda de nouveau les veines. *Marianne* revint vers le soir à elle-même. Elle avoua qu'elle avoit délié ses bandes dans le dessein de s'ôter ainsi la vie, dont tous ses desirs étoient de voir la fin. Elle m'embrassa, & tomba, sans ajoûter un seul mot, dans une espèce de sommeil, qui, au bout de quelques heures, fit place à celui de la mort.

Cette perte & diverses autres raisons nous

nous engagèrent à quitter Amſterdam, & à nous reudre avec *Caroline* à la Haye chez le ſieur *André*. Nous y avions à peine paſſé quelques mois, que notre nouvel hôte reçut avis de l'arrivée d'un vaiſſeau de Ruſſie, chargé de marchandiſes pour lui. Il nous pria de l'accompagner au port pour nous donner le plaiſir de voir la charge. Nous acceptâmes la propoſition, & montâmes en voiture pour aller juſqu'à l'endroit où le vaiſſeau devoit prendre terre. Nous le vîmes aborder, & il en ſortit dix ou douze paſſagers Allemands & quelques Ruſſes qui félicitèrent le ſieur *André* de ce que ſon navire étoit arrivé à bon port. *André* qui étoit homme de mer prenoit plaiſir à s'entretenir avec eux. Cette converſation qui n'avoit rien d'intereſſant pour moi, commençant à me paroître un peu longue, je tirai mon mari à l'écart, & je le priai de nous faire reconduire au logis. Où trouver des couleurs pour peindre ma ſurpriſe? Tandis que je lui parlois, un des paſſagers s'élance ſur moi, m'embraſſe, &, m'appellant par mon nom, me dit: „ Oui, c'eſt-vous; „ je puis donc en croire mes yeux? Oui, „ c'eſt-vous que je revois, c'eſt ma chère

„ épouſe. „ Il me preſſa pendant quelques minutes dant ſes bras, & m'y tint ſi étroitement ſerrée, que je ne pouvois voir de qui venoient des careſſes auſſi vives. Je crus d'abord que c'étoit quelque fou qui vouloit me faire violence. Mais, ô Ciel, qu'apperçus-je enfin, & dans les bras de qui me trouvai-je? C'étoit mon cher Comte, c'étoit celui que je croyois mort depuis plus de dix ans.

Je ne ſçaurois dire ce qui ſe paſſa chez moi; mais au moins ſçais-je bien que je ne pus prononcer une ſeule parole. Le Comte me regardoit les larmes aux yeux. Il remarqua ſon ancien ami; il courut à lui ſur le champ; il l'embraſſa avec tranſport; mais je n'entendis point leur diſcours, ſoit qu'en effet ils gardaſſent le ſilence, ſoit que mon émotion me mît hors d'état de faire attention à rien. Notre caroſſe étoit à côté de nous. Je m'y jettai ſans rien dire à mes deux maris; ils y entrèrent tous deux avec moi. J'embraſſai le Comte une infinité de fois dans la voiture; mais je ne me ſouviens pas de ce que je lui dis.

Quand nous fumes arrivés au logis, je commençai à me reconnoître un peu.

Le Comte témoignoit une ſatisfaction infinie de m'avoir retrouvée. Sa joie étoit d'autant plus grande qu'il m'avoit crue morte, parce qu'il m'avoit écrit pluſieurs lettres ſans recevoir de réponſe. Il penſoit que j'avois appris qu'il étoit encore vivant. En un mot, il étoit auſſi peu au fait de ce qui me regardoit que je l'avois été de ſa vie.

M. R*** nous avoit quittés, ſans que nous y euſſions pris garde; nous étions donc tête-à-tête. Le Comte m'inſtruiſit de ce qui lui étoit arrivé depuis notre ſéparation, &, après ce récit que je diffère pour quelques inſtans, il me témoigna beaucoup d'empreſſement d'apprendre auſſi mes aventures: je gardois le ſilence, & ne lui répondois qu'en pleurant & en l'embraſſant. L'amour & la honte m'ôtoient la parole. J'avois retrouvé un mari que j'aimois de tout mon cœur; mais j'étois obligée d'en abandonner un que je n'aimois pas moins. Il faut s'être vû dans une ſemblable poſition pour ſçavoir ce que ſouffre un cœur que deux paſſions violentes & pareilles tourmentent en même temps.

Ma douleur fit à la fin craindre au Comte qu'il ne ſe fût paſſé quelque

choſe à ſon deſavantage. N'êtes-vous plus mon épouſe, dit-il? Dieu veuille que mes ſoupçons ſoient faux! Je ne pourrois ſupporter un pareil coup. Dans cet inſtant même ma petite fille, âgée de cinq ans, entra dans ma chambre & acheva de révéler le ſecret qui me faiſoit trembler. Elle vit que je pleurois. „ Qu'avez-vous, ma chère Maman, me „ dit-elle? Pourquoi pleurez-vous? Je „ viens de chez Papa qui pleure auſſi, & „ qui ne veut point me parler. Je ne „ vous ai pourtant rien fait. „

- Ah Dieu, s'écria le Comte, vous êtes mariée! Malheureux que je ſuis! Ne „ vous ai-je retrouvée qu'afin qu'il n'y „ ait aucune ſorte de martyre dont mon „ cœur ne faſſe l'éxperience! Qui eſt „ donc votre mari? Dites-le moi ſeule- „ ment, & je ne vous tourmente pas da- „ vantage par ma préſence. Je ne vous „ fais aucun reproche, & j'aurois tort „ de vous en faire. Ce n'eſt pas à vous, „ c'eſt à la deſtinée ſeule que je dois „ m'en prendre de tous mes malheurs. „ Faites effort ſur vous-même, conti- „ nua-t-il, & parlez. Il n'y a que vous „ de la bouche de qui je puiſſe appren- „ dre qui eſt votre mari «

Je fis un ſault de ma chaiſe, & me jettai dans ſes bras, mais je gardois toujours le ſilence. „ Non, reprit le Comte, „ ne me faites point de ſemblables careſſes. Je les mérite, il eſt vrai, par „ mon amour pour vous; mais le mari „ que vous avez àpréſent eſt en droit „ d'exiger toute votre tendreſſe, & la „ mienne doit céder au ſort & à la vertu. „

Ce diſcours ne fit qu'augmenter mon agitation; enfin le Comte s'aviſa de demander à l'enfant où étoit ſon père & pourquoi il n'entroit pas. „ Il eſt revenu „ avec vous dans le caroſſe, répondit la petite. “A cette heure il eſt dans ſa chambre & pleure. „ J'y ſuis, reprit le Comte: c'eſt mon cher ami que vous avez épouſé; cela rend mon malheur plus ſupportable. Alors il pria ma fille d'aller appeller ſon Papa; elle y courut, mais au lieu de venir, R*** nous envoya par cette enfant un billet adreſſé au Comte & conçu en ces termes: „ La certitude „ que vous n'étiez plus en vie m'avoit permis de poſſéder légitimement votre „ épouſe; mais aujourd'hui votre préſence condamne l'union la plus vertueuſe. „ Vous êtes trop juſte & nous ſommes

„ trop innocens pour que vous puiſſiez „ nous haïr. Mais, ſi notre innocence diminue votre malheur, elle ne ſuffit pas „ pour le faire ceſſer. Il faut encore „ que je vous fuie. Je vous quitte donc, „ mon cher Comte; puiſſe mon abſence ſervir à votre félicité! Eloignez auſſi „ l'enfant qui vous remet cette lettre, „ afin de ne pas conſerver ſous vos „ yeux cette triſte marque de votre „ infortune. Adieu, vous ne me reverez „ plus. “

A la lecture de cette Lettre, le Comte me quitta pour aller chercher ſon ami. Il étoit déja ſorti, ſans que perſonne ſçût où il étoit allé. Mon cœur fut déchiré de nouveau à cette nouvelle. J'avois recouvré mon premier époux & je l'adorois, mais j'aimois auſſi le ſecond, &, je crois l'avoir dit, chaque jour me faiſoit découvrir en lui quelque qualité qui redoubloit mon affection. Je ſçavois qu'il ne m'étoit pas poſſible de les garder tous les deux à la fois, & rien ne me paroiſſoit plus cruel que l'obligation de faire un choix dans cette conjoncture.

Au bout de quelques heures, Monſieur R*** revint. Il avoit été ſur le

point de s'embarquer. Il fit au Comte les remercîmens les plus tendres de l'avoir fait chercher & rappeller. » Je » ne veux, continua-t-il, faire autre » choſe que prendre congé de vous & » de votre épouſe. Accordez-moi cette » ſatisfaction; ce ſera la dernière que » je goûterai dans la vie. « Là-deſſus il me prit par la main & me conduiſit auprès du Comte. » Tenez, dit-il, je » vous remets mon épouſe, & dès ce » moment je change ma paſſion en reſpect. « Il vouloit faire en même temps ſes adieux; mais le Comte s'y oppoſa fortement. » Demeurez avec nous, lui » dit-il, je vais, puiſque vous le voulez, rentrer avec mon épouſe dans » l'union conjugale la plus tendre. Mais » vous, mon cher ami, ne nous quittez point. Si vous vouliez le faire dans » la crainte d'exciter ma jalouſie, vous » bleſſeriez la vertu de mon épouſe & » la confiance que j'ai en vous. Priez-» le donc, Madame, continua-t-il en » s'adreſſant à moi, de renoncer à ſon » deſſein. « On ſent aiſément combien le choix de mes paroles dut m'embarraſſer. « Pourquoi, lui dis-je, voulez-» vous nous abandonner? Mon cher

» Comte vous conjure de demeurer; & » pour moi, il faudroit que je ne vous » euſſe jamais aimé pour être indifférente à votre éloignement. Au moins » ſi vous ne voulez pas être dans notre » maiſon, ne ſortez point d'Amſterdam. » Je vous aimerai toujours, mais je ne » vous le dirai plus; &, quoique je » ceſſe d'être à vous, l'amour que je dois » à mon époux ne m'interdira jamais » les ſentimens d'eſtime & d'amitié que » je vous dois à ſi juſte titre. «

Il ſe rendit à nos inſtances & demeura à Amſterdam. Quand j'aurois été moins vertueuſe, la grandeur de ſon procédé m'auroit inſpiré la vertu. Il ne faiſoit rien qui pût rappeller le ſouvenir de notre mariage. Point d'air myſtérieux, point de converſation ſecrette, pas un coup d'œil qui tînt à notre ancienne liaiſon.

Quand le Comte vit *Caroline* & ſçut que nous demeurions enſemble, il fut dans une extrême ſurpriſe. Il auroit été bien aiſe qu'elle ſe ſéparât d'avec nous; mais je le priai de ne me pas priver de ſa compagnie. » Puiſque vous » vous en fiez à ma vertu, lui dis-je, » vous ne devez pas trouver étrange,

» que je n'aie aucun doute sur la vôtre. «
Le sort des deux enfans de *Caroline* lui causa la douleur la plus amère, & il eut bien de la peine à s'en consoler.

C'est ici le lieu de placer le récit de ce qui étoit arrivé au Comte pendant son absence. Il avoit été emmené prisonnier par les Russes qui s'étoient emparés du village où il étoit malade, & où les Suédois l'avoient laissé pour mort. Conduit à Moscou, il y avoit fait la connoissance d'un Anglois nommé *Steeley*, avec lequel il avoit été envoyé en Sibérie. On l'y employa d'abord à la chasse des Martres, & il mena la vie la plus dure; mais un Juif auquel il sauva la vie, s'étant employé pour lui auprès du Gouverneur, sa condition devint plus douce. Il obtint même d'avoir avec lui son ami *Steeley* qui avoit été envoyé d'un autre côté & que le Gouverneur fit revenir. Les soins & l'argent du Juif lui obtinrent enfin sa liberté. Il avoit chargé celui-ci de me donner de ses nouvelles; mais ma sortie de Suède & l'ignorance du lieu de ma retraite ne lui avoient pas permis de s'acquiter de sa commission. Le Comte étoit parti de Sibérie, un an

environ après le départ de son bienfaiteur, & la femme du Gouverneur, bien différente de son mari qui étoit un homme dur & intéressé, lui avoit fait présent de quelques bijoux, dont le produit lui avoit servi à faire sa route. Il avoit eu d'abord envie de s'arrêter à Moscou, & d'y attendre la liberté & le retour de son ami *Steeley*, qui étoit resté en Sibérie. Mais l'amour & le desir de me chercher l'avoient emporté sur l'amitié, & il s'étoit contenté de laisser une indication du lieu où il alloit, & où son ami pourroit le retrouver. Il avoit pensé d'abord que j'aurois bien pu me retirer en Dannemark; mais il s'étoit déterminé, sans trop sçavoir pourquoi, à commencer sa recherche par la Hollande. Dans ce dessein, il s'étoit embarqué pour Amsterdam sur le vaisseau au sortir duquel nous nous étions retrouvés.

Depuis notre réunion, nous vivions avec la plus grande douceur dans notre second mariage. Je mettois sans relâche tous mes soins à dédommager le Comte des momens qu'il avoit passés loin de moi. Je ne le quittois guères, & à peine lui avois-je donné

quelque marque de tendresse & de complaisance, que je m'étudiois à en inventer une autre. Le Comte de son côté goûtoit à longs traits un bonheur que ses infortunes & ses agitations précédentes lui faisoient sentir doublement.

Ceux qui n'ont jamais gémi sous le poids des calamités, ignorent le prix qu'elles donnent aux plaisirs qui les suivent. On se dépouille malgré soi dans ces momens de cette hauteur naturelle à ceux qui n'ont jamais souffert; on reconnoît l'impuissance où l'on est par soi-même de compter sur un instant de félicité, & l'on s'ouvre une nouvelle source de plaisirs dans l'attendrissement auquel on se livre pour les autres.

Souvent mon cher Comte faisoit appeller un certain nombre de vieillards qui avoient blanchi dans la misère, & les faisoit manger ensemble. Il étoit ravi quand il trouvoit des gens vraîment dignes de ses bienfaits; mais cependant il ne faisoit point à cet égard des recherches trop scrupuleuses. „ Peut-„ être, disoit-il, qu'ils se corrigeront „ & que les bienfaits adouciront leur

„ méchanceté; mais, quelle que soit „ leur conduite, ce sont toujours des „ hommes. “

Un jour qu'il avoit été, selon sa coutume, faire un tour au Caffé avec M. R***, il me fit dire qu'il alloit amener un convive pour lequel je n'avois qu'à préparer aussi une chambre. Ce convive étoit l'honnête Juif, qui lui avoit témoigné tant d'humanité en Sibérie. Ses affaires l'avoient appellé en Hollande. Je le reçus comme un homme à qui j'étois redevable de revoir mon mari, & il m'assûra qu'il s'étoit informé de moi avec tout le soin possible en Dannemarck & en Livonie, sans qu'on eût pû lui donner le moindre indice sur mon séjour. Il passa quelque temps avec nous, & fit, en partant, un présent considérable à ma fille.

Le Comte commençoit déja à desespérer de revoir jamais son ami *Steeley*, lorsqu'*André* nous l'amena. Il marqua la joye la plus vive de nous voir réunis le Comte & moi; & nous n'en ressentîmes pas moins, lorsqu'il nous présenta la femme du Gouverneur de Sibérie. Son mari étoit mort quelque temps après le départ du Comte.

Chargée de ſon autorité, juſqu'à ce qu'il fût arrivé un nouveau Gouverneur, elle s'étoit vûe à portée de ſatisfaire ſon humeur bienfaiſante & d'adoucir le ſort des priſonniers. L'amitié qu'elle avoit priſe pour le Comte qui ne lui avoit caché ni ſon nom ni ſes malheurs, lui avoit fait donner tous ſes ſoins à *Steeley*, qu'elle ſçavoit être ſon ami. Jeune, bienfait, & plein d'eſprit, il avoit eu d'autant moins de peine à lui plaire, qu'elle étoit déja prévenue en ſa faveur par tout ce que le Comte avoit dit à ſon avantage. Il s'en étoit donc fait aimer; elle avoit obtenu ſon rappel, & conſenti enfin à le ſuivre & à lui donner ſa main.

Nous eumes le plaiſir de les unir, & *Steeley* eut celui de revoir ſon père, qui, n'ayant point de nouvelles de ſon fils, & ſçachant ſeulement qu'il n'étoit plus en Sibérie, étoit venu pour voir mon mari qu'il ſçavoit être ſon ami. Lorſque le Comte l'introduiſit, *Steeley* étoit entre les bras de ſon épouſe qui lui faiſoit quelques careſſes; il s'en arracha & courut ſe jetter au cou de ſon père. Le bonhomme le regarda

long-temps ſans proférer un ſeul mot. „ Oui, s'écria-t il enfin, c'eſt toi que „ je revois, mon fils, mon cher fils. „ Dieu ſoit béni, à préſent je conſens „ à mourir. Mon fils, donne-moi un „ ſiège, mes jambes ne peuvent plus „ me ſoutenir. “ *Amelie* lui en préſenta un, & nous nous mîmes tous autour de lui. Sa première queſtion fut de demander qui étoit *Amelie*? Depuis hier, lui répondit-elle, je ſuis l'épouſe de votre fils. Puis-je me flatter que vous approuverez ſon choix? Le vieillard lui prit la main d'un air affectueux, en diſant: eſt-il bien sûr que vous ſoyez ma fille? Baiſez-moi donc, & m'inſtruiſez de quel pays vous êtes. Il voulut ſçavoir comment les nôces s'étoient paſſées, & il parut fâché quand il ſçut qu'on n'y avoit pas danſé.

Nous les recommençâmes par complaiſance, & il y danſa plus qu'aucun de nous. Nous ne pûmes de même lui refuſer d'aller paſſer quelque temps à Londres auprès de lui. Nous laiſſâmes donc le ſoin de notre maiſon à *Caroline*, & nous nous embarquâmes.

Quelques jours après notre arrivée,

le bon vieillard mourut. Cette perte, à laquelle je fus ſenſible, fut ſuivie de deux autres auxquelles je le ſuis encore.

Nous étions un jour chez un négociant nommé *Robert*. Le Prince *de S**** entra. Je fus ſaiſie à ſa vue. Le Prince vint droit au Comte qui tenoit les yeux baiſſés, &, nous ayant ſalué *Amélie* & moi, il l'embraſſa. „ Je ſuis votre ami, „ lui dit-il, quoique je ne l'aye pas tou„ jours été, & je ſouhaite que vous ne „ refuſiez pas de devenir le mien. Nous „ avons tous cru en Suéde que vous étiez „ mort. Je ſçais qu'on vous a fait tort „ à l'armée; & il dépend de vous d'en „ obtenir telle ſatisfaction que vous ju„ gerez à propos. Je n'en veux point „ d'autre, répondit le Comte, que „ celle que vous venez de me donner, „ en déclarant que je ſuis innocent, & „ que je ne ſuis pas indigne de la grace „ de mon Souverain. “

Le Prince prit congé de nous & engagea le Comte à l'aller voir à Londres. Le Comte le lui promit; mais il ne put tenir parole. Le temps étoit venu où nous devions être ſéparés une ſeconde fois & pour toujours. Mon époux eut un accès de fièvre, la nuit même. Mal-

gré tous mes ſoins, je ne pus le ſauver. Je ne peindrai point mon affliction; elle fut proportionnée à ma tendreſſe, & me conduiſit aux portes du deſeſpoir. R*** gardoit le lit, & c'eſt ce qui aggravoit ma douleur.

Le Prince *de S**** me fit faire des propoſitioos de mariage. Je fus extrêmement ſurpriſe de ſa témérité, & je ne répondis que ces mots, ***voilà mon époux***, en montrant M. R***; & en effet il m'étoit ſi cher que je l'aurois préféré à tout autre ſans balancer. Il continua à languir, & mourut bientôt après. Les regrets qu'il me laiſſa de ſa perte, furent aſſez vifs pour me convaincre à quel point mon cœur lui étoit encore attaché.

Ce Roman, dont nous avons été obligés de retrancher bien des détails, reſpire partout l'humanité. C'eſt peut-être l'éloge le mieux fait du mariage & des charmes que l'on peut y goûter, ainſi que dans une vie privée, dont la vertu occupe les momens. Il y a des endroits écrits avec force, d'autres avec aménité, & le coloris eſt varié ſelon la diverſité des objets. Peut-être-bien des lecteurs (& nous ſerions de ce nombre) trou-

veront-ils trop d'épisodes dans cet ouvrage. Tout ce qui regarde *Steeley* ne contribue en aucune manière au but que l'auteur s'est proposé, en cas qu'il y en ait un. L'histoire de *Caroline* peut s'excuser à la rigueur, en ce qu'elle sert à établir le caractère de la Comtesse. Mais l'aventure de *Marianne* & de *Carslon*, quoiqu'écrite avec feu & d'une manière pathétique, est tout-à-fait hors d'œuvre. Elle n'étoit nécessaire à rien, & elle ne produit rien. Ce n'est cependant qu'à ces titres qu'a droit de paroître un épisode. Le caractère doux & sociable de M. *Gellert* qui se montre ici, comme dans tous ses ouvrages, nous fait espérer qu'il nous pardonnera une critique légère qui peut tourner à l'avantage des Lettres, & qui n'ôte rien de la haute estime que nous faisons de ses talens.



A SERMON preached before HIS GRACE CHARLES DUKE OF MARLBOROUGH President, the Vice-Presidents and Governors of the HOSPITAL FOR THE SMALL-POX, AND FOR INOCULATION, at the Parish-Church of St. Andrew Holborn, on Thursday, March 5, 1752. By ISAAC LORD BISHOP OF WORCESTER. Published at the request of the President, Vice-Presidents and Governors. The sixth edition, with a new Preface: to whichis added a post Script containing an account of the Small-Pox and Inoculation, at Boston in New-England, in the year 1752. LONDON 1755, printed by H. Woodfall; and sold by H. Whitridge, &c.

SERMON prêché devant SA GRANDEUR CHARLES DUC DE MARLBOROUGH Président, & devant les Vice-Présidents & Administrateurs de l'HÔPITAL FONDÉ POUR L'INOCULATION ET LA PETITE VÉROLE NATURELLE, à l'Eglise paroissiale de S. André Holborn le Jeudi 5 Mars 1752: par ISAAC,

EVÊQUE DE WORCESTER: publié à la requête du Président, des Vice-Présidents & des Administrateurs. Sixième édition, avec une nouvelle Préface, à laquelle on a ajoûté le récit historique de ce qui s'est passé au sujet de la petite Vérole & de l'Inoculation à Boston dans la Nouvelle-Angleterre, en l'année 1752. A LONDRES 1755, imprimé par H. Woodfall, & se vend chez H. Whitridge, &c.

LES nombreuses éditions qu'on a faites à Londres de ce *Sermon* prouvent le succès qu'il a eu en Angleterre, & avec quelle vivacité on y accueille tout ce qui peut favoriser la conservation de l'espèce humaine. L'ouvrage est dédié à sa *Majesté Britan[illegible]ique*. L'orateur la félicite, non-seulement d'avoir hâté par ses suffrages & par ses largesses les progrès de l'inoculation dans ses Etats, mais d'avoir donné elle-même à ses sujets le grand exemple de la confiance dans cette pratique, en faisant inoculer ses propres enfans, les héritiers de son trône & de sa gloire, bien convaincue qu'elle exposoit moins qu'elle ne sauvoit les têtes les plus précieuses pour elle & pour son peuple.

La célébrité de ce discours avoit passé la mer, & étoit venue jusqu'à nous. Mais, malgré les justes éloges que lui a donnés M. *de la Condamine* dans son *Mémoire* patriotique, malgré l'importance de la matière qui y est traitée, nous ne l'avions pas encore traduit, nous qui traduisons avec assez peu de choix tout ce qui vient de Londres. Nous nous flattons que nos lecteurs citoyens nous sçauront gré d'avoir rendu dans notre langue un écrit utile, où les lumières les plus pures de la raison se trouvent réunies avec les sentimens les plus tendres de l'humanité; surtout dans ces tristes circonstances, où la méthode heureuse qui fait l'objet de cet ouvrage trouve des contradicteurs dans quelques-uns de ceux qui par état en devroient être les plus zélés partisans. On nous verra toujours consacrer dans ce JOURNAL les pratiques étrangères, dont une longue expérience aura démontré l'avantage. L'inoculation est dans ce cas. C'est une affaire absolument décidée à Londres; & quelqu'un qui s'aviseroit d'y demander si l'on a bien fait de fonder un hôpi-

tal pour l'inſertion de la petite vérole, ſeroit vû du même œil de déri*ſ*ion que nous pourrions regarder parmi nous un homme qui demanderoit ſi notre Hôtel des Invalides eſt un établiſſement utile.

Voici d'abord en gros la Préface qui eſt à la tête de la nouvelle édition du *Sermon* de l'Evêque de Worceſter.

,, La juſtice dûe aux reſpectables auteurs de cette importante & pieuſe ,, entrepriſe, & bien d'autres motifs, ,, nous font une loi de ne pas faire ,, paroître une nouvelle édition de ce ,, Diſcours, ſi long-tems après la pre-,, mière, ſans y joindre l'hiſtoire de cette ,, Maiſon ſecourable. Nous penſons ,, avec confiance que le compte que ,, nous allons rendre ne pourra man-,, quer de donner une vive ſatis-,, faction aux bienfaicteurs actuels, & ,, de nous en attirer encore un plus ,, grand nombre, dont nous avons ,, beſoin.

,, Depuis le 31 Décembre 1751 juſ-,, qu'au 31 Décembre 1752, on a re-,, çu dans cet hôpital trois cens qua-

,, rante-quatre malades de la petite vé-,, role naturelle, deſquels deux cens ,, ſoixante-deux ont été guéris.

,, Il y a tout lieu d'eſpérer que le ,, nombre proportionel des morts ſera ,, doreſnavant diminué par l'uſage des ,, Ventilateurs, nouvellement introduits ,, ſuivant le projet qu'en a donné le ,, pieux & charitable Docteur *Hales.* ,, Cette méthode heureuſe de faire ,, ſortir l'air infect & corrompu en ,, y ſubſtituant l'air extérieur, a été eſ-,, ſayée il y a trop peu de temps pour ,, qu'on puiſſe en déterminer les effets. ,, Cependant, autant qu'on le peut voir ,, par le peu d'expériences que l'on a ,, déja faites, elle ſera d'une grande uti-,, lité aux pauvres malades de cet hô-,, pital. Nous devons ajouter que dans ,, les priſons & dans d'autres endroits ,, renfermés, cette façon de renou-,, veller un élément ſi néceſſaire à la ,, vie, en chaſſant tout l'air putride ,, & contagieux, a été éprouvée avec ,, ſuccès, & a produit l'effet qu'on en ,, devoit attendre, c'eſt-à-dire, la con-,, ſervation de la vie des hommes.

,, Les libéralités de nos généreux ,, bienfaiteurs nous ont donné le

,, moyen de reculer un peu les bornes ,, de cet hopital, en faiſant un nou-,, veau bâtiment : mais, hélas ! cette ,, augmentation n'eſt pas encore aſſez ,, conſidérable pour qu'on puiſſe recevoir ,, tous les malheureux qui gémiſſent ſous ,, le poids d'une affreuſe maladie, & qui ,, ne peuvent trouver ailleurs du ſou-,, lagement.

,, Le Réglement fait en dernier lieu ,, ſera ſans doute généralement approu-,, vé ; mais il augmentera la dépenſe ,, de l'hôpital. Il a été réſolu qu'afin ,, de prévenir toute crainte de la con-,, tagion de la petite vérole, cauſée par ,, les malades qui ſortent de l'hôpital, ,, il ſeroit fourni à chacun d'eux des ,, vêtemens pour tout le temps qu'ils y ,, demeureront ; que ceux qu'ils avoient ,, en y entrant ſeroient purifiés par des ,, fumigations de ſoufre, & enſuite mis ,, en dépôt, pour leur être rendus à la ,, ſortie de l'hôpital, dans une ſalle ,, détachée du reſte du bâtiment. Cette ,, fumigation ſe fera ſuivant la méthode ,, que nous a donnée le Docteur *Hales* ; ,, cet habile médecin ayant obſervé ,, que les fumées acides du ſoufre brûlé ,, ont été employées long-temps & avec

,, ſuccès pour détruire l'infection con-,, tagieuſe de ceux qui font la quaran-,, taine.

,, On ne peut certainement former ,, aucune objection raiſonnable contre ,, cette branche de la charité, qui tend ,, à ſecourir les pauvres affligés de la ,, petite vérole; nous nous flattons de mê-,, me que le ſecond objet de cette charité ,, qui eſt de communiquer cette ma-,, ladie par l'inoculation, paroîtra une ,, œuvre auſſi inconteſtablement utile. ,, Mais, avant que de traiter cette ma-,, tière, qu'on me permette d'obſerver ,, que dans toutes les actions impor-,, tantes de la vie, il n'eſt point de ,, maxime plus conſolante & plus pro-,, pre à mettre notre eſprit en repos, ,, que celle de ſe ſoumettre à la Pro-,, vidence pour l'événement & les con-,, ſéquences de tout parti pris après ,, une mûre délibération. On prévien-,, dra par-là cette agitation & ces re-,, proches intérieurs dont on voit ſi ſou-,, vent des parens tourmentés, lorſ-,, qu'ayant fait pour le mieux, l'évé-,, nement a mal répondu à leurs de-,, ſirs.

,, La

„ La seule chose qui soit au pouvoir de l'homme, c'est d'examiner, de réfléchir, de peser toutes les raisons, & de s'arrêter à ce qui lui paroît le plus sage & le plus convenable. S'il a quelque reproche à se faire, c'est lorsque, par négligence ou par quelqu'autre faute, il a manqué de prudence au moment qu'il s'est décidé.

„ Des expériences répétées dans plusieurs endroits du Royaume, prouvent que la méthode de l'inoculation obtient un succès aussi universel qu'on pouvoit raisonnablement l'espérer; car enfin, lorsqu'un grand nombre de sujets sont inoculés, il est impossible que la réussite soit générale. Qu'on prenne au hazard 500 personnes en parfaite santé, l'espace d'un mois suffira pour en conduire plusieurs au tombeau, & si ces 500 personnes sont inoculées, la même chose pourra arriver sans que l'on puisse s'en prendre à l'inoculation. On ne prétend point inférer de là que cette pratique soit exempte de tout danger. La mauvaise disposition des sujets, le défaut d'une prépa-

„ tion convenable, le manque de soins après l'insertion, le mauvais régime pendant la maladie, l'insuffisanse des purgations pendant la convalescence, sont autant de fautes, dont une seule peut être suivie des effets les plus facheux.

Quiconque veut donc faire cette opération doit, pour le salut de l'espèce humaine, pour le succès d'une méthode si utile & pour le repos de sa propre conscience, apporter la plus grande attention au choix des sujets & à leur traitement. Plus cette manière de donner la petite vérole est avantageuse, lorsqu'elle est bien conduite, & plus on seroit coupable de la décréditer & de l'abolir par témérité, par ignorance, ou par avarice.

„ On doit rendre à notre Hôpital cette justice qu'on yemploye toutes les précautions nécessaires en faveur des malades, & particulièrement celle d'empêcher que les inoculés ne prennent la petite vérole naturelle par contagion. Le succès y a parfaitement répondu.

„ Depuis le 31 Décembre 1751 jusqu'au 31 Décembre 1752, le nombre des inoculés a monté à 112,

„ &, depuis ce temps, il y en a eu encore 22; ce qui fait en tout cent trente-quatre, qui, par la grace de Dieu, ont-été délivrés de cette cruelle maladie, sans qu'aucun y ait succombé; quoique la plupart de ces inoculés fussent des adultes, chez les quels cette maladie, lorsqu'elle vient naturellement, est si mortelle.

„ Comme la nature de cet Etablissement & ses deux objets sont expliqués dans le Discours suivant, avec quelques raisonnemens en leur faveur, il seroit inutile d'en parler ici davantage.

„ Je viens de lire une relation du succès qu'a eu l'année dernière l'inoculation à Boston dans la nouvelle Angleterre, & je me crois obligé de rendre cette relation publique; j'y suis particulièrement déterminé par une précaution importante que l'expérience de ce païs a indiquée; c'est d'éviter avec le plus grand soin toute espèce de communication de la petite vérole par contagion, immédiatement avant & après l'inoculation.

„ Cette relation est tirée des Registres des Inspecteurs où sont inscrits,

„ ceux qui ont eu la petite vérole à Boston & ceux qui en sont morts en différens quartiers jusqu'au 28 Juillet 1752 que l'épidémie a cessé.

Nombres rassemblés.

Petite verole naturelle.

	Malades	Morts
Blancs	5060	470
Noirs	485	69

Inoculation.

	Malades	Morts
Blancs	1985	24
Noirs	139	6
Naturelle	5545	539
Inoculée	2124	30
Total	7669	569

Noirs & Blancs	174	de gens restés dans la ville qui ne l'ont pas eue, jusqu'au 28 Juil.
	1843	Hors de la ville, au 28 Juillet.
	9686	
	5998	supposés l'avoir eue avant cette année.
	15684	habitans.

„ Dans les *Transactions de la Société*
„ *Royale*, le Docteur *Jurin* suppute que
„ la petite vérole naturelle fait mourir
„ à Londres deux sur onze ou dix-huit
„ sur cent, & l'*Avertisseur* ou Gazetier
„ journalier de Londres, fixe ce rap-
„ port environ à un sur six, ou dix-sept
„ sur cent, &, pour la petite vérole
„ inoculée, à un seul sur cent-cin-
„ quante. Mais, dans la Table ci-dessus,
„ nous ne trouvons pour les Blancs &
„ pour la petite vérole naturelle qu'un
„ sur dix, & pour les mêmes, inoculés,
„ qu'un sur quatre-vingt-deux. A l'é-
„ gard de la différence du succès de
„ l'inoculation à Londres & à Boston,
„ ne peut-on pas l'attribuer à ces trois
„ causes? 1°, Les Médecins de Lon-
„ dres n'inoculent pas dans la même se-
„ maine & dans le même jour autant
„ de personnes que les Médecins de
„ Boston sont obligés de le faire à cause
„ de l'empressement du peuple; ce qui
„ fait que ceux-ci ne peuvent pas pren-
„ dre le même soin des malades. 2°.
„ Il est aisé à Londres d'avoir, com-
„ me cela est nécessaire, une plus grande
„ quantité de gardes habiles & expé-
„ rimentées, que l'on ne peut trouver

„ dans la capitale de la Nouvelle Angle-
„ terre, où l'inoculation ne fait que de
„ commencer. 3°. Lorsque les sujets
„ sont inoculés à Londres, il est beau-
„ coup plus aisé qu'il ne l'est à Boston
„ dans une grande partie du peuple,
„ d'empêcher qu'ils ne prennent ensuite
„ la petite vérole par la voye naturelle;
„ c'est-à-dire, par la respiration. Et en
„ effet, on en a vûs plusieurs à Boston
„ qui, après l'inoculation, recevoient des
„ visites de leurs amis, qui sortoient
„ de voir des malades de la même
„ maladie, & il est très-probable que
„ les inoculés en ont reçu la conta-
„ gion; ce qui ne seroit point arrivé,
„ si, jusqu'au moment de l'éruption, ils
„ avoient eu soin d'éviter tout risque
„ de prendre la petite vérole par la voye
„ naturelle, quoiqu'ils fussent déja ino-
„ culés.

» L'exemple des Négres inoculés
» confirme notre assertion, & fait voir
» combien est dangereux le manque de
» soins & d'assiduités. Parmi ces mal-
» heureux esclaves, auxquels on fait
» moins d'attention, il est mort un peu
» plus d'un sur vingt-trois, c'est-à-dire,
» six sur cent trente-neuf; au lieu que

» parmi les Blancs, qui ont été inoculés,
» il n'en est mort qu'un sur quatre-vingt-
» deux, nonobstant ce que nous avons
» observé sur le danger de la conta-
» gion après l'inoculation.

» Les précautions les plus scrupuleuses
» contre cette pernicieuse contagion,
» avant ou après l'insertion, sont donc
„ de la plus grande importance, non-
„ seulement pour les malades, mais
„ encore pour tout le genre humain.
„ En effet, si cette méthode de com-
„ muniquer volontairement & avec
„ sureté une maladie, si pernicieuse
„ lorsqu'elle vient naturellement, ve-
„ noit à tomber en discrédit par le dé-
„ faut de mesures contre une contagion
„ inconnue, ou par quelqu'autre, ce
„ seroit un véritable malheur pour toute
„ l'espèce humaine, puisque cela suffi-
„ roit pour abolir une méthode, si sa-
„ lutaire lorsqu'elle est suivie avec un
„ zèle circonspect.

„ L'importance d'une pratique de la-
„ quelle doit dépendre la vie & la santé
„ d'un si grand nombre de nos sembla-
„ bles, suffira sans doute pour justifier
„ l'espèce d'importunité avec laquelle je
„ ne cesse de répéter qu'on ne sçauroit

„ employer trop de soins, ni une at-
„ tention trop constante pour préve-
„ nir l'effet de la contagion, qui pour-
„ roit précéder ou suivre l'inoculation.

Qu'il est beau de voir un Evêque consacrer ainsi son éloquence & sa plume à faire sentir & à multiplier les avantages d'une heureuse découverte. Il me semble qu'il est un peu plus utile de prêcher pour la conservation des vivans que de faire des Oraisons funébres pour les morts. Mais il est temps d'en venir au Discours de notre Prélat.

AMENE DANS TA MAISON LES PAUVRES QUI SONT SANS RESSOURCE. *Isaïe Ch.* 58. *Vers.* 7. (*a*)

C'est en partie par ces mots que le Prophéte décrit l'abaissement & le culte agréables aux yeux du Créateur & du Maître absolu du monde, comme très propres à le toucher & comme une

(*a*) *Egenos vagosque induc in domum tuam.* C'est le passage Latin. Les Prédicateurs Anglois n'en citent jamais; ils se contentent d'en dire la traduction dans leur langue.

exacte imitation de ſa bonté divine *qui a égard aux prieres du pauvre abandonné & ne mépriſe point ſes deſirs*; de cette bonté qui, dans les Saintes Ecritures, eſt donnée ſi ſouvent pour le modèle le plus capable d'exciter la bienveillance des hommes.

Pourquoi ai-je établi le Jeune, dit ce Dieu tout puiſſant, *n'eſt ce pas pour rompre les liens des malheureux, pour les délivrer des fardeaux qui les accablent? N'eſt ce pas pour que tu partages ton pain avec ceux qui ſont affamés, pour que tu donnes aſyle aux pauvres qui ſont denués de tout, & que tu ne mépriſes par ta propre chair?* Les maux qui affligent nos ſemblables privés de ſecours, ſont viſiblement un des objets renfermés dans l'obligation que nous impoſe ce texte: *Amène dans ta maiſon les pauvres qui ſont ſans reſſource.*

La petite vérole eſt une maladie trop connue & trop générale, à laquelle il a plû à la Providence d'aſſujettir le genre humain, & dont elle a mêlé le germe avec la conſtitution organique du corps. Il eſt bien rare qu'expoſés comme nous le ſommes à la contagion de ce venin, nous parvenions à l'âge de

virilité ſans en avoir ſubi l'épreuve funeſte. Les exemples de ceux qui échappent à ſes atteintes, ſont en ſi petit nombre, qu'à peine en peut-on former une exception. Il réſulte des calculs des Sçavans que cette exception eſt d'un ſur pluſieurs centaines.

Cette maladie, preſqu'univerſelle, eſt en même temps terrible & dégoutante pour ceux qui la ſouffrent & pour ceux qui leur donnent des ſoins; le poiſon qu'elle exhale eſt ſi prompt à ſe communiquer, que nous ne pouvons eſpérer aucun ſecours de la part de ceux qui ne l'ont pas eue. Elle eſt ſi pernicieuſe pour ceux qu'elle attaque, que, ſuivant un calcul modéré, elle enleve un ſur ſept, & ſouvent dans une plus grande proportion. C'eſt un inſtrument de mort qui frappe ſans diſtinction la jeuneſſe & la beauté; les dignités, la puiſſance, les richeſſes ne peuvent en garantir; elle pénètre dans les palais & dans les chaumières; les riches & les pauvres en ſont également atteints, & tombent ſous ſes coups; peut-être avec quelque deſavantage pour les premiers, ſi leur ſang eſt en-

flammé par une vie licentieuſe & paſſée dans l'abondance.

Quand un nombre d'hommes conſidérable ſe trouve raſſemblé, comme dans les Garniſons, dans les Régimens, ou dans les Vaiſſeaux, ſes ravages ſont affreux; ce qui, outre la perte de la vie, a été & peut devenir encore dans certaines conjonctures très préjudiciable aux vues de la Nation.

Il n'y a perſonne de ceux qui m'écoutent qui n'ait pû être témoin du deſordre, de la confuſion, de l'épouvante, de l'abandon du commerce & des affaires, que produit ce terrible fléau, quand, ſemblable à un Ange exterminateur, il s'arrête ſur les villes & les villages remplis d'une grande multitude d'habitans.

Le but général de l'entrepriſe charitable qu'on vient de former, eſt, avec la grace de Dieu, de rendre moins deſtructive cette cruelle maladie, & de diminuer les pertes qu'elle cauſe ſans ceſſe dans l'eſpéce humaine.

Il eſt deux méthodes différentes d'employer les ſecours qu'on propoſe; l'une eſt de diminuer la violence & le danger de cette maladie en la prévenant,

l'autre eſt de fournir toute l'aſſiſtance néceſſaire aux malheureux qui en ſont actuellement affligés. Voici quelle eſt la méthode pour la prévenir. Elle conſiſte à exciter dans le ſang, par une préparation convenable dont la manière eſt connue & viſible, une commotion capable de pouſſer à la ſuperficie du corps les germes cachés de cette maladie, ſi dangereuſe quand elle eſt produite à l'ordinaire par des particules infectées qu'on n'apperçoit pas. Il paroit donc que c'eſt moins donner une maladie au corps humain, que choiſir le temps & la manière la plus ſûre de cauſer un mal preſqu'inévitable & bien plus à craindre dans toute autre circonſtance, puiſque nous renfermons en nous ce qui lui ſert d'aliment. C'eſt ainſi qu'on excite un accès de goute quand les parties de cette maladie douloureuſe ſont répandues dans la maſſe du ſang. Ce projet eſt digne ſans contredit de l'approbation du monde entier, & devroit être toujours exécuté avec la plus grande précaution, ſoit dans le choix de la perſonne d'où l'on tireroit la matière propre à communi-

quer le venin, soit dans celui des sujets sur lesquels on feroit l'opération.

Il est inutile d'examiner lequel vaut mieux pour faire éclorre cette maladie dans le corps humain, ou d'exposer la personne à qui on veut la communiquer aux exhalaisons contagieuses qu'elle répand, ou de lui apporter la matière même. Les difficultés de la Religion (s'il en reste encore sur une pratique qui a conservé tant de vies & prévenu les plus grands malheurs dans un si grand nombre de familles) sont exactement les mêmes pour les deux méthodes de la communication volontaire. Car insinuer le venin par une incision légère & presqu'insensible à la peau du bras, n'est pas plus attenter aux droits du Créateur que de le communiquer par des particules invisibles aux organes tendres du poûmon qui en sont si souvent affectés, quand il est contracté par la respiration, ou de recevoir dans le corps les particules venimeuses par ce qu'on nomme la voye naturelle.

Si la manière de prévenir la petite vérole réussissoit universellement & ne manquoit jamais dans quelqu'occasion qu'on l'employât, j'ai peine à croire

qu'on pût faire encore quelqu'objection contre un expédient salutaire, par lequel on préserveroit de la mort un si grand nombre d'hommes qui se voyent tous les jours les victimes de cette funeste ennemie, qui les attaque dans l'obscurité, & au moment qu'ils sont le moins préparés à soutenir cet assaut.

La méthode de l'inoculation ne seroit pas plus répréhensible que la blessure volontaire à laquelle on s'expose pour donner au sang une libre issûe, ou que le secours d'une medecine qui auroit prouvé par des experiences réitérées qu'elle est un spécifique assuré contre quelqu'autre espece de contagion dangereuse & dominante.

Mais le maitre souverain du monde, pour nous tenir toujours soumis à sa divine providence, a voulu, par un arrêt de sa profonde sagesse, couvrir d'un voile les événemens de notre vie, ceux mêmes qui importent le plus à notre conservation; afin que l'homme enclin à l'orgueil ne pût pas imaginer qu'il étoit un être indépendant, mais qu'il s'apperçût dans toutes les révolutions de cette vie mortelle, qu'il ne pouvoit être sauvé des écueils qui l'environnent que par le se-

cours propice que Dieu est toujours prêt à lui donner.

L'expérience seule peut déterminer les mauvaises conséquences qui résultent de cette manière d'introduire le venin, comme elle a dû faire dans les autres tentatives de la Médecine qui, dans plusieurs cas, ne fait autre chose, comme dans celui-ci, que guérir ou soulager un mal par l'introduction d'un autre. Dans cette vue, la méthode que nous examinons à présent de diminuer les risques de cette maladie, doit être considérée uniquement comme un antidote de Médecine ou de Chirugie pour prévenir un mal probable & presque certain, intérieur ou extérieur.

Je pourrois citer ici un grand nombre de personnes distinguées & respectables de toutes sortes de rangs & de professions qui sont les Avocats publics de ce dessein inspiré par la compassion. Mais établissons en plutôt le mérite sur l'évidence qui lui a donné lieu.

Quand une fois on auroit eu cette maladie, l'assûrance d'en être quittes, semblable à l'emancipation des Esclaves, délivreroit un nombre infini de gens du peuple retenus dans la captivité, qui,

avant que d'avoir éprouvé ce mal redoutable, sont exclus de plusieurs emplois & privés des moyens de gagner leur vie. Ce seroit en même temps rendre le repos & la tranquillité aux personnes d'un rang plus élevé, qui craignant cette affreuse contagion, passent leurs plus beaux jours dans de vives & continuelles allarmes.

Je ne discuterai point les objections qui se sont élevées à la naissance de cette pratique utile, par rapport à la communication d'autres maladies avec la matière varioleuse, ou de certains maux qui pouroient suivre l'inoculation (inconvéniens qui ne sont pas moins à craindre quand le venin s'insinue par une contagion dont le progrès se fait dans le silence & l'obscurité) ou enfin sur ce que la maladie doit revenir probablement après l'inoculation. L'experience de plusieurs années a détruit ces difficultés, & l'on ne doit point s'étonner que, dans les premiers temps de cette pratique, quelques épreuves ayent été infructueuses.

On ne peut nier que ce ne soit un grand avantage, dans la communication volontaire de cette maladie, de pou-

voir choiſir la meilleure ſaiſon de l'année, de profiter de la grande jeuneſſe qui eſt le temps de la vie le plus favorable (*b*), de ſaiſir une circonſtance où la maladie elle-même eſt moins fâcheuſe, & dans laquelle le ſang, qui n'eſt ni trop fort ni trop appauvri, eſt plus en état de la recevoir, d'être à l'abri de traiter les premiers ſymptômes douteux d'une manière peu convenable, d'éviter le froid ou l'inflammation par la nourriture, par les liqueurs ou par l'exercice, quand on ſçait que le venin eſt communiqué.

Mais pour nous attacher ſeulement à l'évidence, dont preſque toutes les parties de la terre, l'Aſie, l'Europe, & l'Amérique, concourent à rendre témoignage, la Grande Bretagne en particulier a expérimenté cette méthode pendant près de 30 années en diffé-

(*b*) Le grand nombre d'enfans inoculés à l'Hôpital des Enfans-Trouvés de Londres, en eſt une preuve convainquante; &, en général, ſi la petite vérole quoique communiquée eſt moins dangereuſe pour les enfans que pour les grandes perſonnes, n'eſt-ce pas une raiſon puiſſante pour la communiquer dans le temps de la vie où elle eſt le moins à craindre?

rens temps, en différens lieux, avec le plus grand bonheur.

D'abord, à la vérité, le ſuccès fut très inférieur à celui que des épreuves répétées ont heureuſement produit dans cette Capitale, ainſi que dans beaucoup d'autres villes, en particulier dans cet Etabliſſement utile, formé pour recevoir de jeunes enfans abandonnés, & ſurtout dans cet Hôpital, qui eſt un des objetsde la charité qui nous raſſemble aujourd'hui.

Outre la notoriété publique des avantages de l'inoculation, je puis exalter avec d'autant plus d'aſſurance ſes effets bienfaiſans, que j'en parle d'après une information exacte, & avec la permiſſion de trois hommes célébres qui jouiſſent de la plus haute eſtime dans leur profeſſion (*c*), & qui ont étudié & employé cette ſalutaire pratique. Ce

(*c*) Mrs. *Ranby*, *Hawkins* & *Midleton* Chirurgiens. La Nation aura ſans doute bientôt un Traité complet & un détail exact de cette importante méthode par le premier de ces habiles Praticiens.

N. B. La longue & cruelle maladie de M. *Ranby* a empêché la publication de ce Traité qu'on eſpère de voir paroître dans peu.

ſera ſans doute un grand ſujet de joye pour cet illuſtre auditoire, que de pouvoir ſe convaincre par des autorités ſi déciſives: 1°. Que la communication artificielle de la petite vérole eſt preſque ſans exeption un préſervatif contre le dangereux ſymptôme connu ſous le nom de *fièvre ſecondaire* qui enlève un ſi grand nombre de ceux qui périſſent de la maladie naturelle. 2°. Que par l'inoculation il n'y a preſque point à craindre la difficulté de la reſpiration ou la douleur des poûmons qui produit de ſi fâcheux effets quand la maladie arrive naturellement. 3°. (& c'eſt ici l'article le plus important) que le ſuccès de cette utile opération a été ſi heureux que ſur cinq cens perſonnes inoculées par ces mains habiles trois à peine ont péri; & ce fait eſt confirmé par des témoignages irréprochables de beaucoup d'autres endroits (*d*).

(*d*) Le ſçavant Docteur *Langrift* de *Wincheſter* rend ſur cette matière le compte ſuivant: „ Il y a environ dix ans que la petite „ vérole s'établit avec fureur dans *Wincheſter* „ & dans quelques villes voiſines, où elle fit „ les plus horribles ravages; ce qui détermina „ beaucoup de monde à ſe faire inoculer. Nous „ comptames environ 2000 perſonnes qui furent inoculées dans ce temps-là à *Portſmouth*, „ *Chicheſter*, *Guilford*, *Petersfield* & *Wincheſter*, „ & (excepté deux femmes groſſes qui ſe firent „ inoculer malgré leur Médecin) je ne me ſouviens point d'avoir oui dire qu'il leur fût „ arrivé aucun accident conſidérable, ſi ce „ n'eſt quelques-uns qu'on peut préſumer raiſonnablement qui auroient été pires, ſi elles „ avoient eu la petite vérole naturellement. " Je crois qu'on ne peut rien dire de plus fort pour conſtater l'avantage de l'inoculation.

Mais, afin de répandre ſur cette matière intéreſſante le jour le plus lumineux & la plus grande certitude, il ne ſera pas hors de propos d'entrer un peu dans le calcul.

Par les Regiſtres qu'on tient tous les ans (dans leſquels on ne fait point mention de pluſieurs quartiers de la ville & des environs) il paroît qu'en vingt ans, ſçavoir depuis l'année 1731, juſqu'en 1750 incluſivement, il eſt mort de cette fatale maladie 39115 perſonnes; ce qui, en comprenant les endroits dont il n'eſt point parlé, doit faire beaucoup plus de 2000 par an dans les deux villes & les parties adjacentes. Et, s'il eſt vrai (ce qui eſt aſſez

accordé) qu'il en meurt un sur sept de la maladie venue naturellement, le nombre de ceux qui en ont été infectés dans cette période de vingt années, se monte à 280000, sur lesquels 40000 ont été emportés.

Mais, si l'on suppose qu'il en meure un sur 200 par l'inoculation (ce qui, comme on l'a déja prouvé, est un nombre beaucoup plus grand que le nombre réel de ceux qui périssent par l'opération qui sans cesse devient plus sûre, puisqu'en effet, suivant le détail dont j'ai fait mention, ce rapport est d'un à 500, ce qui est plus de la moitié moins que ce que j'ai établi) supposé, dis-je, qu'il en meure un sur 200 par l'inoculation, si cette méthode artificielle de donner la maladie avoit été généralement adoptée, au lieu de cette prodigieuse destruction de l'espèce humaine, au lieu de 40000 personnes qui ont péri dans l'espace de 20 ans dans un seul endroit, on n'en auroit perdu que 1400; & la différence, dans cet intervalle de temps, auroit été des 38600 personnes qu'on auroit conservées, indépendamment d'une

nombreuse postérité qui en auroit pû naître.

C'est avec bien de la joye qu'on observe que le ravage occasionné par cette maladie formidable est considérablement diminué, le nombre des morts, selon les Registres de chaque année, étant moindre d'un cinquième depuis que cette pratique a prévalu.

Des faits de cette espèce parlent si hautement & si clairement, que tout ce que je pourrois dire pour exciter votre générosité à perfectionner, à étendre cette grande & charitable entreprise nationale, seroit superflu. L'humanité, les devoirs de citoyen, les lumières de la raison, les préceptes de la religion suffisent pour réveiller vos sentimens généreux, surtout dans ce siècle pervers où la débauche & le vice, se joignant à l'intempérance plus dangereuse encore qu'une contagion, marquent chaque jour par la destruction d'un nombre si prodigieux d'habitans de cette Isle, que les moyens de conserver le peuple sont devenus bien précieux & bien nécessaires. Ceux en particulier qui doivent à l'inoculation leur salut ou celui de leurs en-

fans, & ceux qui veulent attirer sur eux les bénédictions du Ciel, quand ils feront dans leur famille l'expérience de cette méthode, ne peuvent donner des sommes trop considérables pour conserver aussi la vie des pauvres, si précieuse aux yeux de Dieu.

Mais il est temps de tourner nos pensées vers l'autre partie de cette grande & nécessaire entréprise, je veux dire, le soulagement des infortunés que cette cruelle maladie a saisis par la voye ordinaire. Leur situation est d'autant plus à plaindre qu'ils sont affligés & abandonnés, affligés par l'une des plus cruelles maladies qui puisse accabler les hommes, & destitués de tous les secours humains.

Cette charité n'est pas une nouvelle institution, mais une addition desirable, un supplément nécessaire à tous les autres Hôpitaux, puisque ces malheureux en sont exclus, quoique dans la plus grande indigence & sans aucun asyle. Peut-on imaginer une condition plus déplorable que la leur? Privés d'alimens & des ressources de l'art, n'ayant ni lit pour se reposer, ni toit pour se mettre à couvert des

froides influences de l'air : ce n'est point une peinture tracée par l'imagination, mais une vérité trop réelle & connue de plusieurs de ceux qui m'écoutent. Des personnes chassées de leur famille & qu'on refuse de garder dans les autres Hôpitaux, quand on voit qu'ils ont cette maladie ; des laboureurs industrieux obligés de s'éloigner dans le temps de la moisson, & mille autres qui se trouvent exposés à la même calamité : tels sont les spectacles qui s'offrent si souvent à nous de malheureux abandonnés de leur amis, & qu'on ne veut recevoir nulle part. Un seul de ces tristes objets suffiroit pour attendrir le cœur le plus insensible.

Mais, quand la misère ne seroit pas portée à cet excès, il y a mille autres circonstances capables d'émouvoir la compassion. Je citerai un exemple arrivé depuis peu. Un pauvre homme étoit attaqué de cette maladie. Sa femme venoit d'en mourir dans la même chambre où il couchoit avec quatre enfans, frappés, ainsi que le père & la mére, de la contagion. Ils alloient tous périr, lorsqu'ils trouvèrent enfin du soulagement dans cette maison trop resserrée

reſſerrée qui demande à votre généroſité des augmentations pour y recevoir tous les pauvres affligés & abandonnés.

Quoiqu'un grand nombre de malades ſoient morts dans cet hôtel de l'humanité (& cela n'eſt point étonnant puiſqu'ils y viennent prêts à rendre les derniers ſoupirs) quel plaiſir n'aurions-nous pas à penſer qu'environ 800 de nos pareils, de nos frères, (*e*) ont été gueris à l'aide de cette charitable inſtitution, ſi cette joye n'étoit empoiſonnée par une foule de maux auxquels on n'a pas encore remédié.

Rien ne ſeroit plus cruel pour les pauvres, & ce ſeroit trahir la nation, que de ne pas publier ce qui manque à cet établiſſement. Les aumônes reçues juſqu'à ce jour ſont trop médiocres; les lits de cet hoſpice étant remplis, on en ferme ſans ceſſe la porte à un grand nombre d'infortunés, quelquefois à ſept ou huit dans un jour, qui demandent à y être admis, mais hélas! qui le demandent en vain. L'étendue de

(*e*) Le 31 Décembre 1752 ce nombre augmenta juſqu'à 1033.

ce bâtiment eſt de beaucoup trop petite, & les fonds ne ſont pas ſuffiſans pour l'augmenter. Outre la douleur amère que reſſentent ces malheureux qu'on refuſe d'y recevoir, le public peut auſſi en ſouffrir beaucoup (*f*). Car enfin ſi ces pauvres étoient reçus dans un hôpital avant que le mal devînt contagieux, & qu'on les y traitât avec ſoin juſqu'à ce que la contagion ceſsât, on verroit moins ſe répandre cette pernicieuſe maladie, dont les particules ſubtiles ſe communiquent ſi rapidement & de ſi loin, & font tant de ravages dans les Maiſons les plus illuſtres & les plus opulentes. Je ne veux ni r'ouvrir les bleſſures de perſonne, ni déchirer mon propre cœur par le triſte ſouvenir des pertes qu'ont eſſuyées tant de nobles & reſpectables familles. C'eſt une penſée trop affligeante pour que je m'y arrête, & je ne l'ai rappellée que pour ranimer votre attention & la fixer ſur la pratique qui nous rend moins fatale cette triſte maladie, &

(*f*) Ce Sermon a opéré d'heureuſes largeſſes; on a fait, depuis qu'il a été prononcé, pluſieurs grands bâtmens; & l'Hôpital de l'Inoculation eſt aujourd'hui fort riche.

pour attirer votre pitié ſur les pauvres qui ont le malheur d'en être la proye.

L'homme, dit-on ſouvent, doit chercher le bien de la ſociété; il n'eſt pas moins vrai qu'il doit être religieux. Si ce double caractère peut jamais éclater dans tout ſon luſtre, ſi l'amour de nos ſemblables & l'influence de la religion pure & ſans tâche peuvent paroître avec un avantage ſupérieur, c'eſt ſans contredit dans ces aſſemblées tenues pour exciter la compaſſion en faveur d'une partie de notre eſpèce, qui gémit dans l'amertume de la diſette, de la douleur & du deſeſpoir.

Ah! ſi jamais le ſpectacle de l'infortune a dû remuer l'ame & réveiller les diſpoſitions qui la portent à faire le bien, la misère profonde de ceux que je peins ici produira ſans doute ces tendres ſentimens, & les produira à un degré capable de répondre aux ſecours abondans qui ſont néceſſaires dans un cas auſſi étendu.

Réfléchiſſons ſur une parabole bien applicable au ſujet préſent. C'eſt celle du *Mauvais Riche* & du malheureux *Lazare*, que le Sauveur du genre humain a tracée lui-même pour exciter

la bienveillance, en repréſentant la condition différente, dans ce monde & dans l'autre, d'un homme qui n'eſt point charitable, & d'un pauvre accablé de misère. *Il y avoit un homme riche dont la table étoit ſervie ſomptueuſement, & un malheureux nommé Lazare qui étoit couvert d'ulcères* & couché à la porte de ce riche, ſans que celui-ci en eût pitié, ſans qu'il lui donnât le plus petit ſecours*; les chiens venoient ſeulement lécher ſes playes....* La ſcène change; fixez vos yeux ſur le ſpectacle terrible qui ſuit. Le riche impitoyable lève ſes regards au fond de l'Enfer, & dans les tourmens ſollicite envain ce même ſecours, qu'il avoit cruellement refuſé à ſon frère au ſein de la proſpérité. *Souviens-toi*, lui dit le ſaint Patriarche à qui il demande avec importunité une goute d'eau pour rafraîchir ſa langue, *ſouviens-toi que dans le cours de ta vie tu fus comblé de biens, & que Lazare au contraire ſentit toujours le poids du beſoin; il en a obtenu la récompenſe, & tu éprouves les tourmens que tu as mérités.*

Obſervez que dans le ſens de l'Evangile celui qui a les moyens de ſoulager ſon frère malade & abandonné, &

qui ne le fait pas, observez, dis-je, que cet homme est le véritable *Mauvais Riche*, désigné par la parabole.

Pensez à ce jour terrible où vous devez paroître devant votre Juge; si votre charité ne détourne le jugement vous subirez le même arrêt : votre Juge redoutable vous dira, & ce qui est encore plus affreux, votre propre conscience vous appliquera ce que le Prophète disoit autrefois au Prince coupable : *tu es l'homme*. Mais, mes Frères, nous avons de meilleures espérances; vous marcherez dans les voyes du salut : avec un cœur compatissant & des mains libérales, vous proportionnerez vos bienfaits aux besoins d'un si grand nombre de malheureux qui implorent votre assistance.

Avez-vous ressenti vous-même cette effroyable maladie? Avez-vous vû vos amis ou vos enfans aux prises avec elle, & secourus de tous les avantages que l'art & l'amitié peuvent procurer? Jugez par là quelle doit être la situation d'un de vos semblables, affligé de ce mal cruel, & privé des secours de la Médecine & de l'amitié.

Ecoutez la voix pitoyable de la na-

ture; suivez les mouvemens & la sensibilité de votre cœur; *ne méprisez point votre chair*; conservez la vie à vos frères malades & délaissés; quelques-uns d'eux livrés, peut-être en ce moment, aux deux plus terribles compagnes de la vie humaine, la maladie & la pauvreté, éloignés de cette maison trop étroite pour les recevoir, sont misérablement abandonnés à la douleur, & à une mort presque certaine. Dieu bienfaisant, est-il un cœur assez dur pour supporter cette horrible pensée? En est-il qui ne sente une pitié symphatique à la vûe des maux qu'éprouve l'humanité?

Faites donc le bien, & un bien si essentiel, tandis que vous le pouvez. Peut être est-ce la dernière occasion qu'en auront plusieurs d'entre-vous. Ne la négligez pas; soyez sensibles aux malheurs de vos frères; amenez dans votre maison les pauvres sans ressource; faites le bien de votre patrie; attirez la bénédiction du Dieu du Ciel sur vos enfans & sur toute votre famille, qui sont également exposés aux traits du Tout-Puissant! Assurez-vous pour jamais à vous-mêmes la faveur du père des miséricordes, & du Dieu de tous les biens.

LETTRES DU DOCTEUR MATY, *Auteur du* JOURNAL BRITANNIQUE, *&* du DOCTEUR KIRKPATRICK, *Auteur de l'*ANALYSE DE L'INOCULATION, *écrites de Londres à M.* HOSTY, *Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, au sujet de la* DISSERTATION SUR L'INOCULATION, *par M.* CANTWEL, *Docteur-Régent de la même Faculté.*

L'Ecrit futile & téméraire que M. *Cantwel* a publié depuis peu en France contre l'inoculation qui commençoit à s'y établir avec succès, seroit tombé dans le plus digne oubli sans le zèle de quelques Journalistes, qui ont craint, mal à propos sans doute, qu'il ne fît quelque impression. C'est dans la même vûe de rassûrer les citoyens que M. *Hosty* a écrit à Mrs. *Maty* & *Kirkpatrick*, pour éclaircir les faits allégués par le hardi détracteur de l'inoculation. L'intérêt de la société qui anime Monsieur *Hosty*, a le même ascendant sur nous; il le

sçait, & c'est ce qui l'a engagé à nous faire part des réponses qu'il a reçues. Nous croyons aussi devoir les communiquer au public, afin de ne laisser aucun nuage, aucun doute, aucune timidité dans les esprits qui peuvent balancer encore sur le mérite d'une méthode infaillible. Au reste, si M. *Cantwel* ou quelqu'autre est curieux de voir les originaux de ces deux écrits, M. *Hosty* se fera un plaisir de les montrer. C'est ainsi que les faits se prouvent, & non par des *on dit*, par des rapports vagues, par des lettres supposées, par des invectives, par des clameurs indécentes, par des libelles où, au défaut de raison, il n'y a pas même une étincelle d'esprit.

LETTRE DU DOCTEUR MATY.

Non, Monsieur je ne reviens point de ma surprise. Le *Memoire* de M. *de la Condamine* en faveur de l'inoculation ne devoit point faire naître la réponse de M. *Cantwell*, ni peut-être cette réponse une réplique. Le combat est trop inégal, & M. *Cantwel* trop éclairé pour soutenir longtemps une opinion dont sa propre expérience eût dû le détromper. Un bon esprit peut tomber

dans l'éblouissement; mais l'aveuglement est court. Il suffit de lui présenter la lumière, & de le presser d'ouvrir les yeux. Si j'avois l'honneur de connoître M. *Cantwel*, j'en appellerois à lui-même, & voici ce que je voudrois lui dire.

» Lorsque l'Evêque, (*a*) qui a nié l'existence de la matière, s'avisa dans » un Essai où il joignit bisarrement le » feu élémentaire & la Trinité, de recommander comme un spécifique » universel l'eau de goudron, (*b*) on » vit le gout épidémique de cette eau » se répandre parmi une multitude, qui » certes manquoit plus de la substance » qui pense que de la substance » étendue. Buvez de l'eau, disoit-on » aux pâles hydropiques, pour chasser » celle qui vous remplit; buvez en, » disoit-on aux malades soupçonnés » d'inflammation, pour suppléer à la

(*a*) *Berkley* Evêque de Cloyne en Irlande. Il y a de lui un gros volume in-12. traduit de l'Anglois en François sur les miracles de l'eau de Goudron.

(*b*) M. *Cantwel* a été le premier, &, je crois le seul introducteur de l'eau de Goudron en France, dont tant de personnes se sont si mal trouvées. Il n'en est plus aujourd'hui question.

» lymphe qui vous manque. On en crut » le Prélat; on but partout; chaque » famille eut sa cruche; on ouvrit des » magasins; les Caffés distribuèrent la » liqueur divine, & l'on se moqua » de vos confrères, que leur intérêt, » disoit-on, engageoit à s'opposer à la » Médecine universelle. Cependant les » maladies allèrent leur train; elles augmentèrent peut-être, & je pourrois » vous prouver, par les Registres mortuaires, que l'année, où l'on but le » plus d'eau, on n'eut pas moins de petites véroles, & de petites véroles mortelles. Les plus ardens prosélytes de » l'Evêque ne furent pas les derniers » à se dégouter d'un préservatif, qui » substituoit des incommodités réelles » à des maux imaginaires. Le regne » de l'hydromanie fut court; & vous » ne pouvez ignorer qu'il seroit actuellement plus difficile de trouver à » Londres, & je crois même à Dublin, » des buveurs d'eau de goudron, qu'il ne » l'étoit auparavant d'y voir des gens » qui ne la bussent pas ou qui ne la » fissent pas boire.

» Tout ceci est bien différent de » l'inoculation. Les expériences sur les-

„ quelles on s'est déterminé à la recevoir ont été faites par les observateurs les plus habiles & les plus desintéressés; car, vous le savez bien, „ Monsieur, loin que la Médecine gagne à l'inoculation, elle y perd. Les „ premiers essais faits sur des criminels furent suivis de ceux qu'on fit „ sur des fils de Seigneurs, dans des „ familles de Medecins, sur les personnes les plus précieuses à cette nation. „ On prêchoit cependant, on cabaloit, „ on écrivoit contre cette méthode. „ Mais vous qui avez lû les écrits de „ *Massey*, *Blackmore* & *Wagstaff*, y avez-vous trouvé autre chose que des déclamations vagues, & des prédictions „ que le temps n'a point confirmées? „ Les faits se refusoient à eux de même qu'à vous. Le Docteur *Jurin* n'invita-t-il pas publiquement, pendant „ plusieurs années, tous ceux qui auroient „ observé des exemples d'inoculations „ fatales ou inutiles, à les lui communiquer, & ne les publia-t-il point „ avec cette foule de cas favorables qui „ établissent une proportion de 100 à „ 1? Trente trois ans d'une expérience „ toujours plus heureuse ne suffisent-

„ ils pas pour lever tous les scrupules? En reste-t-il quelqu'un aux plus „ grands Médecins de l'Europe, aux „ *Hulses*, aux *Jernegans*, aux *Tronchins*, „ aux *Astrucs*, aux *Swenkes*, aux *Werlofs*, aux *Van-swien*? Quels sont vis-à-vis de tels noms ceux des ennemis „ de l'inoculation? Avec qui travaillez-vous à vous confondre? De qui songez-vous à vous distinguer?

„ C'est, dites-vous dans un de vos „ nouveaux écrits, *du célébre Docteur* „ *Mead que vous avez appris à Londres en* „ 1738 *à douter des avantages de l'inoculation. Il n'y étoit pas trop attaché.* „ Quoi peu *attaché à l'inoculation*, lui „ auteur & témoin des premières épreuves faites à Londres; lui tous les ans „ plus affermi dans cette pratique par „ les nouvaux succès qu'il y avoit eus; „ lui qui avoit fait revenir son ami „ le Dr. *Freind* de ses préjugés sur cette „ opération; lui de qui *Boerhaave* tenoit son opinion avantageuse d'une „ méthode qu'il n'avoit pu éprouver; „ lui qui ne cessa jusqu'à la fin de ses „ jours de la recommander & aux familles dont il avoit la confiance & „ aux jeunes Médecins qui le consul-

„ toient sur ce sujet (*c*); lui enfin qui
„ dans son livre sur la petite vérole
„ imprimé en 1747 a consacré un Cha-
„ pitre entier à l'inoculation, qu'il y
„ défend de la manière la plus forte
„ contre les deux seules objections qu'on
„ eût fait valoir, & que vous avez re-
„ nouvellées, je veux dire, la crainte
„ du mêlange d'autres maux, & celle
„ des récidives! *Ut dicam igitur quod res*
„ *est*, dit-il à la suite de ses réfléxions
„ sur une historiette (*historiola*) de
„ l'ordre de celle de votre Etudiant en
„ Chirurgie, *si tale quid semel evenerit*,
„ *cùr non frequentius idem contingere vide-*
„ *mus? Aut quid valere debet singulare*
„ *exemplum, certum licet & exploratum*,
„ *cùm in aliis ferè innumeris id genus expe-*
„ *rimentis nihil tale unquam usu comper-*
„ *tum sit? Sed tenet nonnullos insanabile*
„ *scribendi cacoethes, & immensum aliis,*
„ *quibus invident, contradicendi studium.*
„ *Demus ergo illis hanc veniam, ut sua*
„ *fruantur* χενοδοξίᾳ (*d*).

(*c*) Je me déclare un de ceux à qui ce fameux Docteur a parlé en particulier, comme il l'a fait dans son livre.

(*d*) C'est-à-dire: „ Si pareille chose est „ arrivée une fois, pourquoi ne la voyons „ nous pas arriver plus souvent? Et d'ailleurs „ de quel poids doit être un fait particulier, „ quand il seroit de la plus grande certitude, „ lorsque, dans un nombre infini d'expériences „ de ce genre, on n'a jamais remarqué de „ semblables accidens? Mais l'incurable dé- „ mangeaison d'écrire, & la rage de contre- „ dire ceux à qui l'on porte envie, tourmente „ je ne sçais combien de gens. Pardonnons leur, „ & laissons les jouir de leur ridicule vanité."

» *La seule relation de M. Josnet*, ajoû-
» tez-vous, *l'en auroit fait revenir entière-*
» *ment.* Le passage que je viens de ci-
» ter montre l'apparence qu'il y a qu'un
» seul exemple eût pu produire cet effet.
» Mais encore cet exemple est-il
» bien attesté? Milord *Hertford*, car
» c'est ce Seigneur que vous avez mas-
» qué sous le nom de *Kanouet*, & sa
» famille, conviennent-ils de la seconde
» petite vérole? Produisez-vous leurs
» certificats ou seulement celui du Gou-
» verneur? On ose, Monsieur, vous
» en défier. Tout le monde ici soutient
» que le malade de M. *Josnet* n'eut
» entre ses mains qu'une petite vérole
» volante, en Anglois *the swine pox*;
» & la légère méprise de son médecin
» doit vous paroître peu surprenante à
» vous qui regardez toutes ces éruptions

» *comme de vraies petites véroles, où l'infec-*
» *tion est légère.* Dans ce cas, il pourra être
» vrai qu'on peut avoir cette maladie
» deux, trois, & même, comme vous le
» dites, sept fois. Mais on ne vous passera
» jamais que le danger soit le même ou
» plus grand, comme il devroit l'être, dans
» ces especes bâtardes, si la différence
» dans l'éruption venoit de ce que *les ac-*
» *tions vitales de toute la machine sont trop*
» *foibles pour la pousser à un certain degré.*
» Cet endroit de votre *Dissertation* est
» un de ceux que j'attribuerois le plus
» volontiers à une distraction, & sur
» lequel je voudrois le moins vous
» presser.

» On vous a mal instruit, Monsieur,
» sur le frère de Milord *Lincoln*, &
» sur le fils de Milord *Inchiquin*. Le
» premier survêcut plusieurs années à
» une inoculation des plus favorables;
» l'autre ne fut jamais inoculé. Il prit
» la petite vérole de sa sœur qui l'avoit
» naturellement, & dans la chambre
» de laquelle on l'avoit mis.

» En attendant que nous puissions
» faire venir les informations nécessai-
» res de *Conauglt*, de *Tipperari*, & de
» la grande Isle près de *Corck*, vous

» nous permettrez de supposer qu'il y
» a du moins de l'exagération dans les
» faits que vous rapportez sans les mu-
» nir d'attestations suffisantes. Qu'il
» meure quelques malades de l'inocula-
» tion, c'est ce que les zélés défen-
» seurs de cette pratique n'ont jamais
» nié. Ils vous accordent, en général,
» un sur cent, (*e*) & conviennent
» que suivant les loix du sort quelques
» familles doivent avoir de mauvais
» lots. Mais qu'il y en ait, même à
» *Tipperari*, quelqu'une, dans la quelle
» une inoculation bien faite & bien
» ménagée ait fait périr cinq enfans,
» c'est ce qu'on ne sauroit croire à
» Londres, où l'on a l'inoculation sous
» les yeux, & où l'on n'a garde d'ima-
» giner qu'il y ait assez de différence
» entre la nature humaine en Irlande
„ & en Angleterre, pour que l'inéga-

(*e*) Je mets certainement les choses au pis; car à m'en tenir aux listes authentiques de l'Hôpital de l'Inoculation, il paroît, que de 640 personnes qu'on y a inoculées depuis le mois de Juillet jusqu'au 10 Août 1755, il n'en est mort que trois; au lieu que sur 2072 malades de la petite vérole naturelle, on y en a perdu 510; c'est-à-dire, que de 210 personnes il en meurt un dans le premier cas, & 51 dans le second.

„ lite même des opérateurs pût faire „ naitre une telle diſproportion.

M. *Miſſa*, aulieu de vous faire „ part d'aſſertions auſſi vagues & „ & auſſi peu fondées que le ſont cel- „ les qu'il tient de Milord *Preſton de Grafton*, autrement dit *Plunket*, „ auroit mieux fait de vous commu- „ niquer les lettres de ſon ami le Doc- „ teur *Schloſſer*, jeune Médecin Hol- „ landois, qui s'eſt fait également eſti- „ mer à Paris & à Londres, & qui „ accorde ſon ſuffrage à l'inoculation, „ non ſur des bruits incertains mais ſur „ l'évidence des faits. Il auroit pu ſa- „ voir de lui qu'on inocule actuelle- „ ment autant de Catholiques que de „ Proteſtans; que l'opération eſt répan- „ due parmi le peuple & dans les „ Provinces; que ſi le trafic des filles „ étoit établi ici comme en Circaſſie, „ le deſir de conſerver leur beauté, „ devroit également les y faire ino- „ culer; & qu'enfin nous ſommes pré- „ ſentement ici à Londres dans le cas du „ Docteur *Mead*, qui, après les plus ſoi- „ gneuſes recherches, n'a pu vérifier au- „ cun exemple d'une inoculation efficace „ ſuivie d'une petite vérole naturelle.

„ *Ipſe profecto ſummâ licet diligentiâ adhi-* „ *bitâ, ne unum quidem documentum, quo* „ *id ſatis conſtaret, adhuc rejcire potui.*

„ Je ne vous citerai pas ma propre „ expérience; on l'a fait, & j'en ai „ ſcrupuleuſement publié tous les dé- „ tails dans mon Journal, Novembre „ 1754. Que s'il vous reſtoit le moin- „ dre doute, & s'il ne falloit qu'une „ nouvelle opération pour vous ſatiſ- „ faire, je ſuis prêt à m'y expoſer de „ nouveau devant des témoins de vo- „ tre choix, & avec les précautions que „ vous voudrez m'indiquer: trop heu- „ reux d'acheter à ce prix & votre ſuf- „ frage, & le plaiſir de contribuer au „ bien de l'humanité!

„ Il ſera difficile de convenir de „ rien, ſi vous perſiſtez à mettre ſur „ le compte de l'inoculation les caché- „ xies, le ſcorbut, les écrouelles, &c, „ qu'on peut avoir vingt ans après l'a- „ voir ſubie. Les partiſans de cette pra- „ tique ont-ils jamais prétendu qu'elle „ prévînt les autres maux, & ſes en- „ nemis ont-ils prouvé qu'elle les fît „ naître?

„ Je ne ſçais que penſer de cette pé- „ riode: *Que diroit notre critique*, (M. „ *de la Condamine*) *s'il voyoit des inocula-* „ *teurs penſer comme moi & me fournir* „ *des armes contre lui; s'il voyoit M. de* „ *Parcieux lui apprendre, par l'état des* „ *morts & des batêmes à Londres & à* „ *Paris, qu'on perd dans la première* „ *ville, toutes les années, l'une portant* „ *l'autre, neuf mille perſonnes pour le moins;* „ *au lieu qu'à Paris le nombre des batêmes* „ *eſt ſupérieur a celui des morts?* Que di- „ roit-il? il vous demanderoit ſi c'eſt „ ſérieuſement que vous voudriez faire „ penſer que nos neuf mille morts ſont „ autant d'inoculés. Il n'y en a pas tant „ à beaucoup près tous les ans, & la „ diminution dans les pertes que pro- „ duit la petite vérole va déja à plus „ du cinquième. Vous n'avez pas be- „ ſoin qu'on vous apprenne que la diſ- „ proportion entre les batêmes & les „ enterremens ſubſiſtoit long-temps „ avant l'inoculation, & que les cauſes „ qui l'entretiennent ſont, en général, „ ces trois, la quantité de gens de la „ campagne & d'étrangers qui viennent „ mourir à Londres, l'abus des liqueurs „ ſpiritueuſes, & l'omiſſion d'un grand „ nombre de batêmes ſur les Regiſtres. „ Je ne m'étends pas ſur ces ſujets; ſans

„ doute il vous ſont familiers; & quand „ j'aurois détruit cette biſarre idée qu'on „ perd annuellement neuf mille per- „ ſonnes de plus depuis l'inoculation, „ je n'aimerois pas que vous me ré- „ pondiſſiez comme vous avez répondu „ à ceux qui vous ont imputé l'erreur „ de M. *Miſſa*, que les Catholiques non „ plus que les Bourgeois d'Irlande & „ d'Ecoſſe n'admettent pas cette prati- „ que, *je ſçavois le contraire*, dites vous: „ Ah! Monſieur, ne valoit-il pas mieux „ détromper votre pauvre ami, que „ de rapporter fidélement & ſans le „ moindre correctif une choſe que vous „ même ne croyez pas?

„ Vous êtes un peu plus excuſable „ dans ce que vous avancez de Mi- „ lord *Monjoye*. Car du moins eſt-ce en „ doutant & ſur un *on dit*, dont vous „ ne vous rendez pas garant, que vous „ alléguez en preuve d'un de vos pa- „ radoxes l'exemple de ce jeune Sei- „ gneur mort à Paris de la petite vé- „ role naturelle, après avoir ſubi l'ar- „ tificielle en Angleterre. Plût-à-Dieu „ qu'elle lui eût été donnée? Vous me „ pardonnerez cette exclamation que „ m'arrache le ſouvenir des inquiétudes,

,, dans lesquelles je vis Myladi *Blasington*, mère de cet aimable Lord, ,, quinze jours seulement avant qu'elle apprît sa maladie. *Que ne vous en ai-je crû*, me disoit elle, *& pourquoi ai-je laissé partir mon fils unique, sans l'avoir muni par cette opération contre les dangers d'une infection naturelle, que je ne puis m'empêcher de redouter continuellement pour lui?* Je la revis, ,, Monsieur, le soir même, que venant ,, de recevoir les premiers bulletins de ,, Mrs. *Vernage* & *Hosty*, elle se préparoit à voler vers ce fils chéri. Dispensez-moi de vous représenter cette ,, scène, & moins encore celle dont ,, peu de jours après je reçu, le détail, ,, lorsque la nouvelle de la mort atteignit à Bologne cette tendre mère. ,, Les accès du desespoir caractérisèrent ,, sa douleur. *J'ai pû sauver mon fils; mère infortunée, je n'ai pû consentir qu'on lui fit une égratignure; c'est ma tendresse qui le tue.* Je vous cite à la lettre ,, ses expressions, & si vous me demandez mes témoins, je suis prêt ,, à vous les produire.

,, Songez y de grace, Monsieur; cet ,, exemple doit vous intéresser à plus

,, d'un titre. Combien de mères à Paris ,, vos efforts contre l'inoculation ne ,, détournent-ils pas d'une opération, ,, dont mille mères à Londres voyent ,, les heureux effets dans leur famille? ,, Je respecte encore vos vûes, & ne ,, vous en attribue point d'odieuses. ,, Mais si la précipitation ou le préjugé ,, vous faisoit fermer les yeux sur dix ,, mille expériences favorables, à cause ,, de huit qui peut-être ne le sont pas, ,, si vos écrits & de vaines craintes ,, continuoient à interdire l'entrée en ,, France à une méthode dont il est prouvé que l'effet est le salut des hommes, ,, si quelque jour des mères, des orphelins, que dis-je, si votre nouvelle patrie désolée par une épidémie fatale vous redemandoit ses citoyens, dirai-je, ou le sang de ses ,, Rois, vos regrets trop tardifs ne vous ,, feroient-ils pas trop payer les triomphes imaginairesdont on vous flatte ,, sur un Académicien, sur un rival, ,, & sur un critique.

,, Prévenez ce malheur, Monsieur, ,, par un examen plus approfondi; pesez avec candeur le pour & le contre; défiez-vous des raisonnemens;

,, ils portent malheur en Médecine, ,, toutes les fois qu'ils contredisent les ,, faits; écrivez aux Médecins les plus ,, expérimentés & les plus intègres de ,, Londres, de Dublin, de la Haye, ,, de Genève, &c; demandez leur des ,, listes fidèles; la vérité s'offrira à vous ,, dès que vous daignerez la chercher, ,, & j'aime à penser que vous ne la ,, rebuterez pas. Notre art exclut l'infaillibilité; un Docteur-Régent en ,, Médecine peut avec honneur se rétracter: *more scilicet magnorum virorum & fiduciam magnarum rerum habentium. Nam levia ingenia, quia nihil habent, nihil sibi detrahunt. Magno ingenio, multaque nihilominus habituro, convenit etiam simplex veri erroris confessio; præcipueque in eo ministerio, quod utilitatis causâ posteris traditur, ne qui decipiantur eâdem ratione quâ quis ante deceptus est.*" (*f*)

(*f*) C'est-à-dire: ,, à la manière des grands ,, hommes qui ont confiance dans les grandes ,, chosesqu'ils sont capables de faire; car les petits esprits qui n'ont presque rien, ne veulent ,, rien perdre. Il convient à un grand génie, qui ,, sçait qu'il acquérera encore plus de lumières, ,, d'avouer franchement qu'il s'est trompé, surtout dans un art où il ne se fait point d'inovations, qui ne passent à la postérité, en vûe ,, de leur avantage: afin que d'autres ne soient ,, pas trompés par les mêmes raisons qui ont ,, égaré quelqu'un."

Je reviens à vous, mon cher Monsieur, & en vous remettant librement ce que je voudrois représenter à M. *Cantwel*, je vous en abandonne & la destination & l'usage. Indifférent sur son sort, c'est le bien de l'humanité qui m'intéresse. Je sçais que ce sentiment est également le vôtre, & c'est principalement à ce titre que j'ai l'honneur de me dire,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
M. MATY.

Londres, le 11 *Déc.* 1755.

EXTRAIT DE LA LETTRE DU DOCTEUR KIRKPATRICK.

,, Voici, Monsieur, le fruit de mes ,, recherches au sujet des faits mentionnés dans la Dissertation de M. *Cantwel*,

„ *Cantwel*, contre l'inoculation. L'histoire du fils de Milord *Inchiquin* est „ exactement celle qui suit. Sa fille, „ ayant eu une petite vérole naturelle „ & très-bénigne, le père, ennemi de „ l'inoculation, fit venir son fils de l'école de *Mary-Bone*, (près de Londres) & le mit dans la chambre de „ sa sœur, où il gagna la maladie dont „ il mourut dans le premier période (*a*).

(*a*) Ce fait est certain. On le tient d'une proche parente du père, de son gendre, & de plusieurs personnes actuellement à Paris, dont quelques-unes ont été témoins oculaires, entr'autres Madame *Boucher*, rue du Regard, Dame très-connue & très-digne de foi. M. *Ranby* a confirmé la même chose. Milord *Inchiquin* est toujours inconsolable. Il est d'autant plus sensible à la perte de son fils, qu'il croit devoir se reprocher de l'avoir causée, en lui faisant prendre exprès la maladie. Ceux qui condamnent l'inoculation par la raison qu'elle blesse, selon eux, les vûes de la Providence, devroient, pour être d'accord avec eux-mêmes, ne pas exposer non plus leurs enfans à la petite vérole, comme cela arrive tous les jours. Nous osons même dire que c'est aller directement contre les desseins du Créateur que de les exposer ainsi, sans les préparations convenables, & de les exposer surtout à des petites-véroles dont on ne connoît pas la nature, & qui peuvent avoir un caractère de malignité trop dangereuse. Nous

„ Je ne puis vous exprimer les regrets „ du père.

„ Le Docteur *Cantwel* dit, page 4, „ que le frère de Milord *Lincoln* est „ mort de l'inoculation, & que Milord *Lincoln* lui-même est dans un „ état de langueur. Le fait est que ce „ frère fut inoculé en 1721, qu'il eut „ une petite vérole fort douce & qu'il „ mourut en 1730 de la consomption: „ maladie si commune en ce païs-ci. „ J'ai été voir à cette occasion MM. „ *Grehams*, Apothicaires du Roi; le „ cadet accompagna ce jeune Seigneur, „ lorsqu'il voyagea en France pour sa „ santé. Ces deux Messieurs m'ont assuré que sa maladie ne commença „ que huit ans après qu'il eût été inoculé. A l'égard de Milord *Lincoln*, „ loin de se trouver dans un état de „ langueur, il jouit d'une santé parfaite; & il a trois enfans qui se por-

pensons, au contraire, que l'inoculation seconde les vûes de cette même Providence, puisque la pratique dont il s'agit a pour objet la conservation de l'espèce humaine, & qu'elle y travaille avec sûreté, en disposant les sujets qu'on veut inoculer, en purgeant préalablement leurs corps de toutes les humeurs vicieuses, enfin en choisissant la petite vérole de la meilleure espèce.

„ tent aussi bien que lui. J'ai l'honneur „ d'être, &c.

A Londres ce 13 Décembre 1755.

Nous venons d'apprendre une nouvelle intéressante concernant la matière dont il s'agit ici; c'est que le collège des Médecins de Londres s'est assemblé extraordinairement à l'occasion de l'écrit de M. *Cantwel* contre l'inoculation, pour délibérer & prononcer à ce sujet. Dès que leur décision, qu'ils doivent rendre publique, afin que leurs sentimens soient connus dans les païs étrangers, nous sera parvenue, nous en ferons part à nos lecteurs.

TRAITÉ DE JURISPRUDENCE POLITIQUE SUR LES COURSES DES ARMATEURS EN MER, ET SUR LES CONDITIONS REQUISES POUR RENDRE LEURS PRISES LEGITIMES. A MADRID.

Ce titre présente un objet singulier. On sera étonné de voir assujettir la piraterie à des loix, contre le proverbe ironique sur la conscience & la probité des Corsaires. Cependant les privilèges & les devoirs d'une profession, qui paroît n'avoir d'autre règle

que la force & la violence, sont mis ici dans tout leur jour. *Grotius* en a parlé dans son Traité *du droit de la guerre*, *Puffendorf* dans celui *du droit de la nature & des nations*. Mais, quoiqu'ils en ayent dit plus que personne n'en avoit écrit avant eux, ce qu'ils apprennent est au fond si peu de chose qu'on doit regarder la matière comme non éclaircie jusqu'aprésent. Quels embarras n'éprouve-t-on pas encore tous les jours au sujet des prises sur mer? Il naît mille occasions où l'on ne peut juger, qu'après les plus longues discussions, ce qui est légitime ou non. Il faut recueillir les différentes Ordonnances éparses çà & là, confronter entr'eux les Traités de paix & de commerce, examiner si l'on est dans le cas de ces Traités & de ces Ordonnances; c'est-à-dire, qu'il faut faire ce qui passe la portée de l'esprit ou l'étendue des connoissances de la plupart de ceux qui commandent dans les ports. On sent donc toute l'utilité de pouvoir, par le moyen d'un Traité court, décider tout d'un coup ce qui demandoit auparavant le travail le plus épineux & souvent le moins satisfaisant.

On a l'obligation de ce Traité à M. le Chevalier d'*Abreu*, de l'Académie Espagnole, aussi distingué par son mérite personnel & son assiduité aux études les plus pénibles que par sa naissance & par les importans emplois que ses ancêtres ont remplis avec honneur. C'est même un fruit de sa jeunesse, quoique, par l'étendue des recherches d'érudition & par la maturité de sens qu'on y voit regner, il porte le caractère de l'age le plus avancé. Aussi *M.* d'*Abreu* n'a-t-il pas manqué de panégyristes. Près d'un quart du volume qui compose son ouvrage est employé en éloges & en approbations. Mais, s'il nous est permis de le remarquer, ce n'est point par des louanges vagues, par des allégories forcées, & par des expressions ampoulées qu'on relève le mérite d'un auteur. Il est surprenant que les Espagnols, avec un génie qui laisse si peu à faire à l'art, tombent dans ce défaut à la tête de presque tous leurs écrits. Qui peut dévorer d'insipides hors-d'œuvres de plusieurs centaines de pages, qui retardent le plaisir qu'on se promet dans la lecture d'un bon livre? Qui peut

voir tranquillement qu'il n'y ait presque rien de défectueux dans celui-ci que les approbations? Nous n'en donnerons qu'un exemple. Le Censeur juge que notre auteur ne pouvoit offrir au Public les prémices de ses travaux sous un titre plus convenables que celui de *Prises faites en Mer*. Pourquoi? Parceque la mer & les vaisseaux fournissent le tableau de ce qui concerne & de ce qui peut former l'homme. On ne nous croiroit pas si nous ne rapportions ce trait dans ses propres termes. « L'homme chrétien, dit le
„ Censeur, est un vaisseau, parcequ'il
„ vogue sur les eaux de la tribulation.
„ Le grand artisan de ce chef-d'œuvre
„ de son pouvoir lui a ordonné d'y
„ voguer, avec permission de se ren-
„ dre maître des passions, qui, com-
„ me des marchandises de contreban-
„ de & de païs ennemi, doivent être
„ réputées de bonne prise : & pour
„ que l'homme ne passât point pour
„ pirate, le grand Maître lui a don-
„ né son passeport & sa patente Royale,
„ à savoir, le caractère distinctif de sa
„ nature, scellée du grand sceau de
„ sa ressemblance & de l'image sou-

„ veraine de sa Divinité. „ On voit ensuite tous les agrêts de ce vaisseau allégorique, dans le plus grand détail, & sans qu'on fasse grace d'une seule pièce. Les trois vertus théologales, la foi, l'espérance, & la charité, les vertus morales, la justice & la prudence, la force & la tempérance, les dons du S. Esprit, les graces *données gratuitement*, passent toutes en revue, & sont l'ancre, les cordages, le gouvernail, la quille, le pavillon, &c. L'entendement est le pilote; la volonté sert de voiles, la mémoire d'armes; les sens & les talens sont les gens de l'équipage & les officiers qui les commandent.

L'ouvrage n'avoit pas besoin de ces bisarres suffrages. Il porte son éloge en lui-même. L'objet de l'auteur, tout vaste qu'il est, se trouve parfaitement rempli dans un seul tome. Rien d'essentiel n'y est omis; on n'y trouve presque rien de superflu: desorte que l'extrait, comme celui de tous les bons livres, en devient extrêmement difficile. Il faudroit traduire le volume entier, pour en donner une juste idée. Nous en resserrerons l'analyse autant qu'il nous sera possible de concilier

la précision avec l'instruction sur une matière importante qui intéresse tous les peuples de l'Europe & particulièrement les François dans les circonstances actuelles. Car, quoique ce livre regarde plus directement l'Espagne que les autres nations, le fond est cependant de droit commun; & chaque païs, en substituant ses propres Ordonnances à celles d'Espagne citées ici, en peut tirer le même profit que les Espagnols eux-mêmes. Il est divisé en vingt-sept Chapitres. Le premier roule sur la nature des prises maritimes, & sur ce qui doit les précéder pour qu'elles soient permises.

L'auteur définit ces prises « une
„ juste saisie des vaisseaux & des effets
„ qu'ils contiennent, appartenans aux
„ sujets du Souverain à qui on a dé-
„ claré la guerre, & faite par les su-
„ jets du souverain son ennemi, mu-
„ nis de patentes légitimes. „ Il s'ensuit de là que la guerre doit avoir été déclarée publiquement entre les deux Couronnes, pour armer en course, sous peine d'enfreindre le droit des gens, & d'encourir les châtimens que

mériteñt les pirates, les brigands & les traitres, sans pouvoir prétendre aux priviléges que les loix militaires accordent communément aux ennemis vaincus ou rendus, puisque les violateurs de la loi ne doivent pas jouir du privilége qu'elle accorde.

Il n'y a qu'un cas seul où l'on puisse être dispensé de la déclaration de la guerre; c'est le cas d'une insulte; alors le droit naturel de sa propre défense exempte de cette formalité. En toute autre conjoncture il faut déclarer la guerre; & même il est contre l'équité de passer si précipitamment du Manifeste aux actes d'hostilité, qu'on ne laisse point au Souverain ennemi le temps de délibérer s'il ne satisfera pas aux sujets de plainte qu'on a contre lui. C'est ainsi qne la Justice veut qu'on en use envers les particuliers: elle laisse, après l'assignation, le temps suffisant pour se déterminer à s'accommoder ou à plaider. La justice est la même entre les Monarques ou les nations qu'entre les particuliers; il n'y a que les moyens de se la faire rendre qui sont différens.

Notre auteur observe judicieuse-

ment que l'omission des Manifestes a été regardée de tout temps comme le procédé odieux des barbares & comme une trahison. Les Romains, si différens de ces peuples sauvages, avoient fait un acte religieux & une coutume sacrée de la déclaration de la guerre.

Quant au lieu de la déclaration, il faut qu'il soit tel qu'elle parvienne facilement à la connoissance de ceux qui y sont intéressés. La Cour est l'endroit le plus propre pour cela. Il paroît cependant qu'il n'est pas suffisant, & qu'il faut encore la publier dans les Provinces, & dans les Ports, pour les actes d'hostilité maritime. C'est la méthode que la France & l'Angleterre ont suivie dans les déclarations & contre déclarations de l'année 1743.

Pour que les prises soient légitimes il faut que la guerre soit juste. Ce n'est point aux particuliers à discuter cette justice, quand elle a besoin de discussion. Mais lorsque la guerre est manifestement injuste, lorsqu'un rebelle, par exemple, se soulève contre ses maîtres, tout ce qu'on peut prendre avec l'autorisation de ce rebelle,

ne peut jamais être pris ni retenu justement.

Il faut aussi que tous ceux qui arment en course ayent une commission expresse, ou soient munis des patentes de leur Souverain. Aucun particulier ne peut, de sa propre autorité, armer contre les ennemis mêmes de l'Etat. Au reste, ces patentes sont d'une nécessité si absolue, que l'on peut, par la disposition des loix, attaquer & prendre tout vaisseau qui n'en auroit point, & la raison en est très-solide: car, outre le soupçon de piraterie & de brigandage qu'on fait naître dans ce cas, & les desordres que peut occasionner ce soupçon, c'est usurper le droit suprême de Majesté, à laquelle seule il appartient d'autoriser de pareils actes d'hostilité. Les loix condamnent tout subalterne qui combattroit sans ordres, & vaincroit même. Le succès ne peut justifier la desobéïssance; & si le courage mérite des éloges, le défaut de soumission est digne de châtimens. Les nations les plus sages de l'Antiquité se conformoient à ces idées saines avec bien plus de rigueur que les peuples d'aujourd'hui. Le jugement d'*Epami-*

nondas est connu. Le Général de la cavalerie ayant combattu & vaincu sans son ordre, on lui accorda la couronne de laurier, digne prix de sa bravoure; & on lui trancha la tête pour punir sa desobéïssance.

Il est donc convenu entre les Puissances Souveraines, que leurs vassaux & sujets respectifs qui veulent armer, en obtiennent la permission expresse par le moyen des patentes qu'on leur expédie; qu'ils fassent constater que leurs bâtimens ont les agrêts & les forces convenables, & pour l'Espagne, la portée qu'ils ne doivent point excéder, qui est de trois cens tonneaux; qu'ils donnent des assûrances qu'ils ne feront aucun dommage aux sujets, aux amis, ni aux alliés de leur maître. Toutes ces dispositions sont exprimées dans le quatrième article de l'*Ordonnance au sujet des Courses maritimes* de l'année 1718; d'où il s'ensuit, que toutes les prises faites sur les ennemis mêmes de l'Etat ne peuvent être censées légitimes sans l'autorisation du Souverain ou de l'Etat dans les Républiques.

On examine dans le second Chapitre quelles sortes de lettres ou de pièces justificatives doivent avoir les vaisseaux

marchands pour faire librement & sûrement leur commerce, sans risquer d'être attaqués & poursuivis comme brigands & comme corsaires. Tous les Traités passés avec la France, avec l'Angleterre, avec les Provinces-Unies & les autres Puissances, portent que les vaisseaux de commerce seront munis des lettres nécessaires, mais sans spécifier celles qui sont d'une nécessité absolue & indispensable. Voici un des endroits de l'ouvrage de M. d'*Abreu* des plus intéressans & des plus utiles, & qui épargne aux gens de mer la peine de confronter & de combiner un grand nombre d'Ordonnances dont la conciliation n'est pas toujours bien sûre ou du moins bien claire.

Le *passeport* est la première pièce que doit avoir tout vaisseau marchand. Ce n'est autre chose qu'une permission du Souverain, du Capitaine ou maître du navire pour naviguer, & qui s'accorde quelquefois pour un temps limité, quelquefois sans limitation. On nomme le port où ce vaisseau doit se rendre & la nature des marchandises qu'il porte; quelquefois cependant on ne spécifie ni le temps, ni le lieu, ni la charge; mais

on nomme toujours le Capitaine, le navire, & sa fabrique, avec le lieu de sa résidence. Cette pièce est si nécessaire pour la navigation qu'on peut s'emparer légitimement de tout vaisseau qu'on en trouveroit dépourvû, comme il est constant par l'article sixième de l'*Ordonnance* déja citée, conçû en ces termes : „ Tous les navires appartenans aux ennemis, & ceux qui sont „ commandés par des pirates, corsaires „ & autres gens qui coureroient les „ mers sans patentes de quelque Prince „ ou de quelque Etat Souverain, doivent être réputés de bonne prise. " Cette disposition est parfaitement conforme au droit & aux usages des Romains.

La seconde pièce est ce qu'on appelle *lettres de mer*, par lesquelles il doit constet, non-seulement de la charge du navire, mais encore du lieu de son habitation, du domicile & du nom du maître & du patron, ainsi que du navire lui-même, afin qu'on puisse reconnoître de cette sorte s'il porte des marchandises de contrebande. Notre auteur croit cette pièce indispensablement nécessaire pour la navi-

gation; & il se fonde pour cela sur l'article dix-septième du *Traité des Pyrénées*, qui prescrit absolument que tout vaisseau marchand porte dans ses voyages les *lettres de mer*; il ne croit pas cependant qu'au défaut de cette pièce un vaisseau soit de bonne prise, lorsqu'il a un *passeport* de son Souverain, puisque le *passeport* équivaut en substance aux *lettres de mer*.

La troisième pièce requise est le *Journal*. Le capitaine ou le pilote doit y marquer le jour auquel il sort du port, & successivement les ports, les bayes & les plages où il arrive, avec tous les événemens du voyage. Cette pièce n'est pas d'une nécessité absolue pour la sûreté du vaisseau, & la loi qui l'ordonne ne prétend pas que le vaisseau qui en seroit dépourvû soit de bonne prise, mais que ceux qui y auront manqué encourent les peines que les juges de la contravention jugeront à propos de leur imposer.

La quatrième pièce est le *certificat de santé* qu'ont coutume de donner les Magistrats du port où aborde le navire, & par lequel ils attestent qu'il n'y regne aucune maladie contagieuse,

en nommant le navire, le Capitaine auquel on accorde ce *certificat*, & le lieu d'où il est. Comme il n'est pas fait mention de cette pièce dans l'*Ordonnance des Courses maritimes*, elle ne paroît pas tellement nécessaire que le vaisseau qui ne pourroit point la présenter doive être censé de bonne prise.

La cinquième pièce est celle qu'on appelle l'*appartenance ou propriété du navire*, & par laquelle on justifie qu'il est de fabrique permise, ou qu'il appartient à des alliés. A la vérité on n'ajoûte pas grande foi à cette pièce, si la fabrique du navire dépose contr'elle. Toutes les sûretés dans ce cas se réduisent à la parole des personnes intéressées, qui ne fait pas une forte preuve contre ce qu'on voit par ses yeux de la fabrique illicite. Il faut donc alors justifier pleinement que ce navire a été acheté des ennemis en temps de paix, ou qu'il a été pris sur eux depuis la déclaration de la guerre, afin de prévenir toute imposture & toute tromperie.

La sixième pièce que doit avoir le pilote ou l'écrivain du navire, est l'*in*-

ventaire des marchandises & de tout ce qu'on porte, comme les biens du Capitaine, des mariniers & des passagers, & même l'état des dépenses en vivres, en munitions, en agrêts, en droits d'ancrage, de péage, & autres articles.

Quoique l'*Ordonnance des Courses* ne parle pas de cette pièce, il est manifeste par d'autres loix qu'elle est nécessaire. La déclaration du 30 Juillet 1726 en particulier n'en prescrit pas seulement l'obligation, mais elle détermine la punition de ceux qui navigueroient sans elle, ou qui en auroient dressé une infidelle. Cependant l'auteur ne pense pas que l'omission de cette pièce puisse faire réputer les vaisseaux étrangers de bonne prise, pourvû qu'ils ayent les autres expéditions absolument nécessaires. Ainsi l'obligation que la déclaration impose & les peines qu'elle décerne, ne sont relatives qu'aux navires Espagnols.

La septième pièce est la *charte-partie*, qui est un contrat entre le marchand ou chargeur du navire & son Capitaine; elle doit exprimer le nom & la portée du navire, le nom du Capitaine & du *freteur*, le lieu & le temps

de la charge & de la décharge, le prix de la charge, & les différens intérêts respectifs, avec tous les traités & toutes les conditions arrêtées entre les parties contractantes; enfin l'on y doit spécifier toutes les marchandises qu'on conduit. Pour se convaincre de la nécessité indispensable où sont tous les vaisseaux marchands de porter cette pièce sous peine d'être pris, il ne faut que lire l'article huitième de l'*Ordonnance des Courses*, qui déclare nettement „ que „ les vaisseaux où l'on ne trouvera „ *charte partie*, *connoissement*, ni *fac*„ *ture*, seront de bonne prise avec „ leurs cargaisons, faisant défenses à „ tous capitaines, officiers & mariniers „ des vaisseaux preneurs de les sous„ traire, sous peine de châtiment cor„ porel. “ L'on peut remarquer qu'il ne suffit pas qu'on fasse venir & qu'on présente après coup ces lettres, mais qu'elles doivent se trouver actuellement à bord du vaisseau au temps de sa prise. Les Ordonnances de France, publiées l'an 1681, sont parfaitement conformes à celle-ci. On trouve les mêmes dispositions dans le Droit Royal, & les différentes nations sont si exactement

d'accord en ce point, qu'on peut le regarder comme de droit commun. Cette pièce sert à vérifier l'exposé des *connoissemens*, qui ne peuvent faire foi autrement; & pour cela il est nécessaire de reconnoître les livres de l'écrivain du vaisseau, parce que, s'ils ne sont pas conformes à ceux qu'on nomme *connoissemens*, ils ne prouvent rien. Ainsi il est ordonné que l'écrivain garde ce livre avec tant de soin, qu'il ne le confie à personne, pas même au Capitaine; parce que les *connoissemens* étant des écrits privés qui dépendent de la simple assertion des chargeurs, quoiqu'ils soient signés du Capitaine, ils ne prouvent rien seuls, & il est nécessaire qu'ils soient justifiés par l'autorité publique, ou par le livre de l'écrivain, ou bien par la *charte-partie*, qui est une pièce authentique, &, comme telle, digne de foi: d'où il s'ensuit que toutes les autres pièces ensemble ne peuvent tenir lieu de la *charte-partie*, puisque la loi qui ordonne à tout navire de l'avoir, ne doit point se prendre dans le sens que l'une des trois pièces, soit le *connoissement*, soit la *charte-partie*, soit la *facture*, suffise, mais que la réunion de ces trois pièces

est absolument nécessaire.

La huitième pièce est le *connoissement*, ainsi appellé dans les ports de l'Océan, & qu'on nomme *police* dans ceux de la Méditerranée. C'est un reçu dans lequel le Capitaine, le maître ou patron du navire, reconnoît avoir reçû d'un tel les marchandises de sa charge, pour les remettre à un tel à tel endroit, à quoi s'oblige, lui, son navire, & ses biens. L'on détaille, avec le plus d'exactitude qu'il est possible, les marchandises & leur qualité, le poids, les caisses, les tonnes ou les sacs qui les renferment, & l'on grave à la marge les *numeros*, les sceaux & les marques que portent les caisses ou les sacs; l'on exprime ce qui doit revenir au Capitaine, &, pour la plus grande sûreté du maître des marchandises, l'on dresse un ou plusieurs *duplicata* de cette pièce.

Ces *connoissemens* ou *polices* de charge sont plus courts que les *chartes-parties*. Ils ont le même effet pour une partie de la cargaison que la *charte partie* pour le total. Ils diffèrent l'un de l'autre, en ce que la *charte-partie* est un contrat de *frettement* de la totalité du navire, & les *connoissemens*

ou les *polices* des reconnoissances particulières que fait le maître du navire de la réception de telle & telle marchandise, appartenante à un tel marchand, pour être transportée à tel parage. Ainsi, il faut autant de *connoissemens* qu'il y a de personnes particulières, propriétaires des marchandises chargées. Une autre différence consiste en ce que la même *charte-partie* peut servir pour le départ & le retour du navire, au lieu qu'il faut multiplier les *polices* à ces effets.

La neuvième pièce est la *facture*, qui n'est autre chose que le compte des marchandises consignées, où l'on exprime leur quantité & leur qualité, le prix qu'elles ont coûté, & les autres dépenses qu'elles ont occasionnées. L'on peut dresser des *factures* de différentes sortes, selon que le propriétaire des marchandises donne plus ou moins d'autorité & de liberté pour la manière du débit à son Correspondant ou à son Facteur. Nous ne descendrons pas dans un détail qui regarde plus le commerce que le droit & la politique. Mais, de quelque espèce que soit la *facture*, il faut que le vaisseau, pour sa sû-

reté, en ait une qui soit en ordre & fidelle.

Il paroîtra peut-être étrange que les vaisseaux d'une Puissance amie, munis de *passeports*, soient censés de bonne prise, dès lors qu'ils manquent de quelqu'une des trois pièces que nous venons de voir, d'autant plus qu'il n'y a rien d'arrêté là-dessus dans les Traités de paix à l'égard des étrangers amis, du moins sous la peine expresse d'être pris. Cependant, M. le Chevalier d'*Abreu* ne doute pas qu'on ne puisse exécuter à la lettre la rigueur des Ordonnances contre les étrangers qui manqueroient de *charte-parties*, de *connoissemens* & de *factures*. Les loix de France & d'Espagne sont formelles en ce point. Les étrangers ne peuvent prétexter cause d'ignorance, du moins depuis le temps qu'elles ont été portées. Ces loix ont un fondement très-solide, & ne tendent qu'à rendre la piraterie & le brigandage plus difficiles. On pourroit contrefaire ou enlever un *passeport*; mais les autres pièces ont rapport à trop de personnes, & se vérifient en trop de manières, pour être exposées au même danger. On doit

sçavoir gré aux Puissances qui procurent ainsi la sûreté de la navigation & du commerce.

Après l'examen des conditions qu'on exige pour que les vaisseaux soient de bonne prise, l'auteur dit dans le troisième Chapitre, le lieu & le temps de la possession nécessaire pour en acquérir la propriété. Quelques-uns de ceux qui ont traité cette matière prétendent qu'il est indispensable que les bâtimens saisis ayent été conduits au port & en lieu de sûreté, & qu'il ne suffit pas au preneur d'avoir possédé sa prise durant un espace de temps considérable; parce que, tandis qu'il risque de la reperdre, il n'en peut être censé le tranquille & légitime possesseur. D'autres au contraire soutiennent, avec plus de fondement, que la possession de vingt-quatre heures décide la propriété des prises; & c'est l'opinion du célèbre *Grotius*, qu'il assure être mise en pratique parmi les différentes nations de l'Europe. Elle est effectivement conforme à bien des loix positives, & en particulier à la fameuse *Ordonnance des Courses*: de manière qu'on peut la regarder comme un principe sûr de con-

duite dans l'occasion. Elle n'est pas fondée précisément sur la raison, qui ne demande pas un tel temps de possession. Car, dès qu'un vaisseau a perdu l'espérance de se dégager, & qu'il s'est rendu, il est véritablement au pouvoir de l'ennemi, sans qu'un temps fixé de possession soit nécessaire pour cela. Mais le droit positif & la coutume requierent les vingt-quatre heures, & il paroît décidé qu'il faut s'y conformer.

Quelques Jurisconsultes exigent que les marchandises ayent été conduites à un port, à une forteresse, ou à quelque lieu pareil de sûreté. Plusieurs autres prétendent que, les marchandises ayant été transportées du vaisseau pris sur le vaisseau preneur, la propriété en est dès-lors acquise. Le droit commun exige véritablement que les prises ayent été remises en un lieu de sûreté, ou en un lieu fortifié, *intra præsidia*: mais qui peut empêcher de regarder un vaisseau bien armé comme un lieu de sûreté, comme une espèce de forteresse? Il n'y auroit point de difficulté au sujet du moindre fort, du moindre château, dont la résistance n'est

n'eſt ſouvent pas comparable à celle d'un bon Navire. Les effets appartenants à l'ennemi étant donc une fois tranſportées ſur le bord du vainqueur, celui-ci en acquiert le domaine parfait & irrévocable, ſurtout quand le vaincu à perdu l'eſpérance de recouvrer le vaiſſeau qui portoit ſes marchandiſes, ou d'attaquer l'armateur qui les a paſſées ſur ſon bord.

Le quatriéme & le cinquiéme chapître ont pour objet le lieu où l'on peut attaquer & prendre les vaiſſeaux ennemis. Il eſt défendu, généralement & ſans exception, d'attaquer & de prendre un vaiſſeau dans les ports d'un ami commun, c'eſt-à-dire, dans les ports d'une Puiſſance qui eſt en paix avec les maîtres du vaiſſeau pris & avec ceux du preneur. Il eſt clair que c'eſt faire injure à cette Puiſſance, puiſque c'eſt lui ôter le droit d'aſyle & de refuge pour ſes amis; & même c'eſt elle qui doit procurer la réparation de ce dommage : les maîtres du vaiſſeau pris doivent lui adreſſer leurs plaintes, & elle doit en faire faire la reſtitution. Dans le temps du combat elle doit agir contre les auteurs de la violence, &

le canon du port doit tirer ſur l'aggreſſeur; l'on doit ſe rendre maître du navire, ſi on le peut, & appliquer la valeur de la priſe à la réparation & à l'indemnité du navire attaqué contre les loix.

Il n'y a aucune difficulté par rapport aux hoſtilités commencées & conſommées dans les ports des Puiſſances amies. Il reſte à examiner s'il en eſt de même des hoſtilités commencées hors des ports, & continuées enſuite dans les ports mêmes, juſqu'à ce que la priſe ſoit aſſurée. La plupart des auteurs penſent que la priſe eſt légitime; qu'on a manqué, ſans doute, au reſpect & aux égards dûs à la Puiſſance neutre ou amie, mais qu'on n'a pas commis une injuſtice qui oblige à reſtitution. Notre auteur ſe ſert ici de la droiture & de la fermeté de ſon eſprit, & ne craint pas d'embraſſer l'opinion contraire : voici la raiſon qu'il en aporte. Le droit d'acquiſition dans le vainqueur, dit il, n'eſt pas fondé ſur le commencement du combat qui a été légitime, mais ſur ſa fin & ſa conſommation : ſi donc les violences commencées & conſommées dans le port ne donnent aucun

droit, celles qui s'y conſomment, quoique commencées ailleurs, n'en donnent point non plus.

Mais ſuffit-il de reſpecter le port ſeul ? Les mers adjacentes ne doivent-elles pas participer au même privilège ? Elles appartiennent ſans difficulté au maître du port; il doit les purger de pirates; il y exerce tous ſes droits; il y lève des tributs : ainſi ce ſont véritablement ſes Etats qui doivent jouir des mêmes droits d'immunité & d'aſyle. Quelques armateurs ont prétendu que le privilège ne s'étendoit pas plus loin que la portée du canon du port, & il ſemble que ce ſoit là la regle qu'on a ſuivie durant la dernière guerre. Un armateur Anglois s'étant emparé de deux navires François à Porto en Portugal, ſous prétexte qu'ils étoient chargés de munitions de guerre pour l'Eſpagne, le Commandant Portugais fit tirer le canon contre l'armateur, & rendit compte à la Cour de Lisbonne de ce qui étoit arrivé. Le Roi ordonna qu'on retînt tous les navires Anglois qui ſe trouveroient dans les ports de ſon Royaume, juſqu'à ce que les deux vaiſſeaux François euſſent été rendus à

leurs maîtres. La plainte étoit fondée uniquement ſur ce que la priſe avoit été faite ſous le canon de la Place, & la juſtification des Anglois ſur ce qu'elle l'avoit été hors de la portée du canon, puiſque de vingt coups de canon, diſoient-ils, que le Commandant avoit fait tirer ſur eux, aucun ne les avoit atteints. On pourroit conclure de là, ce ſemble, que les armateurs peuvent, ſans violer les droits de la neutralité, s'emparer des vaiſſeaux ennemis à la vue du port neutre, pourvû que ce ſoit hors de la portée du canon. Mais un acte particulier de violence, & qui n'eſt nullement conforme à la pratique univerſelle des Nations, ne peut pas établir un droit ou une règle : autrement on pourroit inférer de ce que certains peuples violent quelquefois les Traités les plus ſolemnels, qu'il eſt permis à tous les peuples de les enfreindre. Or, ſuivant M. le Chevalier d'*Abreu*, ce n'eſt point la pratique univerſelle d'attaquer ni de prendre les vaiſſeaux ennemis à la vue du port neutre. La Grande-Bretagne ſeule, dit-il, a commis ces attentats, & s'eſt donné la liberté, contre tout

droit & contre toute raison, de faire des prises à la vue & quelquefois dans l'intérieur des ports neutres ; ce qui ne peut certainement amener ni en autoriser la pratique, qui doivent être fondées en justice, ou être introduites librement de part & d'autre.

Il s'agit de savoir à présent quelle étendue on donnera à qu'on appelle mers adjacentes. Il n'y a point de raison de leur assigner trente milles détendue, comme ont prétendu certains auteurs. Les Anglois eux mêmes, qui affectent avec tant de jalousie l'empire de la mer, reconnoissent que le droit de visite de leurs Gardes-Côtes, par rapport aux navires qui abordent chez eux ou qui en sortent, ne peut s'étendre à plus de deux lieues. Si on leur donnoit plus d'étendue en plusieurs endroits de leurs côtes, leur district & celui des peuples voisins se confondroient. On ne sauroit donc fixer ici une règle précise ni un point indivisible. L'étendue des mers adjacentes doit se prendre selon les différentes plages. C'est le cours ordinaire de la navigation & le passage des navi-

gateurs qui doit faire la règle. L'on n'est point censé sur la mer adjacente de la côte, lorsqu'on est dans le lieu du passage ordinaire des vaisseaux qui voguent, & l'on est sur cette mer adjacente, lorsqu'on est écarté de ce passage, en s'approchant de la côte. Ainsi, lorsque le cours ordinaire de la navigation est près de la côte, comme il arrive en quelques mers, & à la vue de la terre ferme, la côte du pays voisin se prend dans un sens fort limité ; la règle la plus certaine qu'on puisse donc suivre en cette matière, est d'avoir égard à la situation du port, à l'étendue de la mer en cet endroit, & au cours régulier de la navigation dans ces parages, &, pour la pratique ordinaire des attaques & des prises, la seule bonne règle est de se conformer à ce que les nations de l'Europe ont généralement adopté.

Il ne reste plus rien à dire, par rapport au lieu des attaques & des prises, que ce qui regarde la fin ou plutôt la suite du combat ; & c'est la matière du sixiéme Chapitre. Où peut-on conduire sa proye, lorsqu'on s'en est emparé ? Peut-on aller chercher sa sûreté dans les ports voisins des Puissances neutres ou amies des deux par-

ties, & les vaisseaux pris, conduits en ces lieux dans ces circonstances, ne doivent-il pas être restitués à leurs premiers maîtres ? Il y a quelque apparence de raison à faire ces questions, puisqu'il n'est pas permis, comme nous l'avons dit, de terminer dans le port neutre le combat commencé en pleine mer. Or n'est-ce pas assurer sa victoire ou sa conquête que de l'y conduire comme en son lieu de sûreté ? Le vaisseau pris, ainsi que le preneur, ne doivent ils pas participer également à la protection de la Puissance qui est en bonne intelligence avec les maîtres de l'un & de l'autre ?

Pour satisfaire à ces doutes ou à ces questions, l'auteur rappelle les cas déja décidés, & distingue exactement les circonstances. Ou le vaisseau vainqueur, dit-il, avoit déja le domaine incontestable de sa prise par la possession de vingt-quatre heures, lorsqu'il est entré dans le port de l'ami commun, ou il ne l'avoit pas possédé durant cet espace requis. Si son acquisition n'est pas assurée de la sorte, la prise doit être restituée à son ancien maître, parce que le port du Souverain qui est l'a-

mi commun des deux, ne peut ni ôter ni donner aux deux parties plus de droit que ce que chacune d'elles en avoit au moment de l'arrivée dans le port. C'est pourquoi celle qui n'avoit point acquis alors la pleine propriété de la prise, sera obligée de la restituer à l'autre en vertu de la loi d'asyle qui doit avoir son effet dans ce cas. Mais si le vainqueur avoit acquis la propriété de sa conquête, quand il est arrivé au port avec elle, il n'y a aucun motif qui puisse l'obliger à la restituer, puisqu'alors il seroit déchu lui-même du droit d'asyle, & que le vaincu seroit plus privilégié que le vainqueur ; ce qui ne doit pas être.

L'article du Salut est traité dans le septiéme Chapitre. » Les pavillons des » navires, & les étendarts des armées » de Sa Majesté, dit notre auteur jaloux de la gloire de son maître, » sont les signaux & les trophées qui » représentent sa puissance, sa magni» ficence & sa grandeur. Ainsi, au pre» mier moment qu'on les apperçoit, » on doit leur donner des marques » de vénération & de respect, en a» battant les pavillons, en calant les

» voiles, & en leur faiſant le ſalut d'une manière digne de leur grandeur. « Cet acte de reſpect n'eſt pas ſeulement d'obligation pour les vaiſſeaux appartenans aux Eſpagnols, mais encore pour les vaiſſeaux de leurs alliés & de leurs amis qui rencontrent les flottes, les eſcadres, ou les navires de Sa Majeſté ; de manière que quiconque refuſeroit cet acte de ſoumiſſion, lui feroit une aſſez grande injure, pour que le chef de l'armée ou de l'eſcadre le traitât en ennemi, & le forçât à une ſatisfaction proportionée à l'inſulte. Tout ce qu'il peut faire alors, pour la conſervation de ce droit, eſt permis, & tous les auteurs regardent unanimement comme juſte la guerre qu'on feroit pour la conſervation de cette prérogative. Ainſi les priſes ſeroient réputées légitimes. L'article treiziéme de *l'Ordonnance des Courſes* le porte formellement en ces termes : » Quelque vaiſſeau que ce ſoit qui refuſeroit d'amener les voiles, après avoir été averti par les vaiſſeaux Eſpagnols armés en guerre, pourra être contraint à le faire par l'artillerie ou d'une autre manière,

& en cas de réſiſtance ou de combat de ſa part, il ſera de bonne priſe. «

La choſe eſt inconteſtable ; il ne reſte qu'à en fixer la manière dans les différentes conjonctures. Rien n'eſt plus détaillé ni plus inſtructif là deſſus qu'une Déclaration de Sa Majeſté Catholique en date du 30 Août 1671, & l'on ne peut mieux faire que d'en expoſer ici les articles principaux. » 1°, dit la Déclaration Eſpagnole, notre pavillon ne doit ſaluer le premier que celui du Pape & de l'Empereur; ainſi l'éxécuteront les Généraux ou les autres perſonnes qui ſeront à la tête de nos forces navales. 2° Les pavillons des Couronnes de France, d'Angleterre, de Portugal, de Pologne, de Dannemarck & de Suède, jouiſſent de l'égalité avec ceux de cette Monarchie. 3° Tout pavillon étranger doit ſaluer ſur nos côtes les villes & les fortereſſes qui en ſont les capitales, telles que *St. Sebaſtien*, *Bilbao*, *Laredo*, *la Corogne*, *Cadix*, *Carthagène*, *Alicante*, *Barcelone*, *Ivice*, & *Majorque*. 4° Tout pavillon étranger doit ſaluer le premier celui du Souverain dont la domination s'é-

tend ſur cette côte. 5° Le pavillon étranger ayant ſalué le premier, le national doit auſſitôt répondre au ſalut par un nombre égal de coups de canon, & par le ſon des trompettes, les voix, & les autres inſtrumens, comme il eſt de ſtyle en mer; de ſorte que la parité ſoit exacte en tout, à l'exception du ſeul commencement du ſalut.

» Pour ce qui regarde la rencontre des flottes & des forces navales de différentes nations dans les mers & dans les parages neutres, on obſervera la même parité, en commençant les ſaluts en même temps. Et, pour éviter les délais volontaires & faire enſorte qu'ils ne ſoient point affectés ni interprétés comme des marques de ſupériorité, on prendra un nouvel expédient qui ſera de ſe donner mutuellement un ſignal, ou bien celui-là ſera obligé de commencer, qui ſera ſous le vent, ou qui aura le moindre nombre de vaiſſeaux.

» L'on a auſſi réſolu que les ſaluts qui ſe feront de flotte à flotte, pour éviter la conſomption des munitions

de guerre & les réſerver contre l'ennemi, ne ſeront faits qu'entre les navires principaux, avec onze ou treize pièces, les amiraux avec onze, les navires de rang inférieur avec neuf ou ſept, obſervant en tout ceci la parité, ainſi qu'à l'égard du ſon des inſtrumens ou de la voix, ſelon que ce ſera la coutume.

» L'on ne doit pas baiſſer les pavillons, les uns devant les autres, ni amener les voiles, ſinon dans le cas où l'on voudroit ſe parler en s'avançant chacun avec ſon eſcorte.

» Suppoſé qu'une flotte ſe rencontre avec une eſcadre, même dans un parage neutre, le parti le moins fort commencera le ſalut, & le Capitaine y répondra avec deux coups de moins.

» Si un vaiſſeau de guerre rencontre une flotte ou une eſcadre, le vaiſſeau commencera le ſalut, & le Capitaine y répondra par un coup de canon. Pour les navires marchands, ils ſalueront ceux de guerre, ſans que ceux-ci ſoient obligés de répondre au ſalut.

» Le ſalut qu'on doit aux capitales

„ des Royaumes ou des Provinces, comme nous l'avons expliqué plus haut, „ se fera par le vaisseau principal de „ la flotte ou de l'escadre avec sept, „ neuf, onze, ou treize coups; & l'on „ y répondra de la terre par un pareil „ nombre de coups, ou par quelques-uns de moins, sans que cela puisse „ tirer à conséquence. Il est de style „ presque partout que les places répondent au salut des navires par „ beaucoup moins de coups que ceux-ci n'en ont tirés.

„ Il est arrêté aussi que les vaisseaux „ de guerre saluent les capitales par „ cinq, sept, ou un plus grand nombre de coups, & que les places répondent par le tiers moins de coups, „ & qu'elles ne répondent point du tout „ aux vaisseaux marchands, qui n'ont, „ à proprement parler, qu'une bannière & non un pavillon. "

On règle après cela ce qui concerne la rencontre des galères, & les différends qu'il y avoit pour lors entre la France & l'Espagne. Mais, comme les temps & les circonstances ne sont plus les mêmes depuis cette Déclara-

tion, il nous paroît inutile de rapporter ces articles.

L'on déclare ensuite que les réglemens faits jusqu'ici ne doivent s'observer que par rapport aux Puissances déclarées égales, & que ni la République de Venise ni les Provinces-Unies ne peuvent prétendre à cette égalité; qu'on ne doit répondre au salut de ces dernières Puissances que par le tiers moins de coups qu'elles n'en auront tirés; qu'on les doit obliger à baisser le pavillon, à amener les voiles, & à passer sous le vent, sans jamais leur rien permettre autre chose. Puis l'on discute la prétendue souveraineté des Vénitiens sur le Golfe Adriatique, qu'on ne reconnoît pas; & l'on ordonne aux Officiers Espagnols d'être attentifs à ce que ces Républicains n'étendent pas leurs droits, & on leur défend encore de rien changer, avant nouvel ordre, à ce qui a été de style jusque-là. Le Chapitre finit avec la Déclaration.

Suit un article non moins curieux, & plus intéressant peut-être. Il s'agit des effets que les amis du vainqueur peuvent avoir à bord du vaisseau qui

vient d'être pris. On demande si ces marchandises ou ces effets peuvent être censés de bonne prise. Si l'on en jugeoit par les principes du droit commun, il n'y auroit point de raison, ce semble, qui persuadât qu'un ami ou qu'un allié pût être dépouillé de ses biens & de sa fortune, pour les avoir embarqués sur des vaisseaux ennemis de celui qui s'en empare. Car l'endroit où l'on a mis ces biens, qui est le vaisseau, ne peut changer la nature des choses: or, comme il n'y avoit point de mal de communiquer avec les maîtres de ce vaisseau, l'on ne voit point de motifs pour faire regarder de bonne prise les effets de celui qui a communiqué avec eux. Le livre respectable du *Consulat de la Mer*, qui est un recueil des coutumes de tous les peuples de l'Europe, reçu dès le commencement du onzième siècle par les Empereurs d'Orient & d'Occident, & par les autres Princes, Etats & Républiques, s'explique clairement en faveur de cette opinion. Elle n'est pas moins fondée sur les principes de *Grotius*, auteur d'un si grand poids en toute chose, & sur-

tout en ce qui concerne le droit public. Mais les Princes & les Etats se gouvernent souvent par des règles contraires au droit commun. Or il est réglé par leurs conventions & leurs Traités, que les biens des amis & des alliés qui se trouveront à bord des navires ennemis seront de bonne prise. La question est donc pleinement décidée: voici l'endroit du Traité des Pyrénées, art. 19. qui lève la difficulté: « L'on » est convenu que tout ce qui se trouvera chargé par les vaisseaux de Sa » Majesté très Chrétienne sur quelque » navire que ce soit des ennemis de » Sa Majesté Catholique, quoique ce » ne soit pas des marchandises de contrebande, sera confisqué, avec tout » ce qui se trouvera dans le dit vaisseau, sans exception ni réservé. »

Par le treizième article du Traité de navigation & de commerce, passé à la Haye entre la couronne d'Espagne & les Etats de Hollande le 17 Décembre 1650, „ l'on donna pour arrêté & convenu, que tout ce qui se „ trouveroit chargé par les sujets & „ habitans des Provinces Unies dans „ les vaisseaux des ennemis de l'Es-

„ pagne, quoique ce ne fuſſent point des „ marchandiſes de contrebande, ſeroit „ confiſqué, avec tout ce qui ſe „ trouveroit de ſurplus dans les dits „ navires, ſans exception ni réſerve.

L'article 26 du Traité de commerce, conclu à Madrid avec la couronne d'Angleterre le 23 Mai 1667, & renouvellé au Traité d'Utrecht le 9 Décembre 1713, s'exprime mot pour mot de la même manière. L'on peut conclure de ces différens accords, conçus en termes conſacrés, pour ainſi-dire, par l'uſage, & faits entre les nations les plus commerçantes & les plus célèbres de l'Europe, que c'eſt là la pratique ſûre & univerſelle.

Cependant *l'Ordonnance des Courſes* de l'année 1718, ne pouroit-elle pas donner lieu à des doutes contraires ? Voici ce que porte le neuvième article : „ Tous les navires qui ſe trouveront „ chargés d'effets appartenans aux „ ennemis, & les marchandiſes des „ ſujets de la couronne d'Eſpagne „ qui ſe rencontreront dans un na„ vire ennemi, ſeront de bonne priſe. „ Il n'eſt pas fait mention de marchandiſes appartenantes à des amis ou à

des alliés ; & l'on ne peut rien conclure par rapport à ces marchandiſes que par induction & par parité, vû ce qui eſt dit des effets appartenans aux ſujets mêmes de la couronne. Mais la parité a tant de force en cette conjoncture, que cette loi, bien-loin de contredire les articles des autres Traités, ne fait au contraire que les confirmer & que leur donner plus d'étendue, puiſque ces Traités ne parlent que des marchandiſes des étrangers, ſoit alliés, ſoit amis, & que l'*Ordonnance* parle même de celles des ſujets de la couronne, chargées ſur des navires ennemis. Voici donc le vrai ſens de l'*Ordonnance* : on ne doit pas ſeulement réputer de bonne priſe les marchandiſes appartenantes à des amis ou à des alliés, qui ſeront trouvées à bord des navires ennemis, mais encore les biens des ſujets de la couronne qu'on trouveroit ſur les mêmes navires ou ſous leur pavillon, & l'on exprime ce cas dans l'*Ordonnance*, afin de prévenir l'erreur où l'on pourroit être que le Roi, en vertu de la protection qu'il doit à ſes ſujets, auroit voulu les ſouſtraire à la rigueur des articles des Traités

rapportés, & pour leur apprendre clairement qu'ils n'étoient pas plus privilégiés dans ce cas que les étrangers. Ainſi la règle établie demeure inconteſtable.

Dans le Chapitre neuvième on examine ſi les marchandiſes appartenantes aux ennemis, chargées ſur les vaiſſeaux des amis ou des alliés, ſont de bonne priſe, & ſi l'on peut dans ce cas s'emparer du vaiſſeau même qui les porte. Il paroit que, ſuivant le droit commun, on ne peut s'emparer de ces marchandiſes, puiſque, pour les trouver & les reconnoître, il faut aborder le navire, le traiter avec violence, & en uſer avec un ami comme avec un ennemi. Malgré cela cependant, le droit des nations & celui de la guerre fourniſſent toutes ſortes de raiſons pour la capture de ces effets, ſuppoſé la preuve qu'ils appartiennent à des ennemis. Ils ont, pour ainſi dire, un vice réel & inhérent qui les ſuit partout, & qui ſubſiſte indépendamment du lieu ou du vaiſſeau qui les contient. Notre auteur appuye ſa penſée d'une comparaiſon tirée du Juriſconſulte *Paul*, qui, en parlant d'une

laine volée, dit que, quoiqu'on en faſſe du drap & qu'elle change ainſi de forme, elle ne peut conférer aucun droit ſur elle à ſon poſſeſſeur ou au fabriquant, parcequ'elle porte partout la qualité incorporée, pour ainſi dire, avec elle d'une choſe volée, & dont elle ne peut jamais ſe défaire : de même les marchandiſes appartenantes aux ennemis portent partout ce défaut eſſentiel de biens appartenans aux ennemis, & ſont partout de bonne priſe, ſur quelque bord qu'elles ſe trouvent.

Il ſuffiroit, pour la preuve, de lire le Chapître 275 du *Conſulat de la Mer* qui dit entr'autres choſes : „ ſi le na„ vire qui ſera pris appartient à des „ amis, & ſi la marchandiſe qu'il „ portera appartient à des ennemis, „ l'amiral peut obliger & forcer le pa„ tron de ce navire qu'il aura pris, „ à lui livrer avec ſon navire ce qui ap„ partiendra aux ennemis, & tout ce „ qu'il a dans ſon navire, juſqu'à ce „ qu'on donne lieu au recouvrement. "

La patente de courſe qu'on donne aux armateurs eſt encore plus déciſive en faveur de cette opinion. Par la formule qu'employoit l'Infant

Don Philippe, en vertu du pouvoir qu'il en avoit de ſa Majeſté, il étoit permis aux Capitaines armateurs de pourſuivre indiſtinctement, d'attaquer, de prendre, & de ſaiſir les navires & les effets qu'ils trouveroient appartenans aux ennemis de la couronne, ſans que la néceſſité, où ils pourroient être de s'emparer d'abord d'un vaiſſeau ami, de l'aborder, de lui faire caler voiles, fût un obſtacle à la priſe ſusdite. Comme on ne peut ſavoir avec certitude, ſans l'examen des pièces & des regîtres que porte ce vaiſſeau, s'il eſt ami ou ennemi, il s'enſuit qu'on ne commet pas une violence injuſte en voulant les examiner, parceque, ſitôt qu'on ſera aſſuré qu'il eſt ami, on le mettra en liberté, &, s'il eſt ennemi, il ſera ſaiſi juſtement par l'armateur. Les particuliers n'ont aucun motif de prétendre à ce ſauf-conduit, ni d'empêcher les hoſtilités & les efforts d'une juſte guerre, qui ſont de ſaiſir les biens des ennemis & de les priver de l'avantage du commerce, principalement de celui qui ſe fait par le moyen

des vaiſſeaux des particuliers que les ennemis frètent le plus ſouvent.

Les Vénitiens ont voulu prétendre à ce privilège de ſauf-conduit, en faveur des Turcs & de leurs effets chargés ſur des vaiſſeaux de Veniſe: mais on a toujours regardé ces prétentions comme deſtituées de tout fondement, & l'on n'y a eu aucun égard.

La règle générale que nous venons d'établir ſouffre pourtant deux exceptions, dont la première eſt fondée ſur le droit commun. Quand les marchandiſes appartenantes aux ennemis ſont hypothéquées, de quelque manière, en faveur du Capitaine du navire ami qui les porte, alors l'on ne peut s'en emparer légitimement, puiſqu'on ne peut vérifier qu'elles appartiennent aux ennemis. La ſeconde exception, appuyée ſur des conventions & des Traités particuliers, regarde les marchandiſes ennemies chargées ſur des vaiſſeaux François ou Hollandois, & non ſur ceux des autres Etats, avec leſquels l'Eſpagne n'a pas fait les mêmes conventions. En vertu des Traités paſſés

avec ces deux nations, leurs effets doivent être exempts de toute confiſcation dans ces conjonctures, & les marchandiſes Eſpagnoles doivent jouir réciproquement du même avantage. Voici comment le Traité des Pyrénées s'exprime à ce ſujet par rapport aux François: « Tout ce qui ſe trouvera dans » les navires appartenant aux vai- » ſſeaux du Roi Très Chrétien, ſera » libre & privilégié, quoique la charge » ou une partie d'icelle appartienne aux » ennemis dudit ſeigneur Roi, excepté » les marchandiſes de contrebande, » aux regards deſquelles on procédera » conformément à la diſpoſition des » articles précédens. » Le Traité de navigation & de commerce fait à la Haye avec les Hollandois en 1650, s'exprime de la même maniere.

Le ſecond point de la matière préſente regarde le vaiſſeau même qui porte les biens de l'ennemi, & l'on demande s'il eſt ſujet à confiſcation. Cela ne regarde encore ni les vaiſſeaux François ni les Hollandois, mais toutes les autres nations, quoiqu'alliées ou amies, avec leſquelles il n'y a rien eu

de réglé ſur cette matière. Cette difficulté eſt levée par le neuvième article déja cité de l'*Ordonnance des Courſes* de 1718. L'auteur diſtingue enſuite deux cas différens, celui des vaiſſeaux amis ou alliés qui porteroient les marchandiſes des ennemis, & celui des vaiſſeaux des ſujets mêmes de la couronne qui porteroient ces marchandiſes. Dans le premier cas, dit-il, il n'y a point de raiſon qui puiſſe faire enlever à un ami ſon navire. Que peut-on lui reprocher? Le commerce qu'il a avec des ennemis, qui ne ſont pas ceux de ſon Prince, ne lui eſt défendu en aucune manière. Quand, au contraire, le vaiſſeau ſurpris avec les marchandiſes des ennemis appartient aux ſujets de la puiſſance qui eſt en guerre avec ces ennemis, le maître du bâtiment eſt vraiment coupable, & mérite qu'on le lui enlève. Il ne doit pas ignorer, que, du jour de la déclaration de la guerre, toute communication & tout commerce lui eſt interdit avec les ennemis de l'Etat, & que la priſe de ſon vaiſſeau eſt la juſte punition de ſa deſobéiſſance, & des ſervices qu'il rend aux ennemis de ſon Prince.

Ce

Ce neuvième article de l'*Ordonnance des Courses* renferme quelque chose de contraire aux Traités, en ce qu'il ne paroît pas comprendre les alliés, & qu'il n'y est question que des sujets Espagnols. Pour sçavoir à quoi s'en tenir là-dessus, il n'y a pas de meilleur moyen que de rapporter historiquement ce qui s'est passé durant la dernière guerre.

Lorsque le Manifeste d'Angleterre parut en 1739, le Roi d'Espagne ordonna qu'on regardât comme effets & biens des ennemis tout ce qui appartenoit aux Anglois, & qu'on s'en emparât par les voyes & dans les formes observées en d'autres occasions, principalement l'an 1718 & l'an 1727; & il permit de donner des patentes d'armement & de course contre les vassaux de la couronne d'Angleterre, en conformité de l'Ordonnance générale expédiée à cet effet le 17 Novembre de l'an 1718, & sans autre changement ou addition que celle qui établissoit l'Infant *Don Philippe* Amiral général. Ce Prince expédia en conséquence diverses patentes ou commissions pour armer en course; &, après quel-

ques prises faites par les armateurs Espagnols, les Ambassadeurs de France & de Hollande firent des représentations: ils prétendoient que les effets appartenans aux ennemis de l'Espagne qu'on trouveroit à bord des vaisseaux François ou Hollandois, ne pouvoient être pris par les Espagnols, & ils se fondoient sur différens Traités de paix qu'ils citèrent comme contraires au Chapitre neuvième de l'*Ordonnance*. Mais Sa Majesté étant instruite que les Anglois se saisissoient de tous les effets appartenans aux Espagnols qu'ils trouvoient sur les vaisseaux François & Hollandois, comme on le pouvoit prouver par plusieurs exemples, elle ordonna en date du 12 May 1741, qu'on répondît aux Ministres de France & de Hollande, que, sans leur contester le fondement de leurs prétentions, elle ne croyoit pas qu'ils eussent un juste motif de plainte, en ce que les biens des Anglois trouvés à bord des navires François ou Hollandois étoient traités comme ceux des Espagnols en mêmes circonstances; qu'aussi-tôt que les Ministres de France & de Hollande auroient fait ensorte que les Anglois respectas-

sent les vaisseaux de ces Puissances à l'égard des effets appartenans aux Espagnols qui y pourroient être, Sa Majesté Catholique feroit examiner ce point des Traités, afin que tout fût exécuté avec l'égalité & la réciprocité convenables. Les discussions n'auroient pas été favorables aux deux Puissances en ces conjonctures. Pour ce qui regarde la France, il suffit de dire, entr'autres raisons, que l'*Ordonnance* Espagnole *des Courses* de l'an 1702, sur laquelle est fondée celle de 1718, fut dressée aux instances de cette Couronne, & de concert avec elle. En effet, les Ordonnances de la marine de France, art. 7, tit. 9, liv. 3, expédiées en 1681 & confirmées par deux arrêts du Conseil de Marine, sont conformes en ce point à celles d'Espagne.

Voici à présent une question qui concerne uniquement les Espagnols & les Portugais, qui du moins n'intéresse ni la France ni beaucoup d'autres nations. Il s'agit de sçavoir s'il est permis de s'emparer des biens des Mores & des Juifs, qui sont à bord des navires alliés ou amis. La décision est fort dure contre ces deux peuples, & surtout contre les

Mores, ennemis plus redoutables que les Juifs pour l'Espagne. On décide que les Juifs doivent jouir du droit d'asyle sous un pavillon ami, ainsi que tout ce qu'on appelle *justes ennemis*; & l'on exclut de cette qualification & de ce nombre les Mores & les Arabes qu'on ne qualifie que de *voleurs publics* & de *brigands*. Quoique la perversité des Juifs, ajoûte-t-on, les rende dignes de tout mépris, comme ils n'ont aujourd'hui ni Prince, ni République, ils ne peuvent jamais être formidables à l'Espagne, ainsi que les Mores; &, vivant sous les loix d'un Prince ami, dans les Etats duquel ils ont même pris naissance, ils sont ses sujets naturels; par conséquent, ils ne doivent pas être traités en ennemis, puisqu'il est contraire à toutes les loix de l'amitié qu'on traite ainsi les sujets d'un Prince ami. Je doute fort que les principes de morale répandus dans ce Chapitre soient du goût de la plûpart de nos lecteurs. On sçait distinguer dans ce siècle les loix de la nature & celles de la religion. Pourquoi priver de tout droit d'asyle & dépouiller de tous les avantages de la société les Turcs &

les Mores ? Eſt-ce parce qu'ils ſont dans l'aveuglement & dans l'erreur ? Cette conſidération les rend plus dignes de compaſſion que de haine. Le Chriſtianiſme & l'humanité ſont-ils donc incompatibles ?

Le Chapitre onzième comprend deux cas différens ; le premier, ſi les vaiſſeaux amis ou alliés qui conduiſent aux ennemis des armes & des munitions de guerre ſont de bonne priſe ; le ſecond, s'il eſt également défendu de leur porter des vivres. L'heureuſe harmonie qui doit regner entre des alliés doit néceſſairement produire une attention mutuelle aux intérêts les uns des autres, & prévenir tout ce qui pourroit cauſer quelque dommage ou quelque préjudice à leurs ſujets reſpectifs. Il réſulte de ce principe que des puiſſances amies doivent être fort éloignées de favoriſer les ennemis de leurs alliés, en leur fourniſſant par le commerce ce qui peut les rendre plus redoutables, & que par conſéquent on peut juſtement procéder à la priſe des choſes qu'on leur fournit ; elles peuvent ſe réduire aux armes & aux vivres. Pour ce qui eſt des armes, la

défenſe d'en porter aux ennemis eſt ſi abſolue, qu'il n'y a aucune ſorte de Droit qui ne l'établiſſe. Le Droit commun traite ces ſortes de tranſports avec tant de rigueur, qu'il décerne la peine de mort contre ceux qui en ſont coupables. Ils ſont également défendus par le Droit Canonique, par les Decrets des Empereurs, conſervés dans leur vigueur quant à ce point, & par les loix les plus reſpectables d'Eſpagne, telles que celles du Roi *Alonſe* ou *Alphonſe le Sçavant*. Les Traités de paix entre les Puiſſances de l'Europe défendent également ce tranſport, comme on le voit par ceux qui furent faits avec les villes Anſéatiques, avec les Etats-Généraux, avec l'Angleterre, avec l'Empereur. Le Traité des Pyrénées avec la France & pluſieurs autres deſcendent même dans le détail le plus circonſtancié de toutes ſortes d'armes offenſives & défenſives, de ce qui ſert à la conſtruction ou au radoubement des vaiſſeaux, de chevaux, d'hommes, en un mot, de tout ce qui eſt d'uſage dans la guerre. Ne pourroit-on pas objecter que cette défenſe peut bien obliger les ſujets du Souverain ou de la Puiſſance

qui la fait, mais non les ſujets d'un autre Prince ou d'un autre Etat, qui n'ont point d'ordres à recevoir du premier, puiſqu'ils ne ſont pas ſoumis à ſa domination, & qu'il ne peut empêcher leur commerce ni leur ôter la liberté de porter les ouvrages de leur induſtrie aux contrées qu'ils jugeront à propos. Mais qu'on réfléchiſſe que le tranſport des armes chez les ennemis n'eſt pas défendu en vertu de quelques ordres particuliers, qu'il l'eſt en vertu du Droit général de la guerre qui n'eſt point limité à quelque territoire ou diſtrict ſpécifié ; or ce droit général confère celui d'arrêter indiſtinctement tout ce qui eſt tranſporté de cette nature, ſoit par les vaſſaux propres, ſoit par les étrangers. La loi des Empereurs *Valentinien* & *Gratien* eſt conçue dans cette généralité ; celle de *Marcien* dit expreſſément, *non-ſeulement les ſujets de l'Empire, mais auſſi ceux qui ne le ſont pas.*

Le ſecond article, qui eſt celui du tranſport des vivres, ne paroît pas défendu ſi rigoureuſement que le tranſport des armes & des munitions de guerre ; & cette différence eſt fort rai-

ſonnable. Les vivres ſont à la vérité très néceſſaires pour faire la guerre & contribuent à rendre les ennemis plus formidables ; mais ils y contribuent bien moins directement que les armes. Auſſi le tranſport des armes eſt-il défendu aux alliés ainſi qu'aux ſujets propres, au lieu que le tranſport des vivres n'eſt défendu qu'à ces derniers. Cette différence eſt parfaitement conforme aux articles ſixième & ſeptième du Traité de 1650 avec les Hollandois, à l'article vingt-cinquième du Traité de 1663 avec les Anglois, & à l'article neuvième du Traité de commerce avec l'Empereur en 1725. Ces différens Traités déclarent, que, ſous le nom général de contrebande fournie aux ennemis, l'on ne comprend pas les vivres, à moins qu'il ne s'agiſſe d'une place aſſiégée ou bloquée où on les tranſporteroit. Car, dans ce dernier cas, ce ſeroit mettre les ennemis en état de ſoutenir long-temps le ſiège, & quelquefois de le faire lever avec un dommage conſidérable pour les aſſiégeans. C'eſt pourquoi le tranſport des vivres dans cette circonſtance eſt très poſitivement défendu par les

Traités. Le Traité ſuſdit avec l'Empereur entre dans le détail des cas où l'on doit regarder une place ou un port comme aſſiégés ou comme bloqués; c'eſt lorſque cette place ou ce port ſont tellement reſſerrés par deux vaiſſeaux de guerre au moins du côté de la mer, ou par une batterie de canon du côté de la terre, qu'on ne puiſſe tenter l'entrée, ſans s'expoſer aux coups de l'artillerie.

Nous avons vû, dès le commencement de cet ouvrage, la néceſſité indiſpenſable où ſont les vaiſſeaux armés en courſe d'être patentés par leur Souverain. Mais peuvent-ils ſe faire patenter par deux Souverains différens, & doit-on réputer de bonne priſe un vaiſſeau qui ſe trouve dans ce cas? Il ſemble qu'on ne doit pas regarder comme un armateur légitime, mais plutôt comme un vrai corſaire, celui qui, non content des patentes qu'il a obtenues de ſon Souverain, entreprend de lui égaler, pour ainſi dire, un autre Prince ou un autre Etat, & de priver le premier de l'appanage le plus inaliénable de la Souveraineté, qui eſt le domaine ſuprême & excluſif ou indiviſible ſur les vaſſaux.

C'eſt pour ces raiſons que l'*Ordonnance des Courſes*, art. 7, déclare que le navire armé en courſe qui a des patentes de deux Princes différens, eſt de bonne priſe, que ſon Capitaine & ſes Officiers doivent être punis comme des pirates, puiſqu'un armateur, dans ce cas, en vertu de l'une des deux patentes, pourroit faire la guerre à d'autres qu'à des ennemis.

L'on ne peut cependant donner une déciſion ſi ſimple & ſi générale, & il faut quelque diſtinction en cette matière: ſi les deux Princes, dont l'armateur a pris des patentes, ne ſuivent pas le même parti & les mêmes intérêts dans la guerre qui ſe fait, il eſt inconteſtable qu'il y auroit un très-grand inconvénient dans l'uſage des deux patentes, puiſqu'en vertu de l'une des deux, l'armateur pourroit faire la guerre aux navigateurs qui ſeroient ennemis de l'un des deux Princes, quoiqu'ils fuſſent amis de l'autre Prince qui auroit accordé également ſes patentes. Par exemple, ſi un Hollandois, ami de l'Eſpagne au commencement de la dernière guerre, eût été patenté des Etats-Généraux pour aller en courſe, & l'eût

été auſſi de l'Angleterre, amie de la Hollande, en vertu des patentes d'Angleterre il auroit pû faire la guerre aux Eſpagnols, tandis qu'en conſéquence des patentes de Hollande il ne l'auroit pas pû; & c'eſt à ce cas que l'article cité de l'*Ordonnance des Courſes* eſt relatif, & à plus forte raiſon encore au cas où l'armateur ſeroit muni de patentes de deux Princes ennemis. Mais ſi les deux patentes étoient expédiées par des Princes amis, & qui ſuivisſent le même parti ou le même intérêt dans la guerre comme dans la paix, comme ſont les Couronnes de France & d'Eſpagne, il ne paroît aucun inconvénient dans l'uſage des deux patentes qui tendent l'une & l'autre à une même fin, qui eſt la deſtruction ou l'affoibliſſement des ennemis communs. C'eſt dans ce ſens qu'il faut interpréter ou concilier les contrariétés apparentes qu'on trouveroit en certains réglemens ſur cette matière.

Les autres Chapitres de l'ouvrage de Monſieur *d'Abreu* ne ſont ni moins inſtructifs ni moins intéreſſans. Ils me fourniront la matière d'un autre extrait.

THE ENGLISH PATRIOT OR IMPORTANT CONSIDERATIONS ON THE TREATIES OF SUBSIDIES CONCLUDED BETWEER THE COURTS OF LONDON, MOSCOVY AND HESSE-CASSEL. London. 1756.

LE PATRIOTE ANGLOIS OU CONSIDERATIONS IMPORTANTES SUR LES TRAITÉ'S DE SUBSIDES CONCLUS ENTRE LES COURS DE LONDRES, DE RUSSIE ET DE HESSE-CASSEL. A Londres. 1756.

NOus nous hâtons de donner au Public la traduction de ce morceau, dont l'auteur paroît bien connoître les intérêts des différentes Puiſſances, & ſurtout ceux de ſa nation. Cette petite brochure fait beaucoup de bruit à Londres; elle y remue puiſſamment les eſprits, elle les échauffe, elle les éclaire ſur les fautes du Miniſtère Anglois, elle leur inſpire des penſées de paix, elle leur en démontre preſque la néceſſité. L'auteur, en bon

Patriote Anglois, a contre nous les préjugés de ſon païs ; il paroît nous accuſer, ainſi que tous les papiers publics d'Angleterre, d'invaſions dans l'Amérique Septentrionale ; cette imputation, qui retombe ſur les Anglois eux-mêmes, a été réfutée tant de fois & ſi victorieuſement, que nous n'avons pas crû néceſſaire de répéter ici dans des notes ce que toute l'Europe ſçait aujourd'hui.

L'eſprit de faction s'eſt emparé de Weſtminſter (*a*) ; la brigue & la cabale animent un corps, qui ne devroit être remué que par la raiſon & par l'intérêt de la patrie. Le Citoyen qui a les intentions les plus droites ne trouve perſonne qui rende juſtice à ſes vûes. S'il opine en faveur de la Cour, on le juge vendu aux Miniſtres ; s'il eſt pour l'oppoſition, on le croit mécontent & opiniâtre. Quel que ſoit ſon avis, quelque fortes que ſoient les raiſons dont il l'appuye, il ne peut eſpérer aucune reconnoiſſance de ſes compatriotes. La

(*a*) Lieu où s'aſſemble le Parlement d'Angleterre.

Nation accoutumée à regarder nos bruyans débats comme les clameurs concertées d'une Garniſon, dont les chefs ont compoſé ſecrettement avec l'ennemi, eſt perſuadée que chacun de nous entre au Parlement avec ſon opinion déja toute formée ; & elle nous y croit déterminés par tout autre motif que celui du bien public. Je me ſuis oppoſé, de toutes mes forces, à la garantie que nous avons priſe de l'Electorat de Hanovre, parce que je la crois ſuperflue, & gratuitement onéreuſe à la Nation. Je me ſuis élevé contre les Traités de ſubſides avec la Ruſſie & le Landgrave de Heſſe, parce que je les eſtime dangereux pour notre liberté, & que le moindre inconvénient qui puiſſe en réſulter eſt de nous rendre le jouet de l'Europe éclairée. Quelle a été la récompenſe de mon zèle ? Les oppoſans les plus décidés m'ont félicité, en ricanant, d'avoir ſi bien déconcerté les meſures du Miniſtère ; & les partiſans de la Cour, dont je voudrois rabattre le ton avantageux, m'ont répondu froidement, quand je leur faiſois obſerver le grand nombre des oppoſans, qu'ils avoient encore payé 48 voix

de trop. C'eſt ainſi qu'on a traité l'affaire la plus importante peut-être que la Nation ait eue dans ce ſiècle.

Lorſque je me rappelle cette farce Angloiſe, où un François redouble ſes cris de *vive le Roi*, à meſure qu'on augmente, *de Par le Roi*, le fardeau ſous lequel enfin il ſuccombe (*b*), je me dis, *mutato nomine de te fabula narratur* ; plus on nous forge de chaînes, plus nous crions *Liberté* ; plus nous avons de dettes, plus nous faiſons de dépenſes ; plus la Cour nous embourbe, plus nous voulons nous enfoncer dans le bourbier ; plus elle nous demande, plus nous lui donnons.

Nous ſommes dans l'incertitude d'une guerre prochaine. Le peuple la ſouhaite, emporté par ſa vieille haine pour la France. La Cour ſemble la vouloir, quoiqu'elle ſoit bien plus ſûre de maîtriſer le Parlement pendant la Paix. Les propriétaires des terres & les négocians, qui ſçavent, par expérience, que la paix la plus avantageuſe ne leur rendra ja-

(*b*) L'auteur a raiſon d'appeller farces des pièces où l'antipathie Angloiſe contre nous exagère notre prétendue ſervitude comme elle outre ſa liberté prétendue.

mais ce que la guerre leur aura coûté, appréhendent une rupture. Voilà quelle eſt la diſpoſition des eſprits dans les trois ordres de la Nation. Les vœux du peuple ne méritent guères de conſidération parce qu'ils ſont formés à l'aveugle ; ceux de la Cour demandent qu'on les examine, parce qu'ils ſont fondés ſur un intérêt particulier, tout-à fait différent de l'intérêt national. Mais un patriote doit faire une attention ſérieuſe aux vœux du négociant & du propretaire des terres, dont l'opulence fait la richeſſe de la Grande-Bretagne. Toute guerre nuit à cette claſſe du peuple Anglois. Celle qui n'eſt pas abſolument néceſſaire eſt ruineuſe pour elle.

J'ai crû indiſpenſable la guerre qui fermente à préſent, à moins d'une complaiſance inouie de la part de la France. Cette néceſſité ſuppoſée, quel patriote ne devoit pas travailler à fixer nos regards ſur notre vrai ennemi, à éviter de compliquer nos intérêts avec des intérêts étrangers, à nous rendre enfin cette guerre tellement propre, que, comptables à nous ſeuls de ſes opérations & de ſes ſuccès, nous n'euſſions

point à sacrifier, dans le Traité de paix qui la terminera, le fruit de notre sang & de nos trésors ; pour le rétablissement de quelque allié malheureux. Si nous avions soutenu seuls notre guerre de 1739 avec l'Espagne, nous ne nous serions pas trouvés heureux, à Aix-la-Chapelle, d'être remis avec cette Couronne aux mêmes termes qu'en 1736. Nos démêlés présens sont avec la France. Quels sont nos griefs ? Nous ne trouvons point à en fonder dans ce Continent, à moins que nous n'en fassions un au Roi de France du dessein où il paroit être de rétablir sa Marine ; c'est ce qui demanderoit une discussion à part. Peut-être prouveroit-on que, dans le haut point de puissance où se trouve cette Monarchie, il est essentiel, pour l'équilibre de l'Europe, que LOUIS XV ne soit pas maître chez lui. Quoiqu'il en soit, les vieilles notions du Droit de la Guerre & des Gens nous montrent ce Prince fidèle en Europe au dernier Traité.

Nous nous plaignons que Louis XV veuille faciliter la correspondance de ses sujets d'Europe avec ceux du Canada, & abréger la route de leurs

vaisseaux, en faisant un port dans l'Océan, à l'embouchure de la rivière de *Saint Jean*. Cette rivière est entre l'Acadie & la Nouvelle Angleterre. Nous n'avons point d'établissement sur ses bords, qui sont habités par des Indiens ; mais nous prétendons qu'elle nous a été cédée implicitement avec l'Acadie, dans le Traité d'Utrecht. Les François nous opposent qu'ils nous cédèrent l'Acadie telle qu'ils la possédoient, & qu'ils n'avoient point d'établissement sur la rivière de *Saint Jean*. Mais quel cas devons-nous faire de leurs objections, dès qu'il nous est de la dernière conséquence de les empêcher d'aller au Canada par le plus court chemin ? Il nous faut obliger les François de nous céder leur Fort, & de renoncer à la rivière de *Saint Jean*. Si nous ne pouvons pas les y amener par la négociation, nous devons le tenter par la voye des armes.

Nous avons encore un grief d'aussi grande importance. Nous possédons à toutes sortes de titres, dans le continent de l'Amérique Septentrionale, une étendue d'environ 500 lieues de côtes sur une largeur de 80 à 150 lieues. Outre cela, nous prétendons être maîtres

d'environ autant de païs à notre bienséance, en partie, parceque ce sont des terres habitées par des Indiens qu'il nous convient d'avoir pour sujets, en partie, parceque nous l'avons acheté des Iroquois. Il est vrai que, quand les François formèrent leur établissement du *Missisipi*, nous les laissâmes bâtir tranquillement leur *Nouvelle Orléans*, leurs Forts de *Condé* & de *Toulouse*, sur les terres de ces Indiens, nos prétendus Sujets. Il est vrai encore que, contens d'avoir dans nos archives le contrat avec les Iroquois, nous avons négligé de prendre possession de ces païs achetés, en y envoyant des Colonies, en y bâtissant des Forts, en y établissant des Comptoirs. Nous avons seulement avancé une factorie sur l'*Ohio*, à dix lieues de nos véritables frontières, & un méchant Fort à 40. Par le même principe, nous avons laissé subsister, après notre contrat avec les Iroquois, le Fort François de *Frontenac*, au Nord de la Nouvelle-Yorck, quoiqu'il fût incontestablement sur le terrein que les Iroquois nous avoient vendu. Cette tolérance, que je ne prétends pas mettre à couvert de blâme, tint les Fran-

çois dans l'ignorance de notre acquisition. Ils regardent les païs Indiens, entre la Loüisiane & le Canada, comme ouverts à leurs découvertes. Plus alertes que nous, ils parcourent ces contrées immenses, que nous avions achetées, sans les connoître. Ils parvinrent aux grands lacs, où les grandes rivières de l'Amérique Septentrionale prennent leur source. Ils y bâtirent, sans opposition, une multitude de Forts. Pied à pied, ils ont avancé vers le Sud ; ils ont découvert l'*Ohio*, ils ont suivi son cours, ils ont connu que cette rivière alloit se perdre dans le *Missisipi*, & qu'elle leur donnoit une communication facile entre la Loüisiane & le Canada. Ils ont construit des Forts de distance en distance, pour en assurer la navigation. Enfin, nous les y avons trouvés établis, lorsque nous avons soupçonné qu'ils pensoient à y faire des établissemens. Nous avons cité alors le contrat d'achat des païs, dans l'étendue desquels l'*Ohio* coule & les grands lacs sont placés. Nous leur avons signifié de s'éloigner de l'*Ohio*, & de nous remettre les Forts qu'ils ont autour des lacs. Ils nous ont écoutés avec

surprise. Ils nous ont répondu que les Iroquois n'avoient pas plus de droit à ces païs qu'ils ont vendus, que les autres Indiens. Ils nous ont dit que les prétentions sur ces Sauvages, étant les mêmes pour tous les peuples de l'Europe, leurs païs sont au premier occupant, à moins qu'entre les deux Nations Européennes, également voisines de ces barbares, il n'en soit convenu autrement. Ils ont prétendu que notre achat en 1701, & son renouvellement en 1726 & 1744, ne s'étant fait qu'avec les Iroquois, ils étoient nuls pour les François. Mais est-il quelque bon Anglois qui se croye obligé de rendre compte à des François? Nous avons été négligens, nous avons dormi, tandis que nos voisins veilloient; nous l'avons voulu ainsi. Présentement nous nous réveillons, & comme un Seigneur, sur les terres duquel, pendant qu'il est livré au sommeil, on découvre un trésor, nous réclamons tout ce qui est sur notre fonds. En un mot, nous ne pouvons laisser aux François la communication de la Loüisiane & du Canada, par nos derrieres, sans risquer de leur voir passer tout le commerce

des Pelleteries avec les Sauvages. C'en est assez pour la leur interdire. Il nous convient que ces païs soient déserts plûtôt qu'habités par les François. La guerre est donc nécessaire, & il la faut déclarer. Tel fut mon avis, il y a six mois.

Il n'y a point à douter que si cet avis eût eu la supériorité dans le Conseil, la querelle ne fût maintenant vuidée à notre avantage. La renaissante Marine de France, ou bloquée dans ses ports ou coulée en mer, par nos Escadres, seroit rentrée dans son néant: nos vaisseaux, qui auroient porté des soldats, des armes, & des munitions dans nos Colonies, auroient en même temps coupé ou intercepté les transports François. Nos armateurs se seroient enrichis de prises. Pour sauver son commerce de l'Asie, du Levant & de l'Europe, la France auroit été obligée de régler les choses en Amérique comme nous l'aurions voulu. On nous a fait temporiser; pourquoi? pour nous assurer les secours du Czar, du Landgrave de Hesse, de l'Evêque de Vürtzbourg, du Margrave d'Anspach, & autres Princes d'Allemagne, qui dévastent

leur pays pour remplir leurs coffres, & qui auroient vendu leurs troupes à notre ennemi, s'il avoit voulu leur en donner un Schelling de plus que nous. Qu'ont de commun avec l'Amérique Septentrionale le Czar de Russie & les Princes d'Allemagne? Oh! nous dit-on, ces secours sont pour l'Europe. Eh! pourquoi préparons nous la guerre dans le continent de l'Europe? Si notre Marine étoit plus foible que celle de France, si nous avions desespéré de nous faire nous mêmes raison sur nos prétentions, à la bonne heure que nous lui eussions ménagé une diversion; mais nous n'avons que des forces de mer, la France n'a guéres que des forces de terre. Nous pouvons à notre gré infester ses côtes. Elle ne peut rien tenter avec succès sur les notres. Pouvions nous rien faire qui lui fût plus avantageux que de lui fournir le prétexte & l'occasion de frapper sur nous, par contre coup, avec ses forces de terre? C'est ce que nous avons fait par notre garantie de Hanovre, & par nos Traités absurdes de Subsides.

Dès le commencement de la guerre Pragmatique, on a essayé de brouil-

ler nos idées sur le Roi de la Grande-Bretagne & l'Electeur de Hanovre. Peut-être qu'un jour on nous aura assez aveuglés, pour que nous ne mettions pas plus de différence entre Hanovre & la Grande-Bretagne, qu'autrefois entre l'Angleterre & la Normandie. Nous fumes assez sages, dans la dernière guère, pour garder la distinction. Nous nous déclarâmes, en notre nom, pour la Reine Archiduchesse, & le Roi de la Grande-Bretagne figura séparément de l'Electeur de Hanovre; maintenant on veut les confondre. On nous a persuadés que l'Electeur de Hanovre étoit responsable des résolutions que prend Sa Majesté Britannique. On nous a dit que le Roi de France feroit dans l'Electorat l'invasion qu'il n'osera tenter dans le Royaume; qu'il se vengeroit sur les Hanovriens du mal que lui feroient les Anglois. Si nous avions eu notre bon sens de 1742, ce beau discours nous auroit confirmés dans la résolution de faire de nos démêlés présens une querelle unique de l'Angleterre avec la France. On nous disoit que nous n'avions rien à appréhender de cette Couronne pour notre Isle: que

que, pour se venger de notre Roi, elle risqueroit d'armer contr'elle tout l'Empire; & nous avons pris l'allarme. Ne devions-nous pas répondre aux exemples qu'on nous citoit, que le Roi de la Grande-Bretagne Electeur de Hanovre, n'est pas, ainsi qu'un Roi de Prusse Electeur de Brandebourg, despote dans son Royaume comme dans son Electorat. Roi & Electeur aux mêmes titres, & comptable également à l'Europe de chacune de ses démarches, sous l'une & l'autre de ses qualités. Qui d'entre nous ignore que *Charles XII* ne poursuivit pas en Saxe le Roi de Pologne, mais *Auguste* son ennemi personnel; qu'en 1742 le Roi de France ne s'en prit qu'à l'Electeur de Hanovre, fauteur déclaré de la Pragmatique, & que ce fut du Membre de l'Empire qu'il voulut s'assurer dans un différend où le Corps Germanique étoit le principal intéressé; qu'en 1745 le Roi de Prusse ne rendit point le Roi de Pologne comptable de l'alliance de l'Electeur de Saxe avec la Reine Impératrice? Nous sçavions tout cela; mais la plûpart d'entre nous ont été muets, & les autres sourds. On a

craint pour Hanovre; on a décidé que sa Majesté Britannique feroit cause commune avec l'Electeur; que la nation protégeroit, défendroit l'Electorat comme une de ses Provinces. Il n'y auroit plus qu'à passer un Bill de naturalisation pour tous les Hanovriens.

Si une armée Françoise, aussitôt après cet arrêté du Parlement, étoit entrée dans l'Electorat de Hanovre, qu'avions nous à objecter au Roi de France? Hanovre associée à une puissance étrangère, pour une querelle tout à fait étrangère à l'Empire, n'est plus sous la protection des loix de l'Empire. L'Electeur est ennemi du Roi de France aux mêmes termes que le Roi de la Grande-Bretagne, &, au cas d'une guerre déclarée entre nous & les François, les principes du Droit, qui autorisent ces derniers à une descente dans notre Isle, les justifient de l'invasion de l'Electorat. Notre honneur est engagé à défendre cette Province Allemande; l'attaquer, c'est s'en prendre à nous. Quand le Roi de Prusse entra en Saxe avec son armée en 1745, l'Electeur n'avoit pas avec la Reine de Hongrie des liaisons d'une autre

espéce que celles de l'Electeur de Hanovre avec nous. Nous voilà donc nécessités à une guerre de terre qu'il nous étoit également facile & avantageux d'éviter.

Mais j'entends nos courtisans qui me disent que le Roi & l'Electeur ont des Ministres trop éclairés pour avoir pris ce parti, s'il n'y avoit à espérer que des desavantages. Belle consolation pour des aveugles, de croire que leurs conducteurs ont meilleure vue qu'eux! Oui sans doute, le Roi Electeur a d'habiles Ministres, trop habiles même pour.... Mais le Roi aime la Nation.... Eh! Oui le Roi nous aime, je veux bien le croire, quoique ceux qui le voient à Londres, après l'avoir vû à Hanovre, ayent peine à le reconnoître. Mais il aime aussi son patrimoine, & je connois des courtisans qu'un projet pour son arrondissement a mis dans le Ministère. Serions nous assez simples pour penser que c'est pour notre bien qu'on nous a engagés à protéger si hautement l'Électorat? Notre complaisance pour sa Majesté à part, que nous importe qu'il existe un Electorat de Hanovre?

Nous ne visons point à conquérir; nous ne pensons point à dominer en Europe. Protecteurs de la liberté générale, nous serons toujours réclamés assez à temps par ceux qui craindront l'oppression. L'Electorat de Hanovre ne touche que le Roi Électeur & les Ministres qui veulent lui plaire. Depuis 15 ans, on cherche l'occasion d'aggrandir cette Principauté. On n'y peut parvenir qu'à la suite d'une grande guerre dans l'Empire, & l'on tâche d'y en allumer une générale. Voilà le secret du Ministère. L'Oost-Frise, Osnabruk, certains morceaux dans la Westphalie & la Thuringe sont à la bienséance de l'Electeur. Un allié de la France fait obstacle à leur acquisition, &, tôt ou tard, on lui donnera des embarras, dont il ne pourra sortir que par des cessions & de la complaisance. Ce sont ces vues secrettes qui ont prolongé en 1743 & 1744 les infortunes du malheureux *Charles VII*. Ce furent ces espérances qui firent refuser alors la reddition qu'il offroit à discretion.

Les Ministres & leurs amis me diront que je me trompe. Ils prétendront

que le Traité avec la Ruſſie couvre l'Electorat, & que la France ſe gardera bien de s'attirer ſur les bras 70 mille Ruſſes. Ces Mrs s'imaginent apparemment qu'on ne voit pas plus loin, qu'on ne raiſonne pas mieux à Verſailles qu'à Weſtminſter. Examinons un peu ces Traités de ſubſides, dont ils font les garants de la paix, dans le continent de l'Europe

Soixante & dix mille Ruſſes & douze mille Heſſois ſont à nos ordres pour défendre un païs qui ne les pourroit pas nourrir 15 jours. Ces Ruſſes ſont ceux qui ont mis trois ans à ſe rendre ſur le Rhin. Ces Heſſois ſont ceux qui, ayant ſervi, depuis 1741 juſqu'en 1745, la maiſon de Bavière & la France, paſſèrent au ſervice de l'Angleterre cette même année, & combattirent, l'année ſuivante, leurs anciens alliés. Mais paſſons : *ab aſſuetis non fit paſſio.* Les troupes Heſſoiſes que le Land-Grave promet de porter juſqu'à douze mille hommes, s'il en eſt requis, ſeront payées, dit le Traité, ſur le pied des troupes Allemandes ſi elles ſervent en Allemagne, ſur le pied des troupes Hollandoiſes ſi elles ſervent dans les

Païs-Bas, & ſur le pied des troupes Angloiſes ſi elles ſervent en Angleterre ou en Irlande. A quoi bon toutes ces ſtipulations, ſi l'on croit prévenir la guerre par ces Traités de ſubſides ?

L'Impératrice des Ruſſies s'engage de tenir à nos ordres, dans la Livonie & païs voiſins, ſoixante & dix mille Moſcovites & 70 vaiſſeaux. Tant que ces vaiſſeaux & ces ſoldats ne ſeront point employés, nous les payerons cent mille livres ſterling par an; & auſſitôt que les uns & les autres perdront la Livonie de vue, nous payerons à l'Imperatrice cinq cens mille livres ſterling par année. Voilà, nous dit-on, de quoi contenir la France : & moi je dis, voilà 400 mille livres ſterling jettés dans l'eau, ſi nous avons du bonheur : j'explique ma penſée.

Que prétend-on faire de ces ſoixante & dix mille Ruſſes ? Si on les deſtine à venir en Allemagne par la Hongrie, on devoit certainement faire le Traité pour plus de 4 ans ; nous avons vû que ce temps leur ſuffit à peine pour le voyage. Suppoſons cependant que nos Guinées leur faiſant doubler la ration d'eau-de-vie, ils faſſent de

plus grandes journées que par le paſſé, quel eſt l'Anglois aſſez peu inſtruit de l'état de l'Allemagne & de la politique des Princes de l'Empire, pour s'imaginer que le Corps Germanique laiſſera venir tranquillement au ſein de ſon païs ſoixante & dix mille Moſcovites ? Quel eſt encore l'Anglois aſſez peu inſtruit de l'état de la Ruſſie, pour ſe figurer qu'elle puiſſe envoyer au loin une armée de ſoixante & dix mille hommes, & l'y entretenir avec cinq cens mille livres ſterling ? Oh, nous dit-on, ſoixante & dix mille hommes ſe font paſſage ! Fort bien. Quatre-vingt mille François l'ont eu de bonne grace, & ſont péris de misère en 1742. Les Moſcovites le prendront ils de force ? Alors ils ont à le diſputer, à le conſerver ; il faut qu'ils ſe ſe comportent en ennemis. Or, que ſont ſoixante & dix mille ennemis au ſein de l'Allemagne conjurée ? Mais quel eſt le but de nos Miniſtres ? Eſt-ce de faire la guerre à l'Empire avec des armées Moſcovites ? Eh ! ils nous diſent que ce puiſſant ſecours aſſuré maintiendra la paix. Je veux bien leur accorder que les Princes d'Allemagne ne prendront

aucune défiance des Ruſſes, que cette armée de ſoixante & dix mille hommes paſſera comme une proceſſion, & viendra paiſiblement ſur le Weſer. Il faudra les payer, les recruter, les habiller, remonter la cavalerie, renouveller les équipages : qui fournira ces dépenſes ? Graces à l'éloignement de l'Empire des Ruſſes, on a, au milieu de l'Europe, une grande opinion de ſes forces : *major à longinquo reverentia.* On fait grand bruit de trois cens mille hommes de troupes réglées, qu'on veut bien croire par courtoiſie qu'il entretient ſur pied. Mais que ſont ces trois mille eſclaves armés, éparpillés dans un Etat, dont les frontières ſont diſtantes de deux mille à quinze cens lieues l'une de l'autre, dont chaque voiſin eſt un puiſſant ennemi, contre lequel il a peine à ſoutenir ſa puiſſance avec toutes ſes forces ? Quelles troupes d'ailleurs que ces Ruſſes ? Chaque ſoldat peut être un excellent porte-faix, mais je le crois un mauvais ſoldat. Il eſt ſans émulation, comme l'Officier ſans expérience. Dans la guerre contre le Turc en 1738, ils n'ont vaincu que dans les gazettes. Malgré la diverſion de Hongrie, l'In-

fidèle les réduisit à une paix desavantageuse. Dans la guerre avec la Suède en 1742, ils étoient trois contre un, & les Suédois ont crû devoir faire payer de leur tête, à leurs Généraux, leur défaite. La France, qui a le même nombre de bien meilleurs soldats, auroit été embarrassée par le moins puissant de ses voisins qui l'eût attaquée, lorsqu'elle avoit envoyé en 1742 quatre-vingt mille hommes en Allemagne: & on voudroit que la Russie fût en pouvoir & en volonté d'en envoyer soixante & dix mille à trois cens lieues de la frontière? Non, cette armée subsidiaire ne viendra point en Allemagne, s'il faut qu'elle y vienne par la Hongrie. On voit cela à Versailles; si l'on y souhaite la paix, on tient nos quatre cens mille livres perdues, & on s'y moque de nous.

Mais si le Roi de France est déterminé à la guerre, notre Traité nous rend bien autrement ridicules aux yeux de ses Ministres. Ces Messieurs estiment assez, sans doute, les Ministres de Sa Majesté Britannique pour ne leur attribuer aucun projet absurde. Ils voyent dans notre Traité cinquante vaisseaux Russes, qui

supposent un transport; & le cantonnement des Moscovites en Livonie leur fait soupçonner le dessein d'une irruption en Prusse, ou d'un passage par la Pologne, à travers la Silésie. Nous payons soixante & dix mille auxiliaires, & nous assurons par-là à la France cent-cinquante mille alliés. Il y a certes à rire à nos dépens. Mais que veulent dire ces cinquante vaisseaux longs que la Russie doit tenir à nos ordres? La Czarine sera certainement maîtresse de l'embarquement de ses troupes sur ces vaisseaux. Mais où se fera le débarquement? Il n'y a pas d'apparence que la Suède prête son port de *Wismar*. Le Roi de Prusse ne composera pas non plus pour ses ports de Prusse ou de Poméranie. Je ne pense pas que le Roi de Dannemarck veuille ouvrir *le Sund* à des troupes Russiennes, pour qu'elles viennent par l'*Elbe*, sur ses derrières, défendre l'Electorat de Hanovre, & hyverner dans le Holstein. Les Hollandois, déterminés à une exacte neutralité, n'auront assurément point de ports pour nos auxiliaires. Quelle sera donc la destination du transport Moscovite? Souvenons-nous que dans

le Traité avec le Landgrave de Hesse il est dit que les douze mille hommes iront en Angleterre ou en Irlande. Les Moscovites joindront sans doute les Hessois. La Cour nous fera un nouvel épouvantail du Prétendant, ou d'une descente des François dans l'Isle. Elle aura soin qu'il n'y ait aucun opposant parmi les Officiers de l'armée nationale. Elle nous fera arrêter de nouvelles levées, à la tête desquelles elle mettra ses Ecossois affidés. Ce n'est point là une chimère. Notre Traité avec le Landgrave de Hesse ouvre l'Isle aux troupes étrangères. O mes chers compatriotes, notre nation, si jalouse de sa liberté, notre nation, qui jusqu'ici a paru si bien sçavoir qu'une armée est pour nos Rois un instrument de despotisme & de tyrannie, notre nation, qui borne à vingt-cinq mille hommes l'armée nationale, dont elle craint encore que la Cour n'abuse un jour, notre nation consent de recevoir, au sein de la Grande-Bretagne, douze mille étrangers aux ordres de la Cour? Eh! quels étrangers encore! Des Allemands, c'est-à-dire, des soldats accoutumés à une obéissance aveugle

au commandement de leurs Officiers, autorisés à vivre en païs ami comme en païs ennemi, partout à discrétion. Ils seront joints par les Moscovites: on mettra les uns & les autres dans les Villes pour les occuper; on fortifiera . . . . C'est ainsi que les peuples les plus libres ont été mis sous le joug.

Après d'aussi fausses mesures, prises par le Ministère, j'opine aussi fortement pour la paix que je faisois il y a six mois pour la guerre. Le Roi de France a une carrière ouverte pour ses nombreuses armées; & c'est une carrière où il ne nous convient point d'entrer. Si les Russes sont destinés contre le Roi de Prusse, nous nous donnons un ennemi, contre lequel nous ne pouvons que perdre. Si la Cour a voulu nous procurer en eux des défenseurs pour notre Isle, ce sont des hôtes que nous devons refuser, parce qu'ils nous donneroient des maîtres. Si nous ne prodiguons notre argent aux Russes & aux Allemands que pour jetter de la poudre aux yeux des François & les épouvanter de nos richesses, c'est une charlatanerie qui nous ruinera, parce qu'elle est déja décou-

verte. La France ſçait que nous avons quatre vingt millions ſterling de dettes, & que nous augmentons cet immenſe capital, au lieu de l'amortir. Tandis que nous n'en ſommes pas encore réduits au Conſeil Evangelique & que nous pouvons traiter pour le manteau, ne riſquons pas de perdre avec lui la tunique. Nous avons deux griefs contre la France: compoſons avec elle ſur le plus conſidérable : cherchons quelque tempérament ſur l'autre : rentrons dans l'indépendance où nous étions de l'étranger, avant notre garantie & nos Traités ; & alors, remettant le procès ſur le tapis, nous pourrons, ſans danger pour notre liberté, en pourſuivre la déciſion à toute outrance. Un *Vernon*, un *Boſcawen* ſont de meilleurs avocats pour nous que tous les généraux d'Allemagne & de Ruſſie.



A PESCA DAS TARTARUGA EM A ISLA DA ASSUNÇAM.

LA PESCHE DE LA TORTUE DANS L'ISLE DE L'ASCENSION.

CEtte relation eſt traduite du Portugais. Nous laiſſerons parler l'auteur lui-même.

L'Isle de l'Aſcenſion, dont il s'agit ici (*a*), eſt par les 7 dégrés 52 minutes Sud de latitude, & de 16 degrés 26 minutes de longitude. Elle fut découverte en 1508 par *Triſtan Acugna*, Portugais, le jour de l'Aſcenſion. Elle eſt ſituée à 850 lieues du Cap de Bonne-Eſpérance & à 160 lieues de la Ligne. On compte environ de l'Isle de l'Aſcenſion en Europe 1560 lieues. Elle peut avoir au plus 5 à 6 lieues de tour.

Suivant les obſervations que j'ai faites dans cette Isle, je ne doute point qu'un

(*a*) Il y a une autre Isle de ce nom dans l'Amérique Méridionale, ſituée vers les côtes du Bréſil. Ce n'eſt proprement qu'un rocher d'une lieue & demie de long.

volcan ne l'ait entièrement brûlée, puiſqu'il eſt vrai que l'on n'y trouve point d'herbe, ſi ce n'eſt quelque peu de pourpier, ni ſource, ni bonne eau ; les rochers y ſont tout calcinés ; elle eſt compoſée de montagnes & de quelques ances, où les tortues de mer font leurs pontes. Cette Isle n'eſt habitée que par des oiſeaux qui ne vivent que de la pêche. Les matins on les voit tous ſortir de leurs nids qu'ils font dans des trous de rochers, & aller à la pêche, chacun de ſon côté ; ils s'écartent juſqu'à cent lieues & plus, & reviennent le ſoir. Toute l'Isle eſt preſque couverte de la fiente de ces oiſeaux, qui ſont de différente eſpèce, & en ſi grande quantité, que les matelots les tuent à coups de bâton ; ils ſont très-huileux & très mauvais à manger ; ils viennent la plûpart ſe repoſer ſur les vaiſſeaux, & ſe laiſſent prendre à la main, ſurtout un d'entr'eux qu'on nomme *Fou*. Il y en a qu'on appelle *Damiers*, parce que leur plumage noir & blanc forme des carreaux. Celui qui va le plus loin eſt le *Paille-en-cul*. Il eſt blanc, & a une ou deux plumes dont eſt compoſée ſa queue qui eſt d'une

longueur extrême. Les vaiſſeaux qui reviennent des Indes-Orientales relâchent preſque tous à cette Isle, pour y faire proviſion de tortues de mer, dont la nourriture eſt un remède ſouverain pour le ſcorbut, & même très-prompt, puiſqu'auſſi-tôt qu'un ſcorbutique en a fait uſage, il ſe trouve ſoulagé. Cet animal eſt amphibie. Par le moyen de ſes quatre nageoires, il ſe traine ſur le ſable, & au haut de l'ance il fait une prodigieuſe foſſe dans laquelle il pond ſes œufs. Il y a de ces tortues qui pèſent juſqu'à mille & onze cens livres ; la viande en eſt exquiſe, & vaut mieux que le veau ; on la met à toutes ſauſſes, même à la broche ; la graiſſe en eſt verte, mais d'une grande délicateſſe. La tortue ne vient à terre que dans un certain temps de l'année, & elle fait ſa ponte en différentes fois, toujours dans ſa même foſſe, ſans jamais aller dans celle d'une autre. Quand ſa ponte eſt achevée, le ſoleil fait éclore les œufs, & la petite tortue gagne naturellement la mer. Dans une foſſe il y a des milliers d'œufs ; mais les petits ne ſe ſauvent pas tous, parce que les oiſeaux & les poiſ-

sons les mangent; il en réchappe néanmoins une assez grande quantité pour que cette Isle en soit couverte dans la saison. Voici comme on en fait la pêche ou la chasse.

On descend à terre dans la journée, & on se retire dans un endroit éloigné des ances, afin de ne point effaroucher l'animal qui vient sur le soir pour y faire sa ponte. Quand on sçait qu'il y en est arrivé un bon nombre, on va avec les matelots à un des bouts de l'ance; on partage son monde de distance en distance, pour pouvoir contenir toute la largeur de ladite ance sur la même ligne.

Dans cette disposition, on marche également, mais à petit pas & sans bruit, ouvrant bien les yeux pour ne pas passer une seule fosse; elles sont un peu éloignées les unes des autres; le premier qui en découvre une, fait un petit cri ou sifle; pour lors trois de ses plus proches voisins vont à lui, & tous quatre appercevant la tortue, ils se rangent du même côté l'un contre l'autre, & à force de bras retournent l'animal sur le dos; il faut que cela

se fasse le plus promptement qu'il est possible, afin que la tortue ne puisse pas se défendre avec ses nageoires, parce qu'elle les aveugleroit de sable; & sans bruit, de crainte d'intimider les autres qui sortiroient de leurs fosses & gagneroient la mer. Quand cet animal est sur le dos, ce que les marins appellent *viré*, il est pris, parceque, quelques efforts qu'il fasse, il ne peut plus se retourner; aussi faut-il avoir soin de le bien asseoir sur le dos; car si on le laissoit négligemment sur le revers de la fosse, la pente lui faciliteroit le moyen de se mettre sur le ventre & il gagneroit la mer. On prend ainsi dans le courant d'une nuit jusqu'à 40 à 50 tortues. Le jour venu la chaloupe vient à terre pour emporter celles qu'on a *virées* la nuit; pour lors on les remet les unes aprés les autres sur le ventre, on leur attache des cordes aux nageoires, & on les laisse se trainer jusqu'au bord de la mer, où les matelots les embarquent sur la chaloupe. La nuit suivante on fait la même opération, & lorsqu'on en a pris 60 ou 80, selon la quantité d'hommes qui composent l'équipage,

le vaisseau appareille & fait route. On conserve de ces tortues vivantes jusqu'en Europe, sans d'autre précaution que de les garantir le plus qu'il est possible du soleil, & de leur faire jetter de l'eau de mer sur le corps soir & matin; on en tue une ou deux par jour suivant ce qu'on veut, & on en fait d'excellent bouillon pour les scorbutiques; ce qui leur purifie le sang, comme on l'a dit, & les met en état de gagner la terre.

Une chose assez singulière, c'est que tous ceux qui abordent à cette Isle, y laissent une Lettre dans une bouteille bouchée, & dans cette Lettre ils marquent ce qu'ils veulent faire sçavoir à ceux qui viendront après eux; ceux-ci cassent la bouteille, & y substituent une nouvelle, avec une pareille Lettre pour leurs successeurs. Cela s'appelle *le Bureau de la Poste*.

IL BOSCHETTO, *Sogno.*

LE BOCAGE, *Songe traduit de l'Italien.*

PEins-toi, Thémire, un de ces vallons solitaires, où, par une pente insensible, vient se perdre la route détournée d'une forêt.

Toujours les cœurs tendres ont aimé ces lieux; toujours l'Amour récompensa les cœurs tendres.

C'est-là que le calme que verse dans l'ame le silence fait sentir tout le prix du mystère. La Tourterelle vient souvent s'y plaindre, & s'y plaint avec plus de douceur.

Que Vénus le punisse le chasseur assez barbare pour ne point respecter ses jours!

Soit que ses gémissemens regrettent une compagne chérie, soit qu'ils ne fassent qu'en presser le retour, le cœur le plus dur en est attendri, le plus volage sent du regret à être infidèle. C'est ainsi que je t'aime, ô Thémire! Je me plains de ton absence comme un autre se plaindroit de ta perte.

Que je ſerois malheureux ! Ton ame ſentiroit-elle autrement que la mienne ? T'es-tu bien repréſenté les lieux que je viens de peindre ! Ton cœur s'y eſt-il tranſporté ? As-tu vû ſans deſirer cette mouſſe voluptueuſe où le Plaiſir ſe repoſe ſans langueur & encore plein de lui-même ? As-tu vû ces voûtes de verdure où la lumiere ſe jouant avec l'ombre ſemble inviter deux ames qui s'aiment à ſe chercher & à s'éviter tour à tour.

Eh bien, c'eſt dans un de ces aſyles écartés qu'il me ſembloit être cette nuit. Quels dangers ne court point l'amante qui ſuit en ces lieux un perfide ? L'Amour qu'il outrage, s'envole en ſoupirant, & gémit de ſa victoire. Juge, Thémire, ſi ma flamme eſt pure comme les yeux qui l'ont allumée. C'étoit ce Dieu dont on parle ſi ſouvent, qu'on connoît ſi peu, & que tu m'as tant appris à connoître, l'Amour enfin, oui l'Amour lui-même, qui d'un air riant avoit écarté les rameaux entrelaſſés du bocage où nous étions entrés. Tous ces plaiſirs que le vulgaire traite de groſſiers, & qui ne ſont groſſiers que pour le vulgaire, étoient à ſa ſuite ;

mais ils n'oſoient le précéder. Cette circonſtance me frappa, & je crus y reconnoître que ces plaiſirs ne ſont rien ſans l'Amour, mais que l'Amour n'eſt pas tout ſans eux.

Je ne te trompe point, Thémire ; non, l'Amour n'eſt pas tout ſans eux. J'en ai pour garant le ſentiment délicieux qu'il me ſembloit éprouver cette nuit dans tes bras.

C'eſt ici qu'il faut raſſembler tout le feu de mon amour. Ce ſont mes tranſports, ce ſont les tiens que je vais peindre. Une illuſion flateuſe t'avoit, cette nuit, conduite ſur mes pas ; daigne y marcher encore. Que peux-tu craindre ? Ton amant ne ſçauroit changer. Les palais faſtueux des Rois ont perdu le droit de lui plaire ; c'eſt dans un bocage qu'il a cru t'attendrir, c'eſt dans les bocages qu'il veut toujours vivre.

L'Amour qui diſparut, je le crus envolé. Je me trompois, il n'avoit fait que paſſer dans tes yeux. Il paſſa bientôt dans les miens, & nos ames enflammées vinrent s'aſſeoir dans nos regards. Nous ne vîmes plus que nous, & que pouvions-nous voir qui nous intéreſsât

davantage ? L'Amour ne voit que les amans, les amans ne voyent que ce qu'ils aiment.

C'eſt ainſi qu'après avoir contemplé toute la ſcène des campagnes, le laboureur s'arrêtant avec complaiſance ſur la plaine, y voit, d'un œil ſatiſfait, les épis dorés qui, courbés par le zéphire, baiſent la tête vermeille des pavots.

Que devins-je lorſque, ſortant de l'extaſe où nous étions plongés, tu me tendis la main avec un ſourire qu'il n'eſt permis qu'aux Graces de décrire. J'y porte les lèvres ; je la preſſe contre mon ſein & laiſſe échapper quelques pleurs.

Sans doute l'Amour a mis un charme ſecret dans les larmes des amans ſincères. La bergère qui n'en eſt point attendrie, en eſt punie par ſon inſenſibilité-même qui ne lui laiſſe que des demi-plaiſirs.

J'eus la douceur de voir mon amante eſſuyer les miennes. Mais je tiens toujours ta main contre mon ſein, & je l'arroſe de mes larmes. Tu les eſſuyes encore & me regardant avec langueur : tu pleures, me dis-tu,

tu pleures ? O Thémire, te dis-je, ô Thémire !

Eh bien, cruel, que veux-tu de Thémire ? Tu regnes ſur ſon ame : que te faut-il davantage ?

A ces mots tes yeux ſe détournent & craignent de rencontrer les miens. Ecoute, & vois ſi mon cœur ſçait aimer. Je frémis de joie en voyant approcher ma victoire ; mais l'état où je te vois m'afflige, & je ne ſçais lequel agit le plus ſur moi de la triſteſſe ou du plaiſir. Je penche enfin mollement ma tête ſur la tienne, & t'adreſſant tendrement la parole : ne crains rien, ô Thémire, ne crains rien. Jamais l'abeille, en compoſant ſon nectar divin, ne fit du ſuc des fleurs un uſage plus pur que celui que mon ame fera de tes plaiſirs.

Que Venus (& je l'eſpere) me préſente un pareil inſtant ; ou ton cœur n'a jamais deſiré, ou tu feras ce que tu me ſemblois faire alors.

Ce n'eſt plus moi qui t'embraſſe, c'eſt toi qui me tiens embraſſé & qui ſembles te reprocher d'avoir différé mon bonheur. Les careſſes les plus tendres, les tranſports les plus vifs, te paroiſſent

sent trop peu pour m'en dedommager. Envain la langueur voudroit succéder à l'yvresse du plaisir. Cette mousse que je te peignois tantôt vient la ranimer. Elle ne cède que par degrés au doux fardeau de nos corps, & sa molle résistance y reporte continuellement & le souvenir & le sentiment de ces baisers où denx ames semblent se pénétrer.

Déja, comblé de tes faveurs, je me jettois à tes genoux; déja ma reconnoissance empruntoit de mon amour le langage le plus tendre, quand tout-à-coup je m'éveillai.

Cruelle illusion, ne servirois-tu qu'à me faire soupirer plus ardemment après la réalité!

Mais je me trompe, Thémire, en traitant d'illusion ce que je viens de te peindre. Mon bonheur, il est vrai, n'est qu'un songe; mais il n'en est pas ainsi de mon amour, & si celui que je sens n'est pas le même que celui que je sentois, c'est qu'il est encore plus grand.

TABLE DES MATIERES.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER pour le mois de Février. A Paris, ce 29 Janvier 1756.

LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER: OU NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,
Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

MARS 1756.

—— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.
MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRE'VOST se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755; il a publié, en comptant le double tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. FRE'RON a pris la place de M. l'Abbé PRE'VOST au mois de Septembre dernier; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756 exclusivement, 22 Journaux.

Il en reste quelques corps complets, que MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, donnera au prix de la souscription jusqu'au premier Mai, c'est-à-dire, à trente sols le Volume. Passé ce temps, on payera chaque Volume quarante sols.



RACCOLTA D'OPUSCOLI SCIENTIFICI E FILOLOGICI. *In Venezia.*

RECUEIL D'OPUSCULES SCIENTIFIQUES ET PHILOLOGIQUES. *A Venise.*

CE recueil, différent des *Ecots Littéraires*, a été commencé en 1728. Il forme un nombre considérable de volumes où l'on trouve une variété satisfaisante, à sçavoir, des Lettres, des Réponses, des histoires abrégées d'hommes ou de villes, des phénomènes de la nature, &c. De toutes ces choses nous ne présenterons à nos Lecteurs que celles qui nous paroîtront les plus conformes au goût général. Nous commencerons par une relation que fait M. *Calogierà* au Cavalier *Vallisneri*, Professeur de l'Université de Padoue, touchant une vipère qui a fait ses petits d'une manière tout-à-fait contraire à l'ordre de la nature.

Sur la fin de Septembre de l'année 1724, M. *Calogierà* fut appellé par un de ses amis pour voir ce rare spectacle. La vipère, dont il est question, étoit dans une cassette, au-devant de laquelle il y avoit un verre. Plusieurs autres vipères de la même espèce y étoient renfermées. Elle venoit de faire par la gueule deux petits, avec lesquels étoient sorties quelques gouttes de sang; & elle continuoit d'allonger le cou par intervalles, comme si elle eût voulu vomir. On vit bien-tôt le troisième petit paroître Il présenta la tête la première, mais si lentement, qu'il employa l'espace de vingt minutes à venir entièrement au monde. Dès qu'il fut sorti, la mère resta immobile quelque temps, après quoi elle allongea de nouveau le cou, ouvrit la gueule, & montra le quatrième petit, dont la naissance fut d'aussi longue durée que celle du précédent. M. *Calogierà* & son ami observèrent encore la vipère plus d'une demi-heure; s'étant ensuite retirés pour aller diner, elle fit, durant ce temps là, un cinquième petit, de la même manière que les autres, selon le rapport des personnes qu'ils avoient laissées pour la veiller.

Les cinq *viperins* ſortirent tous enveloppés d'une membrane fort déliée, chacun de la ſienne, ſemblable à une ſoubre-veſte, de la nature de la dépouille des ſerpens, mais plus tendre A peine ces reptibles naiſſans eurent-ils été un demi-quart d'heure dans la caſſette qui les avoit reçus, qu'ils commencèrent à ſe dépouiller d'eux-mêmes, découvrant d'abord leur tête, enſuite le reſte du corps, les uns dans un jour, les autres dans deux ou trois. Leur longueur, au ſortir de la mère, étoit de ſix pouces environ, & leur épaiſſeur celle d'une plume à écrire. Mais on les vit croître ſenſiblement, &, dans l'eſpace de deux heures, ils devinrent doubles de ce qu'ils étoient, croiſſant toujours à proportion, ſans qu'ils euſſent encore mangé; deſorte, dit M. *Calogierà*, qu'au mois de Janvier, où mon ami voulut en faire uſage, ils étoient à peu près comme les vipères d'une groſſeur ordinaire. La mère ne mourut point; elle fut au contraire auſſi vive & auſſi forte qu'auparavant.

Après ce récit, notre Phyſicien paſſe en revûe les principaux ſentimens des auteurs ſur la génération des vipères,

& nous invite à le ſuivre dans tout ce qu'il en rapporte. Il commence par faire une réfléxion judicieuſe, qui eſt que la plupart des écrivains ont rapporté ſur cette matière (il auroit pû ajoûter comme ſur une foule d'autres) non ce qu'ils ont vû, mais ce qu'ils ont lû. Les uns veulent que les petits de la vipère naiſſent en déchirant le ventre de leur mère & en la tuant, pour venger la mort de leur père qu'elle a tué elle-même dans l'acte de la copulation. C'eſt le ſentiment de *Pline*, de *Galien*, & du Poëte *Nicandre* qui décrit ainſi cette mort: » Evite, Voyageur, » la rencontre de pluſieurs chemins & » les lieux découverts, toutes les fois » que le mâle de la vipère veut ſe dérober à ſes approches & à ſa dent meurtrière. Il fuit avec empreſſement, elle » le pourſuit de même. La colère & » & l'amour l'enflamment, elle bondit » en ſifflant, elle l'atteint, elle l'arrête. » Il ſe rend aux charmes de l'amour. » L'inſenſé plonge ſa tête dans la gueule » de celle qui doit le faire périr. Il la » féconde, elle le careſſe, lèche cette » tête inſtrument de ſes plaiſirs; mais » enfin ſatisfaite, elle la tranche impi-

» toyablement. La perfide porte dans » ſon ſein le germe d'une race, qui » vengera l'auteur de ſes jours, en dé» chirant ce ſein cruel qui l'a conçue. «

D'autres auteurs prétendent que la vipère conçoit & fait ſes petits par l'ouverture qu'elle a trois ou quatre doigts au deſſus de l'extrêmité de la queue, & qui diſtingue, ſelon eux, la femelle du mâle. M. *Calogierà* n'eſt pas de cet avis. Il croit avec *Galien* & *Pline* que la propagation entière ſe fait dans les vipères par la gueule. Il conjecture qu'il en eſt de même des autres eſpèces de ſerpens, ainſi que des poiſſons. Mais ce qu'il ne croit point, c'eſt que la femelle tranche la tête au mâle, qu'elle produiſe un petit par jour juſqu'au nombre de vingt, comme *Pline* le prétend, & que les derniers, impatiens, ſortent du ſein maternel en le déchirant. Il ſoumet néanmoins ſon jugement ſur tous ces articles au Cavalier *Vallisneri* auquel ſa lettre eſt adreſſée, & voici la réponſe qu'il en reçoit.

» Le cas de la vipère, qui fait ſes » petits par la gueule, eſt ſurprenant, » épineux, & il eût donné à penſer à » *Démocrite* lui-même, lorſqu'il cher-

» choit avec l'œil & la main les ſe» cret de la nature dans la caverne » d'*Abdère* (a). Mais, à force de penſer » & de repenſer, d'ouvrir des vipères » & d'examiner leurs inteſtins, j'ai en» fin trouvé la route que ces petits » ſerpens, étrangers, pour ainſi dire, » dans leur propre demeure, ſe ſont » heureuſement ouverte à l'aveugle, ſans » tuer leur mère; & comment ils ſont » venus, à l'étonnement de la nature, » ſaluer le jour. Je ne me ſuis pas con» tenté d'écouter les divers ſentimens » de mes amis, dont les uns vouloient » que la mère, après avoir fait ſes pe» tits par la voye ordinaire, les eût ava» lés vivans & les eût vomis; d'autres, » qu'ils euſſent paſſé, comme par détour, » des *uterus* au *ventricule*, en perçant & » refermant toutes les membranes qui » s'oppoſoient à leur chemin, &c. » J'ai conſidéré la choſe dans le ſens » ordinaire, & je ne l'ai pas trouvée » tout-à-fait contraire aux loix de la » nature, forcée, dans certains cas, par » une dure néceſſité. Je ſuis enfin venu » à bout de démontrer, que, ſans dé-

(a) En Thrace.

„ chirement de membranes, les petits
„ de cette vipère ont pû trouver paſſage
„ par la gueule de leur mère, ſans la
„ faire périr.“

Après ce court préambule qui fait partie du ſujet, le Cavalier *Valliſneri* explique ce qu'il a vu de ſes propres yeux. D'abord, toutes les vipères qu'il a obſervées donnent le jour à leurs petits par le paſſage qui leur ſert, comme à tant d'autres animaux, à vuider la matiere fécale, les urines, &c. Il appuye ſon témoignage de celui de pluſieurs habiles obſervateurs. *Pierre Valeriano* en fit faire l'expérience dans un vivier. On vit les vipéres, qu'il y avoit fait mettre, s'accoupler, ſe féconder, & produire de la même manière que tous les autres animaux. *Ferrante* & *Spelliola* mirent une vipere pleine dans une caſſette dont les côtés étoient de fils d'archal. Ils la virent ſe débarraſſer comme toutes les autres femelles, &c.

Pour ce qui eſt de celle dont M. *Calogierà* lui fait la relation, voici comme il a procedé à la découverte du phénomène qui la regarde. Il a d'abord réfléchi ſérieuſement ſur la ſtructure interne des vipères, dont il avoit au-

trefois publié l'anatomie; & il lui eſt venu en penſée que les ouvertures de leurs *uterus* communiquoient au canal de la matière fécale, &c, où ſe déchargent l'inteſtin droit & les autres canaux excrétoires. Cette poſition des parties lui a donné tout de ſuite la ſolution qu'il cherchoit. Les *viperins* ayant acquis leur maturité, ſe ſeront détachés de leurs poches, voiſines des *uterus*, pour deſcendre dans le canal commun qui devoit les conduire au jour: ils en auront trouvé l'iſſue ſi fortement ſerrée ou cloſe par quelque diſgrace de la nature, qu'ils n'auront pu l'ouvrir. Se pliant donc & ſe repliant dans ce canal, pour trouver quelque paſſage, le haſard leur aura fait rencontrer l'ouverture de l'inteſtin droit; de là montant & ſuivant avec leurs tortuoſités celle des autres inteſtins, ils ſeront arrivés au ventricule, puis à l'œſophage, & ſortis heureuſement par la gueule de leur mère.

Nous ne garantiſſons point la route que M. *Valliſneri* fait tenir aux petits de cette vipère; c'eſt aux anatomiſtes à voir ſi elle eſt poſſible. Quoiqu'il en ſoit, il continue d'expliquer le phénomene, en diſant que ſi la mère, qui

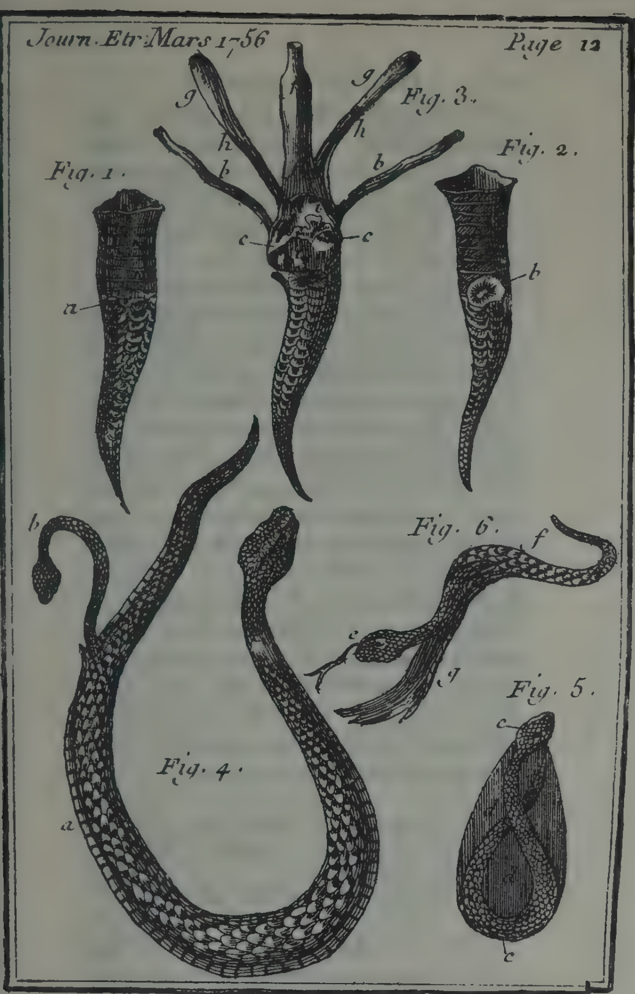
avoit produit ſes petits de cette manière, demeura vive & ſaine, cela vint de ce qu'elle ſe débaraſſa, ſans ſouffrir des déchiremens conſidérables dans ſes principaux organes, mais ſeulement des ouvertures forcées ou des ſéparations momentanées de parties, qui lui firent perdre quelques gouttes de ſang. Pour mieux faire entendre tout ce qui vient d'être dit, M. *Valliſneri*, ſelon l'uſage des anatomiſtes, met ſous les yeux deux Planches, que nous avons fait graver en une.

Si l'on obſerve la première figure, l'on verra qu'on ne découvre nullement dans la queue de la vipère l'ouverture du canal qui ſert à la débarraſſer, parce que cette ouverture eſt couverte d'une petite lame ou écaille (*a*) qui devient *ſemi-circulaire* par le fond, & qui ſe joint parfaitement bien avec le commencement de celle qui la ſuit. Cette écaille ſert à la garantir du dommage qu'elle pourroit recevoir lorſque la vipère ſe traine par terre, & ſouvent dans des endroits ſcabreux. Elle ſe hauſſe & ſe baiſſe au gré de l'animal, au moyen de certains amas de fibres charnues & pleines de

muſcles, dont elle eſt garnie par deſſous, & qui s'uniſſent à d'autres petits muſcles poſés tout autour de la partie ſupérieure de l'ouverture. Ils ſont tous munis de petits nerfs & de vaſes de toutes ſortes, pour faire leur office, c'eſt-à-dire, pour ſe dilater ou pour ſe reſſerrer, pour s'allonger ou pour ſe raccourcir. Il peut donc arriver quelquefois que cette écaille ne puiſſe plus ſe lever, ſoit que cela vienne de convulſion ou de paralyſie, ou de quelque ſuc viſqueux qui la colle & l'attache, ou de quelque autre accident extraordinaire, qui ferme l'ouverture du canal aux petits, &c.

La ſeconde figure montre cette même écaille levée (*b*). On voit tout le contour de l'ouverture du canal, muni d'une foule de fibres qui vont de la circonférence au centre (*c*), & qui forment un *ſphincter* parfait qui ſert à la fermer & à l'ouvrir pour les beſoins de la nature.

La troiſième figure eſt la ſolution du principal nœud de la difficulté. On y voit les inteſtins d'une vipère nouvellement ouverte, la cavité du canal par où elle ſe débarraſſe (*aa*), & dans les



côtés duquel ſe dégorgent les deux *uterus*, qui, vers leur extrêmité, s'élargiſſent un peu en forme de trompette (*cc*). C'eſt par ces *uterus* qu'entre la ſemence du mâle, & c'eſt par-là auſſi que, quand les petits ſont aſſez formés, ils deſcendent par le canal que nous avons ſi ſouvent nommé, & qui les conduit à la lumière. Le mâle eſt muni de deux membres propres à la génération, qui entrent par l'ouverture du canal (*d*), & dont l'un vivifie de ſa ſemence les œufs qui ſont dans l'*uterus* droit, l'autre ceux qui ſont dans le gauche. Ce n'eſt pas tout : le doigt admirable de la nature, ou plûtôt celui de l'Artiſte Eternel, a fermé, avec une valvule (*ee*) épaiſſe & forte, les *uterus*, de crainte que la ſemence venant à monter dans l'inteſtin droit (*f*) ne fût ſalie par la matière fécale. Cette valvule prête cependant beaucoup, ſans quoi elle empêcheroit ladite matière de deſcendre dans le canal par où elle s'évacue. Il y a ſeulement apparence qu'elle ſe roidit dans le moment de la copulation, pour que toute la ſemence raſſemblée, & enſuite partagée, entre, moitié dans un *uterus*,

moitié dans l'autre, & non dans l'inteſtin droit qui les ſépare (*ff*). On voit enfin dans cette troiſième figure, les uretères (*gg*) ſortant des reins (*hh*) & portant dans le canal commun l'urine qui ſert comme de remède pour faire évacuer les vipères, ainſi que les caméléons, les ſardines, les grenouilles, les volatilles, & une foule d'autres animaux que l'auteur s'eſt fait un plaiſir d'anatomiſer.

La quatrième figure fait voir une vipère en travail (*ab*), conformément aux loix ordinaires de la nature.

La cinquième & la ſixième repréſentent deux petits, dont l'un eſt encore enveloppé de ſa membrane (*cc dd*), & l'autre s'en dépouille (*efg*). Pour ce qui eſt de celui qui ſort de la mère (*b*), il en eſt tout-à-fait dépouillé, parce qu'il a atteint ſa parfaite maturité.

„ Cette ébauche d'anatomie, continue „ M. *Valliſneri*, donne clairement à entendre le phénomène dont il s'agit : on „ conçoit aiſément que les petits de la „ vipère ayant trouvé l'iſſue naturelle „ fermée, ont rebrouſſé chemin, & que, „ *n'ayant pû paſſer par la porte, ils ont paſſé*

„ *par la fenêtre : e non potendo per la* „ *porta fuggire, fuggirono per la fineſtra*, „ au grand étonnement de la mère, „ qui s'eſt délivrée, de cette façon extraordinaire, de ſon fardeau & de la „ mort. "

On conçoit auſſi comment ces animaux ont déchiré, dans d'autres occaſions, le ventre qui les portoit, n'ayant pas été aſſez heureux pour trouver libre l'ouverture de l'inteſtin droit, après avoir trouvé le paſſage ordinaire fermé. Pour lors, à force de ſe retourner, de heurter contre les membranes & de les rompre, ils ſe feront délivrés de leur exclavage en tuant celle qui ne pouvoit pas leur donner le jour d'une façon naturelle : & voilà ce qui aura donné lieu à la Fable qui veut que les petits d'une vipère vengent ſur elle, en naiſſant, la mort de leur père. Pour ce qui eſt de leur nombre que *Pline* fait monter juſqu'à vingt, ainſi que celui des jours, qui, ſelon le même auteur, égale celui des *vipérins*, M. *Valliſneri* ne décide rien là deſſus. Il laiſſe ſeulement à entendre que *Pline* peut avoir vû une vipère ſe débaraſſer d'un petit par jour,

durant vingt jours de suite, comme M. *Calogierà* en a vû une en faire cinq par la gueule dans l'espace de trois ou quatre heures. Mais la plus grande difficulté qui reste à résoudre est celle de leur accroissement, si considérable, sans qu'ils ayent encore mangé, qu'ils deviennent dans deux heures doubles de ce qu'ils étoient en naissant, & qu'ils vont toujours croissant à proportion. M. *Vallisneri* convient que tous les animaux, de quelque espèce qu'ils soient, venant à respirer l'air en liberté, paroissent bientôt un peu plus gros qu'ils n'étoient au sortir du sein de la mère; la raison en est que cet air dilatant les poumons, les intestins, le ventre, & se répandant en quantité dans tous les canaux des fluides, doit y opérer à proportion ce qu'il opère dans une vessie & dans tout corps poreux: mais qu'il fasse grossir en deux heures le nouveau né jusqu'à le rendre double de ce qu'il étoit en naissant, c'est ce qu'il ne sçauroit expliquer ni même croire; & ce que nous ne croyons point aussi.

DELL' INVENZIONE DEGLI OCCHIALI DA NASO RAGIONAMENTI ACADEMICI DID. M. M. FIORENTINO.

DISSERTATIONS ACADEMIQUES D'UN FLORENTIN SUR LES LUNETTES QU'ON PLACE SUR LE NEZ.

UNE des qualités les plus précieuses du crystal est celle de servir à la conservation de la vue. Ce sens délicat, qui se ressent d'ordinaire le premier de l'outrage des ans, reçoit un secours si grand de ce fossile, que si tous les autres sens pouvoient trouver un préservatif aussi efficace, l'Art ralentiroit le rapide déclin de la nature, & prolongeroit de beaucoup la brieveté de nos jours.

L'auteur inconnu de deux dissertations que nous allons analyser, commence par examiner si les Anciens ont poussé l'usage du crystal, pour les yeux, aussi loin que nous; c'est-à-dire, s'ils se sont fait des lunettes à placer sur le nez. Pour cet effet, il cherche

d'abord à découvrir l'étymologie du terme *occhiale, lunette*; &, après avoir parcouru tous les mots latins auxquels celui là peut répondre (*a*), sans avoir trouvé rien de satisfaisant pour l'objet de sa recherche, il a recours à d'autres moyens de reconnoître la vérité. Ce sont des monumens qui ont donné lieu à de graves auteurs de douter si les lunettes dont il s'agit n'étoient pas connues de l'Antiquité. L'un d'eux (*b*) ayant vû dans une ancienne inscription quelque chose qui regardoit *l'ouvrier pour les yeux* (*faber ocularius*) dit que cet ouvrier étoit celui qui préparoit les verres destinés à garantir la vue des injures de l'air, ou à grossir les objets, & à les mieux faire distinguer. Ces paroles semblent indiquer clairement les lunettes à placer sur le nez. C'est dommage que celui qui les avance, les détruise aussitôt, en ajoutant que les anciens auteurs ne disent pas un mot de ces lunettes.

(*a*) Ces termes latins sont *Ocular*, *Oculare*, *Ocularium*, *Specillum*, *Perspicillum*, *Perspicilium*, *Conspicilium*, &c.

(*b*) *Reinesius* class. 11. num. 66.

Il y a toute apparence que les *ouvriers pour les yeux* étoient autrefois ceux qui en faisoient de crystal, de verre, d'or, d'argent, de pierres précieuses, pour les statues, principalement pour celles des Divinités. C'est pour cela qu'on voit encore plusieurs têtes de ces Divinités dont les yeux sont creusés & gâtés: telles sont celles d'un *Jupiter Ammon*, d'une Bacchante, d'une Nymphe, d'une Idole d'Egypte. *Pline* fait mention d'un Lion en marbre, dont les yeux étoient des émeraudes. Il y a apparence que ceux de la *Minerve* du Temple de *Vulcain* à Athénes, qui, selon le récit de *Pausanias*, étoient de la couleur de la mer, n'étoient autre chose que de *l'eau marine*, espèce de béril des Anciens. On voit dans le cabinet de M. *Buonarotti* plusieurs petites statues de bronze, avec des yeux d'argent. De ce nombre sont un petit cheval d'un excellent dessein, un chien, un *Mercure* berger, portant un bélier sur ses épaules, & un Génie Echanson, tenant une coupe. Voilà à quoi se réduisoit tout l'art des *ouvriers pour les yeux*.

Pour ce qui est des lunettes à poser sur le nez, il n'y a nulle apparence

qu'ils en ayent connu la ſtructure. On ſçait, à peu de choſe près, toutes les différentes eſpèces de curioſités, qui étoient en uſage chez les Anciens. Il s'en eſt conſervé de chacune aſſez pour nous inſtruire de ce qu'elle étoit ; & on en déterre de temps en temps quelques-unes de pareilles à celles qui ont déja paru, ou d'approchantes. Il ſeroit bien extraordinaire que parmi tant de pierres précieuſes, de camayeux, de monnoyes, de médailles, d'anneaux, de ſymboles, de dons, de petites idoles, qui ſe découvrent depuis tant de ſiècles, on n'eût jamais trouvé une ſeule paire de lunettes.

Une preuve qui paroit pour le moins auſſi forte que la précédente, c'eſt qu'en ſuppoſant que les lunettes dont il s'agit euſſent été connues des Anciens, il y auroit lieu de s'étonner que les Poëtes, Grecs & Latins n'en euſſent jamais pris occaſion de faire de ces plaiſanteries, dont on trouve de fréquens exemples dans les Poëtes burleſques modernes, tels que le *Pulci*, *Burchiello*, *Alexandre Allegri*, &c. Mais ce qu'il y auroit de plus ſurprenant, ce ſeroit que *Pline*, qui ne laiſſe rien échap-

per, n'en eût pas dit un mot, dans le Chapitre des inventeurs des choſes. Enfin les Médecins Grecs, Latins, Arabes, en aſſignant mille ſoulagemens pour la vûe, ne parlent jamais de lunettes. Nous n'avons aucun morceau de peinture ou de ſculpture un peu ancien où on les trouve, & l'on ne doit attribuer qu'au défaut de réfléxion ou de connoiſſance, la faute qu'a faite le célèbre *Louis Cigoli*, qui, dans un tableau, où il a peint la Circonciſion du Sauveur, a repréſenté le Grand-Prêtre *Siméon* avec des lunettes, » afin de ſup„ pléer, dit notre Diſſertateur, à ce „ qui manquoit à ſa vûe pour décou„ vrir la très-ſainte petite partie qu'il „ devoit couper. “ *Per ſupplire al difetto di ſua viſta in iſcorgere la piccola ſantiſſima parte, che da lui incidere ſi dovea.* Cette faute de *Cigoli* étoit en quelque façon excuſable, ſi l'imitation des exemples d'ignorance mérite quelque excuſe. Avant lui, *Dominique de Ghirlandiao* avoit peint dans l'égliſe de tous les Saints de Florence, un Saint *Jerôme* aſſis, dans l'attitude d'un homme qui va lire, ayant devant lui ſon pupitre, d'où pendent des lunettes. Voilà des

erreurs de Peintres, & il n'y a rien juſqu'ici qui donne à connoître que de ſemblables lunettes fuſſent en uſage chez les Anciens. Ce qui doit ſervir à le conſtater entierement eſt un paſſage de *Pétrarque*, où ce Poëte dit ſans héſiter, en parlant de quelqu'un : „ Il ranime „ ſa vûe languiſſante avec des lunettes. „ Nous avons été en cela plus ingé„ nieux que nos ayeux, qui, au rap„ port de *Sénèque*, uſoient de vaſes „ de verre pleins d'eau. “

Notre Diſſertateur abandonne donc l'Antiquité & ſe rapprochant de notre temps, il trouve les lunettes à la fin du treizième ou au commencement du quatorzième ſiècle, c'eſt-à-dire, entre l'an 1280 & 1311. *Salvino degli Armati*, Florentin, en fut l'inventeur. Cette production de l'art fut l'origine de pluſieurs autres, telles que le Microſcope qui groſſit les objets les plus imperceptibles, le Téleſcope qui dévoile le ciel, l'Elioſcope qui procure à l'homme l'avantage de fixer le ſoleil comme l'aigle, le Polemoſcope, extrêmement commode à la guerre, ſurtout pour des aſſiégés, &c.

Tout le monde ſçait de quelle façon

ſont faites les lunettes à poſer ſur le nez ; mais tout le monde n'a peut-être pas refléchi ſur la variété avec laquelle l'art ſe joue en fabriquant les verres ou en travaillant les cryſtaux dont elles ſont formées. Cet art ſe proportionne au beſoin des différens yeux auxquels il veut être utile. Pour la vûe courte il faut du concave, qui l'étende en faiſant voir de loin, & qui montre les objets voiſins de nous bien moindres qu'ils ne le ſont naturellement. Pour la vûe foible il faut du convexe, qui faſſe voir les objets éloignés de nous biens plus grands qu'ils ne le ſont. Pour celle qu'on veut conſerver, & pour empêcher que la blancheur du papier, par exemple, ne la fatigue, ſoit en étudiant ſoit en écrivant, il faut du plane, plus ou moins teint de quelque couleur, &c.

Voilà à quoi ſe réduit ce que le Diſſertateur avoit à nous apprendre de l'origine des lunettes, & de l'induſtrie de l'art à les perfectionner. Il auroit peut être égayé ſon ſujet de la mauvaiſe plaiſanterie d'un Gentilhomme Provençal, ſi cette plaiſanterie lui eût été connue.

Ce perſonnage facétieux avoit imaginé des Lunettes à reſſort, & il s'étoit bien gardé de divulguer ſon ſecret. Il n'y avoit qu'un ſeul de ſes domeſtiques & lui qui le ſçuſſent. Quand il l'eut trouvé, il n'eut rien de plus preſſé que de commander de très-belles lunettes quant aux verres & à la monture. Il y adapta lui-même ſon reſſort, & les poſa dans l'endroit le plus apparent de ſon anti-chambre, donnant ordre à ſes valets de les laiſſer à la libre diſpoſition de tous ceux qui voudroient en eſſayer, & à ſon domeſtique de confiance d'en délivrer ce qu'on appelle les honnêtes gens. Mais pour les ruſtres & les lourdauts, on devoit les annoncer dès qu'ils ſeroient attrapés. La choſe fut exécutée de point en point; & l'inventeur des nouvelles lunettes ſe procura plus d'une fois le plaiſir de voir de ces curieux bien embarraſſés de leur figure, qui avoient leur mouchoir ou leur chapeau ſur le nez. Ils avoient beau vouloir s'expliquer en peu de mots, pour recouvrer au plus vîte la liberté de leur nez; on leur faiſoit une foule de queſtions qui prolongeoient la bouffonnerie de leur ſupplice, en décou-

vroient la cauſe, & leur attiroient une ſerieuſe réprimande. Enfin, on délivroit tous ces nez de leur priſon, non ſans quelque petite égratignure, qui étoit le ſalaire de leur curioſité, & on les renvoyoit après pour rire à ſon aiſe.

Je reviens à notre Diſſertateur. On trouvera peut-être que ce n'étoit pas la peine de compoſer deux Diſſertations ſur les lunettes. Mais tel eſt l'eſprit des Erudits. Ils diſſertent gravement ſur une bagatelle, ſur la choſe du monde la plus indifférente au public, & ne s'aviſent preſque jamais d'éclaircir des points importans & utiles à la ſociété. J'oſerois preſque les comparer à cet Empereur Romain, qui étoit toujours péniblement occupé à prendre & à enfiler des mouches. Au reſte, je ne condamne que la longueur dans les diſſertations ſur les lunettes. On y apprend quelques uſages curieux des Anciens; c'eſt à ce titre que j'ai crû devoir en parler.

PROMENADE AU MONT PILATE.

LA deſcription ſuivante nous a été envoyée par un Suiſſe, homme d'eſprit, curieux naturaliſte, obſervateur exact, qui a fait une étude particulière de cette fameuſe montagne de ſon païs, & qui n'avance rien qu'il n'ait vû par lui-même.

Le mont *Pilate* eſt ſitué dans le Canton de Lucerne, à peu près au centre de la Suiſſe. Il commence à l'Occident du lac de Lucerne, & ſa chaîne, d'environ quatorze lieues, s'étend du Nord au Sud juſques dans le Canton de Berne.

La Suiſſe montagneuſe n'étoit guères peuplée, lorſqu'une bande de déſerteurs Romains vint s'établir ſur cette montagne; ils lui donnèrent le nom de *Mons Fractus*; ce qui prouve qu'elle a toujours été très eſcarpée. Le lieu de leur habitation s'appelle encore aujourd'hui *Fract Mund.* Les Romains y vin-

rent aſſiéger ces déſerteurs; mais ils ne purent les y forcer, quoique ces derniers n'euſſent d'autre défenſe que de rouler des pierres. Les Romains rebutés ſe retirèrent dans le Canton d'*Undervalden*, où leur Chef les arrêta en diſant *Hic Stans*; ils y bâtirent un hameau qui eſt aujourd'hui le bourg capital de ce Canton, & qui a conſervé le nom de *Stans*.

La montagne s'appella enſuite *Mons Pileatus*(a), parce qu'elle eſt preſque toujours couverte d'une eſpèce de chapeau de nuées. De-là, par corruption, on l'a appellée *Mont Pilate*. Le vulgaire, qui ne ſçait pas cette étymologie, prétend que *Ponce Pilate*, de deſeſpoir d'avoir fait crucifier *Jeſus-Chriſt*, courut juſques ſur le ſommet de cette montagne, & qu'ayant trouvé un petit lac, dont nous parlerons bien-tôt, il s'y noya. Il eſt inutile de réfuter des contes populaires qui ſe détruiſent d'eux mêmes.

Le Mont *Pilate* eſt remarquable par ſa ſituation. Il eſt iſolé, & c'eſt la plus haute montagne de la Suiſſe à certains égards. Le mont *Titlio*, celui de ſaint

(a) Le mot latin *Pileus* veut dire *Chapeau*.

Gothard & quelques montagnes du païs des Grisons ont la cime plus élevée ; mais ce sont des chaines de montagnes assises les unes sur les autres, & dont la racine est fort au-dessus du niveau du lac de Lucerne.

Le mont *Pilate*, dans toute sa longueur, n'est inaccessible que depuis la pointe appellée l'*Ane* jusqu'à la pointe de *la Pierre Branlante*. Ces deux pointes sont distantes l'une de l'autre d'une lieue & demie. Ce n'est que de la description de cet entre-deux formé par leur éloignement qu'il s'agit ici, le reste de la montagne étant fort habité & très-connu.

Depuis l'*Ane* jusqu'à la *Pierre Branlante* on compte sept cimes, dont voici les noms en langue du païs, & la signification en François. Je les mets de suite selon leur situation.

Der Esel.	*L'Ane.*
Ober Alp.	*La Tête Haute.*
Die Band.	*Les Rubans.*
Tomlis Horn.	*La Corne du Dôme.*
Gamsch Mattli.	*La Prairie des Chamois.*
Vider Feld.	*Le Champ du Bélier.*
Der Gnap Stein.	*La Pierre Branlante.*

Cette montagne est beaucoup plus escarpée du côté du vent qui amène la pluye que du côté opposé. Mais le côté de la pluye est aussi plus fertile ; les paturages en sont plus gras, & par conséquent il est plus habité. Il y a six chemins différens pour y monter, quatre du côté difficile, & deux de l'autre. Il n'y a que trois endroits par où l'on puisse passer d'un bout du mont à l'autre, c'est-à-dire, de l'*Ane* à la *Pierre Branlante*. De ces trois chemins, deux sont fort dangereux, & le troisième forme un si grand détour que peu de gens le prennent. Le chemin le plus fréquenté est celui de *Brundlen* ; c'est aussi le plus curieux.

Au bas de ce chemin est un côteau rempli de très-belles fraises depuis la *S. Jean* d'Eté jusqu'à la *S. Jean* d'Hyver, lorsque la neige ne les couvre pas. Encore en trouve-t-on sous la neige quand on veut se donner la peine d'en chercher.

Tous les sapins que l'on voit en cet endroit, s'appellent sapins *d'abri tempêté*, nom qui leur vient peut-être de ce qu'il semble que la nature les ait mis exprès à l'abri des tempêtes. Il y en a qui présen-

tent un couvert de cinquante pieds de circonférence ; la pluye ne peut les percer. On voit souvent les bestiaux s'attrouper dessous par le plus beau temps du monde ; mais il ne manque jamais d'arriver un orage, un quart d'heure après.

Depuis le pied du rocher jusqu'à *Brundlen*, le chemin est assez praticable ; on y fait même monter des vaches, mais avec cette précaution : deux hommes conduisent une vache, & l'un à la tête, l'autre à la queue, lui tiennent une perche du côté du précipice pour lui servir de garde-fou. L'on met ordinairement cinq quarts d'heure à faire ce chemin, à la moitié duquel on rencontre un sapin peut être unique. De sa tige, qui a huit pieds de circonférence, sortent, à quinze pieds de terre, neuf branches d'environ trois pieds de circonférence & six pieds de long. De l'extrémité de chaque branche s'élève un sapin fort gros ; de sorte que cet arbre paroît un lustre parfait, garni de ses bougies. Un peu plus loin se trouve une petite haye, par dessus laquelle qu'elqu'un qui n'est point accoutumé à une pareille vûe, ne peut regarder sans

être effrayé. La profondeur est telle qu'une pierre qu'on y jette met deux minutes pour arriver à terre.

Brundlen est la plus haute & la dernière habitation ; elle est au pied d'un rocher affreux, dont il se détache sans cesse des morceaux d'une grosseur énorme. Mais les maisons sont situées de façon que tout ce qui tombe roule par dessus sans y toucher. Le paturage est admirable dans la Métairie de *Brundlen*. Elle nourrit quarante vaches pendant cinq mois de l'année, & fournit trente brassées de foin ; on n'y fauche que les endroits où les vaches ne peuvent aller brouter, & l'on y descend les faucheurs avec des cordes : ils mettent l'herbe fauchée dans des filets, & la précipitent du rocher en bas, ou les tirent en haut par la même corde, selon sa destination. On remarque que les herbes des prairies qui s'y trouvent sont toutes différentes de celles du plat païs. On y voit des roses sauvages qui sont rouges & blanches, de la forme d'une chataigne. Elles sont dures ; la tige n'a point d'épines, & la feuille, qui est d'un très beau verd,

reſſemble à du myrthe. Ces fleurs n'ont aucune odeur.

Autour des pierres écroulées croît une plante de la hauteur de quatre pieds, qu'on nomme en latin *Napelles*, & en Allemand *Iſenſuetlein*, qui ſignifie *Chapeau de fer*, à cauſe que cette fleur reſſemble à un caſque ; c'eſt un poiſon très-ſubtil. A quatre ou cinq pas de cette plante, dont les beſtiaux ſentent le poiſon, l'herbe reſte ſans être broutée. Cette fleur eſt d'un très-beau bleu foncé. De la touffe de ces fleurs bleues s'élevent quelques filets de fleurs jaunes, pareilles pour la forme, leſquelles ſervent de contrepoiſon aux bleues ; l'on ne connoît aucun contre-poiſon pour les jaunes. Il ſe trouve auſſi des filets de fleurs blanches ; mais elles ſont très-rares. Le poiſon de ces dernières eſt le plus dangereux. Il y a quelques années qu'un jeune homme prit de ces fleurs dans ſa main, & deſcendit la montagne pour aller à une danſe. Lorſqu'il fut près du lieu où l'on danſoit, il ſentit ſa main s'engourdir, & les jetta. Il danſa enſuite quelques heures avec une jeune fille. Comme dans ces

ſortes de danſes l'on ne ſe quitte point les mains, il s'échauffa de façon qu'il communiqua à cette fille, par le ſimple attouchement, le poiſon dont il étoit atteint, & ils en moururent tous deux le ſoir du même jour. Un autre homme, pour avoir mordu dans la racine, eut une heure après la tête toute enflée.

C'eſt encore auprès de *Brundlen* qu'on voit le petit lac, dont il eſt parlé dans pluſieurs Livres, & où l'on prétend que *Pilate* perdit la vie. Il ſuffit, dit-on, d'y jetter des pierres pour exciter un orage. Le fait eſt faux ; mais il eſt certain que preſque tous les orages ſe forment ſur ce lac. Ils commencent par une petite vapeur de la grandeur d'un chapeau, qui va ſe coller contre le rocher voiſin du lac, & beaucoup plus élevé. Quand cette vapeur paſſe par deſſus le rocher, ce qui eſt rare, elle ſe diſſipe ; mais ordinairement elle y reſte attachée, & s'aggrandit à vûe d'œil. A meſure qu'elle augmente, elle deſcend, ſe change en nuée fort noire, & occaſionne des tonnerres affreux. Ceux qui ſont ſur le ſommet de la montagne voyent l'orage ſous leurs pieds ; mais

ils n'en ſont pas plus en ſûreté, la foudre, par un mouvement particulier, tendant alors en haut auſſi bien qu'en bas. Les beſtiaux & les hommes n'ont d'autre reſſource que de gagner les antres des rochers, où le tonnerre n'entre jamais ; il eſt repouſſé par le vent conſidérable qui ſort de ces antres.

Ce petit lac eſt d'une profondeur ſi grande qu'on n'a pas encore pû en trouver le fond. Il a trente-huit pieds de circonférence. Sa forme eſt allongée & ſi étroite qu'on le ſaute aiſément. L'eau en eſt noirâtre & fort tranquille ; ainſi il y a grande apparence que ceux qui en parlent comme d'un gouffre où l'eau tourbillonne, ne l'ont jamais vû. Il eſt faux de même qu'il ſoit placé au ſommet de la montagne. C'eſt dans un bois de ſapins qu'il eſt ſitué, & le plan le plus élevé des arbres eſt de 80 toiſes plus bas que le ſommet.

Directement au-deſſus de *Brundlen*, à cent toiſes à peu près d'élévation, on voit au milieu du rocher qui penche en dehors, & qui eſt d'une pierre noirâtre, l'entrée d'une caverne, où eſt

une ſtatue qu'on nomme *Dominique* ; elle eſt de pierre blanche, & paroît avoir trente pieds de haut. On diſtingue facilement la figure d'un homme accoudé ſur une table, les jambes croiſées, & qui ſemble garder l'entrée de cette caverne.

L'on a tenté inutilement de parvenir à cette ſtatue. Un nommé *Hueber* eſt fort célèbre dans le païs par les chemins qu'il a pratiqués depuis le rez-de-chauſſée juſqu'à *Brundlen*, & par ſon aventure tragique. Ne pouvant grimper depuis le pied du rocher juſqu'à la ſtatue, il ſe fit deſcendre du ſommet avec une longue corde. On le laiſſa ainſi couler juſques vis-à-vis de la caverne. Mais comme le rocher fuit en-deſſous, de ſorte qu'il forme dans cet endroit une eſpèce de cône renverſé, *Hueber* eut beau ſe balancer, il ne put atteindre l'entrée. Il ſe fit remonter, & aſſura que la ſtatue étoit trop bien faite pour être regardée comme l'ouvrage fortuit de la nature. Il prit une perche qu'il arma par le bout d'un crochet, au moyen duquel il eſpéroit s'approcher de la caverne ; il ſe fit donc deſcendre une ſeconde fois. Cette nouvelle

tentative fut plus malheureuſe encore. Comme il ne pouvoit parvenir au rocher, & qu'il tournoit toujours, la corde, fatiguée du poids qu'elle portoit, ſe caſſa ; *Hueber* tomba & fut mis en pièces.

Les gens raiſonnables penſent que cette ſtatue n'eſt autre choſe qu'une pierre blanche qui s'eſt trouvée naturellement à l'entrée de cette caverne noire, & que les Romains ſe ſont plû à la tailler & à lui donner une forme humaine. Comme l'expérience prouve que le terrein s'écroule tous les ans, on préſume encore qu'en ces temps-là, loin d'être eſcarpée comme elle l'eſt aujourd'hui, la montagne étoit en talus juſqu'à cette pierre.

Les cimes qui dominent *Brundlen*, ſont le *Vider Feld*, & le *Gamſch Matili*. Il eſt impoſſible d'aller de l'une à l'autre. On monte aiſément ſur la première ; mais pour monter ſur l'autre il faut eſcalader un rocher d'environ ſoixante pieds placé ſur le bord d'un des plus profonds précipices. C'eſt cependant le paſſage le plus fréquenté pour paſſer la montagne.

Sur la droite de *Brundlen* eſt l'*Ober*

Alp, qui nourrit ſoixante vaches. Le terrein en eſt aſſez plat & très-marécageux par les débordemens du petit lac. C'eſt la meilleure Métairie de la montagne.

Avant l'année 1735 *Brundlen* & l'*Ober Alp* étoient au premier occupant, parce qu'il étoit preſqu'impoſſible d'y faire monter les beſtiaux.

L'ancien chemin de l'*Ober Alp* ſubſiſte encore ; il eſt taillé dans le roc en forme de lacet, de la hauteur de cent toiſes. Deux hommes qui s'y rencontrent ont de la peine à s'y croiſer, & celui qui monte voit en regardant en l'air la moitié des ſemelles de celui qui deſcend.

Il eſt inconcevable comment des vaches pouvoient y grimper. Cela s'appelle cependant la chauſſée, & un homme en deſcend portant trois fromages qui pèſent au moins cent trente livres.

Depuis 1735 que *Hueber* a taillé le chemin de *Brundlen*, les terreins de ces deux Métairies ſont devenus très-chers.

L'*Ober Alp* eſt dominé par la pointe de la *Pierre Branlante*. Cette pierre, qui eſt au ſommet, déborde un peu le rocher, & paroît menacer de tomber ; mais, vû

ſon aſſiette, cela eſt impoſſible, à moins qu'il n'arrivât un tremblement de terre violent. Elle eſt de la groſſeur d'une maiſon. Quand on a la hardieſſe de ſe coucher deſſus, & d'avancer la tête endehors, elle branle ſi prodigieuſement qu'il ſemble qu'on va écrouler avec elle. En 1744, elle ceſſa de branler, & l'on s'apperçut en 1750 que cela venoit d'un petit caillou qui étoit tombé dans une fente. Un homme avec une perche, au bout de laquelle il avoit attaché un gros marteau, fit ſauter le caillou à force de frapper contre, & depuis ce temps-là la pierre a repris ſon mouvement d'oſcillation. Entre cette pointe & le *Vider Feld*, on trouve les plantes & les fleurs les plus rares & les plus belles. On diroit que la nature s'eſt plû à les placer dans les endroits les plus inacceſſibles, & où il y a le moins de terre, puiſqu'il y en a même qui ont leurs racines dans le roc.

Sur la gauche de *Brundlen* eſt la grande Métairie de *Caſtelen*. Elle nourriſſoit en 1738 180 vaches ; mais en 1739 elle croula avec une grande partie de ſes beſtiaux. Toute la terre

ſe gliſſa de deſſus le roc, & un gros morceau de rocher s'étant détaché de la *Corne du Dôme*, ſe briſa dans ſa chute en cailloutage qui couvrit ce terrein immenſe. Cependant, depuis 1744, le vent y a rapporté beaucoup de terre, & il y revient peu à peu des quartiers de gazon. Depuis que ce terrein eſt inculte on en a négligé le chemin, de ſorte qu'on s'y égare ſouvent en le cherchant, & que l'on ſe trouve engagé dans des pas d'où il eſt impoſſible de ſe tirer, & où il n'eſt permis ni d'avancer ni de reculer.

Il y a bien un chemin de *Brundlen* à *Caſtelen* ; mais il eſt très dangereux ; il s'y trouve une traverſe de 15 toiſes en terre rouge qui eſt preſqu'à pic, de ſorte que le terrein fuit ſous vos pieds ; l'on n'y paſſe qu'en courant très vite de côté, & malgré cela l'on deſcend avec le terrein ſi bas que c'eſt tout ce que l'on peut faire que d'attraper le coin de l'autre bord ; ſi on le manque on eſt perdu ; c'eſt ce qui fait que peu de gens vont à *Caſtelen* ; c'eſt cependant le terrein le plus curieux du mont *Pilate* pour les pétrifications, & le plus abondant pour la chaſſe.

Le gibier qui s'y trouve consiste en Bartavelles, Cocqs de bruyères, Chamois, Chevreuils & Bouquetins. Il y a cinq ou six chasseurs qui partagent tout entr'eux, & qui sont nourris *gratis* dans toutes les cabanes qu'ils rencontrent. Comme le gibier qu'ils tuent roule ordinairement dans les précipices, les habitans, qui le trouvent, sont très fidèles à le leur rendre ; ce qui leur ménage beaucoup de chemin ; sans cela il leur faudroit souvent faire trois ou quatre lieues pour aller ramasser une pièce qu'ils auroient tuée à vingt pas d'eux. L'avidité du gain qui a percé jusques dans ces montagnes, fait souvent périr ces chasseurs, lorsqu'ils ont descendu par des rochers à pic sur lesquels ils ne peuvent plus remonter. Ils ont alors recours à un expédient qui fait frémir & qu'on aura peine à croire, quoique la chose soit véritable. Ils se font avec leur couteau des entailles dans les pieds & dans les mains ; en appliquant ces membres contre le rocher, le sang se fige, & fait une colle assez forte pour les soutenir ; s'ils y laissoient même la main trop long-temps, ils auroient de la

peine à la détacher. Avant que d'arracher une main, ils collent l'autre, & se font ainsi, aux dépens de leur propre sang, des échelons d'une nature nouvelle & bien effrayante.

Les Chamois s'attroupent dans les fonds des endroits les plus élevés & les plus escarpés au nombre de 12 ou 15. Ils mettent des sentinelles sur les pointes, pour découvrir de haut en bas. Lorsqu'un chasseur tue une sentinelle, & qu'elle reste sur la place, le troupeau s'enfuit; mais lorsque la sentinelle tombe en dehors, tout le troupeau court après & se précipite. Quelques-uns s'accrochent alors par les cornes, mais la plûpart tombent morts ou éreintés.

Lorsque le Chamois est dans des endroits où le coup de carabine ne peut atteindre, on roule des pierres pour le faire descendre & des chasseurs tournent pour gagner la hauteur, tandis que d'autres gagnent le bas, pour le prendre entre deux feux. Alors, si on le manque, l'animal veut remonter, &, en se pendant à ses cornes, il fait des sauts en arrière d'environ deux toises d'élévation. Quand le terrein ne lui offre rien où il puisse

placer ses pieds, il a l'adresse de s'accrocher de nouveau, & fait jusqu'à trois sauts ; mais il est sans exemple qu'il en fasse quatre.

Dans la Métairie de *Castelen*, il coule un petit ruisseau nommé *Soultz*; l'eau en est un peu salée & très pétrifiante ; les Chamois y vont boire de préférence, & l'on en tue beaucoup sur les bords.

Les cimes qui dominent *Castelen* sont la *Corne du Dôme*, *les Rubans*, & *la Tête Haute*. L'on ne peut de *Castelen* monter à aucun de ces sommets, & l'on ne peut aller sur la *Corne du Dôme* que de *la Prairie aux Chamois*.

Le rocher des *Rubans* s'appelle ainsi parce qu'il est étroit & fort long, & que le rocher ressemble à des ondes moirées. Toute cette longueur est comme une arrête, & tranchante comme un couteau ; l'on n'y peut aller.

La *Tête Haute* est de figure renversée. Le chemin en est très-difficile, & pour y aller, il faut passer de l'autre côté du mont par le *Trou aux Cerises*, appellé ainsi parce qu'il est toujours plein de noyaux de cerises, qui y sont apportés par les corbeaux. Ce trou est comme

un tuyau de cheminée, & traverse la montagne. En y entrant du côté de *Castelen*, il faut être deux pour s'aider l'un l'autre. Il se trouve à l'entrée une marche de dix pieds de haut, où un homme ne peut monter seul. De plus, un homme seul est souvent presque passé dans le trou qu'il reglisse, parce qu'il est trop large pour que l'on puisse s'y cramponner. Ceux qui y descendent s'y laissent glisser, mais il faut adroitement attraper en bas une petite pointe de rocher, qui sert à se retenir, sans quoi l'on se précipiteroit d'un côté ou de l'autre. Ce passage qui est très périlleux, depuis que la Métairie de *Castelen* s'est écroulée, ne sert plus qu'aux chasseurs.

La façade du *Mont Pilate* est si escarpée que l'on n'y trouve que la seule métairie de *Treyen*, qui ne contient que cinq vaches : encore faut-il un homme à chaque vache pour veiller sur elle tandis qu'elle broute ; ce qui souvent ne l'empêche pas de tomber. On parle comme d'un prodige d'un Chamois qui traversa une fois cette façade.

La cime de l'*Ane* est dans le milieu.

Au-dessous de l'*Ane* est la source du *Torrent de la poussière*, nommé ainsi parce que ses cascades sont si élevées, que l'eau en tombe en forme de poussière. L'on ne peut parvenir à sa source. Mais l'on peut descendre au-dessous de l'*Ane* de piès de six toises, & l'on voit alors cette source, à deux toises au-dessous de soi, sortir en bouillonnant d'un plateau de rocher. Ce passage est terrible, & pour y descendre entre la *Tête Haute* & l'*Ane*, il faut passer sous une voûte de neige éternelle. La montée de l'*Ane* est assez bonne, mais elle fait trembler. Il s'y trouve un tournant à la pointe de la cime, d'où l'on voit perpendiculairement dans le lac de Lucerne, qui est au pied de la montagne. L'*Ane* est de 1403 toises au-dessus du niveau de la mer. Il tiendroit bien cinquante personnes sur lui; mais, quoique ce terrein soit assez grand, on y éprouve une certaine horreur en ne voyant plus rien autour de soi, & il semble qu'on soit en équilibre sur le haut d'une perche. Il croît sur cette cime une petite fleur rouge, que l'on ne trouve point ailleurs, & dont l'odeur est très-forte, mais agréable. Ceux qui y vont ne

manquent pas d'en cueillir pour prouver qu'ils y ont été.

Le revers du *Mont Pilate* est bien moins escarpé que le côté dont nous venons de parler. On y trouve un chemin qui monte en droiture depuis le lac jusqu'au pied de l'*Ane*. C'est par conséquent le plus court. On met six heures à y monter. On est enfermé jusqu'en haut dans des bois ou des rochers fort pratiquables, & l'on se trouve sur la crête de la *Tête Haute* sans s'en douter. Le premier mouvement de tous ceux qui ne sont point prévenus, est alors de se jetter ventre à terre. Quoique la montagne soit de ce côté-là moins escarpée, elle y est cependant plus déserte; les paturages y sont plus secs; il y a plus de bois, plus de marais, & l'on n'y trouve que quatre habitations, dont les habitans sont aussi beaucoup plus sauvages.

La Métairie de *Matt* est située au pied intérieur de l'*Ane*. Elle nourrit quinze vaches. A vingt toises au-dessus de *Matt* sont deux bouts d'arbres pétrifiés, qu'on présume avoir été des chênes. Ce qui prouve encore que ce n'est que le laps de temps qui a rendu

ce côté si sauvage, c'est qu'aujourd'hui l'on ne trouve plus d'arbres à cette hauteur-là, pas même des sapins.

La métairie d'*Ober Fract Mund* est située au-dessous de *la Corne du Dôme*, & nourrit trente vaches. Le chemin qui y conduit commence à l'un des bouts du lac de Lucerne au port d'*Alpnach*; c'est le meilleur chemin, mais le plus long.

La métairie du *Dôme* est presque au sommet de cette *Corne*; elle n'a que sept vaches. C'est la plus élevée de toutes. On voit tout auprès un petit lac qui sert d'abreuvoir; il n'est pas plus grand qu'une table de quinze couverts, & peu profond. L'on monte par ce côté-là, avec assez de facilité, sur la *Corne du Dôme*, où l'on trouve plusieurs fleurs inconnues, & fort belles.

Au-dessous de la métairie du *Dôme*, commence le chemin du *Trou de la Lune*. Ce chemin n'est pas si effrayant que les autres, parce que le précipice n'a guères plus de 80 toises & qu'on voit un rocher tout vis-à-vis qui borne la vûe; mais le marcher en est assez difficile, en ce que l'on est obligé d'y cotroyer un talus presque perpendiculaire, & couvert

de cailloutage qui roule sous les pieds. Il y a aussi quelques crêtes de rochers à passer, & des bouts de gazon si droits qu'on ne peut se tenir qu'à l'herbe qu'on arracheroit si on s'y tenoit trop fort. Ce chemin a une bonne demi-lieue. La montagne est entièrement déserte de ce côté-là; il ne s'y trouve que quelques chèvres.

Il sort du *Trou de la Lune* un ruisseau qui se précipite à la sortie du trou. Il faut faire une dixaine de pas dans ce ruisseau sur un sol fort glissant, parce que cette eau laisse une mousse au rocher; mais ce pas n'est point à craindre, quand on porte des souliers du pays, & que l'on y est accoutumé.

L'entrée du *Trou de la Lune* a quatre pieds de large sur dix de haut. Il n'y a personne qui ne soit saisi d'épouvante à cette entrée, où l'on sent un froid mortel. Plusieurs montagnards ont essayé de pénétrer cet antre. Mais la peur & la fatigue les ont toujours rebutés. C'est en 1752 qu'on est parvenu à y entrer assez avant pour être assuré que la montagne est percée d'outre en outre, & que l'ouverture opposée est

celle de la ſtatue de *Dominique* au-deſſus de *Brundlen.* L'on va tâcher de décrire à peu près les hauteurs & les largeurs de cette caverne.

L'on voit à l'entrée une voute de la grandeur de la Place des Victoires à Paris. Le fond eſt rempli de pierres entaſſées les unes ſur les autres qui ſe détachent de la voûte. Il y a une rue à gauche en entrant, de trois pieds de large, & une autre pareille en face, au fond de l'entrée. C'eſt de cette dernière rue que ſort le ruiſſeau.

Quelqu'un qui reſteroit là un quart d'heure dans l'inaction y géleroit, tant il y fait froid. Nous y allâmes au nombre de ſept perſonnes, munis de flambeaux, de lanternes, de cordes & de petits arbres pour y faire des ponts. Trois perſonnes prirent par le chemin à gauche, & quatre par celui qui eſt en face; j'étois parmi ces derniers; ainſi c'eſt du chemin qui eſt en face que je parlerai.

Ce chemin a 4 pieds de large & 6 de haut. A 6 toiſes en avant eſt un creux d'eau large de 8 pieds, très profond; il faut monter là une chute d'eau de cinq

pieds. Nous y fimes un pont avec deux arbres, & lorſqu'un de nous fut monté, on lui allongea les lanternes au bout d'une perche. Au haut de la chûte d'eau la rue s'élargit, mais elle n'a que deux bons pieds de haut; de ſorte qu'il faut paſſer le long de l'eau à quatre pattes la longueur de dix toiſes; après quoi on trouve une place de vingt pieds en quarré, & élevée. Il ſe préſente enſuite une rue de cinq pieds de large, très-haute, de la voûte de laquelle nous vimes tomber quelques petites pierres; il y en a qui tiennent ſi peu qu'un ſoufle peut les détacher. En cet endroit les trois hommes qui avoient pris à gauche nous rejoignirent, & deſcendirent d'une fenêtre. Les petits tournans qu'ils avoient rencontrés les avoient obligés de laiſſer leurs arbres en chemin. Nous enfilâmes delà une rue élevée; nous y vîmes une pierre très-groſſe qui menaçoit nos têtes. Il fallut ſacrifier un de nos arbres pour l'étayer, & il ne nous en reſta plus que deux. Au bout de cette rue eſt une caſcade très-fournie d'eau & haute de dix pieds. Nous fumes encore obligés de ſcier nos arbres qui étoient

trop longs, &, les ayant dreſſés, le plus hardi y monta le premier; nous avions abandonné notre perche qui nous gênoit, & qui nous étoit d'un ſi grand ſecours pour nos lumières. Nous jettâmes pluſieurs fois nos flambeaux allumés à celui qui étoit monté; ils s'éteignoient, & il nous les rejettoit; à la fin, il en attrapa un allumé. Alors nous grimpames tous, à moitié noyés de l'eau qui nous entroit dans les oreilles.

La voûte étoit ſi baſſe qu'il nous fut impoſſible de monter nos arbres. Nous trouvâmes à quelques pas de-là un paſſage ſi peu élevé qu'on s'y écorchoit les reins, en ſe traînant ſur le ventre. Lorſque nous l'eumes paſſé, nous fimes halte, avec du pain & du vin que nous avions attachés à notre cou, & que nous eumes bien de la peine à voiturer juſques-là. Tout en bûvant nous fimes réfléxion aux dangers que nous avions courus, & à ceux que nous aurions à courir pour le retour. Il n'y en avoit aucun qui ne fût meurtri ou tout au moins écorché. La fatigue & le grand froid nous avoient d'ailleurs fait perdre nos forces. Enfin, la crainte qu'une pierre ne vînt à tomber & à nous boucher

le paſſage, nous fit perdre l'envie d'aller plus avant. Notre repas fini, il y en eut un de nous qui eut la hardieſſe de s'avançer ſeul, &, au bout de dix pas, il nous appella pour nous faire voir le jour par un petit trou, qui étoit encore très-éloigné. Il n'eſt pas douteux que ce ne fût la porte de *Dominique* que nous voyions; mais l'épuiſement & la frayeur, comme je l'ai dit, nous firent rebrouſſer chemin, & nous eumes bien de la peine à revenir, & à reporter nos arbres qui nous étoient néceſſaires pour les ponts. Nous primes beaucoup de *Crême de Lune* avant que de ſortir. C'eſt une mouſſe ou ſueur qui ſort du rocher, pendant les trois jours de la pleine Lune; au bout de ce temps, cela ſe fond en eau blanche. Les montagnards en font très-grand cas; ils n'ont que ce remède pour toutes leurs maladies; il eſt excellent ſur tout pour les contuſions; il n'y paroît plus au bout de deux jours, en y mettant des cataplaſmes de cette *Crême.* Ils guériſſent auſſi leurs beſtiaux avec ce remède, & comme les chûtes ſont très-fréquentes en ce païs-là, cette eau eſt très-recherc hée

Tous les ans des Médecins de Monpellier viennent au bas du rocher, où ils n'osent monter, & achètent de cette *Crême* des petits gardeurs de chèvres, qui leur en apportent. Cette *Crême* se conserve tant qu'on veut; mais elle devient dure comme de la craye. Alors on la délaye dans du lait chaud, & elle retourne dans son premier état. On fait aussi beaucoup de cas des crottes de chèvres de cette montagne, & on les cherche avec soin. On trouve sur le *Mont Pilate* des simples qui ont beaucoup de vertu. Plus l'endroit où ils croissent est élevé, meilleurs ils sont. Les chèvres broutent ces herbes sur les cimes de la montagne, & au défaut des herbes mêmes qu'on ne peut pas toujours avoir, on se sert des crottes de ces animaux; on les fait cuire avec de la graine de lin & autres drogues. Elles font des cures surprenantes; elles guérissent surtout les ulcères radicalement.

En continuant de cotoyer depuis le *Trou de la Lune*, on arrive au commencement du *Vider Feld*, où il y a une cabane nommée *Boueben Sutten*, qui signifie la *Baraque des Polissons*. C'est l'endroit

le plus sauvage de la montagne. Il y croît cependant assez d'arbres; mais ils sont tous noirs, tortus & brisés par les vents & par le tonnerre. Il ne demeure-là que des enfans de dix à douze ans & un chien, qui ont l'air plus sauvages que le lieu même. Ils n'ont qu'un troupeau de chèvres qu'ils ont soin de traire pour se nourrir. Dès qu'un étranger paroît de ce côté-là, ils vont se retrancher dans leur cabane, & envoyent le chien après lui; je l'appelle chien parce qu'il jappe; mais il a une figure toute particulière & très-hideuse.

De cette cabane on peut monter au *Vider Feld* en se promenant. La pente en est douce, & le marcher assez uni. On a expérimenté sur le *Vider Feld* qu'en se parlant sans hausser la voix, l'on s'entend très-distinctement à plus de trois cens pas, & qu'un coup de pistolet tiré à la même distance ne se fait point entendre, mais est entendu beaucoup plus loin. Pour peu qu'on se place sur le côté de la montagne, & que le rocher se trouve seulement de quelques pieds au-dessus de votre tête, la voix ne s'entend plus si bien; le coup de pistolet

au contraire s'entend beaucoup mieux qu'en plat pays.

Au dessous du *Vider-Feld*, proche de la métairie de *Brundlen*, il y a un petit lac. Tout auprès est la source du torrent *Rumligue*. Toutes les eaux de ce côté du rocher tombent dedans; de sorte que dans les tems orageux il fait de très-grands dégats, & emporte des habitations entières. Quand il est gonflé par les pluyes l'on ne voit plus que de l'écume & du feu. Les pierres dont il roule une quantité prodigieuse, se rencontrant sans cesse, font autant d'éclairs qui perçent l'eau. L'on trouve de l'or dans son sable, & l'on a ramassé à sa source des pierres chargées de ce métal. C'est de ce torrent que sortent presque tous les arcs-en-ciel qu'on voit en ce païs-là dans la vallée d'*Eigen Thal*: il est dangereux d'entrer dans cette vallée les yeux ouverts; on court risque de perdre la vûe.

Le Docteur *Lang* de Lucerne a formé un cabinet de curiosités naturelles, qu'il a trouvées dans ses recherches sur le *Mont-Pilate*. On voit dans ce cabinet une infinité de coquillages

de mer pétrifiés, & des arrêtes & carcasses de poissons. C'est au-dessous de la *Corne du Dôme* qu'on en rencontre le plus; il y a trouvé aussi du corail. Il a encore remporté des pierres d'ardoise, qui se lèvent aisément par feuilles avec un coûteau, & l'on trouve presque dans toutes un poisson. L'arrête se réduit en poussière, mais laisse son empreinte. L'on peut de plus y ramasser une grande quantité de dents de poissons. Tous les Docteurs du païs assûrent que ce sont des langues de serpens. Ils prétendent que dans une certaine saison de l'année, ces animaux se débarrassent de leur langue en la frottant contre le rocher, qu'elle tombe, & se pétrifie ensuite. Mais ce qui détruit leur systême, c'est que, depuis quelques années, on a trouvé des machoires & des crânes entiers de poissons, garnis de ces mêmes dents. L'on voit dans le même cabinet du Docteur *Lang* un couteau dont la lame & le manche qui est de corne de cerf, sont pétrifiés, & plusieurs autres singularités, qu'il seroit trop long de détailler ici.

Feu M. *Maillet* avance dans son *Tel-*

liamed qu'il s'est trouvé dans le Canton de Berne un vaisseau entier pétrifié. Ce fait n'est point vrai, & il y assez de preuves incontestables que les montagnes ont été couvertes d'eau, sans recourir à de faux exemples.

On donne au *Mont Pilate* des leçons pour marcher, comme on en donne ailleurs pour danser. Il est de la dernière importance, dans les endroits périlleux, de se servir d'un pied plutôt que de l'autre, & il en est de même des mains. Il est encore essentiel, lorsque c'est sur les pointes des rochers que l'on marche, de sçavoir si c'est la pointe ou le talon du pied que l'on doit poser. Faute de ces instructions, on peut tomber ou rester dans une attitude gênante, sans oser avancer ni reculer. Il y a des traverses où l'on se pend par les mains; quelque fois même, il faut rester accroché par un seul doigt; il semble que la nature ait exprès placé des trous pour les y enfoncer. Ces passages s'appellent des *chemins sans péril*, par la raison qu'on n'y risque point de perdre l'équilibre comme sur ceux où l'on est forcé de passer debout, collé contre la roche, & où il y a tout au-

plus un rebord de six à sept pouces sous vos pieds. Il est prudent de passer dans ces endroits pieds nuds; on pend ses souliers à son cou.

Les souliers d'usage dans ces montagnes sont une semelle de bois léger qu'on attache avec des cuirs. On y enfonce quatre clous dans le talon, six sous la semelle. Ces clous, qui sont des clous de fer à cheval, sont à l'épreuve, ne cassent jamais, & débordent la semelle d'un demi-pouce.

C'est dans son bâton qu'est la plus grande ressource d'un escaladeur. Il faut que ce bâton soit léger, pliant, & assez fort pour porter l'homme, s'il arrive qu'il soit obligé de placer les deux extrêmités de ce bâton sur deux pointes de rocher, & de se pendre au milieu. La pointe est armée d'un bon fer & déborde de deux pouces au moins.

Lorsque l'on descend un terrein dont la pente est roide, l'on ne marche point le visage tourné vers l'endroit où l'on veut arriver. Le corps qui, dans la descente la plus douce, ne se trouve point d'à-plomb, s'écartant alors d'autant plus de la perpendiculaire que la pente seroit plus roide, on ne seroit pas qua-

tre pas sans culbuter. C'est de côté qu'il faut aller en présentant le flanc à l'endroit où l'on veut arriver, c'est-à-dire, au pied du terrein qui est en pente. Dans cette position, on a un pied plus élevé que l'autre; si c'est le flanc gauche que l'on présente, ce sera le pied droit qui sera le plus élevé; si c'est le flanc droit, ce sera le pied gauche; ce qu'il faut observer pour entendre la manière dont on se sert alors du bâton. On le tient à deux mains devant soi, placé en espèce de baudrier, une de ses pointes appuyée contre la terre. Lorsque c'est, comme nous venons de le dire, le flanc gauche que l'on présente, c'est la main droite qui se trouve au bas du bâton, & la gauche est à son milieu. Dans cette attitude, l'on se penche sur le bâton avec lequel on racle le terrein. On sent aisément avec quelle vitesse on doit aller alors. On sent de même que c'est sans le moindre danger, puisque le corps ainsi penché sur le bâton, s'approchant de la ligne horisontale, il n'y a point de chûte à craindre. Si par hazard les pieds viennent à manquer, le corps s'appesantit naturellement sur la pointe du bâton,

& il ne s'agit que de glisser vers le bas la main gauche qui étoit au milieu. L'on ne peut alors glisser bien loin, parce que le bâton se trouvant presque perpendiculaire, le moindre petit objet creux ou relevé suffit pour en arrêter la pointe.

Lorsque l'on cotoye, c'est-à-dire, qu'au lieu de descendre un terrein qui est en pente l'on ne veut que le traverser, on tient de même son bâton devant soi en baudrier. Toute la différence consiste en ce que sa pointe qui, lorsque l'on descend, se trouve au-dessus du pied le plus élevé, doit se trouver ici au-dessous du pied le moins élevé & opposée au précipice. Ce n'est plus sur le bâton que l'on se couche, c'est sur le terrein. Si l'on perd son équilibre, il faut s'abandonner, jetter ses pieds en dehors, c'est-à dire, vers la pointe du bâton, & glisser vers le bas ses deux mains. De cette manière l'on se trouve couché sur le côté dans l'endroit où étoient les pieds.

La façon dont on descend des endroits gazonés est très-singulière. Comme ces endroits sont fort roides & parsemés de pointes de rochers ou de

grosses pierres écroulées, on se met sur le cul au haut de la prairie. On tient son bâton de la main gauche sans qu'il touche à terre, &, en se penchant sur la cuisse droite, on se laisse aller; lorsqu'on rencontre une pointe ou une pierre, en donnant un coup plus ou moins fort de la main droite, selon la grosseur de la pierre, le glisseur passe sans y toucher. Le pied gauche qui par cette attitude reste en l'air, sert de gouvernail, & lorsqu'on veut se détourner, il suffit d'en donner un petit coup.

Il faut envisager d'avance, du haut en bas, une pierre où l'on puisse s'arrêter. La roideur dont on glisse vous y dresse sur les deux pieds. Alors on tient son bâton prêt pour se retenir, au cas que la secousse soit trop forte, sans quoi on pourroit aller plus loin la tête la première. Le glisseur a soin de mettre dans sa bouche un petit bois percé, en forme de cure-dent, pour aider à l'action de la respiration. Quand le glisseur se sent aller trop vîte, & que la tête veut lui tourner, il abandonne son bâton, il se retourne sur le ventre, & se retient où il peut avec les mains.

Quand on marche dans des endroits roides, semés de cailloux, comme le plus habile peut glisser avec les cailloux, on y va deux ou trois ensemble. On se munit d'une perche; tous la tiennent d'une main, & ils ont leur bâton de l'autre. Par ce moyen si l'un glisse, les autres le retiennent. Si toute la bande glisse, ce qui peut arriver, celui qui a quitté la perche est puni au gré des autres.

Cette pratique est effrayante pour un commençant; mais elle est nécessaire; on s'éprouve peu à peu, d'abord dans des endroits où il y a moins de danger, ensuite dans d'autres où il y en a plus.

Moyennant toutes ces précautions, il y périt peu de monde. On voit culbuter de temps en temps quelques-uns de ceux qui vont chercher & ramener des chèvres égarées. Ces animaux sautent souvent dans des endroits d'où ils ne peuvent retourner; alors on va à leur secours, & on les attache sur son dos. Il est aisé de voir quel péril doit courir un homme chargé d'une chèvre, obligé de passer par des sentiers où l'animal n'osoit se hazarder.

Une chose à observer, c'est qu'il est à propos d'être nuds pieds dans ses souliers, parce que l'on rencontre quelque fois des eaux qui sont si froides, que si les bas en étoient imbibés, la fraîcheur, qui se conserveroit plus long-temps, feroit trouver mal.

Il faut encore être lestement vêtu, mais chaudement, parce que plus l'on approche du soleil, plus il fait froid. Ce que l'on ne doit point surtout oublier, c'est d'avoir avec soi des provisions de bouche. L'air est si vif sur ces rochers que si l'on n'y mangeoit presque continuellement, on tomberoit de défaillance. C'est à la ceinture & par derrière que l'on attache ses provisions; à la ceinture, parce que, si elles étoient sur les épaules, leur poids pourroit faire perdre l'équilibre; par derrière, afin qu'elles n'empêchent point d'escalader.

Les Jurés Escaladeurs font leurs preuves sur des pointes de rochers très-élevés & très-escarpés. Une des principales consiste à poser le talon gauche sur la pointe du rocher, de façon que le reste du soulier déborde; il s'agit en-

suite de poser le talon du pied droit contre la pointe du pied gauche.

Les montagnards du *Mont Pilate* ont généralement de l'esprit; ce que l'on attribue à l'air qu'ils respirent. Ils méprisent les habitans du plat païs, cherchent continuellement à les duper, & ne sont honnêtes gens qu'entr'eux. Quoiqu'ils soient sous la domination d'un Souverain, ils s'exemptent d'en suivre les loix, bien assurés qu'on n'ira pas les forcer dans leurs retranchemens. Le travail pénible & continuel qu'exigent les soins de leur ménage, ne leur laisse pas le temps de penser à une religion. Lorsqu'ils descendent en bas, ils vont machinalement à la messe, pour suivre la foule, & l'on ne les entend parler ni pour ni contre Dieu. Ils s'appliquent beaucoup à l'étude de la nature, & en raisonnent assez bien.

Ils ne souffrent point de femmes dans leurs cabanes, de crainte qu'elles ne fissent tourner leur laitage. Comme ils ne peuvent occuper le haut de la montagne que quatre mois de l'année à cause des neiges, ils ont des habitations à mi-côté, où ils passent l'hyver, & où

se tient leur famille. Ils ne vivent exactement que de laitage ; encore ne donne-t-on aux valets de Métairie que moitié lait & moitié eau ; ce qui fit dire à l'un d'eux que s'il étoit roi de France, il auroit trente vaches à lui tout seul, & boiroit son lait pur. Malgré cela on vit très long-temps sur ces montagnes.

Les coupes de bois y sont très-périlleuses. L'on ne coupe que les arbres des lieux escarpés. On respecte les autres pour servir d'abri aux bestiaux. Lorsqu'on abat un sapin, ceux qui y ont travaillé jettent un cri de joye, qui se fait entendre fort loin ; si le craquement de l'arbre n'est point suivi de ce cri, c'est une preuve que quelqu'un est blessé, & alors tout le monde s'empresse pour le secourir. Ils ont une fabrique de gros draps de poils de chèvre, sans teinture ; de sorte qu'ils sont tous vêtus uniformément.

Leur langage différe de celui du plat-païs, & ils sont convenus entr'eux de mots qui signifient des phrases entières : ils parlent, comme nous écrivons quelquefois, par abréviations.

Ils ont conservé des Romains les

joûtes où ils se plaisent beaucoup. Ces jeux se passent en présence des Jurés qui adjugent le prix ; & celui qui l'a gagné le conserve jusqu'à ce qu'il trouve son maître, & qu'il soit terrassé à son tour. L'on n'y voit jamais de sang répandu ; il est même très rare qu'ils se mettent en colère les uns contre les autres ; leurs combats ne sont que d'amitié. Mais lorsque quelqu'un du plat païs va jouter contr'eux, l'animosité s'en mêle, parce qu'ils se croyent fort au dessus de toute notre espèce.

On a bien de la peine à concevoir qu'un peuple se choisisse une demeure aussi affreuse & y mène gaîment une vie aussi dure. Mais quel empire n'a pas sur le cœur de l'homme l'amour de la liberté ! Elle peut bien rendre des deserts, des antres, des rochers plus agréables que les plaines les plus riantes & les plus fertiles, puisqu'elle fait souvent préférer la mort à la vie.

DIE TROYANERINNEN EIN TRAVERSPIEL.

LES TROYENNES, TRAGÉDIE.

LE succès que la Tragédie des *Troyennes*, par M. *de Chateaubrun*, de l'Académie Françoise, a eu sur notre Théâtre est encore présent à notre esprit, & se renouvelle de temps en temps par les reprises de cette piéce. Elle vient d'ailleurs d'être imprimée tout nouvellement ; elle se vend chez *Brunet* Imprimeur-Libraire rue saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins ; il n'y a donc personne qui ne soit à portée de la lire & d'en juger. Nous saisissons avec empressement cette circonstance pour procurer à ceux de nos lecteurs qui aiment les parallèles, le plaisir de comparer à cette Tragédie une Tragédie Allemande sur le même sujet, faite long-temps avant la Françoise, & le coup d'essai de M. *Schlegel*. Il retoucha ses *Troyennes* dix ans après les avoir composées, & des corrections

sévères les mirent dans l'état où nous les voyons aujourd'hui. On les trouve dans le Recueil intitulé : *Theatralische Werke Durch Johann Christian Schlegel* ; c'est-à-dire, *Ouvrages de Théâtre par M. Jean-Chrétien Schlegel*, à Copenhague chez *Mumme* en 1747.

M. *Schlegel*, Saxon, nâquit avec beaucoup de talent pour la Poësie. Il fit ses études à Leïpsick, & fut lié d'amitié avec Mrs *Gellert*, *Rabener* & *Cramer* ; il eut part comme eux aux quatre premiers volumes du *Supplément aux Amusemens de la Raison & de l'Esprit*, qui eurent tant de vogue en Allemagne. Il fut appellé en Dannemarck où le Roi lui donna une place de Professeur dans l'Académie de Soroë. Il se chargea en même temps de l'éducation du fils unique de M. *de Hagedorn*, Amiral des Flottes Danoises. La mort prématurée du maître & de l'élève fit perdre au Dannemarck les grandes espérances qu'il avoit conçues de l'un & de l'autre. On nous assûre que M. *Schlegel* étoit plus en état que personne de donner une forme heureuse au Théâtre Allemand. Nous avons de lui dans le comique *Le Triomphe des Bonnes Femmes*

& *le Mystérieux* qui est un de ces caractères que *Molière* n'a fait qu'indiquer pour ceux qui pourroient un jour marcher sur ses traces. M. *Schlegel* avoue lui-même qu'il a pris l'idée de cette piéce dans ces paroles du *Misantrope* :

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère,
Qui vous jette en passant un coup d'œil effaré,
Et sans aucune affaire est toujours affairé.
Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde;
A force de façons il assomme le monde :
Sans cesse il a tout bas, pour rompre l'entretien,
Un secret à vous dire, & ce secret n'est rien.
De la moindre vétille il fait une merveille,
Et, jusques au bon jour, il dit tout à l'oreille.

Notre auteur s'attacha cependant par préférence au tragique. Sa *Didon* & son *Hermann* méritent surtout que nous les fassions connoître un jour. Son *Canut* est pris dans l'ancienne histoire du Nord, très-fertile en grands caractères & en événemens remarquables. Cette tragédie fut très-bien reçue par la Nation qui en avoit fourni le sujet. Mais il est temps d'en venir aux *Troyennes* Allemandes.

ACTE I.

SCENE I.

HÉCUBE, ANDROMAQUE.

HÉCUBE.

Il faut enfin abandonner ce Temple, ô ma chère *Andromaque*. Il devroit nous servir d'asyle ; mais le meurtre & l'horreur en ont souillé l'éclat, & nous n'y sommes pas plus en sureté que dans cette place. Ce sanctuaire où nous sommes si souvent entrées en triomphe, n'est maintenant qu'un informe monceau de pierres où les Dieux ne sont plus adorés que par des esclaves. Nous allons nous éloigner des cendres de Troye. Jette, avant que de les quitter, un dernier regard sur les tristes débris de cette ville superbe. Rappelle toi tous les maux qui nous sont arrivés ; ose envisager ta misère. Ces lieux, où nous donnions des loix, sont devenus notre prison. Voici l'endroit où coula le sang de *Priam* ; c'est dans ces décombres qu'il te faut chercher ce magnifique Palais embelli par tes charmes, & où je reçus tant d'hommages.

Le seul tombeau d'*Hector* n'est point encore profané. L'ennemi & les flammes ont jusqu'ici respecté sa gloire. Tout le reste est détruit. C'est envain que les yeux cherchent Troye ; ils ne peuvent la reconnoître. La magnificence de ses portes, la pompe de ses tours, tout est disparu. On va même bientôt nous entrainer loin de ces précieuses ruines. Pleurons sur elles, ma chère *Andromaque* ; donnons-leur des larmes tandis qu'on nous laisse la triste consolation de les voir.

ANDROMAQUE.

Un peu moins touchée des malheurs de cette ville, occupez-vous un peu plus des vôtres. *Hecube* ne songera-t-elle jamais qu'elle est esclave & sera-ce toujours en Reine qu'on l'entendra se plaindre ? Les Dieux nous ont réduites aux extrémités les plus humiliantes. Déja nos vainqueurs nous partagent entr'eux ; ils nous regardent comme un vil butin, & nous tirent insolemment au sort. Dans cette infortune, plus terrible que la mort même, se peut-il que vous soyez encore sensible à de moindres revers ? Au reste, mes malheurs sont plus cruels que les vôtres,

qui ne peuvent durer. Ces cheveux blancs, que je vous envie, vous disent que l'instant approche où vous retrouverez votre liberté, tandis que ma jeunesse m'offre le tableau d'une longue misère.

HÉCUBE.

Je dois sans doute attendre la mort, & je la souhaite depuis long-temps. Mais combien de fois n'a point été trompée mon attente, quand je me flattois le plus de la voir remplie ? Que n'ai-je le bonheur de reposer tranquillement parmi les urnes sacrées qui renferment les cendres de mes ancêtres ? Pourquoi le jour où Troye périt ne m'a-t-il pas vue périr aussi ? Vous êtes digne d'envie, troupe de héros que le trépas a moissonnés ! Le même feu qui dévora votre ville, vous a consumés, & ses débris vous serviront de monumens. Fortuné *Priam*, Epoux, Roi, Maître, & Héros, tu n'as point survêcu au coup qui nous enlève tous ces noms, & ta bouche est exempte de plaindre le sort de ton Empire. Et toi *Hector*, toi mon fils, que tu es heureux ! Tant que tes yeux furent ouverts à la lumière, tu ne nous laissas craindre aucun ennemi, &, bien loin de

nous voir ſervir des maîtres, tu ne nous vis jamais vaincus. Si, marchant à la gloire avec moins d'ardeur, tu avois une ſeule fois évité la rencontre d'*Achille*, qui auroit oſé teindre ce Palais du ſang de ſes Rois? Il fut ton époux, *Andromaque*. Ce n'eſt pas le nombre des enfans qui fait le bonheur des mères; de tous les miens *Hector* eſt le ſeul qui m'ait donné de la joie. Oh! Dieux, falloit-il que je devinſſe mére tant de fois pour donner la vie à *Pâris*? S'il n'eût jamais vû le jour, Troye brilleroit de ſon ancienne ſplendeur, & je ſerois heureuſe. Je ne connoîtrois point les Grecs, je ne connoîtrois point *Hélène* & je ſerois environnée de filles & de fils. Les liens de l'eſclavage attendent *Polixène*; d'autres nœuds l'attendroient. Nos fiers ennemis ne diſtribueroient point entr'eux les filles de *Priam*, & ils n'amèneroient point en triomphe à leurs femmes des eſclaves plus nobles qu'elles. Qui ſçait encore ſi c'eſt là que ſe bornera notre infortune? Le Ciel n'eſt point appaiſé, & je tremble lorſque je vois tant de malheurs, & qu'il en eſt tant d'autres qui peuvent arriver.

ANDROMAQUE.

ANDROMAQUE.

Pourquoi chercher de nouveaux ſujets de plaintes? Les Dieux nous ont frappés de trop de coups, pour que leur colère ne ſoit point épuiſée.

HÉCUBE.

Ce n'eſt pas pour moi que je crains: qui n'a plus rien à perdre, n'a plus rien à redouter. Si je frémis, c'eſt pour cette ville déſolée qui peut encore faire des pertes, même après ſa chute. Troye vit encore dans les enfans de *Priam*. Si je n'étois que mère, je les livrerois plutôt au trépas qu'à l'eſclavage; mais je ſuis Reine, & Troye me fait chérir leur vie. C'eſt pour elle que je préfère leur ſouffrance à leur mort, afin qu'il y ait quelqu'un de notre race qui plaigne le courage d'*Hector*, qui loue la bonté de *Priam*, & qui montre par ſes actions à la poſtérité qui entendra le nom de Troye, combien de grandeur a péri avec elle. Tels ſont mes deſirs; telles ſont auſſi mes craintes. Quand je conſidère l'illuſtre enfant de ton époux, quand je ſonge que *Polyxène* peut encore donner le jour à des héros, je tremble que la barbarie ne détruiſe ces derniers

rejettons d'une famille infortunée.

ANDROMAQUE.

Que d'horreurs vous me faites entrevoir, auxquelles je n'aurois pas penſé! Quelqu'incertaines que ſoient vos terreurs, elles ont droit de m'allarmer. Quels maîtres le ſort va-t-il nous donner? C'eſt ce que j'ignore, & ce que je ne puis ignorer davantage. Je vais donner ordre à *Lichas* de ſe rendre au camp des Grecs, pour y découvrir notre deſtinée.

SCENE II.

HÉCUBE, UN SOLDAT GREC.

LE SOLDAT.

Reine infortunée, mes armes t'apprennent que je ſuis Grec. Ma préſence ne doit pas cependant t'effrayer. Un jour vaincu par ton peuple, on me donna la vie; c'eſt un bienfait que je dois reconnoître. Notre armée ne ſe rappelle qu'avec impatience le temps que lui a coûté ſa victoire. Les regards de nos guerriers ſont tournés vers les côtes de la Grèce où ils brulent d'arriver. Mais les élémens ne ceſſent point

de nous faire la guerre. Les vents nous retiennent lorſque nous voulons y retourner, & il faudra comme autrefois répandre le ſang humain. *Achille* s'eſt montré cette nuit ſur ſon tombeau. » Grecs, s'eſt-il écrié, appaiſez la co» lère de *Thétis*. C'eſt envain que vous » attendrez des vents favorables, tant » que vous ne ſacrifierez point ſur le » tombeau de ſon fils. » *Ulyſſe* a été le premier informé de cette apparition, & *Calcas* a prononcé qu'il falloit, pour ſe réconcilier *Thétis*, ſacrifier la plus belle Troyenne.

HÉCUBE.

Grec généreux, dont le cœur eſt aſſez noble pour me montrer de la reconnoiſſance lorſque je ne puis plus rien pour toi, parle, apprens-moi ſans détour ce qu'il me faut craindre ou eſpérer. Eſt-ce dans mon ſang que l'on veut choiſir la victime, que peut être *Ulyſſe* demande encore plus qu'*Achille*? Ou n'aurois-je pas plutôt la conſolation de voir venger ſur *Hélène* la chute de Troye?

LE SOLDAT.

Pour ton païs & pour le nôtre, je voudrois qu'*Hélène* expiât par ſon ſang

tant de meurtres dont elle a été la cauſe. Mais tout le monde ignore le nom de celle que nos chefs deſtinent à la mort.

HÉCUBE.

Si les Enfers & les Dieux ne nous épouvantent point par de vaines menaces, ſi les charmes & la beauté ne ſont point donnés pour ſemer la diſcorde, ſi la juſtice ennemie de la guerre & du carnage ne doit point laiſſer ſans vengeance le ſang des héros, *Hélène*, dont l'orgueilleuſe eſpérance s'orne déja de nos dépouilles, a triomphé trop tôt. Elle ſera la victime que Troye & la Grèce ne demanderont pas moins qu'*Achille*.

LE SOLDAT.

Voici *Talthybius*. Souffrez que je me dérobe à ſes regards.

SCENE III.

HÉCUBE, TALTHYBIUS.

Talthybius apprend à *Hécube*, que, dans la diſtribution que les Grecs ont faite des captives, le ſort l'a donnée à *Ulyſſe*. *Hécube* déplore ſa deſtinée,

qui la met entre les mains de celui de ſes ennemis qu'elle doit le plus déteſter. Elle s'informe enſuite du deſtin d'*Hélène*. » Elle retourne dans ſes Etats, » répond *Talthybius*; un ſoupir, un regard de ſes yeux baignés de larmes, lui ont rendu *Ménélas* & la couronne de Sparte. Sa beauté, dont dix » ans n'ont point affoibli l'éclat, défend » encore ſes anciens droits dans le » cœur de ce Prince, qui l'excuſe, & » qui lui parle d'amour, au lieu de lui » faire reſſentir les effets de ſa colère. «

Hécube s'emporte en imprécations contre l'injuſtice des Dieux, invite *Aſtrée* à redeſcendre ſur la terre pour punir les humains, & finit par demander à *Talthybius* ce que l'on dit au camp, & ſi *Calcas* ne parle pas d'une victime qui doit appaiſer *Neptune* & les manes d'*Achille*. » Un Hérault, » répond *Talthybius*, ne peut rien dire » au-delà de ce qu'on lui a ordonné. » Vous ſerez à *Ulyſſe*; *Andromaque* ſera à » *Pyrrhus*, & *Caſſandre* a touché le cœur » du Roi; voilà, Reine, ce qu'on m'a » chargé de t'apprendre. Lorſqu'il ſera » temps, on déclarera le ſort des autres » captives. »

HÉCUBE.

» Eh pourquoi ne le point déclarer?
» Cette réſerve me remplit d'effroi!
» Quelle victime deſtine-t-on à *Achille*?
» O Grec, annonce-moi mon triſte ſort.
» Eſt ce *Polyxène*, eſt-ce ma fille que re-
» garde ce ſacrifice? Parle, & que la pitié
» t'engage à m'apprendre ce que l'on
» me cache. C'eſt le dernier coup qu'on
» puiſſe me porter; ne ſouffre pas qu'il
» me frappe inopinément. Mais quoi?
» Mes pleurs te font fuir! Ah! ton ſi-
» lence ne me dit que trop ce que tu
» trembles de me découvrir. « *Talthybius* ſort.

SCENE IV.

POLYXÈNE, HÉCUBE.

POLYXÈNE.

Ah! ma mère, nous abandonnerez-vous plus long-temps? Ne voulez-vous plus embraſſer avec nous le pied des autels? Le moindre bruit remplit de crainte & d'horreur le cœur de vos filles, & leur fait appréhender que vous ne quittiez la vie ſans elles.

HÉCUBE.

Oui, retournons au temple de *Pallas*. Tâchons d'obtenir d'elle ma mort & ta vie.

POLYXÈNE.

Ma vie!

HÉCUBE.

C'eſt elle que l'on demande.

POLYXÈNE.

Me voilà donc enfin au comble de mes vœux! Le Ciel, que j'importune depuis long-temps, m'accorde enfin un meurtrier. Sa main va me ſouſtraire à l'eſclavage, & la terre Troyenne me recevra dans ſon ſein, avant que je ſois deshonorée par le mépris, par l'inſulte & la ſervitude. Mais qui vous a appris cette heureuſe nouvelle? *Hécube* lui répond qu'elle n'eſt pas encore certaine qu'on en veuille à ſes jours. Tout ce qu'elle ſçait, c'eſt que les manes d'*Achille* veulent être appaiſés par le ſang de la plus belle Troyenne. „ *Caſſandre*, „ *Andromaque* & moi, continue-t-elle, „ ſommes deſtinées à l'eſclavage; il n'y „ a que toi, ſur le ſort de laquelle on „ garde le ſilence. Pourroit-on confon- „ dre *Polyxène* avec ces femmes vulgaires „ qui ne méritent pas qu'on les informe

„ de leur destinée ? Quel sujet de crain-„ te pour ta mère ! Et toi, cruelle, lors-„ qu'elle t'apprend les dangers qui te » menacent, tu es assez insensible à » ses larmes pour souhaiter qu'ils ar-» rivent. «

POLYXÈNE.

Ah, que ne suis je la plus belle des Troyennes ? Cet avantage me vaudroit la mort, & je trouverois du moins un asyle dans ce que la nature a de plus terrible. Faut-il donc que livrée à de longues douleurs, j'avilisse ma naissance par l'esclavage ? Faut-il qu'après avoir essuyé les mépris de la Grèce, j'aye encore à redouter le sort de *Cassandre* ? Se peut-il qu'*Hécube* m'aime assez peu pour que ma vie l'attriste moins que ma mort.

Sa mère lui répond qu'elle ne souhaite la mort que parce qu'elle n'a pas le courage de vivre. » Tu pourrois » un jour, continue-t-elle, donner à » Troye de nouveaux citoyens ; mais » tu préfères la honte d'honorer par ta » mort le meurtrier de ton frère. Per-» mettez, répond *Polyxène*, que la mort » de votre fille honore un ennemi au » tombeau. Ce malheur est encore pré-

» férable pour elle à celui de voir sa » vie augmenter l'orgueil des vivans. » Mais pourquoi combattre une réso-» lution, que je ne suis pas sûre d'être » à portée d'exécuter. Allons plutôt ap-» prendre à mes sœurs un danger dont » elles peuvent être menacées, ainsi » que moi. « *Elles sortent.*

ACTE II.

SCENE I.

AGAMEMNON, TALTHYBIUS.

Talthybius paroît étonné que la destruction de Troye n'ait point calmé les Dieux, & qu'ils exigent encore une victime, choisie parmi les restes infortunés de la famille de *Priam*. » *Achille*, répond *Agamemnon*, nous » commande la plus horrible barbarie. » C'est le sang humain qu'il veut que » nous fassions couler ; tout autre sacri-» fice seroit indigne de ses hauts faits, » &, terrible après sa mort comme » pendant sa vie, ce sont les plus no-» bles victimes qui tombent sous ses » coups. Ce n'est point l'amour que j'ai

» pour *Cassandre*, continue-t-il, c'est » la seule pitié qui m'intéresse pour le » reste des Troyens... Qui sçait d'ail-» leurs, si, au lieu d'appaiser le Ciel par » ce sacrifice, nous ne l'irriterons pas » davantage. «

Le résultat de cette scène est d'apprendre au spectateur, qu'*Ulysse*, *Calcas* & *Pyrrhus* veulent le trépas de *Polyxène*, qu'*Agamemnon* voudroit la sauver, mais qu'il ne peut s'opposer à tout le peuple que la superstition anime à cette mort.

SCENE II.

Dans l'instant où *Agamemnon* prend la résolution d'aller apprendre lui-même à *Hécube* la demande d'*Achille* & la fureur de *Pyrrhus*, afin d'adoucir par sa propre affliction la douleur de cette mère infortunée, *Cassandre* paroît sur la scène. „ Te voici, dit-elle à *Aga-*„ *memnon* dans un mouvement pro-„ phétique, te voici, meurtrier, dont „ le fer fait cruellement expirer l'inno-„ cence ! C'est un crime dont tu ne peux „ te laver ; en consentant à la cruauté „ des autres, c'est toi-même qui cou-

„ ronnes la victime, & qui portes le „ coup par lequel on se flate d'appaiser „ les Enfers. Pourquoi tarder à te souil-„ ler de notre sang ? Quoi ! tu recules, „ tu pâlis, tu trembles ! Un chef de „ meurtriers doit avoir plus de cou-„ rage. “ *Agamemnon* lui réplique qu'un Roi protège vainement ceux dont le Ciel veut la perte. „ La soif du sang, re-„ prend *Cassandre*, voilà le Dieu qui „ parle dans *Calcas*. A quoi donc at-„ tribuer, replique *Agamemnon*, ces „ obstacles que toute le nature met à „ notre retour. O ruines, s'écrie *Cas-*„ *sandre*, ô Temples, dont les autels „ ont été profanés par le meurtre, par le „ viol & le sacrilége, apprenez-lui ce „ qui irrite les Dieux. Et vous, tom-„ beaux, qu'a détruits une fureur im-„ pie, apprenez-lui pourquoi les ma-„ nes sont indignés. O *Pallas*, ô *Nep-*„ *tune*, vengez-nous. Des scélérats ont „ été les instrumens de votre colère, „ punissez-les à leur tour. Mais je vois „ déja leurs vaisseaux dispersés de tous „ côtés ; les éclairs fendent les nues, „ l'air s'obscurcit, & leur flotte s'en-„ gloutit dans les immenses abymes de

„ l'Océan. Armée de la foudre de *Ju-* „ *piter*, *Minerve* venge la profanation „ de ses autels. Je te vois périr, *Ajax*, „ lâche raviſſeur de ma pudicité. Il erre „ au gré de l'onde, ce blaſphémateur „ effréné; une foible planche eſt le ſeul „ Dieu qui le protége, & les flots qui „ le briſent contre un rocher, puniſſent „ & terminent ſes blaſphêmes impies. „ La fortune s'attache à *Ulyſſe*, & pro- „ longe les erreurs de ſa courſe vaga- „ bonde. Toi-même enfin, *Agamem-* „ *non*, connois ta propre deſtinée. Des „ mains féminines vengent ſur toi l'Em- „ pire que tu as renverſé, &c. “ *Aga-memnon* troublé ordonne en ſortant à *Talthybius* d'aller dire à *Pyrrhus* que *Polyxène* vivra tant qu'il jouira lui-même de la lumière.

SCENE III.

Caſſandre, qui tient ſeule un inſtant la ſcène, s'adreſſe aux débris de Troye & les invite à ſe réjouir, en leur annonçant qu'elle va les venger, & qu'elle ſera la cauſe du trépas d'*Agamemnon*.

SCENE IV.

Hécube & *Andromaque* arrivent. Dans l'enthouſiaſme où elles voyent *Caſſandre*, *Hécube* lui demande ſi elle ſçait qui ſera la victime. » Les Dieux, réplique *Caſ-* » *ſandre*, n'ont pas beſoin de révéler ce » que les hommes ſçavent. Mes im- » précations ont fait fuir le hérault » chargé de vous annoncer ce que vous » deſirez de ſçavoir. Mais bien-tôt vous » apprendrez deux funeſtes nouvelles, » au lieu d'une. « Elle *ſort*.

SCENE V.

ANDROMAQUE, HÉCUBE, LICHAS.

Lichas apprend à la Reine que *Pyr-rhus* & *Ulyſſe* ſont d'intelligence pour lui enlever ce qu'elle a de plus cher. Se tournant enſuite vers *Andromaque*, il lui dit que leur rage demande la mort de ſon fils. Les Grecs le craignent déja dans un âge où il ſçait à peine qu'il exiſte, & c'eſt le ſouvenir du courage de ſon père qui va lui coûter la

vie. On a réſolu de le précipiter du haut d'une tour.

Hecube exhorte *Andromaque* à prendre ſoin de la conſervation de ſon fils & à ſauver en lui tout l'eſpoir de Troye. Après bien des incertitudes ſur le choix d'un aſyle, *Andromaque* ſe détermine à le cacher dans le tombeau d'*Hector*. » Les cris lugubres de ſon fils, dit-elle » en quittant la ſcène, rappelleront » peut-être ſes manes à notre ſecours. » Qu'il ſoit encore après le trépas le dé- » fenſeur des ſiens! « Elle ſort pour aller chercher *Aſtyanax* qu'*Hécube* demande à voir, avant qu'elle le cache dans le tombeau.

SCENE VI.

HÉCUBE, LICHAS.

Lichas reſté ſeul avec *Hécube* lui apprend ce qu'elle ſçait déja de *Talthybius*, qu'il s'eſt répandu un bruit qu'*Achille* vouloit qu'on lui ſacrifiât la plus belle des Troyennes; mais il ajoûte qu'il a rencontré *Agamemnon* qui lui a paru conſterné. *Hécube* lui ordonne d'aller trouver le Roi & de tout employer

pour le confirmer dans les ſentimens de pitié où il paroît être.

SCENE VII.

Andromaque rentrant avec *Aſtyanax*, le préſente à *Hécube*. „ Voilà, lui dit- „ elle, celui que me ravit la gloire „ d'*Hector*. Voilà celui qui effraye les „ guerriers, qui fait trembler les hé- „ ros, & que nous ſommes contraintes, „ ajoute *Hécube*, en embraſſant le jeune „ Prince, d'enterrer tout vivant. “ Durant cet embraſſement, *Andromaque* adreſſe ſes prières à l'ombre d'*Hector*, & la conjure de revenir au moins dans ſon tombeau pour protéger ſon fils.

ACTE III.

SCENE I.

Pyrrhus & *Agamemnon* ſe préſentent à la fois ſur la ſcène; l'un pour emmener *Polyxène*, l'autre pour la défendre. Le Roi repréſente à *Pyrrhus* qu'il a juſqu'ici ſouffert ſes emportemens avec douceur, mais que ſa férocité, qui ne connoît point de bornes,

le forceroit enfin à se souvenir qu'il étoit son chef, & à se faire respecter. „ Tous nos Princes assemblés, répond *Pyrrhus*, voilà ceux à qui je consens de déférer ; je ne connois point d'autre autorité. Ta compassion n'est qu'une foiblesse. Songe à ce que tu dois à mon père. Sans lui serois-tu vengé ? N'est-ce pas sa mort qui ta couvert de lauriers, & tu refuses à ses manes errans la victime qu'ils demandent ! Cesse de croire, reprend *Agamemnon* que ceux qui vivent, puissent en aucune manière troubler le repos des ombres. Notre état après la vie ne dépend que de nous seuls, & le Juge qui fait trembler les Enfers ne demande pas si nous sommes vengés, mais comment nous avons vêcu. “

SCENE II.

Ulysse arrive, & dit à *Pyrrhus* & à *Agamemnon* que leur querelle allarme déja tout le camp. „ Appaise-la donc, lui dit *Pyrrhus* en s'en allant, tandis que je n'ai pas encore tiré l'épée. Ta fierté, replique *Agamemnon*, ne sçauroit m'ébranler. Tu menaces,

c'en est assez pour conserver la vie à *Polyxène*. Qui reçoit des loix, n'est pas digne d'en donner. “

SCENE III.

Ulysse, qui a crû d'abord que le sort de *Polyxène* touchoit *Pyrrhus*, & qu'il s'opposoit à sa mort, est surpris d'apprendre le contraire du Roi même, & de voir que c'est lui qui s'intéresse pour elle. Il lui dit qu'il deshonore *Achille*, & qu'il auroit dû plutôt ne pas consentir à ce sacrifice que de se rétracter. „ Quiconque se rétracte, continue-t-il, prend une résolution de trop. Une pareille conduite, qui n'est que blâmable dans un particulier, est un crime dans un Roi, qui apprend ainsi aux peuples à violer les loix. C'en est une pour un Prince, lui répond *Agamemnon*, de ne se point décider aisément lorsqu'il y va de la vie des hommes. On ne doit point, reprend *Ulysse*, opposer des réfléxions à la volonté des Dieux ; &, quand le ciel n'exigeroit pas la mort de *Polyxéne*, la sûreté de la Grèce l'exigeroit. Les Dieux, reprend *Agamemnon*, ne par-

lent point par la bouche de ceux qui veulent des forfaits. Je n'écouterai pas davantage une politique fausse & cruelle, & *Agamemnon* vivra plûtôt encore pendant dix ans séparé de ce qu'il a de plus cher, que de consentir à la mort des enfans, aux douleurs des femmes, & à un sacrifice odieux. Ce ne fut donc, reptend *Ulysse*, que pour avoir le commandement de l'armée, que tu eus le courage de sacrifier ta propre fille ? Tu refuses aujourd'hui un peu de sang ennemi à la sûreté de la Grèce. Mais si ta longue absence & tes triomphes t'ont fait oublier ta patrie, ne t'oublie point toi-même ; songe que le peuple une fois ému, brise, comme la mer en fureur, tout ce qui lui résiste. “ *Agamemnon*, frappé de ce discours, veut qu'*Ulysse* se charge seul de cette cruauté, & ajoûte, en quittant la scène, qu'il lui laisse le soin d'apprendre aux Troyennes quelle est la victime qu'*Achille* demande.

SCENE IV.

Polyxène arrive dans l'instant où *Ulysse*

est incertain à laquelle des Princesses il doit s'adresser d'abord. „ Parle, lui dit-elle, je suis préparée à écouter ce que tu peux avoir à me dire. On sçait que la ruse t'accompagne, & que tu n'as jamais que des malheurs à annoncer. Aussi tout le monde a-t-il fui ta présence. Je suis la seule qui n'ai point couru embrasser les autels, & qui te vois sans effroi. “ *Ulysse* cherche à écarter les reproches que lui fait *Polyxène*, & lui demande si, dans le temps où ils avoient encore beaucoup à donner à *Hector*, ils auroient refusé quelque chose à son ombre. » Rien, pas même mon sang, répond *Polyxène*. Eh bien, reprend *Ulysse*, nous ne devons pas moins à *Achille* ; il nous demande une victime ; nous ne pouvons la lui refuser. « *Polyxène* croit d'abord que c'est *Cassandre*. *Ulysse* lui apprend enfin que c'est elle-même. » La gloire d'être la victime d'*Achille* est bien peu de chose, lui dit-elle ; mais tes Grecs m'ont rendu la vie assez méprisable pour ne pas la regretter. « *Ulysse* applaudit à son courage, auquel tant de peuples vont, dit-il, devoir leur bonheur.

SCENE V.

Hécube qui paroît, ayant appris de *Polyxène* même que sa mort est résolue, s'emporte contre *Ulysse*. Après un dialogue assez long, celui-ci s'informe du fils d'*Hector*, que l'armée demande, & que la prudence ne permet point de laisser entre les mains de sa mère. » Ne déguise plus rien, » lui dit alors *Hécube*. Va, meurtrier, » va chercher le fils d'*Hector*, & l'arracher de l'autel. N'est-ce pas assez » de le perdre ? Oserois-tu bien exiger » que je le trahisse ? Veux-tu que, sans » verser des larmes, je le conduise » moi-même sur la tour, & que je l'en » précipite de mes propres mains ? Va » le prendre, si tu peux, mais cesse de » me le demander. «

ACTE IV.

SCENE I.

ANDROMAQUE *seule.*

Où irai-je me cacher, pour que mes

douleurs ne trahissent point le plus cher des fils, & que mes yeux, interprètes des tourmens de mon cœur, ne portent point contre lui un témoignage mortel. O mon cher fils, les regards perçans de nos cruels ennemis te cherchent de toutes parts. *Ulysse* lui-même est à ta poursuite ; sera-ce lui que je pourrai tromper ? Mais que vois-je ? O ciel ! C'est déja le barbare ; c'est lui-même.

SCENE II.

ANDROMAQUE, ULYSSE.

ULYSSE.

Andromaque cherche peut-être ici son fils.

ANDROMAQUE.

Ah, *Ulysse*, c'est inutilement que je le cherche depuis le lever du soleil. Mon triste cœur commence à renoncer à la douceur de le voir. Sans doute il sera déja tombé sous le fer dont les Grecs le menacent, au cas que je le retrouve. Encore s'il étoit mort de ta main, ce seroit une espèce de consolation pour sa mère, & tu aurois l'humanité de lui rendre son corps.

ULYSSE.

Je suis père, *Andromaque*, & je ne puis être insensible à vos douleurs : c'est aussi pour moi le chagrin le plus vif d'être contraint d'exécuter la volonté des Grecs. Mais, dans quelque agitation que me jettent mes sentimens, je ne suis point assez troublé pour oublier qui vous êtes. Votre vertu, votre amour maternel sont plus connus d'*Ulysse* que de personne, & ce n'est point à lui que vous persuaderez que votre fils vous a été enlevé à votre insçu. Il sçait trop, pour le croire, que, dans ces instans de carnage, où l'on n'est occupé que de son propre salut, votre corps lui a servi de bouclier, qu'il n'a point quitté vos bras, & que vous le portiez au milieu des flammes. Ces circonstances, que je me rappelle avec admiration, ne me permettent point de vous croire, & l'intérêt que vous preniez alors à votre fils me répond de l'intérêt que vous y avez toujours pris.

ANDROMAQUE.

Vous avez raison, *Ulysse* ; il y auroit de l'injustice à croire que mon fils a cessé de m'être cher. Ce n'est point

une négligence condamnable qui a rallenti mes soins, c'est l'idée trompeuse où j'étois qu'il n'avoit plus de dangers à courir. Vos sentinelles posées partout n'étoient chargées, disiez-vous, que de veiller à la sûreté des vaincus. Accablée de fatigue, n'ai-je pas pû dans ces instans où la fureur paroissoit assouvie, confier mon fils à d'autres mains ? Mais je ne le vois que trop, ce foible reste des Troyens, échappés à votre première furie, vous semble trop vil pour être conduit en esclavage. C'est pour donner chaque jour un nouveau spectacle à la rage des Grecs que vous les avez conservés. Barbares, qui continuez la guerre après la victoire, s'il faut chercher mon fils quelque part, c'est parmi vous, qui, les mains teintes de son sang, venez me le demander. Sans doute votre insatiable cruauté ne m'impute un crime, que parce qu'il lui faut une nouvelle victime.

Ulysse lui répond qu'il va voir si l'on veut lui ajoûter foi. *Andromaque*, restée seule, s'applaudit du succès de sa dissimulation, & sort, en voyant paroître *Agamemnon*, pour éviter le nouvel assaut qu'elle auroit à soutenir.

SCENE III.

AGAMEMNON, LICHAS, TALTHYBIUS.

Le Roi, qui ne sçait à quoi attribuer la sortie d'*Andromaque*, ordonne à *Lichas* d'aller dire à *Hécube* qu'*Agamemnon* est venu pour la consoler. Il ajoûte, que, de crainte d'irriter les Dieux, il n'ose entrer dans le Temple que ses armes ont détruit.

SCENE IV.

Agamemnon, après s'être plaint de sa destinée, qui ne cesse d'exiger de lui des victimes humaines, paroît résolu de sauver *Polyxène*. *Talthybius* le confirme dans ce dessein, & lui parle d'*Astyanax*. Le Roi lui répond qu'il n'ose se flater de lui conserver la vie, & qu'il craint moins pour cet enfant la violence de *Pyrrhus* que la colère d'*Achille*. *Hécube* paroît.

SCENE V.

AGAMEMNON, HÉCUBE.

HÉCUBE.

Répons. Dans cette nuit cruelle qui vit tomber Troye, ne nous sauvas-tu du carnage que pour nous arracher plus cruellement la vie ? Aurois-tu pensé qu'il manquoit à nos douleurs de voir tomber nos remparts, nos Palais & nos Temples, & de promener nos regards sur leurs tristes débris ? Il falloit sans doute que le récit de nos misères vous fît encore triompher de ces Héros qui ont eu le bonheur de périr avant leur ville. C'est la vie que nous te demandons; tu nous l'accordes; tu es Roi, fais regner ta parole. Ne me parles maintenant ni de Prêtre, ni d'*Achille*; il n'est rien qui puisse faire rompre des promesses fondées sur l'équité.

AGAMEMNON.

La parole que je vous ai donnée, je vous la garde. Je sçais respecter jusqu'au sang de l'ennemi, & ce n'est point *Agamemnon*, ce sont nos Princes,

c'est l'armée qui vous privent de ce que je vous accordai.

HÉCUBE.

Il faut donc, avant que de compter sur ta parole, en prendre pour garant tout ton peuple ? Ainsi les Grecs ne manqueront jamais de prétexte pour violer leur foi ! Lâches Princes, quand on décide devant vous le carnage & les incendies, vous êtes les maîtres ! S'agit-il de remplir vos sermens, on ne vous permet point ce que l'on sçait que vous n'avez jamais voulu faire ! Cette armée, dont tu me parles, lui as-tu représenté toute l'horreur de sa demande ? A-t-elle appris de ta bouche que toute hostilité cesse, dès que l'ennemi est sans pouvoir, & que celui qui ne peut nuire ne mérite point qu'on lui donne la mort. Je n'ai plus qu'un mot à te dire. Fais voir que tu es juste, fais voir que tu es Roi. Qui ne sçait point pardonner n'est point digne de vaincre.

Agamemnon lui répond que ses promesses ne seront point vaines, dût-il soulever contre lui l'armée, en voulant en assûrer l'exécution.

SCENE VI.

Polyxène paroît. *Hécube* lui annonce que le Roi la prend sous sa protection. *Polyxène* s'y refuse. Elle ne veut point être la cause de la discorde dans le camp des Grecs. D'ailleurs, tous les efforts d'*Agamemnon* pourroient être inutiles ; elle périroit alors avec honte ; elle aime mieux, tandis qu'elle le peut encore, mourir avec gloire. *Agamemnon* lui offre sa tente pour asyle, &, après quelque résistance, *Polyxène* se rend aux prières de sa mère & consent à suivre le Roi qui l'emmène.

SCENE VII.

Andromaque survient, & *Hécube* veut l'engager à mettre son fils sous la protection du Roi. » Après tout ce que j'ai » vû, répond *Andromaque*, j'ai plus de » confiance dans les morts que dans » les vivans. «

SCENE VIII.

Pyrrhus arrive. C'est *Polyxène* qu'il vient chercher. *Hécube* lui dit que *Po-*

lyxène n'eſt plus avec elle & qu'il n'a qu'à prendre d'autres victimes qu'il puiſſe immoler à la fureur d'un meurtrier. *Pyrrhus* inſiſte pour qu'on lui livre *Polyxène.* » Ce que tu demandes n'eſt » plus en mon pouvoir, reprend *He-* » *cube.* Elle a trouvé un protecteur plus » ſenſible que toi à des prières fondées » ſur la juſtice & ſur l'humanité. Et » quel eſt ce héros, s'écrie *Pyrrhus*, ſur » qui les larmes font plus d'impreſſion » que la crainte de mon épée. « *Andromaque* à qui il s'adreſſe pour ſçavoir ſi ce n'eſt point le Roi qui protège *Polyxène*, lui répond avec fierté, que le ſort à pû la rendre ſon eſclave, mais que rien ne pourra lui arracher un aveu qui trahiroit les ſiens, & qu'un cœur noble n'exigeroit jamais une lâcheté pareille. » Je ne vois que trop clairement, » leur dit *Pyrrhus*, lorſqu'elles ſortent, » ce que vous voulez me cacher. Mais » allez, fuyez, tremblez, vous ne con- » noiſſez pas encore la colère du fils » d'*Achille*.

SCENE IX.

Pyrrhus, reſté ſeul, s'étonne de l'audace d'*Agamemnon*, & ſort pour l'aller trouver & lui arracher *Polyxène*.

ACTE V.

SCENE I.

ANDROMAQUE, HÉCUBE.

HÉCUBE.

Mes chagrins m'accablent & ne me permettent point de repos. Viens, ma chère *Andromaque*, viens; étendons nos regards le plus loin que nous pourrons. Perſonne ne viendra-t-il donc nous annoncer la vie ou la mort, & terminer notre cruelle incertitude? Où eſt à préſent *Polyxène*? Où eſt *Pyrrhus*? Mais ſur-tout que fait *Agamemnon*? La mettra-t-il à l'abri de ſa fureur, & le bras d'un Grec la défendra-t-il contre des Grecs? Ah! ſi la diſcorde pouvoit en ce jour venger nos infortunes! Mais ne demandons point de vengeance. C'eſt aſſez pour moi de conſerver ma fille.

ANDROMAQUE.

Que vois-je? ô Ciel! Ah! cher *Aſtyanax*, c'eſt ton ennemi irréconciliable. Cruel *Ulyſſe!* Dieux! Il environne de ſoldats le tombeau d'*Hector!* Quel démon a trahi mon fils?

SCENE II.

Ulyſſe adreſſe la parole à *Andromaque*. » Puiſqu'un accident funeſte, lui dit-il, » a mis votre fils au tombeau, je viens » vous apprendre que le Conſeil de » nos Princes a réſolu de ne point verſer » d'autre ſang à la place du ſien. Les » Dieux nous demandoient le reſte du » grand nom d'*Hector*; puiſque votre » fils n'eſt plus, ce n'eſt point de lui » que l'oracle doit s'entendre. C'eſt du » tombeau de ce guerrier que les Dieux » ont voulu parler, & les ſoldats que » je viens de répandre autour, n'at- » tendent que le ſignal pour le détruire. » Il ne vous reſte qu'un moyen de con- » ſerver la paix aux cendres de ce hé- » ros. C'eſt, ſi vous le ſçavez, de nous » dire où eſt *Aſtyanax*. Rompez un ſi- » lence inutile, & épargnez-vous la dou- » leur de voir détruire ce monument » dont la ruine ne ſauvera point votre » fils. «

ANDROMAQUE.

Barbares! Il n'y aura donc jamais rien de ſacré pour vous? Ce tombeau que vous allez renverſer, ce fut au poids

de l'or que *Priam* obtint le pouvoir de l'élever. Mais allez, &, ſi vous le pouvez ſans frayeur, rapportez au jour ſes oſſemens redoutables; rappellez-vous combien de Grecs a fait tomber ſon bras, & frémiſſez de la vengeance que ſes manes irrités vous préparent. Que tardes-tu donc à executer tes menaces? Je te le répète, je n'ai plus de fils.

ULYSSE.

L'effet va vous apprendre ſi mes menaces ſont vaines.

HÉCUBE.

Dès qu'*Aſtyanax* n'eſt plus, votre oracle ne devient-il pas inutile? N'eſt-ce point aſſez que le Ciel rempliſſe lui-même ſa vengeance, ſans qu'il nous faille éprouver encore vos fureurs? Mais non, cruels que vous êtes! Vous comptez la mort pour rien, quand ce n'eſt point vous qui la donnez, & ce ſont vos mains que vous aimez à tremper dans les entrailles ſanglantes des victimes.

ULYSSE.

Le Ciel ne parle jamais en vain, & il n'ordonne point aux hommes ce qu'il veut exécuter lui-même. Si *Aſtyanax* eſt mort, ce n'eſt point *Aſtyanax*

qu'il demande. Choisissez de livrer le fils, ou de voir mettre en pièces le tombeau du père. Vous vous taisez ; je me retire, & l'ordre va s'exécuter.

Les plaintes d'*Hécube* & d'*Andromaque*, qui voyent tout disposé pour abattre le tombeau d'*Hector*, occupent la troisième & la quatrième scène.

Dans la cinquième, *Andromaque*, ne pouvant plus sauver son fils, & voulant du moins conserver le tombeau de son époux, tire *Astyanax* du monument. » Viens, mon fils, lui dit-elle, » viens voir le jour pour la dernière fois. » Unis tes larmes aux pleurs de tes » mères. «

Astyanax, *Hécube* & *Andromaque*, se jettent aux pieds d'*Ulysse*, qu'ils ne peuvent attendrir. » Héros timide, lui » dit *Andromaque*, lorsqu'il emmène son » fils, si un foible enfant vous fait » trembler, craignez encore une femme. » Sçachez que ce cœur ne manque point » de courage, & que c'est *Hector* qui » l'a trouvé digne de son amour. «

Les gémissemens d'*Hécube* & d'*Andromaque* remplissent la sixième scène. *Pyrrhus* vient enfin mettre le comble à leurs douleurs, en leur apprenant qu'A-

gamemnon a été forcé de lui livrer *Polyxène*, & qu'elle vient d'être immolée. *Ulysse* reparoît à son tour, & dit que la mort d'*Astyanax* vient d'appaiser les Dieux, & qu'il est temps de fuir une contrée où tout n'offre qu'horreur & désolation. » O Ciel, s'écrie *Andromaque*, » permettras-tu toujours que ceux qui » nous persécutent, prennent pour pré» texte tes ordres sacrés.

Le sujet de la Tragédie dont nous venons de faire l'analyse a été traité par *Euripide* & par *Sénèque*; & ce sont ces deux anciens qui ont fourni aux deux Poëtes modernes les morceaux les plus sublimes & les plus belles situations de leurs pièces, auxquelles ils en ont ajoûtées de leur propre fond, suivant leur génie particulier, le goût de leur nation & l'esprit de leur langue. S'il nous étoit permis de marquer les rangs, ce seroit à M. *de Chateaubrun* que nous oserions assigner la première place. C'est en effet celui qui nous paroit avoir le plus réuni l'action trop divisée dans tous les autres, qui n'ont pu vaincre en cela la nature du sujet. Peut-être le Poëte François ne l'a-t-il

pas surmontée entièrement ; mais il est du moins celui qui a rassemblé le plus d'intérêt sur *Hécube*.

Comme la marche du Poëte Allemand n'est point la même, il faudroit, pour comparer ces deux drames, entrer dans une discussion qui seroit trop longue, & que chacun peut faire. Nous nous contenterons d'observer qu'il y a beaucoup plus d'action dans le Poëte François, qui, par la manière dont il a préparé, annoncé ou suspendu les évenemens, a sçu les rendre presque présens, quoiqu'ils ne se passent point sous les yeux du spectateur. On ne peut, d'un autre côté, refuser à M. *Schlegel* de la force, de l'élévation, de la dignité, du sentiment même, & du pathétique. Il est étonnant qu'aucun de ces deux auteurs, qui tous deux font déplorer à *Hécube* ses malheurs, n'ait pas employé cette belle pensée par laquelle *Sénèque* commence sa *Troade* :

Quicumque regno fidit, & magnâ potens
Dominatur aulâ, nec leves metuit Deos,
Animumque rebus credulum lætis dedit,
Me videat, & te, Troja.

LETTERS TO THE PEOPLE OF ENGLAND ON THE PRESENT SITUATION AND CONDUCT OF NATIONAL AFFAIRS. LETTER I.

Hoc illud est præcipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum omnis te exempli documenta in illustri posita monumento intueri : inde tibi tuæque reipublicæ quod imitere, capias, inde fœdum inceptu, fœdum exitu, quod vites. TIT. LIV. LONDON. *Printed for J. Scott at the Black Swan. In Pater-Noster Row.* 1755.

LETTRES AU PEUPLE D'ANGLETERRE SUR LA SITUATION PRÉSENTE ET LA CONDUITE DES AFFAIRES NATIONALES. LETTRE I.

Le principal avantage de la connoissance de l'Histoire est d'y voir toute sorte d'exemples, & les illustres monumens qui en sont restés. Ils vous apprennent ce qu'il faut que vous imitiez pour vous & pour votre République, & à vous refuser à des entreprises, honteuses dont les suites sont deshonorantes. TITE-LIVE.

A Londres. Imprimé chez J. Scott au Cygne noir, rue du Pater-Noster.

Quoique la manie & la liberté d'imprimer produise journellement chez les Anglois de très-mauvais livres, quoique leurs ouvrages polémiques, surtout dans ce temps-ci, ne contiennent souvent que de froides plaisanteries & des déclamations violentes, nous croyons pouvoir prévenir le lecteur en faveur des deux Lettres dont nous allons faire l'analyse. Elles paroissent écrites par un homme d'esprit, & le sujet qu'elles traitent n'est pas moins intéressant pour le François que pour l'Anglois citoyen. Si ce dernier a pu y reconnoître qu'on l'aveugloit sur ses véritables intérêts, le premier y trouvera dequoi se convaincre de l'erreur où sont parmi nous plusieurs enthousiastes, qui croyent qu'en Angleterre le bien du peuple est toujours l'objet des entreprises, par cela seul que le peuple semble y avoir part. Ceux qui raisonnent ainsi ne savent pas distinguer la constitution primitive d'un gouvernement de l'état actuel de ce gouvernement, & ne mettroient point de différence entre

Rome du temps de *Pyrrhus* & Rome du temps de *Sylla*. Qu'il nous soit permis, avant que de commencer cet extrait, de confirmer ce qu'on y va lire par une réfléxion; c'est que lorsqu'un Etat est mal gouverné & que le vice y prévaut sur la vertu, il est dans une situation d'autant plus fâcheuse que sa constitution est originairement plus parfaite & ses loix plus sages, parce qu'il a plus dégénéré qu'un autre, & qu'il a fallu un plus grand degré de corruption pour rompre les plus fortes barrières.

Voici le début de la première Lettre, que notre auteur adresse, ainsi que la suivante, au peuple d'Angleterre. „ Quiconque est accoutumé à lire „ avec attention ce que les poëtes, les „ orateurs & les historiens, tant Grecs „ que Romains, ont écrit sur la décadence des Etats, & sur les passions „ & les vices qui les entraînent vers „ leur ruine; quiconque, dis-je, a pris „ l'habitude de réfléchir sur ces principes qui nous ont été transmis par „ des hommes d'un génie supérieur, „ ne peut manquer d'être vivement „ touché de l'analogie frappante qu'ils „ ont avec la situation actuelle de l'An-

„ gleterre. Les *Philippiques* de *Démosthène* „ sont remplies de peintures si vives „ & si justes de ce qui se passoit à „ Athènes de son temps, & ces tableaux „ ont tant de conformité avec ce que „ nous voyons aujourd'hui sous nos „ yeux, que la différence extrême des „ noms & l'espace immense des siècles „ ne peut m'empêcher d'être surpris „ par le rapport que les circonstances „ ont entr'elles, & d'être tenté de croire „ que je lis l'histoire de ma patrie. "

L'auteur, à la manière de l'orateur illustre qu'il vient de citer, présente succinctement à sa nation l'exemple des Perses, des Lacédémoniens, des Thébains, & des Romains, pour prouver que la gloire & la force des Etats ont toujours été en proportion avec la prudence & la vertu de ceux qui les ont gouvernés. A ces exemples, il ajoûte celui du Czar *Pierre le Grand*. Le même „ homme, qui, à la tête de cent mille „ Russes, avoit fui devant huit mille „ Suédois commandés par *Charles XII*, „ devint à la fin son vainqueur, & „ rendit sa nation respectable à l'Europe .... Long-temps même après „ que Rome se fût prostituée au luxe,

„ & à toute sorte de vices, un Empereur vertueux suffit pour la rappeller à son ancienne grandeur & à sa „ première félicité. Les regnes de *Trajan* & d'*Antonin le Pieux* ont été aussi „ heureux que les siècles les plus brillans de la République.

„ La vertu & la sagesse, le vice & „ la vénalité, ont décidé dans tous les „ temps de l'élévation & de la ruine „ des Etats. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets; „ & ce seroit s'aveugler comme des enfans que de se flatter que les mêmes „ vices qui ont précipité la chûte de plusieurs Etats, n'entraîneroient pas la ruine de l'Angleterre. Rien ne ressemble „ plus aux effets de la vénalité dans la „ constitution d'un Etat, que ceux de la „ putréfaction dans la matière : elle divise les parties qui doivent être unies, „ & détruit l'attraction qui en forme le „ système. Il suit de-là qu'on ne doit „ point chercher dans le peuple les premières sources de la corruption. L'on „ voit même dans l'histoire Romaine „ que ce furent les Patriciens qui introduisirent la vénalité, en recherchant & „ en achetant les suffrages & l'amour „ du peuple.

„ On ne peut nier, continue notre „ auteur, que l'Angleterre n'ait tous les „ symptômes qui ont annoncé la décadence des autres Etats. En Angleterre „ (a), *le Roi ne peut pas mal faire*; les Ministres sont donc seuls comptables des „ fautes qui se font dans le gouvernement. Tels les talens & les vûes „ d'un Ministre, telles la conduite & „ la capacité de ceux dont il se sert. „ En effet, il est d'expérience que les „ petits esprits en employent toujours „ de plus petits encore, & l'on peut regarder un Ministre au milieu de ses „ créatures, comme le premier terme „ d'une progression descendante. "

Tout ce que l'auteur a dit jusqu'à présent n'est qu'une introduction au sujet qu'il va traiter; il demande même excuse au Lecteur d'avoir ainsi abusé de sa patience. Il ne s'est étendu sur les exemples & sur les principes dont nous venons de rendre compte, que pour

(a) *Le Roi ne peut pas mal faire* : *The King can do no wrong* : c'est une maxime reçue dans la constitution du gouvernement d'Angleterre. Il suit delà qu'on ne peut jamais faire le procès au Roi, mais à ses Ministres, & que *Cromwel* n'avoit aucun droit de faire juger *Charles I*.

prouver que l'amour de sa patrie & non la haine du Ministère lui a mis la plume à la main. Il se flatte qu'aucun honnête homme ne le desaprouvera, & il ajoûte, avec autant de noblesse que de vérité, que, quelque soit la distance que le sort, la naissance & la richesse ayent mise entre un Ministre & lui, il y en a une plus grande encore entre ce Ministre & la Patrie, & que nul sujet ne peut être assez supérieur aux autres, pour que la Patrie ne soit supérieure de mille degrés à ce sujet lui-même.

L'auteur entre en matière. Comme nous avons, dit-il, les mêmes marques de corruption & de décadence qu'ont eues les Romains, rien ne peut prévenir notre perte qu'une sagesse & une conduite peu communes dans les Ministres qui nous gouvernent. Examinons donc ce que nous devons attendre de ceux qui sont à la tête des affaires.

C'est un principe universellement reçu qu'un Ministre éclairé ne sçauroit apporter trop de soin à pénétrer les vûes d'une nation dont il a lieu de se défier. Les Ministres Anglois ne devoient donc épargner aucune dépense

pour savoir au juste, par des intelligences sûres, le nombre des vaisseaux que la France équippoit pour secourir ses Colonies en Amérique; s'ils l'ont ignoré, ils sont coupables de négligence; s'ils l'ont sçû, ils sont encore plus blamables de la conduite misérable qu'ils ont tenue.

Pour le prouver, supposons qu'il ait été décidé que la Flotte Angloise attaqueroit celle de France, & examinons la conduite du Ministère en conséquence de ce projet. 1° Il étoit de la dernière imprudence d'envoyer l'Amiral *Boscawen* avec onze vaisseaux seulement attaquer la Flotte Françoise qui en avoit 25, dont quinze armés en guerre. 2° C'étoit un aveu de la faute qu'on avoit faite & de l'ignorance dans laquelle on avoit été de la force de la Flotte Françoise, & c'étoit mal y remédier, que d'envoyer onze jours après l'Amiral *Holbourne* avec 6 vaisseaux de ligne pour fortifier *Boscawen*. 3° Les trois Flottes de France, de *Boscawen* & de *Holbourne* ayant mis à la voile, que devoit-il arriver suivant l'attente du Ministère? L'Amiral *Boscawen* auroit attaqué la Flotte Françoise vers le 10 de

Juin que les deux Flottes se sont rencontrées; il auroit infailliblement été vaincu par la supériorité des forces des François; &, onze jours après, l'Amiral *Holbourne* seroit venu donner dans la flotte Françoise & auroit été battu ainsi que *Boscawen*. Voilà ce qu'on devoit naturellement présumer lorsque *Holbourne* a mis à voile & l'on ne pouvoit attendre autre chose de son départ, sinon la destruction de deux Escadres, au lieu d'une, ainsi que la perte d'un plus grand nombre de citoyens, qui, pour me servir des termes de l'auteur, auroient été immolés au Dieu de la guerre sur l'autel de l'ignorance.

Le salut des deux Escadres Angloises est un de ces événemens heureux qu'on ne peut se vanter d'avoir prévu, & dont on a toute l'obligation au hazard & aux vents qui ont souflé sur les côtes de l'Amérique. Mais supposons encore que les forces de *Boscawen* eussent suffi pour battre la flotte Françoise, le meilleur moyen d'attaquer sûrement cette flotte, & d'empêcher qu'elle ne cachât sa route dans l'immensité des mers, n'étoit-il pas de l'attendre à la sortie du port? Quelle extravagance, en effet,

d'envoyer *Boscawen* sur les bancs de Terre-Neuve, où les brouillards épais qui regnent pendant trois mois de suite, pouvoient, comme ils l'ont fait effectivement, dérober la vûe de la flotte Françoise? Tel a été le bonheur de l'Angleterre que l'absurdité de ses Ministres a prevenu la ruine de sa flotte, qui n'eût pas manqué d'arriver, si elle avoit été attaquée avec toutes le forces de M. de *Macnemara*.

Mais, dira-t-on, si l'on n'a point attaqué la flotte Françoise à la sortie du port, c'est que l'on a craint d'indisposer les alliés, & particulierement le Roi d'Espagne, par une hostilité commise sur les côtes de l'Europe (*b*). Il faut bien peu connoitre les hommes & ceux qui sont à la tête des affaires, pour imaginer qu'ils se laissent déterminer par cette distinction frivole, & qu'une telle subtilité puisse balancer

(*b*) Il est assez prouvé, par la prise de plusieurs vaisseaux François & par la commission qu'a reçue M. *Hawke* de croiser dans les mers de l'Europe pour attaquer leurs vaisseaux de guerre, que ceci n'est qu'une mauvaise raison dont on a voulu couvrir les fautes du gouvernement. *Note de l'Auteur.*

les intérêts des Cours. S'attacher au parti qui a le plus de fortune, voilà la maxime des Politiques. Un succès décide plus que mille raisons.

L'auteur termine ici son examen de la conduite des Ministres Anglois par rapport à leur flotte, en disant qu'elle provient d'une foiblesse d'esprit & d'une incapacité dont la source est dans la dépravation des sentimens & dans l'habitude de corrompre & d'être corrompu. Maintenant il porte ses regards sur la guerre du continent de l'Amérique, & il n'y trouve pas moins de choses à reprendre que dans la conduite des affaires navales.

Après une longue indécision, on prend à la fin la résolution d'envoyer en Amérique le Général *Braddock* avec deux Régimens. Mais il ne faut pas croire que ce secours ait été accordé au besoin & aux prières des Colonies; il n'a été obtenu que par le crédit d'un Quaker qui favorise le Ministère & auquel on avoit donné des terres sur la rivière d'*Ohio*. Ainsi l'intérêt d'un seul particulier a eu plus de poids auprès du Ministre que les demandes réitérées de deux millions de Citoyens; & le Fort

Duquêne situé sur les terres accordées à ce Quaker, est devenu l'objet de tous les efforts du Général *Braddock*.

Le même homme qui avoit eu le crédit d'obtenir ce secours, a encore eu celui de le faire débarquer en Virginie, plutôt qu'en Pensilvanie, quoique cette dernière Colonie plus peuplée & mieux cultivée que l'autre, fût plus propre à fournir les recrues, les rafraichissemens & les ustenciles nécessaires à une armée; outre que la marche de *Philadelphie* au Fort *Duquêne* auroit été beaucoup plus commode & plus aisée que celle qu'on a tenue.

Tantum unus homo potuit suadere malorum.

Mais il n'est pas étonnant qu'un marchand de Tabac qui est à Londres à la tête des gens de cette profession, s'intéresse plus à la Virginie, qu'à la Pensilvanie; surtout si cet homme chargé d'ailleurs d'un grand commerce espère que la guerre mettra ses débiteurs à portée de le payer, & que toutes les sommes destinées à l'entretien d'une armée passeront par ses mains.

Supposons cependant que tout le

monde ait agi de bonne foi; le projet de marcher d'abord au fort *Duquêne* n'en sera pas moins répréhensible. Il ne faut qu'une connoissance très-superficielle de la Géographie, pour savoir que ce Fort ne peut tirer de munitions & de secours que du Canada; le chemin étant beaucoup trop long par terre de là au Missisipi, & la navigation trop pénible à cause des sinuosités que fait l'*Ohio*. Or par la situation du fort *Niagara* qui est entre le lac *Erié* & le lac *Ontario*, il est impossible que le Fort *Duquêne* ne tombe pas de lui-même au pouvoir de ceux qui seront maîtres du premier, toute communication avec le Canada étant alors interceptée. On devoit donc commencer par marcher au Fort *Niagara*, & ainsi, dit l'auteur, „ on auroit prévenu la défaite de l'armée Angloise, la honte du Général, „ la perte des citoyens, & celle de la „ dépense faite pour cette entreprise. " Il ajoûte que les Anglois sont sujets à s'aveugler sur les commencemens des affaires importantes, jusqu'à ce que les choses soient venues à un tel degré de fermentation, que leur attention & leur colère se réveillant avec fureur, elles

reſſemblent à un torrent qui détruit tout par l'impétuoſité de ſes eaux, tandis que par un cours plus tranquille il eût pû fertiliſer une contrée.

Nous ne rapporterons point ici les reproches que l'auteur fait au Miniſtère ſur le choix du Général *Bradock*, & l'opinion deſavantageuſe qu'il a de la capacité de cet Officier. Nous déplorerons plutôt la mort d'un brave homme, la première victime que ſa patrie ait ſacrifiée à une guerre commencée injuſtement.

L'infortune des armes Angloiſes en Amérique, & la ſupériorité de courage que les naturels de l'Amérique ont montrée ſur les troupes reglées d'Angleterre, prouvent aſſez combien la corruption a fait dégénerer la nation Angloiſe. Cette réflexion conduit à penſer qu'il vaudroit beaucoup mieux lever des ſoldats parmi les laboureurs & les païſans, que parmi des libertins & des gens ſans aveu & ſans mœurs. Peut être retrouveroit-on plus de courage & de cet ancien eſprit de la Nation parmi des hommes qui éloignés des affaires ne ſont occupés que de la culture des terres. L'auteur remarque

ici que les Anglois, ſi prévenus en faveur de leur Gouvernement, montrent auſſi peu d'empreſſement à défendre leur liberté, que les François font voir d'ardeur à ſervir leur Roi. Il s'adreſſe enſuite à ſon Lecteur; il lui dit qu'il l'a deſormais mis en état de juger de la conduite du Miniſtère; &, après avoir réſumé toutes les choſes qu'il a blamées dans le cours de cette Lettre, il répéte que l'Angleterre eſt dans cet état fâcheux qui a toujours accompagné le manque de prudence & de vertu, & que l'avenir qu'il enviſage eſt bien effrayant, ſi le génie des Miniſtres eſt la ſeule choſe qui puiſſe arrêter la nation ſur le bord du précipice, & la rappeller à ſon ancienne ſplendeur. De crainte cependant qu'on ne l'accuſe de haine particulière contre le Miniſtère, il veut bien croire que toutes les fautes qu'il a relevées ne viennent que d'incapacité; mais ſi l'intention excuſe les Miniſtres, elle n'empêche pas la ruine des affaires qu'entraîne leur ignorance. Son but n'eſt donc pas d'animer ſes compatriotes à la deſtruction de ceux qui les gouvernent, mais à la conſervation de leur Patrie. Il les exhorte à ne pas

„ ſe laiſſer tromper par les cris de la populace, & par l'impétuoſité avec laquelle on ſemble ſe préparer à la guerre. Le courſier le plus rapide, „ que ſon ardeur éloignera de la carrière, n'atteindra pas le but plutôt „ qu'un autre, & le poſtillon qui ſe trompe de chemin ſe fatiguera davantage, „ mais n'en arrivera pas plutôt. Que „ l'on penſe donc à la ſûreté de la Patrie, & qu'on ne ſe croye pas avec „ vingt mille hommes en état de ſe défendre contre deux cens mille. Une „ ſeule bataille perdue en Angleterre „ décideroit de ſon ſort . . . On doit „ donc apporter grande attention à ce „ qui vient d'être expoſé, de crainte que „ ſemblables aux Troyens, qui avoient „ mépriſé les prophéties de *Caſſandre*, „ les Anglois ne s'apperçoivent du danger, que lorſqu'il ne ſera plus temps „ d'y remédier.

❧

SECOND LETTER TO THE PEOPLE OF ENGLAND ON FREIGN SUBSIDIES, SUBSIDIARY ARMIES AND THEIR CONSEQUENCES TO HIS NATION.

Quò ruis, inquit?
Non tali auxilio nec defenſoribus iſtis
Tempus eget. Virg. Æneid.

SECONDE LETTRE AU PEUPLE D'ANGLETERRE SUR LES SUBSIDES E'TRANGERS, LES ARME'ES AUXILIAIRES, ET LEURS CONSEQUENCES POUR CETTE NATION.

Où courez-vous, dit-il? Nous n'avons pas beſoin dans ces circonſtances d'un tel ſecours ni de pareils défenſeurs. Virgile, Eneïde.

LE ſujet de cette ſeconde Lettre n'eſt pas moins intéreſſant que celui de la première. L'auteur y fait voir qu'il eſt abſolument contre l'intérêt de l'Angleterre de ſoudoyer des troupes étrangères, tant pour la défenſe de ſon propre païs que pour la guerre du

Continent. Mais, avant que d'entrer en matière, il agite une question bien captieuse; sçavoir : si l'on est obligé de se soumettre aux décisions du Parlement lorsqu'il agit contre l'intérêt de l'Etat? Nous avouerons ici que l'amour de la liberté & l'animosité contre le Ministère le mènent quelquefois un peu trop loin dans ses principes.

„ Tout gouvernement, dit-il, où la „ puissance législative appartient au „ peuple, & la puissance exécutrice „ au Roi, tel qu'est, par exemple, ce- „ lui de l'Angleterre, ou, en général, „ tout gouvernement mixte, doit voir „ un jour l'équilibre s'altérer entre le „ Roi & le Peuple, & la balance pen- „ cher tantôt d'un côté & tantôt de „ l'autre. " Il faut donc, pour remédier à ce mal, rappeller souvent une nation aux principes de sa constitution primitive, & tout bon citoyen qui voit l'équilibre rompu, doit se presser d'en dénoncer la cause, de crainte qu'on ne puisse plus le rétablir que par des révolutions cruelles & sanguinaires.

Le despotisme d'un côté & l'anarchie de l'autre, voilà les conséquences qui résultent de l'usurpation du pou-

voir, de la part du Roi ou de celle du Peuple.

Si le penchant de *Charles I* au despotisme fut terrible pour la nation, l'anarchie qui lui succéda ne le fut pas moins.

Ainsi toute transgression des limites prescrites est également importante à arrêter, de quelque part qu'elle vienne.

La Chambre des Communes en Angleterre représente tout le peuple. Plusieurs millions d'hommes ont confié leurs privilèges, leurs droits & leur liberté à cinq cens personnes. Si ces Représentans, au lieu de soutenir les intérêts de ceux qui les ont constitués & élus, les trahissent & les vendent au Ministère, ces derniers n'ont-ils pas droit de l'empêcher & de retirer l'autorité qu'ils leur ont confiée? Ce n'est pas sans dessein qu'on répand le sentiment opposé, & qu'on insinue que les membres du Parlement une fois élus ne sont plus comptables à personne. Nul homme cependant ne peut donner un droit sur lui-même contraire à ses propres intérêts : *ne quid detrimenti capiat Respublica;* c'est une des conditions de l'élection d'un Représentant.

„ Choisir un certain nombre d'hom- „ mes pour en faire des protecteurs „ & des Représentans du Peuple & „ supposer qu'ils ont le droit d'agir „ contre les intérêts de ceux qui les ont „ constitués, c'est imaginer que les Mé- „ decins choisis pour soigner les ma- „ lades dans les Hôpitaux, ont le droit „ de les tuer.

Comme cette comparaison met la question dans tout son jour, je prendrai cette occasion de contredire l'auteur, & je soutiendrai contre lui que les Médecins d'un hôpital ont le droit de tuer leurs malades, lorsqu'ils donneront leurs ordonnances en bonne forme, de même que le Parlement d'Angleterre a le droit d'agir contre l'intérêt de la patrie lorsque les loix qu'il fera auront la forme requise. Qu'on prenne garde que, lorsque je dis qu'il a ce droit, je veux dire seulement qu'en faisant mal, il n'en est comptable à personne. Un membre du Parlement seroit pendu comme un simple citoyen, s'il pilloit les maisons, ou s'il commettoit quelque meurtre; un Médecin seroit puni tout de même s'il maltraitoit ses malades & les assas-

sinoit. Revenons à notre auteur. C'est, dit-il, la coutume de ceux qui défendent l'Administration présente, de demander à ceux qui se plaignent du Gouvernement, s'ils ne sont pas gouvernés par des loix faites légitimement. Mais peut-on dire qu'une loi est faite légitimement & dans les formes, lorsqu'elle est l'ouvrage d'une troupe de gens choisis d'une manière illégitime; ceux qui doivent leurs places au vice & à la corruption peuvent-ils avoir le pouvoir de faire des loix? Altère-t-on davantage la constitution de l'Etat en s'opposant à des loix injustes qu'en souffrant qu'elles s'établissent?

La tyrannie, résidente dans un Parlement, n'en est pas moins cruelle pour avoir changé de place, & trois cens membres de la Chambre des Communes peuvent n'être que les échos de la voix du Ministre.

On doit convenir que des loix, qui violeroient la constitution de l'Etat, qui enrichiroient un petit nombre de personnes aux dépens du peuple & sacrifieroient l'intérêt de l'Angleterre à un intérêt étranger, auroient difficilement une autorité absolue, quand mê-

me elles seroient faites par un Parlement légitimement élû. Lorsque les loix cessent de protéger & de défendre le peuple, elles ressemblent à cette soldatesque corrompue à qui les Empereurs confioient leur garde, d'autant plus à craindre que leurs vies étoient plus immédiatement dans ses mains. Enfin il est aisé de conclure de tout ceci que le pouvoir du Parlement est illimité pour faire le bien, mais que celui de mal faire doit souffrir quelque restriction. C'est donc rendre service à sa patrie & agir en bon citoyen que de faire voir, avant qu'une loi soit faite, le bien & le mal qui en peuvent résulter. D'après ce principe, nous allons observer quels effets auroit pour le royaume d'Angleterre une armée auxiliaire, en cas que la guerre se fît sur le Continent, &, par un examen exact des affaires présentes & des exemples que nous fournit l'Histoire, inférer ce qui doit résulter des dépenses nécessaires à l'entretien de cette armée, vû l'état présent des Finances d'Angleterre.

Il est peu de partis plus délicats & qui demandent plus de circonspection que celui de prendre des troupes au-

xiliaires pour la défense de cet Etat. Lorsqu'un Ministre paroît avoir un tel dessein, le peuple, dont la liberté & la sûreté y sont intéressées, ne sçauroit y apporter trop d'attention. C'est une réfléxion qui se présente naturellement à l'esprit, qu'une nation, assez forte pour se défendre elle-même, n'a pas besoin de soudoyer des troupes étrangères. Plusieurs raisons confirment cette pensée. 1°. L'argent dont on paye ces secours est une véritable diminution des richesses du royaume. 2°. Des troupes mercénaires doivent manquer nécessairement de cette audace inspirée par l'amour de la patrie, sentiment qui fit toujours la force des nations, & par lequel l'Angleterre triompha autrefois. 3°. Ces mêmes hommes qui ne vont au combal que par des vûes d'intérêt, peuvent être achetés une seconde fois & devenir les ennemis de leurs premiers alliés, lorsqu'ils y trouveront leur profit. 4° Une armée auxiliaire ayant vaincu pour un peuple qu'elle auroit reconnu trop foible pour se défendre lui-même, pourroit travailler pour elle & s'emparer du païs qu'elle seroit venue secourir, comme firent autrefois les

Saxons, lorsqu'ils furent appellés par les Bretons pour repousser les Pictes & les Ecossois. 5°. Enfin, un Ministre injuste, qui craindroit encore le ressentiment d'une nation, qu'il auroit pourtant desarmée, pourroit retenir de pareilles troupes mercénaires pour assurer sa personne & soutenir sa tyrannie.

Certainement de pareilles considérations méritent bien qu'on y regarde de près avant que de se résoudre à recourir à des troupes étrangeres. L'auteur examine ensuite si l'Angleterre n'est pas assez forte pour se passer de troupes auxiliaires. Il pèse d'abord les probabilités d'une descente en Angleterre, & paroît se rassurer sur la supériorité du nombre des vaisseaux Anglois sur celui des François. Cependant il avoue que le chemin est si court, le passage si aisé à faire par un vent favorable, qu'on peut regarder l'entreprise comme possible; mais, quelque soit, dit-il, la quantité de soldats que la France fasse passer en Angleterre, pourra-t-elle résister à deux millions d'hommes en état de porter les armes que peuvent fournir les trois Royaumes? Je répondrai hardiment à

notre auteur que cela est au moins possible, & que jamais, en entrant dans un pays, on n'a été obligé d'en combattre tous les habitans; les armées une fois défaites & les places prises, les peuples sont bien-tôt soumis. *César, Alexandre*, & tant d'autres conquérans avoient ils compté le nombre de leurs ennemis?

Mais, continue l'auteur, comme l'on peut alléguer que la défense de l'Angleterre n'est pas le seul objet qu'on se propose en soudoyant des troupes étrangères, voyons quelle autre utilité elles peuvent avoir.

„ *La balance du pouvoir*, ce grand mot
„ destructif & illusoire, si souvent ré-
„ pété depuis la dernière révolution,
„ & la source de tant de guerres plus
„ ridicules que les Croisades, de-
„ mande toute l'attention de ce Royau-
„ me. L'équilibre politique une fois
„ détruit, la ruine de l'Angleterre doit
„ suivre celle de la Germanie, & la
„ France possédera la Monarchie uni-
„ verselle. Il n'est point de vision plus
„ extravagante que cette idée de la
„ Monarchie universelle, & de l'é-
„ quilibre du pouvoir en Europe;

„ L'Allemagne conspirera-t-elle contre „ ses propres intérêts, & cette balance „ elle-même ne passe-t-elle pas continuellement d'un Etat dans un autre ? Elle fut autrefois dans les „ mains de la Reine *Anne*, &, depuis, „ la force du génie du Roi de Prusse „ l'a fait passer dans les siennes. „ Mais supposons avec le Ministère que cette balance soit précieuse à l'Angleterre, est-elle plus intéressante pour cette nation que pour celle du Continent, & doit-elle soudoyer plus de 160000 hommes, tant Russes que Saxons, Hanovriens, Hessois, Piedmontois, &c, tous destinés à garder leur propre pays ? Qui ne voit que ses Etats n'ont pas besoin de la protection de l'Angleterre pour se défendre, & que c'est ce malheureux attachement de ses Ministres aux intérêts de l'Allemagne, & l'argent qu'ils y ont répandu, qui excite l'avarice des Puissances qui la composent ? C'est cela seul qui produit les guerres, & qui desunit le Corps Germanique.

Mais de crainte que ce qui vient d'être dit ne paroisse partir d'un amour fanatique de la patrie, examinons

ce que l'on pensoit autrefois en Angleterre sur les conséquences de l'union des affaires de cette Isle avec celles du Continent.

On peut comparer avec le temps présent celui où les Rois d'Angleterre avoient de vastes possessions en France. Or, l'opinion des hommes les plus célébres & du jugement le plus sain, a toujours été que les trésors de l'Angleterre ne devoient être employés en aucune manière à la défense des Domaines d'un Roi d'Angleterre, & que l'on devoit toujours séparer les intérêts d'un Roi ambitieux de ceux de ses sujets Insulaires. La révolte des Comtes de *Herfort*, *Bohim* & *Bigot*, dut son origine au mécontentement que leur donna *Edouard I*, en leur demandant leur service dans les guerres de Gascogne, & ils eurent raison de ne le point accorder, puisque l'aveu du Parlement a plusieurs fois justifié leur refus.

Dans la vingtiéme année du regne de *Richard II*, dans la sixiéme & la neuviéme de *Henri IV*, dans la première & la septiéme de *Henri V*, il fut déclaré que les Communes d'Angleterre n'étoient point

obligées *de supporter les guerres en la terre de France & de Normandie*.

Sous le regne du Roi *Jean*, l'Evêque de *Durban* fut tué par le peuple qui étoit résolu à s'opposer aux impôts pour le soutien de la guerre en France : le Roi lui-même devint odieux aux citoyens de Londres pour la même raison, & c'est ce qui donna occasion aux guerres entre ses Barons & lui. *Henri III*, *Edouard I*, & *Edouard III* essuyèrent les mêmes contradictions du peuple en pareilles circonstances. Il seroit trop long de rapporter tous les exemples qui prouvent que les Communes d'Angleterre ont toujours regardé l'attachement des Rois à leurs possessions dans le Continent comme très-préjudiciable aux intérêts de la nation.

Une preuve qu'elles ne se sont point trompées, c'est que jusqu'au regne d'*Elisabeth*, l'Angleterrre ne s'est point enrichie par son commerce, tout l'argent que ce commerce attiroit étant dissipé par des guerres étrangères. Mais, depuis que cette Reine, dont la mémoire sera à jamais précieuse, fut montée sur le Trône, les

richesses de l'Angleterre ont toujours augmenté jusqu'au regne de *Jacques II*. Alors elles ont commencé à disparoître pour faire place à des papiers qui semblables aux feuilles de la Sibylle, sont sans cesse agités par le souffle du Ministère (*a*).

Depuis les guerres de *Guillaume* & de la Reine *Anne*, plus de trois cens millions sterling ont passé d'Angleterre dans la *balance du pouvoir* en Germanie, sans que jamais les Anglois ayent pû la faire pencher de leur côté, & sans même qu'ils puissent espérer d'y réussir, tant qu'ils auront encore un Shelling à y ajoûter. De ces trois cens millions, quatre-vingt sont encore dûs, & la nation en paye les intérêts. Or, de calcul fait, il lui en coûteroit quatre millions sterling pour les subsides qu'elle fourniroit aux trou-

(*a*) L'Angleterre a pour plus de trois milliards de notre monnoye de papiers ou valeurs idéales, & l'argent qu'elle a pour répondre à ces papiers ne monte pas à plus de trois cens trente-six millions de notre monnoye, au lieu que la France, beaucoup plus riche en espèces que l'Angleterre, n'a guère que pour douze cens millions de valeurs idéales.

pes du Continent. Comment veut-on que l'Angleterre, qui doit quatre-vingt millions, & tandis que tout l'argent qui circule chez elle n'est pas évalué à plus de quatorze millions, puisse soutenir sur le Continent une guerre qui l'a ruinée, lors même qu'elle ne devoit rien. Ses plus heureux succès seroient bien-tôt suivis de sa ruine, & les trésors qu'elle feroit passer en Flandres, après avoir voyagé en plusieurs mains, finiroient par tomber dans celles des François.

L'auteur exhorte donc sa Nation à mettre toute sa confiance dans ses forces navales, & à rejetter absolument cette idée de soudoyer des troupes étrangères, de crainte qu'on ne puisse dire d'elle une seconde fois: *Britannia servitutem suam quotidie emit, quotidie poscit* (a). *La Bretagne achete tous les jours sa servitude & la demande tous les jours.* Il fait tous ses efforts pour réveiller le courage de ses compatriotes, & pour les animer par le souvenir des victoires que leurs ancêtres ont remportées. Il finit ainsi sa Lettre.

(b) *Tacite* vie d'*Agricola*.

„ O hommes, dégénérés de la
„ vertu de vos pères, voulez-vous
„ voir l'Angleterre, semblable à *Pro-*
„ *méthée*, nourrir de ses entrailles
„ l'Aigle de Germanie. Croyez moi,
„ le moment de cette catastrophe n'est
„ pas fort éloigné. Lorsqu'il arrivera,
„ je ne manquerai pas de sonner l'al-
„ larme. Mais ce son sera pour vous
„ celui de la cloche mortuaire de vo-
„ tre liberté expirante que vous sui-
„ vrez au tombeau avec ces regrets
„ inutiles, & cette stérile douleur
„ qui ne convient qu'à des femmes.
„ Ah plutôt que ce soit le son de la
„ dernière trompette qui réveille votre
„ courage endormi, & ressuscite la gloi-
„ re du Roi & celle de la Nation!

L'auteur nous promet une troisième Lettre que nous donnerons incessamment.



LETTRE DE M. DE PARFOURU, GENTILHOMME DE NORMANDIE, LIEUTENANT DES GRENADIERS DANS LE CANADA, A MONSIEUR ***.

COMME vous ne devez pas être fort au fait, Monsieur, de tout ce qui concerne le Canada, vous voudrez bien que je commence par quelques instructions qui sont absolument nécessaires pour comprendre le sens de ma lettre.

Nous appellons Canadiens les naturels du païs qui sont civilisés & qui vivent sous la domination Françoise, & nous donnons le nom de Sauvages aux autres naturels qui sont indépendans & qui ne sont que nos alliés.

Comme ce pays n'est que forêts, lacs & rivieres, & qu'on n'y sçait presque point ce que c'est que chemins, nous sommes obligés de faire toutes nos courses sur l'eau ou à travers les bois. Cette derniere façon de marcher, pénible par elle-même, le devient encore davantage par l'obligation où l'officier se trouve, ainsi que le soldat, de

porter sur son dos des vivres pour huit ou dix jours & quelquefois davantage. Tel est le pays; voici en gros quels en sont les habitans.

Ils composent plusieurs nations différentes qui vivent dans une indépendance absolue, ne connoissant d'autre loi que ce qui leur plaît. Ces hommes sont en général fort grands, ont la jambe longue, & sont presque toujours en exercice. Ils vont tout nuds, à l'exception des parties que la pudeur a voulu que l'on couvrît, sur lesquelles ils portent un morceau d'étoffe appellé parmi eux *Brayet*. Quand ils sont en repos, ils portent une chemise & une couverture de laine ou de drap sur leurs épaules. Ils ont grand soin de s'épiler le visage qu'ils se peignent de vingt couleurs différentes; ils employent à cette toilette qui les rend affreux plus de temps que n'en passent à la leur nos petites Maîtresses de France. Ils ont la plûpart la tête rasée & ne portent qu'un petit toupet de cheveux fort court sur le sommet de la tête. C'est à ce toupet qu'ils attachent des dents d'animaux ou des tuyaux de fer blanc ou d'argent, longs & gros comme le

petit doigt. Ils ont auſſi le tour des oreilles coupé, & y attachent de même des eſpèces de tire-bourre de fil d'archal ou d'argent. Leur chauſſure conſiſte dans des ſouliers de peau de chevreuil qu'ils font eux-mêmes, mais ils vont pour l'ordinaire nuds pieds. Enfin leur ajuſtement offre quelque choſe de comique. Leur naturel eſt aſſez bon quand ils ſont de ſang froid, mais ſi malheureuſement on leur fait boire trop d'eau-de-vie, ils deviennent furieux, ne connoiſſent plus perſonne, s'entretueroient & maſſacreroient tout ce qu'ils rencontreroient, ſi leurs frères, (c'eſt ainſi qu'ils s'appellent entr'eux) n'avoient attention de les faire lier ſur le champ, ce qui eſt chez eux un grand châtiment. Cette boiſſon eſt la ſeule qu'ils aiment; il faut leur en donner pour les faire agir, & ce n'eſt pas un petit embarras pour ceux qui ſont chargés de leur conduite. Cependant, comme ceux qui ſervent notre colonie ſont chrétiens pour la plûpart, ils craignent extrêmement leurs chefs. La terreur qu'ils répandent parmi les ennemis nous oblige d'avoir beaucoup de ménagement pour eux, & ce ménagement va

juſqu'à en ſouffrir tout, hors les voyes de fait. Quand ils partent pour la guerre, ils ſont armés d'un fuſil, d'une petite hâche qu'on nomme *caſſe-tête* & d'une lance. Leur manière de faire la guerre eſt des plus cruelles; chaque priſonnier qu'ils font, ils lui enlèvent la peau de deſſus le crâne avec un couteau. Quelquefois ils le tuent avant, quelquefois après. Ils ſont ſi jaloux de la parole qu'on leur donne, que, ſi quelque nation leur promet de reſter neutre & ſe tourne enſuite du côté de l'ennemi, on voit, dans cette occaſion, le père tuer le fils, le fils ſon père, &c, & cela avec un ſang froid ſi grand qu'on ne peut voir ſans être étonné le courage de celui qui reçoit la mort, & la fidélité, outrée à la vérité, de celui qui la donne. Le priſonnier, attaché à un arbre, ſe laiſſe aſſommer à coups de *caſſe-tête*, ſans ſourciller. Ce ſpectacle eſt d'autant plus ordinaire, qu'ils ne donnent la vie à aucun priſonnier, à moins qu'ils n'ayent des ordres exprès.

Les Sauvages partent immédiatement après l'action, quelquefois même avant qu'elle ſoit finie, pour aller porter en triomphe au Gouverneur-Général les

tonſures qu'ils ont enlevées, & qu'on appelle chevelure. Elles leur ſont payées dix écus chacune.

Les Canadiens, au nombre de 300 & ſoutenus de 600 Sauvages, ont eu une affaire contre 3000 Anglois, au commencement d'Août dernier, *à la Belle Rivière* où eſt ſitué le fort *Duquêne* à nous appartenant. Ils ont tué aux ennemis 1500 hommes de troupes reglées, ont pris toute leur artillerie & ſe ſont emparés des magaſins de vivres. Le Général ennemi, qui étoit chargé par écrit des volontés de la Cour d'Angleterre, eſt reſté ſur la place. On a ſçu par ſes inſtructions que, depuis pluſieurs années, cette nation méditoit de s'emparer de tout le Canada; qu'en conſéquence elle avoit 15000 hommes ſur pied prêts à l'attaquer de tous côtés cette année. Cette défaite preſque miraculeuſe, puiſque la perte du côté des Canadiens n'a été que de 3 officiers, 15 ſoldats & 12 ſauvages, nous a fait manœuvrer différemment & a dérangé toutes les entrepriſes des Anglois.

Nous avons paſſé, Monſieur, des jours bien différens, depuis le mois d'Août. Le cinq de ce mois, nous par-

times de Montréal pour entrer en campagne. Notre deſtination étoit d'abord d'aller attaquer un Fort nommé *Choyen*. En conſéquence nous en avions pris la route depuis huit jours, lorſque nous reçumes un contr'ordre qui nous força de rétrograder pour aller nous oppoſer à la tentative que l'ennemi vouloit faire ſur le Fort *Saint Frederic*, l'une des clefs de *la Nouvelle France*. L'on avoit eu connoiſſance de ce deſſein par les lettres du Général Anglois tué à *la Belle-Rivière*. Après avoir reſté quinze jours ſous le Fort, avec une armée de 3000 hommes, dont 1600 Canadiens, 700 Sauvages, & autant de François, M. le Baron *de Dieſcaut*, notre Général, nous fit marcher en avant l'eſpace de ſix lieues. Le dernier avantage, remporté au mois d'Août, avoit enflé le cœur aux Sauvages, & ils étoient perſuadés qu'il ſuffiſoit de ſe montrer aux ennemis pour les vaincre. M. *de Dieſcaut* ou partagea leur perſuation ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, fut obligé de paroître la partager. Sa miſſion étoit de garantir le Fort *Fréderic*; il ne s'en tint pas là. Il détacha du dernier camp un corps d'armée de 1500 hommes.

dont 600 Canadiens, 700 Sauvages, & 200 François. Parmi ceux-ci étoient les compagnies de Grenadiers du Régiment de la Reine & du nôtre. Les deux autres Régimens que nous avions avec nous, restoient à portée du Fort *Choyen*, pour contenir & observer les ennemis de ce côté-là. Ainsi composés nous nous mîmes en marche pour aller nous emparer d'un fort Anglois nommé *Ledios*, éloigné de près de vingt lieues de notre camp. Nous marchâmes jusqu'à une lieue de ce Fort, sans être découverts; mais malheureusement lorsque nous étions près de traverser un chemin pour aller au-delà passer la nuit au bivac, il parut un courier Anglois qui alloit avertir le Commandant du Fort de notre arrivée. Cet homme, n'ayant pas voulu s'arrêter, fut tué sur le champ par les Sauvages qui mirent en fuite plusieurs personnes qui conduisoient des provisions au camp distant du Fort de sept lieues. Ces fuyards allèrent pendant la nuit avertir le camp & le Fort de notre marche. Comme le jour étoit trop avancé pour aller plus avant, & qu'on ne pouvoit plus se flatter de surprendre la place le lendemain

matin, les Sauvages tinrent conseil la nuit & engagèrent M. *Diescaut* à aller attaquer les ennemis dans leur camp. Ils lui firent entendre qu'ils étoient fort peu, que nous les surprendrions, & qu'il étoit presque sûr qu'on les battroit. Je l'ai déja dit, l'avantage du mois d'Août leur avoit inspiré une grande confiance. Nous partimes le lendemain au point du jour à leur persuasion & profitâmes du chemin de communication que les ennemis avoient fait du Fort à leur camp. Nous marchions sur cinq colonnes. Les François étoient au centre, les Sauvages & les Canadiens sur les aîles. Arrivés à deux lieues de l'ennemi, on proposa de faire halte pour se rafraîchir. Toute l'armée en avoit besoin; il y avoit plus de vingt-quatre heures que nous n'avions ni bu ni mangé. Lorsque l'on commençoit à s'arrêter, quelques Sauvages qui étoient en avant & qui avoient fait un prisonnier, rapportèrent qu'il venoit 400 hommes à notre rencontre. Cette nouvelle empêcha le rafraîchissement; les Sauvages partirent aussitôt & se dispersèrent dans les bois pour investir ce détachement. Nous continuâmes notre

route. Un quart d'heure après, les Sauvages, ayant apperçu les ennemis, se laissèrent emporter à leur ardeur ordinaire, & tombèrent aussitôt dessus à coups de fusil & de *casse-tête*. Ils les rompirent, il est vrai, & les poursuivirent si vivement que nous fumes obligés de courir pour les suivre. Nous arrivâmes ainsi à deux cens pas du camp. M. *Diescaut*, qui crut que les Sauvages & les Canadiens se rallieroient & reprendroient l'ordre où ils étoient avant qu'ils eussent chargé le détachement, nous donna ordre d'attaquer par le centre. Nous lui remontrâmes que nous n'avions personne à notre droite ni à notre gauche. Comme il ne connoissoit point la manière dont les Sauvages & les Canadiens font la guerre & qu'il comptoit toujours sur leur raliement, il nous ordonna derechef d'attaquer. Nous le fimes sur le champ en nous approchant à quatre-vingt pas des ennemis qui étoient en bataille devant leur retranchement pour nous le masquer. Nous fimes faire à nos troupes une décharge générale dans le dessein de foncer aussitôt la bayonette au bout du fusil. Mais nous fumes bien

surpris de ne plus voir qu'un retranchement & quelques têtes derrière; ce qui nous força à nous tenir sur la défensive, en faisant faire un feu presqu'incroyable. Notre détachement de deux cens hommes essuya pendant deux heures & demie le feu de 2500 Anglois, outre celui de quatre pièces de canon chargées à mitraille. La violence de cette artillerie déconcerta si fort la plûpart des Sauvages & des Canadiens, qu'ils n'osèrent avancer, & qu'il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui vint faire le coup de fusil à notre gauche. Pour comble de malheur, notre Général qui étoit resté derrière nous pour conduire l'action, avoit reçu deux coups de fusil dès le commencement de l'action & étoit hors d'état de nous donner de nouveaux ordres. Le Major occupé à le panser nous avoit aussi oubliés, & nous étions prêts, le Capitaine de la Reine & moi, d'aller attaquer par la droite d'où nous voyions sortir l'ennemi pour venir à nous. Le Major général vint enfin donner ordre de nous battre en retraite. Nous perdimes ainsi 80 hommes tant tués que blessés. Heureusement l'armée & les Sauvages qui pouvoient

ſe mettre après nous, ne nous pourſuivirent pas; mais il nous fallut faire douze lieues à travers des bois inconnus pour aller rejoindre une poignée de monde, qu'on avoit détachée en avant pendant notre abſence pour garder nos batteaux. Voilà, Monſieur, l'état où nous nous ſommes vûs réduits le 8 de Septembre à deux heures après midi. Graces à Dieu je n'ai reçu qu'une legère bleſſure, quoique mes habits, ainſi que ceux de mon frère, ayent été percés de pluſieurs coups de fuſil. Le Capitaine & le Lieutenant de l'autre Compagnie ont été bleſſés, mais ils ſont guéris. Sans quelques buiſſons & quelques arbres coupés que nous avions devant nous, il n'en ſeroit peut être pas revenu quatre de notre détachement.

Nous ſommes de retour ici (*a*) depuis un mois. On y fait travailler à force à bien retrancher notre camp, & à fortifier au dehors le Fort qui n'eſt rien par lui-même. Nous voudrions bien que l'ouvrage fût déja fini; il commence à ne pas faire chaud ſous la toile, & l'on nous promet, que, dans trois ſemaines, les rivières ſeront priſes.

(*a*) Au Fort *Frédéric*.

J'oubliois de vous dire que tout le Canada eſt en deuil, parce qu'on a perdu trois ou quatre Officiers, quelques Cadets & une quarantaine d'habitans dans notre affaire. On regarde cela comme une perte conſidérable, & l'on dit que le François eſt trop hardi & trop entreprenant. Auſſi les Sauvages nous eſtiment-ils aujourd'hui, ce qui n'eſt pas peu de choſe, & mépriſent ſouverainement les Canadiens. Cette malheureuſe affaire, car j'y reviens encore, nous a couté 120 hommes. Il eſt vrai que nous en avons tué plus de 500 aux Anglois; mais c'eſt toujours une perte que nous avons faite, parce que leur colonie eſt plus nombreuſe que la nôtre (*b*).

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, PARFOURU, *Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment de Languedoc.*

Au Fort Frédéric ce 15 *Septembre* 1755.

(*b*) Les Anglois ont perdu beaucoup de monde que les Sauvages leur ont tué depuis que cette lettre a été écrite.

EL DELEYTE DE LA MUSICA ACOMPAÑADO DE LA VIRTUD HACE EN LA TIERRA EL NOVICIADO DE EL CIELO.

LE PLAISIR DE LA MUSIQUE JOINT A LA VERTU EST SUR LA TERRE UN AVANT-GOUT DU CIEL.

» LE Seigneur qui a mis notre cœur » à un ſi haut prix parce qu'il vouloit » l'acquérir lui ſeul, nous défend tout » attachement aux créatures; mais il » ne nous interdit pas les plaiſirs hon» nêtes qu'elles peuvent nous donner; » le bon uſage qu'on en fait, loin de » nous détourner de notre fin, contri» bue à nous y conduire plus ſûrement. » Nous ſommes ici des voyageurs qui » retournons du lieu de notre aſyle à » notre patrie : voyage long & péni» ble, dans le cours duquel il eſt né» ceſſaire, d'eſpace en eſpace, de pren» dre quelque repos. Employer toutes » ſes forces ſeroit les épuiſer, & faire » ſes derniers efforts eſt la même choſe

„ que faire ſes efforts pour la dernière „ fois. „ Après avoir ainſi raſſuré la conſcience délicate de la perſonne dévote, mais amie de la Muſique, à qui ce petit Traité eſt adreſſé, *Don Feijoo*, qui en eſt l'auteur, entre en matière. Selon lui, de tous les arts propres à récréer l'homme, la Muſique eſt le plus excellent, parce qu'elle eſt l'art le plus noble, le plus honnête & le plus conforme à la nature humaine.

Sa nobleſſe eſt prouvée par la prééminence que les Sages des nations lui ont accordée ſur tous les autres arts, en conſidération de ſon auteur, de ſon antiquité, & de la magnificence de ſes effets. Son auteur fut Dieu même; ſon antiquité eſt celle du monde, & la formation de cet univers eſt ſon ouvrage. Les livres ſacrés ſont là-deſſus d'accord avec ceux des Philoſophes.

L'auteur entre à ce ſujet dans l'explication de quelques paſſages de l'Ecriture, pour prouver que les règles de l'harmonie ont préſidé à la ſtructure de l'univers & à la diſpoſition de ſes parties. Il joint aux autorités de *Cornelius à Lapide* & de *Dom Calmet*, celle de *Kepler*. Ce ſçavant, dont le nom

est en crédit parmi les Astronomes, a expliqué, dit notre auteur, cette harmonie avec la plus grande justesse. La terre y fait sa partie ; toutes les parties mêmes de la terre sont entr'elles dans une certaine proportion harmonique, que l'on retrouve, ajoûte notre auteur, jusques dans ce monde que nous habitons. „ Il comprend des créatures de „ quatre classes différentes ; les corps „ inanimés, les corps animés du regne „ végétable, ceux qui dans le regne ani„ mal n'ont qu'une ame sensitive, & „ ceux qui ont une ame raisonnable. „ Les quatre classes font les quatre tons „ de la Musique de ce monde. Le plus „ bas est celui des corps inanimés; ce„ lui qui est immédiatement plus élevé „ est le ton des êtres végétables ; celui „ des êtres purement sensitifs surpasse „ celui-ci d'un degré ; & le plus élevé „ de tous est celui des substances raison„ nables. " Qu'il nous soit permis de le dire, tout ceci n'est qu'un paralogisme qui ne prouve pas plus en faveur de la Musique qu'en faveur de la Peinture, de l'Architecture, &c, tous arts dont l'harmonie est une qualité essentielle,

mais dont elle n'est point le caractère distinctif. L'harmonie de la Musique est une harmonie particulière, & ne doit pas être confondue avec l'harmonie abstraite ou universelle.

Revenons à notre auteur. „ Les „ plus anciens philosophes, selon „ *Plutarque*, mettoient entre les mains „ de leurs Dieux ou de leurs si„ mulacres divers instrumens de Mu„ sique, parce qu'ils ne concevoient „ point d'occupation plus digne de la „ Divinité que cet art. Ils le regar„ doient donc comme un art divin „ en quelque sorte, & par conséquent „ d'un ordre fort supérieur à tous les „ autres arts. Mais je n'ai pas besoin „ des imaginations de la Philosophie „ Payenne bien ou mal fondées, pour „ appuyer ma pensée. Les livres sa„ crés ne nous parlent d'aucun autre „ art qui soit en usage dans le sé„ jour céleste. La Musique est de mê„ me le seul plaisir sensible qu'ils don„ nent aux Bienheureux. Il est vrai „ qu'on explique quelquefois ces con„ certs dans un sens spirituel & mé„ taphorique ; mais la preuve qu'on „ en tire en faveur de l'art & de sa

„ prééminence sur tous les autres, n'en „ est pas moins concluante, puisqu'il „ suit toujours de-là que les auteurs „ des livres saints n'ont point trouvé „ sur la terre de symbole plus par„ fait de la félicité céleste que les „ charmes de la Musique. "

Après avoir essayé de prouver que la Musique est l'art le plus noble, on passe à la seconde proposition, qu'il est le plus conforme à la nature des êtres raisonnables. *Aristote* & les anciens Philosophes ont beaucoup parlé de cette harmonie, qui est, disent-ils, dans notre ame, ou qui est même notre ame ; ils n'ont pas trop expliqué leur pensée. „ Ce que je veux „ dire, ajoûte notre auteur, n'est pas „ précisément fondé sur l'autorité de „ quelque Philosophe, mais sur ce que „ dicte la raison, que dans notre être, „ composé d'un corps & d'une ame „ raisonnable, il éclate la plus parfaite, „ la plus sublime, la plus admirable „ harmonie qu'ait produite la nature, „ ou dont l'art ait discouru. Elle con„ siste dans cette espèce de corres„ pondance sympathique entre les deux „ parties essentielles dont nous som-

„ mes composés, le corps & l'ame. „ Qu'est-ce que le corps ? Une pure „ matière. Qu'est-ce que l'ame ? Un „ pur esprit. Voilà la plus grande di„ versité qu'il puisse y avoir entre les „ substances créées. Or peut-il se trou„ ver quelque *consonance* ou quelque „ proportion entre deux substances si „ différentes ? Il y en a une si grande „ qu'aucune autre n'en approche dans „ tous les objets où l'oreille & l'esprit „ trouvent du rapport. Tout ce qui „ frappe le corps, l'ame en ressent le „ contre-coup ; & le contre-coup de ce „ qui frappe l'ame se rend pareillement „ sensible au corps. Que la pointe d'u„ ne épingle pique le plus légèrement „ quelque partie du corps que ce soit, „ l'impression délicate qui se fait sur „ ces fibres presque imperceptibles, „ se fait dabord sentir à l'ame. Que „ l'ame à son tour éprouve quelque „ affliction, quelque ennui qui la tour„ mente, aussi-tôt le corps éprouve „ plusieurs mouvemens aisés à aper„ cevoir, & qui sont comme les échos „ de cette douleur. Les traits du vi„ sage s'altèrent, les couleurs se chan„ gent, les convulsions se font sentir,

„ le ſang s'agite tumultueuſement, les „ forces s'affoibliſſent, il ſe répand „ quelque trouble dans toutes les „ fonctions animales ou vitales.

„ Il en eſt de même de toutes les „ paſſions. Il n'en eſt aucune qui ne „ produiſe quelque impreſſion dans le „ corps. La colère pouſſe violemment „ le ſang au dehors ; la frayeur le raſ- „ ſemble au-dedans ; l'amour allume „ des flammes dans toutes les veines. „ Les affections de plaiſir font leurs „ impreſſions, comme les paſſions tur- „ bulentes. La joye de l'ame ſe peint „ ſur le corps de traits plus ou moins „ forts, ſelon qu'elle eſt plus ou moins „ vive. Les mouvemens doux & flat- „ teurs du corps coulent d'organes en „ organes juſqu'au fond de l'ame.

„ Eſt-il une harmonie plus parfaite, „ y-a-t-il des proportions plus exactes „ & plus marquées dans le monde ? „ Je ne crois pas qu'on le diſe. Qu'on „ la compare, ſi l'on veut à celle du „ fer & de l'aiman, du flux de la mer „ & de la lune, des corps électriques „ entre eux, des cordes d'un inſtru- „ ment à l'uniſſon ; nulle de ces har- „ monies n'eſt auſſi inaltérable que

„ celle du corps & de l'ame. Celle-ci „ eſt d'une conſtance & d'une unifor- „ mité à toute épreuve ; les autres „ ſont dérangées dans certaines con- „ jonctures par les cauſes étrangères.

„ Le rapport des deux parties eſſen- „ tielles dont nous ſommes compoſés, „ étant auſſi ſolidement établi qu'on „ vient de le voir, l'on reconnoît fa- „ cilement cette eſpèce d'affinité qu'il „ y a, ſelon *Ariſtote*, entre notre na- „ ture & la Muſique. Il eſt donc ſûr „ que de tous les arts d'agrément & „ de plaiſir, le plus proportionné à la „ nature des êtres raiſonables eſt la „ Muſique. "

La conſéquence que tire ici l'auteur n'eſt pas juſte ; elle eſt la ſuite du paralogiſme par lequel il confond la Muſique, qui eſt une harmonie particulière, avec l'harmonie priſe en général. L'union des deux ſubſtances qui nous compoſent peut être une branche d'harmonie ; les ſons peuvent en former une autre, ſans qu'eux & notre nature ayent pour cela la moindre affinité. Quand on en admettroit une, il ne s'enſuivroit point encore que, de tous les arts d'agrément & de plaiſir,

la Muſique eſt la plus proportionnée à la nature des êtres raiſonables. Tous les arts ſuſceptibles d'harmonie n'auroient pas moins d'affinité avec nous, & je ne vois pas pourquoi nous ſerions moins Peinture & Architecture que Muſique. C'eſt dans ſon objet & dans ſes effets qu'il faut chercher l'excellence d'un art, & non dans des idées vagues de reſſemblance avec des choſes inconnues.

L'auteur établit mieux, ſelon nous, l'excellence de la Muſique, en prouvant par ſon ancienneté combien elle eſt naturelle. Son auteur fut *Jubal* qui n'eſt éloigné que de ſix générations de l'origine du premier homme & du monde. L'hiſtorien de ces premiers temps ne nous parle même de l'invention d'aucun autre art de plaiſir que de la Muſique. Or ce qui eſt naturel précède toujours ce qui ne l'eſt pas, ou ce qui l'eſt moins : la choſe eſt vraie, ſurtout pour ces premiers temps du monde, où les goûts des hommes n'étoient pas encore corrompus par les préventions, par les caprices, par l'exemple des goûts déraiſonables de quelques ſots en place. L'on vit dans l'enfance du

monde ce qu'on voit encore dans l'enfance de l'homme. Dans ces premiers momens de notre exiſtence, l'appétit excité & guidé par la ſeule nature, ſe porte vers les alimens les plus analogues à la compléxion, & le goût à ce qu'il y a de plus doux en ſoi, juſqu'à ce que l'intempérance, la ſatiété ou la contagion des extravagances étrangères faſſe rechercher l'aigre, l'amer, les bizarreries & les aſſaiſonnemens de toutes les eſpèces.

La troiſième partie, qui eſt une confirmation des deux autres, & qui ſe rapporte le plus directement au titre du Traité, eſt que la muſique eſt une diſpoſition à l'exercice de la vertu, ou, comme dit l'auteur, un apprentiſſage de la vie du ciel. L'objet eſt grand ; eſt-il rempli ? C'eſt ce que nous allons examiner.

„ La félicité céleſte, dit l'auteur, „ conſiſte dans un plaiſir pur, éloigné „ de toute affection terreſtre, dans une „ ſérénité de l'ame qu'aucune paſſion, „ qu'aucun événement ne trouble ; la „ vertu & la muſique produiſent ſur la „ terre le même effet.

» Le plaisir que procure la vertu est un plaisir pur ; celui que donne la mu- » sique n'a rien de corrompu : l'une » & l'autre produisent dans l'ame ce » calme serein, ce charme des passions, » ce repos délicieux qui bannit tous les » troubles. C'est pourquoi les Poëtes » ont donné au ciel le nom d'Olympe, » qu'ils ont emprunté d'un mont de » Thessalie extraordinairement élevé, » & qui superieur à la région des nua- » ges, jouit perpétellement de cette sé- » rénité lumineuse, qu'aucune vapeur » terrestre n'obscurcit, de ce calme » inaltérable que la discorde des élé- » mens ne trouble jamais, parce que » tous leurs combats se livrent loin de » lui. «

Ce qui releve surtout l'excellence de la musique, selon le panégyriste Castillan, c'est que le goût de cet art est une disposition à la vertu ; de sorte qu'on ne doit pas regarder l'alliance de l'une & de l'autre comme accidentelle, mais comme naturelle. Les obstacles que l'on trouve à la vertu, sont les passions & les inclinarions vitieuses. La Musique lève ces obstacles de deux manières, & par le goût qu'on a pour

elle & par le plaisir qu'elle donne. Les passions humaines se combattent reciproquement ; ce qui les rend en quelque façon incompatibles. Qu'une passion domine fortement, en portant vivement le cœur vers son objet, elle affoiblit, si elle ne détruit pas, les impressions que les autres passions peuvent lui faire. Qui n'a pas fait quelquefois cette expérience au-dedans de soi-même ? Heureux celui dont l'inclination dominante est honnête, décente, portée vers un objet moralement bon, ou pour le moins indifférent ! Elle occupera tellement le cœur, qu'elle n'y laissera que peu ou point de place pour les autres passions. Il n'est aucune inclination plus honnête ou plus propre à produire cet effet avantageux que la Musique....

Cependant, comme cette inclination ne domine pas toujours avec tant d'empire qu'elle n'y laisse quelque place à une autre ou à d'autres passions, comme elle n'est pas toujours assez forte pour résister totalement à leurs influences malignes, il faut que le charme & le plaisir actuel de la Musique prêtent à l'ame le même secours &

lui rendent le même office. C'est aussi, selon notre auteur, ce que produit le plaisir de la Musique. Non-seulement il fait oublier, tandis qu'il dure, les objets des autres passions, mais il donne encore insensiblement au cœur une certaine assiètte tranquille qui corrige les aigreurs de la colère, les feux déréglés de l'amour, le fiel de la haine, les acirceurs de la mélancolie, la soif insatiable de l'avarice, les saillies de l'ambition, & l'enflure de l'orgueil.

Voilà, continue-t-il, ce que les Poëtes ont voulu nous faire entendre par les effets prodigieux & fabuleux qu'ils ont attribués aux deux plus anciens Musiciens, *Orphée* & *Amphion*, quand ils ont dit du premier, qu'il attiroit & qu'il apprivoisoit les bêtes les plus féroces au son de la lyre, & du second, qu'en touchant le même instrument, il avoit réuni les pierres, & formé les murs de Thèbes. Ils n'ont prétendu nous apprendre autre chose, sinon que le premier, par la douceur de la Musique, avoit humanisé les génies féroces de certains hommes, desquels il avoit changé les inclina-

tions & les mœurs brutales en une manière de vivre honnête & convenable à des créatures raisonables, & que le second avoit, par un semblable moyen, rassemblé ces mêmes hommes qui vivoient auparavant séparés les uns des autres dans des cavernes comme les bêtes sauvages. C'est ce qui a fait dire au célèbre *Métastasio*, dans son opera intitulé : *Le Parnasse défendu contre ses accusateurs.* (*El Parnasso acusado, y defendido*).

Se la cetra non era
D'Amphione ed' Orfeo, gli uomini ingrati
Vita trarrian pericolosa è dura
Senza Dei, senza leggi, è senza mura.

C'est-à-dire : sans la lyre d'*Amphion* & d'*Orphée*, les hommes ingrats traineroient encore une vie pleine de dangers & d'amertume, sans habitations, sans loix & sans culte.

L'on rapporte ensuite plusieurs traits historiques des effets étonnans de la Musique, relativement à l'exercice de la vertu, & de certaines vertus mêmes auxquelles on ne la croit pas communément le plus favorable. *Agamemnon*, en par-

tant pour le ſiége de Troye, laiſſa auprès de *Clytemneſtre* ſon épouſe, ſur la fidélité de laquelle il ne comptoit pas infiniment, le Muſicien *Demodocus*, pour qu'il éteignît par les charmes de ſon art les feux de la concupiſcence. Je doute fort que les maris jaloux d'aujourd'hui ſe repoſaſſent beaucoup ſur une pareille précaution. Cependant *Egiſte*, ſelon les ſources où notre auteur a puiſé, ne put faire condeſcendre *Clytemneſtre* à ſes deſirs, tant que vêcut *Demodocus*; & il fallut faire mourir le Muſicien pour triompher de la Reine. *Athenée* dit auſſi que les anciens mêloient la muſique dans les feſtins pour réprimer l'intempérance & l'incontinence. L'on rapporte d'*Empedocle*, qu'il calma ſubitement par les charmes de la muſique la fureur d'un jeune homme qui fondoit l'épée nue ſur ſon ennemi pour le percer. Le fameux joueur de guitarre, *Terpandre* fut appellé de l'Iſle de Lesbos, & réconcilia par les ſons de ſon inſtrument les eſprits des Lacédémoniens partagés en deux factions.

Ce que raconte *Nicephore* n'eſt pas moins propre à prouver le pouvoir de

la muſique. Le peuple d'Antioche avoit outragé l'Empereur *Théodoſe* en briſant, dans une ſédition, ſes ſtatues & celles de l'Impératrice *Placide* ſa femme. Ce Prince qui avoit réſolu d'en tirer la plus ſévère vengeance, ſe laiſſa deſarmer par les airs lugubres qu'on lui chanta.

L'exemple d'*Eliſée* n'eſt pas oublié. Les trois Rois d'Iſrael, de Juda & d'Edom, réunis enſemble & prêts à donner bataille contre les Moabites, prièrent le Prophète d'intéreſſer ſon Dieu au ſuccès de leurs armes. La colère du Prophète étoit fortement allumée contre le Roi impie d'Iſrael. Il fit venir un Muſicien qui touchoit un inſtrument nommé *Pſalterium* à peu près ſemblable, ſelon *Dom Calmet*, à notre Harpe d'aujourd'hui; il le fit jouer en ſa préſence, ſe mit en prières, & obtint la victoire en faveur des Rois alliés. Mais que faiſoit la muſique à ce ſuccès? Elle calma cette colère, qui, quoique juſte & provenant d'un principe de zèle, empêchoit la ferveur de la prière, & l'heureux effet qu'on en attendoit. La maladie de *Saül*, poſſédé d'un malin Eſprit, & que la guitarre du

jeune *David* guériſſoit ou ſuſpendoit, prouve la même choſe.

Il y a ici une diſſertation, un peu ſavante pour un éloge de la Muſique, ſur la nature de ce mauvais Eſprit de *Saül*. Quelques Docteurs, à ce que l'on nous apprend, ont penſé que l'auteur de la nature avoit conféré à la Muſique la vertu prodigieuſe & ſurnaturelle de réprimer les Démons, comme il l'avoit donnée au poiſſon de *Tobie*. L'on ne prétend point attaquer leur opinion, mais il ſemble plus naturel de regarder l'état de *Saül* comme une pure maladie, d'épilepſie, par exemple, ou de mélancolie. Ce que l'on croit poſſeſſion n'eſt ſouvent qu'une altération d'humeurs qui peut ſe calmer par la Muſique, comme il ſera facile de l'expliquer à notre auteur, puiſqu'il ſoutient qu'on a tort de qualifier de fable ce que *Plutarque* dit de *Thalès* de Crète qui fit ceſſer une peſte dans Lacédémone par le moyen de la Muſique.

Comme on ne voit plus les effets de la Muſique, le P. *Feijoo* a cru qu'il étoit naturel de propoſer la queſtion ſur la préſéance de la Muſique ancienne

ou moderne. Ce ſont de ces queſtions plus amuſantes qu'inſtructives, & qui ſont d'autant plus inſolubles qu'elles ſont plus approfondies. En effet, dit notre auteur, ce qu'on vient d'entendre des effets de la Muſique ancienne, ne prouve rien contre la moderne. „ De „ ce que deux ou trois Muſiciens de „ l'Antiquité ont fait admirer quelques „ effets prodigieux de leur art, auxquels aucun Muſicien moderne n'eſt „ parvenu, peut-on inferer bien sûrement que la Muſique ancienne a été „ en ſoi ſupérieure, ou ſeulement égale „ à la nôtre? Ne peut-on pas attribuer „ ces effets admirables, non à l'excellence de la mélodie, mais à l'habileté „ incomparable de l'artiſte? *Plutarque* „ dit qu'un ancien Muſicien, nommé „ *Olympe*, qui ſe ſervoit d'une lyre qui „ n'avoit que trois cordes, ſurpaſſoit „ tous les agrémens de ceux qui employoient des lyres de ſept, de neuf ou „ de douze cordes. *Gaſpard Sanz*, habile Compoſiteur, dit dans ſon *Traité* „ *de la Guitarre*, qu'il avoit vû un joueur „ de cet inſtrument toucher une eſpèce „ de guitarre d'une ſeule corde, de

„ manière qu'il ſembloit entendre plu-
„ ſieurs inſtrumens différens. "

L'on oppoſe encore à la Muſique moderne le Muſicien *Antigenidas*, qui enflammoit, quand il vouloit, la fureur guerriere d'*Alexandre*, au point de lui faire prendre les armes, & de lui faire charger tous ceux qui l'environnoient, s'ils ne l'évitoient au plutôt. On y joint l'exemple du célèbre Muſicien *Timothée*, qui excitoit ou qui calmoit à ſon gré la colère du même *Alexandre*, ſelon qu'il employoit dans ſa Muſique le mode Phrygien ou le ſon Phrygien. Mais nous avons auſſi des prodiges à citer dans les Muſiciens modernes. Durant le feſtin des nôces du Duc *de Joyeuſe*, ſous le regne de *Henri III*, un fameux Muſicien de ce temps produiſit ſucceſſivement ſur un Gentilhomme qui ſe trouvoit à la cérémonie, les deux effets que nous venons de dire avoir été produits ſur *Alexandre*. Un Maître à Danſer d'Alais, attaqué d'une maladie violente qui dégénera en frénéſie, refuſoit obſtinément toutes ſortes de remèdes, faiſoit des efforts continuels pour ſortir du lit, & mena-

çoit tous ceux qui l'en empêchoient. Le premier Magiſtrat de la ville, nommé M. *de Mandajor*, homme d'un eſprit cultivé, ayant eu connoiſſance de la choſe, imagina que la Muſique pourroit être utile au malade. Un Muſicien qui ſe trouva préſent, prit un violon; le Malade ſe tranquilliſa dès les premiers airs, s'endormit d'un doux ſommeil après un quart d'heure de Muſique, & ſe réveilla parfaitement guéri de ſa fiévre.

Après ces exemples on rapporte ceux de *Saint Auguſtin* & de *Saint Grégoire Le Grand* qui vont plus directement au but de l'auteur, qui eſt de montrer comment la Muſique ſert à la vertu. Le Diacre *Jean*, Hiſtorien de la vie de *Saint Grégoire* dans le neuviéme ſiècle, dit que l'on conſervoit à Rome de ſon temps le lit où ce grand Docteur, preſque toujours malade, écoutoit & formoit de jeunes enfans à la Muſique, malgré ſes infirmités.

SOBRE LA INVENCION DE EL ARTE QUE ENSEÑA A HABLAR LOS MUDOS.

SUR L'INVENTION DE L'ART, PAR LEQUEL ON APPREND A PARLER AUX MUETS.

CE n'eſt point des principes de cet art qu'il s'agit dans cette eſpèce de diſſertation de *Don Feyjoò*. Il n'y eſt queſtion que d'en fixer le véritable inventeur. Si l'on en croit notre Bénédictin Eſpagnol, celui qu'il faut regarder comme tel, eſt *Frère Pierre Ponce*, Religieux du Monaſtère Royal d'*Oña*, Ordre de *S. Benoît*, & par là ſon compatriote & ſon confrère. Le P. *Feyjoò* avoit déja avancé ce fait dans le quatrième tome de ſon *Théâtre Critique*, au chapitre intitulé *Glorias de Eſpaña*. Voici ſes paroles. » J'ai réſervé exprès
» pour la fin, dans la vûe de fermer
» avec une clef d'or ce diſcours & tout
» le livre, la plus noble invention Eſ-
» pagnole: invention à laquelle on peut

» à juſte titre accorder la préférence ſur
» toutes celles que l'on connoît. Ce ſe-
» cret merveilleux eſt l'art de faire par-
» ler les Muets, ſourds de naiſſance.
» L'Eſpagne eſt redevable à l'Ordre de
» *S. Benoît* de la gloire qu'une pareil-
» le découverte fait rejaillir ſur elle;
» car c'eſt notre Moine *Frère Pierre Pon-*
» *ce*, Religieux du Monaſtère Royal de
» *Sahagun* (*a*), qui l'a faite. C'eſt de
» quoi rendent témoignage *François*
» *Valles* dans ſa *Philoſophia Sacra*, ch.
» 3; *Ambroiſe de Morales* dans ſon Livre
» des *Antiguedades de Eſpaña*, & enfin
» notre Hiſtoriographe *Yepes*. En par-
» lant de ce fait, *Valles* dit que non-
» ſeulement l'inventeur lui étoit con-
» nu, mais qu'il étoit ſon ami. *Petrus*
» *Pontius*, *Monachus Sancti Benedicti*,
» *amicus meus*, *qui* (*res mirabilis!*) *natos*
» *ſurdos docebat loqui*, &c. *Ambroiſe de*
» *Morales* nous apprend que le *Frère*
» *Pierre Ponce*, Religieux de l'ordre de
» *Saint Benoît*, avoit montré à parler à
» deux frères & à une Sœur du Con-
» nétable, tous trois muets, & qu'il

(*a*) Le P. *Feyjoò* avertit dans ſes *Cartas Eruditas* que c'eſt d'*Oña* qu'il faut lire.

» inſtruiſoit (dans le temps où *Morales* écrivoit) un fils du *Juſticia de Aragon*. Ce qui rend cette merveille encore plus grande, continue-t-il, c'eſt qu'il leur reſte toujours la ſurdité qui les privoit de la parole. Ainſi on leur parle par ſignes ou on leur écrit, & ils répondent ſur le champ verbalement. Ils écrivent auſſi avec beaucoup d'ordre une lettre ou autre choſe ſemblable. *Morales* continue ſon récit en diſant qu'il avoit entre les mains un écrit de l'un des frères du Connétable, nommé *Don Pierre Velaſco*, dans lequel il rendoit compte de la manière dont le *P. Ponce* lui avoit appris à parler.

» Cet art ſuit un ordre différent de celui de l'inſtruction ordinaire. Dans celle-ci les hommes apprennent d'abord à parler, enſuite à écrire. Les Muets au contraire apprennent d'abord à écrire, enſuite à parler. On commence par l'écriture de toutes les lettres de l'alphabet, après quoi on les inſtruit dans l'articulation propre de chaque lettre, en leur montrant l'infléxion, le mouvement & la poſition de la langue, des dents &

des lèvres, que chaque articulation exige. On paſſe après cela à l'aſſemblage des lettres entr'elles pour former les paroles, &c.

» Ce que l'on ne ſçauroit trop admirer dans l'inventeur de cet art, c'eſt que non-ſeulement il l'ait inventé, mais qu'il l'ait encore porté à ſa perfection, comme il eſt évident par le témoignage d'*Ambroiſe de Morales*. Pour comprendre de quelle difficulté il étoit d'arriver à la perfection, il faut remarquer qu'il n'en eſt point de cet art comme des autres, dont la découverte amène naturellement les progrès. Ici les progrès ſont beaucoup plus difficiles que la découverte. L'inventeur ne peut faire un pas dans l'inſtruction, qu'il ne lui en coute de nouveaux efforts d'eſprit.

» C'eſt ici, s'écrie le P. *Feyjoò*, que nous avons lieu de déplorer le malheur attaché depuis deux ſiècles aux Eſpagnols. Les étrangers jouiſſent mieux que nous-mêmes des richeſſes de notre pays, ſans excepter de ces richeſſes les productions du génie. C'eſt en Eſpagne qu'a été inventé l'art qui apprend à parler aux Muets, & il n'y

a eu, depuis long-temps parmi nous, perſonne que je ſçache qui l'ait voulu cultiver, tandis que les étrangers en ont profité & en profitent très bien.

» *Sic vos non vobis mellificatis apes.*

» On voit, continue le *P. Feyjoò*, dans les *Mémoires de Trévoux* de 1701, que M. *Wallis*, Profeſſeur de Mathématiques dans l'Univerſité d'Oxford, & M. *Amman*, Médecin Hollandois, ont pratiqué avec ſuccès cet art en faveur de beaucoup de Muets, ſur la fin du ſiècle dernier & au commencement de celui-ci. L'un & l'autre ont publié la méthode pour les inſtruire, d'abord l'Anglois, enſuite le Hollandois. Ce qui doit paroître étrange, c'eſt qu'ils aient donné à leurs ouvrages le nom de *Nouvelle Méthode*, comme ſi l'un ou l'autre en euſſent été les inventeurs, tandis qu'il y avoit cent cinquante ans que notre Bénédictin Eſpagnol avoit imaginé & exercé la même méthode.

» *Sic vos non vobis vellera fertis oves.* «

A ces premières plaintes le Père *Feyjoò* a cru devoir en joindre de nouvelles dans la diſſertation dont il s'agit. La grande réputation de M. *Pereire* qui a auſſi découvert un art pour faire parler les Muets, lui a paru diminuer la gloire de *Pierre Ponce*, & c'eſt pour aſſûrer excluſivement à ce dernier l'invention d'un art ſi utile, qu'il reprend ici la plume. Cette diſſertation n'eſt donc, comme nous l'avons dit ci-deſſus, qu'un ouvrage polémique dans lequel D. *Feyjoò* s'efforce de prouver que *Pierre Ponce* eſt l'unique inventeur de l'art de faire parler les Muets, & que tous ceux qui ont mis cet art en pratique, n'ont opéré que d'après lui.

Sans prétendre faire de ce Journal un théâtre de débats littéraires, encore moins y prendre parti, j'oſerai combattre l'opinion du P. *Feyjoò*. L'obligation que mes compatriotes ont à Monſieur *Pereire* d'être venu ſe fixer parmi eux pour y corriger la nature, me fait un devoir de prendre ſa défenſe.

C'eſt d'abord ſans fondement que le P. *Feyjoò* ſe plaint de l'oubli dans

lequel les étrangers ont laissé tomber *Pierre Ponce*. *Paul Zacchias* dans ses *Quæstiones Médico-Legales* parle avec éloge du talent de ce Bénédictin Espagnol; *Amman* en fait plusieurs fois mention dans la Préface de son ouvrage (*b*). L'Académie des Sciences enfin, dans l'Approbation qu'elle a donnée à M. *Pereire* & qui a été insérée dans les Journaux du temps, parle du confrère du P. *Fey-*

(*b*) Il est bon d'avertir ici que c'est dans l'extrait que le *Journal de Trévoux* a fait de l'ouvrage d'*Amman* que D. *Feyjoò* a pris la légère notion qu'on l'a vû rapporter ci-dessus. Il donne à entendre qu'il l'a tirée de *Morales*; mais elle ne se trouve ni dans ce dernier, ni dans *Valles*, ni dans *Yepes*. M. *Pereire* parle lui même, en toute occasion, de *Pierre Ponce*, ainsi que de D. *Feyjoò*. Je lui ai entendu dire plusieurs fois que c'est ce qu'il a lû dans ce dernier, qui lui a inspiré la première pensée de chercher les moyens de faire parler les muets, en lui faisant regarder ces moyens comme possibles. Le Père *Feyjoò* ne peut douter de ce dernier fait dont il nous apprend lui-même qu'il a été instruit par un de ses compatriotes. Le Docteur *J. de Torrez*, dont il fait avec raison l'éloge, tant sur son talent pour la médecine, qu'il exerce à Paris avec succès, que sur ses autres

joò. Il n'est pas hors de propos de rapporter ici le préambule de cette Approbation. L'on y verra d'autres inventeurs de l'art dont il s'agit, antérieurs à *Ponce*, & à l'égard desquels on pourroit par représailles dire de ce Religieux ce que celui-ci donne prétexte à D. *Feyjoò* de dire de *Wallis*, d'*Amman* & de M. *Pereire*. Voici ce qu'on lit dans cette Approbation. » Ce n'est point » d'aujourd'hui qu'on voit confirmer » par l'expérience la possibilité d'un » art si curieux & si utile. M. *Wallis* » en Angleterre & M. *Amman* en Hollande, l'ont pratiqué avec succès dans » le siècle dernier. Les ouvrages de ces » deux Sçavans sont connus de tout le » monde. Il paroît par leur témoignage qu'un certain Religieux s'y étoit » exercé bien avant eux. *Emmanuel Ramirez de Cortonne* & *Pierre de Castro*, » Espagnols, avoient aussi traité cette » matière, *long-temps auparavant*, & » nous ne doutons point que d'autres

qualités, lui a mandé les miracles qu'opéroit M. *Pereire*, & l'aveu qu'il faisoit que sans D. *Feyjoò* il n'eût jamais pensé à la recherche de son art.

» auteurs n'aient encore écrit & donné au Public des méthodes sur cet » art. L'exemple de M. *d'Azy d'Etavigny* (*c*) est le premier & le seul dont » nous ayons connoissance. »

Le P. *Feyjoò* n'est pas mieux fondé à prétendre que la méthode de *Wallis*, d'*Amman* & de M. *Pereire* est la même que celle de *Pierre Ponce*. Il est hors de doute que ce dernier a possédé l'art dont il s'agit, & qu'il ne l'a tenu d'aucun des trois que l'on vient de nommer, qui lui sont tous postérieurs. Les regîtres des morts du Monastère d'*Oña* en fournissent la preuve. On lit ce qui suit dans un extrait qui en a été fait : » *Obdormivit in Domino* » *frater Petrus de Ponce hujus Omniensis* » *domûs benefactor, qui inter cæteras virtutes quæ in illo maximè fuerunt, in hâc* » *præcipuè floruit, ac celeberrimus toto orbe fuit habitus, scilicet mutos loqui docendi. Obiit anno 1584, in Mense Augusto* ».

La seconde preuve est l'acte de fon-

(*c*) M. *d'Azy d'Etavigny* est le premier élève de M. *Pereire*. Cet aveu de l'Académie est digne de remarque par rapport à l'honneur qui en revient à M. *Pereire*.

dation que le P. *Ponce* fit d'une Chapelle. Il est daté du 24 Août 1578. L'on y voit que ce Religieux avoit eu pour disciples plusieurs fils de grands Seigneurs, sourds & muets de naissance, & qu'il leur avoit enseigné à parler, à lire, à écrire, à calculer, à prier Dieu, à servir la Messe, & à quelques-uns le Latin, le Grec, l'Italien, la Philosophie naturelle, l'Histoire & l'Astrologie.

Ces preuves ne permettent point de douter que le P. *Ponce* n'ait eu le talent de donner la parole aux Muets, & nous ne ferons point difficulté de croire qu'il en a été l'inventeur. Ce n'est pas non plus ce que l'on prétend disputer au P. *Feyjoò*. Ce qu'il voudroit établir & que l'on ne peut lui accorder, c'est que ceux qui sont venus depuis *Ponce* n'ont agi que d'après sa méthode.

On lit dans l'Approbation que le P. *Antoine Perez*, Supérieur de Saint Martin de Madrid (Abbaye Royale de Bénédictins) donna en 1620 au Livre de *Jean-Paul Bonet* sur cet art, que le P. *Ponce* ne songea jamais à enseigner le sien à personne. *Don Feyjoò*, qui s'est

engagé à faire reconnoître celui-ci, non-ſeulement pour le premier, mais encore pour l'unique inventeur de l'art en queſtion, ne s'accommode point de ce partage de gloire. Il veut abſolument que ce Religieux ait enſeigné ſa méthode, & que *Bonet* n'ait été qu'un plagiaire. » Il faut, dit-il, ou que le » P. *Antoine Perez*, Cenſeur du livre » de *Bonet*, n'ait pas été aſſez inſtruit » ſur le compte de P. *Ponce*, ou qu'il » ait diſſimulé artificieuſement ce qu'il » en ſçavoit, pour l'honneur de l'au- „ teur du livre qu'il approuvoit; car, „ continue-t-il, il eſt certain que *Ponce* „ enſeigna ſon art à quelques-uns.„ Par malheur pour D. *Feyjoò*, rien n'eſt moins établi que cette certitude. Il cite à la vérité le P. *Caſtañiza* qui, après avoir dit, que le Moine *Ponce* enſeignoit aux Muets non-ſeulement à parler, mais encore à peindre, ajoute : *C'eſt ce dont peut rendre bon témoignage Don Gaſpar de Gurrea, fils du Gouverneur d'Aragon, ſon diſciple & autres.* On voit par cette citation que le P. *Ponce* avoit le ſecret d'inſtruire les Muets, mais l'on n'y verra jamais qu'il enſeigna ſon ſecret, comme prétend l'inférer le P. *Feyjoò*.

La ſeconde preuve qu'apporte D. *Feyjoò* n'eſt qu'une raiſon de convenance. Il lui paroit impoſſible qu'on apprenne à parler aux Muets, ſans leur faire connoître tout l'artifice qu'on y employe, vû, dit-il, que le moyen de réuſſir eſt de leur faire exécuter tous les préceptes de l'art. Mais ne voyons-nous pas les enfans ordinaires apprendre une infinité de choſes & les pratiquer dans la ſuite de la vie, ſans que néanmoins ils puiſſent rendre compte de la maniére dont ils les ont appriſes ? La parole elle-même en eſt un exemple. Tout le monde apprend à parler, tout le monde parle ; & cependant preſque tout le monde ignore non-ſeulement le méchaniſme des organes de la parole, mais l'art même d'arranger convenablement les différentes parties du diſcours. Nous ſommes tous à cet égard des *Bourgeois-Gentilshommes*, qui faiſons de la proſe ſans le ſçavoir. Combien de Sçavans ſe trouveroient embarraſſés, ſi on les queſtionnoit ſur les élémens de ces mêmes ſciences dans leſquelles ils excellent, ou s'ils étoient obligés de le enſeigner à d'autres? Puiſqu'une pareille

aptitude ne ſe rencontre pas toujours chez ceux qui ont tous leurs ſens, & auxquels on n'a rien caché des moyens dont on ſe ſert pour les inſtruire, à plus forte raiſon ne ſe trouvera-t-elle pas chez des Sourds & Muets, dont les idées ſont ſi bornées. On ne voit pas, outre cela, qu'il ſoit impoſſible au maître de cacher ſa méthode à un Muet, ſurtout s'il ſe trouve dans cette méthode quelque choſe de plus que de ſimples inſtructions. Le maître ne peut-il pas avoir des moyens particuliers pour procurer certaines diſpoſitions à ſon éléve, ou pour accoutumer chez lui les organes de la parole aux poſitions néceſſaires ?

Le P. *Feyjoò* appuye ſa préſomption ſur un fait qui ne prouve rien moins que ce qu'il veut lui faire prouver. Ce fait eſt l'eſpèce de compte que D. *Pierre Velaſco*, élève de *Ponce*, rendit de la méthode de *Pierre Ponce*. Voici le paſſage d'*Ambroiſe de Morales* (*d*) où cela ſe trouve : paſſage que le P. *Feyjoò* n'a pas rapporté.

(*d*) Dans ſon livre *de las antiguedades de Eſpaña*, à l'article de *la excelencia de la tierra de Eſpaña, y ſu gran riqueza, y fertilidad, y coſas ſeñaladas que ay en ella.*

„ *Y porque ſe goze mas particularmente eſta maravilla, y ſe entienda algo de el arte que ſe ha uſado en ella, y quede por memoria ; pondré à qui un papel que yo tengo de ſu mano. Preguntò uno delante del al Padre Fray Pedro Ponce, como le havia empezado à enſeñar la habla. El Padre Ponce dixo al ſeñor D. Pedro lo que ſe le preguntava, y el reſpondiò de palabra primero, y deſpues eſcrivió aſſi :*

„ *Sepa Um. que quando yo era niño que no ſavia nada* UT LAPIS ; *comencé à aprender à eſcrivir primero las materias que mi maeſtro me enſeñó, y deſpues à eſcrivir todos los vocablos Caſtellanos en un libro mio, que para eſto ſe havia hecho ; deſpues,* ADJUVANTE DEO, *comencé à deletrear, y deſpues pronunciar con toda la fuerza que podia, aunque ſe me ſalia mucha abundancia de ſaliva : comencé deſpues à léer hiſtorias que en diez años he leido hiſtorias de todo el mundo : y deſpues aprendi el Latin. Ytodor era por la grande miſericordia de Dios, que ſin ella ningun mudo lo podia paſſar.* "

» Afin, dit-il, parlant de la parole
» donnée à *Velasco*, que l'on jouisse
» plus particulierement de cette mer-
» veille, que l'on comprenne quelque
» chose de l'art qu'on y a employé, &
» que cela demeure dans la mémoire, je
» mettrai ici un écrit que j'ai de sa main.
» Quelqu'un, continue-t-il, demanda
» au Frère *Ponce*, comment il avoit
» commencé à lui montrer à parler. Le
» *P. Ponce* dit au Seigneur *D. Pierre* ce
» qui venoit de lui être demandé, & ce-
» lui-ci y répondit d'abord verbalement
» & ensuite par écrit, comme il suit.
» Sçachez, Monsieur, que, quand j'é-
» tois enfant, que je ne sçavois rien,
» *ut lapis*; je commençai à apprendre
» premièrement à écrire les matières
» que mon maître m'enseigna, & en-
» suite à écrire tous les mots Castil-
» lans dans un livre à moi qui avoit
» été fait pour cela. Ensuite, *adjuvante*
» *Deo*, je commençai à épeler & pro-
» noncer, avec tout l'effort dont j'é-
» tois capable, quoiqu'il m'échappoit
» une grande quantité de salive. J'ai
» commencé après cela à lire des histoi-
» res, qu'en dix ans j'ai lû des histoi-
» res de tout le monde, & ensuite
» j'ai appris le Latin : & tout se faisoit

» par la grande miséricorde de Dieu;
» car sans cela aucun Muet ne le pour-
» roit pas passer (*e*).

Telle fut la réponse de *Velasco*, & c'est à quoi se réduisent les notions qu'il a données sur la méthode de son maître, dont il ne paroît guères que *Ponce*

(*e*) On a cru devoir traduire mot à mot la réponse de *Velasco*, & laisser les défauts de construction qui s'y trouvent. Ce sont des monumens du degré de perfection auquel l'art de *Pierre Ponce* avoit élevé les connoissances de son disciple. On ne trouveroit point ces défauts dans un *Extrait de l'Histoire des Machabées*, de la façon de *M. de Fontenai* sourd & muet de naissance, l'un des derniers élèves de *M. Pereire*. J'ai entre mes mains cet Extrait bien fait & bien écrit par ce jeune homme, avec lequel je me suis trouvé fréquemment, & que j'ai eu l'honneur de présenter au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. *M. de Fontenai* a tout au plus vingt ans; il prononce assez distinctement pour être entendu de tout le monde; & il est à remarquer qu'il étoit un peu trop âgé, lorsque M. *Pereire* l'a entrepris. Il sçait le François, le Latin, l'Espagnol, l'Histoire, la Géographie, la Géométrie, &c; en un mot il y a très-peu de jeunes gens aussi bien élevés & aussi instruits. Il n'est pas moins recommandable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. C'est quelque chose d'admirable que le tendre attachement qu'il a pour son maître, & la reconnoissance qu'il fait éclater à chaque instant avec autant de vivacité que de naïveté, pour toutes les obligations qu'il lui a.

ait pris soin de laisser d'autres vestiges. Si *Ponce* avoit en effet laissé sur son art quelque indication plus particulière, *Morales*, qui ne rapporte le fait que l'on vient de voir que pour faire connoître quelque chose de cet art, ne l'eût-il point rapportée de même ? Ce n'est ici qu'une raison de convenance; mais on sent de quelle force elle est, lorsque le P. *Feyjoò* est dans l'impossibilité de montrer d'autres monumens de la méthode de *Ponce*. C'est de la possibilité qu'il y avoit que *Ponce* enseignât sa méthode, que le P. *Feyjoò* conclud qu'il l'a enseignée. N'est-il pas plus naturel de conclure de la réponse de *Velasco*, qui n'offre qu'une notion indéterminée, qu'il est très-possible que l'écolier ignore l'art dont se sert le maître ? Une autre observation, c'est que, malgré les recherches les plus exactes, on n'a pû trouver dans le Monastère d'*Oña*, où *Ponce* passa la plus grande partie de sa vie & mourut, aucune trace de cette méthode : d'où il est naturel de conclure que non-seulement *Pierre Ponce* n'a jamais songé à enseigner son art, comme l'a assûré en 1620 le P. *Perez*, mais qu'il le cachoit avec soin.

Le P. *Feyjoò* s'appuye sur un fait pour prouver que *Pierre Ponce* avoit laissé quelque chose sur son art, & que *Bonet* en a eu connoissance. Mais les circonstances qui accompagnent ce fait & les réfléxions qu'elles font naître, renversent l'induction que l'on en veut tirer. On voit, comme nous l'avons dit ci-dessus, dans les œuvres de *Morales*, que *Ponce* avoit appris à parler à deux frères & à une sœur du Connétable. *Bonet* se qualifie dans son livre de Sécrétaire du Connétable, & fait entendre, dit-on, qu'il a donné la parole à un frère de son maître. Le P. *Feyjoò* en conclud, 1°. que *Bonet* connut encore en vie, chez le Connétable, l'un des deux frères à qui *Ponce* avoit appris à parler, & qu'il voulut s'en approprier l'instruction. 2°. Qu'il trouva dans cette maison tous les enseignemens nécessaires sur la théorie & sur la pratique de l'art dont il s'agit. Il n'est guères possible de justifier *Bonet* sur le premier point, & le silence qu'il garde sur les instructions faites par *Ponce* dans la maison de son maître est une preuve de sa mauvaise foi. Son plagiat n'est pas aussi prouvé. Il

ne paroît point vraisemblable que *Bonet* ait trouvé chez son maître une instruction plus satisfaisante que celle qu'a donnée *Pierre Velasco* dans sa réponse. En effet, cet élève de *Ponce*, le plus sçavant des deux frères, mort il y avoit long-temps, n'ayant pû donner de plus grands éclaircissemens sur l'art de son maître, comment *Bonet* en aura-t-il pû apprendre davantage de son frère beaucoup moins éclairé? Une nouvelle preuve que *Bonet* n'est point plagiaire, c'est qu'il ne connoît point l'art qu'on veut qu'il ait dérobé. Pour se convaincre qu'il n'a pas sçu donner la parole aux Muets, il suffit de refléchir *qu'il veut s'approprier l'instruction du frère du Connétable, laquelle n'a point été son ouvrage, & qu'il ne dit point du tout (ni aucun autre auteur dont nous ayons connoissance) avoir instruit quelque autre Muet.* On objecteroit en vain que, quoiqu'il n'ait enseigné aucun Muet, il pourroit néanmoins avoir eu la théorie de l'art dont il est question. La théorie a tellement besoin ici d'être jointe à la pratique, qu'elle ne peut exister sans elle & que par elle. D'ailleurs, si son ouvrage contenoit la méthode de *Ponce*, com-

me le P. *Feyjoò* semble le penser, on n'auroit pas manqué en Espagne, où il est imprimé depuis 1620, de s'en servir avec succès, ce qui n'est point. Il y a apparence que *Bonet*, ayant cherché inutilement à découvrir le secret de *Ponce*, & ne voulant point perdre entièrement ses peines, composa son livre, en combinant, comme il put, le peu qu'on lui apprit chez le Connétable, avec ses propres idées & avec ce que *Denys d'Halicarnasse* a écrit sur les Lettres. Pour *Amman* & *Wallis*, le prétendu rapport de ressemblance entre leur méthode & celle de *Ponce*, en ce qu'ils se servent comme lui du moyen de l'écriture, n'est pas un motif suffisant pour en conclure l'identité. Ils pourroient, il est vrai, avoir pris de *Ponce* l'idée de ce moyen, mais ils n'en doivent pas moins pour cela être regardés comme les inventeurs de leur art, qui consiste moins dans le moyen que dans la manière de l'employer. C'est de quoi le P. *Feyjoò* lui-même est forcé de convenir, lorsqu'il dit, en parlant de M. *Pereire*, *qu'il lui restoit toujours un vaste champ pour exercer son génie, s'il avoit à former toutes les règles*

de l'art sur les principes que lui fournissoit une si petite notion. Rien n'est plus vrai que cet aveu du P. *Feyjoò* au mot de notion près, qui n'est peut-être pas juste, s'il ne veut parler que de l'indication que donne la réponse de *Velasco*. La preuve de ce que j'avance, & que la réponse de cet élève n'apprend rien de la méthode de *Ponce*, c'est l'insuffisance dont elle est pour faire retrouver cette méthode.

Tout ce que je viens de dire me paroît prouver d'une manière décisive qu'*Amman* & *Wallis* ne devoient point à *Ponce* leur façon de procéder. A plus forte raison M. *Pereire* ne lui devra-t-il point la sienne, lui qui en suit une différente de celles d'*Amman* & de *Wallis*. Quelle est-elle? C'est ce que l'on ignore, & ce qu'il ne craint point que l'on découvre.

Quand le P. *Feyjoò* auroit prouvé qu'*Amman* & *Wallis* tenoient leurs méthodes de *Ponce*, la différence de celle de M. *Pereire* avec les leurs, lui assureroit encore la gloire d'être l'inventeur de son art. C'est aussi cette différence que le P. *Feyjoò* voudroit détruire; mais comment pourra-t-il prouver la ressem-

blance qui est entre une chose & une autre chose qu'il ne connoît pas? S'il n'a aucune raison pour établir la parité, il n'en est pas de même de la dissemblance, en faveur de laquelle deux faits que je garantis, forment la plus forte présomption. Les voici. En 1745 M. *Pereire* passant à la Rochelle, y apprit à un Muet à prononcer quelques mots. Ce prodige fit du bruit & parvint jusqu'à M. d'*Azy d'Etavigny*, Directeur des Fermes à la Rochelle, dont le fils étoit muet. La répugnance qu'il eut à confier l'instruction de son fils à un étranger le fit d'abord recourir au livre d'*Amman*, qu'il envoya plein de confiance à Beaumont-en-Auge (Abbaye & Collège de Bénédictins, où depuis trois ans il avoit mis son fils) aux PP. *Dom Caseaux*, Prieur de l'Abbaye, & *Dom Bailleul*, Principal du Collège. Ces Peres mirent tout en œuvre pour faire réussir les préceptes d'*Amman*; leurs efforts furent inutiles, &, après un an de tentatives infructueuses, il fallut recourir à M. *Pereire*, qui vint à bout de ce qu'ils n'avoient pû exécuter. La capacité & les talens des PP. que l'on vient de citer sont trop connus,

pour que l'on puisse accuser leur inhabileté ; c'est donc à la différence de méthode qu'il faut attribuer la différence du succès. On trouve des indices du fait que je viens de rapporter dans le Mercure d'Août 1747.

Le second fait est celui du P. *Vanin* de la Doctrine Chrétienne. Plein d'un zèle & d'un desintéressement des plus édifians, cet Ecclésiastique s'est dévoué depuis long-temps à instruire les sourds & muets. La dissertation d'*Amman*, l'ouvrage de *Wallis*, rien enfin de ce qui a rapport à son objet ne lui est inconnu. Il étoit même sur le point de donner au public un ouvrage de sa composition sur cette matière, il y a environ sept ou huit ans, & il avoit déja fait graver à grands frais nombre de planches, lorsqu'il entendit parler de M. *Pereire*. Les succès de ce dernier & les entretiens qu'il a eus avec lui, l'ont fait non-seulement renoncer à donner son ouvrage, mais l'ont encore porté à procurer à M. *Pereire* un élève en état de reconnoître ses peines (*f*). Voilà donc la méthode de M. *Pereire*

(*f*) *M. le Couteulx*, Cousin de Mrs *le Couteulx* Banquiers.

reconnue différente de celle d'*Amman*, & sa supériorité décidée par un juge en état de prononcer. Peut-il rester à présent le moindre doute que M. *Pereire* ne doit qu'à lui seul l'art merveilleux qu'il posséde ?

J'ai crû devoir entrer dans cette discussion en faveur de ce fameux *Mutismicien*, à qui la France est si redevable de ce qu'il a bien voulu la choisir pour le théâtre de ses utiles opérations. Au reste, le P. *Feyjoò* ne sçauroit se plaindre que je cherche à enlever à sa patrie un avantage qui lui est dû. Que *Ponce* soit l'unique inventeur ou que M. *Pereire* partage cette découverte avec lui, peu importe à l'honneur de sa nation, puisque M. *Pereire* est né en Espagne. Il me paroît même plus glorieux pour elle de pouvoir se vanter d'avoir produit deux génies créateurs, que de n'en avoir qu'un à citer.

Si les Journaux n'avoient point retenti des miracles qu'a faits M. *Pereire*, j'en donnerois ici l'énumération. Je me contenterai de rapporter un fait déja connu, mais que je choisis entre plusieurs autres, tant à cause de son autenticité, que parce que c'est celui qui a donné

lieu à la dissertation du P. *Feyjoò*. M. *Pereire* ayant entrepris M. d'*Etavigny*, le fit voir, quand il fut au milieu de son instruction, à l'Académie des Sciences par M. *de la Condamine*. Les Académiciens, frappés d'admiration, engagèrent M. *Pereire* à poursuivre, & il le fit avec tant de succès, que, quelques mois après, M. d'*Etavigny* fut présenté au Roi par M. le Duc *de Chaulnes*. Sa Majesté lui fit différentes questions par signes & par écrit auxquelles il répondit de la manière la plus satisfaisante. Le Roi toujours zélé pour les découvertes utiles & pour le bien de l'humanité, fit à M. *Pereire* une pension de 800 liv.

Il seroit sans doute à souhaiter que M. *Pereire* dévoilât les mystères de son art ; mais il n'est pas moins juste qu'il tire une récompense proportionnée aux soins que sa découverte lui a coûtés. L'avantage public & son avantage particulier se trouveront satisfaits, si ce que l'on a proposé s'éxécute. Il s'agit d'établir, en faveur de M. *Pereire*, une Chaire au Collège Royal, où il formeroit des maîtres dans son art. L'utilité de ce projet qui n'intéresse point une seule

nation, mais tous les peuples du monde, en fait espérer la réussite. Je vais tâcher d'en faire sentir la nécessité, & j'emprunterai pour cela une partie de ce qui a été dit dans le Mercure de Mars 1750 pag. 153. „ Les Muets, en fait de „ connoissances métaphysiques, sont les „ plus ignorans de tous les hommes. „ On peut voir là-dessus les *Mémoires* „ *de l'Académie des Sciences* de 1703, pag. „ 18, les *Leçons de Physique* de M. „ l'Abbé *Nollet*, Membre de cette Aca- „ démie, tom. 3, page 441, le *Traité des* „ *Sens* de M. *le Cat*, famenx Chirurgien „ de Rouen, pag. 295, &c. Ces con- „ noissances, renfermant celles de la „ Religion, on en sent l'importance. „ Il y a dans le Royaume beaucoup plus „ de Muets qu'on n'imagine. Dans Pa- „ ris seul il y en a plus de cent.

„ Le sieur *Pereire* ne sçauroit instruire „ à la fois plus de trois Muets ; & il faut „ quatre à six ans pour achever l'instru- „ ction. Il est convenable pour la bon- „ té de la prononciation que les enfans „ apprennent à lire dès l'âge le plus ten- „ dre ; la multiplicité des élèves exige „ par conséquent la multiplicité des „ maîtres.

„ La publication de cet art pourroit „ donner lieu à de nouvelles décou„ vertes, & ſeroit d'une utilité beau„ coup plus étendue qu'on ne penſe, „ pour apprendre à lire aux enfans & „ pour corriger pluſieurs défauts de la „ prononciation, &c. L'Alphabet ma„ nuel du ſieur *Pereire*, incomparable„ ment plus commode que l'écriture „ pour parler à ſes élèves, ſeroit encore „ d'un grand ſecours pour les perſon„ nes ſourdes par accident.

„ Quelque près de la perfection que „ M. *Pereire* ait porté ſon art, il eſt des „ découvertes qu'il n'a point faites, qu'il „ eſt ſûr de faire, & qu'il ne tentera „ jamais, parce qu'elles ſont de natu„ re, à ce qu'il prétend & doit ſçavoir, „ à découvrir ſon art. En ſuppoſant „ d'ailleurs, comme on doit le ſup„ poſer d'après ce qu'il aſſure, que „ ſon ſyſtême embraſſe pluſieurs par„ ties, on ſent combien il ſeroit plus „ convenable pour la plus parfaite inſ„ truction des Muets, de partager „ entre pluſieurs maîtres ces différen„ tes parties. «

ISTORIA D'UN SONNAMBULO, ſcritta da Giovan-Maria PIGATTI Dottore di Medicina.

HISTOIRE D'UN SOMNAMBULE, écrite par Jean-Marie PIGATTI Docteur en Médecine.

LES auteurs anciens & modernes ſont pleins d'exemples de Somnambules; ce Phénomène eſt donc aſſez commun. Mais le fût-il encore davantage, ſa ſingularité lui imprimeroit toujours un caractère de rareté, propre à en faire recueillir les différentes circonſtances, qui font en même-temps partie de l'hiſtoire de l'eſprit humain. *Jean-Baptiſte Negretti*, de Vicence, eſt un des Somnambules dont les opérations cauſent le plus d'étonnement par leur ſuite. Cet homme étoit au ſervice du Marquis *Louis Sale*, lorſque Mrs *Reghelini* & *Pigatti* l'obſervèrent en des temps différens. Ce ſont les obſervations de M. *Pigatti* que nous donnons ici. Elles ont

été faites en Italie en 1745 : ſi le Somnambule vit encore, ce qui eſt très-poſſible, il peut avoir aujourd'hui environ 40 ans.

La taille de *Negretti* étoit médiocre, ſon tempérament preſque ſec, ſon tein entre le pâle & le brun, ſon caractère ardent & porté à la colère, ſa paſſion celle du vin. Il étoit, de ſon propre aveu, Somnambule depuis l'âge de onze ans, & ce qui offre une ſingularité particulière, il ne l'étoit pas toujours, mais d'ordinaire au printemps; c'eſt-à-dire, depuis le commencement de Mars juſqu'à la fin du même mois, ou juſqu'au milieu d'Avril. Quant aux autres ſaiſons de l'année, ſon ſommeil étoit tranquille, à l'exception de quelques nuits de l'Automne, où il s'aſſeyoit bruſquement ſur ſon lit, s'éveilloit, ſe recouchoit, & dormoit de nouveau tranquillement. Le Printemps étoit donc la ſaiſon propre aux obſervations des curieux. La ſcène commençoit environ à deux heures après minuit; & quelque-temps auparavant il paroiſſoit ſi accablé de ſommeil, qu'il pouvoit à peine ſe ſoutenir. Voi-

ci ce qu'il fit la première nuit que M. *Pigatti* l'obſerva.

Il alla s'aſſeoir ſur un ſiège de l'antichambre, & y dormit à l'ordinaire, pendant un quart d'heure, après lequel il ſe tint quelque temps droit ſur ſon ſéant & immobile, comme s'il eût penſé ou fait attention à quelque choſe. Il ſe leva enſuite, ſe promena dans l'antichambre, tira ſa tabatière, & voulut prendre du tabac: ne pouvant en venir à bout, à cauſe de la petite quantité qu'il y en avoit, il parut ſe fâcher, & s'étant approché du ſiège ſur lequel ſe tient d'ordinaire l'Écuyer de la Dame du logis, il l'appella par ſon nom, & lui en demanda. On lui préſenta une tabatière, il prit du tabac & le ſavoura, en le tirant. Quand cela fut fait, il ſe mit dans l'attitude d'un homme qui prête l'oreille; puis, comme s'il eût reçu ſon ordre, il courut prendre une torche, l'approcha d'une chandelle allumée, que l'on tient toujours à la même place, leva enſuite la torche comme ſi elle eût été allumée, s'achemina doucement vers la ſalle, & delà vers l'eſcalier, qu'il deſcendit avec

aſſûrance, tournant & s'arrêtant où il falloit; enfin, étant arrivé à la porte d'entrée de la maiſon, il ſe plaça au lieu accoutumé, &, peu après, ayant fait une inclination aux Dames & aux Cavaliers qui étoient dans ſon idée, il éteignit le flambeau, remonta promptement, & l'alla remettre à ſa place. Il fit trois fois la même action ce ſoir-là.

De l'antichambre il paſſa à l'office, chercha dans ſa poche la clef du buffet, & ne la trouvant point, il appella par ſon nom celui à qui ſon maître lui commandoit de la lui remettre, avant que d'aller ſe coucher. On la lui apporta : il ouvrit le buffet, prit une ſoucoupe d'argent, ſur laquelle il mit quatre caraffes, s'en alla à la cuiſine, dans l'intention, ſelon toute apparence, de les remplir d'eau; cependant il les rapporta vuides. Il prit le chemin de l'appartement d'en haut; quand il eut monté la moitié des marches, il laiſſa le tout ſur un petit pilier qui ſe trouvoit dans cet endroit, acheva de monter, & alla frapper à une porte. Comme elle ne s'ouvroit point, il deſcendit chez le valet de chambre, y fit quelques que-

ſtions, remonta en courant, & donnant un coup de coude à la ſoucoupe, il la renverſa & briſa les caraffes. Il frappa une ſeconde fois à la même porte, qui reſta toujours fermée : il redeſcendit, & prit en paſſant la ſoucoupe. Il rentra dans l'office, & la laiſſa ſur une petite table. Il paſſa de-là dans la cuiſine, où ayant pris un ſceau, il alla au puits le remplir d'eau, & le reporta dans la cuiſine.

Il prit de nouveau la ſoucoupe, & n'ayant pas trouvé deſſus les caraffes, il entra en fureur, diſant qu'elles devoient y être, qu'il les y avoit miſes, & demandant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, s'il les avoit ôtées. Enfin, après diverſes recherches, il rouvrit le buffet, en prit deux autres, les rinça, les remplit d'eau, & les mit ſur la ſoucoupe : il repaſſa, en les portant, dans l'antichambre, & vint juſqu'à la porte de la ſalle de compagnie, où, quand il fait la même choſe en veillant, il remet ce qu'il porte au valet de chambre, lui étant défendu d'entrer. Le valet de chambre reçut la ſoucoupe & les caraffes, &, quelque-temps après, il les lui rendit. Il les reporta à l'offi-

ce, rouvrit le buffet, & remit chaque choſe à ſa place. Quand cela fut fait il retourna dans la cuiſine, prit quelques plats & ſe mit à les nettoyer exactement avec un linge mouillé. Il s'approcha enſuite du feu, comme pour faire ſécher ce linge : après quoi il ſe remit à nettoyer les plats qui reſtoient. La choſe finie, il retourna au buffet, prit dans une corbeille la nappe & la ſerviette dont il avoit beſoin, porta la main ſur une autre corbeille plus petite, & s'approcha, en la tenant, d'une table ſur laquelle on tient d'ordinaire une lumière. Là, comme s'il ſe fût aidé de la clarté, il choiſit une cuillier, une fourchette & un couteau, & reporta la petite corbeille au buffet qu'il referma.

Ayant ramaſſé tout ce qu'il en avoit tiré, il le porta dans l'antichambre, le dépoſa ſur un ſiège, prit une petite table ovale, ſur laquelle mange la Dame du logis, & mit le couvert avec la plus grande propreté. Il faut remarquer que quand il cherche cette table, s'il porte la main ſur quelqu'autre de celles qui ſe trouvent dans le même endroit, & qui ſont à peu-

près de la même forme, il ne les prend pas. Cette fineſſe de tact eſt d'autant plus ſingulière, que dans d'autres occaſions il paroît l'avoir groſſier. Le couvert étant mis, il ſe promena, ſe moucha, & ayant tiré une ſeconde fois ſa tabatière, il n'eſſaya plus d'y prendre le tabac avec les doigts, comme s'il ſe fût reſſouvenu, après deux bonnes heures, de la difficulté qu'il avoit éprouvée; il le verſa ſur ſa main. Là finit cette ſcène, parce qu'on lui jetta un peu d'eau ſur le viſage; ce qui eſt une des manières de l'éveiller.

Le lendemain, avant que le Somnambule ni perſonne de la maiſon fût encore endormi, la Compagnie étoit, contre l'ordinaire, dans l'appartement du Marquis. Comme il ne s'y trouvoit pas ſuffiſamment de ſièges pour le monde qui arrivoit à chaque inſtant, on appelloit ſans ceſſe pour qu'on en apportât. Le Somnambule frappé de cela & gagné par le ſommeil, s'endort. Après un court repos, il ſe lève, ſe mouche, prend du tabac (préludes ordinaires dont nous ne ferons plus mention) monte dans l'appartement d'en haut, com-

mence à chercher des ſièges, & à les porter à l'endroit où étoit la compagnie. Ce qu'il y eut de plus remarquable en tout ceci, c'eſt qu'en ayant une fois pris un de chaque main, quand il fut arrivé à la porte de la premiére pièce, laquelle étoit fermée, il ne heurta point, mais débaraſſa une de ſes mains, ouvrit la porte, reprit le ſiège qu'il avoit poſé, & le porta avec l'autre où il falloit.

Quand il crut en avoir porté ſuffiſamment, ce qu'on conjectura par les paroles qu'il prononçoit, il s'en alla à l'office, chercha dans ſes poches la clef du buffet, & ne la trouvant point, en parut chagrin. Il prit une lumière, ſe mit à chercher dans tous les coins de l'office & ſur toutes les marches de l'eſcalier, allant d'une vîteſſe extrême, les yeux fixés ſur la terre, & y portant ſouvent la main, dans l'idée qu'il avoit perdu la clef. Le valet de chambre la lui mit adroitement dans une de ſes poches. Après bien de recherches inutiles, reportant la main dans cette poche, & y trouvant la clef il ſe fâcha de ſa balourdiſe, ouvrit le buffet, prit une ſerviette, un plat & deux

pains, le ferma & paſſa dans la cuiſine. Là il prépara ſa portion de ſalade, alla chercher dans le garde-manger tout ce qu'il falloit pour l'aſſaiſonner, le fit à merveille, ſe mit à table & en train de manger. Un des aſſiſtans lui ôta adroitement le plat qu'il avoit devant lui & en ſubſtitua un, où il y avoit des choux mortifiés, arroſés du vinaigre le plus fort & imbibés de cannelle. Il continua de manger à ſon ordinaire. Enfin, à la place des choux, on mit devant lui des beignets crus quil avala ſans paroître faire aucune différence entre ces mets.

Pendant qu'il faiſoit ſon repas, il s'arrêta deux ou trois fois, croyant qu'on l'appelloit, ce qu'il faiſoit connoître par quelques paroles. Perſuadé à la fin que la choſe étoit vraie, il ſe lève, monte précipitamment l'eſcalier, entre dans la ſalle de compagnie; de-là voyant, ſelon toute apparence, qu'on ne lui ordonnoit rien, il paſſe dans l'antichambre, demande aux autres domeſtiques ſi on l'avoit appellé, & s'en retourne dans la cuiſine faché d'avoir interrompu ſon ſouper. Quand il l'eut fini, il dit tout bas

que s'il avoit quelque argent il iroit boire à ún cabaret voiſin qu'il nomma. Il fouilla dans ſon gouſſet, & n'y trouvant rien, il ne ſe détermina pas moins, à y aller, ajoutant qu'il payeroit le jour d'après, & qu'il eſpéroit que le Cabaretier lui feroit crédit. Il deſcend à grands pas l'eſcalier, & court avec une vîteſſe extrême vers l'endroit éloigné du logis de deux portées de fuſil. Arrivé, il frappe à la porte ſans examiner ſi elle étoit ouverte, comme s'il eût ſçu qu'à cette heure elle devoit être fermée. Mais peu après s'étant aſſuré avec la main qu'on venoit de l'ouvrir, il entre, appelle le Cabaretier & lui demande un demi-ſetier (*a*) de vin. On lui fait donner la même meſure d'eau, il la boit pour du vin, & après en avoir avalé le premier verre, il demande à ſon hôte s'il veut lui faire crédit juſqu'au lendemain matin: demande qu'il ne fait point avant que de boire, de peur qu'on ne lui refuſe du vin. Toute l'eau étant avalée,

(*a*) *Mezza inghiſtara*. C'eſt une meſure qui tient deux verres.

il prend congé, & s'en retourne au logis avec précipitation. Arrivé à la porte d'entrée, il ſe retire modeſtement dans un coin pour piſſer, monte enſuite l'eſcalier, entre dans l'antichambre, & demande aux autres domeſtiques ſi ſon maître l'a fait appeller. Il conçoit que non, en paroît charmé, ajoute qu'il a été boire, & qu'il s'en trouve mieux. Pour lors, M. Pigatti lui ouvre les paupières avec le doigt; ce qui eſt une autre maniere de l'éveiller.

Le lendemain, quelques Seigneurs s'entretinrent pendant quelques heures avec le Marquis dans ſon appartement. Le Somnambule, après s'être un peu endormi, ſelon ſon ordinaire, ſe leva, prit une torche, deſcendit d'abord à la porte d'entrée du logis, lâcha de l'eau, monta à la porte de l'appartement de ſon maître, eſſaya d'allumer ſa torche à un fanal qui eſt dans cet endroit, acheva de monter lentement & en faiſant les poſes qu'il falloit juſqu'à l'antichambre qu'il traverſa, pour aller à la porte de la ſalle de Compagnie, afin d'éclairer à ſon ordinaire ceux qui en ſortiroient. Il mit enſuite le

couvert de la Dame de la même manière qu'auparavant, avec cette circonstance particulière qu'il ne chercha point la petite table dans l'antichambre, mais dans une arriére-chambre, où il sçavoit qu'on l'avoit transportée. Après cela il passa dans la cuisine, y prit quelques noix qui lui étoient destinées, & se mit à les manger, en les cassant à merveille avec les dents. Pendant ce tems quelqu'un boucha le trou de la serrure du buffet, sachant qu'il le lui faloit ouvrir pour y remettre sa serviette. Il vint en effet & sentit l'obstacle; & croyant qu'il venoit du tuyau de la clef, il se mit à la battre contre le plancher, comme pour faire sortir l'ordure qui étoit dedans. Après l'avoir tenté de cette façon & de plusieurs autres, il essaya de nouveau d'ouvrir; mais trouvant toujours la même resistance, il courut prendre un fêtu, & l'inséra à différentes reprises dans le tuyau de cette même clef. Pendant ces opérations on déboucha la serrure, & il ouvrit le buffet comme il le desiroit.

Il retourna ensuite à la cuisine, & ayant appellé le Cuisinier par son nom,

il lui demanda un peu de tabac, & le pria de lui prêter un *Dadieci* (*b*), disant qu'il ne pouvoit vivre sans un verre de bon vin. Il l'assura qu'il lui rendroit ce *Dadieci* à la fin de la semaine, où il devoit recevoir le payement d'un mois de ses gages. Le Cuisinier le lui prêta; il le mit dans son gousset, passa dans l'antichambre, & s'avança vers le siége où se tient d'ordinaire le valet de chambre. Il lui demanda s'il vouloit venir boire avec lui, & se figurant qu'il le refusoit, il le pressa de diverses maniéres, soit par paroles, soit par signes, parlant toujours bas, & comme à dessein que les autres domestiques ne l'entendissent point. A la fin, croyant l'avoir persuadé, il s'achemina vers le cabaret & demanda une mesure entiére, parce qu'il s'imaginoit être en compagnie. Le vin fut apporté; il en remplit un verre qu'il présenta à son ami, & but ensuite lui-même à sa san-

(*b*) C'est une monnoye de l'Etat de Venise, dont le Dictionnaire de la *Crusca*, ni les autres ne parlent point. Je n'ai pas été à portée de consulter des livres de monnoye. Au reste je crois l'explication de ce mot superflue.

té; mais il ne but que deux verres; ce qui faisoit précisément la portion de vin qui devoit lui revenir pour sa moitié.

Peu après il mit la main dans son gousset pour payer son écot. Ne trouvant point le *Dadieci* qu'on lui avoit presqu'aussi-tôt escamoté que prêté, il entra en fureur, visita & renversa toutes ses poches, & ne le trouvant pas davantage, il pria le valet de chambre de payer pour lui, lui disant qu'il le rembourseroit. Retourné au logis, il entra dans la cuisine, raconta au cuisinier son aventure, renversa de nouveau toutes ses poches, marqua celle où il avoit mis le *Dadieci*, prit une lampe, & alla, le visage contre terre, chercher dans tous les endroits où il avoit été. Il fouilla une troisiéme fois dans ses poches, dans l'une desquelles un des assistans lui avoit mis un *Felippo*. (*c*) Il toucha plusieurs fois cette piéce sans en faire cas. On lui mit après cela un *Marchetto*. A pei-

(*c*) Je n'ai pas trouvé dans le Dictionnaire de la *Crusca* plus d'éclaircissement sur cette monnoye que sur la précédente & la suivante.

ne l'eut-il touché qu'il le prit pour le *Dadieci*, parce qu'il est de la même grandeur. Après avoir marqué son étonnement sur ce qu'il ne l'avoit pas trouvé d'abord, il courut dans l'antichambre, se fit changer le prétendu *Dadieci* par le valet de chambre, laissa ce qu'il croyoit que celui-ci lui avoit prêté, & compta le reste, recommandant en même-temps au valet de chambre d'attester au cabaretier la vérité du fait, afin qu'il ne le prit pas pour un escroc. Il retourna dans la cuisine, & se mit à chanter de joie d'avoir payé sa dette. Il faut remarquer que le même jour le valet de chambre lui avoit dit, que si le soir l'envie lui prenoit d'aller au cabaret, il lui en donnât avis, parce qu'il iroit avec lui.

Quand il eut fini de chanter & de danser, il demanda du tabac. On lui présenta une tabatière, dans laquelle étoit du caffé brûlé & moulu, qu'il prit pour du tabac. Il demanda ensuite à un de ses camarades, s'il avoit fermé les fenêtres de l'appartement d'en-haut. Cette demande faite, il s'avança pour prendre une lumière; mais il fut trompé par le cou d'une bouteille qui

lui tomba ſous la main, & qu'il prit pour un chandelier. Il monta l'eſcalier en tenant cette bouteille, & ayant trouvé la porte de l'appartement fermée, il deſcendit chez le valet de chambre pour prendre la clef, remonta, ouvrit la porte, entra, mit ſon prétendu chandelier à terre, s'avança vers les fenêtres qu'il trouva fermées, & loua l'exactitude de ſon camarade. Durant cet intervalle, on mit un chandelier véritable à la place de l'imaginaire, il le prit, ſortit, ferma la porte, alla remettre la clef à ſa place, & le chandelier à la cuiſine.

Il paſſa de-là dans l'antichambre, où quelqu'un s'aviſa de lui frotter les jambes avec une canne. Il crut que c'étoit un chien de la maiſon, & ne fit d'abord que le gronder. Comme l'incommodité continuoit, il courut dans la cuiſine, ſe munit d'un fouet, retourna dans l'anti-chambre, & ſe mit à pourſuivre le chien qui étoit dans ſon idée, déchargeant des coups de toutes ſes forces. Cependant on continuoit de l'exciter; ce qui le faiſoit entrer en fureur, & maudire le chien qui étoit toujours entre ſes

jambes, quoiqu'il ne lui donnât jamais à manger. Il étoit outré de ce qu'il ne pouvoit l'atteindre Enfin, il tira de ſa poche un morceau de pain qu'il préſentoit en étendant la main, comme pour amorcer l'animal qu'il appelloit par ſon nom, en tenant le fouet caché. Cette ſcène dura quelque temps; après quoi on fit jetter devant lui un manchon qu'il prit pour le chien. Il s'acharna deſſus & déchargea ſa colere en paroles & à grands coups de fouet. Quand il ſe fut ſatisfait, on l'éveilla.

M. *Pigatti* obſerva encore le Somnambule les deux nuits ſuivantes. Parmi les nouvelles actions qu'il fit, voici les principales, & ce qui, ſelon toute apparence y donna lieu. Le jour qui précéda la première de ces nuits, le valet de chambre lui avoit dit que le ſoir, quand il ſeroit couché, il fît de la bouillie & qu'il vînt l'en avertir, parce qu'il iroit en manger avec lui. En mettant donc ſon couvert, il commença à marmoter, que s'ils avoient à faire de la bouillie, il falloit ſe dépêcher. Il ajouta enſuite que c'étoit un Vendredi de Mars, (ce qui ſe trouvoit

véritable) & qu'on ne pouvoit guères en manger; que cependant il l'auroit volontiers changée pour ſes choux. Néanmoins il dit à la femme de cuiſine de mettre au plus vîte un chaudron au feu. Il s'en repentit après, & quand ſon couvert eut été mis, il alla ſe préſenter devant le ſiège du valet de chambre, & exhorta ce camarade à différer la choſe à un autre ſoir, afin de ſe mieux réjouir. Lorſqu'il crut l'avoir perſuadé, il alla à la cuiſine manger ſes choux.

Le jour qui précéda la ſeconde de ces nuits, le Précepteur des fils du Marquis s'entretint quelque temps avec le Somnambule, ſur les choſes qu'il faiſoit en dormant. Il lui dit: *Faites de la bouillie ce ſoir, & venez enſuite dans ma chambre, je vous donnerai pour boire.* Notre homme s'endormit à ſon ordinaire, puis ſe leva du ſiège ſur lequel il étoit, en ſe plaignant qu'il faiſoit grand froid dans la chambre, en tremblant, frappant des pieds contre le plancher, & donnant d'autres marques de l'incommodité qu'il ſentoit.

Peu après, il alla préparer ce qu'il falloit pour mettre le couvert, & en

le faiſant, il diſoit qu'il vouloit duper le Précepteur. Il paſſa même dans l'antichambre pour le dire au valet de chambre. Il revint dans la cuiſine, mit ſon couvert, mangea, & en mangeant marmota à pluſieurs repriſes quelques paroles qui avoient rapport à la tromperie qu'il méditoit. Quand ſon repas fut fini, il retourna dans l'antichambre, & s'efforça de perſuader au valet de chambre d'aller avec lui. Lorſqu'il crut l'avoir gagné, il alla chez le Précepteur, & le pria poliment de tenir ſa promeſſe. Celui-ci lui mit dans la main une petite piéce de monnoye. Il le remercia, ſortit, appella le valet de chambre, & l'ayant pris par le bras le mena avec lui au cabaret. Quand ils y furent arrivés, il fit apporter du vin, & ſe mit à raconter parmi les verres la tromperie qu'il faiſoit au Précepteur, accompagnée de ſes moindres circonſtances. En la racontant il ſe pâmoit de joye, & faiſoit de grands éclats de rire. Il finit par boire à différentes repriſes à la ſanté du même Précepteur. Le divertiſſement fini, il paya pour ſon camarade, le prit de nouveau par le bras, & revint avec lui au logis.

Quoique M. *Pigatti* eût observé le Somnambule cinq nuits consécutives, il ne laissa pas de l'observer encore plusieurs autres par intervalles. Il remarqua chacune de ces nuits, qu'il faisoit toujours quelque action nouvelle. Mais il se convainquit surtout dans celle-ci comme dans les précédentes, que la vûe, l'ouie, le goût, l'odorat étoient des sens dont les fonctions étoient suspendues pour lui dans ces momens. Non-seulement il confondoit les mêts, comme on l'a vû par ce qui a été dit, mais le bruit le plus fort, la lumière approchée de ses yeux jusqu'à lui brûler les sourcils, une plume avec laquelle on frottoit sans ménagement le dedans de ses narines, ne faisoient aucune impression sur lui. Il n'en étoit pas de même du toucher; il l'avoit; quelquefois même d'une certaine finesse, quelquefois aussi fort grossier. M. *Pigatti* ajoute à tout ce qu'il vient de dire de cet homme, qu'il rendoit de temps en temps en dormant le devoir à sa femme : reste à sçavoir s'il auroit eu de la finesse dans le tact sur cet article, & s'il se seroit apperçu durant le sommeil de la supercherie

dont *Jacob* ne s'apperçut pas étant éveillé.

Tel est en substance le récit de M. *Pigatti*. M. *Reghelini*, qui est l'autre observateur, a fait, avant le premier, une espèce de dissertation sur ce phénomène; mais elle n'a rien de particulier que les raisons physiques qu'il cherche à en donner. L'idée, premier principe de nos actions & l'unique mobile par lequel l'ame pousse les esprits animaux à mouvoir le corps est, selon lui, la première cause de ce phénomène. La seconde est l'ouverture des canaux aussi libres pour ces mêmes esprits pendant le sommeil que pendant l'éveil. Ces deux principes ainsi établis, voici comme M. *Reghelini* raisonne. L'ame fortement occupée de certaines idées pendant le jour, s'en occupe souvent aussi pendant la nuit, même plus fortement encore, parce qu'elle n'est point distraite par une foule d'autres idées que les objets lui présentent, quand les sens sont éveillés. Si donc alors il arrive que les esprits animaux continuent d'avoir le même mouvement qu'ils avoient au dernier instant de l'éveil, ou que l'ayant perdu, ils le recouvrent par

quelqu'agitation extraordinaire du sang, ils doivent continuer de produire dans le corps les mêmes effets que les idées leur faisoient ou leur eussent fait produire pendant le jour. Quant à la suite de ces effets ou opérations, elle vient de celle des idées, dont l'une en réveille plusieurs autres conçues avec elle; ce qui arrive également lorsqu'on ne ne dort point.

A l'égard de l'exactitude de ces mêmes opérations, elle n'est pas plus extraordinaire que leur suite. Si un homme qui veille ne monte un escalier, sans broncher, que parce que son idée lui fait voir des degrés, des contours & des appuis, pourquoi celui qui dort ne les trouveroit-il pas avec une assûrance égale, s'il a la même idée. Il en est ainsi de toutes les autres choses que fait un Somnambule. Ce raisonnement de M. *Reghelini* n'est pas à l'abri des objections. Il n'y a aucun doute que l'homme qui en veillant monte un escalier, ne le monte sans broncher que parce qu'il voit des degrés, des contours, & des appuis; mais il est de même hors de doute qu'il ne voit ces choses qu'au-

tant que l'idée en est excitée, & produite en lui par la présence des objets. C'est par là seul que l'idée que l'on a des choses en est représentative, & conséquemment on lève plus ou moins la jambe à raison de l'élévation plus ou moins grande des degrés. Dans le sommeil, où l'entremise des sens n'a pas lieu, la représentation n'existe pas, & si l'on mettoit un Somnambule dans un endroit qu'il ne connût pas, il est certain qu'il se heurteroit, qu'il se précipiteroit, qu'il, &c. N'est-il pas plus vraisemblable d'attribuer la justesse des opérations d'un Somnambule, d'abord à la justesse de l'idée représentative qu'il a des choses connues, & ensuite à l'habitude où sont les esprits animaux de courir, lorsqu'il veille, en telle ou telle quantité, & de telle ou telle manière, pour lui faire faire tel ou tel mouvement. Au reste, M. *Reghelini*, en physicien modeste, se garde bien de donner ces raisons, ainsi que quelques autres d'un moindre poids, pour des preuves convaincantes. Il sent bien que, pour expliquer de pareils effets, il faudroit pénétrer plus avant, & connoître mê-

me le *quomodo* de l'union de l'ame avec le corps : connoissance qui ne paroît point être donnée à l'homme. Aussi ne ne présente-t-il ce qu'il avance que comme des recherches nées du simple desir d'entrevoir quelque lueur de vérité. Il veut qu'on le regarde comme un homme qui ne fait qu'admirer, en passant, les effets merveilleux de cette main qui a ordonné avec tant de sagesse les moindres choses d'ici-bas, & qui a voulu ensuite laisser un vaste champ aux spéculations bornées de notre foible intelligence.

DER BESTE FÜRST. *Ein Vorspiel auf das hohe Geburtsfest Ihrer Konigl. Hoheit der Durchlauchtigsten Fürstinn und Frau* JOHANNEN ELISABETHEN, *Verwittweten Fürstinn zu Anhalt, Herzogin zu Sachsen, Engern und Westphalen, gebornen Erbinn zu Norwegen, Herzogin zu Schleswig-Holstein, der Stormarn und Ditmarsen, Grafin zu Askanien, Oldenburg und Delmenhorst, Frau zu Zerbst,*

Bernburg, Jever und Kniphausen, &c. Des Russischen Kaiserlichen Catharinen-Ordens Ritterinn, &c. Verfasset von L. A. V. GOTTSCHEDINN. *Den 24 October 1755.*

LE MEILLEUR PRINCE. *Drame composé à l'occasion de l'anniversaire du jour de la naissance de son Altesse Royale la Serenissime Princesse & Dame* JEANNE ELISABETH, *Princesse douairière d'Anhalt, Duchesse de Saxe, d'Angrie & de Westphalie, née héritière de la Norwège, Duchesse de Schleswig-Holstein, ainsi que des Stormars & des Ditmarses, Comtesse d'Ascanie, d'Oldenbourg & de Delmenhorst, Dame de Zerbst, Bernbourg, Jever & Kniphausen, &c : de l'Ordre de Sainte Catherine de Russie, &c. Par Madame L. A. V.* GOTTSCHED. *Le 24 Octobre 1755.*

TRois choses rendent ce petit ouvrage digne d'être connu de nos Lecteurs ; la personne auguste qui en est l'objet, Princesse née avec tous les talens, toutes les graces, toutes les

vertus qui peuvent orner l'autorité & la faire adorer ; l'auteur célèbre qui l'a composé, Madame *Gottsched*, dont les vers contribuent à la gloire du Parnasse Germanique ; enfin l'ouvrage même, regardé comme un des meilleurs morceaux qui soient sortis de la veine heureuse & féconde de cette Muse Allemande. On sent combien toute poësie doit perdre en passant dans une autre langue, & dans un autre langage, c'est-à-dire, la prose. La mesure rompue, l'harmonie détruite, l'expression-mère, si l'on peut parler ainsi, presque toujours dégénérée ; tels sont les défauts trop sensibles de la plûpart des versions. On a, je crois, comparé un excellent original à l'endroit d'une étoffe magnifique, & la traduction à l'envers. Mais cet envers même suffit à des yeux intelligens pour juger de la beauté du dessus. C'est ce qui nous engage à traduire ce Drame, non dans sa totalité, mais avec assez de détails pour mettre les connoisseurs en état d'admirer le génie de Madame *Gottsched*, la fiction qu'elle a employée, & le tour adroit qu'elle a pris pour louer. Il ne sera pas inutile de dire ici un mot

de la Princesse célébrée dans ce poëme en dialogue.

JEANNE ELISABETH, Princesse douairière D'ANHALT-ZERBST, est fille de CHRISTIAN-AUGUSTE, Duc de HOLSTEIN-EUTIN, Evêque de Lubeck, & sœur du Roi de Suède aujourd'hui regnant. Elle nâquit le 24 Octobre 1712 & fut mariée le 8 Novembre 1727 à CHRISTIAN-AUGUSTE, Prince D'ANHALT-ZERBST. En 1744, elle reçut l'Ordre de *Sainte Catherine* de Russie. Ayant perdu son époux le 16 Mars 1747, elle fut nommée tutrice de FREDERIC-AUGUSTE, Prince héréditaire, & Régente de la Principauté D'ANHALT-ZERBST. Quoique ce Prince, son fils unique, ait été déclaré majeur en 1751, elle a continué l'administration de la Principauté pendant le voyage qu'il a fait en France & dans d'autres contrées de l'Europe, selon l'usage des Princes des premières Maisons d'Allemagne. La fille unique de la Princesse douairière D'ANHALT-ZERBST porte le nom de SOPHIE-FREDERIQUE-AUGUSTE. Elle nâquit le 2 Mai de l'année 1729. En embrassant le 9 Juillet 1744 la Religion Grecque, elle prit le nom de CATHERINE ALEXIEWNA,

& épouſa le 1 Septembre 1745 CHARLES-PIERRE-ULRIC, fils de CHARLES-FREDERIC, Duc de HOLSTEIN-GOTTORP, & d'ANNE PETROWNA, fille du feu Czar PIERRE LE GRAND. CHARLES-PIERRE-ULRIC, qui, depuis qu'il a embraſſé la Religion Grecque, s'appelle PIERRE-FEDEROWIZ, a été déclaré Grand Duc de Ruſſie en 1742, & ſucceſſeur déſigné au trône de cet Empire.

SCENE I.

LA VÉRITÉ ET LA POLITIQUE.

LA POLITIQUE.

Juſte Vérité, écoutez mes plaintes. L'Humanité vient de me faire les plus ſanglans outrages. Elle prétend que je devrois être bannie de toutes les Cours des Souverains.

LA VÉRITÉ.

L'Humanité! Je ne ſçaurois accorder ce procédé avec ſa douceur. Une paſſion trop vive vous emporte ſans doute.

LA POLITIQUE.

Vous en jugerez vous-même. Mon ennemie s'avance, & ſa bouche vous confirmera ce que je dis. Son cœur trop efféminé n'eſt ſenſible qu'à la pitié.

Comment pourroit-elle occuper ma place auprès des maîtres du monde? C'eſt à l'autel & non au trône qu'eſt appellé celui, qui, au lieu de ſçavoir regner, ne ſçait que s'épuiſer en bienfaits.

LA VÉRITÉ.

Permettez que je diffère de prononcer. Voici l'Humanité.

SCENE II.

L'HUMANITÉ & les précédens.

L'HUMANITÉ.

Je ſalue l'éternelle Vérité, le plus bel enfant du Ciel. Déja ſans doute inſtruite de mon différend avec la Politique, elle ſçait que je ne lui envie point le funeſte avantage de décider le ſort des peuples par le fer; mais puis-je voir avec indifférence qu'elle étouffe dans les cœurs des Princes les ſentimens que je leur inſpire, comme s'ils pouvoient mieux s'approcher de la Divinité qu'en devenant par mes conſeils les pères des peuples! Prononcez, adorable Vérité, ſur nos prétentions; c'eſt à vous que je m'en rapporte.

LA VÉRITÉ.

Pour remplir ſans légèreté l'emploi d'arbitre que vous me déférez, que chacune de vous me faſſe le portrait du Prince qu'elle regarde comme le plus parfait. Je porterai enſuite un jugement impartial. Comme je ne connois point la diſſimulation, je ne connois pas non plus la flatterie.

L'HUMANITÉ.

Un grand Prince ſçait par ſa religion révérer le Maître du monde. Quelqu'élevé que ſoit ſon trône, il ne croit pas que cette élévation le mette au-deſſus des devoirs; il eſt toujours attentif à rendre à la Divinité les hommages qu'il exige lui-même des humains. C'eſt la piété des peuples qui fait leur fidélité, & quiconque mépriſe les Dieux ſe promet l'impunité en violant les devoirs les plus ſaints. Le Prince ſage eſt convaincu de ces deux maximes; auſſi donne-t-il l'exemple à ſes ſujets, & les affaires les plus importantes ne peuvent lui faire négliger le culte qu'il doit à l'Être Suprême.

LA POLITIQUE.

O Humanité, quelle erreur eſt la vôtre, & comment pouvez-vous croire

que ce fantôme qu'il plut aux hommes de nommer Religion, ait jamais contribué à les rendre vertueux? Leur bonheur en dépend-il davantage? Sans les ſages conſeils de leurs maîtres, les ſujets imploreroient envain les ſecours du Ciel. Les biens que l'on prend pour ſes faveurs, on ne les dut jamais qu'à la prudence, & le Prince, fait pour l'être, ne cherche point à compenſer par des holocauſtes les malheurs de ſon peuple.

L'HUMANITÉ.

Les ſacrifices du Souverain parfait ne ſont point offerts non plus comme une compenſation ſpéculative pour des maux réels: ſa piété ſeule les lui demande.

LA POLITIQUE.

Un Prince ſage mépriſe toutes ces pieuſes chimères, ſource intariſſable de querelles & de diviſions. Guidé par moi, ſon bras étouffe dès le berceau la perſécution & la haine, & ces guerres ſaintement cruelles qu'enfante la ſuperſtition en fureur n'ont pas ſous lui le temps d'éclater. Eſt-il une doctrine préférable aux autres? C'eſt ce qu'il ne décide point, & il n'immole jamais ſes peuples pour mettre les prêtres d'accord.

L'HUMANITÉ.

Un Prince, dont le cœur entend ma voix, n'employe point ſans doute ſa puiſſance à fomenter les diſſentions qui diviſent les miniſtres des Dieux; la Religion ne lui inſpire que de la douceur, & tous ceux qui honorent ſincèrement la Divinité ſont sûrs de ſa protection.

LA POLITIQUE.

Un Prince véritablement grand a plus d'un devoir à remplir. Il ſçait que la dévotion ne fait pas fleurir les Etats, & que la prudence, unie à la force, rend ſeule un Empire redoutable. Ce n'eſt donc que du ſang des ennemis que ſon courage doit cimenter le repos de ſes ſujets. A-t-il repouſſé les dangers, il entoure ſes vaſtes Etats de tout ce que *Bellone* inventa de plus formidable. C'eſt pour lui & pour ſes victoires que la terre ſemble avoir produit dans ſes entrailles ce métal qui, ſemblable à la foudre des Dieux, répand de toutes parts, au gré de mon Prince, l'épouvante & la mort. Tandis que ſa puiſſance le fait craindre au-dehors la ſûreté regne dans l'intérieur de ſes Etats. Sa rigueur ſévit contre les mutins qui s'érigent témérairement en

juges de ſes actions, & refuſent de plier leur tête ſous le joug qu'il impoſe à tous. En uſant ainſi de ſon pouvoir abſolu, ſon regne peut paroître dur, mais il n'en eſt pas moins celui d'un père qui ne veut point par ſa lente modération aggraver ſur ſes enfans la peſanteur du châtiment. Senſible à la pitié, il n'en fait point paroître. Il laiſſe au ſuccès le ſoin de le juſtifier, & l'événement fait voir combien étoient ſages les vûes d'un Prince que la molleſſe fuyoit comme un tyran.

L'HUMANITÉ.

Je les reconnois; voilà tes ſages maximes! Ce n'eſt qu'à travers des ruiſſeaux de ſang & de larmes que ton héros ſe trace une route à l'immortalité. Au lieu de l'aimer comme leur père, ſes ſujets n'ont pour lui que le reſpect craintif de la ſervitude. Les cris de l'innocence opprimée, les plaintes de la veuve & de l'orphelin frappent ſes oreilles d'un bruit inutile; ſon cœur n'en eſt point émû. Sa joye la plus vive eſt de voir les humains humiliés étouffer, en rampant autour de ſon trône, les malédictions dont leurs cœurs l'accablent, & il ſe plaît à conduire comme de vils

troupeaux des peuples déchus par ſes uſurpations des droits de l'humanité. Son cœur ſans ceſſe agité par les flots de la vengeance & de la fureur eſt maîtriſé par plus de tyrans que ne le fut autrefois Athènes.

La guerre n'eſt point l'objet de l'inſtitution des Princes. C'eſt pour veiller au bonheur des peuples qu'ils ont été créés; c'eſt pour protéger leur liberté, ce bien ſi eſſentiel à l'homme. Il n'y a que des hommes libres qui ſçachent penſer noblement, & l'attachement des opprimés pour leur oppreſſeur ne peut être ſincère. Quel bien ſa puiſſance redoutable procure-t-elle donc à votre Prince, & que lui en revient-il de fouler à ſes pieds des milliers d'eſclaves? Plus craint encore de ſes ſujets que de ſes ennemis, ils croyent ſe devoir une eſpéce de vengeance de leur ſervitude, & s'ils baiſent ſon Sceptre, ce n'eſt qu'en maudiſſant ſa tyrannie.

Semblable à la Divinité qui ne ſe manifeſte que par les bienfaits, un Prince humain ſçait, même ſans armes, attirer les hommages de ſes ſujets & de ceux qui n'ont pas le bonheur de l'être; le repos regne dans tous ſes Etats, ainſi que dans ſon ame; & ſa

douceur lui attache inviolablement les peuples. Ce qu'il promet à ſes voiſins, il l'obſerve religieuſement; ils n'oſeroient rompre une paix aſſurée, ni attaquer l'ami des nations. Empêcher que les crimes ne ſe multiplient, faire la félicité de toute une contrée par le chatiment d'un petit nombre de coupables, mettre la vertu à l'abri des inſultes: voilà le ſeul but qu'il ſe propoſe. La probité parle par ſa bouche ſacrée, &, ſi elle étoit bannie de la terre, elle ſe retrouveroit dans ſon cœur. Tel eſt le portrait de mon Prince. Sa gloire ne ſçauroit ſe ternir dans les ſiècles les plus reculés. Les peuples qui l'environnent le reſpectent, ſes ſujets le chériſſent, & la mort l'enlevera trop tôt à la terre. Prononcez maintenant, divine Vérité, & que votre déciſion termine notre querelle.

LA POLITIQUE.

J'y conſens. Vos lumières me font eſpérer que vous aurez ſenti la force de mes raiſons.

LA VE'RITE'.

Vous vous écartez l'une & l'autre du véritable objet. (*à l'Humanité.*) Votre Prince eſt trop doux. (*à la Politique*) Votre Héros eſt trop ſévère.

Le fer, inſtrument de la tyrannie, peut faire plier ſous le joug le plus odieux ; mais les eſprits ſe révolteront ſans ceſſe, tandis que la douceur s'établit des trônes dans tous les cœurs. Protéger avec équité une nation paiſible vaut ſans doute mieux que de verſer le ſang de ſes ſemblables, fût-ce pour la conquête du monde entier.

Qui craint qu'on le juge n'eſt point ſans reproches. Un Prince juſte & humain ſouffre donc qu'on éclaire ſes actions; s'il arrive qu'un peuple imbécille, méconnoiſſant la ſageſſe de ſes meſures, le rende la victime de la médiſance, ſa magnanimité le défend; le Temps, ce vengeur de la vertu, fait voir ſon mérite, & l'Eternité le couronne.

(*à l'Humanité.*)

Vous, Déeſſe, ne croyez point que la douceur ſuffiſe pour aſſurer un trône. Où trouverez-vous une région aſſez heureuſe pour n'être habitée que par des hommes vertueux ? La plûpart des mortels, aſſervis aux vices, abuſeroient impunément d'une clémence qui ne ſeroit point corrigée par une prudente ſévérité.

La Politique a donc raiſon d'em-

ployer la puiſſance, pour mettre à l'abri de la trahiſon & de l'impoſture le Prince élevé ſous ſes yeux.

Un Prince ſage ſe fait plus d'honneur de ſon cœur que de ſa dignité. C'eſt ſa vertu qui fait le plus brillant éclat de ſon diadême. En regnant ainſi ſur la terre, il ſe rend digne de recevoir une couronne plus éclatante encore, & il ne quitte le trône que pour paſſer à l'immortalité.

(*à la Politique & à l'Humanité.*)

C'eſt ainſi, Déeſſes, que regneroit un Prince, en faveur de qui vous vous réuniriez. Mettez donc fin à vos débats pour le bonheur du monde.

Vous, Politique, bornez votre empire à l'eſprit des maitres de la terre, & ſouffrez que l'Humanité ſe rende maitreſſe de leurs cœurs. Sa douceur tempérera votre ſévérité, & le Prince, formé par vos ſoins mutuels, ſera pour la poſtérité la plus reculée le modèle des meilleurs Princes.

LA POLITIQUE.

Mais y a-t-il ſur la terre une ame aſſez grande pour deſirer d'être conduite par nous ? Si cette merveille exiſte, faites-nous la connoître.

LA VÉRITÉ.

Elle exiſte, & vous la connoîtrez. Voici le GÉNIE TUTÉLAIRE DE ZERBST qui pourra vous l'indiquer.

SCENE III.

LE GÉNIE TUTÉLAIRE DE ZERBST, & les précédens.

Avec quelle joye ne vous ai-je point écoutées ! Pour terminer toute conteſtation entre vous, je n'aurai qu'à citer le nom d'ELISABETH.

Le haut rang qu'elle occupe l'éleve moins (*à la Politique*) que la prudence conſommée, avec laquelle elle pratique vos ſublimes leçons. (*à l'Humanité*) Elle aime comme vous à faire du bien. Trop grande pour ne pas dédaigner la vengeance, elle ne connoit que la bonté. Tous ſes ſujets ſont à ſes yeux autant d'enfans auxquels elle doit tous ſes ſoins, & le peuple entier ſe ſoumet ſans réſerve à la volonté d'une mère, ſoumiſe elle-même à la vertu. Tel eſt le bonheur du peuple ſur lequel regne ELISABETH.

LA VÉRITÉ.

Je ne puis que confirmer le récit du *Génie.* Il n'y a que l'ingratitude qui puiſſe ſe taire ſur le mérite d'ELISABETH.

LE GÉNIE.

Le jour qui la vit naître pour orner cet univers, la deſtina en même temps à faire la félicité du peuple que je protège. Le retour de ce jour heureux ranime la joye dans tous les cœurs. Quelle gloire ! L'héritier de ſon nom, ſe montrant digne d'elle, préfère à des Sceptres le bonheur dont nous jouiſſons aujourd'hui. Que ſes ſujets n'ont-ils des couronnes à donner ! Pénétrés de reconnoiſſance . . . . .

LA VÉRITÉ.

Elle a droit à des dons moins fragiles. Depuis long-temps j'obſerve juſqu'à ſes moindres actions, & je lui prépare les honneurs que mérite ſon éminente vertu. Mais la Divinité qui préſide au Temple de Mémoire s'approche ; c'eſt elle que je veux charger de l'exécution de mon deſſein.

SCÈNE IV.

LA VÉRITÉ, LA POLITIQUE, L'HUMANITÉ, LE GÉNIE DE ZERBST, L'HISTOIRE.

LA VÉRITÉ.

Hiſtoire, votre emploi eſt d'inſtruire

la postérité. Tracez donc d'un pinceau fidèle l'éloge d'une Princesse qui fait l'objet de notre admiration.

L'HISTOIRE.

Je connois mon devoir ; ordonnez. J'obéïrai d'autant plus volontiers qu'il ne me seroit pas permis de me taire. Mais vous savez qu'on ne me confond que trop souvent avec la fiction qu'inspire la partialité.

LA VÉRITE'.

Ce que j'exige ne vous engage à rien qui puisse blesser votre délicatesse. Il ne s'agit point ici de prêter des couleurs à la flatterie ni de cacher au monde, déja trop aveuglé, les foiblesses de ses maîtres. C'est la gloire d'*Elizabeth* que vous avez à peindre. Ecrivez qu'elle employa tous les efforts de son génie pour procurer le bonheur d'un peuple qui venoit de perdre son père, & que son exemple fit plus sur ses sujets que ne font ailleurs les loix les plus sévères. Ecrivez qu'elle assûra la félicité de la postérité la plus reculée par l'heureuse éducation qu'elle a donnée à ses enfans & qu'un jour les peuples qui habitent les rives du Wolga,

recueillant les fruits de sa sagesse, rendront graces au Ciel de ce qu'ELISABETH fit pour eux. Ecrivez qu'elle pense noblement, & qu'elle écrit comme elle pense. Ecrivez enfin qu'elle ne connut point de devoir plus sacré que de rendre les plus sincères hommages au couple auguste qui lui donna la vie ; qu'imitant les Dieux, elle aima jusqu'à ses ennemis, & préféra de pardonner lorsqu'elle avoit le pouvoir de punir. Cet éloge dicté par la Vérité étonnera sans doute les races futures, mais il ne leur paroîtra point suspect.

L'HISTOIRE.

Je serai ce que je dois être, l'interprète de la vérité.

(elle se retire.)

LE GÉNIE.

Ah Ciel, écoutez les vœux d'un peuple fidelle, & conservez lui une vie si précieuse. Triste sort des humains ! Que ne peut-elle être immortelle comme sa gloire ! Mais n'adressons point des vœux trop hardis à la Divinité. Que favorable à nos ardens desirs, elle daigne seulement conserver la ver-

tueuse ELISABETH jusqu'au terme le plus reculé de la vie humaine.

SCÈNE V.

LA VE'RITE', LA POLITIQUE, L'HUMANITE', LE GE'NIE ET LE DESTIN.

(Le rideau du fond du Théâtre se lève, & le DESTIN *paroit sur un trône élevé.)*

LE DESTIN.

Vos vœux sont exaucés. ELISABETH sera comblée de plus de biens que son cœur n'en pourra desirer. Elle verra le regne fortuné de ses enfans, si dignes de porter la couronne, & le monde, frappé de son bonheur, reconnoîtra avec respect que la plus grande vertu méritoit la plus grande récompense. *(le rideau tombe.)*

La Drame est terminé par une sixième scène très-courte. Le GÉNIE enchanté se félicite de l'Oracle du Destin. Il finit par adresser la parole à la Princesse, à laquelle il présente les vœux unanimes & la satisfaction générale de ses sujets chéris.

Madame *Louise-Adelgonde-Victoire Gottsched*, auteur de ce Divertissement, est née à Dantzick, où M. *Kulmus*, son père, que le feu Roi de Pologne FREDERIC-AUGUSTE avoit nommé son Médecin, exerçoit son art avec beaucoup de célébrité. Les progrès de Mademoiselle *Kulmus* dans les Lettres, ainsi que son talent pour la Poësie, s'étoient déja fait connoître d'une manière éclatante, lorsque M. *Gottsched* l'épousa. Il étoit Professeur dans l'Université de Leipsick, & il tient aujourd'hui un rang distingué parmi les Sçavans & les beaux esprits de sa nation. Ce lien conjugal, formé par le rapport le plus rare des mêmes études & des mêmes talens, annonçoit aux jeunes époux les jours heureux qu'ils passent à Leipsick, dont ils font l'un & l'autre l'ornement.

Madame *Gottsched* a donné au Public différens ouvrages Dramatiques de son invention, parmi lesquels on estime particulièrement celui qui a pour titre, *la Mésalliance*. Elle a traduit aussi du François en Allemand plusieurs pièces de Théâtre, qui, pour la plûpart, se trouvent dans un Recueil publié par son mari. L'Allemagne lui doit encore des traductions bien faites de quelques bons ouvrages Anglois. Le choix des auteurs qu'elle a fait passer dans sa langue naturelle a toujours fait honneur à son discernement. Elle est présentement occupée à traduire en Allemand les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris*.

TABLE DES MATIÉRES.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Journal Etranger pour le mois de Mars. A Paris, ce 27 Février 1756.

LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER: *OU*

NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

Par M. FRERON,
Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

AVRIL 1756.

—— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,
Chez Michel Lambert, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.
MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

Ce Journal a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année ; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé Prévost se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755 ; il a publié, en comptant le double tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. Fréron a pris la place de M. l'Abbé Prévost au mois de Septembre dernier ; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre ; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756 exclusivement, 22 Journaux.

Il en reste quelques corps complets, que Michel Lambert, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, donnera au prix de la souscription jusqu'au premier Mai, c'est-à-dire, à trente sols le Volume. Passé ce temps, on payera chaque Volume quarante sols.



Suite du Traité des Prises Maritimes.

Il reste encore trop de questions intéressantes à décider sur la matière des *Prises*, pour que les politiques & les curieux n'y voyent pas revenir avec plaisir !

La *Prise* étant faite, où l'armateur est-il obligé de la conduire ? Est-ce dans le port où il a armé ? Ou bien a-t-il la liberté de la conduire dans quelqu'autre port, soit dans le Royaume, soit hors du Royaume ? Les anciennes Ordonnances vouloient qu'on ne conduisît, & surtout qu'on ne vendît les *Prises*, que dans le port où l'on avoit armé. En 1709 une Déclaration du Roi d'Espagne défendit de nouveau aux armateurs Espagnols de conduire ailleurs leurs *Prises*. Si, pour éviter l'ennemi ou par quelqu'autre nécessité, ils étoient quelfois obligés de les conduire dans d'autres ports, ils ne pouvoient y en rien vendre. L'on a dérogé depuis à ces

règlemens, & l'on a permis aux armateurs de conduire leurs *Prises* là où il leur seroit plus commode, vû les dangers, le dommage & les dépenses qu'entrainoit l'obligation de les conduire au port d'où l'on étoit sorti. L'ancien dispositif, pris à la rigueur, étoit en effet trop dur, puisque, pour y obéïr, l'armateur étoit souvent dans le cas d'exposer sa *Prise*, qu'il auroit pû sauver sûrement en entrant dans le port le plus voisin. Je croirois assez volontiers que ce règlement ne s'entendoit que des cas où les armateurs étoient moralement sûrs qu'ils n'aventuroient pas leurs *Prises*, mais qu'il ne devoit point avoir lieu lorsque l'armateur craignoit d'être insulté par l'ennemi ou assailli de la tempête. Voilà cequi concerne les armateurs Espagnols.

Quant aux étrangers, quoique les Ordonnances de France eussent prescrit aux armateurs de cette nation de conduire ou d'envoyer leurs *Prises* & leurs prisonniers au port où ils auroient armé, sous peine & de perdre tous leurs droits & de payer une amende arbitraire, cette loi a aussi été révoquée. L'Ordonnance de

1702 concernant les courses des Espagnols & des François contre leurs ennemis communs, leur permet de mener leurs *Prises* partout où il leur sera plus expédient. Dans une autre Ordonnance confirmative de celle-ci (*a*), en date du vingtiéme de Mars de l'année suivante, l'on statua que les armateurs François qui entreroient avec leurs *Prises* dans les ports d'Espagne & qui feroient exhibition de leurs Patentes, seroient admis avec tous leurs effets au commerce du Royaume, sans qu'on leur imposât aucune charge ni qu'on leur causât aucun trouble. Au reste, tout ceci est conforme aux Traités conclus avec la plûpart des Puissances de l'Europe, telles que l'Empereur, l'Angleterre, le Dannemarck, & les Provinces-Unies. Cette liberté de commerce entre la

(*a*) La première Ordonnance paroît être de la Cour de France & la seconde de la Cour d'Espagne, & le mot de *confirmative* ne nous semble pas juste. D'ailleurs, il devroit y avoir ici une distinction qui ne s'y trouve point. Il ne falloit pas confondre le pouvoir qu'une Puissance accorde à ses armateurs d'aller dans tel ou tel port avec le pouvoir que leur accorde une Puissance étrangère de venir chez elle.

France & l'Espagne causa un préjudice considérable au commerce général de la Monarchie Espagnole, en ce que les armateurs François introduisirent quantité de marchandises sans payer les droits, sous prétexte que c'étoient des *Prises* faites en mer : on sentit l'abus, & on le corrigea par une Déclaration Royale. Mais, en restraignant la concession, cette Déclaration n'ôta pas aux armateurs étrangers la liberté d'entrer avec leurs *Prises* dans les ports du Royaume, & d'y vendre leurs effets.

L'on peut opposer à ce que nous venons de dire différens articles de l'*Ordonnance des Courses*, qui y paroissent contraires : „ qu'aucuns vaisseaux, dit „ l'article quinzième, pris par des „ Capitaines qui ont une commission „ étrangère, ne restent plus de vingt-„ quatre heures dans mes ports, à „ moins que le mauvais temps ne les „ y retienne, ou que la *Prise* n'ait „ été faite contre les ennemis de l'E-„ tat. « L'article seizième dit : » Si l'on „ trouve sur les *Prises* conduites dans „ mes ports par des vaisseaux de guerre „ qui ont leur commission d'une Puis-

„ sance étrangère, des marchandises „ appartenantes à des sujets ou à des „ alliés de l'Espagne, celles des sujets „ seront restituées, & les autres ne „ pourront être mises au magasin, i „ achetées par personne, sous quelque „ prétexte que ce soit. " Les Traités avec la Hollande portent à-peu-près la même chose, en ce qu'ils prescrivent qu'on ne donne point de retraite en Espagne aux armateurs qui auront fait des *Prises* sur les Hollandois, ni dans les ports de Hollande aux armateurs qui auront fait des *Prises* sur les Espagnols.

Pour accorder ces différens dispositifs il faut distinguer quatre cas auxquels les Traités que nous venons de citer ont rapport. 1° La *Prise* peut se faire par un armateur étranger sur les ennemis de l'Espagne, &, dans ce cas, il n'y a aucun doute que l'armateur ne puisse conduire sa *Prise* dans les ports d'Espagne, & s'y arrêter avec elle. 2°. La *Prise* peut avoir été faite par un armateur étranger sur les alliés de l'Espagne ou sur des peuples neutres : l'article du Traité de Hollande & le vingtiéme de l'*Ordonnance* ont lieu

dans ce cas, & nul armateur étranger ne peut alors rester dans le port plus de vingt-quatre heures, à moins que le mauvais temps ne l'y retienne. Si l'on objectoit les termes généraux du Traité de Commerce de 1725 avec l'Empereur, qui accorde la libre entrée à ses sujets armateurs, avec leurs *Prises*, sans distinction des peuples sur lesquels ils les auroient faites, il faut se souvenir qu'un privilége aussi particulier que celui-là devoit être formellement énoncé, & que ne l'étant point, l'on n'a pas prétendu l'accorder; par conséquent, cet endroit du Traité doit être interprété par les endroits analogues des autres Traités, mieux spécifiés & plus clairs. 3°. Dans les *Prises* faites par un armateur étranger, il peut y avoir des marchandises appartenantes aux Espagnols: l'article seiziéme de l'*Ordonnance* est formel à ce sujet: les biens appartenans aux sujets de la Couronne doivent, en ce cas, leur être restitués. Mais si le vaisseau pris, où il se trouve des marchandises Espagnoles, étoit ennemi de l'Espagne, les marchandises ne tombent-elles pas dans le cas d'une perte irré-

parable, selon les principes posés en un autre endroit de ce Traité? La raison paroît forte contre ces sujets qui étoient en commerce avec les ennemis de leur nation. Cependant, comme tout Prince, qui a un plein domaine & une pleine souveraineté dans ses Etats, est obligé de défendre ses sujets, ainsi que leurs biens, de toute violence & de toute insulte, il manqueroit à ce qu'il leur doit & à ce qu'il se doit à lui-même, s'il ne prenoit pas connoissance des biens de ses sujets qui seroient conduits dans ses ports par un armateur étranger. Ces biens sont alors dans le cas des droits de *réhabilitation ou de retrait*; & les Traités qui confisquent les biens des amis qui naviguent sous un pavillon ennemi ne doivent point s'entendre du cas de ces droits. 4°. Il peut se trouver des marchandises appartenantes aux alliés de l'Espagne dans les *Prises* faites par un armateur étranger: alors ces marchandises ne peuvent être mises au magasin, ni achetées par personne, sous quelque prétexte que ce soit. La raison qui prouve en faveur des sujets de l'Espagne prouve aussi en faveur de ses alliés, puisqu'un Roi

doit également sa protection à ses alliés & à ses sujets, leurs intérêts étant réciproques. Ainsi, comme les biens des sujets pris par les étrangers commencent à jouir du droit d'asyle en entrant dans un port de leur Souverain, les biens des alliés doivent avoir le même droit. La conduite opposée seroit de la part de l'étranger une continuation d'hostilités, attentatoire à la Souveraineté du maître du Port & au respect qui lui est dû.

Une question qui se présente à résoudre, c'est de sçavoir quels sont les juges compétens pour connoître des différends qui s'éléveroient sur la légitimité des *Prises*. Si elles ont été faites par les sujets naturels de l'Espagne & conduites dans ce Royaume, la chose est simple, & les juges des lieux sont les juges compétens. C'est à l'Intendant de la Province ou à son Subdélégué à prononcer.

S'il y a quelques difficultés pour la compétence, ce ne peut être que par rapport aux *Prises* faites par les étrangers & conduites dans le Royaume. Il paroît d'abord que les tribunaux de sa Majesté Catholique ne sont point compé-

tens, & que, les demandeurs & les défendeurs n'étant point ses sujets, il y a d'autant moins de raison de les assujettir à sa jurisdiction, que les étrangers ont leurs Consuls pour ces sortes de litiges. N'est-ce pas à ces Consuls à en connoître à l'exclusion de tous autres juges? Cette raison n'arrête point M. d'*Abreu*, & il décide que les ministres du Souverain du territoire où les étrangers conduisent leurs *Prises*, en sont les seuls juges compétens. Les Ordonnances attribuent la connoissance de ces sortes de causes aux Justices des ports, sans faire de distinction entre les *Prises* faites par les sujets & celles que font les étrangers. Indépendamment de ce moyen, le motif sur lequel il se fonde, c'est que les étrangers, en les conduisant dans le Royaume, se soumettent, par là même, à sa Jurisdiction. Les Consuls peuvent juger certains différends qui s'élèvent entre deux commerçans de leur Nation; ils sont chargés de soutenir & de protéger leurs compatriotes dans les païs étrangers: voilà tout; leur emploi ne s'étend pas plus loin.

Il y a plusieurs Déclarations très-positives qui confirment tout ce qu'on vient d'avancer. Celle du 1 Décembre 1709, entr'autres, veut que la connoissance & la jurisdiction des *Prises* maritimes ne soit attribuée qu'aux Gouverneurs & aux Justices des ports où elles aborderont, sans qu'on laisse usurper à aucun Consul la moindre partie d'une Jurisdiction qu'il ne peut avoir en vertu de la commission d'un Souverain étranger, laquelle même il ne présente jamais. Il paroît y avoir une espéce de contradiction à cet égard, non seulement entre les différens Traités, mais encore entre les différens articles du Traité fait en 1714 avec les Hollandois. On y voit tout à la fois quelques articles établir la Jurisdiction territoriale & le vingt-unième y déroger en quelque sorte. Il s'explique ainsi : „ Les vaisseaux „ de guerre desdits Seigneurs (le Roi „ d'Espagne & les Etats-Généraux), „ & ceux de leurs sujets, qui auront „ été armés en guerre, pourront con- „ duire en toute liberté les *Prises* qu'ils „ auront faites sur les ennemis, là où ils

„ jugeront à propos, sans être sujets à „ aucun droit, comme d'Amirauté, „ ou tout autre, en cas qu'on ne dé- „ charge pas ces *Prises*; & en cas qu'on „ les décharge, comme on pourra le „ faire après en avoir obtenu la per- „ mission, les droits d'entrée se paye- „ ront respectivement, selon les loix „ du parage : bien entendu qu'il „ ne sera pas permis de décharger des „ marchandises de contrebande ou pro- „ hibées & qu'aussi lesdits vaisseaux, „ ou lesdites *Prises*, qui entreront dans „ les ports dudit Seigneur Roi ou des- „ dits Seigneurs les Etats-Généraux, ne „ pourront être arrêtés ni soumis „ à l'*Embargo*, & que les officiers des „ parages ne pourront prendre aucune „ connoissance de la valeur de ces *Pri-* „ *ses*. " Ce n'est pas là une concession faite en faveur des seuls Hollandois; les autres nations prétendent à ce droit comme eux, & en jouissent effectivement de même.

Ces contradictions, qui ne sont qu'apparentes, s'évanouiront dès que l'on distinguera exactement les cas dans lesquels les ministres du Souverain du

port peuvent ou ne peuvent pas connoître de la légitimité des *Prises* qui y sont conduites par les étrangers.

Le premier cas où ils en peuvent connoître, est lorsque quelque sujet de ce Souverain se trouve intéressé dans la *Prise* faite par l'étranger, & qu'il la dit illégitime. Cette première exception est fondée sur des conventions faites avec l'Angleterre; & quand elle ne le seroit pas sur des loix positives, elle le seroit sur le droit naturel & sur la raison. En effet, le Roi étant obligé par son ministère & sa dignité de protéger ses sujets dépouillés & opprimés injustement, tenant d'ailleurs dans ses Etats les biens qu'on leur a enlevés & l'armateur qui les a enlevés & qui est prêt à les remporter avec lui, il ne doit pas permettre qu'il s'éloigne, & que ses sujets frustrés dans leur patrie de la justice qu'ils demandent, soient réduits à l'aller solliciter dans des païs étrangers, avec beaucoup de dépense, & le plus souvent en vain.

Le second cas est quand, par incidence & relativement à quelque contention qui est à tous égards de la compétence des juges Royaux, ceux-ci se

trouvent obligés d'examiner la valeur & la légitimité même des *Prises*; les articles d'incidence sont alors autant de leur compétence que le principal. Ce n'est pas ici une nouveauté ou une subtilité contraire au droit ancien. De tout temps, le juge, non compétent pour une certaine cause, l'est devenu, lorsque cette cause s'est trouvé liée incidemment à une autre, qui étoit évidemment de sa compétence. Les Jurisconsultes sont unanimement de cette opinion, que l'on voit réduite en pratique en toutes sortes de causes.

Les *Prises* peuvent aussi avoir été faites par des étrangers qui n'ont point de Patentes. Dans ce troisième cas, que nous avons déja touché ailleurs, les ministres ou juges Royaux ont le droit incontestable de connoître de l'affaire, de dépouiller même de leurs vaisseaux les armateurs ou plutôt les Pirates, & de les châtier comme des vagabons & des brigands. Si l'on a ce droit sur eux en pleine mer, on l'a à plus forte raison sur les côtes & dans les ports.

Il peut arriver qu'un étranger, sans être armateur, mais naviguant tran-

quillement pour son commerce, se trouve dans la nécessité d'en venir aux mains avec les ennemis, que le combat lui réussisse, & qu'il prenne celui qui vouloit le prendre. Il n'a point de patente, & il ne doit cependant pas être traité en Pirate. Mais alors il doit se soumettre aux juges du païs où il conduira sa *Prise*, & se justifier devant eux du crime de piraterie, dont les apparences sont contre lui. Si après cette justification, il y a quelqu'autre contestation au sujet de la même *Prise*, les juges Royaux en pourront également connoître, parce que toutes les loix qu'on peut citer ne leur ôtent que la connoissance des *Prises* faites par des vaisseaux armés en guerre & munis de Patentes, mais non des autres.

Enfin, les armateurs étrangers peuvent avoir envie de vendre leurs *Prises* dans le Royaume où ils les auront conduites; & voici le quatrième & dernier cas, où les ministres & juges Royaux connoîtront de ces *Prises*, & exigeront des armateurs qu'ils en prouvent la légitimité. Dans la supposition que ces effets appartinssent aux ennemis de l'Etat, il y auroit de très-

grands inconvéniens à en faciliter l'introduction, la décharge & la vente dans les ports de cet Etat. Il faut donc qu'il conste auparavant que ces biens étoient venus au pouvoir d'un étranger, allié ou ami, par le droit des armes & non par un commerce libre & volontaire. A ces quatre exceptions près, la liberté, entre les étrangers amis ou neutres, d'entrer dans les ports les uns des autres avec leurs *Prises*, sans inquiétude & sans recherches, est entière; & voilà, dans la pratique, le moyen de concilier les différentes conventions entr'elles, quelques soient le droit strict & la théorie.

Avant que de finir ce Chapitre, M. d'*Abreu* lève un doute qui n'est fondé que sur l'équivoque du mot de *Contrebande*. Il est défendu généralement par les Traités d'introduire & de vendre des effets de *Contrebande*, & il est permis en certains cas que nous avons rapportés, de vendre ce qui vient des ennemis, & qui est une vraye *Contrebande*. Il faut donc distinguer deux sortes de *Contrebande*; ce qui l'est par soi-même, par sa qualité intrinsèque, pour ainsi dire, & ce qui ne l'est qu'en

conséquence des maîtres auxquels il appartenoit. Cette dernière espèce de *Contrebande* peut cesser de l'être, en changeant de maîtres, & par conséquent peut être introduite alors dans le royaume. L'autre, ne pouvant changer de nature, ne peut jamais être permise. Le Chapitre suivant, en achevant de faire sentir cette différence, donne la solution de quelques autres questions qui naissent de celle-ci.

La différence élémentaire, comme la nomme M. le Chevalier d'*Abreu*, entre la *Prise* & la *Contrebande*, consiste en ce que la *Contrebande* a lieu dans les ports & sous la jurisdiction des Souverains qui ont des ministres préposés pour découvrir & pour confisquer au profit du Bureau des Finances les effets prohibés qui se trouveroient à bord des vaisseaux marchands amis ou ennemis. Les *Prises*, au contraire, ne doivent être que des biens ennemis, & se font hors des ports ou de la jurisdiction du Souverain, &, par conséquent, elles appartiennent à l'armateur par le droit des gens, sans que le Souverain ait rien à y prétendre.

Il s'ensuit de-là que les navires ar-

més en guerre ont le droit de reconnoître & d'examiner les pièces ou expéditions des vaisseaux marchands étrangers qui sont en pleine mer, & hors des ports; mais que, pour les bâtimens qui sont dans le port ou sous la jurisdiction de ceux qui y commandent, le soin & l'autorité de les reconnoître regarde les officiers ou les juges de terre. Par une seconde conséquence, les marchandises de *Contrebande*, découvertes ou saisies dans ce cas par qui que ce soit, n'appartiennent point à l'armateur, mais doivent être appliquées au Bureau Royal des Finances.

Il pourroit cependant arriver qu'un armateur saisît un vaisseau marchand, chargé de *Contrebande*, dans un endroit de la jurisdiction de la côte à la vérité, mais assez éloigné pour que le vaisseau qui n'auroit point été reconnu par les officiers de terre, pût encore éviter en bien des manières la confiscation de sa *Contrebande*. Alors l'armateur acquéreroit la possession de la *Prise*, qu'on ne devroit effectivement & bien certainement qu'à lui. La raison en est qu'elle ne se trouve pas tellement engagée qu'elle ne puisse reprendre sa

route, & qu'il n'eſt pas au pouvoir des Officiers de terre, qui n'ont ni voiles ni rames, de l'en empêcher.

Une queſtion des plus importantes, eſt celle que préſente le 16e. Chapitre. Elle concerne les *Repriſes* faites ſur les ennemis de l'Etat. Doivent-elles être reſtituées à leurs premiers maîtres, ou doivent-elles être conſervées par les preneurs ? Queſtion épineuſe, & qui occaſionne une multitude de procès dans tous les tribunaux. Pluſieurs Ordonnances, faites à ce ſujet, ſemblent contredire le droit & l'équité, &, pour ſurcroît de difficulté, elles paroiſſent quelquefois contraires les unes aux autres : on eſſaye ici de les concilier avec les principes du droit & avec elles-mêmes.

Il ne s'agit ici que des *Repriſes* que font les compatriotes par la force & par les armes, & non de celles qui ſe font par le moyen de l'argent, & qu'on appelle *rachat*. Il n'y a point de doute que, dans le cas de ces dernières, l'acheteur n'acquière le domaine de la *Repriſe*.

La choſe n'eſt pas ſi aiſée à décider pour les *Repriſes* de l'autre nature, c'eſt-

à-dire, faites de vive force. Certains auteurs prétendent que tout ce qu'on recouvre ſur les ennemis, ſoit qu'il ſe ſoit écoulé ou non quelque temps entre la *Priſe* & la *Repriſe*, doit être reſtitué à ſes premiers maîtres. Ils ſe fondent ſur différentes Conſtitutions des Empereurs, & ſur les déciſions de quelques Juriſconſultes célèbres. D'autres prennent le parti oppoſé, & veulent qu'on ne ſoit jamais obligé à cette reſtitution, parce que, diſent-ils, celui qui a expoſé ſes biens, ſa liberté & ſa vie pour le recouvrement des biens de ſes compatriotes pris par l'ennemi, doit les acquérir, au moins comme une juſte compenſation des périls qu'il a courus.

Nous prenons un parti mitoyen entre ces deux extrémités, &, ſans diſcuter ici le droit commun ni l'opinion des Juriſconſultes, nous nous en tenons religieuſement à la fameuſe *Ordonnance des Courſes*, toujours en vigueur, & & dont il n'eſt pas permis de s'écarter. En voici deux articles propres à décider preſque tous les cas qui ne ſont pas ſpécialement énoncés dans les Traités particuliers paſſés avec certaines na-

tions. „ Si quelque vaiſſeau de mes „ ſujets, porte l'article dixième, vient „ à être recouvré ſur les ennemis, après „ avoir été vingt-quatre-heures en leur „ puiſſance, il ſera de bonne *Priſe*; & „ ſi cette *Repriſe* ſe fait avant les vingt-„ quatre heures, le vaiſſeau ſera reſti-„ tué au propriétaire, excepté le tiers „ de la valeur qu'on donnera au vaiſ-„ ſeau qui aura fait la *Repriſe*. Si le „ vaiſſeau, ſans être repris, dit l'article „ onzième qui exprime les autres cas, „ reſte abandonné par les ennemis, ou „ bien ſi, par quelque tempête ou par „ quelqu'autre événement fortuit, il re-„ tourne au pouvoir de mes vaſſaux avant „ que d'être entré dans un port ennemi, „ on le reſtituera au propriétaire qui le „ demandera légitimement dans l'eſ-„ pace d'un an & jour, quand même „ il auroit été plus de vingt-quatre „ heures au pouvoir des ennemis. "

Quoique ce diſpoſitif ſoit applicable à preſque tous les cas, il en reſte cependant encore que l'*Ordonnance* n'a pas prévus, dans leſquels on refuſe aux propriétaires la reſtitution de leurs biens repris ſur l'ennemi. L'auteur entre à ce ſujet dans une explication particulière.

C'eſt, ſelon lui, aux loix anciennes, auxquelles on n'a pas dérogé, qu'il faut recourir. » S'il arrivoit, dit la Loi » treizième, (*Inſtit. de rer. Diviſ.* §. » 47.) que les marchands conduiſiſſent » ſans notre ordre leurs marchandiſes » au païs des ennemis, avec qui nous » n'aurions point de trève, & qu'ils » fuſſent pris avec leurs effets, quicon-» que les prendroit & les enleveroit en-» ſuite aux ennemis, acquéreroit la » poſſeſſion de tout cela, excepté des » perſonnes des Chrétiens qui doivent » être miſes en liberté. « Comme le Souverain a droit de défendre à ſes ſujets de commercer avec les ennemis, il peut ordonner, en punition de la contravention, qu'ils perdent tous leurs biens, & il peut en transférer le domaine à quiconque les reprendra.

» La même choſe doit être obſervée, » dit la Loi première & ſeconde (Cod. » *quæ res aſport. non debeant.*) par rap-» port aux petits bâtimens que l'on con-» duit ſur mer, non pour le commerce, » mais pour ſe promener & ſe diver-» tir. Quiconque les aura repris ſur les » ennemis qui s'en étoient emparés, » en aura la propriété. Car celui

» qui en temps de guerre va sur mer, » non pour le commerce ni pour com» battre les ennemis, mais imprudem» ment & sans aucun avantage pour » la patrie, ne doit attribuer qu'à lui» même le mal qui lui arrive.«

Tout ce qui a été dit jusqu'ici ne concerne que les *Reprises* des biens des compatriotes, que les loix que nous venons de citer, ainsi que l'*Ordonnance des Courses*, ont uniquement en vûe. Pour les *Reprises* que nous faisons des biens de nos alliés & qu'ils font des nôtres, il faut se régler, pour la décision, sur les Traités de commerce & de navigation. Il n'y en a que deux qui soient relatifs à cet objet; sçavoir, celui de Bruxelles conclu le 25 Novembre 1676 entre le Roi *Charles II* & les Etats-Généraux, & le Traité de navigation & de commerce fait avec l'Empereur en 1725. Le premier statua, que, quand quelque vaisseau seroit repris aux ennemis par ceux de Sa Majesté ou par des armateurs particuliers, si la *Reprise* se faisoit deux jours après avoir été au pouvoir de l'ennemi, ceux qui l'auroient faite auroient la cinquième partie de la valeur du navire & de toute

toute sa cargaison; & que si elle se faisoit après le terme susdit, ceux qui l'auroient faite en auroient la moitié. Le second ordonne la même chose en substance. Comme on n'a point fait de pareilles conventions avec aucune autre Puissance, il faudra dans les occasions se régler sur les articles 10 & 11 de l'*Ordonnance* générale, qui sont rapportés plus haut.

Voilà ce qui regarde les *Reprises* faites aux ennemis ordinaires. Il s'agit actuellement des *Reprises* faites aux Pirates. Suivra-t-on, pour ces *Reprises*, des règles différentes, par la raison que les Pirates n'étant que des brigands & des voleurs, ils ne peuvent jamais acquérir le domaine de ce qu'ils enlèvent? Ce domaine, qui ne peut être chancelant ni incertain, selon les principes du Droit, ne doit-il pas demeurer toujours à ses premiers maîtres, qui, en quelques mains que leurs biens passent, ont toujours droit de les revendiquer? Cette raison est forte & concluante dans la spéculation; mais dans la pratique, & par des réglemens positifs, les biens repris sur les Pirates suivent la même règle que les *Reprises* faites sur les enne-

mis ordinaires. L'article 7 de l'*Ordonnance des Courses* est décisif, & s'exprime ainsi: „ Je déclare & j'ordonne que „ les *Prises* que mes sujets enleveront „ aux ennemis & aux Pirates, & qu'il „ constera avoir été vingt-quatre „ heures en leur pouvoir, partout où „ ce puisse être, soient réputées de bon„ ne prise ". Les ennemis & les Pirates sont nommés, comme l'on voit, sans distinction. Le Président *Covarrubias* veut que le fondement de la Loi qui les confond, quant à cet effet, soit le desir d'accréditer l'exercice des armes & des armateurs, afin qu'engagés par de puissans motifs d'émulation, ils fassent une guerre vive aux Pirates. Ainsi interprétée cette disposition qui semble léser quelques citoyens, est juste & raisonnable, parce qu'elle a pour objet le bien public, toujours préférable au particulier.

Cependant l'article des vingt-quatre heures de possession fait naître une difficulté, qu'il n'est pas aisé de résoudre par le principe du bien public. Car si l'on a prétendu animer les armateurs contre les Pirates, en leur abandonnant tout ce qu'ils leur en-

leveroient, qu'importe que les *Prises* ayent été durant vingt-quatre heures en leur pouvoir? Ce sont de vrais brigands incapables d'acquérir par aucun espace de tems, ni même à titre de prescription, le domaine de ce qu'ils ont dérobé; & en ceci ils diffèrent infiniment d'un juste ennemi, qui est censé acquérir par une certaine possession le domaine parfait & irrévocable de ses *Prises*: conséquemment, ou ceux qui font des *Reprises* sur les Pirates n'en acquièrent jamais le domaine, ou, s'ils l'acquièrent, il n'importe en rien qu'ils les reprennent devant ou après les vingt-quatre heures. Pour répondre à cette objection, il faut saisir le vrai point de différence qu'il y a entre les deux sortes de *Reprises*, faites sur les ennemis ou sur les Pirates. Le Droit donne à l'ennemi le domaine des *Prises* qu'il a possédées vingt-quatre heures; & c'est en vertu du Droit & par justice que l'armateur qui les reprend après ce terme, entre dans ce domaine. Mais, quant aux Pirates, l'*Ordonnance* n'a eu d'autre objet dans sa disposition que le plus ou moins de danger où s'expose l'ar-

mateur qui leur enléve leur proie, & elle a voulu le récompenser à proportion de ce danger. Il est visible qu'après la mesure de tems marquée, les Pirates seront plus en garde ou plus en état de résister qu'immédiatement après la *Prise* faite ; & celui qui les attaquera pour lors risquera beaucoup plus.

Une nouvelle difficulté naît de la solution de la première : „ Les vaisseaux & les effets de mes sujets, „ dit l'article douziéme de l'*Ordonnance*, repris aux Pirates, & répétés „ dans l'espace d'un an & jour depuis la déclaration qui en aura été „ faite au Tribunal compétent, seront „ restitués aux Propriétaires, moyennant le tiers de la valeur du navire „ & de ses marchandises, qui sera „ payé pour les dépenses de la *Reprise* „. Ici l'on doit restituer aux premiers propriétaires ce qui a été repris sur les Pirates, s'il est redemandé dans l'espace d'un an & jour, & plus haut on leur refuse la restitution de ce qui a été repris aux Pirates après une possession de vingt-quatre heures.

Pour que tout s'éclaircisse, il ne faut

que bien peser tous les termes de la Loi. Elle ordonne, il est vrai, de restituer dans un an & jour, mais elle n'exige pas que la *Reprise* soit possédée un an & jour avant que de pouvoir être revendiquée, dans le cas où étant faite après les vingt-quatre heures de la possession des Pirates, elle seroit légitime. Elle accorde simplement un an pour la revendication de la *Reprise* qui seroit illégitime, & ce terme est une limitation du temps donné pour revendiquer.

La régle la plus simple est donc de regarder tout ce qui est repris sur les Pirates comme devant suivre les dispositions faites pour ce que l'on reprend sur l'ennemi. Une remarque à faire, c'est qu'un bâtiment est censé repris par les armes, quand les ennemis l'ont abandonné par terreur panique ou se sont rendus sans résistance. Tout avantage procuré par l'horreur des armes & la crainte du combat, est censé victoire. Ce sera la même chose, si la *Reprise* se fait par adresse & par stratagême.

Le dernier article concernant les *Reprises*, a pour objet de déterminer

la compétence du juge qui en doit connoître. Si les deux parties intéressées étoient des sujets de Sa Majesté Catholique, il n'y auroit aucun doute sur la compétence. Mais il peut arriver, outre ce premier cas, trois autres cas différens, qu'il étoit nécessaire d'éclaircir. 1°. Quand la *Reprise* consiste en effets appartenans à des Espagnols, & qu'elle est faite par un armateur étranger, l'auteur pense que cet armateur doit répondre aux tribunaux du Royaume sur les questions qu'on peut former au sujet des effets qu'il a repris. On conçoit que dans ce cas, comme dans les deux suivans, la scène de la contestation est dans la patrie de l'auteur, & que ce n'est qu'à raison du territoire qu'il régle la compétence. 2°. Quand c'est un armateur Espagnol qui a repris les biens d'un étranger, il n'est pas douteux que les ministres du Roi d'Espagne ne soient les juges compétens de ces causes : autrement le Monarque seroit censé manquer à la protection & à la justice qu'il doit à ses sujets.

Pour le troisième cas, où il s'agit des biens étrangers repris pareillement

par les armateurs étrangers, selon les principes généraux du Droit, la connoissance en devroit appartenir aux ministres du Souverain dans le territoire duquel est la scène de la contestation. Mais, comme on a dérogé à ces principes par des Traités particuliers, les ministres du Roi sont incompétens lorsque ses sujets ne sont pas intéressés dans le différend, & ils ne peuvent être compétens que dans les cas semblables à ceux où ils ont droit de connoître des *Prises* étrangères. Ainsi il faut décider & régler ce troisième cas sur ce qui a été dit plus haut de ces *Prises*.

Le Chapitre suivant présente l'article du changement de pavillon, à la rencontre des vaisseaux ennemis. Il faut distinguer deux temps différens, pour déterminer ce qui est permis ou défendu au sujet de ces changemens. Quand on commence à découvrir les bâtimens appartenans au Souverain ou à l'Etat avec qui l'on est en guerre, l'on peut, soit pour éviter le combat, soit pour faciliter la victoire, arborer dans son vaisseau un autre pavillon que celui de son Prince naturel. La

chose n'est défendue par aucune Loi, & elle est conforme à la pratique invariable de tous les gens de guerre.

Dans le temps du combat, & au moment que l'on commence à en venir aux mains, la pluralité des pavillons est défendue. L'armateur ne peut arborer pour lors que celui de son Souverain, & il est obligé de tirer, pour avertissement, un coup de canon chargé à poudre seule. S'il en use autrement, on ne peut réputer de bonne *Prise* le bâtiment qui se rendra, & lui-même ainsi que les gens de son équipage seront chatiés comme des pirates. La disposition du 7e. article de l'*Ordonnance des Courses* à ce sujet, est générale, & comprend, non seulement les étrangers, mais encore, & à plus forte raison, les vassaux du Roi, puisque c'est Sa Majesté qui a porté cette loi; & qu'il n'est pas raisonnable de penser que ce qui seroit crime dans les étrangers, en vertu de cette loi, ne le seroit pas dans ses sujets, qui sont encore bien plus obligés à lui obéir.

L'auteur examine dans le 20e. Chapitre, quelles sont les conditions requises pour que les *Prises* soient légitimes. Chaque

nation a une Ordonnance, une Loi, ou une Déclaration particulière à cet égard, maintenue en vigueur, & qu'elle est obligée d'étudier & de suivre. Pour l'Espagne c'est la fameuse *Ordonnance* du 17 Novembre 1718, que M. le Chevalier d'*Abreu* rapporte toute entière à la fin de son livre.

S'il arrive des cas particuliers que l'Ordonnance n'ait pas prévûs & décidés, il faut consulter les Traités ou les conventions faites entre les Souverains, puisque ces accords ont tant de force qu'ils peuvent même déroger aux loix ordinaires. Dans la concurrence ou dans les oppositions qui se trouveroient entre les Loix & les Traités, il faut s'en rapporter à ceux-ci, pourvû qu'ils n'aient pas été annullés.

Si les Traités ni les Loix ne peuvent décider certains cas extraordinaires ou mille détails qui ne sont pas écrits, il faudra se conformer aux coutumes reçues & invariablement observées dans la navigation. La coutume a pour lors force de loi, & peut annuller la loi, lorsqu'elle est reçue depuis long-temps, & que le Prince qui la connoît ne l'abroge point. Il est alors censé y con-

sentir, & y apposer le sceau de son autorité.

L'on décide en passant une petite question, à sçavoir si de deux vaisseaux qui se rencontrent, l'un armateur & l'autre marchand, c'est à l'armateur ou au Capitaine du vaisseau marchand à passer à l'autre bord avec son canot, pour la visite de la Commission & des autres pièces. L'article 14 du Traité de 1667 avec l'Angleterre satisfait pleinement à cette question. » En cas que des vaisseaux „ marchands, dit-il, soient rencontrés „ dans des baies ou en pleine mer par „ des vaisseaux du Roi ou par ses armateurs, ceux-ci enverront leur cha-„ loupe à bord du vaisseau marchand, „ avec deux ou trois hommes seule-„ ment, auxquels le maître ou le pro-„ priétaire du navire présentera son Pas-„ seport & ses lettres de mer, &c. “

Ce reglement fait dans un Traité particulier doit avoir une exécution générale, & est très-conforme à la raison. C'est à l'armateur à s'assûrer si le marchand a les pièces requises, & s'il n'a point de contrebande; il doit par conséquent passer au vaisseau marchand

pour vérifier la nature de l'exposé qu'on lui fait.

Suit une question intéressante. Il peut se faire, & il se fait en effet fort souvent, que la nouvelle de la paix n'arrive pas, aussi-tôt qu'elle est conclue, à la connoissance des armateurs. Les hostilités continuent donc entr'eux, & les *Prises* se font à l'ordinaire. Ces *Prises*, faites depuis la conclusion de la paix; mais d'une paix dont on n'avoit pas connoissance, sont-elles légitimes & peuvent-elles se conserver? On ne trouve, dit M. le Chevalier d'*Abreu*, ni dans l'*Ordonnance des Courses*, ni dans les Traités de commerce, ni dans le Droit commun, ni enfin dans aucun Jurisconsulte que j'aie lû, la décision de la question proposée; ce qui est assez surprenant. Plusieurs principes appliqués à d'autres matières, qui ont quelque analogie avec celle-ci, induisent à croire que les *Prises* faites dans le cas proposé ne sont point légitimes. Mais, malgré ces principes & beaucoup de raisons que l'on pourroit alléguer, l'opinion contraire l'emporte dans la pratique, & celui qui a fait ces *Prises*, les conserve sans inquiétude.

Les Chapitres 23, 24 & 25, traitent de la manière de prouver la légitimité d'une *Priſe*. Le principe général du Droit, par rapport à la preuve du domaine ſur une choſe, eſt la manifeſtation du titre de ſon acquiſition faite à celui à qui il appartient de prononcer ſur la propriété de la choſe. Entre les différens titres d'acquiſition que le Droit admet, celui de *Priſe* militaire ou de conquête tranſporte incontestablement le domaine; mais toujours faut-il que le juge compétent déclare ce titre valide, c'eſt-à-dire, conſtate que la *Priſe* eſt réellement de conquête. Cela ſuppoſé, les armateurs ſont tenus de faire prononcer que ce qu'ils ont pris appartenoit à l'ennemi, & qu'il a été pris ſelon les règles établies dans l'*Ordonnance des Courſes*.

S'il y a du doute par rapport à quelques effets particuliers, & qu'il s'agiſſe de ſçavoir s'ils appartiennent véritablement à l'ennemi, l'armateur victorieux eſt tenu de faire la preuve. C'eſt ici en effet une eſpèce de jugement, où le vainqueur eſt demandeur & le vaincu défendeur; or dans le doute la faveur doit toujours être pour l'accuſé

contre lequel on ne peut agir qu'après une pleine conviction.

Dans le cas où les marchandiſes priſes n'appartiendroient pas à l'ennemi, quoiqu'elles paroiſſent lui appartenir, l'armateur victorieux, qui a pour lui l'eſpèce de notoriété, n'eſt pas tenu de la preuve; c'eſt au vaincu à prouver qu'elles n'appartiennent pas à l'ennemi.

L'on a vû ci-deſſus quels étoient les juges compétens; l'on établit ici les formalités. Les jugemens doivent être ſommaires; il y a cependant des cas où l'on accorde des délais. Le juge ne doit entendre que le nombre de témoins néceſſaire; les actes ſont valides, les jours mêmes de Fête. Enfin, malgré la célérité requiſe dans ces jugemens & l'irrévocabilité dont ils paroiſſent devoir être, il y a lieu à l'appel & même à réviſion. M. le Chevalieu d'*Abreu* établit la néceſſité & la juſtice de chacune de ces choſes ſur des raiſons ſolides, qu'il ſeroit trop long de rapporter.

Dans le dernier Chapitre, il eſt queſtion de régler ce qui revient au Roi & aux particuliers des *Priſes* faites en mer. Tout ce que l'auteur dit

à ce ſujet ne regarde que les Eſpagnols; nous n'en parlerons point, ſon ouvrage étant entre leurs mains, & nous finirons cet extrait par le récit d'une queſtion d'Etat qui s'éleva, il y quelques années, en Angleterre. Voici le fait.

Le vaiſſeau de guerre le *Gloceſter* & & la chaloupe le *Trial* ſe trouvant hors d'état de tenir la mer, l'Amiral *Anſon* les fit couler à fond, après avoir fait paſſer à bord du *Centurion*, qu'il montoit, les Officiers & l'équipage qui étoient en plus grand nombre que ceux du *Centurion*, & qui aidèrent à prendre un vaiſſeau ennemi. L'Amiral prétendit que les Officiers de ces deux vaiſſeaux ne devoient participer au profit de la *Priſe* que ſur le pied de mariniers. Mais ils alleguèrent qu'ayant expoſé leurs vies, comme les Officiers du *Centurion*, & contribué autant qu'eux à la priſe du navire ennemi, ils devoient avoir part au profit, de la même manière. La Sentence de l'Amirauté n'ayant point été favorable à l'Amiral, il en appella, & le 29 de Janvier 1745, il y eut à *Cockpitt* une aſſemblée du Conſeil. Après bien des déli-

bérations, l'affaire fut remiſe à deux jours, & l'on décida enfin en faveur des Officiers. L'on ne peut qu'être étonné, dit M. d'*Abreu*, de voir prendre pluſieurs jours pour ſtatuer ſur une affaire dont la déciſion étoit ſi naturelle. C'eſt un principe du Droit des gens, que les *Priſes* appartiennent à ceux qui les font par droit de conquête; & c'eſt un principe d'équité, que ceux qui les font aux dépens de leur vie, ne ſoient pas privés d'un avantage qu'ils achètent ſi cher; il n'eſt pas moins certain que tous ceux qui ſe trouvent préſens au temps de la ſoumiſſion des vaincus, doivent avoir part au profit: cela va ſi loin, au ſentiment de pluſieurs Juriſconſultes célèbres, que ceux-là mêmes doivent partager le butin, qui ne ſe ſont trouvés au combat que comme ſpectateurs, parce que, ſans qu'ils combattent effectivement, leur préſence contribue beaucoup à la victoire: d'où il s'enſuit déja que, dans la queſtion préſente, les Officiers doivent toujours participer à la *Priſe* en leur qualité d'Officiers, & non en qualité de mariniers.

Il ſuffiroit, pour le prouver, de la

raiſon de convenance, puiſque les Officiers ſeroient bien éloignés de combattre avec le courage & l'honneur qui conviennent à leur rang, s'ils n'étoient conſidérés que comme mariniers. D'ailleurs, lorſque l'Amiral *Anſon* fit paſſer à ſon bord les Officiers du *Gloceſter* & du *Trial*, ils avoient leurs brevets d'Officiers, que cet Amiral n'avoit pas le pouvoir de leur ôter. Ainſi, quoi qu'on ne pût pas dire qu'ils fuſſent Officiers du navire le *Centurion*, ils l'étoient inconteſtablement du roi d'Angleterre; ils devoient être employés au combat, & récompenſés en cette qualité.

Les Déclarations, les Ordonnances, les Articles des Traités, en un mot, toutes les loix eſſentielles que l'auteur cite dans le cours de ſon ouvrage; ſont rapportés à la fin du Livre : méthode qui enfle un peu le volume, mais qui a cependant un grand avantage, ne fût-ce que pour prouver l'exactitude & l'érudition de l'auteur, & pour ſatisfaire pleinement & ſans recherches les lecteurs intéreſſés particulièrement à s'inſtruire, non-ſeulement du point précis de la loi, mais

de ce qui le ſuit & de ce qui le précede. Bien des auteurs citeroient moins ſouvent, s'ils ne pouvoient le faire qu'après ces recherches & qu'avec cette fidélité.

C'eſt ainſi que M. le Chevalier d'*Abreu*, à peine ſorti de l'enfance & du Collège, raiſonnoit ſur les droits des Nations. Son ouvrage, dont nous avons oublié de tranſcrire l'annonce Eſpagnole, a pour titre : *TRATADO JURIDICO-POLITICO SOBRE PRESSAS DE MAR, y calidades que deben concurrir para hacerſe legitimamente el corſo. Su Author Don Felix Joſeph DE ABREU Y BERTODANO, Cavallero del Orden de Santiago, Colegial que fué, en el Mayor del Arzobiſpo de la Univerſidad de Salamanca, y Miembro de la Real Academia de la Lengua Eſpañola. Dedicado al Excelentiſſimo Señor Don Cenon DE SOMODEVILLA, MARQUES DE LA ENSENADA, &c. Con licencia : impreſſo en Cadiz, en la imprenta Real de Marina de la Calle de S. Franciſco. Año de 1746*; c'eſt-à-dire, *TRAITÉ JURIDICO-POLITIQUE SUR LES PRISES EN MER, & les qualités qui doivent concourir pour rendre ces priſes légitimes*, (mot à mot *pour faire légitimement la courſe.*) *Son*

auteur Don Felix-Joſeph d'ABREU Y BERTODANO, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, ci-devant étudiant dans le grand Collège, dit de l'Archevêque, de l'Univerſité de Salamanque, & Membre de l'Académie Royale de la Langue Eſpagnole. Dédié à ſon Excellence Don Zenon DE SOMODEVILLA, MARQUIS DE LA ENSENADA, &c. Avec permiſſion : imprimé à Cadix dans l'Imprimerie Royale de la Marine rue Saint François 1746.

L'auteur, après avoir donné des preuves ſi prématurées & ſi ſolides de ſon génie & de ſa ſcience dans des matières d'Etat, pouvoit ſe flatter de parvenir de bonne heure aux premières places. Il eſt actuellement Envoyé extraordinaire d'Eſpagne à Londres; il a tout au plus 30 ans. C'eſt ainſi que chez nos voiſins il ſuffit ſouvent d'avoir fait un bon livre pour être employé avec diſtinction au ſervice de la pâtrie. M. le Chevalier d'*Abreu* a un frère, homme d'eſprit & de mérite comme lui. Il a fait une collection très-eſtimée de tous les Traités conclus entre les Puiſſances de l'Europe.

DIALOGHI SOPRA LE TRE ARTI DEL DISEGNO. In Lucca 1754. Per Filippo Maria Benedini.

DIALOGUES SUR LES TROIS ARTS DU DESSEIN. A Luques, chez Philippe Marie Benedini, 1754.

IL s'agit ici de Peinture, de Sculpture & d'Architecture; mais ce ne ſont point des préceptes ſur ces Arts que l'on doit s'attendre à y trouver. Ces dialogues ont un autre but; c'eſt d'expoſer les dégouts, que l'ignorance, la préſomption, l'envie & la cabale, font eſſuyer à ceux qui s'appliquent à ces Arts. Peu de raiſonnemens & beaucoup d'anecdotes, voilà ce qu'offre l'ouvrage dont il eſt queſtion. Ces anecdotes nous paroiſſent dignes de la curioſité des Artiſtes, en ce qu'elles leur ſont relatives, & qu'elles ſont ainſi partie de leur hiſtoire.

C'eſt une choſe hors de doute que cet ouvrage doit être d'un tout autre prix dans le pays où il a été compo-

ſé, & où les choſes dont on y parle ſe ſont paſſées ou ſe trouvent ſous les yeux ; mais il ne s'enſuit pas qu'il ſoit ſans utilité pour les étrangers. Il eſt bien des monumens que ceux d'entr'eux qui ne ſont point connoiſſeurs, ſeroient tentés de regarder comme des chefs-d'œuvre par prévention pour la contrée où ils ſe trouvent ou pour le nom d'Artiſtes fameux. Ce livre eſt propre à les ſauver de cette fauſſe admiration, en les inſtruiſant de la manière dont on penſe de ces monumens dans le pays-même, & de l'infidélité avec laquelle ont été rendues les nobles imaginations des Artiſtes auxquels ces monumens ſont attribués. On ignore l'auteur de ces dialogues, deſquels *Gian-Pietro Bellori*, fameux Antiquaire, & *Carlo Maratta*, Peintre célèbre, ſont ſuppoſés interlocuteurs.

Gian-Pietro Bellori félicite ce dernier, de ce qu'il fait ſon occupation continuelle de l'art divin de la Peinture. *Carlo Maratta* en prend occaſion d'expoſer les deſagrémens qu'éprouvent les Artiſtes. Le premier de ces deſagrémens eſt d'avoir à parler de leur Art avec des gens qui n'en ont pas la moindre

teinture. *Bellori* lui repréſente que ce deſagrément n'eſt pas ſi conſidérable, qu'il voudroit le faire penſer, puiſque les ignorans avec leſquels il ſera forcé de parler, ou ſe tairont ou embraſſeront ſur le champ ſon avis. Ce qu'il y a de pire, reprend *Carlo Maratta*, c'eſt que les ignorans ne penſent pas l'être. Ceux avec qui j'ai à traiter ſont le plus ſouvent des perſonnes riches & conſtituées en dignité ; & vous ſçavez que la puiſſance & les richeſſes mettent dans l'ame je ne ſçais quel orgueil qui fait que l'on s'imagine ſçavoir beaucoup plus que l'on ne ſçait. Bien plus, parce que les Grands ont ſur les Artiſtes l'avantage de ce qu'on appelle naiſſance, ils s'imaginent avoir de même ſur eux celui du jugement & du goût : & comme ils ſont preſque toujours malheureuſement à la tête des grandes entrepriſes, il en réſulte deux inconvéniens trop ordinaires & trop fâcheux. Leur ignorance qui leur fait prendre pour le beau ce qui en eſt le plus éloigné, les met hors d'état de diſcerner les habiles gens, qui par là ne ſe trouvent point employés. Dans le cas où ils les employeroient par hazard, la confiance ridicule qu'ils ont en leurs

propres lumières, donne des entraves au génie. Ils rejettent les conceptions nobles, hardies & ſçavantes, pour y ſubſtituer des idées étroites, puériles & déplacées, qui perdent la réputation de l'Artiſte obligé de les exécuter.

L'auteur cite un paſſage du *Vaſari*, pour exemple de l'oubli dans lequel on laiſſe les grands maîtres, faute d'être en état de les diſcerner. » Si le » Pape *Eugène IV*, dit cet hiſtorien, » avoit fait choix d'Artiſtes diſtingués, » lorſqu'il ſe réſolut à faire en bronze » la porte de *Saint Pierre* de Rome, il » n'auroit pas laiſſé un ouvrage auſſi » mauvais que celui que nous voyons » aujourd'hui. *Brunelleſco* & *Donatello* » vivoient alors, ainſi que *Lorenzo Ghiberti*, qui a fait les fameuſes portes » du Baptiſtaire de Saint Jean de Florence. C'étoit ces grands hommes » qu'il falloit charger de cette entrepriſe. Mais il eſt vraiſemblablement » arrivé à ce Pontife ce qui arrive aſſez » volontiers à la plûpart des Princes : » ou ils ont peu d'amour pour les Arts, » ou ils en ont peu de connoiſſance. » Si cependant ils faiſoient la plus légère

» attention à l'importance dont il eſt » pour leur honneur de faire choix des » plus habiles gens quand il s'agit de » monumens publics, eux & leurs miniſtres ſe donneroient plus de ſoins » pour y parvenir. Employer des Artiſtes ignorans, c'eſt faire injure à ſa » nation & au ſiècle dans lequel on eſt » né. En effet, ceux qui viennent dans » la ſuite ſont tentés de croire que, » s'il y avoit eu des artiſtes plus renommés, ils auroient été choiſis par » préférence. «

Pluſieurs autres anecdotes qui ne tendent qu'à prouver la même choſe & qui n'offrent que des exemples particuliers de dégoûts eſſuyés par des Artiſtes, rempliſſent ce premier dialogue.

Bellori ouvre encore le ſecond. Je ſuis dernierement tombé d'accord, dit-il à *Carlo Maratta*, que l'ignorance des gens en place eſt, pour les Artiſtes, une ſource intariſſable de deſagrémens. Mais, après y avoir réfléchi, j'ai cru qu'il ne ſeroit pas impoſſible de trouver quelque remède à cet inconvénient.

Si cette ignorance, ſi fatale aux

Beaux-Arts, lui répond *Carlo Maratta*, exerçoit ſeule contr'eux ſa tyrannie, peut-être par complaiſance convien-drois-je avec vous de ce que vous avancez ; mais malheureuſement la préſomption, l'envie & l'avarice vont preſque toujours de compagnie avec elle. Ces vices attaquent, il eſt vrai, tous les états ; mais je ne ſçais par quelle fatalité les Arts qui tiennent au Deſſein, & ſurtout l'Architecture, en reſſentent plus l'influence. C'eſt une vérité dont il n'y a que trop d'exemples.

Combien de fois ceux qui étoient chargés de faire exécuter *Saint Pierre* de Rome ne tentèrent-ils point d'en ôter la conduite à *Michel Angelo Buonarotti* lui-même ? Après dix-ſept ans de travail & de ſoins, employés par ce grand homme à la conſtruction de ce bâtiment, ne prétextèrent-ils point ſon grand âge ? Il étoit vieux en effet ; mais toute la vigueur de ſon génie exiſtoit encore. Le Deſſein de la *Porte Pie*, qu'il fit alors, & la *Madonne des Anges*, à laquelle il donna la forme où on la voit de nos jours (*a*), prou-

(*a*) Cet édifice n'eſt plus ce qu'il étoit pour lors. Sous prétexte de l'embellir, un certain

vent quelle vieilleſſe étoit la ſienne. Le zèle ſeul qu'il avoit pour la perfection de ſon entrepriſe fut capable de retenir cet Artiſte, comme l'on peut le voir dans une de ſes Lettres au *Vaſari*, où il s'excuſe auprès de lui & de *Coſme de Medicis*, de ce qu'il ne ſe rend point à Florence. » Ma retraite, dit-il, » feroit d'abord trop de plaiſir à un tas » de frippons ; de plus, elle ſeroit peut-» être cauſe de la ruine de cet édifice, » & il ſe pourroit bien faire qu'il fût » abandonné pour toujours. »

Ce qu'il y avoit de plus cruel pour *Michel Angelo*, c'eſt que ceux qui débitoient ces calomnies, & qui vouloient le faire paſſer pour ne ſçavoir plus ce qu'il faiſoit, n'étoient point des gens de l'art, mais des Prélats ignorans. *Pie IV* revint, il eſt vrai, de la prévention où il avoit été contre notre Artiſte ; mais du moins ce dernier eut il le deſagrément de le voir prévenu En vain dira-t on que *Pie IV*, ne ſçachant rien par lui-même, devoit naturellement écouter les rapports que lui faiſoient

Luigi Vanvitelli en a muré la porte principale, & a défiguré de mille manières ce chef-d'œuvre de *Michel-Ange*.

des gens de conſidération ; envain dira-t-on encore que ceux-ci ne parloient que d'après des Artiſtes qu'ils avoient conſultés. Cette réflexion peut ſervir tout au plus à excuſer le Pontife & ceux qui l'induiſoient en erreur ; mais elle laiſſe ſubſiſter le deſagrément qu'il y a pour l'Artiſte d'être jugé ſans être entendu, & d'après des jugemens qu'il eſt aiſé de porter dans le particulier, où celui contre qui on les porte ne ſe trouve point pour les contredire.

Un autre malheur dans les Arts, c'eſt qu'il ne ſuffit point d'être un grand homme. Il faut encore, pour réuſſir, joindre à l'excellence dans ſon Art mille choſes qui y ſont abſolument étrangères, & qui ne ſe trouvent guères dans tous ceux qui ont un vrai génie, peu faits naturellement pour être courtiſans.

Michel Angelo n'eſt pas le ſeul qui ait été traverſé. Le *Brunelleſco*, cet homme ſi habile dans la Méchanique, dans le Deſſein & dans la Sculpture, après avoir paſſé un temps conſidérable & dépenſé une partie de ſon bien à faire le projet de la Coupole de *Sainte Marie del Fiore*, ne ſe vit-il point traiter de

fou par ſes concitoyens ? N'eut-il pas la honte d'être chaſſé de l'aſſemblée par des huiſſiers ?

Lorſqu'il fut queſtion de rebâtir le marché de Veniſe, qui avoit été brûlé, l'on en fit faire le projet à Frère *Giocondo* de Vérone. Si l'on en croit le *Vaſari* il n'y a rien d'auſſi magnifique, d'auſſi ſage, & d'auſſi commode en même temps que l'édifice qu'il propoſa d'élever. Il ſe vit cependant préférer un certain *Zanfragnino*, qui avoit eu part ſous ſes ordres à l'exécution de quelques bâtimens. Le chef-d'œuvre qu'il propoſoit fut rejetté, & l'on éleva le miſérable édifice que l'on voit aujourd'hui.

L'épuiſement où ſe trouvoit la République, lequel ne permettoit point de fournir à la dépenſe du projet magnifique de Frère *Giocondo*, fut la raiſon que l'on prétexta de cette préférence ; mais le mauvais goût fut la véritable. Si la dépenſe paroiſſoit trop grande, on n'avoit qu'à ordonner à cet Artiſte un projet moins ſomptueux. Qui voudroit d'ailleurs y regarder de près, trouveroit peut être que l'ouvrage meſquin de *Zanfragnino*, a coûté autant,

s'il n'a pas coûté plus, que le monument pompeux qu'on proposoit n'auroit coûté. Ce fut ainsi que les Florentins ne donnèrent que cinquante écus à *Brunellesco*, pour son modèle divin de la Coupole. On ne peut voir de même, sans une pareille indignation, ceux qui étoient chargés de l'exécution de *Saint Pierre de Rome* plaindre 25 écus pour le modèle de *Michel Angelo*, & en dépenser plus de quatre mille pour celui de *Sangallo*.

Le manège ordinaire des Artistes médiocres est de présenter les projets des grands hommes comme trop dispendieux. Ils les font par-là rejetter; & l'on accepte les leurs, qu'ils assûrent devoir coûter moitié moins à exécuter. Qu'arrive-t-il le plus communément? C'est qu'il en coûte pour faire un mauvais bâtiment le double de ce qu'un superbe auroit coûté, & souvent davantage.

Si l'ignorance ou la mauvaise foi de ces Architectes étoient punies, ils seroient moins hardis à éloigner les grands maîtres. Mais elles ne le sont pas, & nous avons à regretter tous les jours à cet égard une loi fort sage qui

avoit lieu chez les Ephésiens. Elle vouloit: » Que l'Architecte qui se chargeoit d'un édifice public, spécifiât ce » qu'en devoit coûter la construction. » Cette estime une fois faite, ses biens » restoient saisis jusqu'à la fin de l'ouvrage. Alors, si la dépense n'excédoit » point celle qu'il avoit indiquée, on » le récompensoit. Si elle n'excédoit que » du quart, on remplissoit cet excès » aux dépens du Public. Mais si elle » alloit au-delà, on prenoit le surplus » sur ses biens. «

Vitruve souhaitoit, de son temps, que cette loi pût avoir lieu parmi les Romains, non-seulement pour les édifices publics, mais encore pour ceux des particuliers. Ce seroit une chose bien agréable sans doute pour les vrais Artistes; mais on ne doit guères espérer de la voir établie. Elle est presqu'impraticable par l'orgueil des gens en place, qui s'accommodent beaucoup moins des grands hommes naturellement sévères, que des ignorans toujours prêts à se plier à leurs fantaisies.

Il seroit bien desirable que ceux qui sont sans connoissance pour les arts, n'en

eussent encore aucun amour. On ne verroit point s'élever un nombre prodigieux d'édifices sans goût, qui ne sont ni Toscans, ni Gothiques, ni Italiens, & qui cependant plaisent à la multitude: d'où résulte le plus grand mal pour les Arts. Ce mal est l'obstacle que cette approbation met à l'exécution de morceaux composés selon les vrais principes. Qu'un Artiste expose en effet quelque chose de mâle & de sévère à des yeux séduits par des bambochades & des colifichets, il est presque sûr de ne point être goûté; encore n'est-ce pas-là ce qui peut lui arriver de plus fâcheux. Un malheur plus grand pour lui, & qui n'est que trop fréquent, c'est de voir défigurer ses idées par un mélange d'idées ridicules, & d'être par-là chargé des sotises d'autrui.

Le *Vasari* lui-même fut dans le cas. Il avoit fait un dessein superbe de la chapelle de S. *Lorenzo* où est la sépulture des Grands-Ducs. Son projet fut rejetté, & l'on en exécuta un autre si ridicule, que, malgré sa somptuosité, cette chapelle n'a l'air que d'un habit de bouffon. Cette préférence lui causa sans doute beaucoup de chagrin; mais

elle lui en fit moins encore que la manière infidelle avec laquelle on exécuta le modèle qu'il avoit fait d'un Couvent de Religieuses à Arezzo, sa patrie.

Le projet du Palais *Grimani* donné par *Sanmichele*, le plus grand Architecte qu'ait eu la ville de Venise, fut de même gâté par ceux qui furent chargés de l'exécuter; & on lui défigura encore celui qu'il avoit fait pour le Lazaret.

Ce qu'il y auroit de plus sage, ce seroit sans contredit de ne rien abbattre de ce qu'ont fait les grands maîtres, ou, s'il étoit nécessaire de réparer leurs édifices, d'en laisser subsister la forme première sans y rien changer. Du moins, lorsqu'on a hardiesse d'y faire quelqu'innovation, devroit-on ne point perdre de vûe leur goût & leur esprit. Il arrive cependant tout le contraire, & l'on a vû *Carlo Maderno* qui n'étoit qu'un Maçon en comparaison de *Michel Angelo*, avoir assez de crédit sur l'esprit de *Paul V*, pour lui faire gâter, à grands frais, le plus bel édifice qu'il y ait jamais eu, je veux dire Saint Pierre de Rome. C'étoit sous la forme d'une croix Grecque que *Michel Angelo*, le

Bramante & *Sangallo* en avoient toujours ſagement conçu le plan. *Maderno* lui donna la forme d'une croix Latine : changement qu'il ne put faire ſans eſtropier de mille façons ce beau monument. Dans la première forme toutes les parties avoient une proportion, pour ainſi dire, miraculeuſe, propre à faire naître le plaiſir & l'admiration dans l'ame des ſpectateurs. Cette harmonie diſparut, & les parties ne ſe trouvant plus en proportion, ni entr'elles ni avec le tout, le deſordre & la confuſion prirent la place de l'ordre & de l'arrangement. C'eſt de ce manque d'harmonie que vient le ſentiment qu'éprouvent tous ceux qui entrent pour la première fois dans *Saint Pierre* de Rome. Il s'en faut de beaucoup que l'Egliſe leur paroiſſe auſſi grande qu'elle l'eſt réellement, tandis que la Chapelle *Sforza* de *Sainte Marie Majeure*, celle des *Depoſiti* de S. *Lorenzo* de Florence, & tant d'autres édifices de *Michel Angelo* paroiſſent plus grands qu'ils ne le ſont en effet.

Les demi-connoiſſeurs, prompts à décider, attribuent aux ornemens dont eſt revêtu *S. Pierre* de Rome, le ſentiment que l'on éprouve à ſa première vûe. Pour

voir combien ils ſe trompent, il ne faut que jetter les yeux ſur les autres édifices que nous venons de citer. Quoique beaucoup plus petits, puiſqu'ils ne ſont preſque rien, lorſqu'on les meſure ſur le plan, ils ne ſont pas moins chargés d'ornemens, & cependant ils excitent dans l'ame de ceux qui les voyent une idée majeſtueuſe de grandeur & de magnificence.

La véritable raiſon du rapetiſſement de *Saint Pierre* de Rome, eſt la diſproportion qui ſe trouve entre les deux nefs latérales ajoutées par *Maderno* & la nef du milieu élevée par *Michel Angelo*. Il eſt hors de doute, que, s'il fût venu dans la tête à ce grand homme de faire ces deux nefs, il les eût faites bien plus larges & bien plus grandes qu'elles ne ſont, afin qu'elles répondiſſent à la grandeur de celle du milieu.

Que l'exécution de ces deux nefs ſoit entièrement contraire à l'idée de *Michel Angelo*, on peut le voir d'après leur hauteur & leur largeur. Elles ne ſont ni plus hautes ni plus larges que les autels qui s'y trouvent. Envain *Maderno* a-t-il tâché de les rehauſſer en pratiquant une coupole devant chaque autel.

Les arcades qui mènent d'une chapelle à une autre deviennent d'une petiteſſe affreuſe ; & les nefs, ſi l'on peut leur donner ce nom, formées de ces portions d'arcades, n'ont plus l'air que de deux corridors.

L'on eſt encore choqué d'une autre diſproportion auſſi frappante ; c'eſt celle qui ſe trouve entre les arcades qui joignent la nef du milieu, & celles qui vont vers le fond des nefs latérales. Les premières, qui ont été bâties par *Michel Angelo*, & qui entroient dans ſon plan d'une croix Grecque, ſont beaucoup plus vaſtes & plus élevées que celles qui les ſuivent.

Ce ne ſont point là les ſeuls défauts que *Maderno* ait mis dans l'ouvrage de *Michel Angelo*. Il en a pareillement gâté la coupole qui paroiſſoit avoir toute l'Egliſe pour baſe, tandis qu'elle ne porte que ſur une de ſes extrémités par l'allongement qu'en a fait *Maderno*. Au moyen du ſuperbe relais dont l'avoit rehauſſé *Michel Angelo*, cette coupole paroiſſoit poſer ſur la façade dont elle ſembloit former le couronnement ; *Maderno* l'a privée de cet avantage avec l'Attique dont il l'a maſquée, & que l'on

voit bien ne point être du Deſſein de *Buonarotti*. Pour éviter que la coupole ne fût trop iſolée & par là trop sèche, ce fameux Artiſte l'avoit fait accompagner de deux autres coupoles plus petites. A préſent que l'Egliſe eſt allongée, elles ſe trouvent ſi enfoncées dans l'édifice, qu'il faut s'en éloigner d'un mille pour les appercevoir.

C'eſt ainſi que l'on a traité les chef-d'œuvres de ce grand homme ; & la choſe en eſt venue au point qu'avant qu'il ſoit peu, il ne reſtera rien de lui ſur pied, ou que, s'il en reſte quelque choſe, on l'aura tellement défiguré qu'il auroit de la peine à le reconnoître lui-même.

Quel découragement n'eſt-ce point encore pour les Artiſtes, lorſqu'ils voyent la Porte Pie, la Bibliothéque de *S. Lorenzo*, & tant d'autres morceaux de ce génie divin, reſter ſans être achevés depuis deux cens ans.

Si l'on vouloit tenir un état des édifices fameux qui ont été gâtés ou détruits, on feroit un volume aſſez conſidérable, où l'on verroit avec douleur que l'excellence, la réputation & l'applaudiſſement univerſel dont peut ſe

flatter un Artiſte, ne ſuffiſent point, même à Rome, pour aſſurer la vie à ſes ouvrages.

Le troiſième Dialogue roule ſur un paradoxe, qui tend à faire regarder l'Architecture comme un art perdu. La raiſon qu'en donne *Carlo Maratta*, c'eſt que ceux qui étudient cet art ne le profeſſent point, & que ceux qui le profeſſent ne l'étudient point. L'obſcurité qui regne dans cette eſpèce de dilemme, arrête *Bellori*, & il engage *Maratta* à développer ſon idée.

Comment croyez-vous, lui répond celui-ci, que l'on étudie aujourd'hui l'Architecture? On ſe met d'abord dans la tête les cinq Ordres de *Vignole* qui enſeigne la différence qui ſe trouve entr'eux; on apprend les meſures des piédeſtaux, des colonnes & des corniches de chaque Ordre, leurs modules d'après les édifices antiques les plus réguliers; on s'attache enſuite à copier proprement ces différentes choſes; on copie de même des portes & des fenêtres de quelque Profeſſeur célèbre, & l'on paſſe à inventer. On s'inſtruit encore à lever des plans & à les réduire en petit ou en grand. C'eſt à quoi

ſe borne aujourd'hui l'étude de l'Architecture. Or je demande ſi cela ſuffit pour faire un Architecte? Si celui qui n'a fait que ces études, vient à être chargé de la conduite d'un édifice, comment s'y prendra-t-il pour lui donner de la ſolidité, & pour le diſtribuer de manière qu'il ſoit tout à la fois commode & agréable, pour en diviſer les eſcaliers, de ſorte qu'ils ſoient magnifiques, bien placés, éclairés, aiſés, & qu'ils ne gâtent point la forme des appartemens? Comment enfin ornera-t-il cet édifice?

Quoique l'on apprenne beaucoup par la pratique, il ne ſuffit pas de travailler ſous les ordres de quelqu'un, pour être en état de conſtruire ſoi-même ſolidement. Les connoiſſances que donne l'expérience de cas particuliers, ne peut ſervir que dans des cas ſemblables. Surquoi ſe réglera un jeune Architecte, lorſque le bâtiment qu'il aura à élever ne ſera point le même que celui qu'il aura vu conſtruire, ſoit par rapport à la hauteur ou à la largeur, ſoit parce qu'il ſera ſitué différemment ou qu'il faudra y employer des matériaux différens? Lorſque le *Brunelleſco* entreprit

d'élever la coupole du dôme de Florence, à quoi lui eût ſervi d'examiner avec ſoin celle de la Rotonde? Celle-ci eſt beaucoup plus baſſe, ouverte au ſommet, ronde & ſimple. Celle du *Brunelleſco* au contraire eſt octogone, double, fermée par enhaut, & chargée du poids immenſe de la lanterne toute compoſée de marbre de Carrara. La quantité de ces marbres eſt ſi grande, que, lorſqu'on les voyoit avant qu'ils fuſſent mis en œuvre, on étoit tenté de croire que l'Architecte avoit perdu l'eſprit. C'eſt cependant cette charge qui aſſûre la ſolidité de l'édifice. D'où le *Brunelleſco* avoit-il pu l'apprendre? Ce n'étoit point de la pratique, puiſqu'il n'avoit rien vû de ſemblable; ce ne pouvoit être que de l'étude profonde qu'il avoit faite de la Géométrie. Mais vouloir perſuader à la multitude que les Mathématiques ſont néceſſaires à un Architecte, c'eſt ſe charger de l'entrepriſe la plus difficile.

L'on ne peut cependant ſans elles ni conſtruire ſolidement, ni entendre la diſtribution. Quelque génie que l'on ait reçu de la nature, il eſt néceſſaire de le cultiver & de le fixer, & c'eſt à quoi

ſert avantageuſement l'étude de la Géométrie. Les différentes réflexions & les replis infinis ſur ſoi-même dont l'eſprit a beſoin pour partager une ligne, une ſurface ou un corps dont la figure eſt déterminée, d'après nombre de données & de conditions, ſont pour lui un moyen preſque sûr de devenir ſubtil & inventif. L'on ſent combien un eſprit ainſi exercé a d'avantage pour dompter dans la diſtribution tous les obſtacles qu'un plan trop étroit ou irrégulier peut lui oppoſer.

Si ceux qui ſe donnent pour Architectes entendoient ſeulement la partie qui regarde la décoration, je leur permettrois de prendre ce nom; mais ils ne s'en doutent même pas. Toute la connoiſſance qu'ils ont de cette partie, ſe borne à ſçavoir les cinq Ordres de *Vignole*. C'eſt la même choſe que ſi quelqu'un s'imaginoit être un habile calculateur, parce qu'il ſçauroit les quatres règles de l'Arithmétique. Suffit-il de connoître les cinq Ordres, & la manière dont on doit les diviſer? Ne faut-il pas encore ſçavoir quand & comment il faut les employer? Le Portique de la Rotonde eſt d'Ordre

Corinthien ; le *Bernino* ne s'en eſt point ſervi pour cela dans le fameux portique de *S. Pierre*. Sont-ce des notions auſſi foibles que celles que nous venons de dire, qui mettront un Architecte à portée de ſçavoir s'il ne doit employer qu'un Ordre, ou s'il en doit employer pluſieurs ? *Michel Angelo* qui en a employé trois dans la Cour du Palais *Farneſe*, en cas que le premier ſoit de lui, n'en a employé que deux dans l'élevation de *S. Pierre de Rome*, quoique cet édifice ſoit d'une hauteur qui a quelque choſe d'effrayant. Ce grand homme n'a de même fait aucun uſage des colonnes, ſoit en dehors ſoit en dedans de cette Egliſe, ſi ce n'eſt aux autels. Il avoit ſans doute ſenti qu'elles feroient un mauvais effet ; &, pour voir s'il avoit raiſon de le croire, il ne faut que regarder la façade de *Maderno*.

L'on voit, au premier coup d'œil, que ce ſont les colonnes dont il a voulu faire uſage, qui rendent ſa décoration lourde & matérielle.

On demandera peut-être quelle eſt la route qu'il faut tenir pour devenir habile Architecte ? La réponſe eſt toute

ſimple ; c'eſt la route qu'ont tenue *Buonarotti*, le *Bernino*, *Pietro di Cortona* & tant d'autres grands hommes.

A l'étude des Mathématiques, *Michel Angelo* joignit l'étude la plus profonde du Deſſein, &, s'appuyant enſuite ſur la connoiſſance de l'anatomie, il ſe forma ce ſtyle grand, terrible & ſçavant, que perſonne encore n'a pu imiter. C'eſt de même auſſi que le *Bernino*, d'abord Peintre, puis Sculpteur, *Pietro di Cortona*, *Baldaſſar Perruzzi*, *Raffaello*, *Giulio Romano*, *Pellegrino Tibaldi*, *Giorgio Vaſari*, *Giovanni Bologna*, *l'Ammannato*, le *Cigoli*, le *Domenichino*, *l'Algardi* & tant d'autres Peintres & Sculpteurs, ſe ſont trouvés Architectes, ſans trop ſçavoir comment la choſe étoit arrivée.

Tous ces fameux Artiſtes n'ont en effet étudié l'Architecture ſous perſonne. Le chemin le plus ſûr & le plus court pour parvenir à l'intelligence de la décoration, eſt donc la connoiſſance du Deſſein. Tous ceux qui ne le poſſèdent pas, peuvent bien ſe donner pour Architectes ; mais les édifices qu'ils éleveront, empêcheront toujours de les regarder comme tels. Envain veulent-

ils imiter *Buonarotti*, *l'Ammannato*, le *Cigoli*, *Palladio*, &c. Que font-ils ? Faute d'être capables eux-mêmes d'inventer, ils ne le ſont point d'imiter ; ce ne ſont que des copies & que de mauvaiſes copies qu'ils font. Chaque partie de leurs ouvrages eſt bonne en elle-même ; mais l'enſemble n'a rien qui puiſſe plaire, parce qu'il eſt composé de parties qui ne ſont point faites pour être aſſociées, & qu'il n'y a dès-lors ni accord ni harmonie.

A ce que l'on a dit ci-deſſus, qu'aucun des Peintres ou Sculpteurs qui ont été grands Architectes n'a eu de maître pour l'Architecture, l'on peut ajouter qu'il ne s'eſt jamais trouvé de grand Architecte qui n'ait été en même temps habile Deſſinateur.

L'on ne prétend point inférer delà que le Deſſein ſuffiſe ſeul pour faire un Architecte parfait. Il ne donne point toutes les notions néceſſaires pour bâtir ſolidement ; ce qui eſt la premiere partie de cet Art. Mais on ne peut nier qu'il ne ſerve beaucoup à l'intelligence de la diſtibution, &, pour ce qui re-

garde la décoration, ou il faut y renoncer ou il faut poſſéder le Deſſein.

D'après tout ce qui vient d'être dit, on peut ſentir la verité de ce qui a été d'abord avancé ; ſçavoir, que ceux qui étudient l'Architecture n'en font pas profeſſion, & que ceux qui en font profeſſion ne l'étudient pas : conſidération qui ſuffit pour faire regarder cet Art comme perdu en quelque ſorte aujourd'hui. Tout Art en effet, ſoit libéral ſoit méchanique, dès qu'on ne l'étudiera point d'après ſes vrais principes & qu'on ne l'exercera qu'au hazard, doit néceſſairement s'altérer & ſe perdre à la fin.

Ma curioſité, dit *Bellori* au commencement du quatriéme Dialogue, a été cauſe que nous ſommes ſortis de notre ſujet. Cependant, ſi je ne me trompe, le réſultat de notre entretien eſt que les Architectes ſont les plus expoſés à ſouffrir de l'ignorance de ceux qui les employent ; ce qui me porte à croire que ce deſagrément eſt beaucoup moindre pour les Peintres. Il eſt vrai, lui répond *Carlo Maratta*, que c'eſt l'Architecture qui m'a fourni tous les exemples des dégouts que font eſ-

suyer l'ignorance & la présomption des gens en place; mais il ne s'ensuit point que la peinture soit à l'abri de ces dégoûts. La cause & les effets sont les mêmes pour cet art que pour l'autre, & il me seroit aisé d'en donner mille preuves.

Si j'excellois dans la Peinture, reprend *Bellori*, après avoir goûté tout le plaisir que l'on goûte nécessairement à faire un beau morceau, je m'embarasserois fort peu de ce qu'en diroient les ignorans. Je ne chercherois qu'à me faire bien payer, sûr d'avoir pour moi la voix du public & des Artistes. A merveille, réplique *Maratta*. Mais convenez avec moi qu'il faut être bien Stoïcien pour s'entendre blâmer tranquillement par des gens qui n'ont aucune connoissance, & qui, ce qui est encore plus cruel, font adopter leur sentiment par d'autres qui n'en sçavent pas davantage. Ce n'est pas là cependant le déplaisir le plus vif que puisse ressentir un Peintre qui aime son Art & qui est jaloux de sa réputation. C'est de se voir forcé, comme le *Domenichino*, & tant d'autres, à y donner atteinte, pour ainsi dire, soi-même. Le

Vice-Roi qui l'employoit à Naples, sottement prévenu qu'il travailloit trop à ses ouvrages & qu'il en ôtoit la grace à force d'y retoucher, les faisoit emporter de son attelier avant qu'ils fussent finis; il l'envoyoit chercher ensuite &, d'après ses idées ou ce qu'on lui avoit insinué, il lui faisoit faire des choses, que ce grand Peintre n'auroit jamais faites.

Quelle source de maux un Artiste ne voit-il pas sortir de ces complaisances forcées? Il ne peut se prêter à des idées extravagantes & les exécuter sans que sa réputation en souffre, & il est impossible que le tort que reçoit sa réputation n'influe point sur sa fortune. Ou il n'est plus chargé d'ouvrages, ou, s'il en est chargé, c'est au plus vil prix qu'on les lui paye.

Il faudroit qu'un Peintre fût dépourvu de sens pour se flatter qu'on ne lui attribuera point les défauts qu'il y aura dans son ouvrage, parcequ'on sçaura que ces défauts ne viennent point de lui. Il sera d'abord toujours incertain s'il pouvoit, & jusqu'à quel point il pouvoit mieux. Ce sera ensuite à dix ou à vingt personnes tout-au-

plus qu'il pourra se plaindre d'avoir été obligé de suivre des idées étrangères, tandis que son tableau, qui reste, sera vû de mille personnes. Le *Domenichino* n'est pas le seul à qui ce malheur soit arrivé. *Michele Colonna* & *Agostino Mitelli* auroient voulu, au rapport du *Malvasia*, n'avoir jamais été chargés de peindre la sale du Palais du Cardinal *Spada*, tant sont grossières les fautes d'Architecture & de Perspective qui s'y trouvent. Qui ne leur attribueroit point cependant ces fautes, si cet historien n'eût pris soin de les en disculper? Dans quel temps encore l'a-t-il fait? Après leur mort.

Souvent un Peintre est mal payé de l'ouvrage même qu'on lui a fait gâter, parceque l'injustice ne le juge alors que d'après ce qu'il est, & non d'après ce qu'il devoit & pouvoit être. C'est ce qui est arrivé à *Taddeo Zucchri*, envoyé à Urbino par *Pie IV*, pour y faire le portrait de la Duchesse. D'ailleurs, quelqu'habile que soit un Peintre, quelque rares que soient les chef-d'œuvres qu'il produit, comment pourra-t-il se flatter d'être récompensé selon son mérite, lorsque c'est l'igno-

rance qui juge ses productions & qui en fixe le prix? Deux Batailles du *Poussin* lui furent payées sept écus, & il eut toute la peine du monde à en obtenir soixante pour son tableau de la peste (*b*), tableau que l'on vendroit aujourd'hui plus de cinq cens. *Augustin Caracci* n'eut presque rien de son beau tableau de Saint *Girolamo*; & le *Domenichino*, qui avoit traité le même sujet, non seulement fut aussi mal récompensé, mais eut le chagrin de voir son ouvrage, qui devoit être placé sur l'Autel, jetté dans une serre à charbon. Ce tableau est cependant regardé comme le troisième tableau de Rome, & comme un morceau qu'on ne sçauroit payer. La Résurrection d'*Annibal Caracci*, le seul de ses ouvrages auquel il ait voulu mettre son nom, fut si peu estimé de celui qui le lui avoit commandé, qu'il n'en eut pour récompense qu'un peu de bled & quelques paniers de raisin. *Guido Reni*, dont les peintures plaisent à ceux qui ne s'y connoissent pas de même qu'à ceux qui s'y connoissent, demanda vainement 30 écus de son *Adoration des Mages*, où il y a plus

(*b*) Ce tableau a été gravé en France.

de trente figures ; il vit estimer ſon ouvrage dix écus. Le *Titiano*, *Paolo Veroneſe*, le *Corregio* n'ont pas été exempts de ces dégoûts qui coûtèrent la vie à ce dernier, ainſi qu'au *Domenichino*. Quelle douleur n'auroit point ſenti celui ci, s'il avoit pû voir après ſa mort ſon ouvrage jetté par terre, & ſes héritiers obligés de rendre les avances qu'on lui avoit faites. *Annibal Caracci* fut huit ans à peindre la fameuſe galerie du Palais *Farnèſe*, & n'en retira que ce qu'il lui en avoit coûté pour ſe vêtir & ſe nourrir.

Combien l'envie n'a-t-elle point répandu d'amertume ſur les jours de ces grands hommes? Il eſt vrai qu'elle regne dans tous les Arts ; mais, comme l'on croit l'avoir dit, elle ſemble particulièrement s'attacher à ceux qui s'appliquent à la Peinture. Dans quelque état que ce ſoit, il faut payer le tribut à la ſatyre & à la médiſance, & c'eſt une eſpèce de noviciat dont la plus grande capacité ne peut ſauver perſonne. Mais ce temps d'épreuve une fois paſſé, la critique diminue à meſure que la réputation augmente, comme l'ombre qui ſuit le ſoleil ſe rapetiſſe à

à meſure qu'il s'élève. Il ne paroit pas que la Peinture jouiſſe de cet avantage, & l'Artiſte eſt toujours ſoumis à l'envie. C'eſt dans le temps même où leur gloire étoit au plus haut point, que tous ces grands maîtres, dont on vient de parler, ſe voyoient percer des traits de la ſatyre & de la calomnie, ſans que leur habileté reconnue pût les repouſſer.

Le cinquième & dernier Dialogue n'eſt qu'une répétition des plaintes qui ſe trouvent dans les précédens. Tout ce qu'il offre de particulier, c'eſt l'expoſition d'un malheur propre à la Peinture, & auquel les grands maîtres ſont plus expoſés que d'autres. Ce malheur eſt de voir leurs ouvrages gravés par des Artiſtes médiocres, qui enlevant & l'expreſſion & la vie aux originaux qu'ils veulent rendre, enlèvent en même-temps au Peintre une partie de ſa réputation.

Tel eſt à peu près cet ouvrage. Nous avons crû pouvoir nous permettre de faire diſparoître la forme du dialogue, qui ne ſert qu'à jetter des longueurs & à interrompre le fil des matières.

BETRACHTUNG ÜBER DIE CHARACTERE ALEXANDERS DES GROSSEN UND DES DARIUS CODOMANNUS.

CONSIDÉRATIONS SUR LES CARACTERES D'ALEXANDRE LE GRAND ET DE DARIUS CODOMAN.

M. *Cramer*, prédicateur du Roi de Dannemarck, ſi connu dans la république des Lettres par des Odes pleines de feu, par la continuation de l'Hiſtoire univerſelle de M. *Boſſuet*, & par une traduction poëtique des Pſeaumes, a compoſé le morceau ſuivant. Nous l'avons tiré du ſecond volume d'un Journal Allemand, publié à Leipſick par les auteurs du *Supplement aux amuſemens de l'eſprit & de la raiſon*, & intitulé : *Vermiſchte ſchriften : Œuvres mêlées.*

Lorſque l'Hiſtoire eſt, comme elle doit l'être, un juge libre & impartial des actions humaines, lorſque, ſans acception de perſonnes, elle élève le mé-

rite & livre au mépris & à l'exécration publique les crimes que la Fortune a couronnés, l'idée que l'on doit ſe former de ſon utilité ne ſçauroit être trop grande ; elle devient une école de mœurs & de vertu ouverte aux hommes de tous les états. Mais que ne doit-on point penſer de cette même Hiſtoire, lorſque, ſe laiſſant faſciner les yeux, elle juge les ſcélérats ſur les révolutions qu'ils peuvent avoir cauſées dans le monde, & d'après le bonheur & l'éclat extérieur qui ont accompagné leurs injuſtes entrepriſes. On convient généralement qu'il eſt du devoir des Hiſtoriens de remettre dans ſon vrai jour tout ce qui brille d'une fauſſe ſplendeur. Mais où trouver des écrivains qui ne ſoient ſujets à aucune foibleſſe, & dont l'œil pénétrant & ſûr découvre la vérité à travers les voiles de l'impoſture ?

Il n'y a point de préjugé dont la fauſſeté ſoit plus frappante, que celui qui attribue des qualités ſupérieures aux hommes qui ont joui ou qui jouiſſent d'un bonheur extraordinaire. C'eſt cependant ce préjugé qui entraîne le plus ſouvent les Hiſtoriens dans l'erreur. On ne les voit que trop communé-

ment attribuer aux grandes vertus la fortune de celui dont ils écrivent l'Histoire, tandis qu'il n'a d'autre mérite que d'avoir été heureux. Ce même homme, qu'ils nous présentent comme un héros & comme le modèle des Rois, ne leur paroîtroit digne que de l'oubli, s'il avoit eu moins de ce bonheur qui leur fait illusion; ou, s'ils en parloient, ce seroit pour le rendre l'objet de l'horreur des siècles à venir. C'est là précisément ce qui rend, en général, l'Histoire si dangereuse. Un seul crime préconisé affecte beaucoup plus les esprits qu'un grand nombre de vertus, lorsque celles-ci sont présentées avec moins d'appareil. Le véritable Historien ne sçauroit donc être trop attentif à montrer dans toute leur difformité les crimes qui ont été les plus heureux. Cette attention de sa part est d'autant plus indispensable que, tout entiers à admirer la Fortune, les hommes ne songent presque jamais à détester le vice, qu'il seroit à souhaiter qu'elle n'eût jamais favorisé. Ils ne s'en tiennent pas même à l'admiration. Le respect que leur inspire le bonheur fait insensiblement naître en eux de la considération

pour le crime, & le desir d'être aussi heureux que les héros dont ils sont frappés, les jette dans la même frénésie.

La gloire d'*Achille*, dont tout le mérite se réduisoit à une valeur farouche, à une ambition insatiable & à une cruauté plus que barbare, produisit le fanatisme héroïque d'*Aléxandre*; & depuis celui-ci il n'y a point eu de tyran, de fléau de la terre, qui n'ait pris pour modèle ce Roi de Macédoine. *Achille* fit oublier *Hector*, qui avoit assurément des qualités plus éminentes que son ennemi, &, quand *Homère* nous peint ce dernier comme un grand homme, il semble qu'il ne le fait que pour élever encore plus *Achille*.

Les Historiens en ont usé de même lorsqu'ils ont parlé de *Darius Codoman*, détroné par *Aléxandre*. Le premier de ces deux Princes est très-petit dans leurs descriptions en comparaison de son vainqueur. Si elles lui laissent quelque peu de grandeur, c'est par la seule raison qu'on pourroit moins admirer le conquérant de l'Asie, s'il n'y avoit rien de recommandable dans son ennemi. *Plutarque* lui-même, ce juge si juste & si impartial des actions des

hommes, entraîné par l'envie de trouver, parmi les Grecs, quelqu'un d'aussi grand, & même de plus grand que *César*, n'a pû se défendre de prévention dans son éloge d'*Aléxandre*. Toutes les actions du Roi de Macédoine ont, chez cet historien, les motifs les plus légitimes en apparence.

Mais que diroit-on, s'il étoit constant que *Darius* eût fait des actions tout aussi grandes, auxquelles il n'a manqué que le même bonheur. *Diodore*, *Justin*, *Arrien*, *Quinte-Curce*, & les autres historiens d'*Aléxandre*, ne vont pas en effet si loin que *Plutarque*; cependant ils ne sont pas entièrement à couvert du reproche de partialité. Le triomphe du vainqueur & l'infortune du vaincu étoient trop grands, pour qu'ils voulussent rendre justice à l'un & à l'autre.

La raison qui semble d'abord porter à mettre *Aléxandre* infiniment au-dessus de *Darius*, est la rapidité avec laquelle il détruisit dans ce dernier la domination immense des Perses. Mais être vaincu ne suppose point dans celui qui succombe un caractère moins noble que celui du vain-

queur. Que l'on examine de près les actions & les victoires d'*Alexandre*, il est certain qu'elles frapperont moins vivement que lorsqu'on ne les voit que sous un point de vûe plus éloigné. On ne sçauroit lui disputer la valeur, la profonde connoissance de l'art militaire, la hardiesse & l'esprit de ressources; mais on peut avancer aussi que ces qualités n'ont été ni les principales causes ni les plus proches du renversement total de la monarchie Persane. On peut dire de même que *Darius*, dans un position différente de celle où il se trouvoit, auroit joué le rôle d'un grand héros. La chûte de son Empire auroit été inévitable quand son ennemi auroit eu moins de bravoure & moins d'audace. *Darius* lui-même auroit suffi pour conduire les Grecs, & auroit exécuté tout ce qu'exécuta le Macédonien. Il ne faut pas s'y tromper; presque toutes les causes de cette grande révolution existoient avant *Aléxandre*. La Perse, quelqu'étendue que fût sa domination, n'étoit plus cet Etat puissant, qui, sous *Cyrus*, avoit été la terreur des nations. Elle ressembloit à un corps boursouflé

dont les nerfs & les muscles languissent sans vigueur sous un embonpoint inutile. Depuis que l'abondance, le faste, la prodigalité, & tous les vices qui accompagnent le luxe, avoient couvert la face de la Perse, l'ancienne valeur, l'intrépidité dans les dangers & la constance aux travaux en étoient bannies; ses Rois comptoient trop imprudemment sur les troupes mercénaires que leurs immenses trésors leur faisoient tirer facilement de la Grèce; & ce fut encore une des causes qui prépara la ruine de cet Empire. Cette conduite mit les Grecs à portée de connoître la constitution intérieure, le fort & le foible de l'Etat qu'ils servoient, & les Perses eux-mêmes n'acquirent aucune expérience dans la guerre; ils perdirent la connoissance de l'art militaire au point que leurs Rois n'eurent presque plus de chefs d'armée qui fussent nés leurs sujets. On fut donc contraint de s'abandonner à la fidélité équivoque des Généraux étrangers, &, comme on le faisoit toujours avec une certaine défiance, il s'ensuivoit nécessairement ou qu'on n'écoutoit point leurs conseils salutaires, ou qu'ils devenoient traîtres

en effet, parce qu'on les soupçonnoit toujours de pouvoir le devenir. A ce mal s'en joignit un autre aussi grand. L'orgueil, l'intérêt & l'envie firent naître & entretinrent une discorde continuelle entre les Officiers sortis de tant de nations différentes, & l'on sçait combien ces divisions sont funestes aux Etats. La plûpart de ces Officiers avoient d'ailleurs des gouvernemens de provinces très-étendues, & se trouvoient à la tête de grandes armées. Un Prince qui auroit osé rejetter leurs avis ou leurs projets avoit donc à craindre sans cesse des rébellions, & l'on en avoit vû de tristes exemples avant le regne de *Darius*. En conséquence, pour ne se point voir entièrement dépouillé de son autorité, le Monarque étoit forcé de déférer à leurs volontés, & cela encore avec adresse & sans paroître s'appercevoir de l'espèce de violence qu'on lui faisoit. Reconnoître sa foiblesse, n'auroit servi qu'à l'augmenter.

Depuis *Xerxès*, les Perses étoient accoutumés à fuir lâchement. Leurs armées innombrables & leurs flottes prodigieuses n'avoient seulement pû ébranler les forces médiocres des Grecs,

& avoient échoué contre un coin de terre qui se fait à peine remarquer sur la Carte. *Agésilas* avoit déja fait voir qu'un Etat rallenti dans son activité par sa propre grandeur, peut facilement être renversé par une armée peu nombreuse, mais bien disciplinée. Il avoit déja pénétré jusques dans le centre de cette Monarchie, & la chûte s'en seroit peut-être suivie dès-lors, sans la desunion des Grecs. Ils méconnurent leurs propres avantages. *Agésilas*, arrêté au milieu de ses victoires, fut obligé de voler au secours de sa patrie, & ce fut dans cette occasion la seule chose qui sauva la Perse. On trouve une nouvelle preuve de la foiblesse de cet Empire dans la retraite des dix mille Grecs qui, sous les ordres de *Cyrus le jeune*, avoient servi contre *Artaxerxès-Longuemain*. Telles étoient les causes de la décadence de ce vaste Etat bien avant *Darius Codoman*.

Les guerres civiles qui précédèrent immédiatement son regne, achevèrent de l'énerver, & ce Prince plus malheureux encore que ses prédécesseurs, n'eut pour Général de mérite que le seul *Memnon*, Grec de naissance. Les grandes armées

que *Darius* mena lui-même contre son ennemi, donnent, il est vrai, une toute autre idée de sa puissance. Mais l'on rabattra beaucoup de cette idée, si l'on considère que le soldat Perse croyoit combattre plus courageusement en menant avec lui en campagne presque toute sa famille. Que l'on déduise du nombre prodigieux de personnes qui composoient ordinairement les armées de cette nation, les femmes, les enfans & tout le train qui ne servoit qu'à consumer les provisions & à embarrasser les troupes dans leurs marches & dans leurs mouvemens, ces armées ne paroîtront plus fort redoutables. *Darius* ne pouvoit remédier à ce mal. Aucun Perse n'auroit pris les armes, si ce Roi avoit voulu renvoyer de l'armée toutes les bouches inutiles. Pour animer le courage de son peuple, il falloit au contraire qu'il parût avec toute la pompe d'un Roi de l'Orient, & que son camp eût l'air d'une superbe ville de résidence. Un autre malheur, non moins considérable, étoit l'inexpérience de la plupart des nations qui servoient dans ses armées, & qui toutes avoient des armes particulières & différentes

façons de combattre ; desorte qu'il n'y eut jamais moyen de les faire agir contre l'ennemi dans un ordre convenable. On sent facilement que, si *Alexandre* eût été placé dans les mêmes circonstances, nous ne le connoîtrions pas comme un héros, & que la Monarchie des Perses auroit bien pû être détruite, lui y regnant, comme elle le fut dans la personne de *Darius*. Peut-être qu'en voyant par ses propres yeux plutôt que par ceux des autres, s'il en eût eu le pouvoir, il l'auroit soutenue un peu plus long-temps ; mais peut-être aussi se seroit-elle écroulée encore plûtôt si ce même *Aléxandre* s'étoit entierement abandonné à l'impétuosité de son caractère souvent très inconsidéré.

D'un autre côté qu'on tourne ses regards sur l'état florissant où *Aléxandre* trouva la Macédoine en montant sur le trône. Son père avoit réussi, en partie par la politique, en partie par la force, à subjuguer toute la Grèce. A peine y voyoit-on quelqu'ombre de l'ancienne liberté. Tout trembloit au seul nom des Macédoniens. La Macédoine elle-même ressembloit à un corps robuste, dont les nerfs &

les muscles sont pleins de vigueur. *Philippe* y avoit établi dans tous les rangs des citoyens un ordre admirable. Depuis long-temps les soldats de sa nation se maintenoient dans la gloire de la valeur & de l'intrépidité. Ce n'étoit point des troupes ramassées à la hâte & semblables à celles qui composoient ordinairement les armées des Perses. Instruits par l'expérience & accoutumés à la discipline la plus sévère, ils obéissoient, dans toutes les occasions & sans murmure, aux ordres de leurs chefs. Peut-être n'y eût-il jamais de Monarque qui réunit, comme *Aléxandre*, tant d'habiles Généraux dans une armée. Il avoit plusieurs *Parmenion*, plusieurs *Craterus*, plusieurs *Clitus*, tandis que *Darius* n'avoit qu'un seul *Memnon*, dont, à cause des circonstances rapportées, il ne pouvoit pas même toujours suivre les conseils salutaires. Encore, pour comble d'infortune, le perdit-il dès le commencement de la guerre.

Au reste, l'idée d'abaisser & de subjuguer, s'il étoit possible, la Monarchie des Perses, n'appartient point à *Aléxandre*. Son père en avoit formé le projet, & s'étoit préparé depuis long-temps à l'exécuter. Il avoit

ramassé pour cet effet des trésors considérables. La haine nationale des Grecs contre les Perses étoit déja enflammée, la guerre étoit résolue & tous les préparatifs de l'expédition faits, lorsque *Philippe* venant à mourir, laissa à son fils l'exécution d'une entreprise, où, selon toutes les apparences, il n'auroit point échoué, s'il avoit vêcu plus long-temps. Tous ces faits sont trop connus pour qu'on ait besoin de citer *Diodore*, *Arrien*, *Plutarque* & *Justin*. D'où vient donc qu'on est assez injuste envers la Fortune pour lui enlever la part qu'elle eut à la gloire d'*Aléxandre* ?

Quant à la valeur personnelle d'*Aléxandre* & de *Darius*, on ne peut révoquer en doute celle du dernier. C'étoit sa bravoure qui l'avoit élevé au trône. Quoique Prince du sang, il ne fut d'abord qu'un *Astanda*, dont la fonction étoit de porter les ordres du Monarque aux Gouverneurs des Provinces. Il montra dans la suite un courage extraordinaire dans la guerre contre les Candusiens. Quoiqu'il eût autant de droit que ses compagnons de guerre à être poltron, il osa seul accepter le défi qu'un Candusien avoit

donné aux Perses. La victoire qu'il remporta le fit bien-tôt parvenir à un grade militaire éminent. Dans la guerre même avec *Aléxandre*, il donna dans plus d'une occasion des marques de son intrepidité, & si la poltronnerie étoit entrée dans la composition de son caractère, il n'auroit assurément pas montré tant de grandeur d'ame dans sa mort. Si cependant on veut qualifier de lâcheté le soin d'un Roi qui cherche à conserver ses jours pour le bien des peuples dont il est adoré, il faut convenir que la valeur d'*Aléxandre* l'emporta sur celle de *Darius*. Il ne ménagea jamais sa personne ; il brava les dangers les plus manifestes. On vit étinceler son épée au milieu des combats les plus affreux ; aussi pensa-t-il trouver la mort dans plus d'une bataille. Mais une audace imprudente mérite-t-elle le nom de courage ? Et un Roi ne doit-il pas la conservation de sa propre vie à des sujets qu'il mène à l'ennemi ? Ses soldats auront toujours assez de vaillance & de fermeté pour remporter la victoire, dès qu'il les aura convaincus une fois qu'il est intrépide quand il le faut, qu'il ne s'é-

pargne que pour eux, & qu'il méprise la vie lorsqu'il s'agit de la sacrifier pour leur salut. Quel eût été le sort de l'armée Macédonienne si *Clitus* n'eût sauvé la vie d'*Aléxandre* dans la bataille qu'il livra sur le bord du Granique? Les braves guerriers qui la composoient & qui ne retiroient aucun avantage de l'ambition de leur chef, ou seroient devenus les victimes de la vengeance des Perses, ou auroient trouvé leurs tombeaux dans cette même rivière qu'*Aléxandre* avoit tant dédaignée. Voilà à quoi auroit abouti le courage de leur Roi.

Il falloit bien que *Darius* ne redoutât point le fougueux *Aléxandre*, puisqu'il lui proposa un combat singulier. Mais le Héros Grec sçavoit que son ennemi avoit déja remporté la victoire dans un semblable combat, & il n'eut garde de renoncer aux avantages certains qu'il devoit attendre de la plus belle des armées. *Plutarque* lui-même assure que, dans la bataille d'*Issus*, *Darius* fit sentir à *Aléxandre* la force de son bras en le blessant à la cuisse.

On ne sçauroit, sans doute, contester à *Aléxandre*, ni des connoissances su-

périeures dans l'art de guerre, ni ce coup d'œil juste qui lui découvroit toûjours les moyens les plus sûrs de faire réussir ses entreprises; mais ce furent-là aussi les seuls avantages qu'il eut réellement sur son ennemi. Ceux qui connoissent l'Histoire, ne nieront point cependant que les actions d'*Aléxandre* lui-même n'ayent été souvent les effets de son impétuosité naturelle plutôt que de son habileté. Combien de fois la raison n'auroit-elle pas exigé qu'il se laissât conduire par les sages conseils de *Parmenion*? Mais la Fortune seconda ses projets, & le monde les admire. Ses panégyristes y trouvent même de la prudence & de la pénération. Si cependant l'événement n'y eût pas répondu, quel jugement en porteroit-on? Selon le cours ordinaire des choses, cela auroit pû, cela auroit même dû arriver quelque fois. Le passage du Granique sera toujours une témérité, qui auroit pû entraîner les suites les plus funestes. Il seroit honteux, répondit-il aux remontrances de *Parmenion*, qu'après avoir passé l'Hellespont, nous fussions arrêtés par un ruisseau tel que le Granique. Cette plaisanterie

auroit eu quelque fondement, si de l'autre côté de ce ruisseau rapide, & très-gonflé alors, il ne s'étoit point trouvé une armée considérable, un Général aussi habile que *Memnon*, & un corps de troupes Grecques très-aguerries.

Mais accordons pour un instant au conquérant de l'Asie la supériorité dans la connoissance de la guerre; est ce d'après ce seul talent qu'il faut apprécier & son mérite & celui de *Darius*? Pour ne pas se tromper, il faut juger l'un & l'autre d'après son caractère moral. On sçait, sans qu'il soit nécessaire de le prouver, que l'avidité des conquêtes étoit le ressort de presque toute les actions du Roi Macédoine. Que ses partisans lui donnent, tant qu'ils voudront, une certaine bonté naturelle; il sera toujours vrai qu'elle ne pourra jamais compenser une passion vicieuse qui dirigeoit les plus importantes actions de sa vie. Peut-être cette bonté naturelle auroit elle été entierement étouffée par son ambition, s'il n'avoit pas été élevé par un maître aussi excellent qu'*Aristote*. Peut-être auroit-il été un tyran aussi décidé que *Phalaris*, si dès sa tendre enfance il n'eût reçu les im-

pressions d'une sagesse éclairée. Mais quelle idée faut-il se former d'un Roi qui, sans frémir, sans verser des larmes, ose se frayer un chemin à la gloire par la perte de tant de milliers de sujets fidèles qu'il immole à son ambition? Celle d'un héros sans doute, si nous nous en rapportons aux flateries des Historiens. *Néron* n'auroit donc eu qu'à faire massacrer par des barbares les sujets qu'il égorgea lui-même, pour éviter l'abomination des peuples & pour être révéré comme un héros par la postérité? On admire les pleurs qu'*Aléxandre* versa au sujet des victoires de *Philippe*, dans l'appréhension où il étoit qu'il ne lui restât rien à conquérir. On y trouve une grandeur, une élévation d'ame particulière. S'il avoit pleuré de ce que son père, en prenant un si grand nombre de villes, avoit rendu malheureux un grand nombre d'humains, ces larmes excitées par le sentiment le plus louable & le plus digne de l'homme, ces larmes si tendres & si dignes, en quelque sorte, d'être recueillies dans un vase précieux, auroient été oubliées ou regardées comme une marque de foiblesse. Dans la réponse

qu'il fit à *Darius*, en diſant que le monde n'étoit éclairé que par un ſoleil, & ne devoit par conſéquent être gouverné que par un ſeul Monarque, que voit-on autre choſe qu'une ame vaine, qui ignore les influences ſalutaires du ſoleil, & qui ne ſçait point ce que c'eſt que gouverner. Il eſt vrai que dans le cours de ſes victoires il récompenſa largement ſes Macédoniens. Mais ſeroit-ce faire ſon éloge que de dire qu'il eût pû être plus cruel & plus inhumain encore qu'il ne l'a été? Quelle idée affreuſe faudroit-il ſe former d'*Aléxandre*, s'il n'eût pas dédommagé en quelque façon de tant de travaux & de bleſſures, des ſujets qui ſe ſacrifioient entièrement à ſa manie, qui ſe jettoient dans les dangers les plus évidens pour ſatisfaire la paſſion d'un Roi qu'ils devoient abhorrer, & qui enfin, s'ils euſſent été moins bons & moins attachés, auroient préféré d'attendre paiſiblement la fin de leurs jours au ſein de leur patrie, dans les champs de leurs péres, entre les bras de leurs femmes? Mais une noble reconnoiſſance étoit-elle en effet la ſource de ces bienfaits? La conduite que le con-

quérant tint envers ſes ſoldats après que leur valeur infatigable lui eût ſoumis toute la Perſe, fournit une preuve aſſez évidente du contraire. Il commença à les eſtimer moins qu'ils ne valoient, à leur préférer les Perſes en bien des occaſions, à adopter la manière de vivre, les mœurs & les uſages des vaincus. Les Macédoniens avoient-ils tort de ſe plaindre amèrement de cette ingratitude? On aura beau dire qu'*Aléxandre* vouloit, par cette politique, gagner l'affection de ſes nouveaux ſujets, & ſe fortifier dans un Etat nouvellement conquis. Ne vaudroit-il pas autant convenir qu'il mépriſa ſes anciens ſujets pour ne pas perdre les nouveaux qu'il devoit au courage des premiers? En jugeant ainſi, *Aléxandre* auroit montré bien peu d'eſprit & de ſens. Pouvoit-il croire que par un ſimple changement d'habits & de mœurs il feroit des Perſes, nourris dès l'enfance dans la haine contre les Grecs, vaincus par la même nation qu'ils haïſſoient tant, des ſujets auſſi fidéles que l'étoient ſes Macédoniens, qui, dans le cours de pluſieurs années,

lui avoient donné des preuves ſi éclatantes de leur zèle & de leur attachement? Etoit-il à craindre qu'un peuple qui avoit ſubjugué un ſi puiſſant Etat, ne pût le conſerver après l'avoir conquis? Ce ne fut pas non plus cette crainte qui détermina la conduite d'*Aléxandre*. La véritable raiſon qui le fit agir ainſi, fut que ſes Macédoniens penſoient avec trop de franchiſe & avec trop de nobleſſe pour diviniſer un homme. Ils n'admiroient leur Roi que quand il étoit véritablement grand, & ne s'abbaiſſoient jamais à le flatter. Les Perſes au contraire offroient à ſa vanité le contraſte le plus doux. Vils eſclaves de leurs Rois, la moindre action de leurs maîtres les rempliſſoit d'étonnement, & *Aléxandre* vouloit être adoré. Il n'eſt donc pas étonnant qu'il ait pris pour les derniers plus d'amitié qu'il n'en avoit jamais eue pour les premiers.

Pour vanter la géneroſité d'*Aléxandre* & ſa noble façon de penſer, on cite ordinairement ſon procédé envers la mère, la femme & les filles de *Darius*, ainſi que la conduite qu'il tint avec *Porus*. Mais il faut ſuppoſer une pénétration bien bornée à celui qui pour-

roit trouver dans ces actions une véritable grandeur. Comment voudroit-on qu'il en eût uſé avec la femme de *Darius*? Puiſqu'on eſt étonné de la bonté & de l'humanité qu'il exerça envers elle & ſes malheureuſes compagnes, voudroit-on qu'il les eût abandonnées à la paſſion effrénée de ſes ſoldats? Faiſoit-il la guerre aux hommes ou aux femmes? Peut-être même le caractère de *Statira* étoit-il aſſez impoſant pour lui avoir fait, lorſqu'elle parut devant lui, une impreſſion ſi forte qu'il ne fut plus le maître de lui refuſer des égards. Au fond, cette grace, qui lui coûtoit ſi peu, n'étoit-elle pas un artifice par lequel il comptoit éblouir les Perſes & les diſpoſer à recevoir avec moins de répugnance le joug qu'il vouloit leur impoſer? On pourroit admirer *Aléxandre* dans cette occaſion, s'il eût renvoyé la Reine à *Darius*, lorſque celui-ci l'en pria de la manière la plus noble & la plus touchante. On verroit dans cette action une véritable grandeur d'ame; mais ſon refus ne nous laiſſe voir, dans la façon dont il traita les Princeſſes, qu'un conquérant occupé du ſoin de ſa propre ſûreté. Il étoit encore poſſible que la Fortune

l'abandonnât, & que *Darius* le vainquît. Tant que *Sisygambis*, *Statira* & les autres Princesses Persanes étoient en sa puissance, il ne pouvoit jamais perdre assez pour que ses avantages ne fussent pas toujours plus grands que ses pertes.

Mais, dira-t-on peut-être, il n'en est pas de même de la générosité tout à fait desintéressée qu'il exerça envers *Porus*, à qui, après l'avoir vaincu, il rendit tous ses Etats. Cette action, qui ne fut vraisemblablement qu'une adresse politique, n'a point toutes les qualités requises pour qu on puisse la regarder comme grande. La guerre qu'*Aléxandre* fit à ce Roi étoit injuste comme la plûpart de ses actions. *Porus* ne l'avoit offensé qu'en ce qu'il n'étoit pas son esclave, & il pouvoit exiger avec raison que son vainqueur le traitât en Roi. Les Etats qu'*Aléxandre* lui rendit, avoient appartenu auparavant à *Porus*; quelle générosité peut-on trouver dans la restitution de ce qu'on a pris? Il est vrai qu'il ajoûta à l'Empire de ce Prince quelques nouvelles Provinces; mais de quel droit les avoit-il enlevées à des Princes ou à des peuples également libres? Le tableau que présente dans cette occasion

occasion ce fameux Conquérant est celui d'un hypocrite qui feroit du bien aux veuves & aux orphelins après les avoir réduits lui-même à la triste nécessité de recevoir ses bienfaits. Quelle cruelle générosité! Le vol simple de leurs biens leur seroit peut-être moins insupportable que cette étrange restitution.

Si *Aléxandre* avoit eu en effet l'ame noble & généreuse, il auroit été moins vindicatif envers ceux qui s'opposoient aux progrès de ses armes. Combien de cruautés ne fit-il pas éprouver à toutes les villes qui osèrent défendre contre lui, soit leur liberté, soit les droits du Prince auquel elles avoient juré une fidélité inviolable! On ne pouvoit obtenir sa grace qu'en recevant bassement le joug qu'il vouloit imposer à l'univers. L'homme le plus fait pour le désoler, seroit-il le grand homme?

THE INSPIR'D BRAMIN. *London* 1755.

LE BRAMINE INSPIRE'. A *Londres* 1755.

CET ouvrage divisé en six Parties, subdivisées elles-mêmes en plusieurs sections, offre un recueil de maximes, qui, rangées sous des points de vûe particuliers, forment un corps de morale. Nous allons mettre sous les yeux du Lecteur quelques-unes de ces maximes écrites dans un style oriental.

» Habitans du monde, prosternez-» vous, & dans la poussière recevez les » instructions du Ciel.

» Des régions brûlantes du soleil aux » froides contrées du vent, par tout où » il y a une oreille pour entendre, une » intelligence pour concevoir, que les » préceptes de la vie soient connus, » qu'on obéïsse aux maximes de la Vé-» rité.

» Dieu est le principe de tout; son » pouvoir est sans bornes, sa sagesse » éternelle, & sa bonté infinie.

» Du doigt il touche les astres, & » les astres remplissent leur brillante » carière.

» Il se promène sur l'aîle des vents; » & sa volonté s'accomplit.

» Sa main a répandu dans tous ses » ouvrages l'harmonie, la grace & la » beauté.

» La voix de la sagesse y parle, mais » l'entendement humain ne la com-» prend pas.

» Mortel, c'est-lui qui t'a créé; il t'a » donné la terre pour séjour; ton in-» telligence est un don de sa bonté, » & les prodiges de ton être sont l'ou-» vrage de sa main.

» Sois donc attentif à sa voix; que » ton cœur en soit pénétré: l'obéïssance » est le sentier de la paix.

» O homme, descens en toi-même, » porte l'œil dans ton ame, & regarde » pourquoi tu nâquis.

» Examine ton pouvoir, tes besoins » & les différentes circonstances dont » tu dépens: cet examen, comme un » sillon de lumière, te guidera dans » les routes de la vie.

» Tu vas parler: ne parle point com-» me un inconsidéré dont la langue est

» un tourbillon, & chaque parole un
» trébuchet où il se prend.

» Tu vas agir : n'agis point comme
» un étourdi qui franchit une haye,
» & tombe de l'autre côté dans un
» fossé qu'il n'a point vû.

» La modestie est à la vertu ce qu'un
» voile est à la beauté ; elle en fait res-
» sortir l'éclat.

» Quel es-tu, toi qui t'oses appeller
» sage, & pourquoi t'enorgueillis-tu
» de tes connoissances ?

» Le Caprice marche avec les idées
» du présomptueux ; & le Caprice le
» confond.

» Son amour-propre est un feu dont
» l'aliment perpétuel est l'encens ; mais
» l'encenseur se nourrit en riant de la
» sottise de l'encensé.

» Puisque le jour qui finit, finit sans
» retour, & que ta mort peut précéder
» celui qui va naître, mets à profit l'ins-
» tant que tu tiens, sans trop regret-
» ter celui qui est passé, ni trop comp-
» ter sur celui qui s'approche.

» Ce moment est à toi ; cet autre
» qui va suivre est dans l'abîme de l'a-
» venir ; sçais-tu ce qu'il t'apporte ?

» Que du projet à l'exécution l'in-
» tervalle soit un point ; ne diffère pas
» au soir ce que le matin peut finir.

» Le paresseux se pèse à lui-même.
» Son corps dépérit faute d'exercice ;
» il veut agir & manque de force ; son
» esprit est ténébreux, ses idées confu-
» ses ; il craint l'application, & soupire
» après la Science, qui pour lui est une
» belle plante dont il n'a pas le cou-
» rage d'exprimer le suc.

» Si tu aimes les honneurs, si la
» louange coule voluptueusement dans
» ton cœur, sors de la poussière de ton
» être, éléve ton ame & tes projets.

» Ce chêne qui frappe le ciel &
» jette ses branches dans les nues,
» n'étoit qu'un gland dans les entrailles
» de la terre.

» L'Emulation allume dans l'homme
» un feu hardi. La nuit il voit dans
» ses songes l'image des grands hom-
» mes ; le jour il étudie leurs pas, &
» suit leurs traces.

» Mais le cœur de l'envieux est pas-
» tri de fiel & d'amertume ; il n'entre
» jamais chez lui que le chagrin ne
» l'accompagne.

» La Prudence parle, écoute : livre-

» toi aux conseils qu'elle te donne
» fais-les descendre dans ton cœur.

» Impose un frein à tes paroles ; que
» la précaution ouvre tes lèvres ; un
» seul mot peut nuire à ta tranquil-
» lité.

» Sois économe, mais ne sois point
» sordide ; ce n'est que pour te reposer
» le soir que tu dois, voyageur sensé,
» profiter du matin de tes jours.

» Borne tes plaisirs à tes moyens,
» & que l'achat n'en excède pas la dou-
» ceur.

» Que la Prospérité ne ferme point
» l'œil de la Circonspection, & que
» l'Abondance ne détruise point la Fru-
» galité : qui se plonge dans le su-
» perflu, pleurera un jour pour le né-
» cessaire.

» N'aye point une méfiance trop
» prompte, ni une confiance trop lé-
» gère : éprouve.

» Mais quand tu l'auras éprouvé,
» enferme ton ami dans ton cœur
» comme un diamant qui n'a point de
» prix.

» Le danger, l'infortune, le besoin,
» le travail & la misère, sont plus ou
» moins le lot de chaque homme.

» O enfant de calamité, arme-toi
» donc de bonne heure de courage &
» de patience, & reçois d'un esprit
» mâle la portion qui t'est destinée.

» N'oublie point que la terre n'est
» pour toi qu'un séjour dont l'Eternel
» a fixé la durée ; il perce les replis
» de ton cœur, il voit la vanité de
» tes desseins, & souvent par pitié il se
» refuse à tes vœux.

» Sa bonté toutefois a établi dans
» la nature des choses une probabilité
» de succès pour tous les projets que
» la prudence guide, pour tous les ef-
» forts que la raison accompagne.

» Tu ressens de l'inquiétude ; tu gémis
» sous le poids du malheur ; remonte à
» la source ; elle est dans ta folie, dans
» ton orgueil, & dans le desordre de
» ton imagination.

» Tu crois cet homme heureux ; ne
» lui porte point envie ; ce n'est qu'un
» vernis de bonheur qui couvre mille
» peines.

» Un esprit content est un trésor
» caché que le chagrin ne trouve pas :
» la médiocrité est l'état du sage ; aug-
» menter ses richesses, c'est augmenter
» ses soins.

„ Dans quelqu'état que tu sois ici-bas, ne t'attens point à une félicité pure & sans mêlange ; le vrai bonheur remplit une coupe que les lèvres d'un mortel ne touchent pas.

„ Il est le prix de la vertu ; mais on ne reçoit ce prix que dans les demeures de l'Eternité ; il faut avoir fini la carrière dont il est le but.

„ Avoir un esprit juste dans un corps sain, c'est approcher du bonheur autant qu'on peut en approcher.

„ Si le ciel t'a accordé ces deux dons, évite, pour les conserver, les approches de la Volupté.

„ Quand elle répand la somptuosité sur la table, que le vin pétille dans la coupe, qu'elle te sourit, qu'elle te montre le plaisir, appelle à ton secours la raison ; tu es sur le bord du danger.

„ A ces heures coulées avec tant de rapidité dans le sein des plaisirs fougueux, succèdent des jours d'ennui, de peine & d'abattement : le goût blasé est amorti sur les mets les plus délicats ; de sacrificateur on devient victime : juste châtiment dont la Providence punit ceux qui abusent de ses présens.

„ Mais quelle est celle qui, gracieuse dans son port, d'un air animé, traverse légèrement cette plaine ?

„ Ses joues sont colorées comme la rose ; sur ses lèvres est la fraicheur du matin ; la joye innocente & l'aimable modestie brillent dans ses yeux : elle chante un air aussi gai que son cœur.

„ Son nom est la Santé ; elle est fille de l'Exercice & de la Tempérance ; ses Frères habitent les montagnes qui s'étendent au Nord de *San-Ton-Hoë*.

„ Ils sont forts, actifs & pleins de feu, ils ressemblent à leur sœur ; le travail est leur plaisir.

„ L'activité du père ranime leur goût ; la frugalité de leur mère entretient leur vigueur.

„ Leurs plaisirs sont modérés, mais durables ; leur sommeil est court, mais tranquille & profond.

„ Leur sang est pur, leur esprit sans nuages, & la maladie ne les connoît pas.

„ Mais les enfans des hommes marchent sur des pas différens, & la Sécurité n'habite point chez eux.

„ Ce qu'ils ont de santé, de force & d'agrément, devient bien-tôt la proye de la Lasciveté.

„ Couchée mollement sous un berceau de fleurs, elle mandie leurs regards, elle leur tend des pièges.

„ Son air est délicat, sa complexion foible ; sa parure est un négligé touchant ; la Volupté est dans ses yeux, & la Séduction dans son cœur.

„ Fuis ses charmes empoisonnés ; ferme l'oreille à l'enchantement de ses discours : si tes yeux rencontrent la langueur des siens, si sa voix douce vient frapper ton oreille, si elle jette ses bras autour de ton cou, te voilà son esclave ; elle t'enchaîne à jamais.

„ La Honte, la Maladie, la Misère, les Soins & le Repentir marchent à sa suite.

„ Affoibli par la débauche, endormi par la mollesse, énervé par l'inaction, tu tomberas dans la langueur : le cercle de tes jours sera étroit, celui de tes peines étendu ; le premier sera sans gloire, l'autre n'excitera aucune pitié.

„ De la crainte naît le malheur ; l'espérance porte des ressources avec elle.

„ Le lâche est comme l'autruche qu'on poursuit ; elle cache sa tête, mais elle oublie son corps, & sa vie n'en est pas moins en danger.

„ Si ta raison marche avec tes desirs, si tu ne portes pas tes espérances au-delà des bornes de la probabilité, tu ne manqueras aucun succès ; tu ne seras point trompé dans ton attente.

„ Viens, suis mes pas ; que je te guide entre deux écueils.

„ Regarde à ta droite, c'est la demeure de la Joye ; la Gayeté en a peint l'extérieur ; mille acclamations bruyantes en sortent. Elle se tient elle-même à la porte ; elle rit aux passans & les appelle.

„ Mais garde-toi d'approcher ; ne te mêle point avec ceux qui la suivent.

„ Ils se font nommer les enfans du Plaisir ; ils rient, ils chantent ; on diroit qu'ils sont contens : mais leur contentement n'est que démence & que folie.

„ Le malheur eſt enchaîné avec eux ; „ ils courent à leur perte ; le Danger „ les environne, & la Deſtruction ou„ vre un abîme ſous leurs pas.

„ Maintenant porte tes yeux à gau„ che : dans ce vallon ombragé de cy„ près que l'œil ne peut pénétrer, eſt „ cachée la demeure de l'Affliction.

„ Son ſein eſt chargé de ſoupirs, ſa „ bouche exhale des ſanglots ; elle ſe „ plaît à déplorer les miſères de ſa vie. „ Tout ce qu'elle enviſage prend la „ couleur de ſon eſprit ; la voix de la „ Plainte attriſte nuit & jour ſon habi„ tation.

„ Prens garde ; n'avance pas ; ſon „ ſouffle eſt contagieux ; il brûlera les „ fruits & flêtrira les fleurs qui embel„ liſſent le jardin de la vie.

„ Suis, au contraire, le ſentier qui eſt „ devant toi : il te conduira, par une „ douce colline, au berceau de la Tran„ quillité.

„ Avec elle habite la Paix ; avec elle „ habite la Sûreté. Vive ſans être em„ portée, ſérieuſe ſans être grave, elle „ voit du même œil les plaiſirs & les „ peines de la vie.

„ Un vent fougueux déchire les

„ arbres & ravage la nature ; un trem„ blement de terre engloutit avec fra„ cas des villes entières : telle eſt, dans „ ſes accès, la Colère : elle répand les „ mêmes fureurs ; le péril & la ruine „ ſont dans ſes mains.

„ S'y livrer, c'eſt aiguiſer un fer „ pour ſe percer le cœur.

„ On ne doit point ſe mettre en mer „ pendant l'orage ; ne fais rien dans la „ paſſion.

„ Un étourdi eſt choqué de l'inſo„ lence d'un étourdi ; un homme pru„ dent en rit, & la mépriſe.

„ Vois combien il eſt peu de choſes „ dans le cours de la vie qui méritent „ ton reſſentiment ; & conviens qu'il y „ a de l'extravagance à s'y abandon„ ner.

„ La Colère commence dans la Folie ; „ elle finit dans le Repentir.

„ Sur les pas de la Folie, marche la „ Honte ; à côté de la Colère, eſt le Re„ mord.

„ La main du Printemps couvre la ter„ re de fleurs ; telle eſt, à l'égard des en„ fans de l'Infortune, la Pitié qui ſou„ rit : elle les remplit de joie.

„ La vertu qui embellit le plus l'hom-

„ me, c'eſt l'humanité : qui ne plaint „ perſonne, ne mérite pas qu'on le plai„ gne.

„ Vois cette fleur ſurchargée de ro„ ſée ; les gouttes qui en tombent don„ nent la vie à tout ce qui eſt autour „ d'elle : elles ſont moins douces que „ les pleurs de la Compaſſion.

„ Ce pauvre traîne de rue en rue „ des jours infortunés ; il n'a ni habit „ ni demeure ; il tranſit de froid ; mets„ le à l'abri ſous les aîles de la Charité ; „ conſerve lui la vie, afin que ton „ ame vive.

„ Tandis que, privé de tout, ce „ malheureux gémit, malade ſur un „ lit de douleur, tandis que cet infor„ tuné languit dans les horreurs d'un „ cachot, ou que le poids de l'âge „ courbe une tête blanchie qui peut „ à peine s'élever juſqu'à toi pour de„ mander ton aſſiſtance, oſes-tu vivre „ dans le ſein de la ſuperfluité, ſans „ égards pour leurs beſoins, ſans ſen„ tir leurs malheurs.

„ Diſtingue, jeune homme, le de„ ſir de l'amour ; une femme que la „ vertu ne conduit point, n'excite que „ le deſir.

„ La Prudence va parler & t'inſ„ truire : écoute, ô fille de la beauté, „ & grave ſes maximes au fond de ton „ cœur : ainſi ton eſprit embellira tes „ traits ; ainſi tu conſerveras, comme „ la roſe à qui tu reſſembles, un doux „ parfum après ta fraîcheur.

„ Au matin de tes jours, aux ap„ proches de ta jeuneſſe, quand les „ hommes commencent à prendre plai„ ſir à lancer ſur toi des regards dont „ la nature te développe ſourdement le „ myſtère, le danger t'environne ; fer„ me l'oreille à l'enchantement de leurs „ paroles ; n'écoute point les douceurs „ de la ſéduction.

„ Rappelle-toi les vûes de Dieu ſur „ ton être ; il te fit pour être la com„ pagne de l'homme, & non l'eſclave „ de ſa paſſion.

„ Regarde celle qui ſe rend maîtreſſe „ de l'homme, qui le ſubjugue, & qui „ regne dans ſon cœur.

„ L'Innocence dirige ſon eſprit, & „ la Pudeur colore ſes joues.

„ Elle ſe plaît chez elle, & n'y eſt „ jamais oiſive.

„ Elle eſt habillée proprement, mais „ ſans luxe ; la frugalité règle ſa table ;

,, l'humble Douceur eſt comme une couronne de gloire qui entoure ſon front.

,, Quand le Scandale étend une main licentieuſe, qu'il flétrit la réputation, ſi l'Humanité charitable ne lui permet point d'ouvrir ſes lèvres pour la défendre, le doigt du Silence eſt du moins ſur ſa bouche.

» Comme elle eſt bonne, elle ne croit pas que l'on puiſſe être méchant.

» Heureux l'homme qui doit en faire ſa femme! Heureux l'enfant qui l'appellera ſa mère!

» Elle ſe plaît à prendre ſoin de ſa famille; ſon unique étude eſt d'unir l'élégance à l'économie.

» La Proſpérité ne l'enorgueillit point; & ſa patience guérit les coups de la Fortune.

» Elle donne des conſeils à ſon époux, & il eſt ſoulagé; elle lui fait des careſſes & ſes maux ſont adoucis; elle reçoit dans ſon ſein l'épanchement de ſon cœur, & il eſt conſolé.

,, Heureux l'homme qui en a fait ſa femme! Heureux l'enfant qui l'appelle ſa mère!

,, Obéïs à Dieu, prens une femme; & fidèle à la ſociété, deviens-en une branche utile.

,, Mais ne te fixe pas d'abord; que la Précaution ſuſpende ton jugement: le bonheur de tes jours dépend du choix que tu vas faire.

,, Si elle perd à ſe parer une partie de ſon temps, ſi, épriſe de ſa beauté, elle n'eſt flattée que des éloges qu'on lui en fait, ſi elle n'eſt retenue ni dans ſes propos ni dans ſa joye, ſi trop de diſſipation l'emporte comme un tourbillon dans le grand monde, ſi ſon œil fixe ſur les hommes un regard effronté, fût-elle plus brillante qu'un aſtre, fuis loin de ſes regards; évite le ſentier qu'elle a pris; & que tes ſens ne précipitent pas ton cœur dans ſes piéges.

,, Mais, que tu trouves dans une femme un cœur ſenſible & des mœurs douces, un eſprit orné & une phyſionomie qui rie à ton imagination, unis ton ſort au ſien; fais-en une amie, une compagne, une épouſe.

,, Regarde-la comme une faveur du ciel, & que de ta complaiſance pour elle naiſſe ſon amour.

,, Elle eſt maîtreſſe chez toi: ſi tu lui manques d'égards, on lui manquera de ſoumiſſion.

,, Ne t'oppoſe point légèrement à ſon goût; elle partage tes peines, qu'elle partage tes plaiſirs.

,, Reprens-la avec douceur: ſupplie, & n'exige rien.

,, Confie à ſa foi tes ſecrets; prens ſes avis, & tu ne ſeras point trompé.

,, Sois fidèle à ſon lit, car elle eſt la mère de tes enfans.

,, Quand la maladie étendra ſur elle ſes rudes coups, attendris-toi ſur ſa peine; un regard d'amour ſoulagera ſa douleur, & lui rendra l'éclat de la ſanté.

,, Compatis à ſon ſèxe; ſa complexion eſt délicate; gliſſe ſur ſes défauts; les tiens ſont ſans nombre.

,, Tu es père; ton enfant eſt un dépôt que le ciel t'a confié: c'eſt à toi d'en prendre ſoin.

,, De ſa bonne ou de ſa mauvaiſe éducation dépendra le bonheur ou le malheur de tes jours.

,, Fardeau honteux de la ſociété ſi le vice l'emporte, il ſera ton op-

probre; utile à ſa patrie, s'il eſt vertueux, il fera l'honneur de tes vieux jours.

,, Qu'il ſçache obéïr; l'obéïſſance eſt un bonheur; qu'il ſoit modeſte, on craindra de le faire rougir.

,, Reconnoiſſant, la reconnoiſſance attire le bienfait: humain, il recueillera de l'amour.

,, Juſte, on l'eſtimera; ſincère, il ſera crû.

,, Sobre, la ſobriété écarte la maladie; prudent, la Fortune le ſuivra.

,, Cours au déſert, mon fils; obſerve la cicogne; qu'elle parle à ton cœur; elle porte ſur ſes aîles ſon père âgé, elle lui cherche un aſyle, elle fournit à ſes beſoins.

,, La piété d'un enfant pour ſon père eſt plus douce que l'encens de Perſe offert au Soleil, plus délicieuſe que les odeurs qu'un vent chaud fait exhaler des plaines aromatiques de l'Arabie.

,, Ton père t'a donné la vie; écoute ce qu'il dit, car il le dit pour ton bien; prête l'oreille à ſes inſtructions; car c'eſt l'amour qui les dicte.

» Tu fus l'unique objet de ſes ſoins;

„ il ne s'est courbé sous le travail
„ que pour t'applanir le chemin de la
„ vie ; honore donc son âge , & fais
„ respecter ses cheveux blancs.

„ Songe de combien de secours ton
„ enfance a eu besoin , dans combien
„ d'écarts t'a précipité le feu de la
„ jeunesse , tu compatiras à ses infir-
„ mités , tu lui tendras la main dans
„ le déclin de sa vie.

„ Ainsi sa tête chauve entrera en paix
„ dans le tombeau ; ainsi tes enfans à
„ leur tour marcheront sur les mêmes
„ pas , à ton égard.

„ Vous êtes les enfans du même père
„ & le même sein vous a nourris ; frères,
„ restez unis l'un à l'autre ; & , dans
„ la maison paternelle habitera la paix
„ & le bonheur.

„ Différens intérêts vous séparent-
„ ils dans le monde ? Rappellez-vous
„ toujours le tendre nœud qui vous
„ lie : qu'aucun de vous ne préfère un
„ étranger à son sang.

„ Les dons de l'intelligence sont les
„ trésors du ciel ; & Dieu en a dis-
„ tribué à chacun la portion qu'il a jugé
„ lui convenir.

„ A-t-il mis dans ton cœur la sa-

„ gesse ? A-t-il orné ton esprit de la
„ connoissance de la vérité ? Fais-en
„ part à l'ignorant , c'est à toi de l'ins-
„ truire ; communique-toi à l'homme
„ éclairé , tu en tireras de nouvelles
„ lumières.

„ La Sagesse a moins de présomp-
„ tion que la Folie : le Sage hésite ,
„ doute & se corrige ; le Sot est ob-
„ stiné , il connoît tout , voit tout , ex-
„ cepté son ignorance.

„ L'orgueil du Sot est le comble de
„ la sottise , & ne déparler pas est sa
„ folie : c'est au Sage qui l'écoute à
„ s'armer de patience ; il lui doit de la
„ pitié.

„ Pourquoi se prévaudroit-il de ses
„ lumières ! L'intelligence la plus épu-
„ rée n'est dans l'homme que ténèbres
„ & qu'aveuglement.

„ L'homme d'esprit sçait qu'il a des
„ défauts , il en est humble ; sans cesse
„ il se corige , & n'est jamais content
„ de lui ; mais l'ignorant regarde avec
„ complaisance à travers le petit ruis-
„ seau de son génie ; il en tire avec
„ transport les cailloux qu'il y décou-
„ vre , & les montre comme des pierres
„ précieuses.

„ Il fait vanité de sçavoir ce qu'il n'y
„ a point de honte à ignorer , & il
„ ignore ce qu'il est honteux de ne pas
„ sçavoir.

„ Dans le sentier même de la Sa-
„ gesse il court après la Folie ; & la
„ confusion est le prix de sa peine.

„ Mais le Sage cultive son esprit ;
„ il s'attache au progrès des Arts , il
„ les tourne au bien public , & la pal-
„ me de l'honneur est dans sa main.

„ L'homme que Dieu a comblé de
„ faveurs , est celui à qui il a donné
„ avec la Fortune l'art d'en jouir.

„ Il aime à être riche , parce qu'il
„ aime à faire du bien.

„ Il cherche celui qui souffre , il pré-
„ vient ses besoins , les soulage , & ne le
„ fait point rougir.

„ Mais malheur au fils de la terre
„ qui posséde seul , & ne rend personne
„ heureux de sa joye.

„ Favori du ciel , toi à qui les fils
„ des hommes , tes égaux , ont confié
„ le souverain pouvoir , toi qu'ils ont
„ chargé du soin de les conduire , re-
„ garde moins l'éclat du rang que
„ l'importance du dépôt.

„ La pourpre est ton habillement ,

„ un trône ton siége ; la couronne de
„ majesté pare ton front ; le sceptre
„ de la puissance orne ta main ; mais
„ tu ne brilles sous cet appareil qu'au-
„ tant qu'il sert au bien de l'Etat.

„ On n'est vraîment Roi que lors-
„ qu'on regne sur les cœurs & qu'on
„ fait la félicité de son peuple.

„ Ses oreilles s'ouvrent à la plainte ;
„ il arrête le bras de l'Oppression , &
„ & renverse la Tyrannie.

„ Jamais le murmure ne s'élève con-
„ tre lui : & quand les ennemis s'ap-
„ prochent , le danger ne s'approche
„ point avec eux.

„ Ses sujets forment un rempart d'ai-
„ rain autour de lui ; & l'armée d'un
„ Tyran fuit devant eux comme une
„ plume legère au gré du vent qui
„ l'agite.

„ Adore , mortel , la bonté de l'Eter-
„ nel ; il a eu pitié de tes besoins. Il
„ t'a placé dans la société comme dans
„ une famille , pour y recevoir & pour
„ y prêter des secours.

„ Ton devoir est d'entretenir le lien
„ qui t'unit à ton égal , comme ton in-
„ térêt est qu'il l'entretienne.

„ La rose exhale d'elle-même un

„ doux parfum : elle est l'image d'un „ homme bienfaisant.

„ Il n'attend, pour répandre ses bienfaits, que l'occasion de les répandre „ à propos.

„ De la Justice dépend l'ordre de la „ société ; de la jouissance paisible de „ ce qu'on a, le bonheur des êtres qui „ la composent.

„ Mets un terme à tes desirs, & que „ la ligne qui les borne soit tracée par „ le doigt de la Justice.

„ Les branches d'un arbre rendent „ à la racine qui l'a donnée, la sève „ qui les nourrit ; les fleuves rapportent à la mer les eaux qu'ils en ont „ empruntées : tel est l'homme reconnoissant.

„ Il rappelle à son esprit avec transport, il honore, il chérit la main „ qui lui fait du bien ; &, s'il ne peut „ le rendre, il en conserve l'idée.

„ Mais ne reçois rien de l'Orgueil, „ ni de l'Avarice : la vanité de l'un te „ livre à l'humiliation ; l'avidité de l'autre n'est jamais satisfaite du retour, „ quel qu'il soit.

„ O toi, dont le cœur simple & naïf „ aime la vérité, suis constamment la

„ route qu'elle te trace ; l'estime générale sera ta récompense.

„ La langue de l'homme vrai touche „ à son cœur. Le cœur de l'hypocrite „ au contraire est caché dans le fond „ de ses entrailles ; il n'emprunte de „ la sincérité que le masque apparent, „ & le seul emploi de sa vie est de „ tromper.

„ Il rit dans le chagrin, il pleure „ dans la joye, & ses discours tortueux ont mille issues.

„ Il travaille ténébreusement comme „ la taupe, & croit n'être point apperçu ; mais il élève comme elle un „ terrein qui le trahit.

„ Insensé, il t'en coûte plus à cacher „ ce que tu es qu'il ne t'en coûteroit „ à devenir ce que tu n'es pas. Mais „ un jour, au milieu de ta sécurité, „ le masque tombera, & le doigt „ de la dérision te consacrera au mépris.

„ Celui qui brille au faîte des honneurs, celui qui rampe caché dans „ les ténébres d'un état obscur, le „ riche & le pauvre, l'homme d'esprit & l'ignorant, tous seront mis

„ un jour dans la balance du bien & „ du mal, qui doit peser tous les humains.

Ce morceau nous a été envoyé de Berlin par M. *Desormes*, premier Comédien du Roi de Prusse. Cet acteur joint aux talens de sa profession l'avantage d'être né avec beaucoup d'esprit, & d'avoir fait d'excellentes études ; ce qui lui a inspiré de bonne heure pour la Littérature un goût qu'il a toujours cultivé, malgré les courses & les peines attachées à l'état d'un Comédien qui n'est point fixé à Paris. On a déja vû de lui, dans les *Lettres sur quelques Ecrits de ce temps*, deux morceaux qui lui ont fait honneur, une Lettre sur le desastre de la Comédie Françoise qui voulut s'établir à Londres en 1749, & une autre Lettre sur la mort de feu *la Mettrie* (*a*). C'est d'après la lecture de la première de ces Lettres que le Roi de Prusse, curieux d'avoir des gens d'esprit & de mérite dans ses Comé-

(*a*) Voyez les *Lettres sur quelques Ecrits de ce Temps*, Tome II page 272, & Tome X page 101.

diens mêmes, l'appella à sa Cour, où il consacre à des travaux littéraires les loisirs que lui laissent ses occupations dramatiques. Il s'exerce avec succès dans la poësie Françoise ; il sçait très-bien l'Anglois.

Il nous marque dans la Lettre qu'il nous a écrite, en nous adressant l'extrait du *Bramine*, qu'il n'a traduit que ce qui lui a paru moins commun, ou exprimé d'une façon moins vulgaire ; le style oriental a cet avantage qu'il élève l'ame, qu'il soutient l'attention, & qu'il fait lire avec une sorte de plaisir des choses qui, pour le fond, ne sont pas toujours nouvelles. Il nous avertit en même temps que cet ouvrage forme en Anglois un volume *in*-12 ; qu'il a eu le plus grand succès à Londres ; que l'éditeur assûre (c'est peut-être une supposition) que c'est un manuscrit d'un ancien *Bramine* de la Province de Thibet aux Indes ; que ce manuscrit a passé des Indes à la Chine, où il a été traduit par un Anglois, qui a envoyé sa version à Londres, & que c'est cette version qu'on y a imprimée.

LA PRIMA E LA SECONDA CENA. Novelle di Anton Franceſco GRAZZINI, *detto il* LASCA; *alle quali ſi aggiunge una Novella della Terza Cena, che unitamente colla prima ora per la prima volta ſi dà alla luce; colla vita dell' autore, e con la dichiarazione delle voci più difficili.* IN LONDRA 1756.

LE PREMIER ET LE SECOND SOUPER. Nouvelles d'Antoine-François GRAZZINI, *dit* LE LASCA, *auxquelles ſe trouve jointe une Nouvelle du Troiſième Souper, qui, ainſi que la première, n'avoit pas encore été publiée, avec la vie de l'auteur, & une explication des mots les plus difficiles. A Londres* 1756.

CES *Nouvelles* ont été données au Public comme un ouvrage comparable à ceux du célèbre *Bocace*: jugement trop avantageux. C'eſt celui d'un éditeur qui, jaloux de la gloire de l'écrivain qu'il prend ſoin de faire connoître, n'épargne pas les éloges;

pour juſtifier ſa peine, il le place toujours au plus haut rang. Mais ſi *Grazzini* eſt au-deſſous des louanges qu'on lui prodigue pour le genre dont il s'agit ici, il s'eſt plus heureuſement exercé dans une infinité d'autres. Des madrigaux, des ſonnets, des comédies, des écrits philoſophiques, ont été les divers objets de ſon application & les fruits de ſes travaux. Il tire ſurtout un luſtre véritable de ce qu'il eſt l'un des fondateurs des deux principales Académies de Florence. De pareils titres doivent immortaliſer les hommes, principalement quand ces époques de leur gloire ſont placées dans des temps obſcurs où il étoit ſi néceſſaire de former des retranchemens contre l'ignorance & la barbarie. En raſſemblant dans un même aſyle des génies heureux, propres à s'éclairer mutuellement, on préparoit au monde une lumière qui ne pouvoit manquer de naître de leurs efforts réunis. C'eſt à ces établiſſemens que l'on doit la renaiſſance des Lettres.

Voici comme on s'exprime dans la vie de *Grazzini*, au ſujet des deux principaux corps Littéraires de ſa patrie: *Fù il Laſca uno de' Fondatori delle due ri-*

nomatiſſime Academie di queſta città, della grande cioè Fiorentina, la quale a principiò ſi chiamò degli UMIDI, *ed ebbe i ſuoi natali il primo giorno di Novembre del* 1540; *e di quella della* CRUSCA, *che più di* 40 *anni dopo ebbe il ſuo reale cominciamento.* « *Le Laſca* (c'eſt le ſurnom Académique de *Grazzini*) fut un des Fondateurs des deux célébres Académies de cette ville, de la principale, celle de Florence, qui fut nommée *des Humides*, & qui ouvrit pour la première fois ſes aſſemblées le premier Novembre 1540, & de celle de *la Cruſca*, qui ne commença à briller que plus de quarante ans après. »

Une choſe qui relève encore le mérite de notre Italien, c'eſt l'état qu'il fut contraint d'embraſſer. Il paſſa les premières années de ſa vie chez un *Epicier* à s'inſtruire des choſes relatives à cette profeſſion; il le fait entendre lui-même par quelques vers, & *Cinelli* le dit expreſſément dans ſa Préface de l'hiſtoire des écrivains de Florence, croyant l'exalter davantage. *Ma veggo immortale un Gelli povero Calzaiolo, ed un Laſca ſemplice Speziale*: « Mais je vois un *Gelli* miſérable Savetier, & un *Laſca*

ſimple Epicier, parvenus à l'immortalité. »

Les comédies de *Grazzini* eurent un grand ſuccès quand il les fit jouer; elles ſont encore aujourd'hui eſtimées des connoiſſeurs. Il eut le ſort de tous les hommes dont les talens offuſquent leurs rivaux. Il éprouva les effets de l'envie baſſement jalouſe de ſa réputation: bien des eſprits médiocres firent des efforts pour l'obſcurcir. C'eſt ainſi que tous les ſiècles ſe reſſemblent; mais le vrai mérite triomphe toujours des obſtacles qu'on lui oppoſe, ſemblable à un fleuve rapide qui renverſe facilement les foibles digues qu'on oppoſe au cours de ſes eaux.

La vivacité d'eſprit du *Laſca* ne céda point à l'âge le plus avancé; il ſçavoit l'entretenir par de continuelles études, ſeul moyen qui reſte à l'homme pour n'être pas accablé tout entier ſous le fardeau des années. *Grazzini* mourut le 18 Février 1583, âgé d'environ 80 ans.

Ses Contes ne ſont recommandables que par le ſtyle; il eſt auſſi pur qu'il pouvoit l'être dans le temps: on y remarque aſſez de vivacité dans la nar-

ration ; mais le fond en eſt ou révoltant par l'indécence, ou languiſſant par le peu d'intérêt, & ſouvent il indigne par des cruautés barbares que le titre annonce tout bonnement comme de ſimples *malices*. C'eſt tantôt un malheureux Pédagogue, à qui ſon ancien diſciple, en mémoire des coups de fouet qu'il en a reçûs, fait, par les plus affreux moyens, perdre ce que n'ont point les gardes d'un Sérail ; tantôt un Prêtre, qui voulant faire pièce à un Florentin, eſt lui-même joué d'une ſi terrible manière qu'il lui en coûte la vie. Ici une femme, dans un accès de jalouſie, va déclarer en Juſtice un ſecret dont dépend la vie de ſon mari. Son indiſcrétion déteſtable conduit ce malheureux à la roue. Deſeſpérée des horreurs qu'elle a cauſées, elle prend deux de ſes enfans en bas âge, les mène vers l'échaffaut, y monte avec eux, les poignarde ſur le corps de leur père, &, après tant d'actions exécrables, elle ſe tue elle-même. Là le fils d'un certain *Currado* eſt ſurpris par ſon père dans une ſituation non-équivoque avec ſa belle-mère ; le mari furieux punit cet inceſte par la mort des deux cou-

pables, & eſt, à ſon tour, ſacrifié à l'indignation que ſa vengeance excite dans le peuple.

On fait entendre que ces *Nouvelles* ont ſervi d'amuſement à un cercle de dix perſonnes que *Grazzini* ſuppoſe raſſemblées dans la maiſon d'une femme d'eſprit & aimable. Chacun raconte la ſienne à ſon tour, &, quoiqu'il s'agiſſe d'aventures très-galantes ou tragiques, le dévot auteur a ſoin de faire invoquer pieuſement l'aſſiſtance du Ciel. On ne me ſçaura pas mauvais gré de tranſcrire ici la fervente prière qu'il place dans la bouche de la maîtreſſe du logis ; elle la prononce après avoir arrangé l'ordre des narrations. *Prima che al novellare di queſta ſera ſi dia principio, mi rivolgo a te, Dio ottimo e grandiſſimo che ſolo tutto ſai, e tutto puoi, priegandoti divotamente e di cuore che per tua infinita bontà e clemenza mi conceda, e a tutti queſtri altri che doppo me diranno, tanto del tuo aiuto, e della tua grazia, che la mia lingua e la loro non dica coſa niuna ſe non a tua lode e a noſtra conſolazione.* » Mais, avant que de commencer ce » ſoir le récit de nos Nouvelles, je m'a» dreſſe à vous, ô Dieu très-bon & très-

» grand, en qui ſeul réſide la vraie ſcien» ce & tout pouvoir ; j'implore avec fer» veur & du fond de l'ame votre in» finie bonté & votre clémence ; dai» gnez m'accorder, & à ceux qui doi» vent parler après moi, votre ſecours » & votre grace, afin qu'il n'échappe » à nos bouches rien de contraire à » votre gloire, & qui ne ſoit à notre » commune conſolation. «

Cette pieuſe apoſtrophe, digne d'un ſermon ou d'une homélie, ne prépare pas à la lecture qu'offre le reſte du volume. Mais voici l'extrait un peu étendu du premier Conte ; il mettra à portée de connoître le génie de *Grazzini* dans ce genre. J'adoucirai, autant qu'il me ſera poſſible, les couleurs trop libres de l'original ; on ne ſçauroit trop épaiſſir la gaze dont certains objets ont beſoin d'être couverts.

Silveſtre Biſdomini eut le malheur de voir tomber ſa femme dans une langueur qui mit en défaut tous les Médecins. Ceux qu'on appella, après un long examen de ſon état, ne purent ni le ſoulager ni le connoître. *Silveſtre* ſe réſolut enfin d'aller chez un Doc-

teur de ſes amis, que la vieilleſſe & la goutte empêchoient de ſortir de chez lui, où il faiſoit un emploi avantageux du temps par un travail relatif à ſa profeſſion. Il écoute l'hiſtoire de *Silveſtre* qui détaille la maladie de ſa femme ; il parle des viſites inutiles des Médecins, & annonce la crainte que lui inſpire l'incertitude où il les a vûs. *Mingo* (c'eſt le nom du Docteur) entre dans la peine de ſon ami, l'exhorte à la patience, & tâche de le conſoler de la perte de ſa femme, par la facilité qu'il aura, dit-il, de la réparer. Le mari, qu'enflamme l'amour le plus tendre, ne ſe paye point de ces raiſons ; il demande les ſecours de l'art. Le Médecin s'excuſe de ce qu'il ne va point voir la malade ſur les infirmités qui l'accablent ; mais il propoſe à *Silveſtre* de lui apporter de la première urine du matin ; cette liqueur ſera pour lui un miroir fidelle où il verra quel remède il faut employer. Le mari vole vers ſa ſouffrante moitié, l'inſtruit de ce qu'il vient de faire, & la prie inſtamment de prendre des meſures, afin de remplir l'intention du Docteur *Mingo*. Une ſervante, âgée de vingt-

deux ans, jolie autant que vive, reçoit les ordres néceſſaires pour recueillir ce dont on a beſoin. *Silveſtre* ſe retire dans ſon lit après ces diſpoſitions. La jeune fille eſt exacte à remplir ſon miniſtère ; ayant renfermé la liqueur dans un vaſe, elle ſe livre au ſommeil. Dès que le jour eut paru, elle ſe lève pour donner à ſon maître le dépôt qui lui a été confié : mais quel fut ſon chagrin quand elle vit tout renverſé ! La crainte d'être maltraitée s'empare de ſon ame ; ſon maître étoit d'un caractère aſſez biſarre, & quelquefois emporté ; pour éviter les effets d'une colère infaillilble, & ſe trouvant preſſée d'un grand beſoin, elle répare abondamment la perte qu'elle a faite. Le vaſe eſt rempli de nouveau. *Silveſtre* vient demander le ſuccès de la commiſſion qu'il a donnée. La ſervante lui rend avec confiance le même vaſe ; il s'enveloppe de ſon manteau, & le porte avec précipitation chez le Docteur, qui ne découvrant dans l'urine aucun ſigne de maladie, après bien des raiſonnemens, tels qu'un homme de ſa profeſſion en ſçait faire, & après s'être appuyé de l'autorité d'*Hippocrate*,

d'*Avicenne*, &c, prie *Silveſtre* de lui en rapporter encore le lendemain. Celui-ci ſe retire & laiſſe *Mingo* dans un grand étonnement. Les mêmes meſures de la veille ſont priſes, la ſervante fait ſa fonction, & ſe couche. Etant dans ſon lit, la ſupercherie dont elle avoit uſé le jour précédent lui revint dans l'eſprit ; elle eut peur que le Médecin ne reconnût la différence des liqueurs, & n'éclairât ſon maître, dont le châtiment ſeroit ſévère ; elle gémit ſur le malheur que ſon peu de ſoin avoit cauſé ; mais enfin, pour ſa ſûreté, elle ſe détermine à donner encore le change. Ce deſſein fut exécuté ſur le champ. L'heure venue, *Silveſtre* arrive, on lui remet ce qu'il vient chercher, & il ſe hâte d'aller chez le Médecin, dont la ſurpriſe augmente. Il regarde mille fois avec la plus ſcrupuleuſe attention ce qu'il a ſous les yeux. Après ce mûr examen, il ſe tourne, en ſouriant, du côté de *Silveſtre*, & lui dit : „ Compère, parlez en conſcience, „ combien y a-t-il de temps que vous „ privez votre femme du droit de „ mariage ? « *Silveſtre* s'imagine qu'on ſe moque de lui ; il s'en plaint au Mé-

decin ; mais celui-ci inſiſte, & recommence ſérieuſement la queſtion. L'autre avoue qu'il garde le célibat depuis plus de deux mois. „ Voilà qui eſt à merveille, „ répond le Docteur, revenez demain „ & que j'examine une troiſième fois, „ par le même moyen, l'état de votre „ femme ; je penſe l'avoir deviné, „ raſſurez-vous, je la guérirai avec „ promptitude, & je vous indiquerai „ les remèdes convenables. “ *Silveſtre*, la joye dans le cœur, va rejoindre ſa femme, lui fait part des diſcours du Docteur, & la conſole. Il donne les mêmes ordres que les jours précédens. La ſervante trompe encore ſon maître, qui plus impatient que jamais retourne chez le Docteur ; ce dernier renouvelle ſes obſervations : prenant enfin un air de contentement, il parle ainſi à *Silveſtre* : „ Si tu ſouhattes la guériſon de „ ta femme auſſi vivement qu'il le pa- „ roît, fais ton office de mari, je n'ap- „ perçois que les indices d'une chaleur „ que tu dois éteindre. Hâte-toi d'o- „ pérer, & ne lui épargne pas le re- „ mède ; s'il ne réuſſit point, je ſuis en „ défaut, & ta femme eſt perdue. «

Silveſtre, perſuadé par le Docteur,

attend la nuit, beaucoup trop lente à ſon gré, cette nuit où il devoit s'employer à une cure ſi intéreſſante. Il fait cependant préparer un excellent ſouper, retient un ami intime, fait dreſſer la table à côté du lit de la malade ; il ſe livre à une gayeté immodérée. Il renvoye ſon convive, ſe deshabille en préſence de ſa femme, dont l'étonnement redouble à tant de ſçenes nouvelles ; elle n'en prévoyoit pas le dénouement, lorſqu'au milieu de ſon inquiétude le mari ſe vient placer auprès d'elle, la couvre de careſſes, la preſſe dans ſes bras. Tremblante & hors d'elle-même, elle s'écrie : „ Eh ! quoi, *Sil*- „ *veſtre*, y penſez-vous ? Que préten- „ dez-vous faire ? Ne bouge, dit-il, „ je travaille à ta guériſon. « Au même inſtant, il ſe diſpoſe à exécuter la recette du Médecin. „ Ah ! traitre, s'é- „ crie de nouveau la femme, eſt-ce „ ainſi que tu prétends m'aſſaſſiner ? „ Penſes-tu que la maladie ne ſera pas „ aſſez prompte à te délivrer de moi, „ ſans me donner la mort par de ſi „ étranges moyens ? La mort ! Com- „ ment la mort, répond *Silveſtre* ! Je „ cherche à te rendre à la vie ; ô, ma

„ chère femme, c'eſt le remède à tous „ tes maux. Le Docteur *Mingo*, dont „ tu connois l'habileté & l'expérience, „ me l'a preſcrit ; ſois tranquille & „ concours avec moi au rétabliſſement „ de ta ſanté! " Elle ſe plaignit cependant encore, & ne ceſſoit de mettre obſtacle à l'entrepriſe de *Silveſtre*; mais vaincue à la fois par des prières vives, & par ſa grande foibleſſe, les devoirs du mariage s'accomplirent. Ce premier eſſai eut un ſuccès prodigieux ; le feu de la fièvre fit place à un autre feu ; l'abbattement diſparut, & toute la malignité des humeurs ſembla s'être évaporée. Mais *Silveſtre*, animé par l'ordre du Médecin, fait de ſon remède une ſeconde application, qui fut bien-tôt ſuivie d'une troiſième. Un doux repos s'empara de l'un & de l'autre ; un ſommeil de huit heures fut pour la malade le premier fruit de cette tentative, elle qui depuis vingt jours n'avoit fermé l'œil, & ce ſommeil eût été prolongé encore, ſi l'ardent *Silveſtre*, jaloux d'ôter tout le venin de la maladie, n'eût voulu une quatrième fois avoir recours à ſon ſecret. Elle ſe rendormit de nouveau, & l'appétit dont elle man-

gea enſuite, fit connoître tous les progrès de la ſanté. Ce tendre mari dans l'enthouſiaſme, & pénétré de reconnoiſſance, court remercier le ſauveur de ſa femme & le ſien : il lui raconte l'hiſtoire en homme qui n'avoit point à rougir des détails. Le Docteur le félicite, lui applaudit, & l'exhorte à pourſuivre ; ce qu'il fit de ſon mieux, & ſi bien qu'en peu de jours ſa femme recouvra toutes ſes forces. Un ſoir qu'ils s'entretenoient enſemble ſur cette guériſon ſingulière, & qu'ils en parloient avec cette gayeté que les remèdes employés peuvent inſpirer, la jeune ſervante qui prêtoit l'oreille, leur déclara ce qu'elle avoit fait. Ils tombèrent l'un & l'autre dans une ſurpriſe qu'on peut ſe figurer. Le pardon ſuivit l'aveu de la ſupercherie, &, par le conſeil du Médecin, on récompenſa la fille, en lui donnant un mari que ſa compléxion lui rendoit néceſſaire. Ce mari & quelques autres la firent jouir de la plus belle ſanté pendant toute ſa vie.

C'eſt de toutes les *Nouvelles* la plus plaiſante & la plus honnête, ſi l'on choiſit celles où il eſt queſtion de ga-

lanterie : encore y a-t-il dans l'original bien des endroits dont la pudeur ſeroit bleſſée. Mais ce n'eſt pas ſur de pareils ouvrages qu'il faut juger *Grazzini* ; le mérite d'avoir contribué au progrès des Lettres & de les avoir ſi utilement aimées, doit lui attirer les hommages de tous ceux qui les cultivent.

Au reſte, l'édition de ces *Nouvelles*, qu'on ſuppoſe avoir été faite à Londres, forme un volume in-12 joliment imprimé. Le caractère & le papier ont été choiſis avec goût, & la propreté de l'exécution ne laiſſe rien à deſirer. Je ſuis perſuadé qu'on en trouveroit quelques exemplaires chez ceux de nos Libraires de la rue Saint Jacques qui font venir des Livres des païs étrangers en échange des nôtres, & qui, par ce commerce auſſi noble qu'utile, facilitent dans toute l'Europe l'heureux progrès de la communication des lumières humaines.

CARTA PHILOSOPHICA SOBRE EL TERREMOTO, que ſe ſintio en Madrid, y en toda eſta Peninſula el dia primero de Noviembre de 1755. Por Don FERNANDO LOPEZ DE AMEZUA. En Madrid 1755.

LETTRE PHILOSOPHIQUE SUR LE TREMBLEMENT DE TERRE qui s'eſt fait ſentir à Madrid, & dans toute cette Peninſule le premier Novembre 1755. Par Don FERNAND LOPEZ DE AMEZUA. A Madrid 1755.

IL y a quelques jours, Monſieur, que, ſans aucune cauſe apparente, l'eau commença à diminuer ſenſiblement dans les fontaines & dans les puits. Non ſeulement je le remarquai dans le mien ; mais étant allé voir un de mes amis, j'appris qu'on ne pouvoit ſe ſervir de l'eau de ſon puits, parce qu'elle étoit devenue trouble & infecte.

Le dernier jour d'Octobre, peu après le coucher du Soleil, j'apperçus vers la

partie méridionale de l'atmosphère une espèce de demi-cercle formé de plusieurs fragmens de nuages un peu noirs, de figure conique ; ces nuages étoient écartés les uns des autres avec une proportion parfaite & se réunissoient à un point, précisément comme les rayons d'une roue. Je crus voir un de ces météores que les Latins appellent *Areas* ou *Coronas*; mais, comme je n'étois point dans un endroit élevé, il ne me fut pas possible de pousser plus loin mon observation.

Phérécyde prédit, à ce qu'on prétend, un tremblement de terre par le manque d'eau dans un puits. Selon *Pline*, lorsqu'elle devient trouble & puante, les Naturalistes croyent que c'est un présage assuré de quelque malheur de cette sorte. Si vous ajoûtez à cela que de fameux Physiciens ont remarqué dans de pareilles circonstances quelques signes extraordinaires dans l'atmosphère, vous pourriez regarder mes observations comme des indices qui auroient pu me faire annoncer le tremblement.

Je conviens qu'une prédiction de cette nature auroit fait beaucoup d'hon-

neur à un Philosophe ; mais je vous avoue ingénuement que je ne pensai à rien moins qu'au tremblement. J'avois fait ces observations séparément, & chacune d'elles me parut si peu importante, qu'elles n'excitèrent point en moi cet étonnement, sans lequel on n'a pas l'attention nécessaire pour découvrir les rapports des choses que nous observons.

De plus, un tremblement de terre à Madrid est un phenomène extrêmement rare, &, comme dans l'entendement une idée ne vient jamais d'une autre, à moins que leur ressemblance ne vous ait frappé souvent, ou que les deux idées ensemble ne vous ayent fait une vive impression, il étoit bien difficile que le concours de mes observations me fît prévoir le tremblement qui nous menaçoit. Quoiqu'il en soit, les faits sont certains, & il me paroît utile d'en conserver la mémoire à la postérité.

La nuit du même dernier jour d'Octobre, il souffla un horrible vent de Nord-Ouest. Des Religieux & quelques particuliers qui par leur caractère donnent ordinairement du poids aux choses

qu'ils avancent, assurent qu'ils sentirent quelques secousses à minuit ; mais leur nombre étoit bien peu considérable en comparaison de ceux qui ne s'apperçurent de rien.

Le premier de Novembre, au point du jour, le même vent regnoit encore, quoiqu'avec moins de violence. Le ciel étoit assez serein ; le soleil n'étoit troublé que par quelques nuages, qui, sans le couvrir tout-à-fait, rendoient de temps en temps sa lumière un peu pâle.

A dix heures dix-huit minutes, prenant congé d'un de mes amis, la montre à la main, je sentis une legère secousse que j'imaginai être tout autre chose. Au sortir de chez lui, j'en sentis encore une en saluant un homme de ma connoissance, & il me sembla voir remuer l'échafaudage d'une maison qu'on bâtissoit à peu de distance. J'ai entendu dire à beaucoup de personnes qu'elles avoient aussi éprouvé quelques secousses avant le grand tremblement.

Ce dernier ne tarda pas à se rendre sensible à tout le monde, particulièrement à ceux qui se trouvoient dans les maisons ou dans les Eglises. Les

mouvemens des clochers & des grands édifices furent si considérables, que ceux qui les ont remarqués ne peuvent comprendre encore comment ils ne se sont pas écroulés. Cependant il ne tomba que deux croix de pierre, l'une de l'Eglise de *Saint Antoine*, & l'autre de *Notre-Dame de Bon Succès*. La première tomba sur le toît, & l'autre sur deux enfans qu'elle écrasa.

Quelques petites cloches sonnèrent dans les maisons, & plusieurs grandes dans les clochers ; nombre d'horloges s'arrêtèrent ; les fontaines publiques se déborderent, & les ruisseaux qui sont au milieu des rues en couvrirent les deux côtés de leurs eaux. Le bruit que faisoient les meubles en s'entrechoquant, le craquement des poutres & des bois, répandirent une frayeur si grande que chacun abandonna sa maison. Les malades sortirent de leurs lits, & les Prêtres quittèrent les autels pour se réfugier dans les places publiques.

Les mouvemens de la terre furent du Midi au Nord ; ils durèrent cinq minutes & quelques secondes avec violence. Nous sçavons qu'à la même heure le tremblement s'est fait sentir à plus de quarante lieues à la ronde. Il a oc-

caſionné plus de dégats dans certains endroits ; on n'a éprouvé ici d'autre malheur que la mort de ces deux enfans dont je viens de parler, & quelques avortemens.

Peu d'inſtans après le tremblement, l'eau augmenta de pluſieurs braſſes dans les puits. Voilà toutes les circonſtances que j'ai pû obſerver. Je vais maintenant vous préſenter un précis de ce qui m'a paru de plus ſatisfaiſant ſur les effets & la cauſe de ce phénomène.

On appelle tremblement un mouvement de la terre qui s'étend juſqu'à une certaine diſtance. Il eſt produit par une cauſe qui en remue les entrailles avec violence, & qui fait trembler, abymer, ouvrir, ou lancer au loin quelques parties de cette maſſe.

Sénèque nous apprend, au commencement du *chapitre* 4 *du livre des Queſtions Naturelles*, quelle eſt la violence des tremblemens de terre, & quels ſont leurs terribles effets. „ Voyons, „ dit-il, ce qui peut ébranler le cen- „ tre de la terre, deſunir la maſſe d'un „ ſi grand corps, ou lui faire ſecouer „ ſa propre charge ; car quelquefois „ elle tremble, quelque fois elle s'en-

» fonce, & ſouvent elle ſe diviſe ; ici » elle fait jaillir de nouvelles ſources ; là » elle échauffe les eaux ; ailleurs elle les » glace ; elle allume des volcans ; elle » en éteint d'autres qui avoient brûlé » pendant pluſieurs ſiècles. Elle fait chan- » ger les montagnes de place ; elle trans- » forme les plaines en abymes, élève les » vallées, & fait ſortir de nouvelles iſles » du ſein des mers. «

Pline rapporte que, dans la campagne de Modène deux montagnes s'entre-choquèrent avec violence, & que dans l'intervalle on voyoit ſortir des flammes & de la fumée. Le Mont *Oſſa* & le Mont *Olympe*, qui ne faiſoient autrefois qu'un ſeul corps, furent ſéparés par un tremblement de terre. On croit que le même prodige eſt arrivé dans les *Pyrénées*.

Strabon & *Diodore de Sicile* aſſurent que pluſieurs Cités ont été englouties tout entières. Douze villes furent abymées dans une nuit en Aſie ſous le regne de *Tibère*. Mais a-t-on jamais entendu parler d'un tremblement plus horrible que celui du Perou en 1604. En moins d'un demi-quart d'heure, il ne reſta pas une montagne, une forêt,

une rivière, une ville, un hameau, dans l'étendue d'environ quatre cens lieues.

Sans avoir recours à l'antiquité, on a vû de nos jours paroître de nouvelles Iſles. En 1638, une des Açores ſortit de la profondeur d'environ 400 pieds ; en 1707 une autre s'éleva dans l'Archipel.

Ces différens effets du tremblement de terre nous portent à croire que l'*Eubée* a été ſéparée de l'*Attique* & la Sicile de l'Italie, comme le dit *Claudien*.

. . . . . Trinacria quondam
Italiæ pars una fuit, ſed Pontus & æſtus
Mutavere ſitum ; rupit confinia Nerus
Victor, & abſciſſos interluit æquore montes.

Quant à l'extinction de pluſieurs volcans, nous en avons des preuves à *Congo*, en *Angleterre*, dans l'Iſle *Tercère*. Le Véſuve ne jette pas ſi ſouvent des flammes que dans les ſiècles paſſés. *Ovide* dit que le Mont Etna n'a pas toujours été enflammé, & ne le ſera pas toujours.

Nec quæ ſulphureis ardet fornacibus Ætna

Ignea ſemper erit, neque enim fuit ignea ſemper.

Il n'eſt preſque jamais arrivé de tremblement de terre qu'on n'ait vû paroître quelques volcans. La formation de nouvelles montagnes peut ſe prouver par celle qui s'éleva ſur la côte de *Pouzzol* en 1538. Il n'eſt pas plus ſurprenant que les rivières ſe deſſéchent ; on en a vû des exemples en *Ligurie* pendant la ſeconde guerre *Punique*, en *Portugal* ſous le regne de *Manuel*, à *Conſtantinople* ſous l'empire de *Théodoſe*.

Les Philoſophes croyent avoir trouvé la cauſe des tremblemens de terre, ou dans la terre même, ou dans l'eau, ou dans le feu, ou dans l'action réunie de ces divers élémens.

Anaximène penſoit que quelques portions de la maſſe de la terre venant à s'enfoncer, ou diſſoutes par l'eau, ou deſunies par le feu, ou ſéparées par la violence des vents, tomboient ſur d'autres parties ſolides qui les renvoyoient comme des balles, ou ſe précipitoient dans des lacs ſouterreins d'où elles élevoient des flots, qui battant avec violence toutes les parties

produiſoient ce bruit & cet ébranlement qui parviennent juſqu'à la ſuperficie de la terre. De toutes les difficultés qu'on trouve dans cette opinion, la plus grande eſt que tous les tremblemens de terre arriveroient de la même façon; qu'il n'y auroit jamais d'autre mouvement que de haut en bas, & que les lieux élevés ſeroient beaucoup plus expoſés que les autres, tandis que l'expérience nous apprend que ce ſont ceux qui ſont plus voiſins de la mer. Enfin, en ſuppoſant cette cauſe, la durée, l'extenſion des tremblemens, & pluſieurs autres phénomènes qui en réſultent, ſeroient inexplicables.

Thalès prétendoit que le globe de la terre, nageant ſur l'Océan, s'agitoit comme les flots. Suivant ce ſyſtême, les tremblemens ſeroient perpétuels; la terre remueroit dans toute ſon étendue, & non dans un certain lieu déterminé. Et loin de pouvoir expliquer l'éruption des ſources & la formation des nouveaux lacs, il ſeroit naturel d'attendre à chaque tremblement une inondation univerſelle, proportionnée à l'immenſité du liquide contenant & à la volubilité du ſolide

contenu. Que la cauſe du tremblement ſoit dans l'air, comme l'a crû *Archelaüs*, cela ne peut abſolument ſe comprendre. Car, quoique l'air ſoit ſi compreſſible, que, condenſé par l'art, on le réduiſe à un eſpace 800 fois plus petit que celui qu'il occupoit, nous ſçavons que, pour qu'il exerce toute l'action de ſon élaſticité, il a beſoin d'une cauſe extrinſéque qui d'abord le condenſe, & enſuite le raréfie: or cette cauſe, ou n'eſt point dans les vents ſouterreins, ou doit être le principal agent des tremblemens de terre.

L'opinion la plus probable ſur la cauſe de ces mouvemens, eſt celle qui les attribue à une inflammation ſubite des matières bitumineuſes & ſulphureuſes contenues dans les entrailles de la terre, non loin de ſa ſuperficie. La multitude des volcans, le grand nombre de fontaines minérales, & la ſubſtance ſaline de la mer qui ſe filtre à travers le globe, ne nous laiſſent point douter que la terre ne renferme une quantité de matières inflammables, aſſez grande pour exciter ces révolutions

Ces matières inflammables ſe com-

munic[illegible] entr'elles en forme de veines. C'eſt ainſi qu'en 1586, au même inſtant qu'un volcan s'alluma dans l'Iſle de *Java*, lequel, par le feu & la fumée qu'il vomit, intercepta les rayons du Soleil & obſcurcit toute l'iſle, on en vit paroître un autre dans une des Iſles *Banda* *, qui jetta en l'air une quantité prodigieuſe de cendres & de pierres.

La facile inflammation de ces ſubſtances eſt démontrée dans la Chimie. On y mêle diverſes matières, qui, par un léger frottement, par l'expoſition à l'air, s'allument tout d'un coup. D'après ce principe, qui eſt-ce qui ne concevra pas que dans les entrailles de la terre, où il court ſans ceſſe des vents, où il coule des eaux, où il fermente des liqueurs, où des fragmens de toute eſpèce, des corps ſolides, s'entrechoquent à chaque inſtant, le feu ne puiſſe prendre aux matières inflammables. Cette inflammation naturelle & la raréfaction de l'air qui s'enſuit,

* Sept Isles d'Aſie, ainſi nommées de la principale des ſept. Elles ſont près des *Moluques*, & éloignées de plus de trois cens lieues de l'Isle de *Java*. Les Hollandois y ont pluſieurs Forts, & y font un grand commerce.

une fois ſuppoſées dans le ſein de la terre, nous trouverons dans l'action de la prodigieuſe élaſticité de l'air, & dans l'action infiniment plus grande encore que les Philoſophes reconnoiſſent dans le feu, une force qui ſurpaſſera tout entendement humain, & ſuffiſante ſans doute pour produire tous les tremblemens de terre.

Je ne donnerai d'autre preuve de la vraiſemblance de cette opinion, ſi ce n'eſt qu'on peut expliquer par elle tous les phénomènes qu'on a vûs juſqu'à préſent dans les tremblemens de terre. Les Phyſiciens ſçavent que tout le ſuccès d'un ſyſtême conſiſte dans cette dernière circonſtance.

I. *Les endroits qui abondent en ſubſtances ſulphureuſes, ou qui ſont près de quelque volcan, ſont plus ſujets au tremblement de terre:* parce qu'ils contiennent une plus grande quantité de matières inflammables.

II. *Les côtes de la mer ſont, après les lieux voiſins des volcans, les plus expoſées au tremblement*: parce que la terre ou le ſol qui ſoutient la mer n'exhale point, comme dans le reſte de ſa ſuperficie, les matières inflammables qu'el-

le contient dans ſes entrailles. Le poids des eaux de la mer, leur ſédiment viſqueux qui ſe précipite au fond, & l'obſtacle que la vaſte maſſe des eaux oppoſe aux rayons du ſoleil qui ne peuvent arriver juſques à la terre ni par conſéquent l'échauffer, ne laiſſent point tranſpirer les exhalaiſons ſulphureuſes qui prennent une autre direction. Moins la terre en exhale, moins elle en perd, plus elle en accumule ; les parties de la terre ſur leſquelles la mer eſt ſoutenue contiennent donc plus de matières ſulphureuſes que les autres. Ces matières ainſi renfermées ſont dans un mouvement plus fréquent, parce qu'elles doivent néceſſairement s'entrechoquer, & dans une diſpoſition plus actuelle de s'allumer. Je conclus de là qu'il eſt naturel que les lieux voiſins de la mer ſoient plus ſujets aux tremblemens.

III. *Avant qu'on éprouve un tremblement, l'eau des puits ſe trouble & ſent mauvais*: parce qu'il eſt naturel que la chaleur précède l'inflammation des ſoufres ; ce qui renvoye des exhalaiſons ſur la ſurface de la terre.

IV. *Les lacs & les puits ſe deſſèchent*:

parce que la terre, devenue plus poreuſe par la chaleur qui fermente dans ſes entrailles, boit aiſément l'eau qui ne pouvoit auparavant pénétrer dans ſes pores.

V. *Lorſque le tremblement de terre approche, ou quand il ſe fait ſentir, il arrive ſouvent que les eaux manquent tout d'un coup, & que quelque fois les courans des rivières s'arrêtent* : parce que la terre violemment agitée & renfermant dans ſon ſein des cavités qui communiquent par des fentes juſqu'à la ſuperficie, les eaux ſe jettent dans ces nouveaux eſpaces, & en occupent la capacité.

VI. *Dans les tremblemens de terre les mouvemens les plus fréquens ſont les ſecouſſes horizontales*. Pourquoi ? 1°. Parce que les veines des matières inflammables s'allument ſucceſſivement. 2°. Les eſpaces où cette inflammation eſt opérée, ſont inégaux dans leur capacité. 3°. Le feu & l'air raréfié ont, par cette cauſe inégale, leur dilatation & leur compreſſion dans tout l'eſpace qu'ils parcourent.

VII. *Les tremblemens ſont ordinairement de l'Orient à l'Occident, & du Nord au Midi ; rarement ont-ils des directions*

intermédiaires à celles-ci : parce que, ſelon *Képler* & d'autres Philoſophes, telle eſt la direction des veines du ſoufre.

VIII. *Pendant le tremblement de terre, on entend du bruit, l'air eſt fétide, & ſort avec impétuoſité des puits & autres concavités*. Si les douces ondulations que cauſe dans l'air la voix humaine produiſent un ſon qui ſe fait entendre, eſt-il extraordinaire que, pendant les violentes commotions de l'air dans le ſein de la terre, on entende un bruit, quoique la cauſe en ſoit bien éloignée ? Ne doit-on pas préſumer que la terre alors s'ouvre dans quelques endroits, &, que par conſéquent l'air qui y étoit renfermé communique avec celui de notre atmoſphère, & que la puanteur doit s'enſuivre.

IX. *Un tremblement de terre ſoulève des montagnes & des Provinces entières*. Si quelques quintaux de poudre font ſauter des villes bien fortifiées, que ne pourra pas faire une auſſi grande quantité de matières inflammables que doit nous en faire ſupoſer la durée des volcans ?

X. *Il n'arrive preſque jamais de trem-*

blement qu'on ne voye augmenter le feu des volcans déja connus, & que d'autres ne s'allument au moins pendant le temps des ſecouſſes. Ceci eſt une preuve ſenſible que le feu joue le principal rôle dans ces ſortes de commotions. La terre s'ébranle parce que le feu allumé dans ſes entrailles cherche une iſſue. Auſſi les matières enflammées ſont-elles lancées avec impétuoſité, & par la grande quantité de celles qui ſont allumées alors, nous voyons augmenter la flamme des volcans dans la direction immédiate deſquels les tremblemens ſont plus communs, ou bien nous en voyons paroître de nouveaux.

XI. *Dans quelques tremblemens de terre les vallons ſe ſont élevés à la hauteur des montagnes, & quelques Iſles au deſſus de la mer*. Ceci a pu arriver de pluſieurs façons, ou les eaux ſe retirant aſſez pour découvrir une montagne déja formée dans leur ſein, ou le feu central ſéparant un fragment conſidérable de terre, & le pouſſant juſqu'à la ſuperficie ou bien audeſſus. Si, lorſque ce fragment monte, les deux côtés dont il vient de ſe ſéparer s'ébranlent, comme cela eſt naturel, &, en s'appro-

chant l'un de l'autre, retréciſſent l'eſpace, ils le ſoutiendront ſur eux, & formeront ſous lui une eſpèce de voute ou de caverne, qui ſe remplira d'eaux leſquelles céderont elles-mêmes leur place à la terre : ainſi la mer aura une nouvelle iſle, & la terre une nouvelle montagne, ſuppoſé que pareille révolution arrive dans une vallée.

XII. *Souvent les tremblemens de terre ſe font ſentir dans différens endroits éloignés les uns des autres, ſans qu'on s'en apperçoive dans l'intervalle qui les ſépare.* Sans doute les feux ſouterreins ſe communiquent comme les eaux. De plus, les veines des matières inflammables ne ſont pas auſſi conſidérables dans toute leur extenſion que celles des minéraux. Ainſi la terre qui les couvre ne ſera fortement ébranlée que dans les endroits où elles ſont fournies d'une aſſez grande quantité de bitume; & dans ceux où il s'en trouvera moins, il y aura inflammation ſans commotion, ce qui reſſemble à la mêche d'une mine qui brûle ſans ébranler juſqu'à ce quelle ait atteint l'endroit où on a renfermé une plus grande quantité de poudre.

XIII. *Les tremblemens de terre ſe font ſentir dans un grand eſpace, ſans qu'on y trouve de fente ni des portions de terre jettées ſur d'autres.* C'eſt parce que le tremblement, de la violence que nous le ſuppoſons, a eu ſa cauſe extrêmement éloignée, & que le petit ébranlement qu'on éprouve de ſi loin, n'eſt plus qu'une ſuite du mouvement que la terre a éprouvé.

XIV. *Quelquefois les tremblemens de terre changent les eaux, rendant chaudes celles qui étoient froides & froides celles qui étoient chaudes.* Il eſt preſque impoſſible que, dans les violentes agitations de la terre, il ne ſe faſſe une infinité de fentes & de nouveaux canaux, tandis que les anciens ſe ferment; &, comme les eaux tiennent des terreins ſur leſquels elles coulent, & qu'un tremblement de terre change ſi aiſément leur cours; il n'eſt pas ſurprenant que leur odeur & leurs autres qualités changent auſſi.

L'auteur finit ſa lettre par ſe moquer de ceux qui s'imaginent que les mouvemens de la terre ſont périodiques lorſqu'ils ont commencé, & qu'on

doit les craindre tel ou tel jour. Le ſyſtème d'*Ariſtote* a pû ſeul donner lieu à cette opinion vulgaire. Il croyoit que les ſecouſſes étoient plus fréquentes lorſque le ciel étoit ſerein, pendant la nuit plutôt qu'en plein jour, & quelque temps après les éclypſes de Lune. Notre auteur raſſure auſſi les habitans de Madrid ſur la ſituation de leur ville; elle n'a dans ſon voiſinage ni la mer ni aucun volcan, &, ſi elle a éprouvé le tremblement, on doit en attribuer la cauſe à une grande révolution dans le globe, dont les accidens ne ſont pas communs. La ſituation de Paris eſt auſſi avantageuſe que celle de Madrid; & nos Philoſophes ont dû bien rire de voir pluſieurs habitans ajoûter foi à la prédiction de quelque cerveau foible & dérangé, qui avoit annoncé un tremblement pour un tel jour. Ce jour-là une foule prodigieuſe de monde & même beaucoup de gens à équipages ſortirent de la ville, & ſe répandirent dans la campagne. Ils eurent honte de leur terreur panique, & revinrent tranquillement chez eux.

ESSAY ON THE DELICACY OF PASSION AND TASTE.

ESSAI SUR LA DELICATESSE DE LA PASSION ET DU GOUT.

LEs deux *Eſſais* que l'on va lire ſont traduits de l'Anglois de M. *Hume*. La réputation de profondeur que cet écrivain s'eſt acquiſe dans ſa patrie par divers ouvrages ſur le Gouvernement, ſur l'Economie, & ſur la Morale, donne en Angleterre la plus grande vogue à tout ce qui ſort de ſa plume. Nous connoiſſons en France ſes *Diſcours Politiques* (*a*), rendus dans notre langue par M. l'Abbé *le Blanc*. Ce Livre, & quelques morceaux du même M. *Hume*, inſérés déja dans ce JOURNAL, nous ont fait admirer le génie de cet Auteur. Les deux *Eſſais* que

(*a*) Deux volumes in-12, qui ſe trouvent à Paris, chez *Lambert*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. On en a rendu compte dans l'ANNE'E LITTERAIRE 1754, Tome V. page 73.

nous donnons aujourd'hui, ne peuvent que confirmer nos compatriotes dans cette idée avantageuſe.

Il eſt des hommes dont les paſſions ſont ſi délicates qu'un rien les ébranle ; ſi les événemens heureux leur cauſent des joyes vives, les moindres contradictions les accablent. Leur amitié eſt le prix des plus petits ſervices, comme leur reſſentiment ſuit de près les torts les plus légers. Les gens de cette trempe reçoivent ſans doute avec plus de tranſport que les autres les biens qui leur arrivent ; mais auſſi les revers qu'ils eſſuyent leur portent de bien plus rudes coups qu'à ceux qui ſont d'un tempéramment modéré. Je crois que, tout mis en balance, il n'eſt perſonne qui, s'il étoit le maître de ſe faire un caractère, ne choiſît ce dernier. La bonne & la mauvaiſe fortune ne dépendent point de nous. Que le ſort ſe montre contraire à un homme d'une extrême ſenſibilité, le chagrin s'empare auſſi-tôt de toutes les facultés de ſon être, & ne lui permet pas de goûter les douceurs que lui procureroient les compenſations qui peuvent le plus nous rendre heureux. Les grands

plaiſirs ſont beaucoup moins fréquens que les grandes peines ; un caractère ſenſible eſt donc expoſé plus ſouvent à des épreuves douloureuſes qu'à des ſenſations agréables. Ajoûtons que, comme il franchit ordinairement les bornes de la prudence & de la diſcrétion, il eſt ſujet à ces fauſſes démarches qui influent ſur le reſte de la vie.

Il y a une délicateſſe de goût qui reſſemble fort à la délicateſſe de paſſion. Comme l'une ſent vivement la proſpérité & l'adverſité, l'autre ſent de même la beauté & la difformité. Préſentez à un homme de ce caractère un poëme ou un tableau, il ſera ſenſiblement touché, il ſaiſira avec enthouſiaſme les coups de génie, il verra avec dégoût les abſurdités & les négligences. Une converſation judicieuſe & polie ſera pour lui le comble de la félicité ; mais l'impertinence & la groſſièreté feront ſon ſupplice. La délicateſſe du goût produit les mêmes effets que la paſſion : elle étend la ſphère de nos plaiſirs & de nos peines. Elle excite en nous, par rapport aux uns & aux autres, des mouvemens inconnus au commun des hommes.

Mais autant nous devons deſirer la délicateſſe du goût, autant devons-nous craindre celle de la paſſion. Nous diſpoſons peu, comme je l'ai déja dit, des bons & des mauvais événemens, au lieu que nous ſommes aſſez les maîtres de choiſir nos livres, nos amuſemens & nos ſociétés. Les anciens Philoſophes ſe ſont étudiés à nous perſuader que notre bonheur ne pouvoit venir de ce qui nous environne. Auſſi n'eſt-il point d'homme ſage qui ne cherche le ſien dans des objets qui dépendent de lui. Or ceci ne peut ſe faire que par la délicateſſe du goût. Celui qui la poſſéde eſt bien plus heureux par ce qui flatte ſon goût, que par ce qui ſatisferoit la paſſion d'un homme ordinaire. Il jouit plus voluptueuſement d'un poëme ou d'un diſcours que de tout ce que le luxe le plus recherché pourroit lui procurer.

Il n'eſt pas facile de déterminer juſqu'à quel point la délicateſſe du goût & celle de la paſſion ſont liées entr'elles dans la conſtitution originelle de notre ame. Quant à moi, il me ſemble qu'elles ſe touchent de fort près. Les femmes nées avec des paſſions plus

délicates que les hommes, ont auſſi un goût plus juſte ſur les parures de la vie, tels que les habillemens, les meubles, les équipages, &c. Ce qui eſt excellent dans ce genre, les frappe beaucoup plus vîte & plus vivement que nous, & il n'y a qu'un point entre flatter leur goût & s'emparer de leurs affections.

Mais, quelque liaiſon qu'il y ait entre ces diſpoſitions différentes, je ſuis convaincu que le plus ſûr moyen de nous guérir de l'exceſſive délicateſſe de paſſion eſt de cultiver avec ſoin ce goût qui nous met en état de juger du caractère des hommes, des ouvrages du génie & de l'art. Le ſentiment plus ou moins vif des différentes beautés qui affectent nos ſens, dépend entierement du plus ou du moins de ſenſibilité de nos organes ; mais un goût fin ſur ce qui nous eſt préſenté par les Sciences & par les Arts n'eſt autre choſe qu'un ſens juſte & exquis. Pour bien juger d'une compoſition de génie, il faut avoir tant de vûes à la fois, comparer tant de circonſtances, qu'il n'y a que le jugement le plus mûr qui puiſſe faire un bon critique ; & c'eſt une rai-

ſon de plus pour cultiver les Arts. Notre raiſon s'étendra par ce noble exercice ; nous aurons des notions plus vraies des choſes qui ont rapport à la vie ; mille objets qui pour les autres ſont des ſources de joye ou de triſteſſe , nous paroîtront trop frivoles pour mériter notre attention , & nous perdrons par dégrés & ſans nous en appercevoir cette extrême délicateſſe de paſſion , qui feroit le tourment de notre vie. Mais ce n'eſt pas aſſez que le goût des beaux Arts éteigne nos paſſions , & nous rende indifférens à ces objets , après leſquels tous les hommes courent avec tant d'avidité ; je me perſuade de plus que ce goût augmente notre ſenſibilité pour les paſſions aimables & paiſibles , en même-temps qu'il amortit le feu de celles qui ſont violentes & funeſtes.

Ingenuas didiciſſe fideliter artes
Emollit mores , nec ſinit eſſe feros.

J'ai pour le prouver deux raiſons fort ſimples. 1°. Rien ne peut nous perfectionner l'eſprit auſſi bien que les beautés que nous préſente la Poëſie ,

l'Eloquence , la Muſique & la Peinture. Elles nous donnent une certaine pureté de ſentiment inconnue au vulgaire ; elles excitent en nous des émotions tendres & délicieuſes ; elles nous éloignent du bruit des affaires , du trouble des diſcuſſions & des petites intrigues ; elles nous font réfléchir agréablement ; elles nous diſpoſent à la tranquillité , & nous jettent dans une mélancolie douce , qui de toutes les diſpoſitions de l'ame eſt la plus propre à l'amour & à l'amitié. 2°. Cette délicateſſe de goût nous renferme dans le cercle d'un petit nombre d'amis , & nous rend froids pour tous les autres humains. Vous verrez rarement ce qu'on appelle les gens du monde , quelque eſprits qu'ils ayent d'ailleurs , habiles à diſcerner ces nuances & ces gradations fines qui marquent les rangs entre les hommes. Le premier venu , pourvû qu'il ne ſoit pas un ſot , ſuffit à leur amuſement. Ils lui parleront de leurs plaiſirs & de leurs affaires ſans aucune contrainte. Comme les hommes de cette eſpèce ne ſont pas rares , on ne s'apperçoit pas de leur abſence ; la place n'eſt jamais vacante.

Un célèbre auteur François (*b*) a dit que l'eſprit peut être comparé à une pendule ; les plus communes ſuffiſent pour marquer les heures ; mais il n'y a que celles qui ſont travaillées avec art & avec ſoin qui marquent les minutes & les ſecondes. Celui qui a étudié les livres & les hommes , ne trouve guères ſon compte qu'avec quelques amis d'élite. Il ſent trop vivement combien le commun des hommes eſt audeſſous des idées qu'il a acquiſes ſur ce qui eſt bon & agréable. Ses affections n'ayant qu'un petit nombre d'objets , il les perfectionnera bien plus facilement que ſi elles étoient plus générales. De l'enjouement d'un repas agréable naîtront les charmes de l'amitié, & les ardeurs d'une flamme amoureuſe deviendront pour lui une paſſion , dont le feu doux & tempéré échauffera ſon ame ſans l'embraſer.

(*b*) *M. de Fontenelle.*

ESSAY ON THE LIBERTY OF THE PRESS.

ESSAY SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

DE tout ce qui s'offre ici à la curioſité des Etrangers , rien ne les étonne plus que l'extrême liberté dont nous jouiſſons d'entretenir le Public de nos idées , & de critiquer ouvertement les meſures du Roi & de ſes Miniſtres. Si le Miniſtère prend le parti de la guerre , c'eſt pour le gros de la nation une raiſon de dire & de croire qu'on ſe méprend ſur ſes véritables intérêts , & que , dans la ſituation actuelle des affaires , la paix feroit infiniment préférable. Si les vues du Miniſtre ſe tournent vers la paix , nos écrivains politiques ne reſpirent plus que les combats , & nous donnent cette conduite pacifique pour une preuve de foibleſſe & de puſillanimité. Comme cette licence n'a lieu dans aucun autre Gouvernement , ſoit Monarchique , ſoit

Républicain, & qu'elle n'est pas plus tolérée en Hollande & à Venise qu'en France & en Espagne, on peut demander, 1°. Pourquoi la Grande-Bretagne jouit de ce privilège singulier? 2°. Si l'usage sans bornes de cette liberté est avantageux ou préjudiciable au Public?

Quant à la première de ces deux questions, je crois qu'on en peut trouver la solution dans la forme mixte de notre Gouvernement, qui n'est ni entièrement Monarchique ni entièrement Républicain. C'est, si je ne me trompe, un principe assez sûr en politique que les extrêmités des Gouvernemens, ou de servitude ou de liberté, se touchent de fort près, & que, plus on s'éloigne de ces extrêmités, de sorte que la monarchie & la liberté se balancent également entr'elles, plus le total du Gouvernement devient libre. Je pense aussi, que, pour peu qu'il entre de liberté dans un gouvernement Monarchique, plus le joug de celui-ci deviendra pesant. C'est ce que je vais tâcher d'éclaircir. Dans un Gouvernement tel que celui de la France, c'est-à-dire, absolu, & où les loix, les

mœurs, & la religion concourent à fixer l'état du peuple dans une entière dépendance (*a*), le Monarque, qui ne peut avoir aucune raison de jalousie ni de crainte contre ses Sujets, se porte facilement à leur accorder sur beaucoup de points la liberté de penser ou d'agir. Dans un Gouvernement tout-à-fait Républicain, tel que celui de Hollande, où le Magistrat n'a jamais assez d'autorité pour donner de l'inquiétude à la nation, il y a peu de risques à lui accorder des pouvoirs suffisamment étendus; il en résulte plusieurs avantages pour la conservation de la paix & de l'ordre. Ajoûtez que, dans une République, le peuple est beaucoup plus sous les yeux du Gouvernement que dans une Monarchie. Mais aussi il en naît une grande contrainte par rapport aux actions des citoyens, obligés d'avoir un respect profond pour le Gouvernement. Il s'ensuit de-là que les deux extrêmités de ces deux sortes de Gouvernemens se ressemblent dans les circonstances essentielles.

(*a*) Il paroît que l'auteur confond ici le Despotisme & la Monarchie; ce qui est tout à fait différent.

Dans le premier, l'autorité n'a point de jalousie contre le Peuple; dans le second, le peuple n'a point de jalousie contre l'autorité. De ce manque de jalousie naît naturellement la confiance qui produit dans les Monarchies une espèce de liberté, & dans les Républiques une espèce de pouvoir arbitraire.

Pour prouver la seconde partie de l'observation précédente, sçavoir, que le mêlange de la Monarchie & de la liberté, suivant qu'il tient plus de l'une ou de l'autre, rend le joug de l'autorité ou plus léger ou plus pesant, je me servirai d'une remarque que *Tacite* faisoit par rapport aux Romains sous le gouvernement des Empereurs : ils ne peuvent souffrir, disoit-il, ni un entier esclavage ni une entière liberté : *nec totam servitutem, nec totam libertatem pati possunt.* Cette pensée a été traduite & appliquée aux Anglois par un Poëte François, dans la description qu'il nous a donnée de la politique & du gouvernement de la Reine *Elisabeth* :

Et fit aimer son joug à l'Anglois indompté,
Qui ne peut ni servir ni vivre en liberté.

Pour sentir la justesse de cette remarque, il suffit de voir que, sous les Em-

pereurs, le gouvernement de Rome étoit un mêlange de despotisme & de liberté, dans lequel le despotisme prévaloit, & que le gouvernement Anglois est un mêlange de monarchie & de liberté, où la liberté domine. Les conséquences de cette comparaison sont naturelles, & telles qu'elles doivent sortir de toutes formes de gouvernemens mêlés, où la jalousie & la vigilance seront réciproques. La plûpart des Empereurs Romains furent des Tyrans; il est évident que leur cruauté étoit excitée par leur jalousie; ils avoient tous les jours des occasions de voir avec quelle impatience les Grands de l'Empire souffroient le joug d'une famille, qui peu auparavant étoit leur égale. Comme, d'une autre part, le gouvernement Républicain, quoique mêlé en grande partie de Monarchie, prévaut en Angleterre, on y est obligé, pour sa propre conservation, d'avoir toujours les yeux ouverts sur le Magistrat, d'écarter tout ce qui conduiroit au pouvoir arbitraire, & d'assurer par des loix générales & inflexibles la fortune & la vie des citoyens. De-là nulle action ne peut être punie comme un

crime que par la force d'une loi poſitive. Aucun homme ne peut être condamné que ſur des preuves légales adminiſtrées devant ſes juges naturels. De-là auſſi ces juges mêmes ne peuvent être que des concitoyens obligés par leur propre intérêt à veiller ſoigneuſement ſur les démarches des Miniſtres, & à prévenir ou à réprimer leur violence. De cette conſtitution il réſulte de plus qu'il doit y avoir en Angleterre autant de liberté ou même de licence, qu'à Rome il y avoit de ſervitude ou de tyrannie.

De ces principes de gouvernement il réſulte encore, que la liberté de la preſſe doit y être plus grande que dans aucun autre État. Il n'eſt pas douteux que le pouvoir deſpotique cherchant toujours à entreprendre ſur nous, nous devons toujours auſſi avoir les yeux ouverts pour en empêcher les progrès, & que nous y réuſſirions mal ſi nous n'avions pas un moyen facile de ſonner l'allarme d'un bout du Royaume à l'autre. Il nous faut ſans ceſſe exciter l'eſprit national contre les entrepriſes de la Cour : or il n'y a pas à cet effet de voie plus efficace que la preſſe,

par le ſecours de laquelle tout le ſçavoir, l'eſprit & le génie de la nation s'employent pour la liberté commune, & avertiſſent chaque citoyen des meſures qu'il doit prendre pour ſa défenſe. Tant que l'eſprit Républicain de notre gouvernement ſe ſoutiendra contre l'eſprit Monarchique, cette liberté de la preſſe ſera maintenue comme le plus ſûr moyen d'y réuſſir.

Cette première queſtion décidée, il n'eſt pas difficile de prendre parti ſur la ſeconde, *ſi cette liberté eſt avantageuſe ou préjudiciable.* Il ſuffit qu'il ſoit de la plus grande importance dans tous les États de conſerver l'ancienne conſtitution, ſurtout ſi elle eſt fondée ſur la liberté. Je dirai plus. Je penſe que les inconvéniens de cette liberté ſont ſi peu conſidérables vis-à-vis de ſes avantages, qu'elle devroit être le droit commun de l'Univers, & autoriſée dans tous les gouvernemens. J'en excepte cependant le gouvernement Eccléſiaſtique, auquel je conviens qu'elle ſeroit très-fatale. Nous ne devons point en appréhender les fâcheuſes conſéquences qui ſuivoient les diſcours des harangueurs d'Athènes & des Tribuns de Ro-

me. Un homme dans ſon cabinet lit un livre ou une ſatyre ſeul & froidement. Il n'eſt pas à craindre qu'il contracte les paſſions & l'enthouſiaſme d'autrui, ni qu'il ſoit entraîné hors de lui par la véhémence d'une déclamation. Quand même il y prendroit une diſpoſition à la révolte, il n'a point ſous la main & dans le moment d'occaſion de faire éclater ſes ſentimens. La liberté de la preſſe ne peut donc, quelque abus qu'on en faſſe, exciter des tumultes populaires. Quant aux murmures & aux ſecrets mécontentemens qu'elle peut faire naître, n'eſt-il pas avantageux que n'éclatant qu'en paroles, elles avertiſſent à temps le Magiſtrat d'y remédier. Il faut convenir que partout le public a une très-grande diſpoſition à croire ce qui lui eſt rapporté au deſavantage de ceux qui le gouvernent ; mais cette diſpoſition eſt la même dans les pays de liberté & dans ceux de ſervitude. Un avis à l'oreille peut courir auſſi vîte & produire d'auſſi grands effets qu'une brochure. Je dis plus ; cet avis peut être plus pernicieux dans les pays où les gens ne ſont pas accoutumés à penſer tout haut & à diſcerner le vrai du faux.

Plus on a connu les hommes & plus on reſte perſuadé que le peuple n'eſt pas un monſtre auſſi dangereux que quelques gens ſe l'imaginent, & qu'à tous égards le plus ſûr parti qu'il y ait à prendre avec lui eſt de le traiter plûtôt comme des créatures raiſonnables que comme des bêtes farouches. Avant que les Provinces-Unies nous en euſſent donné l'exemple, perſonne ne croyoit que la Tolérance fût compatible avec le bon gouvernement ; on regardoit comme une choſe impoſſible qu'un grand nombre de ſectes religieuſes puſſent vivre entr'elles en paix, & puſſent même, par le motif de l'amour de la patrie, ſe ſouffrir & s'aider mutuellement. L'Angleterre nous donne un pareil exemple de la liberté civile. Quoique cette liberté paroiſſe quelque fois exciter de petits troubles, elle n'a produit encore aucun effet pernicieux. Il y a même lieu d'eſpérer que les citoyens, s'accoûtumant de jour en jour à diſcuter librement les affaires publiques, & prenant des idées plus juſtes, ſeront bien moins faciles à être ſéduits par de vaines rumeurs ou des bruits populaires.

C'est pour les partisans de la liberté une réflexion bien consolante, que ce privilège si particulier à la Grande-Bretagne ne peut lui être enlevé, & qu'il subsistera parmi eux, tant que notre Gouvernement subsistera dans son état d'indépendance. Il arrive rarement que la liberté, de quelqu'espèce qu'elle soit, se perde en un instant; la servitude a des traits si remarquables & si effrayants pour un homme libre, qu'elle ne peut avancer qu'à pas lents, & en se déguisant sous mille formes différentes; mais si la liberté de la presse venoit jamais à se perdre, elle le seroit tout d'un coup & pour toujours. Les loix générales contre la sédition & les libelles sont aussi fortes qu'elles peuvent l'être. Rien ne peut tant multiplier & ces séditions & ces libelles, que de défendre toute impression non autorisée, ou de donner à la Cour des pouvoirs illimités de punir tout ce qui lui déplaît. Mais ces concessions seroient un attentat contre la liberté. Concluons donc que la liberté Britannique sera perdue pour jamais au moment même que ces tentatives réussiront.

ANECDOTE LITTÉRAIRE.

TOut le monde connoît la Fable de *la Fontaine*, intitulée, *le Meunier, son fils & l'Ane. La Fontaine* en tenoit, comme il l'avoue, le sujet de *Racan*, & *Racan* l'avoit appris de *Malherbe*. Voilà tout ce que l'on sçait, & l'original de cette Fable ne se trouvant ni dans les Grecs ni dans les Latins, on seroit tenté d'en faire honneur à *Malherbe*. Mais ce fameux Poëte n'avoit encore que 8 ans, lorsqu'en 1564, *Camerarius* (*a*) donna parmi ses ouvrages cette Fable sous le titre d'*Asinus Vulgi*. C'est donc ce dernier qu'il faut regarder comme l'inventeur de cet apologue ingénieux. Cependant M. *Christ* (*b*), dans le petit Mémoire qu'il a envoyé à un de ses amis, duquel Mémoire nous avons tiré cette anecdote, nous fait observer que l'esprit de *Camerarius* étoit peu tourné à l'invention. Cette

(*a*) *Joachim Camerarius* nâquit à Bamberg en 1500, & fut un des plus doctes écrivains de son siécle.

(*b*) Sçavant Professeur de Leipsick.

raison lui paroît suffisante pour croire que l'idée de la Fable dont il s'agit n'est pas de lui, & qu'il n'a fait que la traiter d'après quelque vieux Peintre Allemand, qu'il se promet bien de découvrir. M. *Christ* ne fait cette supposition que d'après la persuasion où il est que *Malherbe* n'a point pris cette idée de *Camerarius*. Si *la Fontaine* en effet a conté exactement d'après *Malherbe*, la différence dans l'ordre des faits, dans le fait même, & dans le dénoûment, laisseroit croire que *Malherbe* n'avoit point lû l'*Asinus vulgi*. Mais il ne seroit pas impossible qu'il eût puisé cet apologue dans les estampes de *Wenceslas Hollard*. Cet habile Graveur de païsages & d'animaux, natif de Prague, donna la Fable dont il s'agit en cinq planches assez jolies, publiées à Francfort en 1620. *Malherbe* a pû les voir, comme le prétend M. *Christ*; il se peut faire encore que *Malherbe* ait entendu réciter ce Conte à quelques personnes.

Quoiqu'il en soit, il y a selon M. *Christ*, bien plus de naturel & de vraisemblance dans la Fable de *Camerarius* que dans celle de *la Fontaine*, & nous sommes

de son sentiment à cet égard. Mais il a trop d'esprit, de discernement & de goût pour ne pas convenir aussi qu'il y a bien plus d'aménité dans le Fabuliste François. Au reste, c'est au Lecteur à en juger: voici les deux apologues.

Asinus vulgi.

Senex pater comitatus filio adolescentulo asinum agebat ad mercatum, venditurus illum, si posset. Hos conspicati in agro mercenarii: O homines stultos, inquiunt, qui vacuum asinum præ se agant potiùs, quam ut alter ipsorum vehatur, cùm hic ætate senecta, hic puerili sit imbecillior. Senex verum illos dicere sentiens, filium suum in asinum imponit; neque multum viæ progressi, habent obvios notos sibi homines, qui benevolentia, ut videbatur, erga senem moti, reprehendere, quod ipse potiùs decursâ ætate & annis gravis defatigaretur, quam ad laborem adolescentulum filium assuefaceret. Quos & ipsos recte monere arbitratus, mutato consilio, ipse asinum conscendit, & adolescentulum filium suum præire jubet. Non multum itineris con-

fecerant, cùm audit & hoc culpantes quosdam, quod tenellos pedes pueri exerceret itinere, ipse suis callosis parceret. Ergo assidere post se filium jubet. Cùm autem incidissent in quosdam viatores, salutato illi sene, & de quibusdam aliis locuti, mox, ipsius ne esset asellus, an uteretur conducto, interrogant? Hic enim vero suum esse dicebat, & se agere ad mercatum. Bene scilicet, inquiunt illi, venditurus es exanimatum tanto pondere utriusque vestrum. Senex dicere & hos aliquid existimans, pedibus alligatis asini suspensum de perticâ ipse & filius portare. Ibi vero hoc videntium maxima reprehensio & vituperatio extitit: aliis ut delirum ridentibus senem, aliis ut captum mente miserantibus. Tum ille tandem perturbatus simul animo, simul indignatione percitus, ut prope fluvium fortè astiterat, asinum in aquas præcipitem dedit. Ita, dum sermonibus hominum movetur, asinum miser perdidit.

Docet fabula, non oportere sapientes hoc agere, suas actiones ut vulgo probent, sed in consiliorum honestate illius belluæ multorum capitum notationes contemnere.

Voici la traduction littérale de cette Fable en faveur de ceux qui ne sçavent pas le latin.

L'Ane du Peuple.

» Un vieillard, accompagné de son » fils encore adolescent, conduisoit un » âne au marché, pour le vendre, s'il » le pouvoit. Des manœuvres qui tra» vailloient dans un champ, les ayant » apperçus: Pauvres gens, s'écrièrent» ils, qui font marcher devant eux » un âne libre de tout fardeau, au » lieu de s'en faire porter l'un ou l'autre, » foibles comme ils le sont, celui-ci » par son grand âge, celui-là par son » extrême jeunesse. Le vieillard pensant » qu'ils avoient raison, place son fils » sur l'âne. A peine ont-ils fait quel» ques pas qu'ils trouvent des gens de » leur connoissance. Ceux-ci touchés, à » ce qu'il paroît, de compassion pour » le vieillard, le grondent de ce qu'ac» cablé par le poid des années, il aime » mieux se fatiguer que d'accoutumer » son jeune fils au travail & à la peine. » Notre vieillard trouve encore cet avis » judicieux; il monte donc lui-même sur » l'âne, & ordonne à son fils de marcher » devant lui. Après un bout de chemin, » le bonhomme entend encore autour

» de lui qu'on le blâme d'exposer ainsi » les pieds tendres & délicats d'un en» fant à être blessés, pour épargner les » siens qui sont durs & calleux. En con» séquence, il met son fils en croupe » derrière lui. Ils rencontrent quelques » voyageurs, qui, après avoir salué le » vieillard & causé avec lui de choses » & d'autres, lui demandent si l'âne lui » appartient, ou s'il est de louage. Le » vieillard répond qu'il est à lui & » qu'il le mène au marché, pour s'en » défaire. Fort bien, disent-ils, vous » l'allez vendre à demi-mort de fatigue » sous le poids énorme de vos corps. Le » vieillard trouve aussi cette observation » juste; il lie les pieds à l'âne, & le père & » le fils le portent sur leurs épaules sus» pendu à une perche. Quel fut l'éton» nement de tous ceux qui les virent en » cet état! Les uns se moquèrent du vieil» lard comme d'un radoteur; les autres » en eurent pitié comme d'un homme » qui avoit absolument perdu la raison. » Enfin, ce malheureux vieillard, l'es» prit troublé, le cœur plein de co» lère & d'indignation, se trouvant » par hazard auprès d'un fleuve, y pré» cipite l'animal & le noye. C'est ainsi

» que pour avoir écouté les discours du » tiers & du quart, il perdit son âne.

» Cette Fable apprend aux Sages à » ne pas se mettre en peine si leur con» duite sera approuvée du peuple, mais » à mépriser, lorsque leurs actions sont » raisonnables, les propos de cette hydre » à plusieurs têtes. «

Le Meunier, son Fils & l'Ane, à M. D. M.

L'invention des Arts étant un droit d'aînesse,
Nous devons l'Apologue à l'ancienne Grèce:
Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
La Feinte est un païs plein de terres désertes.
Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.
Je t'en veux dire un trait assez bien inventé:
Autrefois à Racan, Malherbe l'a conté.
Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour mieux dire,
Se rencontrant un jour tout souls & sans témoins;
(Comme ils se confioient leurs pensers & leurs soins)
Racan commence ainsi: dites-moi, je vous prie,
Vous qui devez sçavoir les choses de la vie,
Qui par tous ses degrés avez déja passé,
Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé;

A quoi me résoudrai-je ? Il est temps que j'y pense.
Vous connoissez mon bien, mon talent, ma naissance.
Dois-je dans la Province établir mon séjour ?
Prendre emploi dans l'Armée, ou bien charge à la Cour ?
Tout au monde est mêlé d'amertume & de charmes ;
La Guerre a ses douceurs, l'Hymen a ses alarmes.
Si je suivois mon goût, je sçaurois où buter ;
Mais j'ai les miens, la Cour, le peuple à contenter.
Malherbe là dessus : contenter tout le monde !
Ecoutez ce récit, avant que je réponde.

J'ai lû dans quelqu'endroit qu'un Meunier & son fils,
L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus petits,
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire,
Alloient vendre leur âne un certain jour de Foire.
Afin qu'il fût plus frais & de meilleur débit,
On lui lia les pieds, on vous le suspendit :
Puis cet homme & son fils le portent comme un lustre :
Pauvres gens, idiots, couple ignorant & rustre !
Le premier qui les vit, de rire s'éclata.
Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là ?
Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.
Le Meunier à ces mots connoît son ignorance.

Il met sur pieds sa bête, & la fait détaler.
L'âne qui goûtoit fort l'autre façon d'aller,
Se plaint en son patois. Le Meunier n'en a cure.
Il fait monter son fils, il suit ; & d'aventure
Passent trois bons Marchands. Cet objet leur déplut.
Le plus vieux au garçon s'écria tant qu'il put :
Oh là oh ! descendez que l'on ne vous le dise,
Jeune homme qui menez laquais à barbe grise.
C'étoit à vous de suivre, au vieillard de monter.
Messieurs, dit le Meunier, il faut vous contenter.
L'enfant met pied à terre, & puis le vieillard monte.
Quand, trois filles passant, l'une dit : c'est grand'honte
Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils,
Tandis que ce nigaud, comme un Evêque assis,
Fait le veau sur son âne, & pense être bien sage.
Il n'est, dit le Meunier, plus de veaux à mon âge.
Passez votre chemin, la fille, & m'en croyez.
Après maints quolibets coup sur coup renvoyez,
L'homme crut avoir tort & mit son fils en croupe.
Au bout de trente pas une troisième troupe
Trouve encore à gloser. L'un dit : ces gens sont fous.
Le baudet n'en peut plus ; il mourra sous leurs coups.
Eh quoi, charger ainsi cette pauvre bourique !
N'ont-ils point de pitié de leur vieux domestique ?
Sans doute qu'à la Foire ils vont vendre sa peau.
Parbieu, dit le Meunier, est bien fou du cerveau,

Qui prétend contenter tout le monde & son pére.
Essayons toutefois si, par quelque manière,
Nous en viendrons à bout. Ils descendent tous deux ;
L'âne se prélassant * marche seul devant eux.
Un quidam les rencontre, & dit : est-ce la mode
Que Baudet aille à l'aise & Meunier s'incommode ?
Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser ?
Je conseille à ces gens de le faire enchasser.
Ils usent leurs souliers & conservent leur âne :
Nicolas au rebours : car, quand il va voir Jeanne,
Il monte sur sa bête, & la chanson le dit.
Beau trio de baudets ! Le Meunier repartit :
Je suis âne, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue :
Mais que dorénavant on me blâme on me loue,
Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,
J'en veux faire à ma tête ; il le fit, & fit bien.

Quant à vous, suivez Mars, ou l'Amour ou le Prince,
Allez, venez, courez, demeurez en Province,
Prenez femme, Abbaye, emploi, gouvernement,
Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

* *Se prélasser*, vieux mot qui signifie prendre l'air grave & majestueux d'un Prélat.



THE NATURE AND USE OF SUBSIDIARY FORCES FULLY CONSIDERED IN ANSWER TO A PAMPHLET INTITLED, A SECOND LETTER TO THE PEOPLE OF ENGLAND.

Eâdem facultate & fraus hominum ad perniciem & integritas ad salutem, vocatur.

CICERO de Orator. Lib. 2.

LONDON. *Printed for Jacob Robinson at the Golden Lion in Ludgate street, and sold by the book sellers of London and Westminster.* M. DCC. LV.

LA NATURE ET L'USAGE DES FORCES AUXILIAIRES AMPLEMENT EXAMINÉS, EN REPONSE A UNE BROCHURE INTITULÉE : SECONDE LETTRE AU PEUPLE D'ANGLETERRE.

Le vice & la vertu ont la même puissance, l'un pour la perte des hommes, & l'autre pour leur salut.

CICERON Liv. 2. de l'Orateur.

A LONDRES. Imprimé par Jacob Robinson, au Lion d'or, dans la rue de Ludgate, & se vend chez les Libraires de Londres & de Westminster. 1755.

NOus avions promis de donner la troisième Lettre au peuple d'Angleterre, que l'auteur avoit lui-même annoncée à la suite de la seconde; mais cette Lettre n'est pas encore parvenue jusqu'à nous, & nous ne croyons pas même qu'elle ait été publiée à Londres. Nous espérons dédommager nos Lecteurs en leur donnant ici l'extrait de deux Réponses qui ont été faites à la seconde Lettre au peuple d'Angleterre. La question des subsides qui y est examinée, a paru la plus importante aux yeux du Ministère Britannique, & l'on ne peut douter que ces Réponses n'ayent été faites par ses ordres. Celle par laquelle nous allons commencer paroît destinée à contenir des raisons, comme l'autre à renfermer des injures. Nous aurons soin de ne présenter au Lecteur que ce qui renferme quelque chose d'intéressant sur les affaires présentes, & ce qui peut

lui faire voir aussi quelle guerre éprouve dans son sein une nation qui veut la porter au bout de l'Univers.

L'auteur des *Lettres au peuple d'Angleterre* est M. *Shabbear*, que plusieurs personnes ont pû voir en France. Je l'ai connu particulièrement. C'est un homme d'esprit, ou plutôt d'imagination, mais entier, impétueux, frondeur atrabilaire, & déclamateur violent; on a été obligé à Londres de lui interdire l'entrée d'un Caffé, où il avoit coutume de se rendre tous les jours pour disputer. Il n'a point de profession fixe. Il est Médecin, Chimiste, auteur, & même poëte. Il m'a surtout parlé, pendant son séjour à Paris, d'une Tragédie qu'il avoit faite, intitulée *Dion*, & qu'il comptoit faire jouer en Angleterre. Les Rois sont fort maltraités dans cette pièce, & c'en est peut-être assez pour qu'elle réussît à Londres.

Nous passerons légèrement sur le commencement de cette Lettre qui ne contient que quelques lieux communs, tant sur la circonspection qu'on doit avoir pour juger des affaires politiques que sur les dangers d'une critique dic-

tée par la prévention, & nous irons tout de suite aux raisons que l'auteur employe pour réfuter M. *Shabbear*. Nous avertissons le Lecteur que c'est toujours l'auteur de la Réponse qui parlera. Nous avons trouvé cette façon plus commode pour ne pas interrompre le fil de cet extrait. Nous rejetterons en notes les remarques que nous aurons à faire.

M. *Shabbear* a dit que dans tout gouvernement, *tel que celui d'Angleterre où la puissance exécutrice appartient au Roi, & la puissance législative au Peuple, &c.* Mais il n'a pas pris garde que cette puissance législative réside dans le Parlement; que le Parlement est composé de la Chambre des Communes qui représente le peuple, & de celle des Pairs, dont le Roi fait partie; que le concours du Roi est nécessaire pour la validité de toute loi, & qu'enfin des trois parties du Gouvernement il n'en a considéré qu'une. Cependant le treizième acte de *Charles II* porte, chapitre 1. „ Que quiconque affirme que „ l'une des deux Chambres du Parle- „ ment a la puissance législative sans

„ le concours du Roi, a encouru la „ peine de prison & de confiscation. " Dans un autre endroit, M. *Shabbear* dit: *Que ce n'est pas sans artifice qu'on a voulu insinuer depuis peu que le Parlement est en droit de faire quelle loi il voudra, & que les Représentans une fois élus ne sont plus comptables à personne.* Il n'est pas douteux que le Parlement n'ait le droit de faire tout ce que bon lui semble, & que ses membres ne doivent pas d'autre compte à ceux qui les ont élus que celui qu'un honnête homme doit rendre d'une procuration ou d'un dépôt qui lui a été confié. Que seroit-ce en effet, s'il falloit que le Parlement justifiât sa conduite aux yeux du peuple, & révélât le secret des affaires dont lui seul peut connoître le fil & la conséquence?

Nul homme, ajoûte M. *Shabbear*, *ne peut donner sur lui à un autre homme un droit contraire à ses propres intérêts. C'est une absurdité que d'imaginer que les hommes donneront à ceux qu'ils ont institués pour le bien public, le droit de leur nuire & de leur faire du mal.* Et ailleurs: *Une*

loi peut-elle passer pour faite dans les règles, lorsque ceux qui en sont les auteurs doivent leurs places à la corruption & à la vénalité. Il est aisé de répondre à cela que tout homme qui donne quelque pouvoir à un autre, le fait par la confiance qu'il a en lui, qu'il est libre de la donner ou de ne la pas donner, & que toute espèce d'ordre & de sûreté seroit bannie de la société, si les hommes ne confioient leurs intérêts qu'avec restriction & pouvoient retirer le pouvoir qu'ils donnent à leurs Représentans. Mais en supposant que ceux-ci doivent leurs places à des moyens illicites, ils n'en sont pas moins légitimement élus, puisqu'ils le sont par les suffrages de ceux qui ont le droit de voter. Des millions d'hommes raisonnables auront-ils bonne grace à dire : „ L'élection de nos Représentans n'est pas légitime . . . Ils „ n'ont point le droit de faire des loix, „ & nos voix ont été achetées pour „ les élire ? " Eh ! à qui en appellerez-vous ? Quels seront ceux qui auront le droit de choisir un nouveau Parlement ? Cette multitude qui a déja été corrompue, ne peut-elle pas l'être une

seconde fois ? Enfin, cet acte seul est illicite & contraire aux loix, qui a été fait par celui qui n'a pas le pouvoir d'en garantir l'exécution, ou qui l'ayant est nécessité à en faire usage d'une manière contraire à sa volonté. Mais si cet acte est fait par quelqu'un qui en ait le droit, il sera toujours confirmé par les loix, quelque mauvais que soient les principes qui l'ont pû dicter. Les loix peuvent en punir l'auteur, mais non pas l'annuller. Les loix ne peuvent forcer les hommes à agir avec probité, mais elles peuvent sévir sur eux lorsqu'ils commettent quelque crime.

Je pense, continue l'auteur de la Lettre, *que c'est une maxime reçue en politique, qu'une nation, assez forte pour se défendre elle même, n'entretiendra point de troupes étrangères à cet effet . . . . . L'argent employé à soudoyer ces troupes est une véritable diminution des richesses nationales.* Cette découverte n'est certainement pas neuve ; mais la même maxime est applicable à la plus grande partie des dépenses auxquelles un Etat est obligé. La seule chose qu'il s'agit d'examiner, c'est si l'argent que l'An-

gleterre dépense en subsides lui apportera du dommage ou de l'utilité.

M. *Shabbear* dit encore : *Tout soldat mercènaire doit nécessairement manquer de ce courage que l'amour de la patrie inspire aux nationaux.* Cette pensée paroît assez plausible dans la spéculation ; mais l'expérience l'a souvent démentie. On a vû en plusieurs conjonctures les nationaux, faute d'expérience & de discipline, manquer de ce courage que l'amour de la patrie devoit leur inspirer. En 1715, la milice Angloise abandonna lâchement son poste & prit honteusement la fuite, & bien des gens ont été témoins que dans les derniers troubles elle ne s'est pas mieux conduite. On ne prétend point ici attaquer la réputation des Anglois du côté de la valeur, mais seulement prouver que rien ne peut tenir lieu d'une discipline exacte & continuelle ; & nous ferons voir bien-tôt qu'il n'est point de l'intérêt de l'Angleterre d'entretenir une milice sur un tel pied. Quant à la fidélité que peuvent avoir les troupes mercénaires, les Suisses en sont & la preuve & l'exemple.

M. *Shabbear* prétend ensuite que dans le cas où la France tenteroit une descente, qu'il avoue être possible, l'Angleterre seroit en état de lui résister, & pourroit armer deux millions d'hommes. Mais quand cela seroit, que feroit-on de cette multitude plus embarrassante qu'utile ? Le nombre ne décide pas du succès, & une armée pareille pourroit être mise en fuite aussi aisément que celle de *Darius* à la bataille d'*Arbelles*. Supposons cependant qu'elle détruisît tous les François qui seroient débarqués, l'Angleterre alors déploreroit un tel succès, & seroit longtemps à s'en remettre, tandis qu'il seroit aisé à la France de réparer une pareille perte ; la défaite des François ne pourroit jamais dédommager l'Angleterre & des ravages qu'ils auroient faits & du sang qu'elle auroit coûté.

Le même auteur demande comment on pourra se défendre en cas d'une descente, si l'on ne discipline & n'exerce les troupes que la nation peut mettre sur pied. *C'est*, dit-il ensuite, *le Ministère qui nous refuse des armes pour confier notre défense à des étrangers, & qui empêche que nous*

ne formions une milice formidable. Mais il ne fait pas attention qu'il seroit contraire à la liberté & au bien public de ne pas réserver de telles forces militaires seulement pour les besoins urgents. Un des statuts de *Charles II* porte : „ Qu'il sera fait une „ revûe générale de la milice une fois „ seulement tous les ans ; que cette „ milice ne pourra par cette raison „ être assemblée plus de quatre jours „ de suite, & que les Compagnies se- „ roient assemblées quatre fois dans „ l'année pour être exercées en parti- „ culier. " Rien n'est plus sage que ce réglement. La nation Angloise, étant une nation commerçante, a continuellement besoin du travail de ces hommes qui composent la milice ; s'ils étoient toujours assemblés, ils seroient obligés d'abandonner leur métier & leur commerce. D'ailleurs, l'habitude des armes rend les hommes licencieux & dissolus ; l'exemple de ces soldats pourroit corrompre ceux qu'un travail assidu éloigne de la débauche. Nous remarquerons aussi que rien n'est plus dangereux pour la liberté d'un peuple Républiquain

que les armées nombreuses (*a*), d'autant plus à craindre qu'elles sont florissantes & victorieuses. C'est avec de pareilles troupes que *César* & *Olivier Cromwell* usurpèrent un pouvoir absolu, & ces exemples suffisent pour nous rendre circonspects.

Mais, pour en revenir aux subsides accordés aux nations étrangères, examinons si l'auteur de la *Lettre au Peuple d'Angleterre* a eu raison de dire que la balance du pouvoir n'est qu'une chimère, & que, quand même elle mériteroit qu'on y fît attention, il seroit ridicule de payer les Princes de l'Allemagne pour défendre leur propre

(*a*) Cette opinion est fortement établie en Angleterre, & il faut qu'elle soit bien générale pour se trouver ici dans la bouche d'un partisan du Ministère. J'ai vu un livre sur la discipline militaire dédié au Roi d'Angleterre, où l'auteur examinoit dans la Préface, s'il n'étoit pas dangereux pour la liberté du peuple d'entretenir des troupes réglées & bien exercées qui dépendroient du Roi, & qui pourroient lui donner trop de pouvoir. Il est certain que les Anglois aiment mieux n'avoir pas de police & être continuellement exposés aux vols & aux assassinats que d'avoir des troupes destinées à faire le guet, parce que cette milice dépendroit du Roi.

territoire. On conviendra avec lui que ce seroit une dépense gratuite que de payer ces Princes pour la défense de leurs propres Etats. Mais aussi l'Angleterre ne le fait-elle pas, & les subsides qu'elle leur accorde sont destinés à les faire agir offensivement contre la France (*b*). On a déja vû combien il seroit imprudent à l'Angleterre de risquer une descente de la part des François, & quel seroit le misérable état où elle se trouveroit, même après le plus heureux succès. La raison indique donc naturellement tous les moyens de prévenir cette expédition en tenant les François en échec sur le Continent. Supposons cependant que, dans une telle circonstance, l'Angleterre pût reparer

(*b*) La conduite de l'Angleterre est bien dévoilée ici. Avant même que la France eût redemandé ses vaisseaux, les Anglois songeoient à la faire attaquer par leurs auxiliaires. Ce qui suit est un aveu bien formel de la foiblesse de l'Angleterre ; elle n'est ni en état d'attendre une descente, ni en état de venger & de réparer par ses propres forces les pertes qu'elle pourroit faire. Il faut donc qu'elle fasse la guerre avec de l'argent ; mais on sçait l'état où sont ses finances, & qu'elle en est déja aux ressources auxquelles on n'a ordinairement recours que lorsqu'on est réduit aux dernières extrémités.

ses pertes, comment pourra-t-elle les venger ? Sera-t-elle obligée de combattre toujours *pro aris & focis* ? On répondra peut-être qu'elle se dédommagera par la prise des vaisseaux François. Mais la France, forte par elle-même, n'est pas aussi esclave des intérêts du commerce que l'Angleterre, & il pourroit arriver que celle-ci se ruinât en croyant ruiner la marine & le commerce de la première. Si donc les forces de l'Angleterre ne sont pas assez puissantes pour sa défense, s'il est dangereux pour elle d'avoir une milice plus considérable, & si, dans le cas même où cette milice, dans l'état où elle est, suffiroit pour résister à une invasion de la part des François, l'événement, quel qu'il fût, seroit ruineux pour la nation, on doit en conclurre qu'il est absolument nécessaire de payer des subsides à des Puissances étrangères, & de se pourvoir de troupes auxiliaires.

Pour prouver ensuite qu'on doit regarder les affaires du Continent comme ruineuses pour l'Angleterre, l'auteur de la Lettre remonte au Roi *Jean*, & allégue plusieurs exemples de refus faits à des Rois d'Angleterre touchant les

subsides destinés aux guerres du Continent. Mais les temps sont changés, & vouloir se conduire d'après les anciens principes, ce seroit répondre à des batteries de canon avec des frondes & des fléches (c).

L'esprit a dégénéré, dit ailleurs le même auteur. *Autrefois les Anglois n'auroient pas voulu partager avec un autre peuple la gloire de leurs armes.* La nation Angloise a-t-elle jamais eu plus d'audace que sous le commandement de *Marlborough* ? Cependant ce grand Général ne partageoit-il pas l'honneur de ses succès avec le Prince *Eugène* ? » O malheureuse Angleterre, tu devras un jour » ta ruine à ce que tu possèdes de plus » précieux. Cette liberté si chère à la » nature & dont toi seule peut se vanter, » cette même liberté sera la cause de ta » destruction. La licence est l'abus de » la liberté, & de la licence naît l'esclavage. »

(c) Il n'est pas nécessaire de faire voir combien cette raison est misérable. Nous remarquerons seulement que l'auteur avoue les exemples cités par M. *Shabbear*, en quoi il n'est pas d'accord avec celui qui a fait la seconde Réponse.

C'est ainsi que l'auteur de cette Réponse déplore le sort de sa patrie dont il croit prévoir la décadence, & en cela il s'accorde avec M. *Shabbear*, quoiqu'il allègue des raisons toutes contraires de cette décadence. S'il est affligeant pour l'humanité de voir les meilleurs principes se corrompre, & les loix les mieux faites perdre tôt ou tard leur autorité, il est du moins consolant pour nous dans la situation présente de n'avoir à déplorer ce malheur que chez nos rivaux.

AN ANSWER TO A PAMPHLET CALLED A SECOND LETTER TO THE PEOPLE IN WHICH THE SUBSIDIARY SYSTEM IS FAIRLY STATED AND AMPLY CONSIDERED : The second edition corrected.

A fool is wiser in his own conceit, than seven men that render reason.

LONDON, Printed for M. Cooper at the Globe, in Pater-Noster Row M. DCC. LV.

REPONSE A UNE BROCHURE INTITULÉE : SECONDE LETTRE AU PEUPLE D'ANGLETERRE, DANS LAQUELLE LE SYSTÊME DES SUBSIDES EST CLAIREMENT EXPOSÉ, ET AMPLEMENT EXAMINÉ : Seconde édition corrigée.

Un Fou est plus sage à ses propres yeux que sept personnes raisonnables.

A LONDRES. Imprimé chez M. Cooper, au Globe, dans la rue du Pater-Noster.

IL s'en faut de beaucoup que cette Lettre soit aussi bonne que l'autre. Elle est pleine de fiel contre l'auteur des *Lettres au Peuple d'Angleterre*, qui s'y trouve plûtôt injurié que réfuté. Tantôt c'est un extravagant, tantôt c'est le plus méchant de tous les hommes, tantôt on conseille avec charité de le mettre en pièces pour avoir fait son libelle. Le peu de raisonnemens que cette Lettre contient se trouvent dans l'autre ; nous ne rapporterons donc que quelques endroits qui dévoilent le caractère de la nation Angloise, & son systême présent.

L'auteur établit la nécessité des subsides accordés aux nations étrangères, en disant qu'il est inutile de se flatter que les Anglois puissent faire une guerre avantageuse dans leurs Colonies, & même les conserver, s'ils n'occupent les François sur le Continent : en quoi cet auteur est de bonne foi & de mauvaise foi ; de bonne foi, puisqu'il avoue que nos forces maritimes sont en état de soutenir la gloire de nos armes sur l'autre Continent ; de mauvaise foi, puisque la France ne cherche qu'à conserver paisiblement ses possessions. » Si l'Angleterre, ajoûte-t-il, paye des subsides, la France n'en paye-t-elle pas » à la Suède, au Dannemark & aux Génois, & n'entretient-elle pas des » Suisses à son service ? » Mais tout le monde sçait l'origine de l'alliance de la France avec la Suède, & combien son union avec cette Puissance & le Dannemarck est nécessaire à l'équilibre du Nord. On sçait aussi quels salutaires secours la République de Gènes reçut de la France dans cette crise singulière où elle se tira de l'oppression, & défendit ensuite courageusement sa liberté. Mais on n'a point vû la France

au lieu d'employer ses richesses à la perfection du Commerce & des Arts, les répandre pour semer le trouble & la division dans l'Europe.

» Qu'on ne prétende pas, dit le même » auteur, que l'intérêt d'Hanovre porte » le Ministère à rompre la paix ; ce sont » les progrès des François dans le Com- » merce & dans la Marine qui ont dé- » cidé le Roi d'Angleterre à leur dé- » clarer la guerre. « Voilà un aveu bien formel des motifs qui excitent les Anglois à la guerre ; ils n'est plus question de disputes sur les limites ; on sçait que personne n'est la dupe de ces prétextes. Le Commerce & la Marine fleurissent chez les François, donc il faut les attaquer contre la foi des Traités, & contre tout principe du droit des gens.

L'auteur s'explique encore plus clairement. » Nous ne payons pas, dit-il, » des subsides à différens Princes, seu- » lement pour qu'ils défendent leurs » propres Etats, mais pour tenir la » France en échec, tandis que nous » les fatiguerons sur mer, & que nous » ruinerons son commerce en Améri- » que. « Ceci n'est qu'une répétition de

ce que nous avons remarqué dans l'autre Réponse, & les deux auteurs s'appliquent à couvrir leur nation de la même infamie. Celui-ci prétend que tous les subsides ne sont pas à la charge de l'Angleterre, & que le Roi, comme Electeur d'Hanovre, a un Traité avec la Czarine, par lequel elle s'engage à fournir des troupes pour la défense de cet Electorat. Ce fait, dit-il, est connu de peu de personnes. Mais, sans vouloir le révoquer en doute, ni pénétrer la conduite du Roi d'Angleterre, ne pourroit-on pas penser qu'il feroit très possible que ce Prince payât avec l'argent de l'Angleterre les subsides qu'il promet comme Electeur ?

Notre auteur s'efforce ensuite de réfuter les exemples rapportés par M. *Shabbear* pour prouver que la maxime de l'Angleterre a toujours été qu'elle ne devoit point entrer dans les guerres que son Roi pourroit avoir pour ses propres domaines dans le Continent. Il prétend que la révolte des Comtes *Bohun* & *Bigot* n'a aucun rapport avec la question présente ; que le Parlement accorda dans ce temps-là le huitième denier au Roi ; que ces Seigneurs pré-

tendirent que les terres feudataires qu'ils possédoient, ne les obligeoient pas à servir dans les guerres où le Roi n'étoit pas en personne, & que Sa Majesté faisant alors la guerre en Flandres, les charges de Maréchal & de Connétable qu'ils avoient les retenoient auprès d'elle, & les empêchoient d'aller en Gascogne où on vouloit les envoyer. » Mais, continue-t-il, voyons si les au- » tres témoignages que M. *Shabbear* al- » lègue sont mieux fondés ? Selon lui, » dans la vingtième année du regne de » *Richard II*, la sixième & la neuvième » de *Henry IV*, la première & la sep- » tième de *Henri V*, il fut décidé que » les Communes d'Angleterre ne se- » roient pas obligées *de supporter les* » *guerres en la terre de France ou en Nor-* » *mandie*. Cependant les plaintes con- » tre *Richard II* n'eurent pas leur » source dans les subsides demandés » au Parlement, & qu'il accorda ; mais » elles s'élevèrent à l'occasion d'une Ca- » pitation que le Roi imposa immé- » diatement après. M. *Shabbear* dit en- » suite que sous *Edouard* I les sujets » de ce Prince refusèrent de défendre » ses possessions en France ; mais voici

» comment la chose se passa. En l'an » 1297, *Edouard* I assembla un Par- » lement à *S. Edmund's Bury*, dans „ lequel il lui fut accordé un subside „ considérable. Mais, comme les in- „ tentions du Roi étoient connues, „ le Clergé, quelque temps avant l'as- „ semblée du Parlement, s'étoit muni „ d'une Bulle du Pape *Boniface*, qui „ défendoit, sous peine d'excommuni- „ cation, à tout Ecclésiastique de payer „ ni taxe, ni impôt à aucune puissance „ séculière ; de façon que lorsque le „ Parlement eût accordé le subside, „ le Clergé s'excusa d'y contribuer en „ montrant la Bulle de *Boniface*. Mais „ le Roi, qui ne se laissoit pas aisément „ duper, cessa d'accorder au Clergé „ sa protection, & ôta les privilèges „ qu'avoient les terres & les effets ap- „ partenans à l'Archevêque. Sur quoi „ le Clergé, conduit par l'Archevêque, „ vint humblement redemander au Roi „ ses bonnes graces, & lui donna sur „ le champ quatre sols pour livres : *Regi* „ *suorum bonorum dederunt quintam par-* „ *tem* : & c'est-là ce que l'auteur de „ la *Lettre au Peuple* appelle *un refus* „ *de défendre les possessions du Roi en* „ *France*. “

Il est aisé de voir que notre écrivain ne fait ici qu'éluder les exemples dont s'appuye M. *Shabbear*, & qu'il leur fait violence pour les tourner à son avantage (*b*). Le principe de l'Angleterre & celui de la Pologne a toujours été que la République ne devoit point entrer dans les guerres du Roi, & si cette distinction n'a pas été faite plus souvent en Angleterre, c'est que cette nation a regardé les conquêtes de ses Rois comme une extension de l'Etat qu'elle formoit.

Nous quittons ici notre écrivain; parce qu'il abandonne la raison pour reprendre les invectives. Selon lui, si M. *Shabbear*, qu'il ne nomme pourtant pas dans sa Réponse, a évité le châtiment le plus rigoureux, il le doit en partie à la clémence du Ministère & au service qu'il a rendu à ce même Ministère en le critiquant si mal.

(*b*) Voyez l'autre Réponse où l'auteur de meilleure foi convient de l'autenticité de ces faits, sans toutefois en admettre l'autorité.

FIN DES CONSIDERATIONS SUR LES CARACTERES D'ALEXANDRE ET DE DARIUS.

EN faisant imprimer le commencement de ce parallèle, il nous paroissoit y manquer la partie dans laquelle devoit être établi le caractère de *Darius*. Nous étions presque persuadés que cette suite existoit. Notre Correspondant, à qui nous avons fait part de notre conjecture, en a confirmé la justesse en nous envoyant sur le champ cette continuation que nous nous hâtons d'insérer dans ce même Volume.

La dureté féroce d'*Aléxandre* envers tous ceux qui s'opposoient à ses succès, se fait voir à découvert dans son procédé envers le brave *Bétis*. Si l'ame du Macédonien avoit été vraiment grande, elle eût été frappée du courage avec lequel ce dernier défendit pendant deux mois la ville de Gaza. Quelle fut cependant la récompense de l'attachement de ce Capitaine pour son Prince légitime? *Aléxandre* le fit traîner autour de la ville, lorsqu'elle fut prise. Une action, où l'injustice & l'orgueil se montrent sous des traits si odieux, suffiroit seule pour ôter le titre de Grand à ce vainqueur barbare, & pour fonder l'indignation de la postérité. Dire qu'il ne fit en cela qu'imiter *Achille*, ce n'est point justifier *Aléxandre*, c'est dire qu'*Achille* avoit, avant lui, mérité d'être abhorré.

Ces jours noircis par des actions exécrables sont cependant encore les beaux jours d'*Aléxandre*, si on les compare à ceux qui les suivirent. Jusqu'au temps de son expédition en Egypte, l'éclat faux, mais éblouissant de quelques qualités avantageuses déroboit aux yeux une partie de ce qu'il y avoit de mauvais dans son caractère. Ce fut alors que ce caractère se développa. Yvre de sa fortune, il ne garda plus de ménagemens; il voulut se faire passer pour fils de *Jupiter*, & ses foiblesses & sa honte éclatèrent tellement que ses Macédoniens mêmes en furent révoltés. La bassesse avec laquelle on le vit se livrer aux plus indignes flatteurs, & les excès auxquels il se porta ne permirent plus de le regarder autrement que comme un furieux. C'est même peut être le seul moyen de l'excuser en quelque manière, que de le considérer sous ce point de vûe. Quelle grandeur!

Son courage, sa profonde connoissance de l'art militaire, sa présence d'esprit dans toutes les rencontres, son amour extraordinaire pour les Sciences & pour les Sçavans, sont des qualités, qui en elles-mêmes ont un prix véritable, mais qui chez lui ne méritent aucune admiration. Ces qualités en effet ne servirent qu'à le conduire plus rapidement à l'horreur universelle. Sans elles il auroit été oublié comme un Prince ordinaire; avec elles il vit dans la mémoire des hommes. Mais telle est la manière dont il y existe que toute ame noble aimeroit mieux que son nom fût enseveli dans l'oubli, que de passer ainsi à l'immortalité.

Les remarques que nous venons de faire sur le héros de Macédoine sont, à ce qu'il nous semble, de nature à prévenir du moins en faveur de *Darius*, quand il s'agira d'établir entr'eux un parallèle de solide grandeur. Quelques observations sur le Prince Persan vont montrer combien juste & fondée est cette prévention, & ne laisseront aucun doute qu'*Aléxandre* ne lui soit de beaucoup inférieur pour l'excellence de la morale, dans laquelle seule réside le véritable héroïsme.

On ne connoît aucune action de l'infortuné *Darius* qui ne soit propre à le faire regarder comme un homme doux & humain. ussi le triste sort qu'il éprouva, & qu'il méritoit si peu, touche-t-il ceux mêmes qui admirent le plus son vainqueur, & les voit-on forcés de s'attendrir sur son infortune. Si cette sensibilité qu'ils ne peuvent s'empêcher de marquer, est un aveu secret de l'intérêt que ce Prince méritoit qu'on prît à ses malheurs, ses malheurs mêmes servent à leur tour à mettre sous les yeux toute la noblesse & la dignité de son ame. Une remarque à faire c'est que cette dignité mérite bien plus d'admiration dans un Prince modéré, chez qui elle n'est que dignité & ne se soutient que pour elle-même & que par elle-même, qu'elle n'en mérite dans un ambitieux, chez qui l'orgueil, la soif de dominer, la crainte-même & mille autres passions la soutiennent, ou du moins, pour parler d'une manière plus exacte, la représentent & produisent les mêmes effets.

C'est après la perte d'une bataille que *Darius* écrit pour la première fois à *Aléxandre*. Qu'on

lise sa lettre, & l'on jugera s'il manquoit de courage. Bien loin qu'on puisse lui faire ce reproche, les partisans du vainqueur de l'Asie y trouveront peut-être trop de hauteur. Mais pour en faire un crime à *Darius*, il faudroit commencer par oublier qu'en Perse l'enflure a été de tout temps le style de Chancellerie. Il faudroit encore oublier que *Darius* écrivoit à un Prince qui venoit l'attaquer sans aucun motif & pour le plaisir de troubler ses Etats. Il faudroit enfin oublier de même qu'on n'avoit pas à la Cour de Perse une idée bien juste de la grandeur & de la puissance du Royaume de Macédoine, qui en effet devoient paroître bien peu de chose comparées aux forces & aux ressources d'un Empire immense.

Cette dignité & cette fermeté d'ame qu'il fit éclater dans ses malheurs, n'étoient point les seules vertus de *Darius*, & la reconnoissance, la justice, l'humanité, l'amour de ses Sujets entroient de même dans la composition de son caractère. C'est ainsi qu'il paroît dans toutes les actions que nous ont rapportées de lui les historiens. *Aléxandre*, dans une de ses lettres, lui impute d'avoir voulu le faire assassiner. Si cette accusation étoit fondée, elle affoibliroit l'idée avantageuse que l'on se sent porté à prendre de *Darius*. Mais le fait n'est rien moins qu'avéré; il faut considérer d'abord que c'est un ennemi qui le charge de ce complot. Il est ensuite très-possible que des assassins eussent attenté à la vie d'*Aléxandre*, sans que le Prince Persan trempât dans leur entreprise. Comment accorder une pareille lâcheté avec la conduite de *Darius* après la perte de la Bataille d'*Issus*? On sçait

à quel point il fit éclater sa reconnoissance lorsqu'il fut instruit de la bonté avec laquelle les Princesses captives étoient traitées.

Aléxandre rejette avec hauteur les propositions de paix les plus avantageuses. Il demande en termes formels que *Darius* se rende son esclave, & celui-ci n'en laisse point paroître le moindre ressentiment. Injustement attaqué, privé aussi injustement de ses Etats, d'une épouse tendrement aimée, d'une mère, de ses enfans, & de tout ce qu'il avoit de plus cher, méprisé enfin de la manière la plus indigne par un ennemi superbe, on ne vit jamais se démentir sa reconnoissance pour une action que la simple humanité exigeoit, & qui peut être même n'avoit pas été faite dans des vues trop pures. Les partisans d'*Aléxandre* font honneur à ce conquérant des larmes que lui arrache la mort de *Darius*. Mais quel nom assez odieux pourroit-on lui donner s'il lui en eût refusées? Une catastrophe aussi tragique pouvoit-elle arriver presque sous ses yeux & le trouver insensible, lorsque tant de siécles écoulés ne peuvent encore nous empêcher d'en être attendris? Que l'on juge de la bonté de *Darius*. Abandonné de tous ses sujets, percé de coups par *Bessus*, & prêt à rendre l'ame, c'est d'*Aléxandre*, de ce vainqueur cruel, auteur de son infortune, qu'il s'occupe encore dans ses derniers instans. Un soldat Macédonien lui présente une coupe remplie d'eau, qu'il paroissoit desirer. *Aléxandre* eut dans ces momens déploré le comble du malheur qui l'auroit réduit à recevoir du secours d'un ennemi. Des sentimens plus tendres & plus nobles remplissent l'ame de *Darius*. Voilà, dit-il au Macédonien, le dernier trait que me réservoit la Fortune; mais c'est aussi le plus terrible. Me voir

réduit à recevoir un si grand bienfait, sans pouvoir le reconnoître! Pouvoit-il m'arriver rien de plus triste! Mais *Aléxandre*, que les Dieux récompensent de sa bonté envers ma mère, envers mon épouse & envers mes enfans, reconnoîtra sans doute ton humanité. Rends-lui compte de mon aventure, & dis lui que je lui donne ma main droite en signe de gratitude pour sa bonté. Ce furent là ses dernières paroles; il tendit la main au soldat Macédonien, & rendit l'ame.

Les preuves de son amour pour ses sujets furent aussi frappantes, & il en donna au milieu des plus grands dangers. Forcé de prendre la fuite après la perte de la bataille d'*Issus*, la sureté de sa personne vouloit qu'il fît rompre derrière lui le pont qu'il venoit de passer. Mais comme cette précaution auroit entraîné la perte d'une grande partie de son armée, il déclara qu'il aimoit mieux mourir que de conserver ses jours aux dépens de la vie de ses sujets. Peut être voudroit-on comparer à cette action généreuse le procédé d'*Aléxandre* envers son Médecin *Philippe*, accusé d'avoir voulu l'empoisonner. Mais toutes les circonstances qui accompagnent cette accusation, font voir clairement qu'il avoit des preuves trop convainquantes de la fidélité de *Philippe*, pour que sa confiance en lui pût être qualifiée de véritable générosité. L'injustice que *Darius* peut avoir faite à quelques étrangers, ne doit être attribuée qu'à l'amour excessif qu'il eut pour ses sujets. Il auroit peut être pû échapper encore au trépas, s'il avoit été capable de la moindre défiance envers eux. Avec quelle grandeur

ne déclara-t-il pas qu'il seroit prêt à mourir, dès que ses sujets le jugeroient indigne de regner plus longtemps sur eux! Après cette peinture fidelle de son amour pour le bien public, on peut se dispenser de peindre sa tendresse envers sa famille. Si l'on vouloit suivre, dans tous leurs détails, la plûpart des actions de ce Prince, celles qui sont en apparence les plus indifférentes suffiroient peut-être seules pour faire prendre l'idée la plus avantageuse de son caractère. On laisse ce soin à ceux qui ne se laissant point éblouir par le faux éclat des actions humaines, aiment à les considérer en elles-mêmes. Ce que l'on vient de dire paroît suffisant pour que le Lecteur puisse prononcer qui fut le plus grand d'*Aléxandre* ou de *Darius*.

EL AMOR CONSTANTE. *Novela Española.*

L'AMOUR CONSTANT. *Nouvelle Espagnole.*

COuvert d'une peau d'ours, le visage brûlé par le soleil, les cheveux longs & épars, un carquois sur l'épaule, un poignard à la ceinture, une massue à la main, un homme d'une taille majestueuse, descendoit d'une montagne d'Arménie. Après avoir levé les yeux au Ciel, il se jetta sur un tapis de

fleurs, tira de ſon ſein un portrait, le conſidéra long-temps, le baiſa mille fois, ſoupira, & lui adreſſa ces paroles entrecoupées de ſanglots : Ah ! chère *Policène*, que je ne verrai plus, il y a quelques années que j'allumois à chaque inſtant le feu qui me dévoroit en regardant ces beaux yeux. Hélas ! que ne peuvent point la fortune & l'envie ? Je me ſouviens encore du temps où *Tébrande* repréſentoit ſur ce vélin les traits enchanteurs de mon amante ; j'étois bien loin alors d'imaginer que cette foible eſquiſſe de ta beauté dût être un jour ma plus douce conſolation. Chère Amante, qui m'auroit dit, lorſque je brillois à la Cour d'Albanie, paré d'une robe brodée de tes belles mains, que je me verrois abandonné ſur une montagne eſcarpée, les bras nuds, les jambes couvertes de peaux de bêtes, & dormant dans une caverne avec des lions ? Cependant les Dieux ſont témoins, que ni les injures de l'air, ni les dangers & les fatigues que j'éprouve pour ſoutenir ma vie, ni l'horreur de cette ſolitude, où je n'ai d'autre compagnie que des rochers & des torrens, ne peuvent ébranler mon courage ; rien

ne peut m'arracher des larmes que la crainte où je ſuis que tu n'oublies ton amant. Depuis douze ans que j'ai quitté l'Albanie, tu n'as point ceſſé d'être préſente à mon cœur. Infortuné que je ſuis ! ta conſtance aura t-elle égalé la mienne ? Ah ! quelque rival heureux cueille peut-être ſur tes lèvres ces baiſers enflammés, dûs à mon amour. Dieux ! écartez de moi ces horribles idées, ſi vous voulez me conſerver la vie.

Géſimonde (c'eſt le nom de l'homme de la montagne) alloit continuer ſes plaintes, lorſqu'il entendit une jeune bergère, qui, traverſant un ſentier bordé de ſaules, parloit avec agitation. Etonné de la douceur de ſa voix, il ſe lève & l'appelle ; la timide bergère effrayée de la vue de *Géſimonde*, prend la fuite avec précipitation, & court juſqu'à ce que la laſſitude l'oblige de s'arrêter. Il la joint, il la trouve hors d'haleine, & ſon cœur eſt touché d'avoir été la cauſe de ſon trouble. Il la prend dans ſes bras & la porte dans ſa caverne, où, après lui avoir donné de l'eau dans une écaille de tortue, il lui préſente du miel & des fruits ſauvages. Ceſſez

de craindre ma préſence, lui dit-il ; ſi mes vêtemens ont quelque choſe de barbare, rien n'eſt plus tendre que mon cœur ; &, quand je ſerois le plus féroce de tous les hommes, votre jeuneſſe, vos charmes, votre frayeur, vous mettroient à couvert de ma cruauté. Vous êtes auſſi libre dans ma triſte demeure que parmi vos compagnes ; je ne vous propoſerai point de reſter avec moi ; ma ſolitude me deviendroit trop agréable ; cependant ſi vous ne ſentiez point de répugnance à charmer mes ennuis, je n'oublierois rien pour vous faire goûter les douceurs de l'amitié la plus vive. Raſſurée par les diſcours de *Géſimonde*, *Iſmenie* lui raconta qu'elle fuyoit de la maiſon de ſon père, pour ne pas épouſer un berger qu'elle avoit en horreur ; je conſens, lui dit-elle enſuite, à paſſer mes jours avec vous ; votre humanité m'a inſpiré des ſentimens de reconnoiſſance qui m'attachent pour jamais à votre ſort. Elle finit par le conjurer de lui apprendre pourquoi il vivoit éloigné du reſte des hommes. *Géſimonde*, les larmes aux yeux, ſe rendit à ſa prière, & commença ſon récit en ces termes.

Je ſuis fils naturel de *Policarpe*, Roi d'Albanie. Ce Prince, amoureux de *Clorinde*, ſe livroit à la tendreſſe qu'il avoit pour cette belle Arménienne, lorſque l'intérêt de ſon peuple le força de partager ſon lit & ſa couronne avec *Roſimonde*. Bien-tôt après, cette Princeſſe accoucha d'un fils dans le même temps que *Clorinde* me donna le jour. *Flaminius* mon frère, héritier légitime de l'Empire, avoit toutes les bonnes graces du Roi, qui ſembloit ne me voir qu'avec horreur. Ma mère ne me témoignoit pas plus de tendreſſe, & je ne trouvois de conſolation qu'auprès de la Reine, de qui je devois attendre le moins d'amitié. Déja nous avancions en âge mon frère & moi, & le peuple me préféroit à *Flaminius* qui ne poſſédoit aucune des qualités que l'on exige dans un Prince.

Sahur, parent & ami du Roi, avoit une fille nommée *Policène*, avec laquelle nous étions élevés ; je ne vous parlerai point de ſa beauté ; il ſuffit de vous dire qu'elle faiſoit l'ornement de la Cour de mon père. L'inclination que j'avois priſe pour elle dès la plus tendre enfance

augmentoit tous les jours ; mais comme je ne paroissois point avec cet éclat du trône, qui éblouit si aisément les belles, je craignois qu'elle ne se rendît aux vœux de *Flaminius*, qui en étoit épris ainsi que moi. *Policène* me desabusa bien-tôt ; elle répondit à mon ardeur, & accabla mon frère de dédains. Il ne manquoit rien à ma félicité ; je pénétrois la nuit dans l'appartement de ma maîtresse, & j'oubliois dans ses bras tous les chagrins que me causoit l'aversion de mon père.

Cependant *Flaminius* déclara à *Sahur* qu'il vouloit épouser sa fille. Le vieillard ambitieux la pressa d'éviter ma présence. Elle lui étoit plus nécessaire que jamais ; *Policène* portoit dans son sein le fruit de notre union secrette. Toutes ses précautions suffisoient à peine pour cacher son état ; je n'osois m'en rapporter à aucune de ses femmes ; *Flaminius* avoit acheté leur confiance, & la moindre indiscrétion auroit coûté la vie à ce que j'avois de plus cher au monde. Nous étions à chaque instant dans des frayeurs cruelles, lorsqu'une nuit *Policène* sentit des douleurs si vives qu'elle vit bien que le moment critique

n'étoit pas éloigné. Elle sortit du Palais par la porte d'un jardin, dans l'intention de se réfugier chez un de mes amis, à qui j'avois fait part de notre embarras ; mais à peine étoit elle au milieu de sa course, que la violence du mal l'obligea de se retirer sous les portiques d'un Temple, où elle mit au monde une fille, dont les cris attirèrent deux hommes qui se promenoient aux environs. *Policène* les supplia, en déguisant sa voix, de remettre cet enfant entre les mains de *Gésimonde*, fils du Roi d'Albanie, les assûrant que la récompense seroit proportionnée au service. Elle retourna au Palais, & garda son appartement sous prétexte d'indisposition.

Flaminius étoit un de ceux à qui ma maîtresse avoit confié son enfant. L'obscurité l'ayant empêché de la reconnoître, il cherchoit en lui-même qui ce pouvoit être, lorsqu'on lui apprit le lendemain que *Policène* étoit malade. Cette incommodité subite, & la ressemblance qu'il crut trouver entre *Policène* & l'enfant, le déterminèrent à croire que cette innocente créature me devoit le jour ; &, dans les accès

de sa jalousie, il ordonna qu'on m'apportât ma fille, après l'avoir percée de cent coups de poignard. Jugez de ma douleur à ce spectacle horrible. Je ne voulus point éclatter devant les gens de *Flaminius* ; mais il se présenta bientôt lui-même, pour me dire que je n'avois encore vû qu'un foible essai de sa fureur, & qu'il alloit engager le Roi à venger l'amour offensé de l'héritier du trône d'Albanie, par le supplice de *Policène*. Barbare, m'écriai-je, est-il possible que le même sang coule dans nos veines ? Le plus lâche assassin auroit frémi du crime que tu viens de commettre ; sans doute, c'est parce que le Roi me hait que tu ne crains pas ma colère. Tremble cependant, malheureux. Je veux délivrer la terre d'un monstre tel que toi. *Flaminius*, peu fait à ce langage, voulut me répondre par quelques reproches sur ma naissance ; sa témérité ne fit que redoubler ma rage ; je me jettai sur lui le cimeterre à la main ; il tomba frappé de plusieurs coups, & je le laissai nageant dans son sang. Cet événement mit tout le Palais en rumeur, & parvint à l'instant jusqu'au Roi, qui pro-

mit une récompense à celui qui lui apporteroit ma tête ; mais j'avois profité des premiers momens de trouble pour disparoître ; je marchai quatre jours & quatre nuits au bout desquels je me trouvai dans cette caverne. Je m'y abandonnai au sommeil. Des songes funestes vinrent troubler mon repos. Je crus voir *Policène* que des barbares soldats traînoient par les cheveux, & qui mouroit en appellant *Gésimonde*. Je me réveille pour voler à son secours. Quel fut mon étonnement ! Un lion monstrueux étoit couché près de moi. Je crus que c'en étoit fait de ma vie. Mais ce terrible animal, moins cruel que ceux à qui je dois le jour, parut sensible à mon infortune. Il me rassûra par ses caresses. Il ne m'a point quitté depuis, & nous faisons la guerre ensemble aux animaux de ces forêts. Je préfère maintenant cet antre rustique aux plus superbes lambris. Ces ruches me produisent un doux miel, ces torrens une eau pure, ces arbres des fruits délicieux. S'il est vrai, ma fille, que vous consentiez à vous attacher à moi, j'adoucirai votre situation par les plus tendres soins. Mes mains vous

dreſſeront un lit d'herbes odoriférantes; nous ſerons à l'abri des rigueurs de l'hyver ſous cette voûte immenſe, & dans la chaleur de l'été, ces beaux arbres nous mettront à couvert des rayons du ſoleil; nous employerons le matin à nous entretenir de la bonté des Dieux qui font éclater leur puiſſance juſques dans la plus humble fleur, & le ſoir nous parlerons de nos infortunes au bord de cette fontaine entourée de hêtres & de peupliers. *Géſimonde* s'arrêta dans cet endroit, & *Iſmenie* lui promit de ne pas l'abandonner.

L'amitié qui les uniſſoit rendoit les jours plus ſereins pour eux. *Iſmenie* conſoloit le Prince, & *Géſimonde* qui craignoit de l'affliger, lui cachoit quelquefois ſa douleur. Un jour qu'il s'étoit écarté pour ſe livrer à la triſteſſe, la Bergère deſcendit de la montagne, & s'approcha de quelques ſaules dont elle vouloit couper des branches. Elle apperçoit un cheval ſuperbement harnaché, & un cavalier qui dormoit ſur le gazon, la tête découverte. Elle avance, & le conſidére avec attention. La beauté du jeune chaſſeur excite dans ſon ame des mouvemens qu'elle ne con-

noiſſoit point encore. Interdite, confuſe, elle voudroit retourner ſur ſes pas; un charme invincible la retient; cet étranger ſeroit peut être dévoré la nuit par des bêtes féroces; il ne tient qu'à elle de le ſauver en l'éveillant. Pourroit-elle ſans cruauté ne point l'arracher au péril qu'il court? *Tancrède*, (c'eſt le nom du chaſſeur) entendant du bruit autour de lui, ſe lève avec précipitation; il prend *Iſmenie* pour une Nymphe des bois, & lui demande avec reſpect s'il peut avoir le bonheur de la ſervir. Le hazard m'a fait approcher de l'endroit où vous dormiez, répond *Iſmenie*, qui ne ſçavoit pas feindre; je demeure ſur cette montagne avec mon père, qui eſt un homme d'une naiſſance illuſtre, & je voudrois bien que vous y vinſſiez demeurer auſſi. Charmé de ſa naïveté, *Tancrède* embraſſe ſes genoux, & lui dit tout ce que l'amour peut inſpirer de plus tendre. La bergère l'écoutoit avec un plaiſir qu'elle n'avoit jamais éprouvé; ils s'entretinrent long-temps, & promirent de ſe voir tous les jours au même endroit. Le ſoleil étoit déja couché. *Iſmenie* craignant que *Géſimonde* ne fût inquiet

de ſon retardement, ſe hâta de retourner à la caverne. L'image de *Tancrède* la ſuivit, & la triſteſſe s'empara de ſon ame, juſqu'au moment où elle ſe rendit ſous les ſaules pour y attendre ſon cher inconnu. En s'aſſeyant ſur le gazon, elle mit la main ſur des tablettes qui renfermoient le portrait d'une femme, & la Lettre ſuivante.

A TANCREDE PRINCE D'ARMÉNIE.

» Je ſuis arrivé en ſecret dans l'Al-
» banie. J'ai vû la Princeſſe. Le por-
» trait que je vous envoye ne peut vous
» repréſenter que foiblement l'éclat de
» ſa beauté. Informez-moi de ce que
» je dois faire pour traiter votre ma-
» riage avec elle, & pour terminer par
» cette alliance les guerres qui déchirent
» depuis long-temps les deux Royau-
» mes . . . .

Ses larmes l'empêchèrent d'achever. La tête appuyée ſur ſes bras, elle s'abandonne à la douleur ſans avoir la force de ſe plaindre. *Tancrède* arrive, & trouve ſon amante livrée au deſeſpoir. Cruel, s'écrie-t-elle en le voyant,

falloit-il troubler le repos de ma vie, pour m'expoſer aux plus mortelles peines? Tu me regardes ſans doute comme un objet de mépris. Mais les Dieux qui voyent la ſincérité de mon cœur, ne permettent pas que je ſois ta victime. Je vais retrouver *Géſimonde*, & m'éloigner pour jamais d'un perfide ſuborneur. A ces mots elle diſparoit ſans vouloir rien entendre. *Iſmenie* étoit déja bien loin lorſque *Tancrède* revint de ſon étonnement; vainement il l'appelle pour ſe juſtifier; la bergère ne reconnoît plus ſa voix, & le malheureux Prince d'Arménie ne ſçachant à quoi attribuer la colère de ſon amante, eſt lui-même déchiré d'une douleur cruelle.

Tancrède ne voyoit plus ſa maîtreſſe, quoiqu'il vînt régulièrement à la montagne, & qu'il s'approchât de plus en plus de la caverne. Il l'apperçut enfin un jour aſſiſe ſous un ormeau. Tranſporté de joye, il court à elle pour ſe jetter à ſes genoux. *Iſmenie* prend la fuite, & *Tancrède*, qui la ſuit, la conjure en vain de s'arrêter; ne pouvant rien obtenir, il la ſupplie de ramaſſer une Lettre qu'il poſe ſur le tronc d'un ar-

bre, & s'éloigne pour ne pas l'irriter davantage. Dès que la Bergère se vit en sûreté, elle prit le billet. Il contenoit les plus tendres plaintes; son cœur en fut émû. Elle se reprocha de n'avoir pas écouté *Tancrède*, & promit bien aux Dieux de ne plus éviter la présence de son amant.

Ismenie avoit repris le chemin de la caverne, lorsqu'elle vit *Gésimonde* qui la cherchoit avec inquiétude; ce Prince lui fit des reproches obligeans sur ce qu'elle s'écartoit un peu trop de leur demeure. A peine achevoit-il de parler qu'il entendit un bruit pareil à celui que feroit un poids considérable en tombant d'une certaine hauteur. *Gésimonde* qui croit que c'est une bête féroce, tend son arc, & cherche de tous côtés sans que rien se présente; il apperçoit enfin au travers des rochers une barque couverte que les flots avoient jetté sur le rivage; il s'en approche avec *Ismenie*, & saute dans l'esquif. Quel spectacle d'horreur! un cadavre en lambeaux, étendu auprès d'une jeune personne à qui la frayeur avoit presque ôté la vie. Le Prince jette le corps de ce malheureux dans la mer, & s'ap-

proche de la femme pour la faire revenir; grands Dieux, s'écrie-t-il! *Policène*, chère *Isménie*, *Policène* que je tiens dans mes bras, hâtons-nous de la secourir. Il la porte aussi tôt dans sa caverne, où, malgré les soins de *Gésimonde* & d'*Isménie*, elle fut plusieurs jours sans se reconnoître. Elle ouvre enfin les yeux, & demande d'une voix mourante à quel supplice on la réserve encore? Rassurez-vous, lui répond *Gésimonde*, vous êtes libre; & nous n'aspirons qu'au doux moment de voir votre santé rétablie. Frappée du son de voix du Prince, *Policène* le regarde avec attention, & reconnoît son amant, qui ne pouvant plus retenir ses transports se jette entre ses bras. Cher *Gésimonde*! Chère *Policène*! s'écrient-ils ensemble: le plaisir & les larmes les empêchent d'en dire davantage, ils demeurent étroitement serrés, & poussent de profonds soupirs. La belle Albanienne à qui la joye venoit de rendre les forces couvre *Gésimonde* de ses baisers. Je te retrouve enfin, lui disoit-elle; le Ciel m'a conservé la vie pour récompenser ma tendresse. Cher amant! que tu m'as coûté de pleurs! combien de fois n'ai-

je pas souhaité de mourir? Hélas! pouvois-je espérer de te revoir? Père dénaturé! Roi barbare! je ne crains plus votre colère; *Gésimonde*, mon cher *Gésimonde* est dans mes bras, & je dois à votre cruauté le plaisir de l'embrasser encore.

Ces heureux amans ne se lassoient point de se prodiguer les caresses les plus tendres; mais le Prince impatient de sçavoir ce qui étoit arrivé à *Policène* la pria de le lui raconter. Elle lui apprit que le Roi l'avoit fait enfermer dans une tour; que *Flaminius* étoit revenu de ses blessures; qu'elle avoit engagé un esclave à porter une Lettre à *Gésimonde*; que cette lettre l'instruisoit des bonnes intentions du peuple pour lui, de la facilité qu'il auroit à s'emparer du trône d'Albanie s'il pouvoit obtenir des secours de quelque Prince voisin; que l'esclave avoit été découvert & mis en pièces, & qu'on l'avoit enfermé avec elle dans ce bateau, où il l'avoit retrouvée.

La seule *Isménie*, malgré la joye que lui inspiroit le bonheur de *Gésimonde*, s'abandonnoit à la tristesse. Résolue de calmer la douleur de *Tancrède*, elle descendit de la montagne; ils se ren-

contrèrent bien-tôt; *Isménie* lui découvrit le sujet de sa colère; le Prince n'eut pas de peine à la rassurer, & lui promit d'être son époux, si *Gésimonde* n'étoit pas son amant. *Isménie* revint à la caverne plus contente qu'à l'ordinaire, & *Tancrède* écrivit au Roi d'Albanie que des raisons d'Etat l'empêchoient de donner la main à sa fille.

Policarpe furieux d'avoir été joué, mit une puissante armée en campagne; le Prince d'Arménie de son côté fit avancer la sienne, & résolut d'avoir un entretien avec *Gésimonde*, dont il sçavoit la naissance & les aventures. *Isménie*, qui étoit la médiatrice de cette alliance, conduisit son amant à la caverne; les deux Princes se virent avec les témoignages d'une estime réciproque, & *Gésimonde* abandonna sa solitude pour se mettre à la tête des armées de *Tancrède*, tandis que *Policène* & *Isménie* allèrent joindre les sœurs de ce Prince.

Cependant les Albaniens avoient déja établi leur camp. *Gésimonde* s'étant avancé une nuit pour les reconnoître, entendit, à quelques pas de lui, des personnes qui parloient à voix basse. Il se glissa au travers des arbres, &

reconnut *Flaminius*, entouré de quelques Officiers, avec lesquels il formoit le complot d'assassiner *Policarpe*, & de s'emparer du trône. Leur dessein étoit d'autant plus aisé à exécuter que le Roi d'Albanie devoit venir les joindre pour surprendre les Arméniens pendant la nuit. *Gésimonde* frémissant du danger que couroit son père, se hâta d'aller à sa rencontre, & de l'avertir du crime exécrable de *Flaminius*. *Policarpe* ne reconnoissant point son fils, le prit lui-même pour un assassin, qui vouloit le faire tomber dans une embuscade. Le jeune Prince se jetta alors à ses genoux : je suis *Gésimonde*, Seigneur, lui dit-il, &, quoi que vous n'ayez jamais eû pour moi qu'une extrême dureté, je remercie le Ciel de me procurer l'occasion de vous sauver la vie. Le temps presse, suivez-moi seulement, & je vous prouverai que je suis digne de votre amitié. La fermeté avec laquelle il parloit rassura *Policarpe* qui ne tarda pas à être assailli par ses ennemis; mais *Gésimonde* leur fit bien-tôt sentir la pesanteur de ses coups; *Flaminius* tomba le premier, & ses complices épouvantés cherchè-

rent leur salut dans la fuite. Cette action généreuse toucha le cœur du Roi d'Albanie; il témoigna à son fils combien il étoit pénétré des mauvais traitemens qu'il lui avoit fait souffrir, & lui promit de reconnoître le lendemain un si rare service à la tête de son armée.

Dès que le jour eût paru, *Policarpe* se revêtit des habits royaux, & assembla les principaux Officiers de ses troupes. Reconnoissez *Gésimonde* pour votre Roi, leur dit-il, c'est lui qui est le fils de la Reine, &, lorsque *Clorinde* accoucha, l'amour que j'avois pour elle m'engagea à faire passer *Flaminius* pour le fils de *Rosimonde*, quoiqu'il fût né de ma maîtresse. Le jeune Prince reçut alors l'hommage de ses nouveaux sujets; cette nouvelle se répandit bientôt dans toute l'armée, & les soldats en témoignèrent leur joye par des acclamations générales. *Policarpe* voulut alors engager son fils à marcher contre *Tancréde*; mais *Gésimonde* lui déclara l'amitié qui les unissoit, & que *Policène* étoit dans le camp du Prince d'Arménie. Le Roi, surpris de tant d'événemens agréables, se fit raconter toutes les aventures

de la montagne, & comment la fille de *Sahur* avoit évité la mort; il ordonna en même temps qu'on allât la chercher avec une suite nombreuse, & envoya des Ambassadeurs à *Tancréde* pour traiter de la paix. Ce dernier arriva bientôt suivi d'une foule de Courtisans qui entouroient *Policène* & *Ismènie*; elles se jettèrent aux genoux du Roi qui embrassa sa fille avec tendresse, & lui jura une amitié éternelle.

Le seul *Tancréde* n'étoit pas heureux. L'amour qu'il avoit pour *Isménie* ne lui permit pas de différer plus long-temps à la demander en mariage. Persuadé que cette jeune personne étoit fille de *Gésimonde*, il s'adressa à ce Prince qui se vit obligé de déclarer malgré lui qu'*Isménie* n'étoit qu'une simple païsanne que le hazard lui avoit fait rencontrer. D'un autre côté *Policarpe* pressoit *Tancréde* d'épouser la Princesse d'Albanie, comme il l'avoit promis autrefois. Ce malheureux amant, combattu par sa tendresse & par ce qu'il devoit à l'éclat de sa couronne, ne pouvoit croire que l'objet de son amour fût né de parens obscurs; la beauté d'*Isménie*, son air noble, l'élevation de son ame, tout

annonçoit en elle une illustre origine. Dans cette incertitude, il résolut d'aller lui-même au village d'où elle étoit sortie pour s'informer de la vérité. Il partit en effet le même jour, & arriva dans la maison du père de sa maîtresse. Ce bon homme lui dit qu'elle n'étoit point sa fille, & qu'un Albanien nommé *Camille* l'avoit chargé d'en prendre soin, & de ne la remettre qu'à lui; mais que depuis un an elle étoit disparue du village, sans qu'on eût jamais pu découvrir le lieu de sa retraite. *Tancréde* récompensa généreusement le vieillard, & revint au camp plus tranquille qu'il n'en étoit sorti. *Gésimonde* lui demanda des nouvelles de son voyage, & le Prince d'Arménie lui raconta ce qu'il avoit appris du villageois. Il ne s'agissoit plus que de faire parler *Camille*, que les devoirs de sa charge retenoient dans la capitale de l'Albanie; les deux Cours s'y rendirent bien-tôt pour célébrer les nôces de *Policène*. Le Roi, qui s'intéressoit à la fortune d'*Isménie*, fit venir *Camille*, & l'interrogea sur la naissance de cette jeune inconnue. Quel fut l'étonnemeut de *Gésimonde* lorsqu'il apprit qu'il en étoit le père, & qu'*Ismé-*

nie étoit ce même enfant que *Policène* avoit remis entre les mains de *Flaminius*, au moment qu'elle venoit de lui donner le jour. Le barbare Prince avoit été trompé, & *Camille*, au lieu de massacrer la fille de *Gésimonde*, avoit apporté à son maître un enfant qui venoit de mourir, & qu'on avoit défiguré à coups de poignard. Cette dernière découverte acheva de répandre la joye parmi les Albaniens. *Ismenie* & son père furent reconnus publiquement; on célébra le même jour le mariage de *Gésimonde* & celui de *Tancrède*, & les peuples, à qui cette alliance assuroit une longue paix, firent éclatter leurs transports par des fêtes multipliées.



AVERTISSEMENT DE M. FRE'RON.

ON a lû dans le dernier Journal de Mars à la page 138, une Lettre sous le nom de M. *de Parfouru*, Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment de Languedoc en Canada. L'intérêt que je sçais que l'on prend aujourd'hui à tout ce qui se passe dans l'Amérique septentrionale, & la conformité de plusieurs articles de cette Lettre avec d'autres faits que j'avois lûs dans des papiers publics, m'avoient donné une sorte d'empressement de faire usage de ce morceau, quoique j'eusse des doutes sur quelques endroits. Je me suis informé depuis à des personnes bien instruites, qui toutes m'ont assûré que cette Lettre ne pouvoit venir d'un Officier qui servît en Canada. En effet, un homme qui seroit sur les lieux, comme M. *de Parfouru* y est réellement, n'auroit pas dit: *Nous appellons Canadiens les naturels du païs qui sont civilisés & qui vivent sous la domination Françoise, & nous donnons le*

nom de Sauvages aux autres naturels qui sont indépendans, & qui ne sont que nos Alliés. Il sçauroit que les Canadiens ne sont autre chose que des familles Françoises établies au Canada, parmi lesquelles il y en a d'illustres, & que c'est peut-être de toutes nos Colonies celle où il se trouve un plus grand nombre de gens de condition. Ainsi les Canadiens sont nos compatriotes, qui, pour être transplantés sous un autre hémisphère, n'en ont pas moins conservé le caractère François, l'amour pour leur Roi, le zèle pour son service, le génie & le courage si naturels à notre nation. Ils ont défendu, depuis 1701 jusqu'en 1715, cette Colonie contre les efforts des Anglois, quoique ceux-ci fussent toujours supérieurs en forces. Il n'y a qu'à lire l'Histoire du P. *de Charlevoix*, pour se convaincre que le Canada est fertile en guerriers, qui ne différent de ceux que la France produit que par la Tactique: différence qui vient de la nature du païs. Il ne falloit donc pas confondre les Canadiens avec les Naturels de cette contrée qui commercent avec nous, & que nous appellons *Sauvages domi-*

liés, pour les distinguer de ceux qui sont plus éloignés.

Encore moins devoit-on rabaisser les Canadiens pour exalter nos Bataillons François, & dire que *les Sauvages nous estiment aujourd'hui & méprisent les Canadiens.* On n'a jamais rien avancé de plus faux. Les Sauvages ont une estime & une vénération particulière pour les Canadiens; ce sont ces derniers qui négocient avec eux, qui les maintiennent dans notre alliance, qui les mènent à la guerre, & on les voit marcher pleins d'ardeur & de confiance avec d'aussi braves gens. La belle action de la rivière d'Ohio, où 300 Canadiens & 600 Sauvages ont défait le Général *Braddock* & trois mille Anglois, ne seroit point desavouée par l'élite de notre Infanterie.

A ces deux erreurs près, il n'y a rien à reprendre dans la Lettre de M. *de Parfouru*. Mais ces erreurs sont si considérables qu'il faut de deux choses l'une, ou que cet Officier ne l'ait point écrite, ou, ce qui est plus vraisemblable, que l'on m'en ait donné une copie infidelle.

TABLE DES MATIÉRES.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER pour le mois d'Avril. A Paris, ce 27 Mars 1756. LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER.

OU

NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,

Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

MAI 1756.

—— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,

Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année ; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRE'VOST se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755 ; il a publié, en comptant le double tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. FRE'RON a pris la place de M. l'Abbé PRE'VOST au mois de Septembre dernier ; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre ; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756 exclusivement, 22 Journaux.

Il en reste quelques corps complets chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.



DELL' ALLORO, E SUOI VARI USI PRESSO GLI ANTICHI. *D. Gio Francesco Madrisio, Prete dell' Oratorio.*

DU LAURIER ET DE SES DIVERS USAGES CHEZ LES ANCIENS. *Par Jean-François Madrisio, Prêtre de l'Oratoire.*



L'Arbre que nous nommons *Laurier*, appellé par les Latins *Laurus*, & par les Grecs *Daphné* (*a*), est un de ceux qui furent le plus en honneur chez les Anciens. Ils l'avoient choisi pour la récompense du mérite & de la vertu, dont il étoit une marque. Admis dans leurs cérémonies religieuses, il faisoit partie de leurs mystères, & ses feuilles étoient regardées comme un instrument de divination. Si jettées au feu elles rendoient beaucoup

(*a*) Δάφνη.

de bruit, c'étoit un bon présage ; si elles en faisoient peu, ou qu'elles n'en fissent point du tout, c'étoit un signe funeste. Vouloit-on avoir des songes vrais, il suffisoit, à ce qu'ils croyoient, de mettre quelques-unes de ses feuilles sous le chevet de son lit. Vouloit-on donner des protecteurs à sa maison, il falloit planter des lauriers ou devant la porte, ou aux environs. Les Anciens croyoient aussi que la décoction des feuilles de cet arbre étoit un spécifique excellent pour purger les prés & les champs de ces sortes de mouches si redoutées des bœufs durant l'Eté, qu'elles les font quelquefois entrer dans une espéce de fureur. Ils en faisoient outre cela des remèdes excellens. De là, selon toute apparence, la coutume d'orner de couronnes de laurier les statues d'*Esculape*. Son suc préparé passoit pour un contrepoison salutaire, & on l'estimoit très-propre à guérir de l'épilepsie & d'une foule d'autres maux.

Toutes ces vertus qu'on croyoit renfermées dans le laurier, lui en firent supposer beaucoup d'autres, & ne servirent pas peu à le faire regarder comme

ſacré, & comme l'arbre du Bon Génie. *Pline* dit qu'on le reſpectoit juſqu'au point de n'oſer le brûler ſur les autels des Dieux, mais qu'on en employoit ſeulement les feuilles dans les purifications les plus religieuſes. *Juvenal* nous apprend que, lorſqu'il arrivoit quelque heureux événement, on en ornoit les portes des maiſons en ſigne d'allégreſſe. Tout le monde ſçait qu'il étoit conſacré à *Apollon*. L'amour de ce Dieu pour la Nymphe *Daphné* eſt la raiſon qu'en donnent les Mythologiſtes; mais la véritable eſt la croyance où l'on étoit qu'il communiquoit l'eſprit de prophétie & l'enthouſiaſme poëtique. Auſſi en ornoit-on les trépieds & même les temples conſacrés à ce Dieu. *Pauſanias* ajoûte qu'un des Prêtres qui lui étoient conſacrés portoit le nom du laurier dont il étoit toujours couronné. Cette couronne étoit le partage de tous ceux qui remportoient les prix aux jeux Pythiens. Elle étoit auſſi celui des Poëtes; & les grands Orateurs eux-mêmes étoient cenſés devoir obtenir cette marque d'honneur. C'eſt ce que *Pline* nous fait entendre de *Ciceron*, lorſqu'il dit de lui qu'il avoit mérité un plus

noble laurier par ſon génie & ſon éloquence que les Généraux par leurs conquêtes.

Les faiſceaux de tous les grands Magiſtrats de Rome, des Dictateurs, des Conſuls, des Préteurs, des Cenſeurs, &c, étoient, ſelon l'opinion commune, couronnés de laurier. Il y a cependant lieu de croire que cette prérogative n'étoit accordée qu'à ceux qui s'en étoient rendus dignes par des exploits. La choſe ſe recueille même aſſez clairement de Plutarque, dans *Lucullus*. Cet hiſtorien, parlant de l'entrevue de ce même *Lucullus* & de Pompée, dit qu'on portoit devant tous les deux des faiſceaux couronnés de laurier, en conſidération de leurs victoires. *Virgile* fait remonter juſqu'à *Enée* l'uſage d'en ceindre le front des vainqueurs. Les Romains adoptèrent de bonne heure cette marque de diſtinction; mais c'étoit dans les triomphes qu'ils en faiſoient le plus noble uſage. Dans cette cérémonie, les Généraux le portoient non-ſeulement, autour de la tête, mais encore dans la main, comme on le voit dans les médailles. Quelque fois même, une figure, repréſentant la

Victoire, mettoit ſur cette tête une ſeconde couronne. Celle-ci cependant n'avoit, ſelon quelques-uns, que la forme du laurier. La matière en étoit d'or; & le triomphateur la conſacroit le plus ſouvent à *Jupiter Capitolin*.

Les Meſſagers, chargés de porter des nouvelles de victoires & de bons ſuccès, ornoient de laurier la pointe de leur javeline. C'eſt ainſi que la mort de *Mithridate* fut annoncée à *Pompée*. On en ornoit auſſi les Lettres & & les tablettes qui renfermoient cette ſorte de nouvelles. On faiſoit la même choſe pour les vaiſſeaux victorieux, ou pour ceux qui partoient pour quelque glorieuſe expédition, ou qui en étoient de retour. Cet ornement ſe mettoit à la pouppe, parce que c'étoit là qu'étoient les Dieux tutélaires du vaiſſeau, & que c'étoit à ces Dieux que les matelots menacés du naufrage adreſſoient leurs prières. Le laurier étoit encore un ſigne de paix & d'amitié. Au milieu même de la mêlée, l'ennemi le tendoit à ſon ennemi pour marquer qu'il ſe rendoit à lui, & qu'il demandoit la vie. On en décoroit ceux qui étoient morts en triomphant. Ce fut

ainſi qu'*Annibal* en uſa à l'égard de *Marcellus*.

De cet uſage ſi noble du laurier, M. *Madriſio* paſſe à un autre qui l'eſt beaucoup moins, mais qui ne laiſſoit pas d'avoir ſon utilité. Il ſervoit, au rapport des auteurs, à abattre les fumées du vin pris en trop grande quantité. Il ſuffiſoit d'en mâcher la feuille, & c'étoit vraiſemblablement dans cette vûe qu'on en ſervoit au deſſert, dans les feſtins des Lacédémoniens.

Un Sçavant a obſervé que *Daphné* s'appelle encore *Sophroné* (*b*), terme qui équivaut à celui de ſobriété. De-là naît une conjecture: c'eſt que la croyance où l'on étoit que le laurier ſervoit à la divination, pouvoit bien être venue de la qualité contraire à l'yvreſſe reconnue dans cet arbuſte. Perſonne en effet n'eſt plus propre à prévoir les événemens qu'un homme ſobre, qui, par le libre & plein exercice qu'il peut faire de ſon eſprit, eſt à portée de combiner les circonſtances.

Une partie des obſervations que l'on vient de voir ſur le laurier, ſe trouvent

(*b*) Σωφρόνη.

renfermées dans quelques vers d'*Ovide.* C'est dans l'endroit où *Apollon* ayant atteint *Daphné*, déja changée en laurier, la sent encore palpiter sous la nouvelle écorce qui l'enveloppe.

Complexusque suis ramos, ut membra, lacertis,
Oscula dat ligno; refugit tamen oscula lignum.
Cui Deus: At quoniam conjux mea non potes esse,
Arbor eris certe, dixit, mea: semper habebunt
Te coma, te citharæ, te nostræ, Laure, pharetræ.
Tu ducibus lætis aderis, cum læta triumphum
Vox canet, & longas visent Capitolia pompas.
Postibus augustis, eadem fidissima custos
Ante fores stabis, mediamque tuebere Quercum.
Utque meum intonsis caput est juvenile capillis,
Tu quoque perpetuos semper gere frondis honores.
Finierat Pæan: factis modo Laurea ramis,
Annuit, utque caput visa est agitasse cacumen.

A v

» *Apollon* serre entre ses bras les ra» meaux du laurier, comme si c'étoit » la Nymphe qu'il vient de poursuivre. » Il applique au bois des baisers que » le bois semble dédaigner. Ce Dieu » lui adresse alors ces paroles: Puis» que tu ne peux être mon épouse, tu » seras du moins mon arbre chéri; lau» rier, tu seras à jamais l'ornement de ma » tête, de ma lyre & de mon carquois. » Tu seras celui des Généraux, qui » monteront triomphans au Capitole, » au milieu d'une pompe magnifi» que & des chants de victoire & » d'allégresse. Tu décoreras l'entrée » de ces demeures augustes où sont » renfermées les couronnes Civiques que » tu prendras sous ta protection. Enfin, » comme la chevelure de ton amant » ne vieillit jamais & qu'elle n'est ja» mais coupée, je veux que tes ra» meaux soient toujours verds & tou» jours les mêmes. Ainsi parla le Dieu. » Le Laurier applaudit à ce discours, » & parut agiter son sommet, comme » si la Nymphe, encore vivante, eût fait » un signe de tête. »

RAGIONAMENTO TENUTO IN ARCADIA, dal Abbate D. Diego Revillas, Lettore di Matematica nella Sapienza, ed uno degli Arcadi, detto Dodalmo Proscindio.

DISCOURS PRONONCÉ DANS L'ACADEMIE DES ARCADES, par l'Abbé Don Diego Revillas, Professeur de Mathématiques dans le Collége de la Sapience, & l'un des Arcades, sous le nom de DODALMO PROSCINDIO.

CHarmans & vertueux Bergers, mes compagnons chéris, vous me chargeâtes, il y a quelque temps, malgré moi, du soin de vous entretenir aujourd'hui. L'astre qui préside à la nuit n'a pas encore fourni la moitié de la carrière qu'il remplit dans un mois, depuis le jour que fortement occupé de cette pensée, je m'endormis, non à l'ombre de glorieux lauriers, mais sur le lit étroit de ma pauvre cabanne. Mon sommeil fut tranquille. Il suspendit chez moi, comme il l'inter-

rompt chez tous les hommes, ce commerce libre que l'ame entretient avec les sens durant l'éveil. Les esprits animaux, se jouant entre les détours de mon cerveau, & heurtant tantôt contre l'une, tantôt contre l'autre de ces fibres innombrables où se conservent les traces des objets extérieurs, réveilloient, en les ébranlant, diverses images fantastiques. Ainsi transporté en songe dans l'asyle fortuné des champs Elysées, je crus l'être dans la partie de cette région où l'on goûte le plus de délices, & que nos pasteurs habitent d'ordinaire après leur mort.

Les premiers que je rencontrai dans ce séjour furent quelques vieillards vénérables. Au flageolet qui pendoit à mon côté, ils me reconnurent pour un berger des lieux qu'ils avoient autrefois habités. Après un accueil assez court, mais où se marquoit la joye que leur causoit ma vûe, ils me firent des questions sur notre Arcadie. Au récit que je leur fis de ce qui s'y passoit actuellement, je vis s'accroître la sérénité qui brilloit sur leur front. Charmé de voir leur contentement, je me disposois à poursuivre. Un des plus an-

ciens de la troupe, immobile & comme méditant des choſes ſérieuſes, me regardoit fixément. Je m'en apperçus, & je ſentis ma langue ſe glacer. A peine eus-je interrompu mon diſcours qu'il fronça le ſourcil, & qu'il m'adreſſa ces plaintes. Pourquoi, puiſque le Ciel vous a pourvûs, vous & vos compagnons, de tant de talens pour vous inſtruire des ſciences les plus ſolides, négligez-vous de méditer ſur les prodiges de la nature, pour courir après des connoiſſances vaines & ſtériles ?

L'harmonie de vos chants & le ſon de vos flageolets ont, il eſt vrai, illuſtré la belle Italie; mais qui ne voit combien cette gloire eſt frivole auprès de celle que donne la connoiſſance des ſciences ſublimes. Encore ſi le chant des Poëtes étoit, comme dans nos jours heureux, employé à faire entrer dans l'ame avec le plaiſir ces inſtructions nobles, vers leſquelles un deſir inſatiable porte ſans ceſſe l'entendement humain ! A qui convient-il mieux qu'à vous, Bergers, d'inſtruire le reſte des hommes des merveilles de cette partie de l'Univers qu'ils occupent. Le

Ciel vous a donné, dans ſa faveur, de pouvoir vous entretenir familièrement avec la Nature : dans les champs, dans les prés, dans les bois, partout elle ſe préſente à vous, partout elle vous invite à porter ſur elle vos regards. C'eſt-là que ſe montrant à nud & ſans fard, elle découvre ce qu'il y a de plus admirable dans ſes ſecrets. A ces mots, ce vieillard me prit par la main : Viens, me dit-il, & tu verras ſi c'eſt caprice ou raiſon qui m'oblige à te parler ainſi. Je ne ſçaurois, chers compagnons, vous exprimer l'effet que fit ſur moi ce reproche inattendu. Combattu intérieurement par le plaiſir & par la douleur, je me ſentis à peine aſſez de force pour ſuivre les traces de ce rigide conducteur. Mais il eut la vertu de me faire dans peu arriver au haut d'une colline délicieuſe, où je me trouvai avec lui à l'entrée d'un Temple magnifique. Là il ſe mit à m'entretenir de nouveau. Regarde, me dit-il, ces inſtrumens innombrables, faits avec tant d'art & ſuſpendus dans un ſi bel ordre, au haut de ce grand veſtibule. Ces inſtrumens que tu as peut-être vûs plus d'une fois ſur la terre, furent tous deſtinés

à la découverte de quelqu'un des myſtères de la Nature. Les uns ſervirent à meſurer la diſtance & le mouvement des corps céleſtes, les autres à en obſerver les éclypſes, les phaſes, les figures & les taches; ceux-ci donnèrent le poids des ſolides; ceux-là déterminèrent la gravité plus ou moins conſidérable des liquides ou leur élaſticité. Les noms de leurs inventeurs, que tu vois tracés à côté en lettres d'or, doivent te faire voir combien de ſujets illuſtres de l'Arcadie ma patrie, & de l'Italie en général, s'acquirent une gloire immortelle en cultivant ſagement les véritables ſciences. Regarde outre cela ces inſcriptions éclatantes gravées tout autour. Ce ſont des ſouvenirs ineffaçables de ces grands hommes qui s'étudièrent à mettre les ſciences dont je te parle dans un plus grand jour, ſoit en découvrant de nouvelles vérités, ſoit en imaginant de nouvelles méthodes pour les découvrir.

Si tu es ſurpris de voir ici le ſouvenir des travaux glorieux éterniſé, quel ſeroit ton étonnement s'il t'étoit permis de pénétrer dans le Temple même ! Mais, comme cette faveur n'eſt accor-

dée qu'à un petit nombre de ceux d'entre nous qui avons paſſé le Styx, apprens ſeulement que c'eſt ici le palais & le théâtre où la Nature, cachée aux yeux du vulgaire, étale au grand jour tout l'ordre de ſes ſecrets. Ce Temple eſt, comme tu vois, placé au haut de la colline. C'eſt-là préciſément que confinent les trois régions délicieuſes deſtinées aux Philoſophes, aux Mathématiciens & aux Poëtes, afin que les uns & les autres puiſſent également aller à leur gré contempler dans ce ſanctuaire l'économie de l'univers. C'eſt à proportion de l'application qu'ils ont donnée à la connoître durant leur vie, que la Nature ſe dévoile ici à eux après leur mort. Elle leur découvre les vérités l'une après l'autre avec tant d'évidence, que leur entendement pleinement ſatisfait voit & comprend tout ce qu'autrefois ils deſirérent de voir & de comprendre.

Dans l'endroit le plus apparent de la voute, les étoiles, les planètes & tous les corps céleſtes tournent autour de leur centre d'une façon proportionnée à leurs diſtances, & en ſuivant des loix immuables de mouvement & de

vîteſſe. Quelquefois leurs cercles mêlés les uns dans les autres les tiennent dans le repos ; quelquefois ils ſe heurtent & ſe pouſſent ; & pour lors la vîteſſe des uns augmente & celle des autres diminue à proportion de leurs maſſes & de la force de leurs mouvemens. Tous néanmoins conſervent ou changent la direction de ces mouvemens avec tant d'ordre que leur harmonie merveilleuſe, harmonie ſans laquelle la Nature rentreroit dans la confuſion du cahos, n'en eſt point altérée.

Dans un des bas côtés du Temple, ſont les liquides compoſés de diverſes particules inſenſibles, qui tantôt tournent les unes autour des autres, tantôt ont un autre mouvement, tantôt deviennent plus ſubtiles, tantôt plus épaiſſes. D'un autre côté, les pierres, les marbres, les cryſtaux, les métaux, les minéraux, les coraux, &c, ſe filtrent, ſe forment & s'endurciſſent ou dans la terre ou dans les montagnes ou dans les eaux. Dans un autre endroit, les arbres & les plantes ſe découvrent en entier dans leurs ſemences imperceptibles. Ailleurs les inſectes, les reptiles, les oiſeaux & le reſte des ani-

maux, paroiſſent avec toute leur forme dans les œufs qui les renferment. On voit de quelle manière à l'inſtant où elle conſtruiſit le grand édifice de l'univers, la main habile de la Nature plaça toutes ces ſemences & tous ces œufs, les uns dans les autres, chacun dans ſon eſpèce.

Mon guide vouloit me faire une peinture plus détaillée des merveilles renfermées dans ce temple, lorſque de l'autre côté de la colline, nous vîmes venir deux hommes d'un aſpect vénérable. Ils étoient ſuivis de pluſieurs autres bizarrement coeffés. Les uns avoient des robes retrouſſées autour du corps, d'autres de courtes, d'autres de longues & à queues trainantes. Tous diſputoient avec chaleur. J'en fus extrêmement ſurpris, & je ne pouvois concevoir que la diverſité d'opinions & de ſentimens pût regner ſi près de la vérité. Ma ſurpriſe augmenta à l'excès, lorſque j'appris que les deux chefs de cette troupe de controverſiſtes étoient les deux grands interprétes de la Nature, le divin *Platon* & ſon célèbre diſciple & rival *Ariſtote*. Mon guide s'apperçut de mon étonnement.

Tu t'étonnes avec raiſon, me dit-il, d'entendre diſputer ſur les vérités de la Nature dans un lieu où je t'ai dit, il n'y a qu'un moment, que les Philoſophes étoient inſtruits à leur gré par la Nature elle-même. Mais ton étonnement va ceſſer dès que tu auras appris le ſujet de la diſpute. Sache donc qu'il y a déja cinq cens & dix Olympiades que les deux principaux perſonnages, entre leſquels eſt née cette querelle, entrèrent dans ce ſéjour. A peine le ſecond y eut-il mis le pied, qu'avec une hardieſſe philoſophique il alla ſans tarder ſe préſenter à la porte du Temple. La Nature lui fit un accueil ſolemnel, & l'introduiſit. Comme c'étoit celui de tous ceux qui l'avoient étudiée, qui avoit le plus parcouru ſon empire, la raiſon demandoit qu'elle lui fît voir en détail dans quelle occaſion il avoit bien philoſophé, & dans quelle autre il s'en étoit mal acquitté. Déja la ſage Déeſſe commençoit à lever le voile épais qui cache les premiers élémens de la matière, pour le conduire par degrés du premier tiſſu des corps au plus compoſé. *Ariſtote*, impatient de contempler ce qu'il croyoit

fauſſement avoir découvert depuis longtemps, lui demanda avec une inquiétude importune dans quelle partie du Temple & dans quelles caſſettes on conſervoit ces qualités occultes, qu'il avoit publiées ſous les noms divers de *Sympathies*, d'*Antipathies*, d'*Antipériſtaſes*, & ſous mille autres ſemblables. Toutes ces appellations avoient été indiquées pour l'explication de divers phénomènes ; mais il confeſſoit lui-même ne les avoir pas entendues.

A cette queſtion du Stagyrite (*a*), la Nature fit un grand éclat de rire ; puis levant de nouveau le voile qu'elle avoit laiſſé tomber : Si tu euſſes, lui dit-elle, obſervé patiemment ce que je voulois d'abord te montrer, tu euſſes compris ſans peine que la vérité t'a été juſqu'ici inconnue ; tu euſſes compris que ces qualités, que tu nommes occultes, viennent toutes des ſeules combinaiſons de ces premiers élémens & des ſeules loix par leſquelles je voulus qu'ils ſe muſſent, s'uniſſent & formaſſent d'autres principes moins ſimples ; que ces élé-

(*a*) *Ariſtote* étoit de Stagyre petite ville de Macédoine.

mens ne ſont autre choſe que divers mouvemens de particules inſenſibles, diverſement jointes, pouſſées & diviſées, propres par conſéquent ou à éloigner d'elles les corps ou à ſe joindre à ceux que leur organiſation rend ſuſceptibles de la diverſité de pareilles impulſions.

Ariſtote reſta ſurpris de cette découverte à laquelle il ne s'attendoit point, & qui ne s'accordoit guères avec la plûpart de ſes préceptes. Pour lors je ne ſçais s'il fut irrité contre lui-même de n'avoir pas touché le but, ou contre la Nature de ce qu'elle avoit organiſé le monde autrement qu'il ne ſe l'étoit imaginé. Quoiqu'il en ſoit, à peine daigna-t-il jetter un coup d'œil ſur les reſſorts merveilleux qu'elle lui montroit. Cédant au tranſport qui l'agitoit, il lui adreſſa ces paroles ; Ou tu me fais voir maintenant les choſes différentes de ce qu'elles ſont pour faire triompher ceux que j'ai non ſeulement combattus, mais vaincus par la force de mes raiſons ; ou tu me trompas jadis lorſque m'inſtruiſant à raiſonner ſur tes œuvres ſecrettes par celles que tu me montrois à découvert, tu me fis croire que l'in-

finie variété de tant de phénomènes ne pouvoit provenir d'une combinaiſon auſſi ſimple que celle dont tu prétends me perſuader maintenant qu'elle provient.

Ce n'eſt point ici le lieu, répondit tranquillement la Nature, de faire voir une choſe pour l'autre. Je ne pus jamais te détromper, mais tu n'as à te plaindre que de toi ſeul. Plein du deſir immodéré de renverſer les opinions des autres Philoſophes, tu ne t'es ſoucié ni de bien examiner ni d'éclaircir les tiennes. Tu devois t'armer du flambeau de la Géométrie & mieux conſidérer à ſa clarté l'eſſence & les loix des cauſes naturelles. Au lieu de prendre à tache de détruire les préceptes de ton maître mon cher *Platon*, il falloit t'étudier à ſuivre ſes traces. Il falloit ſeulement, ſans aigreur ni envie, le reprendre dans les endroits, où, comme homme, & dès lors ſujet à l'erreur, il lui étoit arrivé de ſe tromper. Oh, combien mieux, de cette manière, aurois-tu raiſonné, non ſeulement ſur la ſtructure primitive des corps & ſur leurs propriétés les plus cachées, mais encore ſur les perfections infinies de la cauſe

univerſelle & ſouveraine, ſur l'immortalité de l'ame, ſur la création temporelle de l'univers, & ſur pluſieurs autres de mes myſtères !

La ſage Déeſſe ne put rien dire de plus au Stagyrite, parce que celui-ci bleſſé juſqu'au fond du cœur de ſe voir mettre au deſſous de *Platon*, & ſe ſouciant peu de voir ou d'entendre autre choſe, ſortit plein de dépit de la demeure auguſte, ſans vouloir, dans le cours de tant de ſiècles, y rentrer jamais. Depuis ce temps, toutes les fois qu'il rencontre *Platon*, il fait pleuvoir ſur lui une grêle d'argumens. Depuis neuf ſiècles ſurtout, eſcorté des Arabes que tu vois autour de lui, il tâche, autant qu'il peut, de détourner ceux de ſa ſecte qui viennent ici bas d'entrer dans le Temple ; ſa hauteur opiniâtre auroit infailliblement allumé une rude guerre dans tous les coins de l'Elyſée, ſi les plus ſages d'entre nous ne s'étoient appliqués à la prévenir. Tantôt ils louent ceux de ſes préceptes qui méritent ſans contredit un éloge immortel ; tantôt ils tranchent adroitement le fil de ſes diſputes inutiles. C'eſt ainſi qu'ils ſont venus à bout

d'entretenir, en grande partie, cette paix, ſans laquelle les Champs Elyſées ne ſeroient plus qu'un Tartare.

Je ne dois pas te cacher, continua mon guide, qu'on y a vû de temps en temps quelques légères eſcarmouches, ſi néanmoins on peut donner un nom ſi doux à la querelle dont je fus témoin de l'endroit même où nous ſommes. Un jour le Stagyrite étoit aux priſes avec *Platon*, comme tu vois maintenant, lorſque des bords de la Suède fut porté ſur ceux-ci, par un de ſes tourbillons, ce hardi Philoſophe (*b*), qui, par un ſentier nouveau, eſſaya d'arriver à la découverte de la Nature. A peine eut-il apperçu ſes deux rivaux, qu'il s'élança contre le premier. Il l'attaqua d'abord avec ſes méditations philoſophiques, enſuite avec ſes principes ; enfin il l'inveſtit de toutes ſes démonſtrations géométriques & de ſes expériences phyſiques. Le Stagyrite, ſans ſe déconcerter, ſe défendoit tantôt avec la pointe ou avec le tranchant de ſes diſtinctions ſubtiles, tantôt avec la force de ſes argumens, lorſque l'agreſſeur attaqué

(*b*) *Deſcartes.*

à

à ſon tour par un camp volant de *Gaſſendiſtes*, & preſſé de toutes parts, fut ſur le point de voir tous ſes tourbillons diſſipés. Ces campagnes heureuſes retentirent d'un vacarme affreux, & en eurent horreur. Les ſpectateurs accoururent en foule, & la Nature ſeroit ſans doute ſortie de ſa retraite ſacrée pour appaiſer la diſpute, ſi ſes loix inviolables ne l'euſſent arrêtée. Les portes du Temple s'ouvrirent pourtant ; *Deſcartes* s'y réfugia, & on ne l'en vit ſortir que long-temps après, ſans qu'on ait pu ſavoir s'il étoit ou n'étoit point ſatisfait de ce qu'il y avoit vû. *Newton*, peu ami de celui-ci, eſt deſcendu depuis parmi nous ; ce qui fait craindre à quelques-uns des combats encore plus rudes. D'autres néanmoins ſe flattent qu'un jour enfin, d'accord entr'eux, tous ces Philoſophes pourront ſe réſoudre à entrer dans le Temple pour établir une paix générale.

Ce que je viens de te raconter, ajoûta mon guide, doit exciter dans toi l'admiration. Il doit encore t'apprendre que pour parvenir à la connoiſſance parfaite des choſes & à la

vraie gloire de la Littérature, il ne ſuffit pas de s'occuper des études les plus relevées ; il faut encore ſe laiſſer conduire par l'amour ſeul de la vérité & jamais par la paſſion. C'étoit ainſi que ce bon vieillard m'entretenoit. L'Aurore au teint vermeil vint ſe montrer ſur la colline que j'habite. Mes brebis impatientes demandèrent à être conduites au pâturage ; elles bêlèrent & je m'éveillai. Ainſi, mes chers compagnons, finit le ſonge qui m'avoit ſi long-temps occupé. Je le repaſſai pluſieurs fois dans mon eſprit, & je formai le deſſein de vous en entretenir.

Nous avons tiré les deux morceaux qu'on vient de lire du *Recueil* curieux d'*Opuſcules ſcientifiques & philologiques*, que nous avons commencé à faire connoître dans le mois de Mars.

ESSAY ON MODESTY AND IMPUDENCE.

ESSAI SUR LA MODESTIE ET SUR L'IMPUDENCE.

Il me ſemble que preſque toutes les plaintes que j'entends faire contre la Providence ſont très-mal fondées, & qu'il faut principalement attribuer la bonne ou mauvaiſe fortune aux qualités bonnes ou mauvaiſes des hommes. Je conviens qu'il y a des preuves du contraire, & que peut-être il n'y en a que trop ; mais cependant le nombre de ces preuves ne ſçauroit être comparé à celui des répartitions équitables que nous voyons tous les jours du bonheur & du malheur. Il ſuffit même d'examiner avec attention le cours ordinaire des choſes humaines pour voir que tel doit être l'ordre général. Faire du bien aux autres & les aimer eſt un moyen infaillible de ſe procurer leur eſtime & leur amitié. Outre la ſatisfaction

que ces deux ſentimens répandent dans l'ame de celui qui les éprouve, ils peuvent encore le faire réuſſir dans ſes entrepriſes. Les autres vertus y contribuent auſſi. La proſpérité eſt une ſuite, du moins naturelle, de la vertu & du mérite, comme l'adverſité l'eſt du vice & de la ſottiſe.

Il faut convenir cependant que cette régle générale eſt ſuſceptible d'une exception, & qu'autant que la modeſtie cache les autres vertus, autant l'impudence ſçait les faire valoir. Je conviens encore que par ce dernier moyen beaucoup de gens ont réuſſi dans le monde, ſans aucun avantage du côté de la naiſſance & des talens. La plûpart des hommes ſont ſi indolens ou ſi incapables de juger, qu'ils prennent aiſément les autres pour ce qu'ils affectent d'être, & regardent comme des preuves de mérite & de capacité ce qui n'en eſt que l'air ou l'écorce. Une confiance raiſonnable eſt la marque ordinaire de la vertu ; mais peu de gens ſçavent la diſtinguer de l'impudence. D'un autre côté, la méfiance devroit être le caractère du vice & de la ſottiſe,

& on la confond avec la modeſtie, qui au premier coup d'œil lui reſſemble.

L'impudence, quoique réellement un vice, influe ſur la fortune d'un homme, comme ſi elle étoit une vertu; elle a du moins de commun avec elle qu'il eſt difficile de ſe la donner : bien différente en cela des autres vices qui s'acquièrent ſans peine, & s'augmentent de même. Beaucoup de gens perſuadés que la modeſtie eſt nuiſible à la fortune, ont pris le parti d'être impudens, & l'ont été à viſage découvert. Mais on les a vûs bien-tôt ſe démentir. Incapables de ſoutenir les efforts qu'ils avoient à faire, ils ſont retombés malgré eux dans leur premier état de modeſtie & de ſimplicité. Rien ne porte plus haut un homme dans le monde qu'une franche & naturelle impudence. La contrefaire n'eſt bon à rien; c'eſt un rôle qu'on ne peut ſoutenir long-temps. On revient de ſes autres fautes; ſouvent même on les met à profit; mais, lorſqu'on a pris le parti d'être impudent, ſi l'on vient à manquer ſon coup, le ſouvenir de cette chûte déconcertera

toujours dans les occaſions où l'on voudroit jouer encore le même perſonnage, & l'on reſtera avec la honte d'avoir eu inutilement une ſotte impudence.

Si quelque choſe pouvoit raſſurer la contenance d'un homme modeſte, ce ſeroient les avantages qu'on doit au hazard ou à la fortune. Les richeſſes donnent de la conſidération; elle prêtent un nouvel éclat au mérite, & ſçavent y ſuppléer lorſqu'il manque abſolument. C'eſt une choſe étonnante que les airs de ſupériorité que les ſots & les fripons opulens prennent ſur les hommes de mérite qui ſont dans l'indigence. On ne voit point ceux ci faire des efforts pour s'oppoſer à cette uſurpation. Ils la favoriſent même par leur retenue. Le bon ſens & l'expérience les rendent circonſpects à porter un jugement; ils ne prononceront point qu'ils n'ayent examiné les choſes avec attention. La délicateſſe de leurs ſentimens leur donne une timidité qui leur fait craindre de commettre des fautes, & d'altérer dans le commerce du monde la pureté de cette vertu dont ils ſont ſi jaloux.

Il eſt auſſi difficile d'accorder la ſageſſe & la confiance que de concilier le vice avec la modeſtie.

Telles ſont les réfléxions que j'ai eu occaſion de faire à ce ſujet. Je demande au lecteur qu'il me ſoit permis d'en former une allégorie (*a*).

(*a*) On voit par les ouvrages du célèbre *Adiſſon* & de quelques autres écrivains Anglois plus modernes, que le goût des Allégories, depuis ſi long temps proſcrit en France, ſubſiſte encore en Angleterre. Je ſupprimerai celle dont il s'agit ici; je doute fort qu'elle réuſsît; c'eſt pourquoi je me ſuis épargné la peine de la traduire, & j'épargne aux autres celle de la lire. C'eſt un genre ſi forcé, ſi peu naturel, ſi difficile, principalement lorſque ces ſortes de pièces ſont un peu longues, que ſur cent Allégories à peine y en a-t-il une de ſupportable. Il faut que l'eſprit ſoit ſans ceſſe à toute autre choſe qu'à ce qu'il lit. Cette contention fatigue, & détruit le charme de la lecture Je ne connois que quelques Allégories de notre grand Poëte *Rouſſeau* qui ſoient vraîment dignes d'admiration. La force de ſa morale, la chaleur de ſa Poëſie, la perfection de ſes vers, la facilité de percer le voile qui couvre l'objet réel qu'il veut peindre, font diſparoître chez lui les défauts trop ordinaires dans les ouvrages de cette eſpèce.

THAT POLICY MAY BE REDUCED TO A SCIENCE.

QUE LA POLITIQUE PEUT ÊTRE RÉDUITE EN SCIENCE.

C'Eſt pour beaucoup de gens une grande queſtion de ſçavoir s'il y a des différences eſſentielles entre une forme de Gouvernement & une autre, & ſi toutes ces formes de Gouvernement ne peuvent pas devenir bonnes ou mauvaiſes, ſuivant qu'elles ſont bien ou mal adminiſtrées. S'il étoit une fois convenu que tous les Gouvernemens ſe reſſemblent dans le fond, & que la ſeule différence eſſentielle qui puiſſe être entr'eux conſiſte dans la différence de caractère & de conduite de ceux en qui réſide l'autorité, la plûpart de ces diſputes ſeroient terminées, & le zèle immodéré pour une Conſtitution à l'excluſion de toute autre, ne ſeroit plus regardé que comme une folie. Tout partiſan que je ſuis de la modération, je ſuis bien éloigné de croire que l'intérêt public ne puiſſe être fondé

sur une base plus ferme que celle de l'humeur & du caractère de quelques particuliers.

Ceux qui soutiennent que la bonté d'un Gouvernement consiste dans la bonne administration, peuvent citer plusieurs exemples de l'histoire, où le même Gouvernement a passé d'une extrêmité à l'autre, suivant les différentes mains qui tenoient les rênes de l'Etat. Comparez le gouvernement de la France sous *Henry* III avec celui du regne de *Henry* IV, vous ne verrez dans la première de ces époques qu'oppression, légèreté, artifice dans le Prince, que factions, révoltes, trahisons, infidélité dans les Sujets. Dès que le Monarque qui succèda à *Henry* III eût monté sur le trône, & qu'il s'y fût affermi en héros & en père de la patrie, le gouvernement, le peuple, & toute la face du Royaume changèrent par le seul effet de la différence infinie entre les mœurs & les sentimens de ces deux Souverains.

L'Angleterre a éprouvé cette différence, dans un sens contraire, sous les regnes d'*Elizabeth* & de *Jacques*, du moins par rapport aux affaires étran-

gères. Nous trouverions une infinité d'exemples de ces sortes de révolutions dans l'histoire ancienne & moderne.

Je demande qu'il me soit permis de faire ici une distinction. Le gouvernement absolu, tel qu'étoit réellement le Gouvernement Anglois avant le milieu du dernier siècle, (quoiqu'en disent les panégyristes éternels de la liberté Angloise) devoit beaucoup dépendre de l'administration; & ceci même est une preuve que cette forme de gouvernement est sujette à des inconvéniens sans nombre; mais il n'en est pas ainsi d'un gouvernement libre. Ce seroit dans ce cas une absurdité bien grande, que les moyens établis par la loi contre l'abus de l'autorité fussent impuissans, ou même qu'ils ne suffissent pas aux méchans pour les engager par la seule vûe de leur intérêt personnel à s'intéresser au bien public. Tel a été l'objet de la constitution originelle d'un gouvernement libre, & tel en doit être l'effet, si les moyens ont été sagement combinés. Convenons aussi que si la prudence & l'honneur n'avoient pas présidé à la première institution, les loix ne seroient que des sources empestées

d'où couleroient nécessairement le desordre & le crime.

Telle doit être la force des loix & des formes du Gouvernement, que, sans dépendre en aucune façon du caractère des particuliers, on puisse en tirer, dans presque tous les cas, des conséquences aussi générales & aussi certaines qu'il en résulte des principes des sciences mathématiques.

Par la forme du Gouvernement de Rome sous la République, tout le pouvoir législatif appartenoit au Peuple, sans que les Nobles, ni même les Consuls eussent le droit de négative. Le Peuple jouissoit de ce pouvoir, en corps, & non par des Représentans. La conséquence fut que, lorsque les conquêtes eurent rendu le Peuple si nombreux qu'il ne pouvoit plus être contenu dans la Capitale, les Tribus de la ville, quoique la portion la plus méprisable, disposoient de presque toutes les affaires. C'étoient elles aussi que les Romains cherchoient à gagner, s'ils vouloient s'élever par la protection du Peuple. Cette populace s'accoutuma à l'oisiveté par l'usage des distributions de bled & d'argent que leur faisoient les Candidats. Deve-

nue de jour en jour plus licencieuse, le champ de *Mars* ne fut plus qu'un théâtre de séditions & de révoltes. On entretenoit à ses ordres des esclaves armés au milieu du Peuple. La République tomba enfin dans une telle anarchie, que les Romains furent trop heureux de plier sous le joug des Empereurs. Tels sont les effets dangereux d'une Démocratie sans Représentans.

Il y a deux sortes de moyens pour la Noblesse, de posséder en tout ou en partie l'autorité législative. Chaque Noble peut avoir part au pouvoir, comme partie du corps entier de la Noblesse, ou bien le corps entier peut jouir de ce pouvoir, d'autant qu'il est composé de plusieurs membres, dont chacun a un pouvoir particulier & une autorité personnelle. La Noblesse de Venise est dans le premier cas, & celle de Pologne dans le second. A Venise le corps entier de la Noblesse posséde toute l'autorité, & aucun Noble n'a de pouvoir que parce qu'il en reçoit de tout le corps. En Pologne, chaque Noble, par le droit de son fief, a une autorité particulière & héréditaire sur ses vassaux, & le corps entier des Nobles n'a

d'autorité que par celle qui dérive du concours de tous les particuliers qui le composent. Il n'est pas difficile de décider quels doivent être les objets & les opérations de ces deux sortes de Gouvernement. Quelques desavantages que puisse essuyer la première par les mœurs & l'éducation, elle est infiniment préférable à la seconde. Un corps de Noblesse qui jouit solidairement du pouvoir conservera la paix & l'ordre parmi les Sujets. Aucun membre n'aura assez d'autorité pour arrêter un seul moment l'exécution de la loi. Ils conserveront leur pouvoir sur le Peuple, sans l'opprimer, du moins griévement, parce que le corps entier ne peut avoir aucun intérêt à tyranniser la nation, quoique ce pût être l'intérêt de quelques particuliers. Il y aura une distinction de rangs marquée entre la Noblesse & le Peuple; mais cette distinction sera la seule. Les Nobles formeront un corps, & le reste du Peuple un autre, mais sans aucune de ces animosités qui détruisent les Etats. Il est aisé de voir combien peu la Noblesse Polonoise jouit de ces avantages.

Il est possible qu'il y ait un Gouver-

nement, où un seul homme, nommez-le comme il vous plaira, Prince, Roi, Doge, ait une assez grande autorité pour balancer le pouvoir législatif. Ce principal Magistrat peut être électif ou héréditaire. Quoiqu'à la première vûe il semble plus avantageux au bien de l'Etat qu'il soit électif, un examen réfléchi fera bien-tôt connoitre que le dernier est préférable, & cela pour des raisons d'une vérité éternelle. Dans un Gouvernement, où le droit d'élection est établi, il doit arriver que le desir de monter sur le trône divise toute la nation. De là, chaque vacance allumera une guerre civile, le plus grand des maux politiques. Le Prince élû sera ou étranger ou naturel du pays. Le premier ne connoîtra point la nation qu'il doit gouverner; il sera soupçonneux & suspect; il donnera toute sa confiance à des étrangers comme lui, qui n'auront d'autres vûes que de profiter bien vîte de l'autorité de leur maître pour s'enrichir. Le second portera sur le trône ses animosités & ses affections particulières, & il sera regardé avec envie par ceux qui étoient auparavant ses égaux. Ajoutons qu'une couronne

est d'un prix trop grand pour pouvoir être donnée au seul mérite, & que les Candidats ne manqueront jamais d'employer, pour l'acquérir, la force, l'argent & l'intrigue. Il n'y aura donc pas plus de raison de supposer une capacité supérieure dans un Prince élû que dans un Prince qui tiendroit le sceptre de ses ayeux. On ne peut regarder, par conséquent, comme des axiomes en politique, *qu'un Prince héréditaire, une Noblesse sans vassaux, & une nation assemblée par des Représentans, forme la meilleure des Monarchies, la meilleure des Aristocraties, & la meilleure des Démocraties.* Mais pour prouver d'autant mieux que la politique est susceptible de principes invariables & indépendans du caractère & de l'éducation du Souverain & des Sujets, parcourons quelques autres maximes de cette science. Nous en trouverons qui tendent encore à confirmer ce que j'avance.

Quoique les Gouvernemens libres soient communément les plus doux pour ceux qui y ont part, il est aisé de concevoir qu'ils sont les plus durs pour les Provinces qui leur sont sou-

mises. Cette observation est, je crois, un principe de l'espèce de ceux dont nous parlons. Lorsqu'un Monarque aggrandit ses Etats par des conquêtes, il apprend bientôt à regarder du même œil ses anciens & ses nouveaux Sujets. Et ils sont en effet de même nature, si l'on en excepte les favoris. Il ne mettra point de différence entr'eux par les loix générales de son gouvernement, & il les protégera également contre la tyrannie. Mais un Gouvernement libre fera cette différence, & doit la faire tant que les hommes n'auront point appris à aimer leurs voisins autant qu'eux-mêmes. Comme dans de pareils Gouvernemens, les conquérans sont aussi les législateurs, ils trouveront les moyens de tirer des avantages publics & privés de leurs nouveaux Sujets, soit par des taxes, soit par les obstacles qu'ils mettront à leur commerce pour s'en emparer. Un autre inconvénient des Gouvernemens Républicains est que les Gouverneurs particuliers trouveront des ressources pour piller impunément les Provinces sujettes, & que leurs concitoyens y trouvant aussi leurs avantages, se porteront facilement

à tolérer cet abus. Ajoutons que, comme il est nécessaire dans ces sortes d'États de changer fréquemment les Gouverneurs pour ne pas leur laisser prendre trop d'autorité, tous ces petits tyrans se hâtent de faire successivement leur fortune. Quelle tyrannie les Romains n'exercèrent-ils pas sur le monde entier, pendant que subsista la République ? Ils avoient à la vérité des loix pour prévenir l'abus de l'autorité dans les Magistrats qui géroient les Provinces; mais *Cicéron* nous apprend que si Rome vouloit pourvoir au bien de ses conquêtes, elle n'avoit point d'autre parti à prendre que de révoquer ces mêmes loix. Dans ce cas, dit-il, nos Magistrats, jouissant d'une entière impunité, ne pilleront le peuple qu'autant qu'il faudra pour assouvir leur avidité, au lieu que, dans l'état actuel des choses, il leur faut de plus de quoi corrompre les Juges, & se faire des protections parmis les Grands de l'Etat. Peut-on lire les cruautés & les véxatións de *Verrès* sans étonnement & sans horreur ? Et peut-on n'être pas touché de voir qu'après que *Ciceron* eût épuisé tous les foudres de son élo-

quence sur ce mauvais citoyen, & eût enfin obtenu de le faire condamner suivant la disposition de la loi, ce cruel tyran goûta dans l'opulence toutes les douceurs d'une vie paisible : il ne périt que trente ans après dans la proscription de *Marc Antoine*, qui, pour s'emparer de ses richesses, le fit mourir avec *Ciceron* lui même & les plus vertueux Romains. Peu de tems après la chûte de la République, le joug de Rome fut plus suportable aux Provinces, comme nous l'apprenons de *Tacite*. Remarquons même que les plus mauvais Empereurs, *Domitien*, par exemple, & quelques autres, furent très-attentifs à empêcher l'oppression des Provinces. Du temps de *Tibère*, le Gaules passoient pour être plus riches que l'Italie même. Je ne trouve point encore que, sous les autres Empereurs, les païs conquis fussent moins opulens ni moins peuplés. Je vois seulement que la valeur & la discipline militaire commençoient à être sur leur déclin.

Si nous passons à notre siècle, nous pourrons faire la même observation. Les Provinces des Monarchies sont toujours mieux traitées que celles des

Etats libres. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les païs conquis de la France avec l'Irlande. Ce dernier Royaume est cependant en grande partie peuplé d'Anglois, & a des droits & des privilèges qui devroient le mettre au-dessus de l'état d'une Province conquise. L'exemple de la Corse se présente encore ici naturellement.

Machiavel fait à propos des conquêtes d'*Aléxandre le Grand* une remarque que l'on peut regarder comme une de ces vérités, qui ne dépendent ni du temps ni des circonstances. Il paroît étrange, dit cet habile politique, que des païs subjugués avec autant de rapidité que le furent ceux dont *Aléxandre* se rendit maître, ayent pû être possédés paisiblement par ses successeurs, & que les Perses, pendant les troubles & les guerres civiles de la Grèce, n'ayent jamais fait aucun effort pour recouvrer leur ancienne indépendance. Pour résoudre cette difficulté, il observe qu'un Monarque peut gouverner ses Sujets de deux manières différentes; il peut, suivant les maximes établies dans l'Orient, appesantir son autorité au point de ne laisser à ses sujets aucunes distin-

ctions de rangs que celles qu'il accordera lui-même; on ne connoîtra, sous son empire, ni les avantages de la naissance ni les possessions héréditaires; en un mot, aucun de ses Sujets n'aura de considération parmi le peuple que par le seul effet de la volonté du maître. Le Monarque pourra aussi exercer sa puissance d'une manière plus douce & à la manière des Princes Européens. Toutes les sources de l'honneur seront ouvertes à ses Sujets; la naissance, les titres, les possessions, la valeur, la probité, le sçavoir, les grands ou heureux succès seront des moyens de s'avancer, & d'acquérir de la considération. Dans le premier de ces Gouvernemens, il sera impossible aux païs conquis de secouer jamais le joug; aucun sujet n'y aura jamais assez de crédit pour l'entreprendre. Il n'en sera pas de même dans le second. Un revers de fortune, une émotion parmi les vainqueurs, engagera les vaincus à prendre les armes; les chefs & les moyens ne leur manqueront pas.

Tel est le raisonnement de *Machiavel*. Il me paroît solide & concluant. Je vou-

drois cependant qu'il n'y eût pas ajoûté un principe qui me paroît faux; ſçavoir, que les peuples qui ſont gouvernés ſuivant les maximes de la politique Orientale, ſont plus difficiles à ſubjuguer que les autres, quoiqu'ils ſoient plus aiſés à conſerver quand ils ont été une fois ſoumis, & cela parce qu'il ne s'y trouve plus de ſujets puiſſans qui ſoient en état d'exciter les entrepriſes des rebelles. Je penſe, au contraire, qu'outre qu'un gouvernement tyrannique énerve le courage des ſujets & les rend indifférens ſur la fortune de leur Souverain, je penſe, dis-je, & l'expérience le prouve, que, quoique les Généraux & les Magiſtrats ne jouiſſent dans ces contrées que d'une autorité périodique, ils ſont cependant chacun auſſi abſolu dans leurs charges que le Prince l'eſt lui-même, & par conſéquent en état, avec des Barbares accoûtumés à une ſoumiſſion aveugle, de tenter & de faire réuſſir les plus grandes révolutions. Je conclus de tout ceci qu'un gouvernement doux eſt le plus ſûr & pour l'intérêt du Souverain & pour le bonheur des ſujets.

Les Légiſlateurs ne doivent donc pas abandonner au haſard la forme d'un

Etat, mais bien plûtôt établir un ſyſtême de loix propre à régler l'adminiſtration, & à la ſoutenir juſqu'à la poſtérité la plus reculée. Les effets ſont comme les cauſes; & des loix ſages dans toute République ſont le bien le plus eſtimable qu'on puiſſe procurer aux ſiècles à venir. Il n'eſt point de ſi petit emploi où il n'y ait des règles deſtinées à prévenir la méchanceté des hommes. Pourquoi les affaires publiques ne ſeroient-elles pas gouvernées de même? Pourrions-nous attribuer à une autre cauſe qu'à la forme même du gouvernement la ſtabilité & la ſageſſe de la République de Veniſe? Ne voyons-nous pas auſſi dans la conſtitution originelle des gouvernemens d'Athènes & de Rome les défauts qui produiſirent la chute de ces deux grands Etats? Les maximes générales dépendent ſi peu des humeurs & de l'éducation de ceux qui gouvernent, qu'une partie d'une même République peut être mal conduite, tandis qu'une autre le ſera bien. Ce ſeront cependant les mêmes hommes; mais les effets ne ſeront plus les mêmes par la différence des loix & des formes par leſquelles ces parties ſeront réglées.

Nous voyons dans l'hiſtoire que telle a été en effet la ſituation de la République de Gênes, où la *Banque de S. George* qui intéreſſoit un grand nombre de citoyens a été gouvernée pendant pluſieurs ſiècles avec une ſageſſe admirable dans le même païs où le deſordre & le tumulte répandoient la confuſion de toutes parts

Les ſiècles où les vertus publiques ſont dans le plus haut point, ne ſont pas toujours les plus remarquables pour les vertus privées. De bonnes loix peuvent entretenir l'ordre & la modération dans le gouvernement aux lieux mêmes où les mœurs, la juſtice & l'humanité ne dominent pas chez les particuliers. Le période le plus illuſtre de l'hiſtoire Romaine, conſidéré dans une vûe politique, eſt celui qui commença avec la première guerre Punique, & finit avec la dernière. La balance entre la Nobleſſe & le Peuple étoit fixée par les oppoſitions du Tribunat, & l'étendue des conquêtes de la République n'y avoit pas encore ſemé le trouble. Ce fut dans ce temps néanmoins que l'uſage horrible des poiſons devint ſi commun, que le Prêteur fut obligé de punir pour

ce crime plus de 3000 hommes dans une ſeule partie de l'Italie. Nous trouvons un pareil exemple de dépravation dans les temps les plus reculés de la République. Tels étoient les mœurs des particuliers de cette nation que nous admirons tant dans leurs hiſtoires. Etoient-ils plus criminels dans le temps même des deux Triumvirats, lorſqu'ils déchiroient leur patrie, & couvroient la terre de meurtres & de déſolation pour le choix de leurs tyrans.

En voilà, je crois, bien aſſez pour engager tout citoyen de tout Etat libre à ſoutenir avec zèle les loix & les formes établies pour ſoutenir la liberté, pourvoir au bien général, & prévenir ou punir l'avarice & l'ambition des gens mal intentionnés. De toutes les vertus aucune n'honore plus que l'humanité; mais rien auſſi ne marque plus la baſſeſſe de cœur que la diſpoſition contraire. Un homme qui n'aime que lui, & qui n'a nul égard ni pour l'amitié ni pour le mérite, eſt un monſtre; & celui qui, ſenſible à l'amitié ſeulement, ne ſent rien dans ſon cœur pour le public & la patrie, ne connoît que très-imparfaitement la vertu.

Mais ce sujet nous meneroit pour le présent trop loin, & d'ailleurs nous ne manquons pas dans ce païs de gens zélés ou prétendus tels, qui, sur le prétexte vrai ou faux du bien général, se chargent d'échauffer & d'entretenir l'enthousiasme de leurs partisans. Quant à moi, je serois bien plus disposé à prêcher la douceur que le zèle. Peut-être le moyen le plus sûr d'y réussir est-il de ranimer l'amour du bien public. Essayons donc de tirer des maximes que je viens de donner, une leçon de modération sur les partis qui divisent actuellement l'Angleterre (*a*). Mais convenons en même-temps que cette modération ne doit pas avoir pour objet d'éteindre l'industrie & l'amour que chaque citoyen doit à sa patrie.

Tous ceux qui attaquent ou défendent un Ministre dans un Gouvernement tel que le nôtre, où toute liberté est permise sur ce point, portent presque toujours les choses à l'extrême. On exagère sans retenue ses vertus & ses défauts. Ses ennemis ne manquent pas de lui imputer les plus grandes fautes, soit dans les affaires domesti-

(*a*) En 1742.

ques, soit dans les affaires étrangères. A les entendre, il n'y a ni bassesses ni crimes dont il ne soit capable : guerres inutiles, traités honteux, profusions de trésors, taxes exorbitantes, il n'est sorte d'ignominie dont on ne le couvre. Peu satisfaits de le rendre odieux à son siècle, sa conduite, prétendent-ils (*b*), étendra son influence empestée sur la postérité la plus reculée, par le projet qu'il a formé de détruire la meilleure constitution qui soit au monde, & d'anéantir les loix & les institutions qui ont fait pendant tant de siècles le bonheur de nos ancêtres. Non-seulement c'est un Ministre criminel par lui même, mais il anéantit jusqu'aux sûretés établies pas les loix contre les Ministres qui lui ressembleront.

D'une autre part, vous entendrez ses partisans porter ses louanges aussi haut que ses ennemis portent leurs imputations. Ils ne cesseront de célébrer la sagesse, la fermeté & la modération de son Ministère. L'honneur & le crédit de la nation établis au-dehors, au-dedans

(*b*) Il est aisé de voir que dans tout ceci l'auteur a eu en vûe le Ministère de M. de *Walpole*, & les ouvrages de Mylord *Bolinbrocke* contre lui.

le crédit public maintenu, la persécution étouffée, sont les œuvres journalières de ses mains. Toutes ses vertus sont couronnées par le soin qu'il a pris de conserver dans son intégrité & dans chacune de ses parties, *la meilleure constitution de l'Univers*, pour la transmettre dans cet état à nos derniers neveux. Il n'est pas étonnant que de telles satyres & de tels panégyriques n'effarouchent respectivement les partis opposés ; & n'y occasionnent des fermentations & des animosités ; mais je voudrois pouvoir faire entendre aux enthousiastes que dans ces accusations & dans ces apologies il y a une contradiction évidente dont ils ne s'apperçoivent pas, & que c'est par l'effet de cette contradiction même que les sentimens de chaque faction sont poussés jusqu'à l'excès. Si notre constitution est en effet *ce noble édifice*, (*c*) *la gloire de la Grande-Bretagne, l'objet de l'envie de nos voisins, élevé au prix du travail de tant de siècles, réparé par une dépense de tant de millions, & cimenté par tant de sang répandu*, si, dis-je, notre constitution

(*c*) Paroles tirées d'un ouvrage Anglois en forme de lettres, intitulé : *Dissertation sur les Partis.* Lettre 10.

mérite, même en partie, tous ces éloges, auroit-elle souffert qu'un foible & coupable Ministre la gouvernât en maître pendant le cours de vingt années, malgré l'opposition des plus beaux génies de l'Angleterre, qui y ont employé avec la plus grande liberté leur éloquence & leurs écrits, soit dans le Parlement, soit dans leurs fréquens appels à la nation. Car enfin, si ce Ministre est réellement ou mal habile ou coupable au degré où on nous le peint, il faut convenir que notre constitution est bien défectueuse dans ses premiers principes, & que dans ce cas on ne peut imputer à crime d'avoir corrompu *la meilleure constitution qui soit au monde.* Une constitution, quelle qu'elle soit, ne peut être bonne qu'autant qu'il y a été pourvû aux moyens de réprimer les mauvaises administrations ; & si celle de la Grande-Bretagne étoit sa plus grande force, surtout venant d'être renouvellée par ces deux événemens remarquables, *la Révolution & l'Accession*, auxquelles l'ancienne famille de nos Rois a été sacrifiée, si notre constitution, avec de tels avantages, n'a pas la puissance d'appliquer un re-

mède à une mauvaiſe adminiſtration, nous devons rendre grace à tout Miniſtre qui travaillera à la détruire ; & qui nous mettra dans la néceſſité d'en établir une meilleure.

J'oppoſerai la même réflexion à ceux qui portent trop loin le deſir de défendre le Miniſtre. *Notre conſtitution eſt-elle excellente ?* Un changement de Miniſtre ne peut pas être un événement bien redoutable, puiſque l'eſſence de cette conſtitution doit être autant de ſe ſoutenir contre une ſi petite ſecouſſe, que de prévenir l'abus qu'un Miniſtre peut faire de ſon autorité. *Notre conſtitution eſt elle mauvaiſe ?* Nos craintes ſur un changement ſeroient encore mal placées. Nous ſerions comme un homme qui ayant ſurpris ſa femme dans un mauvais lieu, ne ſçauroit pas qu'il doit la veiller de près. Les affaires publiques, dans une conſtitution auſſi vicieuſe, devroient bien-tôt tomber dans le deſordre, quelles que fuſſent les mains qui les gouvernaſſent. L'amour de la patrie ſeroit dans ce dernier cas bien moins deſirable que la patience & la ſoumiſſion. La vertu de *Caton* & de *Brutus* méritoit des éloges

ſans doute ; mais ne ſervit-elle pas à avancer la chûte de la République, & à rendre ſon agonie plus douloureuſe ?

Je ſerois bien fâché que l'on conclût de tout ceci, que les affaires publiques ne demandent pas notre vigilance & nos ſoins. J'entends ſeulement qu'avant que de ſçavoir ce qu'elles exigent de nous, on doit en peſer toutes les circonſtances avec modération & ſans aucun eſprit de parti.

Sur cela, le parti de la nation dira que notre conſtitution, toute excellente qu'elle eſt, n'en eſt pas moins ſuſceptible d'une mauvaiſe adminiſtration juſqu'à un certain degré, & que, par conſéquent, ſi le Miniſtre la ſert mal, il eſt néceſſaire de lui oppoſer un zèle ſuffiſant. D'un autre côté, nous accorderons au parti de la Cour que, ſi le Miniſtre eſt ſage, il eſt juſte qu'elle le protège. Ce que je voudrois perſuader à l'un & à l'autre, ce ſeroit de ne pas ſe combattre comme s'il s'agiſſoit de leurs autels & de leurs foyers, & de ne pas altérer par la violence de leurs factions un gouvernement eſſentiellement auſſi bon.

Tout ce diſcours, au ſurplus, n'a pour objet aucune conſidération par-

ticulière. J'ai ſeulement deſiré de faire ſentir que dans le Gouvernement du monde le plus ſage, où les devoirs des citoyens ſont exactement marqués par la loi, il n'eſt pas difficile de découvrir ſi les intentions du Miniſtre ſont bonnes ou mauvaiſes, & de juger ſi ſon caractère perſonnel eſt digne d'amour ou de haine. Ces ſortes de diſcuſſions ſeroient mieux reçues du Public, ſi elles n'étoient pas toujours ſoupçonnées d'averſion ou de flatterie (*d*).

(*d*) On peut voir l'opinion qu'avoit l'auteur du fameux Miniſtre qui eſt ici indiqué par un Chapitre de ſa façon qui fut imprimé ſous le titre de *Caractère de Sir Robert* Walpole. Je l'ajoûterai ici.

» Jamais les actions ni les mœurs » d'aucun homme n'ont été ni plus vi» vement ni plus ouvertement exami» nées que celles du Miniſtre actuel. » Comme il a gouverné pendant long» temps une nation inſtruite & libre, » & ſous les yeux d'un puiſſant parti » qui lui étoit oppoſé, on pourroit » former une bibliothéque aſſez con» ſidérable de ce qui a été écrit pour & » contre lui. La moitié du papier qui a » été barbouillé pendant ce long Miniſtè» re, l'a été, ſans exagération, à ſon ſujet.

» Je ſouhaiterois pour l'honneur de ma » patrie, que tous ces portraits euſſent » été faits avec jugement & impartia» lité, & puſſent, à ce titre, trouver » quelque croyance dans la Poſtérité, » & lui faire connoître que notre li» berté de penſer & d'écrire a été ,, employée au moins une fois à un ,, bon uſage. Je voudrois être moi-même ,, auſſi sûr de le peindre avec jugement, ,, que je le ferai avec impartialité. Si ,, je le manque, ce ne ſera qu'une ,, feuille de plus à ajoûter à tant de ,, milliers d'autres qui ſont oubliées ,, pour toujours. J'oſe me flatter cepen,, dant que le caractère que je vais ,, tracer paroîtra vrai aux yeux des ,, races futures.

» *Sir Robert Walpole*, premier Mi» niſtre de la Grande-Bretagne, eſt un » homme habile & non pas un génie. Il » eſt bon ſans être vertueux, conſtant » ſans être magnanime, modéré dans » l'exercice de ſon pouvoir, injuſte par « les moyens qu'il employe à l'augmen» ter. Ses vertus ne ſont pas, pour la » plûpart, accompagnées des vices avec » leſquels il eſt ordinaire de les ren» contrer ; il eſt ami généreux, ſans

» être ennemi redoutable. Ses vices ne
» sont pas aussi rachetés par les vertus
» qui les suivent communément. Mo-
» déré dans ses entreprises, il ne l'est
» pas dans sa dépense. Chez lui le ca-
» ractère d'homme privé est beaucoup
» meilleur que celui d'homme public.
» Ses vertus sont plus éclatantes que
» ses vices, & sa fortune plus grande
» que sa réputation. Avec beaucoup de
» bonnes qualités, il a encouru la haine
» de ses concitoyens. Avec une assez
» grande capacité, il n'a pu échapper
» au ridicule. Il auroit été jugé digne
» des honneurs qu'il a obtenus, s'il
» ne les avoit jamais possédés. Il mé-
» ritoit plus une seconde qu'une pre-
» mière place dans quelque Gouverne-
» ment que ce fût. Son Ministère a été
» plus utile à sa famille qu'au public,
» meilleur pour son siècle que pour la
» postérité, & plus dangereux pour cette
» dernière par les mauvais exemples
» qu'il a laissés que par les torts réels
» qu'il a faits à la nation. Pendant son
» Ministère, le Commerce a été floris-
» sant, la Liberté a décliné, & le Sçavoir
» a été au moment de sa ruine. Com-
» me homme, je l'aime; comme homme

» de Lettres, je le hais; comme Anglois,
» je souhaite tranquillement sa chute. Si
» j'étois membre de l'une ou de l'autre
» Chambre, je donnerois ma voix pour
» l'éloigner de *S. James*; mais je serois
» fort aise de le voir retiré à *Hougton-*
» *hall*, & qu'il y passat agréablement le
» reste de sa vie. «

L'auteur a eu la satisfaction de voir qu'après la retraite de ce Ministre, lorsque les animosités élevées à son sujet ont été calmées, toute la nation a pris les sentimens modérés qu'il avoit sur cet homme célébre. Il a vû même beaucoup de gens, par une révolution assez naturelle, passer à ce sujet d'une extrémité à l'autre. Il seroit bien faché de s'y opposer, surtout après la mort de *Walpole*. Il ne peut cependant se dispenser d'observer, ainsi qu'il l'a indiqué dans le portrait ci-dessus, que la grande & la seule grande faute que ce Ministre ait commise pendant qu'il a gouverné les affaires, a été de ne pas acquitter davantage les dettes de la nation.

Il n'y a personne qui en lisant les deux articles Anglois que nous venons de donner, ne reconnoisse la plume libre, habile, politique & forte du célèbre M. *Hume*.

HERRN JOHANN HEINRICH GOTTLOB VON JUSTI NEUE WAHRHEITEN, ZUM VORTHEILE DER NATURKUNDE UND DES GESELLSCHAFTLICHEN LEBENS DER MENSCHEN.

NOUVELLES VÉRITÉS PUBLIÉES A L'AVANTAGE DE LA PHYSIQUE ET DE LA VIE SOCIALE DES HOMMES. PAR M. JEAN-HENRY GOTTLOB DE JUSTI. *Seconde Partie 1754. A Leipzick, chez Bernard-Christophe Breitlopf.*

Le nom de M. *de Justi* est déja connu dans ce Journal par deux extraits qu'on y a donnés de cet auteur (*a*). A l'éloge que l'on fit alors de ses talens, nous croyons devoir ajoûter que le Roi de la Grande-Bretagne, continuellement occupé du soin de faire fleurir l'Université de Gottingue, vient d'y appeller M. *de Justi*. En lui accordant le titre de *Conseiller des Mines*

(*a*) Octobre 1754 & Janvier 1755.

& une pension proportionnée à son mérite, sa Majesté Britannique lui a confié la police de la ville de Gottingue. Elle l'a chargé encore de faire des leçons publiques sur les sciences utiles auxquelles il s'est appliqué avec tant de succès.

Nous choisissons aujourd'hui dans la deuxième partie du Journal de M. *de Justi* la description d'un procédé pour faire de l'or, qui, en 1752, fit beaucoup de bruit à Vienne en Autriche.

Rien de plus ordinaire, dit M. *Justi*, que de voir les auteurs qui ne sont point au fait de la Chimie, tourner en ridicule les efforts de ceux qui cherchent à faire de l'or, & traiter leur entreprise d'absurde & d'impossible dans l'exécution. La Chimie en effet a rendu malheureux un grand nombre de ses amateurs, dont la plûpart se sont livrés à cet art périlleux, sans avoir acquis auparavant les connoissances chimiques nécessaires. Une entreprise pareille tient de la folie, & c'est de quoi l'on ne prétend point disconvenir. Mais n'est-ce pas, d'un autre côté, une témérité égale à celle de ces Alchimistes que d'oser, sans être initié dans les secrets

de la Chimie, prononcer une ſentence générale, & nier ſans reſtriction la poſſibilité de faire de l'or. C'eſt une faute dans laquelle je ſuis tombé autrefois moi-même en pluſieurs endroits de mes écrits. A meſure que mes connoiſſances ſur la nature des métaux ſe ſont étendues, j'ai trouvé qu'il s'en falloit beaucoup que l'exaltation de ces corps fût impoſſible. Je ne parle point ici de la tranſmutation des métaux en or par la Pierre Philoſophale, quoique nous ne connoiſſions pas aſſez les propriétés de la matière & les forces de la nature pour aſſûrer cette tranſmutation impraticable. Un homme raiſonnable ne doit point cependant la tenter légèrement.

Je ne me propoſe de parler que de l'ennobliſſement des métaux par des voyes qui imitent les opérations que la nature fait elle-même dans les entrailles de la terre. Juſqu'ici tous les vrais connoiſſeurs en Chimie, non-ſeulement ont crû cet ennobliſſement poſſible, mais ont encore regardé comme probable qu'on y réuſſira un jour. Il y a même beaucoup de vraiſemblance qu'il ne s'eſt guères trouvé de génie accoûtumé à des procédés raiſonnés, qui n'ait

eu en pluſieurs occaſions la preuve de ce que j'avance. Je poſsède moi-même une tabatière faite d'un or qui pour la plus grande partie a été produit par un travail entrepris à deſſein de me convaincre de la poſſibilité de l'exaltation des métaux. Je n'ai point, il eſt vrai, retiré un profit conſidérable de cette production.

Le célèbre *Homberg* a démontré, par différentes expériences, que, dans l'argent ſurtout, il y a un grand nombre de parties très-diſpoſées à s'ennoblir & à devenir un véritable or; ou, ce qui revient à peu près au même, que ces parties conſtituent, pour ainſi dire, un métal mitoyen entre l'or & l'argent, qui cependant, par la ſeule action du feu, peut parvenir à ſa maturité; car le même auteur a fait voir qu'il ne faut qu'une fuſion ſouvent réitérée pour retirer de l'argent une certaine portion d'or. Non-ſeulement j'ai répété & trouvé vraies les éxpériences de *Homberg*, j'en ai fait encore beaucoup d'autres qui conſtatent la même choſe. Je rendrai quelque jour publiques ces expériences. Je me borne ici à confirmer le réſultat de ces épreuves par la deſ-

cription d'un célèbre procédé pour faire de l'or, qui, à pluſieurs égards, mérite d'être connu du Public.

Au commencement de l'année 1752, une certaine femme arrivée de Ratiſbonne dans la Capitale de l'Autriche, offrit à tous les amateurs de la Chimie de leur apprendre à faire de l'or, moyennant une récompenſe de deux mille florins. Ses promeſſes n'étoient point vagues; elle aſſûra très poſitivement qu'en ajoûtant à un marc d'argent deux onces d'or, on trouveroit, après avoir rabattu les frais de tous les matériaux néceſſaires, une augmentation d'or de la valeur de ſix ducats. Elle offrit de paſſer avec les amateurs un contrat par lequel elle ſe ſoumettroit à n'exiger la ſomme demandée, que quand elle auroit communiqué ſon procédé, & qu'on auroit trouvé que le ſuccès répondoit à ſes promeſſes. Des conditions auſſi avantageuſes en apparence furent un appas ſi ſéduiſant pour pluſieurs perſonnes qu'on prétend que cette femme gagna à Vienne plus de cinquante mille livres par la communication de ſon ſecret. On dit même que quelques particuliers, qui avoient fait ce traité

avec elle, furent obligés par Juſtice à lui payer la ſomme ſtipulée qu'ils refuſoient d'acquitter. Je n'oſerois garantir la certitude de cette dernière circonſtance; mais je penſe qu'il y auroit eu de l'injuſtice à ne point prononcer en faveur de cette femme. Ceux qui avoient contracté avec elle ne pouvoient nier qu'elle n'eût rempli exactement ce qu'elle avoit promis, & que le ſuccès du procédé ne fût tel qu'elle l'avoit annoncé. C'étoit ſans doute leur faute de n'avoir pas ſongé à la longueur du temps qu'un procédé ſemblable pouvoit exiger, ainſi qu'aux peines & aux incommodités qui pouvoient l'accompagner, & de ne s'être rien réſervé dans ce cas là. L'avidité des richeſſes & le défaut de connoiſſances chimiques les empêcha ſans doute de faire des réfléxions. Le même procédé me fut offert par une main tierce; mais connoiſſant la fraude qui accompagne toujours les ſecrets, je me contentai de demander quelle étoit la matière employée principalement dans ce procédé. Lorſqu'on m'eût répondu que c'étoit le mercure, je répliquai que poſſédant déja des procédés, dans leſ-

quels il servoit pareillement de base, & qui valoient peut-être mieux que celui qu'on m'offroit, je n'avois pas besoin de celui-ci.

Quelque temps après, un de mes amis me le communiqua, & j'eus occasion de le voir exécuter plus d'une fois & d'examiner même tout ce qui étoit produit par les différentes opérations de ce procédé, de sorte que je serois en état d'en décrire ici jusques aux moindres détails. Mais, comme j'appréhende que des ignorans & des hommes avides de s'enrichir n'en fassent un mauvais usage & ne nuisent en l'exécutant à leur propre santé, je me bornerai à rapporter sommairement les circonstances qui peuvent contribuer à étendre les connoissances que nous avons de la nature.

On prend du mercure commun; on le sublime sept fois dans une cornue avec de l'esprit de salpêtre, de l'huile de vitriol & d'autres liqueurs semblables. Autant de fois que la sublimation est achevée, le sublimé & le résidu qui demeure au fond de la cornue doivent être réduits en une poudre très-fine & mêlés ensemble.

Cette opération ainsi réitérée fixe le mercure; de sorte qu'à la fin il ne s'en sublime plus rien, & que sa masse coule dans le vaisseau comme de la cire fondue. La cornue étant refroidie & rompue, on y trouve une matière pesante & vitreuse dont la couleur est un blanc verdâtre.

Cela étant fait, on mêle, par le moyen de la fonte, un marc d'argent avec deux onces d'or (à ducats) fin. On granule la masse par une manipulation très-connue des Chimistes. On mêle avec cette masse granulée deux onces du mercure fixé dont il a été parlé, que l'on concasse auparavant. Ayant ensuite mis ce mélange dans un vaisseau, on le couvre avec le verre fondant dont j'ai donné la composition dans le Mémoire sur un nouveau métal découvert dans le *Mica* (*b*). On employe environ quatre ou cinq onces de ce verre. Si l'on veut on peut en pulvériser finement & en mêler un peu avec la masse granulée & le mercure fixé; mais il faut que ce dernier mélange en soit

(*b*) Voyez la page 202 de notre Journal pour le mois d'Octobre de l'année 1754.

couvert au moins à la hauteur d'un travers de doigt. Ensuite on met le vaisseau au fourneau à vent, & on laisse fondre le tout pendant l'espace d'une heure. Cette fusion étant faite, on sépare l'argent par la voye sèche, on édulcore la chaux d'or obtenue, on la sèche, & on la remet en fusion, soit avec un autre marc d'argent, soit avec celui dont on s'est déja servi; mais pour employer celui-ci, il faut qu'auparavant il ait été précipité à l'eau forte par le moyen du cuivre, édulcoré & séché. On granule de nouveau le mélange obtenu par la fusion; on y ajoûte encore, de la manière qu'il a été dit, une once & demie de mercure fixé, & l'on sépare comme auparavant. Cette opération se réitère encore une ou deux fois, & l'on obtient enfin une chaux d'or qui ressemble parfaitement à un or de départ fin; mais cette chaux n'est pas encore constante au feu. Lorsqu'on la met à la coupelle avec du plomb ou avec de l'antimoine, on trouve, outre les deux onces d'or employées dans l'opération, à peine assez de bénéfice pour se dédommager de la dépense. Le procédé

que je décris ordonne donc de cémenter neuf fois cette chaux d'or avec différens sels & dans tous les degrés du feu. Ces cémentations faites, cette chaux devient en effet, après un déchet peu considérable, constante au feu & un véritable or qui est à l'épreuve de tous les essais. Mais ces mêmes cémentations demandent un travail si long & si pénible & tant de circonspection & d'exactitude, que je n'ai encore trouvé personne qui ait eu le courage de les répéter une seconde fois. Tous ceux de ma connoissance qui ont fait exécuter le procédé dont il s'agit, ont préferé de faire fondre d'abord la chaux d'or avec de l'antimoine; mais alors elles n'en ont retiré qu'un profit très-modique; &, quoique les scories de l'antimoine ayent encore rendu une masse où l'or & l'argent étoient mêlés ensemble, les frais de la séparation emportoient, pour ainsi dire, le bénéfice qui en résultoit.

Je ne conseille donc à personne d'exécuter ce procédé. Sans les cémentations, le gain qu'on en retire est trop médiocre, & les cémentations

elles-mêmes ſont ſi longues & ſi pénibles qu'on ne trouve pas d'avantage conſidérable à les faire, à moins que de ne compter pour rien le temps qu'on y employe. Mais quand même l'exécution de ce procédé produiroit un grand bénéfice, je me ferois un ſcrupule de le faire travailler. On ſçait que le mercure ſublimé eſt un des poiſons les plus violens. Les gens donc qu'on employe pour pulvériſer ce mercure & le réſidu de la cornue & pour les mêler enſemble, riſquent de ruiner totalement leur ſanté, quand même ils prendroient la précaution de ſe boucher le nez & la bouche. L'expérience en a fourni de triſtes exemples à Vienne.

Au reſte, ce procédé fait voir avec aſſez d'évidence qu'il y a dans l'argent des parties diſpoſées à devenir or, & qu'il eſt poſſible d'ennoblir les métaux. De même, de ce que la chaux d'or apparente dont on obtient un volume ſi conſidérable, redevient en partie argent lorſqu'elle eſt fondue avec de l'antimoine, & qu'elle devient au contraire un véritable or par la cémentation, on voit clairement qu'il y a des

matières beaucoup plus faites les unes que les autres pour animer & pour déterminer la diſpoſition des parties exaltables. Un Chimiſte éclairé pourra tirer de ce procédé des concluſions très-propres à répandre des lumières ſur la nature des métaux. Il lui ſeroit même facile de le rectifier à bien des égards. La ſeule difficulté invincible eſt l'emploi indiſpenſable du mercure ſublimé.

On voit par ce petit Mémoire que M. *de Juſti* eſt auſſi bon Citoyen qu'habile Chimiſte. Il craint de réveiller la cupidité de ſes lecteurs, & de leur inſpirer du goût pour des tentatives qui abrégeroient leurs jours ſans augmenter leur fortune, qui peut-être même ruineroient cette derniere ainſi que leur tempéramment. Malgré des précautions ſi ſages & ſi pleines d'humanité, il n'y aura peut-être que trop de gens encore qui, après avoir lû ce morceau, confieront à des expériences dangereuſes & leurs biens & leur vie. Si nous avions autant d'autorité que M. *de Juſti*, nous nous joindrions à lui pour leur faire perdre l'idée d'une opulence imaginaire.

DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE MINE OÙ L'ARGENT SE TROUVE MINÉRALISÉ PAR UN SEL ALKALIN, TIRÉE DU MÊME VOLUME DU JOURNAL DE M. DE JUSTI.

C'Eſt dans le regne minéral plus que partout ailleurs, dit M. *de Juſti*, que nous éprouvons combien ſont bornées leurs connoiſſances que nous avons de la nature. C'eſt là que ſemblent redoubler les obſtacles qu'elle oppoſe à la découverte de ſon eſſence & de ſes propriétés. Ne pouvant pénétrer à notre gré dans le ſein de la terre, les qualités des productions qu'elle y ſouſtrait à nos recherches nous demeurent inconnues. Si le hazard en fait tirer quelquefois des corps remarquables, rarement arrive-t-il qu'ils tombent entre les mains d'un Phyſicien en état de les examiner. C'eſt une raiſon pour n'être point ſurpris que l'on découvre de temps à autre, dans le regne minéral, des corps dont l'eſpèce étoit juſqu'a-

lors inconnue. Tel eſt le genre de mine dont je me propoſe de communiquer la découverte. Ce genre eſt le métal minéraliſé par un ſel alkalin.

On entend ſous le terme de mines les mêlanges que la nature produit ſous terre, en uniſſant avec les plus petites parties métalliques différentes matières étrangères, de façon que ces parties métalliques ſe trouvent deſtituées de toutes les propriétés & de tous les caractères des métaux, juſqu'à ce que, l'art venant à les dégager de tout ce qui n'eſt point de leur ſubſtance, elles prennent une forme véritablement métallique & deviennent métaux. Ce que la nature produit à cet égard dans ſes atteliers ſouterreins, le Chimiſte l'imite quelquefois avec les métaux purs. Il en mêle, dans de différentes vûes, les plus petites parties avec les mêmes matières hétérogènes que la nature employe pour le même uſage; &, ce mêlange étant fait, on dit que les métaux ont été minéraliſés de nouveau. Toutes les mines examinées juſqu'à préſent, & reconnues pour telles par les Naturaliſtes, ne ſont produites que par

par l'union ou le mêlange du ſoufre & de l'arſenic avec les métaux ou les demi-métaux, & il n'y en a pas une ſeule où la décompoſition chimique ne nous découvre l'une ou l'autre de ces ſubſtances minérales ou toutes les deux à la fois. La mine d'argent vitreuſe eſt compoſée de ſoufre & d'un argent pur. La *lune cornée* contient une petite portion d'arſenic. Dans la mixtion de la mine d'argent rouge il entre du ſoufre & de l'arſenic. Il faut en dire autant de la mine d'argent blanche : toutes les autres mines de ce métal paroiſſent enfin avoir pour baſe l'une ou l'autre des matières en queſtion. Elles concourent de même toutes les deux à former les différentes eſpèces de mines de cuivre connues juſqu'à préſent des Naturaliſtes, &, quoique le ſoufre abonde extrêmement dans la mixtion des marcaſſites cuivreuſes, elles ne laiſſent pas de contenir une certaine portion d'arſenic. Je poſſède cependant un échantillon d'une mine de cuivre trouvée en Stirie, inconnue juſqu'ici aux Minéralogiſtes, très-arſenicale, fort peſante, d'une couleur blanchâtre, parſemée de grandes taches

ſemblables au cuivre *natif*, quoiqu'elles n'en ſoient pas, dans laquelle je n'ai pû découvrir le moindre veſtige de ſoufre. L'arſenic entre dans la mixtion des mines d'étain, ainſi que le ſoufre dans celle de la mine de plomb cubique.

Le ſoufre & l'arſenic accompagnent ſi conſtamment les métaux que la nature produit dans le ſein de la terre, qu'on ſeroit tenté de croire que ces deux ſubſtances ſont les cauſes efficientes des métaux, ou dumoins que la nature les employe comme des agens indiſpenſablement néceſſaires dans l'ouvrage de la génération des métaux. Mais, en examinant de plus près les productions ſouterreines de la nature, on ſera bientôt contraint de renoncer à cette hypothèſe. L'or, le plus noble de tous les métaux, ne ſe trouve point minéraliſé &, à moins qu'il n'accompagne (ce qu'il ne fait jamais qu'en très petite quantité) quelqu'autre métal ou ſa mine, on le rencontre toujours natif, pur, & dans ſa vraye forme métallique. L'argent ſe trouve encore très-fréquemment pur & natif dans la terre ; &, ſi ce n'eſt le fer qu'il en faut peut-être excepter,

il n'y a aucun métal qui ne s'y rencontre quelque part dans ſa véritable forme métallique. Il faut ajouter à cela, que le ſoufre & l'arſenic ſont ſouvent dans la terre ſans métaux, ou tout purs, ou mêlés avec d'autres terres & corps minéraux non-métalliques. Qui plus eſt, on les trouve unis, ſans le moindre mêlange de métal, aux mêmes pierres & aux mêmes corps non-métalliques, qui, dans la même veine, compoſent la gangue de quelque métal minéraliſé avec du ſoufre ou avec de l'arſenic. Je conſerve, dans ma collection de foſſiles, des échantillons qui prouvent évidemment ce que j'avance. On voit donc très-clairement que le ſoufre & l'arſenic ne ſont ni les cauſes efficientes des métaux, ni les agens dont la nature a indiſpenſablement beſoin dans l'ouvrage de la génération de ces mêmes métaux. La découverte que je me propoſe de publier ici en fournira une nouvelle preuve, & fera voir en même temps qu'outre les minéraliſations, opérées par le ſoufre & par l'arſenic, il s'en fait dans la nature une troiſième inconnue juſqu'à préſent : découverte qui mène à croire qu'il peut s'y en faire beaucoup

d'autres, dont nous n'avons pas la moindre idée.

Des faits connus de tous les Naturaliſtes me diſpenſent de prouver ici que les mines n'ont pas été créées telles que nous les tirons aujourd'hui du ſein de la terre, mais qu'elles s'y ſont formées ſucceſſivement, & qu'il s'y en forme encore tous les jours. Tous les connoiſſeurs modernes du regne minéral penſent de même aſſez unanimement, que les mines ſont produites par des vapeurs ſouterreines, qui s'attachent dans les fentes des montagnes qu'elles rempliſſent peu à peu. Ces vapeurs, après s'être attachées quelque part, ſont quelquefois diſſoutes de nouveau par une eſpèce de fermentation cauſée par les eaux ſouterreines qui emportent les mines ainſi détachées, & les dépoſent enſuite dans des endroits convenables. Ces vapeurs qui, par rapport à leur origine, peuvent être de différente nature, ſe mêlent entr'elles de pluſieurs façons très-différentes. De-là tant d'eſpèces de mines & ces mêlanges de toutes ſortes de mines qui ſe trouvent aſſez ſouvent dans la même veine, & quelquefois dans le même endroit de la veine. Il eſt vrai

que les auteurs ſont partagés ſur la nature de ces vapeurs. Quelques-uns croient que les métaux exiſtent déja dans les profondeurs de la terre, & qu'étant développés par une eſpece de fermentation, ils s'élèvent en forme de vapeurs. D'autres donnent à ces vapeurs une origine toute différente, & penſent qu'elles ne contiennent que les premiers principes des corps métalliques, & que ce n'eſt que par les combinaiſons diverſes de ces exhalaiſons que ſont produites les différentes ſortes de métaux. Quoique de très-fortes raiſons me déterminent à préférer ce dernier ſentiment ſans admettre cependant les principes des Alchimiſtes ſur le ſel, le ſoufre & le mercure, je n'entreprendrai point ici l'examen des deux opinions différentes. Il me ſuffit de ſuppoſer que les mines ſont formées par des vapeurs ſouterreines, capables de ſe mêler entr'elles de diverſes manières. Je n'ai pas beſoin de connoître la nature de ces mêmes vapeurs.

La grande quantité de terres & de pierres alkalines qui ſe trouvent dans notre globe, & la partie alkaline qui entre dans la mixtion eſſentielle du ſel marin, du ſel gemme, de celui des ſalines, &c,

prouveroient ſuffiſamment qu'il exiſte dans la terre un alkali minéral. Mais on le voit encore plus clairement par les eaux minérales *d'Aix-la-Chapelle*, de *Carlsbad*, de *Spaa*, & de *Baaden* en Autriche, deſquelles on peut tirer un véritable alkali. Selon toutes les apparences, elles ſont purement alkalines d'abord; elles ne s'impregnent de ſoufre qu'en coulant ſur des mines ſulfureuſes, & ne deviennent chaudes que par la fermentation qui réſulte du mêlange d'un acide & d'un alkali.

La choſe eſt au moins très-évidente dans les eaux de *Baaden*, que j'ai examinées moi-même. La ſource qui fournit le *Bain Ducal* & celui de *Saint Antoine*, eſt entourée de toutes parts de pyrites ſulfureux.

Cet alkali minéral peut en ſe développant s'élever en vapeurs. On conçoit même qu'un ſel doit être développé & élevé par la fermentation & par la chaleur beaucoup plus facilement que ne le feront le ſoufre, l'arſenic, ou les métaux mêmes, auxquels cela arrive cependant, de l'aveu de tous les connoiſſeurs du regne minéral. C'eſt une vérité de laquelle ne permet point de douter le fait

inconteſtable que je vais rapporter. Dans la montagne d'où ſortent les eaux du *Bain Ducal* & de celui de *Saint Antoine*, dont je viens de parler, on a pratiqué juſqu'à la ſource une galerie de la longueur de douze à quinze braſſes. Cette galerie eſt toujours remplie de vapeurs étouffantes, leſquelles, s'attachant en haut & des deux côtés, y dépoſent un ſel qui, dans l'eſpace d'une année, s'accumule juſqu'à l'épaiſſeur d'une palme, & qu'on eſt obligé d'ôter tous les ans, parce qu'à la longue il rempliroit la galerie. Ce ſel, dont je conſerve quelques échantillons dans mon cabinet, eſt un véritable ſel alkalin, fixe, mêlé d'un peu d'acide, de ſoufre, & d'un cinquième ou d'un ſixième de terre alkaline.

Il eſt conſtant par ce fait que l'alkali minéral ſe diſſout en vapeurs; on ſent dès lors combien il eſt poſſible que ces vapeurs ſe confondent avec celles qui, ou contiennent déja les parties conſtitutives des métaux, ou les produiſent par leurs différentes combinaiſons. Il eſt très-poſſible de même que les vapeurs alkalines & métalliques combinées enſemble pénètrent dans les fentes des mon-

tagnes & des rochers, & que venant à rencontrer une matrice convenable, elles y forment une mine, dont la mixtion eſſentielle conſiſte en parties métalliques & en un ſel alkalin.

Une objection que l'on me fera peut-être, c'eſt que juſqu'ici je n'ai rien fait voir autre choſe, ſinon qu'il exiſte un alkali minéral, que cet alkali peut ſe diſſoudre en vapeurs, & que ces vapeurs peuvent ſous terre ſe rencontrer, & même ſe mêler avec des vapeurs métallifères. Il reſte à faire voir, me dira-t-on, que l'alkali minéral eſt, comme le ſoufre & l'arſenic, aſſez actif & aſſez efficace pour développer ſuffiſamment les parties métalliques, pour ſe combiner intimement avec elles, pour changer leur forme ſubſtantielle, & pour produire enfin une véritable mine. A cela je réponds que, dans les opérations chimiques, l'alkali eſt une des ſubſtances qui agiſſent le plus efficacement ſur les métaux. On ſçait que le *foye de ſoufre*, qui eſt produit par le mêlange du ſoufre avec l'alkali, non ſeulement développe & abſorbe tous les métaux, mais même détruit l'or, tandis que le ſoufre tout ſeul n'exerce pas la moindre action ſur ce

métal. Il y a d'ailleurs des expériences qui démontrent que l'alkali s'unit intimement avec les métaux, qu'il leur fait perdre leur forme métallique, & qu'en quelque façon il les change en mines; car c'eſt préciſément ce qui arrive dans les chaux des métaux qu'on précipite à l'eau forte par le moyen du ſel marin ou de ſon eſprit, du ſel ammoniac, ou d'autres ſubſtances ſemblables. L'argent étant précipité ainſi à l'eau forte, la chaux qu'on obtient & qu'on appelle *luna cornua* ou *lait d'argent*, n'eſt plus de l'argent. Ce métal a perdu entiérement ſa forme métallique; il ne peut plus être mis en fuſion par lui-même; il eſt devenu volatil; il demande l'addition d'un phlogiſtique & des opérations particulières pour être remis dans ſon premier état & pour redevenir argent. Une expérience ſi connue auroit dû depuis long-temps faire ſoupçonner la poſſibilité d'une mine d'argent alkaline. Eſt-il croyable en effet, que, dans les atteliers immenſes où tous les matériaux néceſſaires ſe trouvent diſpoſés de mille & mille façons différentes, la nature ne puiſſe produire & ne produiſe pas des choſes que nos ſimples opé-

rations chimiques ſont capables de produire.

Comme je ne prétends rien enlever à perſonne, j'avoue ici avec plaiſir que le feu Docteur *Zimmermann* a déja laiſſé voir dans ſon *Académie Minéralogique de la Haute Saxe*, qu'il ſoupçonnoit dans la nature des mines alkalines qu'on ne s'aviſoit pas d'y chercher, parce que tous ceux qui étoient employés à ces ſortes de travaux demeuroient ſtupidement attachés aux anciennes pratiques, & ne ſe ſoucioient pas de faire de nouvelles découvertes. L'expérience de la *Luna Cornua* que je viens de citer, avoit donné lieu à la conjecture de M. *Zimmermann*. Cette même expérience, jointe à quelques autres faits auſſi remarquables, m'engagea dans la ſuite à examiner ſoigneuſement la mine d'*Annaberg* & pluſieurs autres qui me paroiſſoient être alkalines.

La mine d'*Annaberg*, dans la baſſe Autriche, ne ſe diſtingue des pierres communes ni par ſa peſanteur, ni par ſa forme, ni par aucune marque extérieure. Elle n'eſt autre choſe en apparence qu'une ſimple pierre de chaux, & le feu agit ſur elle de la même manière. En

quelques endroits de cette mine, on voit par-ci-par-là de petites taches bleues & vertes qui peuvent y faire ſoupçonner du cuivre; mais les eſſais faits avec le plus de ſoin ne m'y en ont pas découvert la moindre parcelle, & j'ai trouvé par la ſuite que l'alkali eſt très-propre à produire des taches ſemblables ſur l'argent pur. Mais je m'écarterois trop de mon but en rapportant ici les expériences qui m'en ont convaincu. Cette mine d'*Annaberg* ne contient pas la plus petite partie de ſoufre ou d'arſenic. Elle ne perd rien de ſon poids, lorſqu'elle eſt grillée par le feu même le plus vif; il ne s'en éleve point la moindre fumée ou vapeur, & les lames d'acier les mieux polies ne ſe terniſſent nullement lorſqu'on les tient hors du feu ſur la mine toute ardente. J'ai fait tous les autres eſſais dont on ſe ſert pour découvrir la préſence du ſoufre & de l'arſenic, ſans en trouver le moindre viſtige dans cette mine. Elle eſt extrêmement riche; car la mine commune contient ordinairement trois, quatre, juſques à ſix marcs d'argent par quintal; la bonne en rend juſqu'à vingt marcs, & l'on en tire encore davantage des morceaux ex-

traordinaires; on a même déja trouvé à *Annaberg* des maſſes d'argent natif du poids de pluſieurs livres. De plus, comme les veines ſont très-groſſes & que, dans les huit premiers mois de l'exploitation, douze ouvriers en ont tiré à eux ſeuls pour la valeur de près de cinquante mille livres, on conçoit que cette découverte eſt très-importante pour l'Autriche.

Mais eſt-il bien conſtant que dans cette mine l'argent ſe trouve réellement minéraliſé par un ſel alkalin? Cette pierre calcaire ne peut-elle pas, comme différentes autres pierres, contenir des parcelles d'argent pures & véritablement métalliques, quoique ſi petites qu'il ſoit difficile de les reconnoître à la ſimple vue? Voilà les objections que je ſens que l'on pourroit me faire. Je réponds d'abord que je ne prétends pas nier qu'il ne ſe trouve dans quelques endroits de la mine d'*Annaberg*, comme dans pluſieurs autres mines riches, de petites maſſes d'argent natif, auſſi bien que des parcelles d'argent pur qu'on peut découvrir par le ſecours du microſcope. Mais, ſi cette mine ne contenoit que les maſſes & les parcelles dont il s'agit, on

n'en tireroit, en la bénéficiant, qu'une quantité d'argent fort médiocre. Voici les autres raisons qui me convainquent que la nature a minéralisé ici en effet l'argent par un sel alkalin.

Les plus riches morceaux de la mine sont toujours ceux qui tirant sur le blanc sont mous & cassants, qui paroissent composés par-tout de parties homogènes, & dans lesquels ni la simple vue ni le secours du microscope ne font appercevoir aucune portioncule d'argent sensible. Il faut donc que l'argent y soit mêlé intimement avec une substance qui l'a privé de sa métalleïté, & qui le cache à nos yeux. Or, comme il n'y a dans cette mine ni soufre ni arsenic, il faut que ce soit une toute autre substance, & les expériences que je rapporterai feront voir que ce ne peut-être que l'alkali minéral.

La dureté des morceaux de mines qui sont moins riches, égale presque au contraire celle d'un marbre commun, & de bons yeux découvrent sans microscope les parcelles d'argent qui y sont répandues. Ordinairement on y voit aussi par-ci-par-là des taches noires. On a d'abord prétendu que

les endroits marqués de ces taches contenoient beaucoup de métal; mais les essais que j'en ai faits m'ont convaincu qu'ils sont très-pauvres. Ils ont même toutes les marques d'une gangue dont la mine a été détruite; car l'argent une fois corporifié se détruit très-difficilement. Comme dans ces morceaux pauvres l'argent se trouve dans sa forme métallique, on peut, en les pulvérisant, en tirer le métal par le lavage, & on obtient de cette façon presque la même quantité d'argent que les essais chimiques y font trouver. Mais le contenu des morceaux riches que j'ai décrits ci-dessus, ne peut nullement être réuni par le lavage. Le quintal d'essais des parties de la mine qui n'ont pas été pulvérisées assez finement, ne rend pas plus d'argent que la mine non-lavée. Ceci prouve assez que ces morceaux sont une mine uniforme dans toutes leurs parties, qu'ils ne contiennent point d'argent corporifié, & qu'ils sont sans mêlange d'aucune autre mine différente.

Pour mettre enfin en évidence que la mine d'*Annaberg* a été véritablement produite par l'union de l'alkali avec l'argent, je n'aurai qu'à dire qu'on ob-

tient un vrai *foye de soufre*, lorsqu'à une partie de la mine en question on ajoûte la moitié de soufre, & qu'on fait fondre ces deux matières dans un vaisseau fermé. Il est vrai que le *foye de soufre* obtenu ainsi n'est point assez coulant; mais il n'y a en cela rien qui doive nous surprendre; c'est l'effet de la grande portion de terre alkaline qui entre dans la composition du minerai. Mais l'odeur, la perte d'argent considérable qui se fait dans la combinaison de la mine avec le soufre, & toutes les autres marques caractéristiques font assez voir que la masse produite par la fusion est un vrai *foye de soufre*. Or, le *foye de soufre* ne peut être produit que par le mêlange d'un véritable alkali avec le soufre; car il ne suffit pas d'employer pour cet effet des pierres & des terres alkalines; leur combinaison avec le soufre ne produiroit jamais un foye semblable.

Il ne sera pas inutile que je rapporte ici quelques circonstances qui concernent la découverte de la mine d'*Annaberg*. Je n'eus pas plutôt passé au service de la maison d'Autriche, que je me trouvai tenté de parcourir la partie mon-

tagneuse de cet Archi-Duché, qui confine à la Stirie. Je me proposai d'en examiner les minéraux, & d'y chercher surtout de la mine de bismuth, que je sçais employer avantageusement à différens usages, & sur-tout à faire un beau bleu d'émail. On m'adressa à un aubergiste d'*Annaberg* qui devoit connoître l'endroit où se trouvoit cette dernière mine; mais les échantillons qu'il me montra de ce qu'il avoit pris pour de la mine de bismuth, n'étoit qu'un mêlange de cobalt, de pyrites, de mine de cuivre & de mine de plomb, nullement convenable à mes vues. Je demandai au même aubergiste s'il n'avoit pas connoissance de quelqu'autre mine qui se trouvât dans les environs, & il me montra des échantillons de la mine d'argent alkaline, devenue par la suite un véritable trésor pour l'Autriche, en ajoûtant qu'on lui avoit dit qu'elle étoit riche. J'en pris quelques morceaux pour en faire des essais.

J'ai appris par la suite que le puits appellé aujourd'hui *le Puits de Ste Anne*, est l'endroit où l'on prétend que, depuis 40 ou 50 ans, des voleurs alloient chercher de la mine furtivement: mais comme

la richesse des mines qui se trouvent dans des endroits semblables, est ordinairement exagérée par le peuple, je doute qu'on ait connu avant moi la nature singulière de la mine d'*Annaberg*, & qu'on ait sçu en tirer avec profit le métal qu'elle contient; car, si on l'avoit sçu, on l'auroit assurément exploitée plutôt. Le supérieur des Bénédictins de *Marien-zell* qui possèdent de très-bonnes mines de fer, m'a avoué, en présence de plusieurs personnes, que, huit ou neuf ans avant mon voyage, on avoit fait avec la même mine différens essais tant en grand qu'en petit, mais qu'on n'avoit jamais trouvé qu'elle valût la peine d'être exploitée. L'aubergiste, dont je viens de parler, en a porté lui-même des échantillons à la Monnoye de Vienne, & on l'a assuré qu'ils ne contenoient rien. Lorsque, pour obtenir la permission de faire exploiter la veine que j'avois découverte, j'en envoyai, conformément aux ordonnances des mines du païs, des échantillons à un certain Ministre, il les fit essayer en sa présence dans la même Monnoye. L'on ne trouva point qu'ils continssent rien de métallique, & si ce même Ministre n'eût pas eu beaucoup de

confiance dans les essais réitérés dont je lui avois rendu compte, j'aurois été débouté de ma demande.

On auroit tort de croire que la nature a produit dans la mine d'*Annaberg* quelque chose de rare ou d'extraordinaire, & qu'il n'y a guères d'autres mines semblables. Depuis que j'ai été convaincu par celle dont il s'agit ici, qu'il y a dans la nature des mines véritablement alkalines, j'en ai encore découvertes dans d'autres endroits. A *Schemniz*, en Hongrie, on a trouvé depuis long-temps que les mines riches qu'on y exploite, étoient accompagnées d'une substance minérale, molle, blanche, & de la nature de la craie. Cette substance qui, à cause de la subtilité de ses parties & du peu de solidité de sa masse, blanchit les mains comme de la craie ou presque comme du blanc de céruse, a été pendant très-long-temps jettée comme une matière inutile. On s'est enfin avisé de l'essayer (sans doute après avoir été rendu attentif par la découverte *d'Annaberg*,) & on a trouvé par les essais ordinaires qu'elle contient dix marcs d'argent par quintal. Je n'en ai pas plutôt eu un échantillon que j'ai reconnu que

cette substance minérale étoit un véritable *lait d'argent*, *luna cornua*, tel qu'on l'obtient en précipitant par le moyen du sel marin ou du sel ammoniac, l'argent dissous dans de l'eau forte, avec cette différence cependant que celui que la nature a produit elle-même à *Schemniz*, est entremêlé d'une certaine portion de substance argileuse, & qu'il entre dans sa mixtion un alkali fixe, quoiqu'au reste il s'y trouve une quantité considérable d'alkali minéral volatil. Après avoir combiné ce *lait d'argent* avec quelques additions propres à fixer l'alkali volatil, j'en ai tiré treize marcs d'argent par quintal.

Si l'on veut y faire attention, on trouvera peut-être très-fréquemment cette mine alkaline dans le voisinage des carrières de marbre & des pierres à chaux. Parmi différens fossiles qui me furent un jour envoyés de Silésie, je reçus une espece de marbre qui venoit de la montagne appellée le *Zotenberg*, & qui, par différentes marques extérieures, pouvoit exciter la curiosité d'un Naturaliste. En l'essayant je trouvai qu'il contenoit jusqu'à deux onces & demie d'argent par quintal. Le porteur de ces

fossiles m'assûra que le marbre en question s'y trouvoit si abondamment, que les païsans de toute la contrée en bâtissoient leurs maisons, ou qu'ils l'employoient au moins à en faire les fondemens. Je puis dire en général que dans tous les endroits où j'ai trouvé du marbre ou de la pierre à chaux, j'ai découvert des indices de la mine alkaline dont je traite ici, & cette observation importante devroit exciter l'attention des Minéralogistes. Toute la montagne où se trouve la mine *d'Annaberg*, n'est composée que d'une pierre de chaux ou d'une espèce de marbre commun. Le Docteur *Lehmann* de Berlin, fort versé dans la connoissance du regne minéral, m'a pareillement assûré qu'il connoît une sorte de marbre qui contient jusqu'à trois onces & demie d'argent par quintal, & je ne doute point que d'autres Naturalistes n'ayent fait plus d'une fois la même observation. Ce qu'il y a en cela de plus digne d'être remarqué, c'est que cette richesse des marbres en question ne peut certainement être attribuée qu'à la mine alkaline dont ils sont entremêlés.

M. *de Justi* renvoie à un autre volume de son *Journal* la suite de ce Mémoire intéressant. Il en termine la première partie par conjecturer que la nature peut avoir produit les mines alkalines en aussi grande abondance que les sulfureuses & les arsenicales. Si la chose est, n'y a-t-il pas lieu de se flatter qu'on en découvrira en France où les marbres & les pierres de chaux se trouvent si communément. L'expérience détruiroit le préjugé décourageant où l'on est, qu'il n'y a guères de mines dans le Royaume qui méritent d'être exploitées. Mais on ne sçauroit se promettre de succès si l'on n'employe à ces recherches des hommes qui ayent vû & bien vû les païs où la Minéralogie & la Métallurgie sont le plus cultivées, qui y ayent travaillé eux-mêmes, & qui soient capables de quitter certaines routines introduites par l'usage.



PIECES D'ELOQUENCE ET DE POESIE PRONONCÉES DANS L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE MADRID, POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX.

L'Institution d'une Académie des Beaux Arts à Madrid, sous le nom d'*Académie Royale de S. Ferdinand*, ses reglemens, sa forme, la protection marquée dont l'honore Sa Majesté Catholique, & l'avancement des Arts qui doit naître d'un semblable établissement, sont autant de choses dont on a déja instruit les Lecteurs (*a*). Il ne nous reste plus qu'à leur rendre compte des Pièces prononcées dans cette Académie à l'occasion de la distribution de ses prix.

Des regrets sur la perte du célèbre Marquis *de Carvajal*, le *Colbert* de l'Espagne, ouvrent le discours prononcé par *Don Tiburce d'Aguirre*, Vice-Protecteur de l'Académie. Il avoit eu des liaisons particulières avec ce fameux

(*a*) Voyez le Journal de Juillet 1755.

Ministre. En orateur habile, il saisit cette circonstance, & elle lui fournit l'allusion la plus tendre & la plus naturelle au fameux tableau du sacrifice d'*Iphigénie*. On sçait que le Peintre *Timante* s'étant épuisé à caractériser dans ce tableau les douleurs différentes de *Calcas*, d'*Ulysse* & de *Ménélas*, couvrit d'un voile le visage d'*Agamemnon*, & laissa aux spectateurs le soin de former les traits qu'il desespéroit d'exprimer. C'est ainsi que D. d'*Aguirre* croit devoir agir dans l'éloge du Marquis *de Carvajal*. » Tirons „ le voile, dit-il, sur le portrait de ce „ grand homme, dont la perte fait „ pleurer à l'Académie en Corps son „ Protecteur, à chacun de ses Membres „ un véritable pére, & dont la reconnoissance m'oblige à célébrer la mé„ moire immortelle : héros incompa„ rable qui donna un nouvel éclat à sa „ haute naissance par sa modestie, qui „ refusant les distinctions dûes à son „ rang, ne voulut être considéré que „ comme les autres sçavans, dont l'ap„ plication & l'équité furent la régle „ des Tribunaux, la religieuse politique „ l'admiration de toutes les Cours, la „ simplicité l'exemple des Ministres;

„ en un mot, dons la vie pouvoit être „ le modèle des Courtisans, & la mort „ la confusion des Solitaires.

„ Mais éloignons pour un moment de „ notre esprit un objet qui ne sert qu'à „ le tourmenter, & présentons-lui-en „ d'autres qui soient propres à le conso„ ler. Si le souvenir de notre perte nous „ accable, pensons à ce qui nous reste. „ L'Académie survit à son Protecteur. „ Notre Monarque lui survit de même : „ le Soleil n'a pas toujours besoin d'un „ corps intermédiaire pour nous com„ muniquer ses rayons bienfaisans; la „ bonté, la tendresse, & l'amour le „ plus grand pour le bien de ses sujets „ forment le caractère généreux de no„ tre Souverain, & il n'est point d'évé„ nement qui puisse suspendre les in„ fluences de ces nobles qualités.

„ L'Académie survit à sa perte, & „ l'on ne manquera pas de trouver dans „ son sein fécond un successeur capable „ de prendre le gouvernail, & de la „ préserver du naufrage. Oui, l'Acadé„ mie survit, & nous n'en pouvons „ douter, puisqu'aussi-tôt après le triste „ moment de son *Couchant*, nous avons „ vû son *Aurore* monter sur l'horison, „ &

» & jetter un éclat passager à la vé-
» rité, mais si lumineux & si effica-
» ce, qu'il a produit les effets les
» plus heureux & les plus durables. « *Alba* signifie *Aube* ou *Aurore* en Espagnol, & la figure de cette Divinité qui monte sur l'horison est employée ici par allusion au nom du Duc d'*Albe*, dont l'auteur prétend parler. L'extrait que nous avons donné de la Poëtique de M. de *Luzan*, est une preuve que les gens de goût ne manquent point en Espagne, & nous osons présumer, d'après cette persuasion, que l'abus de métaphore qui se trouve ici n'a pas été mieux accueilli à Madrid qu'il ne l'auroit été en France. Il doit en effet paroître puérile à tous ceux qui sont capables d'une critique judicieuse, que l'on aille chercher à quelqu'un un sujet d'éloge dans les lettres qui composent son nom. Le *Zénith de la faveur*, *le Zodiaque du Soleil des Espagnes*, *le Ciel de l'Académie*, & *l'ordre commun de ses Planétes* viennent après cette *Aurore*, & sont dignes de la suivre.

L'auteur, qui voudra bien nous permettre cette légère critique, passe à la considération du bonheur actuel de

l'Académie, & des progrès futurs qu'elle a lieu de se promettre sous le gouvernement d'un Prince, qui est moins le Roi que le pére de son peuple, & sous la protection d'un Ministre (*Don Richard Wal*) », dont la grande ame, dit-il,
» formée dans les plus célèbres écoles
» de l'héroïsme, a rempli les cam-
» pagnes de la gloire de ses exploits,
» les Cours de sa pénétration & de ses
» lumières, le Ministère de l'exem-
» ple de son desintéressement, «

L'éloge du Roi, relativement à la protection qu'il accorde à l'Académie, suit l'éloge du Ministre; après quoi, l'auteur entre dans le détail des monumens dont l'Académie des Arts a déja enrichi l'Espagne. » Que cette Cour
» & que nos plus célèbres Cités, dit-il,
» que ce Palais auguste (*b*), que le
» monument éternel de piété géné-
» reuse, fondé par la Reine dans le
» Couvent de la Visitation (*c*), que la
» Basilique de l'Incarnation (*d*), que

(*b*) Ouvrage D. *Jean Baptiste Sagneti*, Directeur de l'Académie.

(*c*) Ouvrage de D. *François Carlier*, Directeur honoraire.

(*d*) *Don Antoine & D. Louis Velasquez* ont fait les Peintures de l'Eglise de l'Incarnation.

» le Temple de S. Marc (*e*), que l'édi-
» fice miraculeux de Notre-Dame du
» Pilier de Saragosse (*f*), que la Ca-
» thédrale de Cuenca (*g*), que tant
» d'autres édifices enfin publient avec
» quel succès l'Académie a, dès ses pre-
» mières années, manié l'équerre & le
» pinceau; qu'ils fassent voir les essais
» de son enfance le disputant aux
» chef-d'œuvres de l'âge parfait. «

Après ce trait, notre ingénieux orateur, pour faire honneur à sa Nation des merveilles de l'Art qu'elle a produites autrefois, & pour engager ses contemporains à rechercher la même gloire, rapporte les marques de distinction qu'ont méritées en différens temps plusieurs célèbres Artistes Es-

(*e*) L'Architecture est de *D. Ventura Rodriguez*, & les Peintures de *D. L. Velasquez*.

(*f*) L'Architecture du nouveau bâtiment est de *D. Ventura Rodriguez*, les Peintures de *D. Antoine Velasquez*.

(*g*) La Chapelle de *S. Julien* est de l'Architecture de *D. Ventura Rodriguez*, & le grand tableau du maître autel, qui représente le mystère de l'Ascension, est de *D. Antoine Velasquez*.

pagnols. Rome, dit-il, honora du surnom de *valeureux Espagnol*, *Jean-Baptiste Monegro*, qui eut tant de part à la construction de l'Eglise de S. Pierre. Les applaudissemens que cette Capitale du monde Chrétien, le séjour des Arts, donna à *D. Paul de Cespedes* ne furent pas moins sincères. Ce fut lui qui, chagrin de voir sans tête la statue antique & précieuse de son compatriote *Sénèque*, lui en fit une, si bien proportionnée & si convenable au reste du corps, qu'elle étonna tous les connoisseurs. Il en fut récompensé par cette inscription également glorieuse à l'auteur & à sa patrie, qu'on mit au bas de la statue: *Vive l'Artiste Espagnol*. Le témoignage rendu à ce grand homme par *Frederic Zucaro* n'est pas moins honorable. Ce dernier, pressé par le Chapitre de Cordoue de lui faire le portrait de *Sainte Marguerite*, répondit que l'Espagne avec un *Cespedes* n'avoit besoin du secours d'aucun Peintre d'Italie. L'Abbé *Philippe* enfin, ce connoisseur si éclairé, place à côté des ouvrages de *Jule Romain*, de *Thadée*, de *Frederic Zucaro*, de *Pelegrin de Bologne*, & de *Perin*, surnommé *el Vago*,

ceux dont *Cespedes* a orné à Rome l'Eglise de la Sainte Trinité du Mont. Le seul *Diego Romulo*, natif de Madrid, réussit à faire le portrait du Souverain Pontife *Urbain VIII*, & lui seul eut l'honneur de recevoir du Camerier, de la part de Sa Sainteté, son portrait en bas relief, avec une chaîne d'or, & la Croix de l'Ordre de Christ, dont le Cardinal *Trejo* fut chargé de l'armer Chevalier. Rome, toute éclairée qu'elle est, confondit, dans une occasion célèbre & bien marquée, les ouvrages de D. *Francisco Ribalta*, de Valence, avec ceux de *Raphael d'Urbin*. *D. Joseph Rivera*, qui, sortant de Rome pour aller à Naples, avoit été obligé, faute d'argent, de laisser son manteau dans son auberge, trouva dans cette derniere Ville, pour une seule tête qu'il avoit peinte, un établissement, une épouse, des honneurs & des richesses; & le surnom du *petit Espagnol* qu'on lui donna, suffit, sans le rang d'Académicien de Rome, ni de Chevalier de l'Ordre de Christ, pour illustrer son nom, & *Xativa* sa patrie.

Que les Souverains Pontifes, les Princes & les Cardinaux parlent pour

moi, continue-t-il, en faveur de D. *Diego Velasquez*, ou plutôt que le Camerier d'*Innocent X* parle lui seul au nom de tous; qu'il dise comment la Cour confondit Sa Sainteté avec le portrait qu'en avoit fait *Velasquez*. *Mattheo Perez de Alesio*, Peintre Romain, dont la touche hardie semble avoir élevé un trophée à la Peinture dans l'Eglise de Séville, & dont on admire entr'autres choses un *Saint Christophe*, aussi remarquable par sa beauté que par sa taille extraordinaire, ayant vû une jambe de l'*Adam* de D. *Louis de Vargas*, dit ces paroles : *Cette jambe vaut mieux elle seule que tout mon Saint Christophe, tout grand qu'il est, & il n'est pas juste que l'Espagne employe des Etrangers, tandis qu'elle a des Vargas.* L'éloge étoit sincère, & l'on ne peut en douter, puisqu'il se disposa aussi-tôt à retourner en Italie, nous laissant encore plus à imiter dans cet exemple de modestie que dans les traits fameux de son pinceau.

La ville de *Nebrija*, si peu fameuse en Espagne, mérita l'attention des étrangers, & attira un grand concours de Peintres Flamans & d'autres Na-

tions, qui venoient copier en petit le grand & magnifique tableau d'*Alonso Cano*, où la Vierge est représentée tenant l'Enfant Jesus dans ses bras. On vit arriver la même chose pour le tableau de la Conception du même Artiste, gardé dans la Cathédrale de Grenade, & si estimé qu'un riche Génois en offrit au Chapitre huit mille pistoles, avec un autre tableau pour remplacer celui-ci.

Le Christ de D. *Pedro de Mena* fit l'admiration & la surprise de Gènes, & le Prince *Doria* le combla dans une lettre des éloges les plus flateurs. D. *Francisco de Herrera* fut appellé dans Rome l'*Espagnol aux Poissons*, & l'on ne connoît de même encore aujourd'hui en Espagne que sous le nom de *Enrique de las Marinas* un de nos Maîtres, si consommé dans cette partie de son art qu'il n'eut aucun rival dans son siècle.

L'Orateur, après ce détail honorable à sa patrie, en tire des motifs d'émulation pour ses contemporains, ramène insensiblement les choses à un éloge fin & délicat de son Souverain, & passant à un objet plus important, s'attache à

prouver que tous les ordres de l'Etat ont à profiter des établissemens destinés à faire fleurir les arts.

„ La Noblesse, dit-il, doit être la „ première à les regarder comme un „ des principaux ornemens de son édu„ cation, & à leur donner les momens „ que l'aisance où elle est née lui laisse „ libres de tous soins & de toute autre „ inquiétude. Cependant, qu'elle ne „ sçache, comme Trajan, que ce qui „ convient à la dignité de son rang „ & au bien de l'Etat, & qu'elle ne „ fasse pas comme *Adrien*, qui passant „ pour l'Architecte d'un Temple qu'il „ avoit dédié à *Vénus*, demanda au „ célèbre *Apollodore* quel jugement il „ portoit de ce monument : *Si les Déesses* „ *se levoient de dessus leur trône majestueux,* „ *elles se heurteroient la tête à la voûte,* „ lui répondit *Apollodore*; *c'est le seul* „ *inconvénient que j'y trouve.* Cette sincé„ rité choqua la vanité de l'Empereur, „ & coûta la vie au Philosophe.

„ Mais, en évitant le ridicule, les „ Grands ne doivent pas manquer du „ degré d'études & de lumiéres néces„ saire pour concevoir des idées justes, „ pour distinguer le bon du médiocre,

pour applaudir au parfait & perfectionner le raisonnable, pour juger des proportions d'un édifice, d'un canal, d'un grand chemin, pour sçavoir accorder en tout cela la gloire du Prince avec l'intérêt du peuple, la magnificence du projet avec les règles de l'économie. L'Intendant, le Gouverneur, le Prélat même, s'ils ignorent les élémens de ces Arts, à quelles pertes irréparables, à quelles expériences ruineuses, à quels sujets de risée ne s'exposent-ils pas? Tout devient considérable entre les mains de ceux qui dispensent les graces des Princes, qui sont les dépositaires de leurs trésors, qui ont la direction de leurs entreprises, de leurs palais & de leurs édifices. D'un mot, d'un seul signe, ils font fleurir ou tomber les talens, ils procurent ou ils anéantissent les progrès des Arts, ils perpétuent la splendeur ou ils précipitent la décadence d'une Nation entière.

L'auteur, à l'occasion des avantages qu'un Etat retire des Arts, fait l'éloge de *Don Francisco de Salcedo y Aguirre*, son parent, Marquis du *Vadillo* &

Corrégidor de Madrid. Il nous apprend « que ce Magistrat éclairé, après avoir aligné les rues, applani les éminences; agrandi les places, construit des aquéducs & des fontaines, a fait la promenade délicieuse de *la Florida*, & celle qu'on appelle la *Nouvelle Promenade*. On lui doit encore d'avoir ouvert le passage de la porte de Ségovie à celle de Saint Vincent. Le grand Pont de Tolède, le Pont Vert, & celui des Pelerins, le superbe Hôtel des Gardes du Corps, & plusieurs autres monumens, fruits de ses lumières, de son zéle & de son amour pour le Roi & pour le public, lui sont comptés comme autant de titres pour arriver à l'immortalité, dont ces ouvrages solides & durables lui répondent.

« Il faut, continue-t-il, que le Souverain sçache se faire seconder par les gens en place; il faut que tous ceux qui participent au nom & à la charge de Père de la Patrie, ayent dans un certain degré la connoissance des principes des Arts; sans quoi, les ouvrages les plus capables d'animer l'industrie & d'exciter le zéle sont dans

un Etat comme s'ils n'y étoient pas. Ces inconvéniens, si préjudiciables à un Etat, & que nous n'avions pas encore bien conçus, les soins paternels de notre Monarque les ont prévenus. Quelle autre fin s'est-il proposée en unissant en un même corps dans cette Académie, sa première Noblesse & les Artistes célèbres? »

Ce qui suit décèle dans l'auteur un cœur vraîment Castillan, non seulement zélé pour la gloire de sa nation, mais encore persuadé de sa supériorité. « Que ne devons nous pas attendre, dit-il, de la reconnoissance de nos Artistes, comblés des bienfaits de leur maître? Que ne devons nous pas attendre de cette foule de jeunesse cultivée? Si les Grecs voloient à l'envi à Argos, pour y observer les beautés du Temple que *Dorus* y avoit consacré à *Junon*, beautés auxquelles l'Ordre Dorique doit son nom & son origine, si tous les Artistes soumettoient les productions de leur imagination & de leur dextérité à la statue du *Dorifore* (*h*) de *Praxitèle*, comme à

(*h*) L'on appelloit les gardes des Rois de Perse *Dorifores*.

la régle véritable de perfection pour ce qui regardoit les proportions du corps humain, Madrid deviendra avec le temps l'école, la règle, & le modèle de l'immense étendue de l'Empire Espagnol, & cet Empire le modèle, la règle & l'école de toutes les autres nations. » On relève ensuite le mérite de la Gravûre, des Reliefs, des Médailles & des Monnoyes, & le discours est terminé par un nouvel éloge de Sa Majesté Catholique.

Le style de M. *d'Aguirre* est en général aisé & noble, &, quoiqu'il loue souvent, l'on est forcé de convenir qu'il le fait sans fadeur. S'il y avoit quelque chose à desirer dans ce discours, ce seroit un peu plus d'ordre en certains endroits, & un peu plus de clarté dans quelques autres. Au reste, c'est moins ici une reproche que nous voulons faire à M. *d'Aguirre*, qu'un éloge que nous voulons donner à M. *de Luzan*. Cet habile écrivain possédoit la véritable clarté du style, qui consiste à écrire non seulement de manière qu'on puisse être entendu, mais de manière encore qu'il soit impossible que l'on puisse ne l'être pas. L'idée que nous avons de M. *de*

Luzan, eſt juſtifiée par celle qu'en conſervent ſes compatriotes, de l'eſtime deſquels quelques endroits de l'Eglogue ſuivante ſont un monument.

EGLOGUE DE DON AUGUSTIN DE MONTIANO Y LUYANDO.

DAMON & MÉNALQUE.

DAMON.

Laiſſe, Ménalque, laiſſe là ton troupeau. Qu'il broute avec le mien l'herbe tendre que les frimats ont épargnée ſur les rives humides de ce fleuve. Tandis qu'ils vont ſans danger errer en ces lieux, où le pâturage eſt abondant, libres de tous ſoins, nous pouvons nous repoſer & faire entendre nos concerts. Chantons, Ménalque, chantons; ce ſéjour nous y invite. Il conſerve toujours ſa tranquillité, quoiqu'il ait perdu une partie de ſes attraits. L'Aquilon furieux a flétri ſa brillante verdure; il a ravagé ces richeſſes & cette ſimplicité magnifique qui fait l'ornement de nos campagnes, après leſquelles ſoupire quelquefois en vain l'ambition tumultueuſe du Courtiſan.

MENALQUE.

Ah! Damon, que ne puis-je ſeconder tes accords charmans, comme j'avois coutume d'accompagner les pipeaux légers de *Ménalippe* (*i*), ce paſteur aimable, dont les accens firent l'admiration des montagnes de Sicile. Il faiſoit les délices des nôtres. Placé maintenant ſous un Ciel plus ſerein & plus près du Dieu de l'Harmonie, une autre Hippocrène lui préſente une onde plus pure, & il fait entendre des ſons plus mélodieux. Depuis que nous l'avons perdu, mon eſprit, déja refroidi par l'âge, ne s'occupe plus que de ſa douleur. Les chants ne ſont plus faits pour ma voix; les gémiſſemens & les ſoupirs ſont tout ce qui lui reſte en partage.

DAMON.

J'ai ſenti comme vous ce coup fatal, & les échos des vallons ont ſouvent répété mes plaintes; ſouvent les eaux claires de nos ruiſſeaux ont été troublées par les larmes amères que faiſoit répandre le ſouvenir de ſa candeur & de ſes

(*i*) *D. Ignace de Luzan*, connu dans l'Académie Paſtorale de Sicile ſous le nom d'*Egidio Menalippo*.

talens. Mais enfin la raiſon qui régit nos affections, preſcrit un terme au chagrin ainſi qu'au plaiſir, & retient dans un ſage milieu les paſſions toujours portées d'elles-mêmes aux excès.

MENALQUE.

J'avoue qu'il eſt juſte de modérer leur violence. Mais comment ſurmonter les inquiétudes, l'abattement & la crainte, fruits naturels de la foibleſſe & des années? Celui que l'âge a ſoumis à ce joug ſçait s'il eſt poſſible de le ſecouer.

DAMON.

Si la vue de ces campagnes ne fait point illuſion à mes ſens, la Nature elle-même doit faire ceſſer vos allarmes. Contemplez la un inſtant. De tous côtés, Ménalque, vous la verrez entretenir, dans les différentes parties de l'univers, l'harmonie convenable à chaque ſaiſon. La plus languiſſante, la plus froide & la plus rigoureuſe n'eſt jamais entièrement privée de ſes influences bienfaiſantes. Il en eſt de même des années, & le Ciel verſe le ſoulagement & la conſolation ſur tous les âges.

MENALQUE.

Elle conſerve, il eſt vrai, mais elle ne fait pas briller dans notre hyver ces flam-

mes céleſtes, ce feu ſacré du génie, avec la même vivacité que dans notre été. L'art eſt alors obligé de ſuppléer à la langueur de la nature. Mais il m'inſpire à l'inſtant, il me guide & m'anime, je le ſens. De ces rives fortunées du *Manzanares* (rivière qui paſſe à Madrid) nous découvrons ces maſſes auguſtes qui s'élevant juſqu'aux Cieux forment au maître de l'Eſpagne le trône le plus digne de ſa grandeur. D'ici je vois la vaſte étendue de ſon pouvoir ſuprême & de ſon amour paternel. C'eſt d'ici que je veux prendre mon eſſor, & me livrer aux tranſports qui m'enflamment. Ils m'enflamment, & avec raiſon, quand je me rappelle le jour où les Beaux Arts ont pris à l'envi le Cizeau, l'Equerre & le Pinceau, pour former le monument le plus durable & le plus digne de *Ferdinand*. Ils m'enflamment & font paſſer juſques ſur mes lèvres un feu que je ne puis plus renfermer; ma vigueur ſe ranime, & le ſon de ma voix, plus rapide que l'aîle des vents, va porter juſqu'au bout de l'Univers le nom héroïque de mon Prince. Partout où les ſables brûlans du Midi, partout où les triſtes frimats du Nord

effrayent l'audace & la vigueur des hommes & des animaux, on l'entendra retentir. Plus il fournit aux Arts de nouveaux motifs d'émulation, plus il invite l'Académie, cette fille de ses soins & de son amour, à se couronner de nouveaux lauriers, en retraçant les desseins de son auguste père dans les combats Littéraires établis pour exciter le génie; plus aussi les Arts de leur côté s'efforcent de payer de reconnoissance ce protecteur généreux. Ils chargent la Déesse aux cent bouches de porter son nom jusques dans les chaumières champêtres, jusqu'au sein des forêts; afin que les forêts & & les campagnes, instruites des louanges du Monarque & de cette Compagnie célébre, fassent entendre des chants dignes de l'un & de l'autre.

Que l'ardeur renfermée dans mon sein s'exhale par ma voix, comme le Laboureur consterné voit les éclats de la foudre sortir du sein de la nue; qu'elle en égale l'impétuosité, & qu'elle fasse ressentir ses effets sur les monts & dans les vallées; qu'elle pénètre les épaisses forêts & remplisse les vastes plaines.

Qu'elle se communique & qu'elle enflamme tous leurs heureux habitans. Que tous les cœurs soient embrasés; que tous enfin partagent la reconnoissance, puisqu'ils partagent les bienfaits.

Le génie Espagnol languissoit dans une inaction obscure. Ces aiguillons de la gloire, autrefois si puissans sur lui, le trouvoient insensible; mais nous revoyons l'aurore d'un jour plus heureux, & déja nos productions précieuses commencent à disputer la palme à celles des autres nations.

Les talens sortent de l'Académie comme de leur berceau, & trouvent leur récompense dans l'éclat qu'ils y ont puisé. C'est ainsi que l'industrieuse Rome vit renaître parmi ses enfans l'amour de la gloire, pour une couronne d'Yeuse ou de Laurier, de Lierre ou de Peuplier.

C'est aux soins paternels de *Ferdinand* que nos peuples sont redevables de ces prodiges. Ils ne vivent sous son empire que pour éprouver ses bienfaits; tous ses jours, marqués par autant de merveilles, sont l'heureux augure de ce que nous devons encore nous promettre.

Les fruits du génie se répandront partout; l'humble cabane sera d'une structure élegante; nos hameaux se sentiront du nouveau lustre qu'a pris la Sculpture; la Peinture embellira le séjour de nos Bergers.

Il n'y aura pas jusqu'aux viles étables où l'on n'admire la justesse des proportions; nos houlettes seront travaillées avec goût; le jeune Berger sçaura distribuer avec art & avec élégance les fleurs dont il ornera les fenêtres de sa Bergere.

Hasta el redil nudoso
Guardarà proporcion mas trabajada:
No en el Cayado ocioso
El acero estarà; con estudiada
Labor le harà costoso:
Sabrà el pastor, si adorna con las flores
La puerta amada, usar de sus colores.

Que les Artistes d'Egypte, que le Grec & le Romain ne prétendent plus faire seuls l'admiration de la postérité; d'autres chef-d'œuvres que ceux de Rome, d'Athènes ou de Palmyre vont occuper la Renommée.

Les marbres de nos montagnes n'a-

voient pas encore servi de matière à la Gloire: tirés aujourd'hui de leurs réduits obscurs, ils vont faire le plus bel ornement de nos temples.

Les arbres de nos forêts antiques, ces vieux enfans du Temps & de la Terre, qui ont affronté si long temps les orages sous l'effort desquels on les entendoit gémir, ne seront plus mis en piéces pour des usages obscurs, & la destination la plus noble leur est réservée.

Los mas robustos troncos,
Verde anciano padron de las edades,
Que con gemidos roncos
Supieron afrentar las tempestades,
No inutiles, no broncos
Se haran hastillas por segur villana;
Mas culto empleo su materia gana.

La riche diversité des prairies, bornées à être foulées aux pieds ou dépouillées, fournit aux pinceaux habiles les modèles de tableaux supérieurs à ceux des Ecoles de la Belgique & de l'Ausonie.

O amour du bien public, que tu es cher à l'Académie, & quels heureux

auguſtes n'en devons nous pas tirer! O ſi ma Muſe champêtre pouvoit m'inſpirer des accens aſſez élevés, des penſées aſſez ſublimes! Si j'étois capable d'emboucher la trompette héroïque, de lui faire rendre des ſons dignes d'être répétés par les échos depuis les climats de l'aurore juſqu'à ceux du couchant! Si la Déeſſe qui n'eſt que langue & que voix, vouloit ſeconder les efforts de la mienne!

L'on apprendroit la vie héroïque de *Ferdinand*; ſon hiſtoire, féconde en merveilles, & digne d'occuper à jamais la mémoire de la poſtérité, brilleroit des plus vives couleurs. Cette noble émulation qui le porte à imiter les beaux faits de ſes peres, & à laiſſer à ſon peuple l'époque d'un regne encore plus fameux, ne ſeroit point oubliée.

L'on apprendroit qu'aſſis au Temple immortel où conduit le mérite, le Deſtin ſe proſterne à ſes pieds, honteux & confus de ne pouvoir épargner un mortel ſi digne d'être affranchi du tribut que nous payons au trépas.

Que maître du vaſte continent des deux mondes, loin de les épuiſer de leurs tréſors, il ne les employe qu'à

leur bien; qu'il ſçait trouver ſa puiſſance dans celle de ſes ſujets, & rendre ſes richeſſes inépuiſables, en les faiſant rentrer dans les mains de ceux qui les ont fournies.

Que al vaſto continente
De los dos mundos que ſupremo abraza
Su dominio, clemente,
No con vanos diſpendios embaraza;
En ſu bien los conſiente;
Y aſſi immenſo el teſoro ſe reputa,
Porque le vuelve à aquel que le tributa.

Qu'après avoir été couronné des mains du Dieu de la Guerre, plus ſenſible à l'intérêt de ſes ſujets qu'à celui de ſes armes, il a fermé les portes du Temple de Janus, & fait ſuccéder le calme & la gloire des Arts à leurs gémiſſemens.

Qu'attentif à profiter des productions précieuſes de ſes heureux Etats, il en tire (*k*) ces riches étoffes qu'un inſecte laborieux forme de ſa ſubſtance,

(*k*) Les fabriques d'étoffes de ſoie & de laine de *Talavera*, de *Saint Ferdinand*, & les autres.

ou que les troupeaux nous donnent en ſe dépouillant.

L'on apprendroit que l'induſtrie, ſi long-temps étrangère en ces lieux, y verſe enfin ſes bienfaits; & que les peuples voiſins du Rhin ou de l'Oder, accordent en rougiſſant la préférence ſur leurs toiles à celles de l'Orbigo (*l*).

Que le plus lourd, comme le plus riche des métaux (*m*), perd ſon poids, & ſe transforme en un fil ſubtil, dont le tiſſu n'avoit juſqu'ici ſemblé deſtiné qu'à revêtir les maîtres ſuperbes de Lyon & de Paris.

L'on apprendroit enfin quelle foule jalouſe d'ennemis la crainte de ſes armes retient dans le devoir. L'on verroit les ſommets des (*n*) montagnes les plus impraticables s'applanir ſous ſes mains, & une multitude de ſujets jouir de l'abondance que l'eau ſe voit forcée de répandre dans ſes arides campagnes (*o*).

(*l*) Les fabriques de toiles de *Leon*.
(*m*) Les fabriques de *Talavera* & de *Seville*, où l'on file l'or.
(*n*) Le grand chemin des montagnes de *Guadarrama*.
(*o*) Le canal de la *vieille Caſtille*.

Mais où s'égare ma Muſe téméraire? Ne craint elle pas d'affoiblir les louanges de mon Roi? Qu'elle rentre confuſe dans ſes forêts; c'eſt là ſeulement qu'*Apollon* daigne la favoriſer.

Et vous, Princeſſe, digne de regner ſur le cœur de votre auguſte Epoux, pardonnez, ſi, pénétré de ma foibleſſe, je me réduis au ſilence. Quelle voix, quoique plus forte & plus parfaite que la mienne, croiroit pouvoir ſuffire à un nouvel éloge, auſſi élevé que celui qui convient à vos qualités ſouveraines?

Quels accens pourroient célébrer ces vertus? Il n'eſt que l'harmonie des filles mêmes d'*Apollon* ou des habitans de l'Olympe, qui ſoit digne de frapper vos oreilles.

Que nulle voix humaine ne profane ces divines qualités; qu'une lyre abjecte ne faſſe point entendre ſes ſons diſproportionnés; de telles vertus ne doivent être célébrées que dans le ſéjour céleſte.

Ma lyre groſſière va reſter ſuſpendue à quelque arbre de cette forêt; les caractères que je graverai ſur ſon écorce publieront cependant, ſans parler, mes

vœux

vœux & mon ardeur dans tous nos cantons.

DAMON.

O mon cher Ménalque, que les transports divins dont vous sembliez douter, vous ont bien servi ! Que ne pouviez-vous entendre la noblesse de vos chants ? Je vous l'envie moins cependant que le sujet sublime qui vous inspiroit. Berger, c'est tout ce que j'ai à vous dire ; je ne vous demande plus rien. Déja les ombres aggrandies, tombant des Montagnes, s'étendent jusqu'au sein des plus larges vallons. Vos chants perdroient de leur douceur à célébrer un autre sujet.

L'Eglogue & le discours que l'on vient de lire ne sont pas les seules piéces composées à l'occasion de la distribution des prix. On trouve encore une fiction poëtique intitulée *la Nymphe du Manzanares*, une Ode latine, un éloge de M. *Richard Wall*, fait dans cette langue en vers hexamètres, enfin une allégorie à la louange du Roi & de l'Académie. Nous ne rendrons compte que de cette dernière production qui nous a paru fort ingénieuse.

NOVUS ARTIUM ORBIS A FERDINANDO SEXTO REPERTUS.

UN NOUVEAU MONDE, CELUI DES ARTS, DÉCOUVERT PAR FERDINAND VI.

Quis me Pegaseis agit impetus ocyor alis?
Quo feror? Arreptum subito mens turbine vatem
Quas vehit in terras? Mundi quo limite sistor
Inscius? En alium solem, altera sidera cerno:
Insolitos campos, ignota cacumina lustro.

„ Quel mouvement, plus rapide „ que les aîles de *Pégase*, m'emporte „ ainsi loin de moi ! Où suis-je, & „ dans quel lieu de l'Univers me vois-je „ transporté, sans le sçavoir, par l'en„ thousiasme qui vient me saisir ? Un „ nouveau Soleil & des astres nou„ veaux s'offrent à mes regards. Les „ campagnes que je parcours me sont „ inconnues, & je porte mes pas sur „ des sommets jusqu'à présent igno„ rés. “

... Novus ecce, novus mihi panditur orbis,
Auspice FERNANDO, *densis non saltibus horrens,*
Non rudibus tantum dives sine honore metallis,
Nec nova sævarum complectens monstra ferarum,
Adsimilesque feris homines, damnata profundâ
Pectora barbarie, turpique immersa veterno;
Qualem Atavus, Rex magne, tibi cognominis olim
Extulit Oceano, sceptrisque adjecit Iberis:
Lætus at aspectu, culto nitidissimus ore;
Ditior ingenii venis, ornatior arte,
Humanusque feras, homines divinus, & idem
Deliciis, opibusque soli cælique beatus.

„ Un nouveau monde m'est ouvert „ sous les auspices de FERDINAND. L'œil „ n'y est point effrayé par la sombre „ horreur des forêts impénétrables. Des „ métaux brutes & sans prix par eux„ mêmes ne font point ses seules ri„ chesses. Ce ne sont point de nou„ velles espèces de monstres que l'on „ y découvre, ni des hommes sembla„ bles aux bêtes, condamnés à la bar-

„ barie la plus profonde & ne traînant „ qu'une existence, pour ainsi dire, „ léthargique. Telles furent les terres „ que votre ayeul, ce Prince fameux „ qui porta votre nom, ajouta aux „ vastes possessions de l'Iberie. Il n'en „ est point ainsi, grand Roi, de celles „ dont votre main vient de nous ouvrir „ les routes. L'aspect en est agréable „ & brillant de culture. Partout les „ trésors du génie, partout les orne„ mens de l'art y sont répandus. Dans „ ce Nouveau Monde, aux délices du„ quel les richesses du Ciel & de la Ter„ re semblent concourir, les animaux „ ont quelque chose d'humain, & les „ hommes quelque chose de divin. “

Purus ubique
Spirat, & ingeniis indulget amicior aër:
Non rudis aut stipes, vasto vel pondere saxum
Signat iners campos: alacer pro limite Faunus,
Pulchrave stat niveo spirans in marmore Nympha;
Tutanturque suos simulachra loquacia fines.
Collibus impositas passim mirabere villas,

Magnifico æquantes urbana palatia luxu.
Quid loquar artificis miracula ſingula dextræ?
Arte vigent plantæ, dant poma feraciùs arte;
Excolit arte comas, rectis & paſſibus arbos
Ambulat; arte ſuos deſcribunt flumina curſus.
Mille operum levis unda modos edocta per artem,
Nunc ſalit, & gratos exercet in aëre ludos;
Arentes, nunc lene fluens, rigat utilis agros;
Et modo grana terit, modo ligna & marmora cædit:
Naturam Ars ſuperat, Floram, Cereremque Minerva.
Aſpice ut egregium Labor & Solertia Martem
Quolibet in campo committant: aſpice paſſim
Ingenia ingeniis certantia, tectaque tectis,
Et tabulas tabulis, & ſigna minantia ſignis.
Ac velut artifices, ſtimulat cùm gloria regni,
In pugnam glomerantur apes, ſtrepituque ſonoro
Acriùs hortantes ſeſe, ſimul agmine facto,
Infeſtis alterna volant in vulnera telis:
Fit tuba quiſque ſibi miles, fit quiſque ſagitta;

Conſertæque aliis aliæ fera prælia miſcent:
Igneſcunt hic inde acies, micat ardor utrimque
Æmulus, & dubiis trepidat Victoria pennis:
Non aliter, diæ ſuſpenſa cupidine laudis,
Ingenioſa phalanx doctas, duce Pallade, pugnas
Edit, & ancipiti nutat diſcrimine palma.
Acrior inde viris virtus, & nobilis æſtus:
Impetus inde ſacer, divina audacia gliſcit:
Inde animus ſaxis, tabulis vox, vita metallis
Additur.

„ C'eſt un air pur que l'on y reſpire, „ & l'eſprit en reſſent les influences „ favorables. Une ſouche groſſière ou „ une roche inanimée n'y ſéparent „ point les champs. C'eſt un Faune agile, „ c'eſt une Nymphe charmante qu'offre „ aux yeux le marbre qui reſpire. Des „ Thermes, que l'on ſeroit tenté de „ croire animés, ſervent ainſi de li- „ mites aux campagnes, & défendent „ les héritages. De tous côtés, placées „ ſur les collines, ſe préſentent des „ maiſons de plaiſance; leur ſtructure „ en eſt magnifique, & elles le diſ-

„ putent aux palais les plus ſomptueux „ des Villes. Qui pourroit raconter „ toutes les merveilles de l'Art? L'Art „ donne de la vigueur aux plantes, & „ les fruits ſous ſes mains croiſſent en „ plus grande abondance. L'Art re- „ dreſſe & dirige les rameaux des ar- „ bres qui lui doivent la beauté de leur „ chevelure. C'eſt par lui que les „ fleuves décrivent leur courſe, & „ l'eau docile devenue, par ſon ſe- „ cours, propre à mille uſages, tantôt „ s'élance & ſe joue agréablement dans „ les airs, tantôt coule lentement à „ travers des campagnes arides & les „ fertiliſe par ſa préſence. Aidée de ſes „ ſoins, elle ſert encore à broyer les „ grains, à fendre les bois, & à cou- „ per les marbres. L'Art ſurpaſſe la Na- „ ture, & *Minerve* l'emporte ſur *Cérès* „ & ſur *Flore.*

„ Voyez le travail & l'induſtrie ſe „ livrer de nobles combats. Voyez le „ génie entrer en lice; mille chef- „ d'œuvres d'architecture s'efforcent de „ remporter la palme l'un ſur l'autre. A „ des morceaux dignes d'*Apelle* s'op- „ poſent des morceaux dignes de *Parrhaſius*, & l'émule des *Phidias* ſe

„ voit diſputer la victoire par l'émule „ des *Praxitèles.*

„ Telles, lorſque la gloire de leur „ petit Empire les excite, on voit ſe „ raſſembler pour le combat les abeil- „ les induſtrieuſes. Elles s'animent par „ leur bourdonnement, ſuivent leurs „ rangs, & fondent les unes ſur les au- „ tres. Chaque ſoldat, dans cette eſ- „ pèce de guerre, ſe ſert à lui-même „ de trompette & de dard; on ſe mêle, „ on combat; une ardeur égale en- „ flamme les deux partis, & la Victoire „ ſuſpendue panche tour à tour ſes „ aîles de l'un & de l'autre côté. Ainſi, „ ſous la conduite de *Pallas*, l'amour „ de la gloire invite les hommes de „ génie à ſe livrer de doctes combats. „ Ainſi ils tiennent entr'eux la victoire „ incertaine. Cette diſpute augmente „ leur feu & leur courage; un enthou- „ ſiaſme divin & une audace généreuſe „ ſe gliſſent dans leurs veines. Bientôt, „ ſous leurs mains, la pierre prend „ une ame, la toile un langage, & le „ bronze une vie. «

Cette heureuſe allégorie eſt terminée par un éloge de Sa Majeſté Catholique.

L'auteur eſt *Don Juan Yriarte*, qui n'eſt ni Profeſſeur de Rhétorique ni maître de langue Latine en Eſpagne ; & cependant ce petit ouvrage de ſa compoſition n'eſt certainement pas ce qu'il y a de plus foible dans le Recueil fait à l'occaſion de la diſtribution des prix. L'idée ſeule de ſon Poëme annonce le génie ; il ouvre au lecteur un champ auſſi riche que nouveau, & l'exécution répond parfaitement à ce que le titre promet. En un mot, cette piéce Latine nous paroît digne des meilleurs Poëtes modernes qui ont écrit dans la langue des Romains. Le Roi d'Eſpagne y eſt célébré avec beaucoup de nobleſſe & de majeſté, & néanmoins de naturel. Mrs d'*Aguirre*, *de Montiano*, & *Yriarte* peuvent ſe flatter de poſſéder, chacun dans ſon genre, le talent ſi rare & ſi difficile de louer dignement. Qu'il eſt heureux pour un Prince, en protégeant les Arts & les Lettres, de ſe former de pareils panégyriſtes !

A BELLA AURORA.

LA BELLE AURORE. *Nouvelle traduite du Portugais.*

D*Enys le Tyran* eut une fille à laquelle ſa grande beauté fit donner le nom d'*Aurore*. Elle reſſembloit parfaitement à la Reine ſa mère, & cette reſſemblance la rendoit encore plus chère à *Denys*, qui avoit beaucoup aimé cette Princeſſe, dont il pleuroit continuellement la perte. Auſſi paſſoit-il les jours entiers à chercher du ſoulagement dans la converſation de ſa chère *Aurore* ; & c'étoit toujours avec une peine nouvelle qu'il la quittoit. La jeune Princeſſe de ſon côté n'épargnoit rien pour calmer la douleur de ſon père, lorſqu'un nouvel amour vint terminer les regrets du Tyran, & commencer les chagrins de ſa fille. *Arminde*, Sicilienne d'une naiſſance obſcure, attira les regards de *Denys*, & cette femme ambitieuſe prit bientôt ſur lui un empire abſolu. Elle ne put

voir ſans une ſecrette jalouſie le crédit d'*Aurore*. Le ſouvenir qu'elle rappelloit au Prince d'une épouſe qu'il avoit chérie, parut aux yeux de la Sicilienne un attentat contre ſes charmes ; elle ne ſongea plus qu'à détacher *Denys* de ſa fille, & y réuſſit. Les froideurs de ſon père ſe firent d'autant plus remarquer de la jeune Princeſſe, qu'elle y étoit moins accoûtumée. Elle en démêla ſans peine la cauſe, & en témoigna ſon reſſentiment à *Arminde* dans les termes les plus vifs. *Arminde* irritée alla ſe jetter aux pieds du Roi. Plaintes, ſoupirs, larmes, enfin tout ce que peut employer une femme artificieuſe & ſûre d'être aimée, rien ne fut oublié. Elle connoiſſoit trop l'aſcendant que lui donnoit une folle paſſion, pour ne point eſpérer d'être vengée ; l'événement ſurpaſſa ſon attente ; elle fit conſentir *Denys* à l'éloignement d'*Aurore*. Ce fut dans une Iſle preſqu'inhabitée, & dans un ancien édifice conſtruit à la vérité par ſes prédéceſſeurs, mais depuis long-temps abandonné, qu'il eut la barbarie de la faire tranſporter. La ſeule grace qu'elle put obtenir, fut d'être ſuivie dans ſa re-

traite par quelques perſonnes qui lui étoient attachées. Les premiers jours de ſon exil ſe paſsèrent dans l'accablement & dans les larmes. La cruauté d'un père qu'elle ne pouvoit s'empêcher d'aimer, lui étoit toujours préſente ; ſa tendreſſe augmentoit ſa douleur, & déja l'on craignoit pour ſes jours, lorſque les conſeils de *Célie* commencèrent à lui rendre ſa tranquillité. Cette fille qui étoit ſa parente, avoit été élevée avec elle, & lui étoit attachée par la plus tendre amitié. Bientôt, par ſes ſoins, les charmes de la lecture & de la muſique firent trouver des plaiſirs à la Princeſſe dans un genre de vie, qui ne lui avoit d'abord offert que l'image d'un ſupplice. Déja l'horreur de la ſolitude commençoit à diminuer à ſes yeux, lorſque l'amour vint la faire diſparoître tout à fait. Un jour qu'elle ſe promenoit ſur les bords de la mer & qu'elle y regardoit avec étonnement le ſpectacle pompeux du Soleil qui ſembloit, en ſe couchant, embraſer les ondes de ſes feux, elle découvrit au loin un homme qui luttoit contre la mort. Se voyant apperçu, il élevoit de temps en temps une main au-

dessus des flots, & par ce geste touchant demandoit qu'on daignât le secourir. *Aurore* émue de compassion court au Palais avec *Célie*, & ordonne à quelques uns de ses esclaves de se jetter dans un esquif pour sauver ce malheureux. *Théophile* (c'étoit son nom), commençoit à perdre ses forces lorsque les Siciliens l'atteignirent; il les remercia mille fois du service qu'ils venoient de lui rendre, &, après les avoir forcés d'accepter une partie des bijoux qu'il portoit sur lui, il se laissa conduire dans un pavillon qui donnoit sur la forêt. Les gens de la Princesse, enchantés des manière nobles de *Théophile*, le servirent avec beaucoup de zéle, & il fut en état dans peu de jours de demander à voir sa libératrice. On lui répondit que les usages du païs ne lui permettoient pas d'espérer cette grace, mais que cependant on tâcheroit de la lui procurer. Il en attendoit un jour le moment avec impatience, & réfléchissoit sur le bizarerie de son étoile dans une allée de tilleuls où il avoit coutume de prendre le frais, lorsqu'il crut entendre quelqu'un qui adressoit des plaintes au Ciel. La voix lui parut être celle

d'une femme. Elle étoit mélodieuse, & le silence profond qui regnoit dans la forêt, les ombres de la nuit, & la sérénité de l'air la rendoient encore plus touchante. *Théophile* prête l'oreille, & entend chanter les paroles suivantes : » Depuis l'instant où l'amante de » *Titon* quitte à regret le lit de ce tendre époux, jusqu'au moment où le » Soleil éteint ses feux dans l'onde, » je m'abandonne à la douleur dans » cette solitude.

» Amour, que me sert-il de ressembler à ta mère si je passe ma vie » comme *Diane* dans l'horreur des » forêts !

» Tendres oiseaux, que votre sort » est heureux ! Qu'il est différent du » mien ! Vous ne connoissez que les » plaisirs, & je ne connois que les » peines.

» Dieux ! L'innocence est dans mon » cœur. Mon ame est aussi pure que » lorsqu'elle est sortie de vos mains, » & vous me persécutez !

» J'appelle envain la mort à mon secours; le Ciel ne veut exaucer aucun » de mes vœux. Hélas ! pourquoi suis- » je née ? »

Théophile ne peut se deffendre d'un intérêt dont il ne démêle pas trop la cause, & qui n'est point l'effet de la simple sensibilité qui nous touche pour les infortunés. Une espèce de sympathie l'attire, & le force à répondre aux plaintes qu'il vient d'entendre, en chantant lui-même quelques vers sur ses malheurs. *Aurore* (car c'étoit elle qui venoit de se plaindre) imagina que la voix ne pouvoit être que celle de l'étranger que les Siciliens avoient sauvé du naufrage. Frappée de la conformité qui se trouvoit entre sa fortune & celle de l'inconnu, elle sentit pour lui le même intérêt qu'il venoit de sentir pour elle. Son premier mouvement fut de lui parler; mais la crainte de ceux qui l'éclairoient, la retenant, elle s'appuya sur sa chère *Célie*, & rentra dans le Palais plus agitée qu'à l'ordinaire.

Cette retraite précipitée causa la plus vive douleur à *Théophile*, & il lui sembla qu'une partie de lui-même s'éloignoit. Dans l'espoir d'entendre encore l'inconnue, il venoit tous les soirs se promener au même endroit; cent fois dans l'obscurité de la nuit, il fai-

soit le tour du Palais; mais ses soins étoient inutiles; la belle *Aurore* l'évitoit, & il ne rencontroit personne. Quelquefois il entendoit parler, &, lorsqu'il s'arrêtoit pour écouter d'où partoit la voix, on fermoit avec bruit les croisées d'un balcon grillé de jalousies; il revenoit le lendemain, & n'étoit pas plus heureux.

Cependant la charmante *Aurore* n'a que trop vu *Théophile*. En vain se déguise-t-elle la cause de son trouble; l'image de l'étranger la suit par-tout; elle frémit du péril affreux qui menaçoit ses jours lorsqu'elle l'apperçut au milieu des ondes, & remercie le Ciel de l'avoir conduite sur le rivage pour lui sauver la vie. Inquiéte, confuse, rien ne peut distraire l'ennui mortel qui la dévore; elle n'a plus de repos, & des larmes qu'elle ne peut retenir, coulent de ses beaux yeux. Heureux *Théophile*, c'est toi qui les fais couler, ces larmes précieuses, & ta jeune amante n'ose encore chercher le sujet de ses pleurs ! La conversation de *Célie* n'a plus de charmes pour elle; *Aurore* fuit son amie, & la rappelle bientôt après pour l'embrasser avec des trans-

ports dont elle n'est pas le plus tendre objet.

Le cœur de *Théophile* n'est pas moins agité; il passe le jour dans les bois, la nuit sous les murs du Palais. Mais il n'entend plus le bruit du balcon. *Aurore*, déchirée par son amour, & ne pouvant y renoncer ni le suivre, ne sort plus de son appartement. Quelquefois elle veut éloigner l'étranger qui trouble son repos, qu'elle se flate de retrouver dès que sa passion sera sans espoir. Mais son amour, dont chaque instant accroît la violence, lui fait bientôt abandonner cette résolution, & elle ne sent que trop qu'elle cessera de vivre s'il faut qu'il s'éloigne. O ma chère *Célie*, dit-elle à sa parente, que faut-il que je devienne? Je brûle, & c'est pour un inconnu que je brûle! En vain ai-je tenté d'être éclaircie sur son sort, toutes mes recherches ont été inutiles. S'il n'avoit point à rougir de sa naissance, prendroit-il tant de soin de la cacher? Quelle espérance puis-je former? Hélas je n'en puis former aucune, & cependant un feu cruel me consume! Calmez-vous, lui dit enfin *Célie*. La part que je prends à vos douleurs m'a

fait chercher le moyen de vous donner quelque soulagement, & je crois l'avoir trouvé. Quel est-il, & en peut-il être, reprit *Aurore*, d'une voix que l'abattement avoit presqu'éteinte? Veux-tu que par une démarche imprudente & honteuse, je prête des armes à l'indigne *Arminde* pour me persécuter? Ah! c'est assez de l'infortune dont je suis accablée sans y ajoûter celle de paroître mériter mes malheurs. Non, reprit *Célie*, je n'ai jamais eu dessein de vous conseiller des avances indignes de vous. Ce n'est point *Aurore*, ce n'est point ma Princesse qui doit s'exposer aux soupçons, c'est *Célie* qui veut lui prouver son affection en s'y exposant pour elle. Voyez l'inconnu sous mon nom; s'il est digne de vous & qu'il vous aime, cette feinte ne pourra vous nuire. S'il ne mérite pas au contraire les sentimens que vous avez pour lui, cette ruse innocente mettra les égards que vous devez à votre naissance, à couvert. *Aurore* donna les mains à un stratagême qui flattoit sa passion; il fut convenu qu'elle auroit, cette même nuit, un entretien avec l'étranger.

Théophile leur auroit épargné tous

ces soins, s'il avoit pu se faire connoître. Avec quel plaisir *Aurore* n'eut-elle point appris qu'il étoit fils unique du Roi d'Epire, & qu'il ne s'étoit embarqué que pour venir la demander en mariage sur le bruit de sa beauté? Une violente tempête avoit séparé son vaisseau du reste de la flotte, & il étoit le seul de ceux qui s'y trouvoient qui fût échapé du naufrage. Bien éloigné de croire qu'il fût si près de celle qu'il alloit chercher, le penchant qui l'entraînoit vers l'inconnue, lui avoit fait oublier la Princesse de Syracuse, & il n'osoit se découvrir. Il ne pouvoit le faire en effet, sans se voir obligé de quitter l'Isle, & cette pensée étoit plus cruelle pour lui que la mort à laquelle on l'avoit arraché. Si la belle *Aurore* étoit impatiente d'apprendre ce qu'il étoit, il n'en avoit pas moins d'être instruit de ce qu'elle étoit elle-même; mais le secret sur sa fille recommandé par le Tyran, le laissoit là-dessus dans l'ignorance.

Théophile revenoit cependant toutes les nuits sous le balcon, & il ne manqua pas d'y venir celle-ci à l'ordinaire. *Aurore* l'attendoit avec une émo-

tion mêlée de crainte & d'espoir. Elle parloit à *Célie*, lorsque *Théophile* arriva. Il reconnut au son de sa voix la personne qu'il avoit entendue, & s'appercevant qu'on ne le fuyoit pas, il se mit à chanter & à exprimer tendrement la situation où il se trouvoit. Je brûle, disoit-il, & je brûle d'une flâme d'autant plus cruelle, que je ne sçais ni ce que j'aime ni si je suis aimé. C'est en se plaignant que l'on a sçu m'attendrir, & l'on n'est point attendri par mes plaintes. Il finissoit à peine qu'on l'invite à s'approcher. C'est avec plaisir que l'on vous écoute, lui dit la Princesse, & l'on prend plus d'intérêt que vous ne pensez à vos malheurs.

Thèophile reconnoît la voix de son inconnue; il est hors de lui-même, & il ne sçauroit trouver d'expressions pour lui témoigner combien il est sensible à la faveur qu'il vient d'obtenir. Mais c'est peu pour lui, si elle ne permet encore qu'il lui fasse passer ce qu'il vient de chanter. *Aurore* y consent, & le Prince, à la faveur d'une foible lumière qui s'échappoit à travers les jalousies, trace avec un crayon le billet suivant;

MADAME,

» Quoique je n'aye jamais eu le » bonheur de vous voir, je ne puis » résister au plaisir de m'approcher de » vous, & je sens que c'est une con- » solation pour moi. Mais la grace » que vous venez de m'accorder sera- » t-elle la seule que j'obtiendrai de » vous, & ne pourrai-je jouir de votre » présence? Mon cœur, sur lequel vous » regnez déja, n'attend pour vous ado- » rer que le moment heureux où vo- » tre beauté justifiera le trouble dont » il est agité depuis quelques jours. »

Il conjura ensuite *Aurore* d'ouvrir une de ses jalousies, & il y jetta le billet qu'elle reçut dans ses mains. Elle ne fut point fâchée de cette petite supercherie, & trop sûre de l'impression que sa vûe feroit sur *Théophile*, elle oublia dans ce moment la cruauté de son père & la longueur de son exil. Ce qu'elle lisoit lui causa une satisfaction dont *Célie* ne put s'empêcher de lui faire quelques reproches agréables. *Aurore* rougit de ses transports; mais elle pria son amie de faire réponse à la lettre, pour soutenir le personnage qu'elle lui avoit promis de jouer. Elle

voulut cependant la dicter elle-même, & bientôt *Théophile* au comble de la joye lut ce qui suit:

» Aucune raison ne m'empêche de » vous accorder ce que vous me de- » mandez; je paroîtrai demain à vos » yeux, puisque vous le desirez avec » tant d'ardeur. Mon nom est *Célie*; je » sers une Princesse qui demeure dans » ce Palais; vous la verrez pendant » le jour sur ce même balcon avec » moi; j'exige cependant une marque » de votre reconnoissance; c'est que » vous m'informiez de votre nom. Ap- » prenez-moi qui vous êtes; cette pré- » caution est absolument nécessaire à » votre tranquilité. CÉLIE. "

Theophile se rendit au même endroit, bien long-temps avant l'heure marquée. *Aurore* avoit fait habiller *Célie* magnifiquement, & parut près d'elle au balcon. Dans cet instant tous les feux de l'amour embrasèrent le cœur du jeune Prince; il ne se connoît plus & demeure sans mouvement, les yeux fixés sur la fausse *Célie*, dont le trouble augmentoit encore le desordre de son amant, & qui se retira bientôt, de

peur d'être apperçue par quelque Siciliens.

Sur ces entrefaites, les surveillans de la Princesse reçurent des ordres de leur maître, qui leur recommandoit le plus profond secret, sous peine de la vie. La sévérité de *Denys* leur étoit connue, & ils se trouvèrent dans la plus grande perpléxité. Quoique *Théophile* n'eût rien appris d'eux sur ce qui regardoit *Aurore*, il pouvoit en être instruit d'ailleurs; il étoit étranger, il n'avoit pas le même intérêt à se taire; ils étoient perdus si ce secret étoit découvert. L'un d'eux, dans la crainte du supplice, proposa à ses compagnons de massacrer l'étranger; en vain plusieurs voulurent s'opposer à ce barbare dessein; le plus grand nombre l'emporta; la mort de *Théophile* fut résolue. Ils ne cherchèrent pas long-temps une occasion favorable; le Prince ayant paru sous les murailles du palais, fut attaqué par quatre Siciliens des plus déterminés; il se défendit assez pour que la Princesse & ses femmes entendissent du bruit. Elle accourt, & voit son cher *Théophile* environné d'assassins. Le péril de son amant lui fait tout oublier;

elle jette des cris perçans, & ordonne aux Siciliens de s'arrêter, & de venir se présenter devant elle. Un reste de respect leur fait tomber les armes des mains; ils entrent au palais, & rendent compte à *Aurore* des ordres que *Denys* leur avoit fait donner. Cet étranger ne peut me connoître, leur dit la Princesse, pourquoi l'assassiner, quand il suffit qu'il s'éloigne? C'est un soin dont je me charge. Ces paroles eurent un effet qu'*Aurore* n'osoit qu'à peine se promettre, & ils se retirèrent, ainsi que *Théophile*.

La joie que ressentit la fille de *Denys* d'avoir arraché de nouveau son amant à la mort, fut bientôt empoisonnée. Elle voudroit conserver les jours de cet amant, & ne pas se priver du bonheur de le voir; cependant il ne sçauroit demeurer en sûreté dans l'Isle, & les Siciliens n'auroient pas une seconde fois la même condescendance pour elle. Elle ne sçait à quoi se déterminer; mille résolutions sont prises & abandonnées dans le même instant. Le soin de ses jours l'emporte enfin, & elle ordonne à *Célie* d'écrire à *Théophile* qu'il faut se séparer. Le malheureux Prince

Prince ſ'abandonne au deſeſpoir. L'idée de quitter *Célie* lui fait verſer un torrent de larmes ; à peine a-t-il la force de lui tracer ſes derniers adieux dans la lettre ſuivante. » Que ne m'avez- » vous laiſſé mourir par le fer de mes » ennemis ? Hélas, devois-je recevoir » la mort de la main de ce que j'aime ! » Je vous obéïs, cruelle, vous ne » verrez plus votre amant. Il va s'é- » loigner pour jamais...... M'éloigner » de vous..... belle *Célie !* Ah *!* com- » ment avez-vous pû me l'ordonner ?.... » Adieu, je pars, dévoré d'un amour » qui m'arrachera bientôt une vie que » je déteſte. Il faut donc que je meure » pour ne pas vous déplaire... Adieu...

Quel coup de foudre pour la jeune *Aurore* ! *Théophile* va partir ; elle vient de l'entendre pour la dernière fois ; la lettre tombe de ſes mains. Elle s'arrête ſur une terraſſe, le viſage tourné du côté de la mer. Le moindre objet qu'elle apperçoit, eſt la barque fatale qui lui enlève ſon amant. *Célie*, ma chere *Célie*, s'écrie-t-elle, vole, dis-lui qu'il ne s'éloigne pas ; la ſeule idée de ſon abſence va me faire expirer de

douleur. Je veux qu'il demeure dans ce palais ; que mon père le ſçache, & que ſa colère tombe ſur moi. Je ne ſçaurois vivre ſans *Théophile* ; qu'il revienne ; mes larmes vont encore me rendre plus chère à ſon cœur. Hâte-toi de me ramener mon amant. Mais, que dis-je ? Mon père l'épargnera-t-il plus que moi dans ſa fureur ? Pourquoi s'y expoſer ? L'excès de la douleur l'empêcha d'en dire davantage.

Célie, loin de condamner ſes regrets, tâcha de calmer ſon deſeſpoir en écrivant à *Théophile* de ſe cacher pendant quelques jours dans la maiſon d'un payſan, nommé *Libère*, ſur la diſcrétion duquel elle avoit lieu de compter. On imagine aiſément quelle fut la joie du Prince ; il ſe réfugia dans la chaumière du vieillard, & quelque temps après il reçut un ordre de s'approcher du palais pendant la nuit ; l'amour le conduiſit bientôt ſous le balcon ; tout étoit diſpoſé pour le deſſein qu'*Aurore* avoit conçu, & cet heureux amant trouva le moyen de parvenir avec facilité juſqu'à l'appartement de ſa maîtreſſe. Le reſpect qu'il avoit pour la

fauſſe Princeſſe, l'empêcha d'abord d'éclater ; mais dès qu'il ſe vit ſeul avec *Aurore*, il lui dit des choſes ſi tendres, qu'elle n'enviſagea qu'avec horreur le moment où ils avoient penſé ſe voir ſéparés. Tout entiers au plaiſir d'être enſemble, ces deux amans ne s'occupèrent bientôt que des moyens de rendre ce bonheur durable. *Aurore* ne ſonge plus à s'informer quel eſt *Théophile*, & *Théophile* ne veut point encore, en ſe découvrant, ſe priver de la douceur d'être aimé pour lui-même. Ils ſe quittent enfin avec la même triſteſſe que s'ils ſe voyoient pour la dernière fois.

Cependant le peuple de Syracuſe, fatigué de la tyrannie d'*Arminde*, avoit demandé à grands cris le rappel de la Princeſſe. *Denys*, épouvanté de cette ſédition, s'étoit vû forcé de promettre qu'il la feroit revenir, & avoit donné des ordres pour qu'on ramenât ſa fille à la Cour, ſans aucun délai. La choſe s'exécuta la nuit même où nos amans s'étoient entrevûs, & tout ſe paſſa avec le plus grand ſecret ; mais un bruit confus qu'entendit *Théophile* le fit voler

à l'appartement d'*Aurore*, qui étoit déja ſortie du palais. Quel eſt ſon étonnement, lorſqu'il ne trouve plus ſon amante ! Il parcourt de vaſtes appartemens où regnoient le ſilence & l'obſcurité, ſans rencontrer perſonne ; il apperçoit enfin au bout d'une galerie une foible clarté, il approche, & dans le même temps ſix hommes l'inveſtiſſent, & lui laiſſent voir par leurs diſcours qu'ils le prennent pour un brigand. Le brave *Théophile* fait une vigoureuſe réſiſtance en les avertiſſant qu'ils ſe trompent, & que loin d'être conduit par un vil intérêt, il eſt prêt à les combler de largeſſes. Son intrépidité, jointe à ſes paroles, leur fait ſuſpendre leur attaque, & le Prince obtient qu'on le conduiſe hors du palais : il leur demande enſuite à qui ce palais appartient. L'un d'eux l'ayant inſtruit de tout ce qu'il ignoroit, il les quitte, & s'enfonce dans la forêt, réſolu de ſe retirer encore chez *Libère*, pour y prendre des meſures avec le vieillard. Celui-ci partit auſſi-tôt pour Syracuſe ; *Aurore* lui fit mille queſtions ſur *Théophile*, & le chargea d'une lettre pour lui, écrite de

la main de *Célie*, qui ne prévoyoit pas la douleur que devoit lui cauſer ſa complaiſance.

Libère, avant que de partir, voulut aller voir *Fédéric*, jeune Seigneur, dont le payſan avoit ſervi le père. *Fédéric* étonné de le voir, lui demande le ſujet de ſon voyage; *Libère* balance d'adord; mais preſſé par les inſtances de ſon ancien maître, il lui apprend que *Célie* l'a chargé de porter une lettre dans ſon Iſle à un Cavalier qui s'y tenoit caché depuis quelque temps. *Célie*, s'écrie *Fédéric*! Quoi *Célie* me trahit à la veille de me donner la main! Perfide, après les ſermens que tu m'as faits! Et lorſque je viens d'obtenir de ton père qu'il couronne mon amour, tu me ſacrifies à un inconnu! *Libère* effrayé veut prendre la fuite; mais *Fédéric* lui ordonne de le ſuivre, & de le conduire vers l'étranger, auquel il veut arracher la vie. Il ne tarda pas à le joindre, & dès qu'il l'apperçut, il lui cria de ſe mettre en défenſe. *Théophile*, peu ébranlé de cette menace, mais ne ſçachant à quoi l'attribuer, s'approche de *Fédéric*, & lui demande

la raiſon d'une violence ſi déplacée: N'es-tu pas l'amant de *Celie*, lui répond le Syracuſain? Oui, ſans doute, je le ſuis, reprend le jeune Prince. Lis donc, continue *Fédéric*, en lui préſentant un grand nombre de lettres de *Célie*, parmi leſquelles il y en avoit une qu'elle avoit écrite depuis ſon départ de l'Iſle. *Théophile* les reconnoît pour être de la même main que celles qu'il avoit reçûes; l'infidelle, reprend *Fédéric*, me trahit pour être à toi. Ce payſan te porte un billet de ſa part, & tu ſeras la première victime que je veux immoler à ma fureur. Auſſitôt, ſans vouloir rien entendre, il ſe jette ſur *Théophile*, avec une rage ſi aveugle, que le Prince n'eut beſoin que de lui préſenter ſon épée. Le malheureux *Fédéric* tombe, percé d'un coup fatal. *Libère* le porte dans ſa cabane avec le ſecours de quelques payſans, que ce ſpectacle avoit attirés. Après le combat, *Théophile* deſeſperé d'avoir aimé avec tant de paſſion une femme mépriſable, prend la route de Syracuſe dans le deſſein de s'y faire reconnoître & d'épouſer la fille de *Denys*. Le

Tyran le reçut avec amitié, & parut ſatisfait des intentions du Prince, auquel il fut auſſitôt permis de voir *Aurore*. On le conduiſit à ſon appartement; comme il la prit pour *Célie*, il l'aborda avec un air de dédain, & la pria de l'introduire chez la Princeſſe qui ne ſçavoit rien encore de la cataſtrophe qui venoit d'arriver. Elle ſe fit les plus violens efforts pour cacher ſon indignation, & *Théophile*, de ſon côté, voyant que les courtiſans témoignoient de profonds reſpects à celle qu'il prenoit pour *Célie*, ſortit bruſquement, & ſe retira chez lui, ne pouvant comprendre ce qu'il voyoit, & ne ſçachant ce qu'il devoit croire. Une incertitude ſi cruelle ne dura pas long-temps. *Libère* étoit revenu le même jour, & *Célie* venoit d'apprendre le malheur arrivé dans la forêt. Quelle nouvelle pour une amante! Elle ſe rend auprès d'*Aurore*, & lui raconte, les larmes aux yeux, le triſte ſort de *Fédéric*. La Princeſſe, affligée de la douleur de ſon amie & du mépris de *Théophile*, ſe reprocha mille fois d'avoir été la cauſe innocente de cet événement. Le

Prince *d'Epire* fut bientôt inſtruit lui-même de la mépriſe, & voulut voir *Fédéric*, dont il calma le deſeſpoir en l'aſſûrant que *Célie* lui avoit toujours été fidèle. La ſatisfaction qu'il en eut contribua beaucoup à ſa guériſon. Il fut dans peu de temps en état d'aller ſe jetter aux pieds de ſa maîtreſſe, qui le reçut avec tous les tranſports que l'amour peut inſpirer dans de pareilles circonſtances. Le même jour qui les unit, les peuples de Syracuſe virent avec joie la belle *Aurore* épouſer *Théophile*. Ces quatre amans perdirent bientôt le ſouvenir de leurs peines, & goûtèrent long-temps les plaiſirs de l'amour & les douceurs de l'amitié.

Lettre *d'un Marchand de R. à un de ses Amis à A. au sujet des Mémoires de Mrs d'Affry & York : traduite du Hollandois.*

MONSIEUR,

Je ne puis que me louer de la réception que vous m'avez faite chez vous, ainsi que de la compagnie qui y étoit. Mais, à vous dire le vrai, je suis un peu piqué contre M. N*** qui, parce que mon père étoit Anglois, & que je fais un grand commerce avec cette nation, me croyoit trop partial pour pouvoir juger des Mémoires des Ministres François & Anglois, qui font actuellement tant de bruit. Est-ce donc une raison pour me croire incapable de juger impartialement de la conduite des Anglois ? Pensez - vous que le parti déclaré que j'ai pris pour la Maison d'Orange m'en empêche ? Où trouverez-vous cela écrit ? Les relations que j'ai eues avec l'Angleterre m'ont inspiré depuis ma tendre jeunesse de l'inclination pour la liberté Angloise, qui,

à mon avis, seroit le meilleur Gouvernement de l'Europe, si cette nation, par des abus continuels de cette même liberté, n'en franchissoit pas les bornes. Cette inclination me met en état de mieux juger qu'un autre des mesures que la Cour de Londres a suivies souvent, & que, selon toute apparence, elle va suivre encore. Ne parle-t-on, n'écrit-on pas librement au milieu de Londres même sur la conduite que tient quelquefois le Ministére de la Grande-Bretagne ? Pourquoi n'aurois-je pas la même liberté en Hollande ? Le lien qui attache la Princesse Royale, Madame la Gouvernante, à la personne sacrée du Roi de la Grande-Bretagne m'inspire la plus grande vénération pour l'un & pour l'autre. S.A.R. pourroit-elle croire que cette vénération empêchât un Hollandois de mettre dans la balance le bien, l'intérêt, la liberté de sa Patrie, avec les vûes & les menées du Ministère Anglois ? Ne vous en faites point accroire sur cela, Monsieur ; nous deshonorerions cette grande Princesse, si nous avions d'elle de pareilles idées. Pour moi, je soutiens que je suis Juge plus compétent que Mr. votre ami

des conjonctures actuelles, malgré les relations que j'ai avec l'Angleterre & la Famille Stadhouderienne. Car M. Q. a crié bien haut ; il a renvoyé chacun au *Sommaire des Traités* entre l'Angleterre & la République, ouvrage avec lequel il se couche, avec lequel il se lève, & qu'il porte toujours dans sa poche. J'aurois même montré à toute la compagnie, que je suis assez instruit sur cette matière, si M. N*** ne m'avoit pas fermé la bouche, ou si j'avois pû différer mon départ seulement d'une heure ; mais ce que je n'ai pû faire de vive voix, je tâcherai de le faire par ce peu de mots, que j'ai commencé à jetter sur le papier aussi-tôt que j'ai été arrivé chez moi.

La grande question que la compagnie a taché de développer à la manière marchande, étoit, *si l'intérêt, l'honneur & la fidélité reconnus de la République nous obligent actuellement d'accorder les 6000 hommes demandés, malgré les menaces que nous fait la Cour de France non-seulement de ne nous plus regarder comme ses amis, mais même de nous faire sentir le poids de ses armes, enfin, pour le dire*

en deux mots, si nous sommes obligés d'assister l'Angleterre en attirant dans notre pays les armes de la France.

Je tâcherai de développer cette question avec tout l'ordre possible, pour faire voir jusqu'à quel point, 1°. notre intérêt, 2°. notre honneur, notre fidélité, & l'observation des Traités, desquels on parle tant, nous obligent envers l'Angleterre.

Le plus grand intérêt de notre Etat, qui est content de ce qu'il possède, & qui ne cherche point à s'agrandir, consiste dans une libre navigation, & dans son commerce. Ce n'est que pendant la paix que nous pouvons naviger avec sûreté & commercer librement ; c'est seulement en temps de paix que nous pouvons espérer de contenir la jalousie des nations commerçantes de l'Europe, si elles entreprenoient de troubler nos opérations. Mais ce commerce, qu'il nous est si important de conserver, dépérit tous les jours visiblement, & seroit bien-tôt entièrement détruit, si nous étions obligés d'entreprendre une nouvelle guerre. Depuis la paix de Munster en 1648, où nous avons recouvré notre liberté,

pour laquelle nous avons livré de si sanglants combats, la République a toujours voulu éviter la guerre. Dans toutes celles qui ont suivi ce Traité, (celle de 1733 exceptée) jusqu'à la dernière qui a été générale, ou bien nous y avons été entraînés malgré nous, ou nous avons été obligés de combattre soit pour recouvrer nos possessions envahies, soit pour mettre en sûreté celles qui nous restoient. Ne sont-ce pas là des preuves que les Souverains de notre païs ont toujours regardé la paix comme le plus grand bien de l'Etat, & qu'ils ont évité tout ce qui pouvoit la troubler autant qu'il leur a été possible ?

Si jamais guerre peut être ruineuse pour nous, c'est celle où l'on veut nous engager aujourd'hui. Nous n'avons point de troupes à opposer à un ennemi puissant; nos fortifications sont dans un état déplorable; nos finances sont épuisées. Ne vous a-t'on pas dit doucement à l'oreille de combien nous sommes arriérés seulement depuis 1740? On m'a assuré que cela passoit 60 millions de florins. Comment pouvons nous donc prendre part dans une guerre qui ne nous regarde point? Ne devons nous pas craindre

de voir d'ici à deux mois l'ennemi dans le cœur de notre païs, à moins que Dieu n'y mette la main ? Et nous conviendroit-il de payer le cinquantiéme denier, afin de soutenir les finances ? Je ne puis le croire; dans un temps de désolation cela peut arriver une fois, mais on ne s'y déterminera pas aisément une seconde, du moins aussi long-temps qu'on pourra s'en dispenser. Nous devons éviter la guerre tant que l'on ne nous attaque point. Deux bonnes raisons nous y obligent, l'une que ce n'est pas notre intérêt, l'autre que nous ne sommes point en état de la faire.

Mais, dit-on, la France fait beaucoup de menaces, & c'est tout; elle ne les exécutera pas. Pourquoi donc, je vous prie, la Cour d'Angleterre en paroit-elle si intimidée ? Il est vrai que jusques à présent la France n'a fait que menacer, ou si elle a fait quelque chose de plus hors de l'Amérique, les Anglois eux-mêmes feignent de n'en tenir aucun compte. Cependant ils sont si affectés de ces menaces, qu'ils n'ont rien de plus pressé que de demander du secours & l'accomplissement des Traités.

La crainte d'une invasion, qu'ils publient seuls, les met si fort dans l'embarras qu'ils demandent sur le champ nos six mille hommes de troupes. Ils sçavent que ce premier pas fait, ils nous meneront aussi loin qu'ils le voudront : mais je répète ma question en passant : pourquoi les menaces de la France nous devroient-elles allarmer moins que les Anglois ? N'avons-nous pas vû en 1747, & même auparavant, que la France peut y joindre les effets ? Et si nous en sommes curieux ne pouvons nous pas encore l'apprendre ? Notre ruine totale sera tout au plus l'affaire d'une campagne. Comment empêcher les troupes qui s'assemblent dans la Flandre Françoise d'entrer bien-tôt sur notre territoire, & de s'emparer des foibles places de la Flandre Hollandoise, ou de tomber à l'improviste sur le côté de la Meuse, & après avoir pris Mastricht de fondre dans notre pays, ou même, sans se donner tant de peine, qui les empêchera de passer comme en 1672, par la Gueldre, par la Province d'Utrecht, & de venir droit en Hollande.

Si cela arrivoit, poursuit-on, quel mal y auroit-il ? Il y a dix mille hom-

mes de troupes Hanovriennes prêtes à nous secourir; mais dix mille hommes peuvent-ils suffire pour résister à une armée de plus de cent mille François ? Les Anglois devroient du moins nous flatter d'un secours de plus de quatre-vingt mille hommes, s'ils vouloient nous obliger à mépriser les menaces de la France. En attendant nous ne pouvons compter que sur ces dix mille Hanovriens, suivant nos Traités avec l'Angleterre. Si nous avions le malheur d'être attaqués par la France, n'ayant ni troupes ni assistance suffisante, ne serions-nous pas perdus sans ressource ? Toutes ces considérations ne prouvent-elles pas que notre plus grand intérêt est d'éloigner la guerre de nos frontières aussi long-temps qu'il nous sera possible ?

La France, continue-t-on, n'a point le droit d'attaquer la République, si nous nous en tenons à fournir seulement les six mille hommes, auxquels nous sommes obligés par le Traité défensif. Je vous accorderois ceci volontiers, si la France ne regardoit pas les Anglois comme aggresseurs; mais elle est bien éloignée de ne les pas regarder ainsi. M. le Comte d'Affry ne l'a-t-il pas dé-

claré dans son dernier Mémoire, lorsqu'il a dit : *Le Roi de la Grande-Bretagne est évidemment l'agresseur, & l'Alliance défensive entre les Etats Généraux & la Grande-Bretagne, suivant le sentiment de Sa Majesté Très-Chrétienne, ne vous oblige nullement à donner aux Anglois le secours stipulé. L'envoi de ces troupes,* ajoute M. d'Affry, *ne peut être vû autrement de la Cour de France que comme une assistance que vous donnerez à son ennemi déclaré, qui a été le premier à commettre les hostilités les plus injustes & les plus irrégulières contre les possessions & les sujets de Sa Majesté.*

Prenez garde, Mr, que je ne décide pas encore lequel a été l'agresseur, mais seulement que la France a déclaré qu'elle regarde l'Anglois comme tel; d'où je conclus, que, suivant sa persuasion, elle se croira en droit de nous attaquer si nous assistons l'Angleterre, & cela nous suffit pour nous faire redouter ses menaces. Il est vrai que nous avons fourni deux fois 6000 hommes dans la dernière guerre, où l'on nous a entraînés, & nous les avons fournis sans craindre de mécontenter la France; mais les circonstances étoient totalement différentes.

Nous les avons fournis pour la première fois en 1744, lorsque l'on craignoit une invasion qu'il n'étoit cependant pas bien assuré que la France voulût soutenir, & pour laquelle on se préparoit, non-seulement avant la déclaration de la guerre, mais même avant que les hostilités commençassent entre cette Puissance & l'Angleterre.

La seconde fois a été en 1745, long-tems après la déclaration de guerre de la part de la France, & qu'il parut, à n'en pouvoir douter, qu'elle vouloit attaquer le continent des Isles Britanniques; mais la circonstance présente est d'une nature tout-à-fait différente. Il n'y a point encore de déclaration de guerre entre la France & l'Angleterre, & il est encore indécis laquelle des deux a attaqué la première. De plus, la France nous menace aujourd'hui, d'une façon qui n'est point équivoque, de nous faire sentir le poids de ses armes; ce qu'elle n'avoit pas fait en mil sept cent quarante-quatre, lorsque nous donnâmes des secours à l'Angleterre. Devons nous donc, pour aider seulement de six mille hommes cette dernière Couronne, risquer d'achever la ruine de la République, déja si affoiblie & de tant

de manières différentes? Attachés comme nous le sommes à la Maison d'Orange, serons nous forcés de voir notre jeune & cher Stadhouder prendre à sa majorité les rênes d'un Etat presque détruit? J'espére du moins qu'alors, si nons nous conduisons avec prudence, il ne le trouvera pas dans une plus mauvaise situation que celle où il est aujourd'hui : le contraire, & peut-être encore pis, arrivera infailliblement & sans remède, si dans le moment présent nous nous attirons la guerre.

Je pense que j'en ai dit assez pour vous convaincre ainsi que vos amis; & qu'au moins la plûpart d'entr'eux sont d'accord avec moi sur ce que j'ose hardiment soutenir, que notre intérêt nous oblige d'éviter la guerre autant qu'il est possible. Je passe à présent au second objet qui est d'examiner si notre honneur, notre fidélité, enfin si l'observation des Traités nous obligent à secourir l'Angleterre.

Ceci est le point sur lequel M. Q. a le plus appuyé, lorsque nous étions chez vous. Dans cette vûe il nous montra son *Sommaire des Traités* : il croyoit suffisant de nous en lire des extraits

pour nous convaincre que l'honneur de notre Etat & la fidélité que l'on doit aux Traités respectifs nous obligent d'accorder l'assistance demandée. Je détaillerai ce point le plus succinctement qu'il me sera possible.

Je ne veux pas dire ici, comme M. M. que les Traités sur lesquels on se fonde, ont été faits dans d'autres conjonctures, & dans des temps où la République étoit plus puissante qu'elle ne l'est à présent; qu'ainsi il ne seroit pas raisonnable de nous demander des choses devenues impossibles, sous le prétexte que nous les avons promises dans un temps où nous pouvions les exécuter. Il y a apparence qu'en faisant ces Traités, on s'est ménagé les restrictions nécessaires, à dessein de s'en servir utilement suivant les circonstances: je pourrois faire voir que l'exécution des Traités, suivant leur forme & teneur, entraîneroit, dans de certains temps, la ruine totale de l'Etat; mais je n'entrerai sur cela dans aucun détail. Mon temps est précieux, & il me reste beaucoup de choses à vous dire.

Je vous accorderai que les Traités, sur lesquels on se fonde, sont en pleine

vigueur, & que la Grande-Bretagne & les Etats Généraux sont tenus de s'y conformer ; je le reconnois spécialement par rapport au Traité de Westminster de 1678, à l'article séparé de celui de 1716, & en dernier lieu au Traité de 1728, dans lequel tous les précédens, entr'autres l'article de 1716, sont confirmés. Mais j'aurois bien souhaité qu'on eût donné ces Traités au public, non par extrait, mais dans toute leur étendue, parce qu'alors on auroit jugé plus aisément, si, selon ces Traités, nous sommes dans le cas du secours : car j'entens les Politiques demander si véritablement le *Casus Fœderis* existe ou non ; c'est sur quoi, Monsieur, je vais vous rapporter des particularités que vous chercheriez inutilement dans le *Sommaire* imprimé.

Le Traité de 1678 est la base fondamentale de tous les autres ; vous le pourrez lire dans le Recueil des Traités de M. Rousset, tome 19 pag. 413. Dans le premier article séparé, les deux Puissances contractantes *s'engagent à s'assister mutuellement de 6000 hommes ;* mais dans quel cas ? Dans le cas mentionné Art. 5e. même Traité. C'est seule-

ment, *quand l'attaque ou le trouble de l'un ou de l'autre des Alliés sera suivi d'une guerre ouverte* ; &, selon le onziéme article, cette alliance se borne uniquement à l'Europe ; car il y est dit, *le tout pourtant dans l'étendue de l'Europe seulement.*

Sommes-nous obligés, selon ce Traité, d'assister actuellement l'Angleterre ? Qui osera le dire ? Je ne demanderai pas si l'Angleterre est troublée ou attaquée par la France ; je supposerai pour un instant l'un & l'autre. Mais, dites-moi, je vous prie, où vous voyez que la guerre se fasse ouvertement entre la France & l'Angleterre ? Certainement elle n'est point encore déclarée en Europe. Vous me répondrez qu'elle l'est en Amérique : alors je vous répliquerai que ce qui se passe en Amérique ne nous regarde pas. Notre alliance se bornant seulement à l'Europe, ce Traité ne vient pas à propos dans la conjoncture présente.

Mais l'article séparé du Traité de 1716, qui est aussi dans le Recueil de Rousset tome 19 p. 422, paroît avoir plus de rapport aux conjonctures actuelles, en ce qu'il dit que l'on re-

gardera comme un cas principal de l'alliance, non-seulement lorsque l'un des Alliés sera attaqué à main armée, mais même lorsqu'il sera menacé de quelque attaque. Voilà, disent les Anglois, ce qu'annoncent les préparatifs de la France, & M. York en a fait expressément mention dans son dernier Mémoire. Mais je ne sçais si ces prétendus préparatifs de descente, qu'il suppose se faire le long des côtes de la Flandre & de la France, sont bien réels. Quant aux troupes qui s'y assemblent, rien de plus certain. La France fait donc des menaces, & voilà donc le *Casus Fœderis*, selon cet article séparé ? Mais qui la France menace-t-elle ? La Grande-Bretagne, dit M. York : & moi je dis, la France menace aussi les Provinces-Unies. M. d'Affry ne nous a-t-il pas menacé dans son dernier Mémoire ? Les Anglois mêmes disent que ce Mémoire est une espéce de déclaration de guerre, dans laquelle les deux Alliés sont menacés à la fois ; ne sommes-nous donc pas également dans le cas d'exiger le secours que nous devons nous prêter mutuellement ?

On m'objectera peut-être que, selon la fin de cet article séparé que j'examine actuellement, les menaces doivent opérer que celui qui se trouve menacé soit obligé par une crainte fondée, à prendre les armes, & que ceci ne peut être appliqué à la République, mais bien à la Grande-Bretagne, qui par cette raison est autorisée actuellement à pouvoir demander le secours, au lieu que les Etats Généraux ne sont pas dans le même cas. Ce raisonnement paroît avoir quelque fondement ; mais voyez ce que j'ai à y opposer. Je ne suis point assez instruit de ce que fait notre République pour détourner l'attaque qu'elle craint, ni si ce qu'elle fait peut être pris pour un état de défense ; je ne m'arrêterai pas là-dessus. Je suppose même que l'Angleterre soit la seule qui prenne les armes : en reste-t-il moins la grande question, pourquoi la France menace-t-elle ? A cela le Comte d'Affry répondra : c'est parce qu'elle a été la premiére attaquée dans ses possessions & dans ses sujets par la G. Bretagne. Si cela est ainsi, le *Casus Fœderis* n'existe point, les alliances étant seulement défensives : il faut donc décider

si

ſi la Grande Bretagne eſt l'agreſſeur, avant de juger ſi notre Etat eſt obligé de la ſecourir ou non; mais pour examiner & décider ceci ſelon que le cas l'exigeroit, il faudroit bien du temps, & l'on doit dans un point de cette importance, & qui peut avoir des ſuites, examiner les choſes avec la plus ſcrupuleuſe attention. Les raiſons qu'allé-guent les Cours de Verſailles & de Londres, chacune de ſon côté, & qui rempliſſent pluſieurs volumes, étant oppoſées diamétralement les unes aux autres, penſez-vous que l'on puiſſe voir ſi vîte qui a raiſon ou qui a tort? Je loue en cela la prudence d'une de nos principales Provinces, qui, ſelon ce qui m'a été dit, n'a pas voulu conſentir au tranſport du ſecours requis par M. York, avant que de ſçavoir ſi le *Caſus Fœderis* exiſtoit.

Etes-vous curieux d'apprendre ce que je penſe ſur ce ſujet? Voici ce qui ſe préſente à mon eſprit. Nous n'avons point de Traités avec la Grande-Bretagne qui nous obligent à donner du ſecours dans le cas où cette Puiſſance eſt agreſſeur: il eſt certain que la Grande-Bretagne l'eſt en Europe, & que

les hoſtilités par mer ont été commencées par les Anglois. Je n'ai pas encore examiné comme il faut qui a été l'agreſſeur en Amérique; en tout cas il eſt indifférent à notre Etat que dans ce pays-là les hoſtilités aient été commencées par les François ou par les Anglois; nos garanties & nos ſecours ſont ſtipulés pour l'Europe uniquement. Cela n'eſt pas ſeulement prouvé par le Traité de 1678 duquel j'ai déja parlé, mais encore très-clairement ſpécifié dans un article ſéparé de la Triple Alliance du 4 Janv. 1717, que Monſieur Rouſſet a négligé de joindre au Traité d'alliance qui eſt dans le tome premier, pag. 89. Il a pourtant inſéré pag. 101 un pareil Traité entre la France & cet Etat: cependant un de mes amis m'a aſuré avoir lû cet article ſéparé, lequel, ainſi que celui de 1716, eſt confirmé par le Traité de 1728. Nos garanties & nos ſecours ſont donc ſeulement bornés à l'Europe, & la Grande-Bretagne étant l'agreſſeur en Europe, il eſt clair comme le jour, ſelon mon idée, que, conſéquemment à tous nos Traités défenſifs, nous ne pouvons point être obligés à fournir le ſe-

cours. L'article ſeparé de 1716 que l'on cite à tout moment, ſuppoſe bien que nous devons ſecourir la Grande-Bretagne, ſi la France menace ce Royaume ou ſe prépare à y faire une invaſion, avant que l'Angleterre l'ait attaquée; mais il ne dit nullement que nous y ſoyons obligés, après que la Grande-Bretagne aura attaqué en Europe. Je ſoutiens que dans ce cas ce même article nous décharge clairement de cette obligation, puiſque l'engagement n'étant que défenſif, il ne peut jamais obliger à donner du ſecours, quand l'Allié qui le réclame n'a pas été attaqué ou menacé, & ſurtout lorſqu'il a attaqué lui-même le premier.

Qu'en penſez-vous, M.? Ne vous ai-je pas fait voir que j'ai jugé comme un vrai patriote & un ſincére Hollandois de la conduite des Anglois, & de ce qu'il y a de plus eſſentiel dans le mémoire de l'Envoyé York? Ne vous ai-je pas démontré que ce ſeroit nous enveloper dans une guerre ruineuſe en les ſecourant, & que notre véritable intérêt doit nous porter à n'en rien faire? Ne vous ai-je pas fait voir qu'il n'y a point de Traité qui nous oblige à protéger des

établiſſemens *hors de l'Europe*, & que le point eſſentiel conſiſte à ſçavoir quel a été l'agreſſeur en Europe? Ne vous ai-je pas développé les raiſons que j'ai de croire que c'eſt la Grande-Bretagne? Et ne s'enſuit-il pas de-là que le *Caſus Fœderis* n'exiſte point? Pourquoi donc ſe récrier ſi fort ſur la fidélité dûe aux Traités, comme ſi on vouloit conclure que la République ne les obſerve pas, en refuſant actuellement le ſecours qu'on demande, tandis que, pour parler modeſtement, il n'eſt encore nullement démontré que nous ſoyons dans le cas où l'on puiſſe exiger de nous l'exécution des Traités?

Je vois le but de tous ces grands principes qu'on débite avec tant d'affectation relativement à la foi des Traités: la fidélité de notre République à cet égard eſt ſi bien établie, que l'on ne peut douter un inſtant que notre Etat ne fourniſſe le ſecours à l'Angleterre lorſqu'on lui aura prouvé clairement qu'il y eſt obligé par les Traités. Ne vous laiſſez pas abuſer, mes chers Compatriotes, par les clameurs répétées des Anglois: conſervez dans leur entier votre honneur ainſi que la foi dûe aux Traités;

mais examinez avant tout si vous vous trouvez dans le cas de ces mêmes Traités : pour y parvenir, ceux qui sont à la tête des affaires, y employeront dû temps : on dit que l'on y travaille actuellement : Dieu bénisse leur Assemblée & dirige leurs délibérations.

Je n'ai pas voulu examiner jusqu'à quel point la Religion Protestante nous oblige d'assister l'Angleterre, en cas que l'on ait des preuves certaines que la France a en vûe de mettre la Couronne de la Grande-Bretagne sur la tête du Prétendant, parce qu'il m'a paru inutile d'en parler, puisqu'il n'a été question que de la teneur des Traités, & de nos engagemens en conséquence. Peut-être le ferai-je dans une autre lettre, si j'en trouve le moment; je vous ferai part alors de quelques autres réfléxions, que je suis obligé, faute de temps, de passer sous silence.

Je finirois ici, si je pouvois m'abstenir de marquer mon étonnement des menaces qui nous sont faites aussi de la part de nos amis les Anglois : vous étiez présent, Monsieur, quand nous avons été forcés d'entendre que *nos vaisseaux seroient pris ou coulés à fond*

par nos alliés les plus naturels, en cas que nous fissions difficulté d'accorder le secours demandé.

Croirai-je que ces menaces seront approuvées par la Cour de Londres ou par quelqu'un de ses Ministres? Non, je ne puis me l'imaginer. Qu'est-ce donc que cela signifie ? Faut-il que nous soyons prêts à nous laisser envelopper dans une des plus facheuses & des plus ruineuses guerres, aussi-tôt que les Anglois ouvrent la bouche, & réclament les Traités? Ne nous sera-t-il pas permis de prendre le temps d'examiner & de voir si nous sommes dans les termes des Traités, sans exciter le courroux de nos amis les Anglois, qui osent nous dire : *suivez nos ordres aveuglément, ou nous prendrons vos Vaisseaux* : en vérité ce seroit là une singuliére amitié & une alliance bien utile! Cependant, Monsieur, vous & moi nous en avons été les victimes : votre bourse & la mienne se ressentiront encore pendant bien des années de ce que ces prétendus amis, dans la dernière guerre, temps où nous nous sommes pliés le plus à leur volonté, ont osé entreprendre, pour gêner & abymer notre commerce : aussi avez-vous

signé bien des requêtes en 1745 & en 1747 présentées à L. H. P. à L. N. P. & au Prince d'Orange de glorieuse mémoire. Il seroit inutile de vous rappeller que l'on n'a pas craint d'insérer dans la Requête présentée à Son Altesse: *Que tout ce que nos Marchands ont souffert de la part des François & des Espagnols, n'est pas comparable aux insultes, aux violences, aux déprédations & confiscations des Anglois mêmes : lesquels excès n'avoient ni bornes ni mesures, au point qu'ils ont saisi en peu d'années 150 Vaisseaux, & que la perte en est montée à plusieurs millions de florins de Hollande.* Il ne seroit pas fort extraordinaire que nous éprouvassions encore le même traitement. Quelles en seroient les suites ? C'est que notre République seroit forcée de faire des alliances contraires aux intérêts de la Grande Bretagne & qui romproient une bonne fois l'amitié étroite qui lie nos Etats & la maison Stadhouderienne avec ce Royaume. Veuille le Ciel éloigner cet événement!

Je suis, Monsieur, &c.

METHODE SUIVIE PAR MICHEL-ANGE, POUR TRANSPORTER DANS UN BLOC ET POUR Y EXPRIMER TOUTES LES PARTIES ET TOUTES LES BEAUTÉS SENSIBLES D'UN MODÈLE.

LE morceau que nous donnons est de M. *Winckelmann*, & se trouvoit inséré dans ses *Réfléxions sur l'imitation des ouvrages des Grecs en fait de Peinture & de Sculpture* que nous avons fait paroître dans le JOURNAL de Janvier de cette année, & qui ont été si bien accueillies du public. Comme cette espèce de dissertation pouvoit ralentir le feu avec lequel cet écrit est composé, nous crumes devoir l'en détacher, & la réserver pour un autre volume. Une seconde raison nous a engagés à la présenter séparément; c'est la critique dont elle est susceptible.

La méthode ordinaire de nos Sculpteurs, dit M. *Winckelmann*, est d'étudier d'abord leur sujet & de faire leur modèle le mieux qu'il leur est possible.

Le modèle amené une fois au point de perfection auquel ils ſont capables de le conduire, ils y appliquent des lignes horizontales & perpendiculaires qui ſe coupent. Enſuite ſe ſervant du procédé qu'on employe pour réduire un tableau en petit ou en grand, ils tranſportent ſur le bloc autant de carreaux que les lignes horizontales & perpendiculaires en ont formés ſur le modèle. Chaque petit carreau de celui-ci indique bien à la vérité la meſure dont chaque grand carreau du bloc doit être en ſurface pour correſpondre proportionnellement à la grandeur du petit carreau. Mais cette indication ne ſuffit point pour déterminer la maſſe de la partie indiquée, ni par conſéquent pour établir avec aſſez d'exactitude le vrai degré d'élévation ou d'enfoncement qui ſe trouve dans le modèle.

Il s'enſuit de-là que l'Artiſte pourra bien tranſporter ſur ſa figure certaines proportions du modèle, mais qu'étant obligé de s'en fier au plus ou moins de fidélité de ſes yeux, il ſera toujours dans l'incertitude s'il a ôté trop ou trop peu de la maſſe, &

ſi ſon ciſeau a entré plus qu'il ne falloit ou n'eſt pas allé aſſez avant.

Il eſt également impoſſible que le contour extérieur ainſi que celui qui, quoique reſſenti, ne fait, pour ainſi dire, qu'indiquer les parties intérieures du modèle, puiſſent, par de ſemblables lignes, être déterminés au point que l'Artiſte ſoit ſûr de tranſporter ces mêmes contours ſur le bloc qu'il travaille. Ajoutons à cela que, dans les grands ouvrages qu'un habile Artiſte ne peut faire tout ſeul en entier, il eſt quelquefois obligé d'employer des mains incapables de remplir ſes vues. La méthode que l'on vient d'expoſer ne pouvant déterminer les bornes des profondeurs, il peut arriver qu'on enlève trop de la maſſe de la pierre, &, ſi cela arrive, on ſent que la faute eſt irréparable.

Il eſt à remarquer, en général, que le Sculpteur qui creuſe ſes profondeurs dans l'ébauche même de ſa pierre, & qui ne les cherche pas à meſure que ſon ouvrage avance, de ſorte qu'elles ne reçoivent leur enfoncement convenable que de la dernière main, ne

parviendra jamais à produire des ouvrages ſans défauts.

La méthode qui vient d'être expoſée a encore un grand inconvénient; c'eſt que les lignes tranſportées ſur la pierre ſont enlevées à chaque inſtant par le ciſeau, & qu'il faut autant de fois les rétablir de nouveau; ce qui ne peut ſe faire ſans courir riſque de ſe tromper à chaque inſtant.

Toutes ces incertitudes ont enfin déterminé les Artiſtes à chercher une méthode moins pénible & plus heureuſe. Celle que l'Académie Françoiſe de Peinture à Rome a trouvée & ſuivie la première, pour copier des ſtatues antiques, a été adoptée par pluſieurs Artiſtes dans leurs travaux d'après des modèles: la voici. On aſſure au-deſſus de la ſtatue que l'on veut copier un quarré qui y eſt proportionné. On le diviſe en degrés égaux & l'on en laiſſe tomber des cordons perpendiculaires qui marquent beaucoup plus diſtinctement les points extrêmes de la figure, qu'ils ne pourroient être marqués par des lignes appliquées à une ſurface où chaque point eſt l'extrême. Les cordons, par

les différens degrés de leur éloignement des parties qu'ils couvrent, donnent à l'Artiſte une meſure plus ſenſible de quelques-unes des plus grandes élévations, & de quelques-uns des enfoncemens les plus conſidérables, & il peut travailler plus hardiment au moyen de ce ſecours.

Mais, comme la direction d'une ligne courbe ne peut pas être déterminée exactement par une ſeule ligne droite, les contours de la figure ſont encore de cette façon indiqués d'une manière trop équivoque pour l'Artiſte, qui n'eſt aſſuré par là que de quelques points de ces contours, & reſte ſans guide pour les autres points.

On peut aiſément concevoir qu'en ſuivant même cette méthode, il eſt encore difficile de trouver la vraie proportion des figures. On la cherche à la vérité à l'aide des lignes horizontales qui coupent les cordons perpendiculaires. Mais les rayons qui ſortent des carreaux formés par ces lignes éloignées de la figure à une certaine diſtance, frapperont nos yeux ſous un angle plus grand ou plus petit que l'angle réel, & les contours eux-mêmes paroîtront par

conséquent plus grands ou plus petits à proportion qu'ils seront plus haut ou plus bas par rapport à notre point de vue.

Au reste, il faut convenir que l'invention des cordons perpendiculaires est encore aujourd'hui d'un grand secours aux Artistes qui se proposent de copier des antiques. Il faut avouer de même qu'on n'a pas encore trouvé de méthode plus aisée & plus sûre pour ce genre de travail. Mais les raisons qui viennent d'être rapportées font voir que cette méthode, malgré tous ses avantages, ne détermine point assez les proportions dans les travaux d'après des modèles.

Michel-Ange se traça une route inconnue avant lui, & l'on a lieu d'être étonné que les Sculpteurs le révérant comme leur plus grand maître, aucun d'entr'eux ne l'ait suivi à cet égard.

Si ce *Phidias* moderne, le premier Sculpteur après les Grecs, n'a pas trouvé la véritable méthode de ces grands maîtres, on n'en a du moins jamais publiée qui soit plus propre que la sienne à transporter & à exprimer dans la

figure toutes les parties & toutes les beautés du modèle.

Le *Vasari* n'a décrit cette invention qu'imparfaitement : voici toute l'idée qu'en présente l'exposé de cet auteur. *Michel-Ange* prenoit un vase rempli d'eau. Il y mettoit son modèle fait de cire ou de quelqu'autre matière dure. Le haussant ensuite insensiblement, les parties les plus élevées se découvroient les premières ; celles qui étoient plus basses restoient couvertes ; enfin tout le modèle sortoit de l'eau. C'étoit de la même manière, ajoute le *Vasari*, que *Michel-Ange* travailloit son marbre. Il indiquoit d'abord les parties élevées, ensuite successivement celles qui étoient enfoncées.

Un exposé aussi peu instructif laisse croire, ou que le *Vasari* n'a pas eu une idée bien nette du procédé de son ami, ou qu'il a négligé de la rendre.

D'abord il ne détermine point assez distinctement la forme du vaisseau dans lequel *Michel-Ange* mettoit ses modèles. Si, pour faire sortir peu-à-peu de l'eau le modèle, il falloit le mouvoir d'en bas, ce seroit une opération péni-

ble qui supposeroit beaucoup plus de détails que l'historien des Artistes n'a jugé à propos de nous en communiquer. On a lieu de croire que *Michel-Ange* avoit fait son possible pour perfectionner une méthode que ses recherches lui avoient fait découvrir, & l'excellence de ses ouvrages autorise à supposer qu'il y avoit réussi. La manière suivante de procéder n'auroit-elle pas été la sienne ? L'Artiste se servoit d'un vase proportionné à la grandeur de sa figure, & duquel on peut supposer que la forme étoit quarrée. Il marquoit sur la surface des parois certaines divisions qu'il transportoit ensuite, en gardant la proportion d'une mesure plus grande, sur la pierre qu'il se proposoit de travailler. Cela fait, il divisoit les parois intérieurs du vase en un certain nombre de degrés qui s'étendoient du haut jusqu'en bas ; après quoi il mettoit son modèle dans le vase, l'y posant tout simplement quand il étoit d'une matière pesante, & l'arrêtant au fond quand il étoit de cire. Il paroît qu'il étendoit après cela sur le même vase des carreaux correspondans aux divisions faites, & que, ces carreaux étant

pareillement transportés dans une mesure proportionnée sur la pierre, il y dessinoit enfin sa figure. Il faisoit ensuite monter l'eau qu'il versoit jusqu'aux points extrêmes des parties élevées, &, après avoir remarqué la partie qui devoit avoir de l'élévation dans sa figure dessinée, il faisoit découler une certaine portion d'eau, afin de découvrir davantage la partie élevée du modèle. Il se mettoit ensuite à travailler cette même partie, dans la proportion des degrés qui s'en découvroient. Si dans le même temps il sortoit de l'eau une autre partie du modèle, l'Artiste la travailloit de même jusqu'au degré où elle étoit visible, procédant ainsi pour toutes les parties élevées.

Il falloit enfin faire découler encore plus d'eau, pour faire paroître aussi les enfoncemens. Les degrés marqués sur les parois du vase, marquoient à l'Artiste de combien l'eau étoit baissée, & la surface de cette même eau lui indiquoit les lignes extrêmes des profondeurs ; ce qui lui servoit de règle infaillible en transportant autant de degrés sur la pierre qu'il travailloit. L'eau lui décrivoit, non seulement les éléva-

tions & les profondeurs, mais encore les contours du modèle. L'eſpace de l'entre-deux des parois intérieurs du vaſe & la ligne que l'eau décrivoit autour de la figure, étoient toujours déterminés, quant à leur hauteur, par les degrés des deux autres parois; de ſorte que l'Artiſte ſçavoit, avec la dernière préciſion, quel étoit le point où il falloit emporter de la pierre, & combien il en falloit emporter.

Son ouvrage ne recevoit de cette manière que la première forme; mais elle étoit exacte. La ſurface de l'eau lui avoit décrit une ligne dont les points extrêmes des élévations ſont des parties. Cette même ligne s'étoit avancée perpendiculairement à meſure que l'eau s'étoit baiſſée, & l'Artiſte avoit ſuivi cet abaiſſement avec ſon ciſeau, juſqu'à l'endroit où l'eau écoulée lui montroit à découvert la pente la plus baſſe des parties élevées, qui ſe confond avec les plans. Les degrés diminués du vaſe où étoit le modèle, lui ayant ainſi ſervi de règle pour les degrés correſpondans & agrandis de la figure, la ligne décrite par l'eau l'avoit conduit dans ſon travail par-

deſſus tout le contour extérieur; de ſorte que le modèle ſe trouvoit tout-à-fait hors de l'eau.

Il falloit enfin donner la belle forme à la figure ainſi dégroſſie. L'Artiſte verſoit de nouveau de l'eau ſur ſon modèle. L'ayant fait monter à telle hauteur qu'il jugeoit à propos, il comptoit les degrés du vaſe juſqu'à la ligne décrite par l'eau, & qui lui donnoit la hauteur de telle partie élevée. Ayant enſuite appliqué perpendiculairement ſa règle ſur la même partie, il meſuroit depuis l'extrêmité inférieure de cette règle juſqu'à l'enfoncement. Le nombre des degrés agrandis & le nombre des degrés réduits en petit ſe trouvant pareil, cette eſpèce de calcul géométrique lui fourniſſoit la démonſtration de l'exactitude de ſon procédé.

En reprenant ſon travail, il cherchoit à exprimer dans ſa figure la preſſion & le mouvement des muſcles & des nerfs, le tour des petites parties, & toutes les délicateſſes que l'art avoit répandues dans le modèle. L'eau s'appliquant aux parties mêmes les moins perceptibles, en ſuivoit très-exactement la direction, & en décrivoit con-

ſéquemment le contour par la ligne la plus préciſe que l'on puiſſe concevoir.

Cette méthode permettant de placer le modèle dans toutes les poſitions poſſibles, ce même modèle mis de profil achève de découvrir à l'Artiſte ce qui peut lui être échappé. Il lui fait voir en même temps le contour extérieur des parties élevées & des intérieures, ainſi que tout le diamètre. Au reſte, l'eſpérance d'un heureux ſuccès dans toutes ces opérations ſuppoſe un modèle formé par les mains de l'Art, ſuivant le vrai goût de l'antiquité.

Telle fut la route par laquelle *Michel-Ange* paſſa à l'immortalité. Les grandes récompenſes dont ſon mérite étoit couronné, & qui le mirent à portée de travailler avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, ſont une eſpèce d'excuſe pour les Artiſtes qui l'ont ſuivi, & qui n'ont eu pour la plûpart ni le même encouragement ni les mêmes ſecours. Quand la nature & l'étude donneroient à un Artiſte de nos jours des talens ſupérieurs, contraint de travailler pour vivre plûtôt que pour acquérir de la gloire, il pourroit arriver

que l'approbation qu'il donneroit à la méthode propoſée, ne ſuffit point pour l'engager à la ſuivre. Il continuera de marcher par la route qui lui eſt familière, & ſe contentera de s'en rapporter dans ſon travail à la fidélité de ſes yeux, rendus moins ſuſceptibles d'erreurs par une longue habitude. On ſent cependant de quel avantage ſeroit la méthode de *Michel-Ange*. Si la meſure des yeux peut être d'un certain degré de certitude au moyen de l'exercice, cette meſure ne deviendroit-elle pas preſqu'infaillible, ſi, dès ſon enfance, l'Artiſte avoit été accoutumé à travailler d'après la règle la plus ſure? La méthode que *Michel-Ange* a trouvée après de longues & profondes recherches, n'a pas peu contribué à le faire approcher des Grecs. En ſuivant cette méthode, on ſeroit ſur la route pour atteindre plus promptement à la perfection que l'on admire dans ces chef-d'œuvres immortels qu'ils nous ont laiſſés.

L'amour que M. *Winckelmann* montre pour les Arts nous autoriſe à croire que, loin de le choquer en combattant

son opinion; nous entrerons dans ses vûes. Elles ont en effet pour objet la perfection de ces mêmes Arts, & il importe à cette perfection que l'on ne s'engage point dans de fausses routes en les prenant pour de véritables. Nous avons fait part à plusieurs Artistes fameux du prétendu procédé de *Michel-Ange*, & tous ont décidé que ce procédé étoit impraticable & ne pouvoit jamais avoir été celui de ce grand homme. Quand cette manière d'opérer seroit possible, il n'est pas vraisemblable, selon eux, que cet Artiste célèbre se fût assujetti à une contrainte, que les moindres élèves regarderoient comme un esclavage ridicule. Les compagnons les plus médiocres n'ont besoin, pour avancer une figure de fort près, que d'un certain nombre de points, qui leur désignent les principales saillies. M. *Winckelmann* pourroit se retrancher dans la plus grande justesse qui résultoit de la maniere proposée, la regarder comme ayant été un motif déterminant pour *Michel-Ange*, & en inférer que les autres Artistes ont tort de ne point s'y soumettre. Mais que produiroit cette plus grande justesse? Une copie froide & servile du modèle, privée de

ce feu & de cette vie que l'on admire dans les productions immortelles de *Michel-Ange*. D'ailleurs, la perfection d'un morceau de sculpture dépend si peu du plus ou moins de fidélité avec laquelle le modèle est rendu, que les habiles Sculpteurs n'en font un que pour assurer leur idée d'une manière déterminée. Ce n'est que la constitution générale de l'ouvrage qu'ils tentent d'établir; après quoi ils travaillent le marbre d'après nature. Ont-ils tort d'en user ainsi, & ne vaudroit-il pas mieux qu'ils s'attachassent scrupuleusement à rendre leur modèle? C'est ce que l'on ne peut dire, lorsque le succès prouve le contraire, & que l'on voit ce même modèle ne paroître qu'une ébauche grossière auprès du morceau fini. Avec quelque soin qu'un modèle ait été étudié, il vient à chaque instant de nouvelles idées à un Artiste, & l'on sent quelles entraves donneroit au génie une manière de procéder qui ne permettroit point de substituer à de premières idées des idées plus heureuses. C'est aussi une servitude que rejettent les grands maîtres; ils ont la hardiesse de faire sur le marbre des changemens

considérables, & on les voit trouver, dans des parties déja avancées, des choses différentes de celles qu'indiquoit le modèle.

A ces présomptions capables de faire supposer que *Michel-Ange* n'a point suivi une méthode aussi contraire au génie, se joint une preuve, tirée de ses ouvrages mêmes, que cette méthode n'a point été la sienne. Bien loin en effet que cet Artiste célèbre se soit astreint à suivre minutieusement son modèle en le remettant, pour ainsi dire, plusieurs fois au bain-marie, le caractère de liberté qui y regne est ce que l'on admire le plus dans ce qui est sorti de son ciseau. Les Artistes habiles & en état de découvrir ces sortes de choses voyent même avec surprise plusieurs de ses ouvrages qu'il a eu la hardiesse de faire sans modèles, & d'après une simple esquisse. Telle est une tête de *Brutus*, que l'on voit au cabinet de Florence. La coëffure & le buste ne sont que dégrossis & encore en bloc. Le visage seul est ébauché & paroît travaillé en plein marbre avec une vitesse d'enthousiasme qui est étonnante, vû la résistance de

la matière. Cette ébauche, encore presqu'informe, présente déja un caractère de tête admirable. Il est aussi assez souvent arrivé de cette hardiesse que *Michel-Ange* est entré trop avant dans le marbre; c'est la cause pour laquelle il a vraisemblablement négligé d'achever plusieurs ouvrages, & certaines parties de quelques-uns, où l'on voit qu'il ne reste pas assez de marbre pour les amener à leur perfection. Comme le marbre n'étoit pour lui ni rare ni cher, lorsqu'il lui arrivoit d'estropier quelque chose, il laissoit-là le morceau & en faisoit un autre. Si sa manière d'opérer eût été celle que M. *Winckelmann* imagine, il n'eût point couru ces inconvéniens; il lui est assez souvent arrivé de ne pouvoir les éviter; c'étoit donc une autre méthode qu'il suivoit.

Nous allons en donner une nouvelle preuve que nous aurions pu apporter d'abord, & qui seule auroit suffi. Le texte du *Vasari* nous la fournira. C'est ce texte mal entendu qui a donné lieu aux suppositions de M. *Winckelmann*, & qui lui a fait chercher les détails d'une méthode prétendue indiquée. Il

a vû comme un récit dans cet écrivain ce qui n'eſt qu'une comparaiſon : il eſt aiſé de s'en convaincre. » *Quattro pri-*
» *gioni bozzati, che poſſono inſegnare a ca-*
» *vare de' marmi le figure con un modo ſi-*
» *curo da non iſtorpiare i ſaſſi, che il modo è*
» *queſto che ſe ſi pigliaſſe una figura di cera*
» *ò d'altra materia dura, e ſi meteſſe a*
» *giacere in una conca d'acqua, laquale*
» *acqua eſſendo per la ſua natura nella*
» *ſua ſommità piana e pari, coſi vengono*
» *a ſcoprirſi, primo le parti piu rilevate,*
» *e a naſconderſi i fondi, cioè, le parti*
» *piu baſſe della figura, tanto che nel fine*
» *ella viene ſcoperta tutta. Nel mede-*
» *ſimo modo ſi debbono cavare con lo ſcal-*
» *pello le figure de' marmi primo ſcoprendo*
» *le parti piu rilevate, e di mano in mano*
» *le piu baſſe, il quale modo ſi vede oſſer-*
» *vato da Michel-Angelo ne' ſopra detti*
» *prigioni, i quali ſua Eccellenza vuole,*
» *che ſervino per eſſempio de' ſuoi Acade-*
» *mici.* « VASARI VITE DE' PITTORI, SCULT. E ARCHIT. *Edit.* 1568, *part.* 3. *p.* 776, *&c.*

» On a de *Michel-Ange* quatre pri-
» ſonniers ébauchés qui peuvent enſei-
» gner à tirer du marbre les figures,

Mai.

» ſans riſquer d'eſtropier le bloc. La
» manière de procéder eſt d'exécuter
» ce que l'on verroit arriver *ſi* l'on pre-
» noit une figure de cire ou de quel-
» que autre matière dure, & qu'on la
» couchât dans un vaſe rempli d'eau.
» La ſurface de cette eau étant natu-
» rellement égale & de niveau, à me-
» ſure qu'elle s'écouleroit on décou-
» vriroit d'abord les parties les plus re-
» levées, tandis que les enfoncemens,
» c'eſt-à-dire, les parties les plus baſſes
» de la figure, reſteroient cachés ; on
» découvriroit enfin la totalité de la
» figure. C'eſt *de la même manière* qu'on
» doit tirer du marbre les figures avec
» le ciſeau, découvrant d'abord les
» parties les plus relevées, & ſucceſſive-
» ment les plus baſſes. On voit cette
» manière obſervée par *Michel-Ange*
» dans les priſonniers ſuſdits, & ſon
» Excellence a voulu qu'ils ſerviſſent
» d'exemple à ſes Académiciens. »

Tout ſe réduit ici à une comparaiſon, au moyen de laquelle le *Vaſari* indique la gradation qu'il faut obſerver en travaillant le marbre, & l'ordre ſucceſſif des parties que l'on doit traiter les premières. Ce qui a induit en

erreur M. *Winckelmann*, ce ſont ces termes *che il modo è queſto*. Ils veulent dire mot à mot *laquelle manière eſt celle-ci ;* mais ce qui ſuit ne permet pas de les prendre dans un ſens auſſi circonſcrit, & le *queſto* doit être pris comme portant une ellipſe avec ſoi. *Che ſe ſi pigliaſſe*, continue le *Vaſari*, *ſi l'on prenoit* : à coup ſûr ces mots n'indiquent qu'une comparaiſon. Si c'eût été une deſcription que cet écrivain eût voulu faire, il n'eût point employé de conditionelle, & il eût dit ſimplement *on prend une figure*. Ce qu'on lit plus bas, confirme ce que nous avançons. *Nel medeſimo modo*, y eſt-il dit, *debbono cavare*, &c ; *c'eſt de la même manière qu'on doit tirer*, &c. Si ce n'étoit pas une comparaiſon, le *Vaſari* ne ſe fût point ſervi de cette expreſſion *de la même manière*. Il auroit dit : *d'après ce modèle ainſi demi-découvert, on doit tirer avec le ciſeau*, &c.

Qu'il nous ſoit permis de le dire, que devient la méthode de M. *Winckelmann?* Elle donneroit, ſi elle étoit praticable, des entraves au génie. Le nom de *Michel Ange* ne peut l'accréditer ; ſes ouvrages montrent qu'il ne l'a

jamais ſuivie. Enfin elle n'a jamais exiſté, puiſque c'eſt du texte de *Vaſari* que part la ſuppoſition de ſon exiſtence, & que cet écrivain, comme on vient de le voir, n'en dit pas un mot. Au reſte, nous ne ſommes entrés dans cette diſcuſſion que pour ſervir les Arts, & diſculper les Artiſtes du reproche qu'on leur fait de n'avoir point ſuivi une route qui les devoit mener à la perfection. Ils n'ont jamais pû la ſuivre, & celui que l'on regarde comme l'ayant ouverte, n'y a jamais marché.



Storia delle Academie che fioriscono presentemente nella città di Siena.

INTRODUZIONE.

Histoire des Académies qui fleurissent actuellement dans la ville de Sienne.

INTRODUCTION.

SIENNE fut une des premières Villes d'Italie, où l'on établit de ces assemblées Littéraires qu'on nomme Académies. La plus ancienne de ces Académies & celle qui prit plutôt une forme réguliere fut *la Grande*, ainsi nommée des grands sujets qu'elle forma (*a*). Elle parut en 1420; son fondateur fut *Silvio Piccolomini*, depuis *Pie II*, qui rassembla un certain nombre de personnes d'esprit, habiles dans les sciences & les beaux arts. Elle se

(*a*) *Scipion Bargagli*, dans la harangue où il fait l'éloge des Académies.

soutint jusqu'au temps de *Leon X* & fut le modèle de plusieurs autres Académies qui s'y établirent depuis en si grand nombre, qu'elles firent appeller cette Ville *Académique*. Cette autre Athènes s'attira l'admiration des Villes d'Italie, & excita l'émulation de quelques-unes, qui, à son exemple, formèrent des corps littéraires, & élevèrent des théâtres pour représenter des Comédies. Naples se distingua parmi ses rivales. On y avoit jusqu'alors presqu'ignoré ce que c'étoit que théâtre. Il y en parut, & Sienne eut la gloire de voir cette Ville emprunter d'elle des Drames & des Acteurs.

Parmi les Académies qui s'établirent dans Sienne depuis *la Grande*, les plus remarquables sont celle des *Insensés* ou *Stupides*, & celle des *Grossiers* (*b*). Elles subsistent encore de nos jours, & la protection marquée que daigne leur ac-

(*b*) *Pelisson*, dans son Histoire de l'Académie Françoise, observe que c'est la coutume de celles d'Italie de se donner des noms de mépris. Ainsi *Academia de gli Intronati*, veut dire, *Académie des Insensés* ou *Stupides*, *intronato* signifiant proprement un homme étourdi par le bruit du tonnerre, & qui en a perdu le jugement.

corder Sa Majesté Impériale, FRANÇOIS, Grand Duc de Toscane, est une preuve du mérite de ceux qui les composent. C'est l'histoire de ces deux Académies que nous allons mettre sous les yeux du Lecteur.

Celle des *Insensés* parut sous le Pontificat de *Clement VII*, vers le temps du Sac de Rome (*c*) par l'armée de *Charles-Quint*, en l'année 1525. Six Gentilshommes Siennois, voulant contribuer au progrès des Langues Grecque, Latine & Toscane, formèrent une assemblée, dans laquelle on lisoit, on expliquoit, on écrivoit, on disputoit; voici les noms des six Gentilshommes: *Antoine Vignali*, dit le *Brûlé* ou le *Halé*, qui fut le fondateur, *Claude Tolomei*, dit *le Subtil*, *Luc Contile*, dit *le Furieux*, *François Bandini Piccolomini*, qui peu de temps après fut Archevêque de Sienne, dit *le Rusé*, *Lancelotto Politi*, celui-ci n'a point d'épithéte, *Ambroise Caterino*, dit *le Vigilant*; tous célèbres par leurs ouvrages.

Ceux qui, dans la suite, la nommèrent *Académie des Insensés*, furent

(*c*) *Scipion Bargagli.*

Marcello Cervini, depuis Pape sous le nom de *Marcel II*, le Cardinal *Bembo*, *Pavolo*, *Piovio*, *Merlino*, &c. Ils prirent pour emblême un vase d'écorce de citrouille pareil à ceux dont on sert en Toscane pour garder le sel; au-dessus de ce vase sont deux pilons en croix, sur lesquels on lit cette devise: *Meliora latent* (*d*); *le meilleur est caché* (*e*); ils vouloient par cet emblême donner à entendre, que grossiers au dehors comme ces instrumens, ils alloient se munir au dedans de la sagesse qu'ils se proposoient d'épurer par l'étude des Lettres, comme par le moyen des pilons on affine le sel. Dans le même temps, ils dressèrent leurs statuts qui se réduisoient à six points: honorer Dieu, étudier, être joyeux, n'offenser personne, ne pas

(*d*) *Ovide.*

(*e*) Au rapport de *Louis Domenichi* dans son *Dialogue sur les Devises*, des gens mal intentionnés cherchèrent à tourner celle-ci en ridicule. La circonspection de notre langue ne nous permettant point d'exposer le moyen dont ils se servirent, nous rapporterons le passage Italien. Le voici: „ *I quali in cambio di pistelli figurarono due membri virili con i testicoli dentro nella zucca ed il medesimo motto che serviva loro*: DI MELIORA LATENT. "

croire témérairement, ne pas se soucier du monde.

Cette Académie eut dès son origine des sujets illustres & par le sçavoir & par la naissance. Les plus grands Seigneurs d'Italie, les Princes mêmes ambitionnèrent l'honneur d'en être membres. On y a vû des *Vasti*, des *Bisignano*, des *Vitelli*, des *Ursins*, &c. On y créoit tous les deux mois un Chef nommé *Arcintronato* (*f*), assisté de deux Conseillers, d'un Censeur, & d'un Chancelier. Il commandoit à tous les Académiciens, & il chargeoit celui qu'il vouloit de la lecture qui devoit se faire dans les fréquentes assemblées que l'on tenoit. On ne recevoit personne dans ce Corps qu'il n'eût été examiné & approuvé par deux de ses membres : pour lors, le Promoteur leur donnoit la Couronne de Lierre & l'Anneau (*g*), qui étoient la marque de leur réception.

On vit bientôt résulter des avantages considérables de cet établissement. Un des principaux fut celui de polir la

(*f*) *Archi-Insensé.*

(*g*) Il n'est pas dit de quelle matière étoit cet anneau.

langue Toscanne, pour laquelle on fit usage de nouveaux caractères, après avoir discuté la chose l'espace de plusieurs années. Ces exercices Académiques donnèrent encore lieu à plusieurs découvertes, du nombre desquelles fut une sorte de poësie, avec laquelle on imitoit tous les vers des Latins, surtout l'Hexamètre, le Pentamètre, & le Saphique (*h*). Mais la chose à laquelle les Académiciens s'appliquèrent avec le plus de soin, ce fut à parler & à écrire dans la plus grande pureté. Ils firent pour cet effet des ouvrages d'agrément, particulièrement des Comédies tant en vers qu'en prose. Telles furent *l'Amour Constant*, *l'Aléxandre*, *les Dupes* & plusieurs autres. Ils traduisirent, outre cela, du Grec & du Latin, les morceaux suivans : *l'Economie de Xénophon*, les *Oraisons d'Isocrate*, *le Prométhée d'Eschyle*, *l'enlevement de Proserpine par Claudien*, *Tacite*, *les six premiers livres de l'Enéïde*, &c. Les auteurs de ces traductions, dans l'ordre qu'elles sont ici marquées, furent,

(*h*) Elle étoit de l'invention de *Tolomei*; elle n'eut pas de succès.

pour les deux premières, *Aléxandre Piccolomini*, pour la troisième & la quatrième, *Marc Antoine Cinuzzi*, pour la cinquième *le Puliti*, pour la sixième six Académiciens qui ne sont point nommés. Cette application au travail étendit bientôt la réputation du corps où elle regnoit jusqu'au de-là des monts (*i*), & produisit dans les villes d'Italie la même émulation que *la Grande* Académie y avoit produite. On en vit plusieurs naître & se former sur ce modèle, comme celles *des Enflammés* de Padoue, *des Affidés* de Boulogne, *des Enveloppés* de Salerne, & plusieurs autres.

Tels furent les commencemens de l'Académie dont nous parlons. Ses progrès auroient été plus heureux encore, si les discordes civiles & les guerres n'eussent souvent interrompu ses séances. Après une de ces interruptions, elles furent rétablies par les soins d'*Aléxandre Piccolomini*, Archevêque de

(*i*) Un sage, nommé *Thomas*, de Bergue en Norwège, envoyé par son Prince pour faire la recherche de ce qu'il y avoit de plus rare en Italie, vint à Sienne copier les statuts de l'Académie des *Insensés*.

Patras, homme illustre dans la république des Lettres. Les plus célébres de ses collégues, furent les deux freres *Jerome* & *Scipion Bargagli*, qui, par un grand nombre de bons ouvrages, mirent la langue Toscanne en si grand crédit, qu'un auteur (*k*) les nomme *flambeaux des beaux Arts*, *honneur de la patrie*, *ornement de l'Italie* (*l*).

Cet intervalle, pendant lequel l'Académie parut reprendre vigueur, ne dura pas long-temps, & ses séances furent bientôt suspendues de nouveau, ainsi que celles de toutes les sociétés les plus célèbres de Sienne. La chûte récente de la République, & la crainte de causer le moindre soupçon au nouveau gouvernement, furent les causes de ce nouvel interregne. Vers l'an 1580 *Jerome Benevoglienti* rassembla quelques personnes d'esprit, & se fit chef d'une Académie, dite *des Filomates*. On vit naître dans le même temps plusieurs

(*k*) *Jean Vincent Rossi.*

(*l*) Le premier est auteur de la Comédie intitulée, *La Pelerine*, qui fut représentée aux nôces de *Ferdinand de Médicis*, Grand Duc de Toscane, avec *Christine de Lorraine*.

autres ſociétés littéraires, telles que celles *des Allumés*, *des Tourmentés*, *des Courtois*, *des Deſireux* &c. Mais aucune de ces ſociétés ne ſe fit autant diſtinguer que celle des *Filomates*. Son éclat, bientôt égal à celui que l'Académie des *Inſenſés* avoit eu dans ſes plus beaux jours, ſembloit propre à faire entièrement oublier cette dernière, & ſervit cependant à la ſauver de l'oubli. Vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle, quelques littérateurs voyant preſqu'éteinte l'Académie, autrefois la plus illuſtre de leur ville (c'eſt-à-dire celle des *Inſenſés*) voulurent du moins en conſerver le nom. Ils l'adoptèrent donc à la place de celui de *Filomates*. Tous les membres de la nouvelle Académie paſsèrent dans l'ancienne, & la rendirent propriétaire du théâtre que leur avoit accordé le Prince *Mathias*, fils du grand Duc *Coſme* II, & Gouverneur de Sienne.

Ce fut ainſi qu'on vit refleurir l'Académie des *Inſenſés*. Ses exercices littéraires recommencèrent à l'occaſion de l'exaltation d'*Aléxandre* VII autrefois Académicien *Filomate*. Elle fit imprimer les éloges que ſes membres firent

de ce Pontife, auparavant leur collégue. Vers ce temps-là, le Prince *Mathias*, devenu auſſi Académicien, établit en faveur de la ſociété une rente annuelle pour l'impreſſion des ouvrages qu'elle produiroit. Après ſa mort qui arriva l'an 1667, la principale choſe que ſes collégues eurent en vûe, fut la reconſtruction de leur théâtre, dirigée par *Jean Piccolomini*, excellent Architecte. Les loges auparavant de bois, furent faites de pierre. La première repréſentation qui s'y donna en l'année 1670 fut celle d'un Opéra intitulé *l'Argie*, après lequel les Académiciens s'appliquèrent à recouvrer dans la Comédie la réputation que leurs devanciers s'y étoient acquiſe. Ils firent revivre en même temps tous les autres exercices littéraires, comme les compoſitions en vers à l'occaſion de quelque fête, les diſſertations ſur les ſciences & ſur les Arts, quels qu'ils fuſſent, &c. Un grand nombre d'entr'eux concoururent à rendre l'Académie illuſtre depuis ſon renouvellement; mais c'eſt ſurtout depuis le commencement de ce ſiècle qu'elle a repris ſa ſplendeur. Parmi les Académiciens de ces

derniers temps, on remarque le Cardinal *Jean-Baptiſte* Tolomei, & *Jean-Baptiſte Ferrari*, auteur des Faſtes de Sienne, *Louis Sergardi*, célébre par ſes ſatyres latines, *Nicolas Forteguerra*, *Ubert Benvoglienti*, *Jerome Gigli*, le Cardinal *Bernardin Perfetti*, grand Poëte, & en cette qualité couronné dans le Capitole l'an 1725.

Les Académiciens s'aſſembloient autrefois dans une ſalle contigue à l'Egliſe Métropolitaine. Depuis l'an 1724, ils s'aſſemblent dans une qui fait partie du bâtiment de l'Univerſité. C'eſt-là que, ſelon l'ancien uſage, ils recommencent leurs ſéances particulières le premier Dimanche de Mai, jour où ils éliſent de nouveaux Officiers, à moins qu'ils ne confirment les anciens. Pour ce qui eſt des aſſemblées générales, ils n'en ont de fixe que celle du premier ou du ſecond Dimanche après l'Aſſomption, où ils célèbrent une eſpèce d'anniverſaire en l'honneur de la Vierge, protectrice de Sienne & de l'Académie. Le nombre des membres de cette Académie n'ayant jamais été arrêté, il ſe trouve aujourd'hui aſſez conſidérable. Cependant les exercices littéraires n'y ſont pas plus fréquens

qu'autrefois. Les incendies que leur théâtre a ſoufferts, l'un en 1742, l'autre en 1751, ont interrompu les repréſentations de leurs Drames; & ceux que l'on y repréſente depuis qu'il a été réparé, ſont des compoſitions étrangères, déclamées par des acteurs étrangers. On auroit tort cependant de juger, d'après cette diſette apparente, de l'état où eſt aujourd'hui cette Académie. Il s'en faut de beaucoup qu'elle manque de ſujets, & il n'eſt point d'Académie qui ne s'honorât d'avoir comme elle, pour membres, *Nicolas Giovanelli*, *Antoine Borgheſi*, qui a traduit en langue Toſcanne les Offices *de Ciceron*, les deux *Pecci*, frères illuſtres par leur érudition, & *Jean-Baptiſte* Terucci. On a de ce dernier la traduction en vers de quelques Comédies d'*Ariſtophane*; nous avons déja rendu compte du *Plutus* (*m*).

(*m*) Voyez le Journal de Décembre 1755, ſecond volume, page 143.

❧

ACADEMIA DEI ROZZI.

ACADÉMIE DES RUSTRES.

CEtte Académie, qui prit d'abord le titre d'assemblée, se vante d'avoir des réglemens presqu'aussi anciens que ceux de la précédente, sur laquelle elle l'emporte pour l'antériorité des séances. Elle eut pour modèle, ainsi que l'autre, *la Grande* Académie. Comme la plûpart de ses membres étoient des gens du peuple, son but fut d'abord de maintenir dans toute sa pureté l'ancien Dialecte Toscan, Dialecte que leur condition leur rendoit familier. Elle s'appliqua en conséquence à faire des compositions dans le style des habitans de la campagne. Ce style prit des graces entre ses mains, &, soit pour le choix de l'expression, soit pour la douceur de l'accent, les Siennois les moins cultivés l'emportèrent bientôt autant dans ce genre de composition sur le reste de l'Italie, que les Athéniens les plus grossiers l'emportoient sur les Asiatiques.

Ces succès ne furent point lents, &, dès sa premiere origine, cette nouvelle compagnie s'attira tellement les suffrages des peuples circonvoisins, qu'elle fut appellée plus d'une fois à la Cour de *Léon X.* Elle le fut de même à celle de *Charles-Quint*, & elle eut l'honneur de servir à l'amusement des chefs de l'Eglise & de l'Empire. Le nombre de ses membres qui se trouvoit excessif en l'an 1531, fut diminué depuis & déterminé. Cette même année, l'Académie se donna de nouveaux réglemens, & prit pour emblême un vieux lierre presque mort, dont une racine seule pousse un petit rejetton verd, & pour devise ces paroles: *Chi qui soggiorna acquista quel che perde : en séjournant ici, l'on recouvre ce que l'on perd.* Le vieux lierre faisoit allusion à l'ancien Dialecte Toscan, le rejetton verd à ce même Dialecte renaissant dans sa pureté, & la devise à la manière dont cette renaissance devoit s'opérer, par la perte de plusieurs mots, de plusieurs tours, & par l'acquisition ou la restitution de plusieurs autres.

Un des principaux réglemens de l'Académie fut qu'outre les jeux & les

divertissemens qu'elle donneroit dans ses assemblées, on y feroit toujours la lecture de quelque morceau de Prose ou de Poësie, écrit en langue Toscanne. On choisissoit, pour cet effet, les meilleurs auteurs de la nation, tels que *Pétrarque* ou *Bocace* dans les temps ordinaires, & le *Dante* dans le Carême, le tout au choix du chef de l'assemblée. Après cela, les Académiciens lisoient ceux de leurs ouvrages qu'on devoit donner au public, pour qu'ils fussent examinés par la compagnie.

On n'y admettoit aucun membre inutile, aucun qui n'eût au moins dix-huit ans, qui ne fût de bonnes mœurs, & qui n'eût du talent pour la composition, la représentation, pour le chant, les instrumens, la danse, ou enfin pour quelqu'autre chose d'agrément, qui pût lui faire honneur auprès de ses confrères, & divertir le public. Cette compagnie fut la première à donner des farces au théâtre : elle enrichit encore le Parnasse de divers ouvrages de poësie brulesque; tels furent ceux qui sortirent de la plume de *Jean-Baptiste Sarto. Ange Cenni*, l'un de ses membres, donna des poësies dans le genre pastoral,

& plusieurs autres composèrent dans ce temps des pièces de théâtre. La plûpart étoient en rimes tierces, sans mélange d'autres vers : leur longueur n'étoit ordinairement que d'une seule Scène, que l'auteur étoit le maître de faire ou de ne point faire précéder d'un prologue ou argument.

L'Académie soutint ses exercices, sans interruption, jusqu'à la chûte de la République, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de l'année 1552, auquel temps ils furent suspendus jusqu'à l'année 1561, qui les vit revivre pour sept autres années seulement. Vers la fin de celles-ci, la compagnie, composée de 64 membres, avoit résolu de donner l'exclusion à tous ceux qui avoient été reçus trop légérement, & qui lui étoient inutiles. Mais le nouveau gouvernement leur épargna ce soin en défendant toute sorte de sociétés & d'assemblées. Cette défense ne fut levée qu'en 1603. L'Académie reprit pour lors ses exercices avec plus d'ardeur que jamais, & produisit, au commencement de ce même siècle, des sujets célébres par leur sçavoir & par leurs ouvrages. De ce nombre fut *Benvenuto Flori*, qui, à l'oc-

casion de la visite que firent à la ville de Sienne, le Grand-Duc & la Grande-Duchesse sa femme, composa une mascarade assez ingénieuse. On y voyoit cinq païsans & leurs femmes, célébrant le lever de l'Aurore & celui du Soleil, image de la venue de leurs Altesses Sérénissimes, & demandant leur protection.

Vers le milieu du 17e siècle l'Académie voyant ses représentations pastorales, dont toute l'Italie étoit pleine, décheoir de leur ancien prix, abandonna le genre dans lequel elle avoit composé jusqu'alors. Elle prit un ton poli, souvent grave & imposant, traita des sujets relevés, & se permit l'usage de toute sorte de vers & de rimes: conduite qu'elle a toujours tenue depuis.

L'Académie, qui avoit repris ses séances avec tant d'ardeur, les négligea pendant quelque temps; mais l'adoption qu'elle fit d'autres Corps littéraires, tels que ceux des *Insipides*, des *Entrelassés*, & des *Grossiers Mineurs*, (*Minori Rozzi*) lui rendit sa vigueur & son activité. Son lustre parut augmenter de son union avec ces Corps, sur-

tout avec le dernier, dont elle joignit l'emblême au sien. En voici la devise:

Tosto risorge l'un se l'altro cade.
Si l'un tombe, l'autre se relève.

Les compositions en Prose & en Vers, les Pastorales, les Comédies, les Mascarades, & les autres divertissemens donnés ou sur le théâtre ou dans les places ou dans les rues, reparurent avec plus d'éclat que jamais. Une des fêtes les plus magnifiques dans ce genre, fut celle de l'année 1700: c'étoit une Mascarade à cheval. Au milieu s'avançoit sur un char majestueux le Temps conducteur des Siècles, à qui les quatre principales Monarchies du monde servoient de trophées. Il étoit armé de sa faulx: à ses pieds étoit l'Amour dans une attitude triste & languissante; on y appercevoit aussi les cendres de diverses ruines fameuses; elles sortoient d'une grande horloge, que ce destructeur tenoit dans sa main gauche. Elles étoient ensuite portées en pompe par les Siècles qui accompagnoient le triomphe.

Ceux-ci étoient au nombre de trente, conformément à l'opinion de quelques Sçavans qui veulent qu'il s'en soit écoulé cette quantité depuis le déluge jusqu'à notre Ere. Ces Siécles paroissoient sous la figure de vieillards, une couronne de lierre sur la tête, & marchoient en bon ordre montés sur des chevaux magnifiquement caparassonés. Dans leur main droite étoit une Carte en guise de bouclier. Là se voyoit peinte une horloge, dont le sable étoit de la cendre des *Beautés*, des *Vertus*, des *Puissances*, des *Royaumes* & des *Républiques*; ce qui étoit indiqué de cette manière.

ROYAUMES ET RE'PUBLIQUES.

Cendres de *Ninive*, de *Babylone*, de *Suze*, de *Troye*, d'*Athénes*, de *Sparte*, de *Thèbes*, de *Corinthe*, de *Carthage*, de *Memphis*, de l'ancienne *Rome*.

PUISSANCES.

Cendres de *Ninus*, de *Tomiris*, de *Cirus*, d'*Enée*, de *Xerxès*, d'*Aléxandre*, des *Amazones*, des *Ptolomées*, des *Scipions*, de *Pompée*.

VERTUS.

Cendres d'*Hercule*, d'*Homère*, de *Pythagore*, de *Platon*, de *Démosthène*.

BEAUTE'S.

Cendres de *Sémiramis*, d'*Hélène*, de *Cléopatre*.

Les 17 siècles écoulés depuis le commencement de notre Ere, étoient représentés par 17 autres Académiciens, vétus comme les premiers, mais assis dans leur ordre sur le char même, & portant comme les autres une carte où étoit une horloge, dont le sable étoit aussi de la cendre de ruines fameuses, indiquées de la même manière que les précédentes.

ROYAUMES.

Cendres d'*Antioche*, de *Bysance*, de *Jérusalem*, des *Lombards*.

PUISSANCES.

Cendres de *Constantin*, de *Narsès*, de *Justinien*, de *Godefroy*, d'*Othon* le Grand, de *Charlemagne*, de *Roland*, de *Charles-Quint*, de *Gustave Adolphe*.

VERTUS.

Cendres du *Dante* & de *Pétrarque*.

BEAUTE'S.

Cendres de *Zénobie* & d'*Elizabeth*.

Ce

Ce char étoit immédiatement suivi d'un second, tiré par quatre chevaux, orné de drapeaux, de piques, de lances, de tambours & d'autres instrumens militaires. On y voyoit quatre grandes machines, deux en forme de pyramides, & deux en forme d'urnes. Dans celles-là étoient censées renfermées les cendres de l'*Assyrie* & de la *Médie*, dans celles-ci les cendres de la *Perse* & de la *Gréce*. On avoit représenté sur les unes & sur les autres plusieurs sceptres, plusieurs diadêmes brisés & endommagés par le temps; à l'entour étoient quatre Pleureuses, placées dans une ordonnance convenable. Tout ce magnifique triomphe étoit accompagné d'une foule d'instrumens de musique & de chants, agréablement adaptés au sujet. Le burin employa ses traits les plus délicats à perpétuer la mémoire de cette superbe Mascarade.

L'Académie avoit long-temps auparavant donné des fêtes dans le même goût à peu près. Telle fut celle où ses membres portèrent en triomphe *Diane*, leur conductrice au Mont Parnasse; celle où ils représentèrent sur un char l'Aca-

démie de retour du Parnasse, guidée par cette même Déesse & par *Apollon*, & suivie des Muses & des Arts Libéraux; celle où ils firent aussi paroître sur un char *Mars*, dominateur de l'Année Bissextile, & pronostiquant une Eclypse éternelle au Croissant. Toutes ces fêtes, au rapport de *Gigli*, auroient été dignes du grand Cirque de Rome, de l'attention des *Césars*, & de celle du peuple vainqueur de toute la terre. Outre ces divertissemens & plusieurs autres, donnés en différens temps, l'Académie s'appliquoit encore à des ouvrages plus utiles.

Nous avons de *Gabriello Gabrielli* une Tragédie intitulée la *Troade*; de *François Corsetti* une traduction en vers Toscans des Œuvres d'*Horace*, d'*Aléxandre Bandiera* une traduction de *Cornelius Nepos*, des Epîtres familières & des Oraisons de *Cicéron*; de *Joseph Fabbianni* une édition exacte de la traduction en vers Toscans des Comédies d'*Aristophane*, que son auteur. J. *Baptiste Terucci* a laissée imparfaite. Cette édition n'est pas le seul ouvrage de M. l'Abbé *Fabbianni*, qui vit encore. Il en a produit d'autres, & nous lui devons

l'histoire des Académies de Sienne, de laquelle est tiré cet extrait.

La quatrième & la dernière de ces Académies, dont il fait mention, est celle des *Fisiocritiques*. Elle doit son origine à ce même *Gabrielli*, l'un des quatre auteurs que nous venons de nommer, lequel étoit Professeur de Médecine & de Botanique dans l'Université de Sienne, & grand Philosophe. Il établit son Académie à la fin du siècle dernier, en l'année 1691, sur le modèle de la Societé Royale de Londres. On n'y traite d'ordinaire que de matières de Médecine & de Philosophie, surtout expérimentale. C'est le plus souvent en dialogue pastoral, c'est-à-dire, en églogue, que la chose se fait : manière de discuter peu convenable au genre, & qui ne peut que très-difficilement conserver l'agrément auquel on sacrifie la justesse. Aussi cette Académie employe-t-elle encore la dissertation : méthode préférable à toute autre dans la discussion des matières Physiques.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE QUITO, contenant un Journal des Tremblemens qui ont détruit cette Ville.

LE 26 Avril 1755, à huit heures du matin, on sentit un tremblement de terre qui dura trois minutes avec de violentes secousses; peu après il reprit avec moins de force, & dura toute la matinée jusqu'à midi qu'il augmenta. Toute la ville se mit en prières; on les continua le soir, ainsi que les processions avec les images les plus révérées. Le tremblement reprit plus fortement une heure avant minuit.

Le 27, il n'y eut rien de nouveau jusqu'à cinq heures de l'après midi qu'on ressentit une secousse assez forte qui jetta la terreur dans les esprits par le souvenir de celui de la veille. Chacun sortit de sa maison, & courut se réfugier dans les places ou hors de la ville. Le Président & Gouverneur général, à la tête de sa Garde, le Corrégidor, les Alcaldes & les principau-

de la ville ramenèrent le peuple avec peine, & engagèrent les habitans à rentrer, chacun chez soi, en leur donnant l'exemple, sans quoi la ville alloit être abandonnée. Entre onze heures & minuit la terre trembla de nouveau d'une manière terrible pendant cinq minutes; après un court intervalle, le tremblement recommença à trois différentes reprises; ce qui obligea de chercher à se mettre en sureté dans les places publiques, & dans les lieux découverts, où l'on passa le reste de la nuit. Les secousses se succédoient presque sans interruption; on en compta au moins quatorze très-violentes. Tous les Ecclésiastiques, les Religieux & les Jésuites étoient occupés à exhorter & à confesser; les clameurs & la confusion étoient étranges; les uns s'accusoient à haute voix & demandoient l'absolution, les autres se frappoient la poitrine & se trainoient par terre en faisant des actes de contrition.

Ainsi se passa la nuit du 27 au 28, jour fatal qui fut celui de la désolation & de l'effroyable destruction de la ville. On ne peut, sans verser des larmes de sang, se rappeller le souvenir de cette

affreuse journée. Les secousses redoubloient par degrés; on vit les bâtimens les plus solides, maisons, couvents, églises, s'écrouler successivement. A cette vûe, Messieurs de l'Audience Royale firent ouvrir les prisons, & donner la liberté à tous ceux qui n'étoient pas détenus pour des crimes capitaux. M. le Proviseur, en l'absence de Monseigneur l'Evêque, donna permission aux Religieuses de sortir & de chercher un asyle, où elles pussent mettre leur vie en sureté. Quel spectacle que les épouses de Jesus-Christ errantes dans les rues & dans les places publiques, implorant la miséricorde divine! Il sembloit que leurs gémissemens irritassent le Ciel, & que leurs plaintes augmentassent la rigueur du châtiment. Les secousses ne discontinuoient pas; à midi la moitié de la ville étoit déja renversée; l'Eglise Cathédrale s'étoit ouverte au milieu de la coupole, ainsi que la Chapelle du Dépôt, l'un des plus somptueux édifices de la Province.

Le Couvent de S. Augustin magnifique dans sa construction, & les maisons voisines sont ensevelies sous les ruines de la grande Tour de l'Eglise;

les Couvents de S. Dominique & de la Merci sont dans le même cas. Le dommage a été moins grand dans le Collège des Jésuites.

Tous les habitans ont déserté la ville & se sont retirés dans les campagnes sous des cabannes & des baraques. Les Religieux se sont dispersés au gré de la Providence, les Religieuses, les unes chez leurs parens, les autres sous des chaumières à l'abri de la charité chrétienne, d'autres errantes dans les champs. Le Gouverneur, par une piété généreuse, a donné une maison de plaisance, voisine de la ville, pour asyle aux Carmelites, aux Dames de la Conception, & à quelques-unes de Sainte Claire, ainsi qu'à plusieurs personnes de l'un & de l'autre sèxe, dont plus de six cens sont à sa charge, tandis qu'il n'épargne ni soins ni fatigues pour pourvoir à l'approvisionnement & à la police pendant cette dispersion générale des habitans de la ville.

Le bouleversement est si affreux qu'on n'a pas le courage d'y entrer. Il n'est resté entier que le Palais (nouvellement bâti) de l'Audience Royale.

Le 28 les secousses continuèrent tout

le jour, redoublèrent la nuit suivante, ainsi que le 29, le 30 d'Avril & le premier Mai. Une tempête terrible & une pluie continuelle, dont rien ne pouvoit garantir, augmentoient encore la désolation. On a compté plus de cinquante reprises de tremblemens depuis le 26. Il n'y a, dit-on, que quatorze ou quinze personnes qui aient péri. Tous les meubles & toutes les choses précieuses sont engloutis.

Les Vases sacrés ont été abandonnés; à peine a-t-on pû conserver le S. Sacrement & les Saintes Huiles pour les administrer au besoin dans l'Eglise des Jésuites, la seule qui soit demeurée sur pied.

Depuis qu'on a placé l'Image miraculeuse de notre Dame du Quinchi sur la grande place en face de l'Eglise Cathédrale, & celle de notre Dame de la Merci, Patrone de la Ville, & qu'on a renouvellé le vœu oublié de lui faire une Fête annuelle à laquelle l'Audience & le Chapitre assisteroient solemnellement, on a remarqué que les secousses, les orages & les mugissemens du Volcan de Pitchincha ont été moins forts.

Les Maisons, les Couvents & les Eglises ayant été abandonnés, les vols se sont multipliés à un tel excès, que le Président & Gouverneur a été obligé de créer dans chaque quartier un Juge avec pouvoir de faire pendre en douze heures celui qui sera convaincu d'un vol audessus de vingt piastres (cent francs.) Il a fait planter des potences sur toutes les places.

Le 3 de Mai, à dix heures un quart du matin, on sentit une secousse très-forte qui causa encore de nouvelles ruines; depuis ce temps elles ont été moins violentes. Les Prières publiques, les Processions de Flagellans continuent, & l'Image de notre Dame de la Merci est encore exposée sur la place.

P. S. Les tremblemens ont continué jusqu'au 30 de Mai, & depuis encore, jusqu'au départ de cette Lettre le 16 Juin 1755. Le Collège des Jésuites, qu'on croyoit sans dommage, a besoin de grandes réparations.

Lettre de Pope au Comte de Bolingbrocke, qui lui avoit prêté sa Jument.

Cette Lettre n'a jamais été traduite en François; la célébrité de l'auteur & le caractère original de l'ennuyeux bavard qui y est dépeint, dont il y a tant de copies dans le monde, nous font présumer que nos Lecteurs la liront avec plaisir.

MYLORD,

Si votre jument sçavoit parler, elle vous rendroit compte de la singulière compagnie que j'ai rencontrée dans mon voyage. Mais puisque ce détail lui est impossible, je vais y suppléer. Il s'agit de l'entreprenant M. *Lintott*, mon Libraire, ce redoutable rival de M. *Tonson* (*a*). Monté sur un cheval entier (camarade qui ne déplut point à la jument de votre Grandeur) il me joignit dans la forêt de Windsor. Il me dit, en m'abordant, qu'ayant appris

(*a*) Fameux Libraire de Londres.

que j'allois à Oxford (*b*), le Temple des Muses, il vouloit absolument m'y accompagner. Je lui demandai où il avoit pris son cheval, il me répondit que c'étoit celui de son Facteur. „ Car „ ce coquin d'Imprimeur, continua-t-il, „ m'a manqué de parole. Je croyois le „ mettre en belle humeur en le régalant à l'auberge de lapins mis à la „ sausse rousse qui me coutent deux „ schellings (*c*), de quatre bouteilles „ de vin, & de ma conversation par „ dessus le marché. Je comptois sur „ son cheval qu'il me promit de bon „ cœur; mais il me dit en même „ temps que M. *Tonson* avoit aussi „ dessein, d'aller à *Cambridge*, pour y „ acheter la copie d'un commentaire „ sur les révélations. Je ne doute plus „ que, si M. *Tonson* doit effectivement „ faire ce voyage, l'Imprimeur ne se „ soit engagé à être de la partie, dans „ l'espérance d'imprimer le manuscrit. „ J'ai donc été obligé d'emprunter „ cette monture de mon Facteur, qui

(*b*) Ville d'Angleterre célèbre par son Université.

(*c*) Le schelling vaut environ 21 sols de France.

„ la tient de M. *Oldmixon* pour une „ dette; il m'a aussi prêté le joli petit „ drôle que vous voyez; c'étoit hier „ un charmant garçon; car je mis „ près de deux heures à lui ôter l'encre de dessus le visage; comme le „ compère n'est pas de la plus mauvaise espèce, & qu'il sçait bien „ son cathéchisme, si quelque paquet „ vous embarrasse, je lui dirai de le „ porter ".

Je crus devoir me rendre à la politesse de M. *Lintott*; je donnai à son garçon un petit sac où étoient trois chemises & un *Virgile* des *Elzevirs*; je pris le devant avec mon domestique. Mon officieux Libraire resta à mes côtés, & son petit drole derrière nous. M. *Lintott* commença ensuite de cette façon: " Dieu me damne, s'il leur „ prenoit fantaisie de publier dans les „ papiers publics que nous sommes „ allés ensemble à Oxford, qu'est-ce „ que cela me feroit? Si je descendois à Sussex, ils diroient que je „ suis allé trouver le Président (*d*);

(*d*) Homme respectable, à la tête de la Chambre des Communes.

„ mais qu'en arriveroit-il ? Et par Dieu, „ je vous assure que si mon fils étoit „ assez agé pour mener mes affaires, „ je voudrois voir aussi bonne com- „ pagnie que le vieux *Jacob* ".

Là dessus je m'informai de son fils. „ Le jeune homme, me dit-il, ne „ manque pas de talens ; mais il est „ d'une compléxion délicate, à peu „ près telle que la vôtre ; je n'épar- „ gne rien pour le faire instruire à „ Westminster. Dites-moi, je vous prie, „ ne trouvez-vous pas Westminster le „ meilleur Collége d'Angleterre ? La „ plûpart de ceux qui ont été em- „ ployés sous le dernier Ministère, & „ même plusieurs de ceux qui le sont „ sous celui-ci, en sont sortis : ainsi „ je crois que mon fils fera fortune ". N'avez-vous pas envie, lui dis-je, de lui faire passer un an à Oxford ? „ A quel propos, me répondit-il ? Les „ Universités ne font que des pédans ; „ je veux en faire un homme d'affaires.

Pendant le discours de M. *Lintott*, je m'apperçus qu'il n'étoit pas commodément sur sa selle, ce que je lui témoignai me faire beaucoup de peine. „ Ce n'est rien, reprit-il. Mais, puis-

„ que nous avons du temps de reste, „ il me semble que vous trouveriez „ quelque agrément à vous reposer „ une heure dans le bois ".

Lorsque nous eumes mis pied à terre, „ voilà un charmant petit *Ho-* „ *race*, me dit-il, que j'avois dans „ ma poche. Vous pourriez vous amu- „ ser à traduire une ode jusqu'à ce „ que nous partions ; mon Dieu, si „ vous vouliez que vous feriez de jolies „ choses dans vos momens de loisir ! Peut-être en viendrai-je à bout, lui dis-je, si nous montons à cheval ; le mouvement anime ma verve ; le grand trot excite mes esprits ; j'y penserai, chemin faisant, le plutôt & le mieux que je pourrai.

Nous gardâmes le silence pendant plus d'une heure, après laquelle M. *Lintott* tirant les rênes s'arrêta, & m'interrompit de la sorte : „ Eh bien, Mon- „ sieur, combien avez-vous fait ? Je lui répondis sept milles (*e*). „ Morbleu, „ Monsieur," répond *Lintott*, je croyois „ que vous aviez achevé sept stances ; „ *Oldworth*, dans un tour de colline de „ *Wimbledon*, auroit traduit une ode

(*e*) *Pope* parle ici des milles de chemin.

„ dans la moitié du temps. Je vous „ dirai sur cela, en faveur d'*Oldworth*, „ quoique j'aie perdu avec son *Thi-* „ *mothée* (*f*), qu'il traduit une ode „ d'*Horace* plus vîte que personne en „ Angleterre. Je me rappelle aussi le „ Docteur *King* qui auroit écrit des „ vers dans une taverne trois heures „ après qu'il ne pouvoit plus parler, „ & le Chevalier *Richard* qui se pro- „ menant dans son vieux carosse entre „ *Fleet ditch* & *le Pound S. Gilles* (*g*) au- „ roit composé la moitié d'un bro- „ chure ". Je vous prie, M. *Lintott*, lui dis-je, maintenant que vous parlez des Traducteurs, de me raconter un peu de quelle manière vous les traitez. „ Monsieur, répondit-il, c'est la plus „ maudite engeance que je connoisse. „ Dans un accès de faim, ils jure- „ ront qu'ils entendent toutes les lan- „ gues de l'Univers ; j'en ai connu un

(*f*) Poëme Anglois.

(*g*) *Fleet ditch*, nom d'un rue de Londres. *Pound*, espèce de prison pour le bétail que l'on a saisi mangeant l'herbe ou les bleds dans les terres d'autrui. On le retient jusqu'à ce qu'on ait payé le dommage, estimé & prononcé par un Expert qui est à la solde du Gouvernement.

„ qui ayant pris malgré moi un livre Grec „ dans mes tablettes, s'écria qu'il étoit „ Hébreu ; il faut, disoit-il, commen- „ cer à le lire par la fin. Parbleu ! je ne „ sçaurois compter sur ces marauds ; car, „ pour ce qui est de moi, je n'entends „ ni le Grec, ni le Latin, ni le Fran- „ çois, pas même l'Italien ; mais je „ me suis mis sur le pied de traiter „ avec eux pour dix schellings la feuil- „ le, à la réserve toutefois de la faire „ examiner par tel correcteur qu'il „ me plaira ; ainsi elle se trouve tou- „ jours conforme au vrai sens de l'au- „ teur, me défiant sans cesse de mes „ interprètes ". Mais êtes-vous sûr que vos correcteurs ne vous trompent point ? „ Oh pour cela, oui : je prie „ quelque Gentilhomme officieux (sur- „ tout un Ecossois) (*h*), qui vient dans „ mon magasin, de me lire l'Original „ en Anglois ; je vois par là si mon „ premier traducteur s'est trompé ou „ non, & si mon correcteur mérite „ son salaire. Oh, pour le coup, „ je vous dirai ce qui m'arriva le

(*h*) Les Gentilshommes Ecossois ont en Angleterre la réputation d'être sçavans.

„ mois passé ; je m'accordai avec „ S. . . . pour une nouvelle traduction „ de *Lucrece* que je voulois publier „ contre celle de *Tonson* ; je m'enga- „ geai à lui donner autant de schel- „ lings qu'il me produiroit de lignes. „ Il fit de merveilleux progrès en peu „ de temps ; je donnai ensuite cette „ traduction au correcteur pour la „ comparer avec le Latin ; il trouva „ que le traducteur s'étoit servi tout uni- „ ment de la traduction de *Creech* (*i*). „ Tout y étoit mot pour mot à l'ex- „ ception de la premiere page. Que „ pensez-vous du parti que je pris ? „ Je fis saisir l'interprète comme un „ frippon ".

Maintenant, dites-moi, je vous prie, comment vous vous tirez d'affaire avec les Critiques ? „ Monsieur, „ répondit-il, le plus aisément du „ monde ; car je puis faire taire les „ plus formidables & les plus riches „ d'entr'eux pour une copie d'un ma-

(*i*) Auteur Anglois célèbre qui a donné dans sa langue une version de *Lucrece*, & de plus une édition latine de ce Poëte avec des notes, l'une & l'autre très-estimées.

„ nuscrit toute barbouillée qui ne me „ coute rien. Ils la portent partout & „ assurent leurs amis & leurs connois- „ sances que l'auteur s'est soumis à „ leur décision ; cette manie leur don- „ ne un tel air d'importance qu'on „ les a consultés par la suite, & qu'on „ leur a dédié des ouvrages comme aux „ premiers Critiques de la Ville. Quant „ à ceux qui sont dans l'indigence, „ je vais vous raconter un essai de „ ma conduite à leur égard, qui vous „ mettra au fait du reste. L'autre jour „ un homme sec & décharné qui avoit „ tout l'air d'un sçavant, vint dans „ ma boutique, & ayant pris votre „ *Homère*, il remuoit la tête, levoit „ les épaules, & témoignoit son mé- „ pris à chaque page qu'il en lisoit. On „ s'étonneroit, dit-il, en considérant „ la vanité de l'homme ; les ouvrages „ d'*Homère* ne sont pas si faciles, pour „ que chaque Écolier, chaque Poëte.... „ Il alloit continuer son discours, „ lorsque ma femme m'appella pour „ dîner. Monsieur, lui dis-je, sou- „ haitez-vous venir manger un mor- „ ceau de bœuf avec nous ? M. *Lintott*, „ reprit-il, je suis au desespoir que

„ vous ayez fait tant de dépense pour „ un livre de cette espéce ; j'en suis „ réellement fâché pour vous. Monsieur, „ je vous suis très-obligé ; si vous souhai- „ tez dîner avec une piéce de bœuf & du „ *Pudding*.... Je ne dis pas, M. *Lintott*, „ continua-t-il, que M. *Pope* ne... S'il „ vouloit s'en rapporter aux conseils „ des Sçavans... Monsieur, le *Pudding* „ est sur la table. Mon critique cède „ sans effort, me parle du goût de „ votre poësie, & me déclare tout „ à la fois que le livre étoit bon, „ & le *Pudding* excellent. " En recon- noissance de ma sincérité, conclut *Lintott*, faites-moi le plaisir de me dire si vos amis de la Cour pensent que Mylord *** sera conduit à la Barre de Justice (*i*). Je lui répondis que j'avois entendu dire que non, & que je l'espérois même, Mylord étant un de ceux auxquels j'avois les plus grandes obligations. " Cela peut être, re- „ prit *Lintott*, mais par Dieu, si cela

(*i*) Dans la salle où l'on rend la justice en Angleterre, il y a une barre de fer placée horizontalement sur laquelle le coupable s'appuye lorsqu'on l'interroge.

„ n'arrive pas, je perdrai l'impression „ & la vente d'un bon procès. "

A ces traits, Mylord, vous distinguerez le génie de mon ami M. *Lintott*, qui vient de faire le sujet de cette Lettre. Ennuyé de ses discours, je le quittai brusquement & je me rendis à Oxford. Je présentai mes respects à Mylord *Carleton* à Mildeton. Je craindrois d'avilir par ma plume les conversations dont j'ai joui, ainsi que le plaisir qu'elles m'ont procuré. Rien ne peut l'égaler que l'avantage de revoir votre Grandeur. J'espère dans peu de jours me jetter de son cheval à ses pieds.

POPE.

LETTRE A M. FRE'RON.

LA Fable du vieillard, de son fils & de leur âne, que vous avez rapportée, Monsieur, dans votre dernier JOURNAL page 223, & sur laquelle le sçavant M. *Christ* fait des recherches, se trouve parmi les facéties du *Pogge*, au feuillet 167 de l'édition de ses Œuvres, qui parut à Strasbourg chez *Jean Knoblouch* en 1513, petit *in-folio*. Elle a pour titre :

Facetissimum de sene quodam qui asinum portavit super se.

Avant que d'entrer en matière, l'auteur nous apprend qu'un jour que les Secretaires du Pape (*Martin V*) convenoient entr'eux qu'on étoit misérable lorsqu'on vouloit prendre l'opinion du public pour règle de sa conduite, puisque les goûts étant si divers il n'étoit pas possible de contenter tout le monde, un de l'Assemblée rapporta à ce sujet la Fable suivante, qu'il avoit vûe depuis peu, en Allemagne, exprimée par la plume & par le pinceau.

Dicebatur inter Secretarios Pontificis, eos, qui ad vulgi opinionem viverent, miserrimâ premi servitute, cùm nequaquam possibile esset, cùm diversa sentirent, placere omnibus, diversis diversa probantibus : tum quidam ad eam sententiam fabulam retulit, quam nuper in Alemanniâ scriptam pictamque vidisset.

On pourroit absolument rapporter *nuper* à *scriptam pictamque*. Le sens alors seroit, que la fable avoit été depuis peu composée par un écrivain, & exprimée par un peintre. Mais la première explication est plus naturelle. J'ajoute que par celui qui raconte ce qu'il a vû depuis peu en Allemagne, il faut entendre le Pogge lui-même, & fixer l'époque de sa découverte à l'an 1414 : temps où il fut envoyé à Constance pour y chercher des manuscrits pendant la tenue du Concile.

Suit la Fable telle qu'elle est dans *Camerarius*, à quelque différence de style près. Elle finit par ces mots : *Indignatus ille, super ripam fluminis consistens, ligatum Asinum in flumen dejecit, atque ita amisso Asino domum rediit. Ita bonus vir, dum omnibus placere cupit, nemini satisfaciens, Asellum perdidit.* „ Le

„ vieillard indigné se trouvant alors sur „ le bord d'un fleuve, jetta dans les flots „ son âne, lié, comme il étoit, par les „ quatre pattes. Ainsi force lui fut de „ s'en retourner chez lui sans son âne. „ Ainsi le pauvre homme, pour avoir „ voulu plaire à tout le monde, ne con„ tenta personne, & perdit son âne. «

Camerarius a pu voir le tableau dont il est parlé dans le *Pogge* : mais je ne doute point que ce fameux conteur n'ait été son guide, au moins quant à l'exécution du récit.

Pietro Targa, Fabuliste Italien, avoit traité le même sujet cinq ou six ans avant *Camerarius*. Son récit, qui est en vers, est plus agréable que celui des deux auteurs Latins. Il finit par cette moralité :

Chiunque studia di piacer à ognuno,
Offende se, ne mai piace ad alcuno.

Le Recueil de *Targa* contient 150 Fables, dont chacune est accompagné d'une figure, jolie, quoiqu'en bois. La seconde édition, dont je me sers, parut à Venise chez *Chrigero* en 1569, petit in-12. Mais l'Epître dédicatoire adressée au Marquis *de Final*, est datée du 27 Octobre 1558. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

TABLE DES MATIÉRES.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER pour le mois de Mai. A Paris, ce 27 Avril 1756. LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER:
OU
NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,
Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

JUIN 1756.

—— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRÉVOST se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755; il a publié, en comptant le double Tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. FRÉRON a pris la place de M. l'Abbé PRÉVOST au mois de Septembre dernier; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756 exclusivement, 22 Journaux.

Il en reste quelques corps complets chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.



SCHERZHAFTE EPISCHE POESIEN NEBST EINIGEN ODEN UND LIEDERN.

POESIES ÉPI-COMIQUES AVEC QUELQUES ODES ET CHANSONS. A Brunswig & à Hildesheim aux dépens des héritiers de Ludolf Schroder 1754.



L'AUTEUR de ce Recueil de Vers, très-bien imprimé, est M. *Frédéric-Guillaume Zacharia*, qui, dès l'âge le plus tendre, a fait éclater un rare talent pour la Poësie. Ses premiers essais furent publiés dans les *Amusemens de la Raison & de l'Esprit*, & dans la suite de cet ouvrage, que nous avons cité tant de fois avec éloge parmi les productions des *Gellerts*, des *Rabeners*, des *Cramers*, des *Schlegels*, &c. On retrouve ici l'*Etudiant Bretteur* & les *Métamorphoses*, mais tellement corrigés qu'on peut les

regarder comme des compositions nouvelles. L'auteur y a mis plus d'action & d'intérêt qu'il n'y en avoit auparavant. Toutes ses *Métamorphoses* sont satyriques; les êtres metamorphosés conservent toujours les traits qui les caractérisoient dans leur prémier état. La plûpart des Odes & des Chansons paroissent dans ce volume pour la première fois, ainsi que LE MOUCHOIR & LE PHAËTON, deux Poëmes héroï-comiques. Nous choisissons aujourd'hui ce dernier, qui est en vers blancs, pour faire connoître le mérite du Poëte, autant que l'on peut y réussir par une traduction. La nature de ce genre d'ouvrages admet une infinité de détails qui ne peuvent guères paroître plaisans qu'aux yeux de la nation pour laquelle l'auteur a travaillé. De plus, la liberté de composer des mots qui présentent plus d'une idée à la fois, avantage dont jouit la langue Allemande, rend les peintures de l'original plus vives qu'elles ne sçauroient l'être dans une copie, où l'on est souvent forcé de recourir aux périphrases. Mais, par le plaisir que nous nous flattons que fera cette version, toute foi-

ble qu'elle est, on peut juger de celui que doit procurer l'original même à ceux qui l'entendent.

LE PHAËTON.

Chant I.

Je chante le malheur d'une belle téméraire qui, marchant sur les pas des Amazones, osa diriger les plus fiers des animaux créés par *Neptune*. Je dirai comment précipitée de son Phaëton, elle illustra par sa chute un lac poissonneux auquel elle donna son nom.

O Muse, qui inspires les Pöetes lorsqu'ils entonnent la trompette pour annoncer à toute la terre les combats des rats & des grenouilles, ou pour placer parmi les étoiles la boucle de cheveux de *Belinde*, Muse folâtre, jette sur moi un regard propice, ou si ce n'est pas toi, que ce soit au moins *Seline* qui daigne me sourire.

Le Colonel *Hans Tromm*, hautement assis dans son fauteuil élastique, ne se sentoit plus soulagé par la mollesse des coussins qu'il faisoit gémir. Devenu insensible aux sons harmonieux du

clavecin & aux charmes de la voix mélodieuse de *Diane* sa fille, il languissoit sous la tyrannie d'une Déesse redoutable. La Goutte, cette cruelle fille de l'Enfer, lui faisoit sentir la piqûure envenimée de ses serpens. Ses jambes, couvertes de bandes épaisses, étoient emprisonnées dans des lits de duvet, & des béquilles soutenoient ses bras énervés. Ce fut au milieu de ces douleurs qu'il se ressouvint des combats où il s'étoit signalé contre les Turcs en Hongrie, & contre les François en Flandre. Il ne se rappella pas moins les victoires qu'il avoit remportées parmi les enfans de la joye, sur les tendres Blondes & sur les Brunes piquantes. Il ne pouvoit se cacher combien elles avoient servi, ainsi que les vins spiritueux, à attaquer chez lui le principe de la vie, & à faire passer un poison cruel dans ses membres.

Depuis qu'il souffroit ainsi, le Soleil du midi avoit déja grillé deux fois les Fermières basanées & rappellé autant de fois à la calebasse rafraichissante les valets altérés du travail. Déja deux fois des canards, des beccasses au long bec & des cocqs-d'Inde avoient inutile-

ment tourné devant le feu leurs croupions engraissés. *Tromm* poussoit des cris de douleur, & sa table en deuil n'étoit plus servie pour lui. Enfin, au retour du troisième midi, *Diane* adresse à *Jeanneton* sa soubrette ces paroles héroïques : „ Va chercher les cham-» pignons que *Pierre*, le vacher, a cueil-» lis ce matin dans le bois; c'est l'unique » mets qui puisse tenter mon père; » prens ensuite un tablier de toile dans » mon armoire, où les cornettes, les » chemises & les nappes se trouvent » entassées par douzaine. Va, & te » prépare à me suivre dans la cuisine; » car je veux moi-même apprêter ce » mets pour mon père. « A ces paroles *Jeanneton* saisie d'effroi leve ses mains au Ciel, & répond avec une voix entrecoupée par ses sanglots: » Ah, ma » bonne maîtresse, quelle Divinité en-» nemie excite dans votre ame un pro-» jet aussi téméraire? L'ai-je bien en-» tendu? Quoi vous voulez descendre » vous-même dans la cuisine? Qu'est » devenu ce soin que vous preniez de » vos attraits? Le feu va détruire la » fraicheur de votre teint, & vos yeux » noirs comme du jais vont être rou-

» gis par la fumée. Comment votre » illustre nez soutiendra-t-il l'odeur » qu'exhalent les entrailles des canards? » Eh pourquoi donc aller nous con-» fondre avec les dégoutantes cuisi-» nières? Pourquoi chercher à être ef-» frayées par les mines enfumées des » marmitons? *Brandiss.*, le cuisinier, ne » sort-il pas de la cuisine d'un Prince » de l'Empire? Pourquoi ne point vous » reposer sur lui du soin de préparer » les champignons? «

Ainsi parla *Jeanneton*; mais ses remontrances furent inutiles. *Diane*, déja munie d'un tablier, la regarde avec un souris mêlé de fierté. Sui-moi, ame timide, lui dit-elle; la soubrette obéit, & elles descendent dans la cuisine.

Semblables au courageux *Ulysse* & au pieux *Enée*, elles entrèrent dans un Enfer rugissant, rempli de feu & de flammes. Quels effrayans spectacles s'y offrent à leurs yeux! Nouvel *Ixion*, le fripon de *Conrad*, attaché à un tournebroche, faisoit cuire un gigot qui ne rôtissoit pas pour lui. Ici des carpes éventrées nagent dans leur propre sang. Bientôt des flots de vinaigre bouillant

vont ſe répandre ſur leurs écailles luiſantes, & les teindre de la couleur du Ciel. Là une ſervante à bras charnus, plus cruelle encore que robuſte, occupe ſes mains ſanguinaires à faire paſſer à un pauvre liévre la peau ſur les oreilles. Le malheureux ne les dreſſera plus derrière les collines ou dans les choux friſés; il n'excellera plus parmi ſes compagnons à faire des cabrioles bouffonnes. *Brandiſſ* étoit le maître & le tyran de cet Enfer. Il s'étoit enrichi & engraiſſé par les tourmens & les morts cruelles qu'il faiſoit journellement ſubir aux animaux. Pour marque de ſa férocité, il portoit dans ſes mains terribles une fourche branchue, & des couteaux tranchans étoient ſuſpendus à ſa ceinture. Injuſtement vêtu de blanc, ce nouveau *Pluton* auroit dû porter l'uniforme de la nuit.

Tout ſe proſterna devant *Diane*, & lorſque, telle qu'une beauté céleſte, elle approcha du foyer, le bonnet de *Brandiſſ* quitta rapidement ſon chef tondu. A peine la jeune maîtreſſe a-t-elle donné ſes ordres, que les mains endurcies du cuiſinier retirent de la flamme des tiſons ardens, & les ar-

rangent en ſe jouant. C'eſt ainſi que, bravant la fureur d'un incendie, le téméraire pompier ſe jette dans les braſiers, paſſe ſur des poutres brulantes, & ne paroît que ſe chauffer dans une maiſon qui s'écroule ſous lui. Ainſi un Profeſſeur hardi, ſe tenant près d'une barre electrique, provoque le tonnerre, & détourne la foudre changée en étincelles.

Déja les champignons étoient imbibés de beurre ardent, & les joues de *Diane* teintes de pourpre reſplendiſſoient de l'ardeur de la flamme qui les brûloit. En vain *Jeanneton*, étendant d'une main tremblante un mouchoir, avoit tâché de les garantir de la violence du feu. Le grand ouvrage eſt enfin conſommé, & le mets délicieux fume dans un plat de vermeil, en attendant l'honneur de ſervir de victime.

Les douleurs aigues qui déchiroient les jambes du Colonel, avoient commencé à s'adoucir, & l'eſtomach de *Tromm* ſoupiroit après quelque ragoût piquant, lorſque *Diane* parut, portant dans ſes mains le mets qu'elle avoit préparé. „ Ah, mon pere, dit-elle d'une

„ voix touchante, que ne m'ont point „ fait ſouffrir vos douleurs? Toute la „ fureur de votre mal a paſſé dans „ mon ame. Voici le troiſiéme midi „ que *Brandiſſ* épuiſe inutilement ce „ qu'il y a de plus ſecret dans ſon „ art; il eſt inconſolable de voir que „ vous trouvez les beccaſſes inſipides, „ & que vous dédaignez ſes pâtés; cependant je me flatte que vous goûterez de votre plat favori. C'eſt moi » qui viens de l'apprêter pour le plus » aimé des pères. » Elle dit. A ces paroles la joye ſembla rajeunir le vieillard. Tout ſon corps ſe ranima, & les boucles de ſes cheveux argentés flottèrent autour de ſa rouge trogne. » Vous » avez bien deviné, répondit-il tendre» ment à ſa fille, voilà mon rêve ac» compli, ma chère *Diane*; c'eſt pré» ciſément ce que je deſirois de man» ger. Ni les pâtés, ni les faiſans, ni » les truites bigarrées ne ſçauroient ré» veiller mon appétit; mais des cham» pignons, ma chere fille, des cham» pignons! J'en mangerai, ou je ne » m'appelle pas *Hans Tromm*. » Lorſqu'il juroit ainſi, ſon ſerment étoit auſſi inviolable que ceux que les Dieux fai-

ſoient autrefois par le Styx. Qu'on mette le couvert, dit-il.

A ces mots, deux grands laquais, fiers des galons de ſoie qui publient leur ſervitude, mettent avec empreſſement devant le vieillard la table où le Précepteur & la Gouvernante Françoiſe, ſquelette décharné, viennent prendre place. On ſervit ſur un vaſe d'argent un chapon dans un jus que la vertu de ſes os avoit rendu délicieux; mais ſemblable à un avare qui n'oſe toucher à ſes biens, il n'en jouiſſoit pas. Un pâté de Francolins (*a*) le ſuivoit. Enſuite parurent un levreau plus hériſſé de lard qu'un pédant de Grec; & des truites qui d'une bouche armée de dents tenoient leurs propres queues. Bientôt elles deſcendirent dans l'eſtomach du Précepteur qui les fit nager dans de bon vin du Rhin.

Cependant le Colonel *Tromm* mangeant ſes champignons avec ſenſualité,

(*a*) Oiſeau d'un excellent goût; il eſt fort commun dans la Barbarie. Il eſt de la groſſeur d'un faiſan. Sa couleur eſt mêlée de rouge, de jaune, de violet, de blanc & de noir. Il a la crête jaune, une barbe de plumes ſous le cou, & la queue extrêmement touffue.

releva par une gracieuse approbation l'art de sa chère *Diane*, & transporté de joye, ordonna d'apporter du vin de Tokai. Il remplit lui-même les verres de perles d'or, but à la santé de *Diane*, & fit la nique à la Goutte. Le Précepteur saluant *Diane* à son tour, avala impitoyablement le vin précieux. De grands flots se précipitèrent dans son gosier, comme dans les concavités des montagnes se précipitent des torrents dont le lit s'est trouvé resserré. La joye du père montant enfin à son plus haut degré, il embrassa tendrement sa fille, & lui dit : » Vous m'avez fait revivre, ma chère *Diane*, » & la Goutte m'a quitté ; demandez à » votre père tout ce qui peut vous faire » plaisir, je jure que je vous l'accorderai. « Une modeste rougeur colora les joues de *Diane* ; elle se leva de son siége, fit une profonde révérence, & répondit à son père : » Si vous m'ai» mez & que vous ne regardiez point » votre *Diane* comme indigne du héros » qui lui a donné le jour ; s'il est vrai, » comme vous me l'avez assuré tant de » fois, que jamais garçon ne sçut mon» ter un cheval avec plus d'habileté

» que moi, demain, où j'accomplis » ma quatorzième année, vous me per» mettrez de conduire, sans le secours » d'aucun homme, le nouveau PHAËTON où personne n'est encore entré, » & je choisirai moi-même les chevaux » à l'écurie. »

A ces mots, le vieillard, accablé de tristesse, déchira sa robe de chambre, & la Gouvernante frappa son sein desséché. » Enfant de malheur, répliqua » le vieillard, que me demandez vous ? » N'y aura-t-il donc jamais que les dan» gers qui aient droit de vous plaire ? » Votre entreprise marque la grandeur » de votre ame, mais elle est trop pé» rilleuse pour un âge si tendre & pour » les foibles bras d'une demoiselle. Il » n'y a que moi & *André*, notre co» cher, qui sçachions conduire les che» vaux que vous entreprenez de diriger. » Que ne nâquites vous garçon ? Cette » intrepidité vous feroit honneur ; mais » je vois bien que vous ressemblez en » tout à votre mère, à cette brave » *Serini*, qui m'accompagna toujours » au champ de bataille, mais qui en» fin hâta sa mort en voulant conduire » elle même des coursiers indomptés.

» Hélas ! faut-il donc que je vous perde » aussi ! «

Les larmes dont il accompagna ce discours se perdirent dans les rides sombres de son visage, ainsi que la neige fondue se perd dans les sillons des champs. » Mon père, reprit *Diane*, » cessez de craindre pour moi, puisque » je ne crains rien moi-même. N'ai-je » pas dès mon enfance monté des che» vaux farouches, & ne vous ai je pas » déja servi de cocher plus d'une fois ? » Mais je vois bien que vous ne crai» gnez que pour votre PHAËTON, parce » qu'il est tout neuf. Je vous conjure » de me le confier, je le ramenerai sans » le moindre dommage. «

Elle se tut, & ses charmes naissans achevèrent de persuader le vieillard qui craignoit de lui causer quelque chagrin. » Soit, dit-il, je le permets, » j'ai juré & je tiens ma parole. Pre» nez le PHAËTON, & choisissez vous » même les chevaux qui obéissent à la » bride avec le plus de docilité ; mais » j'ajoûte la condition que vous n'irez » pas plus loin qu'à la terre voisine de » la Comtesse votre parente. « Aussitôt la jeune héroïne, dans les transports

de sa joye, lui baise les mains, s'incline devant lui, & vole dans l'instant faire les préparatifs de son voyage. Envain le Précepteur l'appelle à l'étude, & la Gouvernante au travail. Elle s'enfuit, & cherche sa *Jeanneton*.

CHANT II.

Jeanneton ! Jeanneton ! s'écrioit *Diane*. Les murs & les échos répétoient *Jeanneton*. Enfin, *Jeanneton* paroît, tenant dans ses mains un bas qui n'étoit encore formé qu'à moitié. „ Réjouis toi, „ lui dit sa jeune maîtresse, & admire, „ avec moi, la bonté de mon père. Il „ me permet de conduire seule le PHAË„ TON neuf. Demain, traînée par des „ coursiers hennissans, j'irai en triom„ phe rendre visite à la Comtesse ma „ cousine. Semblable à un ouragan ra» pide, je courrai au grand galop, „ & les roues bruyantes feront trem„ bler tous les carreaux des fenêtres „ ébranlées. Prépare-moi tout ce qu'il „ me faut pour m'habiller en Amazone, „ & toi-même dispose-toi à m'accom„ pagner dans ma course.“ A ces mots, *Jeanneton* pâlit, laisse tomber son bas,

„ & demeure quelque temps immo„bile. O Ciel, réplique-t-elle enfin, „ vous ai je bien entendue ; ou bien „ eſt-ce un ſonge affreux qui me fait „ illuſion ? C'eſt vous qui voulez con„ duire vous-même un Phaëton ! Vous „ ne ſongez donc pas à quels dangers „ vous voulez vous expoſer. Mais al„ lez, courez ; quant à moi je ne ſuis „ pas encore laſſe de la vie, & je n'ai „ nul deſir de me faire briſer ſi jeune. „ Ah, femelle timide, ame tremblante, „ reprend la courageuſe *Diane* ! Eſt-ce „ que tu vaux mieux que moi ? Qui „ eſt-ce qui prétend te briſer ? Folle „ que tu es ! Ne crains rien avec moi, „ & reçois pour prix de ta complaiſan„ ce cette robe de moire, que je n'ai „ portée que trois fois. "

Le courage & la joye ſe répandirent tout à coup dans l'ame de *Jeanneton*. Enhardie par le préſent, elle flatte ſa jeune maîtreſſe ; c'eſt avec raiſon qu'elle ſe croit capable de conduire le Phaëton, & il n'eſt pas poſſible qu'elle ait moins d'adreſſe qu'*André*, ce lourdaut qui n'a d'impoſant que ſa mouſtache.

Satisfaite de ces éloges, *Diane* deſcend l'eſcalier comme un éclair, &

Jeanneton, comme un autre Achate, la ſuit juſqu'aux écuries henniſſantes, où *André* reçoit les héroïnes à la porte. Il les ſalue humblement en adouciſſant ſa voix accoûtumée à ne parler qu'aux chevaux. *Diane*, le remerciant d'un ſourire de protection, entre, & la timide *Jeanneton* attend ſon retour.

Dans ces belles écuries de ſuperbes chevaux placés en longues files, agitant leurs queues trainantes & faiſant retentir leurs chaînes, mangeoient l'avoine dorée dans des auges travaillées en forme de coquilles. Chaque courſier étoit ſéparé des autres, & le nom de chacun étoit écrit en lettres d'or ſur les colonnes doriques qui les ſéparoient. O Muſe, rappelle-moi ces illuſtres noms. *Centaure*, ſauteur léger & à la jambe fine, henniſſoit de joye à l'approche de *Diane*. Son voiſin étoit un cheval blanc dont la vanité étoit de ſe faire paſſer pour Eſpagnol, & qui, mépriſant ſon origine, deſiroit au moins d'être bâtard. La *Perle*, jument Danoiſe, dreſſoit gayement les oreilles, & de ſon dos pommelé tomboit juſques ſur le carreau une queue magnifique. *Muck*, Hongrois bai, mutilé par les Turcs, étaloit

ſes nobles bleſſures. *Farouche*, Polonois, accoûtumé à la chaſſe, frappoit près de lui le pavé. Ses naſeaux inquiets annonçent la chaleur de ſon ſang ; il hennit au moindre ſon du cor, & ſouvent lui-même ſe déchire les veines. Fiers de n'avoir jamais été mis ſous le joug, ces courſiers mépriſoient les chevaux d'attelage comme de vils eſclaves qui deshonoroient leur eſpèce. Six de ces derniers ſe reſſembloient parfaitement ; leurs tailles & leurs crins étoient les mêmes. Ils formoient l'attelage chéri de leur maître, & on les appelloit les *Maures*. Mais deux étalons blancs comme la neige faiſoient la gloire de l'écurie. On ne pouvoit leur diſputer l'honneur d'être de race Eſpagnole, & ils égaloient en beauté les chevaux du Soleil. Ces ſuperbes animaux n'avoient pas encore ſept ans accomplis. Elevés dans le même manège, une tendre amitié les avoit unis pour toujours. L'un s'appelloit *Caſtor*, l'autre *Pollux*. Ces noms leur avoient été donnés par leur premier Ecuyer. *Diane* s'approcha de ce noble couple qui reconnut ſa voix ; elle leur fit les plus tendres careſſes. „ Beaux courſiers, leur

„ dit-elle, il y a long-temps que „ vous êtes mes amours, & que j'ai „ deſiré de vous conduire. Enfin mes „ vœux ſont exaucés. Mon père vient „ de permettre que je ſorte demain dans „ le beau Phaëton neuf. C'eſt vous „ que je choiſis pour cette glorieuſe „ courſe, quoique les *Maures* en mur„ murent, & qu'ils vous envient les „ harnois couleur de pourpre dont vous „ ſerez parés. Trop nobles, trop fiers „ pour être dirigés par un cocher, je „ vous conduirai moi-même, & je „ vous ferai traverſer rapidement la „ plaine. Si vous m'obéiſſez pendant „ douze jours, vous mangerez votre „ avoine ſans paille hachée, & vous „ ſerez toujours mes favoris. "

Elle ſe tut. *Pollux* lui baiſa galamment la main, & le courageux *Caſtor* lui promit par un henniſſement de la gloire & de l'obéiſſance. En les quittant, *Diane* dit au barbu André : Graiſſe les roues du Phaëton, je le conduirai demain moi-même, pour aller voir ma couſine. Nettoye auſſi les harnois de pourpre, & polis ſurtout les boucles & les boſſettes. *André* ouvre ſa grande bouche édentée, & reſte long-

temps ſans pouvoir la refermer, dans l'étonnement où il eſt du deſſein téméraire de ſa jeune maîtreſſe.

Remontée dans ſon appartement, *Diane* ſe jette dans un fauteuil, & ordonne à *Jeanneton* de préparer ſes ajuſtemens. La ſoubrette docile va tirer d'une commode un habit d'Amazone. Il eſt d'un verd tendre. De riches ganſes entrelacées de clinquant & des olives d'or en garniſſent les devants. *Jeanneton*, pour relever davantage l'air de ſa maîtreſſe, ajoûte à cet habillement un chapeau, orné d'un plumet éclatant, & tel que les portent les fiers nourriſſons des Muſes, qui ſur les bords de la Saade (*b*) & de la Leine (*c*) limoneuſe défendent courageuſement leurs libertés.

Notre jeune héroïne contemploit ſa parure avec complaiſance, lorſque *Kahlmann* (le Précepteur) s'approcha d'elle,

(*b*) A Jena & à Halle.

(*c*) A Gottingue. En Allemagne les étudians ſont entiérement les maîtres de leurs actions. Ceux de Halle ſe ſont revoltés pluſieurs fois contre les troupes du Roi de Pruſſe. Il y a environ trois ans que leur dernière émeute leur fit perdre la prérogative de porter l'épée.

& lui dit: » Votre grandeur daignera-» t-elle entendre mes repréſentations? » L'hiſtoire rapporte qu'un jeune témé-» raire, fils du Soleil.... Mon cher maî-» tre, Monſieur *Kahlmann*, lui dit *Diane*, ,, vous me parlez un langage trop ſça-,, vant. J'entrevois cependant ce que ,, vous voulez me dire, & vous pouvez ,, garder pour vous vos conſeils. Je ne ,, ſuis pas fille du Soleil, & ce ne ſont ,, point des courſiers céleſtes que j'en-,, treprends de conduire. D'ailleurs, ,, ma réſolution eſt priſe, & vous la ,, combattriez envain. "

A ces mots, maître *Kahlmann* ſe tut & ſe retira, en jettant un regard paſſionné ſur la ſoubrette. Il l'aimoit depuis long-temps, & *Jeanneton* répondoit à ſes feux. Elle le ſuivit & le mena contre une croiſée. » Quel entêtement » imprudent, lui dit-elle! *Diane* eſt in-» fléxible. Elle-même veut conduire le » Phaëton, & je dois l'accompagner. » Veuille le Ciel détourner les malheurs » qui nous menacent! « Ces mots furent ſuivis de torrens de larmes, & la ſalle retentit des ſanglots & des baiſers de ce couple attendri. L'extaſe de nos amans duroit encore, lorſque *Diane* fit entendre ſa ſonnette d'argent. A ce ſon l'on

quitte ſon amant, l'on eſſuye ſes larmes, & l'on compoſe ſon viſage.

Chant III.

Cependant la trompette de la Renommée, ſi ſouvent à la ſolde, tantôt d'un partiſan, tantôt d'un pédant infatué de ſon mérite, avoit publié l'entrepriſe ambitieuſe de *Diane*. L'Envie n'en fut pas plutôt inſtruite, que tous les ſerpens qui compoſent ſon affreuſe chevelure ſe mirent à ſifler.

Quoi, dit-elle, tout l'univers conſpire donc contre mon empire, & la gloire fera donc le charme de tous les cœurs! Ce n'eſt point aſſez que les Rois gouvernent eux-mêmes leurs peuples, & gagnent en perſonne des batailles! Il faut encore que les femmes briguent des honneurs que j'avois refuſés à leur sèxe! J'ai déja vu avec dépit la beauté de Vienne voler ſur des courſiers qu'animoient les acclamations d'un peuple qui l'adore. Verrois-je encore, ſemblables aux héros de l'Antiquité, des femmes conduire elles mêmes des chars, & joindre les graces d'un mâle courage à l'éclat éblouiſſant de leurs

charmes. Non je ne ſerois plus l'Envie, ſi je pouvois le permettre. Que la promenade de *Diane* ait donc une fin tragique.

Ainſi parla le Monſtre. Il étend enſuite ſes aîles, & s'éléve au-deſſus de l'antre horrible qu'il habite. Déja la nuit profonde deſcendoit du Ciel ſur les cabanes des campagnards endormis; déja des ſpectres giganteſques, délivrés de leurs chaînes, ſe promenoient dans les carrefours & dans les maiſons; maint hibou & maint corbeau préſageoient par leurs cris, que la ſuperſtition rend agréables aux Curés, des morts aux villages, lorſque l'Envie qui porte par tout la corruption s'abattit ſur le château du Baron, amant déclaré de *Diane*. Pour entrer dans l'appartement de l'*Adonis*, le Monſtre ſe change en Sylphe riant, & adreſſe au Baron ces paroles: » » Le plus beau des mortels, que vous » dormez tranquillement! Les graces » regnent ſur vos joues, même en dor-» mant, & votre front ſerein annonce » vos victoires. Vous méritez ſans » doute d'être aimé de *Diane*. Mais » vous ignorez le funeſte projet qu'elle

» vient

» vient de former. Elle prétend conduire ſans le ſecours d'aucun homme un Phaëton, traîné par les courſiers les plus farouches. N'eſt-ce pas là, Baron, vous mépriſer ainſi que vos feux? N'eſt-ce pas uſurper ſur vous & ſur tout votre sèxe la prérogative ſacrée de conduire des chevaux? Si vous lui abandonnez les brides de *Caſtor* & de *Pollux*, vous êtes indigne du plumet blanc & du glorieux nom de Chevalier. Si vous pouvez conſentir que, ſemblable à l'Aurore, elle brille toute ſeule dans le Phaëton, il ne manquera plus à votre honte que de filer la quenouille de votre *Omphale.* »

Après avoir ſouflé ce diſcours au Baron amoureux, elle l'abandonna aux rêves les plus effrayans pour ſe rendre à l'écurie du Colonel *Tromm*. Le palfrenier qui étoit de garde, ronfloit profondément & les chevaux faiſoient leur repas de la nuit lorſque l'Envie arriva. Elle prit la forme du barbu *André*, & dit ainſi à *Caſtor* & à *Pollux*: » Courſiers de race Eſpagnole, vous ſçavez que votre *André* vous a toujours aimés d'une manière diſtin-

» guée, & qu'il a ſoin d'atteſter l'autenticité de votre généalogie. Le Sauteur qui prétend auſſi être Eſpagnol, peut-il ſe mettre en parallèle avec vous, ou aſpirer aux prérogatiges que vous accordent le Colonel & votre guide fidéle. Jamais un fouet ignoble n'eſt tombé ſur vous, & jamais vos oreilles généreuſes n'ont été bleſſées de paroles offenſantes. J'oſe dire que nous avons vêcu en amis. Combien de jours n'avons nous pas paſſés enſemble à cauſer familièrement? Et maintenant, il faut que j'aye la douleur de voir flétrir votre gloire au point qu'on vous confie à un enfant comme des chevaux de bois. Une fille enfin, une fille, prétend mener des courſiers que le Colonel lui même oſe à peine conduire! Quelle honte pour vous & pour votre *André*! Ah chers camarades, ne ſouffrez point qu'une main feminine vous gouverne. Prenez le mords aux dents, qu'elle pâliſſe d'effroi, & n'oſe plus vous dégrader. "

En achevant ce diſcours ſéditieux, l'Envie laiſſa tomber quelque gouttes de ſon poiſon dans l'avoine des éta-

lons, & diſparut. La nourriture envenimée échauffe le ſang des courſiers; ils deviennent furieux, ſe cabrent, henniſſent, & frappent des pieds.

Le Baron, agité par des rêves ſiniſtres, avoit quitté ſon lit avant l'aube du jour, pour ſe rendre auprès de l'objet de ſes vœux. Il réveille ſon palfrenier, & trois coups d'un ſifflet perçant font retentir tous les coins du château ſolitaire, trembler toutes les fenêtres, & aboyer tous les chiens de chaſſe. Le palfrenier paroit auſſitôt. Vite, *Pierre*, lui crie ſon jeune maître, ſelle les chevaux, je pars dans l'inſtant pour aller voir le Colonel. Déja les éperons d'argent retentiſſent aux bottes fortes du Baron, & il étoit occupé à achever ſa parure à la hâte, lorſqu'il vit entrer ſa tante, matrone ſurannée qui l'aimoit auſſi tendrement qu'une mère peut aimer ſon fils. Le terrible ſifflet l'avoit réveillée en ſurſaut, & attirée dans l'appartement de ſon neveu. „ Où allez vous de ſi grand matin, lui dit-elle? Chez *Diane*, répondit *Frederic* empreſſé. O Ciel, répliqua la matrone, avant que le jour ait parû! J'eſpère au moins que vous ne ſor-

„ tirez pas à jeun. Oublieriez vous ainſi ce que vous devez à votre famille & à votre naiſſance! Feu votre père qui ſçavoit vivre ne ſortit jamais ſans s'être muni d'un bon déjeuné, & il laiſſoit avec raiſon les fatigues accablantes au vil païſan. Que voulez-vous, mon fils? Ordonnez. « L'ardent Baron n'écoute rien; il baiſe la main de ſa tante, deſcend l'eſcalier avec précipitation, & s'élançant avec adreſſe ſur ſon cheval, il part comme un trait, ſuivi de *Pierre*. La matrone ſe lamente, & ſes yeux baignés de larmes ſuivent ſon cher neveu auſſi loin que ſa vûe éraillée peut s'étendre.

Chant IV.

L'Aurore, étendant ſes doigts de roſe, avoit levé le ſombre rideau de la nuit. Elle ſortoit radieuſe de ſa couche odoriférante, & l'on voyoit les aſtres diſparoître. L'étoile du matin chaſſant devant elle leurs troupes brillantes, fermoit la marche, & ſortoit la dernière du ciel. Au fond du village, abondant en troupeaux, le pâtre matinal faiſoit retentir ſa corne bruyante, & réveilloit

les Fermières par le claquement perçant de son fouet. Les bœufs & les genisses sortant des étables couroient rapidement grossir le troupeau. On en voyoit de noirs, de rouges, de bigarrés, & tous avoient quelque chose, soit dans la taille, soit dans la couleur, qui désignoit le lieu de leur origine. *André*, le cocher, entra dans la remise, ôta la toile cirée du PHAËTON, saisit le timon, & avança tout seul la brillante voiture dans la cour.

On n'a jamais rien vû de plus beau, & l'*Aurore* elle-même en parut jalouse pour son char, qui, mis auprès, ne paroissoit qu'un équipage gothique. La forme en est pittoresque. Une coquille dorée en compose le corps. Derrière s'éléve un Nègre; sa tête est ornée d'un turban d'argent, & le parasol entouré de franges d'or qu'il tient dans sa main, sert d'impériale. Les roues couleur de pourpre sont plus légères que celles du char de *Neptune*. Le rapide PHAËTON ne laissera point de traces dans le sable, &, semblable aux doux zéphirs, à peine courbera-t-il les tendres pointes de l'herbe couverte de rosée. Par les soins d'*André*, un goudron bal-

samique abreuve les roues altérées, & la brosse enlève sous ses mains la poussière cachée dans les enfoncemens de la sculpture & entre les rayons artistement travaillés. Le vigilant cocher achevoit son ouvrage & venoit d'assurer les essieux, lorsque le généreux Baron parut soudain dans la cour du Château, où il entra au grand galop.

Frappé de la vûe du PHAËTON, & craignant l'accomplissement du songe qu'il vient d'avoir, il dit brusquement au cocher: » Qui va se servir de cette » voiture? *Diane*, lui répond *André*. » *Diane*, reprit le Baron, & son père » peut le permettre! *André* haussa les » épaules, & ne dit mot.

» Bon jour, bon jour, Baron, s'écria » le Colonel, dont la voix se fit entendre au même instant. D'où viens-tu » de si grand matin, continua-t-il en » chargeant sa pipe? Monsieur le Comte, répondit le Baron, je viens sauver votre fille. Vous êtes bien sensé, » Monsieur le Comte! Comment avez-» vous pu lui permettre de conduire » elle-même cette voiture? J'ai un pressentiment funeste de la témérité de

» *Diane*, &, s'il faut ajoûter foi aux » songes, l'aventure ne peut être que » tragique. Tu parles bien, mon garçon, répondit le vieillard; mais » quand tu parlerois encore mieux, » j'ai donné ma parole. Si tu peux, » mon fils, la détourner d'une entreprise aussi périlleuse, je t'en aurai » une obligation éternelle; mais si elle » persiste à vouloir la tenter, je ne suis » plus maître de m'y opposer. Au » moins, répondit le Baron, partagerai-je les périls avec elle. Je veux » bien qu'elle conduise son char. Mais, » en cas que les impétueux étalons tentent de prendre la fuite & de se mettre en liberté, mes mains plus robustes & plus exercées que celles de » *Diane*, seront prêtes à saisir la bride, » & à détourner des malheurs que je » ne prévois que trop. «

Il dit, & le père joyeux l'embrassa avec tendresse. Cependant le cœur du Baron palpitoit du desir de voir sa belle *Diane*; mais elle étoit encore à sa toilette, où de nouveaux appas naissoient pour elle sous les mains industrieuses de *Jeanneton*; elle parut enfin. Son habillement, semblable à

celui de la Déesse de la Guerre, ne nuisoit point à ses charmes, dont la douceur & l'éclat l'auroient fait prendre pour *Cythérée*.

De grosses boucles noires nouées négligemment par un ruban couleur de perles flottoient sur ses épaules. Sa gorge éblouissante étoit entourée d'un col de satin noir, & un panache éclatant ombrageoit sa tête. Des gants d'hommes déroboient à la vûe ses mains délicates & donnoient de la grace à l'air impérieux avec lequel elle tenoit un long fouet, dont la verge de baleine étoit enrichie d'or. Ainsi parée, elle se présenta d'un air héroïque devant son père. Il ne put s'empêcher de lui sourire, & le Baron resta interdit à la vûe de ses nouveaux attraits. *Jeanneton* servit bientôt le caffé, & la surprise fit place à la conversation. » Gracieuse *Diane*, dit le Baron, c'est » avec étonnement que j'ai appris l'entreprise périlleuse que vous avez » formée. Un songe affreux m'arrachant au sommeil, j'ai pensé crever » mes chevaux pour arriver avant que » votre témérité eût rendu mes avis » inutiles. Ecoutez-les, chère *Diane*, si

» vous m'aimez. Supposé que vous » soyez inébranlable dans la résolution » de conduire vous-même des coursiers » farouches, permettez au moins que je » prenne place à vos côtés. « Ces mots firent briller un rayon d'espérance dans le cœur de *Jeanneton*, qui ne s'étoit qu'à regret déterminée à accompagner notre héroïne. Elle composa son visage, & adressant la parole à *Diane* : » Le beau Baron, lui » dit-elle, vous prieroit-il en vain ? » Il est de votre gloire qu'il se place » à vos côtés. Quel nouveau triomphe » pour vous, lorsqu'abandonnant à vos » mains des rênes que les siennes de- » vroient tenir, il semblera par son » inaction reconnoître la supériorité de » votre adresse. « Ce discours séduisant flatta la vanité de *Diane* ; son cœur parut s'épanouir, & l'incarnat de la joie se répandit sur son visage. Ainsi, lorsque l'haleine caressante du zéphire entr'ouvre le sein de la rose, elle déploye ses feuilles vermeilles & se pare de tous ses trésors. Le Colonel se joignit à *Jeanneton*, le Baron redoubla ses instances, & *Diane* fut enfin forcée de se rendre à leurs desirs. Elle consentit

donc qu'il se plaçât à ses côtés ; mais elle lui fit en même-tems promettre qu'il ne prendroit les rênes que dans le dernier danger. Le Baron transporté de joie baisa la veste de l'Amazone.

Dans le même instant, on entendit les étalons pétulans conduits par la main connue de leur cocher, danser, sauter & faire retentir le pavé sous leurs courbettes. *Castor* hennit le premier ; *Pollux* à la belle crinière le suivit bientôt. A l'ardeur impatiente avec laquelle ils secouoient les aigrettes dont leurs têtes étoient ornées, *Diane* sentit son courage ébranlé, & se félicita intérieurement de la compagnie du Baron.

Déja les deux amans sont montés dans la voiture, & *Diane* s'est emparée des rênes. Les étalons partent au premier signal, & font voler le PHAËTON dans la plaine.

CHANT V.

Comme un ouragan furieux, courant sur les vagues écumantes de l'Océan, mêle la lueur affreuse des éclairs & de la foudre à l'obscuri-

té dont il enveloppe le Ciel, ainsi les coursiers, en traversant les campagnes, souffloient le feu par leurs naseaux, & couvroient le Baron & *Diane* d'un nuage de poussière. L'intrépide héroïne n'abandonne point les rênes, & s'applaudit de l'inaction à laquelle son adresse condamne le cavalier qui l'accompagne. Ainsi, lorsque les deux armées sont aux prises, l'on voit, aux Echecs, la fière épouse maîtriser le Roi, & décider de sa destinée. Tandis qu'elle met en œuvre des stratagêmes nouveaux, qu'elle entre dans la mêlée, & que traversant comme un torrent toutes les régions de l'échiquier, elle porte la mort de toutes parts, le Monarque, entouré d'une troupe d'Eunuques, étale une pompe inutile, & laisse travailler pour sa gloire. Le Baron ne supporta cependant qu'avec indignation la honte de ne pas donner lui-même la loi à de si nobles coursiers. Ils s'effarouchèrent trois fois, & trois fois il chercha à faire passer les guides des mains de *Diane* dans les siennes ; mais la Belle, jalouse de ses droits, sçut les conserver, & continua de voler au grand galop.

L'Envie ne put voir son courage sans frémir, & jura de nouveau sa perte.

Non loin du chemin que tenoit *Diane*, étoit sur la droite un étang couronné d'aulnes & de peupliers. Une blonde Sirène, nommée *Wasser Nixe*, en habitoit les eaux, & venoit souvent sur les bords peigner ses cheveux dorés. La perfide Nymphe avoit attiré déja par son chant enchanteur maint & maint beau garçon venu sur ces rives pour pêcher à la ligne ou pour suivre les canards sauvages à travers des roseaux. Après les avoir charmés par sa voix séduisante, elle les entraînoit sous les eaux & les transportoit dans son palais souterrein. Là, comme en font foi les nourrices & les sevreuses, ces jeunes victimes, renfermées dans des étables, sont engraissées avec des dragées & des gâteaux, & couvrent ensuite la table de la Sirène. L'Envie l'alla trouver, & lui dit : » La plus belle des » *Nixes*, ne vous occupez-vous donc » plus qu'à peigner vos cheveux dorés ? » Voyez ce nuage de poussière qu'é- » levent des coursiers rapides, & au » travers duquel perce l'éclat d'une » brillante voiture. Une jeune mortelle

» conduit dans ſon char un jeune homme, beau comme l'Amour. Si ce bel *Adonis* tente vos deſirs, excitez la curioſité de la Belle par votre voix enchantereſſe. Si, pour la ſatisfaire, elle approche de ces bords, je me charge de répandre l'épouvante ſur les chevaux fougueux. Ils s'affranchiront avec impétuoſité des foibles mains de leur conductrice; le char ſe briſera, l'amant chéri roulera dans les flots, & ma vengeance ſera ſatisfaite. «

La *Nixe* ſourit, & bientôt les rivages couverts de verdure retentirent des chants ſéducteurs de la Sirène. Les brochets voraces quitterent leur proye pour l'entendre, & les carpes ceſsèrent de fuir devant ces tyrans des eaux. Ainſi les poiſſons élevèrent autrefois leurs têtes au-deſſus de l'onde pour honorer *Saint Antoine*, & pour écouter ſes édifians ſermons. *Diane*, appercevant de loin la Nymphe aux cheveux dorés, voulut l'entendre de plus près. En vain le Baron l'avertit tendrement du danger; entière dans ſes volontés, elle pouſſe le PHAETON ſur les bords de l'étang. Le poiſon de l'avoine infectée

avoit paſſé dans le ſang des courſiers. Il bouillonnoit dans leurs veines gonflées, & les étalons effarouchés par l'Envie qui leur préſentoit ſes ſerpens, prirent la fuite en écumant de fureur. Le courageux Baron s'empare des guides, & déja leur courſe commençoit à ſe rallentir lorſqu'une roue quitta l'eſſieu. *Diane* tremblante gliſſe, & tombe dans l'étang. Le Baron ſaute du char & la retire des eaux dans l'inſtant où la *Nixe* accouroit pour ſe ſaiſir de ſa proye. *Diane* toute mouillée ſe trouve dans les bras du héros. Le premier regard qu'elle jetta ſur lui, exprima toute ſa reconnoiſſance. „ Mon cher *Frederic*, „ lui dit-elle en reprenant ſes eſprits „ égarés, cher amant, qu'il eſt doux „ pour moi de vous devoir la vie! „ C'eſt avec juſtice que le ſort confond „ mes projets audacieux; ſans vous, je „ ſuccombois à un châtiment mérité. „ Ah, cher *Frederic*, avec quel excès „ ne dois-je pas vous aimer! « Le Baron enchanté remercia la Belle attendrie par un baiſer plein de feu. Enſuite, après avoir appuyé ſa maîtreſſe chancelante contre un orme diſcret, il vole aux courſiers qui s'é-

toient arrêtés près du chemin. *Frederic* s'en approche en les flattant; il les ramene, ainſi que le char délabré, aux pieds de *Diane*. Le Baron retire la roue qui étoit tombée dans l'eau, & qui heureuſement n'avoit point quitté les bords de l'étang. Il rajuſte la voiture du mieux qu'il peut, y remet ſa charmante *Diane*, & s'empare lui-même des guides.

Les étalons ſentant alors le bras nerveux de leur conducteur, obéïſſent à ſa voix impérieuſe. *Fréderic*, fier d'avoir ſauvé du trépas l'objet qu'il adore, ramène la belle *Diane* au château du Comte ſon père, tel que *Pluton* qui conduiſit la fille de *Cérès* ſur les bords du Styx, en dépit de *Cyané* qui s'oppoſoit à ſon ardeur. L'Envie, furieuſe d'avoir échoué dans les projets de ſa rage, alla de deſeſpoir s'emparer de l'ame d'un *Bentley* (*a*), qui jaloux des notes de quelque érudit plus jeune que lui, eſt mécontent de ſon

(*a*) *Bentley*, Commentateur farouche qui a eu des querelles ſi vives & ſi groſſières avec *Cuningam* autre Commentateur, qui étoit plus jeune que lui.

propre individu & de toute la race humaine.

Au bruit du PHAETON rentré dans la cour du Château, le Colonel vint recevoir ſa fille, qui pleine de confuſion perça la foule pour ſe jetter dans ſes bras.

Cependant, le Baron, indigné de la trahiſon des courſiers, lève ſon bras vengeur, & punit les rebelles. Le fouet tombe ſur eux à coups redoublés, & des ruiſſeaux de ſang coulent de leurs dos écorchés. Le Baron les remet enſuite à *André*, qui en les remenant à l'écurie ſecoue leurs mords avec violence, & déchire les bouches indociles des mutins.

Jeanneton conduiſit ſa maîtreſſe devant ſa toilette, & lui ôtant ſon habillement guerrier, lui fit reprendre des ajuſtemens plus convenables à ſon ſexe. Elle ſe revêtit, comme les Anges, de la couleur de l'innocence, & une cornette modeſte lui rendit cette douce timidité dans laquelle la plus belle moitié de l'Univers doit toujours mettre ſa puiſſance.

Un feſtin, auquel préſida la joye, ſuivit la toilette, & l'union des jeunes amans y fut arrêtée. L'étang conſerve

encore par son nom le souvenir du malheur arrivé sur ses bords, & on l'appelle jusqu'à ce jour le *Lac de Diane*: nom instructif & redoutable pour les Belles qui, trop hardies dans leurs desirs, veulent franchir les bornes prescrites à leur sexe.

DES PREMIERS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT. Par M. HUME.

POur peu que l'on considère d'un œil philosophique le cours des choses humaines, on est bien surpris de voir avec quelle facilité le plus grand nombre obéit toujours au plus petit, & avec quelle soumission aveugle les hommes immolent leurs pensées, leurs passions à celles des maîtres qui les gouvernent. Puisque la *force* est toujours du côté de ceux qui sont gouvernés, il ne reste à ceux qui gouvernent que l'*opinion*. C'est donc sur l'*opinion* seule que tout gouvernement est fondé, & ce principe a lieu dans les gouvernemens les plus despotiques & les plus militaires, comme dans les

plus libres & les plus populaires. Un Soudan d'Egypte & un Empereur de Rome ont gouverné des sujets paisibles, comme des bêtes féroces, en gênant perpetuellement leurs sentimens & leurs inclinations. Mais ils auroient pû aussi bien gouverner leurs *Mamelus* & leurs bandes *Prétoriennes* par la seule force de l'*opinion*.

L'*opinion* est de deux sortes; sçavoir, l'*opinion d'intérêt* & l'*opinion de droit*. Par l'*opinion d'intérêt*, j'entends principalement l'idée de l'avantage que les sujets peuvent tirer de la forme du gouvernement établi, dans la persuasion où ils sont qu'un tel gouvernement leur est aussi utile que tout autre, dans le cas même où cet autre pourroit être facilement établi. Lorsque cette opinion prévaut dans le général & parmi ceux qui ont la force en main, elle procure aux uns & aux autres une grande tranquillité.

Le *droit* est de deux espèces; sçavoir, le *droit au pouvoir* & le *droit à la propriété*. Pour sentir tout le poids que l'*opinion* de la première espèce a sur l'esprit des hommes, il suffit d'observer à quel degré de zèle & de vivacité

est porté l'attachement des nations à leur ancien gouvernement, & même aux noms que l'antiquité leur a appris à craindre & à respecter. L'ancienneté produit toujours l'*opinion de droit*, & quels que soient les vices qui gouvernent les hommes, on les a toujours vus à la fin s'accorder en ce point, & prodiguer leur sang & leurs trésors pour maintenir des droits consacrés par le temps. Nous donnerons à cette passion le nom d'*enthousiasme* ou tel autre qu'il nous plaira; mais il faudroit avoir la vûe bien courte en politique, pour ne pas sçavoir l'influence qu'elle a sur l'esprit des hommes. Il est cependant sur ce point des contradictions de procédés qu'il est difficile de concilier. Lorsque les gens se sont engagés dans un parti, on les voit le soutenir à quelque prix que ce soit, même renoncer sans honte & sans remords à tous les devoirs de l'honneur & de la vertu, & néanmoins le défendre avec tout le zèle que peut inspirer l'idée de la justice dont ils croyent défendre les droits. A quoi pourroit-on attribuer cette contradiction apparente qu'à l'amour extrême des hommes pour la société?

On convient assez généralement que l'*opinion du droit de propriété* influe pour beaucoup dans toutes les affaires publiques. Un auteur célèbre en a fait le principal fondement de tout gouvernement, & la plûpart de nos écrivains politiques ont embrassé le même sentiment. Quant à moi, je trouve qu'ils ont porté trop loin cette idée, & qu'il suffit de dire qu'elle y est d'un très-grand poids.

Sur ces trois opinions d'*intérêt*, *de droit au pouvoir* & *de droit à la propriété*, sont donc fondés tous les gouvernemens, &, ce qui est la même chose, l'autorité du petit nombre sur le plus grand. Il est cependant d'autres principes qui donnent de la force aux premiers, & en déterminent, en limitent, ou en altèrent les effets, tel que l'*intérêt personnel*, la *crainte* ou l'*affection*. Mais je crois que ces derniers principes n'ont d'influence qu'autant que les précédens en ont eux-mêmes. Ils ne doivent donc être considérés que comme des principes *secondaires*.

Car premierement, par rapport à l'*intérêt personnel*, qui n'est autre que l'attente des récompenses & des dis-

tinctions particulières, fort différentes de la protection générale que nous recevons du gouvernement, il est clair qu'il suppose l'autorité du Magistrat précédemment établie, ou du moins l'espérance de l'établir. L'attente des récompenses peut dans ceux qui en sont les distributeurs augmenter l'autorité, mais ne peut l'établir. Les hommes naturellement attendent des faveurs de leurs amis ou de leurs parens ; mais l'espérance des faveurs publiques ne se portera pas vers ceux qui n'ont ni titre à l'autorité, ni influence sur l'opinion des autres. Cette observation s'étendra aussi aux principes de la *crainte* & de l'*affection*. Nul homme n'aura sujet de craindre la faveur d'un Tyran, si ce Tyran n'a d'autre autorité que celle qu'il tire de la *crainte*, puisqu'en simple individu sa force corporelle n'a que des bornes fort étroites, & que son pouvoir doit être nécessairement fondé du moins sur l'opinion particulière de quelques sujets, & sur l'opinion présumée des autres. Il en est de même de l'*affection*. Quelle que soit celle qu'on a pour la sagesse & la vertu du Souverain, & quelque grande qu'en soit l'influence, elle sup-

pose toujours en lui le caractère public ; autrement l'estime publique ne porteroit sur rien, & toute sa vertu n'auroit d'activité que dans sa sphère particulière.

Un gouvernement peut subsister longtemps, quoique l'équilibre soit rompu entre le *pouvoir* & la *proprieté*, surtout si dans le côté de la balance où est le plus de *proprieté*, il n'y a, par l'ancienne forme de gouvernement, aucun pouvoir. En effet quel prétexte les particuliers qui composeroient cet ordre auroient-ils pour troubler ? Et quelle apparence que le reste des citoyens attachés à l'ancienne constitution favorisassent jamais une pareille entreprise ? Il n'en est pas de même du cas contraire, où ceux qui ont le plus de biens, posséderoient de plus une partie, même médiocre, du pouvoir ; il est aisé de croire que ce pouvoir augmenteroit facilement dans leurs mains, & enfin par gradation deviendroit tout ce qu'il peut être. Tel est le cas de la Chambre des Communes.

Plusieurs de nos écrivains politiques supposent que comme la Chambre des Communes représente le corps de la

nation, le poids dont elle est dans la balance, doit être égal à celui qu'auroient le pouvoir & les propriétés réunies du corps représenté ; mais ce principe n'est pas absolument vrai. Il est constant que la nation donne beaucoup plus de force à la Chambre des Communes, qu'elle regarde comme dépositaire de sa liberté, qu'à aucun autre des membres de la Constitution ; il est arrivé cependant quelquefois que cette chambre, & dans le cas même où elle étoit opposée à la Couronne, n'a pas été suivie par le reste de la Nation ; nous en avons un exemple remarquable sous le regne de *Guillaume*. Il n'en seroit pas de même si, comme en Hollande, nos Députés étoient obligés de recevoir des instructions de leurs Commettans, & de s'y conformer. Le pouvoir dont alors ils seroient revêtus, joint à la masse des propriétés de la Nation, formeroit une puissance qui ne pourroit être balancée par aucune autre. Il faut convenir que la Couronne a une grande influence sur la Nation pour l'élection des Membres de la Chambre des Communes ; mais cette influence n'est nécessaire qu'une fois en sept ans,

& pour un seul objet ; & s'il falloit la renouveller dans les occasions auxquelles la situation des affaires peut donner lieu, il n'y auroit industrie, popularité ni argent qui pussent suffire. De cette réflexion, je conclus que le moindre changement dans notre institution par rapport à ce dernier point pourroit nous réduire facilement en une pure République, dont la forme même seroit assez convenable. Car, quoique le peuple en corps, & tel qu'il étoit sous la République Romaine, soit tout-à-fait incapable de former un bon Gouvernement, il peut y devenir propre en le divisant en petits corps, bien mieux disposés pour connoître & sentir l'utilité de l'ordre & le pouvoir de la raison. Dans cet état aussi, outre qu'il est plus facile de prévenir ou d'arrêter ses fougues, le bien public peut être procuré avec plus de suite & d'uniformité. Il est au surplus assez inutile de disserter sur une forme de Gouvernement qui, suivant toutes les apparences, n'aura jamais lieu dans ce pays, & auquel en effet aucun de nos partis ne paroît tendre. Contens de soutenir ou de perfectionner notre ancienne

cienne Conſtitution, abſtenons-nous de faire naître le deſir d'aucune autre.

Je finirai cet Eſſai par une obſervation générale ſur l'objet des *inſtructions*. De quelque façon que l'entendent ceux de nous qui conteſtent ſur ce point, jamais une queſtion plus frivole ne les a diviſés, & il eſt vrai que par ſa nature elle ne peut ſe réſoudre. Le parti de la nation ne prétend pas que nos Repréſentans à la Chambre des Communes ſoient obligés de s'en tenir rigoureuſement à leurs inſtructions, comme pourroient l'être un Ambaſſadeur ou un Général, & que leurs voix au Parlement ne puiſſent être admiſes qu'autant qu'elles ſont parfaitement conformes à ces mêmes inſtructions. Le parti de la Cour ne prétend pas de ſon côté que les deſirs de la nation ne ſoient point écoutés pour déterminer les ſuffrages de ſes Repréſentans, bien moins encore que ces Repréſentans ayent ſi peu d'égard aux ſentimens de ceux de qui ils tiennent le pouvoir, qu'il ne leur ſoit pas permis de les exprimer. Toute la difficulté ſe réduit à déterminer le degré de force que doivent avoir ces inſtructions.

Mais telle eſt l'imperfection d'un langage qu'il lui eſt impoſſible de fixer par des expreſſions juſtes ces différens degrés. Il ſeroit fort poſſible que ceux qui diſputeroient ſur ce point euſſent les mêmes idées, & les expliquaſſent très-différemment, ou qu'avec les mêmes expreſſions ils euſſent des opinions très-différentes. Outre cela, comment fixer ces degrés ſur les objets ſans nombre des délibérations, ou ſur l'inégalité des Villes ou autres Corps que les Membres repréſentent ? Les inſtructions données par la plus petite ville du Royaume ſeroient-elles d'un poids égal à celles qui ſeroient données par la ville de Londres ? Et aurions-nous les mêmes égards pour celles qui regarderoient notre économie domeſtique, telle que ſeroit celle de notre *Acciſe* (a) ; que pour celles qui concerneroient nos Traités avec les Puiſſances Etrangères ?

(a) Impôt ſur les denrées.

DE L'ETUDE DE L'HISTOIRE. Par M. HUME.

JE voudrois pouvoir perſuader aux femmes qu'il n'eſt point d'étude plus convenable à leur état & à leur éducation que celle de l'Hiſtoire ; qu'elle eſt beaucoup plus inſtructive que les livres dont elles ſont leur amuſement ordinaire, & beaucoup plus amuſante que ceux qu'elles prennent pour leur inſtruction. Parmi toutes les vérités qu'elles y apprendroient, il en eſt deux ſur-tout dont il leur importe extrêmement d'être bien convaincues : l'une, qu'il s'en faut beaucoup que notre ſexe ait ſur le leur l'avantage d'être compoſé d'individus parfaits ; l'autre, que l'amour n'eſt pas la ſeule paſſion qui nous gouverne, & que très-ſouvent il eſt étouffé chez nous par l'avarice, l'ambition, la vanité, & mille autres défauts.

Je ne voudrois pas aſſurer que ce fût à la fauſſeté même des peintures que les Romans font de nous, qu'on doit

attribuer le goût que les femmes ont pour ces ſortes de livres ; mais, quoiqu'il en ſoit, je ne puis voir ſans peine l'éloignement qu'elles marquent pour le vrai, & le plaiſir qu'elles trouvent dans les fictions.

Une jeune perſonne, pour qui j'avois du penchant, me pria un jour de lui prêter quelques Romans pour s'amuſer dans une campagne où elle devoit paſſer quelque temps. Je ne crus pas devoir profiter de tout l'avantage que cette propoſition pouvoit me donner ſur elle ; je ne voulois pas pour la vaincre me ſervir d'armes empoiſonnées ; je lui envoyai les vies de *Plutarque*, en l'aſſurant que, d'un bout à l'autre, elle n'y trouveroit pas un mot de vérité. Elle s'en amuſa juſqu'à ce qu'étant tombée ſur les noms de *Céſar* & d'*Aléxandre*, dont elle avoit entendu parler, elle me renvoya mon livre en me reprochant de l'avoir trompée.

On me dira peut-être qu'il n'eſt pas vrai que les femmes ayent de l'averſion pour toutes ſortes d'hiſtoires, puiſqu'elles aiment fort celles qu'on appelle *Secrettes*, où elles trouvent des faits propres à exciter leur curioſité ; mais le goût pour les anecdotes ne viendroit-

il point de ce que ce genre n'eſt pas celui où la vérité eſt le plus ménagée ? Quoiqu'il en ſoit, je ne vois pas pourquoi on ne pourroit pas diriger cette curioſité, qui leur eſt naturelle, autant à ſçavoir les événemens du temps paſſé qu'à être informées de ce qui arrive journellement parmi nous. Qu'importe à *Cléone* de ſçavoir s'il eſt vrai que *Fulvie* entretient un commerce ſecret avec *Philandre* ? N'auroit-elle pas le même plaiſir à découvrir (ainſi que les écrivains d'alors l'ont donné à entendre) que la ſœur de *Caton* eut une intrigue galante avec *Céſar*, & mit ſur le compte de ſon mari, *Marcus Brutus* ſon fils qu'elle avoit eu de ſon amant ? Les amours de *Julie* & de *Meſſaline* ne vaudroient-ils pas bien tous ceux de nos jours ?

Mais de quoi me ſuis-je aviſé de m'engager dans une eſpéce de ſatyre ſur les femmes ? Seroit-ce parce que dans les compagnies les plus choiſies, les plaiſanteries s'adreſſent preſque toujours à la perſonne à qui tout le monde a envie de plaire, & parcequ'il n'y a jamais de riſque d'offenſer ceux qui ſont aſſurés de l'approbation

& du goût des gens qui les attaquent ?

Je reviens à mon ſujet. Pour le traiter plus ſérieuſement, je parcourrai les avantages que tout le monde peut tirer de l'étude de l'Hiſtoire, & plus particulierement encore ceux qui par leur état, ou la foibleſſe de leur complexion, ou enfin par l'éducation qu'ils ont reçue, ne peuvent s'appliquer à des études plus ſévères. Ces avantages, ce me ſemble, ſe réduiſent à amuſer l'immagination, à étendre l'eſprit, enfin à affermir dans la pratique de la vertu.

Quel ſpectacle pour l'eſprit que de voir, en remontant dans les ſiècles les plus reculés, la ſociété des hommes en ſnn berceau, faire les premiers pas dans les ſciences & dans les arts ? De les voir ſe perfectionner ſucceſſivement & par degrés dans l'art de gouverner & de rendre leur union plus agréable & plus utile ? D'obſerver la naiſſance, le progrès, le déclin & l'anéantiſſement des Empires les plus floriſſants ? De remarquer les vertus qui les ont élevés & les vices qui ont précipité leur ruine ; en un mot, de voir toute la race des hommes, depuis le commencement du monde, paſſer comme en revue, & ſe

préſenter ſous leurs véritables couleurs, ſans ces déguiſemens qui ont tant embaraſſé & ſouvent ſi bien trompé les regards des contemporains ? Quelle magnificence ? Quelle variété ? Quel intérêt ? Les ſens & l'imagination ont-ils des objets à nous offrir qui ſoient plus dignes de nos regards ? Si nous étions d'aſſez mauvais goût pour leur préférer ces miſérables contes qui occupent ou qui amuſent le vulgaire, nous ne ſerions pas en effet dignes de jouir des plaiſirs réels que donne une ſi belle ſcène.

L'étude de l'Hiſtoire n'eſt pas ſeulement un amuſement, elle eſt un moyen d'agmenter nos connoiſſances. Ce qu'on appelle *Erudition* n'eſt, pour la plus grande partie, que la ſcience des faits hiſtoriques. Ce genre appartient particulièrement aux gens de lettres ; on peut la leur abandonner ; mais il n'eſt perſonne, de quelque ſexe & de quelque état qu'il ſoit, qui ne doive ſçavoir l'hiſtoire de ſon pays, celle des Grecs & des Romains. Une femme peut avoir de la vivacité & des graces. Mais, avec ces ſeuls avantages, elle n'entretiendra jamais un commerce

ſuivi avec un homme qui aura du ſens.

Non ſeulement l'Hiſtoire fournit par elle-même des connoiſſances très-eſtimables, mais encore elle nous ouvre une infinité de routes qui nous conduiſent à mille autres de différens genres. Notre vie eſt ſi courte & nos connoiſſances ſont ſi bornées ſur les objets mêmes que nous avons ſous les yeux, que nous ſerions réduits à n'être que des enfans ſans cet art admirable qui nous fait vivre, en quelque ſorte, dans tous les âges & dans tous les pays, & qui nous fait participer à la ſcience & à la ſageſſe de tous les hommes, comme s'ils avoient été chargés de notre inſtruction. Un homme verſé dans l'Hiſtoire a vêcu depuis le commencement du monde, & a, de ſiècle en ſiècle, augmenté l'étendue de ſon ſçavoir.

L'Hiſtoire nous fournit encore un genre d'inſtruction ſupérieur à celle même que nous prenons dans le commerce du monde. Nous apprenons a y connoître les hommes & les choſes humaines, ſans courir riſque de corrompre nos mœurs. C'eſt dans cette

source seule que nous pouvons puiser sans danger. Les Poëtes peuvent peindre la vertu avec les plus belles couleurs; mais, comme ils ne parlent qu'à nos passions, ils peuvent aussi souvent nous imprimer le vice. Les Philosophes eux-mêmes peuvent nous égarer par les subtilités de leurs opinions. Nous les avons vûs aller, de conséquence en conséquence, jusqu'à nier qu'il y eût des distinctions réelles entre le bien & le mal moral. Mais je puis avancer que tous les Historiens, ou presque tous, ont rendu hommage à la vertu, & l'ont représentée avec ses véritables traits, quoique, dans les jugemens qu'ils ont portés sur les particuliers, ils se soient mépris quelquefois. Je n'en excepte pas *Machiavel* lui-même, qui, dans son Histoire de Florence, découvre le sentiment très-juste qu'il avoit de la vertu, lui qui, lorsqu'il parle en pur politique, traite le poison, l'assassinat, & le parjure comme des moyens légitimes dont le pouvoir peut user. Il a bien justifié aussi par ce contraste la vérité de la maxime d'*Horace*, que, quelque violence qu'on fasse aux sentimens naturels, ils reprennent toujours leurs droits.

Peut-être n'est-il pas difficile d'expliquer pourquoi cet attachement à la vertu est particulièrement remarquable chez les Historiens. Lorsqu'un homme, dans la vie active du monde & des affaires, cherche à connoître le caractère des hommes avec lesquels il doit traiter, il les considère par le rapport qu'ils ont à lui & à ses vûes, & non parce qu'ils sont en eux-mêmes, & ses jugemens sont toujours dépendans de ses passions. Il les voit de trop près. Lorsqu'un Philosophe, dans le fond de son cabinet, les examine froidement & par des principes abstraits, la sorte d'immobilité dans laquelle il se les représente ne lui laisse presque point appercevoir ces nuances délicates, qui quelquefois distinguent le vice de la vertu. Il les examine de trop loin. L'Histoire tient un milieu entre ces deux extrêmes, & place les hommes dans leur véritable point de vûe. L'écrivain & le lecteur s'intéressent assez aux événemens pour avoir un sentiment juste de ce qui mérite la louange ou le blâme, & non assez pour que leur utilité personnelle corrompe leur jugement.

Veræ voces tùm demum pectore ab imo Eliciuntur.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. G. BORLACE A M. EMANUEL MENDEZ D'ACOSTA *de la Société Royale de Londres, contenant des recherches sur l'origine & les proprietés du Spalt, sur ses productions, & en particulier sur les Spalts ou Crystaux, qui se trouvent dans les mines du païs de Cornouailles, connus sous le nom de* DIAMANS DE CORNOUAILLES.

ON trouve dans les fentes perpendiculaires des rochers, entre les différentes couches d'un même lit de pierres, dans la plûpart des cavernes, dans quelques caves, & jusques dans l'intérieur des pierres les plus solides, des productions minérales, différentes des pierres auxquelles elles sont adhérentes, & qui paroissent avoir été formées après elles. De ces productions (au nombre desquelles on doit mettre ce qui fait l'objet de la cupidité des hommes & la matière la plus chère de leur luxe, je veux dire, les diamans & les pierres précieuses) lorsqu'on les

expose au grand feu, les unes se convertissent en chaux, les autres se changent en verre; ce qui paroît supposer une composition & des principes différens. Aussi la plûpart des Naturalistes les ont-ils rangées dans différentes classes, relativement à ces proprietés. Mais M. *Borlace*, qui ne les regarde que comme de purs accidens, persuadé, on ne sçait sur quel fondement, qu'elles dépendent d'un suc plus ou moins épuré, a cru pouvoir les réunir toutes sous un même genre, auquel il a donné le nom de *Spalt*, dont il veut cependant qu'on distingue différentes especes. Ainsi, selon lui, le *Spalt* est un genre, qui comprend non-seulement toutes les espèces de *Spalt* ordinaire & d'incrustations de quelque couleur qu'elles soient, mais encore les crystaux & les pierres précieuses.

Il considère d'abord ces différentes substances dans leur premier état, ou dans ce qu'elles ont été; ensuite il les considère dans ce qu'elles sont à présent, c'est-à-dire, relativement à leur forme, leur grandeur, leur couleur, leur dureté, le tissu de leurs parties, & leur direction; ce qui fait autant de

ſections, ou de diviſions de ſon Mémoire, dans leſquelles nous allons le ſuivre.

On a trouvé dans les *Spalts* & dans les cryſtaux des pailles, de la mouſſe, du poil. *Woodward* dit avoir vû des fragmens de coquille & des pellicules d'œuf de poiſſon dans quelques pierres couvertes de *Spalt*. Partout où il y a une certaine quantité de *Spalt* où de cryſtal de roche, on voit des incruſtations ſucceſſives ou des cryſtaux fixés ſur d'autres cryſtaux, & dans quelques-uns de ces cryſtaux des cavités figurées par les pointes d'autres cryſtaux auxquels ils ont été autrefois adhérens. Rien ne prouve mieux, ſelon M. *Borlace*, que ces productions ſe forment journellement, & que la matière qui les produit a été fluide: car un corps ſolide ne peut ſe trouver enfermé dans un autre corps ſolide, à moins que l'un n'ait été mis en fuſion par deſſus l'autre, & ne l'ait enveloppé lorſque la matière fluide eſt venue à ſe durcir. On doit donc regarder le *Spalt* comme une matière liquide, épaiſſe, peu fluide, très-diſpoſée à ſe durcir, & qui ſe durcit en effet, lorſque, par le concours de

certaines circonſtances, il vient à être privé du principe auquel il doit ſa fluidité.

C'eſt l'eau qui eſt ce principe de la fluidité du *Spalt*; c'eſt elle qui entraine ſes molécules, qui les raſſemble en un ſuc épais, tranſparent, ou opaque. Auſſitôt que cette eau eſt deſſéchée ou évaporée, les parties pierreuſes qui ſe trouvent en liberté s'approchent & s'uniſſent plus intimement, en quoi elles ſont aidées par le froid qui les condenſe, & les force de s'approcher les unes des autres, & par la chaleur qui fait évaporer l'eau ſuperflue. M. *Borlace* appelle cette eau *Superflue*, parce qu'il prétend qu'il en reſte toujours un peu dans les pores des corps, tous les corps, ſelon lui, donnant par le moyen du feu une certaine quantité d'eau, dont ils ne peuvent être entièrement dépouillés qu'ils ne perdent leur continuité & ne ſe convertiſſent en chaux: prétention qui ne nous paroît pas fondée, au moins à l'égard des métaux, qui ne donnent & ne contiennent certainement aucun principe aqueux, & qu'on ne convertit en chaux qu'en les privant du phlogiſtique ou

de la matière du feu, qui ſert à leur donner la forme métallique, puiſqu'ils la perdent dès qu'on les en prive, & qu'il ſuffit de leur redonner du phlogiſtique pour leur faire reprendre leur première forme.

Les *Spalts* qu'on trouve dans les mines de Cornouailles ſont ou plats, ſimples & ſans figure, ou ils ont différentes figures qui ſont toutes rectilignes. Le *Spalt* liquide n'affecte de lui-même aucune figure; uni avec l'eau, il ſe meut comme un fluide par les loix de la gravitation, c'eſt-à-dire, de haut en bas, juſqu'à ce qu'il rencontre un lit qui le retienne. L'eau ne s'en eſt pas plûtôt ſéparée qu'il ſe durcit, & forme une pierre, dont la figure & le volume ſont déterminés par l'attraction & le nombre de ſes parties, ou ſelon que les corps qui l'environnent, lui ont permis de s'étendre. On trouve quelquefois que la liqueur du *Spalt* s'eſt étendue en lames minces ſur des plans horizontaux ou obliques; quelquefois on trouve le *Spalt* en feuilles le long des parois des fentes, & lorſqu'il rencontre des obſtacles, comme du gravier, il compoſe des eſpèces de végétations. Il forme

auſſi très-ſouvent, dans les différentes eſpèces de pierres, des veines ou des grains, & l'on a vû des coquilles foſſiles qui en étoient entiérement remplies. Quelquefois il dégoute des voutes des cavernes & des caves; ce qui lui a fait donner le nom de *Stalactite*. Dans tous ces cas il eſt évident qu'il n'a eu d'autre mouvement que celui de la peſanteur, & que c'eſt à cette ſeule cauſe qu'il doit la forme ſous laquelle on le trouve.

Les incruſtations ne ſont autre choſe que du *Spalt* qui enveloppe & recouvre certains corps; il y en a de bien des formes différentes. De toutes celles que M. *Borlace* décrit, nous n'en rapporterons que deux qui nous ont paru les plus curieuſes. La premiere étoit ſur un *Spalt* veſiculaire; elle étoit blanche & opaque, & s'étendoit en forme de fils parallèles placés les uns à côté des autres, & en différens endroits paſſant d'un tubercule à l'autre en forme de pont: d'où l'on peut conjecturer que le *Spalt* ſur lequel elle s'étoit formée étoit adhérent au plan perpendiculaire de quelque rocher, & que le ſuc de cette incruſtation étoit de l'eſpèce

des *Stalactites*. La ſeconde étoit demi-tranſparente ; elle étoit compoſée de cones inclinés, faiſant un angle de 50 degrés avec la ſurface de la pierre ; les côtés de ces cones étoient couverts de poils ou de petites pointes auſſi aigues que l'aiguille la plus fine. Ces pointes avoient à peu près la même direction que le cone auquel elles étoient attachées. Leur ſurface étoit de couleur de fer, mais leur ſubſtance intérieure étoit tranſparente & différoit peu du cryſtal de roche.

Mais la figure que le *Spalt* affecte le plus ordinairement eſt l'héxagone : on le trouve le plus ſouvent en colonnes à ſix pans, ſurmontées d'une pointe, dont les côtés ſont correſpondans à ceux de la colonne, ou bien ce ne ſont que des pointes, c'eſt-à-dire, des pyramides attachées par leur baſe ſur la ſurface de la pierre à laquelle elles tiennent. Les diamans de Cornouailles ſont ordinairement de cette dernière eſpèce ; on les trouve en colonnes, & ces colonnes ont quelquefois deux pointes ; on en voit qui ſont détachées & ſans racines, comme parlent les Naturaliſtes.

Quelle peut être la cauſe d'une figure ſi régulière ? M. *Borlace*, après bien des Naturaliſtes, croit pouvoir l'attribuer au nitre. En effet, la parfaite reſſemblance qui ſe trouve entre les cryſtaux du nitre & ceux d'un grand nombre de *Spalts* & de cryſtaux, eſt bien capable de ſéduire quelqu'un qui n'eſt pas initié aux myſteres de la Chimie ; mais, pour peu qu'on y ſoit verſé, on voit combien cette analogie eſt mal fondée. Car, comme le remarque M. *Walerius* dans ſa Minéralogie, il faut bien diſtinguer la cauſe de la cryſtalliſation de celle qui donne aux cryſtaux leur figure. La Chimie nous apprend que les ſels cryſtalliſés ſont produits par la combinaiſon d'un acide & d'une ſubſtance alkaline, terreuſe, graſſe ou metallique, qu'on appelle leur baſe, parce qu'elle ſert de baſe à l'acide, qui eſt par lui-même incapable de prendre corps,& qui a beſoin de cette union pour devenir ſolide. On ne peut pas douter que l'acide ne ſoit la cauſe immédiate de la cryſtalliſation ; mais il n'eſt pas auſſi sûr que ce ſoit lui qui donne la forme aux cryſtaux. L'acide nitreux combiné avec un alkali fixe végétal

donne à la vérité des cryſtaux héxagones ; mais ſi on le combine avec la baſe du ſel marin, c'eſt-à-dire, avec un alkali minéral, il prend une forme cubique. Un même métal diſſous dans différens acides donne toujours des cryſtaux, dont la figure eſt la même ; différens métaux diſſous dans le même acide donnent des cryſtaux différens ; ce qui ſembleroit prouver que c'eſt la baſe qui détermine la figure des cryſtaux.

D'ailleurs, ſi l'on en croit les Chimiſtes modernes, l'acide nitreux, qui a joué & qui joue encore un ſi grand rôle dans la Chymie & dans la Phyſique, ne ſe trouve nulle part dans la terre, encore moins dans l'air, où on l'avoit placé ſi gratuitement, & où on lui faiſoit opérer tant de merveilles : du moins ne connoit-on aucune expérience bien conſtatée qui puiſſe ſervir à démontrer qu'il y exiſte ; il y en a au contraire beaucoup qui ſemblent indiquer qu'il appartient au regne végétal ; &, s'il ſe trouve dans certaines terres & dans les murailles des vieux édifices, il y a apparence qu'il y a été porté par la décompoſition de quelque

ſubſtance végétale ou animale. On eſt donc obligé d'avoir recours à un autre principe que l'acide nitreux pour expliquer la figure des *Spalts* ; on ne peut pas même l'attribuer à la baſe alkaline du nitre, qui sûrement ne ſe trouve pas dans le regne minéral. S'il nous eſt permis de hazarder nos conjectures ſur cette matière, nous croyons qu'on peut regarder l'acide vitriolique, qu'on démontre par tout dans l'air, dans les mines, &c (*a*), comme la cauſe de la cryſtalliſation du *Spalt*, & la terre ſoit calcaire ſoit vitrifiable que cet acide tient en diſſolution, comme celle de la forme héxagone qu'il prend. On ſçait que la forme des différens ſels varie à l'infini dans les cryſtalliſations artificielles, ſuivant les différens degrés de chaleur qu'on employe pour l'évapora-

(*a*) On trouve partout des pyrites, du ſoufre ou de l'alun ; tout le monde ſçait que ces matières contiennent de l'acide vitriolique, & qu'on l'en retire : l'alkali fixe du tartre ſe change en tartre vitriolé, qui eſt un ſel compoſé d'acide vitriolique & d'alkali fixe, ſi on le laiſſe tomber en *delique* & qu'on le deſſéche alternativement pendant un temps un peu conſidérable.

tion ; il y a très-grande apparence que les variétés qu'on obſerve dans les différens cryſtaux de *Spalt* viennent de la même cauſe, & peut être du plus ou du moins de pureté du ſuc qui ſert de baſe à l'acide. Mais revenons à la lettre de M. *Borlace*.

Les cryſtaux de *Spalt* ne ſont pas tous de la même grandeur. *Pline* rapporte que *Livie* conſacra dans le Capitole un morceau de cryſtal de roche qui peſoit 50 livres. M. *Sloanne* en avoit dans ſon cabinet deux, dont l'un peſoit 40 ou 50 livres, & l'autre 20. Le plus grand cryſtal que M. *Borlace* ait vû dans les mines de Cornouailles peſoit 3 livres, & avoit environ 10 pouces de tour à ſa plus groſſe extrêmité ſur 7 pouces de long ; mais les cryſtaux de cette grandeur ſont très-rares ; en général leur grandeur varie beaucoup.

Ces cryſtaux ne varient pas moins par leur couleur & par leurs différens degrés de tranſparence. Il y en a de jaunes, de rougeâtres, de bruns, de verds, de pourpres, de noirs, &c. On attribue ordinairement ces couleurs à différentes vapeurs métalliques, dont ils ont été impregnés pendant qu'ils

étoient encore fluides. Pour leur tranſparence, elle ne peut venir que de la pureté & de l'homogenéïté du ſuc qui les compoſe.

Les diamans de Cornouailles ſont aſſez durs pour qu'on puiſſe les graver & en faire des cachets ; leur pointe coupe même le verre, mais beaucoup moins profondément que les véritables diamans. M. *Borlace* attribue cette différence à la grande quantité de ſuc pierreux contenu dans les diamans, dans leſquels d'ailleurs il entre peu de ſel & d'eau ; ce qui ſemble prouvé, dit-il, par leur grand poids, & par le peu de changement qu'ils éprouvent de la part du feu, au lieu que les diamans de Cornouailles contenant beaucoup d'eau & de ſel & très-peu de ſuc pierreux reſiſtent moins au feu, ſont moins durs & plus légers : leur peſanteur ſpécifique eſt à celle de l'eau :: $2\frac{1}{2}$. 1, au lieu que celle des diamans eſt :: $3\frac{1}{2}$. 1.

Parmi ces cryſtaux il y en a quelques-uns d'uniformes, par leur couleur & leur tranſparence, dans toutes leurs parties ; il y en a auſſi qui ſont compoſés de différentes enveloppes héxa-

gones, enfermées les unes dans les autres. La contexture de ces derniers n'eſt pas facile à expliquer. *Stenon*, *Aldrovandi* & quelques autres Naturaliſtes ont prétendu que ces différentes enveloppes ou couches ont été produites en différens temps ; mais M. *Borlace* remarque que, ſi le ſuc qui les a formées s'étoit cryſtalliſé en différens temps, il auroit pris la figure qui lui eſt propre s'il eût été impregné ; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de former des enveloppes, il auroit formé des colonnes & des pointes héxagones ; & s'il n'eut pas été impregné, il n'auroit formé que des *Stalactites*. Il croit donc que toutes ces enveloppes ont été produites en un ſeul temps & par une ſeule impulſion, mais que le ſuc s'étant trouvé différemment impregné, il a obéï à l'effort, à proportion de ſon plus ou moins de mobilité.

Pour connoître la ſituation naturelle des cryſtaux de Cornouailles dans leurs mines, M. *Borlace* ſe tranſporta à une mine appellée *Pillion Erth*, dans la paroiſſe de *S. Juſt*. On le fit entrer dans une caverne qui avoit la figure & à

peu près la grandeur d'un four de Boulanger. La voute, qui au milieu étoit élevée de cinq pieds, étoit entièrement couverte de *Spalt* cryſtalliſé. Ces cryſtaux avoient toute ſorte de directions ; ils étoient quelquefois en grouppe & quelquefois ſolitaires ; tantôt ils ſe croiſoient, quelquefois ils ſe touchoient par leurs côtés paralléles ; il y en avoit qui étoient polis, brillans & tranſparens, d'autres rudes & opaques ; quelques-uns avoient des veines rouges comme le porphire. Il crut remarquer qu'en général leur direction étoit déterminée par la ſurface à laquelle ils étoient adhérens ; lorſque cette ſurface étoit convèxe, ils ſembloient partir comme d'un centre, & aller en s'écartant par leur pointe ; ſur une ſurface concave leurs pointes étoient convergentes, & ſembloient tendre vers un centre commun.

APOLOGIE

Apologie des Parvenus, tirée du Rambler (a).

Sæpe rogare soles qualis sim, prisce, futurus
Si fiam locuples simque repente potens.
Quemquam posse putas mores narrare futuros;
Dic mihi, si fias tu leo, qualis eris.

Vous me demandez souvent, Priscus, quel je serois, si tout à coup je devenois riche & puissant. Croyez-vous de bonne foi que quelqu'un puisse assûrer ce que ses mœurs seront un jour? Dans ce cas, dites-moi quel vous serez, si jamais vous devenez lion.

Lorsque la fortune change, nos mœurs changent assez volontiers avec elle. C'est une remarque faite depuis longtemps & que l'expérience ne confirme que trop tous les jours. La conduite qu'un homme tient dans

(a) Voyez ce qu'on a dit de cet ouvrage Périodique Anglois dans les Journaux d'Avril 1754 page 22, Octobre même année page 210, & Décembre 1755 page 48.

la pauvreté, ne suffit donc point pour que l'on puisse prononcer ce qu'il seroit, s'il se trouvoit riche & puissant. Une chose dont on convient assez généralement, c'est que l'élévation ne nous rend pas meilleurs, & qu'elle mène plus de vices que de vertus à sa suite. On en voit aisément la raison. Le même principe de dépravation se trouve dans tous les hommes; tous avec les mêmes passions ont à peu près la même envie de les satisfaire, & ne sont pour la plûpart retenus que par la crainte. Un état qui les met plus à portée de contenter leurs desirs & plus à l'abri de la répréhension, doit naturellement être plus fait qu'un autre pour développer chez eux le germe de corruption qui s'y trouve.

Malgré cet inconvénient qui accompagne l'opulence, je n'en suis pas moins tenté de croire que l'imagination chagrine des honnêtes gens malheureux grossit les vices des personnes favorisées de la fortune. Quiconque s'élève, laisse nécessairement derrière lui mille témoins cruels de sa prospérité, d'autant plus intéressés à la traverser qu'ils la regardent comme un

bien sur lequel ils avoient les mêmes droits. Ils ne voient plus en lui qu'un usurpateur sans lequel ils auroient joui, &, s'ils ne peuvent en le renversant se mettre en possession de cette aisance qu'il leur arrache, du moins cherchent-ils à en altérer pour lui la douceur.

Les moyens dont il s'est servi pour parvenir, la manière dont il use de son nouvel état, les raisons qu'il avoit pour y prétendre, tout s'examine; ses voyes sont sourdes & iniques, sa jouissance arrogante, son élevation inconcevable. La chose sur-tout, à laquelle on revient & que l'on s'exagère le plus, est le peu de mérite du *Parvenu*. Les regards perçans de la malignité découvriront dans le plus honnête homme des taches qui seroient invisibles aux yeux des gens vertueux. Enfin, lorsque ce mortel fortuné qui excite l'envie de mille rivaux, est hors de l'atteinte de leurs traits, ils se consolent en pronostiquant sa chute.

L'orgueil est le vice que l'on reproche le plus ordinairement aux *Parvenus*. Et l'on ne sçauroit nier que ce reproche ne soit assez souvent fondé.

Les succès confirment dans la bonne opinion que l'on a de soi, & l'on prend volontiers pour l'effet de son mérite ce qui n'est que l'ouvrage du hazard, de l'amitié, & de mille autres causes étrangères Delà l'orgueil des *Parvenus*. Mais aussi, avec quelle facilité notre délicatesse ne se tient-elle pas pour offensée? Tout est affront aux regards susceptibles de celui qui croit qu'on lui en veut faire. La liberté est manque d'égards, la réserve méfiance, la gayeté étourderie, le sérieux hauteur, la familiarité mépris.

Si l'envie n'étoit pas pour beaucoup dans le jugement que l'on porte des *Parvenus*, on auroit plus de penchant à les excuser, & l'on en trouveroit d'abord un motif dans cette foiblesse de notre nature qui nous est commune avec eux. Il seroit d'ailleurs de la justice que l'on distinguât ceux d'entr'eux à qui l'orgueil ne tourne qu'un instant la tête, d'avec ceux chez lesquels ce même orgueil est une maladie incurable. Il est rare de ne pas estimer une chose nouvellement acquise au dessus de sa valeur réelle. Il est aussi rare de ne pas jouir d'un bien avec d'autant

plus d'avidité qu'on l'a plus longtemps desiré & qu'on l'espéroit moins. Presque tous les prodigues sont ceux à qui leurs pères n'ont point, de leur vivant, fait part de leur succession. Vouloir que le charme de la nouveauté ne nous fasse point illusion, c'est exiger que nous cessions d'être ce que nous sommes.

Un Roi de Virginie avoit, ainsi que ceux de sa nation, toujours eu ses portes ouvertes. Des Européens lui firent présent d'une serrure. Enchanté de pouvoir admettre ou exclure à son gré ses sujets, son unique plaisir fut pendant quelque temps d'ouvrir & de fermer continuellement sa porte. Nous sommes presque tous, à quelque égard, ce Roi de Virginie, & il n'est personne qui n'ait à se rappeller certains momens de sa vie où il a été séduit par le prestige de la nouveauté. Appliquons cet exemple aux *Parvenus* ou plûtôt à nous-mêmes; qu'il serve à nous rendre justes. Un éclat étranger éblouit le *Parvenu*, comme la serrure occupoit le Roi de Virginie. Le charme de la nouveauté est le même pour tous les deux, avec cette différence que l'un ne desiroit

point, parce qu'il ne connoissoit pas, & que l'autre desiroit, parce qu'il connoissoit. L'un ferme sa porte, l'autre la fait ouvrir insolemment; mais bientôt tous les deux en laisseront la clef tranquille. L'illusion se dissipera, & le *Parvenu* sentira que nous ne sommes heureux qu'autant que les autres contribuent à notre bonheur. Il verra de quel prix est leur amitié, & il méritera d'en jouir parce qu'il la recherchera.

Les *Parvenus* chez qui l'orgueil est enraciné peuvent paroître moins excusables, & cependant, si l'on veut être juste, pourront être excusés, parce que ce n'est point de leurs fautes qu'ils auront à répondre, mais de celles des flatteurs qui les environnent. On connoît ce doux fléau, on l'abhorre, & il n'est peut être pas un seul de tous ceux qui le détestent le plus, qui, placé dans le même rang, n'en devînt la victime.

La Deshonra honrosa, Comedia famosa del Doctor Juan Perez de Montalvan.

Le Deshonneur honorable, Comédie fameuse du Docteur Jean Perez de Montalvan.

Mes prédécesseurs ont plusieurs fois prévenu le public, que l'on ne se borneroit point dans ce Journal à rendre compte des écrits nouveaux des étrangers, & que les ouvrages anciens, composés dans les langues modernes, y trouveroient aussi leur place, lorsqu'ils ne seroient point connus & qu'ils mériteroient de l'être. On a dû s'appercevoir déja que j'ai adopté sur ce point le plan de ceux qui ont ouvert cette carrière périodique. Je me suis persuadé que tant qu'un livre étoit ignoré, fût-il fait il y a deux mille ans, il ne devoit pas plus être regardé comme dépouillé des graces de la nouveauté, que s'il ne faisoit que de voir le jour, & que l'e-

xistence des choses à cet égard ne commençoit que du moment où l'on apprenoit qu'elles existent. Si quelques Lecteurs pouvoient paroître fondés à se plaindre de cette méthode, ce seroient ceux qui retrouveroient ici les ouvrages déja connus de leurs Compatriotes. Mais ils pourroient former la même plainte par rapport à leurs écrits les plus nouveaux. Nous ne craignons donc point qu'ils nous fassent un pareil reproche. Lorsque nous empruntons quelque chose d'une nation, on sent aisément que ce n'est point elle que nous avons en vue, & que notre dessein n'est point de lui offrir son propre bien. C'est pour les autres contrées que l'emprunt se fait, & chaque peuple fournit tour à tour ses richesses.

Le Théâtre Espagnol est immense, & le grand nombre de choses excellentes que des Poëtes François eux-mêmes y ont puisées, suffit pour nous convaincre que cette nation peut enrichir ses voisins dans le Dramatique. Nous nous proposons d'ouvrir ses trésors en ce genre. La pièce dont nous allons

rendre compte, eſt du Docteur *Jean-Perez de Montalvan*, Auteur célèbre en Eſpagne. On la joue tous les jours encore à Madrid ; elle y eſt généralement applaudie, & miſe au rang des meilleurs productions théâtrales.

Hablan en elladas perſonas ſiguientes.

DON ALONZO, Rey de Leon.
ORDONO, Principe.
LEONARDO, Cavallero.
LUDOVICO, Marques.
OTAVIANO, Privado del Principe.
FLORA, Duqueſa.
CLAUDIA, Criada.
LAURA, Dama.
MAURICIO, Viejo.
URBINO, Cavallero.
FINARDO y FABIO, Criados.
LIBIO y FINEO, Muſicos.
TEODORO, Criado de Leonardo
MARCELLO, Paje.

Les perſonnages ſuivans parlent dans cette pièce.

DON ALONSE, Roi de Léon.
ORDONO, Prince.

LEONARD, Courtiſan.
LOUIS, Marquis.
OTTAVIAN, Favori du Prince.
FLORE, Ducheſſe.
CLAUDIA, Suivante.
LAURE, Dame.
MAURICE, Vieillard.
URBIN, Courtiſan.
FINARD & FABIO, Domeſtiques.
LIBIO & FINEO, Muſiciens.
THEODORE, Domeſtique de Leonard.
MARCEL, Page.

ACTE I.

Scene I.

Le Prince *Ordono* ſort pendant la nuit accompagné d'*Ottavian*, de *Finard*, de *Libio* & de *Fineo*.

OTTAVIAN.

Ne craignez vous point qu'on vous reconnoiſſe ?

ORDONO.

Je devrois le craindre ſans doute, mais je ne vois que mon amour ; ſi j'étois plus prudent, je ſerois moins amoureux.

OTTAVIAN.

Voici, je crois, la maiſon.

ORDONO.

Oui, voici *la coquille de cette perle que j'adore*, & que je ne mérite pas de poſſéder.

OTTAVIAN.

C'eſt faire tort à ce que vous valez que de parler de la ſorte. Si *Flore* eſt bien née, ſi elle eſt belle, vous êtes Prince, Seigneur, & vous brillez de mille vertus . . . . Faut-il que les Muſiciens commencent ?

ORDONO.

Dis leur de chanter tandis que je vais pleurer mes peines, & toi, *Finard*, aye ſoin de m'avertir ſi quelqu'un paroît dans la place. (*les Muſiciens chantent.*)

Scene II.

Les Acteurs précédens, FLORE & CLAUDIA *par une fenêtre grillée.*

FLORE.

Je crois entendre chanter dans la rue. . . . .

CLAUDIA.

C'eſt ſans doute quelqu'un qui veut vous prouver ſon amour.

FLORE.

Si c'étoit mon cher *Léonard* !

CLAUDIA.

Eſt-il poſſible, Madame, qu'un ſimple Gentilhomme puiſſe faire ſur votre cœur. . . .

FLORE.

Ceſſe, *Claudia*, de tenir un langage qui m'offenſe ; fais mois plutôt ſon éloge, &, ſi tu veux me plaire, vante moi ſa bonne mine, ſon courage & les charmes de ſon eſprit. . . .

OTTAVIAN.

J'entends parler à la fenêtre de la Ducheſſe.

ORDONO.

Approchons.

FLORE.

J'apperçois un homme qui s'avance. Seroit-ce *Léonard* ? Pourois-je vous demander (*au Prince*) le ſujet qui vous amène ?

ORDONO *à part.*

Ciel, c'eſt la Ducheſſe elle-même ! (*à la Ducheſſe.*) Eh, quel autre motif peut m'attirer ici que l'ardent amour que j'ai pour vous ?

FLORE *à part.*

Dieux ! Ce n'eſt point *Léonard* ; je

ne sçais où j'en suis. (*au Prince*) Connoissez vous celle à qui vous vous adressez ?

ORDONO.

Si j'en crois les mouvemens de mon cœur, je suis devant la beauté que j'aime, & la belle *Flore* est à cette fenêtre.

FLORE

Apprenez moi donc qui vous êtes, afin que je puisse instruire *Flore* des sentimens que vous avez pour elle.

ORDONO.

Ah, dites vous plutôt à vous même qu'un malheureux Prince vous adore & se déclare votre esclave. Je suis *Ordono.*

La Duchesse fait des excuses au Prince de ne l'avoir pas reconnu à cause de l'obscurité.

SCENE III.

Les mêmes Acteurs, LEONARD & THEODORE.

LEONARD.

Que l'amour aime peu le repos !

THEODORE.

Je suis donc l'Amour ; car voici la dixiéme nuit que je passe.

LEONARD.

Que cela ne t'afflige point, mon cher *Théodore.*

THEODORE.

Comment ne voulez-vous pas que je m'afflige de passer ma vie à humer le serein !

LEONARD.

Ah si tu portois dans le cœur ce caractère divin, cette image charmante dont mon ame est remplie, tu ne te plaindrois plus de moi.

THEODORE.

Je sçais que la Duchesse est belle.

LEONARD.

Tu sçais, dis-tu, que la Duchesse est belle ! Non, *Théodore*, non tu ne le sçais point, & la moitié de ses attraits est perdue pour toi. Ecoute. Tu as vu cette lumière immense qui, de la splendeur de ses feux dorés, dissipe les tenèbres, éclaire & vivifie tout. Ce qu'elle ne fait qu'embellir de ses rayons, mis trop près d'elle, en est aussitôt consumé. Eh bien ! *Flore* est cette lumière. Elle répand la joye & le plaisir sur tous ceux qui la regardent, & moi qui la vois de plus près que les autres, je me suis senti embrasé des

flammes les plus ardentes.

Pendant cette conversation, le Prince est toujours sous les fenêtres de *Flore*, & la presse de répondre à son amour.

ORDONO.

M'aimez-vous enfin, belle *Flore* ?

THEODORE à *Leonard.*

Entendez-vous ?

LEONARD.

Patience, Amour !

FLORE.

Seigneur j'ai pour vous cet amour que les sujets doivent avoir pour leur maître.

ORDONO.

Je suis trop heureux, belle *Flore*, que vous daigniez m'écouter. Cela doit me suffire dans cet instant, & j'aurois tort d'exiger plus de bonté, lorsque je ne fais à peine que de vous déclarer ma flamme. *Flore & Claudia se retirent.*

SCENE IV.

ORDONO & *sa suite*, LEONARD, THEODORE.

LEONARD.

Ah ! Mon cher *Théodore*, s'il faut que je ne me trompe point, je suis per-

du. C'est le Prince de Léon, oui c'est lui qui est sous les fenêtres de la Duchesse. Eclaircissons ce mystère. Qu'il m'en va peut-être coûter pour l'avoir approfondi !

ORDONO.

Courage, *Ordono*, courage, tout redouble tes espérances.

FINARD *au Prince.*

Quelqu'un vient.

ORDONO.

C'est arriver à propos ; qui que ce soit, je vais le recevoir. Qui est-là ?

LEONARD.

C'est moi.

ORDONO.

Qui vous ?

LEONARD.

Je n'ai point d'autre nom....

ORDONO.

Soyez plus poli, s'il vous plaît, & retirez-vous.

LEONARD.

Je n'ai jamais obéi qu'à mon épée.

Dans l'instant qu'ils sont près de se battre, ils se reconnoissent tous deux.

ORDONO.

Léonard.

LEONARD.

Qui m'appelle ?

ORDONO.

Je suis *Ordono*, ne t'épouvante pas.

LEONARD.

Je suis étonné de vous trouver ici, Seigneur.

ORDONO.

Et moi de voir que tu veuilles être l'ombre d'un Soleil que j'adore. Sçais-tu que j'aime la Duchesse ?

LEONARD.

Je l'ignorois.

ORDONO.

Eh bien, je te l'apprends. Ne me trouble pas desormais. L'aimerois-tu toi-même ?

Léonard répond que *Flore* est recherchée par un de ses meilleurs amis, & qu'il soutiendra toujours les droits de l'amitié. Le Prince demande à *Ottavian* quel est le meilleur ami de *Leonard* ; il apprend que c'est le Marquis *Louis*, & il sort avec sa suite en menaçant *Léonard* de le punir de sa témérité.

SCENE V.

Léonard déplore son malheur par un Sonnet, & prend la résolution de s'opposer à l'amour du Prince. (*Il sort.*)

SCENE VI.

LE ROI, URBIN, le Marquis LOUIS, MAURICE.

LE ROI.

J'ai découvert enfin le sujet de la mélancolie où mon fils paroît plongé.... Il aime la Duchesse. Je n'en puis douter, & c'est avec douleur que je vois une inclination aussi contraire aux vûes que j'ai sur lui.

Le Roi témoigne combien il est fâché de ce contre-temps, d'autant mieux qu'on lui offre pour son fils l'héritière de Castille. Il cherche à prendre des mesures pour qu'*Ordono* ne voye point la Duchesse. Le Marquis lui conseille de la faire conduire par *Léonard* au Palais, où elle n'aura point d'occasion d'entretenir le Prince.

SCENE VII.

Les mêmes Acteurs, ORDONO, OTTAVIAN, *dans le fond du théâtre.*

ORDONO *à part.*

Voici le Marquis. La rencontre est favorable, &, dès que mon père sera retiré, je lui parlerai de mon amour.

LE ROI, *au Marquis Louis.*

J'approuve votre conseil, Marquis. *Léonard* conduira *Flore* au Palais, & mon fils ne sçaura pas que je suis instruit de son amour. (*Ils sortent.*)

SCENE VIII.

ORDONO, OTTAVIAN, le Marquis LOUIS.

ORDONO *à Ottavian.*

Appelle le Marquis.

OTTAVIAN *au Marquis.*

Le Prince voudroit vous parler.

LE MARQUIS.

Seigneur, je me jette à vos pieds.

ORDONO.

Leve-toi, écoute.

LE MARQUIS.

Seigneur, je suis votre esclave.

ORDONO.

Ta soumission me plaît ; mais je sçais bien de qui tu es esclave encore plus que de moi.

LE MARQUIS.

Je ne comprends rien à ce que vous me dites.

ORDONO.

As-tu quelque inclination ?

LE MARQUIS.

Quel intérêt peut prendre à cela Votre Altesse ?..... Je vous dirai la vérité (*à part.*) Dieux ! si le Prince aimoit *Laure* !

ORDONO.

Eh bien !.....

LE MARQUIS.

Seigneur, je vous avoue que j'aime.

ORDONO.

Sans doute, ta maîtresse est belle ?

LE MARQUIS.

L'Aurore & le Soleil n'ont pas un éclat plus brillant.

ORDONO.

As-tu confié ton amour à quelqu'un ?

LE MARQUIS.

Léonard sçait ce qui se passe dans mon cœur.

ORDONO *à part.*

Léonard ne m'en a point imposé. (*au Marquis.*) Je vais t'apprendre maintenant le sujet de ma curiosité. Eh bien ! cette Dame que tu aimes avec tant d'ardeur est ma maitresse, & le seul bien où j'aspire. Vois ce que tu dois faire ?

LE MARQUIS.

Mourir.

ORDONO.

Meurs donc.

LE MARQUIS.

L'arrêt n'est que trop juste.

ORDONO.

Sans doute, pour que je vive.

LE MARQUIS *à part.*

On a trompé le Roi ; *Ordono* n'aime point la Duchesse, & c'est à ma chère *Laure* qu'il adresse ses vœux.

ORDONO.

Dis-moi tout-à-l'heure que tu l'oublies, que tu la hais, que tu ne l'as jamais aimée.

LE MARQUIS.

Seigneur.....

ORDONO.

Je veux être obéi.

LE MARQUIS *à part.*

O Ciel ! *Laure*, qui m'est plus chère que moi-même, moi dire que je ne l'ai jamais aimée, moi dire que je la hais !... Mais qu'importe que ma bouche le profère, si mon cœur répète à chaque instant que je l'adore.

ORDONO.

Tu peux faire cas de *Léonard* comme d'un ami fidèle ; hier il alla jusqu'à me braver pour prendre ta défense.

LE MARQUIS.

Comment ?

ORDONO.

Il vouloit m'empêcher de parler à la Duchesse, parce que tu en es amoureux.

LE MARQUIS.

La Duchesse !... Ah, Seigneur, mon cœur n'a jamais brûlé pour elle !

OTTAVIAN *au Prince.*

Vous venez à peine d'exiger du Marquis qu'il oublie la Duchesse, qu'il dit que son cœur n'a jamais brûlé pour elle. Convenez, Prince, que vous ne pouvez être mieux obéi.

ORDONO.

Tu me fais plaisir de parler ainsi.

LE MARQUIS *à part.*

Je respire enfin. Reprend courage, mon cœur, *Laure* est à toi. Sans doute, pour cacher son amour, *Léonard* aura dit au Prince que j'aimois la Duchesse.....

ORDONO.

Tu la hais donc ?

LE MARQUIS.

Je fais plus. J'en aime une autre pour vous plaire.

ORDONO.

Où peut-être maintenant *Léonard* ?

LE MARQUIS.

Je crois qu'il est allé prendre la Duchesse pour la mener au Palais, par l'ordre du Roi. (*Ils sortent.*)

SCENE IX.

FLORE, CLAUDIA.

FLORE.

Chère *Claudia*, plains mon amour.

CLAUDIA.

Je suis bien surprise que *Léonard* ne paroisse pas.

La Duchesse fait ici un éloge pompeux de son amant, & finit en disant à *Claudia* que si *Léonard* n'est pas favorisé des biens de la fortune, ses vertus le mettent au-dessus de ceux qui en sont le mieux traités.

SCENE X.

FLORE, CLAUDIA, LEONARD, THEODORE.

LEONARD.

Le Roi m'ordonne de conduire la Duchesse au Palais.

THEODORE.

Cette commission vous chagrine-t-elle ?

LEONARD.

Ah, ce qui m'accable, c'est de voir qu'*Ordono* aime *Flore*, & qu'il est Prince !

THEODORE.

Flore sera de glace pour lui.

LEONARD.

Vain espoir ! *Ordono est le Soleil d'Espagne, & ses rayons feront fondre cette glace.*

CLAUDIA

CLAUDIA à *Flore.*

Vos desirs sont remplis, Madame, j'apperçois *Léonard.*

Flore piquée, l'on ne sçait trop pourquoi, feint de ne pas voir *Léonard*, qui de son côté ne lève pas les yeux sur elle ; ils hésitent quelque temps de s'aborder : enfin la Duchesse ne peut plus résister aux transports de son amour, & s'approche de *Léonard.* Ils s'entretiennent de la passion d'*Ordono*, & *Léonard* apprend à *Flore* que le Roi lui a commandé de la conduire au Palais.

SCENE XI.

FLORE, CLAUDIA, LEONARD, THEODORE, ORDONO, OTTAVIAN.

ORDONO *à Ottavian.*

Je veux absolument lui parler.

FLORE *à Léonard.*

Prend ce billet tracé de ma main la nuit dernière, & tu verras qui j'aime d'*Ordono* ou de *Léonard.*

OTTAVIAN *à Ordono.*

La Duchesse est avec *Léonard.*

LEONARD *à Flore dans l'instant où elle tire le billet.*

Arrête, j'apperçois *Ordono.*

ORDONO.

Flore !

FLORE.

Seigneur ?

ORDONO.

Je veux vous entretenir un moment, (*aux autres.*) Retirez-vous.

SCENE XII.

Tout le monde sort, excepté *Léonard* qui dit au Prince qu'un ordre du Roi l'oblige de conduire *Flore* au Palais. *Ordono* veut s'en charger. *Léonard* n'y consent point, & le Prince ne pouvant rien gagner sur lui, lui commande de se retirer un instant; après quoi il pourra venir reprendre la Duchesse.

SCENE XIII.

Ordono presse la Duchesse de se déclarer ; *Flore* s'en offense, & fait des reproches amers au Prince de ce qu'il se sert de son pouvoir pour la persécuter. Tandis qu'elle parle, elle laisse

tomber le billet qu'elle n'avoit pas eu le temps de remettre à *Léonard.* Le Prince s'en apperçoit; il le ramasse, &, au lieu de le rendre à *Flore*, il substitue au billet une lettre tendre qu'il écrivoit à la Duchesse. Elle reprend le papier qu'il lui présente, sans l'examiner, croyant que c'est le billet qu'elle vouloit donner à son amant, & le Prince se félicite d'un stratagême qui va lui découvrir les inclinations de *Flore*, & qui lui fournit en même-temps l'occasion de répéter à la Duchesse tout ce qu'il sent pour elle.

SCENE XIV.

ORDONO.

Léonard !

LEONARD.

Seigneur.

ORDONO.

Tu peux emmener la Duchesse. (*Il sort.*)

SCENE XV.

FLORE & LEONARD.

FLORE.

Je ne suis qu'à toi.

LEONARD.

Je n'espère qu'en vous.

FLORE *en lui donnant le billet d'Ordono.*

Prend ce billet, il calmera ton desespoir. (*Ils sortent.*)

SCENE XVI.

LAURE, LE MARQUIS LOUIS.

Le Marquis apprend à *Laure* les inquiétudes qu'il vient d'avoir dans sa dernière conversation avec *Ordono* ; elle le rassûre; ils se promettent une fidélité à toute épreuve.

SCENE XVII.

LEONARD, THEODORE.

Léonard témoigne à *Théodore* la joye qui le transporte d'avoir un billet de sa maîtresse; il se retire dans un coin du théâtre pour le lire.

SCENE XVIII.

LEONARD, THEODORE, FLORE, LAURE.

Laure & *Flore* se font réciproquement des civilités, tandis que *Léonard*

qui vient de lire la lettre se livre à la douleur.

LEONARD.

Ah cruelle ! Me donner un billet dans lequel le Prince te déclare son amour ! Par quel coup plus terrible pouvois-tu m'accabler ! Ainsi tu me sacrifies ! Ainsi tu joins l'outrage à la trahison !

Flore voyant *Léonard* dans une grande agitation s'approche de lui, & lui demande le sujet de son trouble. *Léonard* lui répond avec vivacité. *Flore* d'autant plus piquée de son procédé qu'elle ne croit point y avoir donné lieu, sort, & emmène *Laure* avec elle.

Léonard finit le premier Acte par des imprécations contre le billet fatal qui cause son malheur.

ACTE II.

SCENE I.

ORDONO *tenant un billet*, OTTAVIAN.

ORDONO.

Ah Ciel, je suis perdu !

OTTAVIAN.

Quel est donc, Seigneur, ce funeste écrit ? ......

ORDONO.

Se peut-il qu'une femme traite son maître avec autant de cruauté ! Le Marquis posséde le cœur de *Flore* ; c'est à lui sans doute que s'adresse le billet.

SCENE II.

ORDONO, OTTAVIAN, LEONARD *tenant à la main la lettre que la Duchesse lui a donnée*, THEODORE.

LEONARD *à Théodore.*

Laisse-moi, te dis-je .... :

ORDONO *de l'autre côté du théâtre.*

Fatal billet, je veux encore te relire ! *Il lit.* » Si tu es mon maître & » le souverain de mon cœur, qu'as-tu » donc à craindre ? « .....

LEONARD *à part.*

Quelle cruauté !

ORDONO. *Il relit.*

» Si tu es mon maître & le souve» rain de mon cœur, qu'as-tu donc à » craindre ? « Que veulent dire ces paro» les *si tu es mon maître ?* Ce ne peut être » le Marquis que cela regarde ; c'est » moi seul. Pardon, belle *Flore*, excusez mon erreur. Je respire, *Ottavian*,

je respire, la lettre s'adressoit à moi. Mais ne vois-je point *Léonard ?*

OTTAVIAN.

C'est lui-même.

ORDONO.

Je suis charmé de la rencontre, & je veux lui montrer cette lettre, afin qu'il désabuse le Marquis des prétentions qu'il pourroit avoir. Mais il me paroît bien rêveur.

OTTAVIAN.

Il lit une lettre.

ORDONO.

Je crois que c'est la même que j'ai donnée à *Flore*. Que veut dire tout ceci ?

THEODORE *à Leonard.*

Que faites-vous, voilà le Prince ?

LEONARD.

Quelle rigueur !

ORDONO.

Léonard !

LEONARD.

Seigneur ?

ORDONO.

Que faisois-tu là ?

LEONARD.

Rien qui puisse vous intéresser.

ORDONO.

Ce billet que tu tenois me donne pourtant de l'inquiétude.

THEODORE.

Vous avez tort Seigneur ; *c'est un Jubilé que le Pape nous accorde.*

ORDONO.

Tais-toi. (*à Leonard*) donne moi ce billet.

LEONARD.

Seigneur....

ORDONO.

Donne, te dis-je.

LEONARD.

Seigneur, ce billet est celui que vous avez écrit à *Flore* ; elle l'envoye au Marquis, afin qu'il voye qu'elle ne peut être attachée qu'à vous.

ORDONO.

Donne le moi, & porte au Marquis celui-ci ; il verra que *Flore* n'est pas toujours cruelle, & que l'on m'écoute quelque fois ; dis-lui qu'il songe à se défaire de son amour, s'il veut conserver sa vie. *Il sort.*

SCENE III.

LEONARD, THEODORE,

Leonard lit le billet, & croit lui-même qu'il s'adreſſe réellement au Prince; il s'en plaint au Ciel, à la Terre, à *Théodore*, &, pendant qu'il ſe deſeſpère, *Flore* & *Claudia* paroiſſent.

SCENE IV.

LEONARD, THEODORE, FLORE, CLAUDIA.

FLORE.
Quel chagrin agite *Léonard*?

LEONARD.
Achève, *Théodore*, de m'arracher la vie.

THEODORE.
Eſt-ce que vous devenez fou?

LEONARD.
Ah, chère *Flore*, eſt-ce ainſi que tu veux me faire mourir! Voilà donc le prix de l'amour le plus tendre!

FLORE *s'approchant de Léonard*
Quel nuage obſcurcit encore ton

front, & qui peut te troubler? Ne me déguiſe rien.

LEONARD.
A quoi bon ce ſoin, ſi tu me trompes!

FLORE.
Ne devois-je donc pas te deſabuſer de ta jalouſie, & t'inſtruire des démarches du Prince dans le billet que tu viens de lire?

LEONARD.
Ce billet vient-il de toi?

FLORE.
Oui ſans doute.

LEONARD.
Pourquoi s'accorde-t-il ſi mal avec tes diſcours?

FLORE.
Eſt-ce ainſi que tu réponds, cruel, à ce qui devroit faire ton bonheur?

LEONARD.
Toi, mon bonheur! Ah, ce billet contient l'arrêt de ma mort.

FLORE.
Ta mort! Lis-le donc encore une fois.

LEONARD.
C'en eſt aſſez, *Flore*, c'en eſt aſſez.

FLORE.
Flore prie encore *Leonard* de relire la lettre; il n'y veut point conſentir; elle s'offenſe de cette opiniâtreté, & ſe reproche d'avoir aimé quelqu'un qui n'étoit pas digne d'elle. *Léonard* ſenſible à cette nouvelle injure, traite la Ducheſſe avec mépris. Elle s'irrite davantage, & ils ſe quittent en ſe promettant bien de ſe haïr mutuellement.

SCENE V.

LE MARQUIS LOUIS, LAURE.

Cette Scene n'eſt remplie que de longues proteſtations d'amour entre *Laure* & le *Marquis*.

SCENE VI.

LE MARQUIS LOUIS, LAURE, ORDONO OTTAVIAN.

Dans l'inſtant qu'*Ordono* & *Ottavian* entrent, le Marquis eſt aux genoux de *Laure* & lui baiſe la main.

OTTAVIAN *à Ordono.*
Voyez-vous *Laure*, Seigneur?

ORDONO.
En croirai-je mes yeux? Si le Marquis aime *Flore*, que fait-il ici? Il y a quelque fourberie là deſſous. Diſſimulons.

LAURE *au Marquis.*
Le Prince nous a vus.

LE MARQUIS *à part.*
Léonard eſt perdu ſi *Ordono* s'eſt apperçu de mon amour. (*à Ordono*) Auriez-vous, Seigneur, quelque choſe à m'ordonner?

ORDONO.
Je te cherchois.

LE MARQUIS.
Moi, Seigneur?

ORDONO.
Oui, toi. Je te cherchois pour te faire une prière.

LE MARQUIS.
Une prière! Vous Seigneur! N'êtes-vous pas mon Roi, &....

ORDONO.
Un Roi qui commande à un ſujet ſans être obéï, n'eſt pas maître, quoiqu'il le paroiſſe.

LE MARQUIS.
Excuſez-moi, Seigneur, ſi je ne comprends rien à ce diſcours. Souffrez

de même que je vous représente que *Laure* nous entend.

ORDONO.

Examine seulement ta conduite, & tu verras que tu m'as manqué de respect.

LE MARQUIS *à part.*

Leonard lui aura donné quelque sujet de jalousie, & se sera de nouveau disculpé en me mettant en jeu. Faut-il que *Laure* se trouve ici ?

ORDONO.

Eh bien, Marquis ?

LE MARQUIS

Faites retirer *Laure*, Seigneur, & je vous ferai voir ensuite que l'on vous a mal informé.

ORDONO.

Au contraire, je veux qu'elle nous juge

LE MARQUIS *à Laure.*

Laure, laisse nous seuls, je t'en conjure.

LAURE.

Est-ce que ma présence t'importune ?

LE MARQUIS *à part.*

Ah si le Prince va me parler de *Flore*, que deviendrai-je ?

ORDONO.

Ecoutez-donc (*en s'adressant à l'autre*): Si le Marquis sçait que j'aime *Flore*, quoiqu'il l'aimât auparavant, dès qu'il m'a promis de l'abandonner, doit-il me tenir sa parole ?

LAURE.

Je le pense, Seigneur.

ORDONO.

Et si j'ai à me plaindre qu'il ne me la tient point !

LE MARQUIS *à part.*

Est-il une situation semblable à la mienne ?

ORDONO.

Il l'aime encore plus que jamais.

LAURE *à part.*

O Ciel, qu'entends-je ? (*au Marquis*) Le Prince a-t-il raison ?

ORDONO *au Marquis.*

Ne m'as-tu pas avoué que tu l'aimois ?

LE MARQUIS.

J'ai dit que je l'avois aimée, mais que je ne l'aimois plus.

ORDONO.

Comment cela peut-il être, si *Léonard* vient d'être chargé d'un billet de *Flore* pour toi ? Parle.

LAURE *à part.*

Je me meurs. Ah Dieux, j'aimois un infidèle !

LE MARQUIS *à part.*

Que dois-je faire ! Si je découvre l'amour de *Léonard*, je fais le malheur de mon ami ; si je soutiens que j'aime *Flore*, je perds le cœur de ma maîtresse.

ORDONO *s'apercevant du trouble de Laure.*

Je crois en vérité qu'il aime aussi *Laure*. Regarde, *Ottavian*; tous les mouvemens de la jalousie sont peints sur son visage. (*au Marquis*). Parle donc.

LAURE *au Marquis.*

Tu balances.

LE MARQUIS.

Je ne sçais où j'en suis.... Je t'expliquerai tout, laisse moi satisfaire le Prince.

LAURE.

Traître, je ne veux te voir de ma vie.

ORDONO *au Marquis.*

Eh bien, écoute; va trouver *Léonard*; il te fera voir un billet de *Flore* qui te prouvera que son mépris pour moi a fait place à l'amour, & qu'elle

t'oublie pour me donner son cœur.

LE MARQUIS.

Je vais vous obéir.

LAURE *au Marquis.*

Je ne te parle point de ton ingratitude ; mais peux-tu trahir ainsi *Léonard* ?

LE MARQUIS.

Je ne le trahis point.

LAURE.

Ne sçais-tu pas qu'il aime *Flore* depuis long-temps ?

ORDONO *au Marquis.*

Qu'attends tu donc ?

LE MARQUIS.

J'exécute vos ordres.

LAURE *au Marquis.*

Ne me revois jamais.

LE MARQUIS *en s'en allant.*

Ciel ! Je m'acuse moi-même, & ne suis point coupable.

SCENE VII.

Le Prince prie *Laure* de l'excuser, s'il lui a causé, malgré lui, quelque inquiétude. *Laure* quitte la Scène, en prononçant le nom du Marquis qu'elle croit infidèle.

SCENE VIII.

ORDONO OTTAVIAN.

OTTAVIAN.

Que dites-vous de tout ceci, Seigneur ?

ORDONO.

Je soupçonne que *Flore* aime *Léonard*.

OTTAVIAN.

La Duchesse pourroit-elle être sensible pour un homme indigne d'elle ?

L'amour ne raisonne pas, lui répond *Ordono*. Il cherche ensuite quelque moyen de sortir de l'incertitude cruelle où il est plongé, & croit en avoir trouvé un. C'est d'écrire à *Léonard* qu'un Cavalier l'attend la nuit suivante dans la campagne. » Tu t'y rendras, dit-il à » *Ottavian*, & l'entretiendras le plus » long-temps que tu pourras. Si la dis» pute s'échauffe entre vous deux, » quelques-uns de mes gens, apostés, ac» courront au bruit & viendront vous » séparer. Sur-tout, continue-t-il, tâ» che de n'être point reconnu. »

Le but de cet artifice est de con-

noître qui de *Léonard* ou du Marquis est amoureux de la Duchesse. Si c'est *Léonard*, le Marquis ne viendra point la nuit sous les fenêtres de la Duchesse. Si quelqu'un y vient au contraire, *Léonard* étant occupé ailleurs, il n'y aura plus de doute que ce ne soit le Marquis. *Ottavian* sort pour exécuter ses ordres.

SCENE IX.

ORDONO, FLORE, CLAUDIA.

FLORE.

Chère *Claudia*, je ne puis vivre sans *Léonard*.

CLAUDIA.

Si c'est ainsi, pourquoi le méprisez-vous ?

FLORE.

Eh, c'est dans ce moment même où je crois le mépriser, que je l'aime davantage.

CLAUDIA.

Le Prince nous écoute.

Ordono s'approche de *Flore*, & lui parle encore de son amour. *Flore* lui répond que son cœur ne se sent disposé à aimer personne.

ORDONO.

Vous pourriez parler ainsi si vous n'aviez jamais écrit, & si la discrétion regnoit parmis les hommes. Mais on sçait mille choses que l'honneur...

FLORE.

Je vous entends, Seigneur. Mais sçachez qu'un simple Gentilhomme n'est point digne de moi...

ORDONO.

J'en conviens; mais convenez aussi que vous ne connoissez pas ce que vous valez, si vous êtes attachée à un homme qui vous méprise, & qui va se jetter aux pieds d'une autre en vous quittant. *Il sort.*

SCENE X.

FLORE, CLAUDIA.

FLORE.

O Ciel ! Une femme de mon rang se voir ainsi humiliée ! Perfide amant ! Lorsque l'amour me fait oublier ce que je suis, au point de baisser les yeux sur toi, la reconnoissance dont tu me payes est de publier que je t'aime & de me deshonorer.

CLAUDIA.

Je ne crois pas *Léonard* capable d'un procédé si lâche.

FLORE.

N'as-tu pas entendu ce que le Prince m'a dit ? *Si vous n'aviez jamais écrit, & si la discrétion regnoit parmis les hommes. Mais on sçait mille choses que l'honneur*.... N'est-il pas clair que *Léonard* a montré ma lettre au Prince ? .... Ne me dis rien, laisse moi. *Ordono* vient de me donner le coup de la mort.

SCENE XI.

FLORE, CLAUDIA, LEONARD, THEODORE.

LEONARD *à Flore.*

Je viens me jetter à vos pieds ? Ai-je bien pu vous dire que je ne vous aimois plus ? Mais vous, *Flore*, avez-vous bien pû le croire ? Vous me voyez à vos genoux, prêt à démentir mille fois ce que le dépit....

FLORE.

Le repentir a bientôt succédé à l'offense.

LEONARD.

C'est moi qui puis me plaindre d'être offensé, & c'est moi qui veux appaiser ton couroux. Quoique je ne merite pas de te posséder, je ne sçaurois te voir irritée; tourne vers moi ces yeux charmans; qu'ils me donnent encore, s'il est possible, plus d'amour que je n'en ai.

FLORE à *Claudia.*

Que penses-tu de tout ceci?

CLAUDIA.

Je ne sçais ce que je dois croire.

FLORE.

Quelle noirceur! Il revient s'attendrir auprès de moi; qui ne croiroit qu'il est amoureux?

LEONARD.

Belle *Flore*, si mon amour vous offense, achevez de m'ôter la vie; je ne puis vivre sans vous. Hélas, ce ne sera pas la première fois que vous m'aurez donné la mort.

FLORE.

Arrête; je ne sçaurois plus longtemps souffrir une trahison aussi noire, & qui m'expose à perdre l'honneur & la vie.

LEONARD.

Comment?

FLORE.

Il n'est plus temps de feindre. Je sçais tout.

LEONARD.

Eh, que sçavez-vous? Grands Dieux!

FLORE.

Tu le sçais mieux que moi.

LEONARD.

Je le sçais!

FLORE.

Oui, tu sçais que tu m'offenses.

LEONARD.

Moi, vous offenser! Je souhaite qu'*Ordono* vous posséde, si je vous ai jamais plus aimée.

FLORE.

Ingrat, je ne te crois plus; tu brûles pour une autre. *Ordono* sçait notre secret; tu lui as tout dit.

LEONARD.

Je ne lui ai jamais rien avoué, & je lui ai persuadé au contraire que le Marquis étoit votre amant pour mettre votre gloire en sureté. (*à Theodore.*) *Theodore*, parle. Ce que je viens de dire, n'est-il pas vrai? Et toi, *Claudia*, fais cesser ses injustes plaintes. Belle *Flore*, reconnoissez mon innocence.

CLAUDIA.

Madame, je crois que *Léonard* a raison.

THEODORE.

Non, non, il n'est point coupable.

FLORE.

Je ne crois personne. *Ordono* a vû ma lettre.

LEONARD.

S'il a mérité un billet de votre part, il faut bien qu'il l'ait lû.

FLORE.

Que veux-tu dire?

LEONARD.

Que vous m'écoutiez.

FLORE.

Non. Je ne sçais où j'en suis, & je me retire.

LEONARD.

Ecoutez-moi de grace.

FLORE.

Tu te flattes vainement de me tromper encore. Adieu.

LEONARD.

Arrêtez un moment.

FLORE.

Je ne veux ni te voir ni t'entendre.

LEONARD.

Je me perce le cœur à vos yeux si

vous n'avez pitié de l'état où je suis.

CLAUDIA.

Madame, écoutez-le.

FLORE.

Je me soutiens à peine; qu'il vienne ce soir m'entretenir à dix heures.

SCENE XII.

LEONARD, THEODORE.

Théodore félicite *Léonard* sur le succès de son entrevue, & *Léonard* conjure la nuit de précipiter son cours, & d'avancer le moment de son bonheur.

SCENE XIII.

LEONARD, THEODORE, MARCEL.

Marcel donne à *Léonard* un billet sans signature par lequel on lui propose un cartel pour la nuit prochaine.

SCENE XIV.

Léonard, combattu par l'honneur & par l'amour, ne sçait à quoi se résoudre.

dre. S'il n'accepte point le défi, il se deshonore; s'il l'accepte, il perd *Flore*. Il est dans cette incertitude, lorsque le Marquis *Louis* arrive.

SCENE XV.

LEONARD, THEODORE, LE MARQUIS LOUIS.

LE MARQUIS *à Léonard.*
Mon cher *Léonard*, rend moi *Laure* & la vie.

LEONARD.
Que t'est-il donc arrivé?

LE MARQUIS.
Comme j'étois avec *Laure*, *Ordono* est venu furieux vers moi, & m'a reproché devant ma maîtresse que j'aimois *Flore*, malgré les ordres qu'il m'avoit donnés.

LEONARD.
Il est aisé, Marquis, de dissiper tes chagrins. Que la situation où je me trouve est bien différente! Juge de ma douleur. L'amour d'*Ordono* m'avoit fait perdre aussi les bonnes graces de *Flore*. Desespéré de mon malheur, je me suis jetté aux pieds de ma maîtresse;

&, si je ne l'ai pas entièrement persuadée que je n'étois point coupable, je l'ai du moins assez appaisée pour qu'elle m'ait promis de m'entretenir cette nuit à dix heures. A peine venois-je de tirer d'elle cette promesse, que je reçois un cartel, pour me rendre ce soir dans la campagne. Ah! Marquis, que vais-je devenir?

LE MARQUIS.
Je connois l'honneur, & je sens tout ce qu'il te dit; je vois de même combien il t'importe d'entretenir *Flore*. Eh bien, écoute. Je me rendrai à ta place à l'endroit désigné; on ne me reconnoîtra point, & je passerai pour *Leonard*. Par ce moyen, ton amour & ton honneur se trouvent en sureté.

Léonard consent à ce que lui propose le *Marquis*, & ils sortent.

ACTE III.

SCENE I.

ORDONO, FABIO, FINARD.

Ordono se fait habiller & commande à *Finard* d'appeller *Ottavian*.

SCENE II.

ORDONO, OTTAVIAN.

Ottavian arrive avec un portrait à la main; il le présente à son maître, en lui disant qu'on lui destine pour femme la personne que la miniature représente. Le Prince le brise sans vouloir le regarder, & demande à *Ottavian* si *Léonard* s'est présenté dans la campagne.

OTTAVIAN.
Oui, Seigneur, il étoit au rendez-vous avant moi.

ORDONO.
Ah, perfide Marquis!

OTTAVIAN.
Qu'avez vous donc vû?

Le Prince raconte à *Ottavian* qu'il a vû un homme s'avancer à dix heures de la nuit sous les fenêtres de *Flore*; qu'après y avoir frappé avec la pointe de son épée, on est venu lui ouvrir la porte; qu'il est entré dans la maison de la Duchesse, & qu'il ne doute point que ce ne soit le Marquis, puisque *Léonard* s'est rendu au lieu indiqué.

ORDONO.
Mais je me vengerai de tout le monde, continue-t-il, j'engagerai mon père à donner la Duchesse en mariage à *Léonard*. Le Marquis sera puni puisqu'il aime *Flore*, *Flore* puisqu'elle aime le Marquis, & *Léonard* se verra l'époux d'une femme qui en aura écouté un autre avant lui.

SCENE III.

LEONARD, le Marquis LOUIS.

Léonard remercie le *Marquis* du service important qu'il lui a rendu; il lui raconte qu'il a passé la nuit chez la Duchesse; qu'elle est entiérement desabusée, aussi bien que *Laure*, à laquelle il a fait connoître l'innocence du Marquis.

SCENE IV.

LE ROI & *sa suite*, FLORE, CLAUDIA.

FLORE.
Toute la ville de Léon publie ses louanges.

LE ROI.

Il est vrai que *Léonard* a mille vertus; *Ordono* s'intéresse aussi à son bonheur, & il m'a prié lui-même de vous unir à *Léonard.*

FLORE.

Le Prince, dites-vous, vous en a prié!

LE ROI.

Oui, & j'approuve cette alliance.

SCENE V.

LE ROI, *sa suite,* FLORE, CLAUDIA, ORDONO.

Le Roi dit à son fils qu'il vient de consentir à l'union de *Flore* avec *Léonard. Ordono* feint d'être charmé du bonheur de la Duchesse, & la prie de croire qu'il y a un peu contribué.

SCENE VI.

FLORE, CLAUDIA, LEONARD.

Léonard vient se jetter aux pieds de la Duchesse, qui l'appelle son époux; ils remercient le Ciel d'avoir fini leurs

peines par l'événement le plus heureux. *Théodore* arrive sur ces entrefaites.

SCENE VII.

Les mêmes Acteurs, & THEODORE.

Théodore voyant le bonheur de son maître, le prie de faire le sien; il lui déclare qu'il est amoureux de *Claudia*, & le conjure de la lui donner en mariage. *Claudia* ne s'en défend point; la Duchesse leur promet de les unir.

SCENE VIII.

ORDONO, OTTAVIAN, FABIO, FINARD.

Quoiqu'*Ordono* ait sollicité lui-même le mariage de *Léonard* avec la Duchesse, il est furieux de voir que ces deux époux paroissent s'aimer véritablement, & il se confirme dans la résolution qu'il a prise de troubler leur tranquillité.

SCENE IX.

ORDONO, le Marquis LOUIS.

LE MARQUIS *à part.*

Que je suis satisfait du bonheur de mon ami! Mais, pour l'assûrer davantage, feignons d'être affligé qu'un autre possède la Duchesse.

ORDONO.

Es-tu content?

LE MARQUIS.

Ce qui m'arrive, Seigneur, n'est pas assez heureux pour que j'en ressente du contentement.

ORDONO.

Qu'as-tu donc à te plaindre?

LE MARQUIS.

Je me plains de ne pas posséder l'objet de mon amour.

ORDONO.

Ne m'avois-tu pas dit que tu n'aimois pas la Duchesse?

LE MARQUIS.

Il est vrai que je cachois ma passion, afin de ne pas vous déplaire.

ORDONO.

Avertis *Léonard* de venir me parler.

SCENE X.

ORDONO, OTTAVIAN.

Ordono s'exhale en injures contre *Flore*, le *Marquis* & *Léonard.*

SCENE XI.

ORDONO, OTTAVIAN, LEONARD.

OTTAVIAN.

Voici *Léonard.*

ORDONO.

Qu'on me laisse seul avec lui.

SCENE XII.

LEONARD.

Nous sommes seuls.

ORDONO.

Vois si personne ne nous écoute.

LEONARD.

Vous pouvez vous expliquer sans crainte.

ORDONO.

Tu te souviens, sans doute, que je

te confiai mon amour pour la Ducheſſe; tu ne m'en as pas moins trompé.

LEONARD.

Seigneur, ſi je pouvois......

ORDONO.

Tu ſçais auſſi que tu ne m'as cauſé que des peines & des tourmens; eh bien, je veux te payer une partie de ce que je te dois. Apprend donc que la Ducheſſe n'eſt pas ſi intraitable que tu t'imagines.

LEONARD.

Ah! Seigneur, ſi vous voulez vous venger de *Flore*, choiſiſſez des moyens plus dignes de vous.

ORDONO.

Léonard, *Flore* te trompe, & je te jure, par la vie de mon père, qu'un autre s'en eſt fait écouter avant toi.

LEONARD.

Arrêtez, Seigneur; ſi tout autre que vous me tenoit ce langage, j'atteſte le Ciel que je lui arracherois la vie; c'eſt m'attaquer par l'endroit le plus ſenſible; mais c'eſt vous qui me deshonorez, & non la Ducheſſe.

ORDONO.

J'avois réſolu de me venger de toi,

qui, au mépris de mon amour, n'as rien oublié pour traverſer mes projets, & de l'ingratitude de *Flore*; je vais donc publier ſon infamie & ton deshonneur.

LEONARD.

Seigneur! ....

Arrête. T'oppoſer à mes deſſeins, c'eſt vouloir chercher la mort.

SCENE XIII.

LEONARD.

Juſte Ciel! Dois-je croire ce que je viens d'entendre? *Flore* me trahit! .... *Flore*!... Non, je ne puis le penſer.... Cependant le Prince me l'aſſure.... Ah! c'eſt lui, ſans doute, qui eſt cet heureux amant.... Oui, c'eſt lui qui s'en eſt fait écouter, & la Ducheſſe ne m'a donné la main que pour cacher ſon infamie. Tu mourras, perfide, je vais laver dans ton ſang l'opprobre dont tu m'as couvert.

SCENE XIV.

FLORE, CLAUDIA.

CLAUDIA.

Quel eſt le ſujet de votre triſteſſe, Madame?

FLORE.

Je ſuis agitée d'un trouble, dont je ne ſçaurois démêler la cauſe. Il eſt déja tard; *Léonard* ne paroît point. Il eſt peut-être chez le Roi. Sors; tu viendras m'avertir de ſon arrivée.

SCENE XV.

FLORE *ſeule*.

D'où me vient cette horreur ſecrette! Ah, n'en cherchons point la cauſe; peut-on aimer & être contente loin de ce qu'on aime? Cher amant, tu ne reſſents point les mêmes allarmes. Viens me rendre ma tranquillité; viens jouir de tout l'amour que tu m'inſpires. Mais je ſuccombe à mon accablement. *Elle s'aſſied & s'endort.*

SCENE XVI.

FLORE, LEONARD.

LEONARD.

Le moment approche où je vais remplir ma vengeance. Honneur, affermis mon bras. Ce jardin mène à la chambre de *Flore*. Je vais lui percer le cœur.

FLORE; *elle parle en dormant.* (a)

Cher Amant, comment peux-tu vivre auſſi long-temps loin de moi!

LEONARD.

J'entends une voix. Approchons.

FLORE.

S'il eſt vrai que tu m'aimes, hâte-toi, viens diſſiper mes craintes.

LEONARD.

Je crois appercevoir une femme endormie...Dieux, c'eſt-elle! Ah, cruelle *Flore!* Qu'elle eſt belle!... Mais la perfide ſe plaint de ſon abſence ... Où ſuis-je, & que vais-je faire! Si je l'immole à mon reſſentiment, ma mort

(a) Cela eſt très-commun dans les piéces Eſpagnoles, & n'eſt pas contre la vraiſemblance.

suivra de près la sienne. Si la pitié me retient, je vis deshonoré.

FLORE.

Que les momens me paroissent longs, lorsque je ne jouis point de ta présence !

LEONARD.

Je me meurs.

FLORE.

Ordono ! ....

LEONARD.

Ordono ! Ah cruelle, quel nom viens-tu de prononcer ; je vais t'en arracher le souvenir pour jamais ; mais qui me retient encore ? C'en est fait, meurs.... Dans l'instant où il va la frapper elle se réveille ; *Léonard* troublé laisse tomber son poignard, s'enveloppe de son manteau, & s'éloigne.

FLORE.

Un homme étoit auprès de moi ; il a laissé tomber un poignard. Ciel ! vouloit-il m'assassiner ? *Léonard, Claudia, Théodore* ! .... Personne ne vient.

SCENE XVII.

FLORE, CLAUDIA, THEODORE, LEONARD.

CLAUDIA.

Vous nous appellez.

FLORE *à Théodore.*

Voyez quel est cet homme...

LEONARD *à part.*

Flore ne m'a pas reconnu ; profitons de son erreur. (*à Théodore qui s'approche de lui.*) Ne t'oppose pas à mon passage si tu ne veux mourir. Dans le moment que *Léonard* veut sortir, on entend un grand bruit.

SCENE XVIII.

FLORE, CLAUDIA, THEODORE, LEONARD, LE ROI, ORDONO, OTTAVIAN, LE MARQUIS, LOUIS, LAURE.

LE ROI *à Léonard.*

Qui êtes-vous ?

LEONARD *à part.*

Malheureux *Léonard* !

ORDONO *à Flore.*

D'où vient le trouble où je vous vois ?

FLORE.

Seigneur, cet homme........

LE ROI *à Léonard.*

Découvrez-vous sur le champ.

FLORE.

J'ai trouvé ce poignard à mes pieds.

Léonard se découvre.

LE ROI.

Ciel ! c'est *Léonard.*

LEONARD.

Oui, c'est moi......

FLORE.

Dieux, que vois-je !

LE ROI.

Qu'on lui ôte ses armes, & que l'on s'en assûre.

FLORE.

Ingrat *Léonard*, tu voulois me donner la mort !

LEONARD.

J'ai des raisons pour t'arracher la vie.

LE ROI *à Léonard.*

Je punirai ta cruauté.

LEONARD.

Seigneur, daignez m'écouter. Il est

vrai que j'ai voulu ôter la vie *à Flore* ; mais elle m'a deshonoré. *Ordono* est complice de cette infamie ; il me l'a dit à moi-même.

ORDONO.

As-tu bien l'insolence de soutenir une pareille imposture ?

LEONARD.

Ne m'avez-vous pas assûré qu'un autre que moi s'étoit fait écouter de *Flore* ?

LE ROI.

Répondez, Prince, & ne me trompez pas.

ORDONO.

Eh bien, je l'avoue, & c'est du Marquis que j'ai voulu parler.

FLORE.

Je ne sçais où j'en suis.

LE MARQUIS.

De moi ?

ORDONO.

Je l'ai vû entrer la nuit chez la Duchesse.

FLORE.

Ne pouvoit-ce pas être *Léonard* ?

ORDONO.

Léonard étoit alors dans un autre endroit où un cartel l'avoit appellé.

LE MARQUIS.

Je vous entends, Prince. J'y étois à ſa place, & ce fut lui qui entra chez la Ducheſſe.

ORDONO.

Pourquoi me diſoit-il donc que tu aimois *Flore* ?

LE MARQUIS.

Pour ſe ſouſtraire à votre fureur. Elle n'a jamais aimé que *Léonard*.

LEONARD.

Je reſpire..... Mais la lettre que *Flore* a écrite à *Ordono* ! ....

FLORE.

Nouvelle fourberie.

LEONARD.

La voilà.

ORDONO.

C'en eſt trop. Tant d'amour & d'amitié me deſarment; cette lettre eſt celle que *Flore* laiſſa tomber devant moi, & qu'elle écrivoit ſans doute à *Léonard*; je la ramaſſai, &, au lieu de la lui rendre, je lui remis ûn billet dans lequel je lui parlois de mon amour.

LEONARD.

Juſte Ciel ! Je n'oſe plus lever les yeux ſur elle.

LE ROI.

Approchez, *Léonard*, & embraſſez votre épouſe.

LEONARD.

Daignera-t-elle me pardonner ?

FLORE.

Mon amour t'aſſûre de ta grace : tu n'étois pas le plus coupable.

ORDONO.

C'eſt à moi que ce reproche s'adreſſe ; la violence de ma paſſion & ta beauté doivent me ſervir d'excuſe ; daignes m'aſſûrer que tu me pardonnes, & je fais ſerment d'être deſormais le plus fidèle de vos amis.

LEONARD.

Je puis bien dire que c'eſt le deshonneur le plus honorable qui pût arriver. Il ne nous reſte plus qu'à prier le Roi de faire le bonheur du *Marquis* & de *Laure*.

Flore n'oublie pas *Claudia* & *Théodore*, & la piéce finit par ce triple mariage.

C'eſt ici une Tragi-Comédie, eſpèce d'ouvrage peu accueilli en France & très-goûté en Eſpagne : du moins y a-t-il lieu de le croire par le grand

nombre de pièces que les Eſpagnols ont dans ce genre. Laquelle des deux Nations peut prétendre avoir pour elle la ſupériorité de juſteſſe dans la manière de voir ? Ni l'une ni l'autre, ou je me trompe fort. Ce n'eſt point ici une affaire de goût général, mais de goût particulier, dont la différence eſt occaſionnée par celle des mœurs & du caractère. Que l'on remonte, tant qu'on voudra, juſqu'aux premiers principes du goût, s'il eſt poſſible d'y remonter, on n'y trouvera rien qui s'oppoſe à ce que des perſonnes de naiſſance paroiſſent ſur la ſcène dans des actions purement civiles, pourvû qu'elles n'y paroiſſent que d'une façon convenable à la dignité de leur caractère. Ce qui prévient contre ces ſortes de pièces, n'eſt peut-être pas tant leur nature même que la manière dont elles ſont traitées. Si toutes les Tragi-Comédies reſſembloient à celle-ci, il eſt probable que l'on s'éléveroit moins contre ce genre. On n'y voit point en effet ce monſtrueux aſſemblage de plaiſanterie & d'élévation qui révolte ordinairement dans les ouvrages de cette eſpèce, & qui doit y bleſſer, puiſqu'il eſt contraire

au but que ſe propoſe l'auteur, qui eſt de réveiller les paſſions ; ce qui ne ſçauroit arriver, lorſqu'il excite preſqu'au même inſtant deux mouvemens différens qui ne peuvent que s'entre-détruire. Si la pièce dont il s'agit a l'avantage d'être écrite dans un ſeul ton, elle a de même celui d'être bien intriguée. Le talent de l'auteur ſe fait ſurtout remarquer dans l'adreſſe avec laquelle il fait ſervir à continuer le nœud ce qui paroiſſoit devoir hâter le dénouement. Un autre mérite qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans cette pièce, c'eſt que l'intrigue eſt auſſi ſimple qu'elle eſt bien conduite, en général. Ce ne ſont point des événemens éloignés & amenés, pour ainſi dire, malgré eux, que l'auteur appelle à ſon ſecours ; l'erreur du Prince *Ordono* ſur ſon véritable rival une fois établie, c'eſt de cette erreur que ſortent tous les incidens. Ainſi l'on peut dire que l'unité dans les moyens ſe joint à l'unité d'action. Ce double avantage eſt peut-être en quelque façon ſuffiſant pour faire excuſer l'irrégularité de la pièce dans ce qui regarde le lieu & la durée. En effet, ſi l'on eſt en droit d'exiger ces

deux dernières ſortes d'unités, ce n'eſt peut-être que parce qu'elles ſont d'une néceſſité preſque indiſpenſable pour conſtituer l'unité d'action ou l'intérêt, qui eſt à peu près la même choſe.

Au reſte, nous ne prétendons point conclure de ce que nous venons de dire, que l'ouvrage ſoit ſans défauts. Il s'y en trouve ; mais ils ſont de nature à pouvoir être corrigés ſans que l'ordonnance de la piéce en ſouffrît preſque la moindre altération. Il ne s'agiroit que d'ôter quelques ſcènes & quelques phraſes qui ne ſont nullement dans l'eſprit du ſujet, & qu'il ſeroit d'autant plus aiſé de ſupprimer, qu'elles ne ſont néceſſaires ni à ce qui précede ni à ce qui ſuit. Telle eſt parmi les ſcènes la ſeizième du premier Acte, où le *Marquis* inſtruit *Laure* de ce qui vient de ſe paſſer entre *Ordonno* & lui. Qu'on reliſe la piéce, ou que l'on s'en ſouvienne, & l'on verra que cette ſcène nuit à la vraiſemblance de ce qui arrive dans la cinquième ſcène du ſecond Acte. *Laure* y croit que le *Marquis* eſt amoureux de la Ducheſſe. Moins elle aura eté prévenue par ſon amant que *Léonard* aime la Ducheſſe & en eſt aimé, plus

ſon erreur ſera fondée. Il en eſt de même, comme nous l'avons dit, de quelques phraſes. On pourroit citer entr'autres ce qu'*Ordonno* dit à *Léonard*, dans la ſcène onzième du troiſième Acte. „ J'avois réſolu, dit-il, de me „ venger de toi, qui n'as rien oublié „ pour traverſer mes projets. „ On ſent combien un pareil aveu doit donner de défiance à *Léonard* ſur la vérité de ce que lui dit *Ordono*. Mais on doit ſentir auſſi combien toutes ces choſes ſont aiſées à réparer. Le plus grand défaut de la piece, défaut dont nos lecteurs ne ſe ſeront vraiſemblablement que trop apperçus, c'eſt de n'être point écrite. Les ſcènes n'y ſont preſque toujours qu'indiquées & rarement traitées ; ce qui ôte l'intérêt en n'arrêtant pas aſſez ſur ce qui doit le produire & en ne donnant point par conſéquent le temps néceſſaire pour qu'il ſe produiſe. Il réſulte de tout ceci, qu'on peut regarder cette piéce comme un tableau dont l'ordonnance eſt exacte & riche, mais qui manque de deſſein & de coloris.

LA GUIDA DE FORESTIERI, CURIOSI DI VEDERE E DI RICONOSCERE LE COSE PIU MEMORABILI DI POZZOLI, BAIA, CUMA, MISENO, GAETA, ED ALTRI LUOGHI CIRCONVICINI, DA MICHELE-LUIGI MUZIO.

LE GUIDE DES ETRANGERS, CURIEUX DE VOIR ET DE CONNOITRE LES CHOSES LES PLUS MEMORABLES DE POUZZOL, DE BAYES, DE CUMES, DE MISENE, DE GAETE, ET AUTRES LIEUX CIRCONVOISINS, PAR MICHEL-LOUIS MUZIO.

DE LA GROTTE DU CHIEN.

AUx environs de Pouzzol & des étuves de S. Germain, il y a au bas d'une montagne, une petite grotte, appellée communément *la grotte du chien*. On ne ſçait pas bien préciſément pourquoi elle a été ainſi nommée. Peut être ce nom lui a-t il été donné, parce que cet animal eſt celui dont on

ſe ſert ordinairement dans les épreuves que l'on fait des merveilleuſes propriétés de la grotte dont il eſt queſtion. Une de ces propriétés eſt de tuer ſur le champ l'animal que l'on y introduit ; ce qui vient de la grande quantité d'eſprits arſénicaux, dont ſe chargent les exhalaiſons que cette grotte envoye. Elles ſont ſi fortes qu'il ſuffit de tenir la tête du chien environ une minute à ſon ouverture, pour qu'il tombe étourdi & prêt à expirer. Quand on veut le ſauver, on le porte au lac d'*Agnano*, qui n'eſt éloigné de-là que de quinze pas, & il revient auſſi-tôt. *Pline* fait mention de cette grotte dans le troiſiéme livre de ſon hiſtoire naturelle. *Charles VIII*, Roi de France, après la priſe du Royaume de Naples, alla la voir, & voulut y faire l'expérience ſur un âne, qui mourut en peu de temps. *Don Pedro de Toléde*, Vice Roi de cet Etat, la fit ſur deux eſclaves, qu'il vit expirer tous deux à lafois. On y a fait dans d'autres temps diverſes expériences, ou ſur des hommes, ou ſur des animaux, qui ont toujours péri, pour peu qu'on les ait laiſſés expoſés aux influen-

ces malignes qui ſortent de cette caverne.

Un autre phénomène que l'on y obſerve, n'eſt pas moins ſingulier. Si l'on y introduit un flambeau allumé, & qu'on le baiſſe contre terre, on le voit s'éteindre à meſure qu'il en approche, & la fumée qui devroit naturellement s'élever, raſe le ſol & gagne vîte le grand air par l'ouverture. Il en eſt de même à peu près des armes à feu que du flambleau. Si l'on veut les tirer en raſant le ſol, elles ne prennent point; ce qui donne à croire que c'eſt près de la terre que les exhalaiſons arſénicales de la grotte ſont dans leur plus grande ſphère d'activité.

Quant au lac d'*Agnano*, où l'on baigne les hommes & les animaux que l'on veut faire revenir, ce qu'il offre d'étonnant, c'eſt que ſes eaux qui bouillonnent dans quelques endroits ſont cependant froides au toucher.

En laiſſant à droite le lac, & à gauche le chemin qui conduit à *Pouzzol*, on découvre du côté du couchant la montagne nommée *Secco*. On en voit ſans ceſſe ſortir de la fumée, & on n'y trouve ni herbes, ni fleurs, ni arbres, ni oi-

ſeaux. Du pied il ſort une eau bouillante & ſi chaude, ainſi que la terre qui l'environne, que ſi l'on fait un foſſé dans cette terre & qu'on le rempliſſe d'eau froide, elle devient bientôt chaude, & prend une vertu de ſoufre. Le bain de l'eau de cette ſource eſt merveilleux pour toutes les douleurs de tête & de jointures, pour les maux d'yeux, & pour la gale.

A un demi-mille du lac, vers le Septentrion, eſt le lieu appellé *Aſtruni*. Son étendue, d'environ ſix mille, enfermée dans des montagnes, offre une vallée délicieuſe en forme d'amphitéâtre, où l'on voit trois petits lacs environnés de bois, remplis de gibier & de bêtes fauves.

En 1452 *Alphonſe*, Roi d'Aragon, ayant marié ſa niéce *Eléonore* avec l'Empereur *Frederic III*, celui-ci ſe rendit à Naples, &, quelques jours après, il fut conduit avec toute la Nobleſſe qui étoit à ſa ſuite à *Aſtruni*. Là *Alphonſe* lui donna le ſpectacle d'une très-belle chaſſe, fit couler dans la forêt des fontaines de vin de toute eſpèce, & dreſſer des tables où trente mille perſonnes furent traitées. *Pontanus*

qui rapporte ce fait, termine ſon récit par ces paroles: *Je ne ſçais ſi le Soleil vit jamais rien de plus magnifique dans ce genre de magnificence* (*b*).

Maison de Plaisance de Cicéron, Jardins de Cluvius et de Lentulus.

De *Pouzzol* juſqu'au lac d'*Averne* on ne voit d'autre antiquité que les lieux où étoient autrefois la maiſon de plaiſance de *Cicéron*, & les jardins de *Cluvius* & de *Lentulus*. Sa maiſon étoit ſituée ſur le rivage de la mer. Il y avoit un bois & un portique célèbre. Cet orateur avoit donné à ce lieu le nom d'*Académie*, & y compoſa ſes *Queſtions Académiques*. Quoiqu'il ne reſte plus qu'une petite partie de cet édifice, on voit encore les endroits où étoient les colonnes & les ſtatues. Il étoit bâti de brique & de pierres, & conſtruit en forme de voûte. Ce qui reſte de ce bâtiment ſert aujourd'hui à ren-

(*b*) *Neſcio an ſol, in hoc magnificentiæ genere, quidquam viderit magnificentius.*
Pontan. *de magnificentiâ.*

fermer des troupeaux. *Spartien* écrit que l'Empereur *Adrien* étant mort à *Bayes*, fut enterré dans la maiſon de campagne de *Cicéron*, & que ſon ſucceſſeur, *Antonin le Pieux*, changea le tombeau de ce Prince en un magnifique Temple, dont on voit encore les ruines. On ſçait par une lettre de *Cicéron* à *Atticus*, que les Jardins de *Cluvius* & de *Lentulus* étoient voiſins de ſa maiſon de campagne. Voici l'endroit: *Quinto nonas, conſcendens ab hortis Cluvianis in Phaſellum Epiſcopium, has dedi litteras, cùm filiæ noſtræ villam ad Lucrinam, villicoſóſque procuratores tradidiſſem.* Et dans un autre endroit: *Lentulus Puetolis inventus eſt, vix in hortis ſuis ſe occultans.*

Du Lac Lucrin, et du Port Jules.

Il ne reſte du Lac *Lucrin* qu'une petite portion d'eau. Tout le reſte fut enſeveli la nuit du dix-neuf Septembre & le jour ſuivant de l'année 1538 par le *Monte Nuovo* (*c*). Le lac Lucrin,

(*c*) Nous avons rendu compte dans l'extrait de l'hiſtoire du Véſuve (mois de Janvier 1756)

ainsi appellé du revenu considérable que produisoit sa pêche, étoit fort renommé chez les Romains pour ses huîtres excellentes (*d*). Il étoit, au rapport de *Pline*, séparé de la mer de Toscane par le port *Jules*, dont on voit quelques vestiges devant le *Monte Nuovo*. Le même *Pline* rapporte que du temps d'*Auguste*, un Dauphin entra dans le lac *Lucrin*, & qu'un enfant du voisinage, qui alloit tous les jours de *Bayes* à *Pouzzol*, le rendit si familier, qu'à quelqu'heure du jour qu'il l'appellât par le nom de *Simon* qu'il lui avoit donné, le Dauphin, quoique

de la manière dont le *Monte Nuovo* s'est formé. Dans une de ces secousses qui ne sont que trop fréquentes dans le voisinage de Naples, la terre s'entr'ouvrit, & la matière fermentante éleva avec elle une quantité prodigieuse de pierres & de sable qui, en retombant, forma ce qu'on appelle aujourd'hui le *Monte Nuovo*, sous lequel restèrent ensevelis une foule considérable d'édifices & quantité d'hommes & d'animaux.

(*d*) C'est au sujet de ces huitres que *Martial* dit :
Non omnis laudem pretiumque aurata meretur,
Sed cujus fuerit concha Lucrina cibus.
Et *Horace* :
Non me Lucrina juverint conchylia, &c.

caché au fond de l'eau, venoit aussitôt. Il prenoit le pain de la main de l'enfant, &, lorsque celui-ci vouloit monter sur son dos, il cachoit ses arrêtes comme dans une gaîne, de peur de le blesser, le recevoit, le portoit au travers du lac à *Pouzzol*, en se jouant avec lui, & le rapportoit de la même manière à *Bayes*. Cela dura pendant plusieurs années, jusqu'à ce que l'enfant mourut de maladie. Le Dauphin venant au lieu accoutumé, & ne l'y trouvant plus, mourut aussi, après avoit donné toutes sortes de démonstrations de son chagrin. Ce fait est attesté par *Apion* & par *Solin*. Le premier dit qu'il en avoit été témoin, & qu'on venoit de toutes parts voir cette merveille. Le second assure que la chose dura si longtemps, qu'on n'en faisoit plus de cas.

DU LAC AVERNE, ET DU FOSSÉ DE NÉRON.

Quand on voit le lac *Averne*, on le trouve si différent de ce que les auteurs nous disent qu'il étoit autrefois, qu'on seroit tenté de changer son nom.

Ce lac, si pestilentiel que même les oiseaux n'osoient voler au dessus de peur d'y tomber morts, est aujourd'hui plein d'excellens poissons, fréquenté par des oiseaux de toute espèce, & parfaitement cultivé aux environs. L'infection qui en sortoit auparavant, étoit, au rapport de *Servius*, occasionnée par la quantité de forêts qui l'environnoient, & qui empêchoient le vent de dissiper la puanteur du soufre qui en sortoit. *Agrippa* & après lui *Auguste* ayant observé la chose, firent couper les forêts, & rendirent le lieu sain & charmant.

Néron avoit fait commencer, au rapport de *Suetone*, un fossé ou canal qui devoit s'étendre depuis le lac *Averne* jusqu'à *Ostie*. Le manque de finances, que ce Prince épuisoit en dépenses extravagantes, fit discontinuer cet ouvrage. L'auteur semble regretter qu'il soit demeuré imparfait, & prétend qu'on pourroit faire du lac *Averne* le port le plus célèbre & le plus sûr de l'Europe, eu égard à sa grande profondeur & à son excellente situation. Il ne faudroit pour cela qu'un canal d'environ un demi-mille, qu'on pourroit creu-

ser à peu de frais, en y employant durant quelques hyvers la chiourme des galères du Pape.

DES ETUVES DE TRITOLI.

En revenant du lac *Averne*, après qu'on a passé le lac *Lucrin*, on trouve dans le voisinage de la mer, les étuves de *Tritoli*. C'est, à le bien considérer, le lieu le plus merveilleux qui soit dans ces contrées. Six routes considérables sont creusées dans une montagne. De ces routes, deux n'offrent d'abord qu'un sentier semblable à ceux que l'on pratique dans les mines. A l'entrée de l'étuve, en venant du côté de *Pouzzol*, on trouve diverses chambres. Les premières sont pour les malades que l'hopital de *l'Annonciade* de Naples envoye tous les ans, jusqu'au nombre de neuf cens; ce qui arrive seulement vers le vingt du mois de Juin. On les y laisse sept jours. Il y a d'autres chambres pour l'usage des Prêtres & des Religieux malades, envoyés par la Confrairie, dont les Pères de l'Oratoire de *saint Philippe de Neri* ont la direction. Cette Confrairie en envoye, en deux

fois, environ cent. C'est aussi au mois de Juin, & ils y demeurent sept jours comme les autres.

On entre des premières chambres dans la première étuve, creusée dans la montagne. La hauteur de cette étuve est d'environ sept palmes (*e*), la largeur de trois, la longueur de cent vingt pas. Les malades s'arrêtent au milieu pour suer. Delà on descend soixante cinq pas, & l'on trouve une eau très chaude, dont la vapeur échauffe si fort toutes les routes, qu'il faut en avoir fait l'expérience pour l'imaginer. On retourne sur ses pas jusqu'à l'endroit où l'on s'arrête pour suer, & l'on entre dans la seconde route qui est de la longueur de soixante pas. Du bout de cette route on revient à l'endroit par où l'on est dabord rentré, c'est-à-dire, aux premières chambres. On sort dehors pour entrer dans une troisieme route, dans laquelle, après avoir marché dix pas, on en trouve une quatrième qui retourne en arrière vers la main gauche, & qui fait passer la chaleur dans quelques

(*d*) Mesure d'Italie d'environ huit pouces.

chambres, destinées pour faire suer les femmes malades. On avance ensuite encore quarante pas, & l'on trouve une grille par laquelle cette route communique avec la précédente. Là étoit un soupirail qui conduisoit la vapeur sur la montagne, & qui est maintenant fermé. On tourne à gauche, l'espace de dix pas, & l'on arrive à la cinquième route, qui a quatre-vingt-dix pas de longueur. Quand on a marché cinquante pas, on trouve la sixième route, dont la longueur est aussi de cinquante pas. Celle-ci tire à main droite; elle est à moitié remplie de sable. Comme il ne reste de sa hauteur qu'environ trois palmes, on est obligé d'y marcher à quatre pattes. Le sable, dans lequel on imprime les pieds, est si brûlant, qu'on a de la peine à en supporter la chaleur. Cette route se termine en une croix, au milieu de laquelle est un fossé.

On revient à l'entrée de cette route, &, quand on a marché dix pas, on voit un puits à sec, qui a environ neuf pas de profondeur, & qui avoit sans doute été creusé pour trouver

l'eau minérale. Il paroît que son ouverture aboutissoit au haut de la montagne. On pourroit encore remarquer, auprès de ce puits, deux routes, dont l'une a soixante-dix pas de longueur, l'autre quarante. Il y a de l'eau minérale dans celle-ci, mais moins que dans celle dont il a été parlé ci-dessus. Toutes ces routes, après une certaine distance, vont, peu-à-peu, en descendant, ayant été pratiquées pour trouver l'eau. On prétend qu'il se fait à ces étuves des cures si admirables qu'on y recouvre même la vue; c'est ce qu'on dit être arrivé dans la personne d'un Imprimeur en l'année 1675. Au bas de la montée, il y a une grande salle voutée, qui sert aujourd'hui de magazin pour les galères. C'est la raison pour laquelle peu de gens peuvent la voir. Cette salle s'appelle *Tritoli*, & donne son nom aux étuves. On y voit les restes d'autant de statues de stuc qu'il y avoit de maladies, pour lesquelles on alloit aux étuves. Chacune de ces statues montroit de la main le mal, auquel les bains servoient de remède. Les inscriptions Grecques donnoient la mê-

me indication; mais elles sont toutes gâtées à présent.

On rapporte que quelques Medecins de Salerne, voyant qu'on pouvoit, par le moyen de ces étuves, se passer de leur secours, s'y rendirent une nuit & rompirent à coups de marteau les statues, ainsi que les marbres sur lesquels étoient les inscriptions. Cela fait, ils s'embarquèrent sur une frégate pour s'en retourner; mais ils portèrent la peine de leur méchanceté, & se perdirent entre le cap de *Minerve* & l'Isle de *Capri*. Les Medecins d'aujourd'hui, plus généreux que ceux-là, ont rempli l'endroit d'inscriptions, dont M. *Muzio* donne une liste fort étendue à la fin de son livre.

DE LA VILLE DE BAYES.

L'ancienne ville de *Bayes*, si fameuse par ses délices, n'existe plus que dans quelques ruines, & dans ce que les écrivains en ont dit. Elle tire son nom de *Baius* compagnon d'*Ulisse*. Les principaux citoyens de Rome y avoient de très-belles maisons. Ce

lieu étoit si charmant, qu'il s'attira les invectives de *Properce* & de *Sénèque*, qui l'accusent de provoquer à la débauche. *Clodius* en avoit déja de même reproché le séjour à *Cicéron*. *Aristobule*, Roi des Juifs, dans le voyage qu'il fit à Rome, comprit quelle devoit être la magnificence de la Capitale par la foule de maisons de campagne, ornées de statues, de colonnes, de murs & de pavés de marbre, qu'il vit, en passant par *Bayes*. Cette ville déchut de sa gloire dans la suite; on cessa de l'habiter & de la fréquenter; l'air s'y corrompit; les Lombards & les Sarrazins la détruisirent, & la mer en couvrit une grande partie, comme on voit par les restes d'un beau chemin de grandes pierres que les eaux ont enseveli. Son golfe est renfermé, en forme de croissant, entre des collines; son port est très sûr; mais l'entrée en est difficile. Néanmoins il est d'un grand usage, particulièrement pour les galères. *Don Pedro de Tolede* y fit bâtir un château très-fort.

Près de ce port sont restées deux grandes masses d'édifices. Selon

quelques uns, c'étoient des Temples, selon d'autres, des Thermes. Celui qui est du côté de *Bayes* est aujourd'hui nommé par le vulgaire *Temple de Venus*. Il a en dedans trente-cinq pas de circuit. On y voit huit fenêtres, quatre niches, & ses murs ont sept palmes d'épaisseur. Celui qui avoisine la montagne, vers les étuves de *Tritoli*, est nommé *Temple de Diane*. On croit que c'étoient les Thermes de *L. Pison*, auxquels étoit jointe la maison de campagne de ce Romain, où, selon le rapport de *Tacite*, *Néron* alloit souvent se promener sans gardes. Ce sont peut-être ces Thermes, au sujet desquels *Martial* a dit : *Qu'y a-t il de pire que Néron? Qu'y a-t-il de meilleur que ses Thermes* (*f*)? Cet édifice est de forme ronde, avec un dôme aujourd'hui à moitié ruiné. Il y a sept petites fenêtres, & quatre grandes niches au bas. Tout contre est une quantité infinie de débris de la ville de *Bayes*; on y voit aussi quelques bains.

(*f*) *Quid Nerone pejus?*
Quid Thermis melius Neronianis?

Entre les deux Thermes ou Temples, au bas de la Montagne, on entre dans un cercle de vieux bâtimens, par l'un desquels on se rend à un très-beau Temple, dont la forme est pareille à celle du *Pantheon* de Rome. On l'appelle *Temple de Mercure*. Il a une ouverture au haut, & quatre fenêtres au tour. Le diamètre intérieur est de vingt-cinq pas ordinaires. On y remarque une chose assez singulière, c'est que deux hommes, tournant le dos l'un à l'autre, & parlant à voix basse, chacun contre la partie du mur opposée à celle qui est vis-à-vis, s'entendent distinctement, sans qu'une seule parole de leurs discours soit entendue de ceux qui sont au milieu (*g*).

Non loin de ce Temple, & presque derrière celui de *Venus*, on découvre une belle chambre obscure, dite communément, *chambre de Venus*. La voute en est ornée de très-beaux stucs, assez bien conservés, & représentant diverses histoires en demi-relief. On entre, par une ouverture étroite, de cette

(*g*) On remarque la même chose en France dans une salle du Château de *Meudon*.

chambre dans une autre, où l'eau, en distillant de la muraille, a formé un corps que le peuple croit un arbre pétrifié.

Temples d'Hercule, de Venus et de Diane, Tombeau d'Agrippine, Cirque nommé par les Païsans Marché du Samedi; Viviers d'Hortensius.

Quand on a passé *Bayes*, on voit, du côté de l'Orient, le lieu où étoit le temple d'*Hercule Baulo*, ainsi nommé de l'étable où ce Héros enferma les bœufs qu'il amena d'Espagne. Cet endroit est célèbre par l'infortune d'*Agrippine*, mère de *Néron*, qui y fut mise à mort par l'ordre de ce fils dénaturé. On y voit les ruines de la maison appellée, *tombeau d'Agrippine*. La voute en est ornée de beaux ouvrages de stuc, où sont représentés des animaux délicatement travaillés. Mais ils sont presque tous noircis de la fumée des flambeaux que portent ceux qui vont les observer. On entre dans cette maison par un trou fait au rez-de-chaussée, où un homme peut

à peine s'introduire. Près de-là on voit des reſtes conſidérables de ſuperbes édifices, où l'on a trouvé depuis quelques années une très-belle ſtatue de *Venus*, deux fois plus grande que le naturel. Elle tenoit de la main droite un globe, & de la gauche trois oranges; ce qui fait conjecturer à pluſieurs ſçavans que le Temple de *Venus féconde*, bâti par *Jules Céſar*, étoit dans cet endroit.

Près du même lieu ſont d'autres ruines. On les croit celles d'un Temple conſacré à *Diane*, *meſſagère du jour*. Cette conjecture vient de ce qu'on liſoit, il y a peu d'années, ſur une petite corniche de marbre, ces paroles, *Diana Lucifera*, & de ce que; ſur pluſieurs autres marbres, étoient en bas relief des chiens, des cerfs, & autres animaux conſacrés à cette Déeſſe.

Derrière le Temple d'*Hercule Baulo* on voit une rue de petits bâtimens, & un cirque nommé *Marché du Samedi*. Il y a toute apparence que ces bâtimens n'étoient autre choſe que des tombeaux. Ils ſont encore tout garnis de niches. Parmi ces tombeaux,

il y en a un dont les murs ſont percés d'embraſures, garnies d'une grande quantité de vaſes de terre cuite, ſemblables à des marmites. On y trouve auſſi beaucoup d'inſcriptions, dont aucune n'a rien de bien remarquable. Le cirque étoit deſtiné à célèbrer les Jeux, appellés *Quinquatri*, en l'honneur de *Minerve*. Près du rivage de *Baulo* étoit la maiſon de campagne de l'orateur *Hortenſius*. Une partie des ruines eſt reſtée ſur le ſable; l'autre eſt couverte par la mer. Là étoient ſes viviers, où il nourriſſoit des poiſſons tellement apprivoiſés, qu'ils venoient prendre le manger dans la main de ceux qui le leur préſentoient.

DE LA PISCINE ADMIRABLE, ET DES CENT CELLULES.

Lorſqu'on a paſſé, environ un demi mille, le *Marché du Samedi*, on trouve un vieux réſervoir d'eau, nommé *Piſcine admirable*. Il a deux entrées, l'une au Midi, l'autre au Septentrion. On y deſcend, des deux côtés, par un eſcalier de quarante marches. La voûte principale eſt diviſée en plu-

ſieurs autres, ſoutenues par quarante huit pilaſtres, en forme de croix. Chacun de ces pilaſtres a vingt-ſix pieds, & ils ſont diſtribués en quatre ordres. Au milieu du ſol, il y a un endroit plus profond que les autres, où s'amaſſent les ordures; &, des deux côtés par où l'on entre, il y a un parapet qui va en pente. La longueur de la *Piſcine* eſt de cinquante-ſix pas ordinaires, ſa largeur de vingt-cinq, ſa hauteur de trente-un pieds. Vis-à-vis de chaque pilaſtre, il y a un éperon où chaque voûte ſe termine, & tous ces éperons ſont interrompus par des ſoupiraux qui donnent du jour à la *Piſcine*. Le plâtre qui couvre la maçonnerie eſt ſi dur, qu'il ſemble ne faire qu'un corps avec la pierre. On a même bien de la peine à le rompre avec le fer. Il n'eſt pourtant pas de la même qualité par tout. Celui qui eſt au-deſſus de cinq palmes, eſt moins fort que celui qui eſt au-deſſous. Les différentes couches ſont diſtinguées par des marques.

Quelques-uns ont cru que *Lucullus* avoit fait faire cette *Piſcine*. Ce Romain, à la vérité, aimoit extrêmement

les eaux, & ſa maiſon de campagne n'étoit pas loin de là. D'autres la regardent, avec plus de raiſon, comme un ouvrage d'*Agrippa*, fait pour conſerver les eaux à l'uſage de la flotte qui étoit d'ordinaire à *Miſene*. On dit qu'il y avoit anciennement deux colonnes placées avec tant d'art qu'elles occaſionnoient un mouvement perpétuel, & rompoient ſans ceſſe les eaux qu'elles purifioient ainſi & empêchoient de ſe corrompre. Tous les environs de la *Piſcine* ſont remplis d'édifices de briques & de pierres quarrées, à demi enterrés. L'un de ces édifices s'appelle les *Cent Cellules*. La premiere choſe que l'on trouve en entrant dans celui-ci, eſt une chambre ſoutenue par onze pilaſtres. Près du mur de cette chambre à gauche & contre le ſol, eſt une ouverture qui conduit ſous terre, mais ſi étroite, qu'on ne peut y paſſer qu'à reculons & courbé. Quand on a paſſé, on trouve d'abord une ſalle diviſée en trois, puis une autre ſalle longue, enſuite une petite chambre large de ſept pieds, avec quatre portes. L'une eſt celle par où l'on y entre;

des trois autres, deux servent chacune de passage à deux petites chambres, & la troisième à trois. A travers le mur rompu d'une de celle-ci, on voit la mer & la ville de *Pouzzol*. Dans cette même cellule, il y a une ouverture semblable à celle d'un puits, qui fait croire qu'il y avoit là un réservoir d'eau ou une prison profonde, où l'on descendoit les prisonniers & leurs vivres.

Du Promontoire de Misene, et de la Grotte Traconaria.

Auprès du Promontoire de *Misene*, nommé ainsi, si l'on en croit *Virgile*, d'un des compagnons d'*Enée* qui y mourut, il y avoit des réservoirs d'eau abondans. Celui qui s'est le mieux conservé est appellé *Grotte Traconaria*, vulgairement *Dragonara*. Elle est soutenue par douze gros pilastres, & l'on y voit cinq routes, coupées dans leur largeur par quatre autres. La première des cinq a cent soixante dix-huit pieds de longueur. Les quatre qui lui sont parallèles en ont chacune cent soixante-dix. Les quatre qui restent,

& qui traversent les cinq sont toutes inégales. La longueur de la première est de 224 pieds, celle de la seconde de 232, celle de la troisième de 186, & celle de la quatrième de 180. A main droite de cette grotte, peu après en être sorti, on voit la mer morte, où l'on disoit qu'étoit le batelier *Caron*. L'origine de cette fable, ou, pour parler avec plus de justesse de cette expression allégorique, venoit de ce que les loix anciennes défendant d'enterrer les morts dans les Villes, on les transportoit, à travers cette mer, dans les champs *Elysées*, ou lieux de sépulture qui étoient vraisemblablement au *Marché du Samedi.*

De l'Isle de Nisite.

Quand on s'en retourne à Naples par mer, on admire l'isle de *Nisite*, si belle & si charmante que *Pontanus* & *Sannazar* en ont fait une Nymphe métamorphosée. Elle est presque ronde, & son circuit embrasse environ un mille & demi. Elle a dans la partie du milieu un port, nommé *Porto Pavone*. Sur la porte qui est à l'entrée du pont par lequel on y passe, il y a

un ancien marbre, avec cette inscription : *Nautonnier, arrête ici ton vaisseau, quitte ton gouvernail, baisse tes voiles. C'est ici le terme des travaux, le séjour du repos & de la joye* (h). Le Duc de *Guise*, durant les troubles de Naples, en l'année 1648, vint vers cette isle dans l'intention de s'en emparer, & d'en faire un lieu de dépôt pour les secours qu'on lui envoyoit de France. Mais la reddition de Naples aux Espagnols lui fit abandonner son entreprise. Environ à un demi-mille de *Nisite*, en tirant du côté de la mer vers Naples, on trouve l'écueil, nommé par les Latins *Euplæa*, & par les Italiens la *Gajola*. On voit dessus quelques restes d'anciens bâtimens; on en voit de pareils dans la mer d'alentour & dans la terre ferme. Vis-à-vis cet écueil soit les restes d'un ancien Temple, que les Italiens appellent *Ecole de Virgile*, *Scola di Virgilio*. Les débris, quoiqu'en très-mauvais ordre, ne laissent aucun lieu de douter que ce Temple n'ait été remarquable.

(h) *Navita, siste ratem, temonem hic, velaque fige.*
Meta laborum hac est, lata quies animo.

Erich Pontoppidans, D. Bischofs über das Stift Bergen in Norwegen und Mitglieds der Koniglichen Danischen Societat der Wissenschaften Versuch einer natürlichen Historie von Norwegen. Zweyter Theil aus dem Danischen übersezt von Johann Adolf Scheiben. Koppenhagen bey Frans Christian Mumme 1754.

Essai d'une Histoire naturelle de la Norwege, par Eric Pontoppidan, Docteur en Theologie, Evêque du Diocese de Berguen en Norwege, et Membre de l'Academie Royale des Sciences de Coppenhague. Tome II, traduit du Danois en Allemand, par Jean Adolphe Scheiben. A Coppenhague chez François Christian Mumme 1754.

Nous avons déja fait connoître dans notre Journal (a) une partie de cet ouvrage curieux, & nous

(a) Voyez le Journal de Septembre 1755, page 196.

aurions

aurions moins tardé à en publier la ſuite, ſi nous n'avions été arrêtés par des raiſons d'exactitude. Nous ſçumes, lorſque nous venions à peine de donner notre premier extrait, que la traduction Angloiſe, de laquelle nous avions fait uſage, n'avoit point été faite ſur l'original Danois, mais ſur une traduction Allemande. Comme nous apprimes de même que cette verſion Angloiſe étoit regardée comme peu fidelle, nous crumes devoir ſuſpendre le compte que nous rendions de l'ouvrage de M. *Pontoppidan*, juſqu'à ce que nous nous fuſſions procuré la verſion Germanique. Nous l'avons enfin, & c'eſt d'elle que nous nous ſervons.

La poſition de la Norwège, l'aſpect qu'elle offre, ſa température, ſes météores, la nature des mers qui l'environnent, de ſes lacs & de ſes rivières, celle de ſes récoltes, de ſes plantes, de ſes bois, de ſes mines & de ſes pierres, ont fait l'objet de notre premier extrait. Il s'agit ici des animaux qu'elle produit. La marche qu'a ſuivie M. *de Buffon* eſt celle que tient M. *Pontoppidan*, lorſqu'il donne l'hiſtoire des

quadrupèdes qui ſe trouvent en Norwège. C'eſt à raiſon du plus ou du moins d'utilité que l'homme retire des animaux, que notre auteur, ainſi que le naturaliſte François, les fait ſuivre ou précéder dans les deſcriptions qu'il en fait. Il commence par les chevaux.

Ceux de Norwège ſont très petits, mais vigoureux & bien taillés. Ils ſont jaunes pour la pluſpart, & ont une raye noire qui leur regne tout le long du dos; on en trouve encore de châtains & de gris de fer. Les chevaux de Norwège ont le pied extrêmement ſûr. Dans les ſentiers qui conduiſent au haut des montagnes eſcarpées, leur inſtinct les porte à tâter les pierres pour ſçavoir s'ils peuvent y poſer leurs pieds, & un cavalier qui dans ces occaſions ne les laiſſeroit pas agir librement courroit riſque de périr ainſi que ſa monture. Quand ils ont à deſcendre un terrein roide & uni, ils jettent les jambes de derrière ſous le ventre, & ſe laiſſent gliſſer en bas.

Les chevaux de Norwège ſont braves, & ſe défendent très-bien contre l'Ours; loſqu'un étalon apperçoit cet animal vorace, & qu'il ſe trouve avec

des jumens ou des poulains, il les fait aller derrière lui; enſuite il va attaquer ſon ennemi avec les pieds de devant, dont il ſe ſert comme de deux batons de tambour, & ordinairement l'Ours périt ſous ſes coups. Mais lorſque le cheval s'aviſe de ſe défendre par des ruades, il eſt perdu ſans reſſource; car l'Ours lui ſaute d'abord ſur le dos, & s'y accroche ſi fortement que le cheval ne peut plus s'en débaraſſer, & que, ſuccombant enfin à la fatigue & à la perte du ſang, il tombe par terre.

Les bœufs & les vaches de Norwège ſont, ainſi que les chevaux, preſque tous jaunes & petits. Feu M. *Anderſon* croyoit que l'air froid & épais des païs du Nord empêchoit les animaux terreſtres de ſe développer ſuffiſamment & d'atteindre la grandeur à laquelle ils parviennent dans des climats plus doux. Une température contraire étoit, ſelon lui, la cauſe pour laquelle les plus grands animaux, tels que les chameaux, les dromadaires, les rhinocéros & les éléphans ſe trouvent dans les pays les plus chauds. M. *Pontoppidan* détruit cette raiſon en faiſant obſerver que les hom-

mes, les cerfs & les élans ſont en Norwège auſſi grands que par tout ailleurs. Il obſerve encore que dans le Diocèſe de *Drontheim*, qui eſt plus ſeptentrional que celui de *Berguen*, les animaux ſauvages auſſi bien que les privés ſe trouvent beaucoup plus grands que dans le dernier. Il ajoute que dans un grand nombre des petites Iſles qui cachent preſque les côtes de la Norwège, les bœufs ſont d'une taille beaucoup plus grande que ceux du continent; ce qui, ſelon notre auteur, vient autant des excellens pâturages que de la liberté où ils vivent : car on les laiſſe aller à leur gré en prenant ſeulement la précaution de leur donner pour compagnie quelques béliers accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hyver. Lorſque ceux-ci ont déterré l'herbe qui ſe trouve ſous la neige, les bœufs ne leur permettent d'y toucher qu'après qu'ils ont appaiſé eux-mêmes leur faim. Les bœufs ainſi laiſſés en liberté deviennent avec le temps ſi farouches que pour les avoir il faut les prendre avec des lacs, ou les tuer à coups de fuſil.

L'Evêque de *Berguen* remarque que les animaux des climats froids ont plus

de sang que ceux des pays chauds, & que leur graisse se trouve entre la chair & la peau, ce qui sert à contenir leur chaleur naturelle. Il paroît même, à ce que l'on a assuré à M. *Pontoppidan*, que la membrane qui couvre les reins est plus épaisse & plus grande dans les animaux du Nord, que dans ceux des pays situés sous un ciel moins rigoureux.

Les vaches de Norwège donnent fort peu de lait, & les économes de campagne sont obligés d'en entretenir un grand nombre. Comme les prairies ne fournissent pas assez de foin pour les nourrir, on coupe au printems & en été les branches encore tendres de plusieurs sortes d'arbres pour les donner aux bestiaux. Les habitans des côtes du Bailliage de *Nordland* & du Diocèse de *Berguen*, qui font une pêche considérable, mêlent de l'algue avec des têtes de merlus, & des arrêtes d'autres poissons, & nourrissent leurs vaches avec ce mêlange dont elles mangent assez volontiers: mais cette nourriture donne un mauvais goût au lait (*b*). Les va-

(*b*) *Tavernier*, dans son voyage de Perse, dit que les Arabes des environs de Balsora, &

ches de Norwège mangent encore des os comme les chiens. Les os leur servent même de remède lorsqu'ayant mangé la plante que *Thomas Bartholin* appelle *gramen offifragum*, leurs propres os s'ammollissent & plient comme s'ils étoient rompus.

Les brebis de Norwège ne différent guères de celles de Dannemarck. Pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des brebis d'Angleterre (*c*). On a remarqué que les béliers, qu'on fait passer avec les bœufs toute l'année dans les Isles, deviennent beaucoup plus grands & plus gras, & ont la laine meilleure & plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On a encore observé que par un instinct qui leur est propre, ces mêmes béliers passent toujours la nuit du côté de l'Isle d'où le vent doit venir le lendemain: ce qui sert d'avertissement aux mariniers qui ont grand soin d'en faire l'ob-

les Indiens des environs de Gomrom, nourrissent aussi leurs vaches avec des têtes de poissons.

(*c*) Voyez dans notre Journal pour le mois de Janvier 1755, l'instruction sur la manière d'élever & de soigner la meilleure espèce de brebis.

servation. En Norwège, comme dans l'Isle de Taroe, il arrive que la neige couvre des troupeaux entiers de brebis (*d*), & qu'étant ainsi couvertes elles se mangent la laine les unes aux autres.

On entretient en Norwège un grand nombre de chèvres. Dans la seule ville de *Berguen* on embarque tous les ans jusqu'à 80000 peaux de bouc non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déja donné la façon. Les chèvres conviennent fort à la nature du pays. Elles vont chercher leur nourriture jusques sur les montagnes les plus escarpées, où les autres animaux qui se nourrissent de pâture ne pourroient jamais grimper. Trop hardies à monter par tout, elles s'engagent quelquefois dans des précipices où elles ne peuvent ni avancer ni reculer, & alors le paysan Norwègien hazarde quelquefois sa propre vie pour sauver celle de sa chèvre. On en a vûs qui du haut d'une montagne sont descendus, moyennant une

(*d*) Voyez l'ouvrage de M. *Anderson*. On ne reconnoit alors l'endroit où ils se trouvent que par les vapeurs qui s'élèvent au dessus des brebis.

corde, jusqu'à une profondeur de plus de cent brasses pour retirer un de leurs animaux du danger. Les boucs de la Norwège sont courageux, & quand un loup vient seul pour les attaquer, ils ne le craignent point. Lorsqu'ils se trouvent avec d'autres animaux, & qu'ils ont des chiens avec eux, ils aident ceux-ci à défendre tout le troupeau. Dans l'Avoierie de *Salten* il y a près de la Terre de *Rorstad* une montagne platte & toute dénuée d'herbe. Tandis que tous les animaux peuvent passer dessus sans courir le moindre risque, les chèvres seules ne peuvent y aller; dès qu'elles y mettent le pied, elles tombent & périssent, si l'on ne va promptement à leur secours; ce qui vient vraisemblablement de quelque exhalaison pernicieuse à cette espèce particulière de bétail. Quand les chèvres ont été piquées par un serpent ou par quelqu'autre insecte, on fait chauffer leur propre lait pour en laver la blessure. Lorsqu'elles peuvent attraper le serpent, elles l'avalent; ce qui les rend malades pour quelques jours, mais les sauve.

Il n'y a point de sangliers en Norwè-

ge, & l'on y entretient peu de cochons, parce que le pays ne fourniroit point à leur ſubſiſtance, s'ils étoient en grande quantité. A *Berguen* on employe les chiens comme à Dantzig & à ſaint Malo à garder les magaſins des Marchands. Il y a des chats privés & ſauvages en Norwège. Le cerf ne ſe trouve que dans les Diocèſes de *Berguen*, & de *Drontheim*, c'eſt-à-dire, dans la partie occidentale du Royaume. Les cerfs traverſent quelquefois en troupes les canaux qui ſont entre le continent & les Iſles voiſines de la côte. La manière dont ils ſe tiennent arrangés en nageant, eſt ſingulière. L'un met la tête ſur la croupe de l'autre, & lorſque le chef de la file eſt fatigué, il ſe retire pour ſe repoſer à ſon tour. Les chevreuils ne ſe trouvent que dans les Diſtricts de *Borge* & de *Nummedal*.

Il n'y a des lapins que dans peu d'endroits de la Norwège; mais les lièvres y ſont en très-grande quantité. En hyver leur poil brun & gris devient blanc comme de la neige. Ils prennent & mangent des ſouris comme les chats; au reſte ils ſont plus petits que ceux du Dannemarck.

Les élans, que les naturels du pays appellent *Elsdyr*, ne ſe trouvent que dans les Diſtricts de *Sogne-Fiorden*, de *Ringerige* & de *Romerige*, mais en petit nombre. Comme ils ſemblent tenir de la nature du cheval & du cerf, quelques auteurs les ont appellés *Equicervi*. Ils ont les jambes ſi hautes qu'un homme peut ſe tenir debout ſous leur ventre. Leur couleur eſt un gris cendré; leur bois, beaucoup moins haut que celui des cerfs, eſt applati comme un gâteau, & les bords en ſont garnis d'écaille. Ces animaux ſont doux & ſimples; en hyver ils approchent tant qu'ils peuvent des maiſons; leur peau eſt fine & douce; le prix en eſt beaucoup diminué depuis qu'on a perfectionné la manière d'apprêter celle des bœufs & des chevaux. M. *Pontoppidan* remarque que *la Martinière*, dans ſon voyage du Nord, confond ſouvent les élans & les rennes.

Ces dernières paroiſſent être abſolument propres aux pays du Nord; on a ſouvent eſſayé d'en envoyer dans des pays étrangers; mais, quelque ſoin qu'on en ait pris, elles ont toujours péri, vraiſemblablement parce qu'il étoit impoſſible de leur procurer un air ſembla-

ble à celui qu'elles reſpirent ſur les hautes montagnes du Nord. Leur figure a beaucoup de reſſemblance avec celle du cerf. Leur bois eſt velouté & mobile, de façon qu'il peut être plié en avant & en arrière. Lorſque les rennes les quittent pour en pouſſer un nouveau, celui-ci ſe trouve d'abord couvert d'une eſpèce de peau, &, tant qu'il n'a pas encore paſſé la hauteur d'un doigt, il eſt ſi tendre qu'il peut être coupé comme une ſauciſſe: on aſſûre même que dans ce temps-là on peut en faire un mets délicat, & que les chaſſeurs le mangent tout cru, lorſque dans leurs courſes ils ſe trouvent dépourvûs d'autre nourriture. Quand ce bois parvient à une certaine hauteur, il s'engendre ſous la peau qui le couvre une eſpèce de ver qui la mange. Au-deſſus des paupières les rennes ont dans la peau une petite ouverture, par laquelle elles peuvent voir un peu quand une neige trop abondante les empêche d'ouvrir les yeux. M. *Pontoppidan* fait reconnoître ici la ſageſſe du Créateur qui a pourvû juſqu'aux beſoins les plus particuliers de chacune de ſes créatures.

La chair des rennes a preſque le

même goût que celle des cerfs, mais eſt un peu plus ſéche. On en trouve de ſauvages dans le Diocèſe de *Berguen*. Dans les montagnes de neige du diſtrict de *Hardanger*, on en voit des troupeaux de cent, de deux cens, de trois cens. Dans leurs courſes, les rennes vont toûjours contre le vent (*e*), & lorſque celui de l'Oueſt ſoufle, les payſans de *Hardanger* ſont ſûrs de faire une bonne chaſſe. Ces animaux ne ſe trouvent nulle part en ſi grande abondance qu'en *Finmarc*, ſurtout dans la chaîne de montagnes appellée *Kolen*. Ils ſont preſque la ſeule richeſſe des Lapons qui habitent ce diſtrict. Ce peuple ne vit, pour ainſi dire, que de la chair, du lait & du fromage des rennes. Il employe leurs peaux à faire des habits, des tentes & des couvertures de lit. Il ſe ſert même de leurs nerfs en guiſe de fil pour coudre. Il y a des Lapons qui poſſédent juſqu'à mille rennes. Il ne faut pas d'étable pour les mettre à couvert des injures du

(*e*) Par une raiſon que M. *Linnæus* explique dans ſon Mémoire curieux ſur les tumeurs des rennes, inſéré dans notre Journal de Juillet 1755.

temps. Elles ſuivent leur maître dans toutes ſes courſes. Attelées au traîneau elles tranſportent ſon bagage d'une habitation à l'autre. Elles ſont leſtes, propres, douces, & peu de nourriture ſuffit à leur ſubſiſtance: encore ce peu ne coute-t-il rien à leur propriétaire. Elles cherchent elles-mêmes les feuilles & les boutons d'arbres, ainſi que la mouſſe qu'elles mangent. En hyver elles déterrent cette dernière de deſſous la neige avec leurs pieds. Lorſque pluſieurs ſe tiennent enſemble, elles ſe défendent aſſez bien avec leurs bois contre le loup, leur plus redoutable ennemi. Nous avons déja parlé ailleurs des mouches qui dépoſent leurs œufs ſur le dos des rennes (*f*) pour les y faire éclorre.

Des animaux utiles M. *Pontoppidan* paſſe à ceux qui ſont nuiſibles. Il commence par l'ours qui ſe trouve partout en Norwège, & plus communément qu'ailleurs dans les Diocèſes de *Berguen* & de *Drontheim*. Il y en a de deux eſpèces, de grands & de petits. Les grands

(*f*) Voyez le Mémoire de *M. Linnæus*, que nous venons de citer.

s'appellent dans le pays *ours des chevaux*, les petits, *ours des fourmis*. Ces animaux ſont cruels, voraces, & capables d'une certaine prudence. Elle ne s'étend cependant pas juſqu'à fonder ce qu'en diſent les habitans de Norwège; & lorſqu'on les entend attribuer à l'ours l'eſprit de deux hommes & la force de ſept, on ſent combien grande eſt l'éxagération. Le poil des ours de ce pays eſt de couleur brune, tantôt claire, tantôt foncée. On y en trouve auſſi de griſâtres qui ont les extrémités de leur poil blanches comme de l'argent, & cette eſpèce eſt la plus belle. La tête de l'ours reſſemble beaucoup à celle du cochon. Il a les yeux petits, les oreilles courtes, la gueule large, & les reins forts. Sa plus grande force eſt dans ſes pattes de devant. On a aſſûré à M. *Pontoppidan* que l'ours ne porte que trois mois ſes petits, dont il fait deux ou trois à la fois, que ces petits naiſſent aveugles & tout nuds; ils ne ſont pas alors plus grands qu'une ſouris, & n'offrent qu'une maſſe informe, que la mère léche continuellement juſqu'à ce que cette eſpèce d'embrion ſe développe. Que le fait ſoit vrai ou non,

c'eſt une choſe ſur laquelle les Naturaliſtes ne ſont point d'accord.

Pendant que l'ours nourrit ſes petits, il eſt plus redoutable que dans tout autre temps. Il attaque alors l'homme contre lequel il ſe contente ordinairement de ſe défendre. On prétend qu'il s'acharne ſurtout contre les femmes enceintes, que c'eſt par l'odorat qu'il ſent l'état où elles ſe trouvent, & qu'il en veut principalement au fruit qu'elles portent. M. *Pontoppidan* en rapporte des exemples, & il ajoûte que, par cette raiſon, les ſervantes qui, pour ſoigner les beſtiaux, vivent pendant l'été dans des cabanes écartées, courent de grands riſques en s'expoſant imprudemment aux ſuites de l'amour. Hors de ce cas les femmes impriment quelquefois aſſez de crainte à l'ours pour qu'avec des cris & un bâton à la main elles lui faſſent quitter ſa proye. M. *Schaw*, dans ſes voyages du Levant, rapporte la même choſe des lions. Il ajoute qu'il eſt poſſible que cela arrive, lorſque ces animaux ont pris leur curée, parce qu'ils ont moins de courage. M. *Pontoppidan* nous aſſûre en effet que l'ours qui fuit alors devant la femme qui le

pourſuit, retourne au contraire ſur elle, lorſqu'il eſt affamé. Des gens dignes de foi ont aſſûré à l'Evêque de *Berguen* que dans ce cas la ſeule reſſource qui lui reſte, eſt de montrer à ſon ennemi ce que la bienſéance veut qu'elle cache. Au défaut de la chair des animaux, l'ours ſe nourrit de racines, d'herbes & de toutes ſortes de bayes. Il ne mange point comme le loup d'animaux tués par accident, ou par quelque bête féroce. Pour en faire ſa nourriture, il faut qu'il ait tué lui-même ſa proye qu'il attaque toujours à coup de pattes; lorſqu'elle eſt abattue, il lui ſuce d'abord le ſang, enſuite il l'emporte dans ſa cabane. Quand le chemin qui y conduit va en montant, ou à travers des buiſſons, & qu'il ne peut traîner facilement l'animal qu'il vient de tuer, il le prend dans ſes pattes de devant, quand même ce feroit un cheval, & l'emporte en marchant comme un homme ſur ſes pieds de derrière, ce qui fait voir plus que toute autre choſe ſa force prodigieuſe. On rapporte des traits ſinguliers de la prudence de l'ours. Dans un troupeau de vaches, il choiſit

toujours celle qui porte la clochette, & qui par-là pourroit donner le ſignal du danger. S'il ſurprend un chaſſeur, & que celui-ci ſoit contraint d'abandonner ſon fuſil, l'ours le décharge. Lorſqu'il eſt attaqué par deux chaſſeurs, & que le premier n'adreſſe pas bien ſon coup, il attaque celui qui n'eſt plus en état de tirer, le ſerre entre ſes pattes de devant & ſe retire à reculons, comme s'il prévoyoit que dans la crainte de tuer l'homme, on ne tirera plus ſur lui. Si en ſe retirant ainſi il arrive à quelque deſcente rapide, il ſe laiſſe rouler en-bas avec ſon ennemi qu'il abandonne enſuite pour ſe ſauver; mais quelquefois l'un & l'autre périſſent. Lorſqu'il ſe ſent bleſſé à mort, s'il y a quelque profond amas d'eaux dans le voiſinage, il court à cet endroit, prend une groſſe pierre dans ſes pattes, & fruſtre en ſe noyant l'eſpérance du chaſſeur. Au reſte, l'ours eſt bon nageur; ſes larges pattes lui tiennent lieu de rames, & il ſe jette ſouvent dans les rivières ou dans les petites bayes, pour prendre des poiſſons; cependant la lourdeur de ſon corps ne lui permet pas de ſoutenir long-temps la fatigue

de la nage, & lorſque dans un long trajet il rencontre un bateau, il tâche d'y aborder, dans la ſeule intention de s'y repoſer; car lorſque ſon deſſein lui réuſſit, il s'y place avec beaucoup de timidité, & ſe tient extrêmement tranquille: mais les pêcheurs ne ſe ſouciant pas de s'en charger, lui coupent ordinairement quelque patte, lorſqu'il les met ſur le bord pour monter. Peu de temps après la *S. Remi*, l'ours ſe retire dans ſon quartier d'hyver. C'eſt ordinairement une caverne où il s'eſt preparé un lit de mouſſe & de feuilles d'arbre. Il bouche l'entrée de cette retraite avec de la ramée, & l'on prétend qu'il y dort quelquefois ſi profondément, que ni le bruit des coups de fuſil, ni les bleſſures mêmes ne ſont pas capables de le réveiller. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que pendant tout l'hyver il ne ſe nourrit qu'en ſuçant ſes pattes qui rendent une écume blanche, & que malgré cela il eſt au printemps plus gras que dans les autres ſaiſons. Il eſt vrai que ſes pattes deviennent ſi tendres & ſi ſenſibles, qu'au ſortir de ſon quartier d'hyver, il a de la peine à marcher, ce qui donne à un

chaſſeur un grand avantage ſur lui. Il eſt naturel qu'une ſi longue abſtinence affoibliſſe la force & l'action des viſcères; pour en rétablir le ton, l'ours avale une fourmillière qui le purge & le fortifie. Lorſque les Norwégiens vont à la chaſſe de l'ours, ils ſe mettent ordinairement deux ou trois enſemble pour ſe ſecourir en cas de beſoin. Comme l'ours attrappe & déchire fort aiſément les grands chiens, on n'en employe à cette chaſſe que de petits qui lui paſſent ſous le ventre, & le ſaiſiſſent par les parties. Lorſque les petits chiens l'ont fatigué pendant quelque temps, l'ours s'appuie le dos contre un arbre ou un rocher, & arrache du gazon ou des pierres pour les jetter ſur ſes ennemis: alors le chaſſeur profitant de ſon attitude, tâche de lui porter un coup de fuſil ſous les épaules de devant, ou près de l'oreille; car toute autre bleſſure ne le tuant pas ſur le champ ne fait que l'irriter davantage contre le chaſſeur qu'il pourſuit alors, & qui, s'il eſt ſans un ſecond qui puiſſe tirer, ſe voit obligé de ſe défendre comme il peut avec la croſſe de ſon fuſil, ou avec ſon coutelas.

Lorſque l'ours eſt bien furieux & que le chaſſeur ſuccombe, il lui ouvre la nuque avec ſes pattes, & lui arrache la peau de la tête & du viſage; quelquefois il ſe contente de battre ſon ennemi juſqu'à ce qu'il le croye mort, & que celui-ci reſte ſans reſpiration. Une peau d'ours vaut ordinairement vingt francs & juſqu'à un louis d'or. Le Père *du Halde* rapporte dans ſes *Lettres curieuſes & édifiantes*, que les Chinois mettent la chair d'ours au nombre des mets les plus délicieux. On a cependant aſſûré à M. *Pontoppidan* qu'elle eſt trop fade, lorſqu'elle n'eſt point ſalée; mais on lui a vanté beaucoup le gout fin du jambon d'ours.

Autrefois on ne connoiſſoit point les loups dans la partie Occidentale de la Norwège. Mais environ l'an 1718, c'eſt-à-dire, vers la fin de la dernière guerre entre les Danois & les Suédois, ces animaux voraces paſsèrent les montagnes en ſuivant l'odeur des proviſions que les armées menoient avec elles. A préſent ils ſe ſont répandus dans tout le pays, à l'exception des Iſles. Les loups ne ſe cachent point dans les bois & dans

des cavernes comme les ours; ils s'attroupent & rodent par tout ſur les montagnes & dans les plaines. Ils font juſqu'à cinq à ſix petits à la fois. Ils ſont beaucoup plus meurtriers que les ours, & ils égorgent tous les animaux qu'ils attrappent, quoiqu'ils n'en ayent pas beſoin pour aſſouvir leur faim. Dans les hyvers froids, la faim les rend encore plus féroces qu'ils ne le ſont ordinairement. Ils entrent alors juſques dans les baſſes cours pour y dévorer les chiens d'attache. Ils attaquent les chevaux des voyageurs & les égorgent devant les traineaux. Comme la ſubſiſtance du loup, ainſi que celle de tous les animaux voraces, n'eſt point aſſurée, il ſe voit quelquefois réduit à manger de l'argile, qui s'arrête dans ſes boyaux juſqu'à ce qu'elle ſoit amollie par une nourriture plus convenable; alors elle paſſe avec des douleurs qui arrachent au loup des hurlemens affreux. On a trouvé auſſi de ces animaux qui, dans une grande diſette, avoient mangé de la mouſſe & des boutons de bouleau. Au reſte, le loup eſt poltron lorſque les animaux qu'il voudroit attaquer, ſe mettent

en état de défenſe; quand un troupeau ſe tient enſemble & lui préſente la tête, il ne l'attaque point; & l'on a vu qu'une ſeule vache ou un ſeul bouc le met en fuite en lui montrant les cornes. Lorſque le loup eſt pris avec d'autres animaux dans une trape, il en demeure ſi ſot qu'il n'oſe les toucher. Pour éloigner les loups & les ours, les gardes des troupeaux ſe ſervent d'une grande corne qui ſe fait entendre de fort loin.

Le *Lynx* ou le loup *cervier* eſt plus petit que le loup ordinaire, mais également vorace & meurtrier. Sa couleur eſt un gris clair, ou un blanc ſemé de taches foncées. Une peau de loup *cervier* ſe vend en Norwège depuis 40 juſqu'à 60 francs, ſelon qu'elle eſt plus ou moins belle. Les griffes de cet animal ſont pointues & recourbées comme celles des chats & des tigres de l'eſpéce deſquels il tient. Il voûte ſon dos comme ces animaux. Il ſaute comme eux inopinément & avec beaucoup de viteſſe ſur ſa proye. Lorſqu'il eſt attaqué par un chien, il ſe renverſe ſur le dos, & quand ſon ennemi ſe jette ſur lui, il ſe ſert ſi adroi-

tement de ſes griffes qu'il l'écorche tout vif. La reſſemblance que les loups *cerviers* ont avec d'autres animaux, ſert en Norwège à en diſtinguer quatre eſpèce. Il y en a qui tiennent du loup; d'autres approchent plus du renard; d'autres encore reſſemblent aux chats; on en a trouvés même qui ont la tête configurée comme un Poulain. Le loup *cervier* ne court pas les champs comme le loup ordinaire. Il ſe cache dans les bois & dans des cavernes. Il fait ſa retraite tortueuſe & profonde; & cependant on peut l'en faire ſortir par le feu & la fumée. Sa vue eſt extrêmement perçante, & il voit de loin ſa proye qu'il attaque toujours en traitre. Il eſt fort difficile dans le choix de ſa nourriture; car ſouvent il ne mange, d'une brebis ou d'une chèvre, que la tête, le foye & les tettines. Quoiqu'il tue toujours, il ne mange que très-peu dans le croiſſant de la lune; mais quand cette planette eſt dans ſon déclin, il eſt plus vorace & il emporte & cache ſa proye comme l'ours. Les chats ſauvages rendent ſouvent viſite à ſa retraite pour enlever ſes proviſions. Le loup *cervier* eſt ſi

habile mineur qu'il entre quelquefois par deſſous terre dans les bergeries.

Il y a en Norwège des renards blancs, bais & noirs. Les derniers & ceux des deux autres couleurs qui ont deux rayes noires ſur les reins, ſont les plus rares. On embarque à *Berguen* tous les ans environ 4000 peaux de renard. Cet animal étant aſſez connu, nous nous bornons à rapporter quelques-unes de ſes ruſes. Quand il eſt tourmenté par les puces, ce qui lui arrive ſouvent, il prend dans ſon muſeau une touffe de mouſſe ou de foin, & entre enſuite dans l'eau à reculons, mais ſi lentement que ſes hôtes incommodes ont le temps de ſe retirer dans les endroits ſecs de ſon corps; il s'enfonce enfin juſqu'à l'extrémité de ſon muſeau, & quand il croit avoir ramaſſé toutes ſes puces dans la touffe qu'il tient, il la lâche & ſort promptement de l'eau. Lorſqu'il voit que la loutre pêche, il ſe tapit derrière une pierre, & quand la première remonte au bord pour dévorer le poiſſon qu'elle a pris, le renard fait un grand ſaut pour effrayer la loutre & pour l'obliger à lui abandonner ſa proye. On avoit obſervé dans

dans le voiſinage d'une cabane de pêcheur, qu'un renard mettoit par rangées des têtes de poiſſons. On ne ſçavoit quel pouvoit être ſon but, lorſque, peu de temps après, un corbeau qui fondit deſſus devint ſa proye. Cet animal ſe ſert de ſa queue pour prendre des écreviſſes qui aiment à s'attacher à des corps velus. La femelle du renard étant pouſuivie par un chien, piſſe ſur ſa propre queue; elle la ſecoue, & jette ainſi ſon urine aux yeux de ſon ennemi, qui en étant aveuglé, parce qu'elle eſt très-âcre, ſe voit forcé de lâcher priſe.

Le *goulu* n'eſt guères connu que dans les pays les plus Septentrionaux. Il ſe trouve aſſez fréquemment dans le Diocèſe de *Drontheim*. Son nom lui a été donné à cauſe de ſa voracité. Il reſſemble aſſez pour la grandeur & la figure à un chien un peu allongé. Ses jambes ſont fortes, & ſes griffes, ainſi que ſes dents, extrêmement aigues; ce qui lui donne le courage d'attaquer ſans exception tous les animaux qu'il rencontre. Monſieur *Hogſtrom*, dans ſa deſcription de la Laponie, remarque contre *Scheffer* que le goulu ne prend point

de poiſſons. La couleur de ſon poil, extrêmement doux, eſt un noir nuancé de brun & de jaune. Sa peau, auſſi brillante qu'un damas, eſt très-précieuſe & compenſe bien la peine que les chaſſeurs prennent pour la conſerver entière, en tuant le goulu ſans le ſecours des armes à feu. Quelquefois on le tire avec des flèches de bois obtuſes. Le temps le plus commode pour l'attraper, eſt celui où il fait paſſer ſon corps entre deux arbres très-proches l'un de l'autre, afin de décharger ſes boyaux; car il ne ſe donne pas le temps de digérer la nourriture qu'il prend. Quand l'animal qu'il a tué ſeroit ſix fois plus grand que lui, il ne ceſſe pas de manger qu'il ne l'ait dévoré tout entier. Il eſt ſi peu difficile dans le choix de ſa nourriture, qu'on prétend en avoir vûs qui, attachés à un mur, ont mangé juſqu'à de la chaux & des pierres.

La martre a la grandeur & la couleur d'un chat ſauvage brun; mais ſa tête eſt plus pointue. Sous le ventre, ſon poil eſt d'un jaune foncé, & c'eſt préciſément cet endroit qui rend ſa peau d'un grand prix. Sa morſure eſt dangereuſe,

& ſa puanteur inſupportable. La martre ſe tient dans des arbres creux, & fait ſa nourriture d'oiſeaux & de ſouris de bois. L'eſpèce qu'on appelle en Norwège *martre des trembles* eſt plus grande & a le poil plus clair que celle qu'on y nomme *martre des bouleaux*. Cette dernière eſt la plus rare.

Les *écureuils* ſe nourriſſent ordinairement avec des noiſettes, & en font des proviſions conſidérables pour l'hyver. Dans cette ſaiſon, leur poil brun devient tout gris dans les pays du Nord, & c'eſt des écureuils qu'on y tue en hyver que nous viennent les *petits gris* dont on fait de ſi belles fourures. Pour ne leur pas déchirer la peau, on les tire avec des flèches obtuſes. On en prend auſſi dans des trébuchets. D'autres attachent un lacs à une grande perche, y mettent une tête d'oiſeau ou quelqu'autre appas, & approchent enſuite cette perche obliquement contre l'arbre où a monté l'écureuil qui va ſe prendre dès qu'ils apperçoit l'appas. D'autres encore dreſſent de petits chiens pour cette chaſſe. L'écureuil traverſe des ruiſſeaux ou des foſſés étroits, en ſe mettant ſur un petit

morceau de bois, & en ſe ſervant de ſa queue velue pour prendre le vent comme avec une voile. Il ſe ſert auſſi d'une de ſes pattes pour diriger ſa courſe. La chair des écureuils eſt blanche, & les payſans de la Norwege la mangent.

L'*hermine* aime à faire ſa demeure dans des monceaux de pierre. Quelques auteurs ont crû que cet animal ne différoit pas de celui que *Pline* appelle la *Souris de Pont*. M. *Pontoppidan* penſe que cet animal pourroit bien être de l'eſpèce des belettes. On peut ſe former une idée de la grandeur & de la forme des *hermines* en voyant leurs peaux. Elles ſont blanches, à l'exception du col où cet animal eſt tâché de noir. L'*hermine* de Norwege & de Laponie conſerve ſa blancheur mieux que celle de Moſcovie qui jaunit plus facilement, & c'eſt par cette raiſon que la première eſt recherchée à *Peterſbourg* même. Les *hermines* prennent des ſouris comme les chats, & emportent leur proye lorſqu'elles le peuvent. Elles aiment particulièrement les œufs, & lorſque la mer eſt calme, elles paſſent à la nage dans les Iſles voiſines des côtes de la Norwege, où

elles trouvent une grande quantité d'oiseaux de mer. On a assuré à M. *Pontoppidan* qu'une *hermine* venant à faire des petits sur une Isle, les ramene au continent sur un monceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan & l'ours; il leur saute dans une oreille pendant qu'ils dorment & s'y accroche si fortement avec ses dents qu'ils ne peuvent s'en débarrasser; ces animaux se mettent à courir de toutes leurs forces, & succombent enfin à la fatigue ou se précipitent de quelque rocher. Il surprend de la même manière les aigles & les coqs de bruyère; il s'attache sur eux, ne quitte point prise lorsqu'ils s'envolent & les mord jusqu'à ce que la perte du sang les fasse tomber à terre. On assure que les *hermines* ont grand soin de la propreté de leur peau; cependant elles puent prodigieusement, sur tout dans le temps où elles s'accouplent; ce qu'elles font souvent ainsi que les *martres*.

Le *castor* se trouve assez fréquemment dans les districts de *Selloer* &

d'*Osterdalen* ainsi que dans la Province de *Jamteland*. Cet amphibie cherche ordinairement sa nourriture dans les eaux tranquilles ou dans des rivières dont le cours est paisible. Il a les pieds très-courts, & ceux de derrière ont la forme de pattes d'oye; sa tête est courte & platte, & ses yeux ronds & petits. Sa queue grosse, épaisse, platte & composée de plusieurs vertèbres, est couverte d'une espèce d'écaille, & approche tellement de la nature des poissons qu'elle souffre lorsqu'elle est trop long-temps hors de l'eau; aussi a-t-on trouvé que la chair qui la couvre ressemble plus à celle des poissons qu'à celle des animaux terrestres. Le *castoreum*, que les *castors* portent dans une bourse, ainsi que les peaux grises ou brunes de ces animaux, font les deux principaux objets du commerce de la foire d'*Elverum*. Le *castor* établit sa demeure de façon qu'il peut toujours enfoncer la partie postérieure de son corps dans l'eau, laquelle il empêche d'être prise en hyver par la glace, en remuant continuellement sa queue: & pour ne pas perdre cette commodité, quand les eaux viennent à hausser ou à baisser, il construit sur le

bord de l'eau une maison de trois étages, dans chacun desquels le mâle & la femelle ont un logement particulier. La nature lui a donné une dent de la longueur d'un doigt, qui est recourbée, tranchante à l'extrémité, & en quelque façon semblable à la défense d'un sanglier. C'est au moyen de cette dent qu'il abat du bois, & qu'il ajuste les poutres nécessaires à son édifice. La couleur de cette dent est rouge & jaune. Lorsque les matériaux préparés ne se trouvent point sur le lieu où ils veulent bâtir & qu'il faut les y transporter, un de ces animaux se renverse sur le dos; les autres lui mettent entre ses pattes ce qu'ils ont à voiturer, & l'entraînent ensuite avec sa charge, en le saisissant avec leurs dents par le col. Celui qui sert de voiture a ordinairement le poil du dos emporté par cette opération.

La *loutre* qui ressemble beaucoup au *castor*, se trouve en Norwège dans l'eau salée aussi bien que dans l'eau douce. Elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix au moyen d'un petit sifflet. La *loutre* est

fort difficile dans le choix de sa nourriture, & ne mange que les parties grasses des poissons. Les aigles & les corbeaux la surprennent souvent pour lui enlever sa proye. Lorsqu'on apprivoise les loutres & qu'on se les attache en leur donnant tous les jours un peu de lait, elles rapportent continuellement du poisson à la maison (*g*). Les peaux des loutres ont un poil court & touffu. Depuis quelques années elles sont plus recherchées qu'autrefois en Hollande & en Allemagne.

Le *taisson* ou le *blaireau* a presque la forme d'un petit cochon. Son poil long est noir & gris. Il a le museau pointu & ses pieds courts & courbés. Il creuse la terre & se nourrit de souris, de vers & de toute sorte d'insectes. Lorsqu'il mord dans quelque chose, il ne quitte point jusqu'à ce qu'il sente ses dents se toucher, & sa morsure est presqu'incurable. La partie destinée à la propagation est dans cet animal, comme dans les chiens de

(*g*) Ajoûtez à cette observation de M. *Pontoppidan* le Mémoire que nous donnâmes au mois de Juin 1755, sur la manière de dresser des Loutres pour la pêche.

mer, un os dur. Le renard trop pareſſeux pour ſe creuſer lui-même une retraite s'empare ſouvent de celle du *blaireau* pendant l'abſence de celui-ci, & la remplit auſſitôt d'une puanteur ſi horrible, que le propriétaire ne ſe ſoucie plus d'y retourner. La nature a donné à cet animal un trou entre les cuiſſes, où, pendant l'hyver, il fourre ſon muſeau juſqu'aux yeux. On prétend qu'il en tire ſa nourriture comme l'ours de ſes pattes (*h*).

En parlant du *hériſſon* qui eſt connu par tout, M. *Pontoppidan* remarque qu'il ſe gliſſe dans la demeure de l'ours, & qu'il l'incommode tant avec ſes piquants, qu'à la fin le premier, qui ne peut ſe venger d'un hôte ſi importun, eſt obligé de déloger.

La *taupe* ne ſe trouve que dans la partie Orientale de la Norwège, le reſte du pays étant tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir. On a obſervé que ce petit animal, ainſi que pluſieurs autres, paſſe l'hyver dans un ſommeil continuel, &

(*h*) Voyez le *Chaſſeur Allemand de Flemming*, à la p. 115.

ſans prendre de nourriture.

Les *rats*, ſurtout les rats de bois & d'eau, ne peuvent vivre dans le Nord que juſqu'au diſtrict de *Helgeland*. S'il s'en trouve de tranſportés plus loin par des vaiſſeaux, ils diſparoiſſent le printemps ſuivant. Le diſtrict de *Hardanger* dans le Diocèſe de *Berguen*, ne ſouffre point de *rats*. Il en eſt de même du diocèſe d'*Aggerhuus*, & quoique ſur le bord Méridional de la riviére de *Vormen* on trouve des *rats* comme ailleurs, ils ne vivent point lorſqu'ils ſont tranſportés de l'autre côté de cette rivière. De même, on ne trouve jamais de *rats* en vie depuis *Odal* & *Solloer* juſqu'à *Oſterdalen* ; ce qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaiſons du ſol, contraires à ces animaux.

En Norwege on trouve des *ſouris* ordinaires auſſi bien que des *ſouris* d'eau. Les *ſouris* blanches aux yeux rouges qui font une eſpèce particulière, ont été trouvées dans la petite Ville de *Molle* en *Romsdalen* ; cependant, on ne ſçait ſi elles y ſont indigènes, ou ſi elles ont été apportées par un vaiſſeau des Indes Orientales. Au reſte,

on prétend en Norwège, comme en bien d'autres pays, que les *ſouris* & les *rats* quittent les vaiſſeaux & les maiſons quelque temps avant qu'ils ſe trouvent en danger d'être conſumés par la flamme. Nous avons fait connoître ailleurs les petits *rats* de la Norwège, que les habitans croyent tomber du Ciel. (*i*) Comme il eſt certain qu'on trouve quelquefois, ſur les cimes des rochers, de ces animaux qui paroiſſent avoir été écraſés par une chûte précipitée, M. *Pontoppidan* penſe que les tourbillons de vent qui ſe forment ſouvent dans le Nord, & qui enlèvent quelquefois de la mer une prodigieuſe quantité de harangs, peuvent auſſi enlever les *rats* dont il s'agit, dans le temps de leurs migrations.

Voilà en ſubſtance ce que M. *Pontoppidan* nous apprend ſur les Quadrupedes de la Norwège. Nous donnerons une autre fois la ſuite & la fin de cet ouvrage intéreſſant.

(*i*) Voyez le Mémoire de M. *Linnæus*, que nous donnâmes au mois de Mai de l'année 1754.

A REPRESENTATION FROM THE GOVERNORS OF THE HOSPITAL FOR THE SMALL-POX AND FOR INOCULATION.

REPRESENTATIONS DES ADMINISTRATEURS DE L'HOPITAL, FONDÉ POUR LA PETITE VEROLE NATURELLE ET POUR L'INOCULATION. A Londres 1756.

LES Adminiſtrateurs, appréhendant que l'état actuel & les circonſtances de cette importante charité ne ſoient pas aſſez connus, croyent devoir informer le Public :

Qu'on a reçu depuis quatre ans dans l'Hôpital en queſtion quatorze cens dix pauvres, malades de la petite vérole naturelle ;

Qu'on y en a inoculés,

Du 31 *Déc.* 1751 *au* 31 *Déc.* 1752	112
Du 31 *Déc.* 1752 *au* 31 *Déc.* 1753	129
Du 31 *Déc.* 1753 *au* 31 *Déc.* 1754	135
Du 31 *Déc.* 1754 *au* 31 *Déc.* 1755	217
Total	593

Que de ces cinq cens quatre-vingt-treize, il n'en est mort qu'un seul (*a*), tandis que cette cruelle maladie, gagnée par la voie naturelle, moissonne un septiéme, & peut-être plus, de ceux qui en sont attaqués ;

Que les succès de l'inoculation, que la divine Providence continue de bénir, ont considérablement accru le nombre des pauvres ; en sorte que les Registres de l'Hôpital sont continuellement chargés de surnuméraires, souvent au nombre de cent, qu'on ne peut recevoir, parce que les fonds ne sont pas suffisans. Ainsi ces malheureux demeurent

(*a*) Il n'est presque pas possible, comme l'a judicieusement remarqué l'Evêque de Worcester, & d'après lui tous les bons citoyens qui ont écrit sur l'inoculation, que dans un grand nombre d'inoculés il ne s'en trouve toujours quelqu'un qui soit la victime de quelque accident : & d'ailleurs, si l'on fait attention que, de cinq cens personnes jouissant en apparence d'une bonne santé, quelques-unes ne verront peut être pas la fin du mois, on ne doit pas être plus surpris qu'il arrive à quelques individus, pris sur le nombre de cinq cens inoculés, des accidens qui ne sont nullement occasionnés par la maladie qu'on leur a donnée, & qui n'y ont même aucun rapport.

exposés à tous les traits de la contagion variolique ; ce délai en rebute la plupart, & les empêche de profiter de l'avantage de l'inoculation ;

Que comme ces infortunés se multiplient dans une proportion qui excéde de beaucoup les moyens qu'on a de pourvoir à leurs besoins, cette utile entreprise réclame de nouveau les secours des ames charitables ;

Que les Administrateurs soutenus de l'espoir des libéralités, ont cru pouvoir augmenter les bienfaits : c'est dans ces vûes qu'ils ont loué une maison très spacieuse où l'on tient les malades pendant les quatorze jours fixés pour la préparation, qui consiste en une diéte exacte & quelques remèdes, s'il est nécessaire. On examine aussi s'ils ne sont point affectés de quelque autre mal : article qui demande toujours l'attention la plus scrupuleuse. Au bout de ce temps les malades sont inoculés, & demeurent encore dans la même maison, jusqu'à ce que les symptômes de la maladie paroissent, auquel cas on les transporte avec soin & ménagement à l'Hôpital Général ;

Que c'est avec la sensibilité la plus vi-

ve & la douleur la plus amère qu'ils voyent que la maison destinée à la préparation des malades pourroit contenir quatorze lits en sus du nombre de ceux que les revenus de la Société peuvent fournir. Si cette quantité étoit remplie, & que la dépense pour chaque malade fût fondée, ou recevroit tous les ans environ cent-vingt Pauvres & plus pour l'inoculation. On espère que cette considération fera tout l'effet qu'elle doit, l'inoculation étant regardée universellement comme une précaution avantageuse & salutaire. Il y a même toute apparence que l'on ne pourra garder long-temps la maison qu'on a louée, parce qu'elle oblige à des frais de transports ;

Que, pour ne point admettre en même temps un certain nombre d'hommes & de femmes dans la même Maison de préparation, ils ont été obligés de ne les recevoir qu'alternativement ; en sorte qu'ils croyent devoir soumettre au jugement du Public compatissant l'avantage d'une seconde Maison pour la préparation & l'inoculation. Avec le secours de cette augmentation, on pourroit recevoir & placer en même

temps les garçons & les hommes mariés dans l'une des Maisons, les femmes & les filles dans l'autre ; & l'on préviendroit par là les inconvéniens attachés à l'état présent de cette fondation, sans compter qu'un plus grand nombre de Pauvres pourroient profiter des avantages de l'inoculation, dont ils demandent avec instance qu'on les fasse jouir. Mais, après avoir accordé cette faveur, il resteroit encore aux cœurs bienfaisans un moyen de mettre le comble à leur générosité, s'ils observoient que comme le nombre des inoculés augmente de jour en jour (ce qui n'est qu'à desirer pour le bien de l'humanité) il faudroit faire la dépense d'une maison particulière où l'on recevroit généralement tout ce qui se présenteroit des deux sèxes. Il seroit beau de voir un quartier pour l'inoculation fondé par la charité chrétienne ;

Que, quoiqu'il soit inutile d'insister sur le bien que produit le plus nécessaire, le plus sage & le plus généreux des établissemens, en le considérant sous ses deux aspects, de répéter ou de fortifier des motifs qui doivent per-

ſuader, & qui toucheroient même les cœurs les plus durs à la vûe des malheureux ſans ſecours, ſans logement, à qui la contagion communique cette affreuſe maladie, d'avancer, pour faire valoir la méthode artificielle de donner une maladie qui détruit beaucoup de monde ſans cette précaution, rien de plus palpable & de plus convaincant qne les expériences qui prouvent qu'elle eſt extrêmement avantageuſe, non ſeulement aux pauvres néceſſiteux qui la reçoivent ainſi qu'à toute leur famille, mais encore à la nation entière à qui elle conſerve tant de vies précieuſes, d'apporter un témoignage public & irréfragable en faveur d'une pratique qui ſauve tant de citoyens, & par laquelle on voit qu'il n'eſt mort qu'un ſeul homme de 593 inoculés, dont la plûpart étoient adultes : quoiqu'encore une fois il ſoit ſuperflu de s'étendre ſur ces différentes preuves, néanmoins les Adminiſtrateurs prient qu'il leur ſoit permis de faire une réflexion très-importante, & qui s'étend à bien des objets : réflexion qu'on n'a faite que très-rarement, ou ſur laquelle on a gliſſé avec trop de légèreté à

l'égard d'une inſtitution auſſi recommandable par ſa ſageſſe, par ſon utilité, & par ſes motifs ; c'eſt qu'elle ſoulage, non ſeulement les pauvres affligés de la petite vérole naturelle, mais qu'elle empêche que ce funeſte fléau ne ſe communique aux environs de la Ville de Londres (*b*) & de ſes vaſtes Fauxbourgs. On croit que cette conſidération mérite d'être murement peſée. Une affaire auſſi importante que celle de garantir un nombre prodigieux de familles d'un venin auſſi dangereux, n'a beſoin que d'être propoſée pour qu'on y faſſe une ſérieuſe attention.

L'Evêque de Worceſter obſerve page 27 de ſon Sermon, » qu'en admettant » les pauvres infortunés dans un Hôpi» tal avant que la maladie devienne » contagieuſe, & les y laiſſant juſqu'à » ce qu'ils ſoient parfaitement guéris » & que l'infection ait ceſſé, on peut » mettre un frein à cette hydre funeſte, » au lieu qu'elle étend au loin, comme

(*b*) Il faut entendre par là non ſeulement la ville de Londres proprement dite, mais encore Weſtminſter.

» elle le fait actuellement, ſon poiſon » ſubtil, & cauſe ſouvent d'horribles » ravages dans les meilleures & les » plus grandes maiſons. « Le même zèle qui l'anime toujours pour le bien public, le conduit encore à remarquer » que pour prévenir la communica» tion de ces vapeurs empeſtées, on a » ſoin de donner aux malades des vê» temens propres, & que, quand ils » ſont ſur le point de ſortir de l'Hô» pital, on ne leur remet les leurs » qu'après les avoir ſoigneuſement pu» rifiés en les expoſant à la vapeur du » ſoufre allumé. «

Qu'on prenne pour exemple les quatres années dernières, pendant leſquelles on a reçu dans l'hôpital juſqu'à 1410 pauvres de tous les quartiers, affectés de la petite vérole naturelle. Dans combien d'endroits circonvoiſins un pareil nombre n'auroit-il pas répandu cette cruelle maladie ? Combien de jours n'auroient pas étés moiſſonnés par ces atômes deſtructeurs qui attaquent imperceptiblement les poulmons & les principes de la vie ? Le même effet auroit eu lieu à proportion, ſi les 593 qui ont été inoculés dans le même eſ-

pace de temps, avoient ſubi cette opération chez eux, ou qu'ils y euſſent été attaqués de la petite vérole naturelle.

Mais la prudence qui a préſidé à un établiſſement auſſi bien imaginé, a concentré tout le poiſon dans un ſeul lieu, peu éloigné de Londres ; elle a preſcrit que les malades qui ſuccèderoient à d'autres, ſeroient ſoignés par les mêmes gardes & domeſtiques, qui logent aux extrêmités de l'Hôpital. Les funeſtes exhalaiſons ſont continuellement portées audehors à l'aide de ventilateurs particuliers, placés au faite de la maiſon, auxquels elles parviennent par leur légereté plus grande que celle de l'air, où elles ſe diviſent enſuite comme la fumée. Avec ces meſures, les plus proches voiſins n'ont éprouvé aucune influence maligne, & l'on évite avec ſoin que les convaleſcens que l'on renvoye n'aillent porter la mort au loin. Combien de familles, combien de quartiers, par cette précaution, ſe ſont préſervés d'un mal qui n'auroit pas manqué de les attaquer, ſi les perſonnes infectées

avoient été éparses en différens endroits.

Si cet établissement est considéré dans toutes ses parties, les secours nécessaires peuvent-ils manquer plus long-temps ? Que ne donneroient pas des milliers de familles pour écarter un fléau qui les menaçe de leur faire éprouver sa rage ? De quel préservatif assuré cette entreprise, si elle étoit encouragée & perfectionnée, ne continueroit-elle pas à nous procurer les succès contre des terreurs qui ne laissent aucun repos, & contre des malheurs très-réels ! Quel avantage pour nos flottes & nos armées !

Mais les Administrateurs, au lieu de s'étendre plus au long sur ce sujet, aiment mieux abandonner un dessein si pieux, enfanté par l'amour du bien public, à la générosité & à la charité chrétienne. Ils espèrent qu'on ne les taxera pas de pousser leur zèle à l'excès, quand ils représenteront que, comme les aumônes sont actuellement fort rares & les besoins très-pressans, nul temps ne paroît plus particulièrement consacré aux œuvres de charité & de miséricorde que ce temps de

jeûne & d'humilité, & qu'aucun exemple de pitié & de compassion n'est aussi avantageux ni aussi nécessaire qu'un regard bienfaisant sur des objets infortunés & abandonnés qui sont frappés d'une maladie aussi affreuse que la petite vérole naturelle, ou qui, pour détourner le danger d'un si terrible instrument de mort, sollicitent avec ardeur l'inoculation.

Signé par ordre des Administrateurs à l'assemblée générale tenue à *Haberdasher's-Hall*; Janvier 28 1756.

Robert Reynolds, Sécretaire.

Les personnes qui sont dans la disposition de faire des aumônes, peuvent envoyer leurs bienfaits ou leurs souscriptions

Pour le plan général,

Pour l'inoculation en particulier,

Pour le soulagement de ceux qui sont attaqués de la petite vérole naturelle,

A M. *Isaac Akerman*, Trésorier de l'Hôpital, en sa maison rue *Fenchurch*,

ou aux Banquiers suivants, sçavoir M. *Joseph Hankey* & compagnie, rue *Fenchurch*, Mrs. *Ironside Belchier* & *How*, rue *Lombarde*, Mrs. *Campbell* & *Couttes* dans le *Strand*, *André Drummond*, Ecuyer & compagnie à *Charing-Croß*.

PRÉSIDENS,

Charles, Duc de Marlborough.

Le Reverendissime Isaac, Evêque de Worcester.

VICE-PRÉSIDENS.

Hugues, Comte de Northumbercand.

Herbert, Vicomte de Windsor.

Le Chevalier Beauchamp Proctor, Baronet.

Ebenezer Mussell, Ecuyer.

Plusieurs personnes respectables qui ont contribué à ces aumônes sont du nombre des Administrateurs.

HARANGUE HARVEIENNE.

Guillaume Harvey (a), cet illustre Médecin Anglois qui trouva le premier la circulation du sang, découverte heureuse contre laquelle quelques Docteurs de son siècle s'élèverent avec aussi peu de jugement que nous en voyons aujourd'hui qui déclament & même écrivent contre l'inoculation, l'immortel *Harvey* fut lecteur d'Anatomie & de Chirurgie dans le Collège des Médecins de Londres. Il fonda dans ce Collège une harangue Latine à perpétuité, en l'honneur de la Médecine, que l'on prononceroit tous les ans le jour de la *saint Luc*. On appelle ces sortes de harangues *Harveïennes* du nom de leur instituteur. Le discours de l'année dernière a été fait par M. *Robert Taylor*, célèbre Médecin de Londres. On l'a magnifiquement imprimé au commencement de cette année chez *Jean* *Nourse*,

(a) Il nâquit à Folkston dans le Comté de Kent; il étudia à Cambridge & à Padoue. Il fut Médecin de *Jacques I* & de *Charles I*, & très-attaché à la Famille Royale. Il mourut en 1657 à 80 ans.

Nourse, & il en est arrivé quelques exemplaires à Paris, qui ont été enlevés sur le champ. Peut-être *Cavelier*, Libraire rue saint Jacques au Lys d'or, qui les vendoit, en aura-t-il fait venir un autre ballot. M. *Taylor* exalte dans son ouvrage les services que ses compatriotes ont rendus à la Médecine, leurs travaux mémorables, & leur habileté peu commune. C'est proprement un panégyrique des fameux Médecins Anglois. L'inoculation y est surtout préconisée, & feu M. *Jurin*, qui fut un des premiers & des plus ardens à l'accréditer, y reçoit le tribut d'un juste éloge : on y dit de lui : *hoc duce truculentissimum non modo vitæ, sed formæ etiam humanæ hostem superavimus* : » par lui nous avons vaincu » le plus cruel ennemi, non seule» ment de la vie, mais de la figure » humaine. «

Le discours est terminé par des remarques pour en éclaircir divers points. Voici la longue & curieuse note au sujet de la phrase latine que je viens de citer. On y trouve le Decret du Collège des Médecins de Londres au *Juin*.

sujet de l'inoculation & de la dissertation de M. *Cantwel* : Decret dont nous avions promis dans notre Journal de Février dernier, page 142, de faire part au public.

Libellum omninò ineptum, VARIOLAS INSITITIAS damnandi causa Gallice scriptum PARISIIS nuper edidit Medicus quidam HIBERNICO-GALLICUS. Hunc equidem auctorem qui plurima de rebus ANGLICIS, quæ falsa esse scire, & potuit & debuit, temere effutiit, minimè dignum (utcunque titulis insignitum Medicis) censere possumus qui à nobis reprehendatur. Cum verò FACULTAS MEDICA PARISIENSIS opusculum ejus futilissimum amplissimis verbis approbare, adeoque id pro suo agnoscere non dedignata fuerit, Nos, qui ingenio non sumus adeo inhumano ut nationem eruditam in re tanti momenti falsis narratiunculis, tanta auctoritate editis, decipi patiamur, nonnullas earum hic loci refutare non gravabimur. Cætera ejus libelli falsa & inepta aliis, quibus otium & voluntas non desint, animadvertenda relinquemus.

In dissertationis suæ p. quarta asserit Dominus DOCTOR » se AGATHOPOLI » vidisse nobilissimum LINDECOLINÆ » COMITEM, cujus frater natu maxi» mus VARIOLIS perierat INSITITIIS, » & COMITEM ipsum ab hoc artificioso » VARIOLARUM genere in CACHEXIAM, » qua tunc temporis laborabat, conjectum » esse. « Narravitne Domino DOCTORI hosce funestos VARIOLARUM INSITITIARUM exitus COMES illustrissimus ipse? Etsi auctoris verba lectorem ingenuum ut ita credat facilè adducere possunt, minimè tamen ita credendum esse affirmamus. COMES enim ipse dignissimus, pro insigni suo veritatis tuendæ studio, veniam nobis concedere dignatus est suo nomine palam declarandi, omnia, quæ de eo & fratre ejus retulit hic auctor HIBERNICO-GALLICUS, esse falsissima. COMITIS honoratissimi frater, qui eo tempore, quo VARIOLÆ ei inserebantur, tenui erat valetudine, per quinquennium integrum, postquam mitissimas INSITITIAS expertus erat, multo firmiore utebatur : postea vero neglecta tussicula, qua fortè corripiebatur, in PHTHISIN incidebat.

Neque minùs falsum est quod de CACHEXIÆ, qua post VARIOLAS INSITITIAS COMITEM ipsum laborasse ait, origine affirmat. Nam VARIOLAS NATURALES passus fuit COMES LINDECOLINÆ, atque INSITITIAS nunquam subiit. Hæc, annuente COMITE honoratissimo, palam asserimus : qui de VARIOLIS INSITITIIS quid sentiat, ex eò judicet lector æquus, quod liberis suis hoc ipso anno VARIOLAS inseri jusserit, quos amicum meum doctissimum Dominum WILMOT Medicum Regium Ordinarium, curavisse novimus, Domino HAWKINS Chirurgo Regio dignissimo partes suas peragente.

In eadem pagina COMITIS alterius nobilissimi (sc. de INCHIQUIN) filium unicum has VARIOLAS perniciosas artificiales perdidisse asserit auctor humanus; atque quasi mors ipsa juvenis egregii non satis atrox fuisset malum, oratione grandiore hanc acerbam rem exagerat, quantasque opes infelix puer moriendo amiserit nobis referre non gravatus est. Narratiunculam hanc, ut opinamur, ab aliquo ex iis, quorum potiùs linguis quam suis oculis credere malle videtur,

accepit auctor candidus. Sit ita quidem: attamen falsum est quod asseruit: VARIOLAS INSITITIAS nunquam subiit puer nobilis: de cujus rei veritate vir amicissimus Dominus DOCTOR WILMOT nobis est testis clarissimus, qui duobus aliis celeberrimis, quos præter eum ad puerum moribundum convocabant parentes ejus perillustres, Medicis est superstes.

Quid vero si aliam fabulam non minùs falsam divulgaverit vir imprudens? Quid dices, lector benevole, si in pagina sexta. » VARIOLAS INSITITIAS » jamdiu in ANGLIA damnatas esse, » & primarios BRITANNIÆ Medicos, » depositis suis de VARIOLIS istiusmodi » præjudicatis opinionibus, in illas jam » dudum invehi cœpisse, tanquam res » apud omnes pervulgatas, asseruerit? « Quis viro credulo hanc confecit fabulam, quæ tam longè à veritate abest ut ne unum quidem è PRIMARIIS BRITANNIÆ MEDICIS sciam, qui non eas nunc commendet, atque in iis curandis non creberrimè versetur. Hoc verum esse sciunt nonnulli illustriores CATHOLICI qui liberos suos, ut VARIOLÆ iis insere-

rentur, Medicorum PRIMARIORUM BRITANNICORUM fidei mandare aliquando dignati sunt. Sed ut omnem de hac re dubitationem tollamus, SENTENTIAM, quam de VARIOLIS INSITITIIS in COMITIIS suis COLLEGIUM REGALE MEDICORUM LONDINENSIUM nemine contradicente nuper tulerunt, ex Annalibus COLLEGII exscriptam hic subjungemus.

QUONIAM COLLEGIO NUNTIATUM FUIT, FALSOS DE VARIOLARUM INSITITIARUM IN ANGLIA SUCCESSU & EXISTIMATIONE APUD EXTERAS GENTES NUPER EXIISSE RUMORES, EIDEM COLLEGIO SENTENTIAM SUAM DE REBUS HISCE AD HUNC MODUM DECLARARE PLACUIT: VIDELICET, ARGUMENTA, QUÆ CONTRA HANC VARIOLAS INSERENDI CONSUETUDINEM IN PRINCIPIO AFFEREBANTUR, EXPERIENTIAM REFELLISSE, EAMQUE HOC TEMPORE MAJORI IN HONORE APUD ANGLOS HABERI, MAGISQUE QUAM UNQUAM ANTEA INTER EOS NUNC INVALESCERE, ATQUE HUMANO GENERI VALDE SALUTAREM ESSE SE EXISTIMARE.

Neque animadversione minus gravi dignum est, quod in pagina 38 de COMITIS de BLESSINGTON filio natu maximo retulit vir incautus. Namque in isto loco, quo probare studet VARIOLAS NATURALES interdum INSITITIAS secutas esse, ad hanc opinionem confirmandam RUMOREM citat de hoc puero nobili, NATURALIBUS haud ita pridem extincto, quem, teste Domino DOCTORE, INSITITIAS in ANGLIA antea subiisse vulgaverat fama, pro cujus tamen RUMORIS veritate spondere minime audet. Cur igitur RUMOREM, cujus falsitatem facilè nosse potuit, in opinionis suæ testimonium adducit, nisi ut ex ejus mentione occasionem arripiat innuendi Medicum, qui juveni VARIOLIS NATURALIBUS laboranti adfuerat, hoc de VARIOLIS INSITITIIS factum scientem dissimulasse? Cujusmodi dissimulationem bono cive prorsus indignam esse inquit vir sincerus. Nec immeritò; at certè non tam indignam, quam ut infamiam alicui inuras operam dare simulando eam ab illo avertere. Sed ad rem redeamus. Hæc, de COMITIS de BLESSINGTON filio, VARIOLIS INSITITIIS in ANGLIA

affecto, tota fabula est falsissima; quas si expertus erat, nondum fortasse ad plures migrasset: NATURALIBUS saltem (quo fato eum interiisse non fateri nequit Dominus DOCTOR ipse) non succubuisset.

Quid plura? Hanc artificiosam VARIOLAS subeundi viam omnes nos Angli, à Plebe ad Principes, nunc approbamus; eamque omnes, quotquot medendo exercemur, HUMANO GENERI conservando maximè accommodatam esse jamdiu persuasi sumus. Hanc itaque non modo quotidie persequimur, sed eam quoque, pro humanitate nostra, nationibus exteris commendatam habere volumus. Si quæ autem sive superstitione ita occæcantur, ut tantam, à cœlo oblatam, salutem aspicere nequeant, sive à novitate omni qualicunque ita sunt aversæ, ut eam accipere nolint, Nos cum Poeta celeberrimo vovere non dubitabimus.

DI MELIORA PIIS, ERROREMQUE HOSTIBUS ILLUM.

» Un certain Médecin *Hiberno François* (*b*) a fait paroître nouvellement

(*b*) M. *Cantwel*, Irlandois, auteur de la Dissertation sur l'Inoculation.

» à Paris un Libelle tout-à-fait inepte,
» écrit en Langue Françoise contre l'i-
» noculation. Cet auteur y avance in-
» considérément sur ce qui se passe en
» Angleterre plusieurs faits de la fausse-
» té desquels il a pu & devoit se con-
» vaincre. Quoiqu'il soit revêtu du ti-
» tre de Médecin, nous ne le croi-
» rions pas digne pour cela de notre
» censure. Mais comme la Faculté
» de Médecine de Paris n'a pas dédai-
» gné d'approuver en termes avanta-
» geux cet ouvrage futile, & de l'adop-
» ter en quelque sorte par son approba-
» tion, nous croyons qu'il est de notre
» humanité, que nous détrompions
» une Nation aussi éclairée que la Na-
» tion Françoise. Nous réfuterons donc
» la fausseté de quelques historiettes
» de l'écrit dont il s'agit, dans la
» crainte où nous sommes que ces con-
» tes, revêtus de l'autorité d'un Corps
» respectable, n'en imposassent dans
» une affaire aussi importante. Nous
» laissons à ceux qui en auront le loisir
» & l'envie le soin de relever toutes
» les autres erreurs & sottises qui se trou-
» vent dans ce Libelle.

» M. le Docteur assure dans sa Dis-
» sertation, page 4. qu'il a vû à Montpel-
» lier le Comte de *Lincoln*, dont le frere
» aîné étoit mort de l'*inoculation*; il
» assure encore que l'*inoculation* étoit
» la cause de la *cachéxie* dont le Comte
» lui-même étoit affligé pour lors. Est-ce
» M. le Comte *de Lincoln* en personne
» qui a instruit notre Docteur de ces
» mauvais succcès de l'*inoculation*? Les
» termes dans lesquels s'explique l'au-
» teur le donneroient à penser; cepen-
» dant nous affirmons qu'il n'en est
» rien. M. le Comte de *Lincoln*, pous-
» sé par l'amour qu'il a pour la vé-
» rité, nous a permis de déclarer pu-
» bliquement en son nom que tout ce
» l'auteur *Hiberno-François* a dit de lui
» & de son frere, est de toute fausseté.
» Le frere du Comte de *Lincoln*, qui
» étoit d'une foible santé, se porta
» beaucoup mieux pendant les cinq
» années qui suivirent son inoculation,
» & ce ne fut que pour avoir négligé une
» toux séche qui lui survint qu'il tomba
» en phthisie.

» C'est avec aussi peu de fondement
» qu'il met sur le compte de l'inocula-
» tion la cachéxie du Comte de *Lin-*

» *coln*. Ce Seigneur a eu la petite vé-
» role naturelle, mais n'a jamais été
» inoculé. Nous n'assurons ici que ce
» qu'il nous a permis d'assurer. Il est aisé
» aux Lecteurs de voir ce qu'il pense de
» l'inoculation, lui qui, dans cette année,
» vient de faire inoculer ses propres en-
» fans. Le Docteur *Wilmot*, mon ami,
» & Médecin ordinaire du Roi a pré-
» sidé à leur traitement, & M. *Haw-*
» *kins*, Chirurgien du Roi, a opéré.

» On trouve dans la même page que
» l'inoculation a fait périr le fils uni-
» que du Comte d'*Inchiquin*. Comme
» si cette mort n'étoit pas un assez grand
» malheur par elle-même, notre Doc-
» teur lui prête les couleurs les plus
» tristes, & étale les grands biens dont
» ce jeune homme s'est vû priver en
» mourant. Il y a grande apparence que
» notre auteur, qui est de si bonne foi,
» tient cette histoire de quelqu'un de
» ceux aux discours desquels il donne plus
» de confiance qu'il n'en a en ses propres
» yeux. Il est le maître de les croire;
» mais le fait qu'il avance est dépourvu
» de vérité. Jamais le fils du Comte d'*In-*
» *chiquin* n'a été inoculé. J'ai pour témoin
» authentique de ce que j'assure, le Doc-

» teur *Wilmot*, mon ami, qui a sur-
» vécu aux deux autres Médecins célè-
» bres, appellés, comme lui, par les
» parens, auprès du jeune homme mou-
» rant.

» Ce ne sont point les seuls faits
» controuvés pat notre imprudent au-
» teur. Il avance encore, page 6, comme
» chose connue de tous, que l'inocula-
» tion est décriée depuis long-temps en
» Angleterre, & que les habiles Mé-
» decins Anglois, ne se laissant plus
» entraîner par le préjugé en faveur
» de cette pratique, se sont déclarés
» contr'elle.

» Qui a conté cette histoire à cet
» homme crédule? Elle est si éloignée
» de la vérité que de tous les Méde-
» cins célèbres d'Angleterre, je n'en
» connois pas un seul qui ne recom-
» mande cette pratique, & qui même
» ne la suive fréquemment. J'ai pour
» garants de ce que j'avance quelques
» *Catholiques* de maisons illustres, qui
» ont bien voulu confier leurs enfans
» à d'habiles Médecins Anglois, pour
» qu'ils les inoculassent. Pour mettre
» la question hors de doute, nous join-
» drons ici le sentiment du Collège de

Médecine de Londres, au ſujet de l'inoculation. La citation que nous en allons faire, eſt tirée des regiſtres de ce Collège, & il eſt à remarquer que l'avis fut unanime.

Sur ce qu'il auroit été rapporté à l'aſſemblée, qu'il s'étoit récemment répandu chez les Etrangers de faux bruits ſur les effets de l'inoculation en Angleterre, & ſur l'opinion qu'on y a de cette pratique, il a paru convenable au Collège de déclarer à ce ſujet ce qu'il penſe dans la forme qui s'en ſuit : ſçavoir, que les objections que l'on a faites d'abord contre l'inoculation ont été détruites par l'expérience, & que cette même pratique eſt plus eſtimée & a plus lieu que jamais parmi les Anglois ; qu'enfin le Collège la regarde comme très-ſalutaire au genre humain.

» Ce que notre Docteur dit page 38, du fils aîné du Comte de *Bleſſington* n'eſt pas plus à l'abri de la critique. Cherchant à prouver que l'inoculation ne préſerve point de la petite vérole naturelle, il rapporte un bruit qui s'étoit répandu ſur ce jeune homme, mort, il y a peu de temps, de la petite vérole naturelle. Selon notre Docteur, il avoit été auparavant

inoculé en Angleterre ; il eſt vrai qu'il n'oſe aſſurer le fait. Mais pourquoi apporter, pour preuve de ſon opinion, un fait de la fauſſeté duquel il pouvoit s'aſſurer ? Quel en peut être le motif, ſi ce n'eſt d'en prendre occaſion de faire entendre que le Médecin qui a vu le jeune homme malade de la petite vérole naturelle, a déguiſé ſciemment un fait défavorable à l'inoculation. Une ſemblable diſſimulation eſt indigne d'un bon citoyen, dit notre Docteur plein de ſincérité. Il a raiſon ; mais à coup sûr elle comporte moins d'indignité qu'il ne s'en trouve dans un homme qui cherche à couvrir quelqu'un d'infamie, en paroiſſant en vouloir éloigner de lui le ſoupçon. Mais revenons au fait. Tout ce que dit notre Docteur de l'inoculation faite en Angleterre au fils du Comte de *Bleſſington* eſt contraire à la vérité. Peut-être, s'il ſe fût fait inoculer, vivroit-il encore ? Du moins ne ſeroit-il pas mort de la petite vérole naturelle, cauſe de mort que le Docteur ne ſçauroit nier.

» Enfin tous nous autres Anglois,

généralement, depuis le Prince juſqu'au dernier du peuple, nous approuvons l'inoculation. Tous les Médecins l'exercent ici, & ſont perſuadés depuis long-temps qu'elle eſt utile à la conſervation du genre humain. C'eſt pourquoi, non-ſeulement nous la pratiquons, mais encore nous croyons devoir à notre humanité de la recommander aux Etrangers. Si la ſuperſtition aveugle quelque peuple au point qu'il rejette un moyen auſſi grand de ſe ſauver, que lui offre le Ciel ; ſi quelqu'autre eſt ſi prévenu contre la nouveauté quelle qu'elle ſoit, qu'il ne veuille point admettre celle-ci, nous ne balancerons point à dire avec le Poëte :

» *Dieux, conſervez ces bienfaits pour nous qui vous aimons, & étendez le voile de l'erreur ſur les yeux de nos ennemis.*

LA POLITESSE CONIUGALE.
Petite Nouvelle Angloiſe.

Il n'y a pas encore ſix ans que la belle *Miſſ* *** fut accordée par ſes tuteurs aux vœux de l'heureux Lord ****, qui, de l'aveu de l'Angleterre entière, reçut avec elle tout ce que l'amour & la fortune lui pouvoient offrir de plus précieux. Elle étoit dans la fleur de la jeuneſſe, & les charmes de ſon eſprit égaloient ceux de ſa figure. Quelle félicité pour lui, ſi, avec plus de goût & un autre caractère que le ſien, il eût ſçû la rendre durable ! Mais il étoit malheureuſement du nombre de ceux pour qui le ſexe n'a qu'un ſeul mérite, qui ne regardent une épouſe que comme un nouveau meuble, & qui ceſſent d'en faire cas, dès qu'il ne leur paroît plus tel. Le premier mois de leur union, après avoir épuiſé tous les tranſports du Lord, ne lui laiſſa pour Milady qu'une tiédeur, à laquelle ſuccéda bientôt le dégoût. Les allarmes,

les empreſſemens, la conduite même que cette aimable épouſe employa pour le ramener, lui devinrent d'abord ennuyeux, enſuite inſupportables. Il avoit marqué trop d'amour à Milady, pour pouvoir eſpérer qu'un changement auſſi ſubit ne bleſſât pas à la fois & ſa tendreſſe & ſon amour-propre. Il ne ſe trompa point; elle en fut indignée. Aſſez prudente néanmoins pour ne pas éclater ſur un malheur, où la connoiſſance qu'elle croyoit déja avoir acquiſe du caractère de ſon époux ne lui promettoit point de remède, elle diſſimula ſa peine, & parvint par degrés juſqu'à en mépriſer intérieurement l'auteur.

Tous deux, doués d'un diſcernement fin, ſentirent preſque en même-temps à quel point ils ſe haïſſoient. Trop politiques cependant pour le laiſſer paroître, chacun dès-lors ne ſongea plus qu'à déguiſer ſes véritables ſentimens ſous les dehors de la complaiſance & des attentions les plus ſuivies.

Ce nouveau genre de ſupplice mutuel ne pouvoit durer long-temps.

Le Lord, quoique trop tard, connut les défauts de ſon propre cœur. Les rares qualités de ſon épouſe, tout ce qu'il lui devoit de reconnoiſſance, le vuide des plaiſirs qu'il avoit vainement cherchés ailleurs, le ramenèrent inſenſiblement à tenter les plus grands efforts pour ranimer en lui des feux dont il l'avoit quelques mois auparavant trouvée ſi digne. Mais l'amour étoit éteint de part & d'autre, & la froide raiſon réuſſit rarement à le rallumer. Deſeſpéré de ſon état, plus qu'ennuyé de vivre dans un monde dont les agrémens & les diſſipations n'avoient plus rien de piquant pour lui, point aſſez Anglois cependant pour uſer ſitôt du remède familier à ſa nation, le Lord prit tout à coup le parti de ſe retirer dans une de ſes terres, & de chercher dans les amuſemens de la campagne quelque ſoulagement à ſes ennuis.

L'idée de ce nouveau genre de vie le flattoit d'autant plus qu'il étoit nouveau pour lui, & qu'à ſuppoſer que ſon épouſe pouſſât la complaiſance au point de conſentir à le ſuivre, il

eſpéroit que le regret d'avoir quitté Londres, la crainte de n'y plus retourner, & l'accablante uniformité de la vie champêtre, le mettroit bientôt à portée de jouir des douceurs du veuvage, après lequel il ſoupiroit.

Il communiqua ſon deſſein à Milady, qui en reçut la propoſition comme une perſonne trop malheureuſe & trop indifférente pour en concevoir ni peine ni plaiſir.

Cette réſignation ineſpérée toucha le Lord aſſez ſenſiblement pour le déterminer à redoubler non-ſeulement d'égards pour ſon épouſe, mais pour ne plus chercher à la tromper par les apparences d'une paſſion dont il ne ſe ſentoit plus ſuſceptible. Quelques jours après, les deux époux, ſuivis de toute leur maiſon, & voyageant dans le même équipage, avoient à peine perdu de vue les murs de Londres, que le Lord fixant tout à coup Milady: « Convenez, lui dit-il, ma chère, » que j'ai l'air auſſi ſot en avouant » que je ne vous aime plus, que je » l'avois ſans doute en vous faiſant » pour la première fois l'aveu de ma

» tendreſſe? Convenez encore, auſſi » franchement que moi, que notre » ſeul eſpoir en allant vivre ainſi maritalement à la campagne, le ſeul » exactement qui puiſſe nous flater » & nous promettre encore des jours » heureux, eſt celui de la ſurvivance? » Le deſir n'eſt pas en notre pouvoir; » vous ne m'en inſpirez plus. J'en ſuis » fâché, je vous le jure, & vous l'êtes » auſſi ſans doute.... Aidons nous » donc, de bonne foi, l'un l'autre, » & convenons du moins de la façon » dont il faut nous y prendre pour » tromper les yeux de nos voiſins, & » nous haïr intérieurement avec décence.

» Milord, répondit Milady (ſans » paroître ſurpriſe ni choquée du » compliment) vous avez fréquenté long-temps la Cour, & ce » ſéjour, vous le ſçavez, ne m'eſt » pas abſolument étranger. Là, le bien » qu'on nous veut s'exprime avec chaleur; le mal s'y couvre du manteau » de la plus grande politeſſe. La bienveillance eſt peu prolixe, & le ſentiment contraire épuiſe la civilité.

» Ainsi, mon cher, ne cessons pas d'ê-» tre polis : peu importe à ceux qui » nous verront quels sont nos senti-» mens secrets. Pour vous prouver en » même temps que c'est le seul parti » qui puisse nous convenir, & com-» bien vous devez à ma conduite, ap-» prenez, mon cher, que depuis trois » mois que je vous hais aussi cordia-» lement que je vous méprise, qui » que ce soit n'en a rien apperçu, & » que vous même avez peut-être été » assez bon pour vous flatter encore que » je vous aimois tendrement. Ne vous » gênez donc point pour moi, mon » cher : chassez, jouez, buvez, sans » jamais craindre mes reproches. De-» venez même, s'il se peut, bientôt, » à force d'exercice & de crapule, aus-» si complettement méprisable qu'il » convient que vous le soyez pour » mon repos & pour le vôtre.

Ils arrivèrent à *Rutland*, & y passè-rent quelque temps avec une impatien-ce aussi secrette que réciproque, jusqu'à ce que le Lord, croyant enfin avoir trouvé l'heureux moyen de donner une autre tournure à leurs affaires, vint

un jour à la toilette de Milady, & lui parla en ces termes : » J'ai fait » refléxion, ma chère (& vous l'a-» vouerez comme moi) que l'air » trop pur de ce pays peut trom-» per long-temps notre attente. Loin » d'altérer ma santé ni la vôtre, il » la fortifie chaque jour. Notre ame » y languit seule, & notre corps, en » dépit d'elle, y brave tous les maux. » Si vos desseins n'ont point changé, » si vos sentimens sont aussi invaria-» bles que les miens, je crois que le » *Comté d'Essex*, (*a*) nous offre une » retraite plus favorable à nos idées... » Si la proposition vous plaît, nous » pouvons partir dès demain. Et pour » prix de votre complaisance, j'ajoûte, » en arrivant, à votre douaire, le re-» venu total de cette terre.

Milady, toujours aussi traitable que polie, accepta sans balancer les offres de son époux, & revint six mois après à Londres, après l'avoir vû mettre en paix dans le tombeau de ses ayeux.

(*a*) Pays bas & marécageux.



TABLE
DES
MATIÉRES.

APPROBATION

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER pour le mois de Juin. A Paris, ce 27 Mai 1756. LAVIROTTE.

Faute à corriger dans le Journal précédent.

Page 139, ligne 19 : *si la belle Aurore étoit impatiente d'apprendre.* Lisez : *si la belle Aurore avoit une vive impatience d'apprendre.*

JOURNAL ETRANGER: *OU*

NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,
Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

JUILLET 1756.

— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRÉVOST *se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755; il a publié, en comptant le double Tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.*

M. FRÉRON *a pris la place de M. l'Abbé* PRÉVOST *au mois de Septembre dernier; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756 exclusivement, 22 Journaux.*

Il en reste quelques corps complets chez MICHEL LAMBERT, *Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.*



ESSAI SUR L'INOCULATION DE LA PESTE.



SI l'inoculation de la petite vérole, lorsqu'on en a parlé pour la première fois, a paru un phénomène singulier, voici quelque chose de plus merveilleux encore, & qui ne manquera pas de fournir aux frondeurs de toute nouveauté une ample matière de plaisanteries ou de déclamations. On prétend ici que l'on peut inoculer la peste même avec succès. Nous n'avons pas besoin de prier les lecteurs judicieux de ne rien décider avant qu'ils ayent lû cet écrit, que nous sommes bien éloignés de donner pour une démonstration. Mais nous croyons pouvoir, sans nous compromettre, le présenter comme une idée heureuse, comme un projet qui paroît avoir quelque probabilité, & qui peut faire naître d'utiles discussions. Le champ

des découvertes est immense: toutes celles qu'on a faites & que l'on fait tous les jours en Médecine, pour ne parler que de cette science, ne sont rien en comparaison de celles dont jouiront nos descendans. Il reste encore, dit *Sénéque*, & il restera toujours beaucoup à faire, & l'occasion d'ajouter quelque chose à ce qui est déja inventé, ne manquera jamais à aucun homme, même après mille siécles: *Multum adhuc restat operis multumque restabit, nec ulli nato post mille sæcula præcludetur occasio aliquid adhuc adjiciendi.*

L'auteur de cet *Essai* est M. **Etienne** *Wespremi*, célébre Médecin de Hongrie. Sa Dissertation, qui est en Latin, a été imprimée l'année dernière à Londres, où il pratique lui-même son art; on l'a traduite en Anglois. M. B***, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, l'a mise en François, & nous l'a envoyée. Il s'est plus appliqué à rendre avec exactitude les idées de l'original qu'à le traduire littéralement. Il a même cru devoir retrancher quelques endroits étrangers à la question, & d'ailleurs peu importans. Plusieurs opinions répandues dans l'*Essai* sont peu

conformes aux observations modernes. Le Traducteur n'a pas jugé à propos de les relever toutes, & il a ménagé les notes. Il a mieux aimé laisser au lecteur intelligent & instruit la liberté de se décider sur le parti qu'il doit prendre, par rapport à certaines assertions qui lui ont paru hazardées.

L'inoculation, qui étoit depuis longtemps en usage chez les *Circassiens* & les *Chinois*, soit que l'un ou l'autre de ces peuples l'ait inventée, n'a été transportée en Angleterre que dans notre siécle. Les Médecins les plus attachés à leur profession regardèrent cette découverte comme un présent du Ciel; ils en constatèrent l'utilité par de nouvelles expériences, & la perfectionnèrent au point qu'actuellement il n'y a personne parmi les nobles & le peuple qui balance à faire inoculer ses enfans, surtout depuis que le Roi lui-même a fait inoculer les héritiers présomptifs de sa Couronne. Nous avons même appris avec grand plaisir que depuis quelques mois deux personnes du Sang Royal avoient subi cette opération, & qu'elle avoit eu un heureux succès. Cet exemple doit

engager tous les Princes de l'Europe à introduire & à protéger cette méthode dans leurs Etats, & sa sûreté doit déterminer les Médecins à la pratiquer. L'autorité du Prince, jointe ainsi à l'approbation des Médecins, concourra à sauver la vie à une multitude d'hommes. Car, pour passer sous silence une partie des accidens qui sont arrivés par la petite vérole pour n'en avoir point pratiqué l'inoculation, qui est-ce qui ignore les ravages qu'à causés à Rome cette funeste maladie l'année dernière, où dans l'espace de quatre mois il est mort plus de six mille personnes; ce qui a déterminé le Souverain Pontife à ordonner des prières publiques? Il faut avoir été père pour se représenter la désolation de ceux qui voyoient périr leurs enfans, dont la vie leur est souvent plus précieuse que la leur propre.

La seule chose qui m'étonne est le peu de progrès que fait cette méthode de donner la petite vérole par insertion, depuis que M. *Jurin* & les partisans de cette découverte ont démontré que sur cent personnes inoculées, à peine en périssoit-il une. Cette vérité vient d'être confirmée par l'observation faite

dans l'Hôpital, destiné pour la petite vérole à Londres, où, de trois cens personnes à qui on a fait cette opération, il n'en est mort aucune.

Nous ne nous arrêterons pas, après ce qui vient d'être dit, à réfuter ce qu'objectent ceux qui sont d'un sentiment opposé. Quant aux Théologiens, l'Evêque de *Worcester* leur a répondu avec toute la force possible; le succès de son ouvrage & sa solidité sont prouvés par la rapidité avec laquelle on a enlevé les six éditions qui en ont paru dans l'espace de deux ans.

Un Chirurgien de ce pays-ci employe une poudre qu'il vante beaucoup pour détruire le venin de la petite vérole; c'est au temps à décider sur la vertu que l'on attribue à cette poudre; on l'a apportée de Venise; car par tout dans ce siécle-ci rien n'est bon que ce qui vient du pays étranger. Il seroit cependant à souhaiter que des Médecins, tels que ceux du Collège Royal, pussent suivre les effets de cette poudre, dont la vertu, en cas qu'elle en ait, doit venir d'une propriété de diminuer l'activité du levain de la petite vérole, & de pousser par

la transpiration ou par quelqu'autre évacuation ce venin, à peu près comme il arrive, lorsqu'on traite le mal vénérien par extinction. Cette poudre étant un secret, nous ne pouvons en dire davantage à ce sujet.

Ce mystère, qui souvent est l'unique mérite des remèdes des Empiriques, doit nous faire exalter les épreuves que l'on vient de faire avec succès dans le territoire d'York. L'auteur, convaincu de l'utilité de l'insertion de la petite vérole chez les hommes, a inoculé de la même manière huit chevaux, & leur a introduit le venin d'une maladie contagieuse qui regnoit alors. De ces huit animaux sept ont été attaqués de la maladie, & en sont guéris promptement, sans qu'on ait pu la leur faire gagner de nouveau, quoi qu'on les ait menés au milieu d'un troupeau infecté. La même chose a été tentée à Malton sur un vieux bœuf qui a été guéri, & qui après ayant été conduit dans un troupeau infecté est échappé seul à la maladie, qui a fait périr le reste du troupeau. Pour prouver encore d'une façon plus claire l'avantage de cette inoculation, on a mené ce même animal dans des patu-

rages remplis de cadavres d'animaux morts de la peste, sans qu'il en ait été incommodé. Un fameux Médecin d'York a rendu cette méthode publique dans un Journal de Londres. Tous les économes & tous les peres de famille doivent applaudir à cette découverte.

La lecture de ces expériences m'a fait imaginer que l'on pourroit inoculer d'autres maladies que la petite vérole. Je ne veux point parler ici de la rage, de la galle, & des maladies vénériennes; tout le monde sçait qu'elles se communiquent; il n'est question que de la rougeole & de la peste, & ce n'est que d'elles dont je vais faire mention.

Le rapport intime de la rougeole avec la petite vérole, dans la manière dont elle vient, dont elle se communique, & dont elle se guérit, ne permet pas de douter des avantages que l'on retireroit de ces essais. De plus, rarement en est-on attaqué deux fois en sa vie (a). Ce qui a sans doute empê-

(a) On a cependant observé à Paris que la rougeole reparoissoit dans le même sujet jusqu'à deux & trois fois dans la même année.

ché jusqu'ici d'en tenter l'inoculation, c'est le peu de durée de cette maladie. On auroit cependant dû s'y déterminer d'après ce qu'ont observé les auteurs, surtout *Razesius*, qui conviennent tous unanimement que cette maladie débute toujours par une disposition inflammatoire des parties externes & internes, & particuliérement des poulmons. De plus, il y a des années où cette maladie est épidémique, & devient des plus funestes. *Morton* rapporte que dans l'année 72 du siécle précédent, les rougeoles étoient si meurtrières, qu'il en périt trois cens malades en une seule semaine; ce qui doit nous faire conclure que l'inoculation de la rougeole tranquilliseroit l'esprit des personnes qui en sont attaquées, & sauveroit la vie à un très-grand nombre.

Pour ce qui regarde l'inoculation de la peste, il n'est pas douteux que cet article ne demande beaucoup plus de recherches, & un examen plus attentif. Les expériences que nous avons dit avoir été faites dans le territoire d'York prouvent l'avantage de l'inoculation dans les maladies contagieuses

des bêtes à cornes; &, pour peu que l'on y fasse attention, mille raisons se présentent pour prouver l'analogie de la peste chez les hommes avec ces maladies contagieuses chez les animaux. *Richard Brocklesby* est de ce sentiment dans un excellent Traité qu'il publia il y a neuf ans sur la manière de traiter les maladies contagieuses du gros bétail. Après avoir établi, comme le Docteur *Mead*, que la peste tire son origine de la ville du grand *Caire*, il prouve, par beaucoup d'expériences, que cette maladie se communique & se termine de la même façon chez les animaux que chez les hommes; que les tumeurs & les engorgemens qui surviennent aux glandes jugulaires & cervicales des animaux, sont semblables aux bubons qui arrivent aux glandes axillaires des hommes, & que dans les uns & dans les autres les incisions & la suppuration sont les moyens les plus sûrs de guérir. Ce sentiment est confirmé par l'expérience de *Gravener*, Chirurgien célèbre, qui, voyant le peu de succès des remèdes qu'il administroit, se servit de ceux qu'on employe sur les

hommes en temps de peste, & sauva la vie à la moitié des animaux attaqués de cette maladie. Pour prouver d'une façon plus claire encore que l'inoculation de la peste seroit aussi utile chez les hommes que chez les animaux, entrons dans un plus grand détail, & faisons des recherches sur la nature & le siége des maladies contagieuses: nous serons par là plus en état d'asseoir un jugement certain sur le sujet que nous traitons.

Nous portons en nous mêmes le levain de toutes les maladies contagieuses, telles que la petite vérole, la rougeole & la peste. Ce levain est renfermé dans le tissu cellulaire & graisseux. Lorsque l'air est infecté de sels corrosifs, nous aspirons ces miasmes impurs, & ils pénètrent par les pores de la peau dans nos humeurs, où ils se mêlent avec ces levains, qui étant d'une nature glutineuse & propre à fermenter excitent un mouvement de fermentation dans cette humeur visqueuse & tenace, bouchent les vaisseaux capillaires, & produisent une stagnation des sucs dans tout le systême des glandes. Le temps que dure le paroxysme de la maladie

sert à détruire toute cette matière morbifique, qui se sépare, pour ainsi dire, en deux portions ; l'une plus ténue & plus mobile se dissipe par la transpiration insensible ; l'autre plus tenace & plus visqueuse se porte dans les glandes les plus voisines, c'est-à-dire, ou à celles de la peau dans la rougeole, & la petite vérole, ou aux axillaires, parotides, inguinales, &c, comme dans la peste, & produit dans ce cas les abcès, les clouds, les charbons, & autres accidens propres à cette dernière maladie. Lorsque l'on a détruit une fois ce qui entretient ces maladies, elles ne reviennent plus ; ce qui est certain dans la rougeole & la petite vérole. Les exemples que l'on apporte pour prouver la récidive de ces maladies, ou sont suspects, ou prouvent tout au plus que les efforts de la nature n'ont pas été cette fois là assez puissans pour détruire tout le levain de la petite vérole.

Il paroît très difficile de connoître clairement la nature de ce venin ; on sçait seulement que chaque maladie en a un particulier, comme l'a prouvé le sçavant *Burgesius* dans son Traité de l'I-

noculation de la petite Vérole, que j'ai traduit en Latin. L'exemple qu'il rapporte est frappant. On inocula dans l'Hôpital de S. Thomas trois enfans avec une matière purulente, prise d'une femme attaquée en même temps, sans qu'on le sçût, de maladies vénériennes & de la petite vérole ; ces trois enfans eurent cette dernière maladie sans avoir aucun accident de l'autre. De plus, il est démontré que chacune de ces maladies n'en produit jamais une autre de différente espèce ; comme on peut s'en assûrer par ce qui s'observe tous les jours dans l'inoculation de la petite vérole, qui ne donne jamais que la même maladie.

Jusqu'ici il m'avoit toujours paru fort étonnant & je ne pouvois concevoir pour quoi les paysans qui vivent avec du bétail infecté de la peste, & pourquoi des animaux qui respirent le même air & se trouvent dans l'atmosphère de leurs maîtres malades, pourquoi, dis-je, les maîtres n'étoient point attaqués de la maladie de leurs bestiaux, & les bestiaux ne gagnoient point la maladie de leurs maîtres. *Lanzonius* prouve même dans ses Obser-

vations, par plusieurs exemples, que la chair des animaux morts de la peste ne la donne point à ceux qui en mangent. Un de mes amis, attaché au Duc *de Cumberland*, ne fut point incommodé d'avoir avalé un peu de pus d'un cadavre pestiféré, il y a quelques années ; il vomit seulement dans l'instant avec effort ; à la vérité il fut attaqué l'année suivante d'un symptôme de peste. J'adopterois volontiers ce sentiment, si *Thucydide* ne rapportoit dans la vive description qu'il fait de la peste qui désola les Athéniens, que les chiens & les oiseaux périssoient après avoir dévoré la chair des hommes morts de la peste. De plus, *Nicol. Massa* rapporte beaucoup d'exemples de gens morts pour avoir mangé des plantes attaquées d'une espèce de peste qui leur est particulière.

Comment expliquer encore pourquoi les uns sont attaqués plus promptement, d'autres plus tard, d'autres enfin échappent à la peste ? Pourquoi tantôt ce mal attaque les hommes, tantôt il ne fait ravage que dans les animaux ? Pourquoi il n'est funeste quelquefois qu'aux hommes, tandis

qu'il épargne les femmes ? Pourquoi d'autres fois il n'exerce sa fureur que contre les jeunes personnes, & ne fait aucun tort aux vieillards ? Pourquoi enfin de ceux qui ont été malades de la peste, la plûpart ne la gagnent plus, & d'autres en sont pris de nouveau, quelquefois en périssent pour lors, & quelquefois en échappent. Il n'est pas possible de rendre raison de toutes ces variétés, lorsqu'on est bien au fait des véritables causes des maladies épidémiques.

On en peut admettre de trois espéces, l'une interne, l'autre prochaine & externe, une troisième enfin qui est externe & éloignée. Quant à la première, nous avons déja fait entendre qu'elle n'étoit autre chose que ces levains renfermés dans le tissu cellulaire graisseux des muscles qu'admet *Fréderic Hoffman*, le plus illustre des Médecins d'Allemagne. Ces levains, à raison des différences qui se rencontrent dans les tempéramens, dans la disposition des organes, dans le ton des fibres, dans les humeurs, dans la nourriture, souffrent aussi beaucoup de modifications différentes. C'est ce qui nous

a déterminés à dire plus haut que l'on obſervoit beaucoup de variétés dans l'origine des maladies contagieuſes & dans la manière dont elles ſe communiquent.

Que l'on n'imagine pas cependant que je veuille ici, en admettant un ferment pour ces maladies, renouveller le ſentiment de ceux qui ſuppoſoient dans chaque glande un levain propre à changer en une humeur analogue tout le ſang qui y étoit porté. *Bellinus* & *Pitcarne*, illuſtres ſurtout dans la théorie de la Médecine, ont réfuté ce ſentiment par beaucoup de raiſons. On croira peut-être que ce que nous avançons ſur la cauſe des maladies contagieuſes, que nous aſſûrons être un levain particulier, eſt détruit par ce qu'avance *Freind* dans ſon *Emménologie*, contre le ſentiment des levains, comme cauſe du flux menſtruel; mais il ne le renverſe en aucune façon. Sans nous écarter de notre ſujet, nous abandonnons aux partiſans de *Graaf*, de *Bayle* & d'*Ettmuller*, le ſoin de répondre aux différentes queſtions de *Freind*, & nous ne nous occu-

perons que des ſuivantes: ſçavoir, 1°. *Quel eſt le lieu où ce levain ſe ramaſſe de façon qu'il n'eſt point enlevé ou dérangé par les humeurs qui y abordent?* Nous avons déja dit plus haut que les parties graiſſeuſes de notre corps étoient les endroits où ſe couvoient ces levains; ce qui eſt confirmé par le fameux *Hoffman*, qui regarde ces parties graiſſeuſes comme les plus propres à cacher & retenir les humeurs les plus fétides de notre corps. Quant à la deuxième partie de la queſtion qui roule ſur l'altération & le dérangement que l'on aſſure devoir y ſurvenir par l'abord des humeurs, les maladies héréditaires nous fourniſſent dequoi y répondre. Il eſt conſtant que les pères goutteux font des enfans attaqués ordinairement de la goutte, & cependant il n'y a qu'une très-petite portion de l'humeur du père, qui, ſuivant les Phyſiologiſtes, ſerve à féconder l'œuf qui en paſſant par la trompe de *Fallope*, vient ſe rendre dans la matrice pour y être fécondé (*b*). Cela ſe fait à peu près

(*b*) Ce ſentiment ſur la fécondation eſt con-

comme on l'obſerve dans les plantes, qui ne produiſent de la graine que lorſque la pouſſière prolifique, dont ſont couvertes les étamines, parvient juſqu'au lieu où eſt renfermé le germe, en paſſant par la cavité du piſtille, comme l'a démontré *Linnæus*. Qui eſt-ce qui pourra nier que ces levains ſont reſtés inhérens au ſang & au fluide nerveux, & ne ſe ſont développés qu'avec l'âge, ſouvent à cauſe du peu de régularité dans le régime de vie. Tout le monde ſçait les maux qu'apportent en naiſſant les malheureux enfans de parens attaqués de vice vénérien; ce qui prouve que les humeurs qui circulent ne dérangent point ce levain. Je ne parle point ici de ce qu'on voit chez les enfans nés de parens infectés de vice ſcorbutique, écrouelleux, &c.

Comment ce levain peut-il fournir ſans s'épuiſer pendant un auſſi long temps, demande *Freind* pour la deuxième queſtion? Mais un papier imbibé d'huile

traire à celui qui eſt le plus généralement reçu: car ſi on l'admettoit, comment pourroit on expliquer pourquoi l'on a trouvé pluſieurs fois des fétus dans la cavité du ventre de la mère & dans la trompe de *Fallope*.

ne peut jamais en être dépouillé, quand on le tremperoit mille fois dans l'eau; lorſqu'on a une tache de graiſſe ſur un habit, jamais elle ne s'en va, ſi on ne ſe ſert de quelque eſpèce de leſſive. Dans notre corps, quoiqu'une grande partie de ce levain ſe diſſipe par la tranſpiration, nous réparons cette perte par la reſpiration, en attirant les matières répandues dans l'air, analogues à ces levains, qui ſe renouvellent auſſi en paſſant par les pores de la peau. Dans ceux qui ſont ſujets aux rhumatiſmes, il y a toujours une ſource conſtante d'acrimonie. Il eſt paſſé en proverbe qu'un vaiſſeau, quoique vieux, garde l'odeur de ce qui y a été mis lorſqu'il étoit neuf. Le canal pancréatique & le canal cholidoque ne ceſſent de fournir leurs ſucs dans le duodenum. Le muſc & la civette répandent beaucoup de leur odeur, & pendant long-temps, ſans perdre ſenſiblement de leur poids. Si tous les exemples que nous venons de rapporter ſont conſtans, comme il n'eſt pas poſſible d'en douter, eſt-il étonnant que ce levain reſte dans le tiſſu cellulaire graiſſeux, juſqu'à ce

qu'une force majeure l'air contraint de ſortir de ſa retraite.

Après avoir établi la cauſe interne de ces maladies, il faut examiner avec ſoin quelles peuvent être les cauſes externes. Tous les Médecins conviennent que l'on doit regarder l'air comme la cauſe prochaine de toutes ces maladies; mais par quel moyen peut-il produire tous les changemens dont nous venons de parler? Quelle eſt la partie de l'air qui occaſionne tous ces accidens? *Newton*, la gloire de l'Angleterre, fait mention dans ſon Traité d'Optique d'un eſprit univerſel répandu par tout, qu'il aſſûre être très-ſubtil & très-élaſtique, & qu'il avoue lui être inconnu: il avoit peut-être découvert par la fécondité de ſon imagination ſeule ce feu électrique que l'on tire de tous les corps, comme l'a fait voir *Morinus* dans ce qu'il a donné ſur l'électricité. Mais il n'eſt pas plus aiſé d'expliquer les différentes configurations des maladies par ce ſyſtême devenu célèbre, quelques machines & quelques tournures qu'on y employe, qu'il ne l'étoit au-

trefois aux Péripatéticiens par leurs qualités occultes & par la ſympathie & l'antipathie qu'ils admettoient dans tous les corps de la nature. *Mead*, cet illuſtre Médecin de nos jours, penſe avec beaucoup de Médecins, qui ont été & ſont encore de ſon avis, que les miaſmes contagieux ſont produits par des ſels corroſifs: c'eſt dans ſon Traité des Poiſons qu'il expoſe cette doctrine. Cet auteur & ſes partiſans ont apperçu en quelque façon la vérité; mais ils ne l'ont vue qu'à travers un brouillard; car ils n'ont point expliqué quels étoient ces ſels corroſifs, qui, en s'attachant aux canaux ſécrétoires, produiſoient des embarras dans les glandes. Ils ne pouvoient ſe tromper en appellant ſels corroſifs ces particules nuiſibles de l'air; car il faut qu'elles ſoient tels; mais de plus, elles doivent être univerſellement répandues dans tous les endroits de la terre, & de tous les ſels connus les plus puiſſans, les plus efficaces & les plus pénétrans. Il n'eſt pas difficile de deviner que c'eſt du *nitre* que nous voulons parler.

Pour prouver cette vérité (*c*), prenez un vaſe de verre, de figure coni-

(*c*) C'eſt une vérité reconnue par tous les phyſiciens chimiſtes de nos jours que l'acide le plus généralement diſſéminé dans l'athmoſphere, eſt l'acide vitriolique, nommé en partie par cette raiſon *acide général*. Ce fait ne ſouffre plus aujourd'hui de conteſtation que de la part de gens peu inſtruits des découvertes modernes. Il eſt encore conſtamment prouvé par des expériences démonſtratives, que l'acide nitreux n'eſt qu'une ſpécification de cet acide général, déterminée par la rencontre ou le concours des matières propres à cette ſpécification. Telle eſt aujourd'hui la doctrine unanime de la plus ſaine partie des philoſophes chimiſtes: mais c'eſt encore une queſtion de ſçavoir, ſi cet acide général ſe ſpécifie acide nitreux dans l'air même à la rencontre des exhalaiſons alkalines volatiles, ou dans les matrices alkalines fixes qui lui ſont préſentées. On voit qu'en embraſſant l'un ou l'autre ſentiment, on ne peut pas dire généralement que l'acide nitreux eſt répandu dans l'air; il ne ſe rencontrera que dans quelques petites portions baſſes de l'athmoſphère voiſines de la terre, où ſe trouveront réunies des matières propres à le conſtituer acide nitreux. Si le concours d'une matiere calcaire eſt néceſſaire pour la formation de l'acide nitreux, ainſi que le penſent avec une grande probabilité beaucoup de chimiſtes d'après leurs expériences, on ſent aſſez qu'il ſeroit impoſſible que l'acide nitreux fût conſtitué tel dans l'air; en ce cas, il ne reſteroit plus de reſſources à l'opi-

que, d'une certaine grandeur; rempliſſez le de chaux avec un peu de nitre & de ſel marin; humectez le tout d'urine de brebis par préférence; ſuſpendez ce vaiſſeau la pointe en bas, dans quelque coin, à un air humide & tranquille; vous verrez s'amaſſer à l'extérieur des côtés du vaiſſeau une plus grande quantité de nitre que vous ne l'auriez jamais pu imaginer; ce nitre étoit certainement répandu dans l'air; alors, il ſe diſtillera dans le vaiſſeau que vous aurez mis au-deſſous du premier. Ce que je vais dire prouve encore plus la vérité de ce que j'ai avancé. Prenez un vaſe d'argile verniſſé, dans lequel vous ayez édulcoré avant de l'argent calciné; ſi vous l'expoſez vuide à l'air libre, cette petite portion de nitre, dont le vaiſſeau a été impregné pendant l'edulcoration, attirera de l'air une ſi grande quantité de nitre que vous le verrez tomber des bords du vaiſſeau

nion qui admet un nitre aérien. Cette note, qui nous a été fournie par M. P. *de Sainte C.*, mettra le lecteur en état de décider ſur le jugement qu'il doit porter des expériences que l'auteur cite pour appuyer ſon ſentiment.

en

en forme d'écailles. De plus, chacun peut s'assurer de la vérité de l'expérience suivante. Si l'on expose à un air humide une livre de sel de tartre bien calciné, son poids augmente jusqu'à dix livres *(d)*.

Les pauvres habitans de mon pays forment dans de vastes campagnes des aires rondes de quinze ou vingt pieds de diamètre ; lorsque le ciel est serein, ils balayent ces aires au lever du soleil, & ramassent en peu de temps dans des chariots une quantité de nitre, qu'ils mettent en monceaux ; ils appellent ce nitre dans leur langaue *Szék-so* : ce n'est que par le hazard que les Esclavons ont appris à connoître ce trésor de la nature, & à en tirer profit. On peut bien dire d'après cela que la nature est féconde en tout genre, mais qu'elle trouve peu de gens qui sçachent estimer avec équité toutes ses richesses.

(*d*) Cette augmentation ne vient que de l'acide vitriolique ou universel qui se joint à cet alkali & forme un tartre vitriolé, ainsi que le sçavent tous les chimistes. Rien de plus facile que de se procurer une entiere conviction de cette vérité, vû la simplicité & la certitude du succès de cette expérience.

Ce ne sont pas seulement les décombres des vieux bâtimens, comme on l'imagine, qui fournissent du nitre ; tous les débris & toutes les immondices qui peuvent-être fournis par le regne animal, végétal, & minéral, ramassés & préparés avec un certain soin, fourniront aux peres de famille, par la grande quantité de nitre qu'ils donneront, un profit d'autant plus grand, que plus on les préparera, plus on retirera de ce sel. L'océan & tous les corps qu'il renferme sont pleins de nitre, parce qu'ils contiennent du sel marin, duquel, aussi-bien que de tous les autres sels, les chimistes sçavent tirer du nitre *(e)*. Si l'on calcine des pierres, de quelque espèce qu'elles soient, elles en sont impregnées, quelques-unes même en si grande abondance, que, suivant *Glauber*, il y en a dont on peut retirer dix livres par cent. C'est par le même moyen que les hommes pourroient faire sans beaucoup de peine un gain considérable avec le poisson. Des expériences

(*e*) Les chimistes n'ont pas besoin de changer l'acide marin en acide nitreux dans l'eau de la mer ; le nitre s'y trouve tout formé ; c'est une des parties qui en composent la mixtion.

incontestables nous ont appris que cent livres de sang d'animal quelconque contenoient huit ou dix livres de nitre. Il faut conclure de là que nous portons en nous mêmes au moins deux livres de sel nitreux, puisque nous avons ordinairement vingt-cinq livres de sang ; car nous ne nous en tiendrons point à ce sujet, ni au sentiment de *Keil* qui en a augmenté le poids, ni à *Harvey* qui l'a mis au-dessous de sa juste valeur.

Floyer ne s'est point trompé en avançant dans son Traité sur les bains froids, que le feu ne pouvoit brûler & qu'aucun animal ne pouvoit vivre sans le nitre répandu dans l'air. Son sentiment est confirmé par les deux expériences suivantes. Lorsque, par le moyen d'un soufflet, on pousse avec impétuosité l'air contre un corps déja allumé, les sels nitreux de l'air étant portés vers les parties bitumineuses & sulfureuses du corps combustible, il se fait un combat plus ou moins violent entre ces différentes parties, à raison de la force plus ou moins grande, & les corps s'embrasent plus ou moins promptement. Si l'on enferme

dans un vaisseau d'un grand diamètre les petits d'un animal quelconque & une bougie allumée, pourvû qu'on ait soin de fermer exactement ce vaisseau & d'y pratiquer une fenêtre bien clause, mais transparente, on voit peu temps après la lumière s'éteindre & les petits mourir, ce qui arrive aussitôt que les sels nitreux de l'air ont été consommés par la lumière & les animaux.

Il est constant que, plus les plongeurs restent long-temps au fond de l'eau, plus leur respiration devient difficile, & qu'ils seroient même suffoqués si on ne leur faisoit pas respirer un air libre ; ce qui vient de ce qu'au bout d'un certain temps ils ont consommé tout le nitre renfermé dans la machine où ils sont, & qu'il ne reste plus rien qui puisse entretenir la chaleur naturelle ou plûtot le feu nécessaire pour que nous vivions. Il se fait alors une sorte de calcination qui ne laisse subsister que les sels alkalis fixes & caustiques, qui en se ramassant dans le corps & s'attachant aux membranes garnies de nerfs, y excitent une irritation plus

ou moins grande à raiſon de leur abondance, & en conſéquence produiſent une inflammation & une ſoif violente. C'eſt pourquoi un Médecin prudent doit alors s'appliquer uniquement à délivrer le corps de tous ces ſels nitreux & autres qui ſont devenus fixes, comme le conſeille avec raiſon *Quincy* dans ſa Pharmacopée à l'article des Diurétiques.

Si l'on humecte un terrein ſablonneux & ſtérile, même le ſommet des montagnes les plus hautes & les plus incultes, d'une eau ſaturée de ſel commun, ou ſi on répand ſur ces mêmes terres de la chaux ou des ſels fixes quelconques, ils attireront bientôt le nitre qui eſt répandu dans l'air, & rendront fertiles ces terreins arides. *Cicéron* diſoit autrefois, & d'après lui *Eraſme*, dans ſon Eloge de la Folie, que tout étoit plein de fous. Quant à moi, je dis avec plus de raiſon que tout eſt plein de nitre, & qu'on doit regarder ce ſel comme la ſource commune & l'ame, pour ainſi dire, qui ſoutient toutes les parties du monde habitable. On ne doit donc point ſe laſſer d'admirer & de célébrer la

bonté du Souverain Etre, qui a répandu par tout un tréſor auſſi précieux & auſſi indiſpenſablement néceſſaire.

Car il faut être aveugle, pour peu que l'on ait la plus légère connoiſſance en chimie, pour ne point regarder le nitre comme le plus efficace de tous les ſels. On diſſout l'or par l'eau régale, l'argent par l'eau forte; on imite le tonnerre avec l'or fulminant; on brûle tous les corps avec la pierre infernale & la lune cornée; on les guérit par la pierre médicamenteuſe; on empoiſonne dans l'inſtant par le mercure ſublimé corroſif, &c; ſans le nitre, il eſt impoſſible de produire aucun de ces effets; c'eſt de ce ſel qu'ils dépendent tous; cette vérité eſt conſtante aux yeux de ceux qui ſçavent bien connoître ſa nature.

Tous ces effets que produit le nitre ſont dûs à ſes différentes préparations; car on en retire, auſſi-bien que des corps qui en ſont chargés, les plus puiſſans remèdes & les plus violens poiſons; on change même, par le ſecours de l'art, les poiſons qu'il fournit en remèdes ſalutaires. Le mercure pur peut être donné ſans danger, à la doſe

de deux onces, de deux jours l'un, pendant trois ſemaines, comme j'en ai été convaincu par une expérience récente; ſi on y ajoûte du nitre, & que l'on en faſſe du ſublimé corroſif (*f*), on a un poiſon, plus violent, ſuivant *Lémery*, que l'arſenic même: ce poiſon cependant ſert à former la panacée mercurielle. On fait avec le nitre le cryſtal minéral & le ſel polychreſte, & l'on retire du nitre un acide propre à diſſoudre les métaux: ce même eſprit de nitre dulcifié eſt un remède ſouverain pour emporter toutes les obſtructions des vaiſſeaux. Mais ce ſeroit perdre du temps que de s'étendre davantage ſur les propriétés du nitre; il faut conſulter à ce ſujet l'excellent Traité de *Stahl* ſur ce ſel; c'eſt dans ce bon ouvrage qu'eſt développé, d'après des expériences conſtantes, tout ce qui regarde le nitre.

C'eſt par le moyen du feu que le nitre eſt ſuſceptible de tant de formes; il lui arrive la même choſe que l'on obſerve dans les corps vivans, dont

(*f*) Le ſublimé corroſif n'admet point l'acide nitreux dans ſa compoſition, mais bien l'acide marin.

les changemens ſont produits par le feu. Mais, me demandera-t-on, quel eſt donc ce feu que l'on doit regarder comme la cauſe éloignée des maladies? Je l'appellerois volontiers *divin*, ſi je ne craignois les traits piquans de certaines gens. L'illuſtre *Goad*, Anglois, appuye ce ſentiment par des argumens fondés ſur des faits, ſur le raiſonnement, ſur une longue expérience & ſur des exemples tirés de l'antiquité la plus reculée. On peut lire à cette occaſion ſon *Aſtro-Meteorologia-Sana*, & ſur-tout les aphoriſmes qu'il a ajoutés ſur les maladies épidémiques & la peſte. C'eſt d'après l'obſervation qu'ont faite de ce ſyſtême *Hippocrate*, *Galien* & *Avicenne*, qu'ils ont acquis tant de célébrité. Quelqu'un ignore-t-il les obſervations exactes de *Sydenham* ſur cette matière? Le grand *Boerrhaave* conſeille d'avoir égard dans le traitement des maladies aux différentes ſaiſons. *Newton* fut le premier à pénétrer dans le ſanctuaire de la nature, & à mettre dans tout ſon jour ce que les pères de la Médecine n'avoient fait qu'entrevoir confuſément. C'eſt ce qui a rendu plus facile à *Mead* le tra-

vail qu'il a fait sur l'empire du soleil & de la lune à l'égard des corps : ce Traité, quoique petit, éternisera sa mémoire, si je ne me trompe ; il est digne d'être lû par des Philosophes de toute espèce.

Quoiqu'ils voyent des gens suffoqués par une chaleur trop violente du Soleil, malheur assez commun dans ma patrie, ils nient cependant qu'il y ait dans l'air & en nous mêmes des sels assez caustiques pour produire mille maladies. Nous préparons dans nos laboratoires, comme je l'ai déja dit, des poisons & des remèdes par la différente conbinaison que nous faisons des sels ; mas les parties les plus pures & les plus volatiles s'échappent dans les airs ; les expériences sur le tonnerre & la quantité prodigieuse de nitre que nous ramassons de l'air même, nous le démontrent clairement. Lorsque les différentes positions des corps célestes, leur façon d'agir, changent la direction & la position de ces corps répandus dans les airs, il doit nécessairement arriver différens phénomènes, comme nous observons qu'il en arrive dans nos laboratoires

de chimie, lorsque nous combinons ensemble certains corps de telle ou telle manière. Le mercure, sublimé seulement une fois, est corrosif; si l'on répete six ou sept fois la même opération, il devient doux & même la préparation la plus utile de mercure : cet exemple seul suffit pour prouver l'effet des différentes combinaisons ; je n'entrerai donc point dans un plus grand détail.

Mon intention n'est point de développer l'action de la lune & des autres corps célestes, dont l'impression est démontrée par la propre expérience de ceux qui s'opposent à ce sentiment. Car ceux qui sont le plus éloignés de ce que j'avance, sont des gens sédentaires tourmentés de maladies chroniques. Qu'on leur demande à ces gens attaqués de mélancolie, de vapeurs, de rhumatismes, de néphrétique, d'épilepsie, &c, dans quel temps leurs accidens redoublent ? S'ils font bien attention aux équinoxes, aux solstices, à la pleine lune, à la nouvelle lune, ils sentent alors un certain malaise en eux mêmes qui doit les convaincre de la vérité de cette observa-

tion. J'aurois bien souhaité ne point faire cette expérience sur moi-même dans les dernières années où j'étois tourmenté d'un rhumatisme, dont les douleurs se faisoient sentir plus vivement dans ces temps là.

Casp. Bachofen, chantre en Suisse, fut attaqué d'une apoplexie il y a six ans ; il tomba dans une léthargie qui lui dura cinq mois ; au bout de ce temps il se réveilla ; mais il avoit perdu la mémoire de toutes choses, semblable à cet égard à *Hermogène* orateur grec. Il s'étoit fait auparavant une réputation par ses connoissances en musique ; alors il ne distinguoit pas même une lettre d'une autre. On le saignoit à la fin de chaque lune, & on le débarrassoit par ce moyen des accidens les plus menaçans. Je conseillai l'année dernière à ce malade, dans l'intention de faire une expérience à laquelle il paroissoit lui-même déterminé, d'attendre à la nouvelle lune pour se faire saigner : trois jours avant qu'elle parût, il lui prit une hémorrhagie si abondante par les narines, que ses amis desespéroient de son état & m'accusoient de sa mort. Mais cette hémorrhagie lui débar-

rassa la tête au point qu'il commença à prononcer à moitié les mots, & à écrire distinctement son nom. Comme aux différentes phases de la lune, il sentoit une stupeur & de nouveaux accidens, je lui conseillai de faire des remèdes dans ces temps, & de les observer avec soin. Ce malade avoit une sœur, âgée de quarante ans, se portant bien, qui s'étant autrefois cassé la cuisse sentoit dans le même temps des impressions de son ancien mal, de façon qu'ils se consoloient mutuellement. Dans le voisinage une vieille fille, ce qui n'est pas rare dans ce pays, a une paralysie sur la langue depuis l'âge le plus tendre, qui la rend muette tous les quatorze jours, & elle ne reprend l'usage de sa langue qu'en se faisant tirer un peu de sang. Peut-on nier que les sensations qu'ont les animaux dans le temps de leur chaleur, & qui les tourmente plus ou moins, peut-on nier, dis-je, que cela ne vienne des vicissitudes de l'air ? L'antiquité respectable a observé constamment ces impressions de l'air sur les animaux. Il est vraisemblable qu'il en est de même dans le regne végétal. Les gens

les plus expérimentés & *Pline* lui-même avertissent les pères de famille, qu'il est important dans l'agriculture d'avoir égard aux différens états de la lune; que dans son croissant les bleds croissent, & qu'il vaut mieux choisir le temps du déclin, pour couper, arracher, mettre en réserve. Pourquoi les Anglois, & surtout les habitans de Londres & d'Edimbourg, sont ils si exacts à observer chaque jour les différentes vicissitudes de l'air? C'est parcequ'ils ont reconnu, d'après une longue suite d'expériences, que ces observations étoient très-utiles dans la pratique de la Médecine. C'est d'après ces mêmes expériences que l'on doit partir, pour expliquer ce que *Sanctorius* rapporte, section 1. § 65, des vicissitudes perpétuelles qui arrivent dans notre corps. Révoquer en doute ce que nous venons d'avancer, c'est marquer ou que l'on n'a pas voulu ou que l'on n'a pas pu entendre les ouvrages de *Newton*.

Mais en supposant que l'on voulût nier l'action des corps célestes sur les terrestres, au moins ne peut-on se refuser à l'action des feux

souterreins: ceux du mont *Ætna*, du mont *Vésuve*, &c, les eaux thermales de tout l'univers, le tremblement de terre qui s'étendit si loin dans la mer Méditerranée, & qui fit périr dans la ville du *Grand Caire* quarante mille hommes qui restèrent ensevelis sous ses ruines, déposeroient contre ceux qui voudroient rejetter l'action de ces feux souterreins. Il est donc constant que ces feux renfermés dans l'intérieur de la terre peuvent causer dans notre atmosphère beaucoup d'altérations. Car lorsqu'ils parviennent dans l'air, chargés comme ils le sont des différentes mines qu'ils ont traversés, s'ils se trouvent dans des endroits où il y ait une matière propre à servir de levain à quelque maladie contagieuse, ils doivent nécessairement produire des ravages: car notre chaleur intérieure fait à peu près ce que l'on observe dans un fourneau de chimie; elle sublime ou coagule, ou distille, ou précipite, ou détone, ou édulcore, ou, &c; cette nouvelle matière qui vient se combiner avec le levain que nous renfermons en nous mêmes.

Un exemple rendra encore plus sensible ce que nous venons de dire. Dans l'Hôpital du Duc de *Cumberland*, destiné à recevoir uniquement les soldats attaqués de maladies vénériennes, il est d'usage de ne frotter que les jambes & les cuisses des malades; rarement frotte-t-on sur les bras & les épaules, & jamais on ne fait de frictions sur les lombes & le dos; cependant le mercure est porté par la chaleur intérieure, comme dans un vaisseau chimique, vers la partie supérieure du corps, & il s'y ramasse comme dans un réfrigérant; de sorte qu'il fait gonfler la tête, qu'il porte à la bouche, y excite des excoriations souvent très douloureuses: il se charge en circulant des levains acides de la vérole, auxquels il s'unit par rapport à sa nature alkaline; il les divise, & les emporte avec lui (*g*). J'eus occasion de voir il y a peu de temps un de

(*g*) Ce sentiment sur la façon dont agit le mercure est démenti par ce qu'on observe tous les jours. La salivation ne guérit point la vérole: cette maladie n'est détruite que par la divisibilité du mercure, qui en pénétrant dans tous les petits vaisseaux engorgés, & en roulant longtemps dans le corps, détruit enfin ce virus.

ces soldats, chez lequel la chaleur intérieure avoit tellement uni les sels acides de la vérole au mercure, qu'il sembloit s'être fait chez lui du sublimé corrosif, tant toutes les parties de sa bouche étoient rongées; il rendit avec la salivation beaucoup de sang; une saignée, que je conseillai, adoucit bientôt tous ces accidens. Dans notre Hôpital de Londres on traite actuellement un jeune homme attaqué de la colique des Peintres, & privé de l'usage de ses mains, pour avoir travaillé au métier de Plombier; ce qui prouve combien les particules volatiles du plomb, mêlées avec celles du mercure, ont engorgé ses nefs. C'est ce qui fait que je ne suis point étonné de voir accablés d'une infinité de maladies, ceux, qui, après avoir gagné des maux vénériens, s'adressent, pour se faire traiter, à ces misérables charlatans,

C'est par cette raison que lorsque l'on produit une évacuation trop abondante, de quelque nature qu'elle soit, le malade n'est point guéri, parce qu'alors le mercure s'évacue & ne circule point assez longtemps dans le corps, pour lever tous les obstacles qui se rencontrent dans les vaisseaux lymphatiques.

qui ſe font annoncer par tout, ſouvent avec des éloges magnifiques & des approbations mandiées. Ce que nous venons de dire fait voir aſſez clairement que la chaleur intérieure de notre corps peut diſpoſer la matière qui nous vient de dehors, quoique non malfaiſante par elle-même, de manière à produire les ſymptômes les plus fâcheux.

Pour expliquer comment la matière morbifique peut attirer de l'air à elle les ſels deſtinés à produire la contagion par une ſorte de mouvement de fermentation, nous nous ſervirons d'une expérience rapportée par M. *Helvétius*, fameux Médecin, à la vérité dans une circonſtance tout-à-fait différente. Si l'on trempe dans un vaiſſeau rempli d'huile & de vin l'extrémité d'une étoffe imbibée d'huile ou de vin, il ne ſe filtrera que la liqueur dont l'étoffe aura été imbibée, tant les parties de même nature tendent à ſe réunir. On peut faire la même expérience avec du coton dans une liqueur composée d'eau & de vin.

Pour faire voir enfin que la tranſpiration n'eſt point un obſtacle qui s'op-

poſe à l'intromiſſion rapide & abondante des évaporations des corps voiſins, il faut ſe rappeller l'expérience ſuivante. Si l'on met une gouſſe d'ail à la plante des pieds, il en paſſe une telle quantité par les pores de la peau, & cette odeur ſe mêle avec le ſang de façon que l'haleine devient forte, & ſent l'ail. L'effet des cantharides appliquées au cou en véſicatoire, & les ardeurs ou les incontinences d'urine qu'elles produiſent, concourent à prouver la facilité avec laquelle ces particules s'introduiſent. On peut lire à ce ſujet le Traité de *Jean Bianchi*, ſçavant Médecin d'Italie, ſur l'abus des véſicatoires, auſſi bien que ce qui a été écrit par *Abr. Kaaw* dans ſon ouvrage publié à Leyde, il y a ſeize ans, que l'on ne doit point ſe laſſer de relire; il traite *de Perſpiratione Hippocraticâ*.

Le ſçavant Médecin *Morriſius* mon maître, m'ayant fait écrire dans ſon laboratoire de chimie quelques caractères avec ſon encre ſympathique, compoſée d'une diſſolution de plomb, d'orpiment, &c, au frontiſpice d'un livre épais de quatre doigts, ces caractères diſparurent promptement; mais

il les fit reparoître au point qu'on pouvoit les lire diſtinctement, en frottant la dernière page de ce livre d'une liqueur, compoſée d'un ſel cauſtique & volatile, que je crois être du nitre, mêlé avec du ſoufre & de l'orpiment; l'efficacité de cette liqueur eſt telle, qu'elle produit le même effet au travers d'un mur, ſi on l'unit avec les particules ignées de la chaux. *Lémery*, tout habile qu'il étoit, admira ce phénomène, & le regarda comme très-difficile à expliquer.

On voit par là que les différentes combinaiſons des corps produiſent des effets, que l'on croiroit faux, ſi on n'en étoit convaincu par ſes ſens. Qu'on me diſe pourquoi l'aimant attire le fer, pourquoi une baguette de fer s'électriſe à l'approche de certains nuages, & diſſipe le tonnerre qu'ils renferment: ſi l'on ne peut en venir à bout, que l'on ne s'étonne donc point qu'il ſe forme tant de maladies différentes dans l'économie animale, puiſque l'action des corps céleſtes, de l'air, des évaporations de la terre, des levains renfermés au dedans de nous, ſont capables de modifier de mille manières différentes ces

émanations; que l'on ne ſoit point ſurpris qu'il y ait des maladies attachées à certains pays; qu'il y en ait d'épidémiques, de contagieuſes, puiſque les plus petits corps de la nature ſont doués d'une très-grande vertu, & que nous ſommes ſuſceptibles des différentes viciſſitudes de l'air, qui deviennent encore plus vives par la combinaiſon qui ſe fait des parties les plus groſſières de la terre & des parties ténues des corps céleſtes par le moyen des ſels nitreux & vitrioliques dont l'air eſt chargé. Lorſque ces parties ſont unies enſemble, elles ſe protent dans les viſcères des animaux, &, par la chaleur qu'elles y trouvent, développent telle ou telle maladie, ſuivant le foyer, ou, pour mieux dire, le levain qui s'y rencontre.

Ce que nous venons de tracer ſur ce ſyſtême, ſuffit pour rendre raiſon de tout ce qui arrive dans nos maladies contagieuſes; nous n'entrerons à ce ſujet dans aucun détail; nous laiſſons au Lecteur intelligent à développer tout ce que notre ſyſtême a dû lui faire comprendre. J'ajouterai ſeulement ici ce qui eſt eſſentiellement du ſujet que je

traite. Comme il eſt conſtant & très-conſtant que, dans la petite vérole & la rougeole, lorſque l'on a une fois pouſſé ces levains hors du corps, ces maladies ne reviennent plus, de même, dans la peſte, en débarraſſant le corps du levain de la contagion; & conſéquemment de la partie putride de toutes les humeurs par le moyen de l'inoculation, on rendroit un important ſervice au genre humain, & on conſerveroit la vie, la force & la ſanté à une quantité conſidérable de citoyens.

Il faut, pour bien ſaiſir les avantages & le méchaniſme de notre ſyſtême, ſe rappeller ce qui ſe paſſe dans la fermentation du moût. Lorſque le ſel eſſentiel volatile du moût veut ſe débarraſſer des parties huileuſes, il ſaiſit, diviſe, déchire, broye par ſes pointes aigues tout ce qu'il rencontre; alors la partie huileuſe & inflammable du vin s'exalte, tandis que les parties les plus groſſières ſe précipitent dans le fond, ou ſur les côtés du tonneau. Ce ſel tartareux & cette huile exaltée du moût ne reſſemblent pas mal au levain des maladies contagieuſes, qui par ſa vertu corroſive excite un mouvement dans

tous nos fluides, &, après en avoir fait la députation, en dépoſe les parties les plus groſſières ſur les côtés, c'eſt-à-dire, à la ſuperficie de la peau, & produit tantôt des puſtules, tantôt des bubons, tantôt quelques autres accidens. On ſçait auſſi qu'à raiſon du ſol, du climat, &c, que le moût eſt plus ou moins chargé de tartre, que le vin rouge en contient plus que le blanc, & que, comme il y eſt mêlé plus intimement, il faut un temps plus long pour que la précipitation s'en faſſe. Ces mêmes différences s'obſervent dans les hommes. Quelquefois la fermentation qui doit changer le moût en vin, ſe fait imparfaitement, lorſque le ſel tartareux eſt affoibli par une trop grande quantité de phlegme; alors il ne peut ſe ſéparer des parties huileuſes, il fait de nouveaux efforts, mais inutiles, & le vin contracte une acidité & une âcreté, dont on ne le peut débarraſſer qu'en facilitant la précipitation du tartre par une nouvelle addition de lie. Il eſt aiſé de voir le rapport de toutes ces obſervations avec ce que l'on remarque dans nos maladies; &, ſans que j'entre dans aucun détail, il ſera facile

d'après cela d'en expliquer tous les phénomènes.

On dira peut-être qu'il y a des exemples de gens qui ont été attaqués plus d'une fois de la peſte, & que conſéquemment l'inoculation que nous propoſons deviendroit parfaitement inutile. J'ai connu un homme dans ma patrie, d'une probité reconnue, qui m'a dit plus d'une fois avoir été attaqué de la peſte en 1712, & avoir eu dans ce temps-là des bubons ſous les aiſſelles, lorſque la peſte faiſoit des ravages dans le pays: après avoir été rétabli, il a enſeveli ſouvent des corps morts de la peſte, & en 1739 & 1740 la peſte ayant été rapportée par les barbares du voiſinage, il a touché ſouvent des cadavres de gens qu'elle avoit fait périr, ſans qu'il lui ſoit rien arrivé, & ſans qu'il ait eu le plus léger accident. Si cependant il y a des gens (comme on n'en peut douter) qui ſoient une ſeconde fois attaqués de cette maladie, cela vient de ce que le levain eſt à un tel point de maturité, que la nature eſt alors trop foible pour pouvoir évacuer toute cette humeur corrompue. C'eſt pour-

quoi, ſi l'on faiſoit pour la peſte ce que l'on fait pour la petite vérole, c'eſt-à-dire, que l'on inoculât les jeunes gens, il y a tout lieu de penſer qu'on détruiroit pour toujours le levain de cette maladie: car alors tout le tiſſu cellulaire graiſſeux n'eſt point infecté, le régime n'ayant point encore été trop dérangé; le tiſſu de toutes les parties eſt plus lâche; les vaiſſeaux ſanguins, lactés, lymphatiques, &c, ſont plus élaſtiques; l'action du cœur & de tous les muſcles ſe fait mieux; les humeurs ſont plus douces, & ſe ſéparent plus aiſément: conſéquemment tout eſt mieux diſpoſé pour chaſſer tout le levain de ces maladies.

On me dira ſans doute encore qu'il eſt faux que l'âge tendre ſoit le plus propre à ſupporter des maladies de cette eſpèce, puiſqu'il eſt démontré, par le catalogue des morts, qu'il meurt plus du tiers des enfans, avant qu'ils ſoient parvenus à l'âge de cinq ans. Nous convenons volontiers de la vérité du calcul: mais ne doit-on pas plutôt accuſer de ces morts trop fréquentes la complaiſance meurtrière des parens, & ſurtout des méres, qui

font

ſont périr leurs enfans par le trop de nourriture, à peu près ſemblables à ceux qui éteignent la lumière d'une lampe pour y mettre trop d'huile. Tous les autres corps vivans de la nature ſont d'autant plus forts & leur ſanté eſt d'autant plus ferme, qu'ils ſont plus près de l'inſtant de leur naiſſance : voit-on périr un agneau, un poulet, un arbuſte, parcequ'il eſt encore jeune? Combien donc eſt heureux un être nouvellement mis au monde, qui n'eſt conduit dans les premiers inſtans de ſa naiſſance que par la nature ſeule, toujours ſage, & toujours incapable de ſe tromper. Nous développerons par la ſuite, dans de nouveaux eſſais, ce que nous venons d'indiquer ici. Nous ne doutons point que le ſçavant Docteur *Hales*, obſervateur exact comme il l'eſt, ne donne au public, dans ce qu'il prépare ſur les moyens d'éviter la peſte, des réflexions ſages ſur l'inoculation, qu'il examinera ſûrement avec toute la ſagacité & l'attention qu'il apporte dans tout ce qu'il fait.

S'il fut jamais un païs qui dût adopter l'inoculation pour ſe préſerver des

maladies contagieuſes, ma patrie doit l'employer plus volontiers que tout autre, puiſqu'elle eſt obligée, pour ſe repeupler, de recevoir tous les ans des milliers d'habitans de l'Allemagne & ſurtout de la Suave. Il eſt aiſé de voir combien la petite vérole & la peſte y emportent de monde, & quels ravages elles font, par la quantité de lieux déſerts & inhabités qui s'y rencontrent partout. Il eſt vrai que l'on doit attribuer une partie de cette dépopulation à l'humeur guerrière des habitans, qui les détermine à combattre dans leur païs & pour les étrangers, & à la ſévérité des loix qui punit rigoureuſement tout commerce illégitime avec les femmes. Nous ne pouvons mieux faire, en finiſſant, que de refuſer le nom de Médecins à ceux qui ſe laiſſant emporter par leurs hypothèſes, adaptent à tout propos ſans raiſon le θεῖον τι d'*Hippocrate*.

ERZAHLUNGEN.

CONTES.

Imprimés à Heilbronn chez François-Joſeph Eckebrecht.

CE Volume *in-quarto* renferme ſix Contes, tous dans le genre de celui dont nous allons donner la traduction. L'auteur ne nous eſt point connu; mais ſon ouvrage a été très-bien accueilli en Allemagne, & feu M. de *Hagedorn*, juge très-compétent en fait de littérature, dit, dans une lettre qui eſt à la tête de la ſeconde edition de ſes poëſies morales, que l'amour le plus honnête a enſeigné lui-même à notre anonyme le langage du cœur.

ZEMIN ET GULHINDY.

Reine des êtres ſenſibles, Déeſſe de l'Amour, ô Vénus, que ſommes nous ſans les plaiſirs que tu fais naître ſous nos pas ? De même que les vents animent l'univers que nous habitons, ainſi nous animent nos deſirs divers, reſſorts de toutes nos actions.

Que de ſoupirs douloureux pouſſent les cœurs que tu parois oublier juſqu'au moment où tu répands en eux tes délices ! L'auteur de nos ames, en concevant l'idée de leur exiſtence, y plaça ces doux penchans dont la voix ſe fait toujours entendre. Avec quel empreſſement ne t'appelle point ſans ceſſe cette voix, ſemblable au foible & tendre ſon de ces ſoupirs qui font palpiter de deſirs inconnus le ſein d'une amante que tu ne daignes pas encore éclairer ! Toi ſeule, Déeſſe, & la riante inoncence, ta compagne, nous faites connoître les douceurs céleſtes.

O mortels ſenſibles, béniſſez votre ſort, rendez graces à l'amour, rendez graces à l'ami de votre être par des tranſports enflammés, qui ſeuls peuvent vous faire eſtimer la vie. Tandis que le miſantrope, le fou & le vicieux ne vivent point, vous connoiſſez le bonheur. Sans les doux baiſers de *Doris* les jours du tendre *Damon* ſeroient tiſſus des fils les plus ſombres. *Doris* ſe faneroit comme une belle fleur épanouie dans un déſert. Inconnus l'un à l'autre, ils employeroient les plus charmantes ſoirées du prin-

temps à mêler leurs plaintes languiſſantes à celles de la tendre *Philomèle.* Humains, redoublez votre ſenſibilité. Je vais vous raconter le ſort de *Zemin* & de *Gulhindy*, autrefois chanté par un Poëte Arabe. Puiſſe leur hiſtoire vous convaincre que l'amour ſeul eſt capable de rendre heureux !

Dans les temps les plus reculés du monde, les Génies qui habitoient notre globe étoient ſoumis à *Firnaz*, Eſprit bienfaiſant & favori de l'Être Suprême. Les airs, les montagnes, les bois, les rivières, la mer & les abymes ſouterreins obéïſſoient à ſon empire. Les Nymphes, les Sylphes & les Gnomes reconnoiſſoient ſes loix. Un penchant éternel à l'amour le rendoit l'ami du genre humain, &, de toutes ſes occupations, celle de faire du bien aux hommes lui étoit la plus chère. Leurs enfans voyoient à peine la lumière, qu'il les mettoit ſous la protection inviſible de Génies tutélaires. Il prenoit lui-même un ſoin particulier de ceux dont la phyſionomie annonçoit une belle ame. C'étoit lui encore qui, dès leur plus tendre en-

fance, ſe plaiſoit à former les Poëtes, qui devoient un jour chanter la ſublime vertu. Il veilloit ſur le tendre cœur des filles, & ſauvoit au bord du précipice l'innocence de l'ardente jeuneſſe.

Mais de tous ceux qu'il aimoit, un beau couple étoit l'objet de ſes complaiſances les plus attentives. Il l'aimoit comme il auroit aimé ſes enfans. Auſſi dans tout l'univers n'étoit-il point de jeunes mortels plus dignes de la tendreſſe du Génie. *Zemin* & *Gulhindy*, ſortis tous deux du ſang des Rois, étoient l'eſpérance de deux peuples qui couvroient les campagnes de la floriſſante Arabie. Un Deſtin immuable, dont les decrets écrits ſur des tables d'or avoient été dévoilés à *Firnaz*, lioit par la fortune deux cœurs que la nature avoit déja ſecrettement unis par la plus puiſſante ſympathie. Le favori de l'Être Suprême réſolut d'en faire un modèle pour la poſtérité, & de leur procurer une félicité, qui, comme leurs charmes & leurs vertus, ſurpaſsât celle des autres humains.

Il verſa dans le cœur de *Zemin* les nobles deſirs, le courage, la tendreſſe

& tout ce qui forme les Héros; non ceux qui ſont les fléaux des peuples, mais ceux qui par leur amour pour l'humanité méritent d'être les Dieux de la terre. *Gulhindy* occupoit encore plus que *Zemin* les ſoins de *Firnaz*. Il répandit ſur ſon corps tous les charmes du printemps. L'amour brilloit dès l'enfance dans ſes tendres yeux, & les ris voltigeoient comme les Zéphirs légers autour de ſes lèvres, qu'ils baiſoient ſans ceſſe avec un nouveau plaiſir.

Ornés ainſi des dons du Génie, l'un & l'autre avançoient en âge, ſans ſe connoître, & l'un & l'autre étoient élevés de la même manière. Le Génie avoit apparu lui-même à leurs parens; il leur avoit donné le plan d'une éducation conforme au but qu'il ſe propoſoit, & ſes ordres furent inviolablement exécutés.

L'amour devoit rendre le bonheur de *Zemin* & de *Gulhindy* auſſi parfait que celui dont les ames vertueuſes jouiſſent dans l'Elyſée. L'un devoit être enfin néceſſaire au bonheur de l'autre. Voici les moyens que *Firnaz* jugea les plus propres à faire réuſſir ce

projet. Dès l'âge le plus tendre, il ſépara le Prince de tout commerce avec le ſexe. A peine eût-il quitté le ſein de ſa mère, qu'il fut enlevé aux embraſſemens des femmes. Sa mère même ne le vit plus. Une maiſon entourée d'une forêt, éloignée du commerce des humains, devint ſa retraite. On lui choiſit les inſtituteurs les plus renommés pour les lumières & les ſentimens. On fit couler dans ſon eſprit, nourri des plus utiles connoiſſances, une ſageſſe lumineuſe & dégagée de l'embarras des vaines ſubtilités. Ce fut là que tu lui enſeignas, adorable Vertu, comment vivent les hommes dignes de vivre éternellement. Ce fut là qu'il reçut les leçons de la prudence, non de celle qui regne aujourd'hui & qui excite l'indignation des belles ames, mais de celle qui enſeigne l'art ineſtimable de faire le bonheur des peuples. On lui apprit de bonne heure à connoître le mérite des Arts & la dignité des grands talens. Deux Sages, dont les chants nobles attiroient ſouvent les Dieux de la forêt, avoient particulièrement gagné ſa confiance. Il les aimoit & les écoutoit avec plaiſir, lorſ-

que dans des repas enjoués & au milieu des coupes couronnées de fleurs, ils célébroient les actions généreuſes des Héros.

Son eſprit fut ainſi formé. Les exercices endurcirent ſon corps au travail, & il laiſſa bientôt derrière lui dans cette carrière ceux qui s'y faiſoient le plus diſtinguer.

On découvroit dans le moindre de ſes regards un eſprit élevé, & ſes manières annonçoient un Héros. Seize ans s'étoient écoulés, & il ignoroit encore qu'il étoit un sèxe fait pour réunir tous les charmes & pour occuper tous nos deſirs.

Les défenſes de *Firnaz* avoient impoſé ſilence à tout ce qui l'environnoit, & ni la voix de ſes amis ni la lyre qui aime à chanter l'amour, ne l'avoient inſtruit de la félicité des amans. Son cœur avoit juſqu'alors été ſatisfait des embraſſemens du noble *Sittim*. C'étoit de tous les jeunes gens de ſon âge celui qui lui reſſembloit le plus par la figure & le caractère. Il l'avoit préféré à tous les autres pour en faire ſon ami.

Pendant que *Zemin*, ſans connoître la plus belle moitié de l'univers, gran-

diſſoit ſolitairement dans le ſein de la ſageſſe, *Gulhindy* étoit formée pour lui par *Firnaz* lui-même. Les ordres du Génie avoient écarté loin d'elle tous les hommes. Renfermée dans un Palais retiré, elle paſſa ſes premières années dans l'innocence, parmi des compagnes auſſi jeunes qu'elle, & belles comme les fleurs dont ſe pare la nature renaiſſante. Huit ans s'étoient à peine paſſés dans les bras de ſa mère, lorſque le Génie enleva ſecrettement *Gulhindy*, un jour qu'elle erroit dans un labyrinthe de verdure avec ſa chère *Syrma*. Tel étoit le nom de la plus belle de ſes amies. Après avoir calmé ſes craintes par les conſolations les plus tendres, il l'entoura d'un nuage argenté, & la tranſporta dans une iſle, dérobée à la vue des nochers par des nuées éternelles. Douze Nymphes, rivales de la beauté de l'Aurore, reçurent *Gulhindy* ſur le rivage fortuné. Elle la conduiſirent par de longues allées de myrthes dans le brillant palais de marbre, où *Firnaz* avoit coûtume de ſe retirer lorſque la méchanceté des humains l'avoit laſſé d'aimer des ingrats.

Semblable au mois de Mai couronné de roſes, & le plus beau de tous ſes frères, *Gulhindy* s'épanouit & ſurpaſſa ſans le ſçavoir les Nymphes ſes compagnes. Son jeune cœur n'étoit encore agité d'aucun deſir, & la vertu ſeule avoit droit de l'émouvoir. Le Génie, qui, comme une autre *Minerve*, veilloit continuellement ſur elle, n'oublia rien pour diſpoſer ſon ame à recevoir l'amour qui devoit l'animer un jour. Souvent, à la lumière tranquille de la Lune, il la conduiſoit, accompagnée de *Syrma*, dans de paiſibles vallons. Là, il mêloit aux ſons de ſa guitarre d'or des chants ſublimes ſur la naiſſance de l'ame, ſur les beautés de l'heureuſe nature, ſur ſon innocence, & ſur les douceurs d'une ſainte amitié. L'harmonie puiſſante de ſes accens répandoit dans le cœur ſenſible de la Princeſſe une ſatisfaction qui avoit quelque choſe de céleſte. Un ſentiment délicieux ébranlant quelquefois ſon ame, de paiſibles larmes s'échappoient de ſes yeux, & couloient comme des perles ſur ſon teint de roſes. Alors elle ſerroit tendrement *Syrma* dans ſes bras, & ſentoit redoubler ſa

joie dans ceux de ſon amie. Les ſonges mêmes ne lui laiſſoient point ſoupçonner qu'il fût des plaiſirs plus vifs.

L'amitié tenoit donc dans ſon cœur la place de l'amour, & tous ſes vœux, toute ſon affection n'étoient que pour *Syrma*. C'étoit à elle ſeule que *Gulhindy* deſiroit de plaire. Elle cherchoit avec timidité dans les regards de ſon amie ſi le contentement regnoit dans ſon ame, & le moindre nuage qui troubloit la ſérénité du front de *Syrma* faiſoit trembler la Princeſſe. Partagés au contraire avec ſa tendre amie, ſes plaiſirs lui devenoient plus agréables, à peu près comme l'on voit l'activité de la lumière augmentée par la réfraction.

Cependant approchoit le temps de la fleur de ſon âge. Les deſirs qu'amène cette ſaiſon de nos jours, foibles dans leur naiſſance, s'étendent & ſe multiplient avec rapidité, & ce temps reſſemble à un clair ruiſſeau qui, à peine ſorti d'un roc de marbre, coule à travers des champs fleuris, prend d'autres ruiſſeaux dans ſa courſe, ſe gonfle & ſe hâte de devenir un fleuve ſuperbe.

Les deſirs de *Gulhindy* croiſſent avec

ſon ſein, &, lorſqu'elle s'abandonne à elle-même, elle éprouve un vuide que les baiſers de ſon amie ne peuvent remplir. Plongée dans une agréable mélancolie, elle erre dans les ombres de la forêt ; des ſoupirs ſecrets lui échappent inopinément, & le ſentiment qui les excite ſe peint bientôt dans ſes diſcours. Quels mouvemens inconnus, s'écrie-t-elle ! *Gulhindy*, que ſens-tu ? D'où viennent ces ſoupirs ? Que ſignifie ce friſſon qui ſemble te dire quelque choſe ? Quels ſont les vœux ſecrets qui t'enlévent ? Quels ſont les deſirs que je forme, & que je ne puis ſatisfaire lorſque je m'abandonne tendrement aux bras de ma chère *Syrma* ? En vain je m'attache à découvrir dans ſes regards ſi elle m'aime ; je n'y trouve point ce feu que j'y cherche, je ſens même que je ne pourrai jamais l'y trouver. Ses yeux tranquilles ne s'animent point, ils ne me parlent point aſſez, & il ſemble qu'il manque quelque choſe à ſes baiſers. Pourquoi mon tendre cœur ſe remplit-il au contraire de plaiſir, lorſque *Firnaz* touche la guitarre ? Pourquoi s'y élève-t-il des ſentimens qui me ſurprennent ? Je me

perds alors dans de douces rêveries, ſans que mes penſées qui ſe ſuccèdent s'arrêtent à aucun objet qui puiſſe me ſatisfaire. Quelles ſont enfin ces émotions que je ſens, lorſque, me promenant dans le calme de la nuit, les chants du roſſignol viennent frapper mon oreille ? Il ſe plaint ; je partage ſes peines, ſans trop ſçavoir ce qu'elles ſont ; mon ſang échauffé ſe précipite dans mes veines ; je devrois, ce me ſemble, former auſſi des plaintes ; mais j'ignore de qui ou de quoi je dois me plaindre.

Voilà comme s'exprimoit *Gulhindy*, & elle étoit étonnée de s'entendre s'exprimer ainſi. Elle s'étoit approchée d'une fontaine. Le cryſtal poli des eaux lui préſenta ſon image. *Gulhindy* ſurpriſe la contemple avidement & avec admiration. Quel eſt cet être charmant, dit-elle ? Que vois-je ? Seroit-ce une Nymphe ? Ah, que les ondes qui la baignent ſont heureuſes ! Mais comment ! Cet être des ondes ſe tourne vers moi ! Il recule quand je recule ! Il approche quand j'en approche, & ſes traits ſe confondent quand je me diſpoſe à l'embraſſer ! Mais ſi cette figure étoit mon image ! Ne vois-je pas les fleurs de ces

bords ſe répéter ainſi, & ces jaſmins ſe peindre dans les eaux ; c'eſt ſans doute mon portrait que je vois. Les agrémens & les charmes que j'y découvre regnent ſans doute ſur mon viſage, & je vois bien que *Syrma* ne m'a point flattée.

Mais à quoi ſert toute cette beauté ? Pour qui ces joues ſont-elles colorées ? Que dit le ſourire de cette bouche ? Tout cela m'eſt-il donné inutilement ? Cette roſe m'invite à la faire éclorre ſur mon ſein, & s'offre à me parfumer. Mais toi, *Gulhindy*, pour qui la nature te para-t-elle ? Pour qui te donna-t-elle tant d'attraits ? N'y a-t'il point quelque être créé pour ſentir & pour partager les mouvemens qui m'agitent ? Il eſt vrai que *Syrma* m'aime & que je lui ſuis plus chère que ſes autres compagnes ; mais ſa tendreſſe ne me fait point jouir du plaiſir d'être aimée autant que je voudrois l'être. Ah, *Firnaz*, s'il eſt un cœur fait pour moi, que n'entend-il mes ſouhaits ? Mais peut-être ſont-ils vains & ſans objet. Où eſt cet être dont je n'ai qu'une idée confuſe, & dont la préſence me devient cependant ſi néceſſaire ? Ah, ſi je le trouve jamais & qu'il m'aime, ſi

tranſporté d'une ardeur égale à la mienne il voloit dans mes bras, je m'abandonnerois aux ſiens, & je ſens qu'un rayon céleſte pénétreroit mon ame. Si ce cher objet n'étoit créé que pour moi, ſi dans chacun de ſes regards je voyois briller ce feu, ces deſirs que j'éprouve, réveillée par l'aurore j'irois au bord d'une claire fontaine cueillir les plus belles fleurs pour en orner les cheveux de cet être aimable. Couchée avec lui ſous l'ombre d'un myrthe, la tête appuyée ſur ſon ſein, je chanterois tendrement notre amour, Ah, que nos tranſports nous rendroient la vie délicieuſe ! Ah, combien ! ... Mais deſirs inſenſés ! Après quoi ſoupires-tu, *Gulhindy* ? Que te manque-t-il dans ce ſéjour de paix ? N'es-tu pas aſſez heureuſe ſous les aîles du puiſſant *Firnaz* ? Mais d'où vient que la ſérenité & la joye de mon enfance diſparoiſſent ? D'où vient que le printemps, dont la préſence riante m'inſpiroit autrefois une ſi douce joye, ne fait-il à préſent qu'exciter & augmenter en moi des deſirs dont je ne puis définir la nature ?

C'eſt ainſi que, livrée à une tendre inquiétude, *Gulhindy* s'entretenoit avec

elle-même Le Roi des Génies, caché à ſa vûe par un nuage, l'entendit & triompha de voir s'allumer dans ſon ſein une ardeur dont l'excès alloit faire ſa félicité.

Cependant le cœur de *Zemin* étoit troublé par des mouvemens ſemblables, mais plus impétueux. Son front, auparavant ſi ſerein, reſſembloit à un jour d'été qui, après une belle matinée, ſe couvre de voiles ténébreux. *Zemin* n'étoit plus l'image vivante des ris & de l'allégreſſe. Il cherchoit la ſolitude, fuyoit ſon ami, & s'enfonçoit dans des boſquets impénétrables à la lumière. La verdure nouvelle & les charmes des campagnes rajeunies ne faiſoient qu'augmenter ſon chagrin. Il auroit voulu que toute la natûre fut triſte, & que pour ſatisfaire ſon ame elle ne ſe revêtit que de ſombres couleurs. Déja, pendant toute une année, il s'étoit livré à ſes rêveries. Il aimoit *Sittim*; mais ſon cœur deſiroit quelque choſe que toute la tendreſſe de ſon ami ne pouvoit lui faire rencontrer. Souvent il cherche à approfondir comment ſe ſont formés dans ſon ame les mouvemens qui lui ont ravi ſon repos. Il ſuit

le nouveau penchant qui l'agite il cherche à percer les replis de ſon cœur; mais c'eſt un labyrinthe où il s'égare.

Un jour, ſe promenant au lever de l'aurore, la tranquillité du matin & les ombres qui ne laiſſoient encore qu'entrevoir les objets, augmentèrent ſa mélancolie; il erra long-temps d'un pas incertain, & laiſſa enfin échapper ces paroles : Non, ce n'eſt pas en vain que j'éprouve des deſirs; ſans doute ils m'annoncent un bonheur plus grand que celui dont j'ai joui juſqu'à préſent. Avec quelle ardeur ſouhaitai-je ſouvent d'être aimé de *Sittim* encore plus qu'il ne m'aime ! Je m'empreſſe dans ces momens de l'embraſſer pour épancher dans ſon ſein mille mouvemens différens de tendreſſe. Mais à peine le vois-je que mon cœur ſe glace & ſemble ſe reſſerrer. Non, quoique j'aime *Sittim*, ce n'eſt pas lui qui fait l'objet du penchant qui m'entraine. Mais pour qui ſont ces deſirs? Ne ſeroient ils qu'une illuſion? Seroient-ils vains comme les réſolutions que les hommes prennent pendant le ſommeil, ou comme les figures que forment les nuages & que le vent diſſipe. Mais la nature, dans les ouvrages de laquelle le ſage *Mirza* ne me fait remarquer que de l'ordre & de l'harmonie, donneroit-elle au cœur d'un être créé pour l'éternité des deſirs qui ſurpaſſaſſent ſa puiſſance ! Non ſans doute. Mais pourquoi ne vois-je pas dans *Sittim* le même trouble dont je ſuis poſſedé? Le calme regne toujours ſur ſon viſage ſerein. Il n'eſt agité par aucun deſir qu'il ne puiſſe ſatisfaire. Suis-je donc le ſeul mécontent ſur la terre, le ſeul qui ſoupire toujours, & qui toujours moins aimé qu'il ne deſireroit l'être, cherche un objet dont les inclinations reſſemblent aux ſiennes! Ah, puiſſante Nature, que n'as-tu produit un être ſemblable à celui que crée ſouvent mon imagination? C'eſt un viſage céleſte, & qui a quelque choſe de divin que je vois alors devant moi. Je donne à ſes yeux tout le brillant de la voute azurée. Je répands ſur ſon ſein & ſur ſes joues le tendre éclat de la roſe, & la blancheur de l'albâtre ſur ſon beau corps. Son regard me ſourit plus noblement & avec plus de tendreſſe que ne m'a jamais ſouri *Sittim*. Tout tranſporté, j'embraſſe cette belle

chimère, qui en rougiſſant modeſtement ſe jette dans mes bras & tremble ſur mon ſein. D'où viens-tu, image enchantereſſe? Habites-tu une terre plus fortunée que la nôtre? Ne ſerois-tu point une fleur des champs Elyſées, ou la favorite des Dieux? Mais que dis-je? Non, tu es la même après laquelle je ſoupirai ſi ſouvent au milieu de la nuit. A ton aſpect tous mes deſirs ſont appaiſés. Tes regards verſent dans mon ame le repos, la volupté, & une joie que je n'ai jamais éprouvée. C'eſt toi que je cherche. C'eſt toi que mes ſoupirs conjurent de paroître à mes yeux.... Apprens moi, Nature, où tu caches cet objet, & ſur quel climat roule le ciel qui éclaire ſes yeux. Peut-être l'élèves-tu quelque part au milieu des roſiers dont les fleurs ſe flétriſſent de honte d'être ſurpaſſées par ſa beauté. Ah, puiſſes-tu la conduire au-devant de mes pas ! Doux Zéphirs, qui badinez autour de cette belle perſonne, précédez-la, lorſqu'elle approchera de moi, & avertiſſez-moi de ſa préſence par vos ſoupirs. Vous, ruiſſeaux argentés, que votre cours rapide me conduiſe à l'endroit fortuné où couchée au mi-

lieu des fleurs elle repoſe ſur vos bords.

Ayant parlé ainſi, il ſe plongea dans la rêverie la plus profonde. *Firnaz* qui du haut d'un cédre avoit écouté *Zemin*, peignit à ſes yeux le portrait de la divine *Gulhindy*. *Zemin* ſuit cette image à travers mille buiſſons, & croit la voir encore long-temps après qu'elle eſt diſparue. Il vole après cette ombre chérie en ſuppliant les bois de ne pas lui cacher l'objet de ſa tendreſſe. Voilà le temps, ſe dit *Firnaz* à lui-même, de contenter deux cœurs qui ſe cherchent. Je veux que *Zemin* rencontre inopinément *Gulhindy*, dont le phantôme fait l'objet de ſa pourſuite. Qu'ils frémiſſent de joye en ſe rencontrant. Avec quelle volupté verrai-je du haut d'un nuage combien ils ſeront étonnés de ſe trouver, comment en voulant ſe fuir ils ſe ſentiront arrêtés, comment enfin la ſurpriſe, le plaiſir & l'admiration feront couler leurs larmes.

Firnaz ſe tranſporte auſſi-tôt ſur les aîles des vents dans la contrée où *Gulhindy* dormoit encore. Un ſonge envoyé par le Génie venoit de lui tracer l'image du Prince. Elle l'avoit vû errer

dans les bois, comme, ſi entrainé par une inquiétude pleine d'impatience, il eût cherché un ami égaré. En l'appercevant, un doux friſſon avoit ébranlé tout ſon cœur, qui en ſe gonflant avec timidité ſe ſentoit emporté par une puiſſance intérieure vers ce cher objet. Mais dans l'inſtant où l'inconnu paroiſſoit la découvrir à ſon tour, attacher ſur elle un regard immobile, & dans l'enthouſiaſme de ſa joye s'élancer vers elle, le charme de l'illuſion fut rompu, &, avant que *Gulhindy* pût s'arracher à la ſurpriſe & au ſommeil, *Firnaz* vint, avec la même rapidité que la penſée parcourt les eſpaces du temps, la tranſporter ſur la route où *Zemin* cherchoit triſtement l'image qui s'étoit offerte à ſa vûe.

Sortie tout à conp de ſon aſſoupiſſement, elle regarde autour d'elle, & ne peut comprendre comment elle ſe trouve dans des lieux inconnus. Mais quel ſentiment n'éprouve-t-elle point lorſqu'elle voit venir à elle un être pareil à ce phantôme chéri, dont un ſonge favorable venoit de lui offrir l'image. Que ne ſentit point de même le jeune Prince à la vûe de celle

pour qui, depuis ſi long-temps, il ſoupiroit en vain ? Nulle expreſſion ne ſçauroit rendre ce qui ſe paſſa chez eux, & leurs tranſports ne peuvent être conçus que par des ames qu'un decret éternel de la nature deſtina l'une pour l'autre, & dont les yeux, en ſe rencontrant pour la première fois, ſe jurent un amour éternel.

Frappés d'étonnement, *Zemin* & *Gulhindy* reſtent immobiles, le cœur plein de mille ſentimens qu'ils ne peuvent exprimer.

Cependant *Gulhindy* ne pouvant réſiſter à ſa timidité naturelle, baiſſe modeſtement ſes regards dès qu'elle apperçoit dans les yeux de *Zemin* cette flamme qu'elle n'avoit jamais vu briller dans ceux de *Syrma*. Ah, *Thomſon* (*a*), que ne peux-tu me prêter ton pinceau plein de vie, pour tracer avec vérité la ſurpriſe du jeune Prince à l'aſpect des charmes répandus dans la perſonne de *Gulhindy* ! Ses regards inſpirent une eſpèce d'enthouſiaſme à ſon ame enyvrée de plaiſirs. L'admira-

(*a*) Célèbre Poëte Anglois du dix-ſeptième ſiècle.

tion l'empêche quelque temps de parler; l'amour l'emporte enfin; il s'approche avec timidité de ſon amante, & lui dit : Être, vers lequel un deſir impérieux attire mon cœur, comment te nommerai-je ? De quel nom te ſaluerai-je, chef-d'œuvre immortel de la création ? Non, tu n'es point ſorti du ſein de la terre. La clarté du ciel rit dans tes beaux yeux. Tes attraits effacent tout ce que le printemps a de plus brillant. Quels enchantemens opère ta ſeule vue, & quel n'eſt point le charme de ta préſence ! Oui, tu es celle que mon cœur agité chercha ſi long-temps au milieu du ſilence & de la triſteſſe de la nuit. Oui, c'eſt toi; ton ſeul aſpect répand de nouveau dans mon ſein cette joye de la vie, qui me fuyoit depuis ſi long-temps ? Que je t'aime ! Mais quoi ! Tu m'évites ! Tes yeux ſe promènent avec timidité autour de toi, & ſemblent craindre de rencontrer mes regards! Ah, ne me fuis point ! Sens plûtôt que tu es devenu néceſſaire à ma vie. Viens à ton ami, viens à celui qui ne deſire que toi. Il dit, & tremblant de crainte & de deſir, il ſe hâte de l'embraſſer, tandis qu'elle héſite

héſite encore, & que le trouble de ſes ſens tient ſon ame ſuſpendue. L'étonnement de *Gulhindy* ne l'avoit point empêchée de jetter ſur *Zemin* plus d'un regard tendre. La majeſté de ſa figure mâle & régulière, la nobleſſe de ſon air, ſon front ouvert, ſa taille ſemblable à celle d'un palmier, ſes yeux pleins de vivacité où l'Amour ſembloit avoir placé la perſuaſion, concouroient à attirer vers lui le cœur de *Gulhindy*; mais, encore innocente & timide, elle trembla, lorſque, plein d'ardeur, il accourut pour lui donner le premier baiſer. Elle veut s'échapper; une puiſſance ſupérieure, ta puiſſance, ô Nature, vient arrêter ſes pas. *Zemin* s'approche, & tous deux éprouvent un doux frémiſſement. Des larmes leur échapent, lorſque, leurs yeux venant à ſe rencontrer, ils liſent dans les regards l'un de l'autre tout l'excès de leur amour. *Zemin* ſe jette au cou de *Gulhindy*, qui trop foible pour ne pas ſuccomber à un plaiſir inconnu, s'évanouit dans les bras de ſon amant. L'Amour, placé dans un nuage azuré avec *Firnaz*, deſcend du Ciel pour voir les tendres em-

braſſemens de l'innocence, & pour les bénir. A l'inſtant, croiſſent à l'envi, dans l'endroit où ſont ces amans, des fleurs chargées de nectar, & un ſourire ſatisfait ſe répand ſur toute la Nature.

Zemin & *Gulhindy*, revenus de leur première yvreſſe, ſe préparoient à parler, lorſqu'une lumière pure & éblouiſſante vint les environner. C'étoit *Firnaz* qui ſortant d'un tourbillon de flamme, parut à leurs yeux ſous une forme céleſte. Mortels fortunés, leur dit-il, vous qui, dociles à l'amour, goûtez des délices inconnues aux humains, voyez, mes enfans, voyez l'auteur de votre félicité. Si vous pouvez vous aimer plus que ne s'aiment les autres humains, ſi de vos tendres embraſſemens naît pour vous un bonheur égal à celui des Dieux, c'eſt mon ouvrage. Le ſort vous conduiſoit l'un vers l'autre. Il étoit écrit que vous vous aimeriez. Mais que la paſſion divine des Eſprits d'un ordre ſupérieur eſt rare parmi les hommes! Dans des bras échauffés par un feu impur, on voit bientôt s'éteindre la flamme d'une volupté paſſagère, allumée par le corps ſeul & par le mélange

ſéduiſant de quelques couleurs. Ces feux ne méritent point le nom de l'amour, qui, pour être heureux & digne de l'immortalité, doit naître d'une harmonie univerſelle de deux êtres, & de l'accord le plus parfait de tous leurs penchans. Deux amans créés pour leur bonheur mutuel ſont entraînés l'un vers l'autre avant que de ſe connoître. Preſſés par le même deſir, leurs yeux & leurs cœurs ne ſont que joye dès qu'ils ſe rencontrent. Faire le bonheur l'un de l'autre eſt le centre où ſe réuniſſent tous leurs vœux. Semblable à un doux & clair ruiſſeau qui fuit au travers d'une campagne fleurie, leur vie s'écoule dans les plaiſirs, & va ſe répandre dans l'éternité; leurs ames environnées d'un plus beau ciel jouiront d'un amour encore plus parfait & plus heureux que ſur la terre. Mes chers enfans, c'eſt la félicité qui vous attend. Vous vous êtes ſentis néceſſaires l'un à l'autre, & la voix de la Nature, rendue plus intelligible par mes ſoins, vous a appellés à votre union. Soyez heureux, & réuniſſez vos vertus. Cher *Zemin*, que la douce tendreſſe qui te ſourit dans les yeux bleux de *Gulhindy* mo-

dère le courage & le feu de ton cœur héroïque. Et toi, fille des Zéphirs, fortifie ton courage de l'amour de *Zemin*, & ſûre qu'il te ſert d'appui, apprends à mépriſer l'envie. Que l'humanité, le plus beau fruit de l'amour, vous enſeigne à détourner une partie de votre bonheur ſur ceux dont la proſpérité vous fut confiée par le Deſtin. La vertu, vers laquelle je dirigeai vos penchans, ne vous abandonnera jamais; car elle aime à être témoin des baiſers purs des humains, lorſque leur amour s'élèvant au-deſſus des voluptés ſenſuelles, égale celui des Eſprits céleſtes. Je vous laiſſe, chers enfans. L'amour ſera votre Génie tutélaire.

Après ce tendre adieu, *Firnaz* les bénit, s'entoura d'un nuage, & diſparut; mais il laiſſa près d'eux la ſageſſe, la joye & la paix. Elles ne ſe ſont jamais éloignées de ces deux amans, & elles ont fait admirer à la poſtérité la plus reculée le bonheur de *Zemin* & de *Gulhindy*.

Suite des Réflexions de l'Anonyme Italien (a).

Ouvrages d'esprit.

Quand je parle du parfait *Orateur*, dit *Quintilien*, la première qualité que je fais entrer dans sa définition est la probité. Cette décision d'un auteur respectable me confirme dans une maxime qui m'a toujours été chère : *la perfection des ouvrages d'esprit, en quelque genre que ce soit, est toujours inséparable de la bonté du cœur.*

Rien n'est plus propre à nous donner une juste idée de l'abus des citations dans les ouvrages d'esprit, que la manière des peintres gothiques. Ils faisoient sortir de la bouche des personnages inanimés qu'ils représentoient, des rouleaux sur lesquels étoit écrit ce qu'ils vouloient leur faire exprimer.

(a) Voyez le Journal d'Octobre 1754 page 116, Septembre 1755 page 93, & Novembre de la même année page 3.

Puissé-je, disoit *Platon*, avoir toujours l'esprit assez sain pour n'écouter jamais ni mes maîtres ni mes amis plus que la raison ! Quiconque se mêle d'être auteur, devroit former le même vœu.

Une conception prompte dans les affaires est un talent équivoque, & même dangereux. Celui qui le posséde se croit souvent dispensé de réfléchir. On lit dans la vie de *Colbert*, qu'il parloit peu, ne répondoit jamais sur le champ, & vouloit être instruit par écrit.

Rien n'est plus capable de nous attacher à l'opinion même la moins fondée, que de nous montrer notre erreur avec trop d'évidence ; la honte d'avouer notre méprise nous y obstine encore davantage.

Le censeur le plus sévère & le plus sûr que puissent trouver ceux qui se piquent d'un sçavoir universel, est celui qui s'est contenté d'approfondir une seule science, ou même une de ses branches.

Dans toutes les Sciences on peut espérer de trouver des Juges ; il n'est personne qu'un peu d'étude, de la réflexion, un sens droit, ne mettent à

portée de prononcer sur les auteurs. Mais ceux qui s'appliquent à la *Géométrie* peuvent-ils espérer de trouver des gens en état de connoître leur mérite ? La nation la plus cultivée compte rarement plus de deux ou trois Géomètres du premier ordre. De quelle estime peuvent-ils donc se flatter, s'ils manquent de connoisseurs ? Quelqu'un qui, dans une conversation, s'aviseroit de proposer ou de résoudre des problêmes, auroit fort à craindre de ne pas être entendu ; d'ailleurs, il commettroit une espèce d'indiscrétion. Il y a plus, l'abstraction propre du Géomètre ne peut-elle pas quelquefois être prise pour de la stupidité ? Disons tout. Des campagnes submergées, des édifices solides renversés, des réparations inutiles, des Communautés ruinées par des dépenses considérables, d'autres projets, quoique vains, rendent souvent un peu équivoque la réputation d'un Géomètre. Pour s'en faire une, il a donc besoin de joindre à la Géométrie l'étude de quelque autre Science, dans laquelle il lui soit plus facile de trouver des connoisseurs & des juges.

Une preuve du progrès qu'a fait de nos jours la raison humaine, est que nous ayons substitué au goût extravagant de la Chevalerie & des duels, l'étude du droit de la nature & des gens, des devoirs de l'homme & du citoyen.

Ceux qui sont nés avec de grands talens ont tort de ne point vouloir publier leurs ouvrages, dans la crainte qu'ils ne soient peu exacts. Ils doivent sçavoir qu'eux seuls ont la permission d'errer impunément dans les petites choses, pourvû que la totalité de l'ouvrage soit recommandable. Il s'en faut bien que *Grotius* soit sans défauts. Dans son *Droit Naturel*, il ne développe pas assez les principes & les conséquences. Ses applications ne sont pas toujours justes. Son *Droit des Gens* est fondé sur une base peu solide, je veux dire les exemples. On peut lui reprocher un style obscur, des omissions, des digressions inutiles, un abus d'érudition. Malgré cela, *Grotius* sera éternellement regardé comme le créateur d'une science bien importante ; j'oserois presque le comparer aux Dieux *d'Homère*, qui, selon *Pope*, seront, malgré les plus grandes révolutions, les Dieux de la Poësie. *Gro-*

tius sera toujours le Législateur, l'arbitre, le conciliateur *du Droit des Souverains.* Sans les erreurs & les défauts de *Grotius*, la science du *Droit de la Nature & des Gens* seroit encore aujourd'hui dans l'obscurité. Il faut l'avouer; l'excès d'exactitude est la marque d'un talent borné. Je préfere les négligences nobles & hardies du *Titien* à la scrupuleuse régularité de *Carlino Dolci.*

Je demande dans un écrivain de la précision; mais je ne veux pas qu'elle soit extrême. Le lecteur est en droit de s'offenser d'une clarté trop affectée; il se fait un plaisir de suppléer au silence de l'auteur. Tout écrivain, j'ose le dire, doit ménager l'amour propre de son lecteur; il doit en user avec lui comme cet amant qui, s'éloignant de sa maîtresse, lui laisse dans la boëte qui renferme son portrait, une glace où elle puisse se regarder.

Il est des gens qui croyent écrire avec méthode, parce qu'ils employent les mots de *Division*, de *Chapitre*, de *Paragraphe*, &c; ils pensent être clairs, parce qu'ils annoncent chaque proposition par un préambule; élégans, parce qu'ils prodiguent les épithètes; raison-

ner avec justesse, parce qu'ils se servent des termes d'*évidence*, de *démonstration*. Quelle erreur! La méthode, la liaison des idées, la clarté, l'élégance du style ne consistent point dans des mots, dans des tours de phrases, mais dans l'ordre des choses mêmes, dans la convenance, dans les images vives, dans la force intrinséque du raisonnement.

Dans la société, il faut nécessairement s'expliquer avec clarté. Une vie retirée ne demande pas la même chose. Voilà pourquoi on trouve dans les écrits de certaines nations une méthode qu'on ne rencontre point dans ceux de quelques autres. Voilà d'où vient la différence qu'on remarque dans certaines femmes. Les unes, solitaires au milieu d'une conversation, ne parlent qu'à l'oreille d'un amant, qui leur répond de même; on seroit tenté de les soupçonner de manquer d'esprit. Les autres font dans un cercle l'amusement de tout le monde, & dans le tête à tête le plaisir d'un seul. Ces dernières sont regardées comme les modèles d'une société aimable & polie.

Dans le cours de mes voyages, j'ai reconnu que les nations les plus socia-

bles, & conséquemment les plus cultivées, ont, pour ainsi-dire, un tact si délicat, que le ridicule le plus petit, le plus imperceptible, les frappe vivement, tandis qu'il échape absolument à d'autres peuples. Voilà pourquoi la Comédie a été si florissante à Athènes & à Rome, & fleurit aujourd'hui particuliérement chez les nations les plus polies. Voilà pourquoi les Lacédemoniens, peuple d'un caractère féroce, mettoient sur la scène un yvrogne, ou quelqu'autre personnage bas & grossier. C'est par la même raison que les Comédies d'un goût fin & délicat font bâiller *certain peuple de nos jours.*

Les observations négatives distinguent le voyageur homme d'esprit du voyageur vulgaire. Ce dernier n'est frappé que de ce qui lui tombe sous les sens.

Combien est admirable le voyage de *Tacite* en Germanie! En observant les mœurs de ces peuples, il fait la censure indirecte de la corruption de Rome.

Les Voyageurs devroient éviter l'exagération; tout est merveille pour eux.

Qu'on lise le voyage de *Pausanias*; en même temps qu'il nous fait remarquer une statue d'or & d'yvoire, ouvrage de *Phidias*, il est assez sincère pour ne pas nous cacher une statue de terre cuite, d'assez mauvais goût.

Je voudrois dans les Voyageurs un extrême scrupule, lorsqu'il s'agit de rapporter des choses qui blessent la pureté des mœurs. C'est ainsi qu'écrivoit *Pausanias*; il n'ose point mettre sous nos yeux les sacrifices nocturnes que la Grèce faisoit à *Bacchus*. Je suis persuadé que la pudeur est dans un écrit, comme dans une femme, la première des graces.

Voir sans passion les nations les plus puissantes & les plus polies, employer moins de temps à lire qu'à réfléchir, avoir une mémoire assez sûre pour ne point tomber dans le défaut de répéter les mêmes choses devant les mêmes personnes: voilà, je crois, ce qui fait le Voyageur, & le Voyageur aimable dans les cercles.

Combien d'Imprimeurs méritent d'être taxés d'imprudence! Plusieurs d'entr'eux se flatent de s'enrichir dans leur commerce, en faisant recrue d'au-

teurs modernes, d'auteurs dont la réputation n'eſt rien moins qu'établie. Ils devroient bien plûtôt réimprimer d'anciens livres, devenus rares; le débit en ſeroit bien aſſuré. On peut faire le même reproche aux gens qui, voulant faire bâtir, prennent les Deſſeins de quelque Architecte moderne d'un mérite peu reconnu. Pourquoi s'expoſer à l'incertitude du ſuccès, lorſqu'on peut recourir aux Deſſeins de *Michel Ange*, de *Palladio*, du *Bernin*, de *Brunelleſchi*, &c.?

Cependant je pourrois excuſer tel Imprimeur, ou tel propriétaire de terrein, qui, étant lui-même auteur ou architecte, voudroit éviter de paſſer pour copiſte & ſeroit curieux de montrer de ſon ouvrage. J'entens déja les plaintes qu'on me va faire ſur ce que je viens d'avancer. Votre principe, me dira-t-on, produiroit la décadence des Sciences & des Arts.

Non. Il feroit leur grandeur. Les Artiſtes ſeroient en moindre nombre, mais ils ſeroient meilleurs. L'excellence dérive de l'imitation des grands modèles; les négliger, c'eſt porter dans les Sciences & dans les Arts ce goût gothi-

que, que les italiens appellent *Seicentiſmo* (*b*).

La force du génie & le grand talent peuvent donner du relief & de l'élévation au ſujet le moins grand en lui-même. Malgré la groſſièreté de ſes Dieux & de ſes Héros, *Homère* eſt toujours ſublime. Dans ſon Poëme, un Roi marche ſans ſuite; un Prince conduit des moutons; une Princeſſe va puiſer de l'eau; on voit combattre des Grues & des Pygmées; il nous préſente le petit tombeau d'*Epitus*, entouré, comme le dit *Pauſanias*, d'une ſimple baluſtrade de pierre. Les danſes repréſentées par *Vulcain* ſur le bouclier d'*Achille* ſont d'après les danſes informes inventées par *Dédale* pour *Ariane*.

Au contraire, un ſujet a beau être majeſtueux, s'il n'eſt ſoutenu par le génie, jamais il ne peut intéreſſer. J'aurois plus d'un exemple à apporter de ce que je dis; le lecteur peut y ſuppléer. Je dirai ſeulement que la guerre des *Barberins* peut, ſous la plume d'un écrivain habile, prendre un

(*b*) Du ſixième ſiècle.

air de grandeur, & que l'affaire des *Thermopiles*, traitée par un auteur médiocre, ne formera qu'un tableau languiſſant.

Pourquoi voit-on mille chef-d'œuvres de productions méchaniques, tandis qu'il eſt ſi rare de trouver un bon ouvrage d'eſprit? C'eſt que, dans le premier genre, les mains de différentes perſonnes concourent à la perfection de l'ouvrage; chacun travaille à ſa partie; au lieu que, dans les ouvrages d'eſprit, le talent d'un ſeul oſe exécuter la totalité; on croiroit s'abaiſſer, ſi l'on demandoit du ſecours à quelqu'un. Suppoſez le génie philoſophique de l'Abbé *Conti* uni au génie poëtique de *Metaſtaſio*, l'Italie n'aura point à envier à la France ſa Tragédie.

Reprocher ouvertement à quelqu'un ſes défauts ou ſes vices, ce n'eſt point une ſatyre, c'eſt une injure, & une injure groſſière. La ſatyre délicate doit être couverte d'un voile; elle doit ſe faire entendre au lecteur par une induction tacite tirée de la nature de la choſe même. Je crois en voir un bon modèle dans ces vers de *Racine* con-

tre deux perſonnages qui critiquoient ſa Tragédie d'*Andromaque*:

> Le vraiſemblable eſt peu dans cette pièce,
> Si l'on en croit & d'*Olonne* & *Créqui*:
> *Créqui* dit que *Pyrrhus* aime trop ſa maîtreſſe;
> D'*Olonne* qu'*Andromaque* aime trop ſon mari.

Ceux qui connoiſſoient ces deux Meſſieurs trouvèrent beaucoup de fineſſe dans cette ſatyre.

Il eſt des gens qui, ſans examiner le mérite réel d'un ouvrage, décident de ſa bonté par la grandeur du volume, par la multiplicité des tomes, par la langue morte dans laquelle il eſt écrit, par le nom & la réputation de l'auteur, par la beauté de l'édition. Je les compare à ceux qui ayant la vue très-baſſe font de grandes révérences à un caroſſe bien accompagné de domeſtiques, & dans lequel il n'y a perſonne.

Une Dame Italienne, qui étudioit la langue Françoiſe, ſe plaignoit à moi de la différence qu'elle y trouvoit entre l'orthographe & la prononciation.

Je lui répondis que les François étoient bien mieux fondés à ſe plaindre des Italiens, qui parlent d'une façon, & le plus ſouvent écrivent d'une autre. La différence, continuai-je, qu'il y a dans la langue Françoiſe entre la prononciation & l'orthographe, n'eſt qu'une affaire de méchaniſme; mais, dans l'Italienne, parler différemment de ce qu'on écrit répugne à la nature de la choſe même, puiſque l'écriture n'eſt que l'image du diſcours. Seriez vous contente, Madame, de ne pouvoir vous regarder que dans un miroir fait de façon qu'il vous repréſentât différente de ce que vous êtes? Aſſurément vous n'y gagneriez pas. Pour moi, tant que j'aurai le bonheur d'être auprès de vous, je ne perdrai jamais de vue tous vos charmes; mais, ſi j'étois obligé de m'en éloigner, je voudrois un portrait qui vous reſſemblât parfaitement, où l'on n'eût point cherché à vous embellir. En avez vous beſoin?

Le nombre des Dictionnaires s'eſt ſi prodigieuſement multiplié, qu'ils ſuffiroient pour compoſer une grande bibliothèque. Mais, ſelon moi, il en manque un bien important. Il nous

faudroit un Dictionnaire de préciſion, je veux dire un Dictionnaire qui nous fît connoître la ſignification propre des mots, leurs différences les plus délicates, les vraies antithèſes, ce qui eſt ſynonime & ce qui ne l'eſt point, les épithètes véritablement juſtes. L'Abbé *Girard* en a donné un eſſai; mais ce n'eſt qu'un eſſai.

Les hommes abuſent des meilleurs établiſſemens; ils les portent à l'excès. Les mots nous ſervent à exprimer nos idées; mais le nombre trop conſidérable des mots nous rend inintelligibles. Chaque ſcience, chaque profeſſion a ſon vocabulaire à part; ainſi, loin de ſe prêter un ſecours réciproque, chaque art devient un pays inacceſſible à qui ne le profeſſe pas.

Pour bien écrire, le plus important des préceptes eſt de ne s'aſſujettir à aucun. *Anne Comnène*, dans la vie de ſon père l'Empereur *Alexis*, relève judicieuſement l'abus de tant de méthodes pour étudier l'art d'écrire. « *Ces* » *exercices,* dit elle, *ſont bas & puériles. Ils* » *éloignent de la lecture & de l'imitation* » *des maîtres de l'art. Que je regrette,* » continue-t-elle, *que je ſuis indignée*

» *d'avoir perdu tant de temps à ces bagatelles! Lorſque j'en ai reconnu le ridicule,* » *je me ſuis appliquée à former mon ſtyle ſur* » *celui des anciens.* « Bien écrire, eſt une affaire de goût; ainſi le jugement des femmes n'eſt pas le moins ſûr.

Dans mes voyages, je fus préſent à une converſation entre un François & un Anglois. En voici l'occaſion. Le premier annonçoit à l'autre une traduction Françoiſe des *Loix de la République de Platon*, que préparoit un de ſes compatriotes. Ce travail, diſoit-il, étoit d'autant plus précieux, qu'il ſortoit de la plume d'un homme qui avoit déja donné au public des ouvrages originaux où il avoit montré un génie créateur. L'Anglois, d'un air plus vain qu'orgueilleux, s'échappa juſqu'à dire que les ſciences & les lettres étoient perdues en France, grace aux traductions des auteurs claſſiques qu'on y voyoit paroître chaque jour, & qui, ſelon lui, étoient la ſource de l'abandon où tomboient dans cette nation les langues Grecque & Latine.

Pourquoi, reprit en ſouriant le François, ne vous plaignez vous pas auſſi de l'oubli dans lequel on laiſſe

les langues Orientales, dont le ſecours nous procureroit la lecture de tant d'ouvrages précieux? Pourquoi ne vous plaignez vous pas de notre ignorance de la langue Chinoiſe, ſans laquelle j'entends dire que nous ne ſçaurions parvenir aux ſources les plus pures des maximes de la légiſlation, de la morale civile, & du gouvernement politique?

Ces langues, répliqua l'Anglois, ne méritent point les noms de langues ſçavantes. Elles ne ſont point des langue mortes comme la Grecque & la Latine.

Comment, dit le François? Nous qui dans ce moment nous exprimons dans une langue vivante, nous parlons donc une langue d'ignorans! Mais, allons plus loin. *Homère*, *Thucydide*, *Demoſthène*, & tant d'autres grands hommes de la Grece, *Varron*, *Cicéron*, *Ceſar*, *Horace* & tant d'autres écrivains excellens parmi les Romains, ne méritent donc point, ſelon vous, d'être mis au rang des ſçavans, parcequ'ils n'ont parlé & écrit que dans leur langue maternelle! Quelle étoit l'imbécillité de ceux qui, en liſant *Platon*,

croyoient entendre parler un Dieu comme à *Delphes*, & non un homme! Car *Platon* parloit la langue commune à tous les Grecs.

Mais, répondit l'Anglois, les Grecs ſçavoient la langue Romaine, les Romains ſçavoient la langue Grecque.

Ces langues, dit le François, étant alors langues vivantes, il n'y avoit pas plus de mérite à les ſçavoir qu'il n'y en a aujourd'hui pour vous à parler François, & pour moi à parler Anglois. Il étoit des maîtres mercénaires qui enſeignoient ces langues comme nous en avons aujourd'hui pour les nôtres. Pour mieux s'y former, on alloit à Rome, à Athènes, comme on va aujourd'hui à Londres & à Paris. De plus, quoiqu'on ſçût la langue étrangère, on écrivoit dans ſa langue maternelle, témoins *Polybe*, *Denys d'Halicarnaſſe*, *Diodore de Sicile*, & autres auteurs. Quoiqu'ils ayent vêcu parmi les Romains, quoique les ſujets qu'ils ont traités appartiennent à Rome, vous voyez qu'ils ſe ſont ſervi de la langue Grecque. Tel de ces auteurs, *Plutarque*, par exemple, ne rougiſſoit point d'avouer, que, malgré ſon ſéjour

à Rome, l'intelligence des choſes lui ſervoit plus que celle des mots pour entendre la langue Romaine. *Quintilien* citant un paſſage d'un auteur Grec, n'a point honte de déclarer qu'il ſe ſert d'une traduction Latine. *Cicéron*, *de Officiis*, recommandoit de parler toujours la langue maternelle, ſans y mêler de mots Grecs; ce qu'il trouvoit ridicule. *Ut enim* (avec les Pédans, me dit tous bas le François, un paſſage Latin eſt plus puiſſant qu'une démonſtration) *ſermone eo debemus uti qui notus eſt nobis, ne, ut quidam, verba Græca inculcantes, jure optimo derideamur. Horace*, dans ſa Poëtique, ne permettoit les Grécismes qu'avec un extrême ménagement.

Et nova, fictaque nuper habebunt verba fidem, ſi
Græco fonte cadent, parcè detorta.

Les autorités que vous me citez, reprit l'Anglois, me convaincroient peut-être, ſi je n'avois à vous oppoſer un de vos compatriotes mêmes. Récuſerez-vous le témoignage d'un génie de votre Nation, d'un homme qui, quoique livré à l'étude des ſciences les plus abſtraites, a formé le projet d'une ville

où l'on ne parlât & où l'on n'écrivît que *Latin*. Voilà bien une preuve du mérite de cette langue.

Ce projet, répondit le François, peut figurer avec celui d'un de vos concitoyens qui deſiroit une ville où l'on n'écrivit & ne parlât que Grec.

Comment ne voyez vous pas que ces projets, loin de vous favoriſer, nuiſent à votre cauſe? Vouloir reſſuſciter les langues Grecque & Latine, les rendre vivantes & communes au peuple même, c'eſt vouloir leur faire perdre l'honneur d'être des langues ſçavantes, titre privatif, ſelon vous, des langues mortes.

L'Anglois preſſé chercha à ſe ſauver, en diſant que les traductions étoient infidèles.

Le François toujours prompt à repouſſer les attaques de ſon adverſaire, lui répondit que tel livre claſſique, auquel on trouvoit des défauts, lorſqu'il ſortoit des mains du traducteur, paroîtroit peut-être un monſtre, ſi on le liſoit dans l'original. Le ſoin d'un traducteur ne doit-il pas être en effet de combiner, d'examiner avec la dernière attention toutes les parties de

l'auteur qu'il traduit, de rapprocher toutes les différentes beautés qui ne doivent pas être ſeparées, qui ſont faites abſolument l'une pour l'autre? Prétendriez-vous, dit-il à l'Anglois, entendre *Quintilien* mieux qu'un *Gédoyn*, à qui ſa belle traduction couta dix ans de travail?

Mais, répliqua l'Anglois, quelque fidélité qu'il vous plaiſe de ſuppoſer aux traductions, ne conviendrez-vous pas qu'elles éteignent le feu, la vivacité de l'original?

Ce ſcrupule, dit le François, pourroit, tout au plus, regarder la poëſie & l'éloquence; & jamais les autres ſciences. Mais, malheur à l'éloquence & à la poëſie qui ne peuvent ſoutenir d'être tranſportées dans quelque langue que ce ſoit. Vous ne m'accuſerez pas de partialité, quand je citerai, pour exemple, un Poëte de votre nation. *Pope* a traduit *Homère*. Quoique je ne connoiſſe qu'imparfaitement les beautés de la langue Angloiſe, je trouve dans l'illuſtre traducteur toutes celles de l'original, la même chaleur, la même force, le même ſublime; j'y découvre juſqu'à ces traits d'une heureuſe

reuse négligence qui rendent le Poëte Grec si naturel & si aimable. Je me crois présent à la guerre de Troye. J'ai devant les yeux le superbe *Diomède*, qui ose blesser la Reine de Cythère. Je vois *Hector*, fier de la mort de *Patrocle*, conduit en triomphe autour des murailles de *Pergame*. Si je rends justice à *Pope*, pour sa traduction d'*Homère*, serez-vous moins favorable à *Tourreil*, qui s'est fait tant d'honneur par sa traduction de *Démosthène*? L'Orateur Grec y conserve son enthousiasme, son énergie, ses graces austères. On croit entendre sur la tribune d'Athènes ce citoyen animé d'une noble audace, ne respirant que la liberté ; il défend la cause de sa patrie ; toute son éloquence ne tend qu'à la préserver de l'esclavage.

Venons aux autres sciences. Lorsque je vous entends blâmer les traductions des auteurs classiques, je me rappelle les plaintes que font journellement les écrivains de votre pays. A peine se voyent-ils traduits dans notre langue, qu'ils méprisent la traduction. Si l'original est mauvais, ils rejettent ses défauts sur le traducteur ;

si l'ouvrage est médiocre, ils veulent le faire croire bon ; s'il est bon véritablement, ils le supposent au-delà de la perfection. Je crois que les Grecs & les Romains auroient eu plus de bonne foi, s'ils étoient nés de nos jours ; ils n'auroient point rougi de parler le langage de tant d'habiles interprètes, dont la France est en droit de s'applaudir. Peut-être même, bien différens de quelques-uns de vos auteurs Anglois, eussent-ils témoigné de la reconnoissance à des talens qui ont sçu leur prêter de la méthode, de la clarté, de la précision & du goût, sans altérer la force & la justesse de leurs pensées ; ils eussent avoué le service que leur auroient rendu leurs traducteurs. Ils auroient reconnu leurs productions qui, bien supérieures à quelques originaux Anglois, sçavent conserver la majesté & la vivacité d'imagination, en quelque langue qu'on les présente ; ce qui est la véritable pierre de touche de tout ouvrage d'esprit.

Mais, ajouta l'Anglois, si l'on néglige la langue Latine, comment feront les nations pour communiquer entr'elles ? Comment maintenir la jurisprudence Romaine, que la Providence semble, par le secours de cette langue,

avoir conservée comme la règle constante & universelle qu'on doit suivre dans toutes les affaires de la société.

Plût au Ciel, dit le François, qu'on eût une traduction du corps des loix Romaines, autorisée par le Souverain ; sans cela la science la plus noble & la plus utile au genre humain demeurera toujours dans l'avilissement ; elle sera toujours étouffée par le jargon barbare ou inintelligible des glossateurs & des interprètes. Loin de monter au rang des professions utiles, on la regardera toujours comme un art sordide qui sçait, comme il veut, faire plier la vérité, en l'enveloppant du voile d'une langue étrangère & connue seulement de ceux qui ont intérêt à la rendre toujours plus obscure, pour se donner un air d'oracle & de mystère, & par ce moyen devenir nécessaires. Vous êtes trop éclairé pour me nier que le caractère essentiel de la loi ne soit d'être entendue de tout le monde, du peuple comme des grands. N'est-il pas contre la nature de la chose, qu'un *Code*, destiné pour servir de règle subsidiaire à tous les peuples policés de la terre, soit écrit dans une langue morte

depuis tant de siécles ? Je compare cette absurdité à la superstition des anciens Prêtres de la Grèce qui, par des vûes particulières, faisoient adorer des Divinités inconnues. Les conséquences funestes qui naissent de ces abus ont été bien senties par des écrivains judicieux, moins pédans mais plus raisonnables, qui cherchant plus à être utiles qu'à être applaudis, plus à instruire qu'à se faire admirer, plus à être sçavans qu'à le paroître, éloignés enfin de toute imposture, ont proposé de se servir de la langue vulgaire pour enseigner la jurisprudence dans les Universités. Votre Parlement même, dans ces derniers temps, regardant comme un reste de barbarie l'usage d'employer dans les procès la langue Latine, a, sous le regne de *George I*, établi que les actes de toute espèce seroient écrits dans votre langue maternelle. En France n'avons-nous pas vû un magistrat habile former le projet de traduire les loix Romaines, & donner, pour essai de son travail, la traduction des *Institutes de Justinien* ? Je suis persuadé que son exemple sera suivi par plus d'un sçavant. Il se trouvera, sans doute, de véritables ama-

teurs du bien public, qui perfectionneront l'entreprise, en traduisant en entier le corps des loix Romaines. Quelques Anglois s'aviseront-ils de craindre qu'une traduction n'éteigne le feu & la vivacité du style de *Scevola*, de *Modestinus*, de *Vulpien*, & de tant d'autres anciens jurisconsultes ? Non, ils n'ignorent pas que ces prêtres de *Thémis* étoient bien éloignés de posséder, dans sa pureté, le langage de la cour d'*Auguste*, & que leur seul objet a été d'écrire, avec la plus grande simplicité & sans ornemens, des maximes conformes à l'équité & à la raison, susceptibles conséquemment d'être enseignées dans quelque langue que ce fût. Ce que je vous dis des réponses des Jurisconsultes, a lieu également pour les loix des Empereurs. Pour vous en convaincre, voici le modèle de la traduction d'une loi du *Code*, par un de mes plus illustres compatriotes (*c*); elle m'a toujours paru admirable. *Si quelqu'un parle mal de notre personne ou de notre gouvernement, nous ne voulons point le punir. S'il a parlé par légèreté, il*

(*c*) Le Président *de Montesquieu*.

faut le mépriser ; si c'est par folie, il faut le plaindre ; si c'est une injure, il faut lui pardonner. Ainsi, laissant les choses dans leur entier, vous nous en donnerez connoissance, afin que nous jugions des paroles par les personnes, & que nous pesions bien si nous devons les soumettre au jugement ou les négliger. Ne trouvez-vous pas le langage, dans lequel cette loi est conçue, propre à la majesté qui lui convient, quoique dépouillé du prétendu ornement de la langue Latine, ornement dont un législateur doit rougir de se servir. *Henri IV* disoit : j'aspire à quelque chose de plus haut qu'à bien parler. *Louis XIV* & *Colbert*, qui, en France, a porté la Législation à ce haut degré si envié par votre nation, ne sçavoient pas un mot de Latin.

Il ne manqueroit plus à nos rivaux, dit l'Anglois tout en colère, que le corps des loix Romaines en François, pour établir encore davantage, par ce puissant moyen, la domination de leur langue par toute la terre.

Eh bien, dit le François, vous voilà donc guéri de la crainte que vous présentoit votre imagination. Vous ne de-

vez plus appréhender que la langue Latine oubliée, il n'y ait plus de langue universelle qui établisse la communication entre les différentes nations, puisque, selon vous-même, la langue Françoise peut procurer cet avantage. Mais, graces à Dieu, pour parvenir à cette fin, nous n'avons pas besoin d'attendre la traduction du corps des loix Romaines. Depuis long-temps la langue Françoise jouit de la primauté ; elle est celle de tous les peuples ; témoins les négociations entre les nations, même les plus éloignées ; témoins les Académies des Sciences, qui se communiquent dans notre langue leurs productions ; témoins les nombreuses bibliothéques transportées jusques dans le Nouveau Monde, composées, pour la plus grande partie, de livres écrits en François ; témoins les Tragédies & Comédies Françoises qui occupent les théatres des nations polies. Je sçais que cette prééminence, qui fait honneur à ma nation, choque infiniment les Anglois, qui, malgré leur mépris pour tous les autres peuples, nous font l'honneur de nous haïr ; mais vous auriez beau ne pas vouloir

en convenir, elle montre la supériorité de notre génie. D'ailleurs, pouvez-vous, de bonne foi, nous refuser de la reconnoissance ? Sans le secours de notre langue, les productions des talens Anglois, que j'admire sans les idolâtrer, ne resteroient-elles pas ensevelies dans leur terre natale ?

L'Anglois, ne sçachant plus que dire contre les traductions, se mit à déclamer contre les traducteurs, & à leur reprocher d'exercer un métier servile, & qui ôte, pour ainsi dire, à l'homme la faculté de penser. Comment, répliqua le François toujours d'un air de sécurité, *Cicéron*, qui a traduit *Démosthène*, sera réputé un talent servile ! Plût au Ciel que votre *Hobbes*, qui a traduit *Thucydide*, n'eut jamais rien produit de lui-même ! Il n'auroit point, par ses dangereux systêmes, dégradé la nature humaine. Oserez-vous qualifier d'ame non pensante un membre de votre Parlement, que vous honorez du titre de *Confédéré* plus que de celui de *Citoyen*, qui, dans le temps même qu'il s'occupe des affaires les plus importantes de la nation, de la liberté, du commerce, de la guerre, de la paix, n'a

point de honte de traduire les lettres écrites par un Romain ſous le meilleur des *Ceſars* ? Oſerez-vous regarder comme un eſprit médiocre votre grande Reine l'illuſtre *Eliſabeth*, cette Princeſſe née pour le bonheur de la Grande Bretagne, qui ſçut ſi bien gouverner le Royaume par ſa prudence, l'affermir par ſes loix, le réformer par ſes réglemens ? N'a-t-elle pas traduit des Tragédies de *Sophocle*, des harangues de *Démoſthène* ? C'eſt moins l'eſprit que le cœur que je cherche dans les auteurs. Les termes me manquent pour louer des traducteurs qui, convaincus que l'ambition vertueuſe ne connoît point la jalouſie, & oubliant leur propre force, ſacrifient leur goût & employent leurs veilles pour l'inſtruction d'autrui, contens d'être connus par le plaiſir qu'ils ont de pouvoir être utiles.

L'Anglois vaincu exalta le mérite des grands hommes qui ſe ſont appliqués à acquérir la connoiſſance des langues Grecque & Latine ; voulez-vous, dit-il au François, les confondre dans la foule des auteurs du commun ?

Le François lui fit, avec autant de promptitude que de vérité, la réponſe ſuivante. Dans un temps d'ignorance, il eſt des connoiſſances qu'on peut regarder comme ſciences, & qui méritent à ceux qui les poſſédent le titre de ſçavans, uniquement parcequ'elles contribuent à diſſiper les premières ténébres de la barbarie. Mais, dans un ſiécle éclairé, il y auroit de la pédanterie à s'en faire gloire. Ce prétendu ſçavoir diſparoît pour faire place à des connoiſſances intéreſſantes & ſolides. Le deſtin des ſciences eſt ſemblable à celui d'un édifice ; à peine eſt-il achevé, qu'on détruit les échafauds qui ont ſervi à le conſtruire. Pardonnez à mon amour pour la vérité l'exemple que je vais vous citer. Votre *Bentley* a vêcu dans un ſiécle qui n'étoit que ſçavant, & où l'on ſe bornoit à l'admiration. On regardoit *Bentley* comme un prodige d'érudition, comme le dépoſitaire & le diſpenſateur des tréſors précieux tranſportés en Occident par les *Beſſarions*, les *Laſcaris* & tant d'autres Grecs illuſtres. Dans le ſiécle préſent, où l'on admire moins, mais où l'on raiſonne, où l'on juge,

Bentley mériteroit tout au plus le rang d'un ſçavant de Collège. Pour que vous ne m'accuſiez point de blaſphême, je vais m'expliquer.

Aujourd'hui, il n'eſt plus queſtion de ſignifications de mots, d'étymologies, de racines, de corrections de paſſages, de confrontations de manuſcrits, &c ; on ne cherche plus, dans les claſſiques, les phraſes, les inverſions, le tour & la cadence des périodes, les tranſitions heureuſes, les figures de Rhétorique. Ce ſeroit avilir l'entendement humain que de l'occuper de puérilités ſemblables. On préfère aujourd'hui la ſcience à la Grammaire. L'eſprit eſt moins ſçavant que critique, moins critique que philoſophique, moins philoſophique que citoyen. On regarde le ſçavoir dans ſon vrai point de vûe, & ſous la face la plus avantageuſe au progrès de la raiſon humaine. En conſéquence, nous cherchons dans la lecture, ou plûtôt dans la méditation des auteurs claſſiques, ſoit originaux, ſoit traduits, à étendre nos idées, pour découvrir, par des vûes générales, une infinité d'objets & de rapports. On obſerve, on combine, on compare, on diſcute,

on raiſonne, on juge, & l'on juge ſur le tout & non ſur une partie.

Ainſi, des effets nous remontons aux cauſes ; nous faiſons des applications particulières pour trouver des reſſemblances ; nous dévelopons l'origine des principes & leurs liaiſons réciproques & néceſſaires ; nous nous étudions à réunir les parties qui ſemblent les plus indépendantes & les plus éloignées ; & de cette réunion nous tirons des lumières importantes.

Notre objet principal, dans la lecture des claſſiques, eſt de nous enrichir des connoiſſances qui concernent les obligations mutuelles des hommes, de former notre cœur en même temps que nous ornons notre eſprit, enfin, d'imprimer dans nos ames les maximes fondées ſur l'amour de la vertu & ſur l'horreur du vice.

Quel plaiſir pour nous de trouver chez les nations policées des exemples de fermeté, de générosité, de conſtance ! Nous y prenons des leçons ſur le grand art de connoître les hommes, leurs différentes inclinations, leurs caractères. Nous apprennons à apporter plus de réſerve dans l'établiſſement des

maximes générales, & à discerner dans la conduite des affaires l'irrégularité & la singularité des apparences.

Dans l'histoire des temps qui nous ont précédés, nous lisons les événemens à venir ; nous appercevons les progressions insensibles des causes & des effets qui ont préparé les grandes révolutions ; nous pénétrons dans les motifs secrets, pour raisonner sur les sujets les plus compliqués, pour connoître quand un Etat a été dans la force de sa constitution, & quand il a commencé à dégénérer de ses principes ; c'est ainsi que nous nous instruisons des véritables raisons de la grandeur & de la décadence des Empires. Le spectacle des choses humaines nous apprend à n'être surpris d'aucun événement. C'est ainsi qu'en lisant *Polybe* nous voyons les causes secrettes qui portèrent Rome à son point de grandeur, son projet de se rendre maîtresse du monde, projet si bien conçû, si bien soutenu, si bien achevé ; nous admirons la sage distribution, ou, pour mieux dire, la balance des différens pouvoirs, pour maintenir la liberté de Rome.

Nous ne nous contentons plus aujourd'hui d'être informés des noms de ses Magistrats, de connoître une loi, un usage ; nous voulons être instruits de ses rapports avec la constitution du gouvernement. Nous puisons dans la lecture de *Cicéron* des connoissances sur les loix fondamentales de l'administration de Rome, sur leur origine ; nous démêlons les principes qui devoient rendre cette ville éternelle ; nous examinons la conduite des Romains ; nous la voyons fondée sur l'équité, sur l'observation des devoirs ; nous appercevons les degrès par lesquels ce peuple libre a pû parvenir à sa grandeur ; nous dévéloppons les causes particulières qui le firent tomber dans l'esclavage ; nous visitons les colonies, les provinces éloignées ; nous sçavons les alliés & les ennemis de Rome ; nous recherchons les anecdotes de son gouvernement, de celui des autres Etats ; nous raisonnons avec justesse sur leurs intérêts réciproques.

Enfin, dans l'histoire de l'esprit humain, conservée dans ces précieux restes de l'antiquité, nous trouvons l'histoire de la succession & de la révolu-

tion des Empires par la connéxion des productions de l'esprit & du caractère des différens gouvernemens. Les écrits de *Tacite* nous mettent à portée de connoître les principes d'une monarchie corrompue, qui se précipite dans le despotisme ; nous découvrons dans son style mystérieux & presqu'énygmatique la timidité & la réserve d'un historien qui écrit dans un temps de servitude. Il n'a pas le courage de censurer ouvertement.

Voilà quelle est aujourd'hui l'opération de l'esprit humain, dans la lecture des auteurs classiques. C'est la profonde méditation que nous en faisons, indépendamment de la langue Grecque ou Latine, qui donne à nos écrits, même sans que nous nous en appercevions, de l'éloquence, de l'ordre & de la clarté.

...... cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.

Vous ne pouvez me nier, reprit l'Anglois, l'effet funeste qu'a produit en France la multitude de traductions

dont elle est inondée. Chez vous tout est légèreté, bagatelle, superficie, pointes, antithèses, jeux de mots, enfin, ce que, vous autres François, vous appellez *Bel Esprit*, & que nous appellons déraison, ridicule, vains fruits de l'oisiveté.

Je suis bien éloigné de penser comme vous, répondit le François. Cette révolution du sçavoir, qu'il vous plaît d'appeller funeste, je la regarde comme la plus heureuse époque des sciences dans notre nation. Il n'y a qu'une basse jalousie qui puisse faire dire le contraire. Sont-ce des pointes, des antithèses, des jeux de mots, que ces écrits publics au sujet des nouvelles disputes sur les loix fondammentales de l'Etat? Oserez vous faire un tel reproche à ces discours dictés, non par l'indépendance, mais par la grandeur d'ame des Magistrats, à ces Remontrances où regnent la sagesse, le respect, la noble soumission, & qui ne réclament dans le Prince que les vertus qui lui ont mérité le nom de *Bien-Aimé*?

Appellerez-vous frivolité la judicieuse histoire chronologique du Président *Hénault*, qui a sçû donner de l'a-

me à un travail qu'on ne croyoit jusqu'à présent susceptible que d'un stérile amas de dates, de noms, de titres, & de faits non raisonnés.

Mépriserez vous ce nombre prodigieux d'ouvrages sur le commerce, sur l'agriculture, sur les finances, sur la population ? Regarderez vous comme futiles les découvertes de nos Académiciens ? Y méconnoîtrez vous de bons citoyens, ou, pour mieux dire, des Ministres d'Etat, occupés à établir des règles, à former des principes, & à tirer des conséquences sçavantes sur des objets qui intéressent le bien public; objets auxquels on n'attachoit autrefois qu'une idée méchanique ?

Donnerez vous le nom de vain fruit de l'oisiveté au Journal du voyage fait à l'Equateur & au Pole, par les Mathématiciens François, pour découvrir la figure de la terre ?

Enfin, appellerez vous déraison l'*Esprit des Loix* ? Pourrez vous ne pas regarder cet ouvrage sublime comme le don le plus précieux que l'esprit & le cœur réunis ayent pû faire à

notre siècle, & peut-être aux siècles futurs ?

J'ajoûterai que les ouvrages François de pur agrément, que plusieurs de vos compatriotes regardent, ainsi que vous, comme nuisibles, ont l'empreinte de ce goût qui est le partage de notre nation. Il y a plus : fussent-ils frivoles, ils deviennent une branche de notre commerce. Vous avez beau dire, reprit l'Anglois toujours plus obstiné, malgré votre apologie des traductions & en particulier de celle de *Platon*, que vous m'avez citée au commencement de notre conversation, je ne me départirai jamais de la lecture de l'original.

Vous êtes heureux, dit le François, de pouvoir puiser dans une source si pure. Puisque vous êtes si sçavant, de grace, daignez m'expliquer le systême des loix de *Platon* & leur véritable esprit.

Ce n'a jamais été mon objet, répondit l'Anglois; je n'ai cherché dans la lecture de *Platon* qu'à me perfectionner dans la connoissance de la langue Grecque.

Fort bien, dit le François d'un air un peu méprisant. Je ne suis plus

étonné de la stupidité d'un Voyageur que je rencontrai un jour dans un de vos arsenaux : il avoit, me disoit-il, une médiocre idée de vos forces maritimes & de la navigation des Anglois, attendu que les vaisseaux de votre nation, quoique d'une parfaite construction & puissamment armés, n'étoient point dans leur forme extérieure aussi bien ornés que ceux de quelques autres pays.

Le François, après avoir anéanti les difficultés de son antagoniste, entreprit de faire valoir les avantages des traductions. Loin, dit-il, que leur secours nuise aux études & les rende superficielles, les traductions ne feront jamais que les épurer; elles épargneront l'embarras d'étudier les langues; elles nous délivreront de cette foule inutile d'auteurs modernes qu'on voit sans cesse écrire sur les productions des Anciens; nous ne serons plus importunés par tant de Commentateurs, qui nous arrêtent dans le vestibule des bibliothèques.

Les traductions banniront cette pédanterie remplie d'imposture, dont le seul art est de donner un air de gran-

deur aux minuties, & de rabaisser les choses véritablement grandes.

Les petits esprits ne pourront plus s'attribuer le privilège exclusif de la lecture des classiques; leur tyrannie finira; ils n'oseront plus s'arroger avec orgueil une prérogative qu'ils ne tiennent que du mépris mal fondé des traductions.

Nous verrons paroître dans leur éclat des génies supérieurs, qui, n'ayant pû s'assujettir à l'étude servile & méchanique des langues mortes, restoient découragés au commencement de la carrière.

On cultivera davantage la langue maternelle. L'expérience nous a souvent montré qu'à mesure qu'on s'applique aux langues mortes, on néglige la sienne.

Débarrassés d'une étude puérile, on aura plus de temps à donner à des études essentielles.

Nous n'aurons plus l'ennui d'un amas de citations de passages Grecs & Latins, de tout ce fatras qui, près des sots, tient lieu de science; mais les idées des classiques transportées dans notre langue & devenues familières

pour nous, s'incorporeront avec les nôtres; elles se changeront en notre propre substance. Voilà l'usage que nous devons faire des restes précieux de l'Antiquité. Que sert, en effet, de lire dans l'original un auteur ancien ? Ce sont alors les mots plus que les choses qui occupent notre attention, au lieu que c'est l'esprit de l'auteur que nous devons chercher.

Enfin, grace aux traductions, nous cesserons d'être accablés de ce nombre immense de productions modernes, écrites en langues prétendues sçavantes. Ces sortes d'ouvrages, non-seulement sont préjudiciables à l'Etat, auquel ils enlèvent quantité de gens qui pourroient devenir utiles dans d'autres professions; mais encore ils méritent, par eux-mêmes, bien peu de considération. Retranchez en quelques phrases de *Salluste*, de *Tite-Live*, quelques expressions d'*Horace* ou de *Catulle*, des périodes entières de *Cicéron*, ce qu'on débite comme une Histoire ne sera plus qu'une maigre *Gazette*; au lieu de poësie, vous trouverez des riens harmonieux; ce qui est admiré comme éloquence, ne sera plus qu'un assemblage de sons vuides

de sens. Je ne finirois point, dit le François, si je voulois faire l'énumération de tous les avantages des traductions, & je ne vois point de quel danger elles peuvent être.

La conversation finie, l'un & l'autre vouloient que je prononçasse. Je me gardai bien d'en rien faire. Je dis seulement à l'Anglois que les traductions qui se publioient journellement, loin de causer, comme il le craignoit, l'abandon total des langues Grecque & Latine, conservoient bien plûtôt une classe de gens qui les cultivoient avec soin, puisque les traductions supposoient dans les traducteurs la connoissance des langues originales; & au François, qu'il étoit des préjugés qui méritoient d'être respectés, & que la nation la plus heureuse étoit celle qui avoit acquis assez de lumières pour les vaincre la première.

ERECTION D'UNE ACADEMIE A AUGSBOURG.

MALGRÉ les déclamations d'un Philosophe rigide, les Arts & les Sciences acquiérent sans cesse de nouveaux protecteurs. Des paradoxes ne persuaderont jamais aux hommes que leur bonheur consiste à ramper à quatre pattes, à grimper sur des arbres, à se nourrir de gland. Ils chercheront à augmenter leurs connoissances, parce qu'elles servent à nous rendre meilleurs, & ils cultiveront les Arts, parce qu'ils contribuent à l'aisance, aux agrémens, à la félicité de la vie. L'Allemagne vient de nous donner une nouvelle preuve du peu de succès des discussions chagrines de M. *Rousseau*, le Génévois. Plusieurs habiles Artistes se sont réunis depuis un certain nombre d'années à *Augsbourg*, où ils ont formé une espèce d'Académie. Leurs succès leur ont attiré les suffrages du public. Ils viennent d'être couronnés par l'auguste Chef de l'Em-

pire, dont le goût décidé pour les Lettres & les Arts, & les dons qu'il répand sur ceux qui les cultivent, annoncent un Prince aussi éclairé que bienfaisant.

Sa Majesté Impériale, par Lettres Patentes du 5 Juillet 1755, a élevé cette Académie à la dignité d'ACADEMIE IMPERIALE, en y attachant des privilèges très-considérables & des marques singulières de sa haute bienveillance. On verra sans doute avec plaisir la traduction de ces mêmes Lettres Patentes, dont on nous a fait parvenir un exemplaire.

NOUS FRANÇOIS, par la Grace de Dieu, Empereur élû des Romains, toujours Auguste, Roi des Germains & de Jérusalem, Duc de Lorraine & de Bar, Grand Duc de Toscane, Prince de Charleville, Marquis de Nomeny, Comte de Salckenstein, &c, déclarons & sçavoir faisons par ces présentes, qu'à l'exemple des Rois & Empereurs, nos augustes Prédécesseurs, qui ont donné des témoignages publics de leur protection pour encourager les Beaux-Arts, & animés par notre bonté

bonté naturelle & par l'amour que Nous portons perſonnellement aux mêmes Arts, Nous n'avons ceſſé, depuis que, par la Grace de Dieu, Nous avons été appellés & élevés au faîte des grandeurs humaines & à la dignité Impériale, de contribuer à tout ce qui pouvoit ſervir à l'entretien & à l'avancement des Académies érigées pour enſeigner leſdits Arts, de les encourager par des honneurs & des récompenſes, afin qu'ils puiſſent s'agrandir ſous Notre regne, que le génie des jeunes élèves ſoit cultivé avec ſoin, & qu'ils puiſſent devenir un jour des hommes utiles à la République.

Puis donc que notre féal & bien âmé *Jean-Daniel Hertz*, Graveur & Artiſte très-célèbre & Bourgeois de la ville d'*Augſbourg*, Nous a très-humblement repréſenté qu'il ſe ſeroit joint à pluſieurs autres Artiſtes & Sçavans pour travailler à forces réunies à publier pluſieurs ouvrages excellens qui contribueront à l'avancement & à la gloire des Beaux-Arts, que par cette raiſon il Nous auroit déja très-humblement ſuppliés dans l'année 1753 de lui continuer le privilège d'impreſſion qui lui avoit

été donné ci-devant, de même que l'extenſion de ce privilège ſur la Société établie ſous le nom des BEAUX-ARTS, ce qu'auſſi Nous lui aurions très-gracieuſement accordé dans la ſuſdite année; que depuis ce temps le nombre des Aſſociés, tant Artiſtes que Sçavans, s'eſt conſidérablement augmenté, de manière qu'ils ont pris la réſolution de former entr'eux une ACADAMIE DES BEAUX ARTS, dans laquelle, non-ſeulement les Sçavans de toutes les Facultés, mais encore les Artiſtes en tout genre, pourroient être reçûs, dont auſſi les Préſidens & les Directeurs, pour l'utilité & l'avancement de cet établiſſement, fuſſent décorés de priviléges particuliers, tandis que la jeuneſſe, afin de pouvoir d'autant mieux profiter dans les arts & ſciences, ſeroit ſuffiſamment inſtruite, & que par ce moyen les arts fuſſent d'autant plus honorés & avancés, dont il réſulteroit un bien général & particulier; que pour cette fin les ſuſdits aſſociés auroient établi entr'eux tels réglemens & ordonnances qui ſont les plus propres à porter les arts, ſecondés & aidés par les ſciences, à la perfection qu'ils

ſe ſont propoſée pour but, & que par cette réunion ils puiſſent demeurer dans une heureuſe alliance: comme cependant cette Société ne ſçauroit ſubſiſter ſans Notre protection & priviléges impériaux, le ſuſdit *Jean Daniel Hertz* Nous auroit très-humblement ſuppliés au nom de toute la Société de lui accorder Notre protection, & de la décorer non-ſeulement du titre d'ACADEMIE IMPERIALE ALLEMANDE DES BEAUX ARTS, mais auſſi, par bienveillance & grace ſpéciale, de l'honorer de Notre nom, en l'appellant ACADÉMIE FRANCISCIENNE, laquelle grace ils reconnoîtroient envers Nous, le Saint Empire Romain & notre Famille Impériale, par une fidélité & un reſpect inviolable, de même que par une ardeur infatigable pour tout ce qui pourra contribuer à la perfection des Arts & Sciences:

A ces cauſes, par Notre inclination particulière pour les Arts, de Notre pleine ſcience, après y avoir mûrement délibéré, de l'avis de Notre Conſeil, & par Notre pleine autorité Impériale, Nous approuvons en la meilleure manière & forme la ſuſdite Académie des

Arts & Sciences, lui donnons & attribuons le titre d'ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE, en la décorant, de même que ceux qui actuellement la dirigent, y enſeignent & y apprennent, ou qui par la ſuite la dirigeront, y enſeigneront ou y apprendront, & en lui accordant les priviléges, immunités, prérogatives, honneurs & graces qui ſeront énoncés ci-après.

Et afin que Notre dite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES ARTS ET SCIENCES ait une marque extérieure de Notre bienveillance & grace Impériale qui la déſigne aux yeux du Public, Nous lui faiſons préſent & lui donnons par notre autorité Impériale le Symbole ſuivant; ſçavoir, un écu d'azur en forme de cœur, & couvert partout d'étoiles d'or, dans le milieu duquel ſe trouve ſur un gazon verd la Lyre d'*Apollon* à neuf cordes, laquelle eſt touchée par une main à doigts d'argent, ſortant d'une nuée de la droite à la gauche: au-deſſus de l'écu eſt une couronne d'or, ſur laquelle ſe trouve la lettre F, également en or; dans la circonférence de l'écu on lit les paroles ſuivantes: *Artes*

& Scientiæ creſcunt concordia & ſtudio. Tout l'écu repoſe, pour ainſi dire, ſur la poitrine d'un Aigle noir à deux têtes, qui tient dans la ſerre droite le glaive & le ſceptre, & dans la gauche le globe de l'Empire, couvrant l'écu de ſes aîles, & ſoutenant dans les becs l'inſcription ſuivante: SIGNUM CÆSAREO-FRANCISCEÆ ARTIUM LIBERALIUM ACADEMIÆ.

Nous voulons & réſolvons ainſi fermement, que Notre dite ACADEMIE FRANCISCIENNE IMPERIALE poſſéde & porte librement, tranquillement & ſans trouble l'Emblême Académique, dont la deſcription eſt ci-deſſus, & qu'elle s'en ſerve dès aujourd'hui & à perpétuité dans tous les actes publics, édifices, ſceaux, tapiſſeries & autres meubles appartenans à la Société en corps.

Et pour donner à l'ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES ARTS ET SCIENCES une preuve plus marquée de Notre bienveillance, Nous lui accordons, de même qu'à ſes Préſidens, Directeurs, Profeſſeurs, Maîtres & Eléves, dès maintenant & pour toujours, une protection & ſauve-garde

particulière en Notre nom & en celui des Empereurs & Rois Nos Succeſſeurs. Voulons & déclarons par ces Patentes, que non-ſeulement ceux qui ont déja acquis une dignité Académique, mais auſſi les commençans & diſciples qui travaillent ſous leur conduite, jouiſſent de cette ſauve-garde & en faſſent leur profit. Ordonnons en outre & voulons que la ſuſdite Académie choiſiſſe d'entre ſes Membres un Préſident & un Directeur, qui, conformément aux uſages des autres Académies, puiſſent la gouverner. Ordonnons que les Maîtres ès Arts & autres perſonnes capables & habiles, nommés par les Préſidens & Directeurs, puiſſent dans cette Académie inſtruire & enſeigner les Arts dans les claſſes, dont il ſera parlé ci-après, ſelon l'uſage établi dans les autres Académies.

En outre donnons au Préſident & au Directeur de notre ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE, pour récompenſe de leurs ſoins & peines & pour marque de Notre grace & bienveillance ſpéciale, le caractère reſpectif de Nos Peintres, Graveurs, Sculpteurs, &c, Impériaux. Ordonnons par conſéquent

& déclarons que dans le S. Empire Romain, de même que dans d'autres endroits, un chacun, de quelque condition qu'il ſoit, les regarde, nomme & traite comme Nos Peintres, Sculpteurs, &c, Impériaux, & qu'eux-mêmes ſe ſervent de ce titre & qualité dans leur écrits & ouvrages.

Pour manifeſter encore davantage Notre bienveillance envers Notre ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES BEAUX ARTS, voulons que le Préſident & Directeur ſuſdits ſoient Nos *Conſeillers Impériaux* pour les Arts & Sciences, & qu'ils ſoient regardés & honorés comme tels.

Pour augmenter d'autant plus la conſidération de cette Notre ACADÉMIE FRANCISCIENNE IMPÉRIALE DES BEAUX ARTS, Nous conférons au Préſident & Directeur ſuſdits, tant qu'ils vivront, & par conſéquent à leurs perſonnes ſeulement, une nouvelle marque de Notre bienveillance Impériale, en les élevant & recevant au nombre, communauté, état, dégré & dignité de NOBLES de notre Empire, de maniére que tous & un chacun, de quelque état, condition, prérogative, & dignité

qu'ils puiſſent être, les regardent comme vrais NOBLES, & les traitent de même. Voulons en outre que, pour ſe diſtinguer d'autant mieux, ils ajoutent à leurs noms, tant qu'ils vivront, & ſeulement pour leurs perſonnes, le mot de DE, tant en écrivant qu'en parlant, & que toutes autres perſonnes les nomment de même.

Et afin que Notre ſudite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES BEAUX ARTS éprouve de plus en plus toute la grandeur & toute l'étendue de Notre bienveillance, Nous élevons le Préſident de la ſuſdite Académie, pour tout le temps qu'il jouira de cette dignité, à celle de COMTE PALATIN.

En élevant ainſi le Préſident à la dignité Comitiale Palatine pour tout le temps ſuſdit, c'eſt-à-dire, pour tout le temps de ſa Préſidence, Nous ordonnons auſſi par le préſent Edit Impérial que, pendant ce temps, il jouiſſe des priviléges, graces, drois, immunités, honneurs & coutumes ci-après énoncés, ſçavoir:

Nous commettons au ſuſdit Préſident le droit & l'autorité entière & pleinière de pouvoir rendre légitimes les enfans qui ne le ſont pas, & qu'en La-

tin on appelle *naturales*, *baſtardi*, *ſpurii*, *manſeres*, *nothi*, *inceſtuoſi*, les uns comme les autres indiſtinctement, nés ou à naître, préſens ou abſens, nés dans des degrés prohibés ou autrement, mâles ou femelles, légitimés par mariage ſubſéquent ou non, les parens étant en vie ou déja défunts, à l'exception ſeulement des enfans des Princes, Comtes, Barons, Chevaliers & autres Nobles. Voulons qu'ils puiſſent les faire entrer dans leurs droits, & les délivrer de leur flétriſſure natale, leur donner par conſéquent le droit de ſuccéder dans les biens délaiſſés par leurs pères & mères, de les rendre habiles à pouvoir ſuccéder à leurs parens du côté de père ou de mère, de les rendre capables de faire des actes légitimes, de paſſer contrats, de faire teſtament, & tous autres actes civils, comme s'ils étoient engendrés & nés d'un mariage légitime; que par conſéquent on ne pourra leur reprocher aucune illégitimité, puiſque par cela même elle ceſſe, & que ce rétabliſſement fait par le Préſident même doit être regardé comme légitime & comme s'il étoit fait avec toutes les ſo-

lemnités du Droit, auxquelles nous ſuppléons ici par Notre autorité & pouvoir Impérial; pourvû toujours que cette légitimation ne ſe faſſe point au préjudice des enfans & des héritiers nés légitimes. Et doivent les ſuſdits légitimés, après avoir été déclarés tels, être conſiderés, appellés & valoir comme s'ils étoient nés dans le ſein de la famille de leurs parens & d'un mariage légitime; dérogeant en ce cas à pluſieurs loix, par leſquelles il eſt ordonné que les *liberi naturales*, *ſpurii*, *baſtardi*, &c, en général, de même que ceux qui ſont nés ou devront naître d'une autre maniere illégitime, ne pourront ni ne devront être déclarés pour légitimes lorſqu'il y a des enfans nés tels, ou ſans le conſentement de ces mêmes enfans ou de leurs parens, ſur tout, ſelon l'expreſſion d'un auteur, *quibus modis effic. ſui*, & dans le L. *Jubemus Cod. de emancipatione liberorum*, & autres loix ſemblables, auſquelles Nous avons dérogé & dérogeons par ces préſentes, en vertu de Notre autorité Impériale & dans ce cas ſeulement malgré les diſpoſitions ſus énoncées qui y ſont contraires, malgré les teſtamens des défunts & autres loix, ſtatuts & coutumes, quand mê-

me il n'en auroit point été fait mention ici en particulier, & quoi qu'elles paroiſſent contraires à notre Ordonnance.

Conférons en outre audit Préſident le droit & le pouvoir de réhabiliter tous ceux qui de droit ou de fait auront été deshonorés, d'enlever d'eux la tache qui leur aura été imprimée, ou qui pourroit encore l'être par la ſuite, de manière qu'on devra les regarder comme capables indiſtinctement pour tous actes quelconques & habiles pour tous les avancemens. Il aura auſſi le pouvoir d'affranchir des Serfs, avec ou ſans vindicte, par ſa ſeule & ſimple autorité, en obſervant néanmoins ce qui eſt de droit en ce cas & dans tous les autres.

Accordons enfin à Notre ſuſdite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES BEAUX ARTS le privilége de pouvoir, pendant l'eſpace de dix ans, imprimer, vendre & envoyer au dehors tous les ouvrages, livres, eſtampes, &c, qu'elle voudra publier, ſoit en ſon nom, ſoit au nom d'aucun de ſes Aſſociés ou membre, chacun ſelon ſon talent; faiſons défenſe à tous & un chacun de con-

trefaire, pendant le dit eſpace de dix ans, leſdits ouvrages, ſoit en entier, ſoit en partie; pourvû que ces dits ouvrages ne contiennent rien de ſcandaleux ni de contraire aux bonnes mœurs, & à condition qu'il ſera délivré, comme à l'ordinaire, à notre Chancellerie Impériale cinq exemplaires de chaque Livre, eſtampe & ouvrage, publiés par les dits Académiciens, ſous peine de perdre ledit privilège *ipſo jure*, ſi ladite Académie, après l'échéance de dix ans, négligeoit d'en demander la confirmation; ou qu'elle ne délivrat point les exemplaires ſtipulés.

En confirmation de quoi Nous avons fait expédier la préſente Lettre de Notre autorité Impériale, en réſervant toujours en leur entier les droits qui appartiennent à Nous, au S. Empire Romain & à tous autres.

En conſéquence mandons & ordonnons à tous & à chacun, Electeurs & Princes tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, Aux Archevêques, Evêques, Ducs, Margraves, Comtes, Barons, Militaires, Nobles, Vaſſaux, Capitaines, Vicedoms, Lieutenans, Gouverneurs, Préſidens, Préfets, Châtelains

Recteurs, Magistrats, Prévôts, Porte-Bannières, Potestats, Bourguemaitres, Juges, Consuls, Hérauts d'Armes, Citoyens communs, & à tous Nos & du Saint Empire, amés, féaux & sujets, de quelque état, grade, ordre, condition & prééminence qu'ils puissent être, qu'ils ayent à laisser jouir librement & sans trouble Notre dite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES SCIENCES ET BEAUX ARTS de toutes les concessions, confirmations, protections, sauvegarde, dignité Comitiale Palatine, prérogatives, privilèges, & toutes autres graces & faveurs à elle accordées par ce présent Diplôme, de l'y conserver, protéger & maintenir, d'empêcher & de retenir, autant qu'il est en eux, ceux qui voudroient entreprendre quelque chose à ce contraire, sous peine de notre indignation; & de celle du S. Empire Romain, avec perte de tous les exemplaires contrefaits, & une amende irrévocable de cinquante marcs d'or, dont la moitié sera applicable à Notre Trésor Impérial, & l'autre moitié à Notre dite ACADEMIE IMPERIALE FRANCISCIENNE DES SCIENCES ET BEAUX ARTS, pour

chaque infraction à ces présentes Lettres, confirmations, concessions, élections & graces.

En foi de quoi Nous avons fait expédier cette présente Lettre signée de Notre propre main, & munie de Notre Sceau Impérial.

Donné à Vienne le 3 Juillet, l'an de grace mil sept cent cinquante cinq, & de notre regne le dixiéme.

Signé, FRANCISCUS.

Visa le Comte *de Coloredo.*
Par ordre de S. M. Impériale, *Paul-Antoine Gundel.*
Collationné & enregistré, *A. de Stock.*



RELATION HISTORIQUE DU COMMERCE DE LA GRANDE BRETAGNE SUR LA MER CASPIENNE, *avec le Journal du voyage de l'Auteur d'Angleterre en Perse par la Russie, & de son retour par la Russie, l'Allemagne & la Hollande: auquel on a joint les dernières révolutions de Perse & l'histoire particulière du célèbre usurpateur* NADIR-SHAH, *vulgairement appellé* THAMAS KOULI KHAN: *enrichie de Cartes Géographiques & Hydrographiques, plans, profils, coupes, perspectives, paysages, figures & portraits de Rois & de Princes, &c, &c, &c: seconde édition revûe & corrigée, en deux Volumes in-quarto* (écrits en Anglois) *par M.* JONAS HANWAY *Négociant. A Londres, chez Osborne, Brown, Longman, Davis, Hitch, Hawer, Millard, &c*, 1754.

PARTIE IV.

LA longue interruption qu'a soufferte l'analyse de cet ouvrage, nous a obligés de rapporter ici le titre en en-

tier. Il faut nécessairement en renouer le fil en jettant un coup d'œil sur le commencement d'extrait inséré dans le second Volume de Juin 1755, page 25 (*a*).

M. *Hanway*, que nous avons laissé en Perse & à la veille d'en partir, ne quitte point ce pays là sans donner au lecteur les notions topographiques les plus exactes & les plus détaillées; pour remplir cet objet, il suspend le cours de sa narration, & nous met sous les yeux quatre piéces également curieuses & instructives.

La première est le voyage de deux Facteurs Anglois à *Khieva* & à *Bokhara*, pour tâcher d'étendre le commerce de la Compagnie dans la Tartarie Orientale.

La seconde est la route de M. *Vanmierop*, autre Facteur Anglois, depuis

(*a*) Il s'est glissé dans l'impression de ce premier extrait quantité de fautes. Nous corrigerons ici les plus grossières. Page 29 ligne 17, *d'envoier* lisez *d'envier*: page 33 ligne 7, *Warilowits* lisez *Wazilewits*: page 37, à la note, *Aiza* lisez *Riza*: page 46 ligne 26, *Ogurtgois* lisez *Ogurtjois*: page 60 ligne 3, *troupe si nombreuse* lisez *pacotille si volumineuse*: page 61 ligne 1, *tributs* lisez *tribus*.

Casbin juſqu'à *Meſched*, toutes parties que notre auteur n'avoit point parcourues, & qu'on eſt bien aiſe de connoître.

La troiſième eſt le Journal de l'Ambaſſade Ruſſe, envoyée en Perſe la dernière année du regne de *Nadir Shah.* La route de cette Ambaſſade par terre, depuis *Aſtracan* juſques dans le *Ghilan*, préſente une nouvelle ſcène que M. *Hanway* n'auroit pu décrire d'après lui-même, ayant fait la traverſée par mer.

La quatrième eſt un *Pilote Cotier* de la mer Caſpienne, dreſſé par le Capitaine *Uoodroft*, ſur les obſervations de M. *Elton* & les ſiennes, pièce unique en ſon genre, les Ruſſes & les Perſans qui naviguent cette mer n'en ayant jamais acquis que des connoiſſances de routine très-imparfaites.

PARTIE V.

L'auteur reprend le fil de ſon hiſtoire. Son retour en Ruſſie avec une cargaiſon de ſoies crues, les dangers qu'il court ſur le Volga par des Pirates qui l'infeſtent, ſon départ d'*Aſtracan* & ſon arrivée

à *Moſcou*, ſa route juſqu'à *Peterſbourg*, la manière de voyager de l'Impératrice de Ruſſie, & quelques réfléxions ſur la crédulité & les préjugés, forment la matière des premiers Chapitres.

M. *Hanway* profite du nouvel intervalle de tranquillité dont il jouit à *Peterſbourg*, pour reprendre tous les détails qu'il n'avoit pas encore eu le loiſir de traiter à fond. Il revient ſur ſes pas, & nous ramène en Perſe. Il nous explique la quantité, la qualité & les différentes ſortes de ſoie que produiſent les Provinces du Nord de ce Royaume, la manière d'élever les vers à ſoie, & de faire l'emplette de cette précieuſe marchandiſe. Tout ceci eſt très-clair, très-détaillé, & très-inſtructif. Diſons en autant de l'énumeration que l'auteur fait des marchandiſes d'Europe, que les Ruſſes & les Arméniens vendent dans les Provinces Septentrionales de la Perſe, & de l'abrégé qu'il y ajoûte des poids, des meſures & des monnoyes de cet Empire. Il examine enſuite l'état de ſon commerce depuis 1743 juſqu'en 1745, c'eſt-à-dire, celui qu'y font les François, les Hollandois, les Ruſſes, les Arméniens,

&c. Suit un raccourci des forces militaires & des revenus de la Monarchie.

Après cette digreſſion, M. *Hanway* rentre dans ſon ſujet. Il raconte les efforts de la Compagnie pour remettre M. *Elton* dans les bonnes graces de la Cour de Ruſſie. On exige de lui qu'il quitte inceſſamment la Perſe. On écrit là deſſus à Mylord *Tyrawley*, Ambaſſadeur d'Angleterre, & à M. *Elton* lui-même. Cependant les Arméniens intriguent pour dépoſſéder les Anglois du commerce de la mer Caſpienne. Les réponſes de M. *Elton* à l'Ambaſſadeur & au Comité de la Compagnie ne ſont rien moins que ſatisfaiſantes. M. *Hanway* fait là-deſſus des réflexions très-judicieuſes, & rapporte la lettre qu'il lui écrivit à cette occaſion.

Ces réponſes & les intrigues des Arméniens produiſent l'effet que l'auteur avoit prévû; & ſi la conduite de M. *Elton* n'eſt pas la vraie cauſe des embarras que la Ruſſie ſuſcite à ce nouveau commerce, elle en eſt du moins le prétexte. Des plaintes & des reproches ſont l'unique réponſe qu'on peut tirer

du Miniſtère Ruſſe, lorſqu'on repréſente les véxations que ſes Prépoſés ont fait eſſuyer aux Facteurs de la Compagnie. Au lieu de renvoyer M. *Elton*, *Nadir Shah* donne un décret pour le retenir à ſon ſervice. Ce Monarque eſt tenté de profiter pour lui-même des avantages que les Anglois ne peuvent plus conſerver. Il envoye en Ruſſie un Commiſſaire avec une cargaiſon de ſoies crues; & les Anglois, découragés par les tracaſſeries des Ruſſes, ſont forcés de vendre leurs vaiſſeaux de la mer Caſpienne à des marchands de cette nation.

Ici M. *Hanway* ſe permet encore une de ces utiles digreſſions dont on ne peut que lui ſçavoir gré. La ſuppreſſion inévitable de ce nouveau commerce établi par la Compagnie de Ruſſie, lui donne lieu de rechercher s'il eſt quelques moyens de le remplacer. La Compagnie de Turquie paroît en offrir un, en tirant de Perſe ces mêmes ſoies crues, par la voye indirecte des Echelles du Levant. Il examine la nature & le commerce de cette Compagnie. Il rend compte de ſon origine, de ſes progrès & de ſa décadence. Il préſente une vûe

parallèle de l'établissement & des succès rapides du commerce que la France fait au Levant ; il n'oublie pas les manufactures de draps du Languedoc, qui fournissent aux Marseillois la matière de l'exportation, dont le privilège exclusif de leur port a fait un monopole aussi avantageux pour eux que ruineux & odieux pour la Province qui fabrique. Il parle du génie de la nation Françoise, & il recherche les causes des différentes vicissitudes que son commerce a essuyées. De-là il revient à la Compagnie Angloise de Turquie, & traite sçavamment la question, *si l'on doit souffrir des Compagnies exclusives.* Il avance que certaines branches de commerce ont besoin d'être assujetties à des règlemens, & même d'être dirigées par une Compagnie. Tel est, selon lui, le commerce Anglois du Levant. Enfin il donne le projet d'un *Bill* (ou Acte du Parlement) pour le régler de la manière la plus avantageuse (*b*).

(*b*) En 1753 la liberté de commercer au Levant a été sagement étendue à tous les sujets de la Grande-Bretagne sous le nom & aux droits de la Compagnie de Turquie, moyennant une petite contribution, à peu près sur le même pied que la Compagnie de Russie.

Cependant le commerce de la Compagnie de Russie ne faisoit plus que languir sur la mer Caspienne ; il s'élevoit sans cesse de nouvelles difficultés. La Compagnie obtint l'intervention du Ministère Britannique & une lettre, qu'on trouve ici, du Roi de la Grande Bretagne au Monarque de Perse. Mais le coup fatal fut frappé par la Cour de Russie. Le commerce Anglois sur la mer Caspienne fut prohibé par un *ukase* ou decret de l'Impératrice. L'auteur le rapporte, & y joint ses réfléxions sur les motifs qui avoient pu le dicter.

La suite de sa narration n'offre plus, pendant quelques Chapitres, qu'un tableau de calamités. Celles de la Perse parviennent à leur comble, & l'anarchie où elle tombe après la mort de *Nadir Shah* est fatale à la Compagnie. Les marchandises qu'elle avoit encore dans ses factories du *Ghilan* sont mises au pillage, & c'est une perte de 80000 l. sterling, ou près de deux millions de notre monnoye. Dans cette désolation elle sollicite encore une lettre de S. M. B. au nouvel usurpateur *Adil Shah* ; l'auteur l'insére ici, & nous apprend

qu'elle avoit eu un bon effet, puisque le *Shah* avoit promis de faire restituer la valeur des effets pillés. Mais, avant qu'il soit en état de tenir sa promesse, *Adil* est détrôné par *Ibrahim* son frère ; la confusion augmente ; la Perse déchirée par différens partis n'est plus qu'un théatre de rapine & de carnage. Ces tragiques scènes sont représentées avec autant de force que de vérité & dans le récit de M. *Hanway* & dans les lettres originales des facteurs Anglois, dont l'exact historien met ici les copies sous les yeux du Lecteur.

Enfin ces facteurs prennent le parti de se retirer. Ils arrivent à Petersbourg, & rendent compte à leurs Commettans. Ceci fournit à notre auteur le sujet d'un précis de la perte & du gain, du produit & des frais du commerce Britannique sur la mer Caspienne, depuis son établissement. Il en forme un total, & il termine cet abregé par quelques réfléxions sur la conduite du Résident de Russie & des autres employés de cette nation à l'égard des facteurs Anglois, lors du pillage de leurs marchandises.

De nouvelles révolutions changent

la face de la Perse. *Sharokh* est vainqueur d'*Ibrahim*. Le Roi de la Grande Bretagne écrit au nouveau *Shah*. Mais l'état chancelant de ce quatriéme usurpateur ne permet pas au commerce Britannique de compter beaucoup sur sa protection. Le nord de la Perse entiérement ravagé ne laisse plus guères d'espérance d'en tirer beaucoup de soies crues tant que dureront les guerres civiles. Il faut absolument réparer cette perte. Les manufactures Angloises ne pouvant se passer d'une pareille quantité de cette marchandise, on propose plusieurs projets pour la remplacer, soit du côté de la Chine, soit du produit des colonies Angloises dans le continent de l'Amérique septentrionale. Le Parlement porte des loix pour y encourager cette culture, & pour supprimer les droits établis sur les soies de la Chine. Suit une requête de la Compagnie au Parlement pour demander la permission d'importer les soies crues de Perse, achetées en Russie, l'acte du Parlement obtenu en conséquence, & quelques remarques de l'auteur à ce sujet, ses réfléxions sur l'industrie & l'amour du travail, & sur les pernicieuses

ses conséquences de la fainéantise, enfin, le récit de la fatale catastrophe de M. *Elton*, qui termine l'histoire du commerce Anglois sur la mer Caspienne.

PARTIE VI.

Cette Partie n'est pas entièrement épisodique. M *Hanway* n'y interrompt le cours de ses voyages que pour nous instruire de l'état de la factorie Angloise à Petersbourg, & du commerce qu'elle fait dans tout l'Empire de Russie. Il débute par des remarques sur la profession de Marchand en général, & il finit par le détail des monnoyes, des poids & des mesures de cet Empire. L'établissement de la Compagnie à Petersbourg lui donne lieu de remonter jusqu'à *Pierre le Grand*, dont il raconte plusieurs anecdotes & autres particularités intéressantes qu'il a recueillies. Il passe au sommaire des principaux évènemens arrivés en Russie depuis ce Monarque; il décrit ensuite la Ville & la Cour de Petersbourg (*c*), &

(*c*) On trouve ici les Portraits gravés de *Pierre le Grand*, de l'Impératrice regnante & du Grand Duc de Russie.

trace en passant les caractères de quelques uns des principaux Seigneurs dont elle est composée. Il examine le goût d'architecture moderne qui domine actuellement en Russie; il donne un état abrégé des revenus, de la population, des impôts, des forces militaires de ce païs; il fait quelques observations sur le génie de la Soldatesque. Suit une relation du climat, des bains & de l'habillement usité chez cette nation. Enfin, il résume tout ce qu'il a dit sur l'établissement de la Compagnie de Russie, & sur son état actuel. Il n'oublie pas les plaintes des marchands Anglois en général, & de ceux-ci en particulier contre l'abus des actes de naturalisation. Il observe que plusieurs négocians étrangers ne les sollicitent que pour jouir des avantages considérables accordés dans divers Etats aux sujets de la Grande Bretagne, sans avoir même le dessein d'aller jamais s'établir en Angleterre. Cette considération est réellement d'un grand poids, & peut-être a-t-elle échappé à ceux de nos auteurs François, qui, en parlant de l'Angleterre, se sont déclarés sans réserve pour tous les systêmes de naturalisation.

PARTIE VII.

L'auteur, après avoir passé six ou sept années en Perse & en Russie, quitte enfin ce pays en 1750. Son retour par un autre chemin ouvre une nouvelle scène aussi variée que les précédentes. Le palais de *Petershoff*, le port de *Cronstadt*, la flotte Russienne, *Revel* & son commerce, sont autant d'objets dont la description sera lue avec plaisir. Le tour d'esprit, sérieux & quelquefois mélancolique, qui caractérise la nation Angloise, jette un peu d'ombre sur ce tableau riant, par les refléxions de l'auteur *sur la coutume d'enterrer les morts dans les Eglises*, ou même dans l'enceinte des Villes. Arrivé à Dantzig rien n'échappe à ses observations. Le gouvernement, l'Eglise Luthérienne, l'arsenal, les fortifications, le commerce, les poids, les monnoyes, les mesures, tout est parcouru & traité avec intelligence. Ces objets rappellent à M. *Hanway* le fameux siége de Dantzig en 1734 & la conduite du Général *Munich* dans l'attaque de cette Ville;

il fait là-dessus quelques réfléxions dictées par la raison & l'humanité.

Mais un spectacle bien plus digne de la curiosité d'un voyageur philosophe & politique, s'offre aux yeux de M. *Hanway*: c'est *Berlin* & la Cour de Prusse. Les préparatifs qu'on y faisoit alors pour des fêtes & des divertissemens attirent ses premiers regards. Les loisirs mêmes d'un grand Roi sont intéressans pour son siécle: & son génie y imprime un caractère de grandeur qui en fera passer la mémoire à la Postérité. Mais notre voyageur tourne bientôt des regards plus attentifs sur les gens de Lettres que la réputation du Souverain, autant que ses bienfaits, attire à sa Cour de toutes les parties de l'Europe. Ce qui le frappe le plus dans le magnifique Palais de *Berlin*, c'est la Bibliothèque du Roi & son cabinet de curiosités. L'Eglise Catholique, ce monument de tolérance, de sagesse & d'humanité, n'est pas oubliée (*d*): matière à refléxions, qui

(*d*) M. *Hanway* en donne ici le Dessein en élévation, ainsi que du grand Théâtre & de plusieurs autres édifices publics. Ce qui rend plus précieux celui de l'Eglise Catholique est

conduisent naturellement à desirer par tout une indulgence réciproque, & à déplorer tout ce qu'il en coûte à d'autres Etats pour avoir suivi les conseils destructeurs d'un zèle fanatique.

L'aspect d'une telle cour est sans doute plus satisfaisant pour un esprit solide qu'un amas brillant & frivole d'êtres à peine pensans, toujours oisifs, jamais tranquilles, hauts & bas par accès, par intérêt ou par foiblesse, agités sans objet, ambitieux sans talens, prodigues sans générosité. Aussi M. *Hanway* médite-t-il à cette occasion sur le caractère des grands, & sur l'empressement qu'on a de s'insinuer dans leur familiarité. Ceci amène des remarques sur la conduite, en général très-différente, des voyageurs de sa nation, dans les Cours étrangères.

La Ville de *Berlin*, le nombre, l'industrie & les mœurs de ses habitans, les monnoyes, le change, la circulation, fournissent la matière de quelques détails instructifs.

Un sujet plus noble & plus vaste,

une particularité ignorée alors de M. *Hanway* : le Roi lui-même en est l'auteur.

c'est la personne & le génie du Roi de Prusse. M. Hanway commence par quelques observations générales sur le caractère des Princes. Il parle ensuite des talens de ce Monarque, de son application infatigable au travail, & de la prodigieuse étendue de ses connoissances. Il décrit sa figure & sa manière de vivre, raconte quelques particularités de l'intérieur de sa maison, de sa société, ainsi que de son goût pour les beaux arts, dans plusieurs desquels il excelle lui-même.

Postdam, le séjour ordinaire de sa Majesté Prussienne, l'école des Héros & l'asyle des Philosophes, mérite à tant de titres une attention particulière. M. *Hanway* fait donc la description de ce Château & du Palais de *Sans-Souci*. Mais la magnificence & le goût qui en ont dirigé les ornemens frappent moins l'œil spéculatif de notre voyageur que la Garde qui en occupe toutes les avenues. Ce magnifique Régiment attire l'attention de M. *Hanway* sur l'état militaire. Le nombre, l'armure, l'habillement, l'exercice, & la paye des Troupes Prussiennes, les revenus qui servent à les entretenir, & la sage éco-

nomie de leur administration, remplissent un Chapitre où l'auteur développe cet esprit d'ordre & de calcul aussi nécessaire dans la politique que dans le commerce.

Au sortir des Etats de Prusse, l'auteur traverse ceux de Saxe. La fameuse Université de *Wittemberg* le berceau du Luthéranisme, les manufactures établies dans la même ville, sont pour lui un spectacle aussi agréable qu'il en trouve un choquant dans des campagnes fertiles désolées par les bêtes fauves. *Dresde*, ses habitans, son commerce, sa garnison, l'état des troupes Saxonnes, les revenus, les dettes, les impôts, & quelques particularités de la conduite du Roi de Prusse, après son entrée victorieuse dans cette Ville, fournissent la matière de deux ou trois Chapitres. Le Château, les jardins, le trésor du Roi de Pologne en pierreries, bijoux & autres curiosités, la Galerie des peintures, le Palais Chinois & la porcelaine de Saxe, l'esprit du gouvernement actuel, les richesses, les meubles, la garde-robe de M. le Comte de *Bruhl*, les dépenses de la Cour, la description de S. *Hubertsbourg* & de *Leipzig*, les Foires,

le commerce & la population de cette Ville remplissent les suivans.

En partant de *Leipzig*, l'auteur dirige sa route par la principauté d'*Anhalt*, *Magdebourg* & *Wolfenbutel*. Il décrit en passant ces différens pays, la Cour & les Palais de leurs Souverains. Il calcule les forces & les revenus de ces différens Princes, surtout du Duc de *Brunswic*, le plus puissant d'entr'eux. Arrivé à *Hanovre*, il décrit la Ville, le château, les écuries du Roi, la maison de plaisance & les jardins d'*Herrenhausen*. M. *Hanway* ne perd jamais de vûe le solide & l'essentiel. A ces descriptions amusantes succéde l'état des revenus de cet Electorat & des troupes Hanovriennes. Quelques réflexions sur la Cour & sur le langage des courtisans terminent l'article de *Hanovre*.

Hambourg & *Bremen*, Villes Hanséatiques, si celèbres par leur commerce, ne pouvoient échapper à l'attention d'un voyageur Anglois & négociant. M. *Hanway* se détourne donc un peu pour ne pas manquer ces objets d'une sage curiosité.

Le premier endroit, au sortir de *Hanovre*, qui puisse arrêter un moment

les regards du voyageur est la ville de *Zell*, autrefois Capitale d'un Duché de ce nom, & résidence d'une branche de la maison de *Brunswic.* Elle est dévolue aujourd'hui à la famille Electorale.

Le dernier Duc, ayeul maternel du Roi d'Angleterre, avoit épousé par inclination une Demoiselle Françoise; son nom étoit d'*Olbreuse.* Née en Poitou de parens Calvinistes, chassée avec eux du Royaume, après la révocation de l'Edit de Nantes, la fortune l'attendoit au fond de l'Allemagne avec la main d'un Souverain. Créée Princesse de l'Empire, elle jouit de tous les honneurs dont l'inégalité de sa naissance l'auroit toujours privée sans cette formalité. C'est par ce mariage que plusieurs Gentilshommes du Poitou se trouvent alliés d'assez près au Roi d'Angleterre & à la Reine mère de Prusse.

La nouvelle Duchesse porta dans sa petite Cour les mœurs & les manières Françoises. Dès lors moins d'étiquette; mais beaucoup plus d'aisance & de liberté dans la société. Elle fit plus: elle remplit cette Cour de François,

qui bientôt s'emparèrent de la familiarité. C'est à un d'eux qu'on attribue un propos que les Allemands n'ont jamais oublié. A table chez le Duc, avec la Duchesse & quelques Courtisans tous ses compatriotes, *cela est fort plaisant* s'écria tout d'un coup notre François. *Quoi donc*, lui demanda le Prince: *c'est*, *Monseigneur*, *qu'il n'y a que vous d'étranger ici.*

Après une courte description du Château, de la ville & des haras de *Zell*, M. *Hanway*, très-peu charmé du reste des Etats de *Hanovre*, mène son lecteur tout droit à *Hambourg.* Il fait l'histoire de la Factorie Angloise établie dans cette ville, & dont l'origine est ancienne. Les troubles des Pays-Bas, où elle subsistoit longt-temps auparavant, l'obligèrent il y a près de deux cens ans, de se transporter à Hambourg, & de chercher un asyle dans le sein de cette petite République. Suit la description de la Ville, le plan de son gouvernement, l'état de son commerce & de ses Manufactures, dont le rafinage des sucres & l'impression des toiles de coton font les deux principaux articles. Quant au nom-

bre des habitans, non compris les fauxbourgs, notre voyageur ne le fait pas monter plus haut que cent dix-huit mille ames. La Garnison est de deux mille cinq cens hommes. On doit les supposer presque tous mariés & leurs familles assez nombreuses; car M. *Hanway* fait entrer dans le calcul précédent la Garnison pour plus d'un douzième, y compris les femmes & enfans des soldats. Il parle aussi des fortifications & de la haute opinion qu'en ont ces pacifiques citoyens. Mais, comme il l'observe judicieusement, la meilleure défense de cette opulente Cité, c'est la jalousie réciproque de ses puissans voisins. Elle en a trois surtout, dont deux (*e*) ne consentiront jamais que le troisiéme (*f*) s'en empare.

Nous ne suivrons point notre auteur dans les détails curieux & pro-

(*e*) Le Roi d'Angleterre comme Duc de *Bremen*, *Werden* & *Lawembourg*: & le Roi de Prusse, comme Prince de *Magdebourg*, *Halberstat*, &c.

(*f*) Le Roi de Dannemarck, Duc de *Holstein*, dans le territoire duquel *Hambourg* est enclavé.

fonds où il entre au sujet du commerce de Hambourg, de sa banque & de ses monnoyes, du change, des poids, des mesures, du nombre & de l'emploi des vaisseaux Hambourgeois. Sur l'article du commerce, nous ne citerons qu'un exemple des suites fatales qu'entraine toujours une imposition peu judicieuse. Autrefois, remarque M. *Hanway*, il se faisoit par cette Ville une exportation très-considérable de toiles de Silesie, qui étoient même connues sous le nom de *Hambourg* dans toute l'Europe; mais le gouvernement ayant imposé un petit droit sur ces mêmes toiles, la plus grande partie de cette branche de commission passa à *Altena*, colonie Danoise, établie aux portes de *Hambourg*, pour lui donner une rivale. On sentit alors, mais trop tard, & la faute & ses conséquences. La supression de l'impôt n'a pas, à beaucoup près, réparé le mal qu'avoit fait son établissement. Toute branche de commerce, une fois détournée de son cours, ne rentre jamais toute entière dans le même canal. Que de fautes en ce genre ne doit-on point pardonner à des administrations absolues,

où deux ou trois personnes sont ordinairement chargées d'une multitude d'objets, puisqu'un Conseil de Républicains, qui n'a qu'une affaire, peut tomber quelquefois dans des bévues aussi grossières!

Notre voyageur, qui nous donne encore une grande idée du commerce de *Hambourg*, observe cependant qu'il est fort déchu depuis quelques années. Il recherche les causes de cette diminution; il en trouve une générale dans l'accroissement ou le rétablissement du commerce de quelques ports voisins, comme *Lubec*, *Coppenhague*, *Stetin*, *Embden*, &c; mais sur-tout, dit-il en bon Anglois, *les grandes enjambées* que la France a faites depuis quarante ans dans le chemin du commerce, ont le plus contribué à l'affoiblissement de celui de *Hambourg*: étrange entêtement ou artifice usé, osons nous dire à notre tour, que ces clameurs éternelles contre *les progrès de la France*: illusion politique, qui vraisemblablement ne doit plus faire de dupes qu'en Angleterre. Quoi cette fière nation ne cessera jamais de sonner l'allarme contre la France! Autrefois

son épouvantail étoit *la Monarchie Universelle de Louis XIV*. Un vainqueur pacifique & desintéressé a fait évanouir cette vieille chimère; il en falloit une autre pour échauffer sans cesse l'imagination du peuple Anglois, &, s'il étoit possible, celle de tous les peuples négocians de l'Europe. C'est donc à présent *le Commerce Universel de la France*. Et qui l'a forgée, cette vision? C'est l'Angleterre, c'est la nation la plus animée de l'esprit de jalousie, d'exclusion & de monopole; c'est celle qui a ruiné le commerce de *ses chers voisins*, de ses *fidèles alliés*, qui s'empare de tous les autres, ou qui les mine sourdement par toute sorte de manœuvres; celle enfin qui ne porte envie au nôtre, que parce qu'il est ou pourroit être le seul en état de balancer le sien, & de maintenir en Europe cet *équilibre du commerce* aussi important pour le moins que *l'équilibre du pouvoir*.

Que diroit donc un Hambourgeois si on lui demandoit qui a le plus gagné de ce que *Hambourg* a perdu? Il répondroit sans doute que ce n'est pas la France, puisque, de l'aveu de M.

Hanway, quarante vaisseaux Hambourgeois sont constamment employés dans le seul commerce de Bordeaux; non compris donc ceux qui fréquentent tous les autres ports du Royaume. Ces quarante vaisseaux n'y vont point à vuide; &, s'ils en exportent nos vins, nos eaux de vie & les sucres de nos colonies, ils y arrivent chargés de toutes les marchandises de l'Allemagne & du Nord: importation sur laquelle les Hambourgeois gagnent considérablement, sans compter le fret & le bénéfice des retours, soit par la revente, soit par la commission. Ajoûtez à cela le profit de la main-d'œuvre sur les sucres bruts qu'ils rafinent chez eux, & qu'ils débitent ensuite dans le Nord & dans l'Allemagne.

A présent que M. *Hanway* nous fasse voir le même nombre de Vaisseaux Hambourgeois, employés au commerce de *Londres*, de *Bristol*, ou même de tous les trois Royaumes. *L'acte de navigation (g)* y a pourvû, &, par une

(*g*) Acte du Parlement sous Charles II. C'est la base des loix navales, &, comme les Anglois l'appellent, *le Boulevard du Commerce Britannique*.

conséquence de cette loi exclusive, on ne voit plus que des vaisseaux Anglois dans les ports de la Grande Bretagne. Mais on en voit dans tous les autres, & en plus grand nombre à proportion dans celui de *Hambourg*. On y voit une Compagnie Angloise établie sur les lieux, dont les chefs sont en Angletterre, Compagnie qui gagne le fret, la commission, le profit de l'importation & le bénéfice des retours. » Donc, concluroit notre Hambour-» geois, si nous avons perdu, c'est » l'Angleterre qui a le plus gagné de » notre perte (*h*), & qui gagnera tant

(*h*) Il faut encore observer qu'une grande partie du commerce de *Hambourg* consistoit en bois, chanvre, goudron & autres provisions navales. Ses vaisseaux les tiroient du Nord & les exportoient en Espagne, en Portugal & dans la Méditerranée. L'Angleterre à présent s'est presque emparée de cette branche de commerce. Ses Traités avantageux avec la Russie l'ont mise dans le cas d'envoyer aujourd'hui dix vaisseaux à *Petersbourg*, *Revel*, *Riga*, &c, contre un qu'elle envoyoit jadis à *Arcangel* pour ce même commerce. D'un autre côté, de pareils Traités avec le Portugal, & sa supériorité dans la Méditerranée, lui ont assuré l'exportation, au midi de l'Europe, des marchandises qu'elle tire du Nord, à l'exclusion

» qu'à la fin nous perdrons tout, si elle » parvient à son but, qui est d'établir » (par la force, sinon par l'industrie) » *un commerce privatif & universel.* «

On doit, en faveur de la vérité, nous pardonner l'air de digression que peut avoir cet éclaircissement, qui, d'ailleurs, n'est rien moins qu'étranger au sujet & à notre fonction. Reprenons le fil du voyage, & suivons notre auteur à *Bremen*. La variété qui regne dans son ouvrage ne passeroit point dans notre extrait, si nous nous contentions d'indiquer ici les objets qu'il parcourt dans la description de cette Ville Hanséatique. Nous pourrions encore moins le suivre dans tous les différens détails d'où naît cette diversité. Il faut donc les voir dans l'ouvrage même. Ils roulent principalement, selon la méthode de notre voyageur, sur le commerce & tout ce qui y est relatif.

presque totale de *Hambourg*. Cette République d'ailleurs court de plus grands risques, n'ayant point, comme l'Angleterre, de Traité avec les Corsaires de Barbarie, ni une Puissance navale pour faire respecter son Pavillon.

Nous observerons seulement que la ville de *Bremen*, enclavée dans le Duché de ce nom, comme *Hambourg* dans celui de *Holstein*, se trouve dans la même position à l'égard du Roi d'Angleterre, que *Hambourg* par rapport au Roi de Dannemarck. Sa sûreté consiste également dans la jalousie de ses autres voisins, qui ne permettroient jamais à celui-ci de s'en rendre maître, & dans l'intérêt général des nations commerçantes qui exige la conservation des ports francs & des Villes neutres. Les tentatives des Suédois, lorsqu'ils possèdoient le Duché de *Bremen*, pour s'emparer de cette ville, soulevèrent contr'eux toute l'Allemagne, & surtout la maison de *Hanovre*. Celle-ci, à son tour, trouveroit aujourd'hui de plus puissans obstacles dans une pareille entreprise.

La souveraineté du Roi Electeur est pourtant reconnue dans un quartier de la Ville. L'étendue en est fort petite. C'étoit, à proprement parler, le cloître de la Cathédrale & la résidence de l'Archevêque, Duc de *Bremen*. Ce Prince Ecclésiastique, Souverain de tout le pays, excepté le petit

territoire de la Capitale, est représenté aujourd'hui par un Electeur Protestant. Tout le monde sçait que, du vivant de *Charles XII*, *George I* acheta du Roi de Danemarck ce Duché & celui de *Werden*, & ce fut sa part des dépouilles de la Suède, avec laquelle cependant il n'étoit ni en guerre ni même en dispute, soit comme Electeur, soit comme Roi d'Angleterre (i). En un mot, le Roi de Suède n'avoit d'autre tort, vis-à-vis de lui, que son infortune, ni *George* d'autre droit que son argent comptant. On sçait aussi qu'après la mort de *Charles*, cette monarchie épuisée fut obligée de composer avec tous ses voisins, aux dépens de ses meilleures Provinces, & d'abandonner par un Traité à la maison de *Hanovre* les deux Duchés dont elle étoit déja en

(i) Cette observation n'est point déplacée. Il est quelquefois à propos de relever les expressions du Ministère Anglois, qui depuis longtemps ne parle à sa Nation, par la bouche de son Monarque, que de l'*injustice*, de l'*ambition*, des *invasions* & des *usurpations de la France*. Une Maison qui s'agrandit par de tels moyens a-t-elle bonne grace à nous reprocher des conquêtes faites à la pointe de l'épée ou des acquisitions aux titres les plus légitimes?

possession. Mais l'Angleterre seule sçait ce qu'il en a coûté & ce qu'il en coûte pour l'acquisition & la conservation de cette conquête pécuniaire.

Le *Dôme*, ou Cathedrale, est dans *Bremen* la seule Eglise Luthérienne, le Calvinisme étant la religion dominante, quoique les Luthériens soient aussi en fort grand nombre. La sainte & religieuse haine entre ces deux sectes réformées y est aussi cordiale qu'elle puisse l'être ailleurs entre les Protestans & les Catholiques. Au reste, le *Wezer* ne porte point jusques dans *Bremen* d'aussi gros bâtimens que l'*Elbe* en fait remonter à *Hambourg*. Cette différence essentielle est vraisemblablement la principale cause de l'inégalité de grandeur, de richesse & de population entre ces deux Villes marchandes. A en juger par le nombre des habitans, *Bremen* ne feroit qu'un peu plus du quart de *Hambourg*. M. *Hanway* n'y compte que trente mille ames.

Avant que de sortir avec lui du pays de *Hanovre*, remarquons que ce voyageur y a trouvé de quoi se guérir d'un préjugé assez général. Le bruit que ce pays fait dans le monde depuis qua-

tante ans, les Traités, les intrigues & les négociations éternelles dont il est l'objet, l'influence prépondérante que ses intérêts particuliers ont eue & ont encore dans les affaires générales de l'Europe, ses troupes nombreuses (*k*) & constamment entretenues, ses revenus considérables (*l*), tout semble annoncer un pays fertile, peuplé, cultivé, couvert d'habitations riantes & bien bâties, en un mot, *une terre de promission.* Notre voyageur nous en fait une peinture bien différente. Des sables, des bruyères, des marais, des déserts, enfin des trois, quatre ou cinq lieues, au bout desquelles on trouve à peine quelque mauvais village ou chétive bourgade : telle est l'idée que M. *Hanway* nous donne de toute sa route depuis son entrée dans

(k) M. *Hanway*, d'après ce qu'on lui a dit à *Hanovre*, les fait monter à 24000 hommes; mais dans la réalité elles ne passent pas 20000, si même elles vont jusques là.

(*l*) Quatre millions de *Dollars* ou écus d'Allemagne, évalués par M. *Hanway* à sept cent mille livres sterling (seize à dix-sept millions de notre monnoye). Il pourroit bien y avoir, sur cet article, plus d'un sixiéme d'exagération.

le pays de *Hanovre* jusqu'à la Capitale, de sa traverse jusqu'à l'Elbe vis-à-vis de *Hambourg*, de-là aux portes de *Bremen*, & de cette ville jusqu'en *Westphalie.* » On m'assure, ajoute-t-il, » qu'à quelque distance de cette route, » & dans d'autres districts de l'Electo- » rat, il y a des campagnes fertiles » & bien peuplées. C'est aussi ce qu'on » doit supposer si l'on fait attention au » montant des revenus, quoique les » mines en produisent la plus grande » partie. « Plus sincère ou moins circonspect, M. *Hanway* nous auroit dit dans quel pays est située la mine d'or, la véritable source des richesses de *Hanovre.*

La *Westphalie*, du moins la partie qu'il traverse pour se rendre en Hollande, n'offre rien qui soit digne d'exciter la curiosité. En passant sur quelques districts de l'Evêché de Munster, notre voyageur ne remarque qu'une extrême pauvreté. ,, Dans ce pays, ,, dit-il, elle semble regner autant que ,, la superstition. Au reste, le gouver- ,, nement des Princes Ecclésiastiques ,, ne paroit avoir inspiré à ce peuple

,, ni la charité ni la politesse. Du moins ,, je l'ai trouvé insolent & adonné à ,, l'extorsion. "

La scène change à l'entrée de M. *Hanway* sur le territoire des Provinces-Unies. Ce n'est pas qu'il soit plus content de la civilité Hollandoise, ni du bon marché des postes & des hôtelleries ; mais, pour un Voyageur philosophe, politique & négociant, un pays qui doit tout à l'art, à la police & à l'industrie, offre un spectacle plus intéressant que des forêts & des déserts reservés pour la chasse d'un Prince d'Allemagne.

La Hollande a été si souvent décrite que M. *Hanway* évite sagement de s'étendre beaucoup sur les détails topographiques. Mais, si les objets ne sont pas nouveaux, il peut y avoir des façons nouvelles de les envisager. C'est aussi dans trois points de vûe particulièrement que notre auteur s'attache à considérer cette Republique.

La situation présente du Gouvernement par rapport aux deux factions *Stathouderienne* & *Anti-Stathouderienne.*

Ses intérêts politiques à l'égard de la France & de l'Angleterre.

L'état de ses Finances, relativement à ses dettes & à ses revenus.

Sur le premier de ces deux points, il nous suffit de dire que M. *Hanway* est Stathoudérien, & sur le second qu'il est Anglois.

Nous ne donnons sur le troisième que le résultat des détails & des calculs du voyageur. Après avoir rapporté & conféré ensemble différentes estimations des revenus de la Hollande, dont quelques unes les portoient jusques à quatre millions sterling (quatre-vingt-dix millions de notre monnoye) il conclut, d'après les dernières révolutions arrivées dans le systême des Finances (*m*), en retranchant moitié de ce total. Selon lui donc, ces revenus ne montent pas aujourd'hui plus haut que deux millons sterling, ou quarante-cinq millons de notre monnoye.

(*m*) L'abolition des fermes, la suppression de plusieurs impôts sur les consommations, remplacés par des taxes & cottisations personnelles. On sçait que les fréquentes émeutes de la populace en 1748 & 1749 ont forcé le Gouvernement à changer toute la forme des recouvremens : suite fâcheuse de la première fermentation excitée en 1747 par la faction *Stathouderienne.*

Mais s'il rabat de cet article, il ne fait point grace sur celui de la dette nationale; il la porte à quatre cens millions de florins, à peu près quarante millions sterling, ou neuf cens millions argent de France; c'est-à-dire moitié de la dette nationale de la Grande Bretagne en 1752.

De ce calcul en naît un autre, qui, à le supposer exact, ne seroit consolant ni pour la Hollande ni pour ses créanciers. M. *Hanway* prétend que la valeur réelle en immeubles de toute la masse des Provinces-Unies ne fait pas le quarantième de la valeur, en même nature, de la Grande Bretagne. Donc la dette nationale de la Hollande seroit à celle de l'Angleterre dans la proportion de 1 à 2; & l'hypothéque de ses créanciers, comparée à la sureté qu'ont ceux de la Grande Bretagne, seroit seulement comme 1 est à 20.

Une autre disproportion moins forte, mais toujours énorme, se trouve, suivant les mêmes calculs, entre les biens, les revenus & le nombre des habitans & l'étendue du sol des Provinces-Unies d'un côté, & de l'autre

les impots dont le Gouvernement a chargé toutes ces parties. Or, les revenus de l'Etat hypothéqués au payement des intérêts consistant uniquement dans ces impôts excessifs, la situation des créanciers est devenue précaire & tous les jours plus dangereuse, surtout dans les derniers temps où les dettes sont augmentées & les revenus diminués. Par la même raison, le Gouvernement s'est trouvé dans la nécessité de réduire les intérêts par voie d'autorité, sous prétexte de taxer les revenus. Cette réduction forcée a porté coup à la confiance, & les obligations de l'Etat, qui étoient autrefois au-dessus du pair, sont tombées beaucoup au-dessous. Tel étoit, dès 1750, l'état des finances & du crédit public des Provinces-Unies.

Ces comparaisons jettent notre auteur dans une nouvelle digression sur la dette nationale de l'Angleterre; mais il présente les objets avec plus d'aménité à ses compatriotes.

M. *Hanway* fait un calcul des revenus de la Grande Bretagne, seulement en fonds de terres, qui, selon lui, montent à 20 millions sterling, 450 millions

de France. Il estime autant le produit de l'industrie & du commerce. Voilà donc, à son compte, 40 millions sterling de revenus (900 millions de France) hypotéqués au payement d'un intérêt annuel de deux millions 800000 livres sterling (63 millions) sur le pied de la derniere réduction à 3 $\frac{1}{2}$ p. %. A l'égard du total des biens de la Grande Bretagne qui produisent ces revenus, tant mobiliers qu'immeubles, y compris les maisons, mines, manufactures, vaisseaux, monnoye, billon, métaux, &c, il les évalue, d'après les calculs de différens auteurs, au plus bas à 600 millions sterling (13 milliards 500 millions de France) ce qui doit, selon lui, rassurer la nation & ses créanciers sur le danger d'une banqueroute.

Nous ne nous engagerons point à suivre notre auteur dans les reche-ches sur les causes qui en si peu de temps ont porté cette dette à une somme presqu'incroyable. Nous observerons seulement qu'il glisse presque sur la seule qu'on puisse regarder comme immédiate & primitive: c'est la révolution de 1688. Forcé d'en parler comme de l'époque du mal, il voudroit bien se

dissimuler que c'en est aussi la source. L'Etat ne devoit alors que 300000 livres sterling (environ sept millions de France) & en 1752, la dette nationnale étoit montée à 80 millions sterling, dix-huit cens millions de France. Les écrivains Anglois sont eux-mêmes d'accord que parmi les expédiens proposés au nouveau gouvernement, pour les dépenses de la guerre, il y en avoit de moins ruineux & d'aussi pratiquables; mais on préféra la création des banques & des fonds publics comme un moyen de s'emparer de l'argent des particuliers en les engageant à le confier sur la foi du nouvel établissement. Par là on les rendoit garans de sa durée & de sa consistance, & la Succession Protestante, mal établie sur des sermens si peu respectés & des loix si souvent violées, le fut tous les jours plus solidement sur la crainte d'une banqueroute; car on trouva le moyen de faire dépendre du maintien de cette Succession la sûreté des engagemens nationaux. Telle fut du moins l'opinion que le peuple adopta (sans trop sçavoir pour quoi) d'une connéxion indissoluble entre la foi publique & la maison de *Hanovre*. Ce-

pendant cette maiſon n'eſt ni ne voudroit aſſurement être caution de la ſomme dont il s'agit. C'eſt la nation qui doit, c'eſt elle qui répond, & la nation ne peut changer. Quoi qu'il en ſoit, ſi c'eſt un préjugé établi d'eſtimer toutes choſes à proportion de ce qu'elles coûtent, la maiſon regnante doit être infiniment chère à la nation Britannique.

Il faut voir dans l'ouvrage même les divers moyens propoſés par l'auteur pour acquitter graduellement une partie de ces dettes immenſes, tous fort beaux dans la théorie, & ſuggérés par des principes vraîment patriotiques. Mais, bien loin de les adopter dans la pratique, on n'a paru occupé depuis qu'à en inventer de nouveaux pour groſſir la maſſe que M. H*anway* vouloit diminuer; &, quoi qu'il en diſe, ces expédiens ont beaucoup mieux réuſſi & beaucoup plus vîte que tous les ſiens n'auroient pû faire. La dette nationale augmente ſi rapidement que notre auteur doit ſe trouver aujourd'hui bien loin de ſon compte (*n*). Il eſt vrai

(*n*) Depuis 1750 juſqu'à la préſente ſéance du Parlement elle eſt augmentée de quelques

que dans ſes calculs il ſuppoſoit encore dix ou douze ans de paix. *Car*, ajoute-t-il en propres termes, *une nouvelle guerre eſt auſſi inévitable que la mort* (*o*), *quoi qu'on ſoit incertain du moment de l'une & de l'autre.* Que deviendront tous ſes projets pour le ſoulagement de ſa nation, à préſent que cette nation même a fort abrégé le terme?

On ſent à ce long épiſode de notre voyageur qu'il ſe rapproche avec plaiſir d'une patrie où tout l'appelle; il ne parle qu'avec enthouſiaſme de ſon *heureuſe conſtitution*, de ſa *précieuſe liberté*, & des *bénédictions infinies* que le Ciel propice verſe à pleines mains ſur cette *iſle fortunée.* Fier de tant d'avantages & preſſé d'en jouir, il s'arrête peu en Hollande, & s'embarque pour l'Angleterre, où il arrive heureuſement, après ſept ans d'abſence, en 1750.

Nous dirons peu de choſe des troiſié-

millions ſterlings, de ſorte qu'on peut bien l'eſtimer à préſent, y compris les emprunts de l'année courante, à deux milliards de notre monnoye.

(*o*) Voilà ce que M. *Hanway* écrivoit en 1750, un an ou deux après le Traité d'Aix-la-Chapelle.

me & quatriéme volumes, qui ſont une ſorte d'*appendix* au voyage de l'auteur.

A la tête du troiſième eſt un abrégé chronologique de l'hiſtoire de Perſe ancienne & moderne, avec la ſucceſſion de ſes Rois juſqu'à l'imbécille *Shah Huſſein.* A ſon regne commencent *les dernières révolutions de Perſe*, & c'eſt le principal ſujet de ce volume, ſujet connu & déja traité plus d'une fois dans notre langue.

Le quatriéme eſt la vie de *Nadir Shah*, ou *Thamas Kouli Khan*, dont quelques Chapitres contiennent des détails curieux & des anecdotes intéreſſantes ſur ce conquérant. Nous deſirerions que les bornes de cet extrait, déja trop long, nous euſſent permis d'en faire uſage. Mais le public n'y perdra rien, & ſa curioſité à cet égard ſera inceſſamment ſatisfaite. On prépare actuellement une édition Françoiſe du *Voyage de M. Hanway*, à la ſuite duquel on donnera un abrégé de ces deux derniers volumes. On n'y conſervera que ce qui ne ſe trouve point dans nos livres François ſur le même ſujet. A l'égard du *Voyage*, ce ſera plûtôt une rédaction qu'une traduction, enfin une refonte

libre, dont l'objet eſt la briéveté, mais avec les égards qui ſont dus à un original eſtimable; le lecteur y retrouvera l'auteur à chaque pas. Dans un grand nombre de Chapitres, conſervés en entier, & traduits littéralement, la néceſſité de ſerrer & d'élaguer, néceſſité connue de tous ceux qui ſont familiers avec les écrivains Anglois, fournira de bonnes raiſons à l'éditeur François pour la méthode qu'il a adoptée, & tout lecteur judicieux ne peut manquer de lui en ſçavoir gré. Au reſte, cette traduction ſera accompagnée de notes critiques, hiſtoriques & géographiques.

Nous ne ſommes pas encore inſtruits des détails typographiques de cette édition; mais nous avons lieu de préſumer quelle ſera ornée & ſoignée, ſurtout dans la partie géographique, qui fournit pluſieurs Cartes auſſi exactes que curieuſes.

❀

EXTRAIT DES REGISTRES DU COMITÉ SECRET DES ETATS DE SUÉDE LE 14 FEVRIER 1756, imprimé à Stockholm par ordre des Etats : traduit du Suédois.

SI les Etats du Royaume se sont réservé, dans l'Article III de la forme établie du Gouvernement, la plus grande partie de l'éducation des Princes, il faut qu'ils en ayent eu des raisons importantes, que l'on chercheroit en vain dans le droit de la nature, qui laisse aux pères & aux mères le soin de leurs enfans. Ces raisons ne sont fondées que sur la sage prévoyance des Etats, jaloux de perpétuer leur liberté au-delà de la première génération de la famille Royale, & d'élever tellement cette famille qu'elle soit en état d'administrer avec ordre & avec sagesse le Gouvernement qui lui est destiné. Ces paroles ne sçauroient être entendues d'une forme de Gouvernement différente de celle qui est établie, moins encore d'une forme qui lui fût opposée.

Cette considération étant la base du droit que les Etats se sont réservé, il paroît que dans la dite éducation leurs soins doivent être principalement dirigés au but qu'ils se sont proposé ; d'où il suit :

1°. Que toutes les instructions & tous les arrangemens qui ne traitent que d'une éducation générale, applicable à tous les Princes, & qui se bornent uniquement à la considération de leur naissance, ne répondent point à l'objet que les Etats avoient devant les yeux.

2°. Que les instructions détaillées, qui prescrivent le partage du temps, la lecture, le choix des livres, &c, sont des objets qui regard ent plutôt le Gouverneur que les Etats, la plûpart en étant indiqués, sinon nommément, du moins essentiellement, dès que les Etats ont une fois déclaré dans quelle idée, dans quelle vûe, & pour quel but les Princes doivent être élevés ; sçavoir, selon les principes de la forme du Gouvernement, & selon les droits d'une nation libre.

3°. Que de simples instructions ne suffisent pas pour obtenir ce but ; qu'elles deviennent même entiérement inu-

tiles, dès que toutes les autres circonstances qui se manifestent dans une Cour inspirent aux Princes des idées défavorables de ceux qui par la forme du Gouvernement sont nécessaires pour veiller à sa conservation. Car la sûreté la plus grande & qui surpasse, non-seulement l'autorité des loix, mais même les idées que la nation s'est formées de la liberté, consiste en ce que ceux qui sont destinés à regner un jour soient élevés dans les principes suivans : Qu'ils n'ont aucun droit d'enfreindre & de violer les droits des sujets ; que les Rois ne sont pas faits d'une autre matière que le reste des hommes ; qu'ils leur sont égaux en foiblesses dès leur entrée dans ce monde, égaux en infirmités pendant tout le cours de leur vie, égaux à l'égard du sort commun des mortels, vils comme eux devant Dieu au jour du jugement, condamnables tout comme eux pour leurs vices & pour leurs crimes ; que le choix du peuple est la base de leur grandeur & un moyen nécessaire pour sa conservation ; qu'en un mot l'Etre Suprême n'a point créé le genre humain pour le plaisir particulier de quelques douzaines de familles.

Mais ces principes ne feront qu'une impression très-foible sur ces enfans, si, hors de la présence de ceux qui sont chargés de leur instruction, ils voyent la réfutation des meilleures maximes dans tout se qui se passe à la Cour, où, par des démonstrations séduisantes d'honneur & par une vaine pompe, ils apprennent à penser tout le contraire de ce qu'on leur a enseigné, & à se persuader qu'il sont plus que les autres hommes, & que ceux-ci sont moins que des insectes.

Toutes ces circonstances, contraires au but qu'on s'est proposé, conduisent les Rois à devenir Despotes, & les rendent incapables de gouverner un peuple libre. Si elles se manifestoient & qu'on négligeât de les prévenir, le concours des Etats à l'éducation des Princes deviendroit inutile ; l'esprit de la forme établie du Gouvernement, qui est la baze de leurs droits, seroit sans force & sans effet, & l'exercice de ces mêmes droits seroit regardé comme une infraction à l'autorité que le sang & la nature ont donnée à leurs Majestés en qualité de père & mère sur l'éducation de leurs enfans.

Pourquoi donc les Etats ont-ils preſcrit des bornes à ces droits naturels, & pourquoi ſe ſont-ils attribué le ſoin principal de l'éducation ? Le Comité Secret croit pouvoir en alléguer deux raiſons.

1°. Parce que tous les Rois, abandonnés à leurs propres inclinations, cherchent toujours à étendre les limites de leur pouvoir ; que c'eſt en cela même qu'ils font conſiſter la grandeur & la majeſté Royale, & que par conſéquent leur intérêt eſt toujours oppoſé à celui de la nation.

2°. Parce que l'amour, que la nature inſpire aux pères & aux mères pour leurs enfans, les engage à leur procurer tout ce qu'ils enviſagent comme un bonheur, & tout ce qu'ils recherchent eux-mêmes. Par cette raiſon, une éducation qui dépendroit de leur approbation ſeroit toujours contraire au but que la nation s'eſt propoſé en ſe donnant un chef ſoumis aux loix, & non pas regnant ſelon ſon bon plaiſir, ou ſelon le génie d'une Cour corrompue par la flatterie. Dans un Etat Deſpotique un Roi eſt néceſſaire ; mais, quel qu'il ſoit, ſon gouvernement eſt indifférent pour des eſclaves qui ne connoiſſent point

la liberté, & qui ne poſſédent rien pour eux, pas même leurs propres perſonnes.

Dans des gouvernemens libres il eſt néceſſaire que celui qui occupe le trône ſoit plûtôt homme que Roi. Le Comité Secret entend par là les vertus qu'un homme doit avoir, & non pas des qualités dont les Deſpotes font parade, & dans leſquelles la flatterie fait conſiſter leur gloire.

Chez un Prince Souverain le deſir de faire des conquêtes paſſe pour une vertu ; ce n'en eſt point une chez une nation libre ; car les conquêtes inutiles s'accordent moins avec les principes d'un Gouvernement libre qu'avec ceux de la Souveraineté.

La pompe & la repréſentation, ordonnées à l'occaſion de certaines ſolemnités, plus pour la dignité du Royaume que pour la perſonne qui repréſente, plus par rapport aux étrangers que pour les ſujets, ont été juſqu'ici un abus introduit par l'orgueil & la politique, afin d'inſpirer plus de reſpect & de crainte, d'abord pour la perſonne du Roi, enſuite pour ſes volontés. Par ce

moyen les ſujets ont contracté un génie ſervile, & ſe ſont accoutumés au joug.

Chez les Princes Souverains le faſte & la repréſentation ſont plus néceſſaires & moins dangereux que dans notre forme de Gouvernement. Un Roi d'un peuple libre ne s'eſt jamais avili en ſe mettant au niveau de ſes ſujets, & en évitant de les éloigner, pour ainſi-dire, de ſa perſonne, par des repréſentations vaines & journalières. C'eſt une crainte mal fondée de croire qu'un jeune Prince ne pourroit jamais figurer avec dignité en qualité de Roi, s'il n'y étoit élevé de bonne heure. Cette idée n'eſt fondée que ſur un principe de Souveraineté.

Dans un Gouvernement libre, le Roi ne repréſente jamais que dans ſon Sénat, tandis qu'un Souverain repréſente ordinairement dans ſa Cour, & laiſſe, quant au reſte, repréſenter par ſon Miniſtre ou par ſon Favori ; ce qui eſt plus ſupportable dans un Gouvernement Monarchique que chez une nation libre.

Par tout ce qu'on vient d'alléguer il paroît que dans l'Inſtruction on ne doit recevoir aucun Article ſans un examen préalable, pour ſçavoir juſqu'où il

peut convenir à notre forme de Gouvernement ; car dans le cas contraire les Etats ſeroient eux-mêmes la cauſe qu'un Prince ſeroit élevé dans des principes de Souveraineté, & dans des ſentimens oppoſés à la forme du Gouvernement, & ils auroient alors à ſe reprocher de s'être attachés à des formalités, en négligeant l'eſſentiel contre l'intérêt de leurs perſonnes, de leur conſcience & de leur poſtérité.

Par cette raiſon le ſentiment du Comité Secret eſt, que les Princes ſoient élevés principalement dans les vertus qui ornent l'homme, & que la religion, la morale & l'hiſtoire nous offrent.

Que par conſéquent on les éloigne de toutes les occaſions ſéduiſantes, inévitables à la Cour.

Qu'ils ſoient entretenus médiocrement en habits & en nourriture, afin que leur propre économie ſerve d'exemple aux ſujets ; ce qui eſt une choſe très-utile chez une nation qui eſt pauvre, mais libre ; qu'ils faſſent ſouvent des voyages à la campagne ; qu'ils entrent dans les cabanes des payſans, pour voir, par eux-mêmes, la ſituation des pauvres, & que par là ils apprennent

à ſe perſuader que le peuple n'eſt pas riche, quoique l'abondance regne à la Cour, & que les dépenſes ſuperflues de celle-ci diminuent les biens & augmentent la misère du pauvre paſyan & de ſes enfans affamés.

Ces ſortes de détails conviennent parfaitement à notre Conſtitution ; car beaucoup de Rois deviennent tyrans, non parce qu'ils manquent d'un bon cœur, mais parce que l'état des pauvres de leur pays n'eſt jamais parvenu juſqu'à leur connoiſſance.

Le Comité Secret ajoute à tout ceci que, comme on retient tous les hommes dans leur devoir par le charme des approbations & par la terreur des châtimens, on doit également imprimer aux Princes la crainte des jugemens divins & du blâme de la poſtérité, tandis qu'on les encouragera par les attraits d'une bonne conſcience & d'une gloire ſans tache.

La punition des grands n'arrive pour l'ordinaire que lorſqu'ils ne peuvent plus en profiter ; c'eſt par cette raiſon que l'on doit, dans l'âge le plus tendre, lorſque les impreſſions ſe gravent plus aiſément dans le cœur &

qu'elles y jettent des racines plus profondes, leur repréſenter de la manière la plus vive le ſort deſtiné aux méchans. On ne doit jamais laiſſer les Princes ſur cette matière ſans avertiſſemens ni ſans exhortations.

Fondé ſur ces maximes, le Comité Secret a projetté l'Inſtruction ci-jointe pour le Gouverneur, afin qu'elle ſoit examinée par les Etats.

INSTRUCTION POUR LE GOUVERNEUR DU PRINCE ROYAL ET DES PRINCES HÉRÉDITAIRES DE SUÉDE, AVEC LES ACTES QUI Y APPARTIENNENT, PUBLIÉE PAR ORDRE DES ETATS A LA DIETE DE L'ANNÉE 1756.

ARTICLE I.

La connoiſſance de Dieu eſt le premier objet de l'inſtruction qu'on doit donner aux Princes & aux Sujets, & la crainte de cet Être Suprême eſt le premier devoir qu'on doit leur inſpirer. Cette connoiſſance ne doit pas être ſeulement idéale ; il faut que le cœur ſoit conſacré à celui qui eſt le maître

de cet univers, & qui a donné au cœur même la vie & le mouvement. Plus S. A. R. ſera excitée à reſpecter l'Être Suprême, & plus elle reconnoîtra ſon propre néant & ſon égalité avec les autres hommes, qui, dès leur entrée dans ce monde, pendant le cours de leur vie, & juſqu'à la révolution générale, ſont tous également méchans & dignes de la condamnation ſans la grace divine.

ARTICLE II.

Par cette raiſon, on conduira S. A. R. par la morale qu'on lui enſeignera à la pratique de tous les devoirs civils & chrétiens. Maintenant le Prince doit remplir ceux qui regardent tous les hommes dans la ſociété & hors de la ſociété. Par la ſuite il aura auſſi à obſerver ceux qui ont une relation particulière à la Royauté. Dans cette dernière vue il eſt néceſſaire que l'on donne à S. A. R. des principes épurés au ſujet de la Majeſté & de ſes droits, & que ces principes ſe rapportent à la forme du Gouvernement établie.

Cette partie de l'inſtruction demande d'autant plus de ſoins que pluſieurs Moraliſtes, ſoit par crainte, ſoit par des vues particulières, ſoit enfin par préjugé pour le Gouvernement ſous lequel ils ont vêcu, ont établi des principes ou entierement faux ou du moins trop peu étendus pour tenir lieu de principes.

De cette manière S. A. R. ſera convaincue que, ſelon le droit divin & de la nature, nul homme ne naît eſclave ; que les Rois naiſſent hommes & non pas Rois ; que leur dignité tire ſa ptemière origine du bon plaiſir du peuple ; que par conſéquent la nation a un droit inconteſtable de conſerver du pouvoir ſouverain & des prérogatives qui y ſont attachées, telle portion qu'elle juge néceſſaire pour ſa conſervation & pour l'avantage de la République.

La religion même donne à ces vérités morales une force nouvelle, puiſqu'on peut dire que Dieu qui eſt Tout-puiſſant ne veut point gouverner avec violence, mais ſur des volontés libres, & que vouloir rendre les

hommes esclaves, c'est commettre une témérité envers l'Être Suprême, & exercer une tyrannie sur les hommes.

ARTICLE III.

S. A. R. puisera dans ces deux sources, sçavoir, la religion & la morale, un juste respect pour les loix fondamentales du Royaume. Le Prince verra combien il est nécessaire de régler sur elles les devoirs qu'il aura à observer maintenant & par la suite envers le Royaume, & S. A. R. apprendra par ce moyen :

Qu'un Roi regne par les loix, & qu'à son tour il obéït aux loix.

Que pour l'administration & l'exécution des loix le Sénat du Royaume est son Conseil unique & légitime. La plus haute prudence & la meilleure volonté sont exposées à faillir & à se tromper. En un mot, un Roi a besoin d'un Conseil, & la sûreté d'une nation libre exige qu'un tel Conseil soit responsable de sa conduite, & obligé d'en rendre compte à la nation.

Que les Etats du Royaume, selon le droit qu'ils ont, exercent le pouvoir

législatif avec avantage pour le Roi; car lui, qui représente la nation, & dont la vocation consiste à veiller sur l'avancement du bonheur général, obtient son but, lorsqu'on porte les loix les plus salutaires & qu'on prend les mesures les plus sages; & la sûreté des Etats consiste principalement à concourir au même but, puisque leur propre bonheur ou leur malheur dépendent de ce qu'ils observent ou négligent dans cette partie.

Que pareillement les Etats du Royaume se chargent eux-mêmes des contributions & des impôts, qui, lorsqu'un Prince est aimé, ne sont qu'un don gratuit offert par la reconnoissance, tandis que dans le Gouvernement Monarchique ils ne causent souvent que des plaintes & des mécontemens secrets, non parcequ'ils sont plus considérables, mais parcequ'ils sont extorqués par la force.

Lorsqu'on aura instruit son S. A. R. des occupations des différens Collèges, de leurs départemens respectifs, & de l'ordre avec lequel on traite & les affaires générales du Royaume & celles qui regardent le bonheur par-

ticulier de chacun de ses membres, Elle verra clairement que le Roi a tout le pouvoir & toute l'autorité nécessaire de faire le bien, qu'il en retire seul & l'honneur & la gratitude des citoyens, & que dans le cas opposé le Sénat seul devient responsable.

Le Conseil d'un Souverain cherche souvent à se rendre maître de ses foiblesses pour s'emparer des rênes du Gouvernement, tandis qu'un Sénat lié par les loix est obligé d'y chercher sa sûreté, en les prenant pour règle de sa conduite. De cette manière le Roi est moins exposé à des piéges, plus maître de lui-même, plus libre de veiller aux affaires du Gouvernement, & plus assuré du succès.

Des loix fondamentales on peut déduire beaucoup de devoirs que Dieu & la conscience prescrivent à un Roi, & qui sont entièrement différens de ceux qu'on doit observer dans les autres formes de Gouvernement, ou du moins plus indispensable chez un nation libre, & dont par conséquent l'omission devient plus difficile & plus dangereuse.

Un Roi de Suède a une entière confiance dans le Sénat du Royaume; il y

est engagé par la religion du serment & par la considération de sa propre sûreté & de celle de son Royaume, tandis que dans un Gouvernement Monarchique, il est souvent utile pour l'un & pour l'autre que le Roi soit plus vigilant, & qu'il s'en rapporte moins à son Conseil.

Un Roi de Suède cherche plus à se faire aimer de ses sujets qu'à s'en faire redouter; il préfère une obéissance volontaire à celle qui est forcée; car chez un peuple libre la crainte & la violence ne se trouvent que parmi ceux dont la conscience est déchirée de remords.

Les richesses de ses sujets sont un trésor assuré pour les besoins de l'Etat. Par cette raison un Roi de Suède cherche le bonheur de ses sujets & leur avancement comme le sien propre, tandis que dans un Gouvernement Monarchique les richesses & la force des sujets sont souvent dangereuses pour le Gouvernement.

La clémence & la justice doivent toujours être la première règle de sa conduite; car la loi décide du mérite d'un chacun, & le mérite ne perd jamais son prix

prix, tandis que les récompenſes mal placées ſont toujours perdues.

Un peuple libre travaille pour l'avantage du Roi & du Royaume; car il en partage le fruit avec le Prince; par conſéquent on doit avec raiſon ſe méfier de celui qui ſe vante d'être plus fidèle qu'un autre, & qui veut bâtir ſa fortune ſur les débris de celle de ſes concitoyens.

Chez une nation libre la différence des ſentimens eſt inévitable, & le Roi s'en ſert utilement lorſqu'il accorde à tous une protection égale, en ne jugeant perſonne que ſelon les œuvres, & en ne prononçant ſur les œuvres que ſelon la loi.

On pourroit tirer encore de ces principes pluſieurs remarques très-utiles. Mais ce qui a été dit ſuffira pour montrer d'un côté comment, par les loix fondamentales du Royaume, le Prince & les ſujets ſont liés enſemble par des devoirs mutuels, pour un but commun & pour le bonheur général, & d'un autre côté comment, en enſeignant la morale, on en peut faire une application continuelle à la forme du Gouvernement, tandis que la religion & le ſouvenir d'un tri-

bunal futur fourniront les motifs les plus puiſſans.

ARTICLE IV.

Cependant il faut encore obſerver que l'hiſtoire ſervira également à fortifier S. A. R. dans la morale & dans les maximes du Gouvernement ci-deſſus énoncées. L'hiſtoire de Suède en particulier offrira de grands exemples de Princes qui ſe ſont rendus célèbres, non-ſeulemnt par les armes, mais auſſi par des établiſſemens utiles dans l'intérieur du Royaume, ſoit à l'égard de l'économie, ſoit pour le commerce & les manufactures: objets dignes de l'attention de ceux qui gouvernent, très-importans par eux-mêmes, & les plus convenables pour la forme du Gouvernement. Il eſt également néceſſaire, en parcourant les événemens des ſiécles paſſés, de montrer la nation Suédoiſe par ſon côté favorable, en expoſant ſa valeur, ſa fidélité envers le Prince, en même temps ſon horreur pour tout joug étranger ou national, ſon exactitude à tenir ſa parole, ſon amour pour la vérité & pour la ſincérité, ſon éloigne-

ment pour la gêne & la diſſimulation, ſa conſtance à ſupporter les fatigues, ſa frugalité & autres vertus. Par ce moyen S. A. R. apprendra à eſtimer la nation, & on fera ſouvenir le Prince que, par rapport à toutes ces glorieuſes qualités, il eſt né pour ſervir de modèle. Il ſemble que les Rois & les Princes transforment, pour ainſi dire, le génie des hommes par leurs bons ou mauvais exemples. Quoique cet effet ſoit moins prompt chez un peuple libre, parceque ceux qui le compoſent changent plus difficilement leur façon de penſer & leurs mœurs, ces exemples ne laiſſent pas d'influer toujours beaucoup. Un Roi doit d'autant moins négliger les vertus d'une nation, qu'en les perdant de vûe, il pèche doublement, c'eſt-à-dire, non ſeulement contre des principes inconteſtables & contre ſa conſcience, mais auſſi contre le caractère & le génie de la nation.

ARTICLE V.

En inſtruiſant S. A. R. des autres ſciences, on donnera la préférence à celles

qui contribuent le plus à l'avantage & à l'accroiſſement du Royaume, &, ſi par la ſuite ſon S. A. R. les protége ſelon le même principe, ſa conduite ſera auſſi impartiale que digne d'un Prince.

La nature & le but de cette inſtruction ne permettent pas d'entrer dans un plus grand détail à cet égard.

Les Etats du Royaume ne s'occupent de cet objet qu'autant que la conſervation des droits & de la liberté du Royaume l'exigent, & afin que S. A. R. ſoit un chef heureux d'une nation libre.

Cette partie eſt la plus eſſentielle, & par cette raiſon M. le Gouverneur y dirigera principalement tout le plan de l'éducation.

ARTICLE VI.

Le Précepteur eſt ſubordonné à l'inſpection de M. le Gouverneur, & reçoit de lui les ordres néceſſaires de même que tous les officiers deſtinés au ſervice de S. A. R.

M. le Gouverneur donnera au Précepteur une inſtruction particulière, laquelle ſera préalablement préſentée à

S. M. & confirmée par le Sénat ; & ne pourra cette dite inſtruction être changée ni abolie ſans les repréſentations de M. le Gouverneur & le conſentement de S. M. & du Sénat. Cette inſtruction particulière contiendra une méthode pour la lecture & le choix des livres, la répartition des temps & autres choſes ſemblables, les Etats du Royaume étant fermement perſuadés que M. le Gouverneur prendra les précautions néceſſaires pour ne pas abuſer de la grande vivacité de ſon S. A. R. & qu'il fera enſorte que ſa pénétration, qui ſurpaſſe de beaucoup ſon âge, ſoit ménagée avec toute l'économie néceſſaire pour un âge plus avancé.

ARTICLE VII.

Les Etats du Royaume ſouhaitent que S. A. R. paſſe une partie de l'année à l'Académie d'Upſal, & que dans un âge plus mûr elle viſite auſſi les autres Académies du Royaume, ſoit afin que la jeneſſe du Royaume, animée par ſa préſence & encouragée par ſon exemple & ſes progrès dans les

vertus & dans les connoiſſances, s'accoutume à révérer & à aimer celui qui eſt deſtiné à la gouverner un jour, ſoit pour inſpirer à S. A. R. dès l'âge le plus tendre, du goût pour les ſciences & pour les Académies. Quant au temps deſtiné pour ces voyages, les Etats du Royaume s'en rapportent au bon plaiſir de S. M. pour le fixer ſelon les circonſtances & en conſultant le Sénat.

ARTICLE VIII.

Les deux autres Princes héréditaires ont chacun leurs Précepteurs particuliers, qui, ſous les yeux & ſous l'inſpection de M. le Gouverneur, leur inſpireront la crainte de Dieu & l'amour de la vertu, en proportionnant les inſtructions à leur âge, & en les dirigeant ſelon les principes d'une ſaine morale & ſelon les maximes de la forme du Gouvernement, la préſente inſtruction devant leur ſervir également de règle.

En cas de beſoin, M. le Gouverneur expédiera à ces Précepteurs des

inſtructions particulières, de la manière & dans la forme énoncée à l'Article VI.

ARTICLE IX.

S'il étoit beſoin de changer de Précepteurs, M. le Gouverneur en aura le pouvoir & l'autorité néceſſaires, en obtenant cependant préalablement le gracieux conſentement de S. M. & celui du Sénat.

Et comme il importe beaucoup d'éloigner du Prince Royal & des Princes héréditaires tous ceux qui, de parole ou de fait, pourroient leur donner des exemples ſéduiſans & mauvais, on n'aura aucune indulgence à ce ſujet pour qui que ce ſoit, ni aucun égard à la perſonne. Ceux qui, contre toute attente, ſe découvriront pour incliner à l'irréligion, au libertinage, à la médiſance ou autres vices ſemblables, contraires à une piété ſincère & aux vertus dignes d'un Roi, ſeront immédiatement ſéparés & chaſſés d'auprès des Princes, fuſſent-ils à leur ſervice ou non.

ARTICLE X.

Les Précepteurs prêteront ſerment dans le Conſeil de la Chancellerie du Roi & du Royaume, afin qu'ils ſe repréſentent d'autant plus vivement leurs très-humbles devoirs.

Les Etats du Royaume conviennent que, vû la haute prudence de M. le Gouverneur, on auroit pu paſſer ſous ſilence pluſieurs parties de cette inſtruction ; mais comme dans cette éducation il faut conſidérer d'un côté les hauts droits de S. M. en qualité de père, leſquels ſont fondés ſur la loi naturelle, & que d'un autre côté il faut avoir égard auſſi aux droits des Etats fondés ſur les loix fondamentales du Royaume & originairement ſur les droits & les privilèges naturels d'une nation libre, les Etats ont jugé néceſſaire d'indiquer en quelque façon les bornes convenables aux uns & aux autres, conformément aux loix du Gouvernement, pour autoriſer M. le Gouverneur de même que le Sénat, & afin que, ſuivans ces mêmes loix, le Sénat puiſſe

aſſiſter S. M. de ſon très-humble Conſeil, chaque fois qu'il en ſera requis par M. le Gouverneur, celui-ci demeurant au reſte reſponſable de ſa conduite aux Etats.

On ne ſçauroit aſſez faire connoître que ſi de grands talens du côté de l'eſprit & des connoiſſances bien étendues ſont des qualités brillantes dans un Prince, elles ne pourront cependant jamais être comparées à un bon cœur & aux qualités qui en dépendent. Les premières ſans les dernières rendroient un Prince incapable de ſe gouverner lui-même, & moins propre encore à gouverner les autres; loin d'avancer le bonheur du Royaume, ce ſont plutôt des armes contre le peuple & le pays.

Par cette raiſon il importe le plus aux Etats que S. A. R. par le ſecours d'une bonne éducation, devienne un Prince craignant Dieu, pieux & juſte, qui porte dans ſon cœur Dieu & la patrie, les malheurs du particulier opprimé & la liberté bien acquiſe du peuple en général; qu'il redoute la vengeance divine & le blâ-

me de la poſtérité, & que par conſéquent il regarde une bonne conſcience & une gloire ſans tâche comme le plus haut degré de bonheur.

Tel eſt le grand ouvrage que les Etats ont confié à M. le Gouverneur.

Ils ſouhaitent à S. M. & à la famille Royale la bénédiction du Très-Haut, & à M. le Gouverneur un ſuccès heureux dans ſon important emploi. Il s'attirera ainſi de la manière la plus éclatante les graces de S. M., la reconnoiſſance des Etats & les remercìemens les plus ſincères de la poſtérité. *Stockholm le* 2 *Février* 1756.

Au nom des Chevaliers & de la Nobleſſe.	*Au nom du Clergé.*
Axel Fersen, Maréchal de la Diéte.	Henri Benzelius, Archevêque d'Upſal, Orateur.
Au nom de la Bourgeoiſie.	*Au nom des Païſans.*
Gust. Kiermann, Orateur.	Olof Hackanson, Orateur.

ADRESSE AU ROI.

Sire,

Les Etats du Royaume, conformément à ce qu'ils doivent à Votre Majeſté & au Royaume, ont fait dreſſer l'inſtruction ci-jointe pour ſervir de règle au Gouverneur dans l'éducation de L. A. le Prince Royal & les autres Princes héréditaires. Ils nommeront au premier jour ceux à qui cet ouvrage important ſera confié, & ils ſupplient très-humblement V. M. qu'Elle daigne leur remettre cette inſtruction afin qu'ils puiſſent s'y conformer entièrement.

Ils attendent auſſi de cette inſtruction, mais bien plus encore de la gracieuſe attention de V. M. à concourir en tout avec les Etats au même but qu'ils ſe ſont propoſé, le plus heureux ſuccès, & tel qu'il ſera agréable à Dieu, qu'il fera plaiſir à V. M. & qu'il ſera profitable & avantageux pour le Royaume & pour la poſtérité. Par ce moyen, le nom de Votre Majeſté ſera

chéri pendant le cours de ſes précieux jours par un peuple reconnoiſſant, & ſa gloire ſera immortelle.

Les Etats ont l'honneur d'être avec le plus profond reſpect,

Sire,

De Votre Majesté,

Les très-ſoumis & très-fidèles Serviteurs & Sujets,

Pour la Nobleſſe.	*Pour le Clergé.*
Axel Fersen, Maréchal de la Diéte.	Henri Benzelius, Orateur.
Pour la Bourgeoiſie.	*Pour les Païſans.*
Gust. Kiermann, Orateur.	Olof Hackanson, Orateur.

PARALLELE DE CHARLES XII ROI DE SUEDE ET D'ALEXANDRE LE GRAND, traduit de l'Espagnol de D. FEYJOO.

QUinte-Curce & M. *de Voltaire* sont les deux historiens sur le récit desquels le P. *Feyjoo* établit son parallèle. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ces écrivains ont tout le caractère de vérité desirable. C'est d'après les faits rapportés par *Quinte-Curce* que l'on s'est formé l'idée de grandeur que l'on a d'*Aléxandre*, & cela suffit pour que ces faits, vrais ou non, puissent servir de moyens de comparaison. Il suffit de même que tout ce que le P. *Feyjoo* dit de *Charles XII*, d'après M. *de Voltaire*, soit du nombre des choses connues, pour que le caractère en général, plus ou moins vrai de ce dernier historien, importe peu à la vérité du parallèle.

L'héroïsme parfait, dit le P. *Feyjoo*, est l'assemblage de toutes les vertus dans un degré éminent. Une valeur hé-

roïque ne suffit point pour faire donner à quelqu'un le titre de héros. Il faut, pour le mériter, que l'on joigne d'autres vertus aux vertus militaires, au courage, à l'habileté, à la prudence. Je sçais que le concours de ces dernières qualités forment ce qu'on appelle un héros dans l'acception commune; mais, quand il s'agit de parallèle entre deux grands hommes, ce n'est point d'après l'opinion vulgaire qu'il faut les juger; c'est d'après la raison; elle veut que l'homme brave, pour être un héros, soit encore clément, libéral, fidèle observateur de sa parole. La cruauté, l'avarice & la perfidie font, à ses yeux, perdre à la valeur son éclat éblouissant; elle n'y voit que de la frénésie. La justice est encore une vertu nécessaire pour mériter le nom de héros. C'est d'après ces principes, qui me paroissent dictés par le bon sens, continue le P. *Feyjoo*, que je vais faire le parallèle du Prince Grec & du Monarque Suédois. L'on verra qui des deux a possédé le plus de ces vertus.

Pour ce qui regarde la valeur, je crois qu'on ne peut guéres appercevoir de différence entre les deux Princes

comparés. L'un & l'autre ont combattu, non-seulement par leurs armées, mais en personne, & ont exposé leurs vies en plusieurs occasions; l'un & l'autre ont tué de leur main nombre d'ennemis. Malgré l'égalité qui paroît se trouver entr'eux sur ce point, *Charles* pourroit cependant, à la rigueur, être regardé comme plus heureux. On rapporte qu'il tua vingt Janissaires dans une seule bataille, & douze Moscovites dans une autre.; ce qui n'est jamais arrivé à *Aléxandre*, à qui *Quinte-Curce* ne fait tuer que six ou huit de ses adversaires. Il est vrai que *Charles* ne convenoit pas qu'il eût abattu tant d'ennemis. Un de ses courtisans le louant, le lendemain d'une affaire, sur ce qu'il avoit tué une vingtaine d'hommes de sa main: *dans ces sortes d'occasions on augmente toujours de la moitié*, répondit *Charles*. Cette réponse ne détruit point la vérité du fait; elle relève seulement la modestie de *Charles*.

Au reste, qu'un Général ôte la vie à plus ou moins d'ennemis, c'est une circonstance qui peut dépendre du hazard, de la force, ou de l'adresse à manier les armes. On auroit tort de juger,

d'après elle, du plus ou du moins de valeur, & elle ne peut en aucune façon rehausser ou rabaisser la gloire d'un héros. Si cette considération peut entrer pour quelque chose dans ce que l'on en dit, ce n'est qu'en ce qu'elle fait imaginer plus ou moins de continuité dans le danger qu'il a couru. Ce qui frappe dans les deux Capitaines, c'est le génie bouillant d'*Aléxandre* en contraste avec le sang froid de *Charles*. Dans un homme d'un naturel fougueux tout ce qui paroît valeur ne mérite pas toujours ce nom; il s'expose souvent à de grands dangers plûtôt par colère que par magnanimité. On peut accuser *Aléxandre* d'avoir donné dans cet excès; *Charles* au contraire fut toujours maître de soi. Quoiqu'*Aléxandre* se laissât quelquefois aller à cette fureur qui a les mêmes effets que la valeur, mais qui en est une preuve bien équivoque, puisque l'on ne voit point alors le danger & que la vraie bravoure consiste à le voir & à en faire taire le sentiment, on ne sçauroit cependant douter de la fermeté de son ame: on le voit paroître dans deux actions de sa vie où la colère ne

pouvoit avoir lieu : la première, lorsqu'il dormit d'un si profond sommeil la veille de la bataille décisive contre *Darius* & à la vûe d'une armée innombrable ; la seconde, lorsqu'il souffrit avec une constance inébranlable qu'un chirurgien lui fît des incisions profondes pour arracher une flèche de la blessure qu'il avoit reçue.

Parmi les faits éclatans qui ont illustré la vie de *Charles XII*, il est assez singulier qu'on en lise deux semblables à ce que nous venons de rapporter d'*Aléxandre*. *Charles* est blessé au talon à *Pultawa* ; on est obligé de lui faire l'opération la plus douloureuse pour éviter la gangréne ; il regarde le chirurgien sans changer de visage, & soutient lui-même de ses mains la jambe blessée tout le temps que dure l'opération. Le rapport du second trait est aussi frappant. Après la bataille de *Bender*, ce grand homme, si jaloux de sa renommée, venant de perdre tous les siens dans une déroute générale, prisonnier de plus chez les *Turcs* entre les mains desquels étoient sa fortune & sa vie, s'endort avec autant de tranquillité que s'il avoit remporté une victoire complette. *Fabrice*, Envoyé de *Holstein*,

fut dans le dernier étonnement, lorsque, le lendemain matin, entrant dans la chambre du Roi de Suéde, il le trouva enseveli dans un profond sommeil, couché sur son lit, botté, éperonné, & encore tout couvert de sang & de poussière. Mais, parmi les témoignages que *Charles* a donnés d'une ame entièrement incapable de la moindre frayeur, le plus autentique, sans doute, & le plus connu, est celui que je vais rapporter. Ce Monarque dictant à son Secretaire une lettre pour *Stockholm*, une bombe s'abat & créve dans une petite chambre qui communiquoit au cabinet, & dont la porte étoit ouverte ; au bruit épouvantable qu'elle fait en éclatant, le Secretaire laisse tomber sa plume : *Eh bien*, lui dit le Roi avec le visage aussi tranquille & la voix aussi ferme que s'il n'eût couru aucun danger, *qu'avez-vous ? Sire*, répond le Sécretaire d'une voix presqu'éteinte, *la bombe .... Eh qu'a de commun cette bombe avec ce que je vous dicte*, lui répliqua *Charles ? Continuez*. Il faut l'avouer, cette intrépidité sans exemple me feroit presque croire que le cœur de ce grand homme étoit formé d'une autre ma-

tière que celui des autres humains.

Je n'ignore point l'objection qu'on peut me faire. L'intrépidité de *Charles*, me dira-t-on, a été portée à l'excès, & ce qu'il fit à *Bender* tient plûtôt de l'opiniâtreté que de la valeur. Il ne veut sortir de chez les Turcs que sous des conditions qu'il s'arroge le droit de proposer, & dans lesquelles l'équité & la prudence sont entièrement blessées. Le Sultan insiste ; *Charles* refuse toujours ; les Turcs employent envain toutes les voyes de la douceur pour dompter son infléxibilité ; ils en viennent aussi inutilement aux menaces, & il les force d'assiéger le lieu qu'il habite. Dix mille Janissaires se présentent, soutenus de Tartares, & résolus de le tuer s'il ne se rend pas : tel étoit l'ordre du *Sultan*. *Charles* n'a que trois cens soldats & soixante domestiques pour résister à une armée. Les premiers sont enveloppés, & tous pris sans en excepter un seul. Ses domestiques & trois officiers généraux sont tout ce qui lui reste, & il n'en prend pas moins la résolution de se fortifier dans sa maison avec cette poignée de monde. Les *Turcs* s'en apperçoivent, &

mettent le feu à l'édifice avec des flèches garnies de matières enflammées. Déja la maison est embrasée de toutes parts ; *Charles* se voit au moment d'être brûlé ; tous les siens le supplient, les larmes aux yeux, de céder à la force ; rien ne peut ébranler son courage, il ne pouvoit pas lui venir dans l'esprit de se rendre. Il accepte enfin l'expédient que quelqu'un lui propose, de passer au travers des Turcs, pour s'emparer de la Chancellerie qui, étant couverte de voûtes de pierre, résisteroit aux flèches enflammées. *Charles* sort à la tête des siens comme un éclair qui perce la nue. Les Turcs ne pouvant soutenir l'impétuosité du premier choc, reculent quelques pas ; mais bientôt après ils enveloppent aisément leurs ennemis, & en même temps le Roi s'embarrassant dans ses éperons, tombe dans la foule ; vingt Janissaires se jettent sur lui, le font prisonnier, & le portent chez le Bacha ; ceux qui l'accompagnoient eurent le même sort : ainsi finit ce surprenant combat. *Charles*, dans cette dernière action, ressemble plûtôt à un lion animé par des chasseurs qu'à un Prince entouré de ses

ennemis ; on ne voit en lui qu'une obſtination condamnable, un caprice aveugle, & ſon intrépidité paroît le comble de la folie bien plus qu'un effet de la valeur.

J'ai déja dit que l'objection a quelque choſe de plauſible ; cependant je puis la combattre de deux manières, & avec aſſez de probabilité. Premièrement, que *Charles* ait été une fois téméraire, cela ne peut lui enlever le titre de héros qu'il a mérité par un grand nombre d'actions célèbres. Je veux qu'il ait fait une folie. Quel eſt le guerrier conſumé par l'amour de la gloire, occupé toute ſa vie à combattre, qui ait toujours été prudent? *Aléxandre*, par exemple, le fut-il dans toutes les occaſions? Bien moins que *Charles* aſſûrément. Conſidérons-le dans la ville des *Oxidraques*. Il prend le premier une échelle pour monter à l'aſſaut. Quelle témerité ! Un Prince ni un Géneral ne doit s'expoſer de la ſorte que dans le cas d'une néceſſité abſolue. Il n'étoit pas queſtion alors de diſputer un grand Empire, mais de donner des fers à une poignée de barbares, que les Macédoniens auroient aiſément vaincus ſans la préſence de leur

Roi. Les ſoldats, voulant ſuivre ſon exemple, montent ſur les échelles en ſi grande quantité qu'elles ſe rompent, & *Aléxandre* demeure un inſtant ſeul ſur le haut de la muraille repouſſant avec ſon bouclier une grêle de flèches, dont les ennemis l'accablent. Dans une ſi grande extrêmité les ſiens lui crient de ſe laiſſer tomber, & qu'ils ſont prêts à le recevoir dans leurs bras. Il auroit dû ſuivre ce conſeil ; mais, n'écoutant que ſa fureur, il ſe jette dans la ville au milieu des barbares. Il y avoit déja reçu pluſieurs bleſſures, & il alloit payer de ſa vie ſon imprudence, lorſque ſes ſoldats, ayant fait un dernier effort, arrivèrent à propos pour le ſauver des mains des *Oxidraques*.

Si l'on examine les deux faits avec attention & que l'on en pèſe les circonſtances, on verra que l'audace d'*Aléxandre* eſt bien plus condamnable que celle de *Charles*. On ne peut ſuppoſer dans la conduite du Roi de Macedoine aucun motif tant ſoit peu raiſonnable qui le juſtifie. Ni le bien de ſes affaires ni ſon honneur n'étoient intéreſſés à ce qu'il s'expoſât à périr

en conbattant ſeul des ennemis qu'il étoit ſûr de vaincre.

On peut aucontraire excuſer, en quelque ſorte, l'opiniâtreté de *Charles*. Il ne faut pour cela que ſonger qu'il regardoit comme une infamie de ſe rendre aux Turcs. Qu'il ſe trompât en attachant de la honte à céder aux ordres du Sultan dans la poſition deſeſpérée où étoient ſes affaires, l'on ne prétend point le nier. Mais, cette erreur une fois ſuppoſée, la réſolution qu'il prit fut celle d'un héros, qui ne doit point balancer à préférer la mort, lorſqu'il faut perdre ou l'honneur ou la vie. *Charles*, ſe croyant placé entre ces deux extrémités, ne pouvoit ſe diſpenſer de combattre.

En ne comparant les deux héros que du côté de la valeur, ce que l'on peut dire de plus en faveur d'*Aléxandre*, c'eſt qu'il a montré autant de courage que *Charles*. Mais, ſi l'on peut admettre entr'eux une eſpèce d'égalité à cet égard, leurs autres qualités miſes en parallèle la font diſparoître. Peut-être à la rigueur pourroit-on encore les regarder comme égaux du côté de la ſcience militaire, quoiqu'il y ait en

cela bien des choſes à dire en faveur de *Charles*, qui a combattu des troupes diſciplinées bien plus ſouvent qu'*Aléxandre*. Si vous en exceptez deux batailles que ce dernier gagna contre les Grecs, & dans leſquelles ſon armée étoit ſupérieure en nombre, toutes ſes autres victoires ont été remportées contre des Aſiatiques efféminés, ſans expérience, & dont la foule innombrable augmentoit moins le nombre des combattans que celui des victimes. *Charles* a vaincu pluſieurs fois, avec une poignée de monde, des troupes Européennes, aguerries, & conduites par des chefs exprimentés. Il eſt vrai qu'*Aléxandre* n'a jamais eu le deſſous, & que *Charles* a perdu la bataille de *Pultawa*. Mais on ne ſçauroit lui en attribuer la cauſe ; il fit dans cette occaſion tout ce qui peut dépendre d'un héros. Il ne pouvoit s'empêcher de livrer bataille, quoiqu'il fût preſque ſûr d'être vaincu ; ſa perte étoit certaine, s'il n'eût point combattu ; il n'avoit ni places pour ſe retirer, ni proviſions pour faire ſubſiſter ſon armée. Il étoit donc forcé de courir les riſques d'un combat, ſans aucune eſpérance de vaincre,

vaincre avec un petit nombre de ſoldats, accablés déja par la faim & le froid. L'armée du *Czar* étoit composée de 60000 hommes & celle de *Charles* ne l'étoit que de 25000, parmi leſquels il n'y avoit que 12000 hommes de troupes réglées. Son artillerie conſiſtoit en 4 pièces de canon, & celle des Moſcovites montoit à 70; malgré cela, le Roi de Suéde gagnoit la bataille ſans un accident qu'il étoit impoſſible de prévenir. Il avoit dépêché à minuit quatre ou cinq mille Dragons au Général *Creutz*, avec ordre de faire le grand tour, & de venir donner en flanc ſur les Moſcovites dès que le combat ſeroit engagé. Si ce projet avoit réuſſi, la victoire étoit aſſûrée. Les Suédois rompirent au premier choc les eſcadrons ennemis; que *Creutz* fût alors arrivé, les Moſcovites étoient perdus ſans reſſource. Mais la mauvaiſe fortune de *Charles* en ordonna autrement. Le Général s'étant égaré avec ſa troupe, faute de connoître le pays, ne put arriver à temps, & les Moſcovites s'étant ralliés gagnèrent la bataille: ils durent principalement la victoire à leur artillerie & à la petite quantité de

poudre dont l'armée Suédoiſe étoit munie.

On pourra ſans doute objecter, continue le P. *Feyjoo*, que *Charles* poſſédant l'art de la guerre auroit dû éviter une ſi cruelle alternative. Il eſt certain que s'il n'étoit pas entré dans l'Ukraine, il n'auroit pas eſſuyé cette diſgrace; mais lorſqu'il forma cette réſolution, il ne pouvoit en prendre une autre pour arriver à ſon but qui étoit de détrôner le *Czar*. Il ſuivoit ce Prince par la route de Moſcou qu'il trouva bientôt impraticable, les ennemis ayant rompu les chemins & mis le feu aux villages d'alentour. L'hyver commençoit à ſe faire ſentir; les proviſions des Suédois diminuoient de jour en jour, ſans qu'il fût poſſible de rafraîchir l'armée dans un pays déſolé; il falloit donc retourner en Pologne ou avancer dans l'Ukraine. Deux motifs bien puiſſants l'engageoient à préférer le dernier parti: 1° il avoit des intelligences avec le Général *Mazepa*, Gouverneur du pays, lequel, réſolu de ſecouer le joug des Moſcovites, avoit offert à *Charles* des ſecours d'argent, de troupes, & des proviſions de toute

eſpèce. 2° En paſſant l'hyver dans l'Ukraine, le Roi de Suéde ſe ſeroit trouvé, au printemps, bien plus près de Moſcou, ſans aucun autre embarras que celui de combattre à ſon aiſe une nation qu'il eſpéroit avec raiſon de vaincre. Il ſe voyoit par là à portée de la Capitale & d'y mettre le ſiége. Pour cet effet, il avoit donné ordre au Général *Lévenhaupt* d'amener de Suéde 15000 hommes de bonnes troupes avec beaucoup de munitions de guerre, & de le ſuivre dans l'Ukraine. Pluſieurs accidens imprévus firent échouer ce projet. L'armée Suédoiſe s'égara de plus de 30 lieues dans les chemins de l'Ukraine, & ne put retrouver la route qu'après des fatigues incroyables; preſque toute l'artillerie & les autres munitions reſtèrent embaraſſées dans des marais. Les Soldats parvinrent dans l'Ukraine à demi-morts de faim & de laſſitude. La conſpiration de *Mazepa* avoit été découverte & diſſipée par le *Czar* avant l'arrivée des Suédois. D'ailleurs, le Général *Levenhaupt* ne put partir aſſez vîte; ainſi le *Czar* eut le temps de s'oppoſer à ſon paſſage avec une puiſſante armée. Ajoûtez à tous

ces accidens celui d'avoir à ſoutenir l'hyver le plus rude qu'on eût encore vû; c'étoit celui de 1709; la faim & le froid conſumèrent toute l'armée Suédoiſe; il périt 2000 Soldats dans une ſeule marche, & le reſte étoit ſi affoibli qu'ils furent hors d'état de rien entreprendre. Telles furent les circonſtances malheureuſes qui firent échouer l'entrepriſe de *Charles*. Mais c'eſt à la fortune & non au manque d'habileté de ce Prince qu'il faut attribuer ſon peu de ſuccès. Son projet étoit bien concerté, & cela ſuffit pour juſtifier ſa conduite. De moindres revers qui ſeroient ſurvenus à *Aléxandre* auroient interrompu le cours de ſes victoires, & peut-être abattu ſon courage. *Charles* fut toujours inébranlable au milieu des plus grands malheurs, & l'on ne pouvoit jamais diſtinguer ſur ſon viſage s'il étoit vainqueur ou vaincu.

Par la même raiſon que ſi les adverſités que *Charles* a eues à ſoutenir avoient accablé *Aléxandre*, elles l'auroient réduit à un état bien déplorable, ſi *Charles* avoit eu la fortune d'*Aléxandre*, il eſt vraiſemblable que ſa réputation ſurpaſſeroit celle du Roi de

Macédoine. Je crois qu'on ſera de mon avis, ſi l'on examine que *Charles*, ayant affaire à la fois à trois Souverains, dont le moins puiſſant étoit auſſi fort que lui, humilia le premier, ôta la couronne au ſecond, & mit le troiſième à deux doigts de ſa ruine; tout cela preſque dans le même inſtant. Il n'y a point d'exemple dans l'Europe d'une rapidité ſi extraordinaire, & vous ne trouverez pas dans l'hiſtoire d'*Aléxandre* une ſeule raiſon de croire qu'il auroit réuſſi avec autant de promptitude s'il avoit eu à combattre les nations Européennes de ſon temps; on ne ſçauroit même tirer cette conſéquence de ſes victoires multipliées ſur les Aſiatiques.

Mais la plus forte preuve que *Charles*, avec la fortune d'*Aléxandre*, auroit rendu ſon nom plus célèbre que ce dernier, c'eſt que le Roi de Suéde poſſédoit preſque toutes les vertus qui caractériſent un héros; ce qu'on ne ſçauroit avancer du Roi de Macédoine. La clémence étoit une de celles qui le diſtingueront toujours parmi les plus grands hommes. Je conviens qu'il en manqua lorſqu'il con-

damna au ſupplice le Général *Patkul*; c'eſt auſſi la ſeule fois qu'on peut lui reprocher d'avoir eu trop de rigueur; & il avoit du moins encore pour lui une apparence de juſtice. En combien d'occaſions, au contraire, *Aléxandre* n'a-t-il point ſurpaſſé en cruauté les hommes les plus barbares? Que l'on jette un moment les yeux ſur la ruine de Thèbes & ſur celle de Tyr, dont les habitans furent paſſés au fil de l'épée, ſans avoir commis d'autre crime que celui de s'être défendus avec courage. Il ne ſe contente pas de les faire maſſacrer juſqu'aux pieds des autels. Après que ſes ſoldats, yvres de ſang & de carnage, eurent jetté dans les rues du haut des maiſons le petit nombre d'habitans échappés au fer du vainquer, le barbare Macédonien fait mettre en croix 2000 hommes, reſte infortuné d'un peuple immenſe, & qui demandoient la vie à genoux. Il ne traite pas mieux les *Branquides*; cette malheureuſe nation eſt impitoyablement égorgée, & c'eſt de ſang froid qu'il en ordonne le carnage. Que dirai-je encore de ſa cruauté à l'égard du Prince *Arimazés* & de toute la

nobleſſe qui l'accompagnoit? A peine le combat eſt-il engagé, que ce Prince deſcend de la montagne & vient ſe rendre avec toute ſa ſuite; *Aléxandre*, le grand *Aléxandre*, le fait crucifier avec tous les ſiens, après les avoir fait fouetter ignominieuſement par ſes ſoldats. Je paſſe ſous ſilence des traits de barbarie moins forts que ceux que je viens de rapporter, mais qui auroient fait frémir d'horreur le Roi de Suéde, s'il en avoit été témoin.

La continence eſt encore une des vertus qui mettront *Charles* bien au-deſſus d'*Aléxandre*. Je ne dirai pas que le Roi de Macédoine ait été un des Princes les plus abandonnés à la débauche; mais il eſt bien loin de *Charles*, ſi nous l'enviſageons ſous ce nouveau point de vue. *Plutarque* nous aſſûre qu'*Aléxandre* n'eut jamais d'autre concubine que *Barſéne*; il avoit apparemment oublié la Courtiſane *Thaïs* & *Campaſpé*, dont parlent *Pline* & d'autres écrivains. La circonſpection du Roi de Macédoine envers la femme de *Darius* eſt ſans doute digne de louanges; mais le commerce infâme qu'il avoit avec

l'Eunuque *Bagoas* ne ſçauroit me le repréſenter ſans horreur. Quel Prince au contraire a jamais été plus chaſte que le Roi de Suéde? On ne peut l'accuſer de la plus légère foibleſſe ni de la moindre parole contre les bonnes mœurs: ſageſſe bien digne d'être remarquée dans un homme qui garda toute ſa vie le célibat. Ce qui lui arriva avec la Comteſſe *de Konigsmark* doit être rapporté comme un des plus grands traits de continence. Le Roi *Auguſte*, voyant *Charles* inébranlable dans la réſolution qu'il avoit formée de le détrôner, crut que rien n'étoit plus propre à le toucher que la plus belle femme qu'il y eût alors en Europe. Pour cet effet, il lui envoya la Comteſſe qui devoit lui parler d'un accommodement; mais quelques inſtances qu'elle put faire, il ne lui fut pas poſſible d'obtenir une audience. *Charles* vouloit éviter l'occaſion; elle étoit dangereuſe. La Comteſſe cependant qui cherchoit à l'approcher, le rencontra un jour, & deſcendit de ſon caroſſe pour l'aborder. *Charles* reconnoiſſant Madame *de Konigsmark*, ſe con-

tenta de la saluer respectueusement, & prit une autre route.

Charles étoit encore bien supérieur à *Aléxandre* du côté de la tempérance. On ne sçauroit même les mettre en comparaison à cet égard qu'en présentant les deux extrêmes. *Charles* fut toujours sobre; *Aléxandre* aimoit la bonne chère; *Charles* n'a jamais bu que de l'eau; *Aléxandre* s'enyvroit souvent à un tel point qu'il dormoit deux jours & deux nuits sans s'éveiller.

Pour ce qui regarde la libéralité, on peut dire de *Charles* qu'il étoit plus loin de l'avarice qu'*Aléxandre*. Le Roi de Macédoine étoit libéral, & celui de Suéde prodigue. Son Trésorier lui rendant un jour quelques comptes se déchargea de soixante mille écus de cette façon : *Ayant obéi aux ordres généreux du Roi mon maître, j'en ai partagé dix mille entre les Suédois & les Janissaires, & j'ai mangé le reste*; ce que Charles ayant lû : *Voilà*, dit-il, *comme je veux que mes amis me rendent compte. Mullern* (c'étoit le Chancelier) *est un homme assommant qui me fait lire des pages entières pour dix mille francs; j'ai-*

me bien mieux le style laconique de Grothusen. J'avoue que cette profusion est un défaut; mais c'est ordinairement le défaut d'un grand cœur. *Aléxandre* passoit aussi quelquefois les bornes de la générosité, & *Olympias*, sa mère, le lui reprochoit dans les lettres qu'elle lui écrivoit.

Quant à la justice, je ne crois pas qu'on puisse balancer un instant à décider en faveur du Monarque Suédois. *Aléxandre* n'a jamais entrepris une guerre juste. Il n'avoit été insulté par aucun Prince de l'Asie. Que pouvoit-il prétendre sur l'Orient, & quels droits avoit-il sur les Royaumes qu'il a conquis? Les guerres qu'il a soutenues dans la Grèce n'étoient pas plus légitimes. Il est vrai que les Athéniens & les Thébains furent les agresseurs. Mais n'avoient-ils pas raison de vouloir recouvrer ce que *Philippe*, père d'*Aléxandre*, avoit usurpé sur eux. Si la justice eût parlé dans le cœur de ce Prince, il leur eût rendu ce qu'ils se virent forcés de chercher à reprendre, & l'on peut dire hardiment que le Roi de Macédoine agit en tyran, lorsqu'il les traita comme des rebelles.

Charles au contraire n'a jamais entrepris que des guerres justes. Il étoit tranquille à Stockholm quand le *Czar*, le Roi de Dannemark & celui de Pologne se liguèrent contre lui. Ce héros n'étoit alors âgé que de dix-huit ans. Le Conseil s'assembla pour tâcher d'écarter l'horrible tempête qui menaçoit la Suéde, & les Grands de l'Etat ne trouvoient d'autre expédient que d'avoir recours à des négociations. Si le discours que tint alors le jeune *Charles* est plein de courage & de fermeté, on y voit de même qu'il n'avoit rien moins que de l'éloignement pour la paix. *Messieurs*, dit-il en se levant avec un air majestueux, *j'ai pris mon parti : je me suis bien proposé d'entretenir la paix dans mes Etats, tant que je pourrai le faire sans avilir l'éclat de ma couronne; mais aussi je ne finirai jamais une guerre légitime que par la ruine totale de mes ennemis ou la mienne. Je suis près d'attaquer ceux qui se présenteront les premiers, & quand je les aurai vaincus, peut être inspirerai-je quelque crainte aux autres.* En effet il ne marcha que contre les trois Princes qui s'étoient unis pour le détruire. Le Roi

de Dannemark fut le premier qui éprouva bientôt la valeur du jeune héros; il fut obligé de mettre bas les armes & de demander la paix aux conditions que la vainqueur voulut bien lui dicter. Le Roi de Pologne, après avoir été battu de tous côtés, perdit sa couronne, dont Charles disposa comme il le jugea à propos. Le *Czar* auroit eu vraisemblablement le même sort, si tous les malheurs que nous avons rapportés n'avoient à la fois accablé le Roi de Suéde.

D'après tout ce que je viens de dire, je crois qu'on ne sçauroit refuser la palme à l'*Aléxandre du Nord*, puisqu'il a eu toutes les vertus de celui de la Grèce sans en avoir les vices.



PROSPETTO DI STORIA CIVILE DELLA REPUBBLICA DI VENEZIA. In Venezia, presso Andrea Poletti.

PROSPECTUS D'UNE HISTOIRE CIVILE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE. A Venise, chez André Poletti, Brochure in-4° de 74 pages.

L'Histoire annoncée par ce *Prospectus* doit paroître bientôt. L'auteur est M. *Victor Sandi*, Noble Vénitien, plus illustre encore par son sçavoir, par ses lumières & par ses veilles laborieuses que par une naissance qui, dans toutes les régions de l'Europe & particulièrement en Italie, permet trop à ceux qui possédent ce bienfait du hazard & de l'opinion, d'être oisifs, ignorans & bornés. Son ouvrage, intéressant par la nature seule de son objet, pourra le devenir encore davantage par la manière dont il sera traité, si M. *Sandi* suit l'heureuse méthode qu'il s'est proposée. Nous allons tâcher de la faire connoître le plus clairement qu'il nous sera possible.

On doit distinguer, selon lui, l'*Histoire Civile* d'une nation de l'*Histoire simplement dite*, & de l'*Histoire Politique*. L'*Histoire simplement dite* se borne à raconter les faits militaires & les belles actions des citoyens recommandables par leur valeur ou par d'autres qualités dignes d'éloges. L'*Histoire Politique*, méditant sur les rapports dans lesquels une nation se trouve avec les autres Etats voisins & éloignés, cherche à découvrir le plus ou le moins d'utilité qui résulte de ces rapports, & tire des faits siguliers & de leurs circonstances des principes qu'elle applique à la conservation & à l'agrandissement de l'Etat.

Différente dans son objet, l'*Histoire Civile* d'une nation est celle de son gouvernement, de ses loix, de ses usages, de ses droits sur les Etats qu'elle posséde, & de la manière dont elle exerce ces droits sur les personnes & sur les biens des sujets. Elle n'emprunte de faits de l'*Histoire simplement dite* que ceux qui lui sont nécessaires pour établir ses raisonnemens sur la police, & pour exposer clairement les acquisitions & les droits d'une nation. Elle

ne prend de même de l'*Histoire Politique* que ce qu'il faut qu'elle en prenne pour être fondée à embrasser la négative ou l'affirmative sur les matières civiles dont elle traite.

Un passage de *Ciceron*, d'après lequel l'auteur a conçu l'idée qu'il a de l'*Histoire Civile*, fera peut-être mieux connoître ce que l'on doit entendre par là. Voici comme cet orateur s'exprime dans ce passage où il s'adresse à *Varron*: *Nos in nostrâ urbe peregrinantes tui libri quasi domum reduxerunt, ut possemus qui, & ubi essemus cognoscere : tu ætatem patriæ, tu descriptiones temporum, tu sacrorum jura, tu sacerdotum, tu publicam, tu domesticam disciplinam aperuisti; tu omnium divinarum humanaque rerum nomina, genera, officia & causas operuisti.* » Nous ne faisions, lui dit-il, » que voyager, pour ainsi dire, dans notre » propre ville; tes livres nous ont ra» menés chez nous, & mis à portée de » sçavoir qui nous sommes, & où nous » sommes. Tu nous as fait connoître » l'âge de notre patrie, les époques des » temps, les droits de la religion, les » règlemens qui concernent les Prêtres,

» & ce qui est de discipline publique » & domestique; tu nous as enfin dé» couvert les noms, la nature, les de» voirs & les causes de toutes les choses » divines & humaines. «

Appliqué dès sa jeunesse à l'étude du Droit Public, Civil & Canon, & à celle de l'histoire temporelle & ecclésiastique, notre auteur n'a pû s'empêcher de regarder les connoissances qu'il avoit acquises comme autant de moyens qui le rendoient propre à écrire l'*Histoire Civile* de son pays. Cette idée lui a fait naître l'envie d'exécuter un projet qu'il ne regardoit pas comme entièrement au-dessus de ses forces, & duquel d'ailleurs l'exécution étoit nécessaire, n'y ayant aucune *Histoire Civile* de la République de Venise. L'on a bien, dit l'auteur, quelques essais sur la police extérieure de cet Etat. Mais ces essais se bornent à la représenter telle qu'elle étoit dans des temps bien éloignés; l'on n'y traite d'ailleurs que de choses communes, & l'on n'y parle presque point des tribunaux les plus considérables. Les auteurs étrangers qui ont écrit sur la République se sont encore moins étudiés à présenter un corps suivi

d'*Histoire Civile*. Ainsi l'on doit peu s'étonner si l'on ne trouve point dans ce que nous ont laissé ces écrivains un systême lié de principes & de conséquences, & si l'on n'y voit point les choses civiles naître les unes des autres, au moyen d'un développement progressif. C'est l'objet de notre auteur ; il travaille depuis douze ans à le remplir.

On sent combien de peines & de soins a dû lui coûter un pareil ouvrage, dans l'exécution duquel il ne pouvoit, comme il le dit, se faire aider de personne. C'étoit relativement à un point de vûe déterminé que devoient se faire le choix & l'arrangement des matières, & il n'y avoit que celui qui avoit ce point de vûe qui pût dès-lors choisir & arranger. Il est venu à bout de conduire son ouvrage jusqu'à la fin du dix-septiéme siécle, au de-là duquel il n'a point crû devoir l'étendre. La raison qu'il en donne, est que la police de Venise n'ayant point varié depuis ce temps, il doit être regardé comme le moment où elle a reçu une forme constante : moment au-delà duquel son histoire ne doit point aller.

Après avoir fait ces observations préliminaires, l'auteur rend compte de la distribution qu'il a mise dans son ouvrage. La religion, la forme du gouvernement, les loix qui comprennent les coutumes & le droit des armes, formant l'essence de toute Constitution Civile, font aussi l'objet de son histoire. Il n'y parlera de la religion qu'autant qu'elle fait partie de l'*Histoire Civile*, c'est-à-dire, que relativement aux devoirs dont ceux qui gouvernent sont tenus envers elle, & à l'influence que peut avoir le corps du Clergé dans les affaires temporelles. Quant à la forme du gouvernement, on verra dans cette histoire l'origine & le maintien successif de la liberté & de la souveraine indépendance de Venise, l'esquisse & le développement de l'Aristocratie, la puissance des jurisdictions défendue, au moyen de la réforme, tant contre les atteintes des Doges que contre celles de tant d'autres Magistrats, la discipline & les usages établis en différens temps par des loix faites pour toutes les classes de citoyens, les droits sur les possessions terrestres & maritimes acquises par les armes,

par alliances ou par Traités des paix, enfin les différentes positions du commerce de la Republique. Tels sont les objets que l'auteur se propose de présenter.

Voici la marche qu'il suivra dans l'exécution. En parlant du corps civil de la République, il montrera que cette société est née libre & indépendante, & que l'union des Isles qui la composèrent dans son origine a été volontaire ; que sa liberté s'est maintenue sans interruption jusqu'à la fin du treizième siècle, depuis lequel temps personne ne s'est avisé de révoquer en doute l'indépendance de l'Etat de Venise. Pour établir ces deux choses, l'auteur s'engage à montrer que la République une fois établie n'a dépendu ni de l'ancien Empire Romain, qui finit dans *Augustule*, ni des Hérules, ni des Rois Goths ou Lombards ; que, depuis la renaissance de l'Empire d'Occident, la République n'a eu d'autres conventions avec les Empereurs, soit François, soit Allemands, soit Italiens, que des conventions de commerce relatives au commerce de la terre ferme & à la

sûreté des biens & des personnes des commerçans ; que conséquemment la République s'est toujours gouvernée par des loix qu'elle tenoit d'elle même, & conformément à une police dont elle seule s'est prescrit la forme. Quant à l'Empire d'Orient, l'auteur fera voir que les Venitiens n'ont de même jamais dépendu de cet Empire, & qu'ils n'ont eu d'autres liaisons avec lui que celle d'un commerce réciproque.

A l'égard de l'Aristocratie, on en retrouvera le germe dans la première Constitution de la République, informe à la vérité, mais cependant existant. On le verra se développer par la suite dans la création des différentes assemblées & des diverses sortes de Magistrature. S'il est arrivé quelquefois que les Doges, dont le pouvoir étoit originairement restraint par les loix, ayent voulu renverser l'Aristocratie, on verra que le Despotisme n'a pour cela jamais eu lieu ; que ces Doges ont été déposés ou mis à mort, & que le pouvoir Aristocratique a toujours forcé les Doges à se renfermer dans les bornes de leur institution. Les membres du Grand Conseil étoient annuels

& électifs; ces places ont été rendues héréditaires. On verra la raison de ce changement, combien il étoit juste de le faire, & combien il a contribué à la durée de la République. On donnera l'origine de tous les autres Conseils, Assemblées & Magistratures importantes qui ont pour objet la politique, l'économie publique & l'exercice de la Justice. La nature de ces emplois, ainsi que les époques de leur institution, feront connoître l'esprit des coutumes de Venise, où la création de Magistrats n'a lieu que lorsqu'elle est nécessaire ou qu'elle opère quelque changement dans la discipline. Le pouvoir de ces Magistrats, aussi étendu que celui du Sénat dans les choses de leur attribution & resserré dans les bornes de cette même attribution, fera voir avec quelle prudence le Gouvernement a pourvu à tous les points de discipline & à tous les objets de la société.

Des Magistrats l'auteur passe aux loix, des loix aux droits de la guerre, & aux autres moyens propres à établir une domination légitime. Cette partie, qui offre l'histoire des accroissemens de la République, sera extrêmement curieuse.

En parlant du Clergé & des Moines, l'auteur se propose de faire voir la protection que le Magistrats & les loix leur ont accordée, & les sages précautions qu'a prises le Gouvernement pour empêcher, en les faisant jouir de leurs immunités, que la tranquilité publique n'en souffrît point, & que les corps éclésiastiques n'étendissent leurs droits spirituels jusqu'à l'administration temporelle. Si quelquefois, par rapport aux Prêtres ou aux matières qui les regardent, il est arrivé qu'il y ait eu conflit de jurisdiction entre les deux Puissances, l'auteur se propose encore de faire voir avec quelle sagesse le Gouvernement a sçu trouver des tempéramens & des moyens d'accorder les droits de la puissance séculière avec le respect dû au Sacerdoce. Il est aisé de sentir, & il en avertit, qu'il n'a pu traiter ces choses sans entrer dans l'examen de principes généraux, applicables aux cas particuliers.

La recherche de moyens propres à améliorer le commerce étant un objet particulier, n'entre point dans dans le plan de son histoire. Il ne se propose

rien autre chose, comme historien, que de tenir registre des temps où le commerce a pris naissance, s'est augmenté, & a éprouvé des variations, & des faits principaux qui ont donné lieu à sa naissance, à son augmentation & à ses variations.

L'auteur rend enfin compte des devoirs qu'il s'est imposés dans l'exécutuion de son ouvrage. Ne point imaginer des faits d'après des conjectures, ou peu vraisemblables ou éloignées, & employer partout les règles de la critique la plus exacte: telles sont les deux loix principales qu'il ne perdra jamais de vue.

Un ouvrage si bien conçu, si neuf & si utile, exécuté par un homme de considération, à qui toutes les archives de sa patrie sont ouvertes, & les mémoires les plus secrets sont communiqués, ne peut manquer d'être accueilli de toute l'Europe avec empressement. Dès qu'il verra le jour, nous nous hâterons de le faire connoître à nos Lecteurs.

TABLE DES MATIÉRES.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Journal Etranger pour le mois de Juillet. A Paris, ce 27 Juin 1756. LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER: OU NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,
Des Académies d'Angers, de Montauban & de Nancy.

AOUST 1756.

— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année ; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRÉVOST se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755 ; il a publié, en comptant le double Tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. FRÉRON a pris la place de M. l'Abbé PRÉVOST au mois de Septembre dernier ; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre ; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756 exclusivement, 22 Journaux.

Il en reste quelques corps complets chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.



THE ENGLISHMAN RETURN'D FROM PARIS : being the sequel to the ENGLISHMAN IN PARIS. A Farce in two Acts. As it is perform'd at the Theatre-Royal in Covent-Garden. By SAMUEL FOOTE, Esq : London, Printed for Paul Vaillant, facing Southampton-Street, in the Strand. 1756.

L'ANGLOIS REVENU DE PARIS : pour servir de suite à l'ANGLOIS A PARIS. petite piéce en deux Actes telle qu'elle a été représentée sur le Théâtre Royal de Covent-Garden. Par SAMUEL FOOTE Ecuyer. A Londres chez Paul Vaillant, dans le Strand, vis à-vis la rue de Southampton. 1756.

L'Un de mes Prédécesseurs, en donnant l'analyse de l'*Anglois à Paris* (*a*), m'a fait une espèce de devoir de par-

(*a*) Voyez le Journal d'Avril 1754 pag. 152.

ler de l'*Anglois Revenu de Paris*, qui n'en est qu'une suite. Le même *Buck* & la même *Lucinde* qu'on a vûs dans la première piéce, jouent, comme de raison, les principaux rôles dans la seconde, mais sous des traits fort différens. Les autres personnages sont *Crab*, espèce de misantrope qui joint un caractère brusque & sauvage à la plus exacte probité, *Milord Jean*, jeune homme sage & raisonnable, amoureux de *Lucinde*, *Macruthen*, Irlandois, Gouverneur de *Buck*, *Tallyhoe* & *Racket* amis & camarades de *Buck*, un Avocat nommé *Latitat*, un Chirurgien, *la Jonquil*, *la Loire*, *Bearnois* & autres domestiques.

ACTE I.

SCENE I.

Crab paroît sur la scène avec le testament de son ami *Jean Buck* pere du héros de la piéce. Le testateur par ses dernieres volontés l'établit tuteur de *Lucinde* destinée depuis quelque temps à épouser le jeune *Buck*. Il lui donne aussi la conduite de toutes ses

affaires jusqu'au retour de son fils alors dans ses voyages. *Crab* maudit sa destinée de se voir chargé par son ami d'une foule de procès (occasionnés sans doute par les débauches du jeune homme) & de la conduite d'un *morveux* dont son éducation a fait un *sot* & ses voyages un *fat*, jointe à celle d'une fille bonne à marier, & dès-lors très-difficile à gouverner : » Tout cela, dit-il, sur » les bras d'un vieux garçon de soixante- » six ans, fatigué des affaires du mon- » de, & plein de mépris pour tout ce » qu'il renferme, &c. « On lui annonce *Latitat* un de ses Avocats.

SCENE II.

Ce *Latitat* est un personnage à peu près semblable au *Métaphraste* de notre *Dépit Amoureux*. C'est un pédant de loi insupportable qui, sous le vain prétexte d'instruire *Crab* au sujet des procès mentionnés dans le testament, l'accable de citations, de termes de Palais & de l'éternel attirail dont la chicane est accompagnée. Il pousse à bout l'impatient *Crab*, & celui-ci le chasse de son appartement dont il défend à son

valet de lui laisser jamais repasser le seuil.

SCENE III.

Macruthen gouverneur du jeune *Buck* a pris les devants & vient annoncer le retour de son élève. Vil flatteur, bas complaisant, hypocrite rafiné, fourbe insigne, ministre infâme des plaisirs de *Buck*, il n'est point de vice dont l'auteur ne le charge. Il a prétendu sans doute engager par là ses compatriotes à devenir un peu plus délicats qu'ils ne sont sur le choix des personnes auxquelles ils confient leurs enfans lorsqu'ils leur font faire ce qu'ils appellent *le grand tour* (*b*). Le monstre dont il s'agit ici commence par vanter à *Crab* les prétendus progrès, les graces, les vertus mêmes de son élève, & finit par proposer au même *Crab* de le frustrer à frais communs de l'héritage de son père. *Crab* indigné le chasse de sa présence, & la méchanceté de ce misérable le confirme de plus en plus dans l'horreur qu'il a pour le genre humain. Il fait venir *Lucinde*,

(*b*) Voyages de France, d'Italie, d'Allemagne & de Hollande.

& lui parle de ce ton brusque & vertueux qui peint son caractère. Il la sonde sur l'arrivée du jeune *Buck* qu'elle doit prendre pour époux. Les assûrances qu'elle lui donne du peu d'inclination qu'elle a pour ce parti lui paroissent de vains subterfuges, un jargon romanesque, &c; leur conversation est interrompue par un valet qui vient leur annoncer que *Sir Charles Buck* arrive, mais qu'une charette énorme a rompu sa chaise & l'a jetté lui-même sur un tas de boue où il jure comme un Grenadier. » Eh bien, dit *Crab*, ,, qu'on porte sa chaise chez le sellier, ,, son habit chez le dégraisseur, & sa ,, personne devant le Juge. « Dans le moment entre *Buck*,, aussi léger que le ,, liége de ses talons ou que la plume ,, qu'il porte à son chapeau.

SCENE IV.

Comme il m'a paru nécessaire de mettre le Public à portée de sentir de quelle manière M *Foote* saisit nos travers, j'ai traduit exactement les scènes entiéres qui regardent *Buck* & notre nation. J'ai pris soin en même

temps de faire imprimer, en caractères Italiques, toutes les gentillesses en François dont l'auteur intercale les propos Anglois de son héros, pour faire voir que M. *Foote* a profité bien singulièrement de son séjour en France, & qu'il posséde les agrémens de notre langue au même degré à peu près que le ton de Paris, nos mœurs & nos ridicules.

BUCK, MILORD JEAN, LA JONQUIL, LA LOIRE, BEARNOIS, MACRUTHEN, &c.

BUCK *d'un air précipité.*

Vous avez beau dire, Milord, *jernie* : cela se peut-il supporter ? Après avoir été *rompu tout vif*, moulu par leur *exécrable pavé*, se voir précipiter dans un ruisseau par un vilain *Charbonnier*, un sale vendeur de charbon de mer ! *Morbleu !*

MILORD JEAN.

Mais, *Sir Charles*, c'est un accident qui auroit pu vous arriver partout.

BUCK.

Et ne comptez-vous pour rien les

huées affreuses de cette détestable *canaille*, de cette populace sanguinaire qui, d'un ton barbare, vous crie *Monsieur* dans la boue, & puis *Huzza* (c)! *ah! pays sauvage, barbare, inhospitable .... ah! ah!* (*Crab* entre) *Qu'est ce que nous avons! Qui est ce là?*

MACRUTHEN.

C'est M. *Crab*, l'exécuteur du testament de votre père.

BUCK.

Ha, ha! oui, da! *Serviteur très-humble, Monsieur. Eh bien!* Quoi! est-il muet? *Mac*, Milord! *Mort de ma vie!* Voilà le véritable *Jacques Rosbif* de la Comédie Françoise. Ha, ha! How do you do, *Monsieur Jacques Rosbif.* Ha, ha!

CRAB.

Je vous prie, faites un tour ou deux dans la chambre.

BUCK.

Un tour ou deux: *volontieres. Eh bien!* Avez-vous jamais vû quelque chose d'aussi agréable? Ha, ha! hem.

CRAB.

Oh! jamais! J'espère que vous n'au-

(c) Cri de joye de la populace Angloise.

rez pas eu beaucoup de témoins de votre chute.

BUCK.

Pourquoi?

CRAB.

Parce que je ne voudrois pas prévenir d'avance la curiosité du public. Je suis très-assuré que dans un pays où les animaux rares sont si courus, vous n'auriez qu'à vous montrer pour faire bientôt votre fortune.

BUCK.

Je ne sçais pas, mon cher, ce que ma personne pourroit me rapporter dans ce pays ci; mais la peinture qu'on a faite dans celui dont je sors d'une figure aussi grotesque que la vôtre, a été furieusement lucrative pour les Comédiens: *N'est-ce pas vrai, Milord?* Ha! ha!

MILORD JEAN.

La ressemblance ne me frappe point. Peut-être vous parois-je singulier; mais les coutumes particulières à tel ou tel pays ne m'ont jamais semblé des objets propres à être tournés en ridicule.

BUCK.

Pourquoi cela?

MILORD JEAN.

Parce que dans ce cas il est impossible d'avoir une règle pour votre jugement. Les formes & les usages que le climat & la constitution du gouvernement ont donnés à tel Royaume, ne peuvent jamais être transférés dans un autre fondé sur des principes très-différens. Ainsi donc, quoique les coutumes & les mœurs des diverses régions puissent être directement opposées, elles n'en sont pas moins sages & irréprochables, parce que la nature les a toutes également dictées (*d*).

CRAB.

Comment Diable! il y a quelques lueurs de bon sens dans cette jeune

(*d*) Que prétend M. *Foote* par ce verbiage si déplacé? Ne s'apperçoit-il pas qu'il fait le procès à sa propre pièce, puisqu'il est clair qu'il en veut réellement à nos mœurs & à nos coutumes dans la personne de son ridicule *Buck*? S'il a en vûe notre *François à Londres*, comme il y a toute apparence, c'est une injustice. Il ne faut que le simple bon sens pour remarquer que le contraste établi dans ce Drame entre nous & les Anglois, tourne (peut être un peu trop) en faveur de cette nation, représentée par Milord *Craff*, pere de Milord *Houzay*, & non par *Jacques Rosbif*, personnage subalterne.

tête. Eh, mon enfant, par quel malheur vas tu te heurter contre une buche pareille à celle-ci. (*à Buck*) Je suppose que la mesure de votre entendement est trop courte pour sonder la profondeur du raisonnement de votre camarade.

BUCK.

Quoi, mon cher! Que dites-vous? (*il bâille*)

CRAB.

Je dis que vous ne pouvez tirer aucune conclusion des prémisses de Milord.

BUCK.

Qui, moi? Le grand Diable emporte vos prémisses & vos conclusions. Tout ce que je puis conclure de ce que j'ai vû, notre ami, c'est que les François sont le premier peuple de l'univers, que pour la manière de vivre ils donnent ou devroient donner la loi à tout le monde, & que quiconque veut manger, boire, s'habiller, danser, se battre, chanter, ou même éternuer *avec elégance*, doit aller à Paris pour l'apprendre. Telle est ma confession de foi.

CRAB.

Et ces précieux principes, vous êtes sans doute venu ici pour les répandre.

BUCK.

C'est vrai, *Monsieur Crab* : & moyennant l'aide de ces confrères de mission (il montre ses gens) je ne doute pas d'avoir bientôt bon nombre de prosélytes. Maitenant, faisons un peu l'examen de leurs qualités en détail. *Bearnois*, *avancez*. Voici un Officier de ma maison inconnu dans ce pays-ci.

CRAB.

Et quel est-il donc ? (*à part*) Je veux un peu me prêter aux sottises de ce nigaud.

BUCK.

C'est mon Suisse. *Tenez vous droit*, *Bearnois*. Voilà ce qui s'appelle une figure terrible pour garder la porte d'un Hôtel.

CRAB.

Comment ! Croyez-vous que nous manquions de Portiers ?

BUCK

Oui, vous avez des butors pour ouvrir vos portes, je le sçais, & c'est une besogne que cet homme-ci fait par députés. Mais pour refuser intrépidement une visite desagréable, introduire poliment une jolie maîtresse, discerner finement un sot & l'éconduire sans ré-

mission, jamais un plus rare génie n'est venu des Treize Cantons.

CRAB

Voilà d'étonnantes qualités.

BUCK.

Retirez, *Bearnois*. Voici maintenant un *bijou*, un vrai trésor sur ma parole. *Venez ici*, *mon cher la Loire. Comment trouvez vous ce Paris ici ?*

LA LOIRE.

Très bien.

BUCK.

A merveille. Qu'il est poli ! Cet homme, *Monsieur Crab*, c'est mon cuisinier *la Loire*. Pour ce qui regarde *hors d'œuvres*, *entre-rotis*, *ragouts*, *entremets*, l'arrangement d'un dessert, Paris n'a jamais vû son égal.

CRAB.

Et je suppose que ses gages sont proportionnés à son mérite.

BUCK.

Bon ! une bagatelle ; une misère. En France, deux cens guinées tout simplement ; mais pour récompenser la complaisance qu'il a eue de partir avec moi pour venir dans cet exil, j'ai doublé son salaire.

CRAB.

C'étoit bien le moins que vous pussiez faire.

BUCK.

Maintenant, Monsieur, pour completter mon équipage, *regardez Monsieur la Jonquil*, mon premier valet de chambre, excellent en tout, mais *pour l'accommodage*, pour orner une tête, inimitable. En un mot *la Jonquil* gagera cent contre dix contre tout *garçon perruquier* depuis Paris jusqu'à Constantinople à qui frisera, retapera, bouclera, coupera les cheveux, peignera ou fera le mieux une papillote.

CRAB.

En vérité, il faut que vous ayez un grand fond d'amour du bien public, pour vuider ainsi votre bourse, pour mortifier votre goût particulier, & risquer votre personne en faveur de vos compatriotes.

BUCK.

Oh, pour cela je suis un vrai Romain. Mais, quant à présent, j'ai eu une autre raison qui m'a fait revenir.

CRAB.

Oui dà ! Et quelle est cette raison ?

BUCK.

Bon, bon ! Je m'apperçois qu'il y a quelque apparence de bruit entre nous ; mais, sur mon honneur, il faut que nous soyons bien brutaux de chercher noise pour une misère *à ces chères*, *ces agréables créatures*.

CRAB.

A ce qu'il paroît, vous les aimez sincèrement.

BUCK.

De tout mon cœur. Il est impossible que la France ait jamais dessein de nous faire injure, après les politesses qu'elle nous a toujours témoignées & l'amitié dont elle fait profession pour l'Angleterre.

CRAB.

Oh, pour le coup, rien ne vous a échappé dans leur caractère.... Mais je perds patience à de pareilles sottises. Benêt que vous êtes ! De la politesse, dites-vous, de l'amitié ! Oui, la politesse qu'ils ont eue pour vous à Paris ne vous a pas laissé une guinée en poche, & l'amitié dont ils honorent votre nation ne lui laisseroit pas au monde un pied de terre, s'ils en étoient maîtres.

BUCK.

Milord Jean, voilà une eſpéce de vieux fou bien atrabilaire ! Ecoutez, mon cher, ſur ma parole, vous prenez la choſe bien de travers. Mais, vous autres Anglois, vous êtes tous d'un humeur hargneuſe, obſtinée, mélancolique. Comment Diable ſe ſentir de bonne humeur & juger de tout avec une certaine vivacité lorſqu'on ne mange que du bœuf ſalé, du pouding, de la ſauce au beurre, & qu'on ne reſpire que d'épais brouillards ? Paris eſt le ſiège du bon goût. C'eſt-là qu'on rit, qu'on aime, qu'on jouit des plaiſirs. *Vive l'amour ! Sans amour & ſans ſes deſirs un cœur eſt bien moins heureux qu'il ne penſe.*

CRAB.

Ne croiroit-on pas volontiers que ce chien couchant que voilà a un goût véritable pour le pays qu'il vient de quitter ?

BUCK.

La ſuppoſition ne laiſſeroit pas d'être bien peu naturelle, aſſurément.

CRAB.

Tout cela pourtant, pure fatuité, ſotte affectation.

BUCK.

Et de la ſorte, mon très-cher, vous croyez donc Paris un vrai purgatoire. Hem ! Mais voyons, *pour paſſer le temps*, vieux *Diogène*, entrons dans un petit débat. *Milord Jean*, & vous, *Macruthen*, jugez enſemble entre cette ſource de délices, *ce Paradis de plaiſir* & cet antre de triſteſſe, cet affreux ſéjour du ſcorbut & de la conſomption.

MACRUTHEN.

Prenons bien garde à ce qu'ils vont dire, Milord ; M. *Crab* a trouvé à qui parler.

BUCK.

En premier lieu, parlons du grand plaiſir de la vie, celui de la table. *Ah ! Quelle différence* ! L'aiſance entière, les ſaillies, le bon vin, *le badinage*, le *perſifflage*, le *double entendre*, *les chanſons à boire* ! Oh quels délicieux momens j'ai paſſé *chez Madame la Ducheſſe de Barbouliac*.

CRAB.

Votre maîtreſſe, n'eſt-ce pas ?

BUCK.

Ma maîtreſſe, à moi ! *Fy donc !* Comment une femme de ſon rang auroit-

elle pû ſe ſentir quelque inclination pour moi. Hem, *Mac* !

MACRUTHEN.

Sir Charles a trop de ſentiment pour s'ouvrir ſur ſes bonnes fortunes ; mais, à dire vrai, ce que vous ſuppoſez là, tout Paris l'a cru comme vous.

CRAB *à part.*

Voilà ce qui s'appelle un drôle bien inſtruit !

BUCK.

Taiſez vous, *Mac*... Mais nous perdons le fil du diſcours. Maintenant donc, M. *Crab*, permettez moi de vous dépeindre ce qu'on appelle ici un feſtin. D'abord la mélancolique maîtreſſe eſt fixée comme un pieu dans ſon ſiége ordinaire, où l'uſage la condamne à ſervir plus qu'un cheval de ſomme ; enſuite s'avance le maître pour placer les convives avec autant de précautions pour le moins que dans un Sacre. On n'entend ſans ceſſe que *Milady*, *mettez vous là*, *Sir Thomas*, *aſſeyez vous ici*, juſqu'à ce qu'enfin la longueur du céremonial ait ôté à l'aſſemblée la crainte de ſe brûler avec les mets.

MACRUTHEN.

Bravo ! *Bravo* ! Comme un Ange ! Ne vous avois-je pas dit que *Sir Charles* étoit un phénomène ?

CRAB.

Taiſez vous, maître ſot.

BUCK.

Alors dans un profond ſilence chacun ſe met à ſatisfaire ſon appétit avec de légères interruptions, *à votre ſanté, mes amis* ; *Jacques*, *Etienne*, *à la vôtre.* Le porc ſalé ſuccède au bœuf, les pommes de terre aux Poudings. Enfin on ôte la nape, & Madame, après avoir vuidé ſon gobelet, fait la révérence & diſparoît, tandis que le joyeux archirriclin, avec ſa bande facétieuſe, ſe gorge de tabac, de vin de Portugal & de politique. *Voilà un repas à la mode d'Angleterre*, Monſieur *Crab*.

CRAB.

Je ſuis déſolé que votre père ne vive pas pour être témoin de progrès auſſi étonnans.

BUCK.

C'eſt vrai, mais, *à propos*, il eſt mort comme vous dites, & vous êtes, vous....

CRAB.

Son exécuteur testamentaire, contre mon inclination.

BUCK.

Peut être. Ensuite! . . . .

CRAB.

Oh, mon office sera bien-tôt fini. Il y a, à dire vrai, un article dont il faut absolument que je voye l'exécution. Cela m'est enjoint formellement; votre mariage avec votre ancienne connoissance . . . . *Lucinde* . . . .

BUCK.

Ah, ah! La petite Lucinde! Et comment . . . .

CRAB.

Silence, je vous prie: écoutez moi. Votre père lui laisse un legs conditionel: vingt mille livres sterling si vous refusez de l'épouser, & cinq seulement si elle vous refuse elle-même; ce qu'elle aura, je crois, la prudence de faire.

BUCK.

Me rejetter! Tu dieu! Il y a grande apparence! N'est-ce pas, *Mac*? Mais, ne sçaurions nous avoir une *entrevue*? . . .

CRAB.

Holà quelqu'un! Qu'on dise à *Lucinde* que nous l'attendons.

MACRUTHEN.

Ne feriez vous pas mieux, *Sir Charles*, d'aller prendre un habit plus décent pour une première visite que vous rendez à votre maîtresse.

CRAB.

Oh que non! Une pareille figure, une pareille prestance ne peut tirer aucun avantage de la parure.

BUCK.

Serviteur. Mais cependant ce qu'a dit *Mac* peut n'être pas tant *mal-à-propos*. *Allons, Jonquil, je m'en vai m'habiller.* Milord, n'abuserai-je point de votre patience? Ma toilette n'est qu'une affaire de dix minutes. *Mac*, disposez de mes gens *à leur aise* & venez ensuite m'apporter mon porte feuille. Vous me lirez, tandis qu'on m'habillera, les remarques que j'ai faites dans mon dernier voyage de Fontainebleau à Compiegne. *Serviteur, Messieurs.* (*Il sort en chantant.*)

Car le bon vin
Du matin,

Sortant du tonneau
Vaut bien mieux que
Le Latin
De toute la Sorbonne, &c.

SCENE VI.

Crab le regarde d'un œil de pitié. » J'avois averti son père, s'écrie-t-il, » du degré de sottise qu'il acquéreroit » à Paris: mais voyager, c'est le grand » mot, & la conséquence en est qu'on » nous apporte en Angleterre tous les ri- » dicules des pays étrangers. C'est ainsi » que les principes simples & naifs de » nos ancêtres sont étouffés par les fo- » lies des autres climats. Nous avons » perdu ce qui nous distinguoit; nous » sommes devenus un amas de con- » tradictions, une robe de trente-six » morceaux, un véritable habit d'Ar- » lequin. « *Milord Jean*, moins dur & dès lors plus sensé que *Crab*, lui cite les avantages dont les voyages peuvent être. *Crab* lui soutient qu'on ne peut qu'y perdre en sacrifiant ses préjugés nationnaux *toujours innocens*, *souvent même heureux*, (c'est ainsi qu'il

lui plaît de les appeller, à d'autres préjugés *coupables & contre nature* (ce sont les nôtres). Le Lord *Jean* goûte cette grave morale, & l'en remercie fort civilement. *Crab* se rebute & l'accuse d'employer à son égard la flaterie qu'il doit à la France. Il se retire en voyant *Lucinde*.

SCENE VII.

Lucinde & *Milord* blâment tous deux la rudesse extérieure de *Crab*; mais ils s'accordent à louer le fond de son caractère. *Milord Jean* félicite beaucoup *Lucinde* de ce que l'éducation qu'elle a reçue en France ne l'empêche point d'être *amie de l'honneur & de l'intégrité.* Il finit en lui insinuant que si sa façon de penser la porte à refuser *Buck*, il espère tout en sa faveur. *Crab* appelle le jeune Lord, très mal-à propos pour *Lucinde* qui se met à réfléchir sur ses dernières paroles. Son cœur & sa raison l'éloignent de *Sir Charles*. Mais ce qu'elle doit à la mémoire du père, son ami, son bienfaicteur, ne lui permet pas jusqu'ici de prendre un parti contraire.

ACTE

ACTE II.

SCENE I.

BUCK *à sa toilette avec ses trois valets de chambre* & MACRUTHEN.

MACRUTHEN.

Malgré toute sa belle franchise, je doute fort que M. *Crab* soit un si honnête homme.

BUCK.

Eh! Je vous prie, *Mac*, ne me parlez point de ce monstre. Si je puis me permettre une citation de leurs méchans Poëtes,

C'est un gentillâtre de Province qui les représente tous.

Mais, à propos, a-t-on jamais vû de pareils miroirs? Quel maudit pays! J'aimerois autant avoir recours à un baquet plein d'eau. *La Jonquil, mettez vous le rouge? Assez. Hé bien, Mac, misérable! N'est-ce pas?*

MACRUTHEN.

Il vous fait à merveille.

BUCK.

Oui-da, c'est autant qu'il en faut pour ce pays. Sur mon honneur, j'aurois pardonné à mon père de vivre encore un an ou deux, plutôt que de me voir contraint à revenir dans cette ville. (*Milord Jean entre sur la scène*). Mon cher Milord, *je demande mille pardons*; mais les secousses terribles que j'ai éprouvées dans ma chaise, ont tellement dérangé l'économie de ma frisure, qu'il m'a fallu un siècle pour la rajuster.

MILORD JEAN.

Point d'excuses, *Sir Charles*: je n'ai point eu lieu de m'ennuyer, je vous jure.

BUCK.

Fort bien, Milord, & qui diantre étoit la personne qui vous a procuré tant d'amusement?

MILORD JEAN.

Celle précisément qui doit bientôt vous rendre le plus heureux des maris.

BUCK.

Heureux & mari, Milord! Comment Diable pouvez-vous confondre deux idées directement opposées? Par

ma foi, je commence à croire qu'il y a une contagion dans ce climat, & que Milord même l'a gagnée. Mais je vous prie, mon cher Milord, par quel accident avez vous découvert que j'étois sur le point de devenir cet heureux..... *Oh! Un mari! Diable!*

MILORD JEAN.

La beauté de la jeune Dame jointe à son rare mérite, votre penchant & l'ordre de votre père me l'ont fait conjecturer.

BUCK.

Et ne concevez vous pas, Milord, que je puis trouver quelque moyen de posséder la beauté de la Dame, de récompenser son rare mérite, & de satisfaire mon penchant, sans obéir directement à cet ordre de mon père.

MILORD JEAN.

Je ne vois pas trop comment vous pouriez faire.

BUCK.

Non..... Je n'en suis pas étonné, Milord. Ces sortes de talens ne sont pas donnés à tout le monde. *Donnez moi mon manchon*; vous m'allez voir maintenant *manier la petite personne.*

SCENE II.

Dans le temps qu'il se dispose à se rendre chez *Lucinde*, arrivent tout-à-coup deux de ses anciens camarades de débauche & de rusticité, *Tallyhoe* & *Racket*, sans douceur, sans politesses, sans éducation. Ils le raillent sur sa parure, sur son affectation à parler François, sur l'arrangement de sa toilette. Le pauvre *Buck* poussé à bout, s'esquive à l'aide de Milord. *Racket* & *Tallyhoe*, fâchés de sa retraite, proposent à Milord de venir avec eux pour siffler les Danseurs François (il s'agit ici de la troupe du sieur *Noverre*). Le Lord Jean s'en excuse. Les deux écervelés l'accusent d'être ami de la France; il s'en défend avec vivacité; mais il ajoûte que s'il est bien éloigné de souhaiter du succès à leurs *armes* (ou à leurs *bras*; car le mot Anglois *arm* signifie l'un & l'autre) au moins consent-il à se laisser divertir par leurs *jambes*. *Lucinde* arrive, & l'instant d'après *Buck* commence sa visite.

SCENE III.

LUCINDE, SIR CHARLES BUCK, MACRUTHEN, MILORD JEAN ET CRAB.

BUCK.

Mac, annoncez moi.

MACRUTHEN.

Madame, Monsieur *Buck* demande en grace d'être admis à l'honneur de vous baiser la main.

BUCK.

Très-humble serviteur. Et comment se porte Madèmoiselle ? Je suis ravi de te voir, ma chère petite Lucinde. Eh bien, ma Reine.... Mais d'honneur, vous êtes charmante, mon petit cœur. Mais, *mon enfant*, on vous a habillée fort mal, mais très-mal. Comment Diable ! Quelle *coiffeuse* avez-vous là ... & que vois-je ? O *mon Dieu* ! Une absence entière de rouge ! Mais peut-être êtes vous à la fin du vôtre. J'en ai pris une bonne provision chez *Deffreny* (*e*) le jour de mon départ. Aurai-je l'honneur, Madame, de vous en fournir ?

(*e*) On ne connoit point à Paris ce Marchand de rouge.

LUCINDE.

Vous êtes trop obligeant, Monsieur ; mais je vous avoue que je me suis laissée gagner par les chastes coutumes de ce pays.... Avec un peuple de commerce, vous le sçavez, *Sir Charles*, tout artifice.....

BUCK.

Artifice, dites vous ! Vous vous trompez, *ma chère*. Un rouge bien mis est une partie essentielle, indispensable de l'habillement, & dans ma façon de penser, une femme n'est pas mieux reçue à paroître en public sans rouge que sans poudre ou sans jupon.

CRAB

Et dans mon opinion, à moi, une femme qui met le premier ôte le dernier sans beaucoup de peine.

BUCK.

Peste ! Le jugement de M. *Crab* doit être décisif en matière de parure. Et je vous prie, quels amusemens, quels spectacles, quelles fêtes, quelles parties de plaisir avez vous ici pour *tuer ce vieux coquin de temps*, cet ennemi du beau sexe ? Je crois qu'on doit *s'ennuyer considérablement* dans votre Londres.

LUCINDE.

Point du tout : nous ne manquons point de divertissemens ; nous avons un Opéra.

BUCK.

Italien, je suppose, *pitoyable*, *misérable*, *assommant* ! Eh ! Comment Diable supporter leur *hi*, *hi*, *hi*, *hi* ? *Ah ! Mon Dieu ! Ah*, *Chassé ! Brillant Soleil !*

Brillant Soleil,
A-t-on jamais vû ton pareil !

Voilà ce qui s'appelle de la musique & de la mélodie.

LUCINDE.

Quel fat !

BUCK.

Mais poursuivez, *ma Princesse*.

LUCINDE.

Outre cela, Monsieur, nous avons des piéces.

BUCK.

Je le nie mon enfant.

LUCINDE.

Vous niez que nous ayons des piéces.

BUCK.

Précisément.

LUCINDE.

L'assertion est un peu chimérique.

BUCK.

Oui-da : cela peut être. Vous avez des espéces de drames, burlesques quant à leur composition, & ridicules à voir représenter.

LUCINDE.

Je m'avoue, Monsieur, incapable de soutenir la dispute, mais à coup sûr *Shakespear*.... Milord, voici un sujet qui vous réclame pour sa défense.

CRAB.

Je sçais de quelle source ce maître sot a tiré ses remarques, *de l'Orphelin de la Chine*, dans la préface de laquelle M. *de Voltaire* appelle les principaux ouvrages de *Shakespear* des *farces monstrueuses*.

MILORD JEAN.

M. *Crab* a raison, Madame.

BUCK.

Calomnie palpable.

LUCINDE.

Quant au jeu de nos Acteurs, on m'a appris à croire que pour un pathétique naturel, une expression animée, aucun peuple sur la terre....

BUCK.

On vous a trompée, mon enfant. Les *Lequesne* (*f*), les *La Noue*, les *Granval*, les *Dumeſnil*, les *Gauſſin !* Quelle dignité ! Quelle action ! Mais, *à propos*, j'ai compoſé moi-même une Tragédie en François.

LUCINDE.

En vérité !

BUCK.

En vérité, ſur le plan de *Voltaire*.

CRAB.

Cela doit faire un rare chef-d'œuvre !

BUCK.

On la répète maintenant à la Comédie Françoiſe. *Granval* & la *Gauſſin* joueront les principaux rôles. Oh ! quel *éclat!* Quel tapage n'exciterai-je pas dans le Parterre, quand on verra le Roi d'*Ananamaboe* refuſer la main de la Princeſſe de *Cochinéal* !

LUCINDE.

Vous rappellez-vous le paſſage ?

BUCK.

Entièrement. Je me flatte même de pouvoir le rendre à leur manière.

(*f*) *Le Kain.*

LUCINDE.

Cela va donc être délicieux.

BUCK.

D'abord, le Roi :

Ma chère Princeſſe, je vous aime, c'eſt vrai :
De ma femme vous portez les charmans attraits :
Mais ce n'eſt pas honnête pour un homme tel que moi
De tromper ma femme ou de rompre ma foi.

LUCINDE.

Inimitable.

BUCK.

Enſuite, la Princeſſe ; elle eſt, comme vous pouvez le croire, dans une extrême affliction.

LUCINDE.

Sans doute.

BUCK.

Mon grand Roi, mon cher adorable,
Ayez pitié de moi, je ſuis inconſolable.

Alors le Roi lui tourne le dos ; cette action la rend furieuſe.

Monſtre, ingrat, affreux, horrible funeſte !
Oh que je vous aime ! Ah que je vous déteſte !

Le Roi répond :

Penſez vous, Madame, à me donner la loi ?
Votre haine, votre amour, ſont les mêmes choſes à moi.

LUCINDE.

Bravo !

MILORD JEAN.

Bravo ! bravo !

BUCK.

Tu-Dieu ! Voilà de la paſſion & de la Poëſie, cela ! De la raiſon jointe à la rime ! Oh ! que je déteſte le ſang & le vers blanc ! Il y a quelque choſe de ſi doux, de ſi harmonieux, de ſi naturel dans les riches rimes du *Théâtre François* !

MILORD JEAN.

Je ne ſçavois pas que *Sir Charles* fût ſi entièrement dévoué aux Belles Lettres.

BUCK.

Oh, abſolument. C'eſt le goût do-

minant, l'air, le ton du jour. Je vais tous les ſoirs au Caffé de *Procope*, & ſi je n'avois pas eu le malheur de naître dans ce maudit pays, je ne doute point que vous n'euſſiez vu mon nom parmi les premiers de l'Académie Françoiſe.

CRAB.

Mais vous pouriez très-aiſément ſurmonter cette difficulté, ſi vous vouliez bien être aſſez obligeant pour nous renoncer en public. J'oſe m'engager pour tous vos Compatriotes qu'il n'y en aura pas un d'eux qui vous contrediſe ou qui vous réclame.

BUCK.

Non.... Cela eſt impoſſible. La barbarie de mon éducation me fera toujours prendre pour un Anglois.

CRAB.

Jamais, jamais.

BUCK.

En vérité ?

CRAB.

En vérité.

BUCK.

Vous me flattez.

CRAB.

Point. Je vous rends juſtice : voilà tout.

MACRUTHEN.

Monſieur *Crab* a grande raiſon : car j'ai ſouvent entendu les François eux-mêmes ſe dire l'un à l'autre : Comment eſt-il poſſible qu'un ſi joli homme ſoit Anglois ?

BUCK.

L'obligeante nation ! Et vous êtes donc tous de leur avis ?

CRAB.

Entièrement.

LUCINDE.

Entièrement.

MILORD JEAN.

Entièrement.

BUCK.

Que vous me rendez heureux !

CRAB.

L'inſigne animal ! Mais nous perdons le temps. Vous avez lû, je penſe, le teſtament de votre père.

BUCK.

Non : je ne lis point d'Anglois. Quand Mac l'aura traduit en François, je daignerai peut-être en parcourir les *items*.

CRAB.

Je vous ai dit l'article qui regarde *Lucinde*, & comme un oui ou un

non de votre part eſt tout ce qu'il me faut pour ſervir à ma décharge, je vous laiſſe tous deux pour avoir enſemble ce que vous nommez un *éclairciſſement*. Venez, Milord.

BUCK.

Eh que diantre, Monſieur *Crab*, *Milord*, Mac....

CRAB.

Sortez tous avec moi. (*Ils ſortent.*)

SCENE IV

BUCK, LUCINDE.

BUCK *à part*.

Me voici, Parbleu, dans de beaux draps ! Quel Diable de métier me faut-il faire dans la langue de ce maudit pays ? L'amour, je ſuppoſe. La jolie fonction !

LUCINDE *à part*.

Je m'imagine que mon héros ne laiſſe pas d'être embarraſſé de ſon perſonnage.

BUCK.

C'eſt un ruſé drole, ce *Crab*, *ma petite*. Mais, *à propos*, comment trouvez-vous Milord ?

LUCINDE.

Il me paroît avoir beaucoup de ſens & de ſçavoir vivre.

BUCK.

Pas trop. Mais ne penſez vous pas qu'il a quelque choſe d'étranger dans ſes façons ?

LUCINDE.

D'étranger !

BUCK.

Oui, quelque choſe de ſi Anglois dans ſes manières !

LUCINDE.

Anglois & Etranger ! Je ne vous comprens pas.

BUCK.

Mais oui... Je veux dire qu'il n'a pas cet air d'aiſance, ce *je ne ſçais quoi*, ce *bon ton*.... En un mot, il n'a rien qui me reſſemble.

LUCINDE.

Oh rien du tout.

BUCK.

Eh oui... Voilà ce dont je me ſuis apperçu ; il mérite qu'on ait pitié de lui, le pauvre Diable ! Il ne peut qu'y faire, mais, *entre nous*, *ma chère*, *c'eſt un vivant qui eſt riche*.

LUCINDE.

En quoi cela peut-il me regarder, *Sir Charles ?*

BUCK.

Eh, mais, *je penſe*, *ma Reine*, que vos yeux ont fait une attaque de ce côté-là.

LUCINDE.

Mes yeux une attaque, *Sir Charles !*

BUCK.

Eh oui, mon enfant. Y a-t-il quelque choſe de ſi extraordinaire ? *Ma foi*, j'ai compris par la vivacité de ſes éloges qu'il avoit déja ſommé la garniſon de ſe rendre.

LUCINDE.

Pour me ſervir de votre alluſion, je crois *Milord* un trop bon Capitaine pour commencer un ſiége infructueux ; il eſt impoſſible qu'il ignore les conditions de la ville.

BUCK.

Quelles conditions ! Expliquez-vous, *ma chère*.

LUCINDE.

Je m'étois flattée que votre entrevûe avec M. *Crab* avoit rendu mes explications inutiles.

B U C K.

Oui da ... A propos, je me rappelle quelque choſe d'un ridicule article concernant certain mariage, dans un teſtament ...... Mais voyez un peu quel complot contre la tranquillité de deux pauvres gens! En bonne foi, la méchanceté de certains hommes eſt ſurprenante. Non contens de faire tout le mal qu'ils peuvent leur vie durant, il faut encore qu'ils faſſent paſſer les effets de leur mauvais cœur, ainſi que leurs biens, juſqu'à leur dernière poſtérité.

L U C I N D E.

Le mépris que vous paroiſſez faire de moi, *Sir Charles*, je le reçois comme un compliment; mais les obligations infinies que j'ai eues à l'homme qui avoit le malheur d'être votre père, me forcent à vous prier de ne faire aucune inſulte à ſa mémoire, au moins en ma préſence.

B U C K.

Du Diantre, ma Reine, dans vos hèroiques....

L U C I N D E.

Ingrat! fils indigne d'un pareil père! faut-il que tu foules ſitôt ſous tes pieds

les cendres de celui dont la plus grande inquiétude à ſa dernière heure avoit pour objet ta félicité?

B U K C.

Ma foi, elle eſt folle, elle a le cerveau timbré, *ſans doute.*

L U C I N D E.

Mais j'ai tort: celui qui rompt un lien ſacré peut-il en reſpecter quelque autre? Le monſtre qui a le cœur aſſez corrompu pour mépriſer le lieu de ſa naiſſance reſpectera-t-il ceux qui lui ont donné l'être? Cela eſt impoſſible.

B U C K.

Ah, ah! joli monologue! ſoliloque des plus touchans, ma petite Reine.

L U C I N D E.

Inſecte mépriſable .... Mais je me poſſéde.

B U C K.

J'en ſuis comblé; nous allons donc nous entendre l'un l'autre, à ce que j'eſpère.

L U C I N D E.

Nous nous entendons à merveille. Vous avez déja eu la bonté ſingulière de refuſer ma main. Il ne manque que vo-

tre ſignature à ce refus, & notre connoiſſance ſera finie.

B U C K.

Vous allez trop vîte, vous êtes trop prompte, *ma chère.* Si j'ai bonne mémoire, la conſéquence de mon refus eſt de vous payer vingt mille livres ſterling.

L U C I N D E.

Cela eſt vrai.

B U C K.

Et voilà juſtement ce que je n'ai pas la moindre envie de faire.

L U C I N D E.

Non, Monſieur: vous conſentez donc au mariage.

B U C K.

Je déclare au contraire que j'ai pour lui toute l'averſion poſſible. Je vous ſignerai cela, ſi vous voulez, mais j'ai un amour prodigieux pour les *Louis.*

L U C I N D E.

Eh bien, la diſpute ſera bientôt décidée ... la loi ...

B U C K.

Un moment, *ma Reine* ... Je ne vois pas que mon père, quelque prévoyant qu'il fût, ait préciſément déterminé le temps de notre charmante union. Ainſi,

quoique je ſois condamné, le jour de mon exécution eſt incertain ....

L U C I N D E.

Quoi, Monſieur! ...

B U C K.

Je dis, mon cœur, qu'il n'y a pas plus de riſque pour vous de mourir fille que pour moi de vivre garçon.

L U C I N D E.

Oh, Monſieur, je ſçaurai trouver quelque remède ...

B U C K.

Eh bien, ſuppoſé, *ma belle*, que je vous en aye trouvé un tout prêt.

L U C I N D E.

Quel remède? Nommez-le.

B U C K.

J'en vais citer deux. Et d'abord, *mon enfant*, quoique j'aye une antipathie inſurmontable pour le nœud conjugal, cependant je ſuis bien loin de m'aveugler ſur vos charmes perſonnels. Si vous daignez donc m'en accorder la pleine jouiſſance, non-ſeulement les ſuſdites vingt mille livres ſterling, mais toutes les richeſſes que poſſéde votre très-humble, & très-dévoué ſerviteur tomberont à vos pieds.

LUCINDE.

Juste Ciel, donne moi de la patience.

BUCK.

En vérité, ma chère, vous en avez besoin. Mais si vous vous fâchez, je me sauve.

LUCINDE.

Vîte, Monsieur, votre second remède; car celui ci....

BUCK.

N'est pas, je l'avoue, autant à la mode que l'autre dont je vais vous parler. Il s'agit donc, en un mot comme en cent, de donner la main à ce piraud de Milord qui veut vous rendre Milady, & de me prendre, moi, pour son acolyte, son ami particulier, ce qui s'appelle *greluchon;* & comme nous devons partager votre personne, nous partagerons aussi votre fortune, *ma belle.*

LUCINDE.

Méprisable ver de terre! ame de boue, cœur vendu à l'intérêt! moi ta maîtresse! Grand Dieu! L'empire de l'Univers ne m'engageroit pas maintenant à être ta femme. Quelle sorte d'apologie, quelle ombre d'excuse trou-

veroit une femme pour une union si peu naturelle?

BUCK.

Fort bien.

LUCINDE.

Eh! Quels sont les charmes que tu crois posséder! As-tu la sotte foiblesse d'imaginer que ton habit vendu par quelque Frippier, ton affectation, tes grimaces, puissent en imposer aux plus stupides, passé les bornes des mauvais lieux?

BUCK.

Très-bien.

LUCINDE.

Pour tes progrès, où sont-ils? Qu'as-tu acquis dans tes voyages? Tes airs sont des copies de ceux de ton Perruquier. Tu dois à ton Tailleur l'habit que tu portes. Tu as perdu ta langue natale, & tu n'en as apporté aucune autre pour te servir d'échange.

BUCK.

Extrêmement bien!

LUCINDE.

Si ton sot orgueil n'eût pas sitôt découvert ta bassesse, j'aurois pu, par respect pour ce nom que tu deshonores,

former avec toi pour la vie le nœud le plus infortuné.

BUCK.

Oh, Parbleu, je vous en suis très-obligé. J'aurois eu là une petite femme bien tranquille & bien pacifique. Oh ça, écoutez, mon enfant. Vous avez été à coup sur très éloquente, mais à tout prendre fort peu divertissante. Votre vivacité vous a fait oublier dans votre catalogue une de mes acquisitions faites dans le pays étranger, *c'est-à-dire,* que je puis avec le plus intrépide *sang froid*, sans la moindre émotion, supporter cette tempête d'une fureur féminine; mais, *adieu*, *ma belle.* Lorsqu'une heure de réfléxion & de tranquillité vous aura fait sentir la sagesse de mes propositions, j'attends de vous l'honneur d'un billet.

LUCINDE.

Sors, misérable, & me quitte pour jamais.

BUCK.

Pour jamais! Sur mon Dieu, elle seroit une admirable Actrice. Si jamais je puis la mener à Paris, je lui ferai jouer un rôle dans ma tragédie. (*il sort.*

SCENE V.

Milord *Jean* & *Crab* ont entendu la conversation. Milord complimente *Lucinde* sur la noblesse de ses sentimens, & commence à reparler des siens. *Lucinde* avant tout veut donner carrière à son ressentiment, & leur dit qu'elle médite une vengeance digne de *Buck*: elle fait appeller sa femme de chambre, & se fait servir le thé. Elle prie ensuite l'austère *Crab* de lui renvoyer *Buck*, qui ne peut encore être sorti. Elle demande en grace qu'on la laisse un quart-d'heure seule avec lui. *Buck* arrive.

SCENE VI.

Il se félicite lui-même sur le prompt effet de ses propositions, & fait compliment à *Lucinde* de s'être si-tôt rendue. *Lucinde* le prie de s'asseoir, commence par lui faire excuse de la chaleur de ses expressions, & finit par lui proposer du thé. Ils en boivent ensemble; & quand la table est desservie, elle prend tout-à-coup le rôle d'amante passionnée & furieuse: elle lui fait croire qu'elle

qu'elle a mis du poiſon dans le thé pour ſe perdre l'un & l'autre, & pour finir ſon triſte ſort en ſe vengeant d'un perfide. » Va, lui dit-elle, traître que tu » es; j'ai du moins la conſolation que » ſi je ne puis te poſſéder ſelon la loi, » aucune autre femme ne te recevra » dans ſes bras. Le plaiſir de vivre avec » toi m'eſt refuſé : mais la mort va nous » unir pour jamais ». Le ſtupide *Buck* donne tête baiſſée dans le panneau Il ſe déſole, ſe deſeſpère, croit déja ſentir les atteintes du poiſon. Il ſort pour appeller à ſon ſecours. *Crab* & Milord *Jean* ravis de l'invention de *Lucinde*, ſe diſpoſent à en tirer parti. *Buck* rentre l'inſtant d'après en robe de chambre & en bonnet de nuit, ſuivi de ſes gens, d'un médecin & d'un chirurgien. Celui-ci le ſaigne copieuſement, & lui fait appliquer les véſicatoires. *Buck* frappé ſe croit mourant, & maudit tour-à-tour *Lucinde*, le poiſon, & ſon retour en Angleterre. *Crab* vient le trouver, & lui promet de le guérir, pourvû qu'il renonce publiquement à *Lucinde*. C'eſt ici l'objet du dénoûment. De ce refus public dépendent les 20000 livres

ſterling. *Buck* la refuſe de tout ſon cœur. Les témoins ſont pris à ce ſujet. On exige enſuite de lui une entière renonciation au rouge, aux odeurs, aux habits qu'il a apportés de France. Il ſacrifie tout, & ſes deux anciens camarades *Tallyhoe* & *Racket* vont les brûler dans la cour. Ce qui lui coûte le plus c'eſt de renvoyer ſes gens, *Bearnois*, *la Loire*, *la Jonquil*, & les autres François qu'il a amenés de Paris. Mais puiſqu'il aime la vie, il faut encore qu'il en paſſe par là. Le cruel *Crab* s'obſtine à l'exiger. La raiſon qu'en donne *Crab* mérite d'être rapportée. « L'importation de tous ces » faquins, aſſure-t-il, eſt une partie de » la politique de vos bons amis les » François : incapables de nous réſiſter » tant que nous conſervons notre an- » cienne rudeſſe, que font-ils? Ils ont » recours à ces mignons, qui d'abord » amolliſſent, ſapent, détruiſent de » fond en comble notre vigueur natu- » relle, & nous livrent enſuite comme » une proye facile à ceux qui les ont » employés. Puiſque cela eſt ainſi, s'é- » crie le malheureux *Buck*, adieu *la* » *Jonquil*. Le remède, vîte le remède.

Le remède eſt ſimple. C'eſt de lui apprendre qu'il n'eſt qu'un ſot, & que le poiſon eſt une fable, une pure chimère. *Buck* qui voit rentrer *Lucinde* n'a pas de peine à ſe le perſuader; il rougit de ſa ſottiſe : ſottiſe étrange, ſur laquelle pourtant l'auteur a cru pouvoir fonder la vraiſemblance d'un pareil dénouement. *Crab* ſe retourne vers *Lucinde*, & lui apprend que le refus public de *Buck* la met en pleine poſſeſſion de ſa liberté & des 20000 livres ſterling du teſtament. Elle donne la main à Milord *Jean*, qui la reçoit avec tranſport. *Macruthen* tout étonné conſole *Buck*, & lui conſeille d'ôter ſes véſicatoires. *Crab* finit par lui donner cette leçon. » Recevez, jeune homme, » ce dernier avis de l'ancien ami de » votre père. Comme c'eſt votre bon- » heur d'être né Anglois, que ce ſoit » auſſi chez vous l'objet d'un noble or- » gueil. Sachez que la liberté, ce bien » ineſtimable, eſt votre droit de naiſ- » ſance. Tant que vous conſervez ce » tréſor, les autres nations pourront » vous craindre ou vous porter en- » vie; mais elles ne pourront jamais » ni vous vaincre ni vous mépriſer.

» Croyez enfin que les manières Fran- » çoiſes ſont auſſi contraires au génie » de votre nation que la Politique de » France eſt pernicieuſe à la tranquillité » de votre terre natale. Si vous êtes » bien convaincu de ces auguſtes véri- » tés le poiſon chimérique dont vous » avez cru votre corps infecté devien- » dra pour votre eſprit un beaume réel » & ſouverain. »

Telle eſt la petite piece ou la farce de *l'Anglois Revenu de Paris*, qu'on vient de jouer à Londres l'hyver dernier avec beaucoup de ſuccès. Nos lecteurs trouveront dans cet ouvrage plus d'Epigrames & d'antipathie contre notre nation, que de ſaillies & d'agrémens. Faire rire à nos dépens la plus vile populace, ou l'animer ſans ceſſe contre nous par de pitoyables déclamations; c'eſt ſe couvrir de beaucoup plus de ridicule que de nous en ſuppoſer. Voilà malheureuſement depuis longtemps la pitoyable occupation des plumes Britanniques; & toute l'Europe conviendra qu'il eſt bien honteux pour des gens qui oſent prendre le titre d'hommes de Lettres, d'employer leurs veilles à de pareils uſages, & de fomen-

cer parmi leurs compatriotes cette jalousie, cette présomption, cette haine naturelle qui ternit leurs plus rares qualités, au lieu de s'attacher à polir leurs esprits, à adoucir leurs mœurs, à proscrire chez eux les vices & les ridicules : caractère distinctif des Lettres & de ceux qui sont dignes de les cultiver. Des auteurs assez bas pour n'écouter qu'un vil intérêt, assez peu philosophes pour épouser les animosités d'une multitude effrénée, assez dénués de raison & de vertu pour se conduire par des principes aussi méprisables, ne sont point sans doute de véritables gens de lettres ; ce sont des Charlatans qui en usurpent le nom, & qui montent sur des treteaux pour amuser le vulgaire. Nous prions très-instamment M. *Samuel Foote*, s'il lit jamais cet Article, de peser un peu sur cette réflexion. Elle peut lui être encore plus utile que ne l'est à l'imbécille *Buck* le dernier avis du Misantrope de sa pièce.



JOHANN CONRAD FUESSLINS UNPARTEYISCHE NACHRICHT VON DEN LEZTEN RELIGIONS UND STAATS VERBRECHERN DES SCHWEIZERLANDES.

MEMOIRE IMPARTIAL DE M. JEAN CONRAD FUESSLIN SUR LES PERSONNES QUI DANS LES DERNIERES ANNÉES ONT ÉTÉ PUNIES EN SUISSE POUR CAUSE D'HERESIE OU DE SEDITION.

CE Mémoire est tiré du quatorzième Volume du Journal Allemand, que le célèbre M. *Kastner* publie à Léipzig sous le titre de *MAGAZIN DE HAMBOURG*.

Jacques Schmidlin, natif du Canton de *Lucerne*, étoit domicilié à *Sulzig* ou *Sulzach* dans la Paroisse de *Wollhausen*. Sa première profession étoit celle de Tonnelier. Il se mit à conduire des voitures en qualité de valet, & fit plusieurs voyages en Alsace. Quelquefois il dé-

bitoit de l'eau de vie à la campagne, & passoit alors dans les Provinces voisines du Canton de Berne. Il étoit né dans la Religion Catholique, qui n'en souffre point d'autre qu'elle dans le Canton de Lucerne. Vers 1736 *Schmidlin* changea ses idées sur la Religion, & se fit Docteur & chef d'un parti composé d'abord de très-peu de personnes. Ce parti augmenta insensiblement, & seroit, selon toutes les apparences, devenu très-nombreux, si les Magistrats n'en eussent arrêté les progrès. Plusieurs personnes parlèrent de la prétendue conversion de *Schmidlin* comme d'un ouvrage extraordinaire de la Divinité. Leurs récits firent d'autant plus d'impression sur l'esprit du peuple, que peu de gens étoient instruits de l'occasion & des motifs du changement qui s'étoit fait dans cet homme du commun. M. *Fuesslin* a tiré là-dessus des éclaircissemens de deux manuscrits, dont l'un est intitulé : *Aufsatz van Jacob Schmidlins Leben und Ende : Mémoire sur la vie & la fin de Jacques Schmidlin ;* & l'autre : *Bericht van den verfolgeten in dem Canton Lucern : Relation de ceux qui ont été persécutés au Canton de Lucerne.* Le

premier est d'un *éparatiste* qui par la suite a épousé la veuve de *Schmidlin* ; & l'autre a été composé par un citoyen de Bâle. Celui-ci rapporte que, lorsque *Schmidlin* se trouvoit dans les maisons des Protestans, il prenoit beaucoup de plaisir à la lecture de leurs livres, à l'exception de ceux qui traitoient des controverses, parce qu'il cherchoit un chemin à la félicité éternelle, indépendant de toute secte. Il ajoute, qu'ayant pris la première idée de quitter la Religion dans laquelle il étoit né, à Bâle, où on lui avoit donné un petit livret qu'il lut attentivement, il passa à *Langnau* dans le Canton de *Berne*, & s'y entretint sur la Religion avec des Protestans. Ceux-ci l'envoyèrent à *Diesbach* chez un nommé *Christen Christen*, assûrant à *Schmidlin* que cet homme lui montreroit le vrai chemin du Paradis. Ce *Christen* étoit Sellier de profession, & la *Relation* en parle comme d'un *Séparatiste* sage & bien instruit. Au bout de quelques mois, imbu & persuadé des opinions du *Séparatiste*, *Schmidlin* lui dit : « A présent il est temps que je sorte de mon » pays & que je m'établisse dans un

» lieu où je puisse avoir la liberté de » vivre chrétiennement. » *Christen* s'opposa à ce dessein en disant à son disciple : » N'en fais rien : puisque la grace » de Dieu vient de t'ouvrir les yeux, » tâche de les ouvrir à tes proches qui » sont encore dans les ténèbres : re- » tourne vers eux, & cherche à les » conduire à la connoissance de la vé- » rité : n'enfouis point ton talent; fais- » le valoir pour le service du Seigneur » qui te l'a confié, & qui t'en fera ren- » dre compte. « *Schmidlin* obéit aux ordres de son Maître. Sa conduite & son changement vinrent bientôt aux oreilles du Curé du lieu qui, au rapport de la *Relation*, étoit d'un caractere doux & charitable, & se plaisoit à s'entretenir avec *Schmidlin*, qu'il faisoit souvent venir chez lui. La même *Relation* ajoûte qu'à ce Curé il en succéda un autre d'un esprit dur & méchant, & qui par ses délations fit tant qu'en 1740 *Schmidlin* fut emprisonné à Lucerne. Mais les mensonges grossiers des Prêtres, continue le même manuscrit, ayant enfin été reconnus par les Magistrats pour ce qu'ils étoient, le prisonnier fut élargi, & obtint un témoignage

authentique de son innocence, que le Curé eut ordre de publier à l'Eglise; ce qu'il fit en effet, mais en prenant la précaution de faire jouer les orgues pendant la lecture.

Pendant ce temps le nombre des disciples de *Schmidlin* augmentoit de jour en jour. Lorsqu'en 1743 le Corps Helvétique mit une garnison dans la Ville de Bâle, il se trouva parmi les soldats fournis par le Canton de Lucerne un nommé *Sébastien Weber*, qui, après avoir servi en Italie, s'étoit fait disciple de *Schmidlin*. Arrivé à Bâle, il fit connoissance avec quelques *Piétistes*, secte qui a causé de grandes divisions parmi les Luthériens, chez lesquels elle a pris naissance. Il se trouva si satisfait du commerce qu'il eut avec eux, & en parla avec tant d'éloge dans ses Lettres à *Schmidlin*, que celui-ci vint, accompagné du frère de *Weber*, pour s'entretenir avec les amis de son disciple. Les *Piétistes* lui firent présent de quelques exemplaires du Nouveau Testament, de livres de cantiques, & d'une traduction de l'Imitation de J. C. par *Kempis*.

Schmidlin fit plus de prosélytes que jamais. Flatté de ses succès il ne se

borna plus à exhorter simplement ses sectateurs à une vie plus sainte & plus vertueuse que celle qu'ils avoient menée jusqu'alors; il commença encore à attaquer dans ses assemblées secrettes les dogmes de l'Eglise Romaine. Son Curé déja irrité contre lui en ayant été instruit, le surprit en 1746 la nuit de la St. *Martin* dans un lieu où *Schmidlin* avoit assemblé ses disciples, le fit arrêter, & l'envoya à Lucerne escorté de quatre hommes armés. Cette fois il trouva ses Supérieurs indignés contre lui. On le garda étroitement. On rechercha ses sectateurs, & dans peu de temps les prisons en furent remplies. Enfin, la dernière Sentence prononcée dans cette cause condamna *Schmidlin* à être étranglé & brûlé le 27 Mai 1747, *Sébastien Weber* à une prison perpétuelle, *David Grüter* & *François Schmidlin* aux Galères, le premier pour douze ans, l'autre pour six. Les autres partisans de la nouvelle secte emprisonnés, dont le nombre montoit au-delà de 70, furent bannis pour jamais du Canton.

Il s'agit à présent de sçavoir quels ont été les dogmes qui ont attiré sur ces malheureux un châtiment si sévère de

la part des Magistrats. Les uns leur ont attribué des sentimens conformes au Calvinisme; cependant l'auteur du *Mémoire* cité ci-dessus, qui étoit instruit de la vérité mieux que personne, assûre formellement que *Schmidlin* a toujours exhorté ses disciples à ne pas embrasser le parti des Calvinistes, parce qu'ils persécutoient aussi-bien que les Catholiques ceux qui desiroient de vivre dans la vraie piété. D'autres les ont accusés d'être du parti des Fanatiques, qui vers le même temps excitèrent des troubles dans le Canton de Berne, & dont le chef fut brulé en 1754. D'autres encore, croyant peut-être ne pouvoir les noircir davantage, leur ont imputé d'être de la secte des *Frères Moraves* (*a*) avec lesquels ils prétendoient que *Schmidlin* avoit con-

(*a*) Ils s'appellent aussi *Frères de l'Union*. En Allemagne on les nomme communément *Herrenhuter*, nom qui leur a été donné de la petite ville de *Herrenhut* qui est située dans la haute Lusace, & appartient au Comte de *Zinzendorf* leur chef. Ce fanatique s'est donné des mouvemens extraordinaires pour répandre ses erreurs. Il a fait des voyages en Russie, en Suède, en Dannemarck, en Angleterre & en Amérique. Sa secte qui a une caisse commune,

tracté des liaisons particulières dans ses voyages. Mais, quoiqu'il en soit, dit M. *Fuesslin*, ce n'est assurément pas le nom d'une secte odieuse qu'ils eussent suivi, qui auroit pû déterminer le Magistrat de Lucerne à user envers eux de tant de rigueur. Les membres qui le composent n'ont fait que trop voir dans les querelles qu'ils ont eues tout récemment avec le St. Pere, à qui ils n'ont jamais cédé, qu'ils ne sont rien moins qu'aveuglément soumis aux ordres de Rome; mais leur principe est de ne souffrir qu'une religion uniforme dans leur Canton.

M. *Fuesslin* rapporte à ce sujet qu'il eut occasion d'intercéder pour *Schmidlin* & pour ses sectateurs; qu'il représenta à l'un de leurs Juges l'équité de la tolérance, & qu'il lui cita l'exemple du Roi de Prusse, qui dans ce temps-là venoit d'accorder aux Catholiques la permission de bâtir une Eglise dans la Ville de sa résidence; mais que ce Ma-

dont le Comte est l'administrateur, a formé plusieurs établissemens en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Elle a envoyé des colonies & fait bâtir des Eglises sur les côtes du Groenland.

gistrat répliqua que le Canton de Lucerne n'avoit point de troupes mercénaires à sa solde pour contenir ses sujets. M. *Fuesslin* tenta enfin d'obtenir pour les prisonniers la liberté de se retirer où bon leur sembleroit. On lui répondit que cette indulgence autoriseroit d'autres personnes à reclamer la même liberté; qu'avec le temps cela feroit un grand vuide dans le pays, & qu'il falloit cependant avoir des recrues pour completter les Régimens que le Canton avoit au service des Rois de France & de Sardaigne.

Les principes de *Jacques Schmidlin* qui ont été publiés par un Capucin, tendent tous à établir que l'Eglise Romaine ne ressemble ni par les dogmes ni par les rits à celle que *Jesus-Christ* & ses Apôtres ont fondée. L'éditeur ajoûte que *Schmidlin* a enseigné qu'on peut croire ce que l'on veut, & qu'on peut être sauvé dans toutes les Religions; ce que, selon M. *Fuesslin*, il faut entendre ainsi: que l'homme, étant obligé par sa situation à vivre dans une Communion quelconque, peut extérieurement ne pas s'en séparer, pourvû qu'il ait une lumière intérieure qui le guide. Il

est certain que *Schmidlin* n'a pas voulu quitter l'Eglise Romaine. La conduite que les *Schmidliniens* ont tenue après leur bannissement fait assez voir à quelle secte ils sont le plus attachés. Chassés du Canton de Lucerne, ils se rejoignirent tous à Bâle, où ils furent protégés par les *Séparatistes*, qui y sont en grand nombre. Lorsqu'enfin les Cantons Protestans étendirent comme les Catholiques le bannissement de Lucerne jusques sur leurs territoires respectifs, les *Séparatistes* eurent encore soin des sectateurs de *Schmidlin*, dont la femme épousa même un *Séparatiste*. Il est constant, ajoute M. *Fuesslin*, que les *Séparatistes* ont adopté des dogmes qui sont regardés comme pernicieux & impies par les trois Communions qui dominent en Allemagne.

L'auteur du *Mémoire* cité ci-dessus rapporte quelques miracles qu'il prétend être arrivés après la mort de *Schmidlin*. Il assure qu'on a brûlé deux cordes de bois avant que la flamme ait pû porter la moindre atteinte à son corps; que tous les spectateurs de l'exécution, en ayant été frappés comme d'une chose extraordinaire, s'en retournèrent triste-

ment chez eux; que le Curé qui avoit dénoncé *Schmidlin* & ses disciples fut mangé des vers; que les quatre hommes armés qui le conduisirent en prison à Lucerne moururent peu de temps après l'un après l'autre de mort subite. On sçait quelle croyance on doit à de pareils faits.

Jerôme Kohler, son frere *Christen Kohler* & la nommée *Elsi Kiesling* ont été les auteurs d'une secte beaucoup plus abominable que celle dont nous venons de parler. Les *Kohler* étoient natifs de *Brucklen*, dans la Paroisse de *Riggisberg*, située dans la partie supérieure du Canton de Berne. On ignore si la *Kiesling* étoit du même endroit. Tous les trois étoient des gens de campagne fort pauvres, mais dans un âge où le tempérament & l'imagination portent à des excès. Les *Kohler* étoient mariés, & quoique la *Kiesling* ne le fût ni ne l'ait été, on assure qu'elle a fait un enfant. Ce fut en 1736 qu'ils commencèrent à exhorter les gens de leur connoissance à la piété en parlant toujours de Dieu, & en le priant souvent avec une ferveur apparente. Cette conduite fit beaucoup de bruit dans un

pays qui depuis long-tems eſt rempli de fanatiques. On commença à s'aſſembler chez eux, & à les inviter chez d'autres pour préſider dans les aſſemblées. La libéralité de leurs diſciples fut ſi grande, que dans peu de temps ils ſe trouvèrent dans l'abondance. Dès-lors une extravagance fut ſuivie d'une autre. Ils ſe dirent d'abord envoyés de Dieu. Enſuite les *Kohlers* ſe donnèrent pour les deux témoins de l'Apocalypſe. Ils detournèrent du culte public. Ils parlèrent contre les Magiſtrats, & calomnièrent les Eccléſiaſtiques de la manière la plus infâme. Ils pouſsèrent la folie juſqu'à prédire le jour du jugement. Beaucoup d'entre leurs ſectateurs quittèrent les travaux de leur état en diſant qu'ils n'avoient plus beſoin de travailler, puiſque le jour du Seigneur étoit proche.

La *Kieſling* ſe vantoit de vivre ſans manger & ſans boire, & d'avoir des révélations. Enfin, la ſecte de *Brucklen* adopta l'opinion des anciens fanatiques, qui prétendoient que toutes les actions de l'homme régénéré ſe font ſans péché. Ce principe une fois admis influa ſur la conduite des chefs & des

ſectateurs. Les *Koklers* aimoient le vin, les liqueurs fortes & les femmes. Le prétexte de la Religion leur ſervit à contenter ces paſſions.

Il s'eſt trouvé des hommes ſçavans qui ſe ſont donné beaucoup de peine pour effacer de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique l'*Adamiſme*, c'eſt-à-dire, l'ancien fanatiſme, accompagné de débauche & de libertinage, en taxant ceux qui le peignent de ces couleurs, de partialité & de zèle outré : mais ne voyons nous pas de nos jours aſſez de fanatiques de cette eſpèce pour que nous puiſſions croire que dans l'ancien temps il y ait eu de pareils inſenſés ? Pour ce qui regarde les *Kohlers* & la *Kiesling*, leurs écarts ſont ſi avérés qu'on ne peut les révoquer en doute. Les premiers ſe ſervoient non-ſeulement des révelations de cette créature pour jetter leurs ſectateurs dans une honteuſe ſuperſtition, mais encore de ſa propre perſonne pour aſſouvir leurs paſſions brutales. Un jour ils s'aviſérent même de l'employer à faire un troc de femmes, qui cependant ne réuſſit pas, parce qu'une des parties intéreſſées n'y trouvant pas ſon compte, prit de là occaſion de quitter

la ſecte. En un mot, les fanatiques de *Bruklen* allérent ſi loin que le Magiſtrat ſe vit forcé de bannir les *Kohlers*. Mais ils ne gardèrent point leur ban, & revinrent ſecrettement pour fortifier leurs diſciples. Le Magiſtrat mit leurs têtes à prix ; ce qui ne fit que les rendre furieux. Ils trouvérent moyen de ſe faire un parti conſidérable dans la ville voiſine de *Biel*, & des gens d'une plus grande capacité & d'une meilleure naiſſance que les *Kohlers* prirent du goût à leurs extravagances. Ils ſuivirent leurs chefs d'auberge en auberge ; &, lorſque les autres habitans du pays alloient aſſiſter au Service Divin, ceux là ſe mettoient à boire, à danſer, & à mal parler, au milieu de leurs débauches, de Dieu, de ſa parole, des ſacremens & des rits Chrétiens. Enfin *Jerôme Kohler* ayant été arrêté, fut étranglé à Berne en 1753. Il eſt dit dans la Sentence imprimée & publiée la veille de ſon exécution : » Les erreurs & les crimes de ce malheureux ont été ſuivis » d'un ſi grand endurciſſement qu'il a » attaqué juſqu'à la Majeſté Divine, » qu'il a tâché de faire méconnoître ſes » attributs adorables, & qu'il a blaſ-

» phêmé ſon nom d'une manière dont » il eſt juſte d'éviter le ſcandale à des » lecteurs Chrétiens. « Il eſt dit dans la même ſentence qu'avant ſa mort le criminel s'eſt repenti de ſes fautes & a rétracté ſes erreurs ; mais d'autres Relations aſſurent que ſon repentir a été ſimulé, & qu'auſſi-tôt qu'il s'eſt trouvé hors de la préſence de ſes juges, il s'eſt mis de nouveau à accabler d'injures ſes Supérieurs temporels & ſpirituels, & à aſſurer que quoiqu'on fit contre lui, il n'en avoit pas moins la vraie croyance. Depuis la mort de *Jerôme Kohler*, ſon frère s'eſt tenu caché ; mais *Jean Sahli* de *Biel*, l'un des coryphées de la ſecte de *Brucklen*, s'eſt conduit ſi ſéditieuſement dans ſa patrie, qu'à la fin il a été obligé de ſe ſauver, & que le 13 Mars de l'année 1753 il a été condamné par contumace à avoir la tête tranchée. Il eſt dit dans la Sentence qu'abandonnant ſes opinions & ſes erreurs à la conſcience de cet égaré & au tribunal de la Divinité, le Magiſtrat ne le condamne que pour avoir eu part aux blaſphêmes prononcés contre Dieu par ſa ſecte, pour avoir été rebelle à ſes Supérieurs naturels, & pour avoir in-

ſulté & maudit l'état eccléſiaſtique & l'ordre établi dans la religion Chrétienne. Au reſte, M. *Fueſſlin* nous aſſure que *Jerôme Kohler* a été regardé, après ſa mort, par ſes ſectateurs, comme un martyr ; que quelques-uns d'entr'eux prétendent que ſon eſprit ſe trouvoit encore parmi ſes diſciples, & qu'un jour il fera des miracles pour prouver la vérité de ſa miſſion. On voit par là que la ſecte de *Brucklen* n'eſt pas encore éteinte.

Notre auteur paſſe à ceux qui en Suiſſe ont été punis pour crime de ſédition. *Samuel Hanſi*, *Samuel Nicolas Wernier*, & *Emmanuel Fücter* furent décapités, comme traîtres & ennemis de la patrie, le 16 Juillet de l'année 1749. La mémoire des deux derniers eſt tombée dans l'obſcurité : mais comme *Hanſi* étoit un homme de Lettres & très-eſtimé des ſçavans, il eſt vraiſemblable que ſon nom paſſera à la poſtérité. L'auteur de *la Renommée de l'Europe* (*b*) en a fait l'éloge. M. *Fueſslin* ne répète point ce qui a été dit par ce pa-

(*b*) Journal politique qui s'imprime à Léipzig ſous le titre : *Europaiſche Fama.*

négyriſte ; il ſe borne à éclaircir certains faits dont il faut être inſtruit pour juger de l'entrepriſe de *Hanſi*. En 1744, quelques citoyens de Berne préſentèrent au Sénat un Mémoire, dans lequel ils demandoient qu'on fît quelques changemens dans la manière d'élire les membres de la Régence du Canton. Les uns n'attribuent à ces citoyens que des vûes vertueuſes & patriotiques ; les autres prétendent qu'ils s'étoient flattés que, dans le cas où le changement projetté auroit lieu, ils ſeroient élus eux-mêmes. M. *Fueſſlin* regarde les élections uſitées dans le Canton de Berne comme une choſe qui un jour peut être très-funeſte à cette République ; & il paroit étonné qu'elles n'aient pas déja occaſionné plus de deſordres qu'elles n'en ont cauſés. Tous les neuf ou dix ans on fait une élection. Chaque citoyen eſt en droit de ſe faire inſcrire comme candidat. De quatre ou de cinq cens concurrens qui ſe préſentent à la fois, on n'en peut recevoir que quatre-vingt ou quatre-vingt-dix. On offenſe donc le même jour trois ou quatre cens citoyens. Il eſt facile d'imaginer ce que le mécontente-

ment & la vengeance doivent inſpirer à des gens perſuadés de mériter mieux que d'autres les places qu'on ne leur donne pas, à des gens qui croyent qu'un tel ou un tel leur a manqué de parole à l'élection, &c.

Tous les citoyens de Berne, qui avoient ſigné le Mémoire dont nous venons de parler, furent ſévèrement punis par le Sénat. La plûpart d'entr'eux furent exilés pour quelques années, & *Hanſi* ſe trouva du nombre de ces derniers. Il ſe retira à Neuf-Châtel : il y employa ſon temps à l'étude des belles-Lettres. Au bout de quelques années il deſira de rentrer dans ſa patrie, & en obtint la permiſſion avant que le terme de ſon exil fût expiré. A ſon retour il témoigna en apparence être ſenſible à la grace qu'on venoit de lui accorder : mais, bien loin d'abandonner l'idée du changement, qui, ſelon lui, étoit néceſſaire dans l'Etat, il s'y livra entièrement, & médita une révolution qui en renverſant l'ancien gouvernement devoit donner toute une autre forme à la Régence. Les moyens qu'il ſe propoſoit d'employer pour venir à bout de ſon deſſein étoient violens, & tels que mis

en uſage ils auroient pû entraîner la diviſion de l'Etat & le maſſacre d'un grand nombre de citoyens. A cette occaſion M. *Fueſſlin* fait une vive ſortie contre M. *Leſſing*, qui dans le deuxième volume de ſes *Opuſcules* imprimés à Berlin en 1753, a donné le commencement d'une Tragédie intitulée *Samuel Hanſi*. Il accuſe ce Poëte d'avoir peint le Sénat de Berne comme un tyran, par la ſeule raiſon que ce Sénat veille à la conſervation de la forme de l'ancien gouvernement. Pour le prouver, il cite de la Tragédie en queſtion les paroles de *Ducret*, l'un des conjurés. « Venez, amis ; une vengeance » commune nous réunit. S'il faut combattre, combattez pour Berne, & » en même-temps pour votre propre » cauſe. Nous voilà enfin à ce grand » jour. Que je voudrois qu'il fût paſſé, » & que la nuit qui lui ſuccédera & la » mort euſſent déjà précipité dans l'abyme la trop longue tyrannie. »

Notre auteur reproche encore à M. *Leſſing* d'avoir peint comme des Patriotes & des Héros les citoyens qui méditoient des innovations. Pour donner la preuve de ce qu'il avance, il rapporte

porte ces paroles que *Wernier* adresse à *Hansi* : « Les Héros sont exilés ; cependant celui qui réunit le plus de vertus nous est resté en vous. C'est sur vous seul que Berne fixe ses yeux. »

Sans vouloir plaider ici la cause de l'auteur dramatique, nous observerons que M. *Fuessling* ne paroit pas avoir bien saisi l'idée de M. *Lessing*. Voici comment ce dernier expose le plan de sa pièce dans une Lettre insérée dans les *Opuscules* cités plus haut. « Mon dessein a été de faire contraster le citoyen séditieux avec le vrai patriote, & l'oppresseur avec le vrai chef. *Hansi* est dans ma tragédie le patriote, *Ducret* le séditieux, *Heiger* le chef ; & tel ou tel Sénateur y jouera le rôle de l'oppresseur. *Hansi*, comme un homme dont le cœur égaloit l'esprit, ne connoît d'autre motif de ses actions que le bien de l'Etat. Il n'est animé ni par l'intérêt, ni par le desir de la nouveauté, ni par la vengeance. Il ne cherche qu'à étendre la liberté de ses concitoyens jusqu'à ses anciennes limites. Il cherche à atteindre le but qu'il se propose par

» les moyens les plus doux, & ce n'est que dans le cas de la dernière nécessité qu'il prétend avoir recours à la force qu'il veut employer avec toute la circonspection possible. *Ducret* est d'un caractère directement opposé à celui de *Hansi*. La haine & la soif du sang sont ses vertus, & la témérité son mérite. C'est de ces deux caractères que naît le nœud de la pièce. *Hansi* & ses amis connoissent *Ducret*, le détestent, & font tout leur possible pour s'en débarasser. Celui-ci cherche à se faire chef du parti, & à exciter des soupçons contre *Hansi*. En supposant qu'il trouve des obstacles invincibles dans l'exécution de ce dessein, son caractère impétueux doit le porter à se venger des conjurés par la trahison. » M. *Lessing* ajoute, que, s'il avoit à finir cette pièce, la découverte de la conjuration ne se feroit que vers la fin du troisième Acte, afin que les caractères des citoyens du parti opposé à celui des conjurés se déployassent dans le quatrième & le cinquième. *Steiger* se feroit intéressé aussi vivement pour *Hansi* dans le Sénat, que celui-ci l'auroit fait pour *Steiger* dans

le parti des conjurés. Il n'y auroit eu que quelques membres du Sénat qui auroient exigé la punition de leurs ennemis, & qui leur auroient fait ôter la vie tumultuairement & sans la participation du chef de la République.

Par cet exposé on voit que ce n'est pas tout le corps du Sénat que M. *Lessing* veut faire regarder comme un tyran, & qu'il est bien éloigné de peindre tous les conjurés comme des héros. On ne peut, continue-t-il, accuser de tyrannie le citoyen qui tâche de maintenir les loix & les coûtumes de la Patrie, quand même elles seroient onéreuses à quelques particuliers ; au lieu que celui qui entreprend de les changer se met dans le cas d'être regardé comme un rebelle, dès qu'il emploie la violence. L'auteur de *la Renommée de l'Europe* prétend prouver par plusieurs Lettres écrites de Suisse, que la Souveraineté du Canton de Berne appartient à la Ville de ce nom, & que les Sénateurs ne sont que des Mandataires. Cet auteur infère de-là que les Citoyens de Berne ont le droit & le pouvoir de changer la forme du Gouvernement, quand il leur plaît.

VITA DI FRA ELIA DA CORTONA, PRIMO GENERALE DELL' ORDINE DI S. FRANCESCO.

VIE DE FRERE ELIE DE CORTONE, PREMIER GÉNÉRAL DE L'ORDRE DE S. FRANÇOIS. Livourne, 1755.

L'anonyme, auteur de cette vie, est M. l'Abbé *Venuti*, l'un des ornemens de la Littérature Italienne. Il n'a épargné aucun soin pour faire connoître un homme dont le caractère & la conduite ont attiré l'attention du treizième siècle. M. *Fleuri* & les autres écrivains de l'histoire de l'Eglise en avoient déja fait mention. Mais il s'en faut de beaucoup que l'on trouve chez eux le détail qui se rencontre ici.

Elie nâquit à Cortone, ville de Toscane, sur la fin du douzième siècle. La noble famille des *Coppi*, dont il sortoit, possédoit quelques biens dans le territoire d'*Orsaia*, vers le lac *Trasimène*. Ses parens le firent élever

dans l'étude des lettres & des ſciences. Ce fut dans ce temps-là que parut *François d'Aſſiſe*, qui faiſant profeſſion d'une étroite obſervance des conſeils évangéliques, ſe fit un nombre prodigieux de diſciples. Il parcouroit avec un zèle apoſtolique les contrées de l'Ombrie. Cortone fut une des villes qui le poſſèda le plus long-temps. Il s'y arrêta quatre mois, prêchant la réforme des mœurs & la pénitence. Les plus illuſtres de ceux qu'il s'attacha furent *Guido* de *Vagnotelli* & *Elie*. Il leur demanda s'il y avoit hors de la ville un lieu propre pour s'y établir. Ils lui montrèrent une vallée étroite, entre deux montagnes, arroſée par un torrent rapide, où étoit une petite Egliſe ſous le titre de l'Ange S. Michel. Ce lieu étoit du domaine d'*Elie*, & s'appelloit *les Cellules*. Il fut du goût de *François*, qui, avec le ſecours de ſes compagnons & celui de la communauté de Cortone, y bâtit ſa première maiſon.

Cette ſolitude vit *Elie* entrer dans la carrière de la perfection avec un zèle incroyable. Son eſprit ardent l'empêchoit de ſe contenir dans les bornes

ordinaires. Il faiſoit ſuccéder l'étude à l'oraiſon, la méditation à l'étude. Auſſi, dès les premières années, ſurpaſſa-t-il les plus exacts de ſes frères en régularité, comme il ſurpaſſoit tous les autres en talens naturels & acquis. Son adreſſe ſur-tout pour le maniment des affaires étoit ſi grande, qu'il n'avoit peut-être pas alors ſon égal dans toute l'Italie; ce qui fut cauſe que *François*, porté juſqu'en Egypte par l'héroïſme de ſa vertu, le laiſſa en Occident pour gouverner à ſa place. Le nouveau Vicaire fit alors réfléxion que les choſes humaines étoient ſujettes à de grandes viciſſitudes. En conſéquence, il ſe mit à inſinuer doucement à ſes frères, dans ſes entretiens familiers, que la vie de *François* étoit belle, mais que l'imitation n'en étoit pas facile pour les autres, du moins pendant long temps; que chacun pouvoit s'appercevoir que ſa règle commandoit des choſes au-deſſus des forces de la nature, & qu'il n'étoit beſoin ni d'une grande prudence, ni d'une grande prévoyance, pour juger qu'elles ne ſeroient jamais obſervées; qu'il falloit donc que les plus

ſages d'entr'eux y apportaſſent un juſte remède, ſoit en tempérant les plus rigoureuſes, ſoit en retranchant tout-à fait celles qui étoient impoſſibles, & ſe conformant en tout à la fragilité du corps & aux conditions des temps.

Ces diſcours & d'autres ſemblables ne déplurent point à la plus grande partie des frères, du nombre deſquels ſe trouvoient même des Provinciaux qui commencèrent à qualifier de *folie* la ſimplicité & l'auſtère pauvreté de *François*. Les uns & les autres crurent devoir retrancher de la règle pluſieurs articles, & relâcher ceux qui reſtoient. Un des règlemens que propoſa *Elie*, & que tous approuvèrent, étoit qu'il fût permis à chacun d'eux de manger tout ce qui lui ſeroit ſervi, ou dans le couvent, ou dehors, particulièrement de la chair. Toutes ces innovations lui ſuſcitèrent une guerre de la part des plus zélés de ſes frères, qui s'étant aſſemblés en petit nombre choiſirent un des leurs nommé *Etienne* pour l'envoyer dans la Paleſtine ſolliciter *François* de repaſſer en Italie, afin de s'oppoſer au lion qui diſperſoit ſes brebis. *François*, informé par l'envoyé,

de ce qui ſe paſſoit, ſe mit auſſi-tôt en route. A peine fut-il arrivé dans l'Ombrie, que la voix publique lui confirma la réalité des plaintes faites contre ſon Vicaire. Celui-ci alla en perſonne au devant de lui, avec un cortège nombreux de frères, non pauvrement vêtu, mais couvert d'un habit de bon drap, avec un long capuce & de larges manches bien ourlées. A cette vue, le Saint diſſimulant ſon indignation, pria *Elie* de lui prêter cet habit. Celui-ci lui ayant accordé ce qu'il demandoit, il le mit ſur le ſien & ſe l'ajuſta du mieux qu'il put. Enſuite levant la tête, il ſe mit à marcher dans l'aſſemblée d'un pas orgueilleux & grave, & ſe tournant vers les aſſiſtans, il leur dit d'un voix forte: *bonnes gens, je vous ſalue.* Enfin, ne pouvant retenir ſa colère, il ôta cet habit de deſſus lui, le jetta par terre, & dit à Elie: *c'eſt de cette manière que marcheront les frères bâtards de notre religion.* Changeant enſuite de ton & de démarche: *voilà*, dit-il, *le pas de nos frères légitimes.* Cela fait, il révoqua, ſans qu'*Elie* oſât ſouffler, tous les réglemens que ce Vicaire avoit faits, à

l'exception de celui qui regardoit le manger, dont il remit l'examen à un autre temps; & cependant, il établit Vicaire à sa place le frère Pierre *Cattaneo*, son compagnon de voyage.

Celui-ci étant mort l'an 1220, *François* hésita beaucoup touchant le choix du successeur qu'il devoit lui donner. On prétend qu'ayant consulté la volonté du Ciel; il en reçut ordre de remettre de nouveau le Vicariat à *Elie*, comme le plus propre de tous ses frères au gouvernement. *Elie* en fut, en effet, pourvû, & le retint jusqu'à l'année 1226 avec tant d'autorité, que *François* ne signifioit ni ne commandoit rien que par son canal. Dans la même assemblée, où il l'avoit rétabli, il voulut déclarer la pensée qu'il avoit d'envoyer quelques-uns de ses compagnons dans la Saxe & dans la haute Allemagne. Il le dit à l'oreille à *Elie* qui étoit auprès de lui, & qui, se levant aussi-tôt, dit à haute voix: » Frères, » notre père me dit qu'il y a un cer» tain pays dans l'Allemagne où sont » des Chrétiens dévôts, qui, comme » vous voyez, viennent souvent vers » nous avec de longs bâtons & de

» larges culottes, tout baignés de » sueur, visiter les demeures des Saints, » en chantant dans leur route les » louanges du Seigneur. Je ne veux » forcer personne d'aller chez eux, » parce que ceux d'entre nous que » j'y envoyai un fois y furent mal» traités. Mais s'il y a quelqu'un à qui » le zèle du salut des ames & la gloire » de Dieu inspire le desir d'entrepren» dre ce voyage, on lui donnera la » même obédience qu'à ceux qui en» treprennent le voyage d'outre-mer. » Que ceux qui en ont envie se lè» vent. « En même temps, on vit environ quatre-vingt-dix frères tous aspirans au martyre, & demandant à partir.

Bientôt après *François*, arrivé à son terme & prêt à rendre l'esprit, fit appeller à lui tous ses frères pour les bénir. *Elie* étant à genoux à sa gauche, il mit la main sur sa tête, & demanda qui c'étoit (car il ne voyoit déja plus.) Comme on lui eût répondu que c'étoit frère *Elie: il m'est cher*, dit-il, *& ma main repose dignement sur lui.* Il ajouta en même temps: *je te bénis, mon fils, sur tous les autres, parce que le Très-Haut a fait croître ma famille entre tes*

mains. Je te bénis comme je puis & plus que je ne puis. Que celui qui peut tout fasse sur toi ce que je ne sçaurois faire. Qu'il se ressouvienne de tes travaux dans la rétribution des justes. *François* bénit aussi, à ce qu'on croit, un pain, & en fit donner un morceau à chacun de ses frères, pour qu'ils le mangeassent en signe d'union & de concorde. Il mourut ensuite le 4 d'Octobre de l'année 1226, à l'âge de 45 ans. *Elie* en donna aussitôt avis à toutes les Provinces de l'Ordre par une lettre pleine de gravité, de sçavoir, de reconnoissance & d'amour envers son maître, signée *frère Elie, pécheur.* Huit mois après, il indiqua le Chapitre général à Rome, auquel assistèrent les membres les plus illustres de l'Ordre, & même le Pape Grégoire IX, depuis peu élû.

Il n'y eut pas dans cette assemblée de partage sur l'élection du Chef de l'Ordre. La réputation d'*Elie*, son intelligence dans les affaires, son sçavoir, son zèle pour la gloire de son Ordre étoient trop connus, même au-delà des monts, pour que tous les suffrages ne se réunissent pas en sa faveur. Mais, soit feinte, soit vraie mo-

destie, il s'en excusa sur la foiblesse de sa santé: répugnance qui ne servit qu'à inspirer à ses frères une plus forte envie de l'élire pour leur Général. Comme il protestoit qu'il ne pouvoit faire de longs voyages à pied ni observer la règle commune, (chose à laquelle étoit obligé celui qui devoit donner l'exemple aux autres) il en fut dispensé de l'avis de tout le Chapitre. On lui permit d'avoir des serviteurs & un cheval, & de manger même des choses délicates. A ces conditions, il accepta le Généralat, qui lui fut aussitôt confirmé par le Pape, auquel il demanda conjointement avec les autres qu'il fût procédé à l'examen nécessaire pour la canonisation de *François*.

Ses idées ne se bornèrent pas là. Il étoit environné de compagnons foibles & idiots; mais cela ne l'empêchoit pas d'avoir de grandes vues. Sa première pensée fut d'élever un monument, digne de la mémoire de son père *François*. Le corps de ce Saint avoit été déposé dans l'Eglise de S. *George* à *Assise*, appartenant à des Prêtres séculiers. Il obtint d'eux que quelques-uns

de ses frères habitassent dans la maison contigue à cette Eglise, comme pour garder sans relâche ce trésor, jusqu'à ce qu'on eût élevé un temple où il pût être dignement transporté. L'endroit destiné pour le construire fut précisément celui que le bienheureux père avoit choisi pour sa sépulture, non loin des remparts d'*Assise*, sur une colline destinée au suplice des malfaicteurs, & nommée la *colline de l'enfer*. *Elie* obtint cet emplacement de la Communauté d'*Assise*, & il en changa le nom en celui de *colline du Paradis*. Il montra le plan de son temple au Pape, qui lui assigna le revenu de plusieurs Eglises vacantes dans la vallée de Spolete, pour qu'il exécutât un monument digne d'un Roi & fort au-dessus des forces d'un pauvre Religieux. Mais comme les revenus de ces Eglises étoient encore insuffisans, *Elie* fut obligé de taxer toutes les Provinces de son Ordre; ce qui fut, à ce qu'on croit, la source de toutes les persécutions qu'il eut à souffrir dans la suite.

Cependant l'Eglise d'*Assise* se trouvant en assez bon état en l'anné 1230, pour qu'on pût y transférer avec hon-

neur le corps de saint *François*, canonisé depuis peu, *Elie* indiqua le Chapitre général, pour cette translation, aux fêtes de la Pentecôte. On vit avec étonnement s'y rendre plus de deux mille frères de divers pays, & les plus qualifiés de l'Ordre. Plusieurs Seigneurs de distinction & une foule d'autres personnes vinrent aussi de toutes parts à *Assise*, où la multitude d'étrangers fut si grande que la ville ne pouvant les contenir tous, on fut obligé de les loger sous des tentes dans la campagne. La translation se fit avec la plus grande pompe & une forte garde des soldats de la ville, sous les ordres d'*Elie*, déclaré à cet effet Commissaire du Pape. Le corps fut déposé dans un lieu obscur de l'Eglise inférieure, &, depuis ce temps-là, on dit que l'œil mortel ne l'a jamais vû.

Cependant *Elie* chercha à procurer à ses frères, de la part du Pape, quelques privilèges, tendans à adoucir la rigueur de la règle, qu'il disoit ne pouvoir être observée que par des hommes du tempérament de *François*. Les zélés, que la crainte de sa colère

& celle de son parti puissant intimidoient, n'osèrent parler ouvertement, si l'on n'en excepte deux, *Antoine* de *Padoue*, depuis Saint, & *Adam de Marisco*, Anglois. Ceux-ci soutinrent l'ancienne observance; mais ce ne fut pas impunément. Le Général passa à leur égard des réprimandes aux voyes de fait. Il prétendit devoir procéder contr'eux ainsi que contre des schismatiques & des perturbateurs du repos commun. Il les anathématisa, & les exila de l'Ordre. Ils en appellèrent au Pape; ce qui n'empêcha pas *Elie* de vouloir les faire emprisonner; & il l'auroit exécuté, si un de leurs amis, Confesseur du S. Père, ne leur eût procuré le moyen de se sauver à Rome. *Elie* fit courir après eux; mais ils échapèrent à ceux qui les poursuivoient. Ils exposèrent au Pontife les troubles nés dans l'Ordre à l'occasion d'*Elie*, la persécution que celui-ci leur faisoit, & le sujet de leur fuite. Le Général fut cité à Rome avec tous ceux qui composoient le Chapitre. Quand ils y furent arrivés, *Antoine* parla le premier contre son persécuteur. Il l'accusa d'abord d'avoir détourné pour son

propre usage les deniers destinés à la construction de l'Eglise d'*Assise*, avec lesquels, disoit-il, il entretenoit un bon cheval & des serviteurs, & faisoit bonne chère dans sa chambre; en second lieu, de s'écarter de l'esprit de leur instituteur, en voulant introduire dans l'Ordre l'étude des sciences humaines; en troisième lieu, de permettre aux frères de posséder de l'argent, du moins par le canal d'un tiers. Voici la réponse qu'*Elie* fit avec franchise à ces accusations: » S. Père, je
» m'opposai dans le dernier Chapitre
» à mon élévation au Généralat, après
» la mort du Séraphique instituteur.
» J'en donnai pour raison la foi-
» blesse de mon tempérament, qui
» me mettoit hors d'état de visiter à
» pied les vastes Provinces de l'Or-
» dre, & d'observer la vie commu-
» ne. Ceux qui m'avoient élû me
» permirent, que dis-je, me conjurè-
» rent d'user de toute sorte de com-
» modités, eussé-je besoin de man-
» ger de l'or. Il me fallut un cheval,
» un domestique, & par conséquent
» de l'argent pour l'entretien de l'un
» & de l'autre. Mais, comme je me

„ sentois du scrupule quant au der-
„ nier article, j'eus recours à votre
„ Sainteté pour en avoir la permis-
„ sion que sa miséricorde m'accorda.
„ Pour ce qui est de la magnifique cons-
„ truction de l'Eglise d'*Assise*, j'en con-
„ férai aussi avec Votre Sainteté, &
„ je m'en tins à ce qu'elle me prescri-
„ vit, ainsi qu'à ce que m'avoit dit en
„ secret le bienheureux *François*. „ A
ces motifs de sa défense, *Elie* en ajouta une foule d'autres avec tant d'éloquence que tous les assistans le jugèrent innocent. Pour lors *Antoine* répliqua :
„ Saint Père, s'il lui fut accordé de
„ manger de tout, eût-il besoin de man-
„ ger de l'or, il ne lui fut pas accordé
„ de thésauriser ; s'il lui fut permis
„ d'avoir un cheval, il ne lui fut pas
„ permis de se nourrir avec scandale ;
„ si on lui laissa la liberté de quêter
„ pour la construction de l'Eglise *d'As-*
„ *sise*, ce ne fut pas pour qu'il appau-
„ vrît l'Ordre entier, pour qu'il menât
„ la vie d'un Prince, & qu'il scanda-
„ lisât tous ses frères ; c'est cependant
„ ce qu'il fait. „

A ces paroles, l'impatient *Elie*, se laissant aller à l'ardeur de sa colère, dit

à *Antoine*, sans égard pour le Pape toujours présent, qu'*il en avoit menti*. Le Pontife, indigné de cet excès, le déposa sur le champ, quoiqu'il l'aimât, & passa, sans tarder, à l'élection d'un autre Général. Tous les suffrages se réunirent pour *Jean Parenti*, alors Provincial d'Espagne. *Antoine* & *Marisco* furent absous de l'excommunication lancée contr'eux par leur Général, & remerciés de leur zèle. *Elie* demanda au Pape, avec un esprit soumis, plusieurs graces particulières qu'il obtint ; entr'autres, celle de pouvoir se retirer dans une solitude avec ceux des frères qui voudroient le suivre. Cette solitude étoit son premier Couvent, nommé *les Cellules*, où il reprit sa vie pénitente, qu'il mena pendant six ans, se laissant croître la barbe & portant un habit grossier. Cette conduite favorisa très-bien ses vûes. Il fut universellement regardé comme indigne du traitement qu'il avoit reçu, & dont le Pape lui-même commença à se repentir.

Le nouveau Chapitre général devant s'assembler à Rome en l'année 1236, *Elie* insinua à ceux de ses frères qui étoient ses créatures, qu'ils eussent à

s'intéresser pour lui. Ils ne manquèrent point à leur ami, & le 17 de Mai, jour de la Pentecôte, étant entrés dans l'assemblée, ils proclamèrent sur le champ Général *Elie*, comme celui, disoient-ils, *qui avoit déja été établi par Saint François chef de l'Ordre ; que celui-ci l'avoit recommandé en mourant ; qu'il avoit été déposé avec la plus grande injustice, & que l'on devoit enfin le rétablir.* *Jean Parenti*, entendant ces paroles, renonça humblement à sa charge, dont il se déclara lui même incapable, & sortit du Chapitre. C'étoit tout ce que desiroient les partisans d'*Elie*. Ils insistèrent fortement pour son installation, quelqu'éloignement qu'il en marquât, & leur choix fut confirmé par le Pape.

Dès que l'assemblée se fut séparée, *Elie* crut devoir faire parade de son zèle pour l'observance de la règle la plus exacte. Il envoya pour cet effet des Visiteurs dans toutes les Provinces de l'Ordre, chargés de la réforme des mœurs, & de la correction des abus dans les chefs & dans les membres. Il voulut que ces Visiteurs usassent de sévérité, & il en usa lui-même un peu plus que son devoir ne l'exigeoit ; ce

qui fit soupçonner que ses vengeances particulières avoient part au zèle qu'il montroit, d'autant mieux qu'il se ressouvenoit trop aisément des injures qu'il avoit reçues, & qu'il croyoit peut-être pouvoir nourrir plus librement cette passion depuis la mort de St. *Antoine*, son plus redoutable adversaire. Il sçavoit outre cela qu'il avoit gagné la bienveillance du Pape par sa dernière façon de vivre. Ayant donc été se jetter à ses pieds, il lui exposa qu'il y avoit dans son Ordre quelques frères, qui, pour avoir été reçus par St. *François*, étoient estimés plus que les autres par le vulgaire ; qu'ils en avoient conçu tant d'orgueil que se dérobant aux liens de l'obéissance, ils ne reconnoissoient plus ni guide ni pasteur ; qu'ils couroient çà & là à leur gré au grand discrédit de la Religion : mal auquel il demandoit à Sa Sainteté le remède convenable.

Le Pape prêta aisément l'oreille aux représentations d'*Elie*, & lui accorda un ample pouvoir pour réduire les rebelles à leur devoir, par quelque voie que ce fût. De retour à *Assise*, il pro-

céda contre ceux des frères qui lui étoient contraires. Il fit aux uns de dures réprimandes, en envoya d'autres en exil, du nombre deſquels douze furent relégués dans des lieux mal ſains, en ſéqueſtra quelques-uns dans de petits Couvens, & en renferma enfin pluſieurs dans d'obſcures priſons. Parmi ces derniers étoit le bienheureux *Ceſario de Spire*, chef du parti oppoſé à celui d'*Elie*. Celui-ci, devenu par-là deſpotique, reprit ſon premier ſyſtême, recommenca à déclamer contre les Statuts de *François*, & à repréſenter à ſes adhérans, avec toute la force de ſon éloquence naturelle, qu'une réforme plus aiſée étoit abſolument néceſſaire. Il n'eut pas de peine à ſe faire écouter du plus grand nombre, que la crainte, la flatterie, ou le penchant firent ranger de ſon parti.

Il y avoit cependant deux ans que le bienheureux *Céſario de Spire* étoit détenu dans ſa priſon. Le geolier ayant laiſſé par mégarde la porte ouverte un jour qu'il faiſoit un froid extrême, *Céſario* crut pouvoir aller ſe réchauffer un peu au ſoleil. Le geolier l'ayant ſurpris

s'imagina qu'il ſongeoit à s'enfuir, & craignant l'indignation d'*Elie*, il prit un bâton & en déchargea un coup ſur la tête de l'innocent, qui tomba & expira auſſi-tôt, en prononçant ces paroles : *Père Céleſte, pardonne leur, ils ne ſçavent ce qu'ils font. Elie* n'ayant point châtié l'auteur de cet attentat, fût généralement réputé pour en être l'approbateur ſecret. Le Pape, à qui la choſe fut repréſentée avec les couleurs les plus noires, ſe voyant trompé par l'apparence de piété d'*Elie* & de ſes ſectateurs, indiqua un nouveau Chapitre, où ce Général fut dépoſé pour la ſeconde fois. On élut à ſa place *Albert de Piſe*, qui étant mort peu de mois après, eut pour ſucceſſeur *Aimon* de *Freversham* Anglois, à qui le Chapitre donna une autorité beaucoup plus bornée que celle qu'*Elie* avoit eue.

Celui-ci, après ſa dépoſition, ne ſe déconcerta point. Sçachant que l'Empereur eſtimoit ſes talens, il crut pouvoir gagner ſon affection & celle du pape même, en entrepenant de réconcilier l'Egliſe avec l'Empire. Il ſe rendit à la cour de *Fréderic II*, prince d'un eſprit

& d'un courage élevés, l'un de ceux dont les Etats ont eu le plus d'étendue, & qui durant un regne de trente-ſix ans eut de continuelles & de vives diſputes avec l'Egliſe, qui mit ſouvent en uſage contre lui les armes ſpirituelles, & qui alla juſqu'à le dépoſer dans le Concile général de Lyon. Le voyage d'*Elie* vers l'Empereur fournit à ſes ennemis un nouveau motif pour le perdre dans l'eſprit du Pape, pour le lui repréſenter comme adhérant à ſon adverſaire, & comme rebelle à l'Egliſe, enfin pour le lui faire excommunier. Ayant appris ſa diſgrace, il écrivit au Saint Père une lettre de ſoumiſſion & d'excuſe, dans laquelle il alléguoit ſa bonne intention, &, pour être plus ſûr que cette lettre lui ſeroit rendue, il l'avoit adreſſée au Général Albert *de Piſe*, qui lui avoit été ſubſtitué. On dit que celui-ci, ſoit malice, ſoit négligence, ne la rendit point, & qu'elle fut trouvée après ſa mort dans ſa tunique. Quoiqu'il en ſoit, *Elie* ne fut point écouté du Pape, & ne put perſuader l'Empereur.

Sur ces entrefaites mourut *Aimon* de *Freversham*. Sa mort avoit été

précédée de celle de *Grégoire IX*, auquel avoit ſuccédé *Céleſtin IV*, & à celui-ci *Innocent IV*, noble Génois, de la maiſon des *Fieſchi*. Le Généralat vacant & le Saint Siége occupé par un nouveau Pape firent eſpérer à *Elie* ſon rétabliſſement. Il mit tout en œuvre pour arriver à ſon but; mais ſes tentatives furent vaines. On élut Général frère *Creſcenſio de Jeſi*, Provincial de la Marche. Cependant les accuſations des autres frères contre *Elie* ne finiſſant point, il fut cité devant le Souverain Pontife, qui, bien informé de ſes menées, le dépouilla de tous les privilèges & de toutes les faveurs qu'il avoit obtenues de *Gregoire IX*, & le réduiſit à la condition de ſimple particulier. Tous ſes adhérans eurent ordre de ne reconnoître en lui aucune autorité, & lui d'obéir au nouveau Général comme tous les autres membres. Loin de ſe ſoumettre à cette ſentence, il en conçut un dépit violent, s'enfuit une ſeconde fois vers l'Empereur, dont il reçut des honneurs & des penſions, quitta l'habit, & renonça à la règle de *François*. Le Pape l'excommunia.

On

On ne sçait point ce que fit *Elie* jusqu'à la mort de *Frédéric*, arrivée l'an 1250. On sçait seulement que cet Empereur le protégea jusqu'à la fin de ses jours, & qu'après avoir pris *Cortone* en l'année 1235, il l'admit à son Conseil, où il entra pendant les quatre dernières années que ce Prince resta en Italie. Il l'envoya aussi chargé de commissions importantes dans différentes Cours, selon l'usage où l'on étoit dans ces temps-là d'employer les Religieux aux Négociations.

Cependant *Elie* tomba dangereusement malade, au mois de Mars de l'année 1253. Un de ses frères, Religieux comme lui, demeurant aux *Cellules*, accourut à son secours, & l'exhorta à se réconcilier avec le Pape de même qu'avec son Ordre. Rentré en lui-même, il pria ce même frère de se rendre en diligence à *Assise*, où le Pape se trouvoit alors, & de faire ensorte d'en obtenir la bénédiction pour lui. Comme son mal augmenta, il fit appeller *Bencio*, Archi-prêtre de l'Eglise de Cortone, prêta entre ses mains serment d'obéissance au Pape,

& demanda humblement l'absolution de ses péchés & celle des Censures. La chose lui fut accordée en présence de cinq Prêtres & de trois Notaires. Il reçut ensuite tous les Sacremens & il expira paisiblement le premier jour d'Avril, en répetant ces paroles : *Aidez moi, Seigneur, par votre miséricorde & par les mérites de votre serviteur François que mon ingratitude m'a fait indignement mépriser.* Quelque temps après, son frère étant arrivé avec le Pénitencier du Pape, envoyé pour l'absoudre dans la forme solemnelle, ce dernier dressa un procès verbal sur sa pénitence & sur sa mort, entendit les témoins, reçut la déposition des trois Notaires, & déclara qu'il étoit mort dans l'unité de l'Eglise, & qu'il méritoit par conséquent la sépulture Ecclésiastique.

Ce fameux frère *Elie* doit être mis sur la liste des hommes déplacés, dont le nombre est toujours si considérable. Avec tant d'esprit, de sçavoir, de politique & d'ambition, seul contre des milliers de Religieux qui faisoient profession d'une sainte pauvreté d'esprit, pouvoit-il ne pas être persécuté ?

Dissertacion sobre las Comedias de España.

Dissertation sur les Comédies Espagnoles. Madrid, 1749.

Don *Blaise Antoine Nazarre*, Bibliothécaire de Sa Majesté Catholique, est auteur de cette Dissertation. Le jugement sain & l'érudition sagement placée qui se font remarquer dans ce petit ouvrage, le service important que son auteur rend d'un autre côté au Théâtre en commençant à nous donner la collection des Poëmes Dramatiques Castillans les plus estimables, entreprise projettée par M. *de Luzan*, nous engagent à tirer son nom de l'obscurité à laquelle sa modestie l'avoit condamné. Il composa cette Dissertation pour servir de Préface à un Recueil des meilleures Comédies du célèbre *Miguel de Cervantes*, auteur de *Don Quichotte.* A cette occasion, il rappelle en passant à ses compatriotes les règles du Théâtre, leur indique les

plus heureux exemples domestiques de l'observation de ces règles, desquelles ils peuvent reprendre le goût sans aller puiser hors de chez eux. Si le Théâtre Espagnol, dit notre auteur, offre un grand nombre de pièces défectueuses, les bonnes piéces dont il peut se vanter ne sont pas en moindre quantité, quelque chose qu'ayent avancé là-dessus certains Critiques étrangers ; &, surtout en fait de Comique, l'Espagne a autant d'excellens morceaux à offrir qu'aucune autre nation.

Les Comédies de *Miguel Cervantes* étoient fort rares en Espagne, même avant cette nouvelle édition. La chose doit paroître d'autant plus singulière, dit notre Dissertateur, que tous les autres ouvrages de cet auteur incomparable ont occupé & occupent encore les Imprimeurs de toutes les nations cultivées, & font les délices des personnes de bon goût. La raison de cette singularité, que D. *Nazarre* nous développe, est l'indignation à laquelle *Cervantes* se laissa trop emporter contre la corruption du Théâtre Espagnol. Il avoit composé *Don Quichotte* dans le dessein

de rendre ridicules & mépriſables les Livres de Chevalerie ſi conformes à la manie bizarre de ſon temps. Il voulut, par le moyen de pluſieurs pièces, corriger la Comédie de ſes propres défauts, réformer ſon mauvais goût & ſa morale pernicieuſe, la ramener enfin aux règles de la raiſon & des autorités reſpectables dont elle s'étoit écartée pour plaire à la populace, ſans égard pour la partie la plus noble des ſpectateurs.

Cette réforme n'étoit utile ni aux auteurs ni aux acteurs de ce temps-là, qui ſe trouvoient très bien du profit qu'ils retiroient de leurs mauvais drames. Auſſi les uns firent tous leurs efforts pour faire tomber le Théâtre de *Cervantes*, & les autres ne voulurent jamais jouer une ſeule de ſes pièces. Voilà ſans doute la raiſon pour laquelle ſes écrits en ce genre devinrent ſi rares, & pourquoi l'auteur n'eut pas le même ſuccès pour la correction du Théâtre que pour celle de la Chevalerie errante.

Don Nazarre a donné huit pièces compoſées par *Cervantes* dans l'intention que nous venons d'expoſer, &

qu'il ne faut point perdre de vûe en les liſant, ſi l'on en veut porter un jugement convenable. Ces Comédies ſont *El Gallardo Eſpañol, la Caza de los Zelos, los Baños de Argel*; les petites pièces, *El Juez de los Divorcios, el Rufian Viudo, la Eleccion de los Alcaldes de Daganzo, la Guarda Cuidadoſa, el Viſcaino Fingido*: c'eſt-à-dire, *le Gaillard Eſpagnol, la Maiſon de la Jalouſie, les Bains d'Alger, le Juge des Divorces, le Rufien Veuf, l'Election des Alcaldes de Daganzo, la Garde Soigneuſe, le Faux Biſcaïen.* Les extravagances, qui paſſoient alors pour des chefs-d'œuvres, ſont ſi bien imitées qu'on prendroit pour une Comédie ordinaire ce qui n'eſt que la cenſure de ces Comédies, & c'eſt en les contrefaiſant qu'on y critique les ſots propos, le peu d'ordre, tous les défauts enfin des Comédies applaudies. C'eſt ce que l'on voit aſſez clairement dans une ſcène du *Rufien Veuf.* A travers tous les défauts apparens, ſoit de l'idée principale attachée au titre même de la pièce, ſoit de la bizarrerie des deux perſonnages de la ſcène, on voit que l'auteur connoiſſoit parfaitement les règles d'*Horace*, & que, long-temps

avant *Boileau*, les défauts contraires à ces règles lui ſembloient auſſi ridicules qu'ils l'ont paru depuis à ce ſatyrique. Deux Nymphes bizarrement vêtues ſe préſentent ſur la ſcène, chacune un petit bouclier au bras. Sur l'un il eſt écrit, CURIOSITÉ, & ſur l'autre, COMÉDIE.

La CURIOSITÉ ouvre le dialogue:
» *Comédie*! LA COMÉDIE répond, *Cu-*
» *rioſité*, que me veux-tu? LA CUR. Je
» voudrois que tu m'appriſſes pourquoi
» tu quittes tes ornemens ordinaires,
» le Cothurne dans le tragique, le Soc
» dans le comique familier, & la Robe
» traînante dans les pièces un peu plus
» relevées. Pourquoi as-tu réduit au
» nombre de trois les cinq Actes qui
» t'ont donné pour un temps, comme tu
» le ſçais, un air de réſerve & de di-
» gnité? Tu joues au même moment
» ici & en Flandre. Tu changes ſans
» raiſon les temps, les décorations & les
» lieux. Je te vois, & je ne te connois
» pas. Parle; donne-moi de tes nou-
» velles; que je recommence à te con-
» noître, puiſque je ſuis ta grande
» amie. LA COM. Les temps changent
» toutes choſes & perfectionnent les

» Arts. Il n'eſt pas fort difficile d'ajoû-
» ter à ce qui a été une fois inventé.
» J'étois bien pour le tems paſſé, &
» pour le préſent, ſi tu le conſidères,
» je ne ſuis pas mal, quoique je m'é-
» carte de ces grands préceptes que
» m'ont enſeignés & que m'ont laiſſés
» dans leurs œuvres admirables *Téren-*
» *ce*, *Plaute*, & les auteurs Grecs que
» tu connois; j'en ai négligé une par-
» tie, & j'ai retenu l'autre: ainſi le veut
» l'uſage, qui ne ſe ſoumet pas aux
» loix de l'Art. Aujourd'hui je repré-
» ſente mille choſes que je me conten-
„ tois autrefois de réciter. Il eſt donc
„ néceſſaire que je change le lieu de la
„ ſcène. Comme les événemens arri-
„ vent en des endroits différens, je
„ me tranſporte où ils arrivent. Voilà
„ la juſtification de ce ridicule appa-
„ rent que tu me reproches. Le Théâtre
„ eſt aujourd'hui une Carte, où l'on
„ voit à quelques doigts de diſtance
„ Rome, Londres, Gand, & Vallado-
„ lid. Qu'importe aux ſpectateurs que
„ je paſſe dans un clin d'œil d'Allema-
„ gne en Guinée, ſans quitter le même
„ Théâtre; l'eſprit eſt agile. Ils peuvent
„ me ſuivre de la penſée en quelque

,, lieu que ce soit, sans me perdre de
,, vûe ni se lasser. J'étois à l'instant à
,, Séville représentant la vie d'un jeune
,, étourdi passionné pour la gloire des
,, armes, grand ferrailleur, aussi brave
,, en effets qu'en paroles; cependant il
,, ne s'occupa point du trafic infâme
,, assez ordinaire à ceux de son métier.
,, Il aima l'étude, fut grand récitateur
,, de Pseaumes Pénitenciaux, & ne passa
,, aucun jour sans dire le chapelet. Il
,, se convertit à Tolède. Mais il ne
,, convient pas de vous ennuyer à Sé-
,, ville du récit de ce qui s'est passé loin
,, de là. A Tolède il fut tonsuré, & il
,, se fit moine ici, à Méxique, où le dis-
,, cours nous a transportés dans ce mo-
,, ment au travers des airs. Il quitta son
,, surnom de *Lugo* pour celui de *La*
,, *Croix*; & on l'appelle *Frère Christo-*
,, *phe de la Croix*. Tu vois que j'ai réu-
,, ni en un instant Méxique & Séville,
,, en joignant les trois parties de l'his-
,, toire intéressante de *Frère Christophe*;
,, sa vie libertine, qui est la première,
,, sa vie réglée, qui est la seconde, & sa
» sainte mort, suivie de miracles écla-
» tans, qui est la troisième. Je perdrois

» beaucoup à m'astreindre aux règles
,, de l'Art, ayant l'avantage d'appren-
,, dre tant de bonnes choses dans les
,, auberges des routes & dans mes
,, courses maritimes, sans avoir besoin
,, de vaisseaux. Mais fais place, *Curio-*
,, *sité* : il est temps que le prédestiné
,, *Frère Christophe* paroisse sur la scène
,, avec *Frère Antoine*, excellent Choris-
,, te, non pour nous attrister, mais
,, pour nous amuser par leurs plaisan-
,, teries. Ce fut un serpent attaché
,, aux objets terrestres dans le siècle :
,, dans la religion c'est un aigle subli-
,, me qui prend son vol jusqu'aux
,, Cieux. ,,

Sent-on mieux le ridicule des mauvaises pièces, depuis que *Despréaux* a mêlé sa bile avec celle d'*Horace* dans le recueil de ses préceptes, qu'on ne la sentoit en Espagne avant le satyrique François, & sans son secours? Ne paroît-il pas plutôt avoir emprunté de l'Espagnol la vivacité de quelques-unes de ses expressions, telle que

Enfant au premier Acte, & Barbon au
dernier.

Pariò la Dama esta jornada,
Y en otra tiene el niño ya sus barbas.

» Sa mère le met au monde dans un
» Acte, & dans l'autre il est barbon.

Il n'est pas nécessaire de faire des recherches longues & pénibles dans les pièces de *Cervantes*, pour se convaincre de l'idée saine qu'il avoit de la Comédie. Il en a tracé les préceptes dans ses écrits en prose, de la manière la plus claire & la plus précise. Plusieurs Castillans, à son exemple, s'élevèrent avec véhémence contre les auteurs des pièces ridicules & sans règles. Ils en firent eux-mêmes de bonnes, pour les opposer à celles qu'on admiroit; & M. *Nazarre* nous dit qu'on en représente encore aujourdui quelques-unes qui sont également applaudies des Sçavans & des ignorans, du peuple & des Grands.

Il ajoûte que les étrangers, dans l'examen des pièces du Théâtre Espagnol, n'ont parlé que des mauvaises & ont enrichi leur propre Théâtre des bonnes, les uns en véritables plagiai-

res, les autres, tels que *Thomas Corneille*, en avouant ingénûment dans quelle source ils avoient puisé. « Ils
» ont parlé, poursuit-il, de nos Comé-
» dies, ou sans les connoître, ou sur
» celles de quelques auteurs fameux à
» la vérité, mais qui n'ont jamais été
» celles que l'Espagne a regardées com-
» me bonnes; en un mot, ils ont parlé
» sans être instruits; ce qui étoit né-
» cessaire pour ne pas porter un juge-
» ment hazardé.

» L'an 1738 on commença à publier
» à Paris un ouvrage intitulé *le Théâtre*
» *Espagnol*, dans lequel on fait des ex-
» traits & des critiques de nos Comé-
» dies. Nous ne nierons pas que les
» notes & la critique ne soient justes;
» mais nous ne conviendrons point que
» les pièces, dont on présente des ex-
» traits, quelqu'applaudies qu'elles
» ayent été de la populace, soient celles
» que la nation estime. Elles sont au
» contraire du nombre de celles qu'ont
» blâmées nos bons auteurs. »

Don Nazare expose ensuite, à l'exemple de *Cervantes*, l'origine, les progrès, l'état de perfection & la décadence du Théâtre Espagnol.

Il entreprend d'abord de réfuter l'opinion de ceux qui, d'après les Dictionnaires dont ils ne sont que les copistes, attribuent l'origine des pièces de Théâtre aux Grecs, qui en avoient pris l'idée dans l'*Iliade* & dans l'*Odyssée* d'*Homère*. Est-il rien, dit-il, de plus inséparable de la nature que l'inclination à imiter & à contrefaire? Tous les hommes, sans exception, les bêtes-mêmes ont du plaisir à contrefaire ou à voir contrefaire; & plus l'imitation approche de la vraisemblance, plus ce plaisir est sensible. Est-il donc raisonnable de faire honneur à aucune nation, policée ou barbare, ancienne ou moderne, à l'exclusion des autres, de l'invention des représentations Théâtrales?

Pour les Espagnols en particulier, il est certain qu'ils n'ont pas été chercher ce goût hors de leur patrie. Ils le prirent au plûtard avec la poësie des Consonantes & des Assonantes des Arabes, de tout temps grands versificateurs, & qui dans les réjouissances publiques & les fêtes de Religion avoient coûtume de réciter des dialogues sous des habits de caractère. Les Chrétiens les imitèrent, & l'on conserve encore en

Espagne des chansons & des vers que ces sortes de Bouffons chantoient ou récitoient dans les festins.

Au reste cette opinion n'ôte point le mérite de l'invention aux T*roubadours*, (T*robadores*) qui composèrent les premiers des Comédies en langue vulgaire. Elle n'attaque pas plus le sentiment de ceux qui font parler la laugue Limousine à toutes les Muses, depuis l'oubli de la langue Latine & son mélange avec les langues du Nord. On ne peut sans doute disputer l'invention de la *Gayæ Ciencia*, (*la science Gaye*) à ces Troubadours. Mais ce sentiment se concilie facilement avec l'autre. On conçoit que ces premières pièces n'étoient pas d'une grande perfection. Il y eut toujours dans le plus fort du regne de cette *Gayæ Ciencia* un certain nombre de personnes judicieuses, qui s'attachant à l'étude de la nature & des chefs d'œuvre Grecs & Romains, détestoient l'abus qu'on en fit souvent pour corrompre le cœur & le jugement. Ils écrivirent des Dialogues qu'ils nommèrent Comédies, mais extrêment longs, & qu'on ne pourroit représenter. Les Portugais s'adonnèrent beaucoup à ce genre de composition.

On vit dès lors des pièces capables de plaire aux bons esprits & d'instruire en même temps. Les Comédies intitulées *La Florinea*, *La Selvagia*, *La Céleftina*, *La Eufrosina*, sont admirables dans cette classe; & l'on en pourroit faire un très-bon usage, en retranchant quelques traits extrêmement lascifs ou mordans dans lesquels on montre la passion tout-à-nud, sous prétexte de la corriger: l'expression Castillane de cette pensée est singulire: *En los quales se muestra la deshonestitad del todo desnuda, con el pretexto de azotarla.*

La Comédie se perfectionna de plus en plus. Le fameux *Lope de Queda* imita *Plaute* & *Térence*, & doit être compté au nombre des premiers Comiques qui ont le mieux mérité du Théâtre Espagnol. Nous ne prétendons cependant rien suprimer des louanges qui sont dues en ce point à *Castillejo*, dont nous avons des Comédies qui pourroient passer pour très-bonnes, si elles n'étoient excessivement lascives & satyriques.

Mais on doit regarder *Naharro* comme le premier qui donna une forme heureuse aux Comédies ordinaires; non celui que *Cervantes* fait le succes-

seur de *Lope de Queda* & qui étoit natif de Tolède, mais *Bartholomé de Torres Naharro*, Prêtre natif de *Torre* près de *Badajoz*, lequel fleurit sous le Pontificat de *Léon X*. Il laissa, outre ses pièces, des remarques pour faire de bonnes Comédies.

Juan de la Encina avoit déja donné dans son Art Poëtique ce qui suffisoit pour son temps, & pour empêcher les farces informes des auteurs qui ne composèrent depuis que pour un gain sordide & non pour l'honneur. *Le Pinciano* répéta & perfectionna les règles de la Comédie & des autres poëmes dans son ouvrage de la *Philosophia Antigua*. Les Espagnols ont connu la Poëtique d'*Aristote* autant & d'aussi bonne heure qu'aucuns de leurs voisins. Le célèbre *Juan Paez de Castro*, Chronologiste de *Charles V*, fit la recherche & la confrontation des manuscrits de ce Philosophe, & traduisit sa Poëtique, qui devint familière aux Espagnols, avant que *Castelvetro* eût fait sa traduction pour les Italiens.

Cascales, dans ses Œuvres Poëtiques, donna les règles du Théatre les plus saines, tirées de la Poëtique d'*Aristote* & de celle d'*Horace*, qui n'est qu'une espèce de copie de la première. Il ne

cessa de s'élever contre les auteurs de son temps qui composoient leurs Comédies dans un goût contraire. Pour revenir à *Cervantes*, nous avons deja vû à quel point il étoit instruit des bonnes règles.

La pratique répondit à la théorie, avant que le Théâtre Espagnol fût inondé de pièces monstrueuses, par la fécondité, sans exemple en tout siecle & en toute langue, de *Lope de Vega*, cet ingénieux corrupteur du Théâtre, à qui la vivacité de ses saillies & les charmes de sa diction donnèrent tant de vogue. *Cervantes* avoit deja composé vingt à trente Comédies dignes de servir de modèles. On attend de quelques curieux la collection de ces pièces & en particulier de celles que *Cervantes* estimoit lui-même, comme *La Gran Turquesca, la Batalla Naval, la Jerusalem, la Amaranta, el Bosque Amoroso la Arsinda*, & sur-tout *la Confusa*.

Il y a aussi de très bonnes Pièces de *Don Francisco de Roxas, de la Hoz, de Melchor Fernandez de Leon, de Solis, de Moreto*, qui tous ont observé très religieusement les règles de l'Art, quand ils ont voulu. Beaucoup d'autres sont du moins admi-

rables pour l'invention & pour l'intrigue. S'il arrive que ces auteurs s'endorment quelquefois, aussi bien que qu'*Homère*, ce n'est pas une raison pour les mépriser entièrement. On ne reconnoît pas *Molière* dans quelques unes de ses Comédies, & les imitateurs de ce Comique, tels que *Wicherley, Wanbruch* & *Congrève*, ont encore plus d'inégalités que leur modèle. Mais nous n'avons pas besoin de tant de motifs de justification, dit M. *Nazarre*. » Nous » pouvons assûrer, sans tomber dans » le défaut qu'on impute à notre nation » de s'estimer beaucoup soi-même & » de dédaigner toutes les autres, que » nous avons un plus grand nombre de » Comédies parfaites & conformes aux » règles de l'Art que les François, les » Italiens & les Anglois joints ensem- „ ble, comme on peut le prouver, en „ comptant de part & d'autre & en „ recevant ces mêmes François, Ita- „ liens & Anglois pour juges des piè- „ ces qu'ils réputent bonnes. C'est de „ quoi fourniront une preuve celles „ qu'on va imprimer, choisies parmi les „ drames de *Roxas*, de *La Hoz*, de „ *Moreto*, de *Solis*, & des autres au- „ teurs qui se sont soumis aux règles.

„ C'est d'après ces morceaux qu'il „ faut juger du point de perfection où „ s'est élevé notre théâtre, & non d'après „ *Lope de Vega*, Don *Pedro Calderon*, „ corrupteur du même ordre à peu „ près, & leurs imitateurs.

Avec tous les défauts que nos voisins „ nous reprochent, ils n'ont pas dé- „ tourné *Thomas Corneille* ni le grand „ *Molière* lui-même de mettre sur la „ scène Françoise beaucoup de nos piè- „ ces & même du plus défectueux de nos „ auteurs, qui ont été fort applaudies, „ moyennant quelque changement dans „ la diction. Les copistes de *Don Guillen* „ *de Castro*, de *Don Francisco de Roxas*, „ de *Don Antonio de Solis*, & de quel- „ ques autres n'ont pas même eu cette „ peine. Bien des graces qui passent „ pour inimitables dans *Molière*, les „ bouffonneries de *Scarron* qui paroissent „ si originales, ont cependant leur mo- „ dèle dans *Roxas* & dans *Moreto*. „ *D. Japhet d'Armenie* est mot pour mot „ *el Marquès del Cigarral*, le *Jodelet*, „ *el Amo Criado*, *les Engagemens du Ha-* „ *zard* de *Thomas Corneille*, *los Empeños* „ *de un acaso*; *le Feint Astrologue*, *el Astro-* „ *logo Fingido*; *l'Amour à la Mode*, *al* „ *Amor al uso*, de *Solis*; *le Charme de la*

„ *Voix*, *lo que puede la aprehension* de „ *Don Augustin Moreto*. Enfin *Pierre Cor-* » *neille*, dans son fameux *Cid*, a pris de „ *Don Guillen de Castro*, non seulement „ l'idée de la pièce, mais encore beau- „ coup de pensées & quelques-uns de „ ces vers heureux que tous les François „ cultivés sçavent par cœur. "

C'est donc une critique fort injuste que de ne vouloir reconnoître que des monstres sur le Théâtre Espagnol. On y a sçû les regles & on les y a pratiquées long temps. Le *Lope* est survenu, ainsi que *Calderon*, qui ont travaillé dans un autre goût; ils ont été accueillis du peuple; mais on n'a jamais manqué d'esprits éclairés & audessus des préjugés populaires, qui ont senti & blâmé les défauts de l'un & de l'autre.

» Il est vrai, ajoûte-t-on, en nous » donnant le caractère de *Calderon*, » qu'on lui a dressé des autels comme » à la Divinité du Théâtre, à cause des » traits inimitables que son génie su- » périeur produisoit quelquefois; mais » cela n'empêchoit pas qu'on ne sentît » la bassesse de mille autres, & qu'on » ne doutât si ce sublime devoit faire

» excuser ces endroits bas, ou si leur » bassesse ne devoit pas plutôt faire » dédaigner ce sublime. *Calderon* n'i» mita personne, quand il voulut com» poser ; il tiroit tout de son pro» pre fond. Il abandonna le sort » de ses œuvres au hazard ; il n'igno» roit point l'art de saisir les faces » avantageuses de sa matière, & d'é» carter ce qui étoit inutile. Il mépri» sa la lecture des modèles de l'Anti» quité. La présomption, le point d'hon» neur, les disputes, les rodomonta» des, l'étiquette, les armées, les sié» ges, les duels, les raisonnemens po» litiques, les Académies de Philoso» phes : il se sert de tout sans beau» coup s'embarasser si ce qu'il employe » est vraisemblable ou du ressort de » la Comédie. Ses portraits n'ont de » même d'autres modèles que sa fan» taisie. Ses apologistes disent, pour » l'excuser, qu'il peint la nation ; mais » pour défendre un seul homme au » préjudice d'une grande nation, di» ront-ils qu'elle n'est composée que » de Chevaliers errans & d'hom» mes pleins d'imaginations folles ? » Comment justifieront-ils les femmes

» de *Calderon* ? Toutes sont du premier » rang ; toutes ont au commencement » une fierté qui excite la crainte au » lieu de l'amour ; mais bientôt elles » passent à l'excès contraire ; elles pré» sentent aux yeux du Public des pas» sions furieuses & indécentes. Il don» ne au vice des succès heureux, as» saisonne agréablement le venin, le » fait boire avec avidité, & l'on voit » entre ses mains disparoître toute la » crainte des suites. Du reste, il fait „ parler à ses personnages un langage „ inoui, plein de métaphores em„ brouillées les unes par les autres ; „ il leur donne une érudition hors de „ propos, leur prête des équivoques „ forcées & ridicules ; ensorte que le „ langage des frénétiques d'*Horace* pa„ roîtroit moins extravagant. Le nœud „ de ses Comédies en fait toute l'es„ sence ; il néglige absolument les ca„ ractères, & ne sçait ce que c'est que „ de les soutenir. Il se contente rare„ ment d'un sujet simple, & la mul„ titude des incidens qui paroît pro„ venir de sa fécondité n'est qu'une „ invention pour couvrir adroitement „ son indigence. Il ne lie pas ces inci-

„ dens ; il les entremele seulement, & „ cela d'une manière si peu heureu„ se qu'il semble aux spectateurs voir „ deux pièces à la fois, tantôt une scè„ ne de l'une, tantôt une scène de „ l'autre. "

On peut voir dans ce portrait de *Calderon*, & la connoissance que les Littérateurs Epagnols ont des loix du Théâtre, & le peu de cas qu'ils font de leurs auteurs, les plus agréables d'ailleurs, lorsqu'ils ne les ont pas observées. Pour ne nous laisser aucun doute sur la connoissance qu'on a du Théâtre en Espagne, *D. Nazarre* employe le reste de la Dissertation à faire un précis fort méthodique des règles de la Comédie, toutes fondées sur la définition qu'il en donne.

Que ne devons nous pas attendre d'un Royaume où l'on a des idées si justes de la poësie dramatique ? Pouvoit-on annoncer plus avantageusement que par cette Préface judicieuse l'édition de *Cervantes* ? Pouvoit-on mieux s'y prendre pour exciter en nous le desir de connoître mieux que nous ne connoissons tous les Comiques Castillans ?

ACTES CONCERNANT L'EXECUTION DES LOIX FONDAMENTALES DU ROYAUME DE SUÈDE IMPRIMÉS A STOCKHOLM PAR ORDRE DES ETATS A LA DIETE DE CETTE ANNÉE 1756 : Traduits littéralement du Suédois.

TRÈS-HUMBLE MÉMOIRE DU SÉNAT, PRÉSENTÉ AUX ETATS.

DANS la douleur profonde & presqu'insupportable, avec laquelle le Sénat du Royaume a rempli ses fonctions importantes pendant le cours des années qui se sont écoulées depuis la dernière assemblée des Etats, il n'a eu d'autre consolation que l'espérance de voir bientôt arriver la nouvelle Diète, où il se flatte que les fausses idées sur le véritable sens de la Loi seront éclaircies & rectifiées, de manière que SA MAJESTÉ sera satisfaite, sans qu'il soit besoin de diminuer les droits du Royaume, de toucher à la sainteté des Loix, ni d'altérer la liberté des Etats. Ce

Ce jour tant de fois souhaité luit enfin, & le Sénat du Royaume s'empresse de déclarer devant les Etats que ce défaut d'harmonie qui, dans plusieurs occasions, s'est manifesté entre SA MAJESTÉ LE ROI & le Sénat, est venu de ce que SA MAJESTE' s'est persuadée que les très-humbles décisions du Sénat ne pouvoient avoir force de Loi qu'autant qu'il plût à SA MAJESTE' de les confirmer par son consentement, & que ce consentement exigeoit de la part de SA MAJESTE' un examen préalable des motifs allégués par le Sénat.

De-là des protestations insérées dans les Registres (*dictamina ad protocollum*) de la part de SA MAJESTE', des Remontrances très humbles de la part du Sénat. Pendant ce temps l'administration des affaires publiques, qui ne doit souffrir aucun empêchement ni délai, a été arrêtée dans son cours & dans son efficacité, & n'a pas eu, par rapport à plusieurs objets, cette exécution, cet esprit & cette vivacité qui lui étoient nécessaires.

La manière de penser élevée & noble de SA MAJESTE' est bien éloignée de toutes ces vûes qui pourroient tendre à l'in-

fraction des Loix fondamentales; mais en se formant des idées fausses de l'esprit & du sens de ces mêmes Loix, on pourroit insensiblement introduire des principes qui viseroient à cette infraction, lesquels seroient adoptés par l'usage & la coutume, dont enfin on ne pourroit plus empêcher l'effet, & dont le remède deviendroit ou impossible ou dangereux pour le Royaume.

Le Sénat, au contraire, a regardé la nécessité de l'examen & du consentement Royal comme un principe conduisant à la Souveraineté. Car, dans cette occasion, les Sénateurs n'auroient eu qu'une voix délibérative, semblable à ceux qui composent le Conseil d'un Souverain, puisque les décisions ne dépendent pas alors de la pluralité des suffrages, mais du bon plaisir, de l'examen & du consentement de celui qui gouverne.

C'est aussi dans cette vûe & dans ce sens que se sont exprimés les Etats du Royaume à la Diéte de 1680, en offrant la Souveraineté au Roi CHARLES XI. Ils déclarèrent alors *que le Roi pourra écouter le Sénat, mais que SA MAJESTÉ aura le droit de décider.*

La *Forme de Gouvernement* établie en 1720, confirmée par le serment de SA MAJESTE', du Sénat, des Etats & de chaque sujet, depuis le premier jusqu'au dernier, s'exprime d'une manière toute différente: *Le Roi*, y est-il dit, *doit gouverner son Royaume selon l'avis du Sénat, & par conséquent point sans lui, & moins encore d'une manière opposée* (*a*). Dans un autre endroit, le Roi s'oblige en ces termes : *Si une nomination se trouvoit contraire aux Loix de Suède & à la Forme du Gouvernement, ou si elle étoit préjudiciable ou nuisible au bien être & au mérite des autres sujets reconnus pour gens de probité & de capacité, alors Nous reconnoîtrons pour valables les avis & les déclarations du Sénat en jugeant selon la pluralité des suffrages* (*b*).

Comme donc SA MAJESTE', malgré le dessein gracieux & sincère qu'Elle a de remplir tout ce qu'elle a promis aux Etats, s'est laissé suggérer des idées qui ont empêché que les très-humbles Remontrances du Sénat sur ces objets ne fissent impression sur Elle, & que d'un

(*a*) Art. 13 de la *Forme du Gouvernement.*
(*b*) Art. 9 des *Assûrances Royales.*

autre côté le serment prêté par les Sénateurs les oblige *de mettre en usage toutes leurs forces & tout leur pouvoir, afin de prévenir & d'empêcher qu'on ne prenne & que l'on n'exécute même aucune résolution, par laquelle les Etats pourroient être assujettis, qui tendroit à detruire leur liberté, ou à réintroduire un gouvernement Souverain & illimité, de communiquer sans délai tout ce qu'ils pourroient apprendre à ce sujet, & de veiller, autant qu'il est en eux, à ce que la présente Forme de Gouvernement soit observée & maintenue*, les Sénateurs ont cru devoir dénoncer cette importante difficulté aux Etats, afin que, par leur qualité & pouvoir législatif, ils puissent rectifier les erreurs qui tendent à affoiblir la présente Forme de Gouvernement, à la changer, & même à l'anéantir par la suite. Au reste, si dans quelques circonstances, ou même dans toutes, les Sénateurs se sont mépris quant à l'application des Loix fondamentales, s'ils ont failli, ou s'ils ont exigé plus qu'il ne convenoit, ils sont prêts à rendre compte de leur conduite aux Etats. Car *ce n'est qu'à eux, exclusivement à tous autres, d'examiner les ré-*

solutions, *les suffrages & la conduite du Sénat* (c).

Le Roi ne sçauroit commettre aucune faute envers le Royaume tant qu'il le gouvernera *selon l'avis du Sénat*, *mais non pas sans lui*, *& moins encore d'une manière opposée* (d). Mais si l'avis du Sénat du Royaume étoit soumis à l'examen de Sa Majesté & avoit besoin de son consentement, il n'auroit plus alors de valeur par lui-même, & il dépendroit entièrement du bon plaisir d'autrui : s'il perdoit sa valeur, le Roi pour lors pourroit agir contre les intérêts du Royaume, enfreindre ses Loix fondamentales, de même que la liberté & les prérogatives des Etats, puisqu'il pourroit gouverner le Royaume sans & même contre l'avis du Sénat. Or gouverner de cette façon, c'est-à-dire, sans & contre l'avis du Sénat, ce seroit gouverner en Souverain (e), & la Souveraineté détruit toute l'essence de la pré-

(c) Art. 14 de la *Forme du Gouvernement*, & l'art. 7 des *Assûrances Royales*.
(d) *Assûrances des Rois de Suéde*, art 7, *Assurances de S. A. R.*, art. 4, *Forme du Gouvernement*, art. 13.
(e) *Assûrances des Rois de Suéde*, art. 6.

sente Constitution & tous les arrangemens pris en conséquence (f).

Par les Loix du Royaume la prééminence appartient à Sa Majesté comme un attribut inséparable de la représentation & de la majesté du Royaume, *attributum representationis & majestatis Imperii* (g). Par cette raison la Forme du Gouvernement attache la prééminence de Sa Majesté à celle du Royaume. Mais ces mêmes Loix donnent aux Etats des privilèges & des droits (h) comme droits du peuple, *jura populi*, fondés sur le premier but de toutes les Républiques. Ces loix enfin autorisent le Sénat (i) à défendre les loix & les droits du peuple. *Stockholm ce 3 Nov.* 1755. Ont signé,

G. F. de Rosen.	C. Ehrenpreus.
A. J. Wrangel.	C. G. Tessin.
A. J. Von Hopken.	Fab. Wrede.
N. Palmstierna.	C. Ekeblad.
G. Von Seth.	C. G. Lofvenhielm.
C. Stromberg.	C. F. Scheffer.

(f) *Assûrances des Rois de Suéde*, & *Forme du Gouvernement*.
(g) Art 14.
(h) *Forme du Gouvernement*, dès le commencement. *Assûrances de S. A. R.*, art. 13, *Assûrances des Rois de Suéde*, art. 11.
(i) *Forme du Gouvernement*.

Memoire présenté aux Etats de Suede de la part du Roi.

J'ai desiré avec ardeur la présence des Etats du Royaume pour leur découvrir comme à mes meilleurs amis tout ce que j'ai sur le cœur, & qui regarde autant leur propre bonheur que le mien.

Les Etats se souviendront sans doute de quelle manière surprenante il a plû à la Sagesse Eternelle de la Providence de me désigner pour leur Roi. Dans les circonstances les plus malheureuses, &, lorsque personne ne s'y attendoit, une main surnaturelle & qui paroissoit visiblement au-dessus de tout pouvoir humain, me fit élire par un choix libre de leur part.

Je n'acceptai point cette nomination pour la gloire de porter une couronne; car l'état dans lequel je vivois étoit agréable, tranquille & heureux; mais je la regardai comme l'ouvrage du Très-Haut, & je crus par conséquent devoir me soumettre à sa volonté.

Dieu sçait avec quelle ardeur j'ai

cherché depuis à procurer la félicité de ce Royaume, à réunir tous les cœurs vers un seul but, & à accomplir ce que sa Providence m'a confié d'une manière si sainte & si étonnante.

Conformément à mes engagemens solemnels, j'ai fait tout ce qui dépendoit de moi pour la conservation des Loix fondamentales & de la liberté. J'ai toujours préféré avec plaisir ce que les Etats ont eux-mêmes regardé comme le plus avantageux pour eux. Eloigné de tout engagement particulier & extérieur, & doué par la bénédiction du Très-Haut d'une digne épouse & d'héritiers aimables & chers, je n'ai jamais pû envisager le bonheur de la Suède que comme le mien propre & comme celui de mes enfans. Je n'ai donc eu d'autres vœux, depuis le premier moment jusqu'aujourd'hui, que de rendre le Royaume heureux, & le temps que j'ai employé à ce soin a été pour moi le temps le plus agréable. Mais je suis obligé maintenant d'avouer avec douleur, que, sur tout depuis la dernière Diète, mes meilleures intentions ont rencontré des obstacles qui m'ont rendu

le poids de la couronne bien plus considérable que je n'aurois jamais dû l'espérer.

J'ai cru que dans l'exercice des fonctions de ma Royauté je n'avois d'autres règles à suivre, après la sainte parole de Dieu & ma conscience, que la *Forme établie du Gouvernement*, *mes Assûrances*, & les Loix fondamentales du Royaume; que sans mon consentement personne ne pouvoit étendre celles-ci au-delà de leur sens naturel, de celui qu'elles avoient lorsque je m'y suis engagé & que je les ai jurées. J'ai pensé qu'en observant de mon côté religieusement tout ce que devant Dieu & les Etats j'ai promis de tenir, je devois m'attendre à exiger que mes fidèles sujets tiendroient à leur tour ce qu'ils avoient promis d'une manière également solemnelle, & qu'ils ne me priveroient pas contre l'Article VIII de la *Forme du Gouvernement* de mes droits fondés sur la Loi. Mais j'ai appris avec chagrin que dans ce court espace de temps on a dans toutes sortes d'occasions interprêté mes droits légitimes d'une manière à me prescrire des conditions plus dures que jamais feu SA MAJESTÉ le

Roi mon prédécesseur n'en a éprouvées pendant tout son regne.

Je laisse aux Etats à juger si cela est provenu de quelque défaut de clarté dans la Loi, ou d'une interprétation imparfaite de cette même Loi. Je n'en accuse ni l'une ni l'autre. Mais Messieurs les Sénateurs, qui ont pris sur eux d'expliquer le véritable sens de la Loi, m'ont fait connoître dans leurs Remontrances écrites des sentimens auxquels je ne m'étois jamais attendu, comme on pourra voir dans les Actes.

Si les principes qui paroissent s'y manifester sont autorisés, j'ignore si je puis ou non tenir mes engagemens solemnels; je ne sçais pas s'il m'est permis d'examiner les conseils, les motifs & les réfléxions que le Sénat me donne, de voir s'ils sont conformes à ce que j'ai promis par serment, & à ce que la conscience me dicte, & si je puis ouvrir mes propres idées; car dans le cas opposé, j'aurois moins de pouvoir que le moindre habitant de la campagne; que l'on ne sçauroit forcer de rien faire qui soit contraire à sa façon de penser & à sa conscience. On m'ôteroit les moyens d'exécuter les *Assûrances* que

j'ai données, & par conséquent elles deviendroient inutiles, puisque mon propre sentiment n'y entreroit en aucune considération. Je ne sçais pas si j'ai pouvoir d'ordonner dans ma propre maison; du moins les Remontrances du 23 Décembre de l'année dernière m'ont fait naître beaucoup de réfléxions à ce sujet. Dieu, qui sçait tout, n'ignore pas avec quelle attention pour les Loix & pour le bien général j'ai cherché à remplir les emplois vacans par des personnes capables & dignes. Mes principes à cet égard ont déja été manifestés dans le temps que je n'étois encore que Prince Royal. En prenant les rênes du gouvernement, un de mes premiers soins a été de remédier à un pernicieux abus qui s'étoit glissé dans toute la Suède contre la Loi & au détriment considérable de quantité de personnes très habiles & de très grand mérite, sçavoir, de vendre & d'acheter les charges du Royaume par des espèces de transactions & comme un bien propre. En exerçant le droit que l'Article XL de la *Forme du Gouvernement* & l'Article IX de mes *Assûrances* me donnent, je n'ai eu égard qu'à la

plus grande capacité & au mérite réel. Néanmoins, lorsque souvent, par le pouvoir qui m'est accordé par les Loix, j'ai jugé à propos de nommer d'autres personnes que celles qui avoient été proposées, on a procédé au suffrage à l'égard de celles que j'avois nommées, quoique leur nomination ne pût être regardée comme opposée aux importans objets dont ces Articles font mention.

Tantôt quelques années de service de plus ont été plus estimées qu'une plus grande capacité, quoiqu'il fût question d'emplois d'un genre différent, & elles ont tenu lieu de mérite. Tantôt on a eu égard au caractère; tantôt on n'a jugé que sur le temps écoulé depuis le dernier Brevet accordé au Candidat, quoiqu'il eût servi antérieurement un temps plus long, & autres choses semblables; de manière que j'ignore encore aujourd'hui sur quel fondement on a bien voulu s'appuyer.

Je rapporte tout ceci, non par aucune méfiance dans la personne de Messieurs les Sénateurs, mais seulement à cause des principes qu'on m'a insinués depuis quelque temps. Or, comme je n'ai pû

me résoudre à renoncer à mes droits légitimes, il est arrivé que plusieurs emplois sont demeurés vacans jusqu'à ce jour, afin que les Etats puissent juger par eux-mêmes si les raisons alléguées contre moi sont fondées ou non. Dans la nomination aux charges on m'a opposé comme éclaircissemens & comme règles des prescriptions & des recommandations que tous les Etats du Royaume ensemble ne feront jamais expédier, comme on peut voir dans les Regîtres du 29 Février de la présente année; &, sans m'en avoir averti, on a fait expédier à mes Officiers des ordres relatifs à des objets qui regardent le Roi en particulier.

Mais ce qui m'a pénétré le plus, & ce qui a rendu mon important office très-pesant & très-affligeant pour moi, ce sont toutes sortes de reproches durs & peu mérités qu'on m'a faits dans plusieurs Remontrances; sçavoir, que j'avois agi contre mes *Assûrances*, que je n'entendois point les Loix, que j'avois donné occasion à des infractions à la liberté, que je m'étois laissé séduire par de mauvais conseils, & autres imputations dont je ne puis me rappeller

le souvenir sans en avoir le cœur pénétré de douleur, & qu'il sera facile de voir dans les Registres, sur tout du 9 Septembre, 23 & 30 Octobre, 20 Novembre, 23 & 24 Décembre 1754, & de la part de la Révision dans les Registres du 2 Septembre 1755.

Tout ceci a causé dans tout le pays beaucoup d'inquiétudes, de craintes, de soupçons, de bruits mal fondés, toutes sortes d'écrits, tant imprimés qu'autres, tendant à exciter mes fidèles sujets à défendre leur liberté, comme si elle étoit en danger de ma part; & c'est là de quoi je me plains le plus amèrement aux Etats.

Je veux croire que Messieurs les Sénateurs n'ont fait ces Remontrances que dans une très bonne intention, & qu'ils ont cru remplir ainsi le devoir de leurs charges, & c'est de quoi les Etats doivent juger. S'ils approuvent la conduite qu'on a tenue, je n'aurai pas le moindre ressentiment contre Messieurs les Sénateurs; mais du moins seront-ils obligés de me rendre cette justice, & j'en appelle pour cet effet à leur propre conscience, que jamais je n'ai agi volontairement contre la liberté & les Loix

fondamentales du Royaume, contre les *Assûrances* que j'ai données, ni contre les privilèges des Etats, & qu'au contraire je me suis toujours déterminé par des motifs fondés sur ces mêmes droits & privilèges. J'espère donc que les Etats, animés par la fidélité qu'ils doivent à moi & à la Patrie, feront tous leurs efforts pour écarter tous ces malheureux obstacles qui s'opposoient à notre tranquillité & à notre contentement réciproque.

Je proteste encore de la manière la plus solemnelle que la liberté du Royaume & le droit de chaque sujet Suédois me sont si chers & si précieux, que je suis prêt à répandre pour leur conservation jusqu'à la derniere goutte de mon sang. Mais que les Etats du Royaume reçoivent aussi avec leur esprit d'amour & d'attachement ordinaire ce que maintenant je suis obligé de leur déclarer avec un cœur déchiré, sçavoir:

Que dès ce moment je ne sçaurois plus tenir avec plaisir les rênes du gouvernement, jusqu'à ce qu'ils me fassent connoître clairement comment ils desirent que j'exerce mon autorité & mes droits, sans trouble, sans que je sois

obligé de gémir, sans avoir à craindre continuellement de nouvelles divisions entre moi & le Sénat, & sans que la liberté & le bonheur des Etats courent le moindre danger, soit à présent, soit par la suite. Aussi-tôt que les Etats m'auront procuré une règle aussi sûre & aussi satisfaisante pour moi, ils pourront être assurés à leur tour que je m'y conformerai avec toute ma bienveillance Royale, que je veillerai à la conservation de leur liberté & de leurs privilèges avec plus de succès, & qu'ainsi je travaillerai avec satisfaction à l'avancement du bonheur général de la Patrie & à la sûreté de chaque sujet en particulier, en me conformant aux Loix & aux Ordonnances.

Que les Etats du Royaume délibèrent donc, au nom de Dieu, sur cet important objet avec liberté & sans empêchement. Que le Dieu de l'union préside à leurs délibérations & les bénisse! Le respect que j'ai pour cet Etre Suprême, dont la Providence miraculeuse m'a appellé à assister & à gouverner ce Royaume, m'a fait abandonner & sacrifier l'héritage de mes pères, & leurs précieux privilèges. Fondé sur la

bonne foi, j'ai attaché mon sort & mon bonheur temporel à ce Royaume ; je suis aussi près d'immoler pour son avantage tout ce que j'ai dans ce monde. Mais s'il arrivoit (ce qu'il plaise à Dieu de détourner) que par les malheureuses circonstances dont je viens de parler, je fusse mis hors d'état de remplir ce que la pureté de mes sentimens me dicte pour le bonheur du Royaume de Suède, je serois prêt à quitter un sceptre que le choix libre des Etats m'a confié, plutôt que de continuer à le porter avec chagrin & sans dignité Royale.

Signé Adolphe Fréderic.

Extrait des Registres du Se'nat du 7 Novembre 1755, contenant les Observations de Messieurs les Sénateurs sur le Mémoire précédent.

Sa Majeste' ayant eu pour agréable, conformément à l'Article XIII des Ordonnances concernant la Diète, de donner au Sénat communication de ses gracieuses Remontrances aux Etats, & la briéveté du temps n'ayant point permis que le dit Sénat y ajoutât plusieurs

éclaircissemens, ce que pourtant il s'étoit réservé en présence de M. le Maréchal de la Diète & des autres Orateurs respectifs des Etats, Leurs Excellences se sont occupées depuis à examiner ces mêmes Remontrances, & ont fait à leur égard l'Arrêté suivant ; sçavoir :

Que les gracieuses Remontrances aux Etats dont il a plû à Sa Majeste' de faire lecture hier dans le Sénat, sont, par rapport au dit Sénat, un nouveau motif pour faire envisager & pour prouver aux Etats assemblés l'importance des matières proposées dans le très-humble Mémoire du Sénat du 3 de ce mois.

Que les Sénateurs reconnoissent avec une profonde soumission & respect la gracieuse assûrance que Sa Majeste' leur donne de n'avoir aucune méfiance en leurs personnes, & de ne les accuser de rien. Mais, lorsqu'il a plû à Sa Majeste' de déclarer que dans plusieurs objets on avoit interprêté les droits légitimes de Sa Majeste' d'une façon à lui prescrire des conditions plus dures qu'à Sa Majeste' feu le Roi pendant tout le temps de son regne, on ne sçauroit se former une autre idée, sinon que Sa Majeste' impute aux Sé-

nateurs des vûes, des résolutions, & un exercice de leur emploi, qui seroient contraires à la Loi & à leur serment.

Que les Sénateurs, dans une circonstance si grave, n'ont autre chose à alléguer pour leur défense que ce qui est écrit & déposé dans les Registres. Ces Actes rendent compte de leur conduite, & les Etats y trouveront un récit, un détail, & une explication complette de tous les faits qu'il a plû à Sa Majeste' d'alléguer à la charge des Sénateurs. Quoique ces objets soient différens entre eux quant aux circonstances, ils se réunissent pourtant tous, en ce que conformément aux Loix les Sénateurs ont toujours insisté, que leurs résolutions, prises à la pluralité des voix, fussent valables auprès de Sa Majeste', tandis que Sa Majeste' a prétendu que pour donner à ces décisions, faites à la pluralité des voix, la force législative, il falloit les soumettre à l'examen particulier & gracieux de Sa Majeste'.

Plus les Sénateurs se sont convaincus que cette différence de sentimens a été la source de tous les autres inconvéniens qui se sont manifestés dans le

Gouvernement, & plus ils ont cru nécessaire d'éviter dans le précédent Mémoire, ainsi que dans celui-ci, d'entrer dans aucun détail particulier de faits qu'on auroit pû confondre avec le principal objet, & qui auroit pû le faire perdre de vûe entièrement.

Si les Sénateurs avoient besoin de preuves pour démontrer ce qui à cet égard est contenu dans leur très-humble Mémoire, on n'en pourroit alléguer de plus sûres que celles qui sont renfermées dans les propres paroles de Sa Majeste' contenues dans ses Remontrances aux Etats. En réfléchissant sur ces paroles, on voit clairement que Sa Majeste' regarde comme un droit appartenant à Elle d'examiner les conseils, les motifs, & les idées proposées par les Sénateurs, de voir si elles sont conformes à son serment & à sa conscience, de les recevoir enfin ou de les rejetter conformément à cet examen. Si tel étoit le droit de Sa Majeste', il arriveroit que la conscience de Sa Majeste' seroit la Loi du Royaume de Suède. La conscience est fondée sur les idées que chacun se fait, & ces idées sont différentes chez presque tous les

hommes. Par cette raiſon la Révélation Divine attacha la conſcience des hommes aux commandemens qui y ſont preſcrits, &, dans les affaires politiques, cette même conſcience eſt liée par les Loix du peuple & du Royaume. Ce ſont là les ſeules règles d'après leſquelles on doit examiner les objets qui concernent le Gouvernement. On ne trouve aucun exemple d'un peuple libre qui ait voulu faire dépendre ſon ſort de la conſcience de celui qui gouvernoit ; & chez nous il eſt arrêté que le Royaume doit être gouverné, non pas ſelon la conſcience du Roi, mais ſelon les Loix.

Or, comme les Etats du Royaume ont jugé, par les Remontrances mêmes de SA MAJESTE', du danger dont le Royaume eſt menacé ; que SA MAJESTE' *ne reçoit point*, comme il eſt ordonné, (*k*) *le très-humble avis du Sénat*, mais que ſouvent, après l'avoir examiné, elle le rejette ; que de là il eſt arrivé & qu'il arrive encore aujourd'hui que les réſolutions priſes dans le Sénat demeu-

(*k*) Art. 15, *Forme du Gouvernement.*

rent ſans effet ; que par conſéquent le Royaume eſt ſans gouvernail, & que les Etats mêmes ne ſont plus en ſûreté, puiſque cette ſûreté dépend de la force des Loix, les Sénateurs recommandent de nouveau cette malheureuſe circonſtance du Royaume à la droiture & aux ſoins efficaces des Etats.

Les Sénateurs ſont entiérement perſuadés que, quand le concours puiſſant des Etats aura donné aux Loix l'efficacité dont elles ont beſoin & au Gouvernement la ſolidité qui lui eſt néceſſaire, alors SA MAJESTE', délivrée de toutes les inquiétudes qu'Elle s'eſt cauſées Elle-même, trouvera dans ſa vocation Royale toute la ſatisfaction qui eſt le fruit d'un Gouvernement tranquille, & toute la gloire qui eſt le partage ordinaire des Rois, lorſque leurs Royaumes augmentent en proſpérité & en conſidération. SA MAJESTE', au lieu de regretter alors ſes anciens avantages, s'eſtimera heureuſe, avec reconnoiſſance envers la Providence merveilleuſe du Très-Haut, & à la joye de tous les habitans du Royaume ; & Elle portera long-temps un ſceptre, qui

dans la main de tant de grands Rois a trouvé place parmi les premiers de l'Europe.

Ut ſuprà, par ordre,
JOH. VON HELAND.

OBSERVATIONS DU ROI SUR LE MÉMOIRE PRÉCÉDENT, PRÉSENTÉES AUX ETATS ASSEMBLÉS.

Depuis que Meſſieurs les Sénateurs ont préſenté le 7 de ce mois leurs Obſervations ſur les Repréſentations que j'ai données aux Etats & que j'y ai trouvé que dans quelques endroits on n'a pas bien interprété mon idée, je n'ai pu me diſpenſer de rappeller aux Etats avec toute la tendreſſe de mon cœur les vérités ſuivantes.

Lorſque j'ai cru devoir examiner ſi les idées & les motifs que le Sénat me propoſe ſont conformes à mes engagemens & à mes promeſſes ſolemnelles, mon deſſein n'a jamais été de m'oppoſer à la pluralité des ſuffrages des Sénateurs, ou d'empêcher l'expédition des réſolutions ainſi priſes.

L'Article 16 de la *Forme du Gouvernement*, la *Lettre des Etats* du 20 Septembre 1723 & l'Article 15 de mes *Aſſûrances* diſent clairement que l'on doit expédier les déciſions prononcées par la pluralité des Sénateurs ſous peine d'en être reſponſables, que le Roi les ait ſignées ou non, c'eſt-à-dire, pendant ſon abſence ou dans un cas de maladie, ou comme il eſt dit (*l*) *dans le cas d'empêchement ou de délai.* Ainſi il n'a jamais été queſtion d'aucune réſiſtance ou empêchement de ma part contre l'expédition des déciſions faites à la pluralité des voix. Mais, comme en mon particulier & pour ma propre perſonne, j'ai donné des *Aſſûrances* ſolemnelles dans leſquelles j'ai promis (*m*) *ſaintement d'être moi même la plus forte défenſe de mes ſujets, & d'empêcher toute infraction à leurs droits & à leur liberté*, déclarant en outre (*n*) que *je ſuis obligé devant Dieu de n'avoir rien plus à cœur que le bon gouvernement du Royaume & la conſervation de mes droits & de ceux des Etats*, je n'ai entendu autre choſe ſi-

(*l*) Art. 4 de *la Lettre de* 1723.
(*m*) Art. 24 des *Aſſûrances Royales.*
(*n*) Art. 5 des mêmes *Aſſûrances.*

non

non qu'il étoit de mon devoir de réfléchir ſur les motifs & les avis qui me ſeroient propoſés par le Sénat, & que, ſi j'y trouvois quelque choſe que je ne puſſe concilier avec mon ſerment & mes *Aſſûrances*, je pourrois du moins faire inſérer mes Repréſentations dans les Regiſtres, quoique je ne vouluſſe ni ne puſſe en empêcher l'expédition dont le Sénat deviendroit reſponſable. On en trouvera un exemple dans les Regiſtres de Révision du dernier mois de Septembre, où j'ai conſenti volontiers à l'expédition de l'ordre donné au Parlement de Suède pour la nomination d'un nouveau Procureur Fiſcal contre quelques Communautés de la Dalécarlie. Mais j'ai ſoutenu que je ne pourrois donner ma ſignature pour cette expédition, à moins d'enfreindre l'Article X de mes *Aſſûrances*, dans leſquelles, comme auſſi à l'Article V de celles que j'ai données en qualité de Prince Succeſſeur, j'ai promis *qu'aucun ſujet du Royaume ne ſeroit empêché de faire les fonctions de ſa charge ſans un examen & un jugement préalables.* Ne point vouloir donner ma ſignature à des objets ſi délicats, c'eſt une ſûreté pour moi, mais

non pas un empêchement de l'expédition qui ſe fait également. Si l'on ne fait aucun reproche à un Prince qui par délicateſſe ne veut point ſigner un Arrêt de mort, quoique cet Arrêt ſoit également exécuté, j'aurois ſouhaité une liberté ſemblable, lorſque, contre mon attente, je trouverois quelque choſe de contraire à mes engagemens & aux droits de mes ſujets; & je crois devoir le deſirer d'autant plus que la pluralité des ſuffrages du Sénat ne ſçauroit me diſpenſer de mes engagemens. En effet, en quoi conſiſteroit l'*Aſſûrance* que j'ai donnée de ne regner que ſelon la Loi, s'il m'étoit défendu de refuſer de ſigner ce que je trouverois oppoſé à la Loi? Et ſi l'on regarde ce refus comme une délicateſſe mal placée de ma part, je puis être content en moi-même de ce qu'on ne peut me reprocher autre choſe que d'avoir été trop ſcrupuleux à remplir mes engagemens.

Il plaira par cette raiſon à Meſſieurs les Sénateurs d'expliquer plus clairement ce qu'ils veulent dire par l'expreſſion dont ils ſe ſervent dans l'Extrait des Regiſtres du 7 de ce mois en parlant *d'un danger dont le Royaume eſt menacé, & des circonſtances périlleuſes dans leſquelles il ſe trouve.*

Je ſuis maintenant moins étonné de ces bruits défavorables & de ces Imprimés qui ont couru dans tout le Royaume au ſujet d'un prétendu danger qui menaçoit la liberté, puiſque le Sénat lui-même a tiré de mes expreſſions innocentes des concluſions ſi graves. Mais, comme, pendant tout mon regne, je n'ai choiſi d'autres règles pour ma conſcience que les Loix fondamentales & mes *Aſſûrances*, je laiſſe aux Etats à juger ſi ceci doit m'être imputé à mal.

Seroit-ce donc par là que j'aurois mérité ces vives Remontrances qui m'ont été faites plus d'une fois dans les précédens Regiſtres ainſi que dans les derniers, ces accuſations odieuſes, ces reproches durs qui maintenant ſont mis ſous les yeux des Etats. En ce cas je ſerois obligé de voir qu'on a rendu le fardeau du gouvernement infiniment plus peſant pour moi que pour mon glorieux prédéceſſeur, qui dans les Repréſentations qui lui ont été faites de la part de ſon Sénat & de celui du Royaume, n'a jamais trouvé que des ſentimens de reſpect & d'amitié. Ma

conſolation eſt de pouvoir attendre de la part des Etats la même facilité & la même bonne volonté que la Grande Députation ſecrette des Etats a témoignées dans ſa Déclaration du 16 Janvier 1739; & j'eſpère fermement que les Etats prendront à cœur l'honneur de la patrie qui eſt ſi fortement attaché à celui de leur Roi, & qu'ils conſidéreront avec une bonne foi amicale, avec amour & prudence, ces objets importans; qu'ils éloigneront d'eux tout préjugé & tout ſoupçon; qu'ils veilleront à la conſervation de la liberté & des Loix du Royaume; qu'ils répondront avec équité à ma façon de penſer ſincère & favorable pour eux & pour le Royaume, & qu'ils reconnoîtront eux-mêmes qu'un Roi capable d'oublier Dieu, ſon ſerment & ſon honneur, qui cherche une autorité & un pouvoir illégitime, ne peut jamais mettre avec tant de ſincérité, de ſécurité & de confiance ſon cœur entre leurs mains que j'ai toujours fait, comme je fais encore, & que je compte de faire pendant tout le temps de mon regne.

Signé Adolphe Frédéric.

Extrait des Registres du Sénat du 12 Novembre 1755.

Son Excellence le Sénateur & Préſident de la Chancellerie, M. le Baron *de Hopken*, rendit compte que le jour d'hier, à huit heures & demie du ſoir, on lui avoit remis de la part du Roi le gracieux Mémoire précédent, ſigné par Sa Majesté'. Après qu'il en fut fait lecture, leurs Excellences, Meſſieurs les Sénateurs, firent la déclaration ſuivante.

Dans cette gracieuſe Remontrance il a plû a Sa Majesté' de demander aux Sénateurs une très-humble explication de ce qu'ils entendent par le péril dont ils font mention dans leur Mémoire adreſſé aux Etats le 7 de ce mois, & dont ils diſent que le Royaume eſt menacé, ainſi que de ſa préſente ſituation dangereuſe.

Les Sénateurs ont crû que le plus grand péril qui ſoit à craindre pour une nation libre, c'étoit lorſque, ſous le regne du Roi le plus gracieux & le plus juſte, elle étoit menacée de perdre ſa liberté; que les Loix de Suéde portent

que, dans l'adminiſtration du Gouvernement, Sa Majesté' doit toujours ſe conformer à ce qui aura été décidé par la pluralité des voix dans le Sénat comme le parti le plus ſalutaire; que néanmoins, dans ces dernières années, Sa Majesté' s'étoit laiſſée perſuader à ne point recevoir dans bien des occaſions les très-humbles avis & réſolutions priſes par la pluralité des voix des Sénateurs, comme Sa Majesté' elle-même l'a déclaré aux Etats dans ſa précédente Remontrance; que par conſéquent les Sénateurs n'ont pu en conclure autre choſe ſinon que de cette manière les Loix étoient ſans force & ſans effet; qu'une Loi ſans effet n'étoit pas une Loi; que là où il n'y avoit point de Loi, la liberté ne ſçauroit ſubſiſter; & que c'étoit là ce que le Sénat avoit appellé une ſituation dangereuſe pour le Royaume.

Si, pour parler en général, les Rois étoient les défenſeurs de la liberté, alors il ne ſeroit pas néceſſaire de preſcrire des bornes à leurs droits; ſi leurs droits étoient ſans bornes, ils ſeroient Souverains; la Souveraineté ſeroit alors la baſe de la liberté, & il ſeroit abſurde

que la nation eût abjuré la Souveraineté, qu'elle eût établi une forme de gouvernement, qu'elle eût ordonné au Sénat de veiller à la conſervation des Loix & de la liberté du peuple, & que les Etats s'aſſemblaſſent (*o*) pour examiner comment on veilloit à la conſervation de ces Loix & de cette liberté; en un mot, il ne ſeroit jamais arrivé de révolution dans le monde, ni aucun changement de la liberté en Souveraineté, dont l'hiſtoire cependant nous offre tant d'exemples.

Quand les Etats du Royaume voudront entrer dans ces réfléxions, il ne ſera plus beſoin alors de leur démontrer que la liberté générale & la ſûreté de chacun en particulier ſont fondées ſur la Loi; que par cette même Loi le Sénat eſt rendu reſponſable de la conſervation de cette liberté & de cette ſûreté; que cette conſervation doit ſe procurer par la pluralité des ſuffrages; que Sa Majesté' pourra faire inſérer dans les Regiſtres, chaque fois qu'il lui plaira, ſes idées particulières ſur chaque objet en détail, mais

(*o*) Art. 13 des *Reglemens pour la Diéte.*

que ſa promeſſe, ſon ſerment Royal, & par conſéquent ſa conſcience obligeoient Sa Majesté' de recevoir les très-humbles déciſions qui auront été faites dans le Sénat par la pluralité des ſuffrages, & d'en procurer l'effet par ſa ſignature. Chaque omiſſion à cet égard eſt une infraction à la Loi, & par conſéquent un acheminement à la perte de la liberté.

Au reſte, ſi c'eſt une faute de la part des Sénateurs de n'avoir pas donné par leur propre ſignature de l'efficacité aux expéditions auxquelles Sa Majesté' avoit refuſé la ſienne, cette faute ne doit être imputée qu'au reſpect, à la ſoumiſſion & à l'amour qu'ils ont pour leur gracieux Roi. Aucune Loi bien claire n'a juſqu'ici attribué au Sénat le pouvoir de ſigner les expéditions dans d'autres circonſtances, que dans le cas que Sa Majesté' ſeroit affligée par quelque maladie, qu'elle ſeroit empêchée ou abſente (*p*). Par cette raiſon les Sénateurs ont crû qu'une pareille démarche, dans un temps où Sa Majesté' ne ſe-

(*p*) Voyez l'art. 15 des *Aſſûrances des Rois de Suéde.*

roit ni malade, ni empêchée, ni abſente, marqueroit trop peu de reſpect de leur part pour les hauts droits de SA MAJESTÉ, & trop peu d'attention ſur la conſidération que le nom de SA MAJESTÉ doit avoir au dedans & au dehors du Royaume. Au ſurplus, les Sénateurs ne peuvent s'empêcher de remarquer que dans l'adminiſtration des affaires il ſe préſente ſouvent des circonſtances où leur ſignature même ne peut donner l'efficacité néceſſaire aux réſolutions priſes dans le Sénat à la pluralité des ſuffrages. C'eſt ce que SA MAJESTÉ a bien voulu reconnoître Elle-même, lorſque dans ſes premières Remontrances Elle a fait mention de pluſieurs charges qui, juſqu'à ce moment, n'ont point été remplies, puiſque SA MAJESTÉ n'a pû ſe départir de ſes droits légitimes.

Enfin les Sénateurs ſont forcés de faire éclater les plaintes que juſqu'ici ils ont renfermées en eux-mêmes ſur le triſte & inſupportable ſort qu'ils éprouvent, lorſqu'expoſés à toute la critique qui naît des préjugés & de l'envie de leurs concitoyens, ils doivent encore être regardés par SA MAJESTÉ

Elle même com me s'ils n'avoient aucun reſpect ni attachement pour ſa perſonne. Que Dieu qui ſçait tout & qui connoît leur intérieur, ſoit un jour leur juge rigoureux, ſi dans leurs très-humbles Remontrances à SA MAJESTÉ, ou dans leurs Repréſentations aux Etats, ils ont eu d'autre but que celui d'avancer & d'affermir la grandeur de SA MAJESTÉ le Roi, ſa véritable gloire, & cette ſatisfaction permanente, qui eſt le fruit de l'amour d'un peuple réuni au même but & dans les mêmes ſentimens de fidélité.

Ut ſuprà, par ordre,
JOH. VON HELAND.

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA GRANDE DÉPUTATION DES ETATS DU 15 NOVEMBRE 1755.

En conſéquence des ordres des Etats du Royaume, la GRANDE DÉPUTATION s'eſt fait repréſenter les gracieuſes Remontrances de SA MAJESTÉ préſentées aux Etats, le Mémoire de Meſſieurs les Sénateurs, & l'Extrait des Regiſtres du Sénat du 3, 7 & 12 du préſent mois,

concernant le différend qui s'eſt élevé entre SA MAJESTÉ & Meſſieurs les Sénateurs ſur le véritable ſens des Loix fondamentales.

Si ce différend ne conſiſtoit que dans des opinions contraire à l'égard de l'application des Loix fondamentales à des cas particuliers, & s'il n'avoit exiſté que pendant que les affaires étoient en délibération, & non pas après les réſolutions priſes, au lieu d'entrainer des ſuites dangereuſes, il ne pourroit être que très-avantageux. Dans ces occaſions les opinions différentes éclairciſſent ſouvent les matières propoſées, rendent les réſolutions plus mûres, & leur exécution plus certaine. Quoi de plus agréable en effet que de voir un Roi éclairé devenir le conducteur du Sénat en tout ce qui regarde la conſervation des Loix & le bonheur des concitoyens! Quel compte Meſſieurs les Sénateurs n'auroient-ils pas à rendre ſi, malgré cet exemple de leur Roi, ils s'écartoient de ce double but!

Mais ce n'eſt pas de cette différence qu'il eſt queſtion pour le préſent. Il s'en éleve ici une autre qui ne regarde pas des cas particuliers, mais qui a pour

objet le principe même des Loix fondamentales, non à l'égard des déliberations du Sénat, mais à l'égard des réſolutions priſes. En un mot, ce différend porte ſur un objet ſur lequel aucune différence de ſentimens ne doit avoir lieu & ne peut ſe préſenter ſans diviſer le Roi & les Etats, ſans affoiblir & altérer le gouvernement, ſans empêcher l'efficacité des Loix.

La GRANDE DÉPUTATION entend par là l'opinion que SA MAJESTÉ a témoigné avoir que le ſentiment de la pluralité dans le Sénat étoit encore ſoumis à l'examen gracieux de SA MAJESTÉ, & qu'Elle ne pouvoit donner ſa ſignature à ce qui, ſelon les lumières de ſa conſcience, ſeroit contraire aux Loix fondamentales.

Il ne ſeroit pas difficile de démontrer, & Meſſieurs les Sénateurs l'ont déja fait dans leur Déclaration, que la liberté ne ſçauroit ſubſiſter ſi la pluralité ne décidoit point dans le Sénat, & ſi cette même pluralité n'étoit pas reſponſable de ſa conduite & liée par la Loi; que ſans cela le ſentiment particulier de celui qui gouverne ſeroit la Loi du Royaume, & ſa conſcience

la base de la sûreté des citoyens. On pourroit avancer aussi avec la même certitude qu'un Roi bien intentionné doit nécessairement regarder comme la plus heureuse forme de gouvernement celle dans laquelle il ne sçauroit commettre aucune faute, par laquelle il retire seul toute la reconnoissance des sujets, & où les plaintes légitimes de ces derniers ne peuvent s'adresser qu'à la pluralité.

Mais tout ceci, ainsi que les autres raisons sur lesquelles les Loix fondamentales sont fondées, n'appartiennent point au cas présent. Ici aucune délibération ne peut avoir lieu. Les motifs & les démonstrations sont superflus, & le doute ne nous est point permis. Il ne faut que produire ce que disent la *Promesse Royale* & la *Forme du Gouvernement*. Dans la première il est dit (*q*) *que* SA MAJESTE' *déclare qu'Elle veut regner & gouverner avec l'avis du Sénat du Royaume, & par conséquent jamais sans lui, & moins encore d'une manière opposée.* Dans la seconde il est arrêté (*r*) *que, s'il arrivoit qu'il*

(*q*) Dans l'art. 7.

(*r*) Dans l'art. 15.

y eût des sentimens différens dans le Sénat, SA MAJESTE' *se conformera toujours à ce que la pluralité des suffrages aura décidé pour être le plus utile.*

SA MAJESTE' déclare, à la vérité, dans une seconde Remontrance aux Etats, que son dessein n'a point été de regarder les décisions prononcées dans le Sénat par la pluralité comme non validès; que SA MAJESTE' a seulement refusé la signature de son nom dans les occasions où Elle a cru que les droits de quelques-uns de ses sujets étoient lézés; que SA MAJESTE' a voulu que ces sortes de résolutions fussent signées par les Sénateurs eux-mêmes & qu'en cela Elle n'a fait que se conformer à la droiture de sa conscience & à ses promesses solemnelles, lorsqu'Elle s'est engagée d'être *Elle-même la plus forte défense de ses sujets contre toute infraction à leur liberté légitime.*

Cette circonstance est appuyée sur un principe également opposé aux Loix fondamentales; car, suivant ces dernières, le Roi ne doit point gouverner seul son Royaume, *mais avec l'avis du Sénat*. La gracieuse protection que SA MAJESTE' a promise à ses su-

jets ne peut point être séparée de celle que la Loi leur donne, & par cette raison elle ne sçauroit être séparée non plus de la décision de la pluralité dans le Sénat, ni décharger ce dernier. Car dans le cas opposé cette protection seroit fondée sur l'idée & sur le sentiment particulier de celui qui gouverne, comme cela arrive dans les gouvernemens Monarchiques. Ce seroit une protection qui ne sçauroit avoir lieu chez une nation libre, & qui détruiroit la liberté au lieu de la garantir. La chose est si claire & les suites qui en résultent sont si graves, qu'elles ne sçauroient souffrir aucune contradiction.

Pour ce qui regarde d'un autre côté la Déclaration que SA MAJESTE' a donnée dans ses gracieuses Remontrances, sçavoir, que son dessein n'a jamais été de contredire ou d'examiner les résolutions prises par la pluralité, mais que, dans quelques occasions, elle a seulement refusé sa signature, la DE'PUTATION laisse aux Etats à juger, & cela, non par son propre mouvement, mais conformément à la Loi & aux Reglemens de la Diète, de quelle conséquence il seroit de recevoir de la part du Roi des

propositions au sujet de nos Loix & de notre liberté, lesquelles seroient expliquées par la suite dans un sens différent de celui dans lequel elles ont été portées devant les Etats. Mais cette remarque, quelque importante qu'elle puisse être par elle-même, n'est pourtant pas la seule qu'il y ait à faire. Il n'est pas nécessaire de s'attacher aux paroles & à leur explication lorsque les faits parlent.

Sans rechercher ces faits dans les Actes & les Registres du Sénat, on en trouve la preuve la plus forte dans ce qu'il a plû à SA MAJESTE' de donner à connoitre; sçavoir, que *plusieurs charges & emplois vacans n'ont point été remplis, parce que le Sénat en a exclus ceux qui y avoient été nommés par* SA MAJESTE'.

La DE'PUTATION n'entre point dans l'examen de ce que SA MAJESTE', retenue par quelque empêchement ou par d'autres circonstances valables, a voulu se délivrer de la signature de plusieurs expéditions qui ont pû se faire par la signature du Sénat.

Mais ce refus, quel qu'il soit, n'a jamais dû se faire dans la persuasion ou dans l'intention, de la part de SA MA-

JESTE', de déſapprouver les déciſions du Sénat ; car cela ſuppoſeroit un examen contraire aux diſpoſitions de la Loi, & une diviſion entre le Roi & le Sénat, qui ſeroit illégitime quant au fond, & nuiſible dans ſes ſuites. Les réſolutions de la pluralité ſont celles du Roi, &, lorſque le Roi n'y a point de part, ſa conſcience n'en ſçauroit être bleſſée.

Mais lorſque SA MAJESTE' refuſe ſa ſignature dans des occaſions où celle du Sénat ne ſçauroit avoir lieu, comme, par exemple, lorſqu'il eſt queſtion des expéditions ci-deſſus énoncées, ſçavoir, de Pleins Pouvoirs, de Lettres de Créance pour les Miniſtres, de Traités, de Lettres & de Tranſactions avec des Puiſſances étrangères, &c, alors l'efficacité eſt ſuſpendue, &, lorſque cela arrive, on ne ſçauroit dire que SA MAJESTE' auroit agréé ce qui auroit été décidé par la pluralité des ſuffrages.

La *Promeſſe Royale* & la *Forme du Gouvernement* en décident tout autrement. La première dit, à l'égard des emplois & des charges, *que ſi un avancement ou une nomination ſe trouvoit contraire aux Loix de Suède & à la Forme du Gouverne-*

ment, & qu'elle tendît au détriment & au dommage d'autres ſujets dignes, alors SA MAJESTE' *veut recevoir comme valable la déciſion qui ſera faite dans le Sénat par la pluralité des voix, & nommer un autre ſujet à la place du premier, contre lequel on n'aura point de reproches ſemblables à faire.*

Qui eſt-ce qui doit examiner ſi l'avancement de celui qui a été nommé eſt préjudiciable à quelqu'un ? Ce ne peut être le Roi, puiſqu'il ne peut être rendu reſponſable de rien, que celui qui ſe croit offenſé ne peut intenter une action contre lui, & que par ce moyen les ſujets de Suède perdroient une partie conſidérable de leurs droits. Cet examen a donc été déféré au Sénat (*s*). Si SA MAJESTE' diffère de nommer un autre ſujet, ſous prétexte de ſoumettre ſa première nomination à l'examen des Etats, SA MAJESTE' pour lors rend ſes engagemens conditionnels, tandis qu'elle s'eſt obligée ſans aucune reſtriction de regarder la déciſion de la pluralité comme la ſienne propre.

(*s*) Par l'art. 4 de la *Forme du Gouvernement*.

Par ce moyen les Etats ſe trouveroient mêlés, contre le véritable eſprit des Loix, dans l'adminiſtration de la juſtice, & ils perdroient ainſi le premier & le plus eſſentiel avantage d'une puiſſance légiſlatrice, ſçavoir, l'aſſûrance de l'exécution des Loix & des affaires du Gouvernement.

Il eſt aiſé de juger combien il ſeroit préjudiciable au Royaume que des charges importantes demeuraſſent vacantes, puiſqu'il eſt indiſpenſable que toutes les parties du Gouvernement ſoient dans une activité & dans une vigueur égales. Mais, quand cette circonſtance ne ſeroit pas auſſi importante qu'elle l'eſt en effet, il ſeroit toujours très-dangereux que le principe des Loix fondamentales fût altéré par l'empêchement que l'on apporteroit à l'exécution de ce qui auroit été décidé par la pluralité. Car ce principe étant altéré, tout eſt altéré ; nulle ſûreté alors pour les ſujets ; nulle ſûreté pour le Gouvernement ; & ce qui arrive dans des objets de moindre conſéquence peut arriver enſuite & de la même manière dans des affaires d'une plus grande importance.

La DE'PUTATION par conſéquent eſt perſuadée qu'il eſt eſſentiel de ne pas perdre un moment pour remédier à une maladie qui s'eſt gliſſée dans le corps politique, laquelle eſt toujours mortelle dès qu'on en néglige le remède. Confondre cet objet avec des cas particuliers & des applications de Loix, comme il a été dit ci-deſſus, ce ſeroit enfreindre l'ordre naturel, & chercher du remède dans de nouvelles infractions aux Loix fondamentales. Si la déciſion de la pluralité n'a plus lieu, la Loi ceſſe, & alors le Sénat n'eſt plus reſponſable de rien. La première doit donc être miſe en vigueur afin que l'autre puiſſe être accomplie. Si après cela il ſe trouve quelqu'un qui ſe prétende lezé par l'excluſion que Meſſieurs les Sénateurs lui auront donnée de quelque Charge à laquelle il avoit été nommé par SA MAJESTE', il ne ſçauroit être propoſé une ſeconde fois que préalablement SA MAJESTE', conformément à ſes *Promeſſes* & à la *Forme du Gouvernement* ; n'ait nommé un autre contre lequel Meſſieurs les Sénateurs n'auront rien trouvé à redire ; & lorſque cela ſera exécuté, on pourra examiner les

motifs qui les ont engagés à donner l'exclusion au premier.

Ces objets doivent être portés par la suite, avec le détail nécessaire, devant les Etats, & l'on produira pour cet effet les Actes & les Registres. Ce dont il a été question ici est une question de droit & non de fait; sur quoi fondée la DE'PUTATION a proposé le projet ci-joint pour servir de très-humble Réponse à donner à SA MAJESTE', afin de remplir, à l'égard des Pleins Pouvoirs & autres affaires non-expédiées, ce qu'exige d'elle sa *Promesse Royale.*

La DE'PUTATION souhaite qu'on prenne sur cette matière une délibération bien unie & telle qu'on la doit exiger de la part des Etats liés par des Loix. La différence d'opinions ne peut point avoir lieu ici quant au fond, puisque l'une ou l'autre opinion seroit alors nécessairement opposée à la Loi & à la *Forme du Gouvernement.* Celles-ci ont été mises sous les yeux des Etats par la DE'PUTATION dans les passages qu'elle a allegués; elle les a cités mot pour mot, sans aucune interprétation, ni moins encore de limitation, ou en

détournant leur veritable sens littéral. En les faisant ainsi revivre, & en rendant au Gouvernement sa juste vigueur, nous aurons, au vrai contentement de SA MAJESTE', pour notre propre avantage, & pour le bonheur d'une postérité reconnoissante, affermi la grandeur du Roi, & les droits & la liberté du peuple.

Ut suprà, par ordre,
JOH. ISRAEL TORPADIUS.

ADRESSE AU ROI.

SIRE,

Par les gracieuses Remontrances de VOTRE MAJESTE', les Etats du Royaume ont vû avec chagrin la présente situation dangereuse & affligeante du Royaume.

Les Etats ont trouvé que ce malheur provient de l'idée que VOTRE MAJESTE' a déclaré avoir que les résolutions prises dans le Sénat étoient soumises à l'examen de VOTRE MAJESTE'; & quoique VOTRE MAJESTE', dans une

Déclaration suivante, ait bien voulu s'expliquer différemment en partie sur cet objet, Elle daignera cependant ne pas prendre en mauvaise part si les Etats persistent dans cette opinion, en considérant les emplois & les charges qui sont démeurés vacans, parce que Messieurs les Sénateurs en ont exclus ceux qui avoient été proposés par VOTRE MAJESTÉ, ainsi que le refus que VOTRE MAJESTE' a fait de signer plusieurs expéditions, dans la persuation où Elle étoit que les décisions du Sénat étoient opposées à la persuasion & à la droiture de la conscience de VOTRE MAJESTE'.

Que VOTRE MAJESTE' daigne très-gracieusement observer que la liberté dépend de l'observation des Loix & du compte que le Sénat est obligé d'en rendre; que si la décision de la pluralité n'est pas rendue efficace, l'administration des affaires est arrêtée dans ce cours invariable dans lequel elle doit être conservée, & qu'alors il n'y a plus de sûreté pour le Roi ni pour les sujets.

Mais ces raisons & plusieurs autres doivent être regardées comme super-

flues dans un objet où il n'est pas même permis d'hésiter. Les Etats n'ont besoin ici que de réclamer très humblement la *Promesse* solemnelle de VOTRE MAJESTE' Elle même, où Elle s'engage *(t)* de gouverner & de regner *avec le Conseil du Sénat, & par conséquent point sans lui, & moins encore d'une manière opposée.* De même dans l'Article IX où il est question d'emplois & de charges vacans, lorsque le Sénat en auroit exclus quelqu'un que VOTRE MAJESTE' auroit nommé, Elle promet de recevoir comme valables les avis & déclarations de la pluralité dans le Sénat, & de nommer un autre sujet contre lequel on n'auroit pas les mêmes observations à faire, & il est dit encore *(u)*, *que SA MAJESTE' suivra toujours l'avis que la pluralité des voix aura declaré pour le plus avantageux.*

Les Etats ont regardé & regardent encore aujourd'hui la parole & les promesses de VOTRE MAJESTE' comme une chose plus sacrée que la Loi la

(t) Dans l'Art. 7.

(u) A l'Art. 15 de la *Forme du Gouvernement.*

plus déciſive. Sur elles les Etats & tout le peuple ont fondé leurs hommages & leur fidélité, & de leur exécution dépendent la véritable gloire, le pouvoir & la ſûreté de VOTRE MAJESTE'.

Convaincus par conſéquent du deſir ſincère de VOTRE MAJESTE' pour la conſervation des Loix fondamentales, les Etats du Royaume ſont bien éloignés d'interpréter la manière de penſer généreuſe de VOTRE MAJESTE' de façon à ſuppoſer qu'Elle ne regarde point les déciſions de la pluralité dans le Sénat comme les déciſions de VOTRE MAJESTE' même, ou bien qu'Elle croit que ces déciſions ſont encore ſoumiſes à l'examen particulier de VOTRE MAJESTE', & que leur efficacité reſte ainſi ſuſpendue, lorſqu'elle ne dépend que de la ſignature de VOTRE MAJESTE'.

VOTRE MAJESTE' trouvera en conſéquence de ſon ſerment & de ſa *Promeſſe Royale* que ſa délicateſſe de conſcience, ſi glorieuſe, n'eſt intéreſſée qu'à la prompte exécution des réſolutions priſes dans le Sénat, mais non aux réſolutions elles mêmes, puiſqu'il eſt

également libre à VOTRE MAJESTE' de ne prendre aucune part aux délibérations, ou bien de déclarer gracieuſement ſon ſentiment oppoſé.

Fondés ſur ces raiſons & dans la vue légitime de conſerver la liberté & la ſûreté qu'ils ne peuvent attendre que de la vigueur & de l'efficacité des Loix, les Etats du Royaume, aſſemblés en Diète, ſe flattent, comme auſſi ils en ſupplient très-humblement VOTRE MAJESTE', qu'Elle voudra leur faire la grace de donner une efficacité plénière aux Loix fondamentales, d'accorder pour cette fin ſa confirmation Royale tant aux affaires qui ne ſont pas encore décidées qu'à celles qui le ſont, mais qui n'ont pas encore été expédiées, afin de prévenir maintenant & pour toujours tout ce qui pourroit faire naître des circonſtances auſſi affligeantes que celles dans leſquelles les Etats ſe trouvent aujourd'hui.

C'eſt alors que, ſous un Roi gracieux & ſoumis aux Loix, des Etats munis d'un pouvoir légitime & ſecondés par une Loi miſe en vigueur, pourront prendre les délibérations que

les beſoins du Royaume & les gracieuſes propoſitions de VOTRE MAJESTE' exigeront d'eux. C'eſt alors auſſi que les Etats pourront examiner ſi Meſſieurs les Sénateurs ont lézé la gloire de VOTRE MAJESTE' ou ſes droits fondés ſur la Loi, &, dans ce cas, en exiger d'eux le compte le plus rigoureux. Les Etats ajoûtent la très-humble promeſſe qu'ils regarderont ceci comme leur premier & leur plus important objet, lorſque, par ce moyen, la Loi ſera miſe dans ſa force & dans ſa vigueur.

En attendant, il eſt impoſſible que dans le gouvernement du Royaume les Sénateurs ſoient privés de la gracieuſe confiance de VOTRE MAJESTE'; c'eſt un droit dont ils jouiſſent par la Loi, non ſeulement pour leurs propres perſonnes, mais pour l'exécution de leurs charges & pour les Etats qui ſont repréſentés par eux.

Si VOTRE MAJESTE' ſe ſéparoit du Sénat par les vues ſuſdites, Elle ſe ſépareroit en même temps des Etats, puiſque Meſſieurs les Sénateurs, ſous la direction de VOTRE MAJESTE', ſe-

condés par l'autorité Royale, veillent à la conſervation des droits du Royaume & du peuple.

La vigilance du Roi rend les Sénateurs plus attentifs à leurs charges & à leurs devoirs. La confiance du Roi ſoulage leurs peines, & ſon autorité donne la force & la vigueur néceſſaire à leurs déciſions.

De cette manière le fardeau du Gouvernement deviendra plus léger à VOTRE MAJESTE'; ſon regne ſera glorieux, & ſon peuple heureux. Alors VOTRE MAJESTE' portera avec ſatisfaction pour Elle & pour ſes ſujets un Sceptre qui a toujours été très-illuſtre, ſoit par les actions des grands Rois qui l'ont porté, ſoit par la fidélité & la ſoumiſſion de la nation Suédoiſe.

Un but ſi grand oblige cependant les Etats de ſonger, avant leur ſéparation, aux meſures qu'il ſera néceſſaire de prendre ultérieurement pour affermir dans cette partie le bonheur de VOTRE MAJESTE' & celui Royaume, & pour procurer une exécution auſſi prompte que ſûre aux règlemens des

Etats & aux affaires du gouvernement.

Les Etats ont l'honneur d'être avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Les très-soumis & très-fidèles Serviteurs & Sujets,

Pour les Chevaliers & la Noblesse. *Pour le Clergé.*

AXEL FERSEN, Maréchal de la Diéte. HENRI BENZELIUS, Archev. d'Upsal, Orateur.

Pour la Bourgeoisie. *Pour les Païsans.*

GUST. KIERMANN, Orateur. OLOF HACKANSON, Orateur.

A Stockholm le 28 Novembre 1755.

DISCOURS DE M. LE COMTE AXEL FERSEN, ADRESSE' AU ROI, EN LUI DE'LIVRANT DANS L'ASSEMBLE'E DU SENAT LA TRE'S-HUMBLE RE'PONSE DES ETATS, DU 28 NOVEMBRE 1755.

SIRE,

Les Etats du Royaume, pénétrés du très-profond respect que dans toutes les occasions ils ont témoigné à la précieuse personne de VOTRE MAJETE', & animés d'une ardeur sincère pour la dignité de VOTRE MAJESTE' & pour la prospérité du Royaume, ont traité l'important objet qui avoit été mis sous leurs yeux par les très-gracieuses Remontrances de VOTRE MAJESTE' & par les observations de Messieurs les Sénateurs au sujet des Loix fondamentales.

Les délibérations des Etats n'ont eu pour base que les sentimens sur lesquels des Etats législateurs & de fidèles sujets doivent fonder toutes leurs démarches. Leur décision que la pré-

sente DÉPUTATION DES ETATS a l'honneur de présenter très-humblement à VOTRE MAJESTÉ, tire toute sa force de la Loi qui oblige les Etats & chaque fidèle sujet à la soumission & à la fidélité envers VOTRE MAJESTE & la Patrie.

Les Etats se recommandent très-humblement à la gracieuse bienveillance de VOTRE MAJESTÉ.

LE MÉCONTENT.

LE Conte que l'on va lire est tiré du même volume *in-quarto*, où se trouve *Zemin & Gulhindy*, que nous avons donné dans le Journal précédent. Ce morceau nous a paru plus moral, plus philosophique & plus intéressant encore que le premier.

Dans la première jeunesse de notre monde, les humains ne connoissoient d'autres liens que ceux par lesquels la Nature les unit. Aucun trône n'étoit élevé sur les ruines de la liberté, & les hommes indomptés n'étoient

point instruits à soumettre comme des animaux une tête docile au joug de leurs semblables. Chacun établissoit sa demeure où bon lui sembloit, sans crainte d'y être troublé. La terre abondante en richesses, dont on ignoroit l'art de pervertir l'usage, étoit dans toute son étendue ouverte à ses enfans. Ce fut dans ces temps heureux que la Fortune, prodiguant à pleines mains ses biens à *Zohar*, le plaça, non loin des bords de l'Euphrate, dans une contrée délicieuse, dont les vallons fleuris & toujours couverts de rosée étoient coupés de mille ruisseaux qui y répandoient la fertilité. Elle y ajoûta de riantes prairies couvertes de troupeaux bondissans, des forêts de palmiers & d'amandiers, une maison nombreuse & tous les trésors de la simplicité. Il est aisé de sentir quel pouvoit être son bonheur. Car il n'est, ô sage Nature, aucun homme sur la terre qui ne puisse être content, pour peu qu'il veuille écouter avec docilité ta voix qui lui parle sans cesse. Pour être heureux la sagesse n'a pas besoin de l'abondance de *Zohar*. Quoique ce jeune homme eût reçu de sa douce & tendre mère un cœur fléxible & un esprit enjoué, l'ardeur d'une bouillante

jeunesse lui fit bientôt quitter la route tracée par les soins maternels, & le porta à mille desirs extravagans. Son ame ne vit plus bientôt qu'une ennuyeuse uniformité dans le bonheur dont il jouissoit. Son cœur ressembloit à celui du citoyen de *Teos* où s'étoit logé l'Amour. Chaque desir enfante en lui de nouveaux desirs. Pendant que les uns sont encore cachés dans leurs germes, les autres se développent; d'autres font déja entendre leurs voix, tandis que les plus avancés se préparent à prendre l'essor; & ils sont à peine grandis qu'ils multiplient à leur tour. Quel remède à un mal semblable? Quelque riche que soit la Nature, elle est toujours trop pauvre pour remplir les vœux que forment les insensés. Mais le dégoût lui-même, en conduisant nécessairement aux réfléxions, contribue enfin à les affranchir du malheur de desirer éternellement.

Un jour que lassé de parcourir les labyrinthes de son cœur, accablé de soucis, *Zohar* s'étoit livré au sommeil, un songe animé continue la suite des idées qui venoient de l'occuper. L'Esprit, au

Sceptre duquel le Roi des Génies avoit soumis toute l'étendue de notre globe, entreprit lui-même de guerir ce jeune homme des illusions, qui, sous une apparence de vérité, le séduisoient en veillant. *Zohar* se croit placé sur le sommet d'une montagne, d'où, arrêté au pied d'un cèdre, il voit les biens de ses ancêtres s'étendre au loin dans des campagnes riantes. Mais, au lieu de les voir avec joye, il éclate à leur aspect en plaintes amères. Ce n'étoit point pour lui que brilloit l'émail des prairies; en vain s'offrent à ses yeux la beauté frappante d'une vûe immense & variée par les soins de la Nature, les ruisseaux de miel dont les flots dorés & transparens découlent des palmiers, les collines, que la blancheur des moutons, dont elles sont couvertes, fait briller comme les rochers de Paros.

Assailli de mille desirs différens, qui se succédant trop rapidement se détruisent les uns les autres, il erroit d'un pas incertain, lorsque tout-à-coup ses yeux furent éblouis de l'éclat d'une lumière extraordinaire. Frappé d'étonnement il voit s'abaisser un nuage d'or & d'azur qui répand dans son passage une

rosée aromatique. Sur ce nuage étoit portée une figure céleste dont le regard & le sourire gracieux préviennent toutes les craintes qui pourroient naître dans l'ame. C'étoit *Firnaz*, qui, sans être connu, parla ainsi à *Zohar*: Quelle vapeur mélancolique obscurcit ton œil mécontent? Quels sont les chagrins qui rongent ton cœur? Découvre-moi tes desirs sans contrainte, afin que je les satisfasse. Enhardi par la douceur avec laquelle lui parloit le Génie, le jeune homme répondit: Ma situation m'est odieuse; toujours la même, le matin ne diffère point de la nuit, & un jour ressemble à l'autre. Toute ma vie ne me paroît qu'un instant ennuyeusement prolongé. L'air qui m'environne est trop épais pour moi. Les forêts & les vallons me paroissent dénués d'agrémens. Les charmes mêmes de *Thirza* se sont évanouis à mes yeux, depuis qu'elle m'a reçu dans ses bras. Elle n'est plus cette beauté brillante qu'avant de la posséder je croyois capable de remplir seule tout mon cœur. L'harmonie de ses membres, les boucles de ses cheveux couleur de jacinthe, son front d'yvoire,

ses yeux languissans, ses baisers autrefois plus doux que les prémices de la vigne, en un mot tout ce que je lui avois trouvé d'appas, n'existe déja plus pour moi, & il n'y a que deux jours que nous sommes unis. Mon cœur sent un vuide immense, & ne trouve dans toute la Nature rien qui réponde à ses souhaits. Génie favorable, car ton regard annonce ta bienfaisance, si tu veux me rendre heureux, métamorphose cette contrée, qui me paroît flétrie, en une campagne semblable à celles qu'habitent les Etres Célestes. Qu'elle réunisse les beautés que la Nature trop avare a dispersées dans l'immensité de l'univers. Que tout y flatte mes sens, & que mon ame avide de plaisirs y soit enfin rassasiée de tout ce que l'imagination peut créer de plus charmant.

Il dit, & ses dernières paroles n'eurent pas plûtôt quitté ses lèvres qu'un doux évanouissement l'étendit aux pieds de *Firnaz*. Dans le même instant un frissonnement créateur parcourut toute la contrée. Elle se changea à mesure que le regard puissant du Génie décrivoit un cercle autour de lui. La Nature

en ſilence regarde avec ſurpriſe le Génie qui vient de l'embellir. Elle étoit auſſi belle qu'elle le paroît aux Poëtes enflammés par l'amour, quand auprès de leurs amantes ils ſaluent le Printemps, ainſi que le ſaluèrent *Kriſtan* ou *Eſchilbach* dans les temps poëtiques & fortunés où l'Amour & les Graces badines voltigeant autour de la tête de *Fréderic* (*a*) agitoient les lauriers dont elle étoit couronnée. La violette, l'amaranthe & la jacinthe naiſſent ſous leurs pas. La verdure eſt plus brillante à leurs regards enchantés. Des fleurs plus belles invitent le Zéphire careſſant qui, inſenſible à leurs deſirs, s'arrête ſur le ſein de la beauté dont le Poëte eſt épris. L'œil de *Firnaz* venoit de répandre ſur les campagnes de *Zohar* tous les charmes dont *Homère* & le Cygne de Mantoue, ces favoris des Muſes, maintenant retirés de la terre, ont orné leurs deſcriptions du mont Ida, où, par la vertu d'une ceinture magique, *Junon* fit illuſion au maître du tonnerre. On y voyoit des ruiſſeaux

(*a*) *Fréderic I*, Empereur d'Allemagne. C'eſt ſous ſon regne que l'on place la première époque de la Littérature & de la Poëſie Allemande.

dont le doux murmure invitoit au ſommeil comme les ondes de ceux qui ſerpentent autour de *Tibur*, des boſquets ſemblables à ceux où *Albunée*, cachée dans les myrthes, répondoit aux chants qu'*Horace* faiſoit entendre, des fleurs qui, par le parfum & l'éclat, ne le cédoient en rien à celles qui autrefois exhaloient leurs richeſſes odoriférantes ſur les côteaux du mont *Hymette*. L'on voyoit enfin tout ce qui portoit aux plaiſirs dans les campagnes d'*Amathonte*, lorſqu'environnés des Jeux & des Ris *Vénus* & *Adonis* ſommeilloient ſur des roſes.

Le Mécontent ſe réveille, voit, ſent, & s'étonne. Il ſe trouve ſur un lit de violettes, au-deſſus duquel un feuillage entrelaſſé forme une voûte charmante. Un air rafraîchiſſant careſſe ſes joues, & lui apporte les plus douces odeurs.

Dans l'enthouſiaſme que lui cauſe une métamorphoſe ſi ſubite, il traverſe d'un pas rapide des champs de myrthes & de grenadiers. Ici le tendre ananas, là le lotos ſéduiſant appellent ſa main & ſes yeux, qui ne ſçavent ſur quel objet s'arrêter. Cependant ſon oreille eſt flattée par les concerts amou-

reux des oiſeaux. Quel fut le raviſſement de *Zohar* ! C'eſt ainſi qu'après des erreurs longues & périlleuſes le voyageur eſt agréablement ſurpris, quand les iſles de Canarie s'offrent inopinément à ſa vue, qu'il voit de loin la pompe éclatante de leurs collines, & qu'un vent de terre lui apporte l'odeur aromatique des forêts mêlée avec les ſons harmonieux des hôtes des bois. *Zohar* doute quelque temps de la réalité de ce qui s'offre à lui. Tantôt il ne fait qu'écouter; tantôt, moins touché des accords qui frappent ſon oreille, il promène ſes yeux ſur un côteau chargé de raiſins, & reſte enfin plongé dans une extaſe d'admiration.

Zohar erroit encore d'un pas incertain dans ce monde nouvellement créé pour lui, lorſqu'il découvre ſept Nymphes qui fixent tous ſes regards. Elles marchoient comme les Graces, lorſque, ſur les bords du *Penée*, la ceinture détachée, ſe tenant par les mains, elles danſent au devant de *Vénus* & du Printems. Leurs membres délicats ne reſpiroient que volupté. Dès que *Zohar* les apperçoit, les charmes de la contrée diſ-

paroiſſent à ſes yeux. Les Nymphes l'ont vû, &, ſe couvrant des apparences de la pudeur, ont fui dans des boſquets plus ſombres, ſûres d'y être ſuivies. *Zohar* ſe croit le plus heureux des humains. Il ne lui reſtoit plus de deſir importun; ſes ſens étoient flattés par tout ce que ſa fantaiſie pouvoit imaginer de délicieux. Plus riant que *Tempé* & que les jardins d'*Alcinoüs*, le ſéjour qu'il habite lui préſente le plaiſir ſous mille formes. Plus fortuné que le fils de *Priam*, ſes tranſports ne ſont pas bornés à jouir d'une ſeule *Hélène*, d'une ſeule image vivante de *Vénus*. Sept beautés, ornées de toutes les graces de la jeuneſſe, l'attirent par des charmes différens, & il n'a point à redouter l'ennui de l'uniformité.

Huit jours s'étoient cependant à peine écoulés dans ſon rêve, que les minutes commençoient à lui paroître plus longues. De nouveaux ſouhaits plus impétueux que ceux qui les avoient précédés vinrent troubler *Zohar* au milieu de ſes plaiſirs tumultueux. Il s'arracha des bras des Nymphes, & s'enfonça dans un ſombre boſquet pour ſe plaindre ainſi à la ſolitude qui l'environnoit : Cœur

égaré, quand se répandra sur toi un jour serein ? Quand se calmeront ces penchans fougueux, qui, semblables à des ouragans terribles, t'entraînent de tourbillons en tourbillons ? Il n'est donc point pour toi de volupté pure, & l'ennui se mêlera toujours avec les Jeux & les Ris ! A quel plaisir puis-je m'attendre lorsque le dégout vient me saisir jusques dans les bras du plaisir même ! L'empire de la volupté m'est ouvert, & mon cœur n'en est pas plus satisfait. Il ne me reste donc plus rien à desirer ! Cœur malheureux, ennemi de ton propre repos, abyme de desirs insatiables, je t'abhorre..... Mais quoi ! Quelle frénésie me soulève contre moi-même ! Est-ce donc la faute de mon cœur lorsque ses desirs trop élevés ne se renferment point dans les bornes des objets qui flattent le corps ? Mes sens trop foibles succombent à des impressions accumulées. Mon sentiment est confondu par tant d'objets également attrayans. Un éclat trop vif éblouit mes yeux ; mes oreilles sont fatiguées par une harmonie continuelle, & l'assouvissement même de mes souhaits enfante de

nouveaux desirs. Quelle honte pour moi, si noyé dans des plaisirs grossiers, & sans refléchir jamais, je passe une vie animale dans une espèce de songe perpétuel. Jusqu'ici j'ai méconnu la grandeur de mon ame, qui s'élevant sur les aîles de desirs plus nobles, s'efforce à sortir d'une basse volupté pour marcher sur les pas des Héros, & pour monter au sommet de la gloire par des routes interdites à la mollesse. Non, mon cœur ne se renfermera point dans un vallon couronné de myrthes, dans un coin de la terre ignoré des humains. Le desir qui me porte à l'honneur & à la puissance me répond du succès de mes entreprises, & le courage enflammé qui me promet les grandeurs les plus brillantes ne doit plus languir dans les bras d'un sèxe séducteur. Ah, si *Firnaz* m'écoutoit, & qu'il m'exauçât encore cette fois ! Ce n'est qu'à présent que je sens un penchant digne de ses soins & de moi. Je reconnois enfin toute l'étendue de mes premières erreurs. Me restera-t-il quelque chose à souhaiter quand je verrai mon pays aussi illimité que mes desirs, & que ma puissance sera la terreur des peuples ?

Qu'il est doux de s'envisager soi-même comme le maître des hommes, comme le Dieu de la terre, comme l'arbitre du Destin, de décider d'un regard infléxible le sort des Provinces soumises, de lancer d'une main la foudre, & de répandre de l'autre les bienfaits ! Ah, que n'ai-je déja ce bonheur !

Il parloit encore lorsqu'un bras invisible le saisit, & le fit rapidement traverser les airs. Il vit à ses pieds s'étendre un pays sans bornes, entrecoupé de forêts de cèdres dont les sommets touchoient aux nues. Des fleuves semblables à des mers se précipitant avec bruit du haut des montagnes, & se partageant en une infinité de canaux, parcouroient des plaines semées de palmiers. *Zohar* fut frappé de l'éclat des Villes superbes qui s'offroient à sa vûe, & dont les toits dorés regardoient avec majesté les plaines fertiles dont elles étoient environnées. Tout ce que tu vois est à toi, lui dit enfin le Génie invisible, & aussitôt *Zohar* mesura d'un regard avide les vastes contrées dont il alloit être possesseur. Le cœur lui tressailloit de joie lorsqu'après un vol rapide *Firnaz* le fit descendre sur la terre. *Zohar* se trouva tout-

à-coup au milieu d'une assemblée brillante & respectable de Héros & de vieillards, qui le proclamèrent leur Chef avant qu'il eût pu revenir de son étonnement. Il voit dans le même instant tout un peuple se prosterner humblement à ses pieds. On entoure son front d'un diadême, & le son argenté de la trompette annonçant son élection dans les rues revêtues de marbre, se mêle aux acclamations de ses nouveaux sujets. Un chœur de vieillards vénérables conduit le nouveau Prince dans un Palais somptueux. Il y est suivi d'une troupe de guerriers, qui se divisent en deux corps redoutables devant la demeure de leur maître. Leurs armes brillent d'un éclat effrayant. La soif du carnage étincelle dans leurs yeux, & ils ne semblent respirer que les combats. La foule des peuples soumis se rend de toutes parts dans la Ville pour baiser les degrés du trône, tandis que des chameaux innombrables apportent en présent au nouveau Roi les richesses de ses Provinces, l'or des Isles, & les aromates de l'Arabie.

Les oreilles de *Zohar* sont charmées du son guerrier de la trompette qui

l'appelle au champ de bataille, & du henniſſement des chevaux. Il ſe met enfin en campagne. Il attaque ſes voiſins, & les défait. Quel charme n'a point pour lui le contraſte affreux que forment les chants de triomphe & les voix expirantes de ceux auxquels ſa fureur arrache une vie innocente! Fier de ſes ſuccès, le nouveau conquérant vole dans un pays plus éloigné pour l'inonder encore de ſang. Courant de victoire en victoire, de conquête en conquête, la fureur de vaincre lui fait franchir toutes les bornes. Déja tous les Etats voiſins étoient tributaires, les Provinces ravagées, les forêts détruites par le feu. Mais l'ambition de *Zohar* n'eſt pas encore ſatisfaite. Quel tourment ne lui fait pas éprouver l'idée humiliante qu'il exiſte des peuples auxquels il n'a pas encore fait ſentir le poids de ſes armes victorieuſes! Il forme le premier le ſouhait répété long-temps après lui par un Héros qui ravit l'Empire & la vie au meilleur des Princes; & il ſe plaint de ce que le Ciel n'a point conſtruit un pont par où il puiſſe aller effrayer d'autres mondes du bruit de ſes armes. Parmi des milliers d'eſclaves aſſez

vils pour le diviniſer, il ſe trouva quelques Sages, qui, pleins d'une généreuſe hardieſſe, lui rappellèrent les devoirs de l'humanité en lui montrant le modèle des Princes dans la Divinité, qui n'eſt toute puiſſante que pour faire du bien. *Zohar* ne les écouta point; & comment la ſageſſe ſe feroit-elle écouter de celui dont les oreilles ſont fermées à la voix des larmes & du ſang de l'innocence?

Mais la chûte du Héros approchoit. Une nation puiſſante, qui, depuis des ſiècles, jouiſſoit au ſein du repos des avantages de la liberté, excita ſon ambition. L'union & l'amour de la patrie & de la liberté en firent un peuple de Héros. Le jeune homme & le vieillard prennent indiſtinctement les armes; les femmes mêmes enferment leur ſein dans des cuiraſſes brillantes. La juſtice de la cauſe & le courage, enfant de la liberté, animent tous les cœurs, & donnent des forces aux bras les plus foibles. Tous ſe jettent ſur l'ennemi avec une valeur à laquelle il ne peut réſiſter. Chaque coup eſt mortel. Les barbares tombent, & ceux qui échappent au trépas ſont diſperſés dans des

déſerts inconnus & de ſombres forêts. Le Héros, qui s'étoit ſouſtrait avec peine à la juſte fureur des ennemis, ſort enfin de ſa longue yvreſſe pour ſentir qu'il eſt homme. Il erre long-temps par des chemins écartés. Ses jambes, quoique excitées par la terreur, traînent à peine ſon corps accablé de fatigue. Au bout d'une longue courſe il ſe voit ſeul au milieu d'une plaine entourée de hautes montagnes. L'aſpect riant & tranquille du lieu l'invite au repos. Il s'aſſied ſur le bord d'une ſource, dont les eaux tomboient ſans violence du haut d'une colline. La ſolitude & les caprices du ſort conduiſirent *Zohar* à des réfléxions ſérieuſes. Il ſe tint à lui-même ce diſcours ſouvent entrecoupé de ſoupirs: Ah, *Zohar*, que tes eſpérances t'ont abuſé! Que ſont devenus ces ſonges de grandeur qui te préſentoient à tes yeux comme le maître du Sort & le Dieu de la terre. Renverſé de ton trône par un coup du Deſtin, plus redoutable que ta puiſſance, tu te vois abandonné & obligé de fuir une mort prochaine & la vengeance irritée. Malheureux, que tu t'es trompé toi-même! Dans quel abyme t'a plongé ta propre folie! Dieu

cruel, ne vis-tu point que je deſirois mon propre malheur? Pourquoi m'écoutas-tu, lorſque, ſans le ſçavoir, je te demandai ma mort! Ah, que le ſort de l'homme eſt miſérable! Trompeuſe raiſon, que nous nous paſſerions facilement, ainſi que les animaux plus heureux que nous, des vaines prérogatives que tu nous donnes! C'eſt toi qui fais éclorre tous les maux de l'humanité. Ebloui par ta fauſſe lumière, enyvré par les grandeurs que tu promets, l'homme s'imagine qu'il eſt un Dieu; mais un coup ſoudain le précipite de ſes Cieux chimériques, beaucoup plus bas que les animaux de la terre. Les folles eſpérances que tu lui inſpires le relèvent. Sans ſçavoir où il va, ſans s'arrêter, il parcourt un labyrinthe de deſirs plus inſenſés les uns que les autres. S'échauffant ſans ceſſe davantage, il devient toujours plus inſatiable, toujours plus mécontent. Hôtes légers d'une forêt libre, que vous êtes heureux! Sans paſſions qui troublent votre repos, vous vivez dans une joie continuelle, tandis que l'orgueil fait de l'homme ſon propre bourreau. La Nature vous offre en abondance de quoi vous contenter, vous

vous qui desirez si peu. C'est l'air le plus pur que vous respirez; le Printemps vous rit; vous chantez l'Amour, & libres de ce feu impétueux, qui rend notre volupté même plus odieuse que les plus vives souffrances, vous jouissez de toutes ses douceurs.

En parlant ainsi, il apperçoit un papillon, enfant du Printemps, dont les couleurs brilloient sur ses aîles légères; il le voit avec une inconstance tranquille & enjouée voltiger du narcisse à la rose, & d'un arbrisseau à un autre plus fleuri. O *Firnaz*, s'écria *Zohar*, deux fois tu fus trop facile pour m'accorder ce qui devoit faire mon infortune; écoute-moi, maintenant que je souhaite enfin ce qui doit faire mon bonheur. Je suis réduit à porter envie à cet insecte méprisé. La volupté qui m'a sans cesse entraîné dans des tourbillons affreux, qu'est-elle auprès de la joie innocente qu'éprouve cette chenille aux aîles légères? Je préfère à la peine d'être le maître du monde & mon propre esclave le plaisir de regner sur les fleurs. Change moi en papillon.

Le Mécontent, incertain s'il seroit exaucé, parloit encore, lorsqu'il sentit s'éteindre sa voix. Son corps, qui disparoit, se rapetisse, & prend la forme d'un ver; ses bras se changent en antennes; un plumage semé de fleurs sort de son cou, & quatre aîles font, en s'agitant avec légèreté, voler en l'air la poussière blanche qui les couvre. L'ame de *Zohar*, revenue d'un court sommeil, se trouve avec étonnement resserrée dans un cercle plus étroit; ses desirs plus bornés ont plus de douceur, & ne l'emportent point au-delà de sa sphère. Le nouveau papillon essaye enfin ses aîles, retombe soudain, se relève de nouveau, & ne se soutient qu'en tremblant dans l'air, auquel il n'est point accoutumé. Déja il sent l'attrait des douces exhalaisons des plantes, dont les petits tourbillons s'arrêtent agréablement dans ses tendres antennes. Il folâtre parmi les fleurs, & déclare à toutes son amour. Il voltigeoit encore, & se plaisoit dans son nouvel état, lorsqu'un redoutable ennemi des insectes, la noire Corneille, s'abbatit cruel-

lement sur lui pour en faire la nourriture de ses petits.

La crainte de la mort réveilla *Zohar* de son yvresse. Frappé vivement de son rêve, il regarde autour de lui; il se touche, & cherche ses aîles. Enfin, il s'apperçoit qu'une illusion vient de l'abuser. Il se trouve à côté de *Thirza*, qui étendue négligemment sur son lit, & jouissant du repos tranquille du matin, étoit éclairée par les premiers rayons de l'aurore. Après s'être rassuré contre ses frayeurs, *Zohar* réfléchit sur le songe qu'il vient de faire, & s'étonne d'y voir clairement développés les desirs qui l'avoient agité si souvent, quoiqu'il les eût sentis avec plus de desordre & de confusion. Oui, s'écria-t-il enfin, c'est un Esprit bienfaisant, peut-être *Firnaz* lui-même, qui vient de me procurer ce songe utile. Immortel, si tu as eu dessein de m'instruire, ton espérance ne sera point trompée. Tes soins ont opéré par une illusion salutaire un changement dans mon ame, qui ne s'y fût point fait en veillant, lorsque le corps qui l'enferme a plus d'empire sur elle. C'est à

présent que je suis convaincu que jusqu'à ce moment ma vie n'a été que le songe d'une ame bercée par l'erreur, & lâchement soumise à la tyrannie des sens. Quels nouveaux desirs! Quelles pensées divines! Pensées inconnues autrefois à mon ame & plus nobles que celles qui m'ont porté à souhaiter des Empires. Que les grandeurs de cette terre obcure sont petites à mes yeux! De quel prix sont ses biens & les plaisirs des sens qui ne peuvent pas même satisfaire notre corps! Mais pourquoi, pensées célestes, ne vous ai-je jamais éprouvées? Est-ce *Firnaz* qui me parle, ou bien est-ce toi, mon ame, qui, guérie d'un vertige insensé, recommences à te sentir & te reconnois à peine toi-même? Mon être est sans doute élevé au-dessus de la matière. Les Astres son ma patrie & les Cieux mon élément. C'est-là où je fus avant qu'un sort inconnu me précipitât sur la terre. La volupté du corps & la chimère insensée de la gloire qui s'abreuve de sang humain, obscurcissent de nuages épais la sombre atmosphère où je desappris à pen-

ser comme il convient à un être spirituel. Mais à présent une clarté brillante perce l'obscurité, & la raison répand sur moi ses instructions lumineuses. Quel bonheur ! Cette voix inintelligible dans le tumulte des passions, la voix des desirs éthérés qui me portent aux plaisirs les plus purs des Esprits, se fait enfin entendre. O Sagesse, verse ta lumière harmonieuse sur mes desirs, qui tendent au repos & à la joye dont tu donnes seule la jouissance, & que tu rends seule durables & dignes de la divinité de notre ame. Tu m'apprens à trouver partout des plaisirs; tu me réconcilies avec la Nature, & tu détruis en moi les plaintes criminelles, filles de la Folie. Je vois, belle Nature, se dissiper les brouillards qui enveloppoient autrefois tes charmes admirables. C'est avec une volupté parfaite que je retourne dans tes bras, chère *Thirza*, dont la belle ame réunit les beautés variées de la Nature qui se peignent sur ton corps comme dans un miroir fidelle. C'est dans tes bras que je jouirai de la vie; c'est sur ta bouche que je ceuillerai

les leçons que la vertu te donna; c'est dans tes yeux que j'allumerai ce feu qui donnera de la vigueur à mes résolutions, & qui animera sans cesse ma vertu. Je ne souhaiterai plus rien. S'il y a encore en moi quelques rejettons de mon ancienne erreur, qu'ils périssent. Car ce sont eux qu'y a fait naître le dégoût, dont l'effet est de réduire l'homme à porter envie aux animaux. Enseigne moi, ô Sagesse Eternelle, à trouver en moi-même un monde qui suffise à mes desirs. L'être immortel qui regne en moi, qui ne vit, qui ne se sent que lorsqu'il sçait s'affranchir des liens du corps, qu'a-t-il de commun avec la sombre matière ! Que sont pour lui des chaînes de montagnes, des plaines immenses, des trônes d'or, des aromates précieux & des corps qui ébranlent agréablement les fibres ? Combien de temps la matière peut-elle fixer nos souhaits ? Combien de temps sçait elle tromper l'envie du changement qui nous entraîne, si notre ame ne se dégage de la fange aussitôt qu'elle y est précipitée, & ne s'élève point avec empressement

à des régions pures & libres ? Être immortel, enfant des Dieux, élance toi dans ces régions fortunées. L'Eternité te réserve ce que ton cœur cherche envain dans l'inconstance des choses qui composent ce monde, & qui, semblables aux figures formées dans les nuages, ne sont que des ombres sous l'apparence de la réalité. Familier avec la Sagesse Céleste, la mort qui moissonne les autres au milieu des égaremens de leurs rêves, te trouvera éveillé. Content de ton sort, tu la recevras en riant, & la porte qu'elle t'ouvrira va te conduire dans la sphère des êtres réels. Là, tu seras étonné qu'il y ait des hommes enyvrés de chimères, qui s'imaginent vivre en maudissant la mort.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. TUBERWILL NEEDHAM A M. MARTIN FOLKES, Président de la Société Royale, contenant ses observations sur la génération, la composition & la décomposition des substances animales & végétales.

La curiosité, si naturelle à l'homme pour tous les objets qui l'environnent, lui a souvent fait porter ses regards sur lui-même & sur les premiers instans de son existence; mais, quelques efforts qu'on ait faits jusqu'à présent, il paroît que l'ouvrage de la génération est encore enveloppé des plus épaisses ténèbres. Ce n'est pas cependant qu'on n'ait fait bien des découvertes sur cette matière; mais elles se bornent toutes aux organes que la Nature met en jeu dans cette importante opération. Il est vrai qu'à cet égard il paroît qu'il reste peu à découvrir. Les passages de la semence du mâle des vaisseaux qui la filtrent dans

ceux qui doivent la porter dans ſes réſervoirs, découverts par M. *Haller* (*a*), & la découverte d'une ſemence prolifique dans les femelles des animaux, & celle des organes qui la préparent, par M. *de Buffon* (*b*), ne laiſſent rien à deſirer ſur cette partie d'un ſi grand ouvrage. Que nous ſommes éloignés de pouvoir en dire autant du procédé que la Nature ſuit dans la formation de l'embrion! Les différens ſyſtêmes qu'on a propoſés juſqu'à préſent, ouvrages d'une imagination preſque toujours préoccupée, ne ſont guères en état de ſoutenir l'examen rigoureux de la raiſon. Il en eſt cependant un qui nous a paru mériter qu'on le diſtinguât des autres par les grandes vues qu'il préſente & par ſon extrême ſimplicité. Comme il eſt peu connu en France, nous avons crû faire plaiſir au Public de lui en donner une idée ſuccinte, telle que la comporte la nature de notre Journal. Nous

(*a*) *Tranſactions Philoſophiques*. N°. 494.
(*b*) *Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1748. *Hiſtoire Naturelle du Cabinet du Roy.* Tome II de l'Edition *in*-4°, & Tome III de l'Edition *in*-12.

la prendrons dans le n°. 490 des *Tranſactions Philoſophiques*.

M. *Tuberwill Needham*, de la Société Royale de Londres, fut choiſi par M. *de Buffon* de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Intendant du Jardin Royal des Plantes, pour l'aider dans les obſervations qu'il ſe propoſoit de faire ſur la ſemence des animaux, afin de conſtater ſon ſyſtême des molécules organiques. Cet habile obſervateur, ſuivant une autre route que le Naturaliſte François, a cru pouvoir déduire des obſervations qu'ils avoient faites en commun & de celles qu'il a faites depuis, des conſéquences un peu différentes, & un ſyſtême auſſi vaſte & peut-être plus ſimple & plus aiſé à ſaiſir que celui de M. *de Buffon*. Son Mémoire décèle partout un eſprit philoſophe, qui ſçait conſidérer la Nature en grand. Il commence par un examen du ſyſtême des animaux ſpermatiques, qu'il a cru devoir détruire avant que d'établir le ſien.

Hartſoeker & après lui *Leewenhoeck* avoient vû dans la ſemence des animaux des êtres qu'ils avoient crûs

animés, parce qu'ils leur avoient paru ſe mouvoir d'un mouvement ſpontanée. Comme ils les trouvèrent dans la ſemence de tous les animaux, & qu'ils ne les avoient apperçus nulle autre part, ils ſe hatèrent d'en conclure qu'ils étoient eſſentiels à la génération, & que c'étoit en eux que réſidoient les premiers principes de l'embrion. Un peu moins de précipitation & une meilleure logique leur eût fait voir que cette conſéquence n'étoit pas la ſeule qu'on pouvoit déduire de leur obſervation, & qu'il étoit peut-être auſſi raiſonnable d'en conclure que ces êtres pouvoient donner à la ſemence des qualités qui la rendoient propre à la génération.

Ce défaut de logique n'eſt pas le ſeul qui ſe trouve dans leur ſyſtême; il en a pluſieurs autres qui lui ſont communs avec tous les ſyſtêmes qui ſuppoſent des germes préexiſtans. Car, en quelque lieu qu'on place le petit embrion, dès qu'on le ſuppoſe préexiſtant, il eſt impoſſible que les premiers linéamens ſoient diviſés. Cependant les monſtres, les mulets & pluſieurs ſujets naturels concourent à prouver

que le fœtus participe à la nature, aux qualités, à la conſtitution, à la forme & aux traits du père & de la mère; il participe même à leurs maladies & à leurs difformités, qui ſont ſouvent héréditaires. Comment cela peut-il s'accorder avec des germes préexiſtans & inaltérables? Les eſpèces viſibles de quelque production que ce ſoit peuvent-elles être déterminées par ces germes, ſi chaque qualité particulière peut ſans diſtinction recevoir les influences de l'un & de l'autre individu qui concourent à ſa production? N'eſt-il pas plus raiſonnable de penſer qu'un ſi grand nombre de vaiſſaux ſécrétoires, de couloirs &c, dans les animaux, & qu'une diſpoſition ſi admirable que celle qu'on remarque dans les plantes pour la propagation des eſpèces, digèrent & ſéparent des principes qui produiſent invariablement & d'une manière univoque chaque individu, lorſqu'ils tombent dans une matrice propre, & qu'ils y trouvent des alimens capables de leur être aſſimilés; que ces principes, contenus dans la nourriture de la plante ou de l'animal, ſont les mêmes que ceux qui végètent

en lui, qui lui fournissent des matériaux de son accroissement, qui continuent à s'y distribuer jusqu'à ce qu'il soit devenu adulte, & qui se trouvant alors surabondans, sont, par de nouvelles préparations, mis en état de produire d'une façon invariable un individu de son espèce dans une matrice propre ?

C'est ce que paroissent démontrer les expériences de M. *Needham*, dans lesquelles nous allons le suivre maintenant. Ces expériences lui ont fait connoître une nouvelle classe d'êtres, dans laquelle des animaux croissent, sont produits, &, dans le sens le plus rigoureux de ce mot, sont engendrés par des plantes ; &, par une vicissitude non moins extraordinaire, ils deviennent eux-mêmes des plantes d'une autre espèce ; ces plantes se changent en animaux différens des premiers, & ainsi par une longue progression, dont les meilleurs verres ne peuvent faire voir la fin.

M. *de Buffon*, dont M. *Needham* suivoit les idées, étant persuadé que ses molécules organiques devoient se trouver dans chaque portion d'aliment

ou de suc nourricier, mais en plus grande quantité dans les semences, soit des plantes, soit des animaux, il fut résolu entr'eux qu'ils commenceroient à examiner les infusions des graines des plantes. M. *Needham* fit chez lui les quatre premières infusions. Il observa d'abord une séparation ou digestion des parties de ces substances, & une évoparation continuelle de ce qu'elles avoient de plus subtil. Au bout de huit jours il commença à appercevoir un léger mouvement dans quelques-unes de ces parties, qui auparavant paroissoient mortes ; il vit très-distinctement que ce mouvement, quoiqu'il n'eût aucun caractère de spontanéïté, venoit cependant de quelque chose de fécond dans ces particules. Un atome distinct se détachoit souvent d'autres atomes, qui avoient les mêmes dimensions que lui, ou qui étoient plus petits ; &, tandis que ceux-ci restoient immobiles, il s'avançoit l'espace de huit ou dix de ses diamètres, ou bien il se mouvoit dans un petit orbite ; au bout de quelque temps son mouvement se ralentissoit, & il s'arrêtoit entre deux autres atomes, dont il se détachoit de nouveau ; ce qui conti-

nuoit avec les mêmes phénomènes. Il étoit aisé de voir que ce mouvement n'étoit pas spontanée ; car ces atomes n'évitoient pas les obstacles qui se trouvoient sur leur route, & n'avoient pas d'autres marques caractéristiques de spontaneïté.

Ces atomes ne pouvoient pas être les embrions naissans de quelque animal, dont la semence eût été déposée dans ces liqueurs ; car les bouteilles avoient été bien bouchées. D'ailleurs, pour s'assûrer qu'aucun insecte n'étoit venu déposer sa semence dans les liqueurs qui faisoient l'objet de ses observations, M. *Needham* prit une certaine quantité de jus de mouton bouillant, l'enferma dans une bouteille qu'il boucha aussi exactement qu'il lui fut possible ; au bout de quelque temps il trouva ce jus rempli d'êtres vivans & d'animaux microscopiques de différentes dimensions ; il les vit dans du sang & dans de l'urine, &c. Ils crurent donc pouvoir conclure de leurs expériences, que ces êtres étoient produits par un principe fécond, qui résidoit dans ces liqueurs, & qui se développoit nécessairement au bout d'un certain temps.

Il seroit en effet bien étonnant que, d'un si grand nombre d'observateurs qui se sont appliqués à l'examen des animalcules microscopiques, il n'y en eût eu aucun d'assez heureux pour voir l'insecte qui vient pondre l'œuf qui les produit, pour surprendre ces animacules dans leur métamorphose, & pour leur voir prendre leur essor vers leurs pères.

Après s'être assûrés de ce point, Mrs *Needham* & *de Buffon* soumirent à leur examen la semence de différens animaux. Ils la virent se développer sous leurs yeux, se liquéfier, jetter de longs filamens qui se ramifioient de côté & d'autre. Ces filamens s'ouvroient & se divisoient en globules mobiles, qui traînoient après eux quelque chose de semblable à des queues. Ce n'étoit que de longs filamens de la partie visqueuse de la semence qu'ils traînoient nécessairement après eux, & dont ils se défaisoient à la fin (*c*). Ils virent alors clairement que ces animacules devoient

(*c*) M. *Needham* avoit vu ces globules & leurs queues ans la semence d'un chien, long-temps avant que M. *de Buffon* lui eût communiqué ses idées.

leur origine aux principes contenus dans cette matière, comme ceux des infuſions précedentes : d'où ils crurent pouvoir inférer qu'ils n'influoient dans la génération que comme effets des principes de la ſemence, qui en étoit ſeule la véritable cauſe.

M. *Needham* avoit crû découvrir dans le commencement de ſes expériences une force végétative, qu'il regardoit comme le principe fécond qui produit les différens atomes mobiles dont nous avons parlé. Il eut la ſatisfaction de voir confirmer cette conjecture par les obſervations qu'il fit ſur une infuſion de froment. Il vit clairement, lorſque l'eau ſe fût chargée des principes de cette ſubſtance, que cette ſubſtance devenoit plus douce, plus diviſée, & plus atténuée. Elle paroiſſoit à la vûe & au toucher comme une matière gélatineuſe. Mais le microſcope y découvroit un nombre infini de filamens ; c'étoit alors qu'elle s'animoit, pour ainſi dire ; la force qui gonfloit les filamens étoit ſi active & ſi féconde, que, même avant que de ſe réſoudre & de produire aucun globule mobile ; ces filamens étoient de véritables zoophytes pleins de vie,

qui ſe mouvoient d'eux-mêmes. On en voyoit enſuite ſortir des parties qui avoient un mouvement progreſſif, & dont les formes étoient très-différentes. Au bout de quelques jours ces atomes ceſſoient de ſe mouvoir & paroiſſoient comme morts ; quelque temps après ils ſe réuniſſoient en une maſſe, de laquelle il naiſſoit de nouveaux filamens zoophytes, qu'une force contenue dans chaque fibre faiſoit gonfler, & deſquels ſortoient de nouveaux globules ; ce qui continuoit, comme nous l'avons dit, juſqu'à ce qu'enfin le microſcope ne pouvoit plus découvrir ce qui ſe paſſoit dans cette infuſion.

Juſqu'ici M. *Needham* n'avoit point de preuve démonſtrative que les filamens zoophytes qu'il avoit obſervés étoient une production de la matière qui s'étoit précipitée au fond de la liqueur ; il ne lui étoit pas poſſible de les voir ſans les ſéparer de leurs racines & de la maſſe qui les avoit produits. Il imagina donc une une expérience qui lui fournit un moyen de les voir ſans déranger leur végétation, & d'en ſuivre tous les progrès depuis leur origine juſqu'à leur maturité. Il prit des mor-

ceaux de liège extrêmement minces, & mit dans des trous qu'il y avoit faits quatre ou cinq grains de froment ou d'orge, ou de quelqu'autre ſemence farineuſe, ayant ſoin de tourner le germe en haut, ou de l'emporter, afin de les empêcher de germer ; il les fit nager dans de l'eau qu'il avoit miſe à cet effet dans un vaſe de verre expoſé aux rayons du ſoleil, afin que toute la force végétative ſe déterminât par en bas.

L'expérience réuſſit auſſi parfaitement qu'il pouvoit le deſirer ; ſes plantes crûrent dans cette eau comme du corail, mais ne parurent que pluſieurs jours après que les grains eurent été ainſi expoſés ; à la fin elles étoient ſi grandes & ſi fortes qu'il pouvoit les voir ſans microſcope. Lorſqu'elles furent devenues viſibles, il en coupa l'extrêmité avec des ciſeaux, & il la mit dans un verre à montre avec de l'eau. Ces plantes prirent alors une nouvelle direction ſuivant l'expanſion du fluide, & continuèrent à végéter tant qu'il leur fournit de nouvelle eau ; ce qu'il faiſoit de temps en temps. Ainſi il eut une eſpèce d'iſle microſcopique, dont les plantes & les animaux lui devinrent en

peu de temps ſi familiers, qu'il parvint à en reconnoitre chaque eſpèce particulière ſans preſque s'y tromper.

M. *Needham* conclut de cette expérience qu'il y a une force végétative dans chaque point microſcopique de la matière & dans chaque filament viſible qui compoſe les ſubſtances animales ou végétales : & vraiſemblablement cette force ne ſe borne pas là ; car non-ſeulement ces ſubſtances ſe diviſent en filamens & végétent en un nombre infini de zoophytes qui donnent toutes les différentes eſpèces d'animaux microſcopiques ordinaires, mais encore ces animaux tombent après un certain temps au fond de la liqueur, deviennent immobiles, ſe réſolvent de nouveau en une ſubſtance gélatineuſe & filamenteuſe, & donnent des zoophytes & des animaux d'une plus petite eſpèce.

Cela eſt vrai, non-ſeulement de tous les animalcules microſcopiques ordinaires, mais encore des animaux ſpermatiques, qui, après avoir perdu leur mouvement & être tombés au fond de la liqueur, ſe réſolvent de nouveau en filamens, & donnent enſuite de plus

petits animaux. Ainsi ils passent par tous les degrés visibles au microscope. Par conséquent, on doit ranger les animalcules spermatiques dans la même classe que tous les animaux microscopiques.

Il est donc vraisemblable que chaque substance animale ou végétale tend, autant qu'il est en elle, à sa résolution, afin de descendre par une longue progression à un principe commun, la source de tout, espèce de semence universelle, d'où ses atomes peuvent retourner & reprendre une nouvelle vie. Cet élement commun, quoiqu'uniforme & homogène dans son origine, se divise en une infinité d'espèces de plus en plus composées, de plus en plus hétérogènes, selon qu'elles s'éloignent davantage de cette source des corps organisés. Cependant quelques-unes de ces particules peuvent être arrêtées & moulées dans d'autres corps long-temps avant que d'être parvenues à leur dernière résolution.

On ne doit pas craindre dans ce systême de tomber dans les générations équivoques, ni que la semence spécifique d'un animal puisse produire un animal d'une espèce différente; car cette

semence, pour être ce qu'elle est, a dû passer par une infinité de changemens. La force active, végétante, qui réside en elle, doit être determinée, sa quantité exactement proportionnée à la nature, à la solidité, à la ténacité, à la résistance, &c, de la matière ductile par laquelle elle doit passer: combinaisons qui sont différentes dans les différens sujets.

Il n'est pas difficile d'entrevoir dans ces combinaisons différentes la source d'une variété, qui, quoique sans bornes, si elle pouvoit s'étendre en toute liberté, est néanmoins limitée d'une façon invariable à un certain nombre d'espèces par celui qui gouverne l'univers.

Ces animalcules, si l'on peut leur donner indifféremment ce nom, forment une classe à part parmi les êtres. La marque caractéristique de cette classe est qu'ils ne sont pas engendrés, & qu'ils ne se conservent pas par les mêmes moyens que les autres plantes & les autres animaux. Leur façon de se multiplier est encore plus éloignée, au moins quant à la classe en général; car les premières espèces s'unissent aux es-

pèces de la classe qui les précède immédiatement. M. *Needham* soupçonne même que dans certaines circonstances favorables, qui peut-être se rencontrent rarement, un grand nombre des plus petits animaux visibles peuvent se reproduire par cette voie, lorsque toute l'espèce en a péri en quelque lieu particulier par quelque accident extraordinaire; ce qu'il est d'autant plus porté à croire qu'il y a des preuves de ce fait qu'on ne sçauroit nier.

Ce soupçon paroîtra moins hazardé si l'on fait attention à la génération des anguilles de la pâte. Mrs *Needham* & *Sherwood* ont démontré à la Société Royale qu'elles étoient vivipares, par conséquent parfaites en cet état, & capables de se multiplier par la voie ordinaire aussi long-temps qu'elles trouvent un élément & une matière propre pour leur subsistance. Cependant M. *Needham* croit s'être convaincu par ses observations qu'elles ont une origine semblable à celle des autres animaux microscopiques. Il est vrai qu'elles passent par un plus grand nombre de métamorphoses que ces animalcules, & qu'elles vivent dans une autre condi-

tion avant que de passer par l'état de crysalide ou d'œuf, d'où elles sortent sous la forme d'anguilles parfaites.

Nous terminerons cet extrait par le résumé de tout le systême de M. *Needham*. Il suppose que les semences de chaque espèce sont une portion exaltée d'une matière animale ou végétale, séparée des alimens de chaque sujet capable d'engendrer; que cette matière est douée d'une force végétative proportionnée; qu'elle est différente dans les différentes circonstances, & hétérogène dans les différens sujets; mais que ses productions sont toujours les mêmes lorsqu'elle tombe dans une matrice propre, & qu'elle y trouve une quantité suffisante de matière qu'elle puisse assimiler pour former tel être particulier: au lieu que dans les autres circonstances, lorsqu'elle s'extravase, elle produit par cette même force végétante tous les différens phénomènes qu'on a rapportés ci-dessus. Il est donc démontré que les animaux spermatiques ne sont pas la cause efficiente de la génération, mais une conséquence nécessaire des principes de la semence, principes qui sont essentiels à la génération.

Extrait du London Evening Post (a) *du 1 Juillet* 1756. *Article de Londres.*

LA guerre n'a point interrompu notre correſpondance avec Londres, par rapport à la partie Angloiſe de ce Journal. Nous recevons nos paquets par la voie de Hollande. Le dernier qui nous eſt parvenu renfermoit, outre pluſieurs extraits conſidérables, les petits morceaux que nous donnons aujourd'hui au Public, & que les circonſtances préſentes rendent extrêmement piquans. Voici d'abord comme s'exprime l'*Evening Poſt* du 1 Juillet.

Depuis qu'on a rendu publique la lettre de l'Amiral *Byng* à M. *Cléveland*, Secrétaire de l'Amirauté, nous reconnoiſſons avec douleur que les nouvelles Angloiſes ſont quelquefois moins

(*a*) *La Poſte du Soir.* C'eſt une Gazette qui paroît à Londres trois ou quatre fois par ſemaine à cinq heures du ſoir.

certaines que les nouvelles Françoiſes, & c'eſt ce dont on ſe convaincra facilement en comparant la lettre de notre Amiral avec le détail que M. *de la Galiſſonière* a envoyé du combat de la Méditerranée. Le récit du commandant François étoit ſi clair & ſi précis que tout le monde pouvoit l'entendre, au lieu que la lettre de l'Amiral Anglois ou l'extrait de ſa lettre eſt ſi diffus, &, en pluſieurs endroits, ſi obſcur, qu'il n'a été poſſible à qui que ce ſoit, même aux Marins, d'y trouver aucun ſens, ſi ce n'eſt qu'on y voit très-clairement que c'eſt la malheureuſe affaire du Mât (*b*) de Perroquet de Miſène qui a mis la moitié de l'eſcadre en deſordre; que le Contre-Amiral (*c*) a donné par ſa conduite un exemple qu'on devoit attendre de ſon Officier

(*b*) Suivant la Lettre de M. *Byng*, l'*Intrépide* ayant perdu ſon Mât de Perroquet de Miſène au commencement de l'action, avoit été mis hors d'état de manœuvrer auſſi bien que de combattre; mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il avoit dérivé ſur ſon voiſin, qu'il avoit fait dériver ſur celui d'après, & qu'ils avoient l'un & l'autre entraîné toute la ligne, ſans en excepter même l'Amiral.

(*c*) M. *Weſt.*

ſupérieur, & qu'enfin, ſi M. *Byng* avoit ſérieuſement envie de battre les François, il devoit reconnoître que cela lui étoit impoſſible, puiſque, par ſa propre déclaration, ils gagnoient trois pieds d'eau contre lui un; de ſorte que, par un calcul raiſonnable, ſi nos vaiſſeaux faiſoient ſix nœuds (*d*) par heure, les leurs en pouvoient faire dix-huit. Ce moment-là étoit donc le moins propre de tous pour livrer combat aux ennemis, & il y a tout lieu d'être ſurpris que notre Eſcadre

(*d*) Ce ſont les nœuds de la ligne du *Lok*. Le *Lok* eſt un morceau de bois, fait quelquefois en figure triangulaire qu'on charge d'un peu de plomb afin qu'il reſte ſur l'eau dans l'endroit où on le jette. La ligne du *Lok* eſt une petite corde attachée au *Lok*, par le moyen de laquelle on eſtime le chemin du vaiſſeau en meſurant la longueur de la partie de cette corde qu'on a devidée pendant un certain temps, durant lequel le vaiſſeau pouſſé par le vent eſt écarté du *Lok*, qui eſt demeuré comme immobile au deſſus de l'eau dans l'endroit où on l'a jetté. On fait des nœuds eſpacés les uns des autres le long de la corde, d'environ 41 pieds 8 pouces ſuivant certains pilotes; de ſorte que ſi l'on file l'intervalle de trois nœuds pendant une demi-minute, on eſtime qu'on fait une lieue de chemin par heure.

ait échappé à d'auſſi excellens voiliers.

Par un Conſeil général de Matelots tenu le 29 Juin 1756 à la taverne du Lion & de l'Ancre, quartier de *Wapping* (*e*), il a été arrêté que le Sieur *Byng*, chef d'Eſcadre dans les mers intérieures, ſeroit puni exemplairement pour cauſe de couardiſe, & que les raiſons de ſon châtiment ſeroient rendues publiques.

1°. Qu'il eſt coupable au plus haut chef, pour avoir ordonné au *Deptford* (*f*) de ſortir de la ligne, tandis qu'il auroit dû profiter de tous ſes avantages, & d'avoir fait la faute de riſquer un combat à forces égales, pouvant faire autrement.

2°. Parce qu'il ne s'eſt pas mis lui-même à la tête de l'avant-garde, pour animer le reſte de l'Eſcadre par ſon exemple, & qu'il a donné ce poſte

(*e*) C'eſt le quartier des Matelots & des Mariniers à Londres.

(*f*) M. *Byng* dit dans ſa Relation que, voyant qu'il avoit un vaiſſeau de plus que les François, il avoit fait retirer le *Deptford*, eſtimant que chacun de ſes vaiſſeaux ſe battroit avec plus d'avantage en prenant un de ceux de l'ennemi ſeul à ſeul.

d'honneur & de danger qui lui appartenoit au Contre-Amiral de l'Escadre ; ce qui fait bien voir qu'il ne cherchoit point à faire du mal à l'ennemi.

3°. Pour n'avoir pas garanti ses manœuvres des coups des ennnemis, ainsi qu'il l'auroit pû, puisqu'il avoit le vent sur eux.

4°. Pour avoir souffert que son vaisseau (ce sont ses propres termes) essuyât le feu de l'ennemi, quelque temps avant qu'il eût commencé le sien.

5°. Parce que nous soupçonnons la vérité de ce quatrième article, nous paroissant difficile à croire que deux vaisseaux principaux se livrent combat, & qu'il y en ait un (g) sur lequel il n'y ait ni tués ni blessés.

6°. Parce que ce ne peut-être que par un effet du mauvais commandement qu'un seul vaisseau, par la perte de son Mât de Perroquet, a mis toute la ligne en desordre ; attendu qu'il ne falloit que quelques heures pour le ré-

(g) Le *Ramillies* que montoit l'Amiral *Byng* n'a eu ni tués ni blessés sur son bord.

parer. D'ailleurs (*Nota Bené*) qu'étoient devenues ses boulines, ou même y en avoit-il aux voiles ?

7°. Pour n'avoir pas débarqué ses troupes pendant les cinq jours qu'il dit que l'ennemi a été sans paroître, & pour ne s'être pas tout au moins montré devant Mahon.

8°. Pour avoir, par sa mauvaise conduite, laissé les ennemis maîtres de la mer.

9°. Nous ne pouvons croire qu'il soit vrai, ainsi qu'il le rapporte, que les ennemis gagnassent trois pieds d'eau contre lui un, & nous pensons que c'est un effet de sa terreur panique de s'être imaginé cela, attendu que, s'il en eût été quelque chose, les ennemis auroient réussi à prendre le vent sur nous, puisqu'ils ont tenté de le faire & que même ils ont rendu inutile le vent que nous avions sur eux.

10°. Parce qu'il ne paroît point que le sieur *Byng* eût eu envie de se battre, si les François ne l'eussent pas provoqué par un feu très-rude.

11°. Parce que ledit *Byng* ayant l'avantage du vent, il lui auroit été facile, en forçant de voiles, de tomber

de toutes parts sur l'ennemi, & de faire taire son feu ; ce qui auroit été suivi d'une victoire complette, attendu que leurs vaisseaux n'auroient pû en fuyant gagner deux pieds d'eau sur nous.

12°. Comme il avoit treize vaisseaux de ligne contre les ennemis douze, & qu'il avoit cinquante-deux canons de plus qu'eux, il est condamnable à tous égards pour n'avoir pas été plus circonspect, sur tout s'agissant de la perte de Mahon.

Pour ces différentes raisons & plusieurs autres, nous condamnons le dit *Byng* à recevoir sur la galerie de son bord le châtiment dû à ses torts & à sa mauvaise conduite.

Extrait du London Evening-Post du 6 Juillet 1756.
Article de Londres.

Cet ordinaire de l'*Evening Post* contient *le vrai sens de la lettre écrite par l'Amiral Byng à M. Cléveland, Secrétaire de l'Amirauté.* On y fait ecrire l'Amiral *Byng* lui-même en ces termes :

Mon cher Monsieur, c'est avec un vrai plaisir que je vous envoye le détail suivant, & je vous prie de ne point chercher d'autre raison de mes fautes que ma peur. Ce fut le 8 de Mai que nous partîmes pour Mahon, & nous appréhendions avec raison que le vent ne nous y fit arriver trop tôt. Rien ne me pressoit, & vous sçavez d'ailleurs que c'est toujours ma méthode d'être le premier à la table & le dernier aux coups. Le 19 à midi nous découvrimes l'Escadre Françoise, & je vis bien qu'il n'y avoit plus d'autre parti à prendre que de battre ou d'être battu. J'avois le dessus du vent ; mais je jouai si bien ma marotte, que la journée se passa en manœuvres qui ne signifioient rien. Le 20 nous eumes encore la vûe de l'Escadre ennemie ; toutes les ressources de ma peur ne purent me tirer de ce mauvais pas ; il falloit combattre ; je voulus au moins me distinguer par un trait magnanime. J'étois le plus fort d'un vaisseau. Je fis retirer le *Deptford* que je réservai pour le besoin. M. *West*, qui prend sans doute à cela un plaisir singulier, a donné des marques du plus grand courage. Son

poste étoit à l'arrière, & il se battoit à l'avant. Si je m'en fusse mêlé, le combat eût été rude ; mais je me tins fort prudemment hors de l'atteinte des boulets. *L'Intrépide* ayant par accident perdu son Mât, cela me parut une très-bonne excuse pour ordonner *enfin* la retraite. On tint Conseil, & nous convinmes tous d'un commun accord que, puisque l'ennemi avoit le Cap à l'Est, nous devions courir à l'Ouest. Mais, afin que les avis ne changent point quand les esprits seront rassurés, nous retournons à Gibraltar plus vîte que nous n'en sommes venus. Quoique je sois fort pressé, je ne veux point négliger de vous envoyer des nouvelles de cette importance. Je ne suis point inquiet de la manière dont vous ferez valoir ma conduite à la Cour ; vous ne doutez pas aussi que je ne sois dans toutes le occasions, hors un combat. Votre &c.

Signé, BYNG.

TRADUCTION D'UNE BALLADE ANGLOISE intitulée LA MERVEILLE DE SURREY : ce qui est une relation véritable & remarquable d'un événement extraordinaire dans le Comté de Surrey, où un vieux chêne de la forêt de Clermont a adressé la parole à un certain grand Ministre.

N . . . E (i) quittoit pour quelque temps le tumulte de la Cour, où il laissoit son Maître en pleurs sur le sort de son Royaume.

Arrivé dans la forêt de *Clermont*, il se vit environné d'une foule nombreuse de Courtisans de tout état, sang-sues d'une nation expirante. Les discours flatteurs n'apportent point de soulagement aux tourmens d'une conscience

(i) Le Duc de N . . . . . e. Il est permis aux auteurs Anglois d'imprimer la première & la dernière lettre du nom de ceux qu'ils attaquent dans leurs satyres, & de mettre dans l'intervalle autant de points qu'il y a de lettres dans le nom. Il est défendu sous de grièves peines d'imprimer les noms en entier.

coupable. Le ronflement du canon François & les plaintes amères du vieux *Blakeney (k)*, confondus dans les cris aigus des victimes qui tombent à Mahon, percent jusqu'au cœur du Ministre. Couvert d'une pâleur mortelle, il cherche dans la plus noire solitude de l'adoucissement aux allarmes & aux remords qui l'agitent. Il s'enfonce dans des lieux où l'ombre lugubre des ifs & des cyprès forme la plus affreuse nuit. Tout à coup une voix pleine de noblesse & de force s'élève du creux d'un des plus beaux chênes & des plus anciens de la forêt : c'étoit un vieux Druide Breton ; & il parla ainsi à *Pelham (l)* saisi d'effroi : « Ce gazon, sur » lequel tu attends quelque repos, est » depuis plus de cinq cens ans en pos» session de mes faveurs, & tous les » arbres & arbrisseaux de ce bois re» connoissent mon empire. J'ai vû le » grand *Edouard* couché près de cette » branche, que le poids de mes années » ne me permet plus de soutenir ; les

(k) Gouverneur de Port-Mahon.
(l) C'est le nom de famille du Duc de N . . . . . . e.

» Princes & les Grands de son Royau» me étoient debout autour de lui ; il » fit approcher son fils, ses plus dou» ces espérances. Ecoutez, lui dit-il, » mon fils, le conseil de ma vieillesse. » Ne retirez jamais votre confiance de » vos fidèles Bretons, & ne vous servez » jamais ni de troupes ni de sujets étran» gers. Le jeune *Edouard* tourna ses yeux » remplis de larmes sur les Grands qui » l'environnoient, & tombant aux ge» noux de son Roi : Que le Ciel ne per» mette pas, ô mon père, que je dé» tache de moi d'aussi braves soldats, » ou qu'à l'exemple des anciens tyrans » je hazarde en des mains étrangères le » sort des généreux Bretons. Enfin, j'ai » vû aussi sous mes branches antiques » *Marie* donner des pleurs à la perte de » Calais, & le trop facile *Charles* re» gretter amèrement ce Dunkerque, si » redoutable aujourd'hui au commerce » de l'Angleterre. Mais cette tranquille » solitude n'avoit jamais retenti des » cris horribles que j'entends. Jamais » aussi nos Escadres n'avoient fait d'aussi » honteuses retraites. L'honneur de notre » puissant Pavillon est donc évanoui !

» Mais quel est ce ridicule Géant (*m*) » qui s'avance vers nous avec cet air » grave & imposant ? Je le crois assez » fort pour étouffer notre liberté ; mais » il n'est qu'un ennemi méprisable pour » la France. *F. x*, le fléau de nos pri- » vilèges, marche sur ses pas. Son air » & son maintien insultent à ma chûte » prochaine, tandis qu'il est envelop- » pé d'une nuée d'infâmes oiseaux de » proie, dont il s'étudie à rassasier la faim » dévorante. Aveugle *Pelham*, qui cher- » ches toujours à t'élever au milieu de la » tempête, en quoi fais-tu consister, dis » moi, ton triomphe & ta sûreté, si » le vaisseau vient à faire naufrage ? » Ne te repose donc plus sur des fac- » tions vénales ; mais songe au salut de » ta patrie & au tien ; rend la liberté » à la Noblesse ; donne des armes aux » peuples, & tu retrouveras dans les » Anglois leur ancienne valeur. »

(*m*) Le Hessois ou le Hanovrien.

TRADUCTION D'UNE EPIGRAMME tirée du London Evening-Post du 8 Juillet 1756.

Voulez-vous vous en rapporter à ce que disent les François ? *Byng* est venu, a été battu, & a pris la fuite. Croirez-vous plus volontiers le rapport de *Byng* lui-même ? Il s'est battu, il a vaincu, & il a pris la fuite. Se sauver quand on a été battu n'est pas chose bien étrange ; mille & mille autres l'ont fait aussi bien que *Byng*. Mais il est le premier à qui il soit arrivé de vaincre & de se sauver ensuite. *Byng* est donc sans contredit un Amiral très-admirable.



TRADUCTION LITTÉRALE D'UNE NOUVELLE CHANSON ANGLOISE.

SI les auteurs Anglois n'épargnent pas dans leurs écrits leurs Ministres & leurs Généraux, à plus forte raison devons nous être l'objet de leurs satyres les plus cruelles. Nous avons déja donné quelques échantillons de la noble antipathie dont il nous honorent. Mais cette haine n'a peut-être jamais éclaté avec tant d'indécence que dans la chanson suivante, composée par un Poëte très-connu en Angleterre, & que nous avons traduite mot pour mot. Il ne faut donc pas accuser seulement la populace de Londres de se porter contre nous à des excès qui dégradent l'humanité, puisque les gens de Lettres eux-mêmes, c'est-à-dire, ceux qui dans tous les pays du monde sont censés avoir plus de politesse, de modération & de philosophie que le commun des hommes, consacrent l'orgueil de

leur présomption & la bassesse de leur ressentiment par des invectives plébéiennes. Nous ne donnons ici la chanson dont il s'agit que pour faire rougir celui qui l'a faite, s'il est susceptible de pudeur, & pour montrer en même temps combien peu nous sommes sensibles à ces injures plates & grossières.

Les François vont venir, à ce que disent leurs Nouvellistes, & vont tâcher de s'ouvrir un passage sur notre étang aux harengs. *Anson* lance contre ces perfides la foudre Angloise, renverse leurs bateaux plats, détruit leurs vaisseaux de guerre, & envoie ces malheureux au Diable leur bon ami. *Ta ra la la*, &c.

Quelques François, séduits par le jeune *Perkin* (*a*), sont déja ici. Ces gloutons dévorent des yeux notre bœuf & notre *pouding* : mais sont-ce là des mets pour des

(*a*) *Perkin Warbeck*, fils d'un Juif converti de la Ville de Tournai, fut en 1492 le chef d'une révolte en Angleterre sous le regne de *Henri VII*. Il se faisoit passer pour *Richard* Duc d'Yorck, à qui le Trône appartenoit. Il fut pendu à Tyburn le 16 Novembre 1499.

mangeurs de grenouilles, pour des esclaves qui fléchissent le genou devant le Pape? Non; ils ne conviennent qu'aux vigoureux Bretons, qui ne sont plus divisés entr'eux, & qui détestent la soupe maigre & la tyrannie. *Ta ra la la* &c.

Si, contre toute espérance, les François avoient le dessus, nous verrions bien-tôt paroître de gras Chanoines marmotant leur rosaire; nous verrions des paysans affamés allant en maraude avec des sabots aux pieds; nous verrions des gibets & des buchers allumés pour détruire notre religion; en un mot, nous verrions de pauvres Béguines à la grille, jettant des œillades, soupirant, pleurant, & folles des hommes qu'il leur est défendu de posséder. *Ta ra la la* &c.

Supposé que quelques B..... de François fissent une descente dans notre Isle, qu'en arriveroit-il? Se voyant poursuivis & terrassés par nos laboureurs, ils recommanderoient bien vîte leurs ames à Dieu, s'adresseroient à quelques Saints de bois, jureroient comme des possédés, & de rage cracheroient au visage de ceux qui leur tiendroient le pied sur la gorge. *Ta ra la la* &c.

Quand *Pharaon* poursuivit les Israëlites dans la Mer Rouge, son armée y fut noyée, & lui-même y perdit la vie. Messieurs les François, votre sort pourroit bien ressembler au sien, si vous vous avisiez d'agacer le Lion de la Grande-Bretagne. Votre armement tant vanté pourroit bien n'être qu'une Gasconade, & tout votre grand projet pourroit bien s'évanouir en fumée: *sic transit gloria mundi. Ta ra la la* &c.

LETTRE DE M. DE LA GRANGE CHANCEL (a) A M. FRE'RON.

PErmettez-moi, Monsieur, de féliciter la République des Lettres du nouveau lustre que le JOURNAL ETRANGER a pris entre vos mains. Mais, parmi tant de matériaux intéressans que vous employez à la construction de cet ouvrage, vous ne devez pas être

(a) M. *De la Grange*, si connu par ses œuvres dramatiques & par ... jouit à Périgueux dans l'âge le plus avancé d'une santé ferme & d'un esprit toujours présent, toujours occupé de littérature.

surpris si vos remarques sur les drames de tant de nations différentes (*a*) ont été les premiers objets de mon attention: *trahit sua quemque voluptas.*

Le Chevalier de *la Grange* mon frère, qui fit le voyage de la Chine sur le premier vaisseau du Roi (*l'Amphitrite*) qui aborda dans ce pays, m'a dit combien ces sortes de divertissemens y étoient fréquens, & que le Viceroi de Canton ayant invité tous les Officiers François à un festin qui dura vingt-quatre heures, il fit représenter en même-temps la *Reine Régente*, Comédie Chinoise, dont la représentation dura autant que le festin.

L'extrait de l'*Orphelin de la Chine* (*b*) que vous avez donné a réveillé mes anciennes idées sur les spectacles dramatiques de ces peuples Orientaux, & je sçais bon gré à M. *de Voltaire* d'avois si bien accommodé à nos mœurs un sujet où les Européens ne lui ont pas servi de modèle.

(*a*) Dans l'Avertissement que j'ai mis à la tête du mois de Septembre 1755.

(*b*) Dans le mois de Septembre 1755.

Je passe à la Tragédie de *Barberousse* (*c*), qu'un Poëte Anglois a fait jouer à Londres, & à qui vous faites un reproche que vous croyez bien fondé sur la ressemblance frappante de son sujet avec celui de la *Mérope* de M. *de Voltaire*. Qui ne reconnoît, dites-vous, *Polifonte* dans *Barberousse*, *Mérope* dans *Zaphire*, *Egyste* dans Selim, *Erox* dans *Aladin* &c; & vous concluez de ces similitudes que lorsqu'un sujet, soit historique, soit romanesque, est rempli d'un trop grand nombre de traits marqués de ressemblance avec un autre aussi connu que *Mérope*, il est de la prudence d'un auteur de l'éviter & d'en choisir un plus neuf. Pourquoi n'adressez-vous pas à M. *de Voltaire* lui-même un reproche si bien fondé? Ma Tragédie d'*Amasis* n'a-t-elle pas paru avec assez d'éclat sur notre Théâtre, aussi-bien que dans les principales Cours, pour avoir dû le détourner de prendre le même sujet? Et pourquoi voulez-vous que le Poëte Anglois, à qui vous reprochez sa ressemblance avec *Mérope*, n'ait pas plu-

(*c*) Dans le mois d'Octobre 1755.

tôt taché d'imiter l'original que la copie ?

Quand l'Abbé *Desfontaines* supposa que j'avois pris mon sujet dans le mauvais Roman de *Cyrus*, il est constant que s'il avoit lû *Hérodote* il auroit appris de cet ancien Historien que mon tyran s'empara de l'Egypte par le meurtre d'*Apriès* & de toute la famille Royale ; &, s'il avoit eu plus de connoissance du Théâtre, il auroit senti que deux principales raisons m'avoient determiné à donner à ma Tragédie le titre d'*Amasis*, préférablement à tout autre. 1°. Parce qu'il convenoit mieux de placer une action de cette importance dans la Capitale d'un grand Etat que dans un petit coin de la Grece, où le même évenement s'étoit passé. 2°. Parce qu'un auteur exact dans le choix de ses personnages devoit préférer les noms illustres d'*Apriès*, d'*Amasis* & de *Sesostris* à d'autres noms aussi peu connus que ceux de *Cresphonte*, de *Téléphonte* & de *Poliphonte*, qui par l'uniformité de leurs terminaisons rebutantes pouvoient décréditer l'ouvrage le plus régulier.

De là vient que M. *de la Chapelle*, de l'Académie Françoise, dans sa Tragé-

die de *Téléphonte* a donné au meurtrier de *Cresphonte* le nom d'*Hermocrate*, au lieu de celui de *Poliphonte* sous lequel il usurpa la domination, & c'est par la même raison que le Poëte Italien (le Marquis *Maffei*) dont M. *de Voltaire* est le fidèle traducteur a substitué au véritable *Téléphonte* un *Egyste*, sans mœurs, sans action, & qui pour tout caractère

Est un de ces mortels *dans la bassesse nés*,
Qu'aux maux les plus cruels le Sort a condamnés (*d*).

Vous voyez, Monsieur, avec quelle franchise je profite de la permission que vous avez bien voulu donner à quiconque se croira en droit de vous faire des objections ; je soumettrai toujours les miennes à un censeur si digne de l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c, DE LA GRANGE.

(*d*)] Ces deux vers sont dans la *Mérope* de M. *de Voltaire*.

TABLE DES *MATIÉRES.*

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER pour le mois d'Août. A Paris, ce 27 Juillet 1756.

LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER: OU

NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,

Des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, de Marseille & de Caën.

SEPTEMBRE 1756.

—— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,

Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRE'VOST se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755; il a publié, en comptant le double Tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. FRE'RON a pris la place de M. l'Abbé PRE'VOST au mois de Septembre dernier; il a fini l'année 1755, & a donné cinq Volumes, y compris le double de Décembre; ce qui fait en tout jusqu'à la présente année 1756 exclusivement, 22 Journaux.

Il en reste quelques corps complets chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.



VITA E LETTERE DI AMERIGO VESPUCCI, GENTILUOMO FIORENTINO, raccolte e illustrate dall' Abate BANDINI.

VIE ET LETTRES D'AMERIC VESPUCE, GENTILHOMME FLORENTIN, recueillies par l'Abbé BANDINI, avec des notes pour l'éclaircissement du texte.

AMéric *Vespuce* nâquit à Florence le 9 de Mars de l'année 1451. Il étoit le troisiéme des fils de *Nastagio Vespuce;* il apprit les lettres humaines dans l'excellente école de son oncle, *Antoine Vespuce*, qui instruisoit la Noblesse Florentine, & jouissoit d'une grande réputation dans cette partie. Le génie du jeune *Vespuce* éclata dans tous les genres d'étude, surtout dans celle des Langues Latine & Italienne. La lecture assidue qu'il fit des meilleurs auteurs de l'une & de l'autre, les lui rendit si

familières qu'il écrivoit avec grace dans toutes les deux.

Mais la connoissance des faits & des choses fut un de ses principaux objets. Il fit des progrès considérables dans la Métaphysique, la Physique, les Mathématiques & la Morale. Dans ce temps-là, le magnifique *Laurent de Médicis* appelloit de toutes les parties de l'Europe les Sçavans les plus illustres, & faisoit de son palais l'asyle de toutes les Sciences & de tous les Arts. Il y a toute apparence qu'*Améric* fréquentoit ces doctes assemblées, dont son oncle, qui étoit en même temps son maître, étoit un des principaux membres. Il est probable encore qu'il avoit fait sur mer des voyages de long cours, avant que d'entreprendre celui du Nouveau Monde.

Il étoit à Séville lorsque *Christophe Colomb* partit de Cadix avec dix-sept vaisseaux, que *Ferdinand*, qui regnoit en Espagne, lui avoit donnés, sur lesquels on avoit embarqué 1500 hommes & une grande quantité d'animaux de notre Continent. Ce célèbre navigateur qui, l'année précédente, avoit commencé à découvrir le Nouveau

Monde, se tenant toujours, dans ce second voyage, voisin de l'Equateur, découvrit *Saint Domingue*, *la Guadaloupe*, *Sainte Marie*, *Sainte Croix*, *Saint Jean*, & les autres isles voisines : ce qui lui fit donner à cette mer le nom d'*Archipel*. *Améric*, apprenant ces découvertes, se sentit enflammé du desir d'en faire de plus belles encore. Il quitta le commerce, auquel son père l'avoit appliqué, & où il avoit fait, pendant quatre ans, une rude épreuve de l'inconstance de la Fortune. *Ferdinand* instruit de ses lumières, surtout quant à la Géographie, à l'Astronomie & à la navigation, lui fit donner quatre vaisseaux, avec lesquels il partit de Cadix le 10 de Mai de l'année 1497. Après trente-sept jours de route, il aborda à la terre ferme, éloignée des *Isles Fortunées* d'environ 1000 lieues. Notre navigateur revint en Europe après un voyage de treize mois, emmenant avec lui deux cens vingt-deux prisonniers. Sa petite flotte rentra dans le port de Cadix le 15 d'Octobre de l'année 1498.

Au mois de Mai de l'année suivante, ne pouvant souffrir un plus long

repos, il s'exposa de nouveau aux périls de la navigation.

Il partit de Cadix, en dirigeant sa route vers les isles du Cap Verd, & en passant à la vûe des Canaries, dans l'une desquelles il s'arrêta à son ordinaire pour s'y pourvoir de tout ce qui lui étoit nécessaire. Il fit de nouvelles découvertes dans ce second voyage. Son dessein étoit d'avancer toujours; mais son équipage, las d'une si longue navigation & de la petite quantité de vivres qu'on lui distribuoit, commença à murmurer & à dire qu'il vouloit revoir ses foyers. En conséquence, *Améric* reprit la route de Castille, où il arriva l'an 1500, après un voyage de treize mois, ayant avec lui 232 esclaves. Il fut reçu avec transport, particuliérement de *Ferdinand* & d'*Isabelle* auxquels il apporta des perles & des pierreries d'un grand prix.

Cependant on préparoit par ordre du Prince trois navires destinés à notre Navigateur pour la découverte de nouvelles terres, & surtout pour celle de l'isle *Trapobane*, qui, selon lui, étoit située entre la mer de l'Inde & celle du Gange. Dans ce temps-là *Emmanuel*, Roi de Portugal, desirant d'a-

voir dans ses Etats un si grand homme, lui envoya un des plus grands Seigneurs de son Royaume, chargé de l'inviter & de l'engager à venir à sa Cour. *Améric* ne voulant point indisposer ce Prince par un refus, ni manquer au Roi de Castille dont il avoit reçû tant de marques de bonté, prétexta une maladie. Le Roi de Portugal en fut extrêmement fâché. Espérant néanmoins d'obtenir ce qu'il desiroit, il lui envoya faire de nouveau toutes les instances possibles. Notre navigateur se rendit enfin, & partit pour Lisbonne. *Emmanuel* le reçut avec les expressions de la joye la plus vive, & lui donna trois vaisseaux, avec lesquels il se mit en mer le 10 Mai de l'année 1501. Après s'être arrêté quelque temps, selon sa coutume, vers l'Occident de l'Afrique, il fit voile pour ses découvertes. Il prit possession de quelques Isles pour le Roi de Portugal; il revint le 28 Novembre de l'année 1502, après dix-huit mois & dix-huit jours d'une navigation périlleuse.

Le Roi de Portugal, très-satisfait de lui, le mit à la tête de six vaisseaux avec lesquels il partit, pour la quatrième fois, le

10 de Mai de l'année 1503. Son dessein étoit d'aller chercher un nouveau passage, par l'Occident, aux isles Moluques : passage qui a été depuis découvert. Mais l'ignorance & l'orgueil du Capitaine de son vaisseau l'empêchèrent d'exécuter ce grand dessein. Eloigné de Lisbonne de trois cens lieues, il poussa jusqu'à la Baie de *Tous les Saints*, ville capitale du Brésil, & jusqu'aux *Abrolhos*, écueils terribles sur la même mer du Brésil. Il construisit un Fort dans un poste avantageux, où il laissa 24 hommes de garnison, avec douze canons, & les autres choses nécessaires pour la défense. Il reprit la route du Portugal, où il arriva le 8 de Juin de l'année 1504, après treize mois de navigation.

Cependant il ne cessoit de se proposer de nouveaux voyages. Son projet étoit d'aller découvrir cette partie du monde qui regarde le Midi, d'aller reconnoître les côtes de l'Afrique & le Cap de Bonne-Espérance, qu'on ne sçavoit presque plus doubler. Le Roi d'Espagne, ayant appris ses heureux succès, voulut le ravoir. Son dessein étoit de faire naviger vers le Sud,

par la côte du Bréſil, le plus avant qu'il ſe pourroit, & d'établir des Colonies dans cette partie conſidérable de terre ferme, déja découverte. Il appella *Améric* à ſa cour, avec Jean *Diaz de Solis*, *Vincent Rannez Pinzon*, & *Jean de la Coſa*, navigateurs très-habiles. *Améric* eut le titre de Pilote général avec des honoraires conſidérables; & ce fut alors que le Nouveau Monde fut appellé *Amérique*, du nom de celui qui l'avoit parcouru pluſieurs fois. Après ce voyage, notre navigateur, courbé ſous le poids des années & des fatigues, ſe livra au repos, durant lequel il écrivit ſon hiſtoire géographique.

Jean Lopes de Pintho, dans ſon hiſtoire des premiers voyageurs & de ceux qui ont commencé d'écrire ſur les Indes Orientales, dit qu'il mourut l'an 1516, & qu'il fut enterré aux iſles *Tercères*, dans le temps qu'il entreprenoit un autre voyage. Il laiſſa en mourant un neveu, héritier de ſon nom immortel, qui fit auſſi pluſieurs voyages, & qui fut aſſez habile Coſmographe. Le Roi de Portugal voulut, par reconnoiſſance, perpétuer la mémoire de ce grand homme, en faiſant ſuſpen-

dre dans l'Egliſe Métropolitaine de Lisbonne les reſtes glorieux de ſon vaiſſeau, nommé *la Victoire*, qui avoit vogué ſur tant de mers inconnues. *Améric* étoit d'une taille aſſez avantageuſe; il avoit le viſage ſec, le génie vif, & l'air d'un homme qui médite toujours. Il joignoit au ſçavoir une piété ſincère; ſes lettres en ſont un témoignage éclatant. Il étoit fortement perſuadé que nos vœux ſont reſſerrés dans un eſpace trop étroit s'ils ne s'élèvent au-deſſus de la terre. L'humilité étoit une de ſes vertus favorites. On ne trouve point qu'il ſe ſoit jamais plaint des perſécutions ſans nombre de ſes ennemis & de ſes envieux.

Ce que M. l'Abbé *Bandini* nous apprend d'*Améric Veſpuce* ſe réduit, à peu de choſe près, à ce qu'on vient de lire. On voit qu'il n'en a fait, comme il n'en devoit faire, qu'une hiſtoire ſuccinte, dont on trouvera les particularités dans les lettres de ce célèbre navigateur. L'une de ces lettres eſt adreſſée à *Pierre Soderini*, & les autres à *Laurent de Médicis*. Nous allons en rendre compte.

Lettre a Pierre Soderini.

Premier Voyage.

Nous partimes du port de Cadix le 10 de Mai de l'année 1497 quatre vaiſſeaux de conſerve, & nous dirigeâmes notre navigation vers les *Iſles Fortunées*, nommées aujourd'hui *la grande Canarie*, ſituées dans l'Océan, à l'extrêmité de l'Occident habité, & éloignées de Lisbonne de 280 lieues. Nous y ſéjournâmes huit jours, durant leſquels nous nous y pourvûmes d'eau, de bois, & des autres choſes dont nous avions beſoin. Nous levâmes enſuite l'ancre & nous fîmes voile, en commençant notre navigation par le couchant. Elle fut ſi heureuſe qu'au bout de trente-ſept jours nous abordâmes à une terre que nous jugeâmes terre ferme, qui eſt diſtante des *Iſles Fortunées* d'environ mille lieues, toujours plus à l'Occident, & dans la zone torride; car nous trouvâmes dans cet endroit le pôle arctique élevé de ſeize degrés au-deſſus de ſon horiſon, & plus occidental que ces mêmes Iſles

de ſoixante-quatorze degrès. Nous jettâmes l'ancre à une lieue & demie de la terre. Nous mîmes nos chalouppes à la mer, & avec un bon nombre d'hommes armés nous voguâmes vers le rivage que nous vîmes de loin couvert de monde. Cette vue nous fit plaiſir. Mais à peine eumes nous pris terre, qu'ils ſe mirent à fuir, parce qu'ils nous virent autrement vêtus & d'une autre taille qu'eux. Ils ſe retirèrent tous ſur une montagne, & quelques ſignes que nous leur fiſſions de paix & d'amitié, ils ne voulurent jamais venir s'aboucher avec nous. Cependant, comme la nuit approchoit & que nos vaiſſeaux étoient dans un lieu dangereux & ſans abri, nous nous y retirâmes & nous convînmes que le lendemain nous leverions l'ancre pour aller chercher un port ou une rade, où nous puſſions les mettre en ſûreté.

Nous navigeâmes vers le Septentrion, en ſuivant la direction de la côte que nous ne perdions jamais de vue, & ſur laquelle nous ne ceſſions de voir du monde. Après deux jours de route, nous trouvâmes un lieu aſſez

sûr pour nos vaisseaux, & nous mouillâmes à une demi-lieue de la terre. Ce même jour, nous débarquâmes au moyen de nos chalouppes, au nombre de quarante au moins, en bon ordre. Les habitans de cet endroit nous évitoient d'abord comme les autres quelque moyen que nous prissions pour les rassûrer. Mais, à force de leur offrir de ce que nous avions, comme des sonnettes, des miroirs, des ceintures & autres choses, quelques-uns d'entr'eux vinrent traiter. Après que nous eûmes fait amitié avec eux, comme la nuit approchoit, nous nous en séparâmes pour retourner sur nos vaisseaux.

Le lendemain, au lever de l'aurore, nous vîmes le rivage tout couvert d'hommes qui avoient avec eux leurs enfans. Nous descendimes à terre, & nous les trouvâmes tous chargés de denrées de leurs pays, telles que je les marquerai en son lieu. Avant notre abord au rivage, plusieurs s'étoient jettés à la nage, & étoient venus nous recevoir à un trait d'arbalête, avec autant de sécurité que s'ils nous eussent connus depuis long-temps; ce qui nous fit beaucoup de plaisir. Ces peuples

vont tout nuds, hommes & femmes, sans cacher aucune partie de leur corps. Ils sont d'une taille moyenne & fort bien proportionnés. La couleur de leur chair tire sur le roux de poil de lion. Je crois que s'ils alloient vêtus, ils seroient blancs comme nous. Ils n'ont aucun poil sur le corps; mais, en revanche, ils ont de longs cheveux noirs, surtout les femmes que ces cheveux embellissent. Au reste, la forme de leur visage, qu'ils ont large en général, n'est pas fort belle. Ils ne se laissent croître ni sourcils ni paupières, regardant le poil comme quelque chose de hideux. Ils sont fort lestes dans leur démarche & légers à la course, tant les hommes que les femmes. C'est peu de chose pour celles-ci que de courir une lieue ou deux; nous en avons souvent été témoins. Ils nagent dans la plus grande perfection, les femmes encore mieux que les hommes: Nous les avons trouvés plusieurs fois à deux lieues en mer.

Leurs armes sont l'arc & les flèches, dont la pointe, au lieu de fer ou d'autre métal, est armée de dents d'ani-

maux terrestres, ou de poissons, ou de morceaux de bois desséché au feu. Ils tirent avec habileté, & sont sûrs de donner où ils veulent. Outre ces armes qui sont bien travaillées, ils en ont encore d'autres, comme des bâtons & des lances faites de bois aussi desséché. Ils sont en guerre avec les nations dont la langue est différente de la leur, & ils la font très-cruellement, ne sauvant la vie à aucun de leurs ennemis, si ce n'est pour le réserver à une plus grande peine. Leurs femmes les suivent à la guerre; elles portent leurs vivres, & une d'elles se charge, l'espace de trente ou quarante lieues, de ce qu'un homme ordinaire ne pourroit porter. Ils vont sans chef, & marchent sans ordre, chacun étant maître de soi. Ce n'est ni l'envie de dominer, ni celui de reculer leurs frontières, ni l'amour du desordre qui leur fait prendre les armes. Une ancienne inimitié, transmise de père en fils, est le seul motif qui les y porte. Ils ne sçurent nous donner d'autre raison de leurs démêlés que l'envie de venger la mort de leurs ancêtres ou celle de leurs pères.

Ils n'ont ni Roi ni Seigneur, n'obéïssent à personne; chacun d'eux jouit de sa liberté. Voici comme ils s'excitent à aller à la guerre. Quand leurs ennemis ont tué ou fait prisonnier quelqu'un des leurs, le plus vieux de ses parens s'en va criant à haute voix qu'ils aillent avec lui venger sa mort. Ils n'ont point de Justice, & ne punissent point les malfaicteurs; le père même & la mère ne châtient point leurs enfans. Ils se montrent simples dans leur parler; mais ils sont pleins de malice & de finesse pour ce qui les intéresse. Ils parlent peu & à voix basse. Ces peuples ont une foule de langues toutes différentes. De cent en cent lieues nous en trouvions une nouvelle, qui n'avoit nul rapport avec une autre. Au reste, leur façon de vivre est tout-à-fait barbare. Ils mangent à toute heure, au milieu de la nuit comme au milieu du jour, & par terre. Leurs viandes sont dans des bassins d'argile qu'ils font eux-mêmes, ou dans d'autres ustensiles semblables. Ils dorment dans des filets de coton fort grands, & suspendus en l'air. On repose fort bien dans ces sortes de lits,

& nous les trouvions meilleurs que nos coutils.

Ils ont le corps fort propre ; ce qui vient de ce qu'ils ſe lavent continuellement. Le mariage n'eſt point connu chez eux. Chaque homme prend autant de femmes qu'il veut, & les répudie quand il veut, ſans que cela faſſe tort ni à elle ni à lui, les femmes ayant là-deſſus autant de liberté que les hommes. Ils ſont peu jaloux & extrêmement luxurieux, mais beaucoup plus les femmes que les hommes. L'honnêteté empêche de dire ce qu'elles font pour contenter leurs appétits deſordonnés. Elles ſont très-fécondes, & leur groſſeſſe ne les incommode pas. Leurs couches ſont ſi faciles que le jour d'après elles vont par tout, & ſurtout aux rivières pour ſe laver. Elles ont ſi peu d'amour pour leur fruit & ſont ſi barbares que, quand elles ſont en colère contre leurs maris, elles prennent auſſitôt des meſures pour ſe faire avorter. Leurs membres ſont très-bien proportionnés. On ne voit dans leur corps rien de mal fait. Leur chair eſt plus délicate que celle des hommes, quoiqu'elles aillent toutes

nues comme eux. Elles cachent avec leurs cuiſſes tout ce qui peut ſe cacher de cette façon. C'eſt une choſe extraordinaire que de trouver une de ces femmes dont la gorge ſoit tombée ou qui ait le ventre ridé, & il eſt difficile de diſtinguer celles qui ont fait des enfans. Elles paroiſſent avoir grande envie de s'accoupler avec nous.

Nous ne reconnumes aucune religion dans ce peuple. Nous ne leur vimes faire aucun ſacrifice, & nous ne remarquâmes aucun lieu deſtiné à quelque eſpèce de culte que ce fût. Je crois, en conſéquence, qu'ils mènent une vie Epicurienne. Leurs habitations ſont en commun & faites en forme de cabane ; mais la conſtruction en eſt ſolide. Ils y employent de très-grands arbres, & les couvrent de feuilles de palmier ; ce qui met ceux qui y logent à l'abri des vents & des tempêtes. Ces habitations ſont ſi longues & ſi larges que nous trouvâmes dans une ſeule juſqu'à ſix cens perſonnes. Ils les abandonnent environ de huit en huit ou de dix en dix ans, pour paſſer à d'autres. Leur en ayant demandé la raiſon, ils nous répondirent que c'é-

toit à cauſe de la ſaleté & de l'infection du ſol qui leur cauſoit des maladies. Leurs richeſſes conſiſtent en plumes d'oiſeaux de pluſieurs couleurs, en os de poiſſons, dont ils font diverſes choſes, en pierres blanches ou vertes qu'ils mettent à leurs joues, à leurs lèvres ou à leurs oreilles, & en une foule d'autres choſes dont nous ne faiſons nul cas. Ils ne commercent point, ne vendent ni n'achètent ; en un mot, ils ſe contentent de ce que la nature leur donne. Ils ne font aucun cas des richeſſes dont on uſe dans l'Europe & les autres parties du monde, telles que l'or, les pierreries, les perles & autres, quoiqu'elles naiſſent chez eux. Ils donnent volontiers ; il eſt même extraordinaire qu'ils refuſent ; ils demandent au contraire rarement. Quand ils ſont vos amis & qu'ils veulent vous le marquer de la manière la plus forte, ils vous livrent leurs femmes & leurs filles. Un père & une mère ſe tiennent dans ce cas fort honorés que vous veuilliez coucher avec une de ces dernières.

Les funérailles qu'on fait aux morts ſont de diverſes ſortes. Quelques-uns

les enterrent avec de l'eau & des viandes qu'ils placent du côté de la tête, croyant qu'ils ont beſoin de manger. D'ailleurs, nul d'eux ne fait de cérémonies ni ne verſe des pleurs. Dans d'autres endroits, quand un malade eſt à l'extrêmité, ſes parens le portent dans un grand bois. Là, ils ſuſpendent à deux arbres un de ces filets dans leſquels ils dorment, & le mettent dedans ; ils danſent enſuite au tour de lui un jour entier. La nuit venue, ils mettent à ſon chevet de l'eau & des viandes ſuffiſantes pour cinq ou ſix jours. Après cela, ils ſe retirent à leurs habitations & le laiſſent tout ſeul. S'il peut ſe ſecourir lui-même, manger, boire, recouvrer en un mot la ſanté, & retourner à l'habitation, ils le reçoivent avec tranſport. Mais s'il meurt, ce qui arrive preſque toujours, le lit où on l'a mis lui ſert de tombeau. Ils uſent de divers remèdes à l'égard de leurs malades. J'en ai vûs qu'ils baignoient avec de l'eau froide, de la tête aux pieds, dans les redoublemens de fièvre. Ils faiſoient enſuite un grand feu autour d'eux, & les tournoient, les retournoient deux heu-

res durant, jusqu'à les lasser tout-à-fait; après quoi, ils les laissoient dormir. Plusieurs guérissoient de cette façon.

Mais un des remèdes qu'ils employent le plus, est la diète, en restant jusqu'à trois jours sans manger. Ils ont recours aussi à la saignée, non en celledu bras, mais en celle des cuisses, des reins & du gras de la jambe. Ils se provoquent, outre cela, au vomissement, en mettant de certaines herbes dans leur bouche. Enfin ils ont d'autres remèdes, dont le récit seroit trop long. Ils pèchent beaucoup par le sang & les humeurs, à cause de leur nourriture qui consiste principalement en racines, en fruits & en poissons. La farine même, dont leur pain est fait, provient d'une racine que les uns nomment *Luca*, d'autres *Cazabi*, d'autres enfin *Ignami*. Ils mangent peu de chair, à moins que ce ne soit de la chair humaine. Quant à celle-ci, ils en sont avides. Ils mangent tous leurs ennemis, soit qu'ils les ayent tués, soit qu'ils les ayent faits prisonniers, hommes ou femmes. C'est de quoi j'ai été témoin nombre de fois, & dans une foule d'endroits. Ils sont surpris

de ce que nous n'en faisons pas autant.

Après avoir observé les mœurs de ce peuple & vû qu'il n'y avoit rien de bien utile dans leur pays, nous primes la résolution d'en partir, & de passer outre, en cotoyant toujours la terre, où nous descendîmes fréquemment, & nous abouchâmes avec différentes nations. Au bout d'un certain nombre de jours nous arrivâmes dans un port, où nous courumes un grand risque, dont il plut à la Providence de nous sauver. Voici de quelle manière la chose arriva. Nous trouvâmes dans ce port une peuplade établie sur l'eau comme *Venise*. Elle avoit environ quarante-quatre grandes habitations, en forme de cabannes, bâties sur des pilotis d'une prodigieuse grosseur. Chacune de ces habitations avoit à son entrée un pont-levis. Quand tous ces ponts étoient baissés, on pouvoit aller aisément de l'une à l'autre. Lorsque ceux qui les occupoient nous virent, ils eurent peur de nous, & levèrent aussi-tôt tous les ponts. Tandis que nous regardions cette merveille, nous vîmes venir vers nous environ vingt-deux canots, espèce de ba-

teaux que ces peuples font du tronc d'un seul arbre. Ceux qui étoient dedans paroissoient surpris de notre figure & de nos habits, & se tenoient loin de nos chaloupes. Nous leur fimes signe d'approcher, en tâchant de les rasûrer par toutes les marques possibles d'amitié. Mais voyant qu'ils ne venoient pas, nous fumes vers eux. Ils ne nous attendirent point; ils regagnèrent la terre, & nous firent signe à leur tour d'attendre, & qu'ils alloient bientôt revenir. Ils furent derrière une montagne, d'où ils revinrent peu de tems après, menant avec eux seize de leurs filles, avec lesquelles ils entrèrent dans leurs canots. Ils vinrent ensuite à bord de nos chaloupes, qui étoient au nombre de quatre, & dans chacune desquelles ils mirent qautre de ces mêmes filles. La chose faite, ils commencèrent à nous parler; ce qui nous les fit regarder comme amis. Sur ces entrefaites nous vimes venir de leurs habitations plusieurs personnes à la nage, lesquelles sembloient s'approcher de nous sans crainte. Peu après parurent, à l'entrée de ces mêmes habitations, de vieilles femmes qui pous-

soient des cris horribles, & qui s'arrachoient les cheveux. Cela nous fit soupçonner quelque trahison. Nous primes nos armes. Aussi-tôt les filles que nous tenions se jettèrent dans la mer; les canots s'éloignèrent de nos chaloupes; & ceux qui étoient dedans commencèrent à nous décocher des flèches. Nous nous apperçûmes aussi que chacun de ceux qui nageoient traînoit une lance, la cachant dans l'eau le plus qu'il pouvoit. Nous commençâmes donc, non-seulement à nous défendre, mais à leur causer beaucoup de dommage, en tuant plusieurs d'entr'eux, en coulant à fond quelques-uns de leurs canots, & en les obligeant d'abandonner le reste & de regagner le bord à la nage. Le nombre de leurs morts se monta à dix-huit ou vingt; ils eurent plusieurs blessés. Quant à nous, nous n'en eumes que huit qui tous échappèrent. Nous prîmes deux de leurs filles & deux hommes. Nous fûmes ensuite à leurs habitations, où nous ne trouvâmes en tout que deux vieilles & un malade. Nous leur enlevâmes plusieurs choses de peu de valeur; mais nous nous fimes un scrupule de bruler leurs cabannes. Nous

regagnâmes

regagnâmes nos chaloupes & avec nos chaloupes nos vaiſſeaux, après avoir fait encore un priſonnier, qui, joint aux autres, formoit le nombre de cinq. Nous mîmes aux hommes les fers aux pieds. Malgré cela l'un d'eux ſe ſauva avec les deux filles que nous avions laiſſées en liberté.

Le lendemain nous convînmes de quitter ce port, & de paſſer plus avant en cotoyant toujours la terre. Nous découvrîmes une autre nation qui pouvoit être éloignée de la précédente de quatre-vingt lieues. Nous la trouvâmes fort différente pour les mœurs & pour le langage. Avant que de deſcendre ſur le rivage, nous le vîmes couvert de monde : c'étoit environ quatre mille perſonnes, qui ſe mirent a fuir dans les bois & à quitter leurs habitations dès qu'il nous virent mettre pied à terre. Nous primes le chemin qui conduiſoit à ces bois, & à un trait d'arbalête nous trouvâmes ces mêmes habitations, où ils avoient fait de très-grands feux, & où leurs viandes cuiſoient : c'étoient des animaux terreſtres & des poiſſons de pluſieurs ſortes qui rôtiſſoient. Un de ces animaux

reſſembloit à un ſerpent, & ſa figure horrible nous étonna. Nous en trouvâmes dans leurs demeures pluſieurs vivans. Ils étoient liés par les pieds ; une corde, qui étoit autour de leur gueule, les empêchoit de l'ouvrir. Nous n'oſâmes toucher à aucun, craignant qu'ils ne fuſſent venimeux. Ils ſont de la grandeur d'un chevreau, & ont environ trois quarts d'aune de longueur. Leurs pieds ſont longs & épais, & armés de gros ongles. Leur peau eſt dure & de diverſes couleurs. Leur tête reſſemble à celle des ſerpens ordinaires. De leur nez ſort une crête ſemblable à une ſcie, qui leur paſſe par le milieu du dos, & qui va aboutir à l'extrêmité de la queue.

Nous découvrimes que le pain de ces peuples étoit fait de petits poiſſons, qu'ils faiſoient d'abord bouillir un peu, & dont ils compoſoient leur pâte qu'ils mettoient cuire enſuite ſur la braiſe. Nous goutâmes de ce pain, & nous le trouvâmes bon. Ils avoient outre cela une foule d'autres mets, ſur tout des fruits & des racines, dont il ſeroit trop long de parler en détail.

Cependant, comme nous ne vîmes

perſonne revenir, nous nous déterminâmes à ne toucher à rien de ce qui étoit dans leurs habitations, à y laiſſer au contraire pluſieurs choſes de celles que nous avions avec nous dans des endroits où ils puſſent les voir, & à nous en retourner à nos vaiſſeaux avec la nuit. Le lendemain, dès qu'il fut jour, nous vîmes le rivage couvert de monde, & nous débarquâmes. Quoiqu'ils paruſſent avoir peur de nous, ils ſe raſſurèrent pourtant, & conſentirent à nous donner tout ce que nous leur demandions. Ils nous marquèrent beaucoup d'amitié, nous firent entendre que c'étoient-là leurs habitations ; qu'ils étoient venus ſur le rivage pour pêcher, & nous invitèrent à entrer dans ces mêmes habitations, parce qu'ils vouloient nous y recevoir comme amis. Les careſſes qu'ils nous firent venoient de ce que les deux priſonniers que nous avions étoient leurs ennemis. Nous aſſemblâmes notre conſeil, & nous convînmes que vingt-huit de nous iroient avec eux en bon ordre, & déterminés à mourir s'il le falloit.

Après être reſtés dans leurs habitations du voiſinage de la mer environ

trois jours, nous les ſuivîmes juſqu'à trois lieues dans les terres. Nous trouvâmes une peuplade où étoient neuf cabannes ſeulement, & beaucoup de monde. Nous y fumes reçus avec tant de cérémonies barbares, qu'il ſeroit ſuperflu d'en faire un long récit. C'étoient des bals, des chants, des pleurs mêlés d'allégreſſe, & des feſtins où l'on ſervoit quantité de viandes. Nous y paſſâmes la nuit, & nous ne pumes nous défendre de l'importunité avec laquelle il nous offrirent leurs femmes. Nous y reſtâmes juſqu'au lendemain du jour ſuivant ; le monde qui venoit nous y voir étoit ſans nombre. Les plus vieux nous prièrent d'aller avec eux à d'autres peuplades, qui étoient plus avant dans les terres ; nous y conſentîmes, & ils nous y firent tous les honneurs imaginables. Nous en viſitâmes pluſieurs ; notre voyage fut de neuf jours ; ce qui mit en peine ceux des nôtres qui étoient reſtés aux vaiſſeaux. Comme nous étions déja à dix-huit lieues dans les terres, nous prîmes le parti de nous en retourner. C'étoit une choſe merveilleuſe que de voir la quantité d'hommes & de fem-

mes qui nous reconduisirent jusqu'au rivage.

Quand dans la route quelqu'un de nous étoit las, ils le mettoient dans leurs filets, & le portoient de cette sorte fort lestement. Leur pays est arrosé de beaucoup de rivières très grandes; là ils nous passoient tous avec tant d'adresse & de sûreté que nous ne courions pas le moindre risque. Plusieurs d'entr'eux étoient chargés des choses qu'ils nous avoient données; elles étoient dans leurs filets; c'étoient des plumages fort riches, des arcs & des flèches en grand nombre, & une infinité de perroquets de diverses couleurs. D'autres portoient des animaux & des vivres; mais ceux qui en passant l'eau pouvoient porter sur leur dos quelqu'un de nous, s'estimoient les plus heureux de la troupe. Arrivés sur le bord de la mer, nous entrâmes dans nos chaloupes; ils y entrèrent avec nous en foule pour venir voir nos vaisseaux; nous en emmenâmes autant que nous pumes; quantité d'autres y vinrent à la nage; ils étoient en tout plus de mille, tous nuds & sans armes. Ils furent surpris de la grandeur de nos vaisseaux, de leur construction, & de la façon dont

ils étoient équippés. Nous déchargeâmes quelques-uns de nos canons. Quand ils entendirent le bruit, la plus grande partie d'entr'eux se jetta dans la mer, comme des grenouilles que quelque chose effraye se replongent dans l'étang d'où elles sont sorties. Ceux qui restèrent dans les vaisseaux étoient si saisis de crainte, que nous nous repentîmes de ce que nous avions fait: néanmoins nous les rassûrâmes en leur disant que c'étoient-là les armes dont nous nous servions contre nos ennemis. Après les avoir bien traités tout le jour, nous leur dîmes de s'en aller, parce que nous voulions partir la nuit. Ils se séparèrent de nous, en nous donnant toutes sortes de marques d'amitié.

Ce pays est très-peuplé & plein d'animaux, dont peu sont semblables aux nôtres, à l'exception des lions, des panthères, des cerfs, des sangliers, des chevreuils & des daims; encore ceux-ci ont-ils quelque difformité. On n'y trouve ni chevaux, ni mulets, ni ânes, ni chiens, ni gros ni menu bétail. Mais le nombre des animaux sauvages ne peut se concevoir. Il en est de même des oiseaux; leur mul-

tiplicité, leurs espèces, la diversité des couleurs de leur plumage, offrent une variété qu'on ne peut imaginer. Le terroir est délicieux, plein d'arbres fruitiers, & couvert de vastes forêts; la verdure y est éternelle; les fruits varient à l'infini, & ils sont tout-à-fait différens des nôtres. Ce pays est dans la zone torride, à l'endroit où le pôle est élevé de vingt-trois degrés au-dessus de l'horizon. Ces peuples furent surpris de notre figure & de notre blancheur. Ils nous demandèrent d'où nous venions. Nous leur fîmes croire que nous venions du ciel, & que nous allions voir le monde. Nous baptisâmes plusieurs d'entr'eux. Ils nous appelloient *Carabi*; ce qui signifie en leur langue hommes de grande sagesse.

Cette Province s'appelle *Lariab*. Nous en partîmes, navigeant le long de la côte, sans jamais perdre de vûe la terre. Nous nous avançâmes 870 lieues vers le Septentrion. Durant cette route, nous descendîmes plusieurs fois à terre; nous traitâmes avec plusieurs nations, &, dans plus d'un endroit, nous achetâmes de l'or, mais en petite quantité, croyant avoir assez fait de décou-

vrir la terre, & de sçavoir qu'elle renfermoit ce précieux métal. Notre voyage avoit déja duré longtemps; nos vaisseaux & leurs agrêts avoient souffert beaucoup, & notre équipage étoit accablé de fatigues. Nous nous déterminâmes d'un commun avis à tirer nos vaisseaux à terre pour les radouber, & à reprendre ensuite la route d'Espagne.

Quand nous prîmes cette résolution nous étions vis-à-vis d'un excellent Port, dans lequel nous entrâmes. Nous y trouvâmes une nation nombreuse qui nous reçut avec beaucoup d'amitié. Descendus à terre, nous nous fimes un bastion avec nos chaloupes & avec des tonneaux, & nous le munîmes d'artillerie. Ayant ensuite déchargé nos vaisseaux, nous les tirâmes à terre, & nous y fimes tout le radoub nécessaire. Les gens du pays nous furent d'un très-grand secours. Ils ne cessoient de nous pourvoir de leurs viandes, & nous ne touchions presque pas aux nôtres. Notre séjour dans cet endroit fut de trente-sept jours. Nous allions voir souvent leurs peuplades. Ils nous y rendoient les plus grands honneurs. Quand nous fumes près de partir, ils nous racontèrent qu'à

certains temps de l'année il venoit par mer chez eux une nation fort cruelle & leur ennemie, qui mettoit la trahiſon & la force en uſage pour tuer pluſieurs des leurs & les manger. Elle faiſoit auſſi quelques priſonniers, qu'elle emmenoit. Ils avoient de la peine à ſe défendre contre cette même nation, & ils nous firent entendre par ſignes qu'elle étoit Inſulaire, & habitoit environ à cent lieues. L'émotion avec laquelle ils nous racontoient ces choſes nous les perſuada. Nous leur promîmes de les venger, & ils en furent remplis de joie. Un grand nombre s'offrit à venir avec nous; mais pluſieurs raiſons nous empêchèrent de nous charger de plus de ſept perſonnes. Encore fut-ce à condition qu'ils viendroient dans un de leurs canots, ne voulant point nous obliger à les ramener chez eux. Ils y conſentirent, & nous nous ſéparâmes du gros de la nation, dont nous avions tout-à-fait gagné l'amitié.

Après ſept jours de navigation, nous découvrîmes pluſieurs iſles, dont quelques-unes étoient peuplées & les autres déſertes. Nous réſolumes de deſcendre dans une, où nous vîmes un

peuple nombreux. Après avoir fourni nos chaloupes d'un bon nombre d'hommes, & chacune de trois pièces d'artillerie, nous tournâmes la proue du côté de la terre, où étoient quatre cens hommes, ſans compter les femmes, tout nuds. Ils paroiſſoient robuſtes & belliqueux. Ils avoient leurs armes, qui conſiſtoient en arcs, en flèches & en lances. La plûpart avoient de petites tables quarrées, ajuſtées devant eux, qui ne les empêchoient pas de tirer. Quand nous fumes à la portée du trait, ils ſautèrent tous dans l'eau, & commencèrent à nous décocher leurs flèches. Leurs corps étoient peints de diverſes couleurs, & couverts de plumes. Les ſept hommes que nous avions avec nous, nous dirent que quand on les voyoit peints & emplumés, c'étoit ſigne qu'ils vouloient combattre. Quoiqu'il en ſoit, ils s'obſtinèrent tant à nous empêcher d'aborder que nous fumes obligés de faire jouer notre artillerie. Quand ils entendirent le bruit, & qu'ils virent quelques-uns des leurs tomber morts, ils regagnèrent tous la terre.

Ayant délibéré ſur ce que nous

avions à faire, nous arrêtâmes que quarante deux de nous débarqueroient & combattroient, ſi on oſoit les attendre. La choſe ayant été exécutée, ils vinrent vers nous; nous les combattîmes environ une heure, ſans beaucoup d'avantage. Nos arbalêtriers & nos arquebuſiers en tuèrent ſeulement quelques-uns, & nous eumes quelques bleſſés, parce qu'ils évitoient d'en venir aux mains. Mais nous les preſſâmes tant qu'il y furent forcés. Quand ils eurent ſenti nos armes, ils ſe mirent à fuir dans les montagnes & dans les bois, nous laiſſant maîtres du champ de bataille, où pluſieurs des leurs reſtèrent morts & un bon nombre bleſſés. Nous ne les pourſuivîmes point ce jour-là, parce que nous étions fort fatigués. Nous regagnâmes nos vaiſſeaux; les ſept hommes que nous avions amenés avec nous ne pouvoient contenir leur joie.

Le lendemain nous vîmes venir de nouveau ſur le rivage une multitude nombreuſe, qui ſonnoit du cor & d'autres inſtrumens divers, dont ils uſent à la guerre. Ils étoient auſſi tous peints & couverts de plumes; ce qui

offroit un coup d'œil tout-à-fait ſingulier. Nous aſſemblâmes un conſeil général, où il fut réſolu que, puiſque cette nation vouloit être notre ennemie, nous la traiterions comme telle, (après avoir néanmoins fait tout notre poſſible pour gagner ſon amitié) & que nous ferions tout autant de priſonniers que nous pourrions, leſquels nous réduirions en ſervitude. Armés auſſi bien qu'il étoit poſſible, nous avançâmes avec nos chaloupes vers la terre où ils ne nous empêchèrent point de deſcendre. Ils eurent ſans doute peur de notre artillerie. Nous étions quatre-vingt-ſept hommes de débarquement, formant quatre troupes, dont chacune avoit ſon Capitaine. Nous en vînmes aux mains avec eux. Aprés un long combat, où pluſieurs des leur reſtèrent, ils prirent la fuite. Nous les pourſuivîmes juſqu'à une peuplade à laquelle nous mîmes le feu. Nous emmenâmes environ deux cens quatre-vingt priſonniers, & nous n'eumes qu'un homme de tué & vingt-deux bleſſés, qui tous en revinrent. Nous nous diſposâmes enſuite au départ. Nos ſept hommes, dont

cinq étoient blessés, prirent dans leur canot sept prisonniers que nous leur donnâmes, du nombre desquels étoient quatre femmes & trois hommes. Ils s'en retournèrent chez eux pleins de joye. Pour nous, nous fîmes voile vers l'Espagne, avec deux cens-vingt-deux esclaves, & nous arrivâmes le 15 d'Octobre de l'année 1498 à Cadix, où nous fumes bien reçus, & où nous vendîmes nos captifs.

SECOND VOYAGE.

Nous partîmes de Cadix, trois vaisseaux de conserve, le 16 de Mai de l'année 1499. Nous dirigeâmes notre route vers les isles du *Cap Verd*, passant à la vue de l'isle de Canarie. Nous poussâmes notre navigation jusqu'à une isle nommée l'*Isle de Feu*. Là, ayant fait notre provision d'eau & de bois, nous tirâmes vers le Midi; & après quarante-quatre jours, nous arrivâmes à une terre que nous jugeâmes terre ferme, située dans la zone torride & sur laquelle le pôle antarctique est élevé de huit dégrés. Nous y trouvâmes les nuits égales aux jours,

parce que nous y arrivâmes le 27 de Juin, temps auquel le Soleil est aux environs du tropique du Cancer. Nous trouvâmes tout ce pays plein de rivières très-grandes. D'abord nous n'y apperçûmes personne. Nous mîmes nos chaloupes à la mer, & nous fumes à terre. Comme elle étoit toute inondée, nous nous en approchâmes par plusieurs endroits, pour voir si nous y pourrions descendre; mais nos peines furent inutiles, quoique nous l'eussions cotoyée durant l'espace de quarante lieues. Nous trouvâmes les courans de la mer si forts dans cet endroit, qu'ils nous empêchoient de naviguer. Nous nous déterminâmes à prendre la route du Septentrion. Après avoir suivi la côte plusieurs jours, nous trouvâmes un très-beau port, formé par une grande isle qui étoit à l'entrée. Nous naviguâmes long-temps autour de cette Isle, sur laquelle ayant vû beaucoup de monde, nous dirigeâmes nos vaisseaux du côté où ce monde paroissoit. Nous étions pour lors environ à quatre lieues dans la pleine mer. Tandis que nous avancions vers le rivage, nous vîmes venir vers

nous un canot rempli de gens. A mesure que nous nous approchions d'eux, nous apperçûmes leurs rames levées: apparemment qu'ils étoient étonnés à la vue de nos vaisseaux. Quand, de leur côté, ils nous virent approcher, ils se mirent de nouveau à voguer du côté de la terre. Mais nous les eumes bientôt investis. Pour lors, ils se jettèrent tous dans la mer. Ils pouvoient être soixante-dix, éloignés du rivage d'environ deux lieues. Nous les suivîmes avec nos chaloupes durant tout le jour, sans pouvoir en prendre plus de deux. Tous les autres se sauvèrent. Nous trouvâmes dans leur canot quatre garçons qu'ils avoient pris sur un peuple habitant une autre côte que la leur. Ils les avoient châtrés, en leur coupant tout le membre viril; leur playe étoit encore fraîche. Quand ils furent dans nos vaisseaux, ils nous firent entendre par des signes qu'on les avoit châtrés pour les manger.

Nous avançâmes toujours vers la terre; nous mouillâmes à demi-lieue; & comme nous ne cessions de voir le rivage couvert de monde, nous nous

mîmes dans nos chaloupes, amenant avec nous les deux hommes que nous avions pris. A notre approche, tous se mirent à fuir dans les bois. Nous élargîmes un de ces mêmes hommes, à qui nous avions donné plusieurs sonnettes, & que nous avions chargé de leur faire entendre que nous voulions être leurs amis. Il fit revenir avec lui toute la nation qui pouvoit se monter à quatre cens hommes, sans compter les femmes qui étoient en bon nombre. Ils vinrent tous sans armes. Nous fîmes amitié avec eux; nous leur rendîmes le prisonnier que nous avions encore, ainsi que leur canot. Ce canot avoit vingt-six pas de long, & une aune de large. Il étoit d'un seul tronc d'arbre, & très-bien travaillé. Quand ils l'eurent lancé dans un canal où il étoit en sûreté, ils se mirent tous à fuir, & ne voulurent plus communiquer avec nous. Cet acte, qui nous parut barbare, nous fit juger que cette nation étoit de mauvaise foi. Nous ne remarquâmes sur eux autre chose, sinon qu'ils avoient un peu d'or aux oreilles.

Nous partîmes de là, & nous entrâmes dans le port que cette isle formoit. Nous y trouvâmes une nation extrèmement nombreuse, avec laquelle nous fîmes amitié. Plusieurs de nous furent avec eux à leurs peuplades en toute sûreté, & y furent bien reçus. Nous eumes dans cet endroit cent cinquante perles & un peu d'or pour une sonnette. Nous trouvâmes que les gens de cette contrée bûvoient d'une boisson faite avec du fruit & des semences. Il y en avoit de la blanche & de la rouge. La meilleure étoit faite avec des myrobolans. Elle étoit excellente. Nous mangeâmes aussi beaucoup de ce fruit ainsi que de plusieurs autres, agréables au goût, & salutaires au corps. La terre y produit beaucoup, & la nation qui l'habite est la plus pacifique que nous eussions trouvée jusques-là. Nous restâmes dans ce port vingt-sept jours avec beaucoup d'agrément. Chaque jour de nouveaux peuples de l'intérieur des terres venoient nous y voir. Notre figure, notre blancheur, nos habits, nos armes, la forme & la grandeur de nos vaisseaux, tout les étonnoit. Cette nation nous

apprit qu'il y en avoit une plus au couchant qu'elle & son ennemie, laquelle avoit quantité de perles; que du nombre de ces perles étoient celles que nous avions eues pour une sonnette, & qu'ils les leur avoient prises à la guerre. Nous sçumes de quelle façon elles naissoient, & comment on les pêchoit.

Nous partîmes de ce port, & nous naviguâmes le long de la côte où nous vîmes continuellement des signaux & des gens sur le rivage. Au bout de plusieurs jours, nous arrivâmes à un nouveau port, où nous entrâmes pour radoubler un de nos vaisseaux. Nous y trouvâmes quantité de gens avec lesquels nous ne pumes nous aboucher, ni de bonne grace, ni de force. Quand nous voulions débarquer, ils faisoient tous leurs efforts pour nous en empêcher; & quand ils ne pouvoient plus nous résister, ils s'enfuyoient dans les bois. Nous quittâmes ce lieu, &, en avançant, nous apperçumes une isle à dix huit lieues dans la mer. Nous résolumes d'aller voir si elle étoit peuplée. Nous y trouvâmes la nation la plus brute & la plus

hideuse qui fut jamais. Tout étoit rebutant dans leur visage & dans leurs attitudes. Ils avoient la bouche pleine d'une herbe qu'ils mâchoient continuellement; à peine pouvoient-ils parler. Chacun d'eux avoit deux citrouilles pendues au cou, dont l'une étoit pleine de cette même herbe, & l'autre d'une farine blanche, semblable à du plâtre pulvérisé. De temps en temps ils plongeoient dans cette farine un fuseau mouillé avec la bouche, dans laquelle ils le remettoient ensuite tout entier pour mêler cette même farine avec l'herbe. Dès qu'ils nous virent, ils vinrent vers nous aussi familièrement que si nous les eussions connus. Nous marchions avec eux le long du rivage; & comme nous leur marquions que notre desir étoit d'avoir de l'eau fraîche, ils nous firent signe qu'ils n'en avoient point, & que c'étoit pour y suppléer qu'ils tenoient cette herbe & cette farine dans la bouche. Nous parcourumes cette isle un jour & demi, sans y trouver de l'eau vive. Toute celle que les habitans y bûvoient étoit la rosée qui tomboit durant la nuit sur certaines feuilles res-

semblantes à des oreilles d'âne. Cette eau étoit excellente. Leur nourriture consistoit en poissons. Ils nous en présentèrent plusieurs qui étoient délicieux, & du nombre desquels étoient des tortues. Leurs femmes ne tenoient point d'herbe dans la bouche; mais elles avoient toutes à leur cou une gourde pleine d'eau, dont elles bûvoient. Les uns & les autres n'avoient pour demeure que des lieux bas, couverts de feuillages, cherchant seulement à se garantir du soleil, parce que, selon toute apparence, il pleut rarement dans cette Isle. Quand ils étoient à pêcher sur le bord de la mer, ils avoient tous une feuille d'une si grande largeur qu'ils y étoient à l'ombre; à mesure que le Soleil tournoit, ils la tournoient aussi. Il y a dans cette Isle plusieurs sortes d'animaux qui s'abreuvent de l'eau des bourbiers.

Nous donnerons dans un autre Journal la suite de ces voyages.

Suite des Reflexions de M. de Justi sur la nouvelle mine d'argent, minéralisée par un sel alkalin, & découverte près d'Annaberg dans la Basse Autriche.

Si nous voulons examiner attentivement avec M. *de Justi* les mines d'argent connues jusqu'à ce jour, nous en trouverons parmi elles plusieurs d'alkalines, & la découverte, que nous avons publiée dans le Volume de Mai de cette année page 71, répandra des lumiéres sur la nature de différentes espèces de ces mines, dont la mixtion essentielle n'a jusqu'ici été observée qu'imparfaitement. Tous les bons Chimistes, & sur tout M. *Cramer* & feu M. *Henckel*, avouent que les parties constitutives de *la mine d'argent cornée* n'ont pû encore être développées ; & tous ceux qui ont examiné cette mine nous assûrent qu'elle contient une portion d'arsenic si petite, qu'eu égard à la quantité d'argent qu'elle renferme il faut conclure qu'il se trouve encore dans sa mixtion d'autres

parties constitutives que nous ne connoissons point. Mais, depuis que nous sçavons qu'il existe des mines alkalines dans la nature, il semble qu'on peut présumer avec beaucoup de probabilité que ces parties ne sont autre chose qu'un sel alkalin. Lorsqu'on fond à un feu tempéré la chaux d'argent, précipitée à l'eau forte par le sel marin ou le sel ammoniac, & qu'ensuite on la transvuide aussi-tôt qu'elle est fondue, on obtient un corps à demi-transparent, dont la couleur est un brun rougeâtre. Ce corps, qui peut être plié & même coupé au couteau jusqu'à un certain point, & qui paroit être composé de filamens parallèles & de petits feuillets très-minces, s'appelle *lune cornée*. Il ressemble parfaitement à la mine d'argent cornée, qui est aussi d'un brun rougeâtre, & tire même quelquefois sur le jaune, qui se fond facilement au feu, se laisse couper au couteau, &, lorsqu'on la regarde avec attention, paroit composée de feuilles minces. D'après cette ressemblance frappante ne doit-il pas paroitre plus que probable que l'un & l'autre des corps en question ont dans leurs mixtions les mêmes parties constituantes ?

Peut-on douter de même que des essais faits avec intelligence ne découvrent un jour l'alkali dans la mine cornée ? M. *de Justi* regrette à cette occasion de n'en avoir pas eu, dans le temps qu'il composoit ce Mémoire, des échantillons assez grands pour en pouvoir faire des essais.

En Hongrie on trouve une mine qu'on y appelle *Zinnople*, & qu'on ne connoit presque pas ailleurs. Sa couleur est ordinairement un brun rougeâtre foncé. Quelquefois elle est plus claire, son rouge tirant sur le jaune. La surface du *Zinnople* est lisse & brillante. A proprement parler, c'est une pierre très-compacte qui à la vûe paroît être composée de feuilles minces, & entremêlée avec beaucoup d'uniformité d'un pyrite très-fin. Par les essais ordinaires on y trouve rarement au-delà d'un gros d'argent, & il ne se trouve pas même d'autre métal dans sa mixtion substantielle. Quelque pauvre que paroisse cette mine, on sçait en Hongrie en tirer parti par le moyen des lavoirs à pilons dirigés avec intelligence. La mine lavée qu'on obtient rend 9, 10 & jusqu'à 12 onces d'argent par quintal, lors-

qu'elle est fondue avec du plomb ; de sorte que le *Zinnople* étant très-abondant en Hongrie, on l'y bénéficie avec beaucoup d'avantage. Il y a long-temps que M. *Adolphe Beyer* (*a*) & d'autres Métallurgistes éclairés sont convenus que la mixtion substantielle de cette mine n'étoit pas encore connue, & qu'il falloit y présumer quelque chose de plus que ce que l'on a coutume d'en tirer. Comme dans la mine que M. *de Justi* a autrefois fait exploiter à *Haynfeld* dans la Basse Autriche, il se trouvoit une espèce de *Zinnople*, il a eu occasion de l'examiner par une infinité d'essais, & il a trouvé enfin qu'elle renferme une vraie mine d'argent alkaline, qui rend depuis trois jusqu'à quatre onces d'argent par quintal. Cette mine alkaline ne peut par le lavage être séparée des matières étrangères qui l'enveloppent, parce qu'elle n'a pas de pesanteur particulière, qu'elle se dissout dans l'eau, & que par conséquent elle en est entraînée. De plus, l'argent minéralisé dans cette mine par

(*a*) Dans son ouvrage publié à *Freyberg* en Saxe sous le titre d'*Otia Metallica*.

un

un alkali volatil ne s'y découvre point par les eſſais ordinaires, à moins qu'on ne ſçache le lier & le fixer auparavant.

On ſçait qu'il y a dans le regne animal & végétal deux ſortes de ſels alkalins, ſçavoir, le *fixe* & le *volatil*. L'un & l'autre ſe trouvent également dans le regne minéral. Les exemples de l'alkali contenu dans les eaux minérales, dont il a été parlé dans la première partie de ce Mémoire, doivent être rapportés à la première eſpèce, & l'exiſtence de la ſeconde dans le même regne ne peut plus aujourd'hui être révoquée en doute. Le ſel ammoniac qui, au rapport de tant de voyageurs, eſt en quelques endroits tiré de la terre, contient, outre le ſel marin, un ſel alkalin volatil. Le ſel commun, qui inconteſtablement tire ſon origine de la terre, & qui par un grand feu de fonte ſe volatiliſe entièrement, paroît auſſi avoir dans ſa mixtion ſubſtantielle l'alkali volatil plutôt que le fixe. Le même alkali ſe trouve encore évidemment dans quelques eſpèces d'ardoiſes & de marbres, ſur tout dans celles qui exhalent une odeur deſagréable ; car non-ſeulement l'odeur

de ces pierres le prouve par elle-même ; mais il y en a parmi elles qui par la ſublimation rendent un vrai alkali volatil. Quelques-uns objecteront peut-être que les marbres qui exhalent une mauvaiſe odeur ne ſe trouvent pas fort avant dans la terre, & que par conſéquent ils peuvent avoir attiré l'alkali volatil des plantes & des animaux qui ſe ſont pétrifiés ſur la ſurface du terrein où ſe trouvent ces pierres. Mais il eſt aujourd'hui très bien conſtaté que les marbres en queſtion ſe rencontrent à pluſieurs braſſes ſous terre. Dans le Comté de *Mansfeld* en Saxe on en trouve à cette profondeur dans preſque tous les endroits où l'on creuſe des puits de mines. On connoit ſur tout la pierre puante, en Allemand *Stinkſtein*, du diſtrict de *Rothenbourg*, qui n'eſt autre choſe qu'un marbre commun. Or il eſt impoſſible que dans ces pierres l'alkali volatil puiſſe tirer ſon origine des animaux ou des végétaux pourris. Les eaux de la pluie, qui ſeules ſeroient capables d'y introduire un ſel ſemblable, bien loin de pouvoir pénétrer juſqu'à ces pierres, ne s'inſinuent dans la terre qu'à la profondeur de quelques pieds, ainſi

qu'il a été démontré par les obſervations faites à Paris.

Or, ſi l'on ne peut point douter qu'il n'exiſte un alkali volatil dans le regne minéral, il faudra convenir auſſi qu'il eſt poſſible qu'il y ait des mines dans la mixtion ſubſtantielle deſquelles il peut entrer : car par ſa volatilité même il eſt beaucoup plus diſpoſé encore que l'alkali minéral fixe à ſe diſſoudre en vapeurs propres à ſe mêler avec d'autres vapeurs minérales, & à produire conjointement avec elles des mines alkalines & volatiles. Mais, comme la matière qui opère ces ſortes de minéraliſations eſt d'une volatilité extrême, on conçoit que le métal même, qui en eſt minéraliſé, doit participer à cette qualité-là, & qu'au feu de fonte il doit s'échapper en l'air, ou entièrement, ou pour la plus grande partie.

Il a été obſervé dans la première partie de ce Mémoire que les vapeurs qui opérent les minéraliſations ſe combinent ou ſe ſuccèdent d'une infinité de manières, & que c'eſt par cette raiſon qu'on trouve dans les mêmes filons tant de mines différentes mêlées les unes avec les autres. Il eſt donc poſſible auſſi

que les deux ſortes de mines alkalines ſe rencontrent dans la même concrétion minérale, & elles ſe trouvent en effet réunies dans les riches morceaux de la mine d'*Annaberg*, quoique la volatile n'y ſoit qu'en petite quantité. Toutes les deux peuvent encore être mêlées avec les mines dont la minéraliſation a été faite par le ſoufre & l'arſenic ; car, comme ceux-ci ſe trouvent réunis dans la plûpart des mines, & qu'ils coopèrent chacun de ſon côté à minéraliſer les métaux, on ne voit pas pourquoi le troiſième genre de minéraliſation ne pourroit s'unir aux deux autres, & exercer ſon action ſur les mêmes filons & ſur les mêmes minéraux. Au reſte, il eſt conſtant que dans les mines l'alkali ſe découvre plus difficilement que le ſoufre & l'arſenic, qui ſe manifeſtent d'abord, ſoit par leur couleur & leur forme extérieure, ſoit par l'odeur qu'ils répandent lorſqu'ils ſont mis au feu.

Peut-être, continue notre auteur, ſeroit-on même fondé à citer en faveur de cette opinion les expériences de pluſieurs célèbres Chimiſtes. *Agricola*, *Becher*, *Henckel* & d'autres nous aſſûrent très-poſitivement que par des opérations

particulières ils ont tiré de certaines mines plus de métal qu'on n'en obtiendroit suivant les essais ordinaires. Pour expliquer ce phénomène, ils ont recours tantôt à un or & à un argent volatil, qui ne doivent pas être encore parvenus à leur maturité, tantôt à la possibilité générale de l'amélioration & de l'ennoblissement des métaux. Le laborieux M. *Henckel* suppose qu'il y a dans la nature pour chaque métal une terre métallique, qui peut être métallifiée au moyen de certaines préparations & additions. On ne sçauroit sans injustice accuser ces hommes sçavans & respectables, ni de s'être grossièrement trompés, ni d'en avoir voulu imposer au public. Il faut donc que plusieurs mines renferment plus de métal que les essais ordinaires n'y en découvrent, & il importe peu que son origine ait été mal expliquée. Car dès que nous sçavons qu'il y a des mines alkalines & qu'il peut même exister des métaux minéralisés par un alkali volatil, on peut expliquer sans difficulté les expériences faites par les habiles Chimistes dont nous venons de parler. Les mines qu'ils ont traitées ont sans doute été entremêlées de mines

alkalines & volatiles, qui, selon toutes les apparences, sont plus communes dans la nature qu'on ne le pense; car, comme nous trouvons l'alkali par tout, tant dans les sels que dans les pierres & dans les terres, il est à présumer que la nature ne l'aura pas employé aux minéralisations moins fréquemment que le soufre & l'arsenic.

On peut faire ici la spécieuse objection que les Chimistes qui prétendent avoir tiré de certaines mines plus de métal que les essais ordinaires n'y en découvrent, l'ont assûré autant par rapport à l'or que par rapport à l'argent. Or, poursuivra-t-on, il est constant que l'or ne se trouve jamais minéralisé par la nature, & que nous le trouvons toujours natif & dans la forme métallique, à moins qu'il ne soit combiné en très-petite quantité avec quelqu'autre métal. Si donc, dans les expériences des Chimistes cités, la quantité de l'or obtenu plus grande ne peut point être attribuée à une mine alkaline & volatile, il paroit qu'on doit présumer la même chose par rapport à la plus grande quantité d'argent. A cela M. *de Justi* répond, qu'en effet l'or ne se trouve jamais mi-

néralisé par le soufre ou par l'arsenic, mais qu'il ne s'ensuit pas de là qu'il ne puisse l'être par le troisième instrument de minéralisation, sçavoir, par l'alkali. Il ajoûte que, par la raison même que l'or ne se trouve jamais dans la terre mêlé avec le soufre ou l'arsenic, nous sommes contraints d'admettre pour ce métal un autre moyen de minéralisation. En Hongrie on rencontre assez souvent des mines d'argent, de cuivre & de plomb, qui contiennent une portion d'or si considérable que, par rapport à l'argent qu'on sépare des mêmes mines, il monte jusqu'à un quart. Si l'on vouloit supposer que dans ces mines l'or se trouve toujours en petits feuillets ou en petits filamens, & par conséquent dans sa vraie forme métallique, il faudroit qu'au moins quelquefois on y en découvrît, soit par la simple vûe, soit par le moyen des microscopes. De plus, il paroît qu'on se hazarde trop en établissant comme un principe bien constaté que la nature n'a pas produit de vraies mines d'or où ce metal ait quitté sa forme métallique, & dans lesquelles sa quantité fasse la partie la plus considérable de la masse métallique qu'on

tire d'une mine semblable. Doit-on nier absolument ce qui peut n'être que rare? M. *de Justi* ne veut point plaider ici pour l'existence des marcassites d'or, quoiqu'il pense qu'il y a de la témérité à la nier en général. La *Mine de Foye*, en Allemand *Lebererzt*, qui se trouve en Hongrie, y est reconnue pour une véritable mine d'or, &, quoique son existence ait été révoquée en doute par feu M. *Henckel* (*b*), qui n'avoit pû s'en procurer, notre auteur nous assûre en avoir vû dans plus d'une collection d'Histoire naturelle. Si cette mine extrêmement rare, poursuit-il, étoit quelque jour examinée par un habile Chimiste, il trouveroit vraisemblablement que l'or y a été privé de sa métalléïté par l'union avec l'alkali. Ce sentiment devient très-probable par la considération de *l'or fulminant*. Lorsque l'or dissous dans l'eau régale y est précipité par un sel alkalin fixe ou volatil, on obtient une poudre d'un brun jaunâtre, dans laquelle l'or privé de sa métalléïté se trouve intimement uni avec l'alkali. Dans cette poudre on ne voit plus la

(*b*) Dans sa *Pyritologie* écrite en Allemand.

moindre trace d'or corporifié; on a beau la frotter sur la pierre de touche, il ne s'y manifeste point d'or. La cuisson & les édulcorations qui ordinairement dégagent les métaux précipités de toutes les parties salines, ne reproduisent point l'or; ce qui prouve avec évidence que, par une manière de minéralisation artificielle, ce métal a été intimement uni avec l'alkali: aussi ne peut-il en être séparé que par l'addition d'une matière, avec laquelle l'alkali aime mieux s'unir qu'avec l'or. Il faut donc au moyen d'une chaleur douce mêler l'or fulminant avec du soufre; alors celui ci absorbe l'alkali, sans pouvoir agir sur l'or même, qui par ce moyen se trouve dégagé. On voit donc clairement que l'alkali est très-capable de minéraliser l'or, & que l'objection formée contre le sentiment de M. de *Justi* est destituée de fondement.

Mais, dira-t-on, à quoi mène la connoissance des mines alkalines & volatiles, puisqu'on ne sçait pas en tirer l'or ou l'argent qu'elles contiennent, & qu'en les fondant suivant les méthodes reçues on est contraint de laisser dissi-

per ces métaux en l'air? M. *de Justi* répond, que cette connoissance doit engager tout Métallurgiste sensé à songer aux moyens de prévenir ces pertes; il assûre même que la chose est si peu difficile, que tous ceux qui connoissent la nature des sels & l'action des uns sur les autres trouveront aisément le secret de fixer l'alkali volatil. Il est certain, ajoûte-t-il, qu'aussitôt qu'il aura cessé d'être alkali, il ne pourra plus s'échapper en l'air, & y emporter avec lui les métaux auxquels il est uni. Notre auteur a trouvé lui-même deux moyens pour fixer l'alkali volatil, dont cependant l'un vaut beaucoup mieux que l'autre; mais il craint de s'expliquer trop clairement sur une chose qui lui a couté beaucoup de temps & des travaux multipliés.

Les Métallurgistes qui jusqu'à ce jour ont cherché à tirer des mines plus de métal qu'on n'en obtient d'ordinaire, ont crû assez généralement n'y pouvoir mieux réussir qu'en faisant griller les mines dans des fours couverts, en commençant par un feu fort doux. Il est vrai que cette

méthode a toujours produit de bons effets dans les essais en petit; mais, soit à cause de l'augmentation des frais, soit par rapport à la longueur de l'opération, on n'a pu que rarement l'appliquer aux travaux en grand. Au reste, tout ce que cette méthode a d'avantageux porte sur les principes que M. *de Justi* vient d'exposer. Plusieurs mines renferment en partie & sous certaines conditions les matières propres à lier l'alkali volatil. Or, quand ces matières sont développées par une chaleur douce, leur action sur le même alkali ne demeure pas à la vérité sans effet, mais il se trouve toujours des obstacles qui l'empêchent d'opérer tout le bien qu'on pourroit en attendre; c'est aussi la raison pour laquelle en grillant les mines dans des fourneaux couverts il n'en résulte qu'une assez petite augmentation de métal. Au surplus, on voit même par là que tous les phénomèmes de la Métallurgie s'accordent parfaitement avec la découverte des mines alkalines.

Au moyen de cette même découverte on peut encore expliquer pourquoi la fonte pour dégrossir est si avantageuse:

Par cette opération, on tire toujours des mines plus de métal que n'y indiquent les essais en petit; au lieu que dans la fonte avec du plomb l'opération en grand répond toujours exactement aux mêmes essais, si celle-là & ceux-ci sont faits avec une exactitude égale. La raison en est que dans la fonte pour dégrossir se rencontrent des matières qui étant opposées à l'alkali agissent sur lui, & le fixent jusqu'à un certain point lorsqu'il est volatil. Cependant, comme ces mêmes matières sont encore trop brutes, & que dans la fonte même le feu agit avec trop de violence sur l'alkali volatil, il ne s'en fixe qu'une très-petite partie. M. *de Justi* croit parler ici assez clairement pour que ceux qui sont initiés dans la connoissance de la nature n'ayent pas besoin d'une explication ultérieure.

Il relève ensuite l'erreur de ceux qui, pour augmenter la masse du métal contenu dans les mines, sur-tout dans les mines d'or vraies ou prétendues, les grillent sept fois ou même plus, & les jettent immédiatement après chaque grillage dans de l'urine ou dans des lessives fai-

tes avec du sel armmoniac, ou avec d'autres alkalis volatils. Cette méthode, recommandée dans plusieurs livres d'essais, n'est nullement fondée sur la nature de l'or & des mines; les opérations mêmes qu'elle exige doivent contribuer à disperser l'or plûtôt qu'à l'augmenter, & les principes établis ci-dessus font voir qu'en pratiquant un procédé semblable, on ne fait que jetter de l'huile dans un feu qu'on a dessein d'éteindre.

Au reste, il ne faut point croire que l'alkali ne produit des mines qu'en se combinant avec l'or & l'argent. On doit au contraire le regarder comme un instrument de minéralisation que la nature peut appliquer à tous les métaux & demi-métaux, ainsi que, pour obtenir le même but, elle applique presqu'à tous le soufre & l'arsenic. Comme la découverte exposée dans ce Mémoire est trop récente pour qu'on ait déja pû la suivre dans toutes les circonstances possibles, on est forcé de convenir qu'on ne peut pas encore démontrer que la nature a en effet employé l'alkali à la minéralisation de

chacun des métaux; mais il est à croire que les premières connoissances que notre auteur donne sur cet objet important, seront bientôt plus étendues. D'autres habiles Naturalistes suivront la route qu'il vient de tracer. M. *de Justi* les exhorte surtout à examiner *la mine de cuivre azurée*, qui, contenant très-peu de soufre & à peine quelques traces d'arsenic, laisse présumer qu'il entre encore quelqu'autre matière dans sa mixtion substantielle. Peut-être pourroit-on présumer la même chose du *Verd de Montagne*. Parmi les demi-métaux, c'est sur-tout le *Zim* qu'on doit soupçonner d'être minéralisé par l'alkali. Quant à la *Cadmie*, reconnue aujourd'hui pour une mine de *Zim*, il constant qu'elle renferme un alkali volatil.

» Peut-même, poursuit M. *de Justi*, » la découverte des mines alkalines servira-t-elle à nous faire remarquer plus » d'ordre dans le systême de la Physique souterreine, puisque nous voyons » que la nature employe tous ses trois » sels simples à produire des mines. » On ne doit point être étonné si je parle

» de trois, tandis que jusqu'ici on n'a » regardé comme sels simples que l'acide & l'alkali; mais je ne sçaurois » me persuader qu'il faille mettre au » nombre des demi-métaux l'arsenic, » dont les propriétés s'accordent en tout » avec l'essence des sels. Suivant la » définition de M. *Cramer*, Chimiste » solide, on donne le nom de sels aux » corps qui se dissolvent dans l'eau, &, » qui, sans brûler, ou se fondent, ou se » volatilisent au feu. Or l'arsenic se dissout entièrement dans l'eau commune; il se volatilise au feu; il s'y fond » même, quoiqu'il n'y coule que comme de la résine ou de la bouillie. » Approché d'une lumière il jette en » effet des étincelles; mais ce phénomène ne peut point être regardé » comme une inflammation, puisque » l'arsenic ne brûle pas avec continuité, ni pendant qu'il est tenu contre » la lumière, ni lorsqu'il en est ôté. La » manière dont il agit sur les autres » corps répond encore parfaitement » aux propriétés des sels. Mêlé avec des » pierres & des terres il en facilite la » fusion. Au feu de fonte les autres sels

» s'unissent avec lui; ce qu'ils ne font » avec aucun des métaux ou des demi-métaux. Pour ce qui regarde le régule » qu'on obtient en faisant fondre l'arsenic avec du fer & du cuivre, il n'est » autre chose que le même fer ou le » même cuivre mêlé avec une petite » portion d'arsenic, qu'on peut facilement en séparer par le grillage; & » sans addition de métal, on ne parviendra jamais à obtenir un régule » de ce corps minéral. Si, pour pouvoir regarder une matière comme » un demi métal, il suffisoit qu'elle se » laissât reunir en un régule avec les » vrais métaux, le soufre seroit donc » incontestablement un demi-métal, » puisque, dans la fonte pour dégrossir, il passe en assez grande abondance avec les métaux dans la *matte*, » qui n'est autre chose qu'un régule. » Or l'arsenic étant un vrai sel, & » n'ayant cependant pas les caractères » ni de l'acide ni de l'alkali, on se » voit contraint de le regarder comme le troisiéme sel simple de la nature.

Au reste, il est à croire que la décou-

verte des mines alkalines, ſi l'on s'applique à la mettre à profit, répandra avec le temps une nouvelle lumière ſur différentes parties de la Minéralogie, qui juſqu'à préſent ſont reſtées enveloppées dans le doute & dans les conjectures. De plus, elle nous ouvre un nouveau magaſin de richeſſes auquel on n'a pas encore touché, & comme les mines dont il s'agit paroiſſent n'être pas rares dans la nature, & que les pierres calcaires & celles du genre des marbres, qui les renferment ordinairement, ſont très-communes dans le monde, on pourra, en beaucoup de pays, tirer de grands avantages des recherches de M. *de Juſti*, qui fait obſerver que les pierres & toutes les autres matières, dont les fentes des montagnes calcaires ſont remplies, méritent d'être examinées & eſſayées ſoigneuſement.

Il n'eſt point difficile, continue notre auteur, d'eſſayer les mines alkalines qui ſont fixes, comme celle d'*Annaberg*. On n'a qu'à en prendre un quintal d'eſſai, la réduire en une poudre très-fine avec deux quintaux d'eſ-

ſai de *verre de plomb*, mêler enſuite cette poudre avec dix ou douze quintaux de plomb granulé, mettre le mélange dans la coupelle, & le faire fondre au fourneau à vent, où il ſe ſcorifiera ſuffiſamment, ſi l'on ſçait diriger le feu avec aſſez d'intelligence. Mais comme, par leur nature calcaire, les mines alkalines ſont très difficiles à fondre, il arrive ſouvent que le verre de plomb ne les réduit pas aſſez, & dans ce cas il faut couvrir le mélange en queſtion de trois ou de quatre quintaux de *fondant noir*, & laiſſer fondre le tout pendant un quart d'heure, au bout duquel la ſcorification ſera faite au mieux.

Quant aux mines alkalines qui ſont volatiles, M. *de Juſti* avertit que par le procédé que nous venons de décrire on n'en tireroit pas la moindre portion du métal qu'elles contiennent, & quoiqu'il garde le ſecret ſur la manière de les traiter, il conſeille à ceux qui pourroient préſumer qu'une mine fût de la nature de celles-ci, de la ſublimer dans un vaiſſeau diſpoſé de façon que l'air puiſſe agir librement

ſur la matière qui ſe ſublime. Il aſſûre qu'en traitant ce ſublimé obtenu comme il faut, on pourra découvrir ce que la mine renferme, quoique la petite quantité de métal qu'il pourroit contenir ne détermine pas celle qui eſt contenue dans la mine même. Mais on ne doit pas eſpérer, continue notre auteur, que cette manière d'eſſayer ſoit pratiquée beaucoup par ceux qui ſont chargés de la direction des mines. S'ils avoient voulu prendre autant de peines qu'elle exige, nous ſerions déja avancés beaucoup plus que nous ne le ſommes dans la connoiſſance & dans le traitement des minéraux.



GLORIOSA CONQUISTA DE LA PLAÇA Y CASTILLOS DE ORAN POR LAS VICTORIOSAS ARMAS ESPAÑOLAS, en el año 1732.

LA GLORIEUSE CONQUESTE DE LA VILLE ET DES CHATEAUX D'ORAN PAR LES ARMES VICTORIEUSES D'ESPAGNE EN 1732 (*).

L'An 1732, la ſeconde année du Pontificat de *Clément XII*, & la 32e du regne de *Philippe V*, ſurnommé *le Courageux*, ce Prince réſolut de réunir à ſa couronne les châteaux & la ville d'*Oran*, place de la plus grande importance ſur la côte de Barbarie. Son port, nommé *Marſaquivir*, c'eſt-à-dire en langue Arabe, *le Grand Port*, eſt le meilleur & le ſeul bon de tous ces parages. D'ailleurs, n'étant éloigné que de 27 lieues des côtes d'Eſpagne, c'étoit la retraite des Pirates qui la déſoloient, au lieu que ce devoit être, comme au-

(*) C'eſt l'auteur Eſpagnol lui-même qui parlera preſque toujours dans cet extrait.

tre fois, l'échelle du commerce d'Afrique, & la barrière des courses Algériennes. On ne pouvoit rien tenter dans ces pays immenses, sans se rendre maître auparavant de cette place qui en étoit la clef. Les vaisseaux d'Espagne & ceux de Malte, par le moyen de ce port, pouvoient faire des courses fréquentes sur ces côtes, sans beaucoup de risque, ayant un asyle favorable & prochain contre les fougues subites & effroyables de ces mers orageuses. D'ailleurs, cette place avoit appartenu aux Espagnols, &, outre l'indécence qu'il y avoit à souffrir qu'une de ses anciennes possessions fût entre les mains des Barbares, *Philippe V* étoit trop zélé catholique (*a*) pour le permettre.

(*a*) Ce fut le principal motif de ce Prince: Car, en consultant la politique, *Oran* ne valoit pas les préparatifs immenses qu'il en coûta à l'Espagne, & les risques infinis d'une entreprise qui a réussi au delà de toute espérance. Les Espagnols ne tirent aucune utilité du pays d'*Oran*. Ils sont comme emprisonnés jour & nuit dans ses forteresses, d'où ils ne peuvent s'éloigner de quelques pas sans courir un danger prochain d'être enlevés par les Cavaliers Mores qui font des courses continuelles jusqu'aux portes.

Oran est une ville du Royaume de *Trémécen* en Barbarie, située sur une colline par où l'on descend d'une grande montagne au bord de la mer, à l'orient du port de *Marsaquivir*. Outre le château qui défend le port & & sa propre citadelle, elle est environnée de cinq autres forteresses ou châteaux qui en rendentles approches d'une difficulté extrême, sçavoir, le château de *sainte Croix*, celui de *saint George*, & le Fort de *Rosalcazar* du côté de la mer, & du côté des terres les châteaux de *saint André* & de *saint Philippe*, dont chacun peut soutenir un bon siège.

Tout le pays circonvoisin, à plusieurs lieues d'étendue, est très-abondant en toutes sortes de grains. Les montagnes & les pleines sont couvertes de troupeaux; ce qui procure aux habitans les vivres de toute espèce, la laine, les peaux & les fruits en assez grande quantité, non seulement pour leur propre usage, mais encore pour le commerce avec les étrangers. A deux ou trois lieues d'*Oran*, il y a des marais qui communiquent à la mer, où le soleil forme du sel blanc. Il

y a à la même distance des plants d'oliviers, de figuiers, & d'autres arbres à fruit, & quelques vignes. On trouve dans le milieu des montagnes des tigres, quoiqu'en petit nombre, beaucoup de sangliers, des lions, & quelques animaux plus singuliers, tels que les caméléons, fort communs en ce pays-là, & qui sont des espèces de lézards qui se donnent peu de mouvement, se nourrissent des mouches qui voltigent autour d'eux, & non de l'air qu'ils respirent, comme on l'a crû faussement.

La Ville a une enceinte irrégulière de murailles, deux portes, celle de *Trémécen* au Sud-Est par où l'on sort pour aller dans la campagne, & celle de *Canastel* qui prend son nom d'une montagne ainsi appellée, & qui conduit du côté du Nord à la mer. Dans la partie la plus élevée, il y a une citadelle très-bien fortifiée, avec ses logemens & ses magazins dérobés à la vûe. Deux fontaines d'une eau salubre coulent pour les habitans d'*Oran* au-dedans de leur Ville, & deux autres en fertilisent la campagne. La plus considérable forme un gros ruisseau qui entoure les murs, qui arrose les vergers, & qui fait aller les moulins.

L'an 1505 *Ferdinand le Catholique*, après ses éclatantes conquêtes, fut tenté de celle d'*Oran*, afin de procurer à ses sujets les avantages du riche commerce que les Levantins venoient faire aux Foires célèbres de cette Ville, & pour arrêter les courses barbares des Mores au Ponent. Le port de *Marsaquivir* fut pris dès-lors par *Don Diego Fernandez* de Cordoue. Mais quelques troubles domestiques empêchèrent le succès du reste de l'expédition, & ce ne fut qu'au mois de Mai de 1509 que, par les soins, & sous les yeux du Cardinal *Ximenès*, qui voulut présider à l'exécution, l'on tenta & l'on exécuta en quelques jours ce grand projet, avec 14000 hommes d'infanterie, 4000 chevaux & 800 volontaires.

L'Espagne posséda cette Place sans interruption durant deux siècles, depuis 1509, jusqu'en 1708. On augmenta les fortifications d'*Oran*, suivant l'exigence du besoin, sans que les sièges qu'en firent les Turcs & les Mores pussent leur procurer aucun avantage, puisqu'à mesure qu'ils faisoient leur circonvallation ses défenseurs y construisoient de nouveaux Forts; en sorte que

que cette Place se trouva à la fin environnée de cinq châteaux différens, disposés ainsi que nous avons dit, le Fort de *Rozalcazar* commençant à la plage du Levant, le Fort de *S. André* & de *St. Philippe* couvrant les avenues de la campagne, & ce dernier couvrant de plus la source & défendant le cours des eaux qui vont à la Ville ; les Châteaux de *Sainte Croix* & de *St. Grégoire* continuent cette espèce d'enceinte, bâtis sur le sommet de la haute & inaccessible montagne, sur la pente de laquelle *Oran* est situé, & dont la mer du Ponent baigne le pied. En doublant le Cap que forme la montagne, on découvre à une lieue de distance le port de *Marsaquivir*, défendu par un Fort plutôt creusé dans le roc que bâti, plûtôt fortifié par la nature que par l'art. Quoiqu'il soit commandé par les sommets du mont *del Santo*, la Place n'en est pas moins forte, parce qu'il est aussi difficile de monter sur ces hauteurs que de la prendre sans y monter.

La domination de la Ville d'*Oran* s'étendoit à quinze ou vingt lieues dans les terres, les armes Espagnoles prenant la défense des Peuples qui habitoient à

cette distance. Leur manière de vivre est d'errer dans ces contrées, cherchant les terres propres à être ensemencées, & les pâturages convenables à leurs troupeaux. Ils forment leurs peuplades de tentes, qu'ils transportent tantôt d'un côté & tantôt d'un autre. Là se réunit ce qu'ils appellent Nations ou Tribus formées de quelques milliers de familles, qui, à raison du sang ou des avantages de leur association, s'unissent ensemble, & obéïssent à un chef commun, quoique partagées en trois classes différentes, qui sont celle des Nobles, celle des Paysans, & celle qui est mêlée des deux autres : différence qui n'empêche pas qu'on ne doive les réputer tous généralement barbares. Ces Mores pacifiques vivoient sous la protection de l'Espagne, en payant annuellement un certain tribut en grains. Plusieurs étoient fort affectionnés au gouvernement ; mais les *Bénérages* n'eurent jamais de goût pour la paix, n'étant que des brigands impétueux & inquiets, toujours prêts à seconder quiconque prenoit les armes contre les Chrétiens. Ils avoient profité des troubles de l'Espagne pour faire le siège d'*Oran* durant la guerre de la

Succession. On envoya du secours aux assiégés ; mais on choisit mal le Général, qui, au lieu de se rendre à *Oran*, conduisit son secours aux rebelles de Barcelone ; ce qui mit *Oran* au pouvoir des Mores l'an 1708.

Philippe V ayant pris les résolutions & donné les ordres nécessaires pour un grand armement naval, notifia ses vues par un espèce de Manifeste, afin que l'Europe ne fût point allarmée dans l'incertitude des entreprises qu'on projettoit. On fréta les bâtimens de transport sur toute la côte d'Espagne, & principalement à Barcelone, à Alicante & à Cadix, & l'on y embarqua les troupes destinées à l'expédition, avec les équipages. La Baye d'Alicante étoit le lieu du rendez-vous général, & où le gros de l'armée devoit s'embarquer. Il est étonnant que l'Espagne, qui sembloit être épuisée totalement par la guerre ruineuse de 1700, qui fit encore de nouveaux efforts dans la guerre de la Régence, se soit trouvée en état de mettre de si grandes forces sur pied pour l'expédition d'*Oran*. On peut juger par-là des ressources de cette Monarchie. Les

justes mesures qu'elle prit pour l'exécution nous donnent une grande idée de sa prudence, & peuvent en bien des occasion servir de modèle. Qu'on jette un coup d'œil sur l'état de la Flotte & de l'Armée, & l'on en conviendra.

L'Armée consistoit en quarante bataillons, dont huit des Gardes Espagnolles & Vallonnes & un d'Artillerie qui composoient tous ensemble au-delà de vingt-trois mille hommes, en douze escadrons de Cavalerie & autant de Dragons qui formoient environ trois mille quatre cens hommes ; une compagnie de Fusiliers des montagnes, une compagnie de Maréchaussée, une compagnie de Guides, tous natifs du pays d'*Oran* : précaution d'une extrême sagesse, propre à prévenir mille inconvéniens fâcheux, & particulièrement celui de s'engager dans un païs & de tenter l'attaque d'une place imparfaitement connus.

L'artillerie consistoit en soixante pièces de 24, vingt de 16, douze de 12, seize de 10, & soixante mortiers.

Les munitions & les vivres étoient en pareille abondance ; l'on n'avoit rien oublié : trains d'artillerie, bons

affûts de relais, proviſions de bois pour toutes ſortes d'ouvrages, fuſils en réſerve, faſcines, ſauciſſons, ſacs à terre, mules pour traîner l'artillerie, bœufs, moutons, chariots; tout avoit été prévu & préparé avec une eſpèce de profuſion, parcequ'on étoit perſuadé qu'il valoit beaucoup mieux avoir le ſuperflu dans l'expédition que d'être obligé de faire venir après coup mille choſes qui trainent les ſuccès en longueur, avec de très-grands dangers; en un mot, l'artillerie, les vivres & les munitions étoient tels, qu'ils occupoient avec les équipages deux cens treize bâtimens, ſans compter cinquante-ſept qui n'étoient point embarraſſés & qui étoient deſtinés au débarquement; les troupes en occupoient outre cela deux cens quatorze.

Pour eſcorter une pareille armée & tant de bagages, il y avoit douze vaiſſeaux de guerre de cinquante à quatre vingt pièces de canon, cinquantes frégates compriſes dans le nombre des bâtimens chargés des troupes & de leur attirail, deux galiotes à bombes, ſept galères, les frégates d'*Yvice* & les quatre bâtimens

garde-côtes du Royaume de Valence; enfin, le total des bâtimens montoit à cinq cens vingt-cinq.

Cette formidable Armée mit à la voile le quinze de Juin 1732. Le vent qui fut peu favorable dabord, & la diverſité immenſe de tant de bâtimens d'une marche ſi différente, donna d'abord quelque embarras. Mais heureuſement le temps changea, & ſembla vouloir ſeconder lui-même cette glorieuſe expédition; l'on partit dans le bel ordre que je vais dire.

Le navire le S. *Philippe* & le paquebot le S. *Diegue* de 50 pieces de canon, formoient l'avant-garde; enſuite venoient ſur les aîles & un peu en avant le navire *la Galice* à gauche & le S. *Jacques* à droite, entre deux les pontons avec les galiotes qui les remorguoient; puis l'infanterie avec pavillon rouge, ſuivie de la cavalerie avec pavillon jaune; derrière elle & au milieu le navire *la Caſtille* pour le ſignal & le ralliement; puis l'hopital, le train d'artillerie, les équipages, les munitions, avec pavillon blanc & bleu; après cela & ſur les aîles le vaiſ-

ſeau le S. *François* à gauche, & *la Renommée* à droite; enſuite les proviſions d'orge avec pavillon blanc & jaune, les pailles pavillon blanc, les poudres pavillon bleu, & par derrière, au milieu le vaiſſeau *la Famille Royale* pour les ſignaux; enſuite les rations de l'armée pavillon blanc & rouge, les farines pavillon bleu & rouge, les bœufs & les moutons pavillon bleu & jaune, puis, à droite & à gauche, les vaiſſeaux *L'Andalouſie* & *le Conquérant*; après eux les bâtimens de débarquement; en arrière, à droite & à gauche, les galiotes à bombes, le navire *le Hercule*, & le paquebot *le Jupiter* de 50 canons; par derrière, au milieu, les ſept galères.

Dans cet ordre admirable, ſans qu'il fût jamais troublé, & avec le vent le plus heureux pour le début de cette grande entrepriſe, l'armée parut le 25 de Juin à la vue de la côte d'*Oran*. Mais les courans & les vents contraires qui ſurvinrent, l'empêchèrent de doubler le Cap *Falcon*, & de mouiller dans ſon golfe juſqu'au 28, jour auquel elle le fit avec tout l'armement, ſans la perte d'un ſeul bâtiment.

Les ordres étant donnés par le Capitaine Général, M. le Comte *de Montemar* qui commandoit toute l'expédition, on ſe diſpoſa à débarquer ſur la plage de *las Aguadas*, à une lieue au couchant du Fort de *Marſaquivir*. Pour cela on commença depuis minuit à s'approcher de la côte avec cinq cens barques, ſoutenues des vaiſſeaux de guerre, des galères & des galiotes, placés ſur les flancs de la ligne de débarquement.

Le Capitaine Général ayant reconnu qu'il n'y avoit point de Mores ſur la côte capables d'empêcher le débarquement, les pelotons de troupes que l'on voyoit n'étant pas ſuffiſans pour cela, il ordonna qu'aux premiers rayons de l'aurore toutes les troupes priſſent terre avec la plus grande célérité, quand même elles ne pourroient, en le faiſant, garder l'ordre obſervé juſques-là. Tout s'exécuta avec le plus grand bonheur, & les troupes, ſous la conduite des Généraux qui prirent terre avec elles, s'étendoient à droite & à gauche le long du rivage, auſſitôt qu'elles débarquoient, &, à meſure qu'elles deſ-

cendoient, elles ſe formoient en quarré long dont les grands côtés étoient paralléles aux rives de la Mer.

Il y avoit cependant quelques troupes de Mores qui tirant de loin incommodoient l'armée & bleſſoient quelques ſoldats. Pour remédier à cet inconvénient, on détacha en avant douze à quinze hommes par bataillons, pour faire feu & éloigner l'ennemi. Le gros de leurs forces étoit ſur le ſommet des montagnes, & un Parti d'environ deux mille, tant cavalerie qu'infanterie, vint occuper, à la droite de l'armée, un monticule d'où coule une fontaine, & d'où il empêcha qu'on ne fît uſage de ſes eaux dans le beſoin extrême qu'on en avoit. Le Capitaine Général détacha les grenadiers de la droite & quatre cens chevaux pour déloger les Mores, & occuper le monticule; ce qui s'exécuta heureuſement. Le 30 au matin on commença à conſtruire, à la gauche de l'armée & au pied du mont *del Santo*, un Fort qui dominât la mer, & qui aſſûrât le débarquement aux vivres.

Les troupes qui couvroient les travailleurs, ſous les ordres du Comte

de *Marſillac*, engagèrent inſenſiblement un combat avec les Barbares, qui deſcendoient des hauteurs pour les inquiéter, & qui les chargeoient avec violence. Il fut néceſſaire, pour ſoutenir les Eſpagnols, de mettre en mouvement toute l'armée, parceque toute celle des Infidèles attaquoit ce côté là. Tandis que l'aîle gauche combat, le centre & l'aîle droite montent ſur les hauteurs d'où deſcendoint les Mores, avec une intrépidite inconcevable, malgré le nombre des ennemis & l'avantage du poſte, inacceſſible par ſa poſition naturelle. Il falloit paſſer un précipice ou un ravin immenſe entre le mont *del Santo* & celui que l'armée avoit en face; là étoit le centre du feu & de la réſiſtance que faiſoient les Mores avec toute la fermeté qu'inſpiroit un poſte ſi avantageux. Les ennemis furent pouſſés juſques ſur une autre montagne plus élevée que la première, & les grenadiers commandés par le Maréchal de Camp, *Don Alexandre de la Motte*, s'emparèrent de la montagne *del Santo* juſqu'au deſſous du château de *Marſaquivir*: coup de partie

qui fit le ſuccès de toute la ſuite de l'entrepriſe.

La fatigue extrême de l'armée, la diſette des vivres, & ſur tout de l'eau dans un climat brulant, empêchèrent qu'on ne pouſsât les ennemis plus loin, & qu'on ne les délogeât des ſommets de la montagne qu'ils occupoient. Un grand nombre de ſoldats Eſpagnols moururent de ſoif; on paſſa cette nuit dans un deſordre à faire échouer totalement l'entrepriſe & à cauſer la deſtruction entière de l'armée Caſtillane, ſi les Mores euſſent été inſtruits de l'état où elle étoit: tant il eſt vrai que dans les expéditions qui paſſent, même avec raiſon, pour les plus prudentes, on doit encore infiniment à la Fortune! Tout étoit parfaitement concerté pour le ſuccès dans l'armée Eſpagnole, excepté l'article de l'eau ſi important en Afrique; c'étoit plus qu'il n'en falloit pour faire tout manquer: les Eſpagnols avoient ſans doute prévû cet inconvénient; mais il eſt quelquefois de la prudence de ne pas conſulter trop rigoureuſement les règles de la prudence, & de s'attendre à quelque

événement imprévu, ſur-tout lorſqu'on a affaire à des Barbares, braves à la vérité, mais peu diſciplinés, & peu accoutumés à faire une guerre régulière.

Ce point ne fut pas le ſeul où la Fortune ſe montra hautement pour l'Eſpagne. On comptoit faire beaucoup en prenant le ſeul Fort de *Marſaquivir* dans la première campagne, & l'on fit la conquête entière dans l'eſpace de quelques jours. L'auteur ne détaille pas comment la choſe arriva: en voici le récit ſur le témoignage d'un Officier de marque qui étoit de l'expédition.

On commençoit le premier Juillet à faire un chemin pour conduire l'artillerie & les autres choſes néceſſaires au ſiège de *Marſaquivir*, lorſqu'un cheval s'étant échappé, durant la nuit, de la grand'garde des Eſpagnols, & ayant cauſé quelque mouvement dans leur armée, ils crurent que c'étoient les Mores qui venoient les attaquer. On courut aux armes de tous côtés, & l'on ſe fuſilla dans les ténèbres, croyant avoir affaire à l'ennemi. L'on étoit aſſez loin d'*Oran*; mais, à la faveur des gorges des mon-

tagnes & du calme de la nuit, le bruit se fit entendre très-vivement à *Oran*. Les Barbares à leur tour se crurent surpris ; ils se persuadèrent que les Espagnols montoient à l'escalade ; tout s'enfuit de la ville avec précipitation, & se réfugia dans les montagnes, le Bey à la tête avec sa Garde & deux cens chameaux qui emportoient ce qu'il avoit de plus précieux. Le Consul de France, résident à *Oran*, donna avis au Capitaine Général des Espagnols qu'il étoit resté seul dans *Oran*, & qu'il n'avoit qu'à venir prendre possession de cette Place & de tous ses châteaux.

L'Armée marcha sans perdre de temps par les hauteurs où les Mores s'étoient enfuis, en laissant cependant deux bataillons & quelque cavalerie pour la sûreté du Fort qu'on avoit commencé près de la mer, & sur le mont *del Santo* les grenadiers qui s'en étoient emparés le même jour qu'on reçut l'avis. On occupa vers les sept heures du soir l'importante Place d'*Oran* & tous ses châteaux, excepté celui de *Marsaquivir* plus éloigné, & qu'on

avoit continué de bloquer, en marchant à *Oran*, par le moyen des grenadiers du mont *del Santo* dont on vient de parler. Il fut pris le 2 de Juillet par capitulation, & l'on accorda aux Turcs qui en formoient la garnison la liberté de s'embarquer.

Quelque bonheur qu'il y eût dans ce succès, il y eut encore plus de conduite dans le projet, beaucoup d'ordre & de fermeté dans la descente, la plus grande bravoure dans la bataille qu'il fallut livrer pour déloger les Mores des premières hauteurs, la plus profonde sagesse à s'emparer du mont *del Santo* qui coupoit le chemin aux troupes Moresques, dont un grand nombre ne put retourner à *Oran*, où probablement elles n'auroient pas pris une terreur si panique.

On trouva dans *Oran* cent trente-huit piéces de canon, dont 87 de bronze ; l'on en avoit déja trouvé douze entre les Forts de S. *Philippe* & de S. que les Barbares avoient voulu emmener dans leur fuite, mais qu'ils n'avoient pas pû conduire plus loin. L'on trouva de plus sept mortiers, des munitions de guerre, & des provisions

de bouche pour une très longue défense. Ils abandonnèrent aussi sur la plage une grande galiote, & cinq brigantins.

L'Armée des Infidèles étoit de vingt-deux mille Arabes & de deux mille Turcs. L'on ne put sçavoir leur perte, à cause du soin superstitieux qu'ont ces Barbares de la cacher à l'ennemi, en enlevant leurs morts. La perte des Espagnols ne fut que de trente-huit morts, & de cent-cinquante blessés : exemple admirable de ce qu'une bonne conduite peut épargner de sang humain dans les entreprises les plus périlleuses.

L'auteur de cette relation est *Don Antonio de Clariana y Guales*, Chevalier de S. Jean de Jerusalem. Son ouvrage a été imprimé à Barcelone.



RÉFLÉXIONS DE M. BOUALLSDAL SUR L'ACIDE UNIVERSEL, *en réponse aux Notes ajoûtées à l'Essai sur l'Inoculation de la Peste inséré dans le Journal de Juillet.*

DEpuis que le goût des expériences a succédé à la manie des systêmes, la Physique a fait des progrès si rapides, que les observations de cinquantes siécles ne sont pas comparables aux nouvelles découvertes d'un seul. La multitude s'éclaire, & il n'y a aujourd'hui de peuple que ceux qui ne veulent rien sçavoir. Mais le temps de jouir n'est pas encore venu ; il faut continuer à recueillir & à amasser. Il seroit à souhaiter que tous les Sçavans se liguassent pour n'admettre aucune conjecture frivole, & sur-tout que les Philosophes-naturalistes ne voulussent que des faits, & se fissent un devoir de vérifier les anciens, laissant à la postérité la gloire de les mettre en œuvre.

Ce parti seroit d'autant plus nécessaire que nos expériences perdent de

leur prix à proportion que nous tenons encore à quelque ſecte particulière. On ne voit que ſon opinion ; la vérité reſte derrière le rideau. Les choſes ne ſe montrent plus au naturel ; on les rapproche de ſes vûes autant qu'il eſt poſſible, & on leur prête toujours un peu de ſes préjugés. En voici une preuve ſingulière.

Lorſqu'il fut queſtion de déterminer la nature du premier agent des cauſes ſecondes, les uns choiſirent l'acide nitreux, les autres l'acide marin : à préſent on leur donne l'excluſion en faveur de l'acide vitriolique. Les partiſans de ces trois hypothèſes ont allégué, pour les ſoutenir, des raiſons fort plauſibles, & le réſultat de pluſieurs expériences ſemble les autoriſer chacun dans leurs prétentions. Or c'eſt un principe, dans les Sciences & les Arts, de ne point nier les faits ; ce ſeroit violer le droit des gens. Pour peu que l'on ſoit impartial, la conſéquence n'eſt point équivoque. Donc des trois propoſitions contraires ſur l'acide univerſel, nulle n'eſt vraie, quoique les faits, ſur leſquels elles ſont fondées, ſoient véritables. Mais, dira-t-on, que

prouvent donc ces faits ? Toute autre choſe que l'induction qu'on en tire. Donner l'un des trois acides pour le plus général, & comme eſprit univerſel, c'eſt oublier l'objet de la queſtion, & s'égarer dès le premier pas de ſes recherches.

Puiſque l'on parle d'acide univerſel, néceſſairement on doit entendre un acide qui n'ait point de caractère ſpécifique, ni de forme déterminée & individuelle. Lui aſſigner un attribut particulier, c'eſt le méconnoître ; & l'eſprit univerſel, lui-même, ceſſe d'être univerſel à l'inſtant qu'il touche une matrice capable de le corporifier. Il ſuit de-là qu'on ne peut raiſonnablement faire la queſtion, lequel des trois acides eſt l'univerſel ? Tous trois ſont des informations de l'eſprit univerſel, qui a perdu ſur des baſes alkalines, calcaires, ou métalliques, l'indifférence qui le conſtituoit premier agent. Cette notion *met en état de décider ſur le jugement qu'on doit porter des expériences que l'on cite pour appuyer les divers ſentimens* ſur l'acide le plus général, & l'on va voir qu'un *fait qui ne ſouffre plus*, ſuppoſe-t-on, *aujourd'hui de conteſ-*

tation que de la part de gens peu inſtruits des découvertes modernes, prouve préciſément le contraire de ce que l'on en conclut : tant il eſt difficile de ne pas errer, lors même qu'on croit frapper au but !

Je produis d'abord ſur la ſcène ceux qui ont le plus approché de la vérité, je veux dire, ceux qui ont regardé l'acide du ſel commun comme le plus généralement diſſéminé dans l'atmoſphère. La prodigieuſe quantité de ſel gemme & de ſel marin, qui ſurpaſſe ſi exorbitamment celle du ſalpêtre & des vitriols, a pu leur ſervir de préſomptions avant que d'en venir aux expériences. Mais les expériences ont, ſans doute, achevé l'œuvre de leur conviction. Je paſſe ſous ſilence l'analyſe des plantes qui rendent tant de ſel marin, & celle des animaux qui, n'ayant jamais fait uſage du ſel de table, en donnent cependant en grande abondance. J'omets l'examen des alkalis volatils, dans la compoſition deſquels le ſel marin entre très-certainement. Je me borne à un ſeul trait fort curieux. Le ſel commun, préparé ſans

addition, trituré au mortier ſans addition, ſe multiplie ſi viſiblement qu'avec de la patience une livre ſeule en rendroit autant que les mines de Pologne. Cette admirable végétation, ou quelqu'expérience de la même force, a conduit les Chimiſtes à penſer que l'acide marin jouoit le premier rôle.

Mais comme le ſalpêtre vierge végète auſſi, & que les terres de houſſage ſe refourniſſent de nitre après un certain temps, que le nitre lui-même combiné avec des terres calcaires, ſpatheuſes, & alkalines, produit d'autre nitre, *Glauber* a fait changer le ſyſtême, & ceux qui l'ont ſuivi ont hardiment ſubſtitué l'acide nitreux à l'acide marin : erreur pour erreur, ce n'étoit pas la peine. Le regne de l'acide nitreux a été brillant, quoique de courte durée. On lui a attribué les merveilles des végétaux, les météores ; il étoit le reſſort principal des phénomènes de la nature. Sans lui *Boerhaave* ne vouloit pas que le feu pût ſubſiſter. Un ingénieux Phyſicien, M. *Capperon*, & avant lui *Nieuwentit* en avoient fait le moteur de notre vie. Quelles eſpérances n'a-t-il

pas dans tous les temps inspirées aux Chimistes, & en effet de quelle ressource n'est-il pas dans la Chimie ?

Cependant les observateurs modernes, sans égard aux observations anciennes, qu'ils n'ont peut-être pas répétées, ont renversé l'idole des *Isaacs* de Flandre, de *Basile Valentin*, de *Raimond Lulle*, du Président *d'Espagnet*, du *Cosmopolite*, de *Paracelse*, & d'une légion innombrable de Philosophes Hermétiques. On a prétendu que le nitre étoit une nouvelle invention, à peu-près contemporaine à la poudre à canon, tandis qu'il étoit si bien connu des Egyptiens, des Arabes, & des Syriens: on a voulu, au mépris de l'Histoire, qu'il n'y eût de nitre ni dans l'air ni sous terre, tandis qu'il y en a des montagnes immenses près des cataractes du Nil, dans la Nubie, dans l'Ethiopie, qu'on en recueille dans les Indes, & que M. *Wespremi* nous apprend que les Esclavons ont chez eux le même trésor. Ajouterai-je qu'il y a un nitre-fossile semi-métallique, si commun dans les entrailles de la terre, qu'on ne peut, pour ainsi dire, la fouiller sans le rencontrer, &

que peu s'en faut qu'on ne le foule aux pieds ? Mais ce seroit emprunter les dogmes d'une secte décriée, quoique composée de très-habiles gens. Venons donc au nœud gordien.

Voilà l'acide du sel commun (ce terme en apparence disoit assez) le voilà relegué: l'acide nitreux subit le même sort, & les partisans de l'un & de l'autre sont des gens qui ignorent ce qui se passe aujourd'hui dans le monde. La nature a-t-elle donc souffert quelque révolution qui ait renversé son économie ordinaire ? Oui, dans trois ou quatre laboratoires de l'Europe, un alkali lixiviel, mis en défaillance & desséché alternativement plusieurs fois, a donné du tartre vitriolé. Depuis ce temps tout est changé; l'acide vitriolique est devenu l'acide universel. Le Chevalier *Dyghby* n'auroit-il pas eu autant de raison de prétendre que c'est l'esprit recteur des roses, lui qui dans la saison de ces fleurs avoit eu une huile de tartre par *delique* qui en avoit l'odeur ? Mais il faut croire que les modernes ne se sont point décidés sur une raison si frivole: ils ont sans doute eu égard à la quantité des

vitriols, à l'abondance du soufre, de l'alun, des bitumes, & à la régénération des pyrites: car un alkali minéral ne donneroit pas du sel de *Glauber*, comme l'alkali urineux donne du tartre vitriolé; ce qui devroit cependant arriver d'après l'hypotèse. D'ailleurs, qui ne sçait que les fréquentes déliquescences réduisent enfin les alkalis en argilles réfractaires, & en une espèce de marne qui devient matrice vitriolique ?

Insensiblement je suis parvenu au point de pouvoir changer la question ordinaire, mais insoutenable, quel est des trois acides celui qui est universel, en une autre plus raisonnable, mais insoluble, quelles sont les plus abondantes des matrices vitrioliques, nitreuses ou muriatiques ? C'est la matrice la plus puissante qui attire le plus d'acide universel, & forme suivant son impression plus de nitre, de vitriol, ou de sel marin. L'acide marin, l'acide nitreux, & l'acide vitriolique n'ont donc de la part de la nature aucune acception, & ils ne doivent leur existence qu'à la spécification de l'esprit universel. Il seroit un peu difficile de statuer ce qui opère

cette spécification individuelle: cependant on présume que la terre mercurielle est prédominante dans l'acide marin, la terre inflammable dans l'acide nitreux, & la terre vitrifcible dans l'acide vitriolique. Tous trois contiennent donc les mêmes principes, mais en doses différentes, & c'est à raison de l'identité de ces principes qu'ils s'invertissent mutuellement les uns dans les autres. Si l'on arrose des plâtras d'acide vitriolique, on n'aura que du nitre; si l'on arrose une terre nitreuse avec une dissolution de sel ammoniac, on aura encore du nitre: voilà donc deux acides réellement invertis dans le troisième. La nature & l'art changent de même ce troisième dans l'un des deux autres, &c. En falloit-il plus pour prouver que les acides ne sont que ce que les matrices les font, qu'avant cette corporification ils étoient acide universel, c'est-à-dire, une aggrégation des trois terres de *Beker* dans une exacte proportion, mais delayées de beaucoup d'eau ?

Je me serois épargné bien des paroles, peut-être inutiles, & j'aurois prévenu

venu bien des objections ſi dès le commencement j'euſſe pû donner la méthode d'avoir un acide univerſel. Mais ne conçoit-on pas que ce ſecret, s'il exiſte, eſt fort ſimple, & qu'il conſiſte à trouver une baſe qui ait perdu toute idée de ce qu'elle a été, qui ſoit dégagée de toute hétérogénéïté ? Ce ſera une matrice d'une énergie ſingulière, & dont la vertu magnétique en attirant l'eſprit univerſel ne lui communiquera aucun caractère de mixte.

Quod nomen ejus & quod nomen filii ejus, ſi noſti ?

Prov. XXX. 4.

M. *Borlace* & M. *Weſpremi* ſont invités à ſe défendre, M. *B.* Médecin de Paris, & M. *P. de Sainte C.* à attaquer. Duſſé-je me mettre entre deux feux, il n'eſt point de périls que je n'affronte, ſi la vérité peut y gagner.

Ce 30 Juillet 1756.

THE GRAY'S-INN JOURNAL, BY M. MURPHY: is ſold by Paul *Vaillant.*

LE JOURNAL DE GRAY'S-INN, PAR M. MURPHY, ſe vend chez Paul Vaillant. A Londres.

LE *Spectateur*, le *Cauſeur*, le *Tuteur*, le *Vagabond*, l'*Aventurier*, le *Monde*, le *Connoiſſeur*, l'*Inſpecteur*, le *Donneur d'Avis* (*a*) & le *Journal de Gray's-Inn*, ne ſont que des titres indifférens, ſous leſquels on raſſemble un certain nombre d'écrits de tout genre. La manière

(*a*) En Anglois *the Spectator*, *the Tatler*, *the Guardian*, *the Rambler*, *the Adventurer*, *the World*, *the Connoiſſeur*, *the Inſpector*, *the Monitor*. Il s'en eſt élevé un tout nouvellement ſous le titre du *Babillard* par M. *Bavard*, en Anglois *the Pratler by Nicholas Babble*. Mais il a très mal débuté & ne ſe ſoutiendra pas. Quant ou *Donneur d'Avis* (*the Monitor*) il eſt intéreſſant pour les Anglois. Il roule ſur la politique, ſur les actes du Parlement & ſe donne ſouvent d'aſſez grandes libertés contre le Gouvernement & le Miniſtère.

dont ſe forment la pluſpart de ces collections eſt bien ſimple. Un auteur choiſit un titre, s'annonce par quelques eſſais, & dès-lors il ouvre un bureau, où les gens d'eſprit & autres envoyent leurs contributions pour l'amuſement du Public & l'honneur d'un ſeul. Auſſi ſon ſuccès dépend-il de ſon diſcernement dans le choix des pièces qui lui ſont adreſſées. Dire, par exemple, que M. *Adiſſon* eſt l'auteur du *Cauſeur*, du *Tuteur*, &c, c'eſt dire ſeulement qu'il eſt l'auteur d'une partie des eſſais imprimés ſous ces titres, & l'éditeur du reſte. Je ne connois que le *Journal de Gray's-Inn* de M. *Murphy* & le *Vagabond* de *Johnſon* qu'on puiſſe regarder comme les productions d'une ſeule plume; encore, de l'aveu même de ces deux écrivains, ne ſont-ils pas entièrement ſans mélange. Tous les autres Recueils ſont en grande partie l'ouvrage de toute la nation, ou du moins de pluſieurs gens de Lettres. Comme en fait d'écrits de cette nature le grand art conſiſte à ſaiſir les ſujets à la mode, les vaudevilles du jour, on peut dire en général que ce ſont

les annales de la ſociété & de la converſation en Angleterre. On y voit la morale, la politique, la religion, les goûts, les plaiſirs, les vertus & les vices, varier à l'infini dans ce païs par des révolutions rapides; enſorte qu'avec ces eſpèces de Regiſtres, on peut fixer juſqu'à un certain point l'époque de chaque changement.

On conçoit que ces Recueils ne ſont que des ouvrages de marqueterie, dont les différentes piéces n'ont d'autre rapport entr'elles qu'en ce qu'elles ſe trouvent voiſines les unes des autres, & font parties d'un même tout; c'eſt le genre de l'ouvrage. Mais quelle que ſoit la variété qui doit réſulter d'un pareil plan, je crois qu'on peut réduire ces Eſſais à quatre objets principaux, Morale, Critique, Plaiſanterie, Caprice; quoique cependant les derniers rentrent aſſez l'un dans l'autre. J'ai choiſi dans le *Journal de Gray's-Inn* (*b*) un Eſſai de chaque genre.

(*b*) Cet ouvrage, comme tous les autres de on eſpèce, a été diſtribué toutes les ſemaines, ſçavoir un Eſſai chaque ſamedi. Tout ce qui en a paru juſqu'à préſent vient d'être recueilli en deux volumes *in*-12.

ESSAI DE MORALE.

Contemptor Divûm Mezentius.

» Dans le temps que la superbe *Bagdat* répandoit la terreur dans l'Asie, & que ses armes victorieuses ajoûtoient chaque jour à ses conquêtes & à sa gloire, *Aboulcasem* (*c*) qui étoit un jeune homme d'un esprit & d'une ambition sans bornes, trouva moyen de s'élever aux premières dignités de l'Empire, & avec le temps il obtint la charge de Vizir. Sa conduite dans cette grande place fut telle qu'on devoit l'attendre de ses talens pour la politique. Un génie supérieur & une pénétration à laquelle rien n'échappoit le distinguèrent bientôt de la foule des Ministres, & la gloire de son nom volant de bouche en bouche ne tarda pas à remplir tout l'Orient.

» Mais, au milieu de l'éclat qui l'environnoit, *Aboulcasem* étoit le jouet de ses passions : plus rapides que les

(*c*) *Mylord Bolingbroke.*

cataractes du Nil, plus violentes que les tourbillons dans le désert, elles le tyrannisoient tour-à-tour. Son ame prenoit feu à la vûe de la Beauté, &, dans le sein des affaires les plus sérieuses, il perdoit entre les bras d'une Circassienne des momens qu'il devoit au bonheur de sa patrie. Souvent il se déroboit aux yeux, & se retiroit avec elle dans l'appartement des bains. C'étoit de-là qu'il écrivoit sur les affaires les plus importantes au Calife, & aux différens émissaires qu'il avoit dans toutes les Cours de l'Asie. Enfin il fut soupçonné d'être dans les intérêts du Prince *Abdallah*, qui, banni d'un Trône qui lui étoit dû, erroit alors dans les déserts de l'Arabie. Quoiqu'il n'y eût pas de preuve contre lui, il ne put cependant se justifier, & prit le parti d'une fuite prudente. Aussitôt *Aboulcasem* alla joindre le Prince malheureux ; mais il ne lui trouva pas même des espérances éloignées de recouvrer le sceptre de ses pères. Alors il se tourna une seconde fois du côté de *Bagdat*, & fit tous ses efforts pour être rappellé. Mais, com-

me cela demandoit du temps, pour prévenir la mélancolie & le desespoir, suites ordinaires de l'ambition frustrée, il se mit à lire les écrits des Sages de l'Orient ; il écrivit lui-même des réfléxions sur l'exil, & sur d'autres points de morale. Il vivoit comme un hermite dans les déserts de l'Arabie ; il poussa très-loin ses recherches sur la nature, sur l'histoire & sur toutes les différentes branches des sciences humaines qui pouvoient ajoûter aux perfections d'un aussi beau génie.

» Tel étoit le grand, l'éclairé *Aboulcasem*, lorsqu'on voulut bien le rappeller. Il revint ; mais ses honneurs ne lui furent point rendus ; &, comme l'ambition ne connoit pas le repos, à peine fut-il retabli dans sa patrie qu'il devint l'implacable ennemi du Vizir qui avoit consenti à son rappel. Ses grandes connoissances étoient comme un carquois qui lui fournissoit des traits empoisonnés contre ce Ministre. Tout ce qui prêtoit à la censure n'échappa jamais à l'œil malin & perçant d'*Aboulcasem*, & l'on peut dire que ses réfléxions atrabilai-

res soutenues d'une éloquence mâle & nerveuse, ne contribuèrent pas peu à la chute du Vizir. Il tomba, & *Aboulcasem* se livra tout entier à l'espérance de faire servir ces ruines de fondement à sa nouvelle élévation. Mais on lui fit bientôt sentir qu'il n'avoit pas fait un pas vers la faveur du Prince. Il prit dès-lors le parti de la retraite, & fixa son séjour dans une maison de campagne qu'il avoit près de *Bagdat*, où il s'occupa à lire tous les écrits philosophiques. Ce fut dans cet asyle qu'il cultiva l'amitié des deux premiers génies du siècle, *Selim* & *Mirza* (*d*), le premier fameux parmi les Sages du Levant par la sublimité divine de sa Poësie, & le second par des Contes Orientaux & des voyages feints, qui sous l'écorce du mensonge cachent des vérités importantes & dangereuses. Ces deux Sages entreprirent sa défense, & firent mille efforts pour transmettre sa gloire pure & sans tache à la postérité.

» Cependant les lumières d'*Aboulca-*

(*d*) *Pope & Swift.*

„ *ſem* ſe multiplioient chaque jour. Le „ gouvernement politique des Etats „ étoit pour lui un vaſte champ où ſes „ yeux ne manquoient jamais de nou- „ veautés. Las du ſpectacle extérieur „ de ce monde, il devint l'objet de „ ſes réfléxions. La partie penſante de „ ſon être ne s'occupa plus que d'elle- „ même. Il avoit coutume de dire que „ l'ame étoit un tréſor qui contenoit „ des richeſſes immenſes, que chacun „ devoit en faire l'inventaire, & con- „ noître en détail ſon opulence. Il agiſ- „ ſoit en conſéquence; mais le plaiſir „ des avares n'avoit point de charmes „ pour lui; chaque occaſion de déve- „ lopper ſes talens lui étoit chère; cela „ alloit même juſqu'à l'oſtentation.

„ Par un enchaînement de recher- „ ches la Religion devint bientôt le „ ſujet de ſes méditations. Tous les „ différens ſyſtêmes des différens Sages „ lui étoient parfaitement connus. Il ſe „ rioit de l'Alcoran, & le Paradis de „ *Mahomet* ſur tout étoit pour lui une „ ſource intariſſable de plaiſanteries. Il „ n'avoit pas plus de reſpect pour le ſyſ- „ tême de *Confucius.* Il déclamoit contre

„ ces différentes opinions avec une élo- „ quence qui enchaînoit les eſprits. Les „ *Derviches* eſſuyoient de ſa part le plus „ cruel mépris. A quoi nous ſervent, „ diſoit-il, ces prétendus guides? Dans „ l'explication des formes établies je les „ regarde comme très-dangereux. Il „ étoit l'ennemi juré de toutes les céré- „ monies de religion qui ſe pratiquoient „ dans le Temple du Prophète. Son „ ambition, privée à jamais de l'eſpé- „ rance d'avoir part au Miniſtère, ſe con- „ ſoloit ainſi de cette perte, & affec- „ toit une ſupériorité plus flatteuſe ou „ plutôt plus importante. La nouveauté „ & la ſingularité en fait de dogmes le „ flattoient infiniment. Il alloit juſqu'à „ ſoutenir qu'il n'y avoit aucune diffé- „ rence entre les bêtes & nous; qu'il „ étoit plus que probable que les chiens „ & tous les autres animaux avoient „ des ames ainſi que les hommes, & „ que toutes les ames étoient maté- „ rielles.

„ Un ſoir qu'*Aboulcaſem*, perdu dans „ la contemplation de ſes prétendues „ découvertes, réfléchiſſoit dans ſon ca- „ binet, il entendit le tonnerre rouler

„ au-deſſus de ſa tête avec un bruit „ épouvantable; les montagnes fu- „ rent ébranlées & gémirent; des „ éclairs plus prompts que la penſée „ parcoururent l'hemiſphère; le Ciel „ s'ouvrit, & répandit ſur la terre un „ déluge de clarté. Cette ſcène de ter- „ reur étonna *Aboulcaſem.* Il trembla, „ ſe proſterna, & adora le Meſſager „ du Très-haut, qui lui apparut dans „ ce moment, & lui adreſſa d'une voix „ terrible ces paroles, qui glacèrent „ ſon ſang dans ſes veines, & lui dé- „ montrèrent en un inſtant l'extravagan- „ ce de ſa vaine philoſophie: *Aboulcaſem,* „ dit-il, reçois mes paroles avec atten- „ tion. Celui qui habite le troiſième „ Ciel t'a vu & a pitié de toi. Il t'envoie „ cette viſion pour ramener à la vérité „ ton ame, qui ſe perd dans le laby- „ rinthe immenſe du menſonge. Car „ ta philoſophie n'a pas pour but l'aug- „ mentation de tes connoiſſances, l'a- „ vancement de la ſageſſe & de la vertu. „ Elle a ſa ſource dans l'amour propre. „ C'eſt l'orgueil qui t'a porté à étaler „ aux yeux des hommes les richeſſes de „ ton génie. Tu prétends approfondir

„ tous les ſyſtêmes de religion, & ton „ cœur n'en approuve aucun. Tes re- „ cherches ont un but dangereux, & „ tendent à detourner les hommes de „ tout culte réglé. Apprend que tu as „ tort de vouloir le détruire, puiſque „ tu ne ſçaurois en ſubſtituer un meil- „ leur que celui que le Prophète a éta- „ bli pour entretenir les hommes dans „ une réſignation reſpectueuſe à l'égard „ du Très-Haut, & pour empêcher que „ les parties, dont l'union conſacrée par „ la religion forme l'enſemble de la „ ſociété, ne ſe décompoſent, & en „ ſe deſuniſſant ne détruiſent l'harmo- „ nie néceſſaire. Jette les yeux dans cette „ vallée. Vois y des hommes tout-à-fait „ ſemblables à tes idées; ils ſe ſont dé- „ pouillés de toute forme de religion; „ ils ont ſecoué le joug du Prophéte. „ Vois-les ſe plonger dans toute ſorte „ d'excès. La force & la fineſſe ſont „ leurs ſeules loix; ſans frein, ſans „ remords, ils ſe pillent mutuelle- „ ment; ils ſe font la guerre par des „ aſſaſſinats Le mépris du culte du „ Très-Haut a entraîné après lui le „ mépris de toutes les loix humaines.

» Telles sont les conséquences nécessai-
» res des opinions que tu cherches à
» répandre. Apprend donc, homme
» vain, qu'il te sieroit bien mieux de
» te soumettre aux formes établies
» que de troubler la paix des Croyans,
» en leur inspirant le soupçon, la ja-
» lousie, & toutes les horreurs qui
» résultent naturellement du doute
» universel. A ces mots, la lumière
» se perdit dans les ténèbres, & laissa
» *Aboulcasem* dans la consternation;
» mais l'impression étoit faite dans
» l'eau; elle ne dura pas; malgré
» cet avertissement, il persévéra dans
» ses desseins irreligieux; le trépas le
» surprit avant qu'il pût faire voir le
» jour à ses écrits. Mais ses intentions
» furent suivies. Car à peine la mort
» eut elle marqué ses lèvres du sceau
» du silence éternel, que ses ouvrages
» tombèrent entre les mains de *Namah-*
» *ran* (e), qui vendit ce poison pour un
» certain nombre de sequins. Par ce
» moyen les écrits d'*Aboulcasem* ré-
» pandirent la contagion dans l'esprit
» de tous les habitans de *Bagdat*. «

(e) M. *Mallet*.

ESSAI DE CRITIQUE.

Nec tu divinam Æneida tenta,
Sed longe sequere, & vestigia semper adora.

Lettre à M. de Voltaire.

» J'ai remarqué, Monsieur, que vous
» saisissiez toutes les occasions de traiter
» notre Théâtre avec un peu d'humeur,
» & que même notre immortel *Shakes-*
» *pear* essuyoit de votre part des traits
» de satyre qui me paroissent incom-
» patibles avec ce goût que vous affec-
» tez pour les pensées & les expressions
» mâles. Si j'avançois même que la po-
» litesse & l'esprit de bienséance qui
» distingue votre nation vous abandon
» ne dans quelques-unes de vos criti-
» ques, je suis persuadé qu'en les li-
» sant de sang froid vous en tombe-
» riez d'accord avec nous.

» De tous les jugemens que vous
» avez osé porter contre le plus grand
» génie dramatique qui ait jamais
» existé, celui qui m'a le plus révolté
» se trouve dans un discours que vous
» avez mis à la tête de votre *Sémiramis*. «

Je suis bien loin assurément, dites-vous, *de justifier en tout la Tragédie de* HAMLET; *c'est une pièce grossière & barbare qui ne seroit pas supportée par la plus vile populace de France & d'Italie.* HAMLET *devient fou au second Acte, & sa maîtresse devient folle au troisième. Ce Prince tue le père de sa maîtresse, croyant tuer un rat, & l'héroïne se jette dans la rivière. On fait sa fosse sur le théâtre. Des fossoyeurs disent des quolibets dignes d'eux, en tenant dans leurs mains des têtes de morts. Le Prince* HAMLET *répond à leurs grossieretés abominables, par des folies non moins dégoutantes. Pendant ce temps-là un des Acteurs fait la conquête de la Pologne.* HAMLET, *sa mère & son beau-père boivent ensemble sur le théâtre. On chante à table, on se querelle, on se bat, on se tue. On croiroit que cet ouvrage est le fruit de l'imagination d'un sauvage ivre. Mais parmi les irrégularités grossières qui rendent encore le Théâtre Anglois si absurde & si barbare, on trouve dans* HAMLET, *par une bizarerie encore plus grande, des traits sublimes dignes des plus grands génies. Il semble que la nature se soit plû à rassembler dans la tête de Shakespear ce*

qu'on peut imaginer de plus fort & de plus sublime avec ce que la grossièreté sans esprit peut avoir de plus bas & de plus détestable. Telles sont les ex-
» pressions du délicat, du grand M. de
» *Voltaire*, en parlant de *Shakespear*.
» J'en appelle à vous-même. Cette
» critique est-elle juste? Est-elle bien
» fondée? Est-ce le résultat d'un exa-
» men impartial de la Tragédie en
» question? Il ne s'agit point ici de ce
» qui est agréable au *peuple* en Italie
» ou en France. On sçait que le clin-
» quant d'un Opéra ou un jeu d'es-
» prit, comme une Comédie-Ballet,
» plaira plus à ces peuples que l'éner-
» gie & la force de nos Tragédies An-
» gloises. Nous attendions une décision
» moins hazardée de la part d'un grand
» homme qu'on dit instruit. *Hamlet*
» ne devient pas fou, &, quand cela
» seroit, le roi *Lear* suffiroit pour jus-
» tifier cette hardiesse, & prouve assez
» quel intérêt, quelle affliction vrai-
» ment théâtrale un pareil incident peut
» produire dans l'ame des spectateurs.
» Il joue la folie pour favoriser sa ven-
» geance; mais personne ne s'est ja-
» mais imaginé qu'il tue un rat, lors-

» qu'il tue *Polonius* ; reliſez le paſſage ;
» vous trouverez qu'il le prend pour
» quelqu'un au-deſſus de lui, c'eſt-à-
» dire, pour le Roi, & qu'il ne parle du
» rat que pour ſauver les apparences
» vis-à-vis de ſa mère. Il eſt vrai qu'on
» creuſe la foſſe d'*Ophélie* ſur le théâ-
» tre. Mais cela même donne lieu à
» une morale dont la beauté ſurpaſſe
» tout ce que le théâtre François a ja-
» mais vu dans ce genre, & qui in-
» téreſſe & frappe bien plus que les
» fureurs compaſſées & les tirades bril-
» lantes d'un auteur plus correct.

» Je cherche envain à me rappeller
» ces chanſons à boire & ces propos
» gaillards dont vous parlez. Songez,
» Monſieur, que notre langue, quoi-
» qu'elle ne le cède en rien à la vôtre,
» n'eſt pas ſi généralement répandue ;
» & que, d'après la manière dont vous
» préſentez les choſes, l'étranger pour-
» roit regarder *Shakeſpear* comme le
» *Sauvage ivre* pour qui vous voudriez
» le faire paſſer. Quelle injuſtice de
» lui prêter des extravagances dont il
» n'eſt point coupable ! Vous m'avouerez
» que ce n'eſt pas en agir noblement

» vis-à-vis d'un homme à qui vous de-
» vez plus que de l'admiration.

» Quand vous dites qu'il a quelque-
» fois une ſublimité que rien n'égale,
,, c'eſt un pas que vous faites vers la
,, juſtice ; mais, lorſque vous ajoûtez
,, que cette ſublimité vous étonne, ne
,, pourroit-on pas vous comparer à un
,, Peintre excellent, mais capricieux,
,, qui jette ſur la toile des traits & un
,, coloris inimitable, & qui bientôt
,, paſſe l'éponge ſur ces merveilles, ou
,, les défigure par des acceſſoires monſ-
,, trueux ? Cette ſublimité ne peut-elle
,, donc produire chez vous que de l'é-
,, tonnement ? Je m'attendois à toute au-
,, tre choſe de la part de M. *de Voltaire*.
,, Vous auriez peut-être dû dire : C'eſt
,, dommage que cet aigle dont le vol
,, hardi ne connoît de bornes que celles
,, de la nature, ne puiſſe pas ſe ſoutenir
,, dans ce degré d'élevation, & con-
,, noiſſe la laſſitude. Un pareil propos eût
,, fait honneur à votre jugement. Sou-
,, venez-vous que c'eſt avec ce ton de
,, réſerve que *Longin* parle d'*Homère*.
,, Ce ſont des rêves, dit-il, mais ce
,, ſont les rêves d'*Homère*. Il auroit pû

,, lui donner, avec la même juſtice, le
,, nom de *Sauvage ivre*, &c. Mais un
,, critique ſans fiel attribue les fautes à
,, la foibleſſe humaine, & prononce
,, toujours comme un juge favorable.

» Dans une de vos lettres ſur la na-
,, tion Angloiſe, vous louez avec une
,, eſpèce d'enthouſiaſme ces paroles de
,, Mylord *Bolingbroke* au ſujet du Duc
,, de *Marlborougk* : *Il étoit ſi grand*
,, *que j'ai oublié ſes fautes*. N'auriez-
,, vous pas dû parler de *Shakespear* à peu
,, peu près dans les mêmes termes ?
,, Vous le deviez pour plus d'une rai-
,, ſon. Vous lui avez, ſi je ne me
,, trompe, quelques obligations ; on
,, s'apperçoit que, nouveau *Promé-*
,, *thée*, vous allumez votre flambeau
,, au feu divin de ce Poëte, & nous
,, avons ſouvent ſurpris vos yeux fixe-
,, ment attachés ſur lui. Juſques dans vo-
,, tre *Semiramis* vous avez introduit ſur
,, votre Théâtre une Ombre, à l'imita-
,, tion de la Pièce même qui a occaſion-
,, né le trait ſatyrique dont je me plains.
,, Votre ſuccès dans cette occaſion vous
,, prouve aſſez combien *Shakeſpear* eſt
,, inimitable. A la vûe de l'Ombre de

,, *Ninus*, le Parterre, dit-on, exprima
,, ſon mécontentement par des murmu-
,, res. Sur notre théâtre au contraire l'Om-
,, bre de *Hamlet* ne manque jamais de
,, produire une impreſſion qui s'expri-
,, me par le ſilence & l'attention. N'at-
,, tribuez pas, Monſieur, cette diffé-
,, rence à la barbarie de notre goût, mais
,, plûtôt à la magie inconcevable du
,, Poëte qui, fouillant juſques dans le
,, tombeau, en a pû appeller un être
,, chimérique, & lui créer un cortège
,, d'idées frappantes, dignes de l'occa-
,, ſion.

,, *Shakeſpear* eſt parmi nous, Monſieur,
,, un point de religion poëtique ; ſes lau-
,, riers fleuriront à jamais. Je ne prétends
,, pas qu'il ſoit exempt de fautes, mais
,, il les compenſe par des beautés que
,, l'art ne peut qu'admirer de loin.
,, Je conviendrai avec vous que les rè-
,, gles preſcrites par ces légiſlateurs de
,, l'eſprit humain, *Ariſtote* & *Horace*,
,, ſont très-judicieuſes, & que des gé-
,, nies ſubalternes peuvent ſe préva-
,, valoir de s'y être habilement con-
,, formés. La coupe des ſcènes & la
,, conduite de l'intrigue ſont des beau-

„ tés sans doute, mais des beautés du „ second ordre. Les objets importans „ sont de bien exprimer les caractères, „ de les soutenir, & d'émouvoir les „ passions. En Poësie & en Agricul- „ ture le procédé est le même. Par „ tout où la nature marâtre ne produit „ de beautés que celles qu'on lui arra- „ che, ayez recours aux embellisse- „ mens lents & laborieux de l'art, à la „ régularité de la taille des arbres, à une „ juste symétrie; & à un dessein varié „ dans les parterres; mais lorsque la „ campagne présente de tous côtés des „ scènes riantes, quand les arbres éten- „ dent au loin un ombrage épais, & „ qu'une perspective qui n'a pour bor- „ nes que la foiblesse de notre vûe, of- „ fre de tous côtés un mélange heureux „ de vallées, de collines & de plaines, „ à quoi sert le détail minutieux de la „ culture? Je finirai par un passage tiré „ de vos propres écrits: *Il est dur, mais* „ *il est beau d'avouer ses fautes.* J'ai „ l'honneur d'être avec l'admiration la „ plus sincère pour vos talens, Mon- „ sieur, &c (*f*).

(*f*) On attribue cette lettre au célèbre M. Garrick.

ESSAI DE PLAISANTERIE.

Lettre à M. Murphy.

Mane salutantum totis vomis ædibus undam.

Monsieur,

„ J'ai observé que dans tous les écarts „ d'imagination que vous hazardez de „ temps à autre pour l'amusement du „ Public, il y a toujours quelque „ instruction plus ou moins cachée. „ C'est pourquoi je compte que vous „ voudrez bien vous prêter au dessein „ que j'ai formé de démontrer la faus- „ seté d'une maxime qui a passé en „ axiome. Vous vous rappellez le Dis- „ tique suivant composé par *Ovide* dans „ un moment d'humeur:

Donec eris felix, multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

„ Il est absolument faux qu'un homme „ dans la prospérité soit entouré d'amis „ qui disparoissent avec elle. Je pré- „ tends prouver tout le contraire, & „ je crois servir la vertu en justifiant

„ la nature humaine d'une calomnie „ aussi injurieuse. Vous sçaurez donc „ que, quand j'arrivai à Londres dans „ le dessein d'étudier le Droit, je n'a- „ vois exactement que de quoi four- „ nir à mes études. Je pris un logement „ dans un de nos Colléges de Droit, „ L'économie que j'étois obligé d'obser- „ ver, me mettant hors d'état de fré- „ quenter aucune compagnie, je m'ap- „ perçus que la vie que je menois n'é- „ toit pas des plus amusantes. Là-des- „ sus je changeai de plan; je me vis „ bientôt au bout de mes guinées. Il „ est vrai que quelques-unes de mes „ connoissances m'abandonnèrent to- „ talement; mais cela même fut cause „ que d'autres s'attachèrent plus inti- „ mement à moi.

„ La plupart des liaisons, parmi les „ jeunes gens, ne sont que des parties „ de débauche & d'intempérance qui „ commencent & finissent avec le plai- „ sir. Les impressions que j'ai fai- „ tes dans le cœur de mes amis sont „ d'une espèce bien plus durable; pour „ peu qu'ils me perdent de vûe, ils mar- „ quent une inquiétude obligeante à „ mon sujet, s'informent de moi avec

„ un intérêt très-sincère. On les entend „ se dire les uns aux autres: eh bien! „ quand avez-vous vû notre ami? Je „ ne sçais ce qu'il est devenu. Il ne se- „ roit pas parti. Je ne l'ai pas vû de- „ puis long-temps; cela commence à „ m'inquiéter. Je voudrois qu'il vou- „ lût mettre ordre à ses affaires; il est „ trop négligent; il donne dans le tra- „ vers, jette son argent par les fenêtres. „ J'ai passé chez lui deux ou trois „ jours de suite; toujours visage de „ bois. Je n'ai jamais souhaité de voir „ personne avec tant d'ardeur. Telles „ sont en général les expressions de mes „ amis à mon égard. Il y en a qui ne „ se contentent pas de ces protestations; „ elles ne coûtent rien; ils ont porté „ la chose jusqu'à payer deux hommes „ qui n'ont d'autre occupation que de „ marcher après moi dans toute la ville. „ Comme il y a très-peu d'exemples „ d'une pareille amitié, cela vous pa- „ roîtra sans doute romanesque, & „ vous croirez que je vous amuse d'un „ conte fait à plaisir. Je vous assûre „ qu'il n'y a rien de plus vrai; &, pour „ augmenter votre étonnement, sça- „ chez que pas un d'eux n'a jamais vû

„ un sol de mon argent, & vraisem-
„ blablement n'en verra jamais. Vous
„ êtes curieux, sans doute, de sçavoir
„ quels sont ces obligeans personna-
„ ges qui s'intéressent si généreusement
„ à moi : ce sont mes créanciers qui
„ témoignent toute cette bonne vo-
„ lonté.

„ Vous pouvez juger par là que le
„ plaisir de devoir est très-grand, quoi-
„ qu'inconnu à la plûpart de ceux-mê-
„ mes qui sont le mieux partagés à cet
„ égard. Le grand art est de sçavoir
„ saisir le beau côté de tous les acci-
„ dens auxquels nous sommes expo-
„ sés. Aujourd'hui mon lever est aussi
„ pompeux que celui d'un Ministre,
„ au lieu que lorsque je me trouvois
„ maître de quelqu'argent, je ne voyois
„ personne, excepté la servante qui
„ venoit faire ma chambre. Quelle dif-
„ férence maintenant! Ma porte est tou-
„ jours bien gardée, & ceux à qui je
„ veux l'ouvrir ont de moi autant de
„ promesses que d'un premier Minis-
„ tre, & n'en tirent aussi rien autre
„ chose. Il arrive quelquefois que
„ ceux qui sçavent le mieux me faire
„ leur cour, & qui ont l'art de me

„ prendre dans un de mes bons mo-
„ mens, gagnent sur moi de leur don-
„ ner un jour pour l'accomplissement
„ de leurs souhaits ; mais j'ai toujours
„ soin de l'éloigner le plus qu'il m'est
„ possible. Comme les choses d'impor-
„ tance ne doivent jamais se faire avec
„ trop de précipitation, le jour que
„ je marque est toujours reculé de
„ de deux ou trois termes. Pendant
„ tout ce temps-là, leur amitié ne se
„ refroidit pas ; ils témoignent avec
„ transport le même intérêt. En vérité,
„ Monsieur, me disent-ils, vous vous
„ négligez trop ; chaque accès de toux
„ me déchire ; vous ne vivrez pas trois
„ mois, si vous continuez. Croyez-
„ moi, enveloppez bien votre col, pre-
„ nez quelques sudorifiques pour vous
„ dégager la poitrine. Vous bûvez trop ;
„ la santé s'en ressent aussi bien que
„ la bourse. C'est l'amitié qui me
„ fait parler. Vos amis perdroient infi-
„ ment, si vous veniez à manquer.
„ Ayez soin de vous-même ; vous n'y
„ tiendrez jamais.

„ Vous voyez, Monsieur, jusqu'à
„ quel point mes créanciers portent leur
„ attachement. Il faut avouer aussi que

„ j'ai un talent particulier pour me fai-
„ re de pareils amis. Ils m'observent
„ de si près, qu'il m'est absolument
„ impossible de donner à gauche, &
„ de rien faire qui puisse me nuire.
„ Il y a environ un an que j'en eus
„ une preuve bien frappante, lorsque
„ la vigilance de mon tailleur m'em-
„ pêcha de faire une démarche très-
„ imprudente. J'étois prêt à partir pour
„ Paris. Ce voyage n'auroit pas man-
„ qué de me mettre totalement à sec.
„ Mais mon cher tailleur y mit bon
„ ordre, en me faisant arrêter com-
„ me je montois en chaise, & con-
„ duire chez un Bailli (*g*) pour la
„ somme de trois cens guinées. J'y restai
„ jusqu'à ce que mon envie de voya-
„ ger fut passée, & lorsque je recou-
„ vrai ma liberté, mes amis eurent
„ soin de ne pas me laisser un sol, le
„ tout de peur d'une rechute.

„ Quelque soit cependant le bonheur
„ dont je jouis, je ne puis vous dissimu-
„ ler qu'il y a une espèce de créanciers,
„ dont je n'ai point du tout à me louer.

(*g*) Bailli, espèce de mouche qui arrête pour dette.

„ Car si les autres marquent toujours la
„ joye la plus sensible quand ils me
„ rencontrent, ces derniers ne me
„ voyent qu'avec peine. Leur inimitié
„ me choque d'autant plus que je ne sçais
„ pas en quoi j'ai pû les irriter à ce
„ point. J'ai fait tout au monde pour
„ les appaiser ; j'y ai perdu mes soins.
„ Toutes les fois que je ne les paye pas,
„ j'ai toujours l'attention de leur donner
„ les défaites les plus polies, mais envain ;
„ les arrérages se sont accrus considé-
„ rablement, & il n'y a pas moyen de
„ les contenter. Comme je souhaite que
„ vous leur donniez un mot d'avis, il
„ faut vous dire que ce sont les domes-
„ tiques des personnes chez qui je vais
„ dîner (*h*). Ces gens-là sont intraita-
„ bles. Que peuvent faire, disent-ils,
„ de pauvres domestiques si de pareils
„ aigrefins leur excroquent leurs pro-
„ fits ? Ils craignent toujours que la
„ dette n'augmente. Aussi ai-je toutes
„ les peines du monde à obtenir d'eux

(*h*) Personne n'ignore la coutume établie dans presque toutes les maisons d'Angleterre, où l'on ne peut aller manger sans payer le repas en détail aux domestiques.

» le moindre service. Si je demande à » boire, ils ne manquent jamais d'être » sourds, jusqu'à ce que le maître du » logis leur crie : que ne servez-vous » Monsieur ? Encore ne manquent-ils » pas de m'apporter le pot après le » meilleur bûveur de la compagnie. Enfin la mauvaise humeur de cette espèce » de créanciers nuit à ma félicité ; il » n'y a pas de plaisir à leur devoir. » Quoiqu'il en soit, je tâcherai d'avoir « patience. En attendant je serai charmé » d'être dans vos papiers. J'ai l'honneur » d'être, &c.

ESSAI DE CAPRICE.

Gazette du 1853.

Cet essai demande une explication. Il n'est point de Lecteur qui n'ait entendu parler de ce fameux Bill qui passa en Parlement pour la naturalisation des Juifs en 1753 (*i*). Ce Bill mit tout Londres en combustion, & on fut obligé de le révoquer. Cet *Essai* fut imprimé immédiatement après la publica-

(*i*) Voyez notre JOURNAL d'Octobre 1755 page 134.

tion de l'Acte ; notre auteur en annonce les conséquences sous la forme de la Gazette suivante pour le du mois de 1853. Ce *Caprice* a réussi audelà de tout ce qu'on peut dire ; il est entièrement dans le style des gazettes. On lit à la tête une petite préface. Un Ecossois, qui prétend avoir le don de prophétie, apporte cette gazette à l'auteur, & le prie de lui donner place dans son *Journal*. J'en ai retranché quelques articles qui en France ne seroient pas entendus de tout le monde.

» Depuis notre dernière est arrivé le » paquet de Jérusalem. Les fondemens ,, du Temple que l'on a commencé à re» bâtir se sont depuis peu enfoncés de » dix pieds. Les mêmes lettres nous » apprennent que l'on présentera une » requête au Ministre, afin d'obtenir une » lotterie de 12 millions pour fournir aux » frais de ce grand dessein. A cet effet *Ja*» *cob Zorobabel* est parti de Jérusalem » pour l'*Angleterre* ou *Nouvelle Judée*, » avec les instructions nécessaires.

De Londres.

» Hier matin le Lord *Jacob de Paiba*

» partit pour son château de Sion avec » un brillant cortège, & à ce qu'on assûre » il y restera pour célébrer la Pâque.

» Lundi l'on accorda une dispense » au grand sceau au Révérend *Abraham* » *Lévi* pour lui permettre de posséder » un Canonicat dans la synagogue de » *Paul*, conjointement avec la place » de *Rabin* à *N*.... dans le Diocèse *de* » *Litchfield*.

» La semaine passée vingt-cinq enfans » furent circoncis à l'hôpital *in Broum*» *low Street*.

» Le même jour *Jean Hartwell*, prê» tre Galiléen, fut fustigé dans la place » de ... pour avoir parlé en termes peu » respectueux de la venue du Messie.

» On assure que l'on jettera bas la » statue du Chevalier *Barnard* (*k*) » érigée en 1753, & qu'elle sera rem» placée par celle de *Ponce Pilate*.

Hier au soir le Bill pour la naturalisation des Chrétiens a été rejetté à la pluralité des voix.

» Hier fut lancé à Woolwich *le Jeru*» *salem*, le plus grand vaisseau de guerre » qui ait jamais été construit dans le pays ;

(*k*) Fameux négociant Anglois à qui on a élevé une statue dans la Bourse de Londres.

,, & l'on dit que l'Amiral *Suasso* en aura » le commandement.

» Aujourd'hui se vend un livre inti» tulé *La fausseté de la Religion Chré*,, *tienne démontrée*, centiéme édition.

,, Aujourd'hui à midi *Guillaume Ortho*,, *doxe* Libraire sera mis au carcan pour ,, avoir vendu sous le manteau un livre ,, pernicieux qui a pour titre : *Remar*,, *ques sur l'Apostolat & la conversion* ,, *de S. Paul*. Le dit livre sera brûlé par ,, la main du Boureau.

,, Hier au soir *George Briton* le Contre,, bandier a été amené à Newgate sous ,, une forte garde ; il a été pris sur les ,, côtes de Sussex faisant passer fraudu,, leusement du porc dans le Royaume ,, contre toutes les loix.

,, Ce matin à deux heures est mort à ,, sa maison dans *Grosvenor-Square* (*l*) ,, le Lord Comte *de Balaam*, Baron de ,, *Zimri*, & Chevalier de l'Ordre de *Mel*,, *chisedech*. Il hérita des titres & des ,, biens de son pere en 1820, fut deux ,, fois Viceroi d'Irlande, & résida ,, comme Plénipotentiaire en Hollande ,, pendant la dernière guerre contre la ,, ligue des Princes Chrétiens sous le

(*l*) Une des plus belles Places de Londres.

„ nom de *Judaïſade.* Il laiſſe cent „ mille livres ſterling de rente à ſon „ fils Mylord *Zimri,* aujourd'hui Comte „ de *Balaam.*

„ Mercredi dix-ſept criminels furent „ crucifiés à Tyburn, entre leſquels on „ compte *Brian Maemanus* & *Patrice O* „ *Sullivan,* deſcendus d'une ancienne fa- „ mille d'Irlande, mais qui avoient eu le „ malheur d'être élevés dans les erreurs „ de la religion Chrétienne à laquelle „ ils ſont reſtés attachés juſqu'au dernier „ moment ; par un entêtement inconce- „ vable, ils ont mieux aimé mourir „ que de ſouffrir la circonciſion.

„ Vendredi dernier l'anniverſaire du „ crucifiement fut célébré dans tout le „ Royaume avec de grandes démonſtra- „ tions de joie.

„ On prétend qu'au Sanhedrin ou „ Parlement prochain, on prendra 1600 „ Philiſtins à la ſolde de la Grande Bre- „ tagne.

„ La lèpre n'a jamais été ſi com- „ mune dans ce Royaume qu'elle l'eſt „ aujourd'hui ; ce qui a engagé M. *J.* „ *O.* Chirurgien à en faire ſon étude ; „ il avertit le Public qu'il a décou-

„ vert un remède dont un bouteille ſuf- „ fit pour déraciner la lèpre la plus in- „ vétérée.

Aux Rabbins & Gentilshommes fieffés du Comté de Chanaan.

„ Meſſieurs, comme mes amis m'ont „ engagé à me propoſer pour rempla- „ cer votre dernier Député & vous re- „ préſenter en Parlement, j'eſpère que „ vous vous voudrez bien honorer de „ vos ſuffrages, Meſſieurs,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur *Launcelot Gobbo.*

„ N. B. J'ai été un de ceux qui ont „ donné leurs voix contre le Bill pour „ la naturaliſation des Chrétiens.

„ Au Théatre Royal de *Drury-Lane ;* „ aujourd'hui Dimanche (*m*) ſera re- „ préſentée une Comédie intitulée *les* „ *Ridicules de la Religion Chrétienne :* „ le rôle de l'Archevêque *Tillotſon* ſera

(*m*) En Angleterre il n'y a pas de Comédie le Dimanche.

„ repréſenté par *Rubens Shylock*, le Che- „ valier *Jean Moore, Moſes de Paiba,* &c, „ le rôle de *ſainte Cecile,* (avec une chan- „ ſon) par Mademoiſelle *Debora,* & pour „ petite pièce *La Conſtitution Britan-* „ *nique.*

A la fin de chaque *Eſſai* l'auteur ajoûte une gazette imaginaire, voile de critiques & de plaiſanteries. Un exemple ſuffira pour en donner une idée. Il y a à Londres une eſpèce de Tribunal ambulant qui ſe tranſporte par tout où il eſt arrivé quelque mort accidentelle ou quelque meurtre. Dans le morceau ſuivant l'auteur badine ce tribunal dont l'équité n'eſt pas en bonne réputation, & qui, à ce qu'on prétend, moyennant quelque argent, épargne à ceux de nos Anglois qui ſe ſont ennuyés de vivre la flétriſſure que portent les loix contre le Suicide, en attribuant leur mort à un accès de folie.

Liſte des Suicidés pour le mois de Novembre.

Henry Lovegold riche de 100000 liv. ſterling s'eſt coupé la gorge. On pré-

tend qu'il a pris ce parti deſeſpéré, parce que la Cour de Conſcience l'avoit condamné à payer vingt-cinq ſchellings à ſa blanchiſſeuſe : déclaré *Lunatique.*

M. *Gloomy* s'eſt tué d'un coup d'épée. On lui avoit ſouvent entendu dire qu'il avoit perdu tout goût pour le plaiſir & que c'étoit toujours la même choſe : *Lunatique.*

Le Capitaine *Sans-Peur* s'eſt caſſé la tête d'un coup de piſtolet. Il paſſa l'après-midi avec pluſieurs de ſes amis, s'en retourna chez lui de très-bonne-humeur, fit ſon teſtament, & ſe brûla la cervelle : *Lunatique.*

Abraham Stocks s'eſt empoiſonné, parce que les billets de lotterie tombèrent après qu'il en eût acheté une douzaine : *Lunatique.*

M. *Muckworm* a pris une doſe d'Opium ; cette action a été occaſionnée par une perte de 10000 liv. ſterling. Il manqua le gros lot à la lotterie : *Lunatique.*

Thomas Hopeleſs s'eſt pendu dans un grenier ; il avoit tenu ci-devant une très bonne maiſon dans *Holborn ;* mais une ſuite de malheurs l'avoit réduit à la dernière

misère avec une femme & sept enfans : *condamné comme Suicide.*

Un jeune homme va au Parc & se jette dans le bassin ; mais il se ravise, revient à terre, & retourne chez lui. Son hôte devina ce qui en étoit par l'état où il vit ses habits. Il lui ôta son couteau & ses jarretières, & ne lui laissa rien, à ce qu'il crut, qui pût servir à ses desseins. Il sortit ensuite pour donner avis aux amis du jeune homme de ce qu'il avoit découvert ; mais lorsqu'il revint avec eux, il le vit pendu à une poutre. Ne trouvant pas de corde dans la chambre, il avoit cassé une vître, & avec le verre il avoit coupé la corde qui soutenoit le ciel du lit, & s'en étoit servi pour se pendre. Il étoit héritier d'un bien de 3000 liv. sterling de rente : *Lunatique*

Si le caractère d'un auteur se peint dans ses écrits, M. *Murphy* paroît ardent ami, & ennemi implacable. Les éloges qu'il prodigue sont d'une chaleur qui tient de l'enthousiasme, & ses satyres sont marquées aucoin de la haine la plus violente. Tous les ouvrages

Anglois de l'espèce de celui de M. *Murphy* (n) ne sont bons ou mauvais qu'à proportion qu'ils approchent ou s'éloignent du *Spectateur*. Aussi est-ce à ce grand modèle que notre auteur s'est attaché. Son style est coulant comme celui d'*Adisson*. Mais on doute que la forme singulière & trop uniforme qu'il donne à ses satyres plaise à la longue. M. *Fielding*, auteur de *Tom Jones*, &c., avoit entrepris un ouvrage périodique satyrique sous le masque de jugemens dans les règles ; il y avoit *interrogatoires*, *confrontations de témoins*, &c. Notre auteur l'a imité dans le *Caprice* ; mais il n'est pas Juge de Paix ; M. *Fielding* l'est ; il doit aimer à juger.

(n) Nous avons oublié de dire ce que c'est que *Gray's-Inn*. En Anglois *Inn* signifie *Logis*, *Hotellerie* ; ainsi *Gray's-Inn* mot à mot veut dire *le Logis de Gray*. C'est un grand bâtiment qui contient plusieurs cours. Les Avocats y ont de beaux logemens, une chapelle très-propre & une bibliothèque pour les étudians. Il y a des jardins où l'on se promène à l'ombre de grands arbres qui, avec la belle vûe des champs, y attirent toujours nombreuse compagnie.

DELLA PUBBLICA FELICITA, OGGETTO DE' BUONI PRINCIPI : Trattato di Lodovico Antonio Muratori, Bibliotecario del Serenissimo Signor Duca di Modena.

TRAITÉ SUR LA FÉLICITÉ PUBLIQUE, OBJET DES BONS PRINCES : par Louis-Antoine Muratori, Bibliothécaire du Duc de Modène.

CET ouvrage, sorti d'une plume qui en a produit une foule d'autres excellens, renferme 29 chapitres qui sont autant de traités particuliers où l'auteur examine & propose les moyens par lesquels un Prince peut procurer à ses peuples la félicité. Nous allons les parcourir légérement, & cependant en mettre assez sous les yeux du lecteur pour lui faire appercevoir les vûes pleines de justesse de l'écrivain, & pour le confirmer dans l'opinion avantageuse qu'il peut en avoir conçue d'ailleurs. Avant que de parler

de la félicité publique, il faut, dit M. *Muratori*, que nous nous entendions le lecteur & moi. Le mot félicité renferme deux conditions, posséder les biens & être exempt des maux. J'entends par maux, non seulement ceux qui affiégent le corps, mais encore ceux qui affiégent l'ame, & par biens la santé & les choses nécessaires à la vie de chaque homme, selon sa condition. Cela posé, le moindre habitant de la campagne, ainsi que le moindre artisan, doit se trouver heureux & rendre grace de son état à la Providence, quand il a les biens convenables & qu'il est exempt des maux qui pourroient en troubler la jouissance. C'est cette félicité qu'un bon Prince devroit procurer & conserver au moindre de ses sujets, si la chose dépendoit de lui. Mais comme Dieu seul peut l'entretenir, parce que seul il peut mettre le corps à l'abri des infirmités & l'ame à couvert des sollicitudes qui la tourmentent, le bon Prince doit du moins travailler à établir la félicité qui est au pouvoir de quiconque gouverne sagement, celle qui est exprimée sur la

monnoye de ces anciens Empereurs qui ont fait paſſer à la poſtérité leur nom glorieux, & qui furent les délices de leur ſiécle & l'objet de l'admiration des ſuivans, tels que *Titus*, *Trajan*, *Probus*, *Conſtantin*; on lit ſur cette monnoye ces paroles : *Félicité Publique*, *Félicité du Siècle*, *Temps Heureux*, *&c* : paroles qui renferment l'éloge le plus parfait de ces Souverains. Eux & d'autres qui leur reſſembloient ont été appellés *Paſteurs & Pères du peuple*. Les brebis ſont d'un grand avantage pour le berger. Qui eſt-ce qui ne le ſçait pas ? Mais de quel avantage ce même berger n'eſt il pas pour elles ? Avec quelle ardeur ne les garantit-il pas de tout ce qui pourroit leur nuire ! Quel ſoin n'a t-il pas de leur procurer de bons pâturages & tout ce qui peut contribuer à leur bien être ! La juſtice veut donc que le Prince, à qui les ſujets ſont ſi utiles, leur rende la pareille par ſon amour & par ſes bienfaits. Malheur au Souverain qui acheteroit ſa félicité par l'infortune de ceux qui la lui procurent.

Le premier & le plus néceſſaire des ſoins pour rendre un peuple heureux, eſt l'éducation des jeunes gens. M. *Muratori* voudroit qu'on s'appliquât à en former qui fuſſent en état de ſoutenir un jour les charges & les dignités d'une façon glorieuſe pour le Prince & avantageuſe pour les ſujets, à peu-près comme l'on voit les Jardiniers attentifs entretenir des pépinières où croiſſent de jeunes arbres propres à remplacer un jour ceux qui meurent. Outre les Collèges & les Académies connues, il ſeroit utile d'établir une Académie particulière où l'on étudiât les règles du bon gouvernement. On choiſiroit pour la former des jeunes gens intelligens & de bonnes mœurs. Un perſonnage capable de les conduire auroit ſoin de leur diſtribuer par degrés les matières que chacun d'eux auroit à traiter. Un Miniſtre ſage aſſiſteroit aux aſſemblées qui ſe tiendroient dans des temps marqués, pour y animer & louer ceux qui le mériteroient. Si le Prince vouloit exciter encore davantage leur émulation, il les honoreroit quelquefois de ſa préſence, ou de quelque

marque de ſa générosité. Mais les premières leçons que l'on devroit donner à cette jeuneſſe, ſeroient celles de religion. Parvenue dans la ſuite aux premières places de l'Etat, elle retraceroit ces leçons dans ſa conduite, & elle inſpireroit aux peuples le goût de ce qui ſeul peut les rendre heureux. Heureux en effet ceux parmi leſquels regnent la juſtice, la concorde, & les autres vertus, dont la religion eſt la première & la plus sûre origine !

A l'étude de la religion on joindroit celle des ſciences & des lettres, ſans égard pour ce qu'avancent certains politiques, qu'il vaut mieux qu'un Prince commande à un peuple ignorant qu'à un peuple inſtruit, parce que le premier obéit plus aiſément par la raiſon qu'il ne connoît point les vices du gouvernement. Cette maxime auſſi barbare que pernicieuſe porta les Goths, devenus maîtres de l'Italie, à faire un crime à la Reine *Amalaſonte* de ce qu'elle faiſoit inſtruire dans les lettres le jeune *Théodoric* ſon fils. Ils prétendoient que les armes étoient le ſeul métier des Souverains : inſenſés qui ne comprenoient pas que l'étude

des lettres peut ſervir admirablement à rendre un Souverain ſage ſur le trône, expert & vaillant à la guerre, & que ſes ſujets ſeront d'autant plus ſoumis qu'ils connoîtront mieux les règles du bon & du juſte gouvernement !

Parmi les ſciences, la plus néceſſaire & la plus importante pour le peuple eſt celle des loix, parce qu'elles renferment les réglemens les plus ſages pour l'adminiſtration de la juſtice dans une foule de cas divers. C'eſt par leur moyen que l'on maintient le repos public, & que l'on conſerve ſes droits à chaque particulier, en ſorte qu'il ne lui ſoit fait aucun tort, ni dans ſes biens, ni dans ſon honneur, & que ſes jours ſoient à couvert de la violence d'autrui.

La Médecine, dont le but eſt la conſervation de ces mêmes jours, doit, ſelon M. *Muratori*, avoir le ſecond rang dans les ſciences. Elle eſt par cet objet un art digne d'eſtime & d'honneur, & un ſoutien néceſſaire à tout Etat bien policé. Mais, ſelon lui, les Livres de Médecine, qui traitent de la manière d'entretenir la ſanté, ſont préférables à tous les autres, &

ceux dont ont doit faire le plus d'usage. La substance ordinaire de ces Livres se réduit à nous instruire de la sobriété dans le boire & dans le manger, ainsi que dans les autres plaisirs du corps, à nous inviter à tenir ce même corps en exercice, à lui procurer un bon air, & à le garantir des secousses des fortes passions. Un Prince, qui desire faire fleurir ses Etats, doit avoir aussi un soin particulier que les Mathématiques y soient en honneur. Mais c'est aux parties de cette science dont il peut résulter le plus d'avantage pour son peuple & pour ses Etats, qu'il doit donner la préférence.

Quant à l'histoire, il n'y a personne à qui la lecture n'en paroisse infiniment utile pour le Prince & pour les sujets. Cette science est la maîtresse de la pratique, & nous conduit à bien agir, en nous montrant dans les actions d'autrui ce qu'ont fait de bon tant de souverains éclairés, tant de politiques & de militaires illustres, & ce qu'ont fait de mal tant d'hommes téméraires, orgueilleux, imprudens ou méchans. La connoissance du monde passé qu'elle nous procure peut

servir beaucoup à régler le monde présent.

Pour ce qui est de l'érudition, c'est, pour ainsi dire, une vaste mer qui s'étend sur presque toutes les sciences & les arts. Elle concerne les dits, les faits, les coutumes, les religions, les rits des anciens, leurs gouvernemens, leurs inventions, leur industrie, leur commerce, leurs écrits, & une foule d'autres choses des siècles éloignés de nous. Il n'y a aucune des parties qu'elle embrasse qui ne puisse, je ne dis pas seulement nourrir l'honnête curiosité de l'homme, mais servir à lui donner des lumières utiles pour lui & pour ses concitoyens.

Chacun connoit ce que l'éloquence & la poësie ont d'avantageux. Il y a d'autres arts qui ne servent qu'au plaisir des yeux, comme la peinture & la sculpture ou qu'à celui de l'oreille, comme la musique. Ces arts ont un mérite qui doit les faire desirer dans tout gouvernement bien ordonné, & le plaisir qu'ils procurent peut s'appeller bien public. C'est en effet un bien que de conserver les traits des hommes recommandables

par leurs vertus & par leurs talens, que de faire lire leurs actions sur la toile & sur le marbre. L'ame de l'homme a aussi besoin quelquefois de récréation. C'est ce que lui procure la musique vocale & instrumentale.

Quand on parle de la culture de la terre, il semble qu'il s'agisse d'un des arts les plus bas & les plus vils. En faut-il être étonné? On voit ceux qui s'y appliquent accablés de fatigues, & leurs sueurs suffire à peine à les faire subsister. Ce n'étoit pas ainsi que l'entendoient les Romains des premiers temps de la République, non plus que plusieurs des peuples de la Grèce, qui faisoient de l'agriculture & de la guerre les plus grands objets de leur application. Les citoyens les plus remarquables parmi eux se firent une gloire de se distinguer dans l'agriculture. Quelques-uns mêmes composèrent des Traités exprès pour en enseigner les préceptes. Il n'y a aucun art que les Philosophes aient autant recommandé que celui-là. *Xénophon* fait voir dans un de ses dialogues l'avantage qui résulteroit pour un Etat des récompenses qu'un Prince accorderoit

à quiconque se distingueroit dans la culture de la terre. M. *Muratori* voudroit qu'il y eût des écoles d'agriculture comme de politique; que ce qui reste de temps les jours de fêtes, après les Offices Divins, loin d'être employé à des jeux & à de vains entretiens, le fût à recevoir des instructions sur cet art de la part de ceux qui y sont consommés; que les Seigneurs des fiefs & les maîtres des fonds, en général, dont plusieurs s'appliquent avec tant d'ardeur à l'étude du livre de la nature, à connoître le poids & la force de l'air, ce qui constitue la lumière & son mouvement; l'origine des couleurs, la bisarrerie de l'électricité, la variété des herbes, celle des insectes, phosphores, &c, connoissances qui sont d'une utilité bien éloignée pour le Public, s'appliquassent bien plutôt à un art d'où dépend la subsistance journalière de ce même Public.

Tout le gouvernement économique d'un pays se réduit à une seule maxime, qui consiste à faire de façon qu'il sorte de l'Etat le moins d'argent, & qu'il y en entre le plus qu'il est possible. Personne n'ignore de quelle ressource

ressource est ce métal pour les besoins, soit publics, soit particuliers, comment il influe dans le commerce & enrichit les Souverains, à proportion de ce que les particuliers en possédent. Un Prince sage doit s'appliquer d'abord à connoître ce qui contribue le plus à le faire sortir de ses Etats, & à empêcher, du moins autant qu'il se peut, cette sortie; en second lieu, à découvrir ce qui sert à le tirer de l'étranger. Quant au commerce, dont il est le nerf, & qui est lui même un des nerfs les plus forts de l'Etat, on doit le favoriser de toutes les manières. Celui qui gouverne doit se prévaloir des trésors nés dans les terres de sa domination, pour réveiller l'industrie de leurs habitans, & pour les tourner à leur plus grand avantage. Il doit chercher à accroître ces mêmes trésors, par le moyen des arts les plus utiles aux peuples, quels qu'ils soient, qui en font usage. Une des choses dont on loua principalement *Aléxandre-Sevère*, au rapport de *Lampride*, fut d'avoir établi à Rome quantité d'arts méchaniques, & donné de très-grands

privilèges aux Négocians, pour les attirer dans cette ville.

Une des premières attentions de tout Gouvernement sage doit être aussi l'entretien de l'abondance des grains. La vie des citoyens est la base de la félicité publique, & comment la soutenir sans pain ? Toute dépense est légère quand il est question de fournir ce soutien, dût-on dépouiller un Etat de tout l'or qu'il posséde. Pour que les habitans d'une ville soient heureux, il faut qu'il s'y trouve, dans les années de disette comme dans celles d'abondance, une quantité de grains proportionnée aux récoltes & aux besoins des particuliers, de quelque rang qu'ils soient. Quelles louanges ne méritent point les magistrats d'une ville, qui se réservent tout le droit de la distribution des grains, & qui les maintiennent dans le même prix durant la disette comme durant l'abondance ? La perte qui en résultera par hazard ne peut être que très-foible, & le profit au contraire considérable. Mais, de quelque façon que cette partie du Gouvernement soit administrée, on y doit veiller extrêmement

ment à ce que l'avidité de quelques particuliers ne fasse pas, dans ce genre, des profits excessifs sur le peuple. Il est juste cependant que les boulangers, comme les marchands, fassent un profit honnête: sans cela, en voulant prévenir un excès, on tomberoit dans un autre. On inspireroit aux premiers le desir de se venger, en mettant en œuvre des grains gâtés, en cuisant mal le pain, & en diminuant même le poids, si les magistrats venoient à y veiller avec moins d'attention. Les autres cesseroient de faire venir des grains des pays étrangers, & le pauvre peuple en seroit la victime. Ce qui se dit des grains doit s'entendre de toutes les autres sortes de denrées. Si le pays où l'on se trouve n'en fournit pas, on doit s'en procurer d'ailleurs la provision suffisante.

Des denrées M. *Muratori* passe au luxe. » Quand ce que je vais en dire ne » serviroit qu'à en guérir quelques par„ ticuliers, ce seroit, dit-il, toujours „ un bien. » Nous avons en horreur les larrons; le luxe en est un, mais favori, ou du moins toléré. Des particuliers

qui le souffrent chez eux, les uns lui sourient, d'autres ne le voyent qu'avec indignation, & ne sçavent ou n'osent le chasser. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'il ne manque pas de personnes accréditées qui s'en rendent les apologistes dans leurs discours ou dans des Livres. Mais l'expérience ne prouve que trop que, semblable à une bête indomptable, il dévore ceux qui le nourrissent. Il n'y a point de pays où il ne se soit fait en divers temps divers réglemens pour en réprimer les excès & les pernicieuses conséquences. Mais tous ces réglemens n'ont eu qu'une courte durée. Si l'on excepte la République de Venise, qui ne fait des loix qu'après les avoir mûrement pesées & qui les maintient ensuite avec rigueur, dans les autres Etats la coûtume orgueilleuse foule bientôt les loix aux pieds, semblable à un fleuve retenu par quelque foible digue qu'il rompt dans peu pour reprendre son ancien cours. *Zaleucus*, législateur des Locriens, voulant corriger le luxe dans les femmes, leur défendit tout habillement & tout ornement somptueux, n'exceptant

de cette loi que les courtisannes. Il fit la même loi pour les hommes, & n'en excepta que ceux qui voudroient paroître dissolus & infames.

On ne doit cependant pas condamner toutes les inventions du luxe. Il a, comme tant d'autres choses, deux faces, l'une bonne, l'autre mauvaise, soit pour le public, soit pour les particuliers. C'est un profit évident pour ce public & pour ces particuliers, que les Arts, soutien du peuple, fleurissent; que les riches, loin d'entasser, dépensent, & que l'argent circule dans l'Etat comme le sang dans le corps. Mais ce qui fait tort à tous, c'est l'usage des choses précieuses qui ne naissent ni ne se fabriquent dans le pays, & qui cependant s'y consomment. Si en les payant bien cher il faut encore les tirer du dehors, c'est une porte continuellement ouverte pour faire sortir l'or & l'argent de l'Etat à son desavantage, & pour enrichir l'étranger en appauvrissant le citoyen. Le luxe ne sied pas même bien aux Princes. Toutes les dépenses qu'ils font au-delà de celles qui sont nécessaires pour le soutien de leur di-

gnité, sont autant de superfluités vicieuses. Plusieurs d'entr'eux se sont repentis d'avoir employé à des vanités passagères une partie de leurs trésors. L'avis des meilleurs politiques est que le Prince fasse une épargne honnête pour les besoins qui peuvent survenir. Une foule de loix concernant les dépenses n'avoient été que des remèdes de peu de jours pour l'ancienne Rome, toute plongée dans le luxe. *Vespasien* monta sur le trône. L'exemple de sa modération & de ses épargnes suffit pour faire tomber le goût des dépenses excessives, & pour guérir de leur folie les citoyens les plus prodigues de leur bien & les plus avides de celui d'autrui.

Quant aux autres desordres de l'Etat, monstres compris sous le terme d'injustice, un Prince pour les détruire ne doit pas se contenter d'avoir des Ministres & des Juges établis pour cet effet; il doit encore s'informer avec soin si ces Juges & ces Ministres remplissent exactement leur devoir. Les siècles que nous avons coûtume de mépriser ne manquèrent pas de bons réglemens là-dessus. *Charlemagne* & ses successeurs

étoient dans l'usage d'envoyer de temps en temps, pour faire la visite de leurs Etats, les personnages les plus capables d'en découvrir & d'en corriger les abus. Ces personnages avoient le titre d'Envoyés Royaux, & autorité sur tous les Gouverneurs & sur tous les Officiers des Provinces & des Villes. La République de Venise conserve cet usage. Elle envoye des Inquisiteurs, choisis parmi ce qu'il y a de plus sage & de plus intègre dans sa Noblesse, pour voir ce qui se passe dans les Provinces de la République, si la justice y est bien administrée dans les hauts & dans les bas Tribunaux, s'il n'y a pas des sang-sues, des ambitieux, ou des perturbateurs du repos public. *Aléxandre-Sévère* faisoit faire cette recherche avec une circonspection encore plus grande. Il avoit à ses gages plusieurs espions qui ne se connoissoient pas entr'eux. Il écoutoit leurs différens rapports, &, les combinant ensuite, il découvroit ce qu'il lui étoit important de sçavoir. Si l'on ne met en usage cette pratique, l'on ne pourra employer à cette recherche que des gens de basse extraction, & les in-

convéniens qui en résulteront sont sensibles.

Mais ce qui servira le plus à contenir dans leur devoir les Ministres & tous les Officiers du Gouvernement, sera la facilité du Prince à admettre le moindre de ses sujets à son audience. Il y a là-dessus une Constitution admirable du grand *Constantin*. « S'il y a » quelqu'un, dit cet Empereur, quels ,, que soient sa naissance, son rang, ou » sa dignité, qui soit assuré de pouvoir » prouver contre quelque Juge, Gou- » verneur, Favori, ou Courtisan que » ce puisse être, qu'ils ont commis la ,, moindre injustice, qu'il m'aborde ,, librement & sans crainte, & qu'il ,, m'en informe. J'écouterai tout; je ,, serai moi-même le Juge de tout; j'en ,, prendrai moi-même vengeance. Qui- » conque est bien assuré de dire la vé- ,, rité, qu'il la dise franchement. Je me » vengerai de celui qui m'aura trompé ,, par une feinte intégrité, & j'avan- ,, cerai, je récompenserai celui qui me ,, l'aura fait connoître. Qu'ainsi le Tout- ,, Puissant me soit toujours propice & ,, me conserve la santé, comme je le

„ desire, pour rendre l'Empire floris-„ sant & ses habitans heureux, autant „ qu'ils peuvent l'être. „

Outre tout ce qui est compris sous le nom d'injustice, le Prince doit s'appliquer à corriger tout ce qui est renfermé sous le nom de vices. Son attention doit se porter à réprimer non seulement ceux qui vont à troubler le repos public, mais encore ceux qui consistent dans la seule transgression de la loi de Dieu, & desquels on dit d'ordinaire que l'homme n'a de compte à rendre qu'au Créateur, tels que l'ivrognerie, la luxure, &c. Le Prince, comme Souverain, est obligé de maintenir par la force des loix, la paix, la justice & l'abondance ; & comme père de la patrie, c'est-à-dire, père de famille, il doit remédier aux desordres de ses enfans, & tâcher de les corriger de ce qui fait la perte de leur santé, de leur honneur & de leurs biens : perte qui rejaillit sur l'Etat en général.

L'imposition des tributs est un des articles les plus délicats du Gouvernement. Sans cette imposition un Etat, soit Monarchique, soit Républicain, ne sçauroit subsister; mais il faut qu'elle soit

proportionnée aux forces de ceux qui habitent cet Etat, & non pas établie d'après les idées dures & avares des Partisans qui, sous prétexte d'augmenter les revenus du Prince, ne cherchent qu'à s'enrichir eux-mêmes aux dépens du peuple.

J'ai lû quelque part qu'un de ces Partisans vint offrir ses services au père du Roi de Prusse, aujourd'hui regnant. La récompense qu'il en reçut fut d'être fustigé par la main d'un bourreau, & banni. Il seroit bon que tout Prince eût présente la réponse que fit *Alphonse*, Roi d'Espagne, à ceux qui lui conseilloient, dans les besoins d'une guerre, de mettre sur ses sujets de nouveaux impôts : „ Les larmes de mon peuple, dit-il, „ me font plus de peur que les forces „ de mes ennemis. “ Saint Ambroise rapporte dans l'oraison funèbre du jeune Empereur *Valentinien*, second du nom, qu'il ne voulut jamais mettre de nouveaux impôts sur le peuple, disant : „ S'ils ne sont pas en état de „ soutenir les anciennes charges, com-„ ment voulez-vous qu'ils en portent „ de nouvelles. “ *Marc-Aurele*, pressé par

le besoin d'argent dans la guerre contre les *Marcomans*, aima mieux vendre tous les meubles & les ornemens les plus précieux du Palais que de charger les Provinces.

Après avoir rapporté ces exemples, M. *Muratori* entre dans un assez grand détail sur la nature des impôts & sur celle des choses qui en peuvent être les objets. Il insiste ensuite sur la rigueur avec laquelle on doit poursuivre ceux qui malversent dans la levée de ces mêmes impôts, & finit cet article par montrer l'obligation où est un Prince de maintenir & de faire maintenir la foi publique, c'est-à-dire, la confiance de ses sujets, s'il veut en tirer, par des emprunts, les secours nécessaires dans les besoins pressans de l'Etat. Celui qui gouverne avec sagesse doit penser, dit-il, à l'avenir comme au présent, & avoir toujours devant les yeux cette maxime d'*Aléxandre le Grand* : „ Un Roi ne doit jamais man-„ quer de parole à ses sujets, ni les „ sujets soupçonner qu'un Roi soit „ capable d'une si honteuse prévari-„ cation (*a*) ?

(*a*) *Arrianus, in vita Alexandri M.*

Les monnoyes sont encore, dans le Gouvernement, un objet essentiel. Il est important de leur donner une valeur proportionnée à celle qu'elles ont intrinséquement, & de l'entretenir toujours, à peu près, la même, si l'on veut qu'elle soit favorable au commerce du dedans & à celui du dehors, & que la confiance mutuelle soit toujours entretenue entre ceux qui ont à traiter ensemble. M. *Muratori* voudroit aussi que l'on donnât cours à toutes les monnoyes d'or & d'argent étrangères. Nous ne sçaurions être de son avis sur ce point. Il pourroit, à la vérité, en résulter certains avantages pour l'Etat, sur tout celui de faciliter le commerce avec les nations de qui ces monnoyes lui viendroient. Mais il en résulteroit des desavantages certains par la difficulté des tarifs, & par l'envie qu'auroient les commerçans de toute espèce de faire des profits particuliers sur ces mêmes monnoyes.

Il y a encore dans cet ouvrage des réflexions & des règles sur les archives ; sur les notariats, sur le gouvernement des hôpitaux, sur les jeux, sur la chasse, sur la pêche, sur la milice, sur la construction des édifices, soit

sacrés, soit profanes, sur la police, enfin sur le soin d'entretenir le bon air dans les villes & dans les campagnes. Tous ces articles renferment des choses également utiles & curieuses, mais sur lesquelles la longueur d'un extrait ne nous permet pas de nous étendre. Nous finirons par le souhait que font d'ordinaire les hommes qui s'intéressent pour le bien de leurs semblables, & que l'auteur a inséré dans le corps de son ouvrage. „ Plût à Dieu, dit-il, „ que les Philosophes regnassent, ou „ que les Rois fussent Philosophes. " M. *Muratori* entend cette Philosophie vraie, saine & pratique, qui a des idées justes des choses, qui veut le bien & le procure, qui est pleine de sagesse, de lumières & d'humanité; non cette orgueilleuse fille de l'Ecole, qui ne sçait que disputer sur des mots, devant qui tout est ignorance, misère, préjugé; qui veut en imposer par le faste de ses paroles, qui prétend à la considération publique, en disant qu'elle la dédaigne, & qui se venge ainsi de ce qu'elle n'a pas par le superbe mépris qu'elle affecte de ce qu'ont les autres.

DISSERTATION HISTORICO-CRITIQUE, PAR M. ALTMAN, Professeur en langue Grecque dans l'Académie de Berne, sur les Dez trouvez à Bade en Suisse.

IL y a cent ans & plus que ces Dez furent trouvés près de *Bade* dans un pré que l'on appelle encore aujourd'hui le *Pré aux Dez*. Leur forme est celle d'un cube ou d'un héxaèdre, & ils sont en tout semblables aux Dez dont nous nous servons dans nos jeux. La seule différence qui s'y trouve, c'est qu'ils sont en général plus petits que les nôtres. *Bade* n'est pas le seul endroit de la Suisse où l'on ait trouvé de ces Dez. On en a trouvé de même, à ce que nous apprend M. *Altman*, mais en beaucoup moindre quantité, dans un lieu appellé autrefois *Tigurum*, où étoit assis jadis un château des Romains; & l'on a fait la même découverte dans un bourg nommé *Zurzach*, distant de trois lieues de la ville de *Bade*.

L'objet de cette Dissertation est de sçavoir si ces Dez sont artificiels, tels que ceux dont on fait usage dans les

jeux, ou s'ils ne sont qu'une simple production de la nature, tels qu'une infinité d'autres corps ou régulièrement ou bizarrement configurés qui se trouvent journellement dans le sein de la terre. L'opinion de M. *Altman* est que ces Dez sont artificiels, & que leur configuration ne doit point être regardée comme un jeu de la nature.

Les raisons sur lesquelles M. *Altman* appuye son sentiment sont convaincantes. Je sçais, dit-il, que les cabinets des curieux sont remplis de corps trouvés dans les entrailles de notre globe, desquels la forme & la structure paroissent singulières. Mais il est essentiel de faire attention, que l'on ne trouve point deux de ces corps qui soient en tout semblables. Il y a long-temps que cette remarque a été faite, & que les Physiciens ont observé que, dans le plus grand amas de coquillages ou d'autres fossilles de tout genre, on n'en peut trouver deux qui soient exactement de la même figure & de la même grandeur, quoique formés du suc d'une même terre. Cette espèce de loi de variété, qui semble regner dans la nature, ne se remarque point dans les seuls fossilles; elle s'étend aux herbes,

aux arbres & aux plantes, dans lesquels la diversité est si grande que sur un même arbre il ne se trouve point deux feuilles qui ayent une ressemblance parfaite. Comment croire après cela, que les Dez, dont il s'agit, ne sont que l'ouvrage de la nature, qui s'est jouée dans leur production? Il ne se trouve pas entr'eux la moindre différence, quoique leur quantité soit presqu'innombrable. C'est la même forme, ce sont les mêmes dimensions, & les points dont ils sont marqués y sont rangés dans le même ordre & en nombre égal.

Quelques pétrifications qui se trouvent sur le mont *Liger*, peu distant de *Bade*, ne peuvent, continue M. *Altman*, donner lieu à une objection raisonnable contre la main d'œuvre que l'on est forcé de reconnoître dans les Dez dont il s'agit. Elles fourniroient plûtôt une preuve du contraire. En effet, la figure de ces pétrifications est variée à l'infini; c'est ici au contraire une configuration uniforme, ce qui détruit le préjugé de même origine que l'on voudroit établir d'après l'idée de la même terre. D'ailleurs, les deux terres, quelque voisines qu'elles soient,

ne ſont point les mêmes, & la nature ſeule du ſol, dans l'endroit où les Dez ont été trouvés, ſuffiroit pour prouver qu'ils ne ſont rien moins qu'une production de la nature. La terre n'y eſt point en effet ce que les Phyſiciens appellent *terre vierge*. Ils entendent par là une terre qui eſt encore dans ſon état naturel, que l'on n'a point tranſportée, & qui n'a ſouffert le mélange d'aucuns corps étrangers. Cette terre ſeule a le pouvoir de produire des minéraux & des pierres figurées. Celle où les Dez ont été trouvés eſt bien différente, puiſqu'en y fouillant on a trouvé de même des médailles, des anneaux, & divers inſtrumens de fer, mangés en grande partie par la rouille. On y voit encore des morceaux de brique, & beaucoup d'autres choſes qui prouvent que la terre eſt mêlée de ruines & de décombres, & qu'elle a conſéquemment perdu ſa vertu productrice.

Une autre remarque judicieuſe de M. *Altman*, c'eſt que, ſi ces Dez ne devoient rien de leur forme à la main de l'ouvrier, on en trouveroit qui ne ſeroient point achevés, & même qui ne ſeroient qu'ébauchés, tandis qu'ils ſont

tous finis. Il appelle enfin à ſon ſecours l'analyſe chimique & le microſcope; & la preuve qu'ils lui fourniſſent peut être regardée comme victorieuſe. Il a mis, dit-il, deux réchauds dans deux chambres différentes, & a jetté des os ſur les charbons de l'un, & des dez ſur ceux de l'autre. L'odeur fétide que les dez & les os ont rendue a été la même, ſans qu'on y ait pû ſoupçonner qu'ils continſſent la moindre portion de ſoufre, qui n'auroit pas manqué de s'y faire reconnoître, ſi les Dez, mis ſur le feu, avoient été formés dans la terre. Si d'ailleurs leur ſubſtance eût été pierreuſe, comme l'eſt ordinairement celle des coquillages & des autres pétrifications, ils fuſſent demeurés entiers. Au moyen du microſcope, on reconnoît dans ces Dez coupés en petites lames, toute la contexture des corps oſſeux, qui ſont la matière dont les Dez ſont ordinairement compoſés. On ſent qu'il n'y a point de replique, & que toutes les chicanes poſſibles ne peuvent rien contre de pareilles expériences.

Cependant, pour ne rien laiſſer à deſirer, M. *Altman* ſe fait une objection tirée du peu de probabilité que

des Dez factices ayent pû ſe conſerver auſſi long-temps dans la terre. Sa réponſe eſt ſimple. On trouve, dit-il, tous les jours dans les tombeaux des oſſemens humains qui s'y ſont conſervés depuis pluſieurs ſiècles. Il eſt cependant certain que les os d'hommes doivent bien plus promptement ſe putréfier que ceux du bœuf, ceux-ci étant plus durs & contenant beaucoup moins de ſel volatil. Il n'eſt donc pas étonnant que les Dez dont il s'agit, qui ſont faits d'os de bœufs, ayent pû ſe conſerver, lorſque des oſſemens humains ont réſiſté au laps du temps. On peut ajouter à ce raiſonnement une nouvelle poſſibilité de conſervation tirée de la nature de la terre où ces Dez étoient enſevelis. C'eſt aux particules acides qu'il faut attribuer, pour la plus grande partie, la corroſion des corps: cette terre a pu s'en trouver dépourvue, & rien ne répugne à cette ſuppoſition. M. *Altman* remarque ici en paſſant, d'après M. *Scheutzer*, dans ſa Diſſertation ſur le même ſujet, que les os ſe conſervent d'autant plus long-temps dans la terre qu'il contiennent plus de parties graſſes & oléagineuſes. La raiſon en eſt

que ces parties ſe ſéparant difficilement des corps où elles ſont contenues, n'y permettent point l'intromiſſion des autres ſucs de la terre. Cette obſervation eſt confirmée par l'expérience. C'en eſt une que des os qui ont ſouffert l'action du feu, & qui ont ainſi perdu leurs huiles & leurs parties graſſes, ſe putréfient bien plus promptement dans la terre que ceux qui ont conſervé ces principes. C'eſt pour cela que les os, expoſés dans les champs à la pluie & au ſoleil, tombent en peu de temps en pouſſière, tandis que ceux qui ſont enfermés conſervent leur dureté pendant un temps conſidérable.

Après avoir démontré que les dez dont il eſt queſtion ne ſont point une ſimple production de la nature, mais ont été faits par la main de l'ouvrier, M. *Altman* paſſe à un autre objet, & cherche à découvrir comment & par quelle circonſtance particulière il s'en eſt trouvé une auſſi grande quantité raſſemblée dans le lieu indiqué. Il eſt aiſé de voir que la première partie de ſa Diſſertation n'a été faite que pour amener cette dernière qui lui fournit l'occaſion de relever l'ancienneté & la

célébrité de *Bade*. Cette ville existoit dès le temps des premiers Empereurs; & long-temps avant le regne de *Tibère*, ses bains étoient déja fameux, comme on peut le voir dans *Tacite*. On sçait que les Romains, en étendant les bonnes de leur Empire, étendoient aussi leurs usages. C'en étoit un chez eux de jouer aux dez, & l'amour qu'ils avoient pour ce jeu le leur faisoit regarder comme un délassement honnête, distingué des autres jeux de hazard auxquels il étoit infame d'être adonné. La ville de *Bade* se trouvant comprise dans les possessions Romaines, il ne faut pas chercher bien loin pour trouver l'origine des dez dont il s'agit, & l'on ne peut l'attribuer qu'aux maisons de jeu bâties pour l'agrément de ceux qui venoient prendre les bains.

Qu'il y ait eu à *Bade* de ces maisons, c'est dequoi l'on ne peut guères douter. Les Romains avoient plusieurs Légions cantonnées aux environs de cette ville, & le jeu de dez étoit, comme on l'a dit ci-dessus, un de leurs principaux amusemens. Est-il vraisemblable qu'ils se soient privés de ce plaisir? La hose paroîtra encore moins croya-

ble, si l'on songe que *Bade* étoit un lieu où l'on prenoit les bains, & si l'on se rappelle ce qu'étoient les bains chez les anciens. C'étoit pour eux un lieu où ils cherchoient à réunir tous les plaisirs, & il est inconcevable à quel point ils poussoient là-dessus la délicatesse & la magnificence. Les Romains, qui tenoient des Grecs l'usage des *Thermes*, en portèrent le goût encore plus loin que ces derniers. On ne voyoit qu'édifices consacrés à ce genre de plaisir. A Rome & dans les Provinces, il y avoit pour le peuple des *Thermes* élevés par les Empereurs. Les Citoyens opulens en avoient de particuliers, où le luxe se montroit dans tout son éclat, & où rien de ce qui peut contribuer à la volupté ne manquoit. C'étoient ici des promenoirs couverts où l'on s'exerçoit, là des portiques d'où l'on regardoit les Lutteurs. Il y avoit des lieux où l'on se tenoit avant que de prendre le bain, d'autres où l'on se tenoit après. On pouvoit à son choix le prendre chaud, froid ou tiéde, & l'on trouvoit des chambres destinées à ces différens usages. On en trouvoit de même où l'on se faisoit frotter & parfumer, où l'on

mangeoit, où l'on avoit le plaisir de la musique, &c.

Il y a tout lieu de croire que les bains de *Bade* offroient une partie de cette magnificence. C'étoit une Ville Municipale, & l'on sçait que l'honneur du Peuple Romain vouloit que ces Villes fussent ornées de tours, de temples & d'autres édifices publics. Différentes antiquités trouvées autour de cette ville, & près du lieu où étoient les *Thermes*, appuyent cette conjecture: tels sont des vases antiques, des bronzes représentant des animaux consacrés à quelques Divinités, des médailles, des pierres gravées. Il paroît par une inscription qui s'est conservée jusqu'à présent que les *Thermes* de *Bade* étoient consacrés à *Isis*: la voici.

DEÆ ISIDI TEMPLUM A SOLO
L. ANUSIUS MAGIANUS
DE SUO POSUIT VIR AQUENSIS B.
AD CUJUS TEMPLI ORNAMENTA
ALPINIA ALPINULA CONJUX
ET PEREGRINA FIT .. XC DEDERUNT.
L. D. D. VICANORUM.

M. *Altman* fait voir dans l'explication qu'il donne de cette inscription,

que par les mots *vir aquensis* on doit entendre que *Magianus* étoit chargé de l'inspection des Thermes.

Le reste de sa Dissertation roule sur quelques autres inscriptions. On y voit encore pourquoi les *Thermes* de *Bade* étoient consacrées à *Isis*. Cette Divinité, connue chez les Egyptiens, & naturalisée, pour ainsi dire, par les Romains, étoit regardée comme présidant à la médecine & à la santé. Il ne doit point dès lors paroître étonnant que l'on eût mis sous sa protection un lieu que l'on regardoit comme propre à guérir les maladies.

M. *Altman* recherche dans une autre Dissertation ce que c'étoit que la langue *Opique*, (*Opica lingua*) qu'il prétend avoir été celle des premiers habitans de l'Italie. Il cherche de même quels ont été ces premiers habitans. Tout ce qu'il dit là-dessus n'offre que des conjectures: raison pour laquelle nous ne rendrons aucun compte de cette Dissertation, d'ailleurs curieuse, ainsi que la première, en ce qu'on y trouve quelques traits d'antiquité.

RELATION

RELATION DE LA CONJURATION DE SUÈDE, *publiée par ordre des Etats.*

QUelques-uns de nos Lecteurs nous ayant demandé des éclaircissemens par rapport au différend qui s'est élevé entre le Roi & le Sénat de Suède, nous les donnerons ici d'autant plus volontiers qu'ils répandront du jour sur les Actes que nous avons déja publiés, & sur ceux qui pourront nous parvenir dans la suite.

Pour bien entendre cette grande contestation, il est nécessaire de sçavoir que dès les temps les plus reculés, le pouvoir des Rois de Suède a été limité par celui des Etats du Royaume, qui, dans l'administration des affaires, s'étoient toujours réservé une grande partie de l'autorité; que cependant cette forme de gouvernement n'a pas subsisté sans interruption; que les Etats engagés par la reconnoissance, ou forcés par des intrigues & par des conjonctures, ont quelquefois déféré au Prince la

souveraineté. Ils renoncèrent pour la dernière fois à leurs privilèges à la Diéte de 1680, en faveur du Roi *Charles XI.* mais ils reprirent leur puissance après la mort de *Charles XII.* La Princesse *Ulrique Eléonore*, sœur de ce Héros, appellée en 1718 au trône de Suède, offrit elle-même aux Etats de les remettre en possession de leurs anciennes prérogatives. Ils s'assemblèrent au commencement de l'année 1719, & formés en Diéte, ils acceptérent l'offre généreuse qui leur avoit été faite. La Reine en conséquence publia le 21 Février 1719 une Déclaration solemnelle sous le titre d'*Assûrances gracieuses données par SA MAJESTÉ aux Etats assemblés en Diéte à Stockholm*, dans lesquelles elle se dépouilloit elle-même du pouvoir souverain & absolu. Les Etats établirent une nouvelle forme de gouvernement, qui, sans anéantir l'autorité Royale, y mit les bornes qu'on jugea nécessaires.

Le Landgrave de *Hesse-Cassel* qui avoit epousé la Princesse *Ulrique Eléonore* dès l'année 1715, & qui fut proclamé Roi de Suède à la Diéte de 1720, entra dans les engagemens contractés par la Reine son épouse, & le 22 Mars

de la même année, il publia des *Assûrances* particulières dans lesquelles il renonça à toute souveraineté, & souscrivit à tous les articles de la nouvelle forme du gouvernement. Il seroit inutile de rapporter ici ces articles. Il nous suffit d'observer que le pouvoir suprême y est déféré aux Etats qui sont regardés comme la seule puissance législatrice; que l'administration des affaires, tant publiques que civiles, y est confiée au Sénat, composé de seize Sénateurs, dont le Roi est le chef; que les Sénateurs sont créés par les Etats, qui nomment trois Candidats, dont il est libre au Roi de choisir qui bon lui semble; que les Sénateurs nomment à leur tour aux grandes charges, en proposant encore trois sujets, à l'un desquels le Roi est le maître de donner la préférence; que SA MAJESTÉ nomme elle-même aux moindres charges, en consultant cependant l'avis des Sénateurs, obligés de veiller également à la conservation des droits du Roi & de ceux du peuple; que le Roi propose les matières qui doivent être agitées dans le Sénat; que ce dernier en decide à la pluralité des voix, & que SA MAJESTÉ signe les

expéditions de ces mêmes décisions; qu'enfin le Sénat est responsable de sa conduite aux Etats qui s'assemblent ordinairement tous les trois ans pour examiner l'administration des affaires publiques, pour remédier aux abus qui auroient pû s'introduire, pour porter de nouvelles loix, si le cas l'exige, & pour nommer aux charges des Sénateurs, s'il s'en trouve de vacantes, &c.

Depuis cette époque mémorable de la liberté Suédoise, il s'est tramé dans plusieurs Diétes des complots secrets qui tendoient à la ruine de la Constitution du Royaume. Pour tranquilliser l'esprit des sujets, le Roi aujourd'hui regnant publia en 1749, en qualité de Prince héréditaire, une *Assûrance*, qui, en confirmant la forme du gouvernement, devoit faire perdre aux mal intentionnés tout espoir de changement. Cette *Assûrance* a été renouvellée à l'avénement de SA MAJESTÉ à la Couronne. Elle a formé depuis des prétentions auxquelles le Sénat s'est opposé, parce qu'il les a crues dangereuses pour la liberté. Les Etats ont prononcé, &, pour prévenir tous les inconvéniens qui pourroient naître par

la suite, ils ont ordonné de faire un timbre pour suppléer à la signature du Roi, en cas de refus de la part de SA MAJESTÉ.

Nous avons donné tous ces Actes, ainsi que l'*Instruction pour le Gouverneur du Prince Royal & des Princes héréditaires*. L'éducation de ces jeunes héritiers du trône avoit d'abord été confiée à son Excellence M. le Comte *de Tessin*, Sénateur de Suéde. Ce sage *Mentor* ayant demandé sa démission, LEURS MAJESTE's se sont jointes aux Etats assemblés pour l'engager à continuer cet important office, dont il s'acquittoit avec tant de succès. Mais il a fallu céder à ses raisons, & lui donner un successeur. La forme du gouvernement de 1720 attribue ce soin aux Etats qui ont fait le choix le plus heureux en nommant son Excellence M. le Baron *Charles-Frédéric Scheffer*, Sénateur de Suéde, Chevalier Commandeur des Ordres du Roi. La France est plus en état qu'aucun autre peuple de l'Europe de rendre justice au mérite de ces deux illustres Instituteurs, puisqu'elle a eu l'avantage de les posséder. Tous deux ont été Ministres de leur Cour à celle

de SA MAJESTE' TRE's-CHRE'TIENNE, & tous deux se sont fait admirer & regretter de notre nation par l'étendue de leurs lumières & de leurs connoissances, par la sagesse & la décence de leur conduite, par les agrémens de leur esprit & de leur commerce, par la politesse & l'affabilité de leurs manières, par la vivacité de leur goût pour les Lettres & les Arts. M. le Baron *Scheffer* a été remplacé en France par son frère qui nous retrace les mêmes vertus, les mêmes talens, & la même urbanité. Il est actuellement à Stockholm où il a été obligé de se rendre à cause de la Diéte; il en revient incessamment. M. le Comte *de Tessin* passe le reste de ses jours dans une retraite philosophique, où il gémit des maux qui affligent sa patrie. La dernière conjuration sur-tout a dû porter un coup bien sensible à ce cœur patriotique. Le récit de cette conjuration fait frissonner. Nous allons le donner tel qu'il a été publié par ordre des Etats.

Les Etats ayant chargé la Commission, établie par eux, d'examiner & juger conformément aux Loix plu-

sieurs délits qui s'étoient manifestés, & qui avoient été dénoncés immédiatement aux Etats, ou que SA MAJESTE' y avoit renvoyés, comme étant de nature à être mis sous les yeux des Etats mêmes, & qui tendoient plus ou moins directement à renverser la présente forme du gouvernement, & à troubler la sûreté & la tranquillité publique, la Commission, dans les recherches qu'elle a faites à ce sujet, a reconnu avec douleur que, dès l'ouverture de la Diéte & pendant sa durée, plusieurs citoyens mal intentionnés devoient effectuer certains projets contre la liberté de la patrie; mais la bonté Divine a permis qu'ils fussent découverts assez tôt pour qu'on pût en prévenir l'exécution.

Lorsque les personnes soupçonnées & convaincues d'avoir eu le plus de part à ces complots perfides, avoient été arrêtées, & la plûpart jugées & punies, que d'autres devoient subir un plus ample examen, & que d'autres enfin, en échappant au bras vengeur par une fuite précipitée, cessoient de faire craindre de leur part quelque nouveau trouble, la Commission se flattoit d'assûrer bientôt les Etats qu'ils pourroient, sans

craindre aucune entreprise dangereuse, procéder à la clôture de la Diéte.

Mais, contre toute attente, la Commission a été avertie Mardi passé 22 de ce mois, (*Juin 1756*) qu'on avoit formé une conjuration pour surprendre les Etats dans la nuit même du Lundi au Mardi, ou la nuit suivante au plus tard, afin de changer avec violence les loix & la forme du gouvernement.

Qu'à cet cet effet on devoit assembler, dans le fauxbourg *Ladugardslan*, une troupe de gens armés, qui s'empareroient de l'arcenal, & enleveroient les canons & les munitions dont on pourroit avoir besoin dans des circonstances si malheureuses.

Après avoir examiné ce rapport, découvert les conjurés & s'en être saisie, la Commission a cru qu'il étoit de son devoir d'en faire part sur le champ au Comité secret des Etats, pour que cette assemblée, qui, conformément aux loix fondamentales, doit veiller à la sûreté du Royaume, puisse prendre les mesures qu'elle jugera les plus convenables.

Sur cet avis le Comité secret des Etats a chargé la dite Commission de conti-

nuer les recherches ; & c'eſt auſſi ce qu'elle a tâché de faire avec l'ardeur, la promptitude, & la prudence qu'exigeoit un événement ſi funeſte pour le Royaume.

La Commiſſion n'a pas encore découvert tout le plan & tous les complices de cette conjuration, quoiqu'elle eſpère d'y parvenir avec le ſecours du Très-Haut. En continuant néanmoins ſes perquiſitions, elle a eu connoiſſance de pluſieurs particuliers, qui, en qualité de chefs des conjurés, ont gagné de foibles citoyens par des promeſſes, des récompenſes & des repréſentations ſéduiſantes. De ce nombre ſont quelques-uns de ceux qui, mécontens des juſtes peines qu'on leur avoit infligées, ont embraſſé les moyens qu'on leur offroit de ſuſciter une rebellion dans la ville. La Commiſſion a été inſtruite encore que ceux-ci devoient par l'appas de l'or faſciner les eſprits de la populace, & ſur-tout le Régiment des Gardes du Roi en garniſon dans cette ville, auſſi bien que les matelots, les ouvriers & les manœuvres. Après que les inſtigateurs à qui l'on avoit confié ce ſoin, eurent exé-

cuté ce dont ils étoient chargés, chacun de ſon côté, & que l'on crut tout le monde prêt à ſe ſoulever, les conjurés, perſuadés que l'effet alloit enfin répondre à leurs criminelles eſpérances, eurent ordre de ſe trouver à la tête de leur monde la nuit du Lundi au Mardi de cette ſemaine, moment fixé pour commettre cet horrible attentat.

Ce ne fut qu'alors qu'on leur découvrit la marche de toute cette opération. Dans la même nuit, lorſqu'ils entendroient les Tambours battre la Générale ſur la place du fauxbourg du Nord, ils devoient s'aſſembler tous ſur celle du fauxbourg *Ladugardslan*, les ſoldats avec toutes leurs armes, munis de poudre & de plomb autant qu'il leur auroit été poſſible de s'en procurer. Quelques Officiers, dont on taiſoit alors les noms, devoient ſe préſenter pour les conduire ; enſuite on devoit s'emparer de l'Arcenal, en retirer les canons, y prendre des armes & des munitions pour ceux qui en manqueroient. Dans le même moment un certain Officier devoit tenir de la poudre & des cartouches toutes prêtes à être diſtribuées. Les mêmes Officiers

devoient encore pendant cette opération raſſembler un corps de troupes auprès des deux Ponts du Nord, lâcher l'écluſe du Sud, & couper ainſi toute communication entre la ville & les fauxbourgs. Alors un des conjurés devoit ſe mettre à la tête des matelots des vaiſſeaux marchands, tant Allemands que Suédois. Ceux-ci devoient être ſecourus par les habitans qui demeurent auprès du Pont de bateaux, &, pour engager plus facilement cette populace à prendre part à la révolte, on devoit crier que la perſonne ſacrée du Roi étoit en danger, & répandre dans le même temps une grande ſomme d'argent. Tous les autres gens du parti avoient ordre de s'aſſembler autour du Château, & alors on devoit prier SA MAJESTÉ de deſcendre, en lui faiſant des propoſitions tendantes à donner à SA MAJESTÉ plus de pouvoir & d'autorité. Certains membres du Sénat, les perſonnes qui occupent les charges les plus importantes, les membres les plus conſidérables de la Diète devoient être arrêtés, & le peuple ne devoit point ſe ſéparer juſ-

qu'à ce que les Etats ſe fuſſent aſſemblés, & qu'ils euſſent conſenti qu'on donneroit à SA MAJESTÉ plus de pouvoir. Ceux qui étoient arrêtés dans les priſons pour crimes, & ſurtout ceux qui avoient été accuſés devant la Commiſſion des Etats ou condamnés par elle, devoient être délivrés & ſervir dans cette occaſion. Une partie des rebelles devoit forcer le lieu de l'aſſemblée de la Commiſſion, enlever les écrits & les actes, & dans tous ces mouvemens on devoit, à la vérité, éviter l'effuſion du ſang autant qu'il ſeroit poſſible, mais, en cas de réſiſtance, ne rien épargner.

Déja les conjurés, chargés de raſſembler le peuple, s'étoient quittés dans un Caffé de cette ville à onze heures du ſoir ; déja chacun s'étoit rendu à ſon poſte pour avertir ceux qu'il avoit ſubornés, & pour leur dire de ſe tenir prêts à marcher aux premiers coups de tambour, lorſqu'ils furent avertis entre une & deux heures après minuit que les Chefs des Conjurés avoient délibéré que le projet ne pouvoit éclater cette nuit, mais que tout s'accompliroit

la nuit suivante, ou lorsqu'on leur donneroit un nouvel avis.

Tout ceci, avec plusieurs autres circonstances relatives, a été avoué par un des accusés; plusieurs autres personnes, arrêtées pour le même sujet, ont déposé la même chose, quant à l'essentiel; & plusieurs d'entr'eux ont affirmé ces dépositions avec serment; il y a même une personne qui, arrêtée dans la prison & déja condamnée par la Commission, a été délivrée & employée par les conjurés; ce prisonnier a déclaré qu'on lui avoit communiqué une partie de ces projets.

En considération des circonstances très-graves manifestées dans la trame de cette révolte, la Commission a cru devoir faire arrêter les nommés *Christiernin* & *Escolin*, ci-devant Bas Officiers dans le Régiment des Gardes, dégradés depuis & mis au rang des soldats ordinaires à cause de leur négligence à garder le nommé *Silfverhielm*, Traban du Corps, qui leur avoit été confié; on s'est encore assûré du nommé *La Chapelle* Bas Officier dans le même Régiment des Gardes, du nommé *Gabriel*

Mozelius Sergent dans le Régiment du Prince Royal, du nommé *Ernest* Coureur, du sieur *Stahlward* Capitaine de Fortification, du sieur *Puke* Bas Officier dans le Régiment d'Artillerie avec Brevet de Capitaine au service de Hollande, & du sieur Baron *de Horn* Maréchal de la Cour & Chevalier de l'Ordre de l'Etoile du Nord.

Tel est le précis de ce que la Commission a pu découvrir de plus essentiel depuis le Mardi passé qu'elle a eu la première connoissance de cette affaire, ce qu'elle a pu déclarer, & ce qu'elle a cru ne devoir point cacher plus longtemps au Comité Secret des Etats; elle continue encore, par un prompt examen & par tout ce qui dépend d'elle, à faire toutes les démarches qu'elle trouvera necessaires à la sûreté du Royaume.

Le Comité Secret a joint à cette Relation un Extrait de ses Registres de ce jour, pour présenter l'un & l'autre à la grande assemblée des Etats qui s'est tenue aujourd'hui à midi; nous donnons ici le même Extrait, tant parce qu'il montre comment cette conjura-

tion s'est formée que pour instruire le Public de la proposition qui a été faite de la part du Comité pour récompenser les personnes qui ont rendu à la patrie un service si important, & pour leur donner une marque permanente de leur fidélité & de leur mérite.

EXTRAIT DES REGISTRES DU COMITÉ SECRET DES ETATS du 25 Juin 1756.

Le Comité Secret doit avertir les Etats que la Commission des dits Etats a déclaré le 22 de ce mois au Comité Secret que *Schedvin*, Caporal aux Gardes, avoit dénoncé au Comte de *Creutz*, Lieutenant des Gardes, & membre de la dite Commission, que la nuit précédente il avoit découvert un dangereux complot formé dans cette Capitale par plusieurs personnes conjurées pour exciter une révolte qui tendoit à renverser la forme du gouvernement établie sur les loix fondamentales, & à détruire la liberté bien acquise des Etats; & que la Commission qui, d'après ce rapport, avoit entendu la déposition

de plusieurs personnes, avoit jugé nécessaire de commencer par faire arrêter un Bas Officier nommé *Christiernin*.

L'importance de l'objet & les circonstances très-graves qu'on a déja découvertes ont obligé le Comité Secret de prendre, conformément à son devoir, des mesures d'autant plus promptes pour prévenir le danger, que le temps approchoit où ce complot exécrable devoit s'exécuter. Par cette raison, on a, non-seulement donné ordre au Gouverneur de la ville & aux Colonels du Régiment des Gardes du Corps & de l'Artillerie de prendre chacun les mesures convenables pour s'opposer à toute démarche violente, mais on a chargé encore la Commission des Etats de continuer les informations avec toute la diligence possible, & dans la même nuit M. le Maréchal de la Diéte, le Comte de *Fersen*, rendit à SA MAJESTÉ un compte exact & verbal de tout ce qui venoit de se passer.

Par les arrangemens dont on vient de parler, on est enfin parvenu à détourner le péril, & à mettre au jour la plus grande partie du complot. Les Etats en

recevront une relation plus détaillée par leur Commiſſion, & ils apprendront que, parmi les perſonnes nommées dans les enquêtes, on a été obligé de s'aſſurer de deux membres de la Diète, ſçavoir, du Baron de *Horn* Maréchal de la Cour, & du ſieur *Stahlward* Capitaine des Fortifications.

Le Comité Secret ſe flatte que les Etats approuveront les meſures qu'il a été obligé de prendre pour gagner du temps, & qu'ils ſeront d'accord avec lui pour autoriſer la Commiſſion des Etats à ſuſpendre l'expédition de tous les autres objets qui y ſont pendans, à continuer avec toute la diligence poſſible ſes recherches à cet égard, & à les juger ſommairement ſelon les circonſtances, & comme il convient pour la ſûreté du Royaume & pour le bonheur de la poſtérité.

Et comme il a plû à la divine Providence de découvrir à temps un péril ſi éminent pour le Royaume & la liberté des Etats, le Comité Secret demande s'il ne ſeroit pas convenable qu'on en rendît publiquement graces à Dieu dans toutes les Egliſes du Royaume.

Le Comité Secret ſoumet également aux délibérations éclairées des Etats la propoſition ſuivante; ſçavoir, que le Caporal *Schedvin*, comme premier inſtrument qui a ſervi à déconcerter un projet ſi odieux, ſoit récompenſé de ſon zèle & de ſa fidélité; que les Etats lui faſſent une donation de 100000 *Dalers*, monnoye de cuivre, ſans aucune déduction, pour la dite ſomme être employée à acheter par manière de *fidei-commis* une terre, laquelle ſera poſſédée par lui & par ſa poſtérité; que pareillement il ſoit très-humblement propoſé pour être reçu au nombre des Nobles; qu'enfin il lui ſoit délivré un Brevet de Lieutenant, avec appointemens ſur le pied des troupes enrôlées juſqu'à la première vacance d'une place équivalente dans quelque Régiment d'Infanterie. Et comme le nommé *Luſtig*, ſoldat aux Gardes, a pareillement donné dans cette occaſion des preuves non équivoques de ſon zèle pour la patrie, le Comité Secret ſe croit fondé à exhorter les Etats de faire au dit *Luſtig* un préſent de 12000 *Dalers*, monnoye de cuivre, & de l'avancer au

grade de Bas Officier, s'il deſire reſter dans le ſervice, &, dans le cas oppoſé, de lui accorder un congé abſolu, avec liberté d'embraſſer la vocation qu'il jugera la plus convenable: le tout ſoumis au bon plaiſir des Etats.

Par ordre, **Jean-Iſraël Torpadius.**

L'Extrait ci-deſſus des Regîſtres du Comité Secret a été approuvé en toutes ſes parties par les Etats, en ajoûtant qu'outre les actions de graces propoſées qui ſeront rendues à Dieu, on célébrera deſormais annuellement, tous les ſolſtices d'Eté, une fête ſolemnelle à cet effet, & que le *fidei-commis* propoſé en faveur de *Schedvin* ſera toujours poſſédé par l'aîné de ſa famille. La Commiſſion a notifié depuis aux Etats, qu'en continuant ſes recherches elle a été obligée de s'aſſûrer de la perſonne du Comte *Eric Brahé*, Colonel du Régiment du Corps de SA MAJESTE', de le faire garder dans ſa maiſon par un Officier & un Bas Officier du Régiment des Gardes.

Depuis que cette Relation a été pu-

bliée par ordre des Etats, on a ſçu que le Comte *de Brahé* avoit fait, dans une de ſes terres, un prodigieux amas d'armes à feu, de poudre & de balles; que tout avoit été chargé ſur une barque, qui devoit arriver à *Stockholm* la nuit du 21 au 22 Juin, mais qu'elle en avoit été empêchée par un ouragan terrible qui s'étoit élevé le même jour ſur le lac. C'eſt ce contre temps qui, par un effet ſignalé de la Providence, a prévenu le plus affreux maſſacre, puiſqu'il ôta aux conjurés le moyen d'exécuter leurs abominables projets. Le lendemain 22 Juin le Caporal *Schedvin* dénonça le complot à ſon Lieutenant le Comte de *Creutz*; celui-ci en avertit la Commiſſion des Etats, qui trouva le moyen de faire arrêter ſur le champ le plus grand nombre des coupables. On fit prendre les armes au Rément d'Artillerie, ſur la fidélité duquel on pouvoit compter; la Cavalerie bourgeoiſe fit la patrouille pluſieurs jours & nuits dans tous les quartiers de la ville, tandis que des piquets d'Infanterie occupoient les poſtes les plus importans. Malgré cela les rebelles firent encore quelques tentatives pour jetter la con-

fusion dans la Capitale, en y mettant le feu à plusieurs endroits; mais les bonnes mesures qu'on avoit prises y remédièrent bientôt. On a depuis mis à prix la tête du Colonel *Hardt*, Lieutenant des Trabans, de même que celle de plusieurs autres conjurés qui ont trouvé le moyen d'échapper à la vigilance des Etats; & on est occupé maintenant à instruire les procès de tous les coupables.

Le 27 Juin le *Te Deum* a été chanté dans toutes les Eglises de la Capitale, en actions de graces de cette heureuse découverte, & toutes les Eglises du Royaume ont suivi cet exemple. Les esprits sont maintenant tranquilles, & l'on regarde cette malheureuse conjuration comme le dernier effort d'un parti condamné desormais à l'oubli. Si la mémoire n'en peut être effacée des annales de ce Royaume, du moins cet événement prouvera-t-il à la postérité que, s'il y a eu des traîtres dans la nation, la justice cependant a triomphé par la protection divine, par la bonté de sa cause, & par le nombre de ses généreux défenseurs.

LOS PRIMOS AMANTES.
Novela Española.

LES COUSINS AMANS.
Nouvelle Espagnole.

LAure naquit à Avila de parens nobles, & qui jouissoient d'un bien assez considérable pour soutenir leur rang avec honneur. La nature sembloit avoir épuisé tous ses dons en faveur de *Laure*; & bientôt ses talens, son esprit, & l'éclat de sa beauté, en firent un objet d'admiration générale. A peine eut-elle atteint sa seiziéme année qu'une foule d'amans s'empressèrent autour d'elle. Née avec un caractère doux, elle souffroit leurs assiduités sans répugnance; mais ils n'en étoient pas plus heureux. Cette insensibilité apparente, loin de les rebuter, ne faisoit qu'accroître leur passion, & relever à leurs yeux la gloire qu'il y auroit à la toucher. Vains projets! *Laure* ressentoit déja tous les feux de l'amour; mais son cœur n'étoit occupé que du seul objet

qui avoit sçu lui plaire. Le père de la belle Espagnole avoit un frère que des revers multipliés avoient obligé de passer aux Indes pour réparer les injustices de la fortune. *Alvarès* son fils unique étoit demeuré chez son oncle. Ce jeune homme étoit du même âge que *Laure*. Accoutumé à vivre avec elle dès la plus tendre enfance, ils avoient pris l'un pour l'autre une amitié dont aucune inquiétude n'empoisonnoit la douceur. *Laure* ne faisoit jamais rien sans l'avis d'*Alvarès*, & *Alvarès* vouloit tout ce qui étoit agréable à *Laure*. Le père de *Laure* étoit en liaison avec un gentilhomme Espagnol fort riche. *Octave* (c'est son nom) lui demanda sa fille en mariage, & le bon vieillard, qui aimoit l'argent, ne s'éloigna pas de la lui accorder. Ce fut l'instant où nos jeunes amans connurent ce qui se passoit dans leur cœur. *Laure* informée des desseins de son père, tremble qu'il ne consente à ce qu'on lui propose, & fait part de ses craintes à *Alvarès*: il entreprit envain de la rassûrer, & ne tarda pas lui-même à être instruit du malheur qui les menaçoit. En effet, son oncle ayant résolu ce fatal

mariage, lui demanda son avis sur cet établissement. » Mon neveu, lui » dit-il un jour, tu connois la tendresse » que j'ai pour toi. Je te regarde com- » me mon propre fils, & le Ciel m'est » témoin que ton amitié fait les déli- » ces de ma vie; ta sagesse, ton esprit » & ton courage peuvent seuls me con- » soler de l'absence de ton malheureux » père; hélas! il ne manqueroit rien à » ma félicité, s'il partageoit avec moi » le plaisir de te voir marcher sur ses » traces. Je suis déja vieux, *Alvarès*, » & mes infirmités m'avertissent tous les » jours que je ne dois plus aspirer qu'à » descendre en paix dans le tombeau; je » veux donc pourvoir ma fille, & lui don- » ner un époux digne d'elle. *Octave* se » présente, il est d'une naissance illustre, » ses richesses sont immenses, j'ai résolu » d'en faire mon gendre; crois-tu que » cette alliance soit raisonnable? Parle- » le-moi sincèrement, tu aimes *Laure*, » tu dois t'intéresser à son bonheur. » Oui, sans doute, je l'aime, répon- » dit *Alvarès*, en retenant ses soupirs & » ses larmes, & c'est l'amitié que j'ai » pour elle qui m'engage à vous sup- » plier

» plier de conſulter un peu ſon inclination. Je connois ſon reſpect & ſon obéïſſance; elle ne balancera pas un moment dès que vous aurez ordonné. Mais ſi elle avoit de la répugnance pour *Octave*, combien de fois ne vous reprocheriez-vous pas d'avoir fait ſon malheur ? Vous avez pour elle une tendreſſe que rien ne ſçauroit égaler. Ne vous trompez point, mon oncle; la douleur de ne pouvoir réparer ſon infortune vous cauſeroit la mort.

Le vieillard ſe retira ſatisfait de la réponſe de ſon neveu, & *Alvarès* prit la réſolution d'inſtruire *Laure* de ce qui venoit de ſe paſſer. Il avoit coutume d'entretenir ſa maîtreſſe dans l'appartement d'une parente qui habitoit la même maiſon, & qui lui étoit entièrement dévouée. Cette femme avertit *Laure*. Elle ne manqua pas de ſe trouver au rendez-vous à l'entrée de la nuit, & dès qu'elle apperçut ſon amant, elle lui demanda, les larmes aux yeux, ce qu'elle devoit eſpérer. *Alvarès* la prend entre ſes bras, ſans avoir la force de lui répondre. « Je ne ſerai donc pas à toi, lui dit-elle! Mon père veut nous

ſéparer!... J'épouſerois *Octave*!... Non, la mort me délivrera d'un ſupplice ſi cruel. *Alvarès*, mon cher *Alvarès*, il faudroit ceſſer de t'aimer!... Ah Ciel! Je ſuccombe à ma douleur .... » *Laure* ne peut en dire davantage; elle embraſſe mille fois ſon amant, qui tâche de calmer ſon deſeſpoir par les careſſes les plus tendres. Momens délicieux pour les cœurs ſenſibles, où la douleur ajoûte encore de nouveaux charmes à l'yvreſſe de l'amour, que vous coulez rapidement!

Déja le jour paroît; les deux amans ſont obligés de ſe quitter, mais ce n'eſt qu'après s'être juré une ardeur éternelle, & s'être promis de mettre tout en uſage pour accélérer leur union. Cependant le père de *Laure* lui propoſe la main d'*Octave*; ſon honneur, dit-il, y eſt engagé; il a donné ſa parole de célébrer le mariage dans deux jours. Elle s'en défend, & répond qu'elle ne ſçauroit encore ſe déterminer à faire un choix, d'où dépend le bonheur ou le malheur de ſa vie. Le vieillard piqué d'une réſiſtance qui ne s'accordoit pas avec ſon ambition, s'adreſſe encore à *Alvarès*, & lui commande de ſe ſervir

du pouvoir qu'il a ſur l'eſprit de ſa couſine pour la déterminer. « Je veux apprendre de ſa propre bouche les motifs de ſon refus, lui dit il; elle t'ouvrira ſon cœur avec plus de confiance qu'à moi, & tu lui parleras avec plus de fermeté quand tu ſçauras que je t'écoute ». Auſſi-tôt, ſans attendre la réponſe de ſon neveu, il fait appeller ſa fille, & ſe cache dans un cabinet, d'où il pouvoit tout voir & tout entendre ſans être apperçu. Quelle fut la ſurpriſe de *Laure* aux premières paroles que lui adreſſa ſon amant! « Ma couſine, lui dit *Alvarès* déchiré par l'horreur de ſa ſituation & ſur le point d'éclater à chaque mot, votre père ſe plaint amèrement de votre deſobéïſſance .... Il veut que vous épouſiez *Octave*.... C'eſt un parti qui vous convient .... Toute la ville s'intéreſſe à cette alliance; la parole en eſt donnée .... Ne vous oppoſez donc pas à votre bonheur; je vous en conjure par l'amitié que vous avez pour moi ...... Songez que votre père mourroit de chagrin, ſi vous réſiſtiez plus long-temps à ſa volonté. » *Laure* ſe laiſſe tomber dans

un fauteuil, &, ſe couvrant le viſage de ſon voile, demeure dans un accablement qui augmente encore le déſeſpoir d'*Alvarès*. Tout ce qu'il y a de plus affreux vient ſe préſenter à ſon imagination. « Eſt il bien poſſible, ſe diſoit elle! *Alvarès* m'aime, il ſçait que je l'adore, & il veut me voir dans les bras d'un autre! Ce n'eſt pas aſſez pour le cruel; c'eſt encore lui qui a la force de me le conſeiller! Voilà donc le prix de tant d'amour! Mais, que dis-je? Le perfide ne m'a jamais aimée. Sans doute il ne veut précipiter mon malheur que pour ſe livrer tout entier à l'amour de quelque rivale ». Ingénieuſe à raſſembler tout ce qui peut la tourmenter, *Laure* eſt agitée de mille idées funeſtes; elle ſe lève enfin hors d'elle-même, & fait un dernier effort pour aſſûrer *Alvarès* qu'elle ſuivra ſes conſeils avec plaiſir, & qu'elle eſt prête à exécuter les ordres de ſon père. Elle ſort avec précipitation en achevant ces paroles. „ Arrête, infortunée, regarde le deſeſpoir de ton amant; il eſt plus fidèle que jamais, & ta douleur n'eſt pas comparable à la ſienne. Il a de plus que toi le

„ chagrin d'être forcé d'affliger ce qu'il „ aime. "

Le vieillard transporté de joye embrasse son neveu, le remercie de ce qu'il vient de faire, & court avertir le père d'*Octave* du succès de ses desseins, tandis que le malheureux *Alvarès* est en proye à des tourmens inexprimables. Il voudroit voir *Laure*; mais elle évite avec soin sa présence; & *Octave*, qui ne la quitte pas un instant, fait ordonner des fêtes magnifiques pour célébrer son hymen avec éclat. Le jour fatal est arrivé, la joye rassemble les deux familles, tout le monde s'abandonne aux plaisirs; le seul *Alvarès* est sur le point de s'arracher la vie. Retiré chez un de ses amis, nommé *Félizard*, il écrit une lettre à sa cousine, dans laquelle il lui explique ce qu'elle avoit tant d'intérêt de sçavoir, ajoûtant qu'il fuyoit sa patrie, & qu'elle ne tarderoit pas à apprendre sa mort. *Laure* reçut le billet par l'entremise de la parente dont j'ai déja parlé. A peine l'a-t-elle lû, qu'oubliant tout pour arrêter son amant, elle vole chez *Félizard*. Il n'étoit plus temps; *Alvarès* avoit pris la route de *Séville*. Frappée de tant de

coups à la fois, mais plus déterminée que jamais à se conserver à son amant, *Laure* se transporta chez une amie de son cousin pour y demeurer en secret, jusqu'à ce qu'elle pût avoir des nouvelles d'*Alvarès*. Les parens de la belle Espagnole n'étoient pas dans un état plus tranquille; on la cherchoit de toutes parts, & l'absence de son cousin faisoit soupçonner qu'ils avoient tous deux pris la fuite. *Octave* furieux dit au père de *Laure* qu'il va suivre ce traître; il monte à cheval sur le champ pour aller à Madrid, parce que *Félizard* avoit répandu qu'on pouvoit rencontrer son ami sur le chemin de la Capitale. *Laure* étoit exactement informée de tous les mouvemens qu'on se donnoit, & quand elle fut un peu remise de son premier trouble, *Félizard* lui demanda la permission de courir après *Alvarès*, qui reviendroit bientôt dès qu'il auroit appris tout ce qu'elle avoit fait pour lui. Non-seulement l'Espagnole consentit à une proposition si favorable à ses desirs, elle voulut encore accompagner *Félizard*, & ils partirent ensemble.

Alvarès étoit bien loin d'imaginer que *Laure* le suivoit; & comme il ne voyoit aucune nécessité de presser sa marche, il s'arrêtoit à chaque instant pour déplorer son malheureux sort. Un jour qu'il s'abandonnoit à ses rêveries, il se laissa tomber de son cheval dans un fossé, & se blessa si considérablement à la jambe, que, sans le secours de quelques labouteurs qui le portèrent dans le village voisin, il n'auroit jamais pû continuer sa route. Cet accident le retarda beaucoup, & *Félizard* & *Laure* qui vinrent coucher dans la même auberge où il étoit malade, le devancèrent de plusieurs jours. Les chagrins dont il étoit dévoré retardèrent encore sa guérison; il se vit cependant en état de partir, & arriva le lendemain au soir à *Adamuz*. Sa situation ne lui permettoit pas de se livrer au repos; l'image de *Laure* unie avec *Octave* le persécutoit sans cesse, & il sortit de l'hôtellerie au milieu de la nuit pour se promener dans un bois à quelque distance du village. A peine est-il sous les arbres, qu'il apperçoit, au travers des ténèbres, un homme qui se glissoit derrière un buisson. *Al-*

varès fond sur lui, & lui demande, l'épée à la main, ce qu'il faisoit dans la forêt, & pourquoi il se cachoit avec tant de soin? „ Arrête, lui répond le „ voleur (car ç'en étoit un) rend-moi „ les armes & tout ce que tu portes, „ si tu veux te conserver la vie ". Etonné de cette insolence, le brave Espagnol alloit le percer de mille coups, lorsqu'il fut assailli par une troupe de bandits qui étoient en embuscade. Il fit une résistance inutile; attaqué de toutes parts il fallut céder au nombre, & le chef de ces scélérats, touché du courage d'*Alvarès*, ordonna qu'on le conduisît à leur caverne, sans lui faire aucun mal. Ce fut alors que réfléchissant sur sa destinée, qui le précipitoit de malheurs en malheurs, il prit la résolution de terminer son infortune par une prompte mort; ce qu'il auroit exécuté, si les voleurs ne lui eussent ôté ses armes. Ils arrivèrent enfin sous des rochers, où la nature avoit creusé des retraites souterreines. Arrivé dans ce lieu, que la présence des hôtes qui l'habitoient rendoit encore plus affreux, *Alvarès* se livre avec une sorte de plaisir à toute sa douleur: „ Chère *Laure*,

„ s'écrioit-il, qui m'auroit dit que je „ devois te perdre pour jamais, & finir „ mes jours parmi des assassins! Hélas! „ Il n'y a pas long-temps que ta belle „ bouche m'enflammoit d'amour par „ les paroles les plus tendres. Que mon „ sort est changé! Chére amante, arra- „ che toi des bras de ton barbare époux. „ Ne te livre point au sommeil, & pense „ un instant à ce que je souffre pour „ t'avoir aimé. » *Alvarès* parloit ainsi à *Laure*. De quels transports seroit-t-il agité, s'il sçavoit qu'elle pût l'entendre, & qu'il n'est séparé de sa maîtresse que par des branches d'arbres entrelassées les unes dans les autres. Elle avoit en effet éprouvé le même sort que lui, & la valeur de *Félisard* n'avoit pû la garantir des brigands qu'elle avoit rencontrés dans la forêt quelques jours auparavant. L'un d'eux en étoit devenu éperdûment amoureux. Il l'avoit traitée d'abord avec beaucoup de douceur; mais, comme elle ne répondoit point à ses infâmes desirs, il avoit résolu d'avoir recours à la force, &, la même nuit qu'*Alvarès* fut arrêté, elle auroit été infailliblement la victime de celui qui l'avoit enlevée, si le chef, jaloux qu'une

si belle proie fût le partage d'un autre, n'avoit déclaré hautement qu'il ne souffriroit pas qu'on lui fît la moindre violence. La rivalité des deux brigands sauva la belle *Laure* de l'outrage qu'on lui destinoit; cet événement lui donna quelque tranquillité, & elle s'entretenoit avec *Félisard* qui passoit pour son frère, lorsque les voleurs vinrent les chercher pour les conduire dans l'endroit où ils s'assembloient ordinairement, & où *Alvarès*, accablé de fatigue & de douleur, venoit enfin de se livrer au sommeil. Le chef ayant fait apporter les provisions, chacun se rangea autour d'une table, & les conviés commencèrent à se livrer à la joye. Au milieu du repas, on vint les avertir qu'une bande d'Archers approchoit, & qu'il étoit temps de songer à se défendre. Ils courent aux armes en desordre, & sortent de la caverne avec précipitation pour n'être pas enveloppés. *Laure* se voyant seul avec *Félisard*, veut profiter de la conjoncture pour prendre la fuite; ils se disposoient déja à se sauver, lorsqu'elle entendit dans le fond de la voûte la voix d'un homme qui poussoit de profonds sou-

pirs. Touchée de compassion, elle imagina que ce pouvoit être quelque malheureux qui éviteroit la mort en s'évadant avec elle. *Félizard* prend une torche, & ils s'avancent pour le délivrer. Je n'entreprendrai pas de peindre le ravissement de *Laure* quand elle reconnut *Alvarès*, étendu par terre, & dans l'attitude d'un homme qui attend son dernier moment. Il ouvre les yeux, & voit son amante se précipiter dans ses bras; mais à peine commençoit-il à jouir de son bonheur que les brigands reparurent. L'obscurité de la nuit les avoit empêchés de rencontrer la Justice, & ils croyoient avoir pris l'allarme mal à propos. Peu touchés du spectacle attendrissant, dont ils étoient témoins, ils maltraitèrent *Alvères*, en lui reprochant l'audace avec laquelle il osoit lever les yeux sur une prisonnière qui leur appartenoit, & peu s'en fallut qu'ils ne les massacrassent tous deux impitoyablement. Les Archers cependant avoient pris des mesures si bien concertées, qu'ils entrèrent dans la caverne presqu'aussitôt que les voleurs. Ils étoient en si grand nombre que ces derniers ne purent

résister long-temps. Les soldats les environnèrent de tous côtés, & pas un seul n'échappa, à la réserve du chef qui avoit profité de la première confusion pour enlever *Laure* par une issue de la caverne qui lui étoit connue. *Alvarès* fut garotté comme ses assassins; il eut beau protester de son innocence, on le conduisit dans les prisons de Cordoue, & les Juges commencèrent à instruire son procès; les voleurs soutinrent qu'il étoit complice de tous les crimes dont on les accusoit. Ce dernier coup acheva de l'accabler; l'idée de périr comme un criminel lui causa une maladie violente: sans secours, sans argent, sans amis, réduit à la plus affreuse misère, la mort lui paroissoit le plus grand de tous les biens, & le concours de tant de maux auroit à la fin terminé sa vie, si *Félisard* & *Laure* n'étoient venus lui rendre le courage & la santé. *Félisard* s'étoit apperçu que le chef des brigands enlevoit la belle Espagnole; transporté de colère, il s'étoit saisi du cheval d'*Alvarès*, & avoit poursuivi le ravisseur avec tant de rapidité que le scélérat s'étoit vû contraint d'abandonner

sa proie, pour échapper lui-même à la fureur de *Félisard* & aux recherches de la Justice. Ce généreux ami s'étoit informé de la route qu'avoient prise les Archers, & n'avoit pas eu de peine à parvenir avec *Laure* jusqu'aux prisons de Cordoue. Leur arrivée causa une joye inexprimable à *Alvarès*, & bientôt il fut en état de travailler à sa délivrance. Les Juges virent aisément qu'il nétoit point coupable. Il alloit être mis en liberté le lendemain, lorsque les Magistrats de la ville reçurent un ordre de le resserrer encore avec plus de précaution. *Alvarès* comprit bien d'où provenoit ce nouveau contretemps; il se douta que son oncle avoit découvert qu'il étoit à Cordoue; ses conjectures étoient bient fondées. Le vieillard n'ayant point trouvé son neveu à Madrid, avoit proposé à *Octave* de parcourir l'Andalousie. A leur arrivée à Cordoue, ils avoient apris qu'on retenoit dans les prisons un jeune homme qui se disoit d'une famille illustre d'Avila, & que la Justice avoit arrêté parmi des voleurs; les informations qu'ils firent les mirent au fait. *Octave* poursuivit son rival com-

me ravisseur, & c'est sur ses plaintes qu'il continua à être détenu. *Alvarès* consolé par la présence de *Laure*, ne désespéroit pas cependant de voir sa fortune devenir meilleure. Il pria *Félisard* de s'assûrer si c'étoit réellement le père de sa cousine qui mettoit encore obstacle à sa félicité, & dès qu'il sçut que le vieillard étoit à Cordoue, il proposa à *Laure* de l'épouser dans la prison; c'étoit le seul moyen de recouvrer sa liberté & de finir ses malheurs. Elle accepta la proposition; le mariage se fit secrettement, & quelques jours après elle réclama *Alvarès* comme son mari; mais l'argent qu'*Octave* répandoit à pleines mains eut plus de pouvoir sur les Juges que toutes les loix de l'équité. Ils ne manquèrent pas de prétextes pour compliquer le procès du malheureux prisonnier, & l'affaire traina si fort en longueur qu'il se vit bientôt réduit à la mendicité. Dans une situation si triste, *Laure* se détermina à faire une démarche un peu hardie; elle fit dire à *Octave* qu'une Dame souhaitoit lui parler à la porte de la ville; elle espéroit d'autant plus le fléchir par ses larmes, qu'elle ne

pouvoit plus être à lui. *Octave* craignant que ce ne fût un piège de quelqu'un de ses ennemis, en parla à l'oncle d'*Alvarès* qui voulut l'accompagner. Ils ne s'attendoient pas à trouver *Laure* au rendez-vous; elle se jetta aux genoux de son père dès qu'elle l'apperçut; mais le vieillard la repoussa avec tant de brutalité qu'il la renversa par terre: cette action déplut à des jeunes gens qui venoient d'en être témoins; ils se mirent en devoir d'attaquer *Octave* & le vieillard, qu'ils ignoroient être le père de *Laure*, &, malgré les cris de cette aimable Espagnole, ils les auroient fait repentir de leur dureté, si un homme d'un certain âge n'étoit descendu de son carrosse & ne leur en avoit imposé. Le père de *Laure*, frappé de la voix de l'étranger, l'examine avec attention, & reconnoît son frère qui le tient déja étroitement serré & se félicite mille fois de l'heureuse rencontre qu'il vient de faire; ils prirent tous ensemble la route de la ville, & le veillard ne sçavoit trop comment s'y prendre pour raconter à son frère tout ce qui s'étoit passé dans la famille depuis quelques années. Il fallut pour-

tant s'y déterminer. Le père d'*Alvarès* entendit avec douleur les persécutions que son fils avoit essuyées. Il voulut le voir sur le champ, & se rendit à la prison, où, après l'avoir accablé de caresses, il lui promit de réparer ses infortunes. *Laure* ressentit bientôt l'effet de ses promesses. Les sommes considérables que son oncle avoit gagnées dans les Indes appaisèrent aisément le courroux du vieillard; il ne pensa plus à *Octave*; dès qu'*Alvarès* fut sorti de prison, il épousa publiquement sa maitresse, & il n'y eut personne qui ne fût enchanté du bonheur de deux amans si fidelles. *Félisard* surtout étoit au comble de la joie, & comme les affaires de sa maison le rappelloient à Avila, il engagea son ami à avancer son départ. On les reçut dans leur patrie avec transport. *Alvarès* & la belle *Laure* furent regardés comme des modèles de constance, & jouirent long-temps de ces plaisirs du cœur, auxquels rien ne peut être comparé, & que le souvenir de leurs peines rendoit encore plus vifs.

APPIUS A TRAGEDY, Acted at Covent-Garden in 1755.

APPIUS, TRAGEDIE, repréſentée ſur le Théâtre de Covent-Garden, en 1755.

VIRGINIA A TRAGEDY, Printed but not Acted in 1756.

VIRGINIE, TRAGEDIE, imprimée en 1756, mais qui n'a pas été repréſentée.

LE ſujet de *Virginie*, dont notre foible *Campiſtron* a fait une Tragédie qui n'eſt pas ſans mérite, eſt devenu depuis quelque temps à la mode en Angleterre. On a déja parlé, dans un des volumes de ce Journal, de la *Virginie* de M. *Criſp* (*a*), jouée en 1754 ſur le théâtre de M. *Garrick*, & on s'eſt étonné, avec raiſon, qu'on eût oſé mettre la main à ce ſujet après la

(*a*) Voyez le JOURNAL de Mai 1755 page 147.

piéce de *Dennis*, qui a pour titre *Appius & Virginie*. Si la piéce de *Dennis* n'avoit jamais exiſté, on ne feroit pas moins ſurpris qu'après la *Virginie* de M. *Criſp* on eût traité de nouveau le même ſujet; car cette *Virginie* de M. *Criſp* a ſur le nouvel *Appius* la même ſupériorité que la Tragédie de *Dennis* a ſur la *Virginie* de M. *Criſp*; &, pour comble de gradation, la même différence ſe trouve entre cet *Appius* & une nouvelle *Virginie*, imprimée & non repréſentée; l'ordre eſt le même pour la bonté que pour le temps, & l'on pourroit appliquer aſſez heureuſement à ces productions modernes le paſſage d'*Horace*:

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitioſiorem.

Tous les caractères du nouvel *Appius* ſont foiblement crayonnés. *Appius* même n'eſt qu'un demi-ſcélérat qui a des remords, & qui les écouteroit s'il étoit abandonné à lui-même; mais ſon confident y met bon ordre. L'auteur a de plus ajoûté au caractère d'*Appius* quelques nuances accidentelles qui

ne ſervent à rien. Par exemple, au commencement de la piéce, dans une ſcène entre *Appius* & ſon confident, le Décemvir demande à celui ci ſi celle qu'il a employée pour gagner *Camille*, gouvernante de *Virginie*, & dont il lui a tant vanté les talens ſupérieurs, a réuſſi dans ſon entrepriſe. Le Confident lui avoue que *Camille* a ſoutenu l'attaque, & n'a pas cédé. Mais n'a t on rien omis, dit *Appius*? L'or enfin a-t il été employé? A quoi le Confident répond que l'or a été offert à pleines mains. Et elle auroit réſiſté. s'écrie le Décemvir! Le moyen de le faire!

La *Virginie* non jouée eſt de Madame *Brooke*. Il regne dans ſa pièce une certaine molleſſe, dont le dialecte tragique du Théâtre de Londres ne s'accommode pas; elle a fait de ſon *Icilius* un amant langoureux, qui auroit plûtôt figuré dans *Aſtrée* que dans une Tragédie Angloiſe.

Pour ce qui eſt de l'intrigue des deux drames, elle eſt, à quelques détails près, la même que dans *Tite Live*. *Appius* eſt amoureux de *Virginie*; ne pouvant la gagner il l'a fait reclamer comme eſclave par ſon affranchi; les parens la

demandent au nom de *Virginius* qui eſt au Camp, & elle leur eſt remiſe en attendant l'arrivée du père. On envoie chercher *Virginius*; il échappe aux émiſſaires qu'on avoit placés ſur le chemin pour empêcher ſon retour; il arrive, fait, reçoit quelques viſites, & tue ſa fille. La ſeule différence eſt que dans la piéce de Madame *Brooke* *Virginie* eſt tuée derrière les couliſſes, au lieu que dans *Appius* elle l'eſt aux yeux des ſpectateurs. Les deux auteurs ont auſſi donné la ſcène du premier jugement d'*Appius*; mais tous deux ſont reſtés bien au-deſſous de *Dennis*, qui, à cet égard, a deux ou trois ſcènes admirables, une entr'autres où il a réuni tout ce que l'intelligence & la force tragique ont de plus frappant. Voici comment elle eſt amenée. *Appius* a une entrevue avec *Claudius* ſon oncle, dans laquelle, preſſé vivement par ce vieillard vertueux, il lui avoue ſa paſſion pour *Virginie*, & les moyens qu'il a réſolu d'employer afin de ſe ſatisfaire. Mais préalablement il exige de ſon oncle un ſerment, par lequel ce dernier s'engage à garder le ſecret de ce qu'il va lui révéler. *Claudius* indi-

gné, malgré le serment qui le lie, le menace de prendre publiquement la défense de *Virginie* devant le peuple, & c'est dans la scène du jugement qu'il remplit sa promesse sans violer son serment. Il y a dans la manière dont il le fait une adresse qui m'a fait un plaisir infini, & je crois que le Public n'y perdra pas, si je substitue cette scène à celles que j'aurois pû extraire des deux pièces modernes.

APPIUS *assis sur son Tribunal, & environné de Licteurs*, CLAUDIUS *son oncle*, FULVIUS *son confident*, VIRGINIE, CORNELIE.

APPIUS.

Vous avez entendu quelles sont les plaintes de *Fulvius*. Celle que vous nommez *Virginie* est son esclave, fille de son esclave, & née dans sa maison, mais portée, presqu'immédiatement après sa naissance, à sa mère putative, la femme de *Virginius*, qui la fit passer pour sa fille. Il s'engage à prouver ce qu'il a avancé aussi-tôt que *Virginius* arrivera du Camp où il commande une

Légion; en attendant son retour que l'esclave soit remise à son maître.

CLAUDIUS.

A son maître, à *Fulvius*!

CORNELIE.

Non, tyran.

VIRGINIE.

M'en préservent les Dieux!

APPIUS.

Jusqu'à l'arrivée de celui qui seul a droit de la réclamer comme libre, l'esclave doit rester au pouvoir de son maître: ainsi le veut la loi, & ce qu'elle veut doit être juste.

VIRGINIE.

Je suis esclave, qui pourroit le nier? Graces à *Appius*, tous les Romains le sont. Rome, superbe Rome, tu n'es plus, puisque tu n'es plus libre. Mais, toute esclave qu'elle est, tu la trouvas libre, Décemvir; elle le seroit encore, je le serois, si *Appius* connoissoit ou la justice ou la reconnoissance (*b*). Mais il verra peut-être que je tiens en-

(*b*) Elle lui rappelle par-là qu'elle lui a sauvé la vie, en le faisant échapper dans le moment que des Romains conjurés alloient le poignarder.

core en mes mains la liberté de Rome & la mienne. O divine *Lucrèce*!

CLAUDIUS.

L'entends-tu? Sont-ce là les discours d'une esclave? Es-tu le juge ou le tyran de Rome? Songe, songe, *Appius*, que son père reviendra te demander sa fille. Ce père fut jadis ton ami, il fut ton bienfaicteur; comment soutiendras-tu les cris d'un père jaloux de l'honneur de sa maison, idolâtre de sa fille? Il vit en elle, il ne connoît le plaisir & la peine que par elle. Répond, comment soutiendras-tu ses regards que la nature & la vertu rendent respectables, que la fureur rendra terribles? Comment soutiendras-tu les reproches du jeune *Icilius*, & le torrent de rage que répandra contre toi son amour au desespoir?

APPIUS.

Je ne le crains pas.

CLAUDIUS.

Si tu ne le crains pas, que la pitié te touche. Pèse, pèse, *Appius*, sa douleur & sa perte. Que l'impitoyable Décemvir prenne un instant la place de ce jeune homme; qu'il soit pour un instant l'amant de cette fille charmante.

APPIUS.

Moi son amant!

CLAUDIUS.

Ce titre t'offense-t-il? Tu le partages avec tous les Romains. Jette les yeux au tour de toi, examine tout ce peuple, considère le avec attention, regarde ces Licteurs qui t'environnent, est-il quelqu'un parmi eux qui ne soit amant? Leur ame est dans leurs yeux, & leurs cœurs se peignent dans leurs regards. A présent fixe ta vue sur elle..... Le coup a porté; oui, par les Dieux, tu l'aimes dans ce moment; tes regards s'adoucissent, & l'amour triomphant occupe le trône de la tyrannie.

APPIUS.

Je suis émû, mais non pas ébranlé.

CLAUDIUS.

Oui, dans ce moment ton cœur connoît la tendresse; il n'est pas plus à l'épreuve des charmes de la beauté malheureuse que ceux des bourreaux qui t'environnent. Comment l'instant d'après, par un passage rapide, tant de cruauté peut-elle succéder à tant de sensibilité? Comment peux-tu te dépouiller ainsi de tout humanité, & plus

plus cruel que les Furies, faire souffrir à cette fille aimable & vertueuse, un tourment inconnu au Tartare? Car si *Virginie* est remise entre les mains de ce Monstre, qui sçait jusqu'à quel point il abusera de ses prétendus droits? Peut-être il l'abandonnera aux caprices voluptueux de quelque scélérat en dignité qui achète des crimes, qui ébloui de son pouvoir s'imagine avoir droit de saisir la jouissance de tout ce que sa fantaisie lui peint comme desirable, & qui ne connoît d'autre loi que sa volonté. Songe que tu la prives en un moment de tout ce que la nature rend cher aux mortels. Amis, parens, père, amans, patrie, tout est perdu pour elle, & tout en un instant. O abîme immense de désespoir! O Romaine à jamais malheureuse! &c.

Le peu de succès qu'eut la pièce de *Dennis* est quelque chose d'incompréhensible. Si l'on excepte quelques taches légères, cette pièce est de toute beauté. Tout y est grand sans être ampoulé, défaut assez commun aux Tragédies Angloises. Il y regne un noble tumulte; il y a une succession

d'incidens plus violens les uns que les autres, & dignes des grands ressorts qui les produisent, sçavoir l'héroïsme, le patriotisme, l'ambition, l'amour & la tendresse paternelle. Le peu de réussite de cette pièce & de toutes celles qu'on a faites & qu'on pourra faire sur le même sujet, ne viendroit-il pas de ce que l'histoire est trop connue, & que le spectateur perd beaucoup de son plaisir par la certitude où il est que *Virginie* doit périr & périr par la main de son père; cette certitude ne peut que détruire une grande partie de l'intérêt.

A la suite de la *Virginie* de Madame *Brooke* se trouvent quelques Odes qui ne se sentent pas autant du sexe de l'auteur que la Tragédie. Ce n'est pas qu'elles soient excellentes; mais il lui échappe en faveur du *Ponche* & de la bouteille des traits qui conviendroient mieux à notre sexe qu'au sien. Dans le même Recueil sont aussi quelques Pastorales & quelques imitations ou plutôt traductions de quelques unes des pièces fugitives de *Guarini*. Elle nous annonce en même temps une traduction en vers du *Pastor Fido*, & l'on publie ac-

tuellement, toutes les semaines, un ouvrage périodique de sa façon de la même espèce que le *Journal de Gray's-Inn*, qui se distribue sous le titre de *La Vieille Fille*, par *Marie Singleton*.

A VINDICATION OF NATURAL SOCIETY OR A VIEW OF THE MISERIES AND EVILS ARISING TO MANKIND FROM EVERY SPECIES OF ARTIFICIAL SOCIETY. In a Letter to Lord..... By a late Noble Writer. In-8°.

APOLOGIE DE LA SOCIETÉ NATURELLE, OU LE TABLEAU DES MAUX QUI ASSIEGENT LES HOMMES DANS CHAQUE ESPÈCE DE SOCIETÉ ARTIFICIELLE. Dans une Lettre à Milord.... Ouvrage posthume d'un homme de condition.

Tout le monde voit qu'on a voulu désigner le célèbre Milord *Bolingbroke* dans le titre de cette brochure. On a cependant des preuves qu'il n'en est pas l'auteur; mais on seroit tenté de croire à la métempsycose, tant son style

& sa manière de raisonner sont heureusement imités. Les yeux les plus pénétrans ont été trompés à la ressemblance, & il a fallu des recherches pour désabuser une infinité de lecteurs. Enfin on a découvert que cet ouvrage est d'un jeune Anglois de la société du Temple (*a*). S'il eût pris des précautions plus sûres pour garder l'anonyme, l'honneur de la paternité seroit resté à Milord *Bolingbroke*. Le jeune auteur a eu la satisfaction d'en voir pendant quelques jours tout Londres persuadé. Mais venons à l'ouvrage.

Comme il s'agit ici d'un parallèle entre ce que l'auteur appelle *société naturelle* & *société artificielle*, il est à propos de fixer l'idée que le lecteur doit avoir de ces deux objets; voici la définition qu'on en donne. » Dans » l'état de nature le genre humain é- » toit sans contredit sujet à un grand » nombre d'inconvéniens très-considé-

(*a*) Ainsi nommé parce que c'étoit autrefois la résidence des Templiers; c'est aujourd'hui celle d'un grand nombre de Jurisconsultes & Etudians en Droit. Cet endroit est privilégié comme notre Temple à Paris, & on ne peut y être arrêté pour dettes.

549

» rables, faute d'union, de ſecours » mutuels & d'un arbitre commun de- » vant qui on portât tous les différends. » Les hommes ne peuvent qu'avoir reſ- » ſenti très-vivement en pluſieurs oc- » caſions les mauvais effets d'une pa- » reille anarchie. Ces enfans de la terre » vivoient avec les autres animaux dans » une égalité parfaite. Leur nourriture » ſe bornoit au genre végétable, & le » même arbre qui les nourriſſoit dans » ſon bel âge contribuoit à les protéger » contre les injures de l'air dans ſa vieil- » leſſe. Les deſirs réciproques qui preſ- » ſoient les deux ſexes à s'unir, les en- » fans qui en étoient la conſéquence, » firent naître les premières idées de » ſociété, & en firent ſentir les avan- » tages. Et c'eſt cette ſociété, fondée » ſur un inſtinct & des appétis naturels, » que je nomme *ſociété naturelle*. La » nature mena l'homme par la main » juſques là, mais pas plus loin, & il » s'en trouva bien; par malheur il ne » s'en contenta pas. Le grand vice du » caractère de l'homme eſt de ne pas » pouvoir ſaiſir avec juſteſſe ce qui » ſuffit, de vouloir toujours aller au-

» delà, & par cette voracité nous » perdons ſouvent tout ce que nous » avons gagné. L'homme donc trouva » un avantage conſidérable par cette » union de pluſieurs perſonnes en une » ſeule famille, & il en conclut qu'il » trouveroit à proportion ſon compte à » raſſembler pluſieurs familles en un » ſeul corps politique. Et comme il ne » trouvoit pas dans la nature des mo- » tifs de liaiſon qui prévinſſent la diſſo- » lution de ce corps compoſé, il crut » y pouvoir ſuppléer par des loix. Telle » eſt la *ſociété artificielle* ou *politique*, » que tous les hommes embraſsèrent » peu à peu, ne ſe réſervant que le choix » d'une forme de gouvernement plus » ou moins libre, ſelon leurs inclina- » tions.

La guerre eſt le point de vue que l'auteur choiſit comme le plus déſa-vantageux ſous lequel il puiſſe nous préſenter la *ſociété politique*. C'eſt à cette dernière qu'il attribue l'invention de ce fléau plus funeſte, ſelon lui, que les peſtes, les maladies, & la mort; il cherche même à le prouver par des calculs qui me paroiſſent un peu hazar-

dés; mais, fidèle imitateur, il n'a pas cru devoir être plus habile mathémati-ticien que ſon original.

Voici un paſſage qui m'a paru remar-quable. „ La diviſion artificielle du „ genre humain en ſociétés ſéparées eſt „ en elle-même une ſource continuelle „ de haines & de diſſentions. Il y a „ juſques dans les noms qui les diſ- „ tinguent un charme qui ſouffle „ dans tous les cœurs l'animoſité. „ Conſultez l'Hiſtoire & l'expérience, „ vous trouverez que la plûpart des „ querelles entre pluſieurs nations „ n'ont point eu d'autre cauſe que cette „ diſtinction des différens aſſemblages „ d'êtres humains réunis ſous tel & tel „ nom. Chez un Anglois les mots de „ François, d'Eſpagnol, d'Italien, en- „ core plus ceux de Tartare, de Turc, „ excitent un ſentiment déſagréable „ où la haine ſe trouve mêlée au mé- „ pris. Voulez-vous toucher de com- „ paſſion cet Anglois en faveur d'un „ François, d'un Allemand &c, ne „ chercherez vous pas naturellement à „ pallier cette diſtinction? Vous ne le „ prierez pas d'avoir pitié de ce pau- „ vre François ou de ce malheureux

„ Allemand; non ſans doute; vous „ le lui ferez enviſager comme un „ *étranger*: expreſſion générale qui écar- „ te toute idée particulière. Vous le lui „ repréſenterez comme un homme, com- „ me un être de la même eſpèce que vous, „ & ſujet aux mêmes loix. Il y a dans la „ nature, comme je l'ai déja dit, quel- „ que choſe qui répugne tellement à „ ces diſtinctions politiques & artifi- „ cielles qu'elles ſuffiſent ſeules pour „ nous armer les uns contre les autres. „ Mais, d'un autre côté, telle eſt la force „ magique de la voix générale de l'hu- „ manité, que le ſeul nom d'homme, „ appliqué à propos, ne manque jamais „ de produire un effet ſalutaire.

L'auteur examine enſuite les incon-véniens particuliers attachés à chaque eſpèce de gouvernement, Deſpotiſme, Ariſtocratie, Démocratie. Par rapport au Deſpotiſme, il eſt de l'opinion de M. *Locke*. Il remarque enſuite que l'A-riſtocratie ne diffère du Deſpotime que par le nom, parce qu'un peuple qui, en général, eſt exclus du gouvernement, eſt à tous égards auſſi eſclave, gouver-né par vingt perſonnes, que ceux qui n'obéiſſent qu'à un ſeul. Des deux gou-

vernemens l'Ariſtocratie lui paroît le plus inſupportable, parce que le corps Ariſtocratique, en conſervant ſon autorité, ne change jamais de maximes; au lieu que le Prince, qui a en main la toute puiſſance, peut varier ſa conduite ſelon l'occaſion, & adoucir la lettre tyrannique de la loi par des tempéramens dont le caractère inflexible de l'Ariſtocratie n'eſt jamais ſuſceptible. Il ne traite pas mieux la Démocratie, & juſtifie la condamnation qu'il prononce contre cette forme de gouvernement par l'exemple d'Athènes, une des plus fameuſes Républiques de l'univers, & dont l'hiſtoire n'eſt qu'un tiſſu horrible de témérités, de folies, d'ingratitudes, d'injuſtices, de révoltes, de violences, de tyrannie, enfin de tous les crimes qu'il eſt poſſible d'imaginer. C'étoit un peuple de Sages chez qui un Miniſtre ne pouvoit exercer ſes fonctions, un peuple de guerriers chez qui un Général n'oſoit ni perdre ni gagner une bataille, un peuple de Sçavans chez qui un Philoſophe n'oſoit donner carrière à ſes recherches. Ce fut ce peuple qui bannit *Thémiſtocle*, fit mourir

de faim le juſte *Ariſtide*, exila *Miltiade*, chaſſa *Anaxagore*, empoiſonna *Socrate*. Chez ce peuple chaque changement de Lune étoit marqué par un changement de gouvernement. Chaque jour voyoit naître des conjurations ou amenoit des révolutions. L'Etat républicain, comme l'a remarqué un ancien Philoſophe, n'eſt pas une eſpèce de gouvernement, mais un aſſemblage de toutes les eſpèces, ou plutôt de tous les vices de toutes les eſpèces de gouvernement. Comme les changemens ſe ſuccèdent rapidement & que telle nouvelle forme ne peut avoir lieu que par la chûte d'une autre, cet Etat joint toute la violence & toute la politique criminelle d'un gouvernement nouveau à la foibleſſe & à la licence, ces funeſtes avant-coureurs de la ruine des Empires. Enfin, ſelon notre auteur, tous les Gouvernemens ſe reſſemblent; les différentes formes ne ſont que des voiles plus ou moins ſpécieux qui cachent la tyrannie aux yeux du vulgaire.

La conſtitution Britannique n'eſt pas beaucoup plus ménagée que les autres; il regarde le gouvernement mixte comme une machine compliquée à l'infini, où les reſſorts, par leur nombre, ne ſont

jamais ſuſceptibles d'un accord parfait, & nuiſent néceſſairement à leur action réciproque. » Un pareil gouvernement, » dit notre faux *Bolingbroke*, doit être » ſujet à des cabales, à des révoltes & » à des révolutions; & ces inconvé» niens me paroiſſent de tous les maux » les plus nuiſibles à la ſociété; car, » dans un pareil cas, l'égalité qui ré» ſulte de l'autorité partagée entre tous » les ſujets, en r'approchant les con» ditions, ne contribue point à la dé» fenſe commune, mais, au contraire, » augmente le danger. C'eſt une ville » où l'on exerce ſur-tout les métiers » qui exigent des feux conſidérables » & continuels, & où cependant les » maiſons ſont bâties de matières com» buſtibles, & ſituées très-près les unes » des autres. »

Il obſerve de plus que chaque partie de l'Etat cherche à dévorer les deux autres. Le but du Prince doit être de concentrer toute l'autorité dans ſa perſonne; le corps Ariſtocratique n'eſt pas plus modeſte dans ſes vues ambitieuſes; & les Députés du Peuple, jaloux du dépôt glorieux qui leur eſt confié, portent ſouvent juſqu'à

l'uſurpation leur zèle pour la conſervation des privilèges de ceux qu'ils repréſentent.

J'avouerai avec l'auteur que ces vues particulières des trois puiſſances doivent produire des haines qui nuiſent aux affaires; mais auſſi de ce choc mutuel & égal ne réſulte-t-il pas un heureux équilibre qui, en contribuant à la conſervation du tout, compenſe tous les inconvéniens? On peut dire que les Anglois ſeront heureux tant que la balance ſubſiſtera. Mais malheur à eux, dès qu'une des trois puiſſances l'emportera ſur les deux autres. Le Roi *Jean* chaſſé par les Barons, l'étranger armé, introduit juſques dans le cœur du pays, leur ont appris juſqu'à quel point l'Ariſtocratie eſt dangereuſe. Ces deux tyrans voluptueux, *Edouard IV* & *Henri VIII*, & ce monſtre cruel, *Richard III*, leur firent ſentir tout le poids du Deſpotiſme, & regnèrent par des exécutions ſanglantes. Que dirai-je de la domination Démocratique? Un Roi périſſant ſur un échafaud, des milliers de citoyens égorgés par la main fanatique de leurs concitoyens ..... Quels exemples!

Vers la fin de la brochure, l'auteur, toujours ennemi de la *ſociété politique*, remarque que dans la nature les poſſeſſions ſont proportionnées au travail du poſſeſſeur, au lieu que dans la *ſociété artificielle* ceux qui travaillent le plus poſsèdent le moins, & ceux qui travaillent le moins poſsèdent le plus. En effet, neuf dixièmes du genre humain paſſent leur vie dans des travaux continuels; il s'expoſent aux dangers les plus évidens pour le ſervice d'un petit nombre de perſonnes, & encore ce petit nombre ne retire-t-il que fort peu d'avantages de la misère du reſte des mortels.

La brochure finit par ce paſſage. » Milord, vous entrez dans le monde & j'en ſors. J'y ai joué un aſſez long rôle pour être las de cette comédie. La poſtérité prononcera ſi je l'ai joué bien ou mal; ſon jugement ſera ſans doute bien plus équitable que le mien, ou même que celui de mes contemporains, vû les paſſions qui nous aveuglent. Pour moi je quitte le monde ſans regret, & je me ſoumets ſans murmure à l'ordre ſouverain qui veut que tout

finiſſe. Plus nous approchons de la fin de notre carrière, plus nous ſentons le prix de notre exiſtence & la juſte valeur de nos opinions. Notre être & nos idées nous ſont toujours chers à notre entrée dans le monde; mais nous rabattons beaucoup de notre eſtime à meſure que nous avançons en âge. Nous nous défaiſons d'abord des contes de nos nourriſſes; ceux des Prêtres tiennent plus long temps; ceux de nos gouverneurs plus long-temps encore. Mais les paſſions qui favoriſoient ces idées tombent peu à peu, & vers le déclin de la vie le ſang froid développe la raiſon, & nous montre le faux jour que la chaleur de la jeuneſſe avoit jetté ſur ces objets. Je meſtimerai heureux, Milord, ſi, inſtruit par mon exemple & même par mes fautes, vous commencez de bonne heure à donner à toutes choſes leur juſte valeur, de façon que vous puiſſiez vivre libre & tranquille; ou plutôt je ſuis déja heureux de votre bonheur à venir; cette penſée me conſole dans mes derniers momens. «

OBSERVATIONS ON THE ANCIENT AND PRESENT STATE OF THE ISLANDS OF SCILLY AND THEIR IMPORTANCE TO THE TRADE OF GREAT BRITAIN. In a Letter to the Rev. Charles Littleton LL. D. Dean of Exeter and F. R. S. By William Borlaſe. M. A. and F. R. S. One Volume in-4°. London 1756.

REMARQUES SUR L'ETAT ANCIEN ET PRESENT DES ISLES DE SCILLY ET LEUR IMPORTANCE PAR RAPPORT AU COMMERCE DE LA GRANDE BRETAGNE. Dans une Lettre à M. Littleton, Docteur en Droit, Doyen d'Exeter & Membre de la Société Royale. Par M. Borlaſe, Maître es Arts & Membre de la même Société. Un Volume in-4°. Londres 1756.

CET ouvrage, qui a paru au mois de Mars dernier, eſt un des meilleurs morceaux de Topographie que la nation Angloiſe ait produits. M. *Borlaſe* avoit déja publié dans les *Tranſactions*

Philoſophiques quelques obſervations ſur ces iſles. Il leur a donné plus d'étendue, & vient de les faire imprimer avec des additions très-curieuſes.

Ces iſles (*a*) ſont ſituées près de la côte de Cornouailles, & ſont au nombre de cent quarante. Cependant on n'y compte pas plus d'un millier d'habitans. Elles furent conquiſes par *Alkelſtan* le Saxon, enſuite par *Henri I*, qui en fit une donation aux Moines de *Taviſtok*. Mais elles retournèrent à la couronne ſous *Henri VIII*, & furent données par la Reine *Eliſabeth* au Chevalier *François Godolphin* qui, en 1593, y envoya une nouvelle colonie.

Le petit nombre d'habitans qui cultivent ces iſles, eſt cauſe que les antiquités y ont beaucoup moins ſouf-

(*a*) Ces Iſles que les Anglois appellent *Scilly*, nous les appellons *Sillei* ou plûtôt *Sorlingues*. Elles appartiennent à l'Angleterre & ſont à huit lieues de la pointe de la Province de Cornouailles; elles ſont rangées en rond. Les principales ſont *Sainte Marie*, *Annolt*, *Samſon*, *Brefar*, *Ruſco*, *Sainte Helène*, *Saint Martin & Arthur*. Elles abondent preſque toutes en bons pâturages.

fert que par tout ailleurs. Auſſi y trouve-t-on pluſieurs temples des Druides, & des tombeaux de prétendus Géans, que la ſuperſtition des habitans reſpecte encore aujourd'hui. L'auteur remarque, à cette occaſion, que le jour qu'l viſita quelques-uns des souterreins, où ces prétendus Géans avoient été enterrés, il arriva un orage que les habitans ne manquèrent pas d'attribuer à la colère des Géans dont on avoit violé la ſépulture. La plus conſidérable de ces iſles eſt celle de *Sainte Marie*; elle a trois mille de long ſur deux de large. *Old-town* étoit autrefois le principal endroit de l'iſle; mais cette eſpèce de ville eſt aujourd'hui déſerte. Les habitans ſe ſont retirés à *Heugh-town* à environ un mille de là, où il y a une eſpèce de fortification. Il y a auſſi une nouvelle jettée à l'abri de laquelle des vaiſſeaux de 150 tonneaux ſont en ſûreté.

La plus conſidérable des antiquités de cette iſle eſt le château du Géant; il eſt ſitué ſur un promontoire qui, du côté de la mer, préſente un amas immenſe de rochers, qui paroiſſent en-

taſſés les uns ſur les autres. La deſcente de ce roc eſt très rapide. Au pied du roc, du côté de la terre, eſt un foſſé qui coupe cette langue de terre d'un côté à l'autre; derrière eſt une levée de la même longueur; derrière cette levée eſt un ſecond foſſé plus large, & derrière ce foſſé une ſeconde levée à proportion. Sur la cime du roc étoit autrefois une muraille qui, à en juger par ce qu'il en reſte, devoit être très-épaiſſe & très élevée, & qui entouroit entièrement le roc, excepté où la nature y avoit pourvû par la ſituation des rochers. On voit nombre de ces châteaux ſur les côtes de Cornouailles, qui paroiſſent avoir été bâtis par des Pirates, ou les peuples qui venoient faire des deſcentes en Angleterre, à deſſein de mettre leur monde à terre ſans danger, & de s'aſſûrer une retraite vers leurs vaiſſeaux en cas de malheur. C'eſt pourquoi il y a lieu de croire que ces châteaux ſont auſſi anciens que les expéditions des Danois, & peut être même des Saxons en Angleterre. On y trouve auſſi nombre d'enceintes de pierres, que l'auteur ſuppoſe avoir été des tem-

ples conſacrés aux Divinités des Druides.

Le grand commerce de ces iſles eſt la ſoude qu'on fait avec le varec ou l'algue marine. De toutes les eſpèces d'algues marines, la meilleure pour la ſoude eſt celle qui eſt couverte d'élévations creuſes. Mais il y a une autre eſpèce d'algue marine, qui peut être d'une grande utilité en Médecine. C'eſt celle qui a de larges feuilles. Si on la cueille ſous l'eau dans le temps de la canicule, & qu'on ait ſoin de la couvrir ſur le champ avec quelque étoffe de laine, les ſels volatils qui ſe ſeroient évaporés au ſoleil ſe cryſtalliſeront ſur la plante, & formeront une eſpèce de ſucre qu'on en peut détacher aiſément. On regarde ce ſel comme très médicinal; il eſt rafraichiſſant, & pénètre plus ſubtilement & avec moins d'effort qu'aucune préparation de nître que nous connoiſſions. Les Iſlandois appliquent l'algue à cet uſage; mais nos Inſulaires n'en ont point d'idée.

L'importance de ces iſles eſt très-bien prouvée. Du temps des guerres du Parlement avec *Charles I* le Chevalier *Jean Granville* s'en empara pour le Roi,

& s'y maintint. Le commerce de Londres en ſouffrit conſidérablement, ainſi que celui des Hollandois, qui y envoyèrent une flotte; mais n'ayant pu réuſſir par la force, ils voulurent corrompre *Granville*, qui rejetta leurs offres avec dedain.

L'incertitude de l'ancien état des iſles de *Scilly* donne lieu à des recherches très curieuſes. Notre auteur eſt de l'opinion de ceux qui croient que ces iſles tenoient autrefois au continent, ou que ces iſles, qui autrefois ne formoient qu'une ou deux iſles, ont ſouffert quelque grande révolution; mais le grand point eſt de fixer l'époque de ce changement. Le plus grand nombre des antiquaires aſſûre qu'elles furent ſéparées de la côte de Cornouailles par une inondation conſidérable qui arriva en 1014, & dont il eſt parlé dans la *Chronique Saxonne*. Notre auteur recule de beaucoup cet événement, & en fixe l'époque en 830, lorſque *Hugh Dorndighe* étoit Monarque d'Irlande. On lit dans toutes les hiſtoires d'Irlande que ſous ce Prince il arriva, dans une partie du comté de *Cork*, qui portoit dans ce tems-là le nom de *Corta Baſcoin*, un

orage mêlé d'éclairs & de tonnerre, qui tua plus de mille personnes, & que dans le même temps la mer déborda avec violence, & couvrit une grande étendue de pays. Il est assez vraisemblable que cet orage & cette inondation se firent sentir sur les côtes de Cornouailles, situées presque vis-à-vis *Cork*, & en détachèrent de grands morceaux de terre, qui auront formé une partie de ce isles.

Je finirai cet extrait par la description du phare qui se trouve situé dans l'isle de *Sainte Agnès*, comme la plus avancée dans la mer, & qui en fait le plus bel ornement. Il est bâti sur une hauteur, & forme une très-belle colonne. Le bâtiment, depuis les fondemens jusqu'à la lanterne, est tout de pierre; il a cinquante-un pieds de haut, & la galerie qui entoure la lanterne en a quatre; les chassis qui sont disposés tout au tour de la lanterne ont onze pieds de haut sur trois de large; chaque carreau de vitres, qui sont du meilleur verre, a un pied neuf pouces de haut, & un pied cinq pouces de large; il y a seize chassis. La colonne est partagée en trois

étages, marqués par trois astragales. L'escalier qui mène à la lanterne est de pierre jusqu'au premier étage; le reste est en bois. La lanterne est pavée de brique; au milieu est située une grille de fer où l'on allume le feu de charbon de terre tous les soirs; on l'entretient à l'aide d'un soufflet de maréchal, placé de façon qu'on peut s'en servir toutes les fois que le feu le demande. La lanterne est toute de bois & de verre, & est couverte d'un espèce de toit en entonnoir, au milieu duquel on a pratiqué un gros tuyau de cheminée, au tour duquel on en a percé plusieurs autres qui servent tous à faciliter l'issue de la fumée. Il faut beaucoup de charbon pour entretenir ce feu; on le tire par une trape à l'aide d'une machine Il y a aussi une issue pour la cendre. Au tour de la lanterne est une galerie avec des gardes-fous. C'est-là que ceux qui sont chargés de l'entretien du feu vont prendre l'air. Cette galerie sert encore à faciliter aux ouvriers les moyens de travailler, quand il s'agit de nettoyer ou de réparer les vitres. Le dehors de la colonne est blanchi de façon qu'elle

sert, dans le jour comme dans la nuit, de guide aux vaisseaux qui viennent du Sud. Il y a aujourd'hui environ cinquante familles dans l'isle de *Sainte Agnès*; il n'y en avoit autrefois que cinq, dont la plus grande partie fut noyée en venant de l'isle *de Sainte Marie*.

On peut dire en général de cet ouvrage qu'il est bien écrit, & l'auteur n'a rien négligé pour le faire paroître dans le monde avec avantage. L'impression en est singulièrement belle, & il y a de plus cinq ou six planches gravées par les meilleurs maîtres aux frais des amis de l'auteur.

TABLE DES MATIÉRES.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER pour le mois de Septembre. A Paris, ce 27 Août 1756.

LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER:

OU

NOTICE EXACTE ET DÉTAILLÉE DES OUVRAGES DE TOUTES LES NATIONS ÉTRANGÈRES, EN FAIT D'ARTS, DE SCIENCES, DE LITTÉRATURE, &c.

PAR M. FRÉRON,
Des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, de Marseille & de Caën.

OCTOBRE 1756.

—— Externo robore crescit. *Claud.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

CE JOURNAL a commencé au mois d'Avril 1754. On ne donna que huit volumes dans cette année; il n'y eut point de mois de Décembre.

M. l'Abbé PRÉVOST se chargea de la direction de cet Ouvrage Périodique au mois de Janvier 1755; il a publié, en comptant le double Tome de Juin, neuf Volumes jusqu'au mois d'Août inclusivement.

M. FRÉRON a pris la place de M. l'Abbé PRÉVOST au mois de Septembre de l'année dernière, & a donné quinze Volumes jusqu'au présent mois d'Octobre 1756, où sa Direction finit.

On trouve encore quelques corps complets des anciens Journaux chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.



LE BILLET DE LOTERIE,

Comédie en cinq Actes, par M. Gellert.

ACTEURS.

M. ORGON.
Mde. ORGON.
M. DAMON.
Mde. DAMON.
CAROLINE, *Parente de M. Damon.*
M. SIMON.

La Scène est dans la Maison de M. Damon.

ACTE I.

Mde. DAMON & M. ORGON *ouvrent la Scène.*

Mde. DAMON.

EH bien, mon frère, m'apportez-vous de bonnes nouvelles? Comment va la Loterie de Berlin? Est-elle tirée? En a-t-on la liste?

M. ORGON.

Pas encore, ma sœur, mais je l'aurai par le courier d'aujourd'hui ou par celui de demain au plus tard, & je souhaite d'avance que le premier lot soit à vous.

Mde. DAMON.

Vous me souhaitez plus que je ne demande. Je ne desire point d'être riche, vous le sçavez. Mais vous n'ignorez pas aussi que mon mari est un peu plus qu'économe, & qu'il ne me laisse guères les moyens de rendre service. Si je pouvois seulement gagner une centaine d'écus, je lui en donnerois la moitié, afin qu'il m'accordât la permission de faire présent de l'autre à *Caroline* ma nièce, qui est la plus aimable enfant du monde.

M. ORGON.

Je crois en effet qu'elle est d'un fort bon caractère & si j'étois maître de mon bien, je lui en donnerois moi-même une partie. Mais, ma chère sœur, nos deux ménages sont bien différens. Chez vous c'est le mari, & chez moi c'est la femme qui dispose de l'argent.

Mde. DAMON.

Mais pourquoi le souffrir & vous ôter ainsi la liberté de faire du bien à vos parens & à vos amis ?

Cette demande amène l'exposition du caractère d'*Orgon*. C'est une espèce de M. *Douillet* qui ne se trouve heureux qu'autant qu'il ne songe à rien, & même qu'il ne veut rien. » Mes rentes, dit-il, me » viennent sans que j'y pense, & quand » elles me sont venues, je n'y pense » pas davantage ; car je les abandonne » à ma femme. Quand elle m'aver- » tit qu'il faut manger, je mange ; » quand elle me dit de prendre du » caffé, j'en prends, pourvû qu'elle » m'en verse. En un mot, ma femme » gouverne mon ame, mes desirs & » mon argent comme il lui plaît, & » je trouve cela assez commode. Je » m'épargne de cette façon la plûpart » des peines qui, si elles n'abrègent » point la vie, la rendent du moins » très-désagréable. »

Madame *Damon* lui dit avec esprit qu'il n'est dans sa maison qu'un chariot d'enfant qui ne peut aller que lorsqu'on le met en mouvement.

Entre sur la scène Mde. *Orgon*, femme médisante, tracassière, envieuse. Mde. *Damon*, après l'avoir reçue, sort pour aller chercher M. *Damon*.

Mde. *Orgon* restée seule avec son mari se récrie sur la parure de sa belle-sœur, & demande quel étoit le sujet de leur entretien. *Damon* l'a oublié, & il lui en coûteroit trop de peine à se le rappeller. La femme insiste, & le mari, après avoir fait un effort de mémoire, lui dit qu'il s'agissoit d'un billet que Mde. *Damon* a mis à la Loterie de Berlin, & dont elle lui demandoit des nouvelles en arrière de son mari qui n'en sçait rien.

Son mari l'ignore donc, reprend Mde. *Orgon* ! C'est ce qui m'en plaît. Voilà donc cette femme raisonnable & sage dont tout le monde fait sonner si haut la vertu ! Elle vole son mari pour mettre à la loterie, & Dieu sçait pourquoi ! C'est pour s'habiller plus magnifiquement. Et puis elle ne cherche point des adorateurs ! Justifiez-la donc à présent, & dites que j'en pense mal.

Je pourrois peut-être la justifier, replique *Orgon*, mais c'est une peine que n'ai point envie de prendre.

Mde. ORGON.

N'est-ce pas là me donner un démenti formel ? Car il faut de deux choses l'une : ou notre sœur est ce que je dis, ou je suis une médisante. Quel parti prenez vous ?

M. ORGON.

Ni l'un, ni l'autre.

Mde. ORGON.

Et moi je vous soutiens que j'ai raison. Qui aimez vous mieux de moi ou de notre sœur ? Qui est-ce qui a soin de vous ?

M. ORGON.

Oui, mon enfant, vous avez raison, & elle aussi ; en un mot, nous avons tous raison. Mais, si vous l'aimez mieux, vous aurez raison toute seule. Laissez moi seulement en repos, & venez m'embrasser.

Mde. ORGON.

Vous ne méritez pas trop cette récompense ; mais, pour vous faire voir que je ne suis pas opiniâtre, je... (*Elle l'embrasse*) N'est-ce, pas mon cher ami, que vous aviez tort ?

M. ORGON.

Oui, oui, mon enfant.

Mde. ORGON.

(*En l'embrassant de nouveau*). N'est-il pas vrai que Madame *Damon* n'est pas à beaucoup près si belle qu'on la fait ?

M. ORGON.

Oui, ma chère amie, vous êtes beaucoup plus belle.

Mde. ORGON.

(*En l'embrassant encore*) Tout le monde a la fureur de la prôner, pour moi je trouve qu'il y en a beaucoup à rabattre.

M. ORGON.

Vous la surpassez en tout. Mais ne me faites pas tant parler.

Madame *Orgon* qui voit venir M. *Damon*, à qui elle brûle d'apprendre que sa femme a mis à la loterie à son insçu, éloigne son mari en l'envoyant lui chercher de l'argent. Comme la scène se passe le jour où *Damon* entre dans sa cinquante & unième année, Mde. *Orgon* lui souhaite que le Ciel lui fasse achever l'autre moitié du siècle.

M. DAMON.

Je sens trop bien que je n'irai pas là. Les soucis minent le corps, & vous

ſçavez que je ſuis attaché à mes affaires. Dieu merci, je ne plains pas les peines que je me donne pour vivre en honnête homme ; mais malheureuſement l'argent eſt difficile à gagner & très-facile à dépenſer. Je dis tous les jours à ma femme qu'avant que d'être mort on ne peut ſçavoir ſi l'on aura aſſez de bien.

Mde. ORGON.

Vous avez raiſon, mon frère ; votre épouſe eſt mon amie de cœur, & je l'aime comme moi-même ; mais je ne ſçaurois, malgré cela, approuver ſa libéralité ou pluſtôt ſa prodigalité. Les intentions ſont bonnes ; mais .... Cependant il ne faut rien dire ſur ſes amis. Il en coûte beaucoup pour ſuivre toutes les modes. Mon mari me permet tout ; mais, en reconnoiſſance de ſa bonté, je ne fais point de dépenſes inutiles. A mon âge je pourrois être miſe autrement que je ne le ſuis.

M. DAMON

Il eſt vrai que ma femme eſt belle, jeune & vertueuſe, & par ces qualités elle me plaît infiniment ; mais elle me déplaît autant par ſa parure & par ſes

diſſipations. Je vous proteſte que je ne la trouve jamais plus belle que dans ſon négligé. Elle vient de me promettre pour ma fête, de ne pas dépenſer mal-à-propos. Je ſerai trop heureux ſi elle me tient parole. Mais elle idolâtre ſa nièce, & je crains bien qu'elle ne lui donne en cachette. Auſſi vais-je mettre fin à mes inquiétudes, & marier cette nièce avec mon pupille, qui la rendra aſſez riche pour que ma femme n'ait plus beſoin de s'en mettre en peine. Mr. *Simon* & Mlle. *Caroline* ſouperont avec nous, & peut-être pourrons nous dès ce ſoir conclure cette affaire.

Mde. ORGON.

Mais, mon cher frère .... Ah, pour l'amour de Dieu ne me demandez pas ce que j'allois vous dire. Jamais cela ne ſortira de ma bouche. Votre épouſe eſt trop de mes amies, & elle ſçaura bien trouver le moyen d'épargner ſur quelque autre choſe...

M. DAMON.

Comment ! Ma femme veut me ruiner ! Eſt-ce là ce qu'elle m'a promis aujourd'hui ? Le Diable lui a-t-il encore fourni une occaſion pour exercer ſa

prodigalité ? Malheureux que je ſuis ! Un bien que j'ai gagné avec tant de peine, je le perdrai donc par la perſonne qui me touche de plus près, & qui ne m'a pas apporté un ſou en mariage !

Mde. ORGON.

Pouvez-vous former des ſoupçons ſemblables contre votre pauvre femme ? Elle eſt mon amie, & ſi j'avois pû prévoir cet emportement, je ne vous aurois jamais parlé de rien. Quand vous ai-je dit qu'elle diſſipe votre bien ? Le Ciel me préſerve de cette penſée ? Enfin, quand à votre inſçû elle mettoit quelques piſtoles à la loterie, ſeriez-vous ruiné pour cela ?

M. DAMON.

Comment ! Ma femme met de l'argent à la loterie ! La ſcélérate ! J'épargne ſur les beſoins de mon corps & même ſur ceux de mon ame ; car je fais comme je puis pour n'aller à confeſſe que trois fois par an (*a*), & ma femme a le front de mettre mon bien à la

(*a*) Les Luthériens y vont ordinairement quatre fois, & font en cette occaſion un petit préſent à leurs Confeſſeurs.

loterie ! La colère m'étouffe. Maudits ſoient tous ceux qui m'ont conſeillé ce mariage. N'héſitez point ma ſœur, avouez moi franchement combien ma femme a mis à la loterie, & je n'entendrai plus parler d'elle.

Mde. *Orgon* qui voit ſon beau-frère s'emporter, lui dit que ce n'eſt que pour l'éprouver qu'elle lui a fait une fauſſe confidence, & que pour voir s'il étoit mauvais mari.

Madame *Damon* vient avertir que le le caffé eſt prêt. On ſe détermine à le prendre au jardin, & *Damon* va en chercher la clef. En examinant l'ajuſtement de ſa belle-ſœur, Madame *Orgon* admire malignement une paire de boucles d'oreilles qu'elle ne lui avoit pas encore vues. Madame *Damon* lui dit qu'un marchand étranger étant tombé malade chez elle lui en a fait préſent ainſi que d'une aigrette garnie de brillans, pour reconnoître les ſoins qu'elle avoit eus de lui pendant ſa maladie. Madame *Orgon* la prie de lui montrer l'aigrette. M. *Orgon* revient, & Madame *Damon* ſe retire.

M. ORGON.

Voici votre argent. Mais j'ai le corps

moulu, ma chère amie. Ces brutaux de porteurs ont mis la chaiſe ſi rudement à terre, que j'en ai tous les membres diſloqués. Ces animaux ſe ſoucient bien ſi je ne puis ni ſouper ni dormir ce ſoir!

Mde. ORGON.

Vous voilà déja de mauvaiſe humeur pour m'avoir rendu un petit ſervice. Je ſuis obligé de faire tout pour vous, &, quand il eſt queſtion ſeulement de paſſer la rue pour moi, vous vous en trouvez perclus de tous vos membres. Qu'eſt-ce donc que cette indifférence? Et pourquoi ne daignez vous pas même me regarder? Eſt-ce que vous ne voyez pas que je me trouve mal, que je ſuis près de tomber en foibleſſe?

M. ORGON.

Non, non, mon enfant. Je ne vois rien. Vous me paroiſſez vous bien porter, & très-bien.

Mde. ORGON.

Cela ne m'étonne pas. Vous craindriez trop de fatiguer vos yeux en me regardant avec attention. Je vous dis, une fois pour toutes, que je ſuis d'une foibleſſe qui m'empêche preſque de

parler? Comment? Vous ne voulez pas me croire, & vous n'avez pas pitié de mon état?

M. ORGON.

Ne te fâche pas, ma chère amie. J'entends à préſent que tu ne te portes pas bien. Qu'eſt-ce que tu as donc?

Mde. ORGON.

Je l'ignore moi-même; mais je ſçais bien que je ſuis une infortunée, à qui rien ne réuſſit au gré de ſes deſirs. Je vous aime comme l'on doit aimer un mari; je fais tout ce qu'il convient de faire à une honnête femme; & quand je me compare à ma préſomtueuſe belle-ſœur, qui n'eſt ni ſage ni économe, je ne puis que me plaindre du ſort; jugez-en vous-même. La ſemaine paſſée on lui a donné une magnifique paire de boucles d'oreilles. Dieu ſçait de qui elle les tient; elle dit d'un Marchand. Si cela eſt, reſte à ſçavoir quel ſervice elle lui a rendu. On ne fait pas ces préſens-là pour rien. Pourquoi ne m'en fait-on pas de ſemblables, ſi l'on peut les faire à d'honnêtes femmes? Si vous ſçaviez le prix de l'aigrette!

M. ORGON.

Vous l'avez donc vue?

Mde. ORGON.

Que vos queſtions ſont ſimples! Que je l'aye vûe ou non, cela y fait-il quelque choſe? Je n'avance rien que je n'aye raiſon de préſumer, & ce que je préſume eſt plus certain que ce que les autres voyent. Il ſuffit que je ſuis la plus malheureuſe femme du monde; & ſi perſonne ne s'empreſſe à me faire plaiſir, ce ſont vos ſottes façons & votre humeur mauſſade qui en ſont la cauſe; car on croit que je vous reſſemble, parce que j'ai été aſſez bonne pour vous épouſer. Pouvez-vous en diſconvenir?

M. ORGON.

De quoi s'agit-il, ma femme? Je n'ai pas entendu ce que vous venez de dire, & je penſois à ces brutaux de porteurs. Ils m'ont demandé pour boire, parce que, diſoient-ils, j'étois bien lourd. N'ayant pas ſur moi beaucoup de monnoie, je leur ai dit que ma femme leur donneroit quelques ſous dans l'occaſion; ces animaux ſe ſont mis à rire, & m'ont demandé depuis quand ma femme étoit

devenue mon mari. Cependant je ne m'en ſerois pas fâché, ſi les ruſtres ne m'avoient pas mis ſi rudement à terre. Le choc étoit ſi violent qu'il m'a ébranlé le cerveau.

Tandis que Mde. *Orgon* querelle ſon mari, Mde. *Damon* vient les avertir qu'on les attend au jardin pour prendre le caffé. Elle diffère de montrer ſon aigrette, juſqu'à ce qu'il ſoit pris, & lorſqu'elle s'apperçoit de la mauvaiſe humeur de Mde. *Orgon*, celle-ci prétexte que c'eſt la querelle de ſon mari avec les porteurs de chaiſe qui l'y a miſe. En s'en allant M. *Orgon* ſe plaint encore amèrement des fatigues qu'il vient d'eſſuyer.

ACTE II.

Damon demande à *Orgon* comment il trouve ſon petit jardin . . . . .
. . . .
Fort bien, reprend *Orgon*; j'y ai pris le caffé avec plaiſir; cependant je voudrois n'y être pas entré. Un couſin eſt venu me piquer la jambe, & à préſent cette piquûre me cauſe des démangeaiſons inſupportables. Il faut que je me

baisse à chaque instant pour la frotter, &, outre la fatigue qu'elle me donne, elle m'empêchera sûrement de fermer l'œil de la nuit.

Le reste de la scène est du même ton. *Damon* attaque la mollesse d'*Orgon*, & celui-ci la défend. Rentre Madade *Orgon*. L'envie & le dépit la dévorent, & elle vient découvrir l'affaire de la loterie à *Damon*. Elle le prie de ne pas se fâcher de ce qu'elle va lui révéler, &, comme *Damon* se met dans la tête qu'elle veut l'engager à prêter de l'argent à quelqu'un, il est long-temps sans vouloir l'entendre. Enfin Madame *Orgon* lui dit son secret, en lui conseillant de soustraire le billet en question, & de le vendre avant que la loterie soit tirée. Elle finit par engager M. *Damon* à n'en jamais parler. Il le promet, & s'en va aussi-tôt fouiller les armoires de sa femme.

Madame *Damon* & Mademoiselle *Caroline* viennent pour s'informer de la santé de Madame *Orgon* qui, pour cacher la cause de sa mauvaise humeur, remet d'abord sur le tapis les porteurs qni ont maltraité son mari, & s'exhale ensuite en injures & en plaintes contre

sa servante qui l'a fait attendre après un négligé. On lui conseille de la renvoyer plûtôt que de se mettre en colère. Elle répond qu'elle ne le peut point encore, parce que neuf mois des gages de cette fille suffiroient à peine pour payer les dégâts qu'elle a faits dans la maison. Enfin, Mde. *Orgon* se ressouvient de l'aigrette, & Mde. *Damon* la lui montre. » Ah, s'écrie-t-elle en la voyant, » une Duchesse s'en trouveroit bien parée! Voilà ce que j'appelle générosité. Le présent m'auroit été fait à moi-même que je n'en aurois pas plus » de plaisir. Que ne puis-je voir tous » mes amis heureux! Je ne doute pas « que les pierres ne soient fines; si cependant ce n'étoit que des cailloux » de Boheme..... On la désabuse, & » *Caroline* lui montre en même-temps » une bague qui lui a été donnée par le » même Négociant. » Comment, dit » Mde. *Orgon*, il vous a fait aussi un » présent? Je vous en fais mon compliment de tout mon cœur; cependant je vous plains en même temps; » car une bague de ce prix demande » que tout l'ajustement y réponde. Il » se trouvera peut-être bientôt quelque

» ame généreuse qui vous donnera ce » qui y manque. Admirez donc l'éclat » du gros diamant; il m'éblouit jusqu'à » me tirer des larmes «.

M. *Damon* vient chercher Mde. *Orgon* sous prétexte de la consulter sur quelques arrangemens qu'il veut faire faire dans son jardin.

L'entretien de Mde. *Damon* & de Mademoiselle *Caroline*, qui restent sur la scène, roule sur le caractère de Mde. *Orgon*. „ Quand on la voit la première „ fois, dit Madame *Damon*, l'envie „ d'être admirée l'empêche quelque „ temps de laisser paroître son avarice, „ son envie, son orgueil, sa médisance, & sa grossièreté en vers son mari. „ Quoiqu'on ne puisse l'accuser d'aucune intrigue, les efforts qu'elle fait „ pour plaire aux hommes achèvent „ de la rendre ridicule. Ne vous y trompez point; la feinte maladie dont elle „ se plaint n'est que le dépit que lui „ cause le présent qui m'a été fait.

M. *Damon* vient dire à sa femme qu'il a ramené Madame *Orgon* au jardin, & qu'elle la fait prier daller lui tenir compagnie.

M. *Damon* propose à Mademoiselle *Caroline*, avec l'insolence d'un homme riche, d'épouser son pupille, singe très lourd des Petits Maîtres François. Après avoir, pendant quelque temps, raillé son oncle sur cette proposition, *Caroline* l'assûre très sérieusement qu'autant qu'elle conservera son bon sens elle ne sera pas tentée de ce mariage. „ Il faut „ que vous ayez perdu l'esprit, lui dit „ *Damon* : vous attendez sans doute „ qu'un Prince de l'Empire vienne s'amouracher de vous? Je serois curieux „ de sçavoir pour quoi vous ne voulez „ pas de M. *Simon*?

CAROLINE.

Par les mêmes raisons que vous croyez qu'il me convient. D'abord, je n'en veux point parce qu'il est riche.

M. DAMON.

Voilà une stupidité à laquelle je ne m'attendois pas. S'il n'étoit point riche, il n'auroit qu'à épouser qui il voudroit; mais, comme vous n'avez pas de bien, il est précisément ce qu'il vous faut, à moins que vous ne préferiez de vous marier par belle passion & de mourir de faim avec un homme

auſſi pauvre que vous. A votre avis un mari qui poſſéde 200000 liv. d'argent comptant n'eſt donc pas une fortune ?

CAROLINE.

Je crois qu'elle ſe réduiroit à peu près à ceci : ſous le titre de la femme de M. *Simon*, je ſerois ſa ſervante & l'eſclave de ſon orgueil par la ſeule raiſon que je ſuis pauvre.

M. DAMON.

Votre fierté m'indigne. Croyez-vous donc que j'ignore que votre grand-père a été un petit Fermier, & que votre père n'a pas trouvé la pierre philoſophale ; car, avec toute ſa prétendue ſcience, il n'a pas laiſſé de quoi être enterré. Si vous en êtes curieuſe, je vous montrerai dans mes livres combien j'ai fourni pour les frais de ſes funérailles. Voulez-vous que je vous faſſe enterrer auſſi à mes dépens ?

CAROLINE.

Il n'y a rien dont je ſois plus glorieuſe que d'avoir eu pour père un honnête homme qui m'a donné une éducation raiſonnable ; & l'eſtime dont les ſages honorent ſa mémoire m'eſt plus précieuſe que ne me ſeroient des richeſſes & des ancêtres. Si les avances

que vous avez faites pour ſon enterrement vous inquiètent, je vous donnerai ma bague en gage juſqu'à ce qu'elles ſoient acquitées.

M. DAMON.

Je ne vous ai rien reproché ; je n'ai dit que la vérité. Car ſi vous aviez quarante ou cinquante mille francs, comme vous n'avez rien, il me ſemble que M. *Simon* vous vaudroit bien encore. M'entendez-vous ? Vos lectures, continue *Damon*, le peu de François que vous ſçavez & votre clavecin vous ont fait tourner l'eſprit, & votre miroir & votre pauvreté vous ont rendu fière : voilà votre portrait en peu de mots.

Après avoir répondu à ces reproches, *Caroline* ſe prépare à retourner au jardin.

Madame *Damon* revient pour preſſer ſon mari & ſa nièce de rejoindre la compagnie. *Damon* ne pouvant jamais ſe perſuader que *Caroline* refuſe ſérieuſement le parti qu'il lui offre, y revient toujours, & celle-ci, pour ſe débaraſſer de ſes importunités, lui propoſe malignement de faire les frais de la nôce. Madame *Damon* termine leur querelle, en diſant qu'il faut aller

ſecourir Madame *Orgon*, dont la maladie augmente par degrés ſi meſurés qu'on peut ſçavoir d'avance le moment où elle tombera en foibleſſe.

ACTE III.

M. *Damon* ayant eſcamoté le billet de loterie de ſa femme, veut le vendre à M. *Simon* qui n'en veut point, premièrement parce qu'il eſt d'un prix trop médiocre pour un homme de condition auſſi riche que lui, en ſecond lieu, parce qu'on y a mis la deviſe dévote : *Pour la Vertu*. Il cède pourtant enfin aux inſtances de ſon tuteur, en l'aſſûrant qu'il y a aſſez de petites gens dans le monde à qui il pourra faire plaiſir par un préſent ſemblable. *Damon*, non content d'avoir trouvé la valeur du billet, ſtipule encore la treizième partie du gain pour les ports de lettres & autres frais que ce billet doit lui avoir cauſés.

M. *Simon*, impatient d'attendre Madame *Orgon*, qui lui avoit promis une converſation avec lui, s'écrie en la voyant paroître : » Ah, vous » voilà enfin, ma chère Dame ! Vous

» êtes vous aſſez ennuyée ſans moi ? » Je vois bien que nous nous convenons mieux que ſi nous étions mariés enſemble. Sans vous, je me » ſerois endormi au jardin. On eſt ici » comme dans un catafalque. Ces » pauvres gens ne ſçavent peut-être » pas ſeulement que les hommes naiſſent pour avoir du plaiſir. Mais comment vous portez vous, Madame ? » Votre indiſpoſition eſt elle paſſée ? « Mde. *Orgon* ſe débaraſſe de M. *Damon* en lui apprenant qu'on eſt venu pour lui emprunter de l'argent ſur des lettres de change.

M. SIMON.

Ma foi, je ſuis bien aiſe que ce drôle de corps ſoit parti. Il s'imagine avoir plus de ſens que tout le monde, & c'eſt préciſément ce qui lui laiſſe moins d'eſpérance que n'en ont les autres fous de devenir raiſonnable. Divertiſſons nous, ma chère Dame. Vous ne vous ennuyerez pas avec moi. (*Il lui baiſe la main*). Mais vous avez les mains très-blanches, preſque plus blanches que les miennes ! En un mot, vous êtes une femme charmante.

Mde.

Mde. ORGON.

Si vous le permettez, je m'asseierai ; je ne sçaurois me tenir long-temps debout.

M. SIMON.

(*En lui présentant une chaise*) Voilà comme on sert les Dames à Paris. Tout Allemand vous mettroit là une chaise. Mais *la bonne grace* (*b*) est l'ame de la politesse.

Mde. ORGON.

Vous êtes l'homme le plus poli que je connoisse. Si vous sçaviez combien ma maladie m'affoiblit....

M. SIMON.

Ah, Madame, voilà un petit rafraîchissement. (*il l'embrasse*) Vous êtes une femme adorable. Je souhaiterois jouir souvent de votre compagnie.

Mde. ORGON.

Mais, méchant, qui vous autorise à ces libertés-là, & ne craignez vous pas de tomber malade en embrassant une femme qui l'est ?

(*b*) Les phrases soulignées sont dans l'original même en François, parce que les Petits Maîtres Allemans croient se faire valoir en mêlant du mauvais François dans leurs discours.

M. SIMON.

Parbleu ! Dussé-je gagner une fièvre chaude ! Est-ce qu'un *galant homme* doit se soucier de cela ? Il vaut mieux plaire aux Dames & mourir dix ans plutôt que de vivre en benêt dix ans de plus.

Mde. ORGON.

Ma maladie me suffoque. Permettez que je m'appuye contre le dos de la chaise pour pouvoir respirer.

M. SIMON.

(*Il l'embrasse encore*) Ah, Madame ! *Quelle charmante vue ! Que vous avez la belle gorge ! Ma foi* ! Votre oppression cesse-t-elle ? Je parie que je vous guérirai.

Mde. ORGON.

Mon cher M. *Simon*, (*en le frappant de son éventail*) vous vous émancipez. Bientôt je serai obligée de vous faire des réprimandes. Qui nous verroit, présumeroit une grande familiarité entre nous.

M. SIMON.

Ah, Madame, ne parlez pas en Allemande. Vous entendez sans doute le François ?

Mde. ORGON.

Je l'entends assez ; mais il ne seroit pas étonnant que je l'oubliasse avec mon butor de mari.

M. SIMON.

Parlons donc François, Madame ; *pourquoi differer* ?

Mde. ORGON.

Je n'ai plus la facilité de le parler, mais j'aime à l'entendre ; il a quelque chose d'insinuant. Je voudrois que ma maudite servante, vînt pour que je pusse changer d'habit.

M. SIMON.

Ah diantre ! Vous ne sçavez pas parler François, & votre dévote belle-sœur le sçait ! J'en suis au désespoir, *ma belle Dame*. Que de jolies choses ne vous dirois-je pas ! *Vive la langue Françoise*. Vous ne sçauriez croire comme tout me paroît sec & insipide dans notre patois. Les pensées les plus *charmantes* perdent quand elles sont rendues en Allemand. *Sérieusement*, si j'étois Prince, je ne permettrois qu'aux chartiers de parler cette langue. Je voudrois que toutes les femmes parlassent le François, & tous les sçavans le Grec, afin que per-

sonne n'entendît les folies qu'ils débitent.

Mde. ORGON.

Ne parlez donc pas avec tant de mépris de votre langue naturelle.

M. SIMON.

Je donnerois mille écus pour qu'elle ne le fût pas, & dix mille si je pouvois l'oublier pour jamais. Quand je me souviens d'avoir lû tant de fois le Catéchisme Allemand, je suis plus honteux que si une Dame de France m'avoit appellé *un sot*.

Mde. ORGON.

Cependant je vois par les exemples de Madame *Damon* & de Mademoiselle *Caroline* que la langue Françoise ne donne pas toujours de l'esprit.

M. SIMON.

Oui, Madame. Aussi ne sçavent elles qu'un François tel qu'on peut l'apprendre dans ce pays-ci. Pour aller à la source de l'esprit, il faudroit que nos Dames voyageassent en France...... Ah, ma belle Dame, je me ferois couper un doigt pour que vous pussiez m'entretenir en François.

Mde. ORGON.

Vous avez trop de bonté, & si je possèdois parfaitement la langue Françoise, elle ne suffiroit pas pour exprimer l'estime que j'ai pour un homme aussi aimable que vous.

M. SIMON.

Quel mot flatteur! Je ne sçais comment vous remercier d'une douceur semblable. Je n'ose vous dire en Allemand que je vous aime, que je vous estime, que je vous adore. *Ah, mon adorable!* Que cela est tendre en François, & que cela seroit sot, si on le traduisoit en Allemand!

Mde. ORGON.

Vous vous trompez, Monsieur; ce que vous dites seroit beau dans toutes les langues.

M. SIMON.

Mais je vois venir quelqu'un. Je crois que c'est la femme de chambre que vous attendez. J'irai me laver les mains pour vous aider à faire votre toilette.

Madame *Orgon* accable d'injures sa servante qui s'excuse sur ce que son

maître lui a ordonné d'attendre le facteur de la poste.

Monsieur *Simon* & Madame *Damon* viennent tous les deux pour aider Mde. *Orgon* à mettre son négligé. Le premier vante à cette occasion son sçavoir faire; malgré cela Mde. *Orgon* se retire avec sa servante dans un cabinet.

Madame *Damon* & Monsieur *Simon* quittent la scène après quelques impertinences dites par celui-ci sur le compte de *Caroline*.

ACTE IV.

Monsieur *Damon* raconte à sa belle-sœur qu'il a trouvé le billet de loterie, & qu'il l'a revendu avec profit. Madame *Orgon* lui fait un crime de ne le lui avoir pas offert, & lorsqu'elle voit qu'il a entièrement pardonné à sa femme, elle cherche à la noircir de nouveau dans son esprit. Mais *Damon*, dont l'avarice satisfaite laisse agir l'amour qu'il porte naturellement à sa femme, s'apperçoit de la duplicité de sa belle-sœur, l'accable des reproches les plus durs, & sort enfin brusquement dans

l'intention de chercher le livre des dépenses de la maison, pour prouver que sa femme est fort économe.

Rentre *Simon*, qui a une scène à-peu près semblable à la première avec Mde. *Orgon*, à laquelle il fait accepter le billet de loterie, en lui disant galamment qu'il a fait souvent un pareil cadeau aux bouquetières de Paris. Dans l'instant où il l'embrasse, quelqu'un vient, & Madame *Orgon* sort après être convenue de paroître fâchée contre *Simon*.

Caroline, qui venoit pour proposer une partie de jeu à Madame *Orgon*, veut s'en retourner lorsqu'elle ne la trouve pas; ce que M. *Simon* attribue à la crainte de se trouver seule avec un homme aussi dangereux que lui. Il entreprend ensuite de réformer ses manières, & de tourner son goût & sa retenue Allemande en ridicule; *Caroline* le raille sur ses prétentions.

Damon survient, & croit que *Simon* & *Caroline* se sont donné un rendez-vous. *Caroline* sort en l'assûrant du contraire.

Les discours du tuteur font

croire à Monsieur *Simon* que *Caroline* a de la bonne volonté pour lui. *Damon* l'y confirme pour l'exciter à s'en assûrer la possession. Alors Monsieur *Simon* raconte avec beaucoup de fanfaronades toutes ses bonnes fortunes; & s'applaudit d'avance de la victoire. *Damon* lui promet de le seconder, & le prie en même temps de lui donner une reconnoissance de la treizième partie du gain, en cas que le billet de loterie qu'il lui a vendu vienne à porter. Le pupille, qui ne veut point entendre parler de bagatelles semblables, va joindre la compagnie.

Monsieur *Orgon* vient pour presser le souper, parce qu'il aime à se coucher après neuf heures (ce qu'il dit en bâillant) & qu'il espère bien dormir cette nuit, à moins que l'inflammation ne se mette à sa jambe. Monsieur *Damon* le prie de l'appuyer dans le dessein qu'il a de marier son pupille avec Mlle. *Caroline*. Il l'assûre que ce sera lui rendre un grand service, parce que ce mariage débarassera sa femme des soins qu'elle prend de sa nièce, & qu'en même temps il facilitera la red-

dition des comptes de la tutelle de Monsieur *Simon*.

Madame *Orgon* arrive toute éplorée & se plaint avec un emportement conforme à son caractère, d'une insolence que *Simon* vient de lui faire. *Damon* tâche d'abord de l'appaiser, & part ensuite pour faire des reproches à son pupille. Madame *Orgon* restée avec son mari continue ses plaintes contre *Simon*, & s'emporte contre son mari qui ne veut point tirer raison de l'outrage qui lui a été fait.

Caroline vient pour consoler Madame *Orgon*, & pour dire que le souper est servi. A cette nouvelle M. *Orgon* prend les devants.

Madame *Orgon* fait mille amitiés à *Caroline* qui a pris sa défense contre l'insolent M. *Simon*. Elle ne sçait comment reconnoître ce service, ainsi que quelques autres qu'elle se rappelle d'avoir reçus de cette Demoiselle, & pour l'engager à humilier encore d'avantage M. *Simon* pendant le repas, elle veut lui faire présent du billet de la loterie de Berlin. *Caroline* le refuse.

ACTE V.

M. *Orgon* annonce à sa belle-sœur qu'elle a gagné un lot de dix mille écus, & Madame *Damon* se réjouit de l'espérance que son mari lui permettra de disposer d'une partie de cette somme en faveur de ceux à qui elle se propose de faire du bien.

Mde. DAMON.

Ah, mon cher mari, la joye m'empêche...

M. DAMON.

Je suis charmé de vous voir si contente le jour de ma fête. Je le suis aussi plus qu'à mon ordinaire, & je viens vous chercher pour danser ensemble. Qui sçait si...

Mde. DAMON.

J'éprouve une joye trop sensible pour pouvoir prendre part à ce divertissement. Oserois-je vous faire une prière?

M. DAMON.

Qu'avez vous, ma chère épouse! Parlez, vous sçavez que je vous aime. Si vous étiez un peu plus économe..

Mais je vous dirai ce soir ce que j'ai sur le cœur. Vous l'avez fait sans mauvaise intention.

M. ORGON (*à Mde. Damon.*)

Mais dépêchez-vous donc de lui dire de quoi il est question; car il faut que j'aille fumer ma pipe avant que l'heure de me coucher vienne.

Mde. DAMON (*à son mari*)

Si je gagnois mille écus à la loterie, voudriez vous bien?...

M. DAMON.

Que dites-vous, ma chère femme? Je ne sçais ce que je sens. Aurois-je bû un verre de vin de trop? A propos de quoi me parlez vous de loterie? Comment pouvez vous sçavoir si vous y gagnerez seulement dix écus? Je suis dans une inquiétude mortelle. Seroit-ce quelque pressentiment? Mais que voulez-vous dire par votre loterie?

M. ORGON.

Oh! cela est trop long pour moi. Je m'en vais pour observer ma règle. Une vie sans commodités est pire que la mort.

Mde. DAMON.

Si vous vous en allez, ne parlez de

rien à la compagnie que je n'y sois moi-même.... Ah, mon cher mari, je viens de recevoir du Ciel un bienfait qui me remplit de reconnoissance, & fait couler mes larmes. J'ai eu le bonheur...

M. DAMON.

Je suis mort. Que dites vous? Cela est impossible... Ah! malheureux que je suis! Le Ciel ne le permettra pas! Je tremble. Ne me dites plus rien.

Mde. DAMON.

Mais qu'avez-vous? Je vous conjure par notre amour de m'entendre. Ce n'est point un malheur que j'ai à vous annoncer. Sans vous en parler j'ai mis à la loterie de Berlin, & mon frère vient de m'apprendre que j'y ai gagné dix mille écus . . . .

Voici la liste; je m'en vais vous chercher le billet.

M. DAMON ET M. SIMON.

M. DAMON.

C'est vous, M. *Simon*? Oui, sans doute. Voudriez-vous bien me laisser seul? Il faut que je réfléchisse. Mais non: restez, s'il vous plaît.

M. SIMON.

Je ne viens que pour vous souhaiter le bon soir, & pour vous remercier de . . . .

M. DAMON.

Point de remerciment, point de remerciment. Mais vous êtes bien pressé. Ne voudriez vous pas me confier pour un moment le billet de loterie que je vous ai vendu ? Pour plus d'exactitude, il faut que j'en prenne une copie que j'ajoûterai à mes comptes comme piéce justificative.

M. SIMON.

Ces précautions m'offensent. Je vous souhaite le bon soir en vous priant de ne plus m'inviter à des parties si lugubres.

M. DAMON.

Je ne vous laisserai pas aller tout seul. Je vous accompagnerai, mon cher Monsieur *Simon*. Vous êtes mon patron, mon protecteur. Je vous baise les mains avec soumission. Permettez seulement que je copie le billet. Je suis naturellement fort exact dans mes affaires ; & quand j'ai bû un verre de vin, les moin-

dres bagatelles me font naître des scrupules qui me jettent dans une mélancolie affreuse. Le billet, M. *Simon* ! Le billet ! Pour l'amour de Dieu le billet !

M. SIMON.

Je suis charmé de vous voir en gayeté ; si votre vin avoit été potable, je me serois grisé moi-même. Adieu, Monsieur ; dites à votre niéce qu'avec tous ses livres elle n'est qu'une sotte.

M. DAMON.

Vous voulez donc partir sans me donner le billet ! Arrêtez ! Il faut que je l'aye, ou je vous tue. M'entendez-vous ? Mon billet !

M. SIMON.

Cela est très plaisant ; il faut que votre vin Allemand ait beaucoup de souffre.

M. DAMON.

Non, non, je ne suis pas yvre. Il me faut mon billet ; & ne me raisonnez pas, ou . . . . . C'est dans cette poche ci que vous l'avez mis. Allons, tirez le.

M. SIMON.

Fouillez-moi vous même, &, si vous le trouvez, je vous en fais présent

M. DAMON.

Vous voulez m'en faire présent ! Ah, je suis indigne de cette grace ! Vous m'en faites donc présent ! Mais il n'est pas dans cette poche, ni dans celle-ci. Où l'avez-vous mis ?

M. SIMON.

Vous cherchez en vain ; je l'ai donné.

M. DAMON.

Je n'en crois rien. Vous l'avez caché quelque part. Montrez-moi votre chapeau. Il est peut être entre les bords.

M. SIMON.

Ma foi, cette comédie commence à m'ennuyer. En un mot comme en cent, je l'ai donné à Mde. *Orgon*. La voici qui vient. Laissez moi en repos, & allez cuver votre vin de Bourgogne à douze sous la bouteille.

M. DAMON & Mde. DAMON.

M. DAMON (*croyant parler à sa belle sœur*)

Allons, ma belle sœur, rendez le moi. Je sçai que vous l'avez. M. *Simon* me l'a dit. Si vous faites des difficultés, vous ne sortirez pas d'ici.

Mde. DAMON.

Vous ne voyez donc pas que c'est moi ? Pourquoi querellez vous Mde. *Orgon* ? Je soupçonne qu'en l'honneur de votre fête vous avez un peu trop bû. Couchez vous, mon cher ami. Si je sçavois seulement ce que j'ai fait de mon billet ! Je viens de renverser toute ma commode sans le trouver. Pourvû que je ne l'aye pas perdu tout à fait ! ....

M. DAMON.

Ah, je suis le plus malheureux des hommes ! Tous les événemens me sont contraires. Ayant sçu que vous aviez mis de l'argent à la loterie, j'ai pris votre billet, & je l'ai vendu aujourd'hui à ce monstre de pupille qui ne veut point le rendre. Je perdrai donc dix mille écus que vous avez gagnés légitimement ! Non, il faut que j'aye le billet, ou je ne passe pas la nuit. Je suis honnête homme, & la méchancheté du monde me feroit perdre un bien que Dieu m'a donné ! Ah, ma chère enfant, courez vîte chez M. *Simon*. Il est allé chez lui. Jettez vous à son coû, & ne le quittez pas qu'il ne vous ait rendu ce qui vous appartient. Offrez lui dix, vingt, &

même cent écus. Dites lui que je me tiens le couteau ſur la gorge, & que je ne l'ôterai qu'en vous voyant revenir avec le billet. Dites lui encore . . . .

Mde. DAMON.

Ah, quelle conduite eſt la vôtre ! Voilà la punition de votre avidité. Auriez-vous été ruiné pour une vingtaine de francs que j'ai mis à la loterie ? Malheureuſe que je ſuis ! Ah, que je plains *Caroline* ! Je n'aurai donc jamais la ſatisfaction de faire du bien ! Mais conſolez-vous à mon exemple. L'accompliſſement de nos ſouhaits les plus chers fait ſouvent notre malheur. La Providence ne l'a point voulu.

M. DAMON.

Je ne veux point ſçavoir tout cela. Vous êtes une femme ſans ſoucis. La Providence n'a aucune part à ce malheur. C'eſt moi, mon pupille, vous & la maudite *Orgon* . . . . Ah ! Ciel ! aidez moi cette ſeule fois. Partez donc pour vous jetter aux pieds de M. *Simon.*

Mde. DAMON.

N'exigez pas une baſſeſſe ſemblable. Je crois qu'il ſeroit aſſez malheureux

pour mettre ſa complaiſance à un prix qui me feroit horreur.

M. DAMON.

Comment ! Vous refuſez d'y aller ! Vous m'aſſaſſinez. Vous ne voulez pas faire une ſoumiſſion pour dix mille écus ! Allez, je vous en ſupplie. Une femme comme vous . . . . .

Mde. *Damon* ne veut point conſentir à la démarche qu'exige d'elle ſon mari ; & il ſort pour aller trouver lui-même ſon pupille.

M. *Orgon* vient pour prendre congé, & en apprenant ce qui eſt arrivé, il conſole ſa belle-ſœur d'une manière conforme à ſon caractère indolent. Il l'exhorte à imiter ſon exemple, & l'aſſûre qu'il aimeroit mieux perdre dix mille écus que le ſommeil d'une nuit.

Caroline vient pour ſçavoir ce qu'eſt devenu ſon oncle qu'elle a vû partir comme un éclair. Mde. *Damon* lui raconte avec douleur le malheureux ſuccès qu'ont eu ſes bonnes intentions pour elle. *Caroline* touchée de la tendreſſe de ſa tante laiſſe couler des larmes. La tante croyant que c'eſt ſa perte qu'elle pleure, cherche à la conſoler.

Mes larmes, lui répond *Caroline*, ne ſont point l'effet du malheur que vous éprouvez. C'eſt votre amour pour moi qui les fait couler ; & je n'ai que ce moyen de récompenſer votre généroſité. Vous avez réparé toutes les pertes que j'ai faites en perdant mes parens. Je vous dois mon éducation, mon amour pour la ſageſſe, & même cet ami vertueux & ſenſible qui ſe propoſe de me rendre heureuſe.

Mde. DAMON.

Vos ſentimens me conſolent de ma perte. Que M. *Simon* garde le billet, & . . . . .

CAROLINE.

Non, généreuſe bienfaictrice, le voici. Je tremble de joye de pouvoir vous l'offrir. La deviſe le deſtine pour la vertu ; il ne peut être mieux qu'entre vos mains ; recevez-le avec le baiſer le plus tendre.

Mde. DAMON.

Mais, mon enfant, vous ſeriez-vous abaiſſée juſqu'à l'accepter des mains de l'indigne *Simon*, qui ſera aſſez lâche pour ſe prévaloir de ſon bienfait & de votre bonheur.

CAROLINE.

Ne craignez rien. Il en avoit fait préſent à Madame *Orgon*, & c'eſt elle qui m'a forcée de le recevoir. Vous ſçavez que j'ai fait des achats pour elle, & pour me récompenſer de cette peine ainſi que de celle que j'ai priſe de la venger de l'inſolence de Monſieur *Simon*, elle m'a offert un billet de loterie. Cependant ce n'étoit pas là le motif qui la faiſoit agir, & je l'aurois certainement refuſé ſi elle ne m'avoit pas raconté que ce même billet avoit été à vous ; que par imprudence elle en avoit parlé à mon oncle, qui vraiſemblablement l'avoit revendu à M. *Simon*. Elle ajoûta que je lui ferois plaiſir de l'accepter, de crainte que tôt ou tard vous ne formaſſiez des ſoupçons contr'elle.

Mde. DAMON.

Il eſt ſûr qu'elle n'en a parlé à mon mari que pour me faire de la peine. Mais pardonnons lui. Elle eſt aſſez punie par ſon envie & par notre bonheur. Et où l'avez-vous laiſſée ? Eſt-elle ſeule au jardin ?

CAROLINE.

La servante est venue pour la chercher, & elle lui a fait un accueil dont je n'ai pas eu le courage d'être témoin.

Mde. DAMON.

Ecoutez, ma chère *Caroline*. Le billet est à vous ; j'espère que mon mari se contentera d'un millier d'écus, & je m'en réserve autant pour pouvoir dans l'occasion secourir les malheureux. Le reste vous mettra en état....

Madame Orgon venant pour prendre congé, demande en même temps pardon de sa prétendue étourderie, & prie beaucoup sa belle-sœur de laisser le billet à *Caroline*. Madame *Damon* lui répond qu'au lieu de demander des excuses, elle se réjouisse avec elle de la bonne nouvelle que son propre mari lui a annoncée. » Dix mille écus, s'écrie Madame *Orgon !* Voilà ce qui » s'appelle gagner. Je me souviendrai » long-temps de cette fortune. A peine » la joye que j'en ressens me permet-» elle de parler. Dix mille écus ! En » êtes-vous bien certaine, ou ne le

» croyez-vous que par conjecture? Com-» ment ! Le billet que j'ai eu entre mes » mains est sorti avec un lot de dix mil-» le écus ! Si je vous aimois moins, je » vous porterois envie. Mais il étoit » écrit que je n'aurois rien. Vous pou-» vez maintenant prendre équipage.... « Mde. *Damon* répond que son gain est destiné à un usage bien différent, & *Caroline* remercie Mde. *Orgon* d'avoir contribué à son bonheur. » Epargnez-« moi, replique Mde. *Orgon*, la peine » de vous répondre. Je ne sçais si c'est » le serein ou l'excès de ma joye ; mais » je me trouve mal de nouveau. Mal-» heureuse que je suis ! Vous n'avez que » du bonheur, & je ne connois que » la peine. Allons : c'est encore une » satisfaction que de voir ses amis heu-» reux. A présent vous pouvez vous » moquer de l'univers. Mais comme » c'est une loterie étrangère, on pour-» roit bien vous fripponner. Déja on » ne vous payera pas sans un rabais » considérable. J'en veux bien à mon » impertinent de mari. « ...

Elle sort, & *Caroline* l'accompagne.

Mde. DAMON & M. DAMON.

M. DAMON.

Je n'ai jamais pu déterrer ce malheureux pupille. Qui sçait dans quel lieu le Diable l'a mené, & à quelle coquine il donnera cette nuit le billet. Ah ! infortuné que je suis !

Mde. DAMON.

Appaisez vous, mon cher ami, le billet est retrouvé.

M. DAMON.

Où est il ? Où est-il ? Qui est-ce qui l'a?

Mde. DAMON.

C'est *Caroline* à qui Madame *Orgon* en a fait présent. Je vous conjure par notre amour de le lui laisser. Vous l'avez vendu, & que feriez vous si Monsieur *Simon* l'eût gardé ? Considérez que *Caroline* est ma nièce, & que vous êtes riche & sans enfans. Je vous supplie les larmes aux yeux de ne le lui point ôter. Elle s'est offerte de vous donner mille écus.

M. DAMON.

Ne pleurez point, ma chère amie. Je ne sçaurois voir couler vos larmes sans en avoir le cœur pénétré. Je ne

ferai point de procès, & je serai satisfait de mille écus. Mais il faut que *Caroline* signe un traité en vertu duquel les autres neuf mille me reviendront après sa mort. Il faut encore que les mille écus qu'elle m'offre soient payés comptant....

LES PRÉCÉDENS & CAROLINE.

M. DAMON.

(*A Caroline*) M'apportez-vous les mille écus ? Je m'en contenterai ; mais il faut que je les aye sur le champ. Je dois escompter des lettres de change, & l'affaire ne souffre point de délai. Vous consentez sans doute que le reste de l'argent me revienne après votre mort ? Vous ne le voulez pas !

CAROLINE.

Oui ! oui ! mon oncle. Je consens à tout. Dès demain vous aurez les mille écus.

M. DAMON.

Bon, bon ; mais le tout en Louis blancs (*c*). Il faut que votre tuteur signe

(*c*) Il y a en Allemagne beaucoup de sortes de monnoyes, dont la valeur intrinseque est inférieure à celle des Louis blancs & sur lesquelles on perd dans le commerce.

le

le traité que nous allons faire. Il faut encore que vous me restituiez les huit écus & les huit gros que j'ai avancés pour l'enterrement de votre père.

CAROLINE.

Je vous donnerai encore huit écus & huit gros d'intérêt.

M. DAMON.

Je ne suis pas un Juif pour les prendre à titre d'intérêt, mais je ne les refuserai pas si vous voulez me les donner par reconnoissance.

On ne voit pas trop à quoi sert dans cette pièce le caractère indolent d'*Orgon*. On en peut dire autant de celui de *Simon*, qui est un personnage parasite. Ce Drame n'a point d'ailleurs d'objet déterminé; il y a un germe d'intérêt, mais il n'y en a qu'un germe; & l'action & le dénoûment ne produisent aucun mouvement dans le spectateur. A travers ces défauts que nous ne pouvons déguiser, on reconnoît toujours l'esprit inventif de M. *Gellert*.



Del Metodo d'Inoculare il Vajuolo dilucidato, difeso, e con tutto il più fausto successo anche nello Stato Pontificio praticato, Dissertazioni due Epistolari del Dottor Giambattista Lunadei di Sant' Agata Feltria, &c.

Deux Dissertations Epistolaires du Docteur Jean-Baptiste Lunadei de Sant'-Agata Feltria, &c, sur la Methode d'inoculer la petite Verole, mise au jour, défendue & pratiquée avec le plus grand succès dans les Etats de sa Sainteté.

Extrait du Journal Littéraire de Rome du mois de 1755, chez les Frères Pagliarini place de Pasquin.

Il est deux choses sur lesquelles nous croyons devoir nous excuser, dit l'auteur du Journal Romain; la première, de n'avoir point donné l'extrait d'un Mémoire sur l'inoculation, lû le

24 d'Avril de l'année dernière dans la séance publique de l'Académie des Sciences de Paris par M. *de la Condamine*, traduit depuis en Italien, & imprimé à Lucques; la seconde, de parler ici, contre la loi que nous nous sommes imposée, d'un ouvrage qui n'a point encore été mis au jour. Nous avons regardé en premier lieu comme très-difficile pour nous & comme peu satisfaisant pour le Public d'abréger le Mémoire de l'Académicien de Paris, où il ne se trouve rien de superflu, & qui n'est pas assez long pour que les amateurs ne puissent le lire tout entier. On peut d'ailleurs se procurer facilement ce Mémoire, Mrs *Pagliarini*, chez lesquels on trouve à Rome notre Journal, en ayant un grand nombre d'exemplaires (*a*). Nous avons cru en second lieu qu'on verroit un extrait des Dissertations du Docteur *Lunadei* avec d'autant plus de plaisir, qu'on ne sçait encore quand paroîtra cet

(*a*) De la traduction Italienne de M. l'Abbé *Petroni*, Sécretaire de S. E. Mgr. le Cardinal *Valenti*. Il y a une autre traduction par M. l'Abbé *Venuti*, Prévôt de l'Eglise de Livourne, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris. Celle-ci est imprimée à Livourne.

ouvrage qui est très-étendu, & que bien des gens souhaitent connoître le sentiment de nos Sçavans sur une méthode qui fait tant de bruit par de-là les monts. Nous ne prendrons donc de son ouvrage que ce qui nous paroîtra neuf & intéressant, & nous ne ferons point mention de plusieurs réfléxions que chacun peut faire de soi-même, ni de différentes vérités suffisament établies par M. *de la Condamine*.

Le Docteur *Lunadei*, premier Médecin de la Ville d'*Urbin*, étant en 1750 Médecin à *Città di Castello*, (l'ancienne *Tiphernum*) apprit que le Docteur *Dominique Peverini*, Médecin pensionné de *Citerna*, qui est à quelques milles d'*Urbin*, avoit tenté avec succès l'inoculation sur plusieurs personnes dans une petite vérole épidémique. La même maladie étant venue à se manifester à *Città di Castello*, notre Docteur pria M. *Peverini* de lui faire part & de la méthode qu'il avoit suivie, & des observations qu'il avoit faites. Voici ce qu'il y a de remarquable dans la réponse de M. *Peverini*.

La maladie épidémique s'étant fait sentir dans le mois de Mai 1750, il se

détermina d'autant plus volontiers à faire l'épreuve de l'inoculation, que la plûpart des malades auxquels on avoit adminiſtré le traitement ordinaire n'étoient point réchappés. Il ouvrit donc ou preſſa un grain de petite vérole, aſſez pour pouvoir y tremper la pointe d'une aiguille, avec laquelle il piqua, deux heures après, ſans qu'elle s'en apperçût, une petite fille de cinq ans. Il eſt à remarquer que cette enfant étoit phthiſique, toute couverte de gale, & que ſa mère qui l'avoit allaitée avoit la vérole. Six jours ſe paſſèrent ſans qu'il parût chez elle aucune altération; mais au ſeptième, le lieu de la piqûure commença à s'enflammer, & il s'y forma peu à peu une puſtule qui, le dixième jour, indiqua la petite vérole la mieux caractériſée. Il y eut alors de la fièvre, & il parut onze grains ſur le corps. L'enfant n'eut point la fièvre ſecondaire. Il fut impoſſible de lui faire garder le lit, quoique l'air fût aſſez froid; cependant cette petite fille ſe trouva guérie de ſa gale, & elle ſe porte beaucoup mieux qu'auparavant. La mère ayant ſçu l'épreuve qui avoit été faite ſur ſa fille, la tenta d'elle-même ſur une autre fille qu'elle

avoit, & qui étoit âgée de neuf ans. Elle eut la fièvre le neuvième jour; il parut vingt-ſix grains, & l'enfant guérit en peu de temps ſans avoir eu de fièvre ſecondaire. Le levain varioleux de cette dernière ſervit à inoculer ſecrettement cinq autres enfans. Le ſuccès qui fut auſſi heureux détermina M. Peverini à rendre publiques ſes expériences, & à mettre en vogue cette méthode.

Un des premiers à qui M. Peverini la fit adopter fut le Docteur *François Evangeliſti*, Médecin penſionné de *Monterchi*. Celui-ci, pour plus grande commodité, ſe ſervoit à la manière des Circaſſiens d'un ruban imbibé de levain varioleux, dont il inſinuoit un peu au moyen d'une légère inciſion faite avec la lancette. Il aſſûre que cette pratique lui a réuſſi, & qu'il n'eſt péri aucun malade entre ſes mains, excepté un enfant qui mourut à *Lippiano*, & duquel encore il faut plutôt attribuer la mort à un régime mal obſervé qu'à la violence du mal.

Mrs. Peverini & *Evangeliſti* ont inoculé chacun plus de deux cens perſonnes. De ceux qu'a traités M. *Peverini*,

aucun n'eſt mort, aucun n'eſt reſté marqué, aucun n'a eu les grains varioleux raſſemblés ou la petite vérole confluente; très peu ont eu la fièvre ſecondaire; encore n'a-t-elle point été conſidérable. De ceux au contraire, auxquels la petite vérole eſt venue par contagion, il en eſt mort la troiſième partie, & ceux qui ſont échappés ſont reſtés aveugles ou défigurés. Voici les obſervations de M. *Peverini*.

1°. L'inciſion faite au moyen de la lancette donnant lieu à l'introduction d'une plus grande quantité de levain varioleux fait peut-être ſortir une plus grande quantité de grains qu'il n'en ſort lorſque l'on ſe ſert de l'aiguille ou de l'épingle.

2°. L'aiguille, la lancette, ou l'épingle, une fois impregnées du levain varioleux, conſervent pendant pluſieurs jours, & même juſqu'à trois ſemaines, la vertu de communiquer la petite vérole.

3°. La matière des petites véroles *confluentes* a la même vertu que celle des petites véroles *diſcrètes*. On en peut dire autant de la matière provenant de la petite vérole inoculée, & de celle qui

vient par communication avec des perſonnes inoculées; ce qui prouve que la petite vérole donnée par inſertion eſt une véritable petite vérole, & que l'on ne doit point craindre qu'elle revienne, comme on a fauſſement répandu qu'il étoit arrivé à *Citerna*.

4°. Il n'eſt jamais arrivé aucun des inconvéniens obſervés en Angleterre par *Jean Allen*: dans le lieu au contraire où l'on pratiquoit l'inoculation, les petites véroles naturelles étoient plus conſidérables que les inoculées, & le période en étoit plus long.

5°. L'inoculation a réuſſi ſur des enfans que l'on pouvoit ſoupçonner déja atteints de la petite vérole naturelle. Une fille de onze ans, inoculée, lorſqu'elle avoit déja eu la fièvre, tomba dans quelques convulſions épileptiques; elles ceſſèrent dès que les grains parurent. Elle en eut peu ſur le corps, & beaucoup ſur le viſage, mais elle n'en fut point marquée.

6°. Un enfant de trois ans, inoculé trois fois, n'a jamais gagné la petite vérole ni par inoculation ni par contagion.

7°. Un autre enfant de cinq ans n'eut

la fièvre que le dix-neuvième jour, & elle ne parut que lorsque le grain de petite vérole venu à l'endroit de la piqûure fut en maturité.

8°. L'inoculation a été faite très-heureusement à des enfans à la mammelle. Un seul eut le troisième jour de la fièvre des mouvemens épileptiques, qui d'ailleurs précédent assez ordinairement l'éruption de la petite vérole naturelle. Ils cessèrent la nuit suivante dès que la petite vérole parut; elle fut peu abondante.

9°. L'inoculation ne fit rien sur une fille de douze ans; mais on sçut depuis à n'en pas douter qu'elle avoit eu auparavant la petite vérole.

10°. Il importe fort peu dans quel endroit du corps se fasse l'incision, pourvû que l'instrument pénètre la peau: chose à laquelle M. *Peverini* a toujours eu attention, insinuant sa lancette obliquement, & non perpendiculairement.

11°. L'opération faite à des sujets qui étoient endormis a pareillement réussi.

12°. Il n'a pas été nécessaire de mettre d'appareil sur la partie inoculée, ni d'astreindre les enfans à un régime par-

ticulier. On leur a seulement défendu le vin, à moins qu'il ne fût bien trempé, & fait garder le lit dès que la fièvre a paru. De cette manière ils ont été guéris sans saignée ni autre remède.

13°. Bien que l'épidémie soit cessée depuis seize mois, la petite vérole n'est revenue à aucun de ces enfans, quoique quelques-uns ayent eu la rougeole, & d'autres des maladies vermineuses dont ils se sont tirés heureusement.

Le Docteur *Peverini* termine sa Lettre par le tableau du chagrin que plusieurs ont éprouvé pour n'avoir point voulu souffrir qu'on inoculât leurs enfans, qu'ils ont vû depuis périr cruellement. Il prie le Docteur *Lunadei* de reconnoître sa complaisance en lui envoyant les observations qu'il aura pû faire de son côté dans la Ville de *Città di Castello*.

Ce dernier commence sa longue Dissertation par une exposition de l'origine & du progrès de l'inoculation. Nous croyons pouvoir nous dispenser de le suivre dans ce détail, ce que M. *de la Condamine* dit sur cette matière dans la première partie de son sçavant Mémoire étant suffisant. Une chose dont on doit avertir, c'est que parmi les auteurs

dont M. *Lunadei* fait usage, il cite particulièrement le célèbre Médecin Anglois *Harris* sur l'inoculation de la fille de Milord *Montaigu*, *Jacques del Castro*, *Cirillo*, fameux Médecin Napolitain, & quelques autres dont ne parle point M. *de la Condamine*. Il dit ensuite, qu'ayant été invité par M. *Tommasini* à inoculer deux enfans de ce Docteur, il ne voulut point le faire sans avoir pris auparavant l'avis de M. *Peverini*. Celui-ci ayant approuvé l'opération, il les inocula avec un succès si heureux, que l'un de ces enfans qui avoit des écrouelles en fut guéri en même-temps que de la petite vérole. Cette cure enhardit plusieurs à tenter cette épreuve; mais elle donna lieu de même à mille doutes & à mille difficultés qui furent proposés. On disoit surtout que la petite vérole reviendroit, comme elle étoit revenue à ceux qu'avoit inoculés M. *Peverini*. Ces propos furent cause qu'il se trouva peu de personnes qui fissent inoculer leurs enfans, si ce n'est vers la fin de l'épidémie, temps où l'occasion s'en présenta moins. Il y eut ainsi peu d'enfans inoculés à *Città di Castello*. Ce peu d'expériences suffit cependant au Doc-

teur *Lunadei* pour faire les observations suivantes.

Il remarqua, 1°. Que le succès de l'inoculation fut constamment heureux, si l'on excepte cinq sujets dans lesquels la petite vérole se trouva plus maligne. Sa malignité venoit vraisemblablement de ce que l'épidémie les avoit déja attaqués, comme on pouvoit le présumer de ce que la fièvre parut le troisième ou le quatrième jour, au lieu de ne paroître que le septième.

2°. Que les trois fils de l'auteur ayant été inoculés par incision faite avec la lancette au mois d'Avril 1751, & dans le temps où ils étoient couverts de gale, en guérirent tous les trois: mais ce qu'il y eut de surprenant, c'est que l'un d'eux eut, au commencement de la maladie, la fièvre intermittente, & qu'il se forma dans le lieu de l'incision une grosse tumeur qui continua à donner du pus quelque temps après la disparition de la petite vérole. L'auteur attribue cet accident au trop de profondeur de l'incision; ce qu'il a cru reconnoître à la vivacité du poulx, & à la quantité de sang qui sortit de l'endroit

inciſé : inconvénient qu'il faut éviter, ſelon M. *le Duc.*

3°. M. *Lunadei* a reconnu par expérience & pour une vérité, que c'étoit à l'endroit de l'inciſion que paroiſſoit le premier & quelquefois l'unique grain de petite vérole, & que la guériſon en étoit plus ou moins longue à raiſon de la profondeur de l'inciſion.

4°. Il infère de ces deux obſervations que l'aiguille ou l'épingle ſont préférables à la lancette.

5°. Il obſerve qu'il faut diriger l'inſtrument, quel qu'il ſoit, obliquement entre la chair & la peau.

6°. Que les endroits les plus favorables à l'inoculation ſont les membres ſupérieurs & inférieurs, comme plus éloignés du cœur, & qu'il ſuffit de deux inciſions, conformément à ce que penſe le Docteur *Harris.*

7°. Qu'au bout de dix-huit jours il vint à une de ſes filles guérie de la petite vérole, qui lui avoit été donnée par inſertion, une tumeur au cou qui fut traitée comme une tumeur inflammatoire. Il paroît que cette tumeur étoit une de celles qu'*Allen* dit avoir été obſervées en Angleterre. Quoique cet ac-

cident n'ait eu lieu qu'une ſeule fois parmi cinq cens perſonnes inoculées, c'en a été aſſez pour décréditer auprès du peuple la nouvelle méthode; mais cela n'a point été capable de décourager notre Profeſſeur. Il conſidéra qu'il eſt mille circonſtances qui peuvent donner lieu à des accidens dans une opération faite d'après les principes de l'art les mieux fondés. Il avoit appris d'ailleurs & de ſes lectures & de l'expérience que la petite vérole naturelle occaſionne elle-même une infinité de maux.

8°. Il obſerva que la première fièvre eſt irrégulière, mais ſans malignité.

9°. Qu'un inſtrument impregné de levain varioleux dans un endroit a la vertu de communiquer la petite vérole dans un autre.

10°. Enfin, qu'une petite fille que l'on inocula ne fut point attaquée de la petite vérole artificielle, quoiqu'elle n'eût jamais eu la naturelle; ce qui prouve que l'inoculation n'opère qu'autant qu'il ſe trouve des diſpoſitions dans le ſujet.

De ces obſervations il paſſe à quelques inſtructions ſur la manière de préparer & de traiter les inoculés. Comme

M. *de la Condamine* a déja donné ces inſtructions, nous n'en parlerons point (*b*). M. *Lunadei* penſe, contre l'avis de la femme Theſſalienne, (qui a fait un ſi grand nombre d'inoculations à Conſtantinople) que les adultes ne doivent avoir aucune répugnance à ſe faire inoculer. A ce que rapporte *Jacques del Caſtro* on inocula à *Londres* en 1721 cinq perſonnes condamnées à mort, dont quatre n'avoient point eu la petite vérole naturelle. La petite vérole par inſertion fut ſans malignité, & une femme qui avoit eu la première ne fut point attaquée de la dernière.

M. *Lunadei* termine ſa Lettre par ſept préceptes dont il regarde l'obſervation comme néceſſaire au ſuccès de l'inoculation. 1°. Il faut inoculer avant que la perſonne que l'on inocule ſoit attaquée par la voie de la contagion, &, quand elle l'eſt, on doit uſer de diligence. 2°. Se ſervir de grains varioleux qui ſoient ſans malignité, & qui proviennent de perſonnes ſaines, non

(*b*) Voyez à ce ſujet le Mémoire de M. *Guyot*, *Mém. de l'Acad. de Chirurgie.* Le traité de l'inoculation de M. *Butini*; celui de M. *Tiſſot*, &c. (*Note du Traducteur.*)

adultes. 3°. Choiſir une ſaiſon favorable, c'eſt-à-dire, qui ne ſoit ni trop chaude ni trop froide. 4°. Choiſir un endroit où l'influence ne ſoit point trop maligne, & faire tranſporter les malades s'ils habitent dans un lieu où la contagion ait de la malignité. 5°. Faire précéder l'inoculation de la ſaignée & de tout ce qu'on croira néceſſaire. 6°. Faire obſerver un régime, & interdire ſurtout l'uſage du vin & des choſes qui peuvent échauffer. 7°. Dès que la fièvre a paru, traiter la petite vérole comme on traite celle qui vient naturellement, & qui n'a point de malignité.

On trouve enſuite une Lettre écrite à M. *Lunadei* par le Docteur *Hyacinthe Camaſſei* Médecin de *Bevagna.* Il y dit avoir inoculé dans l'eſpace de quelques mois ſoixante & ſeize perſonnes de tout âge, ſèxe & tempérament, parmi leſquelles il y en avoit de vingt & un ans, qui avoient la gale & la fièvre tierce. Il eut la ſatisfaction de voir ſortir une petite vérole diſcrète, bénigne & accompagnée de ſymptômes très-légers; les malades, pour la plus grande partie, n'eurent point de fièvre ſecondaire, autrement dite de ſuppuration; il y

eut très-rarement de l'insomnie ; ils conservèrent l'appetit, ne sentirent point d'altération après la première fièvre, & ne se trouvèrent point affoiblis. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ceux qui avoient la gale & la fièvre tierce en furent guéris en même-temps que de la petite vérole.

On trouve enfin la seconde Dissertation de M. Lunadei. Elle est en forme de Lettre écrite à un de ses amis, à dessein de lui lever les difficultés que l'on fait contre la nouvelle méthode. L'extrait en seroit trop long si nous voulions le suivre dans la discussion où il entre pour persuader son ami de l'utilité de l'inoculation. Nous nous contenterons de présenter ce qui se trouve de plus frappant dans son ouvrage.

Il commence par observer que la petite vérole est une maladie fort ancienne. Un certain Prêtre, nommé *Aaron*, qui a écrit environ l'an 622, plusieurs Traités de Médecine en langue Syriaque, en fait mention ; ce qui fait présumer à l'auteur que cette maladie a paru d'abord en Egypte, patrie d'*Aaron*, d'où elle s'est ensuite répandue parmi les Arabes. De plus, *Rasès*, qui

vivoit au commencement du dixième siécle, en parle comme d'une maladie connue parmi les Arabes depuis plusieurs siécles. L'ancienneté de cette maladie une fois supposée, M. *Lunadei* ne peut cesser de s'étonner que l'on n'ait encore pû jusqu'à présent convenir d'une manière fixe & assurée de la traiter. Rien de plus certain que la diversité d'opinions des Médecins sur cette matière. Les uns veulent que l'on se serve dans le traitement de remèdes froids, moins froids cependant que ceux que *Rasès* dit avoir vû employer en Perse où l'on va jusqu'à ordonner les bains froids. Les autres veulent qu'on employe des remèdes chauds ; d'autres enfin sont tantôt pour un traitement, tantôt pour un autre, selon les circonstances. *Voodward* prescrit de plus les remèdes oléagineux, ainsi appellés de ce qu'outre les vomitifs & les anodins, il veut que l'on boive beaucoup d'huile, prétendant que la petite vérole n'est produite que par des sels bilieux amassés dans l'estomac, & que l'huile les dissout, les enchaîne, & les détruit. *Sidenham* s'est déclaré pour les remèdes froids. Les Médecins modernes suivent

sa pratique. Il n'est rien malgré cela où il y ait plus de variété que dans leurs méthodes & leurs systêmes sur ce qui regarde l'usage de la saignée, des purgatifs & des vomitifs dans le temps de la suppuration. Ceux-ci employent toujours l'un ou l'autre de ces remèdes ; ceux-là ne les employent jamais, & n'en font usage que pour les adultes & point pour les enfans. Les uns procurent le vomissement, d'autres des évacuations par bas ; d'autres enfin évitent ces deux choses. Il s'en est trouvé qui ont voulu renouveller la méthode pratiquée en Perse, se contentant de la mitiger un peu, & qui ont ordonné les bains d'eau tiède. Le Docteur *Nerucci*, Professeur en Médecine en l'Université de Sienne, a prétendu établir la bonté de ce traitement dans une Dissertation à laquelle M. *Capresi* son collégue a répondu par une autre, où il attaque le sentiment de M. *Nerucci*. Enfin, les remèdes dont on se sert dans le temps de l'éruption sont aussi indéterminés que les méthodes. Il y a deux manières principales de traiter dans ce moment, celle de *Sidenham* qui admet la saignée, & celle de *Freind* qui est pour la purgation du bas ventre.

C'est cependant de la manière d'appliquer les remèdes dans cet instant que dépend le sort du malade, comme ils en conviennent tous deux.

On pensera peut-être que M. *Lunadei* a cherché à décrier la Médecine, en exposant la diversité d'opinions qui se trouve entre les Médecins ; mais il est aisé de voir que ce n'a point été son intention. L'unique but qu'il s'est proposé a été de tirer de cette diversité la conséquence importante, que l'on doit adopter avec empressement l'inoculation comme une méthode indiquée par la Providence. S'il n'y a pas moyen en effet de se garantir d'une maladie aussi considérable & aussi dangereuse que la petite vérole, si son universalité est telle qu'il y a très-peu de personnes qui ne l'ayent point, & parmi ceux qui l'ont très-peu qui restent sans quelque difformité, combien avantageuse n'est pas une méthode au moyen de laquelle, & l'on prévient cette maladie, & (ce qui est à considérer) l'on en tempére la malignité, au point qu'il n'en résulte aucun danger ? Cette méthode est d'ailleurs si facile & si sûre qu'elle ne laisse au-

cune inquiétude au Médecin, &, pour ainsi dire, aucune peine, & qu'il traite par là la petite vérole d'une manière prompte, certaine, & moins désagréable. M. *Lunadei* démontre toutes ces choses par des autorités, des expériences & des raisons ; il prouve encore que la petite vérole inoculée est toujours bénigne, que les grains en sont toujours séparés & jamais confluens. Cette dernière circonstance est d'autant plus importante, selon nous, que, dans la petite vérole naturelle, la plus grande partie de ceux qui l'ont par grains séparés, en réchappe, tandis qu'il n'en guérit qu'un sur cent de ceux qui l'ont par grains confluens, selon le calcul de *Frederic Hoffman.* On peut, ajoute M. *Lunadei*, croire en toute sûreté les Professeurs qui avancent que dans la petite vérole par insertion les grains ne sont point confluens. La raison qu'il en donne, est que le procédé de la nature semble être le même dans l'inoculation de la petite vérole que dans les greffes des arbres, & que le levain pris de grains séparés ne doit produire qu'une petite vérole dont les grains soient séparés, ainsi que dans

les plantes le fruit que rapporte l'arbre sur lequel on a greffé est toujours celui de l'arbre qui a été enté (*c*). M. *Lunadei* parle encore en passant des difficultés qu'eut autrefois à combattre le Docteur *Torti*, célèbre Professeur, lorsqu'il publia la manière de guérir avec le quinquina la fièvre tierce, qui, avant lui, conduisoit au tombeau. Notre Docteur se sert de cet exemple pour encourager son ami à embrasser l'usage de l'inoculation, dont le succès doit toujours être heureux, conséquemment aux raisons qu'il en apporte.

La fin de sa Dissertation est employée

(*c*) Sans prétendre offenser l'auteur, cette comparaison n'a pas toute la justesse possible, puisque, selon la troisième observation de M. *Peverini*, la matière des petites véroles à grains confluens opère les mêmes effets que celle des petites véroles à grains séparés, c'est-à-dire, qu'elle donne une petite vérole de cette dernière espèce. Ce défaut de justesse ne détruit cependant en rien les présomptions en faveur de l'inoculation. En effet, si la matière prise de grains confluens, grains dont on ne doit point faire usage, donne une petite vérole bénigne, à plus forte raison peut-on se promettre un heureux succès en se servant des grains provenant d'une petite vérole bénigne. (*Note du Journaliste.*)

à réfuter les objections que l'on a coûtume de faire contre cette méthode. Elles consistent à dire, 1°. Que l'inoculation ne met pas à l'abri de la petite vérole naturelle qui peut revenir; 2°. que la matière inoculée peut causer d'autres maladies; 3°. que la petite vérole naturelle devant être plus ou moins considérable, selon la différente disposition des corps & le plus ou le moins de mauvais levain formé dans le ventre de la mère, la petite vérole inoculée, étant si légère, ne peut chasser au dehors toutes ces humeurs qui causent la mort par la suite; 4°. que la petite vérole inoculée ne sçauroit toujours garder son caractère de bénignité à cause des circonstances. M. *Lunadei* répond à ces objections avec une précision qui ne laisse rien à desirer.

Il recherche avec le même soin pourquoi la petite vérole naturelle est très-souvent dangereuse, & l'inoculée presque toujours bénigne. Ce qu'il dit là-dessus est, selon lui, de nature, par son évidence, à convertir entièrement son ami pourvû qu'il ait assez de discernement pour distinguer le bien du mal.

Il lui restoit à détruire l'objection morale qui veut que l'on regarde comme une chose condamnable de donner à quelqu'un un mal certain pour en éviter un incertain. Notre auteur fait voir toute la futilité de ce faux fuyant, en établissant que l'inoculation ne produit point d'effets sur tous les sujets, mais seulement sur ceux qui auroient eu par la suite la petite vérole ; il fait voir encore : 1°. que cette maladie n'est point aussi incertaine qu'on le prétend, puisque les deux tiers des hommes s'en trouvent teints ; 2°. que l'autre tiers (*d*) qui n'en auroit jamais été attaqué, ne le sera pas plus par l'inoculation ; il se fonde sur

(*d*) M. *Lunadei* suppose ici qu'il y a un tiers des hommes qui n'ont point la petite vérole. Le nombre de ceux qui ne l'ont point est beaucoup moindre selon le calcul de l'Evêque de *Vorcester*, cité par M. *de la Condamine* : ce Prélat prétend qu'il n'y en a qu'un sur cent qui ne l'ait pas. Comme ce calcul n'est pas encore bien vérifié, M. *de la Condamine* croit qu'au défaut d'observations répétées, qui établissent la véritable proportion entre ceux qui ont la petite vérole & ceux qui meurent sans l'avoir, on peut se procurer une approximation par le calcul de ceux qui ne la gagnent point par l'ino-

une

une raison spécieuse (*e*) : c'est que si, faute de rencontrer dans le sujet des qualités propres à le faire fermenter, le venin répandu dans l'air ne suffit point pour donner la petite vérole, le levain varioleux inséré, étant en moindre quantité & d'une nature plus bénigne, donnera encore moins un mal que l'influence épidemique aura été trop foible pour communiquer.

culation. Le Docteur *Jurin*, dont on connoît l'exactitude, a trouvé par le résultat d'un grand nombre d'expériences que ce nombre est celui de quatre sur cent ou d'un sur vingt-cinq. (*Note du Journaliste.*)

(*e*) On appelle cette raison *spécieuse* parce qu'il n'est pas démontré qu'une petite portion de levain varioleux ne soit point plus capable d'altérer le sang lorsqu'elle y est introduite immédiatement que ne le seroit une plus grande quantité qui n'agiroit qu'à l'extérieur. Le raisonnement de M. *de la Condamine* paroît plus concluant ; il se réduit à ceci : un enfant court, en venant au monde, un double risque ; celui d'avoir avec le temps la petite vérole, & celui d'en mourir, si on laisse agir la nature. Ce dernier risque est dans la proportion d'un à huit ; supposons qu'il soit d'un à dix. Par la voye de l'inoculation au contraire, le risque n'est que d'un à deux cens, & peut-être à quatre cens. Supposons, avec les plus grands adversaires de l'inoculation, qui accroissent par de faux calculs le nombre des inoculés qui

Un Médecin qui fait usage de l'inoculation, ne peut être regardé comme homicide, sous prétexte qu'il lui mourra un malade entre mille : accident qui doit moins être attribué à l'inoculation en elle-même qu'à la mauvaise manière d'y procéder & qu'au mauvais choix quant au levain varioleux, à l'âge du malade, à la saison, au lieu & au régime. Mais qui ne sçait que ces mêmes inattentions sont mortelles dans les autres maladies ? En a-t-on cependant droit de traiter d'illicite la manière de les guérir ? Il est faux que l'usage de l'inoculation ait jamais été défendu en Angleterre, & le célèbre Docteur *Joseph del Papa*, Médecin du Grand Duc de Toscane, auroit sou-

meurent, supposons, dis-je, que cette proportion ne soit que d'un à cinquante, il s'ensuivra toujours que de deux enfans dont l'un sera inoculé & l'autre ne le sera point, on pourra parier un contre dix, que le dernier mourra de la petite vérole, tandis qu'on ne pourra parier qu'un contre cinquante que le premier mourra. M. *de la Condamine* infère de ce raisonnement qu'il n'est point contre la bonne morale de diminuer la somme d'un danger auquel on est nécessairement exposé en naissant. (*Note du Journaliste.*)

haité qu'au lieu des Anglois ç'eussent été les François qui l'eussent introduit en Europe. Ils ne l'ont point encore fait, malgré l'approbation de la Sorbonne, obtenue au grand étonnement du Docteur *Morando Morandi*, Médecin du Duc de Modéne, qui laisse voir sa surprise dans une Dissertation qu'on a de lui *sur la manière de guérir la petite vérole par le moyen du quinquina & des bains tiédes.* Cette Dissertation fut imprimée à Ancône en 1753.

Dans la petite vérole épidémique qui se fit sentir à Urbin, depuis le milieu de Septembre 1754 jusqu'à la fin d'Avril 1755, M. *Lunadei* se trouvant Médecin de cette ville, lorsque la maladie commençoit à s'affoiblir après avoir fait pendant cinq mois un ravage considérable, tenta de nouveau l'inoculation, & fait part de sa tentative à son ami par une lettre qui termine son ouvrage. Une chose à remarquer dans le récit qu'il en donne, c'est que, dans le territoire d'Urbin, les paysans sont obstinément attachés à la mauvaise coutume de faire prendre beaucoup de vin à ceux qui ont la petite vérole : trai-

tement si contraire à cette maladie, que presque tous les paysans attaqués de la petite vérole naturelle en moururent, tandis qu'il ne mourut que deux nobles & très-peu de bourgeois, & que, d'une trentaine de ceux qui avoient été inoculés, deux aussi périrent de même par la grande quantité de vin que leurs parens leur firent boire. La rigueur de l'hyver d'ailleurs n'étant point favorable à l'inoculation, M. *Lunadei* ne put faire usage plus long-temps de cette méthode. Cette expérience le confirma dans l'opinion où il étoit que l'on doit interdire l'usage immodéré du vin à ceux qui ont la petite vérole.

Il paroît d'après ce qu'on vient de voir que les Médecins doivent être encouragés à adopter une méthode au moyen de laquelle on peut aussi facilement & aussi sûrement éviter ou de mourir ou de rester défiguré de la petite vérole naturelle. Dans la dernière épidémie qu'il y eut à Rome en 1754 & 1755, il mourut deux mille personnes & plus, sans compter ceux qui restèrent aveugles, défigurés, & dont le tempérament fut altéré. Il nâquit de

même 362 enfans de moins que de coutume, un pareil nombre de femmes grosses étant mortes, quoique plusieurs, qui n'avoient point encore eu la petite vérole, fussent sorties de Rome pour se mettre à couvert de l'épidémie. Toutes ces choses démontrent & combien mortelle est la petite vérole, & combien utile est une méthode qui lui ôte sa malignité. Le calcul que nous venons de donner est tiré des registres annuels des Paroisses de Rome, dont le résultat se trouve dans le livret connu sous le nom de *Chracas* son Imprimeur. Mais le Lecteur doit être averti que le titre de la table qui se trouve à la page 16: *Table de ceux qui sont nés & morts à Rome dans l'espace de 24 ans*, doit être corrigé en y ajoutant ce qui suit: *à compter depuis l'octave de Pâques d'une année jusqu'à l'octave de Pâques de la suivante.* Il seroit à souhaiter que l'on marquât dans cet ouvrage les maladies & l'âge de ceux qui sont morts. On connoîtroit par là combien de personnes a fait mourir chaque maladie, quelle est celle qui est plus commune & plus dangereuse dans un pays que

dans un autre, & quel est le régime qu'on doit prescrire selon le plus ou le moins d'âge. Cette notion serviroit encore à plusieurs autres calculs avantageux pour la société.

Nous protestons, avant que de terminer cet Extrait, que nous ne prétendons ni approuver ni désapprouver tout ce qu'on vient de lire en faveur de l'inoculaion, comme si nous voulions y mettre le sceau; ce qui n'est point de notre ressort. Notre unique intention est de placer sous les yeux des Supérieurs & des habiles Professeurs d'Italie, ce qu'ont dit sur cette matière les auteurs ultramontains les plus accrédités, & après eux quelques-uns de nos Médecins, ainsi que les découvertes auxquelles l'expérience a conduit les uns & les autres. Après un mûr examen des raisons pour & contre, ils pourront, sur notre exposition, juger si l'inoculation est à admettre ou à rejetter.



DESCRIPTION DE LA METHODE SUIVIE EN 1755 DANS L'HÔPITAL DE SAINTE-MARIE DELLA SCALA, A SIENNE, POUR L'INOCULATION DE LA PETITE VEROLE.

Le premier d'Octobre de la susdite année, on choisit & l'on prépara trois enfans. L'un, qui avoit onze ans, fut saigné du bras, & on lui fit prendre le soir un léger laxatif, qui fut donné pareillement dans la matinée aux deux autres, dont l'un avoit six ans & l'autre huit. Ces deux derniers ne furent point saignés, parce qu'ils étoient étiques. L'évacuation fut convenable chez tous les trois. On les laissa reposer le second jour, & le troisième ils furent piqués au bras avec différentes aiguilles, trempées dans le pus de très-belles & de très-claires pustules, dont étoit couvert un jeune homme malade dans le même hôpital. La petite vérole de celui-ci étoit d'un caractère louable, & déja sur sa fin. Il est à observer que chacun des trois enfans ne fut

piqué qu'une seule fois & qu'avec une seule aiguille. On leur fit ensuite garder le lit; on leur interdit l'usage du vin, & on leur prescrivit pour toute nourriture une soupe grasse le matin & une le soir. Ils passèrent toujours bien la journée, sans se plaindre d'autre chose que de la faim. On voyoit cependant s'enflammer & s'élever le lieu de la piqûure, de manière que le troisième jour une petite vérole louable & tendant à maturité se manifesta dans tous les trois. Le douzième jour, ils se plaignirent d'une douleur de tête, de chaleur & de soif. Leurs yeux étoient allumés, & ils avoient la fièvre. Le 14 il parut sur le visage des deux plus âgés, qui avoient toujours la fièvre, quelques taches rouges, âpres au toucher. Ces taches disparurent entièrement deux jours après au moin âgé, mais augmentèrent chez le plus grand, au point que le dix-septième jour les pustules étoient mûres & si distinctes qu'on pouvoit les compter. Elles étoient au nombre de cent ou environ, & il ne parut pas qu'il eût la fièvre *d'exsiccation*.

Le 4 du même mois au matin, on

prépara & on inocula de la même manière cinq filles de différens âges. La plus grande avoit dix-sept ans. Le huit, au lieu de s'accroître, l'inflammation s'étendit, & il y eut élevation au lieu où la piqûure avoit été faite, sans apparence de fièvre. Le treize les symptômes disparurent entièrement, & elles se firent lever. On conclut que ces filles pouvoient avoir eu la petite vérole dans un autre temps ; & l'on fut d'autant plus fondé à le supposer, que les femmes qui les gardoient leur reconnurent quelques marques semblables à celles de la petite vérole. On croit d'ailleurs que dans les deux enfans auxquels il n'a paru qu'une pustule, mais qui ont eu la fièvre, cette légère éruption est suffisante pour les préserver dans la suite. Le plus âgé est dans un état *d'exsiccation.*

Moi soussigné *Dominique Peverini*, Médecin de *Città-di Castello*, & venu à Sienne pour faire la susdite expérience, certifie véritable tout ce qui est ci-dessus. En foi de quoi j'ai signé de ma propre main, &c.

Moi, *Angiolo Mancini*, maître de

Chirurgie dans le grand Hôpital, certifie avoir vu ce qui est ci-dessus.

La relation que l'on vient de lire a été dressée environ le 20 Octobre 1755.

Pour satisfaire maintenant aux autres questions que l'on pourroit faire, on avertit que les enfans inoculés étoient enfans trouvés de cet Hôpital ; que le succès de l'inoculation a été des plus heureux, & qu'ils ont joui depuis & jouissent encore d'une parfaite santé.

On avertit encore que, lorsque la petite vérole fut séchée & avant que les enfans quittassent le lit, la petite vérole vint naturellement à une des gardes ; la maladie fut très-distincte, eut son cours ordinaire, & la personne est en bonne santé.

Si le nombre des inoculés est modique, cela vient du peu de temps que l'on a eu pour s'assûrer de ceux des enfans qui n'avoient point eu la petite vérole. Comme l'on s'en informera dans cet Hôpital à mesure que les enfans y viendront, on en inoculera une plus grande quantité le Printemps prochain.

AN ESSAY ON THE WRITINGS AND GENIUS OF POPE.

ESSAI SUR LES OUVRAGES ET LE GE'NIE DE POPE.

L'auteur de cet *Essai* semble avoir attendu le moment où l'enthousiasme refroidi peut souffrir d'être éclairé, pour oser attaquer un grand homme, dont la mémoire encore récente étoit si chère il y a quelques années, que les Anglois eussent anathématisé comme blasphémateur littéraire & flétri du nom de *Zoïle* quiconque auroit tenté de le critiquer. L'épitre dédicatoire, qui sert de Préface, est adressée au célèbre Docteur *Young*, auteur d'un recueil de satyres très-estimées. Notre *Aristarque* range les Poëtes Anglois en quatre classes. Dans la première on trouve *Shakespear*, *Spencer* & *Milton* comme les poëtes pathétiques & sublimes par excellence, & à quelque distance *Otway* & *Lée*, auxquels il pouvoit ajoûter

Southern, auteur du *Fatal Mariage* ou de *l'Innocent Adultère*. Dans la seconde classe sont ceux qui avoient le génie vraiment poëtique, mais dans un degré plus moderé. A leur tête il place *Dryden*, *Donne*, *Denham*, *Cowley*, & *Congrève*. Ceux que distinguoit un heureux tour d'esprit & un goût fin & décidé pour les ouvrages de société, tels que *Waller*, *Prior*, *Gay*, *Parnel*, *Swift*, *Fenton*, &c, forment la troisième classe, & il met dans la dernière les Versificateurs, c'est-à-dire, ceux dont des rimes heureuses & une expression facile font le mérite : de ce nombre sont *Pitt*, *Sandys*, *Fairfax*, *Broome*, *Buckingham*, & *Landown*. Le célèbre *Pope* est omis, comme l'on voit, mais à dessein ; c'est au lecteur à lui assigner sa place, en conséquence des observations qui suivent.

Le volume des *Œuvres Mêlées*, qui est le premier des ouvrages de *Pope* dans l'ordre de la composition & de l'impression, est l'objet de cette critique. Le censeur commence par les Eglogues, qui, considerées comme des tableaux de

la vie champêtre, méritent, sans doute, toute la rigueur avec laquelle il les traite. En effet, ce sont, comme il dit, des composés d'idées anciennes & modernes, Grecques & Angloises. Il compare ensuite quelques passages où *Pope* est ou imitateur ou traducteur avec les endroits traduits ou imités, & il ne manque presque jamais de prononcer en faveur des originaux; mais ses preuves ne me paroissent pas convaincantes. *Théocrite*, par exemple, fait souhaiter à son berger de devenir abeille, afin de pouvoir se glisser sous cette couronne de lierre & de fougère qui orne la tête de sa maîtresse. Dans *Pope* le berger souhaite d'être l'oiseau captif qui dans le bosquet chante auprès de sa bergère, afin de la charmer par ses accens & de recevoir les baisers qu'elle lui prodigue. Notre *Aristarque* préfère l'idée de *Théocrite* comme plus champêtre, plus délicate, & moins commune. Il est naturel à un amant de souhaiter d'être tout ce qui approche de l'objet de sa tendresse; mais il l'est encore plus de desirer de devenir ce qu'elle aime & ce qu'elle caresse. Je ne vois donc pas en quoi consiste cette

supériorité de *Théocrite*. Ni l'un ni l'autre ne pèche faute de délicatesse, & il me semble qu'il est assez difficile de prononcer laquelle des deux idées étoit la moins commune dans le temps que ces deux auteurs écrivoient; car c'est cette circonstance qui doit décider de la nouveauté des idées.

Il faut cependant avouer que dans les pastorales l'invention n'est pas le côté brillant de notre poëte; il n'y a pas une pensée neuve à lui dans ses *Quatre Saisons*, & je tombe d'accord avec le Critique que leur mérite consiste entiérement dans un versification mélodieuse & musicale.

Dans son examen de l'Eglogue qui a pour titre *le Messie*, & qui est une imitation du *Pollion* de *Virgile*, ses remarques m'ont paru un peu sévères; il cite nombre de beautés qui se trouvent dans *Isaïe*, & que *Pope* n'a point rendues. Pour réunir tous les beaux endroits de ce livre divin, qu'on peut regarder comme le poëme le plus sublime qui ait jamais été, il auroit fallu le traduire en entier; il n'est pas possible d'en rien omettre qu'on n'omette une beauté. On rend d'ailleurs justice au pinceau de *Pope*, qui a sçu réunir, sous un

même point de vûe, & dans un aussi petit espace, un si grand nombre d'images riantes & majestueuses.

Au sujet du poëme sur *la Forêt de Windsor*, le Critique commence par disputer à *Pope* l'esprit de détail que demandent les descriptions; il prouve cette proposition par une autre: sçavoir, que dans ce poëme il n'y a rien de neuf, & qui ne puisse s'appliquer à toutes sortes de forêts. N'auroit-on pas dû examiner préalablement si dans le fond la forêt de *Windsor* offre rien de particulier. Rien ne paroît la distinguer des autres forêts que sa situation, & ses environs. Il est aisé de voir jusqu'à quel point *Pope* a sçu profiter de toutes ces particularités. Les rois & les poëtes qui ont illustré les environs de la forêt, la *Tamise*, & la petite rivière de *Loddon* qui l'arrose, sont autant de sources où l'auteur a puisé un grand nombre de fictions ingénieuses & d'épisodes bien imaginés, qui tiennent essentiellement à son sujet, & particularisent suffisamment sa description. Le Critique trouve ensuite que la chasse du cerf, dans le même poëme, n'est ni si pleine, ni si animée, ni si détaillée que

celle de *Sommerville*. Est-ce critiquer un ouvrage avec exactitude que de se contenter de dire qu'il est meilleur ou pire qu'un autre? *Pope* ne nous recommande-t-il pas de ne jamais perdre de vûe l'objet de l'auteur que nous critiquons? Jugeons-le d'après ses propres loix. Chez *Sommerville* la chasse est le sujet principal, & il a eu raison de le circonstancier; mais dans le poëme de *Pope*, ce n'est qu'une description épisodique & accidentelle qu'il falloit ébaucher. En parlant de *Thompson*, de qui nous avons quelques Eglogues, le Critique remarque que les descriptions pèchent toujours, faute d'une connoissance suffisante des objets qu'on entreprend de mettre sous les yeux du lecteur; il prend de là occasion de tourner en ridicule ces rimeurs faméliques qui, retirés dans un grenier dans le *Strand*, croyent avoir l'œil assez bon pour découvrir au loin, & peindre avec justesse des vallées, des fleuves, &c. Il nous apprend aussi que *Pope* avoit formé le dessein d'écrire des Pastorales Américaines, & je crois avec lui que nous n'avons pas perdu beaucoup de ce qu'il ait abandonné son pro-

jet. Comme il ne pouvoit avoir qu'une idée très-imparfaite des habitans du *Perou*, il auroit été obligé de nous créer des personnages imaginaires & contre la vraisemblance, qui sans doute auroient déploré la ruine du *Temple du Soleil*, & la perte de leur liberté & de leur *Quipos* en un langage fantastique & fait exprès.

A la suite du Poëme sur *la Forêt de Windsor* viennent les poësies lyriques. Le censeur met l'ode pour le jour de Ste. *Cecile* au-dessous de celle de *Dryden*. Il blâme *Pope* d'avoir introduit dans un endroit de cette ode des mesures consacrées au burlesque, & il prouve ce qu'il avance en comparant ce morceau avec un passage comique de l'Opéra de *Rosamund* par *Adisson*. J'avoue que la mesure est la même dans ces deux passages ; mais ne seroit-il pas possible que les deux poëtes eussent raison ? Tous deux ont voulu représenter une joie vive ; le transport d'un héros qui triomphe est sans contredit bien différent des gambades d'un paysan à qui il est arrivé quelque chose d'heureux. Cependant chez l'un & l'autre c'est de la joie ; & je ne crois point que la

théorie des mesures poëtiques soit parvenue à un assez grand point de perfection pour qu'on ait assigné une mesure propre à chaque subdivision des passions. Enfin, c'est dans la tournure des pensées & des expressions, & non dans la mesure des vers, que l'on doit chercher la différence entre les divers genres d'ouvrages. Mais, ce qui est impardonnable à *Pope* & à *Dryden*, c'est que l'un & l'autre terminent leur ode par une épigramme de quatre vers, espèce d'esprit plus ridicule encore dans la poësie lyrique que dans l'épopée.

Après une digression sur le genre lyrique & les auteurs qui s'y sont acquis de la reputation, notre Critique revient à *Pope*, & parle avec éloge de l'ode du *Chrétien mourant à son ame*. Après avoir decouvert une ressemblance entre une strophe de cette ode & un passage de *Flatman*, ancien poëte Anglois, il prend de-là occasion de se livrer tout entier à son penchant pour les citations sçavantes ; car il ne laisse échapper aucune occasion de parler des écrivains, des ouvrages, & des événemens qu'il croit pouvoir intéresser son lecteur. *Pope* est toujours le prétexte

de ces écarts d'érudition. Il s'étend avec complaisance sur les endroits ressemblans qui se trouvent dans différens poëtes, soit hazard ou imitation. Il cite à ce sujet un passage de l'abbé *du Bos*. „ Il y a du mérite, dit ce Critique, à „ faire un pareil larcin, parce qu'on „ ne sçauroit le faire sans peine & sans » avoir du moins le talent de l'expres» sion ; il faut autant d'industrie pour » y réussir qu'il en falloit à Lacédémone » pour faire un larcin en galant hom» me. « Ce talent, selon notre auteur, est le talent caractéristique de *Pope* & de *Boileau*. Tous deux semblent créer les pensées d'autrui, &, comme *Dryden* a dit d'un autre poëte imitateur, tous deux pillent les auteurs en Monarques victorieux, & ce qui est vol dans les autres n'est que conquête chez eux.

Après avoir parlé avantageusement de l'ode sur la *solitude* que *Pope* composa à l'âge de 12 ans, le censeur vient à l'*Essai sur la Critique* qu'il regarde comme un prodige littéraire. *Pope* n'avoit pas vingt ans lorsqu'il composa cet ouvrage, qui, malgré les éloges mesquins & réservés du jaloux *Adisson*, sera un monument éternel du génie précoce &

juste de ce grand homme. Les réflexions de notre Critique sur ce poëme sont très détaillées. Les bornes que mon plan me prescrit ne me permettent pas de suivre l'auteur dans ce labyrinthe de censures & de louanges qu'il distribue avec dicernement, encore moins dans les excursions qu'il juge à propos de faire sur les différens auteurs qui ont écrit de l'art poëtique. Je me contenterai de dire qu'il donne à *Boileau* la préférence sur tous ceux qui ont suivi les traces d'*Aristote* & d'*Horace*. Il reproche à *Pope* d'avoir mis *Pétrone* au nombre des auteurs critiques, quoique cet écrivain n'ait jamais rien fait qui puisse lui mériter cet honneur. Sa remarque à ce sujet est très juste ; je souscris encore à ce qu'il dit de la prétendue copie de l'ouvrage de *Pétrone*, trouvée il y a quelques années à Belgrade, & qui est apochryphe & fabriquée par un François. Mais il auroit pû mieux choisir ses preuves. Il s'arrête à ce bout de phrase, *ad castella se se receperunt*. La ressemblance entre *Castella* & le mot François *Château*, est ce qui le frappe & ce qui le porte à décider que cette copie est fausse.

Cependant *Castellum* étoit en usage long-temps avant *Pétrone*, & nous le trouvons dans les *Commentaires* de *César* : *cunctis oppidis Castellisque desertis.*

A l'occasion d'un endroit de *Pope*, où ce poëte avance qu'une seule science suffit pour remplir un seul génie, il rapporte nombre d'exemples qui prouvent la vérité de cette proposition, &, après avoir dit qu'il est également difficile pour un acteur & pour un auteur de réunir supérieurement les lauriers de Thalie & ceux de *Melpomène*, il félicite l'Angleterre d'avoir seule produit ces deux phénomènes, l'immortel *Shakespear* qui a pû imaginer & rendre avec une vérité égale l'ambitieux *Macbeth* & le grotesque mais vraisemblable *Sir Jonh Falstaff*, & le célèbre *Garrick*, dont on dit communément à Londres qu'il n'est pas de caractère entre Dieu & le non-être qu'il ne puisse jouer.

L'Essai sur la Critique est suivi de *la Boucle de Cheveux Enlevée.* On trouve ici une histoire assez détaillée de cette invention moderne connue sous le nom de *Poëme Epico-Burlesque.* Après avoir

rendre justice au *Lutrin* de *Boileau* & au poëme heroï-comique de *Garth* (*a*), qui a pour titre *The Dispensary*, il passe à *la Boucle de Cheveux Enlevée*, à laquelle il donne la préférence sur tous les ouvrages des cette espèce ; ce qui est bien fort. Cette partie de son livre est moins une critique qu'un panégyrique dans les formes. Au reste, ses éloges ne sont qu'une expression, un peu outrée à la vérité, de ce que doit avoir senti tout lecteur intelligent, même à la lecture des traductions peu exactes qui ont été faites en plusieurs langues de *la Boucle de Cheveux*. Comme il examine l'ouvrage passage par passage, il a joint à ses remarques sur Pope des comparaisons occasionnelles, & il n'a pas man-

(*a*) *Samuel Garth*, ami de *Pope*, excellent Poëte & Médecin Anglois, natif de la province d'Yorck, fut admis dans le Collège des Médecins à Londres en 1693. Il travailla avec zèle pour l'institution du *Dispensary*, qui est un appartement du Collège, dans lequel on donne aux pauvres les consultations *gratis*, & les médecines à bas prix. Cette œuvre de charité ayant exposé M. *Garth* à l'envie & au ressentiment de plusieurs Médecins & Apothicaires, il les tourna en ridicule avec beaucoup d'esprit & de feu dans un poëme en six chants, intitulé ; *The* (le) *Dispensary*.

qué de mettre à côté de chaque endroit remarquable ceux de *Boileau*, de *Garth*, &c, qui pouvoient servir de relief à notre poëte : enfin, il regarde ce poëme comme la meilleure satyre qui ait jamais été écrite.

Immédiatement après *la Boucle de Cheveux Enlevée* viennent l'*Elégie sur la mort d'une Dame infortunée*, le *Prologue* de la Tragédie d'*Adisson* intitulée *Caton*, & l'*Epilogue* de la Tragédie de *Jane Shore*. Après avoir relevé le mérite de la première de ces pièces par des éloges généraux, il entre dans le détail des beautés de ce petit chef-d'œuvre. Il fait ensuite à son ordinaire quelques digressions sur les passages qui ont quelque rapport avec l'ouvrage en question, & il nous donne la traduction de cette fameuse description de la mort d'*Ugolin* & de ses enfans, telle qu'elle se trouve dans l'*Enfer* du *Dante*. On peut la regarder en effet comme la description la plus simple & la plus pathétique qui ait jamais été faite.

Le Critique loue ensuite le *Prologue* de *Caton* comme une tragédie en raccourci, qui renferme plus d'idées su-

blimes que toute la tragédie d'*Adisson*, laquelle, selon lui, n'est qu'un beau dialogue sur l'amour de la patrie & sur la liberté, où la nature & le pathétique sont sacrifiés au plaisir d'étaler les sentimens inflèxibles du caractère stoïque. Quoiqu'il en dise, cette pièce est cependant la plus régulière du Théâtre Anglois, qu'il compare avec ceux d'Athènes & de Paris.

En parlant de l'*Epilogue* de la tragédie de *Jane Shore*, il fait une critique très-juste de la plûpart des Epilogues des pièces Angloises, qui ne sont que des plaisanteries débitées presque toujours par l'Actrice même qu'on vient de voir expirer. Dans cette critique l'Epilogue en question se trouve enveloppé. Cependant, comme la censure ne tombe pas sur les auteurs, mais seulement sur la coutume qui a rendu ce défaut respectable, cela n'empêche pas l'*Aristarque* de faire sentir le sel qui se trouve dans cet Epilogue, ainsi que dans nombre d'autres composés par *Dryden* & par M. *Garrick*. On lit ici une anecdote assez singulière au sujet des Prologues de *Dryden*. Ils avoient une si grande vogue, qu'une pièce ne pouvoit passer

passer sans un prologue de cet auteur; & le prix fixé pour un prologue étoit quatre guinées. *Southern* ayant composé une piéce, alla chez *Dryden* commander un prologue pour sa tragédie; mais *Dryden* lui dit qu'il lui falloit six guinées, que ce n'étoit pas pour le faire payer plus cher que les autres, mais que les Comédiens, jusqu'alors, avoient eu sa marchandise à trop bon compte.

L'*Epître de Sapho à Phaon* est une imitation d'*Ovide*. Aussi *Ovide* & *Sapho* sont bien plus que *Pope* les sujets des recherches & des réfléxions de notre Sçavant. C'est pourquoi je passe à l'*Epître d'Eloïse à Abailard*, qu'il examine en détail. Il suit la sensible *Eloïse* dans les passages de l'amour à la dévotion & de la dévotion à l'amour, si bien peints dans ce morceau admirable. Par tout où il en trouve l'occasion, il compare les différens endroits de cette *Epître* avec ceux qui y ont rapport dans les lettres d'*Eloïse* à *Abailard* (*b*).

(*b*) Il a paru ces jours passés une parodie de cette *Epître*. C'est la meilleure piéce fugitive qui ait paru à Londres depuis six mois.

Quelle conclusion l'*Aristarque* tire-t-il de ses observations? Il n'a pas osé la hazarder en Anglois; il se contente d'appliquer à *Pope* ce que M. *de Voltaire* a dit de *Boileau*. » Incapable » peut-être du sublime qui élève l'a» me & du sentiment qui l'attendrit, » mais fait pour éclairer ceux à qui la » nature accorda l'un & l'autre, labo» rieux, sévère, précis, pur, harmo» nieux, il devint enfin le Poëte de la rai» son. « Je crois cette décision juste par rapport à *Boileau*. Mais l'application à *Pope* en est elle heureuse? Son Prologue

Comme ce n'est qu'une parodie, & que l'ouvrage parodié est connu, on me dispensera du détail; il suffira d'informer le public de l'évenement qui a donné lieu à cette piéce. M. le Duc *de Norfolk* invita à souper & à un bal toute la noblesse qui se trouvoit à Londres; par oubli ou autrement il n'envoya pas chez une Demoiselle aussi distinguée par sa beauté que par sa naissance; elle en fut piquée, & pour se venger elle fit avertir toutes ses connoissances que ce soir là même elle auroit assemblée chez elle. Mais, malgré son invitation & ses charmes, tout le monde courut chez le Duc *de Norfolk*, & dans la piéce dont il s'agit, elle se plaint de l'abandon & de la solitude où elle se trouve. Les passages parodiés le sont avec esprit, & de plus liés ensemble par des tirades qui ne perdent pas à la comparaison. Elle a pour titre: *Elegie écrite dans une salle d'assemblée vuide.*

de la tragédie de *Caton*, les beautés sublimes qu'il a prêtées à *Homère* dans sa belle traduction en vers Anglois, l'*Elégie sur la mort d'une Dame infortunée*, & l'*Epître* d'*Eloïse* à *Abailard*, sont des preuves incontestables du talent de *Pope* pour le genre élevé & pour le genre pathétique. Notre *Aristarque* lui-même reconnoît un sentiment vif répandu dans l'*Elégie* que je viens de citer. Mais il remarque que le malheur dont le Poëte se plaignoit n'étoit point une fiction, & que les larmes qu'il répandoit sur le sort de cette Dame étoient réelles. Ne voudroit-il pas faire entendre par là que, lorsqu'il a dit que *Pope* étoit incapable du sentiment qui attendrit l'ame, il n'a prétendu parler que de ce sentiment poëtique, de cette souplesse du cœur qui se prête à la force de l'imagination? Mais, quand on sent vivement des malheurs réels & qu'on sçait bien exprimer ce sentiment, n'est on pas en état de bien rendre des malheurs étrangers ou imaginaires, & l'imagination d'un Poëte n'échauffe-t-elle pas son ame? Ce ne sont point des larmes réelles que *Pope* a données à l'infortune

d'*Eloïse* & d'*Abailard*. Il est vrai qu'il avoit devant les yeux les lettres de ces amans, & qu'elles sont bien propres à exciter la sensibilité. Mais tout auteur impartial jugera que les plus beaux endroits de cette *Epître* sont ceux que *Pope* n'a dûs qu'à la vivacité de son imagination, qui, en le mettant à la place de cette amante infortunée, lui a fait ressentir toutes les vicissitudes des passions qu'il a peintes avec tant d'énergie & de vérité.

On nous annonce une continuation de cet ouvrage; mais l'auteur nous prévient qu'il croit avoir déja rempli plus de la moitié de sa carrière. On ne peut nier qu'il n'y ait des remarques excellentes dans son livre & des traits d'érudition qui, quoiqu'un peu accumulés, ne laissent pas de faire plaisir à un homme de lettres.



Of the use of sea Voiages in Medecine : By Dr. Guilchrist.

De l'usage des Voyages par mer en Medecine : Par M. Guilchrist.

COmme le titre Anglois n'est pas fort clair, & qu'on pourroit s'imaginer qu'il s'agit des avantages que les Médecins pourroient tirer des voyages sur mer par l'acquisition de nouvelles connoissances, il est bon d'avertir que cet ouvrage traite de l'utilité dont ces voyages peuvent être pour la guérison de certaines maladies. Notre auteur n'est pas le premier qui ait proposé cette méthode. Il faudroit remonter très-haut dans l'antiquité pour parvenir jusqu'à l'origine de cet étrange systême de guérison. L'ouvrage est divisé en six chapitres.

Le premier traite de la constitution de l'air de la mer. L'auteur le regarde sous deux points de vûe ; premièrement comme sujet à un mouvement d'ondulation qui lui est communiqué par l'a-

gitation des flots ; en second lieu, comme chargé de particules salines. Ces deux causes concourent pour produire des effets plus considérables. L'agitation de l'air fait que les sels pénètrent plus avant, agissent & se répandent avec plus d'égalité.

Dans le 2e. chapitre se trouvent vingt-deux exemples ou vingt-deux cures prétendues, dont l'auteur appuye sa doctrine ; mais de ces vingt-deux personnes guéries, il y en a six sur lesquelles ce remède n'a produit aucun effet, & qui sont mortes très-peu de temps après ; la mer n'a donné que du soulagement au plus grand nombre, & leur cure n'a été que palliative.

Dans le 3e. chapitre M. Guilchrist considère les voyages par mer comme exercice. Il les compare avec la promenade, le cheval & le carrosse, & trouve que les courses maritimes sont un exercice composé, qui seul réunit tous les avantages des trois autres. Les muscles y sont dans une agitation douce de même que dans la promenade ; on traverse en peu de temps une grande quantité d'air ainsi qu'à cheval, & par conséquent l'air intérieur se renouvelle plus fré-

quemment par l'inspiration & l'expiration ; enfin, comme il arrive lorsqu'on est en carrosse, tout le corps est dans un mouvement continuel par les efforts que l'on fait pour garder l'équilibre, & pour ajuster son mouvement à celui du vaisseau.

Dans le quatriéme chapitre les voyages par mer sont examinés comme remèdes. L'auteur explique la manière dont l'air de la mer opère sur nos poumons ; il considère ensuite la façon dont on doit s'en servir, & la quantité qu'il en faut prendre, c'est-à dire, en restant long-temps sur mer, ou en s'éloignant plus ou moins de la côte, ou en s'exposant plus ou moins au mauvais temps.

Le cinquiéme chapitre contient les objections que l'auteur se fait ; elles sont presque toutes telles qu'un adversaire auroit pû les faire ; mais il n'y répond pas toujours ave force, & c'est souvent l'esprit plus que la raison qui lui fournit des réponses. La première objection roule sur le danger qu'on court en allant sur mer. Après avoir dit qu'il y a, *peut-être*, autant de gens qui meurent par des acci-

dens sur terre que sur mer, ce qui (eu égard aux proportions) n'est pas tout-à-fait juste, il avance que ce danger même est souvent un moyen de guérison, en produisant, dans certaines occasions, une crainte qui doit agir promptement & fortement. Je ne vois pas pourquoi cette crainte ne produiroit que de bons effets. Si nous avons vû quelques paralytiques retrouver l'usage de leurs jambes pour se sauver du feu qui avoit pris à leurs maisons, on en trouveroit, je crois, un bien plus grand nombre chez qui les émotions violentes ont été mortelles.

Dans le 6e & dernier chapitre, l'auteur considère les voyages comme un remède très-propre aux maladies les plus communes en Angleterre, comme l'état valétudinaire, le *scorbut*, l'asthme, & la consomption. C'est surtout cette dernière sur laquelle il disserte le plus volontiers, vû que c'est celle qu'on regarde comme la plus répandue, & la plus fatale à la nation ; c'est à elle qu'on attribue ce grand nombre de suicides qu'on prétend être plus fréquens dans ce pays que par-tout ailleurs. Quoi-

qu'il en soit, il préfère le remède maritime à tous ceux qu'on prend intérieurement pour cette maladie, parce-qu'il agit immédiatement sur les poumons, au lieu que les autres n'y arrivent, par le moyen de la circulation, qu'après avoir été digérés, & après avoir subi plusieurs changemens. Un des effets les plus remarquables de l'air de la mer est d'empêcher les ulcères intérieurs de s'étendre, & même de les sécher. Notre auteur conclut de-là qu'il doit avoir le même effet sur les ulcères intérieurs qui détruisent les poumons dans la consomption.

Au reste, ce Traité ne pouvoit paroître plus à propos, & le Gouvernement d'Angleterre ne peut que sçavoir gré à notre Médecin d'avoir imaginé cette nouvelle méthode pour recrûter la Marine Britannique. Si son livre prend, il y a lieu de croire que nos ennemis ne manqueront pas de matelots, sans être obligés de violer le privilége d'une nation libre, en arrachant par force le mari à sa femme, le père à ses enfans, à des familles entières leur unique soutien.

A la suite de ce Traité s'en trouve un autre qui a pour titre *Appendix*, & qui ne tient point au précédent. Ce que l'auteur en dit lui-même dans sa Préface pourra servir d'extrait. Après avoir parlé du vin pris en quantité, comme un des plus grands spécifiques contre la fiévre, voici ce qu'il ajoûte. » Il est un autre » remède, dit-il, qui est aussi souve» rain contre la fièvre; c'est de se bai» gner tout le corps, & ne le trouvant » en rien contraire à la raison, je le pro» posai comme digne d'une attention » particulière. La crainte & un respect » humain mal entendu m'ont long» temps empêché d'en faire l'essai. On » pourroit dire beaucoup à ce sujet, » mais je me contenterai d'en exposer, à » la suite de ce Traité, les effets dans un » petit nombre de cas auxquels je join» drai quelques observations, afin d'en» courager les autres Médecins à détruire » les préjugés de ceux qui regardent cet » usage comme incommode & peu dé» cent, objection très peu importante, » ou comme dangereux, ce que je sçais » être absolument faux.

A l'occasion de la différence qu'il y a entre les vents de terre & les vents de mer, je trouve dans ce Traité une note qui mérite quelque attention. L'auteur nous assûre que dans les Indes Orientales, sur les côtes de la mer, les vents de terre sont d'une chaleur insupportable, & que cependant, si vous exposez à ces vents du vin dans une bouteille enveloppée d'un linge mouillé, il acquiert une fraicheur très-agréable. Mais si au contraire vous exposez votre vin au vent de mer, qui d'ailleurs cause toujours un froid très-sensible dans le pays, il deviendra si chaud qu'il ne sera plus potable. Ces deux effets sont bien singuliers & bien opposés. Comme l'explication qu'en donne notre auteur m'a paru peu satisfaisante, je me suis contenté d'exposer le fait, & je laisse à des gens plus éclairés à en rechercher la cause.



A BRIEF VIEW OF THE CONDUCT OF PENNSYLVANIA FOR THE YEAR 1755, SO FAR AS IT AFFECTED THE GENERAL SERVICE OF THE BRITISH COLONIES, PARTICULARLY THE EXPEDITION UNDER THE LATE GENERAL BRADDOCK: Being a sequel of a well known Pamphlet intitled A BRIEF STATE OF PENNSYLVANIA in-8°.

EXAMEN SUCCINCT DE LA CONDUITE DE LA PROVINCE DE PENSYLVANIE POUR L'ANNÉE 1755, AUTANT QU'ELLE A INFLUÉ SUR LE SERVICE GÉNÉRAL DES COLOLIES ANGLOISES ET PARTICULIEREMENT SUR LA MALHEUREUSE EXPEDITION DU FEU GÉNÉRAL BRADDOCK: Pour servir de suite à une Brochure assez connue qui a pour titre: ETAT DE LA PENSYLVANIE. in 8°.

LA Pensylvanie est une Province de la Nouvelle Angleterre, ainsi nommée d'un Chef ou Apôtre des *Quakers* qui se nommoit Penn, & qui a la s'y

établir sous *Charles II*, avec un grand nombre de ces sectaires. (*a*) *Philadelphie* en est la Capitale; dans cette ville réside une espèce de Parlement composé, comme en Angleterre, des Députés des différens Comtés & des Bourgs qui ont droit d'élire. Il y a huit Comtés qui nomment trente-six Députés; sur ces trente-six, les *Quakers* qui occupent les trois anciens Comtés, en envoyent vingt-six à l'assemblée, & les cinq autres Comtés qui sont peuplés d'un bien plus grand nombre d'habitans, surtout de Presbytériens ou Calvinistes venus du Nord d'Irlande, nomment les dix autres. Ainsi les *Quakers* forment dans l'assemblée de la Province le plus grand nombre, & dans les délibérations publiques emportent tout par la pluralité. Or, tout le monde sçait qu'un des principes fondamentaux de la religion de ce peuple est de ne pas verser le sang humain. En conséquence de ce principe ces sectaires ont toujours refusé de contribuer aux dépenses de la guerre contre les Fran-

(*a*) La province de *Pensylvanie* appartient encore en propre à deux personnes du nom de *Penn*.

çois en Amérique. Ils ont déclaré ouvertement qu'ils aimeroient mieux souffrir toute sorte d'extrémités que de rien faire qui fût contraire à leur religion: étrange aveuglement qui oppose la religion au bon sens & à la nature!

C'est surtout contre cette conduite incompréhensible des *Quakers* que l'auteur de cette brochure s'emporte avec le plus de force. Il prouve que tous les désavantages que les Anglois ont essuyés en Amérique, n'ont point eu d'autre cause. Il entre ensuite dans une longue mais pathétique description des malheurs qui ont été la conséquence de ce procédé des *Quakers*; il met aussi sous les yeux du lecteur la conduite des Gouverneurs & des assemblées, des Généraux & des troupes, ainsi que celle des Commissaires pour les provisions & l'avitaillement des soldats; il mêle le tout de papiers originaux & de mémoires pour & contre, qui lui donnent un air d'impartialité qui prévient en sa faveur. Mais, avant que d'être en état de prononcer avec connoissance de cause, il seroit à propos que l'on sçût ce que les *Quakers* ont à dire pour se justifier. S'ils ont quel-

ques raisons à alléguer pour leur défense, ce qui paroît difficile, on est tout disposé à les écouter. Le préjugé est en leur faveur. Les *Quakers* sont un peuple dont les Anglois sont accoutumés à ne parler qu'avec respect; l'air de décence qui les distingue, leur conduite toujours innocente, leur bonne foi à l'égard de tous ceux qui ont affaire avec eux, cette simplicité qu'ils affectent en tout, ont fait prendre l'habitude de penser bien d'eux. Mais lorsqu'on les voit dans le point de vue où notre auteur les place, c'est à-dire, en qualité de Législateurs & Chefs de société, ils ne paroissent pas avec le même avantage. Comme particuliers, on les aime, on les estime, on les recherche; comme membres d'un corps politique & Gouverneurs, ils auroient dû, sans doute, adopter d'autres maximes & d'autres loix.

Tempora mutantur nos & mutamur in illis.

Mais peut être le caractère de cette secte est trop infléxible pour se plier aux vicissitudes des temps, & pour s'accommoder aux événemens variés auxquels tout Etat est soumis.

THE ACCOMPLISHED RAKE, OR THE MODERN FINE GENTLEMAN.

LE LIBERTIN ACHEVÉ, OU L'HOMME A LA MODE.

L'Expression Angloise *Rake* n'a point d'équivalent en François, & n'est rendue que très-imparfaitement par le mot *Libertin*. Les Anglois entendent par *Rake* un caractère plus digne de notre pitié que de notre colère. C'est un homme dont la vie n'est qu'une succession rapide & continuelle de fautes & de remords. Il persévère dans le vice qu'il désapprouve, & n'a point de plaisir que le repentir n'empoisonne. Il voudroit toujours se corriger, & ne se corrige point. Lorsqu'il est rendu à lui-même, & que la passion n'éclypse point chez lui la raison & la nature, on voit avec satisfaction ses bonnes qualités libres de tout nuage briller avec éclat, & réfléchir leurs rayons jusques sur ses défauts.

Il s'en faut beaucoup que l'auteur de ce Roman, qui eſt une Dame, ait ſaiſi avec juſteſſe ce caractère ſingulier. Son héros eſt un jeune homme de condition qui entre dans le monde à l'âge de dix-huit ans, & donne dans toutes ſortes d'excès. A la mort de ſon père, il ſe trouve ſous la conduite d'une mère coquette, qui, loin de veiller à l'éducation de ſon fils, ſe livre à ſon goût pour le libertinage. Un ami du défunt les invite tous deux à ſa maiſon de campagne, &, pour leur ouvrir les yeux, il ſe ſert d'un ſtratagême aſſez ingénieux. Il ſe fait ſervir à table par un jeune homme qu'il avoit pris tout récemment à ſon ſervice, & qui joue très-bien le rôle dont on l'avoit chargé. Un air noble, de la mal-adreſſe & des larmes qui lui échappent, ne manquent pas de piquer la curioſité des convives. Ils preſſent le maître du logis de leur faire part des aventures de ce malheureux jeune-homme. Il leur raconte qu'abandonné par la mort de ſon père à la tutelle d'une mère qui le gâte, il parvient à ſa vingt-unième année ſans avoir rien acquis que beaucoup d'orgueil & de

penchant pour les plaiſirs. Il ſe plonge dans toutes ſortes de débauches qui épuiſent ſa ſanté & ſon patrimoine; enfin, il ſe voit réduit à porter la livrée. A ces deux dernières circonſtances près cette hiſtoire eſt celle de notre héros. La morale fait ſur lui un effet paſſager, & il demande à ſon ami s'il veut ſe défaire de ſon nouveau domeſtique. L'ami le veut bien, à condition qu'à ce préſent il lui permettra d'en ajoûter un autre, qui eſt une eſpèce de Gouverneur. Mais les bons avis de ce dernier échouent contre les paſſions de ſon élève. Cependant à force de prières il l'engage à aller à l'Univerſité de Cambrige. Tout eſt prêt pour le voyage lorſqu'une découverte d'une nouvelle eſpèce arrête nos voyageurs. Ce ſont les amours clandeſtins de la mère du jeune Seigneur & du nouveau domeſtique qui étoit marié. Notre héros les ſurprend, &, après avoir chaſſé le valet, il part pour Cambrige. Mais, au lieu de ſuivre cette route, malgré les ſages remontrances de ſon Gouverneur, il prend celle de Londres, & rencontre ſur le chemin ce même ami qui lui avoit

déja donné de ſi bons conſeils. Comme ce Seigneur alloit paſſer quelque temps à Londres avec ſa famille, il offre un lit & ſa table à notre étourdi qui accepte la propoſition. Tandis qu'il eſt ſous les yeux de cet ami, il ſe comporte aſſez ſagement. Mais à peine ſe voit-il libre par le départ de ce Seigneur & la mort de ſon *Mentor*, qu'il ſe livre au jeu & aux femmes. Parmi ces dernières il choiſit par pareſſe les conquêtes les plus aiſées. Il s'en dégoute, & veut des victoires moins faciles. Il ſubſtitue la ſéduction à la débauche. La première Beauté ſur laquelle il veut eſſayer ſes talens eſt la fille même de cet ami à qui il doit tant; il lui fait la cour, mais ſans eſpérance de ſuccès; enfin, il lui propoſe une partie de bal. Elle prend avec elle une de ſes amies; ils conviennent des déguiſemens; mais, ſans l'avertir, elles changent d'habit. Il prend querelle avec un jeune homme qu'il inſulte. Quand il eſt temps de ſe retirer, les deux Demoiſelles chargent leurs Cavaliers de leur faire venir des chaiſes à porteurs. En conſéquence de la mépriſe qui a eu lieu pendant tout le

bal, il ordonne aux porteurs de la chaiſe où il croit avoir mis la compagne de ſa maîtreſſe de la mener chez elle, & à ceux de la chaiſe dans laquelle il penſe tenir ſa maîtreſſe, il donne ordre de prendre la route d'un *Bagnio*, eſpèce d'endroits privilégiés à Londres. Quelle eſt ſa ſurpriſe lorſqu'il s'apperçoit de ſon erreur! Elle eſt encore augmentée par l'arrivée du jeune homme qu'il avoit inſulté. Ce dernier lui demande raiſon; il renvoie chez elle la Demoiſelle après quelques excuſes mal-adroites. Nos deux antagoniſtes ſe retirent pour vuider leur querelle; mais l'aventurier ſe trouve être une jeune Dame aimable, qui n'ayant pas d'enfans a recours à lui pour en avoir. L'affaire eſt bientôt arrangée; la Dame part contente, & promet de lui donner de ſes nouvelles. Il va trouver ſa maîtreſſe, qui veut l'engager à l'accompagner à la Comédie, où elle veut aller ce ſoir-là, devant partir le lendemain pour la campagne. Il s'excuſe ſur un prétendu départ pour la France; mais au lieu du voyage d'outre-mer, il prend la poſte, & devance la jeune Demoiſelle: il s'étoit muni de

macarons ; où il avoit fait mettre une composition soporifique ; il corrompt une servante de l'auberge où doit descendre la malheureuse victime ; elle arrive. Il lui fait présenter les macarons par la servante ; elle & sa femme de chambre en mangent ; elles s'endorment, & le scélérat profite de ce sommeil profond & surnaturel pour accomplir ses infâmes desseins. Il fuit ; la Demoiselle part ; elle arrive chez son père ; la grossesse se déclare ; elle accouche d'un garçon dont la ressemblance avec notre libertin le fait justement soupçonner d'en être le père. Pendant ce temps-là la mère coquette n'est pas oisive. Elle profite de l'absence de son fils pour faire revenir son *Adonis* qui amène sa femme avec lui. Elle le tient plusieurs jours enfermé dans sa chambre, & elle apporte pour raison de son absence qu'il est allé à la campagne pour quelques affaires qui la regardent. La femme du domestique découvre l'intrigue, & gronde son mari qui lui promet de lui sacrifier sa maîtresse ; mais il la prie de prendre patience afin de lui donner le temps de recueillir le fruit de ses

travaux. Par malheur la Dame entend la conversation, & le lendemain, après les reproches les plus sanglans, elle lui dit qu'elle a empoisonné sa rivale ; ensuite elle les chasse tous deux sans bruit ; la pauvre femme meurt peu de temps après.

Notre *Libertin achevé*, de retour à Londres, continue à mener la vie la plus déréglée. Ici la jeune Dame, que nous avons vûe en Cavalier, reparoît ; elle vient se plaindre qu'elle n'a eu qu'une fille ; il lui propose de réparer la méprise ; elle accepte l'offre, mais à condition qu'il l'épousera ; elle lui apprend qu'elle est veuve. Il ne goûte pas la proposition, & la renvoie assez brusquement. Peu de temps après il rencontre Mde. *Douglas*, nom illustre dans les fastes des mères Abbesses de *Covent-Garden*. Elle lui fait part d'une nouvelle acquisition qu'elle vient de faire ; on a mis en dépôt chez elle une jeune fille enlevée ; elle lui promet la préférence sur le ravisseur. Notre héros prend feu & vole chez Mde. *Douglas* ; mais quel est son étonnement d'y trouver sa propre sœur que le mê-

me domestique qu'il avoit surpris avec sa mère avoit enlevée, & vouloit ou deshonorer ou épouser pour se venger de la mort de sa femme. Il emmène sa sœur & la remet à sa mère qui toute éplorée étoit venue la chercher à Londres. Après leur départ, il rencontre dans une promenade la Demoiselle qui avoit accompagné sa maîtresse au bal, & avec elle une jeune personne dont il devient amoureux à sa manière. Comme elle est forcée à aller faire un voyage à la terre d'une de ses sœurs, le traître lui offre son carrosse. La Demoiselle, malgré les avertissemens de son amie, qui, depuis l'affaire du *Bagnio*, n'avoit pas fort bonne opinion de lui, accepte l'offre. Il se comporte d'abord avec assez de décence ; il s'enhardit ensuite. Mais la prudence de l'amie & la fierté noble & vertueuse de la Demoiselle sauvent l'honneur de cette dernière. Enfin ils approchent de l'endroit où devoit se terminer leur voyage ; un carrosse vient au-devant d'eux ; il en voit sortir la même Dame qui étoit si curieuse d'avoir des enfans ; ils sont tous

deux interdits de la rencontre ; ils se remettent ; il se comporte en galant homme, & garde le secret ; l'horreur de l'inceste représentée avec force à ses yeux par la Dame, jointe aux reproches de sa propre conscience, lui fait abandonner tout dessein sur la sœur. Quelques jours après il rend visite à sa mère, & en reçoit une du malheureux père dont il avoit deshonoré la fille. Ses remords se renouvellent à cette occasion. Il va voir cette fille infortunée, avoue son crime, reconnoît son fils, épouse la mère.

A quelques indécences près, ce Roman est assez bien conduit ; mais l'auteur a trop borné l'intérêt, en ne jettant son Héros que dans des malheurs ordinaires, & qui ne lui causent que des éclypses momentanéees.

The

THE HISTORY OF CHARLOTTE VILLARS, A NARRATIVE FOUNDED ON TRUTH. *in*-12.

L'HISTOIRE DE CHARLOTTE VILLARS, FONDÉE SUR DES FAITS. 1 *vol. in*-12.

CE Roman eſt fort inférieur au précédent. Ce n'eſt proprement que l'hiſtoire d'un procès. L'Héroïne eſt la fille d'un de ces Gentilshommes qui ſuivirent en Irlande la fortune du Roi *Guillaume*, c'eſt-à-dire, un de ceux que la reconnoiſſance politique de la tyrannie avoit enrichis aux dépens des malheureuſes victimes de leur attachement pour leur véritable maître. Ce gentilhomme quitte l'Irlande, & part pour l'Angleterre ; il fait naufrage, & tout l'équipage périt avec le vaiſſeau dans lequel il eſt. En conſéquence de cette nouvelle on ouvre ſon teſtament, & ſa veuve ſe trouve héritière de tout le bien. Le frère du defunt, qui eſt un Avocat, vient lui

rendre viſite, demande à voir le teſtament, & en le rendant en ſubſtitue un autre qui le déclare héritier. La veuve & ſa fille entreprennent un procès contre lui, & l'ayant perdu à Dublin, portent l'affaire à Londres, où elles ſont en partie ſoutenues dans les frais par un homme intéreſſé qui, croyant le gain du procès immanquable, épouſe la mère, & veut faire épouſer la fille à ſon fils. Mais un ſcélérat qui ſe prend d'amour pour *Charlotte* vient à la traverſe, & pour ſe débarraſſer du fils lui fait épouſer une laitière. Il fait enſuite ſa cour à *Charlotte* qu'il trouve peu diſpoſée à l'écouter. Il a recours aux ſtratagêmes ; il s'introduit la nuit dans l'appartement de la belle. Elle s'éveille, & ſes cris allarment la maiſon ; il ſaute par la fenêtre, & ſe caſſe la jambe. On appelle un Chirurgien mal-adroit qui à force de ſoin le met dans le cas d'avoir la jambe coupée. Trop foible pour ſoutenir l'opération, il ſe prépare à la mort ; &, en attendant, pour tuer le temps, il conte à tout le monde quelques-uns de ſes crimes, découvre le mariage du jeune homme, & meurt. Le père furieux monte à cheval pour aller aſſommer ſon fils, ſe

preſſe trop, rencontre une pierre, & ſe caſſe le cou ; en quoi je ne ſçaurois le blâmer ; car ſa préſence nous auroit fort embarraſſés, vû que nous allons retrouver le premier mari de ſa veuve, qui avoit été ramaſſé en pleine mer par un navire Portugais. Mais le malheur le pourſuit, & le vaiſſeau qui l'a ſauvé eſt attaqué par un Pirate Algérien qui le prend. Il eſt fait eſclave, a des aventures (car dans ce pays-là qui n'en a point ?) eſt racheté par les Pères de la Merci, & en arrivant à Marſeille y trouve ſa femme & ſa fille, un autre amant de cette dernière, & le père de cet amant. Que le Lecteur ne me demande pas comment & pourquoi ils y ſont venus ; il ſeroit trop puni de ſa curioſité par l'ennui que lui cauſeroient ces détails. Enfin, la fille épouſe ſon amant, qui ne joue qu'un rôle très-médiocre dans cette hiſtoire ; mais ſon père eſt un fort honnête marchand qui a prêté de l'argent à nos deux héroïnes pour les frais du procès, lequel eſt terminé par le retour du vrai poſſeſſeur du bien.

THE NATURAL HISTORY OF ALEPPO AND PARTS ADJACENT, containing a deſcription of the city and the principal natural productions in its neighbourhood, together with an account of the climate, in habitants and diſeaſes, particularly of the plague with the methods uſed by the Europeans for their preſervation. By Alexander Ruſſel M. D. one volume in-quarto.

HISTOIRE NATURELLE D'ALEP ET DES ENVIRONS, où ſe trouve une deſcription de cette ville & des principales productions naturelles de ſon territoire, avec une relation détaillée du climat, des habitans, des maladies, ſur tout de la peſte, & des précautions que prennent les Européens pour s'en garantir. Par M. Ruſſel, Médecin. Un volume in-quarto, avec figures.

L'auteur de cet ouvrage, de retour d'Alep, où il a réſidé & exercé la médecine aſſez long-temps, forma la réſolution de rendre compte des ma-

ladies épidémiques, & surtout de la peste qu'il avoit eu occasion d'y traiter pendant trois années différentes; mais quelques digressions occasionnelles sur les mœurs des habitans & les productions des environs, en grossissant son volume d'observations étrangères à son premier plan, l'obligèrent à donner à son ouvrage un titre plus général que celui sous lequel il l'avoit d'abord entrepris.

Il n'a pas débuté par des promesses bien magnifiques, & nous a donné tout ce qu'il a promis. Après une description de la ville d'Alep & de sa situation, il rend compte des plantes qui viennent dans le pays, & nous en donne de très-belles Planches. Mais comme, dans les plantes, les différentes couleurs font toujours partie de l'idée que l'on s'en forme, les plus belles Planches ne peuvent les représenter que d'une manière très-imparfaite. On en peut dire autant de quelques oiseaux & de plusieurs poissons inconnus dans ce pays-ci, dont il a fait graver les figures.

Comme le mouton à longue queue est un animal très-fameux, on sera

peut-être bien aise d'en trouver ici la description. Il y a deux sortes de moutons dans les environs d'Alep; mais l'espèce des moutons à longue queue est la plus commune. Il s'en trouve quelquefois de ces derniers qui, tués, écorchés & ouverts, pèsent environ 150 livres, c'est-à-dire, la queue 50 livres, & le reste du mouton 100 livres. La peau de dessous la queue est si fine & si délicate que les bergers sont obligés d'y attacher une petite planche, pour empêcher qu'elle ne s'écorche en frottant contre la terre; quelquefois aussi ils attachent des roues à cette planche; ce qui a donné lieu de dire que cet animal traîne sa queue après lui dans une charrette.

Les bêtes de charge les plus communes sont les chameaux, dont il y a quatre espèces, le chameau Turkman, l'Arabe, le Dromadaire, & le chameau à deux bosses. Le Turkman est le plus fort de toutes les espèces de chameaux; il porte communément 800 livres; mais il ne peut soutenir la chaleur; c'est pourquoi il se repose pendant les mois d'Eté.

L'Arabe, qui est moindre, porte 500

livres pesant. Il soutient très-bien la chaleur, & vit presqu'uniquement des chardons qu'il rencontre sur le chemin. On en a vûs qui ont voyagé pendant quinze jours sans boire; mais au bout de ce temps ils boivent à un tel excès que plusieurs en meurent.

Le Dromadaire n'est qu'une plus belle espèce de chameau Arabe, & n'en diffère peut-être que comme un coureur diffère d'un cheval de charrette.

Le chameau à deux bosses vient de la Perse, & ne se voit à Alep que dans le temps des caravanes.

Il y a des Hyènes dans les montagnes des environs d'Alep. M. *Russel* eut lieu d'en voir une qu'on avoit tuée; elle étoit grise, rayée de noir, & un peu plus grosse qu'un gros chien. Il n'y a pas lieu de croire, comme certains voyageurs l'ont assuré, que cet animal change de sèxe tous les ans, ou puisse imiter la voix humaine; mais il dévore les moutons, & on croit encore qu'il viole les tombeaux. Il y a aussi nombre de serpens très-venimeux; mais, comme la campagne est fort découverte, il est aisé de les éviter.

La ville d'Alep contient environ

235000 habitans, dont il y en a 200000 qui sont Mahométans, 30000 Chrétiens, & 5000 Turcs. L'auteur nous assûre qu'il s'en faut de beaucoup que les Turcs prennent de l'opium aussi immoderément qu'on le croit communément en Europe, puisque ceux qui en prennent sont regardés comme des débauchés; ces derniers languissent, perdent la mémoire, & meurent de bonne heure avec tous les symptômes de la vieillesse.

Après s'être assez étendu sur les mœurs & les coutumes des habitans d'Alep, M. *Russel* nous donne une histoire de la peste, & conclut son ouvrage par cette maladie qu'on appelle communément le mal d'Alep.

La peste qui, dans l'Orient, n'est jamais si destructive qu'en Europe, se fait sentir presque tous les dix ans. Elle est foible en hyver; mais elle prend des forces au retour de la chaleur; au mois de Juillet elle fait de grands ravages, & cesse au mois d'Août. Les symptômes de la peste sont différens selon les différens sujets; mais généralement elle commence par un frisson & des envies de vomir, une douleur dans les reins, un grand mal de

tête, des étourdiſſemens, & des douleurs très aigues dans les aînes, les aiſſelles & les mâchoires. A ces ſymptômes ſuccéde une fiévre violente, & tous les malades ſe plaignent d'un feu intérieur ; mais l'habitude extérieure du corps paroît n'avoir que le degré de chaleur qu'on appelle chaleur naturelle. A meſure que la chaleur augmente, le viſage devient moite, enſuite livide & pâle ; les yeux ſe chargent, & il regne dans tout le maintien une confuſion ſurprenante. D'abord le poulx reſte à peu près le même, mais ne tarde pas à devenir fréquent. Dans les parties où les malades ſentent des élancemens, on apperçoit au tact des tumeurs ſous la peau, ſans que la couleur de cette dernière en ſouffre ; les tumeurs mûriſſent avec le temps, & forment des puſtules. Il n'eſt pas poſſible de juger du danger par les premiers ſymptômes ; car ſouvent la fièvre la plus violente diſparoît en peu d'heures, & ne laiſſe rien après elle que beaucoup de foibleſſe & les douleurs que cauſent les bubons qui ſont quelquefois quinze jours à venir à ſuppuration ; cependant cela n'empêche pas

les malades de vaquer à leurs affaires. La pluspart ne meurent pas de ce premier accès ; mais, vers l'après midi, les ſymptomes ſe renouvellent avec plus de vivacité. La chaleur augmente ; ils bégayent ; ils ont le tranſport qui vers le matin ceſſe ; & ce dont ils ſe plaignent le plus eſt le mal de tête & leurs bubons. La moitié des malades ont de plus ſur quelque partie de leur corps une eſpèce de dartre vive environnée d'un bord d'un incarnat foncé qui devient bientôt livide, & cauſe une douleur très-vive. Tout le ſecond jour le malade eſt tantôt pis tantôt mieux ; mais ordinairement le paroxyſme revient toujours avec plus de violence vers le ſoir ; le malade tombe dans un aſſoupiſſement de langueur ; le poulx baiſſe conſidérablement, les bubons rentrent, & le bord de la dartre devient noir. Le troiſième jour il y a nombre de malades qui meurent dans les ſymptomes ; d'autres ſont ſauvés par une ſueur qui n'a lieu chez quelques uns que le cinquième jour, chez d'autres que le ſeptième, enfin chez un petit nombre pas devant le onzième. Cette ſueur, quand elle arrive le troiſième jour, ne manque pas de pro-

duire de bons effets, mais n'emporte pas tout le poiſon, dont ce qui reſte eſt ordinairement enlevé par une ſeconde ſueur qui arrive le cinquième jour ; alors il ne reſte de la maladie que les bubons & les dartres. Chaque année amène quelque changement dans les ſymptomes, mais qui ne ſont pas aſſez conſidérables pour changer les indications générales. Pour ce qui eſt des remèdes, l'auteur paroît n'avoir employé que des diaphorétiques très doux, tels que la racine *Contrayerve* & la *Valeriane*, dans leſquelles d'habiles Médecins m'ont dit qu'ils n'auroient pas grande confiance, s'ils avoient à traiter cette maladie. Il faut avoir, ſelon eux, une bien mince connoiſſance de la médecine pour pouvoir eſpérer beaucoup de l'état d'un homme, dont la guériſon dépend d'une ſueur excitée par des remèdes internes. On ne voulut pas permettre à M. *Ruſſel* de faire uſage du quinquina. J'oubliois une ſingularité que j'ai trouvée parmi les ſymptomes, qui eſt que quelques malades ſont attaqués d'hémorrhagies qui ſont toujours les avant-coureurs de la ſueur critique, contre

ce qui eſt ordinaire dans les autres cas peſtilentiels.

En parlant du mal d'Alep, que les naturels du pays appellent l'ulcère d'un an, il dit qu'on le diſtingue ordinairement en deux eſpèces, l'ulcère mâle & l'ulcère femelle ; mais l'auteur croit qu'il y en a trois.

L'ulcère mâle eſt d'abord un petit tubercule environ de la groſſeur de la tête d'une épingle, mais qui s'étend enſuite, & devient de la largeur d'une pièce de douze ſous ; il s'y forme une croûte qui, au bout de huit mois, tombe & laiſſe une petite cicatrice. L'ulcère femelle eſt beaucoup plus large que le mâle, eſt douloureux, creux, & eſt entouré d'un bord livide. Il ſe guérit ordinairement au bout d'un an, mais laiſſe une marque qui reſte toute la vie. Les gens du pays nomment la troiſième ſorte une piqûure de cloporte ; elle ne devient jamais large ni douloureuſe. De tous ces ulcères, il n'y a que l'ulcère femelle qu'on ſoit dans le cas de panſer. L'emplâtre mercurielle a été employée avec ſuccès ; les autres eſpèces ne demandent que de la propreté.

THE ENGLISHMAN RETURNED FROM PARIS : *By* M. *Murphy*.

L'ANGLOIS DE RETOUR DE PARIS : *Par* M. *Murphy*.

NOus avons déja donné l'extrait d'une Comédie Angloise sous le même titre, par M. *Samuel Foote*. M. *Murphy*, celui qui a fait le *Journal de Gray's-Inn*, dont nous avons rendu compte dans notre précédent volume, a accusé publiquement M. *Foote* de lui avoir dérobé une partie du plan de l'*Anglois de retour de Paris*; ce qui ne l'a pas empêché de faire jouer sa pièce au théâtre de *Drury-Lane*, dont il est lui-même un des principaux acteurs. Elle ne fut qu'à demi représentée. Les Comédiens ne sçavoient pas la moitié de leurs rôles, & la scène étoit couverte de tant de monde qu'ils ne pouvoient faire aucun mouvement. Il étoit même difficile de les distinguer des spectateurs. M. *Murphy* lui-même prononça

le Prologue qui fut très applaudi. Il y avoit des traits contre le plagiaire *Foote*. Le théâtre de *Drury Lane* étant occupé par les représentations qui se donnent au profit des Acteurs, M. *Murphy* a retiré sa pièce, & la réserve pour l'hyver prochain; il la fera rejouer & imprimer, & peut-être en parlera-t-on alors plus au long dans ce Journal.

THE MOCK ORATORS, *A Farce by* M. *Yates*.

LES PRÉTENDUS ORATEURS, *petite piéce par* M. *Yates*.

CEtte pièce ou farce n'a eu qu'une représentation, & probablement ne sera jamais imprimée. L'auteur paroît avoir eu dessein de tourner en ridicule trois Orateurs d'un genre extravagant, qui ont occupé Londres assez long temps; le premier est une espèce de Ministre Presbytérien qui a sçu se faire suivre en divertissant ses auditeurs tous les Dimanches par des Pasquinades contre le Gouver-

nement. Il y a quelque temps qu'il osa publier dans sa chapelle les bancs du Prince EDOUARD & de MADAME ADELAÏDE. Le second est un nommé *Macklin*, ci-devant Comédien au *Covent-Garden*. Il prêchoit sur toute sorte de sujets; il cédoit sa chaire à qui vouloit parler en public; & l'on a vû souvent des filles du monde profiter du privilège. Le troisième enfin est un nommé *Cibber*, autre Comédien qui avoit du talent, mais que sa mauvaise conduite a fait chasser du théâtre. M. *Garrick*, avec qui il a eu quelques différends, est ordinairement le sujet de ses harangues; comme il ne le loue pas & que M. *Garrick* est adoré dans sa patrie, l'orateur satyrique est peu suivi; aussi a-t-il été obligé de renoncer au métier. Il a proposé de faire imprimer ses dissertations par souscription; elles devoient, à ce qu'il avoit promis, paroître à la fin d'Avril; on les attend encore, & sans impatience.

THE MAIDEN-WHIM, OR CRITICAL MINUTE : *by* M. *Heffernon*.

LE CAPRICE D'UNE FILLE OU LE MOMENT CRITIQUE : *par* M. *Heffernon*.

CEtte petite Comédie de M. *Heffernon* n'a vêcu aussi que le temps de la représentation; encore a-t-elle eu bien de la peine à aller jusques-là; le plan, l'exécution, tout en est absurde. Le *Caprice* de la fille n'est qu'une envie démesurée de se marier le plutôt qu'il lui sera possible. Ce *Caprice* n'a rien de bien extraordinaire. Malgré la vivacité de ses desirs, elle refuse trois amans, un Médecin, un Petit-Maître & un Officier de mer. Le *Moment Critique* n'est autre chose que la disposition *Capricieuse* de la fille, dont un jeune homme profite pour l'épouser. Il arrive tout exprès de *Bath* pour lui rendre ce service.

ARLEQUIN VIVANDIER A L'ARMÉE FRANÇOISE AU BORD DE LA MER, *Comédie dans une Acte dédiée à* M. *David Garrick Ecuyer.*

JE transcris ce titre tel qu'il est à la tête de cette prétendue Comédie, écrite en François, imprimée à Londres, & non jouée. On peut juger par-là du style de l'ouvrage. C'est une mauvaise rapsodie, pleine d'invectives grossières & de basses bouffonneries contre les François. Ce ne peut-être que la production d'un de ces misérables que la faim ou quelque chose de pis ont chassés de leur patrie, & qui croient signaler leur zèle pour les Anglois par leur haine contre nous.

INSTRUCTION DU COLONEL COMTE ERIC BRAHÉ, ADRESSÉE A SON JEUNE FILS LE COMTE PIERRE BRAHE' : *Traduite du Suédois.*

LES principaux chefs de la conjuration de Suède, que nous avons nommés dans notre précédent Journal, ont eu la tête tranchée à Stockholm. Ils seront suivis de quelques autres qu'on a arrêtés dans la Dalécarlie & dans la Province de Wermeland, où ils ont voulu soulever les paysans. Tous les jours on découvre de nouveaux complices. Voici le discours que le Comte *Eric Brahé*, Colonel du Régiment du Corps de Sa Majesté Suédoise, a tenu à son fils avant que d'être exécuté.

MON TRES-CHER FILS,

L'arrêt aujourd'hui prononcé contre moi me met hors d'état de vous laisser d'autres marques de ma tendresse paternelle que quelques conseils; je me flatte que Dieu vous fera la grace de

ne les point mépriser, & que vous les regarderez comme le langage d'un cœur sincère qui, instruit par ses propres malheurs, a son devoir devant les yeux, & peut, par conséquent, vous donner les leçons les plus sûres & les plus salutaires.

1°. Je vous laisse une tendre mère dont un fils insensible seroit indigne de baiser la trace. Je ne puis douter de son amour pour vous. Si vous cessez de la traiter avec tendresse, complaisance, soumission, obéissance & fidélité, vous m'en rendrez compte devant le suprême tribunal. Souvenez-vous que, s'il plaît au Seigneur de prolonger vos jours, vous êtes obligé de remplir, par votre attachement pour elle, tous vos devoirs & les miens. Que ses soupirs ne soient jamais un fardeau pour votre cœur; on ne s'en délivre point par les préjugés; il devient insupportable au jour du jugement.

2°. Comme elle ne négligera rien de tout ce qui dépendra d'elle pour votre instruction, & pour vous faire parvenir aux connoissances nécessaires à un citoyen fidèle, honnête, craignant Dieu, & soumis aux loix, vous vous

appliquerez, avant tout, lorsque vous serez en âge de raison, à connoître Dieu, à sçavoir ce qu'il est, & de quelle manière merveilleuse il gouverne cet univers. Croyez aussi, & soyez-en persuadé, au nom de J. C. que lorsque dans le monde ou dans la société quelqu'un voudra vous séduire, en vous disant que tel ou tel péché n'est pas si grand qu'on veut le faire croire, croyez qu'en l'écoutant vous vous éloignerez de Dieu, & que vous vous approcherez de plus en plus de l'abysme de votre perte. Au lieu de vous rendre à ces maximes empoisonnées, priez le Seigneur qu'il vous en préserve, & ne suivez point la voye des pervers. Ne vous levez jamais ni ne vous couchez sans adresser vos prières au très-Haut. La dévotion du cœur est bonne; mais le monde l'interrompt, les occupations en abrégent la durée, & la font disparoître entièrement.

3°. En entrant dans le grand monde, gardez-vous bien de ce qu'on appelle *faire comme les autres.* Examinez préalablement si ce que l'on vous dit n'est pas contraire aux loix divines & humaines, &, dans ce cas, retirez-vous.

4°. Gardez-vous du grand nombre d'amis; il eſt impoſſible qu'ils ſoient tous ſincères, ſurtout ſi vous parvenez à une brillante fortune. Ne permettez jamais qu'on vous propoſe deux fois la même choſe, dès qu'elle eſt contre vos devoirs de Chrétien & de ſujet. Soyez ſûr qu'en prêtant l'oreille aux inſinuations des méchans, quoique vous n'entriez pas dans leurs complots, on ſe ſervira néanmoins de votre nom. Déclarez ce que l'Etat vous défend de taire, & ne croyez pas que les loix de l'amitié ſoient préférables à la loi du pays que vous habitez.

5°. En parvenant aux dignités, ne vous fiez pas à vous-même & à vos talens. Si vous croyez vous être égaré, priez le Seigneur qu'il daigne vous remettre dans le droit chemin; car, dans le monde où nous vivons, il eſt impoſſible d'être toujours ſur ſes gardes. Ne perdez jamais de vûe les malheurs de votre père.

6°. N'acceptez point d'emploi ſi vous pouvez vivre ſans en occuper, & n'ôtez point le pain aux pauvres; mais vivez de ce que vous avez. Aimez la liberté & la conſervation des loix. Honorez

le Roi; mais ne recherchez point la confiance du Chef, & ſouvenez-vous que votre père a été le ſeul de vos ancêtres qui, malgré le mépris le plus décidé pour ce qui s'appelle un *Favori*, s'eſt néanmoins pour ſon malheur appuyé ſur les marches gliſſantes du Trône; & cela parce qu'il a oublié le bras du Seigneur, qu'il a mis ſa confiance dans ſes propres forces, qu'il a cru pouvoir ſe retirer avant qu'aucun malheur n'arrivât, & qu'il n'a pas ſongé que d'autres pourroient faire ce qu'il ne vouloit pas qu'ils fiſſent. Si par la ſuite il ſurvenoit quelque diviſion dans la famille Royale, ce qu'il plaiſe au Ciel de détourner, gardez vous alors de donner des conſeils à qui que ce ſoit; faites ce que la loi vous ordonne, & vivez honorablement & bien avec tout le monde.

7°. Ne vous attachez jamais à aucun parti dans le Royaume. Dites votre ſentiment avec modeſtie, & ſuivez ce que la loi vous dit. Ne vous fiez jamais à vous ſeul pour choiſir la vraie route, mais implorez le ſecours du Seigneur, & ſoyez perſuadé que chaque jour où vous négligerez la prière, vous creu-

ſerez votre précipice, ſi Dieu ne vous en retire.

8°. Eſtimez & honorez votre famille & tout le monde; croyez que dans ces devoirs il vaut mieux faire trop que de manquer à quelqu'un; ſçachez que la politeſſe n'eſt pas une baſſeſſe. La véritable baſſeſſe conſiſte à penſer mal, & à chercher enſuite à s'excuſer par de fauſſes démarches.

9°. N'ayez pas beaucoup de confidens, & gardez vous ſurtout de vous livrer à ceux qui ſont dévoués au grand monde ou qui ont l'ame intéreſſée; choiſiſſez au contraire, autant qu'il vous ſera poſſible, un ami de la façon de penſer duquel vous ſoyez ſûr, & qui ne puiſſe avoir aucun intérêt à vous tromper; car il faut avoir quelqu'un auquel on puiſſe ouvrir ſon cœur, & vous verrez par la ſuite que c'eſt-là ce qu'il y a de plus heureux dans le mariage.

10°. Lorſqu'il ſera temps de vous y engager, gardez vous de vous laiſſer ſéduire par la beauté & par les agrémens; ſongez avec quelle rapidité les agrémens & la beauté paſſent, & tâchez de trouver une moitié qui ſoit

modeſte, élevée dans la crainte de Dieu, & dont le caractère égal & doux puiſſe faire le bonheur d'un homme. Admirez la bonté divine qui a gratifié ſucceſſivement votre père de deux épouſes ſi dignes d'être aimées.

11°. Ne tenez point un plus grand état qu'il n'eſt néceſſaire; ne prêtez jamais à perſonne une ſomme aſſez forte pour que ſa perte puiſſe vous incommoder; car, malgré toutes les belles paroles, on prête à un ami & on s'en fait un ennemi. Ne vous rendez jamais caution pour perſonne.

12°. N'entreprenez point de voyages dans les pays étrangers ſans avoir préalablement bien étudié votre religion, afin de ne pas être ſéduit par de fauſſes idées ſur la vérité & les fondemens de cette même religion. Commencez par connoître votre patrie & ſon économie intérieure; voyagez enſuite pour voir en quoi on pourroit l'améliorer; gardez vous d'y introduire les mœurs & les coutumes étrangères, & ſouvenez vous que la nation Suédoiſe aime l'honneur & la ſolidité.

13°. Ne vous élevez point dans la proſpérité, ſi vous y parvenez. Souvenez

nez vous que c'est une épreuve dangereuse que la Providence vous envoye pour voir comment vous soutiendrez la fortune. Adorez la main du Seigneur lorsque vous vous trouverez dans la peine & dans l'adversité ; supportez les avec patience, & pensez que ce sont des avertissemens qui vous disent de vous attacher à Dieu seul ; songez alors que vous vous êtes égaré, & qu'il est nécessaire que vous retourniez au Seigneur par la voye que l'ordre du salut nous prescrit.

14°. Ne différez point d'un temps à l'autre d'approcher de la table du Seigneur. Ce sont des pièges que l'ennemi vous tend pour vous attacher d'autant plus au monde.

15°. Si votre Prince vous consulte dans ses entreprises, vous le prierez avec soumission de s'adresser à ceux qui par état doivent l'assister de leurs lumiéres ; donnez encore moins des conseils sans en être requis. Il est sans doute du devoir de chaque fidèle sujet de ne pas refuser son avis à ses supérieurs. Mais si l'on demande quelque chose d'illégitime, vous devez vous souvenir alors de ce que la loi dit, & ne

pas y entrer ; si l'on vous attaque pour la seconde fois, alors vous dénoncerez la chose à ceux de qui il convient qu'elle soit sçue. Si au contraire on demande quelque chose qui soit légitime, vous détournerez la demande en la renvoyant à ceux qui par état doivent donner des conseils. Si la vanité vous porte à chercher des emplois, & que vous entriez même dans le Sénat, alors n'ouvrez dans le cabinet que des avis tels qu'ils puissent être insérés dans les Registres du Sénat,

16. Quand votre frère ou sœur, qui n'a pas encore vû le jour, naîtra, vous l'embrasserez avec tendresse & confiance, comme étant de votre sang & le dernier gage de l'amour qui subsistoit entre votre père & votre mère. Que le Seigneur soit toujours avec vous, que sa crainte vous accompagne sur tous vos pas, que pour l'amour du précieux mérite de J. C. il vous reçoive un jour dans sa gloire. C'est à quoi se bornent tous mes vœux ; c'est là que nous nous retrouverons, & que nous le bénirons éternellement. *Amen*, au nom du Sauveur, *Amen*.

Stockholm le 16 Juillet 1756.
ERIC BRAHE'.

HERRN JOH. HEINRICH GOTTLOB VON JUSTI NEUE WAHRHEITEN ZUM VORTHEILE DER NATURKUNDE UND DES GESELLSCHAFTLICHEN LEBENS DER MENSCHEN. DRITTES STUCK VOR DIE MONATE MAY UND JUNIUS 1754.

NOUVELLES VERITÉS A L'AVANTAGE DE LA PHYSIQUE ET DE LA VIE SOCIALE DES HOMMES, PAR M. JEAN-HENRI GOTTLOB DE JUSTI. TROISIEME PARTIE POUR LES MOIS DE MAI ET DE JUIN DE L'ANNÉE 1754, à Leipzig chez Bernard Christophe Breitkopf.

C'EST de ce Volume intéressant que nous avons déja tiré la suite qui nous avoit été demandée des réfléxions de M. *de Justi* sur les mines alkalines. Pour délasser l'esprit de ses lecteurs, l'auteur fait succéder à ces réfléxions un Mémoire, où il montre combien frivoles sont les causes des ac-

tions les plus importantes des hommes. Voici le précis de ce Mémoire.

C'est une foiblesse aussi ridicule que commune parmi les hommes d'envisager leurs affaires particulières & ce qui a le moindre rapport à eux-mêmes comme des choses assez intéressantes pour devoir occuper toute l'attention de ceux dont ils ont besoin pour satisfaire leurs desirs. S'agit-il d'obtenir quelque chose ? Un refus humilieroit moins que ne le fait un délai, où nous entrevoyons qu'on ne regarde pas ce qui nous touche comme ce qu'il y a de plus essentiel. Imaginons-nous nous distinguer par quelque talent ou par quelque action, nous croyons tous les yeux fixés sur nous. Notre présomption étend ses droits prétendus jusques sur les objets qui nous sont étrangers. Un équipage brillant, un habit somptueux, un pompon enfin, nous paroissent mériter les regards de tous ceux qui nous environnent. Notre folie va même jusqu'à vouloir intéresser la Divinité à nos plus frivoles desirs, & à exiger qu'elle règle sur nos petits intérêts le sort des autres hommes & le gouverne-

ment de l'Univers. Combien même ne se trouve-t-il pas de voluptueux, de fourbes & d'usuriers, qui lui adressent très-sérieusement des prières semblables à celle que nous lisons dans *Horace*.

Pulcra Laverna,
Da mihi fallere, da justo sanctoque videri:
Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem
Epist. XVI. Lib. I.

On ne sçauroit croire quelle foule de malheurs résulte de cette folle prévention. Tant d'inimitiés implacables & les suites funestes qu'elles entraînent, ne tirent leur origine que du point de vûe, différent du nôtre, dans lequel les autres hommes voyent ce qui nous paroit si important. L'habitude d'envisager nos moindres prétentions comme les mieux fondées & comme les plus intéressantes, nous porte tous les jours à commettre des injustices criantes, à refuser nos secours aux opprimés, à négliger nos devoirs & les intérêts de la société les plus sacrés.

Tandis que l'Armée, le Commer-

çant, l'Artisan, enfin des Provinces entières s'efforcent vainement de faire pénétrer jusqu'à lui leurs plus pressans besoins, que fait ce Ministre? Il se renferme dans son cabinet pour examiner les comptes de ses Fermiers ou quelque procès avec ses voisins.

Placés dans un faux jour par l'orgueil, enfant de l'amour propre & de l'ignorance, nous n'estimons que nous. Le défaut de lumières nous empêchant de mettre dans une juste balance nos intérêts avec ceux d'autrui & de la société, notre imagination nous trace à son gré de nous-mêmes & de tout ce qui nous appartient le tableau le plus flatteur. C'est par cette raison que les gens qui ne sont jamais sortis de chez eux ne sçauroient se persuader que difficilement qu'on puisse être heureux ailleurs que dans leur patrie.

Cette maladie de l'esprit ne peut être mieux guérie que par une connoissance réfléchie du monde tant ancien que moderne. Outre que nous serons frappés de la petitesse du rôle que nous jouons, nous trouverons par tout des hommes qui nous égalent en capacité & en mérite. Quelque grands même que

le Héros, le Politique, le Sçavant ayent lieu de se croire parmi leurs contemporains, ils n'ont qu'à ouvrir l'Histoire. Elle ne peut manquer d'offrir à chacun d'entr'eux assez de modèles humilians. Eh que devient notre vanité lorsque nous considérons que le théâtre même de toutes les actions humaines est entièrement ignoré de tant de millions d'autres mondes qui composent le système de l'univers?

Si à ces réflexions nous ajoûtons l'examen des premières causes qui font agir les hommes dans les occasions les plus importantes, nous serons tentés de croire que la Providence a voulu nous mettre sans cesse devant les yeux le néant de notre être, en faisant dépendre les événemens les plus intéressans de motifs si risibles, si vils même, qu'on ne sçauroit y penser sans rougir de son indiscrette présomption. Quoi de plus important que la paix & la guerre? C'est de ces choses que dépendent le sort des peuples, la destruction des Empires, leur état florissant, le bonheur & le malheur des sujets, & la vie de tant de milliers d'hommes. Cependant les causes qui allument la guerre & qui

l'éteignent sont souvent si petites qu'en les considérant on demeure incertain s'il faut rire des hommes, ou verser sur eux des larmes de compassion. L'omission d'une marque d'honneur, une faute dans le cérémonial, une dispute de prééminence, un mot omis ou ajoûté dans le titre d'un Souverain, une jalousie ridicule, un tableau satyrique, & mille autres bagatelles semblables, qui, comme dit *Montaigne*, ne devroient pas brouiller deux harangères, arment deux Monarques. Ils menent des armées de cent mille hommes l'un contre l'autre, & celles-ci qui, si elles étoient instruites du sujet de la querelle, ne pourroient se regarder sans rire à gorge deployée, se détruisent avec autant de courage & de fureur qu'elles pourroient en montrer si chaque soldat en particulier avoit un motif très-important pour massacrer son ennemi.

Les raisons futiles de ces événemens funestes à l'humanité nous révolteroient peut-être moins si elles n'avoient leur source que dans la façon de penser des Monarques mêmes; car nous sommes accoutumés d'en voir dépendre notre sort; mais ce sont souvent les petits inté-

rêts des Ministres & des favoris des deux sèxes qui occasionnent parmi les hommes les plus grandes révolutions. Un Ministre Anglois se prend d'amour pour une Reine de France, qui s'en moque comme de raison, & l'amant rebuté se venge par la guerre. *Richelieu*, pour se rendre nécessaire, engage son maître dans des guerres perpétuelles. Une maîtresse voudroit faire passer le commandement des armées entre les mains d'un favori ou d'un parent, &, pour y réussir avec plus de facilité, la guerre est déclarée à quelque voisin.

Heureusement pour les hommes, ces indignes motifs leur procurent quelquefois indirectement des avantages réels, & les moindres causes ramènent la paix, comme les moindres causes avoient amené la guerre. Qu'une maîtresse se lasse des difficultés qu'elle trouve à faire venir des ajustemens & des étoffes d'un nouveau goût, qu'un Ministre manque de quelques vins ou autres provisions étrangères, il n'en faut pas davantage, & la paix se conclud. Le tableau n'est point chargé. L'histoire nous en offre beaucoup de semblables. Rien n'est plus connu que la guerre que

Marc-Antoine & *Auguste* se firent après la mort de *César*. Le premier eut à sa dévotion toutes les forces de l'Asie & de l'Egypte, & le dernier lui opposa celles de l'Europe & de l'Afrique. La terre fut inondée de sang humain dans cette guerre où le rival d'*Auguste* périt lui-même. On se tromperoit beaucoup en croyant que le salut de la République, que *Marc-Antoine* fut accusé de négliger, ou une haine personnelle entre les deux concurrens, furent les motifs de ce fameux démêlé. Un amour méprisé en fut la vraie & la première cause. *Antoine*, peu fidèle à son épouse, étoit sensible à d'autres attraits, & surtout à ceux de *Cythéris*, Comédienne, qui vraisemblablement portoit aussi le nom de *Glaphyre*. *Fulvie*, par une vengeance assez naturelle à son sèxe, voulut punir le perfide en lui rendant la pareille, & choisit *Auguste* pour l'instrument de cette punition. Quoique celui-ci se livrât souvent aux écarts de l'amour, il ne put prendre du goût pour elle. Après avoir épuisé les avances les plus hardies & menacé même *Auguste* d'une guerre civile s'il s'opiniâtroit à ne point éteindre le feu qui la dévoroit, *Fulvie*

sema la discorde entre lui & son époux. Dans une épigramme conservée par *Martial*, imitée depuis par M. *de Fontenelle*, *Auguste* badine lui-même sur la cause frivole d'une révolution qui intéressoit la plus grande partie du monde connu.

Lorsque *Charles VII* monta sur le trône, la France se trouvoit réduite à la dernière extrêmité. A l'exception d'une seule Ville, les Anglois s'étoient emparés de tout le Royaume. *Charles* abbattu & sans ressources étoit déja sur le point de renoncer à tout & de chercher un asyle dans quelque Province. Cette résolution déplut fort à *Agnès Sorel*, qui n'avoit nullement envie d'errer avec son *Coridon* dans les forêts & les montagnes. Afin d'en détourner le Roi, elle fit amener devant lui un Astrologue, instruit du rôle qu'il devoit jouer. Cet homme aposté ayant tiré l'horoscope d'*Agnès*, lui dit, qu'à moins que tous les astres ne le trompassent, elle feroit encore long-temps les délices d'un grand Roi. Alors *Agnès* prenant la parole dit à *Charles*, que puisqu'il avoit renoncé à la Royauté elle le prioit de ne point trouver mauvais que pour rem-

plir sa destinée elle se rendît auprès du Roi d'Angleterre. La crainte de perdre sa maîtresse détermina son amant à être Roi, & à songer aux moyens de résister aux Anglois. Ce n'étoit pas assez que *Charles* eût repris courage; il falloit encore le faire reprendre au peuple. Pour y réussir, on s'avisa de mettre sur la scène *la Pucelle d'Orléans*, qui fut stylée à se vanter d'avoir des révélations. Quelques petits & risibles que paroissent les ressorts qu'on fit jouer dans cette occasion, ils produisirent plus qu'on n'en avoit attendu. La France, qui avoit été si près de sa perte, fut délivrée de ses ennemis, & le calme se rétablit dans tout le Royaume.

Qu'on ne croie pas que de pareils ressorts n'ayent produit de grandes révolutions que parmi les Anciens, ou dans des temps d'ignorance. L'auteur de l'*Anti-Machiavel* rapporte de notre siècle, qu'on croit si éclairé, un événement dont les premières causes sont beaucoup plus ridicules que celles dont on vient de parler. Dans la guerre pour la succession d'Espagne, presque toute l'Europe s'étoit réunie contre *Louis XIV*. Le zèle des Anglois se distingua dans

cette ligue, & *Malborough* leur Général ſe ſignala par ſes exploits. La Reine *Anne*, ſenſible aux ſervices importans qu'il lui rendoit, le combla des plus grands honneurs qui rejaillirent même ſur ſon épouſe. Dans le temps que *Malborough* étoit à la tête des armées, & que ſa femme avoit le plus grand aſcendant ſur l'eſprit de la Reine, il arriva à Londres une Françoiſe, qui offrit aux Dames de la Cour des gants d'un goût nouveau. La Reine lui en commanda une paire, ainſi que la Ducheſſe de *Malborough*. Comme la première n'avoit pas paru fort preſſée, celle-ci ordonna à la marchande de gants de faire les ſiens les premiers. Cependant la Reine s'aviſa de faire demander ceux qu'elle avoit commandés, & fut piquée d'apprendre qu'ils n'étoient point faits. L'ouvrière ſe vit contrainte de dire pour ſa juſtification qu'elle avoit été obligée de faire les gants de Madame de *Malborough*. Les ennemis de la Ducheſſe & de ſon époux ne manquèrent point d'envenimer cette bagatelle, & la Reine en fut tellement bleſſée, qu'elle chaſſa la Ducheſſe d'auprès d'elle, & qu'elle ôta à *Malborough* lui-même

d'abord une partie de ſes charges, enſuite le commandement des armées, enfin toutes ſes autres dignités. Cette diſgrace eut des ſuites importantes pour les affaires publiques. Un parti oppoſé à l'ancien Miniſtère s'empara de l'eſprit de la Reine, &, comme la guerre contre la France étoit contraire à ſes maximes, tant parce que ce parti favoriſoit le Prétendant que parce qu'il auroit pû arriver des événemens qui euſſent obligé de remettre *Malborough* à la tête de l'armée, tous les efforts ſe réunirent pour porter l'Angleterre à conclurre avec la France une paix particulière, très-préjudiciable aux Alliés. En un mot, les gants de Made. de *Malborough* furent cauſe que la Maiſon d'Autriche ne recouvra qu'une très-petite partie de la ſucceſſion d'Eſpagne, & que les victoires remportées par les Alliés devinrent entièrement inutiles.

On ſe perſuadera peut-être que de ſemblables reſſorts ne produiſent des effets conſidérables que dans les Cours des Princes, & que leur action ne s'étend point au-delà des affaires de la paix & de la guerre. Mais tout homme, capable

de réfléchir ſur les événemens de ſa vie, ſur leur enchaînement & ſur leurs premières cauſes, trouvera que ſes différentes ſituations ont été déterminées par des circonſtances ſi puériles qu'avant que l'effet s'en développât elles ne paroiſſoient pas mériter la moindre attention. Ici M. *de Juſti* ne ſe fait point grace à lui-même, & il avoue franchement qu'il n'a jamais pû s'empêcher de rire en enviſageant de ce côté là ſa propre vie.

Mais n'eſt-il pas triſte pour l'humanité, continue-t-il en prenant un ton plus ſérieux, que nos fortunes, nos honneurs, nos richeſſes, nos plaiſirs, & notre vie même dépendent de cauſes ſi frivoles & ſi viles? Que ce point de vûe doit être humiliant pour ceux qui ne ſont remplis que de l'idée avantageuſe de leur mérite & de leur grandeur? Le ſage ſeul eſt convaincu par ces conſidérations que toutes les affaires humaines, les plus grandes-mêmes, ne ſont rien moins qu'importantes; & comme il lui eſt impoſſible de prévoir & de diriger ſelon ſes vûes les grands effets qui ſont continuellement produits par des reſſorts infiniment petits, il les at-

tend avec réſignation, & ne met ſon bonheur que dans la tranquillité de ſon ame: choſe qui ſeule a droit de lui paroître importante.

Le quatrième des Mémoires qui compoſent le Journal de M. *de Juſti*, dont nous rendons compte, nous offre une *obſervation* très-curieuſe *ſur l'âge des pétrifications*.

La pétrification des corps, qui auparavant ont appartenu aux regnes végétal ou animal, ſont ſans doute un objet digne de notre curioſité. On trouve dans la terre toute ſorte de parties tant de différens animaux que de corps humains (*a*), qui par ſucceſſion d'années ont été changés en vraies pierres. Si dans cette eſpèce de métamorphoſes il ſe rencontre des parties d'animaux aquatiques plus communément que de tous autres, c'eſt une preuve parlante des grandes révolutions qui ſont arrivées ſur notre globe. Les pétrifications ne

(*a*) Le ſçavant M. *Leſſer* en rapporte pluſieurs exemples dans ſa *Lithologie* écrite en Allemand.

ſont pas moins abondantes dans le regne minéral. La nature nous y a conſervé des plantes, des fruits, & ſurtout différentes ſortes de bois. Dans toutes ces choſes on reconnoit très-clairement ce qu'elles ont été avant leur paſſage dans un autre regne, & l'examen chimique de leurs parties conſtitutives confirme le jugement que nos yeux nous en font porter.

Quant au bois en particulier, on en rencontre des morceaux d'une prodigieuſe grandeur. Dans le pays de *Cobourg*, qui appartient à une branche de la Maiſon de Saxe, & dans les montagnes de la Miſnie, on a tiré de la terre des arbres d'une groſſeur conſidérable, qui étoient entièrement changés en une très-belle agathe. Le cabinet Impérial de Vienne renferme un grand nombre de pétrifications en ce genre. M. *de Juſti* fait ſurtout admirer un morceau deſtiné pour ce même cabinet, dont la circonférence égaloit celle d'un gros billot de boucherie. La partie qui avoit été bois étoit changée dans une très-belle agathe d'un gris noir, &, au lieu de l'écorce, on voyoit regner tout au-

tour du tronc une bande d'une très-belle agathe blanche.

C'eſt une queſtion très-importante parmi les Naturaliſtes que de ſçavoir combien la nature emploie de tems pour pétrifier des corps d'une grandeur ſi conſidérable. On croit avec beaucoup de probabilité que les pétrifications ſont opérées par les eaux, qui inſenſiblement dépoſent leurs parties terreſtres les plus ſubtiles dans les corps pétrifiables. Notre auteur penſe que toutes les eaux en général produiſent cet effet, puiſque toutes contiennent des parties terreſtres, comme on peut s'en convaincre en diſtillant même les plus claires; quoique cette opération n'en ſépare que les plus groſſières des parties en queſtion. Cependant il convient avec raiſon qu'il y a des eaux qui y ſont plus propres les unes que les autres; car la nature mettant dans tous ſes ouvrages une diverſité infinie, il n'eſt nullement probable que toutes contiennent une portion de parties terreſtres parfaitement égale. Or ces parties s'inſinuant dans les corps pétrifiables d'une manière imperceptible, & cependant

en aſſez grande quantité pour en faire les pierres les plus compactes, il paroît que la nature emploie un temps très-conſidérable pour pétrifier un corps animal ou végétal. L'expérience change même cette probabilité en certitude. Souvent on tire de la terre, à la profondeur de pluſieurs braſſes, des coquilles & des morceaux de bois, qui, ſelon toutes les apparences, y étoient enſevelis depuis quelques milliers d'années, & qui cependant n'ont encore ſouffert que le premier degré de pétrification, c'eſt-à-dire, la calcination. On en rencontre d'autres qui ne ſont pétrifiés qu'en partie. On trouve ſurtout du bois dont il n'y a qu'une partie de pétrifiée, & dont l'autre n'eſt que calcinée, ou dans un état peu différent de celui du bois ordinaire.

Quoiqu'il ſoit évident par ces faits que les pétrifications ne s'achèvent que dans une très-longue ſuite d'années, nous ignorons encore de combien de lignes ou de pouces elles ſont avancées dans l'eſpace de cent ou de mille ans, par exemple. Cependant cette connoiſſance ſeroit très-importante pour un Naturaliſte qui fait ſon étude des

débris & des ruines qui nous reſtent dans la terre des différentes révolutions que notre globe a ſouffertes. L'Empereur aujourd'hui regnant, qui, en connoiſſeur éclairé, ne regarde pas ſa magnifique collection d'Hiſtoire Naturelle comme un cabinet de parade, mais comme un ſanctuaire où la nature ſe fait connoître par ſes différentes productions, a ſouhaité qu'on découvrît quelque moyen pour fixer l'âge des pétrifications. M. *Baillu*, digne Directeur du Cabinet Impérial, & quelques autres Naturaliſtes de Vienne, eurent, il y a quelques années, l'idée d'une recherche qui pouvoit répandre quelques lumières ſur la queſtion propoſée par l'Empereur.

Dans la Servie d'aujourd'hui on voit à quelques milles au-deſſous de Belgrade différens piliers dans le Danube; & l'on ſçait, tant par les deſcriptions que les anciens auteurs nous ont laiſſées de l'endroit de la Dacie où l'Empereur *Trajan* fit autrefois conſtruire un pont ſur le même fleuve, que par les obſervations unanimes des Hiſtoriens & des Géographes modernes, que les piliers en queſtion ſont des reſtes

de ce pont. D'un autre côté, les corps pétrifiés qu'on trouve ſur le bord du Danube en différens endroits ne laiſſent point douter que les eaux de ce fleuve ne ſoient propres à produire des pétrifications; les piliers mêmes dont nous parlons s'étant conſervés pendant tant de ſiècles, faiſoient préſumer qu'ils étoient pétrifiés en effet, & que par conſéquent ils fourniroient quelque éclairciſſement ſur le temps que la nature emploie pour changer le bois en pierre.

Sa Majeſté Impériale trouvant cette eſpérance fondée, donna ordre auſſi-tôt à ſon Ambaſſadeur à la Cour de Conſtantinople de demander la permiſſion de faire retirer du Danube un des piliers du Pont de *Trajan*. Cette permiſſion ayant été accordée ſans difficultés, on en retira un avec beaucoup de peine, & l'on vit avec plaiſir que les Naturaliſtes de Vienne ne s'étoient point trompés à l'égard de la pétrification préſumée. Mais elle étoit très-peu avancée pour un eſpace de temps ſi conſidérable. Quoi qu'il ſe fût paſſé plus de ſeize ſiécles depuis que le pilier en queſtion étoit dans le Danube, elle n'y avoit pénétré

tout au plus qu'à l'épaiſſeur de trois quarts de pouce, & même à quelque choſe de moins. Le reſte du bois, peu différent de l'ordinaire, ne commençoit qu'à ſe calciner.

Si de ce fait ſeul on pouvoit tirer une juſte conſéquence pour toutes les autres pétrifications, on en concluroit que la nature a eu beſoin, peut-être, de cinquante mille ans pour changer en pierres des arbres de la groſſeur de ceux qu'on a trouvés pétrifiés en différens endroits. Mais il peut fort bien arriver qu'en d'autres lieux le concours de pluſieurs cauſes opère la pétrification plus promptement. Cependant le fait rapporté doit encourager les Naturaliſtes à en découvrir de ſemblables, & il eſt à croire qu'en pluſieurs endroits, ſur-tout dans les villes anciennes, telles que Rome en Italie, Cologne & Trèves en Allemagne, &c, il ſe rencontrera des reſtes de l'antiquité, d'une nature ſemblable à celle des piliers du Pont de *Trajan*.

Comme, à pluſieurs égards, il eſt utile de faire paſſer certaines notices à la poſtérité la plus reculée, on a coutume de mettre dans les fondemens des édifices

conſidérables toute ſorte d'écritures & de médailles. M. *de Juſti* penſe que pour cet effet on pourroit ſe ſervir, avec beaucoup plus de ſuccès, de la voie de la pétrification. Il a vû à Vienne une buche pétrifiée, qui étoit venue des montagnes Carpathes en Hongrie. On y voyoit diſtinctement les hachures qui y avoient été faites avant ſa pétrification, & ces mêmes hachures étoient ſi peu altérées par le changement arrivé au bois qu'on y remarquoit qu'elles avoient été faites avec un fer qui avoit une petite bréche. Or, ſi, au lieu des coups donnés au hazard, on avoit gravé ſur la même buche des caractères, ils s'y ſeroient également bien conſervés. On pourroit donc, ſur-tout dans les endroits où il y a de l'eau, mettre dans les fondemens des édifices des morceaux de bois d'une certaine groſſeur ſur leſquels on auroit gravé ce qu'on jugeroit à propos, &, ſi ces morceaux étoient pétrifiés une fois, on les retrouveroit ſans la moindre altération, extérieure même, au bout de quarante ou de cinquante mille ans.

Au reſte, il paroît que le bois pétrifié eſt beaucoup moins rare dans la na-

ture qu'on ne le penſe communément, & qu'en bien des endroits il ne manque, pour le découvrir, que l'œil d'un Naturaliſte curieux. Pendant le ſéjour que M. *de Juſti* a fait à Mansfeld, il a trouvé une grande quantité de bois de chêne pétrifié dans un endroit, où beaucoup de gens paſſent tous les jours ſans appercevoir ce phénomène. Il y a rencontré des buches entiérement pétrifiées, dans leſquelles on reconnoiſſoit très diſtinctement les anneaux formés par la croiſſance annuelle du bois, l'écorce, l'endroit de la coupe, & toutes les marques du bois de chêne. Il y a dans cette pétrification une particularité que M. *de Juſti* croit devoir examiner plus à fond avant que d'en faire part au Public.

Au nombre V notre auteur expoſe & réfute les *Raiſons qui font ſuppoſer que les taches obſcures de la lune ſont de l'eau.* En obſervant la lune, qui, par ſa proximité, nous ſert à nous former quelque idée des autres corps céleſtes, nous voyons qu'elle n'a qu'une lumière empruntée; que par elle-même elle n'eſt qu'un corps terreſtre

terrestre & opaque ; que par ses inégalités, & à d'autres égards, sa surface ressemble à celle de la terre : de toutes ces circonstances nous concluons, avec beaucoup de probabilité, que, dans les choses que nous ne pouvons pas observer, la lune ne peut guères différer du globe que nous habitons. Au moyen du secours des lunettes, les Astronomes ont même entrepris de nous tracer sur des cartes les mers, les lacs, les montagnes, & les terres de la lune. Mais que seroit-ce si ces Messieurs s'étoient trompés dans une petite circonstance, & qu'ils eussent pris pour de l'eau ce qui est de la terre, & pour de la terre ce qui est de l'eau ?

Nous voyons que la lumière de la lune est inégale, & qu'il y a dans cette planète des endroits qui renvoyent plus foiblement ou plus obscurément que d'autres les rayons du soleil. La plûpart des Astronomes pensent que ces taches sont des mers & des lacs, & les regardant, par le droit de la découverte, comme un bien dont ils peuvent disposer à leur gré, ils leur ont donné différens noms ainsi qu'à la terre fer-

me. Mais M. *de Justi* pense qu'il pourroit bien leur être arrivé quelque chose à peu près semblable à ce qui arriva à *Philippe Mélanchton*. Ce dernier, tirant l'horoscope d'un enfant, en prédit des actions & des dignités qui ne pouvoient convenir qu'à un homme : malheureusement pour le prophète, l'enfant étoit une fille.

Pour se persuader que les taches de la lune sont de l'eau, on a raisonné ainsi. L'eau, comme un corps fluide qui a quelque ressemblance avec l'air, doit laisser passer une bonne partie des rayons du soleil qui tombent sur sa surface ; par conséquent elle doit répercuter de ces rayons beaucoup moins que la terre ferme, qui, par cette même raison, doit nous paroître beaucoup plus éclairée. Quoiqu'on convienne que l'eau est propre à représenter sur sa surface unie l'image du soleil, on croit que par là même elle est moins capable de répercuter la lumière du soleil qu'un corps solide dont la surface rude ne concentre point les rayons. On prétend même avoir découvert, dans les parties les plus éclairées de la lune, des montagnes qui, à cause

de leur prodigieuse hauteur, doivent jetter une ombre très-distincte, & si le fait étoit vrai, on ne pourroit assûrément plus douter que les parties claires en question ne fussent de la terre, & les obscures de l'eau.

Voici comment M. *de Justi* répond à ces trois argumens. Il ne nie pas que l'eau n'ait beaucoup de ressemblance avec l'air ; mais comme ils diffèrent prodigieusement par les degrés de densité, & que la première pèse huit cens fois plus que le dernier, il fait remarquer que souvent un troisième corps, agissant sur deux autres différens par un certain nombre de ces degrés, y produit des effets totalement opposés. L'expérience nous fait voir qu'en proportion de sa densité les rayons du soleil produisent sur l'air même des effets très-différens. Un air épais ne laisse passer que très-peu de rayons, & pas un seul ne traverse les nuages qui se trouvent entre nous & le soleil, quoiqu'ils ne soient pas à beaucoup près si condensés que l'eau ; car la lumière qui nous reste pendant cette position, nous vient de quelques autres parties du Ciel. Quoique les brouillards ne soient pas

plus chargés de vapeurs que les nuages, leur proximité est capable de causer de vraies ténèbres. Or, en suivant ainsi les degrés de densité depuis l'air le plus pur jusqu'à l'eau, ne sera-t-il pas très-probable que celle-ci ne laisse passer aucun rayon du soleil ?

L'argument tiré de ce que l'eau étant propre à répéter l'image du soleil, l'est moins à en renvoyer les rayons, ne paroît nullement favoriser ceux qui croient qu'elle absorbe la plus grande partie de ces rayons. On sçait assez que les miroirs ne répétent les objets que parce qu'ils ne donnent point de passage à la lumière. Si dans l'obscurité nous nous mettons avec une lumière devant une glace, nous observons un double effet : l'un, que la lumière est répétée, & l'autre, que le miroir répercute les rayons de cette même lumière sur le mur opposé, où l'on remarque un endroit plus éclairé que le reste. L'un de ces effets n'empêchant donc nullement l'autre, il demeure toujours vraisemblable que l'eau de la lune répercute très-vivement les rayons du soleil.

Les deux premiers argumens étant renversés, il semble que les ombres

qu'on prétend venir des hautes montagnes, ſuppoſées dans les parties éclairées de la lune, peuvent encore moins nous convaincre. Ces mêmes ombres ne peuvent-elles pas être cauſées par les montagnes de pluſieurs iſles ſituées proches les unes des autres ? Les iſles par elles-mêmes ne ſont que des montagnes qui paſſent la ſurface de la mer. De plus, la lune eſt ſi éloignée de nous, qu'on n'y peut rien découvrir diſtinctement, même avec le ſecours des meilleures lunettes; de ſorte que les montagnes de ces parties éclairées ne ſont qu'une conjecture fondée ſur une autre conjecture mal établie.

Rapportons maintenant les raiſons que M. *de Juſti* employe pour rendre probable que les parties éclairées de la lune ſont de l'eau, & les obſcures de la terre.

La ſurface de notre globe eſt preſque par-tout couverte d'une terre molle qui ſert à faire végéter les plantes : ſi donc la lune, comme on doit le croire, eſt deſtinée à être l'habitation de certaines créatures, il faut néceſſairement y ſuppoſer une terre à peu près ſemblable à la nôtre. Or, il eſt certain que

les rayons du ſoleil pénètrent juſqu'à un certain point dans un corps auſſi poreux qu'une terre quelconque. Il tombe au moins beaucoup de ces rayons dans une infinité de petits creux, d'où il eſt impoſſible que tous ſoyent répercutés ſuivant la même direction : par la même raiſon il eſt également impoſſible que la terre ferme de la lune nous renvoye autant de rayons de lumière qu'elle en reçoit du ſoleil. L'expérience nous fait voir qu'un corps, dont la ſurface eſt rude, ne réfléchit pas ſenſiblement la lumière. Un bâtiment placé dans l'ombre n'eſt point éclairé par un mur de terre qui lui étant oppoſé reçoit en même-temps les rayons du ſoleil; mais il l'eſt par un mur de pierre qui ſe trouve dans la même poſition, & plus encore quand un tel mur eſt bien uni ou enduit de chaux. Quelqu'inégale que ſoit la ſurface de notre terre remplie de vallons & de montagnes, celle de la lune la ſurpaſſe encore à cet égard, ſelon le propre aveu des Aſtronomes. Or, ſi nous prenons garde à la poſition que doit avoir cette dernière planète pour que nous puiſſions la voir éclairée, il eſt

évident que de tous les rayons de lumière qui tombent dans de grands vallons, il ne peut pas en être repercuté un ſeul ſur nous. Il paroît donc également évident que la terre ferme de la lune ne renvoye pas, à beaucoup près, ſur nous tous les rayons qu'elle reçoit du ſoleil.

L'eau par ſa ſurface unie y eſt infiniment plus propre. Ne conſultons que l'expérience. Sans parler même de l'effet des miroirs, des métaux polis, & de pluſieurs autres corps ſemblables, ne nous arrêtons qu'à celui de l'eau. En plaçant un vaſe rempli d'eau dans une chambre, de façon que le ſoleil puiſſe donner deſſus, nous voyons au haut du plancher un endroit éclairé, dont l'étendue répond à celle de la ſurface de l'eau du vaſe : & pour connoître plus particulièrement en quelle proportion les corps rudes réfléchiſſent la lumière, on n'a qu'à faire nager ſur la même eau des petites boules de bois, ou d'autres corps, qui ne vont point au fond, & l'on verra à l'endroit éclairé du plancher autant de taches obſcures.

Qu'on ne diſe point que cette expérience eſt trop petite pour qu'elle puiſſe

faire décider ſur un des plus grands phénomènes de la nature. Dès que les circonſtances ſont parfaitement égales, ce qui ſe fait en petit doit à plus forte raiſon ſe faire en grand. Mais voici une autre expérience qui eſt plus dans le grand. Ceux qui ont voyagé dans le voiſinage des côtes ſçavent qu'on peut, à la diſtance de douze & même de ſeize lieues, découvrir la proximité de la mer par une lueur très-forte qu'on apperçoit au Ciel, ſur-tout quand il eſt un peu chargé de nuages dans la matinée. Or cette lueur ne peut être cauſée que par les rayons du ſoleil que la mer réfléchit ſur les nues. On ne pourra jamais citer une expérience ſemblable de la terre ferme.

Quoique par ces raiſons il devienne très-probable que les parties obſcures de la lune ſont de la terre & les éclairées des mers & des lacs, M. *de Juſti* entreprend encore de faire voir que ſon ſentiment s'accorde mieux que l'ancienne opinion avec les obſervations des Aſtronomes, & avec la nature d'un monde habitable.

Les Aſtronomes prétendent avoir obſervé que dans les parties obſcures

de la lune, regardées jusqu'à présent comme des mers & des lacs, il y a de grandes cavités & des abymes prodigieux. C'est même par cette raison que *Huygens*, qui a tant observé la lune, doute qu'elle soit habitable, & comme il ne conçoit pas comment ces cavités & ces abymes peuvent être conciliés avec la nature de l'eau, il nie en général qu'il y ait de l'eau dans la lune, & croit par conséquent qu'elle est inhabitable. D'autres qui voudroient laisser ses habitans à cette planète se voient contraints d'y supposer une eau différente de la nôtre. Ils pensent qu'elle tient, pour ainsi dire, un milieu entre notre eau & notre air, & qu'en laissant passer les rayons du Soleil jusqu'au fond, c'est par là que les cavités & les abymes en question nous deviennent perceptibles au moyen des lunettes. Mais tous ces doutes & toutes ces explications forcées deviennent inutiles, dès que nous admettons que les parties éclairées de la lune sont de l'eau; car les cavités dont il s'agit, étant conséquemment dans la terre ferme, elles n'offrent rien d'extraordinaire, puisqu'il est très-possible que

les montagnes soient plus hautes & plus fréquentes sur la lune que sur la terre, & que par conséquent dans la première les vallons soient plus profonds & plus communs.

Dans les parties de la lune qu'on a regardées jusqu'ici comme de la terre, & qui, suivant la conjecture de M. *de Justi*, sont de l'eau, les Astronomes prétendent encore avoir observé un grand nombre de cavités semblables, placées les unes à côté des autres, & ils nous assûrent qu'elles ne sont pas des vallons, parce qu'autour d'elles on n'observe pas le moindre vestige de montagnes. Quelques auteurs ont donné la torture à leur esprit pour deviner ce que c'étoit que ces cavités, & M. *de Fontenelle* (*b*) croit même que les habitans de la lune y font leur demeure afin de se garantir de l'ardeur du Soleil, qui pendant quatorze jours se trouve continuellement sur leur tête. Mais comme, selon M. de *Justi*, les parties éclairées de la lune sont de l'eau, il paroît que les prétendus creux qui doivent s'y trouver, ne sont autre chose que des isles sans montagnes, & telles que nous

(*b*) Voyez la Pluralité des Mondes.

en avons beaucoup sur notre globe. Comme, suivant ce qui a été établi plus haut, ces isles répercutent plus foiblement que la mer les rayons du Soleil, & que par conséquent regardées par les lunettes elles paroissent plus obscures, on a pû, dans la supposition que les parties éclairées fussent de la terre, les prendre facilement pour des cavernes; car il ne faut pas croire que, même par le secours des plus grandes & des meilleures lunettes, ces objets s'offrent à nos yeux avec toute la clarté & avec toute la certitude possibles.

Si l'ancienne opinion des Astronomes étoit fondée, la configuration de la lune seroit entièrement opposée à celle de notre globe, où il se trouve plus d'eau que de terre ferme & d'isles, & où nous avons un océan qui établit une communication entre toutes les parties du globe; car, suivant cette même opinion, la lune n'auroit que des mers renfermées dans la terre & sans communication; ce qui ne paroît pas même s'accorder avec la bonté d'un Créateur intelligent, qui ne sçauroit refuser à des créatures raisonnables les avantages & les commodités qu'elles peuvent

se procurer par leur fréquentation mutuelle. De plus, quand on considère la terre ferme comme un amas de montagnes & d'isles qui s'élèvent au-dessus de la surface de l'eau, il s'ensuit naturellement que celle-ci doit occuper la plus grande partie du globe. La conjecture de M. de *Justi* donne donc à la lune une très-grande ressemblance avec notre terre. L'océan de la première étant placé dans l'endroit où quelques Cartes marquent le *Pays de la Santé*, *la terre fertile* & *la terre aride*, s'étend entre toutes les taches obscures, c'est-à-dire, entre toutes les parties de la terre ferme, de sorte qu'on peut à présent regarder le *lac des pluyes* & *la mer des nuages & des orages* comme une grande partie de la terre lunaire, & *la mer Sereine*, *la mer de la Tranquillité*, *la mer de Nectar* & *la mer de la Fertilité & des Songes*, formeront ensemble sur l'hémisphère tourné vers nous la seconde grande partie de ce même monde.

Mais laissons aux Astronomes le soin d'examiner une conjecture à laquelle l'esprit de l'auteur a sçu donner une

si grande probabilité, & hâtons-nous de finir notre Extrait en indiquant sommairement les trois derniers morceaux renfermés dans ce volume.

Au Nombre VI on trouve une lettré adressée à M. *de Justi*, qui a pour objet de combattre un auteur pseudonyme, qui, appuyé sur d'assez mauvaises raisons, a prétendu prouver que la crainte de se servir d'ustenciles de cuivre pour les usages de la cuisine est mal fondée. En insérant cet écrit M. *de Justi* s'engage à examiner lui-même la matière qui en fait l'objet, & à publier ensuite le résultat de ses recherches.

Le Nombre VII offre des réfléxions sur le commerce de la graine de lin à l'occasion d'un Edit du Duc *de Brunswig* sur le même objet.

Le lin, ainsi que le fil & les toiles qui en sont fabriqués, doivent, sans contredit, être regardés comme une des plus importantes productions d'un païs. Personne, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, ne pouvant s'en passer dans nos climats, chaque peuple a un intérêt particulier à cultiver

chez soi une plante si utile, & empêcher par là qu'il ne sorte du païs une somme d'argent considérable pour une marchandise absolument nécessaire. Pour obtenir du lin d'une bonne qualité, le choix de la graine est plus important que pour la réussite d'aucune autre plante. Ce n'est point un préjugé ou une superstition économique que de croire qu'il faut de la graine étrangère d'une contrée où elle réussit bien, pour recueillir chez soi du lin dont on puisse faire un beau fil. C'est une chose décidée par l'expérience qu'en faisant semer une bonne graine étrangère, elle produit la première fois un lin excellent quand l'année n'y est point contraire. La graine neuve de celle-là produit déja une plante de moindre qualité, & dans les années suivantes elle dégénère de plus en plus. Quoique nous ne soyons pas encore assez avancés dans la connoissance de la végétation des plantes pour que nous puissions rendre raison de tout ce qui la concerne, il paroît que les végétaux aiment en général le changement de terrein. En semant dans une plaine du bled cueilli sur une montagne, il réussit

beaucoup mieux que celui qui a été moissonné dans la même plaine. Aussi y a-t-il en Allemagne des contrées où l'on employe cette précaution avec beaucoup d'avantage.

Il est-très vrai qu'un climat est plus favorable à certaines plantes qu'un autre, & que le lin surtout ne réussit pas dans tous les terreins montueux, pierreux, sablonneux ou argileux. Mais il n'est pas moins certain que c'est une prévention très-préjudiciable à l'économie que celle où l'on est, que cette plante ne réussit point dans certaines contrées, quoique très-fertiles par elles-mêmes. Il ne s'agit que de faire des essais réfléchis, & de se procurer une bonne graine étrangère. M. *de Justi* a vû des champs de même bonté & cultivés de même, produire du lin de qualité très différente, parce que les uns étoient semés de graine du pays, & les autres de graine étrangère. Celle de *Riga* & celle de *Schwanbeck* ont surtout beaucoup de réputation en Allemagne. Or, comme les économes qui sement une mauvaise graine perdent plutôt qu'ils ne gagnent

à la culture du lin, & que cependant il est difficile de leur faire quitter une ancienne routine, il est à souhaiter qu'à l'imitation du Duc de *Brunswig*, tout gouvernement bien constitué ne permette qu'à un certain nombre de marchands de vendre une graine de lin, laquelle on sçait par expérience réussir dans tel ou tel pays.

Dans le huitième & dernier Mémoire de ce Volume M. *de Justi* démontre l'utilité des Casernes, & il prouve par un calcul évident que les Villes ou les Provinces qui n'ont point de bâtimens semblables & qui sont obligées de loger des soldats, trouveront un avantage considérable à en faire construire.

On voit par cet Extrait à quel point notre auteur possède le grand art de mêler l'agréable à l'utile, & d'intéresser toutes sortes de lecteurs.

SUITE DES ECOTS LITTÉRAIRES *ou des Opuſcules divers, Philologiques, Scientifiques, ſur des Antiquités, des Statues, des Pierres, des Médailles, des Pierres precieuſes & des Monumens du moyen âge, publiés pour la première fois à Rome, chez les Frères Pagliarini* (*a*).

ON trouve dans un volume de ces *Ecots* cinq Diſſertations, dont les différens objets ne ſont pas également intéreſſans. La première qui eſt de M. *George Lotter*, & qui roule ſur la fameuſe *Table de Peutinger*, apprend ce que c'eſt que cette *Table*, quels en pouvoient être les uſages, & comment elle a été découverte. On entend par *Table de Peutinger* un parchemin large d'environ un pied d'Allemagne ſur une longueur de vingt-deux pieds au moins, formée par pluſieurs parchemins proprement joints les uns aux autres. Les noms des mers, des iſles, des lacs,

(*a*) Voyez ce *Journal Etranger* mois de Novembre 1755.

des fleuves, des montagnes, des villes, &c, marqués ſur cette *Table* en caractères Lombards, repréſentent le Monde ſoumis aux Romains entre la fin du quatrième & le commencement du cinquiéme ſiècle. Leurs poſſeſſions s'étendoient encore dans ce temps-là des *Colonnes d'Hercule* aux *Autels d'Aléxandre*, c'eſt-à-dire, des extrémités de l'Orient aux extrémités de l'Occident: d'où l'on peut voir quelles étoient alors la grandeur & la majeſté de cet Empire, quoique déja beaucoup déchu de ſon ancienne ſplendeur.

On ne ſçait ni par quel hazard ni en quel temps ce précieux reſte de l'antiquité fut porté en Allemagne, où il eſt demeuré dans l'oubli plus de douze cens ans, puiſque ce ne fut que dans le ſeiziéme ſiècle qu'on le découvrit. *Conrad Portuccius Celtes*, ce grand reſtaurateur des Lettres en Allemagne, avoit entrepris, par l'ordre de *Maximilien I*, un voyage à travers la meilleure partie de l'Empire. L'objet de ſa courſe littéraire étoit de rechercher tous les monumens qui concernoient l'hiſtoire du pays; & le Prince qui l'avoit chargé de cette recherche n'avoit

pû choiſir perſonne qui en fût plus capable. En viſitant toutes les bibliothèques, il trouva dans celle d'un monaſtère de Spire la *Table* dont il s'agit, & l'emporta. C'étoit ſon nom qu'elle devoit naturellement obtenir; on lui a cependant donné celui de *Conrad Peutinger*, à qui *Portuccius Celtes*, qui étoit ſon ami & ſon compagnon d'études, la donna ou la vendit. Elle ne pouvoit au reſte tomber dans de meilleures mains. *Peutinger* étoit généralement regardé comme un très-habile Antiquaire & un juſte appréciateur des monumens anciens. Il eut un ſoin extrême de nous conſerver celui-ci, & il le montroit en même temps avec plaiſir à tous les connoiſſeurs. Ce ſoin & cette complaiſance aſſidue furent peut-être la cauſe pour laquelle tous les Sçavans s'unirent dans la ſuite comme de concert pour donner à cette table le nom de *Table de Peutinger*.

La mort de cet Antiquaire penſa être funeſte à ce précieux tréſor. Il diſparut avec lui, & demeura de nouveau caché pendant environ quarante ans. On le retrouva enfin dans un des réduits les plus ſecrets de ſon immenſe biblio-

thèque. On préſume que, vers la fin de ſes jours, *Peutinger* devenu ſur cet article ſemblable aux vieillards avares, avoit dépoſé ſon tréſor dans un endroit qui n'étoit connu que de lui ſeul, & qu'en mourant il avoit oublié de l'indiquer. *Marc-Valſer* fit d'abord la découverte, non de l'original, mais de deux fragmens. Il conçut auſſi-tôt le deſſein d'en faire part au Public; il les copia de ſa propre main avec la dernière exactitude, ſans en excepter les fautes, ſoit grandes ſoit petites, & il donna ſa copie à *Alde Manuce* ſon intime ami, fameux Libraire de Veniſe, pour l'imprimer ſous ce titre: *Fragmens d'une ancienne Table ſur laquelle ſont décrits quelques voyages à travers les Provinces Romaines.* Enfin l'opiniâtreté de ſes recherches lui fit découvrir l'original même dans une caſſette exactement fermée, où *Peutinger* le tenoit enterré. Auſſi tôt tous les Sçavans, ſemblables aux amans d'*Hélène* (c'eſt l'expreſſion de M. *Lotter*) lui demandèrent chacun, avec les inſtances les plus vives, la gloire d'en enrichir le Public. *Abraham Ortelius*, Géographe du Roi d'Eſpagne, fut celui qui

l'obtint : mais la mort ne lui permit point de donner cet ouvrage. Sentant sa fin approcher, avant que d'y avoir pû mettre la dernière main, il en nomma héritier *Jean Moret*, célèbre Imprimeur d'Anvers, qui l'acheva entièrement. Tout, dans les copies, est conforme à l'original, à l'exception du caractère Lombard, auquel on a substitué le caractère Romain, plus commode pour l'ouvrier.

Depuis *Jean Moret* on a donné différentes éditions de la *Table de Peutinger*. *Pierre Bertier*, Cosmographe de *Louis XIII*, Roi de France, est auteur de la seconde, *George Hornius* de la troisième &c ; enfin, *Didier Ignace Peutinger*, le dernier de sa famille, laissa par son testament au collège des Jésuites d'Ausbourg toute sa bibliothèque, qui étoit aussi celle de ses ancêtres ; ils comptoient y trouver l'original de la *Table* dont il s'agit ; mais il étoit déja passé de cette bibliothèque dans celle du Prince *Eugène de Savoye*, où il est resté depuis.

Voilà en racourci l'histoire de cette fameuse *Table* depuis la découverte. Pour ce qui est de son auteur, il n'est pas possible d'en avoir la moin-

dre connoissance, & l'on ne peut former que des conjectures.

On ne peut révoquer en doute que ce monument ne soit très ancien ; mais dans quel temps précisément a-t-il paru ? C'est surquoi les écrivains ne s'accordent point. Tout ce que l'on peut assurer, c'est que ce fut sous les derniers des Empereurs, encore maîtres des Provinces de l'Empire, & non depuis. Il paroît en effet qu'il eût été impossible de dresser des plans & des itinéraires de pays, déja occupés en grande partie par les barbares. Il y a encore apparence que l'auteur de cet ouvrage étoit Chrétien. On en tire la preuve des paroles de l'Ancien & du Nouveau Testament qu'on y trouve employées. Les premières font mention des loix des Israëlites & de *Moyse*, les autres de S. *Pierre*. Enfin le sentiment le plus probable sur l'usage de cette *Table* est celui de *Bergièr*. Cet excellent Antiquaire prétend que celui qui l'a dressée, lui a donné peu de largeur & beaucoup de longueur, parce qu'il avoit en vue d'y représenter tout l'Empire Romain comme une longue place, où l'on pourroit voir en raccourci & d'un

coup d'œil tous les chemins publics, & admirer dans la longueur & dans la multitude de ces chemins, un ouvrage au-dessus de tous ceux de l'univers, le miracle de l'industrie humaine, & le monument éternel de la puissance & de la grandeur de Rome. C'est pour cela qu'on n'y voit point exactement marqués l'Orient, l'Occident, le Septentrion & le Midi, comme dans une Carte ordinaire, & que les degrés de longitude & de latitude n'y sont nullement observés.

Le jugement de *Pierre Bertier* est un peu différent de celui-là. Cet auteur regarde la *Table de Peutinger* comme l'ouvrage d'un *Métateur* (*b*), Officier Romain chargé de marcher devant l'armée, pour choisir les endroits propres aux campemens, & pour marquer aussi, selon toute apparence, la route qu'elle devoit tenir. Cette route étoit exposée aux yeux du Public deux mois avant que l'on se mît en marche : c'étoit par un Edit de l'Empereur ou du Général, qui commençoit ainsi : *Je sortirai de Rome à une telle heure, & si les*

(*b*) C'est notre Maréchal de Camp.

Dieux le veulent, je m'arrêterai après la première journée de chemin. Ces journées étoient ensuite marquées, ainsi que les campemens, les temps où l'on devoit recevoir les vivres, &c : toutes choses du soin desquelles le *Métateur* étoit chargé.

C'est *Lampride* qui fait mention de cet Edit, que saint *Ambroise* appelle *Itinéraire* (*c*). L'endroit de ce Père de l'Eglise est trop curieux pour en priver le Lecteur : „ Le soldat, dit-il, qui „ se met en route, ne règle pas lui-„ même sa marche, & ne prend pas, „ à sa fantaisie, un chemin plus court ; „ mais il suit celui qui lui a été marqué „ par son Général, sans jamais s'écarter „ des Enseignes. Il marche dans l'ordre „ qui lui a été prescrit, couvert de ses „ armes, & va toujours droit devant lui, „ s'il veut trouver la portion de vivres „ qui lui est préparée. En suivant une „ autre route, il ne trouveroit ni vivres, „ ni logement, parce que ces choses ne „ sont que pour ceux qui ne s'écartent „ ni à droite ni à gauche. D'ailleurs, on „ ne s'épuise jamais à la suite de son

(*c*) Sermon 5 sur le Pseaume 118.

„ Général

Général qui a égard, non à ce qui lui est utile, mais à ce qui est possible à tous, & qui marche lentement. L'armée continue d'aller trois jours de suite; le quatrième elle se repose. On choisit pour cela des villes, où l'on s'arrête trois ou quatre jours, & même davantage si les eaux y sont abondantes, ainsi que le commerce. De cette façon la route se fait sans peine : on arrive enfin à la ville que l'on choisit comme une espèce de Capitale, où les soldats se remettent entièrement.

La seconde Dissertation est de M. *Conrad Stigliti.* L'auteur y développe l'ancienne formule des testamens des Romains. Ce peuple crut que rien n'étoit plus avantageux pour la République que l'accroissement, le bien être, & le concert des sociétés simples, c'est-à-dire, des familles; ce qui fait dire à un auteur (*d*) que le repos de l'immense Rome dépendoit de celui de la plus petite de ses maisons. Une des choses qui devoit y contribuer le plus, étoit le pouvoir des pères sur leurs enfans. *Romulus*, qui avoit senti cela, avoit donné aux premiers le droit

(*d*) Flor. Lib. 1 chap. 6.

de vie & de mort sur les seconds, & par conséquent celui de les priver de leur succession. Mais plus ce droit servoit à appuyer un Empire naissant, plus étoit grand le danger où il exposoit un testateur, qui pouvoit nommer héritier un homme qui n'étoit pas de sa famille, à l'exclusion de son propre fils. Celui-ci craignant d'être privé d'un bien dont la nature le mettoit en possession, se laissoit quelquefois aller jusqu'à tuer son propre père ; & le testataire, d'un autre côté, craignant les retours de la tendresse paternelle, s'assûroit souvent par la même voie de la générosité de son bienfaiteur : on reconnut & on corrigea dans la suite l'abus de cette façon de tester.

La volonté particulière du père ne fut plus suffisante pour deshériter les enfans; il fallut que ce qui leur étoit dû par le Droit public leur fût retranché par le même Droit. Mais, afin que l'autorité des loix primitives n'en reçût aucune atteinte, on ne voulut point détruire tout-à-fait celle qui avoit été faite pour les testateurs ; on se contenta de lui imposer silence dans l'assemblée des Comices ; ce qui donna

lieu à l'usage de faire son testament dans cette assemblée, en temps de paix. Voici comme on y procédoit. Celui qui vouloit tester en demandoit la permission au peuple par une formule solemnelle ; on s'informoit en même temps de ce qui regardoit sa personne ; ensuite le peuple lui accordoit sa demande. Pour lors il déclaroit l'état de ses biens, nommoit son héritier, en prenant les citoyens à témoins, couchoit sur les registres ses dispositions que ces mêmes citoyens ratifioient solemnellement. Les registres étoient enfin reportés dans le temple pour être mis de nouveau sous la garde des Prêtres ou des Vestales.

Le testament militaire se faisoit dans le temps que les soldats étoient sur le point de partir (*e*), & qu'ils étoient déja revêtus de leurs armes. Il différoit du précédent, en ce qu'au lieu d'assembler le peuple, on assembloit un certain nombre de soldats. Voilà toute la manière de tester usitée jusqu'au temps des douze Tables, qui redonnèrent aux pères de famille le

(*e*) *In procinctu.*

droit de disposer de leur bien à leur gré. Les Décemvirs s'écartèrent en cela des loix Grecques qu'ils avoient, pour ainsi dire, copiées dans plusieurs autres articles. *Solon* n'avoit accordé la libre disposition des biens qu'aux personnes qui n'auroient point d'enfans; encore falloit-il qu'ils n'eussent été contraints ni par la captivité, ni par la séduction des parens, ni par les caresses des femmes. Dans la suite les Jurisconsultes assujettirent les testamens à des formalités, qui en changèrent en quelque sorte la nature. Ce fut en introduisant une nouvelle forme de tester qu'ils appellèrent *par le poids & l'argent* (*f*); les formalités de ces testamens étoient singulières. Un testateur feignoit de vendre sa famille. Pour cet effet, il faisoit venir un acheteur (*g*) qui donnoit de l'argent à un peseur; car alors on ne comptoit point l'argent, on le pesoit ; on appelloit ensuite cinq témoins mâles, en âge de puberté & citoyens Romains, en présence desquels le testateur prononçoit

(*f*) *Per As & Libram.*
(*g*) *Emptor familiæ.*

ces paroles : *Je légue & teste ces biens, selon qu'ils sont marqués sur ces Tables ou sur cette cire ; Romains, soyez m'en témoins* (*h*). En prononçant les derniers mots de cette formule, il touchoit à ces témoins le bout de l'oreille, & c'étoit là uniquement à quoi ils servoient ; car alors on n'exigeoit ni la souscription ni la signature que les Préteurs exigèrent dans la suite.

Pour écrire les testamens on se servoit indifféremment de ses amis, de ses esclaves, ou de ses affranchis ; mais souvent les testateurs les écrivoient eux-mêmes ; & ces derniers testamens s'appelloient téstamens olographes. De quelque main qu'ils partissent, il falloit qu'ils fussent écrits en Latin. Un legs qui auroit été écrit en Grec n'auroit pas été valable. Les testamens devoient être écrits sur des tablettes de cire enchassées dans des tablettes de bois. Quoique cet usage fût devenu plus rare depuis l'invention du papier, on ne laissoit

(*h*) *Hæc, uti his tabulis cerisve scripta sunt, ita lego, ita testor. Quirites, testimonium præbitote.*

pas de s'en servir encore quelquefois du temps de *Constantin* & de *Théodose*. Enfin, au lieu de cinq témoins, les Préteurs en exigèrent sept, quand la cérémonie de la vente de la famille eût été retranchée. Des deux nouveaux l'un représentoit l'acheteur, & l'autre le peseur.

Mais les Empereurs trouvèrent cette manière de tester trop simple & trop facile. Ils appréhendèrent les abus qui pourroient en résulter, &, pour les prévenir, ils voulurent que les testamens fussent chargés d'un plus grand nombre de formalités. Premièrement, il fut ordonné que les testamens seroient écrits tout de suite, en une seule fois, & d'une même main (*i*) ; secondement, on exigea la présence & la signature des sept témoins ; troisièmement, la signature du testateur : enfin, *Justinien* voulut que le nom de l'héritier fût écrit de la main du testateur ou de celle des témoins. Mais cet Empereur s'étant lui-même apperçu que cette dernière formalité étoit inutile, la supprima, &

(*i*) *Uno contextu.*

exigea simplement, pour que le testament fût valable, que le nom de l'héritier fût écrit par quelque personne que ce pût être. Il a eu soin de nous instruire de la raison de ce changement : c'est, dit-il, parce que le testateur n'est quelquefois pas en état d'écrire lui-même, & que d'ailleurs il peut avoir des raisons pour cacher aux témoins le nom de l'héritier qu'il se choisit.

Passons à ce qui regarde les testamens militaires. Pour bien entendre ce qui suit, il faut sçavoir que, du temps de la République, les armées n'étoient composées que de l'élite des citoyens qui alloient gratuitement à la guerre, & que dans la suite les Empereurs, voulant avoir plus d'autorité sur leurs troupes, aimèrent mieux les soudoyer, & leur accorder, outre cela, plusieurs privilèges. La manière la plus ordinaire de récompenser ceux qui s'étoient longtemps distingués à la guerre, étoit de leur donner des terres qu'ils fissent valoir par eux-mêmes. Mais la jouissance de ce prix de leurs services les privoit des autres prérogatives qui restoient à ceux qui portoient actuelle-

ment les armes. L'une de ces prérogatives étoit de pouvoir faire des testamens, qui, quoique dépouillés des formalités ordinaires, n'en étoient pas pour cela moins valables. Il suffisoit que le soldat qui vouloit tester, désignât, en présence de quelques-uns de ses camarades, le nom ou la figure de l'héritier qu'il vouloit se choisir. Il pouvoit se contenter de tracer ce nom sur le sable ; il pouvoit aussi l'écrire avec son sang sur le fourreau de son épée. Un testament de cette sorte étoit valable, soit que le testateur mourût aussi-tôt après l'avoir fait, soit qu'il ne mourût qu'un an après. Avant *Justinien* il n'étoit pas nécessaire que ces testamens se fissent sur le champ de bataille & à la dernière extrémité ; mais cet Emreur voulut qu'on ne pût s'exempter des formalités ordinaires que dans ce seul cas.

Après avoir parlé des testamens militaires, M. *Stigliti* passe à l'examen des personnes qui pouvoient tester, & de celles qui pouvoient servir de témoins. Dans les premiers temps de Rome, les testamens se faisoient dans les assem-

blées du peuple. On en conclut que tous ceux qui n'étoient point admis dans ces assemblées, ne pouvoient ni tester, ni servir de témoins. De ce nombre étoient d'abord les fils de famille, auxquels la faculté de tester étoit interdite, parce qu'ils n'avoient rien en leur pouvoir, à l'exception de leur pécule militaire. Il en étoit de même des furieux, parce qu'ils sont censés n'avoir point de volonté. Si cependant ils avoient quelque intervalle, la loi leur permettoit d'en profiter pour faire leur testament. Les prodigues étoient mis dans la classe des précédens. L'interdiction avoit lieu pour eux, ainsi que pour les sourds & les muets. Il n'en étoit pas de même des aveugles, parce qu'ils ont la parole & l'oüie libres. Enfin, la faculté de tester étoit interdite à ceux qui avoient été pris par les ennemis, ou qui étoient exilés. La raison en est qu'alors ils ne faisoient plus partie de la société. Mais, après leur retour, ils rentroient dans tous leurs droits. Pour ce qui est des femmes, la chose leur fut d'abord interdite, parce qu'elles n'entroient pas dans les Comices; mais

elle fut dans la suite accordée à celles qui étoient mères de trois enfans, pourvû néanmoins qu'elles fussent autorisées par un tuteur.

La troisième dissertation est de *Pierre Burman.* L'auteur y examine le droit d'*anneaux* d'*or*. Il commence par dire quelque chose des anneaux en général & de leurs différentes espèces, ainsi que de l'étymologie de ce mot. Il est dérivé de celui d'*année*; & comme l'*année* qui est un grand cercle, est appellée *annus*, l'anneau qui en est un petit est appellé *annulus*, non diminutif du premier. Les Anciens gravèrent d'abord des caractères sur la matière dont leurs anneaux étoient formés. Ils les ornèrent ensuite de pierres précieuses, sur lesquelles on représenta des Dieux, des Empereurs, des hommes illustres, des animaux mêmes. Quand leur usage vint à être commun, on ne se contenta plus d'en porter un; on en porta à chaque doigt, & plusieurs au même; ce qui étoit une marque de mollesse & de luxe outré. Les personnes qui avoient ce goût étoient d'ordinaire déseu-

vrées, & passoient une partie de leur temps à tirer & à remettre ces anneaux (*k*), à les montrer avec faste à leurs semblables, & à considérer les leurs avec dédain ou jalousie. Il n'en étoit pas ainsi des amans, qui se les présentoient mutuellement avec un baiser (*l*).

On ne peut qu'être étonné du cas particulier que les anciens faisoient de leurs anneaux. Dans les circonstances où ils étoient obligés de fuir ou de se cacher, ils jettoient loin d'eux toutes les marques qui pouvoient les faire reconnoître; mais ce n'étoit qu'à la dernière extrémité qu'ils jettoient leurs anneaux. Un attachement aussi singulier pour une chose qui ne paroît avoir aucun prix, cessera de paroître surprenant dès que l'on verra que la superstition & la crédulité y mettoient une valeur. Non-seulement on en tiroit des présages, on leur attribuoit encore plusieurs vertus. Le peuple,

(*k*) *Ventilat æstivum digitis sudantibus aurum.* Juve.

(*l*) Tibull. lib. 1, 7, 25.

par exemple, étoit persuadé qu'on arrêtoit les sanglots en faisant passer un anneau de la main gauche au doigt du milieu de la main droite. Ils tenoient nombre de maladies sous leur dépendance, en préservoient ou en guérissoient.

Dans l'usage ordinaire, les anneaux servoient de cachets qu'on imprimoit sur tout, même sur les ustenciles, mais principalement sur les choses qu'on vouloit tenir secrettes.

Quand on mouroit on donnoit son anneau à son héritier, (*m*) & c'étoit la façon ordinaire de l'instituer. Ce fut ainsi qu'*Aléxandre* institua *Perdiccas*. Il y avoit des anneaux d'hyver, des anneaux d'été, des anneaux qu'on portoit le jour de sa naissance, & c'étoient ceux qu'on prisoit le plus. Tous ces anneaux, au reste, n'étoient que de luxe, & différoient de celui que l'époux donnoit à son épouse le jour de leur mariage, ainsi que de ceux qui marquoient la dignité de la personne, & qui servoient à distinguer du

(*m*) Apparemment qu'on les donnoit tous si on en avoit plusieurs.

peuple les Sénateurs, les Chevaliers, les affranchis ou autres personnes favorisées du Prince.

Les principaux de ceux à qui on accordoit le droit d'anneaux d'or, étoient les Chevaliers qu'on divisoit en Chevaliers proprement dits, & en citoyens nés d'une famille de Chevaliers. Ces derniers étoient nés d'un père Chevalier, mais qui n'étoit pas Sénateur, & les autres d'un père Sénateur simplement; ce qui suffisoit pour les faire Chevaliers. Il y avoit encore une distinction entr'eux. Les uns étoient appellés *splendides* (*n*), les autres *illustres*. Les premiers étoient ceux à qui le public donnoit un cheval qu'ils nourrissoient à leurs dépens; les autres ceux dont le public nourrissoit le cheval, & dont le rang approchoit de celui de Sénateur. Ceux-ci portoient comme les Sénateurs une robe bordée par devant d'une bande semée de grands nœuds d'or ou de pourpre, en forme de clous (*o*). Ceux-là au con-

(*n*) *Splendidi*, *Illustres*.

(*o*) *Laticlavia*.

traire avoient de petits nœuds à la bande de leur robe (*p*). Mais les uns & les autres avoient le droit d'anneaux d'or qui les distinguoit du peuple. Il n'y avoit qu'eux & les Sénateurs qui eussent ce privilège. Tous portoient cet anneau à la main gauche, au doigt le plus proche du plus petit, appellé de-là *annullaire* (*q*).

On portoit cet anneau en tout temps, durant la guerre & au milieu des combats comme durant la paix, témoin la quantité qu'*Annibal* en envoya à Carthage après la bataille de Cannes, quantité si prodigieuse qu'ils furent mesurés au boisseau dans le Sénat de cette rivale de Rome. On acquéroit le rang de Chevalier en recevant du public un cheval & un anneau d'or. On perdoit ce rang par la perte de l'anneau & du cheval, dont le censeur privoit ceux qui en devenoient indignes. L'anneau d'or étoit aussi donné à ceux que la République chargeoit

(*p*) Cette robe s'appelloit *Angusticlavia*.

(*q*) *Annularius*. Les noms des autres sont *Pollex*, *Index*, *Medius*, *Auricularis*.

de quelque commission auprès des nations étrangères, sans doute afin qu'ils en fussent plus respectés & mieux reçus. Les Scribes mêmes acquéroient ce droit à la longue, par considération vraisemblablement pour un état où ils jouissoient de la confiance de leurs concitoyens en qualité de dépositaires des registres publics.

Sous les Empereurs, on donna l'anneau d'or aux affranchis, & on les éleva même au rang de Chevaliers. La chose changea cependant selon le caractère des Princes; outre que le consentement des patrons de ces affranchis leur étoit tellement nécessaire, que si, à leur insçu, ou malgré eux, ils recevoient l'anneau, on les privoit à jamais du droit de l'avoir. S'ils se conformoient aux loix de l'Etat, non-seulement ils acquéroient ce droit, mais encore celui d'être enregistrés dans une des tribus de la ville, & de porter les armes comme citoyens, privilège dont ils étoient auparavant exclus en qualité d'esclaves. Pour ce qui est des Plébéiens ordinaires, ils ne pouvoient porter que des anneaux de fer.

La quatrième Dissertation en forme de Lettre, est de M. *Dominique Vandelli*: elle roule sur la *Divine Comédie* du *Dante*, traduite en vers hexamètres Latins par le P. *Mathieu Ronto*. On peut voir ce qui a été dit de ce poëte dans notre Journal du mois d'Août 1755; ceux qui voudront en avoir une idée plus étendue n'ont qu'à consulter le deuxième volume de la *Raison de la Poësie* par *Gravina*.

La cinquième & dernière Dissertation est comme la précédente en forme de Lettre. M. *Frideric Althon*, qui en est auteur, cherche à y éclaircir un hieroglyphe qui se trouvoit autrefois à des fonds baptismaux aujourd'hui détruits. On y voyoit un poisson qui portoit au milieu des eaux un enfant sur son dos. Ce poisson est, selon M. *Althon*, la figure de J. C. qui sauve l'homme du naufrage; ce qui peut être ou n'être point, sans qu'il en résulte rien de bien important.

BALSORE.

LA Perſe gémit jadis ſous ún Prince qui ſurpaſſoit en cruauté les tyrans dont les crimes étonnèrent autrefois les bords de la Sicile. Cent peuples divers trembloient à ſon aſpect ; il mettoit ſa gloire la plus chère à être redoutable. Mais, tandis qu'il répandoit la frayeur dans tous les eſprits, ſa propre vie n'étoit qu'un tiſſu d'inquiétudes & d'allarmes. Si deux amis ſe parloient à l'écart, ſa conſcience ulcérée éprouvoit les agitations les plus violentes. Chaque parole, chaque entretien nocturne l'effrayoit de l'idée d'une conſpiration, & le ſang couloit pour diſſiper ſes craintes. Il traîna ſouvent ainſi au ſupplice des époux chéris dans le temps où, fort éloignés de ſe croire au bord du précipice, ils jouiſſoient d'un repos délicieux ſur le ſein de leurs tendres épouſes. Ainſi ſa fureur immola deux jeunes amis, qu'il ſépara pour leur faire ſentir plus vivement les horreurs du trépas qu'ils au-

roient bravées s'ils avoient eu la conſolation de mourir en s'embraſſant. Ses ſoupçons, toujours ſuivis de la perte de ceux qui les faiſoient naître, tomboient ſur ſes favoris encore plus que ſur ſes autres ſujets. Déja ſon épée étoit teinte du ſang de trente Reines ; ſes enfans n'étoient pas plus à l'abri de ſa rage, qui en avoit enlevé un pareil nombre aux eſpérances des peuples. Il crut cependant devoir conſerver au trône deux fils qui lui reſtoient, uniques rejettons de la nombreuſe famille des Caliphes.

Elim étoit ſon Médecin, *Elim* le plus ſage des Sages que la Perſe eût jamais nourris parmi ſes enfans. Son nom, environné de l'éclat de l'immortalité, jette encore des rayons lumineux ſur les ames bien nées qui ſe plaiſent à marcher comme lui dans les routes de la ſageſſe. Il connoiſſoit le cours des aſtres, la vertu des Simples, la conſtruction merveilleuſe de notre corps, & toutes les richeſſes que la nature laborieuſe étale dans l'air, dans les eaux, dans les forêts, dans les vallons, & dans les profondeurs des montagnes. La grandeur de ſon génie n'étoit ſurpaſſée que par l'élévation

de ſon cœur, & le Roi lui-même, à qui tous les autres mortels étoient ſuſpects, reſpectoit ſa vertu éprouvée. Ce fut lui qu'il chargea d'élever ſes fils loin des écueils de l'innocence, loin du luxe & du faſte de la Cour, afin que prenant du goût pour les Sciences & les Beaux-Arts, & exempts d'une pernicieuſe ambition, ils ſe rendiſſent dignes de la couronne, ſans entreprendre de l'arracher à leur père.

Le Sage conduiſit les jeunes princes dans ſa demeure. Là renfermés dans la ſolitude d'un bois tranquille, & nourris dans le ſein de la ſageſſe & de la vertu, ils virent s'écouler inſenſiblement le temps d'une jeuneſſe pleine d'innocence, & fertile en doux plaiſirs. Ils éprouvoient pour *Elim* tous les ſentimens que la Nature inſpire pour un père, & ils s'aimoient l'un l'autre ſi tendrement, qu'en parlant de deux cœurs unis par une tendreſſe plus que fraternelle, les Perſans diſent encore aujourd'hui : *ils s'aiment comme Ibrahim & Abdallah.*

Le ſage *Elim* avoit une fille unique ; c'étoit une beauté céleſte. Elle étoit tendre comme l'amour, riante comme le

mois de Mai, raviſſante comme l'innocence. Le meilleur des cœurs étoit renfermé dans le plus beau ſein. Son air & ſes regards nobles annonçoient déja l'eſprit le plus délicat, & un doux langage couloit de ſa bouche pleine de candeur comme un ruiſſeau de miel qui ſort d'entre des rochers de marbre. Elle étoit du même âge que les Princes ; elle crût avec eux, & ils la chériſſoient tous deux autant qu'ils auroient pu chérir une ſœur. Cependant *Abdallah* conçut pour elle des ſentimens encore plus tendres que ceux d'*Ibrahim*. Les charmes modeſtes de *Balſore* & la ſenſibilité de ſon cœur qui paroiſſoit formé ſur celui du Prince, firent l'impreſſion la plus forte ſur l'ame d'*Abdallah*. Il en vint bientôt à ne pouvoir reſter un ſeul inſtant ſéparé d'elle. Sans connoître l'amour, qui cependant les avoit créés l'un pour l'autre, ils éprouvoient dans les baiſers qu'ils ſe donnoient des ſentimens plus vifs que ne reſſentent des frères & des ſœurs qui s'embraſſent. C'étoit pour *Balſore* que le Prince exerçoit les échos de la forêt ; & les ſommets des cèdres repétoient avec com-

plaisance le beau nom qui faisoit le sujet de ses chants. C'étoit de même pour *Abdallah* que sur le bord d'un ruisseau couronné de rosiers, la Belle s'empressoit avec une inocente joye de cueillir des fleurs nouvellement écloses. Souvent, en entrelassant leurs tendres bras, ils goutoient au pied d'un arbre un repos délicieux, de même qu'au temps de l'âge d'or, âge heureux de l'enfance du monde, deux cœurs innocens reposoient l'un sur l'autre. Souvent assis près d'une cascade argentée, la Lune les vit s'embrasser tendrement, & les entendit bénir leur destin.

Mais, cruel & cependant si doux Amour, les joyes que tu donnes ne sont jamais pures. Telle est ta loi immuable: ce n'est qu'après des douleurs, de longues douleurs, & des jours arrosés de larmes que tu nous accordes de jouir de tes douceurs.

La beauté de *Balsore* étoit trop grande pour rester ignorée. Ainsi qu'une belle fleur qui se fane sans admirateurs dans un vallon obscur & solitaire; portée sur les aîles de la renommée, la réputation de ses attraits remplit tout le pays, pénétra jusqu'aux oreilles du

Roi, & ralluma dans son cœur les feux impurs qui l'avoient embrasé autrefois; car il n'étoit pas assez homme pour être susceptible d'un tendre attachement. Enflammé d'une curiosité impétueuse, il vole vers la solitude qui renferme *Balsore*; il la voit en secret, & revient transporté de ses charmes. Soudain *Elim* est appellé à la Cour. Pressentant son malheur, il se hâte en tremblant de se rendre aux ordres du Caliphe. *Elim*, lui dit le tyran, ta fidélité éprouvée depuis long-temps mérite d'être récompensée d'une manière éclatante, & pour te prouver ma reconnoissance, je vais déclarer ta fille maîtresse de mon Empire.

La foudre vengeresse auroit mois effrayé *Elim* que ne l'effrayèrent ces paroles. Il connoissoit le cœur de *Balsore*; il sentit toute son infortune, & ses yeux que la frayeur rendoit immobiles, retinrent à peine un torrent de larmes prêt à se répandre.

Il cherche à détourner le coup qu'il sent devoir accabler sa fille, Seigneur, dit-il au Sultan, je n'ai jamais porté si haut mes espérances. Puissent les

Dieux vous ôter l'idée de profaner par une semblable alliance l'illustre sang des Caliphes!

Mais rien ne put rompre le dessein du tyran. Une ardeur aussi impétueuse qu'impure bouillonne dans toutes ses veines; elle éclate dans ses regards. Ainsi brule un Léopard indompté; sa bouche est desséchée par le feu qui le dévore; ses yeux lancent la flamme; tous ses membres se gonflent, & avec un regard farouche il cherche en rugissant une Lionne échauffée des mêmes feux.

Balsore est contrainte de paroître, & son père est chargé lui-même de lui annoncer devant le trône le dessein du Prince. Elle vient. On la conduit au Caliphe. Son regard sombre trahit le trouble de son cœur. Tantôt on voyoit sur son visage les tressaillemens de la crainte, tantôt on le voyoit se teindre de l'innocente pudeur de la jeunesse. Le Prince la contemple avec surprise. Telle est, se dit-il en lui-même, la beauté divine des Nymphes du Paradis; c'est ainsi que l'éclat de leur jeunes fronts éblouit les yeux des mortels.

La malheureuse *Balsore* n'eut pas plutôt appris la fortune odieuse qu'on lui destinoit, qu'elle tomba sans connoissance aux pieds du trône. A tout autre qu'au tyran, ses charmes n'auroient en ce moment inspiré que la plus tendre pitié. La fureur au contraire étincelle dans ses yeux menaçans. *Elim* fondant en larmes, cherche à l'appaiser; Prince, lui dit-il, l'honneur que ma bouche vient de lui annoncer, est trop éblouissant, & trop inopiné pour que son cœur, trop foible encore, ait la force de le supporter. Cependant, Seigneur, si vous voulez m'accorder deux jours, je soumettrai ses desirs à vos volontés, & rendue plus digne de vous, elle viendra se livrer entre vos bras.

Le Roi y consentit, & *Balsore* fut reconduite dans la maison de son père. Les tendres soins d'*Elim* ramenèrent la vie presqu'éteinte dans les membres de sa fille. Mais malheureuse *Balsore*, ce n'est que pour te faire sentir de nouveau les tourmens mortels que te cause l'idée de la plus affreuse des peines. Le remède qui te rend à la vie ne fait que fortifier ton tendre cœur pour

pour de plus grandes souffrances. Cher *Abdallah*, s'écria-t-elle d'une voix foible & entrecoupée par la douleur, ami généreux qui me chéris si tendrement, on prétend t'enlever un bien dû à tes modestes soupirs, & je serois assez infortunée pour vivre dans d'autres bras que dans les tiens! Dieux cruels! C'en est trop pour la tendre *Balsore*...... C'est ainsi qu'elle s'agite & qu'elle se plaint. Une fièvre violente vient bientôt la dévorer. Par tout où le bruit de sa maladie se répand, on n'entend que des lamentations, & le Roi lui-même tremble à cette nouvelle. Le danger où se trouve *Balsore* suggère à *Elim* un moyen de la sauver & de la conserver à *Abdallah*. Il rassûre le courage de sa fille, & une potion merveilleuse l'ayant fait tomber dans un long & salutaire assoupissement, détruit à la fois la fureur du mal & la crainte de la mort.

Alors *Elim* affectant une feinte douleur, se hâte d'annoncer au Roi la mort de sa fille. Le Prince, dont le cœur n'avoit jamais éprouvé des sentimens humains, fut pour la première fois touché de pitié; il ordonna qu'on lui

rendît les mêmes honneurs qu'on rendoit aux Reines, & qu'on la transportât dans *la Maison Noire*. Cet édifice antique, construit avec une magnificence effrayante, étoit le tombeau des Caliphes, & des Princes & Princesses du Sang. C'étoit là que, transférés pendant la nuit & sans pompe, les corps de la famille Royale étoient embaumés par le premier médecin, & placés ensuite, selon leurs rangs, sur des tables de porphyre. La mort & une nuit éternelle regnoient sous les voûtes élevées & solitaires de ce bâtiment immense. Cependant la lueur blanche & azurée de mille lampes éclairoit la noirceur resplendissante des colonnes. Un usage religieux vouloit qu'aucun mortel, pas même le Roi, n'entrât dans ce temple. Le seul médecin du Caliphe regnant jouissoit de cette prérogative. Cent Nègres, munis d'armes redoutables, défendoient les entrées de cent portes d'airain confiées à leur garde.

Ce fut là qu'on transporta *Balsore*. Cependant *Abdallah* eut à peine été instruit du dessein du Caliphe, que porté sur les aîles de la douleur il arrive

dans la Capitale. La première nouvelle qu'il y apprend est la mort de *Balsore*. C'est *Elim* lui-même qui la lui annonce. Les plus horribles tableaux qu'une imagination animée puisse peindre avec les couleurs de la nuit & de l'effroi, seroient trop foibles pour exprimer ce qu'éprouva *Abdallah*. Son cœur sensible succomba, & il pensa devenir la proye de la mort. *Elim*, rassûré par l'espérance de l'événement, lui donne, sans l'instruire de l'heureux effet qui doit suivre, la même potion par laquelle la fièvre de *Balsore* s'étoit changée en un sommeil long & salutaire. On croit *Abdallah* mort, & tout l'Empire pleure ses espérances évanouies. Le Roi lui-même est touché de cette double perte. *Ibrahim* inconsolable regrette dans son frère le plus fidelle des amis, & le Palais des Caliphes ne retentit que du bruit confus des lamentations. Cependant le corps assoupi d'*Abdallah* est transporté dans *la Maison Noire*.

La vertu du soporifique se dissipant, *Balsore* reprend ses esprits la première, & quoi qu'instruite de l'artifice de son père, elle est saisie d'étonnement en se voyant

seule sous des voûtes immenses qui n'inspirent que la frayeur. Elle se léve enfin, & avec un ravissement mêlé d'effroi, elle découvre à côté d'elle son amant livré à un doux sommeil. L'amour faisant insensiblement disparoître la crainte, cette tendre amante applique sa belle bouche sur les lèvres d'*Abdallah* encore couvert de la pâleur de la mort. Dans l'espérance de les baiser bientôt refleuries, elle se couche à côté de lui; elle le tient embrassé jusqu'au moment de son réveil. Bientôt elle sent sur son sein palpiter le cœur de son amant dont la bouche réchauffée par les baisers ardens de *Balsore* commence à se mouvoir. Alors, saisie d'un frisson de joye, elle s'éloigne pour jouir, sans être apperçue, du plaisir de sa première surprise. Où suis-je, dit *Abdallah* revenant à lui, où suis-je? Le sentiment revient-il dans mon ame? Quel est ce temple? Quelle est cette profonde tranquillité, & cette sombre lueur? Que vois-je? Un songe trompeur viendroit-il abuser mon ame? N'apperçois-je pas *Balsore* à côté de moi? Oui, oui, c'est elle. C'est cette divine beauté. Je

le reconnois à l'éclat de ſes tendres yeux. Je ſuis ſans doute dans la demeure des ames heureuſes. Voici les grottes tranquilles du Paradis, & c'eſt l'ombre de ma chère amante que j'y apperçois. Ce fut ainſi que ſes premières paroles exprimèrent ſon raviſſement. *Balſore* n'étant plus maîtreſſe de ſes mouvemens vole vers ſon amant, & pleurant de tendreſſe ſe jette dans ſes bras empreſſés de la recevoir. Le plaiſir qu'ils reſſentirent en cet inſtant fut auſſi vif que la douleur qu'ils avoient éprouvée lorſqu'ils s'étoient vûs cruellement arracher l'un à l'autre. Quelle fut l'émotion de leurs cœurs lorſqu'*Abdallah* appliqua ſes lèvres ranimées ſur la belle bouche de *Balſore*, & qu'elle ſe laiſſa tomber dans un doux évanouiſſement ſur le ſein de ſon Prince. Joies céleſtes, joies inexprimables, vous n'êtes ſenties que par l'innocence qu'anime un tendre amour! Mais nulle bouche mortelle ne peut vous chanter; ceux mêmes ſur le cœur deſquels vous vous êtes le plus épanchées ne ſçauroient vous peindre. *Balſore* raconte à ſon amant comment elle a été tranſportée

dans ce lieu, le deſſein du Roi, ſa feinte mort, & le ſtratagême de ſon tendre père. Ce récit eſt interrompu par mille baiſers, & ce tendre couple n'eſt que plaiſir & que volupté. Ils ne ſongent pas ſeulement aux moyens de ſortir de la triſte demeure où ils ſont renfermés: plongé dans les bras de *Balſore*, *Abdallah* trouve la pâle lueur qui les éclaire préférable à la lumière du jour.

Cependant *Elim* veilloit à la délivrance des deux amans, & imaginoit un nouvel artifice pour les faire ſortir ſans être découverts. Les jours où la Lune ſe montre dans tout ſon éclat approchoient, &, depuis les temps les plus reculés, on croyoit dans la Perſe que la première nuit de la pleine Lune qui ſuccède au décès des Princes & des Princeſſes, ces illuſtres morts ſortoient à minuit de *la Maiſon Noire* par une des portes du Levant, & qu'environnés de l'éclat d'une gloire éternelle ils prenoient de-là le chemin des demeures bienheureuſes. C'eſt pourquoi on donnoit à cette porte le nom de la *Porte du Paradis*. Cette croyance ſuperſtitieuſe délivra nos amans de leur priſon.

Le ſage *Elim*, chargé d'embaumer les corps du Prince & de ſa propre fille, entroit dans le Mauſolée ſans être ſuſpect, & en ſortoit librement. La veille du jour qui précédoit la pleine Lune il prépara tout ce qui étoit néceſſaire au déguiſement du Prince & de ſa fille. Il les couvrit de ſimarres d'une blancheur éblouiſſante. Sur ces vêtemens il fit deſcendre en flottant des manteaux bleu céleſtes de ſoie de Perſe. Il y attacha de longues queues brodées d'argent qui, en coulant ſur la terre, répercutoient une lumière vive & étincelante. Les cheveux d'*Abdallah* étoient entrelacés d'une couronne de myrthes, & des roſes fraichement cueillies ceignirent le front de *Balſore*. Leurs vêtemens parfumés, agités par l'air, embaument au loin toute la contrée.

Enfin arrive la nuit deſirée. La Lune, propice aux vœux des amans, monte dans ſon char argenté avec tout ſon éclat. *Elim* ouvre la *Porte du Paradis*. *Abdallah* & *Balſore* en ſortent. Leurs ſuperbes vêtemens éclairés par les rayons de la Lune, dardent de toutes parts une

éclatante lumière, & les parfums délicieux qu'ils répandent dans l'athmoſphère perſuadent facilement aux Gardes, frappés d'étonnement, qu'ils voyent les ombres du Prince & de *Balſore*. Ils ſe jettent en tremblant, le viſage contre terre, & laiſſent un libre paſſage aux immortels qui ſe dérobent ſoudain à leurs regards. *Elim*, ſorti par une autre porte, s'offrit bientôt à la vûe des amans, &, couvert du voile de la nuit & de l'ombre des bois, il les conduiſit dans un vallon de la montagne de Kakan, où la Santé a fixé ſa demeure ſur des collines couvertes de plantes ſalutaires, & environnées de l'air le plus pur. Le Sage ayant autrefois, ſur cette montagne, tiré le Caliphe des bras de la mort, ce Prince lui avoit fait préſent de toute la contrée.

Le jour étoit à peine ſorti de ſes portes dorées pour éclairer le monde, que les Gardes s'empreſſèrent de porter à la Cour la nouvelle de l'apparition; mais les Courtiſans n'y ajoutèrent point de foi, ſe perſuadant que ce récit étoit du nombre de ceux dont on flatte les Princes pour en être récompenſé.

Élim, au comble de ses vœux, est arrivé avec ses enfans dans la retraite qu'il leur a choisie. Amour, ce fut là que, dans le sein du repos, tu répandis avec abondance tes trésors sur les amans les plus dignes d'être heureux. *Abdallah*, que ton bonheur approchoit de celui des dieux! Tous les biens que la simple nature peut offrir, te furent donnés. *Balsore* fleurit pour toi comme un oranger odoriférant qu'entoure l'émail d'un parterre. Son cœur, que tu possédes sans trouble, t'offre tous les charmes de l'aimable innocence, jointe à tout l'éclat de la jeunesse & de la beauté. Amans fortunés, les jours sereins de votre vie ressembloient à ces premiers printemps du monde, qui virent la félicité des bergers de l'heureuse Arcadie. Souvent assis sous un berceau émaillé de fleurs vous eutes pour témoins de vos embrassemens & de tout ce qu'éprouvoient vos tendres cœurs, la vertu qui, en vous reconnoissant pour ses enfans, se plut à vous entendre chanter le bonheur de la sagesse & de l'amour.

Pendant que les beaux jours d'*Abdallah* & de *Balsore* s'écouloient avec la

douceur du Zéphire, lorsqu'essayant ses premières aîles il passe sur la pointe des plantes pour aller caresser le sein d'une belle anémone qu'il apperçoit de loin, le tyran mourut. *Ibrahim*, son sage fils, les délices des peuples, lui succéda, & ramenant la félicité de l'âge d'or dans son Empire, il essuya les larmes de ses sujets.

Un jour le nouveau Caliphe étant à la chasse, porta ses pas incertains dans la contrée inconnue de Kakan. Déja le soleil, achevant sa carrière, teignoit d'un rouge brillant les cimes des montagnes. Le Prince suivoit le cours d'un ruisseau, qui le menant par des vallons frais & fleuris, le conduisit enfin vers des cabanes où sembloit regner la sécurité. Il s'empresse d'en approcher. Mais quel fut son étonnement lorsque sous un amandier il vit *Balsore*, qui avec une modeste liberté se reposoit dans les bras d'*Abdallah*. A peine ose-t-il en croire ses yeux trop lents à le convaincre de la réalité d'une vûe si agréable. Enfin la voix & les traits de son frère ne lui permettant plus de douter que ce ne soit lui, il se jette en chancelant dans

les bras d'*Abdallah*. Je vous revois donc, dit-il, vous que j'ai pleuré si longtemps! Tendres compagnons de ma jeunesse, le Ciel m'accorde la plus grande joie, en me faisant retrouver *Abdallah* dans les bras de *Balsore*. Quel destin, quelle faveur des Dieux vous a ramenés dans ce monde? Alors les amans lui dirent ce qu'*Elim* lui avoit caché pour lui ménager le plaisir de la surprise. Le souvenir de leurs chagrins ne servit qu'à leur faire sentir plus vivement le plaisir de se voir réunis.

Ibrahim, oubliant sans peine la pompe de la cour, avoit déja joui pendant deux jours de la tendresse de son frère & de *Balsore*, lorsqu'il offrit à *Abdallah* de partager avec lui sa puissance; mais ce fut en vain. La grandeur suprême n'offrit rien à *Abdallah* qui pût le tenter, & la tendre *Balsore* ne trouva point le trône comparable à la libre médiocrité qui la laissoit jouir entièrement de son époux. Du haut de la cime du fertile Kakan ils montrèrent au Caliphe le bonheur des vallons qui renfermoient tous leurs souhaits.

A notre arrivée, ajoutèrent-ils, tou-

tes ces campagnes n'étoient qu'un beau désert. Voyez les ornemens que nos travaux y ont répandus. Voyez ces champs, cultivés par nos soins, nous prodiguer leur fertilité, ces prairies se couvrir voluptueusement d'une herbe molle & riante, ces collines, ombragées par des cédres qui se perdent dans les cieux, se couronner de rangées superbes de jeunes oliviers. Ecoutez ces cris de joie de nos troupeaux innombrables, qui font retentir de mille & mille manières les échos de nos montagnes. Voyez nos bergères qui, pleines d'innocence, s'échappent des mains des bergers, & vont faire paître leurs moutons sur les bords de ces ruisseaux. Ah, que l'heureuse nature a d'appas dans sa liberté tranquille & inconnue! Cette campagne, ce siége du repos, ces grottes où se tient la Sagesse & les cabanes habitées par l'Amour, pourrions nous les changer contre le fracas d'une Cour tumultueuse! Quelle seroit notre folie si nous allions sacrifier la tranquillité d'une vie douce à l'esclavage, à la flatterie, & à la pompe! . . . . . C'est ainsi que, sentant tout le prix de leur

félicité, ils parloient au sage Caliphe qui, rempli d'une envie secrette, s'arracha de leurs bras pour retourner dans sa prison dorée. Mais, à chaque retour du mois de Mai, qui, à son gré, revenoit toujours trop tard, il s'empressoit d'aller revivre dans les lieux habités par ses vertueux amis. Ceux-ci jouirent long-temps du bonheur de s'aimer, & virent dans une famille nombreuse fleurir autour d'eux les images de leurs vertus. Encore aujourd'hui, lorsqu'on veut souhaiter à deux amans le sort le plus fortuné, on dit dans les contrées de Kakan: *Soyez aussi heureux que le furent Abdallah & Balsore.*

Ce Conte est tiré du même volume in 4°. qui nous a fourni *Zemin & Gulhindy* dans le mois de Juillet, & *le Mécontent* dans le mois d'Août. Nous apprenons d'Allemagne que l'auteur de ces Contes s'appelle M. *Wieland*, & qu'il demeure actuellement à *Zurich* en Suisse.

LETTRE DE M. PARFOURRU A M. FRÉRON.

J'Ai été, Monsieur, également surpris & désespéré d'apprendre à l'arrivée de M. le Marquis *de Montcalm* en Canada, que vous aviez publié sous mon nom, dans votre JOURNAL ETRANGER du mois de Mars, une Lettre qui ne rend pas aux Canadiens toute la justice qui leur est due. Il est vrai que M. le Marquis *de Montcalm* m'a assuré que, dans le JOURNAL suivant, vous aviez déclaré que vous soupçonniez cette Lettre de n'être pas exacte, & que vous croyiez n'en avoir eu qu'une copie infidelle. Ce désaveu, qui n'étoit pas le mien propre, ne suffit ni à la vérité ni à moi. J'ai vû les Canadiens au champs de *Mars*; j'ai vû que leur valeur ne cédoit pas à la réputation qu'ils ont en Europe, & ici parmi les nations Sauvages dont le témoignage ne peut être suspect, puisqu'il est libre comme elles. J'admirois que les mêmes hommes eussent encore une

ardeur & une patience incroyables à surmonter des fatigues dont on n'a en Europe ni les occasions ni l'idée. Aussi n'ai-je bien senti tout ce que pouvoit le François, que quand je l'ai vû au milieu de ces fatigues disputer de constance avec les Canadiens, & vaincre avec la même ardeur qu'eux les obstacles de tout genre que la Nature a semés ici à chaque pas. Je vous prie, Monsieur, de publier dans un de vos Journaux cette lettre, qui est la véritable expression de mes sentimens, sentimens que le temps & les circonstances ne feront que confirmer & accroître.

J'ai l'honneur d'être &c.

Monsieur,

Votre très-humble & très obéissant serviteur, PARFOURRU, Cap. au Regim. de Languedoc

Au Camp de Carillon le 25 Juin 1756.

PER LA PUBBLICA ENTRATA DI SUA ECCELLENZA IL SIG. CONTE DE CHOISEUL MARCHESE DI STAINVILLE CAVALIERE DEGL' ORDINI DEL RE CRISTIANISSIMO ED AMBASCIATORE STRAORDINARIO DI S. M. PRESSO LA SANTA SEDE.

SUR L'ENTRÉE PUBLIQUE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE COMTE DE CHOISEUL, MARQUIS DE STAINVILLE, CHEVALIER DES ORDRES DE SA MAJESTÉ TRÈS-CHRÉTIENNE, ET SON AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE AUPRÈS DU SAINT SIEGE.

LEs Entrées des Ambassadeurs dans la nouvelle Rome sont, en quelque sorte, une image des triomphes de l'ancienne. On n'y traine point à la vérité des Rois détrônés & des Guerriers illustres chargés d'indignes fers: spectacle pompeusement barbare. Les malheurs de l'humanité sont-ils donc faits pour relever l'éclat d'une fête, & pour

exciter la joye d'un peuple effréné ? Combien plus doux & plus satisfaisant n'est-il pas pour un Triomphateur de voir son char suivi d'une foule d'esclaves libres, si je puis parler ainsi, qui ne sont enchainés que par l'admiration que commandent les vertus & les talens ! La noblesse du sang, l'élévation des sentimens, le génie pour les affaires, l'amour des Beaux-Arts, la magnificence, l'urbanité, l'art de plaire à tous les esprits, ont rendu M. le Comte DE STAINVILLE aussi respectable, aussi cher à la Capitale du Monde Chrétien, qu'il l'eût été à cette même Capitale du Monde Payen. *Horace* & *Ovide* l'eussent chanté comme les Muses modernes du Tibre le célèbrent aujourd'hui. Elles ont saisi la brillante circonstance de son Entrée Publique, pour faire éclater les sentimens d'amour, d'estime, de zèle & d'attachement, dont les Romains sont pénétrés pour sa personne. Que de tels Ministres nous font honneur chez les étrangers ! Qu'ils leur donnent une juste idée des agrémens de notre nation, & de sa solidité, à laquelle on ne croit pas tant !

De toutes les pièces de vers composées en l'honneur de M. DE STAINVILLE, je ne rapporterai ici que deux Sonnets. Le premier est du Docteur *Philippe Fazi*, Médecin, le second de M. l'abbé *Tizzi*, Poëte Romain.

Signor, tra 'l Viva che commun si desta,
E Illustre, e Grande, e Invitto oggi ti noma,
Innalza il Tebro ancor l' algosa chioma,
E a contemplar l'ingresso tuo s' arresta.

Poi grida, e Chi tanto stupor m' appresta?
E Mario? è Silla? o l' Affrica già doma
Scipion ritorna Trionfante in Roma?
Qual Treno mai, qual nuova Pompa è questa?

E pur de' Merti tuoi più illustre segno
L' esser egli è da gran Monarca eletto
I gravi affari a maneggiar d'un Regno.

Ma poi Signor, di meraviglia oggetto
Ti rende, e d'ogni lode, e plauso degno,
Del gran PASTORE, *e del tuo* RE *l' affetto.*

CHOISEUL, les cris d'allégresse qui se font entendre aujourd'hui de toutes parts, parmi lesquels on t'appelle illustre, grand, invincible, réveillent le Tibre : il lève de nouveau sa tête couverte de mousse ; il s'arrête pour contempler ton Entrée.

Il s'écrie : Qui me procure un spectacle si merveilleux ? Est ce *Marius* ? Est-ce *Sylla* ? Ou plutôt n'est ce pas *Scipion* qui rentre triomphant dans Rome, après avoir dompté l'Afrique ? Quel éclat, quelle nouvelle pompe !

CHOISEUL, la plus illustre preuve de ton mérite est d'avoir été chargé par un grand Roi du manîment des affaires importantes de son Royaume.

Mais ce qui te rend digne d'admiration, d'éloges & d'applaudissemens universels, c'est l'affection de ton maître & celle du Souverain Pontife pour ta personne.

Roma avvezza a mirare in ogni etade
E ricche pompe, e splendido lavoro,
Qualor cinto d'oliva, o augusto allore
Console, od Orator calcò sue strade:

Pur or, che in Toghe si cangiar le spade,
E le vien dalla Senna alto decoro,
Vede lieta al chiaror de' Gigli d' Oro
L' ampie vie folgorar di sua Cittade:

E par che dica: Forse in me discese
Un qualche Nume, a cui divide il petto
L' azzurra Fascia del bel Ciel Francese?

Ma nò: Tu sei, che al Regio Incarco eletto,
Parte del Franco onor mi fai palese,
Al mio GRAN PADRE, *e al tuo* GRAN RE
diletto.

ROME étoit accoutumée à voir en tout temps avec admiration des spectacles pompeux & le riche travail de l'Art, lorsque ses Consuls ou ses Orateurs marchoient dans ses rues, le front ceint d'augustes couronnes d'olivier ou de laurier.

Aujourd'hui que l'Epée est chargée des emplois de la Robe, & que cette Capitale reçoit d'illustres ornemens des bords de la Seine, elle voit avec transport ces mêmes rues briller de la splendeur des Lys.

Elle semble dire : Qui vient de descendre dans ces murs ? N'est-ce pas une Divinité sortie de la voûte azurée du beau Ciel de la France ?

Non, c'est toi, qui, chargé des affaires de ton Souverain, fais briller à mes yeux une partie de la gloire de ta nation, & qui es également chéri de ton maître & du mien.

Avertissement de M. Fre'ron.

EN me chargeant de la direction du Journal Etranger, je crus que je pourrois toujours le concilier avec mon Anne'e Litte'raire. L'expérience m'a prouvé que cette double entreprise étoit trop au-dessus de mes forces. Si je n'ai pû porter ce *Journal* à la perfection dont je le crois susceptible, j'ai du moins la satisfaction de ne l'avoir pas vû dépérir dans mes mains. La confiance dont le Public honore mes foibles talens, le succès de l'ouvrage, l'habitude qui rend léger le poids des plus grands travaux : tout m'engageroit à poursuivre cette carrière, si ma santé me le permettoit. Mais elle est tellement dérangée par une année entière de veilles continues, que je me vois dans la nécessité de me borner à un seul ouvrage périodique. Il est naturel que je donne la préférence à mon Année Litte'raire, que j'ai établie moi-même, dont je fais de-

puis si long temps ma principale occupation, & qui a pour objet la Littérature nationale plus agréable pour moi que la Littérature étrangère. La reconnoissance que je dois au Public de l'accueil qu'il a toujours fait à mes Feuilles, suffiroit d'ailleurs pour me les faire conserver, & pour m'exciter à les rendre plus dignes de son indulgence. Au reste, le Journal Etranger ne peut que gagner à ma retraite. On m'assûre qu'on a choisi pour me remplacer des auteurs estimables, déja connus par de bons ouvrages dans un autre genre.



TABLE DES MATIÉRES.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Journal Etranger pour le mois d'Octobre. A Paris, ce 27 Septembre 1756.

LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER:

OUVRAGE PERIODIQUE.

NOVEMBRE 1756.

— Nec tellus eadem parit omnia.... *Ovid.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT des Associés au Privilége du JOURNAL ETRANGER, pour le renouvellemnt des souscriptions de l'année 1757.

LE nombre des Souscripteurs pour le JOURNAL ETRANGER, ne nous a point aveuglé sur un ouvrage qui jusqu'à présent n'a rempli qu imparfaitement l'objet qu'il annonce, mais les établissements nouveaux, pour peu qu'ils ayent d'étendue, se perfectionnent lentement; c'est beaucoup de ne pas s'arréter. Le Plan de celui-ci est trop vaste, il embrasse trop de parties pour qu'on ait dû esperer de le voir accompli pour ainsi dire en naissant. Ce n'est que le temps qui peut vaincre les obstacles qui se rencontrent toujours méme dans les projets les plus utiles. Parmi ceux que nous avons eu a surmouter, les dépenses considérables que nous sommes journellement obligés de faire, n'ont pas été les plus difficiles. Mais nous regardons le JOURNAL ETRANGER comme pouvant être admis un jour au rang des Monumens consacrés à la gloire littéraire de nôtre Patrie, & nous sommes Citoyens. C'est à ce titre que nous annonçons au Public les fruits de notre zele. C'est à ce titre que nous lui faisons part des nouveaux arrangements que nous avons pris pour rendre cet ouvrage de plus en plus utile, de plus en plus intéressant. Son but est bien sans doute de donner une idée juste de l'état actuel des sciences, & des arts, chez les Nations qui les cultivent, mais ce n'est qu'après avoir montré successivement pendant quelques années au moins la plus grande partie des travaux de chaque Nation dans les sciences & dans les arts, qu'on peut se flatter d'y réussir. Autrement ce seroit entreprendre la construction d'un Edifice, sans avoir rassemblé auparavant les materiaux nécessaires. Il n'y avoit qu'une correspondance litteraire établie solidement dans les pais

2

étrangers, qui pût remplir nos désirs à cet égard. Les difficultés de toute espèce avoient empéché jusqu'à présent que ce dessein n eut son executiou; mais à force de soins, nous sommes enfin en état de montrer des commencements qui nous donnent des espérances fondées pour l'aveuir.

Les Gens de Lettres forment un peuple libre, dont tous les Citoyens s'occupent sans cesse du bien de la république. Ce n'est point envain que l'on réclame les secours de chacun en particulier pour l'intérét général. Dans le nombre de ceux qui ont bien voulu se préter à nos vûes, nous pouvons citer.

En Espagne, Dom Gaspar de Montoïa Procureur Général & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara.

En Italie, à Livorne Monsieur l'Abbé de Venuti, Grand Vicaire de M. l'Archevéque de Pise, & Académicien correspoudant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, qui consacre aux Muses avec taut de succès, les instants que lui laissent les devoirs de son état.

A Florence, M. le Chevalier Adami, connu par son érudition, par nombre de bons ouvrages tant en Prose qu'en Vers, par son amour pour les Lettres qui rassemble chez lui une société distinguée de Sçavans.

A Rome, M. l'Abbé Querci, Bibliothécaire de S. E. M. le Cardinal Corcini.

A Venise, M. l'Abbé Medoro di Rossi qui compose lui méme un Journal Litteraire.

En Allemagne, à Dresde, M. de Hagedorne Conseiller d'Ambassade de S. M. P. distingué par toutes sortes de connoissances, principalement sur la Peinture, la Sculpture &c, & qu'on peut regarder comme le Caylus de l'Allemagne.

A Gottingue, M. Keisner Professeur des Mathématiques & l'un des meilleurs Géometres de l'Allemagne.

En Angleterre, à Londres, M. de *** qui nous fait part autant qu'il est possible des productions d'un païs si fertile en bons ouvrages de tous genres.

En Suede, à Stokolm & pour le reste du Nord, M. de Rossiguol Sécretaire d'Ambassade qui aime la litterature, & la cultive avec succès.

Outre les correspondants dont nous venons de par-

3

ler, il en est encore quelques autres, qui par des raisons particulieres ne jugent pas à propos d'être nommés; & nous avons des Libraires aussi éclairés qu'intelligens, dans la plûpart des grandes Villes, chargés de nous faire parvenir le plus promtement qu'il est possible, les ouvrages nouveaux qui paroissent, & qui meritent d'être inserés dans le Journal.

Au moyen du concours de tant de personnes distinguées dans la républiqne des Lettres, & des nouveaux secours qu'ils nous promettent pour la suite, le JOURNAL ETRANGER va prendre une nouvelle forme, plus de consistence encore qu'il n'en a eu jusqu'à ce jour, & nous avons tout lieu d'en attendre des succès.

Ces secours nous mettront en état de donner tous les mois une Lettre de l'un de nos correspondans sur la littérature de son païs.

Pour ne rien négliger de tout ce qui peut contribuer à la perfection de cet ouvrage, nous nous sommes déterminés à mettre à la tête de chaque Extrait, les noms de ceux qui l'auront fait, autant qu'ils le permettront, nous avons tout lieu d'esperer par là, d'une part, que ceux qui travaillent ordinairement au JOURNAL ETRANGER, y mettront désormais encore plus d'attention & de zele; & de l'autre, que les Sçavans de l'Europe voudront bien nous enrichir quelquefois du fruit de leurs travaux.

Enfin nous avons pris les mesures les plus justes pour que notre Volume paroisse à l'avenir exactement au premier de chaque mois, & nous recevrons avec reconnoissance les avis que le public voudra bien nous donner sur les moyens de lui plaire.

Malgré les frais assés considérables dans lesquels ces ameliorations ont dû nous jetter indispensablement, nous n'augmenterons point le prix des souscriptions; les Souscripteurs de Paris payeront toujours 21 liv. à l'ordinaire pour les douze Volumes de 1757. Les Souscripteurs de Province payeront 24 liv. pour lesdits douze Volumes qu'ils recevront successivement chaque mois par la poste, francs de port.

Ceux qui voudront souscrire, s'adresseront au Bureau du JOURNAL ETRANGER chez Lambert, Libraire rue & à côté de la Comédie Françoise, ils sont priés

de lui donner, ou de lui envoyer leur nom, & leur adresse; avant le premier Janvier.

Les Gens de Lettres qui jugeront à propos de nous communiquer des Extraits de livres écrits en Langue étrangere, sont priés de les envoyer à l'adresse dudit Lambert, pour être remis aux associés au Privilége du JOURNAL ETRANGER, pourvû toutes fois que ces livres n'ayent pas été déja traduits en François.

Ceux qui désireront se procurer les ouvrages étrangers dont il sera rendu compte dans notre JOURNAL, pourront s'adresser au sieur Cavelier, Libraire rue Saint Jacques, au Lys d'Or.



PREFACE.

ON n'a vû jusqu'à présent que des essais de ce Journal, à la vérité maniés assez heureusement pour faire desirer qu'il fut amélioré. Mais le temps si prompt à corrompre les meilleures entreprises, est toujours lent à les perfectionner. Celle ci nécessairement embarassée par son étendue, devoit éprouver d'abord ces contradictions qui présagent le succès à qui sçait l'attendre. On a donc généreusement sacrifié des fonds à des espérances, & c'est après avoir pesé les avantages, les obstacles & les moyens, qu'on a repris la chaleur & toute l'assurance nécessaire pour le maintien & la perfection de cet ouvrage.

De tous ceux du même genre, il peut devenir le plus important à la Nation; parce qu'elle est la plus curieuse & la plus industrieuse de tou-

tes. Avide de jouir, légère dans ses goûts, ce n'est que par une variété continue qu'elle peut entretenir cette extrême sensibilité qui s'épuise & se renouvelle chaque jour. Une mode chinoise, une fleur des Indes l'enchante; aussi tôt elle l'imite & la fait oublier. N'y auroit il que les trésors de l'esprit qui lui deviendroient indifférents, dès qu'ils seroient étrangers? Peut être a t'elle la présomption de ne rien attendre de ses voisins à cet égard? L'habitude de se cultiver lui donne sans doute des avantages, qu'aucune Nation ne peut lui disputer. Mais renonce t'on à de nouvelles branches de commerce, sous prétexte qu'on est plus riche que le pays où l'on peut acquérir?

Voici le temps de lier entre tous les Sçavans de l'Europe cette correspondance étroite & suivie, que le Chancelier Bacon mettoit au rang des choses à faire, *DESIDERATA*. Le commerce & les voyages qui étendent les relations des peuples, non plus d'une Cour à l'autre, mais entre les Villes, les Sociétés, & les Citoyens, nous ont conduit au point de mettre tout en œuvre pour cimenter cette union gé-

nérale qui peut réaliser le projet d'une paix universelle; projet qu'on ne sçauroit traiter de chimère, sans convenir que l'espéce humaine est la plus détestable de toutes.

C'est en étudiant leur façon de penser mutuelle, que les Nations peuvent se connoître, s'épier, & se précautionner les unes contre les autres: car les Sociétés se maintiennent plus par la méfiance que par la bonne foi. C'est en lisant les écrits d'une Nation qu'on s'instruit de ses vuës & de ses ressources.

Tout peuple qui n'écrit point, ou dort, ou songe à sa fortune, ou prépare ses forces: dès qu'il exercera son esprit, c'est par les objets qui l'intéresseront davantage, qu'on pourra juger de ses inclinations générales, ou de sa situation actuelle.

On a beau penser que les Sciences n'influent presque point sur le Gouvernement: l'empire de l'imagination est le plus puissant de tous, & c'est aux Gens de Lettres d'en manier les rênes. Les intérêts sont si compliqués, que la supériorité des connoissances donne aujourd'hui les plus grands avantages.

L'équité, la raison & l'esprit, il est vrai, tiennent peu contre la force; on ne les employe même qu'à son défaut. Mais l'esprit apprend à se garantir de la violence, ou par des négociations d'intérêt qui l'appaisent, ou par des piéges qui l'enchaînent.

Avoüons-le; (sera-ce à notre gloire, ou à notre désavantage?) Paris est mieux connu à Londres, que Londres à Paris. Cependant nous ne pourrons jamais bien juger de nos forces qu'en appréciant celles de nos voisins, de nos rivaux & de nos ennemis; & c'est encore un coup, par des relations publiques que s'établit cette comparaison. Mais des nouvelles purement politiques n'annoncent que des coups déja portés; & dans l'histoire suivie de l'esprit humain, (telle qu'on pourra la voir dans cette collection périodique de ses travaux,) on observe les mouvemens & l'on prévoit l'orage. Car les Sciences ne sont plus confinées dans la sphere des choses idéales; elles se tournent heureusement aux objets de l'intérêt public; au lieu de s'emparer des conversations & de l'oisiveté des hommes, comme autrefois; elles se

sont assujetties à leurs besoins & à leurs travaux. Ce Journal est donc fondé sur l'intérêt de la Nation.

Autre motif; l'intérêt des Nations étrangères. On ne parle point de la gloire qui revient à chacune, d'étendre & de publier par tout les progrès de son esprit; (un objet aussi frivole n'est pas digne d'un peuple) mais de la douce satisfaction qu'il y a pour des hommes, à se communiquer réciproquement leurs vuës & leurs efforts pour le bonheur de l'humanité.

Nous avons fait par les Lettres ce que les Romains n'avoient pû faire que par les armes. La Langue Françoise est enfin devenue celle de l'Europe, & quoique chaque peuple ait la sienne, & chaque Langue ses avantages; sans entrer dans des comparaisons toujours odieuses à la vanité respective des Nations, il est certain que les négociations, les sciences & la politesse ont rendu la notre généralement nécessaire aux Gens de Lettres, aux Courtisans & au Sèxe qui dicte à ces deux classes la loi de plaire & l'art de réussir.

Ainsi point de Nation qui ait plus de facilité que nous à favoriser la commu-

nication de toutes les autres entr'elles. Ce seroit donc un commerce dont la France tiendroit la Banque, & sa Langue en seroit la monnoye. C'est un motif & un moyen de plus pour les étrangers de l'apprendre; c'est un obstacle de moins pour nos voyageurs François. Peut-être même arrivera-t-il que cette paresse qui nous éloigne d'un travail aussi rebutant que l'étude des Langues, pourra céder à la curiosité; quand on trouvera dans ce Journal, des motifs tous les jours nouveaux d'estimer les Nations que nous ne connoissions pas.

C'est ici la place des objections. Les Etrangers n'aiment que le sérieux, & nous n'aimons que l'agréable. Au-dessus de nous, quant à l'étendue de l'érudition; au-dessous, quant aux graces de la Littérature; on ne peut retirer de ce commerce que des avantages qui ne sont point enviés de part & d'autre.

Mais les Anglois & les Allemands ont encore des Contes & des Romans pour nous amuser: l'Italie a de la Poësie & de la Musique pour nous enchanter; & si quelques nations sont encore dans l'enfance, pour les progrès de l'esprit; sans doute ces enfans

deviendront des hommes, & nous serviront d'appui dans notre caducité. La perfection ne dure pas un siécle, & ce siécle est passé pour nous, du moins pour ce qui regarde l'éloquence & la poësie. Il ne nous resteroit donc qu'à nous étendre dans la carrière de la Philosophie, qui n'a point de bornes. C'est le barbarisme perpétuel des anciens Philosophes travestis, qui dégoutoit les Dames. Mais voyez comme elles ont dévoré les ouvrages des Buffon & des Montesquieu; quand ils ont substitué le langage d'une raison lumineuse aux Hyérogliphes & aux Enigmes de l'Ecole. Pourquoi donc se figurer qu'il ne nous faut que des bagatelles, & de la fiction? Conduisez un enfant, droit à la vérité; ramenez une imagination déroutée aux objets solides, vous verrez quels progrès se feront dans la science des choses; tandis qu'on perdoit le temps & les forces après des mots. Nous sommes peut-être désabusés de la gloire: toutes les vûes se fixent au profit. Quels sont les Ouvrages en vogue? ceux qui traitent du Commerce, de la Noblesse, de l'Agriculture, des Arts, des Finances, du Droit

public, enfin tout ce qu'on croit tendre à l'amélioration de l'Etat, & au bonheur des Citoyens.

L'histoire naturelle est un pays ouvert à tout le monde. Les Nations qui donnent le moins à l'imagination, sont toujours sûres d'employer utilement leurs soins à cette partie. C'est à l'Allemand de rechercher les métaux, à l'Anglois de les mettre en œuvre, au François de les façonner. N'en seroit-il pas de même des Sciences ? N'est-ce pas en Allemagne qu'on prépare les matériaux de la Jurisprudence, de l'Histoire, de la Philosophie, & de la Politique ? N'est-ce pas en Angleterre qu'on réduit en systême ces collections immenses de faits & de raisonnemens ? Enfin n'est-ce pas en France qu'on donne aux Sciences, cet éclat & cette parure qui les fait accueillir par tout, de tous les âges, & de tous les sexes ? Ainsi puisque l'empire du goût est si dominant qu'il supplée à la magnificence ; puisque les richesses ne sont rien sans l'usage, ni l'usage sans le choix ; estimons nous assez heureux d'une industrie qui nous fait jouir délicieusement de tous les trésors du monde.

Qu'oppose-t'on encore ? la différence des gouvernemens. L'esprit Républicain ne parle pas comme l'esprit Monarchique.

Il seroit peut-être beaucoup plus avantageux que tous les Etats se renfermassent dans les limites que la Nature ou le sort leur ont posées ; que chaque peuple ne connut que ses Loix, elles en seroient mieux observées ; qu'on ignorât jusqu'au nom des climats & des nations éloignées ; autant d'objets retranchés à nos désirs, autant de peines & de tourmens épargnés. Mais depuis que l'ambition & la curiosité se promenent sur la surface de la terre, depuis que notre inquiéte activité a rendu le commerce nécessaire, & par le commerce introduit les Arts qui l'entretiennent, & le luxe qui l'épuise, on ne sçauroit mettre des bornes à ses connoissances, sans en mettre à la force politique. Il ne s'agit donc plus de craindre & de fuir la lumiere. C'est à l'esprit observateur de voir & de montrer l'étendue de chaque vérité, d'omettre ce qui peut blesser une nation, & de ne produire que ce qui doit les instruire toutes. C'est par la discussion qu'on rec-

tifie les maximes trop générales, & qu'on prévient les abus de l'application. Heureux le génie qui a trouvé dans la combinaison des biens & des maux, une raison pour chaque peuple, d'aimer son gouvernement ! Heureux celui qui réussiroit à faire, qu'en modérant l'esprit national, nous en fussions plus hommes !

C'est en feuilletant ces volumes périodiques, où l'on se hâte, comme à la veille d'un orage, de ramasser nos provisions littéraires, qu'on a senti les difficultés de faire un bon Journal.

Une connoissance profonde de toutes les matières, une intelligence au moins exacte de toutes les Langues, un grand usage de celle du païs, beaucoup de jugement pour le choix, de la méthode pour la distribution, de la précision pour les analyses, des vûës pour la récapitulatioin, de l'étendue pour les conséquences ; voilà ce qu'il nous faut, & ce qui nous manque.

C'est au Journaliste, plus qu'à tout autre, d'être Philosophe ; mais surtout par la justesse de ses raisonnemens, & par la droiture de ses intentions. Un tel homme devroit avoir les mœurs

aussi saines que l'esprit, afin qu'on ne soupçonnât pas ses jugemens de corruption ni de partialité. Ce devroit être un homme ignoré qui ne connût personne, s'il étoit possible. Dès qu'il se répand dans la Société, son rôle doit prendre insensiblement des nuances de satyre, ou d'adulation, que le commerce des hommes ne manque jamais de faire influer sur les jugemens qu'on porte de leurs actions, ou de leurs ouvrages.

Un homme qui écrit dans un genre, se flatte de plaire aux partisans de son goût, & c'est assez pour lui d'avoir quelques suffrages. Mais un Journaliste est l'homme du Public ; il faut plaire aux Lecteurs, sans blesser les Auteurs : eh comment ! Quand il loue, c'est un esclave ; quand il désapprouve, c'est un tyran : Veut-il être neutre, il est abandonné. Ne disons rien du tourment qu'il s'impose de remplir des pages, de travailler *à la journée*, d'être agréable sans ressentir de gayeté, correct sans avoir du loisir ; d'user son esprit sans gloire, & sa vie sans réputation.

Mais surtout ici, comment concilier, encore une fois, tant de Nations

oppoſées ? Les gens de Lettres ont beau ſe dire *Coſmopolites*, pour étonner les autres hommes. Les *Lettrés* en Europe, comme à la Chine, forment une claſſe qui a ſes Loix, ſes préjugés, ſes maximes & ſes intérêts à part. Mais cependant chaque Auteur ſe reſſent de l'influence du climat, du gouvernement, de la religion, de la grande ſociété qui l'environne, & du petit cercle qui le reſſerre. Un Ecrivain Anglois doit impatienter un Lecteur Eſpagnol. En vain le commerce dompte ou ſuſpend l'action des antipathies naturelles; des que l'intérêt ne ſert plus de lien, les préjugés reprennent leur aſcendanr. Un Tolérant du Nord s'offenſera du ton dogmatique des Ecoles du Midi. Que faire ? éviter tout ce qui peut compromettre les opinions d'une certaine importance, ne point remuer des matieres inflammables, & ſe retrancher ſur les objets qui peuvent intéreſſer toutes les nations, ſans en offenſer aucune.

Mais ſur les ſciences mêmes, & ſur la littérature, le goût eſt auſſi varié que ſur les modes. Les écrits de certains climats reſſentiront toujours la

fourrure de Docteur. On y entaſſera perpétuellement les autorités des anciens ſur ſes propres connoiſſances ; & l'érudition y fermera l'entrée à l'élégance.

Si les Sçavans manquent de méthode, cela n'empêche pas un Journaliſte de leur en prêter, dans ſes extraits. C'eſt à lui de mitiger les écrivains trop durs, de rendre ſenſibles les abſtractions, de donner de la préciſion aux compilateurs, de marquer les beautés qui manquent, plutôt que de relever les défauts qui dominent ; de prendre l'eſprit de chaque nation, le ton de chaque choſe, & le goût de ſon ſiécle & de ſes Lecteurs. Un peuple aime l'hyperbole, un autre la métaphore : au lieu d'y ajouter le ridicule de l'ironie, qu'il y mêle l'aſſaiſonnement de la ſageſſe, qu'il omette l'excès, ſans perdre la ſubſtance.

L'Eſpagne n'a juſqu'ici tiré ſes forces que de ſon imagination. Elle ſembloit dormir depuis long-temps. Mais que falloit-il pour la réveiller ? détruire, s'il étoit poſſible, cette idée ambitieuſe, qui fait croire à des hommes que Dieu leur a tout appris comme à ſes fa-

voris, & que le travail n'eſt que pour des eſclaves. L'eſprit naturellement porté aux grandes choſes, & capable par émulation de vaincre tous les obſtacles, ce peuple n'a qu'à ſentir le beau pour le créer.

L'Italie entiérement livrée aux arts de luxe, ſemble ne travailler que pour ſes délices. La nature a couvert ſes campagnes de fleurs ; l'eſprit n'y devroit pas cueillir autre choſe dans les ſciences. Cependant la partie la moins intéreſſante pour la curioſité, fait le principal objet de ſes recherches. Héritiére des débris de l'ancienne Rome, il eſt juſte qu'elle s'attache à ce qui peut la diſtinguer. Ainſi que l'Allemand rencontre dans ſes montagnes un nouveau minéral, c'eſt à l'Italien à découvrir dans ſes décombres un buſte antique & défiguré. L'un & l'autre enrichit l'Empire des Lettres.

L'Angleterre que la mer avoit ſéparé des autres nations, afin qu'elle ne donnât ni ne reçût la loi, devoit profiter de ſon indépendance pour cultiver les ſciences. Elle avoit dans la liberté de ſon gouvernement un germe de génie & d'élévation, pour ſervir de contrepoi-

ſon à la molleſſe, que les Arts peuvent répandre ſous un climat plus doux. La hardieſſe de penſer y a donné l'eſſor à l'eſprit d'invention, & la licence de tout écrire, y a fermé le chemin à la perfection. Son goût pour l'extrême, lui faiſant dédaigner les régles & les bienſéances, elle paſſera ſans ceſſe du ſublime au trivial, & ſon déréglement enfantera des monſtres qui produiront ailleurs des chef-d'œuvres.

La Hollande, puiſſance factice, créée comme par hazard & pour un temps, ſe trouve pour ainſi dire, dans la ſituation de l'Egypte, où le beſoin inventa les Arts. Vivant du luxe des autres nations, & tirant ſa ſubſiſtance de leur goût pour le ſuperflu, c'eſt d'elle que l'on peut avoir d'excellens mémoires ſur le commerce de toute eſpéce, & des relations ſur tous les peuples du monde, parce qu'elle eſt la ſeule puiſſance qui entre par tout, ſoit en ſon nom, ſoit au nom des autres.

Les peuples Septentrionaux ſe façonnent au joug, en ſe formant aux Arts. Endurcis par le ſol qu'ils habitent, ils ont dans leur vigueur naturelle de

quoi ſe paſſer de notre induſtrie, s'ils ſçavent réſiſter à l'appas de nos richeſſes. Attendons peu de productions littéraires d'un climat où les ſenſations ne ſont ni vives, ni diverſifiées.

Le Portugal eſt trop occupé de ſes pertes, pour ſonger à nous enrichir de ſes ſpéculations. On ne peut, dans les circonſtances, en eſperer que des obſervations ſur la cauſe & l'effet de ſa ruine. Mais ces peintures mêmes ſont réſervées à des temps plus doux, où l'eſprit joüit en liberté de ſa douleur, & peut ſe retracer à loiſir l'image de ſes maux. Ainſi recueillons pour ce peuple, ſemons-y d'utiles connoiſſances, afin d'y moiſſonner un jour. Mais parmi les ſecours que toute l'Europe lui procure, peut-être faudroit-il y envoyer avec des ouvriers habiles, quelques hommes de génie pour y faire l'*inventaire* de ſes déſaſtres, & chercher les moyens les plus prompts de les réparer ſolidement.

Voilà notre ſituation générale, & le tableau des avantages & des inconvéniens de notre projet. Venons à l'établiſſement de nos moyens. On pardonnera ce détail, néceſſaire pour calmer

des préventions contre l'entrepriſe, & des plaintes ſur l'exécution.

Le grand obſtacle étoit la difficulté des correſpondances : il eſt levé.

Des trois parties de l'Europe il nous viendra des ſecours. En Orient; les Capitales des Etats d'Italie s'empreſſent à nous en fournir.

De Rome. M. l'Abbé *Quercy*, Bibliothécaire éclairé d'un illuſtre Cardinal, s'eſt chargé, par le choix & à la ſollicitation de M. l'Abbé Barthelemy, d'entretenir une relation exacte tous les quinze jours. Les envois qu'il a déja faits, marquent du goût, de la méthode, un eſprit intelligent & curieux.

De Livorne. M. l'Abbé *de Venutti* très-capable de juger & d'écrire, accepte & remplit généreuſement les propoſitions d'un commerce qui reſſerre ſes liaiſons avec la France, où ſon mérite établi par un long ſéjour, lui avoit fait acquérir des amis illuſtres.

De Florence. On reçoit les preuves du zéle le plus déſintéreſſé de la part de M. le Chevalier *Adami*. Ses Ouvrages lui avoient déja donné place dans ce Journal. Son ardeur pour le progrès des Lettres, l'a rendu coopérateur de nos travaux.

De Veniſe. M. l'Abbé *Medoro di Roſſi*, Journaliſte lui-même, veut bien ſe prêter à un échange utile aux deux nations, & nous envoyer les productions de ſa patrie, dans l'eſpérance de recevoir, par notre moyen, celle des autres pays.

Au Midi. Si l'Eſpagne ne nous offre pas encore des ſecours multipliés, elle les proportionne à nos beſoins. M. de Montoya jaloux de la gloire de ſa nation, & de ſes progrès littéraires, veut nous aider à la venger du ſilence & de l'oubli, où il ſe plaint que ce Journal l'avoit laiſſée.

Au Nord. L'Angleterre, malgré ſa haine nationale, eſt trop ſenſible à l'eſtime de ſes ennemis, pour nous refuſer des ſecours qui contribuent à ſa réputation, ſans compromettre ſes intérêts. Il ſe trouvera ſans doute au ſein de l'inquiétude qui l'agite, de ces ames calmes & pacifiques, au-deſſus des fantaiſies du miniſtère, & des caprices du peuple, qui chercheront à répandre la lumière & la vérité chez toutes les nations capables de l'aimer. Nous oſons donc annoncer une correſpondance intermédiaire, qui ne peut allarmer aucune puiſſance.

L'Allemagne nous ouvre plus d'une relation. A Gottingue, nous avons eu le bonheur de trouver un célèbre Mathématicien, aſſez judicieux pour diſtinguer, dans les ouvrages ſçavans, les plus utiles des plus difficiles. Toute la France ſçait qu'on peut être Géométre profond, & délicat Ecrivain. M. Kaëſner ſuivra cette idée, dans les envois qu'il nous fait eſpérer.

A Léipſic. Notre Bienfaiteur veut ajouter au mérite de ſa généroſité, celui de ne pas la publier.

A Dreſde. M. de Hagedorne, connoiſſeur dans les Sciences, curieux des belles Lettres, amateur des Arts agréables, nous pourvoira dans tous les genres, des tréſors littéraires de l'Allemagne.

A Stokolm. Un François (M. de Roſſignol, Secrétaire d'Ambaſſade) Littérateur par goût & par ſes talens, nous promet tout le loiſir que lui laiſſeront les travaux de ſon emploi, & de nous procurer inceſſamment les relations d'un homme éclairé, qui ſeconde ſes vûes & notre curioſité ſur tous les pays du Nord les plus éloignés.

C'eſt ſur de pareilles reſſources, qui

nous en ouvriront chaque jour de plus étendues, qu'on oſe s'engager envers le Public, avec autant de ſincérité, mais plus de ſolidité que jamais. A tout ce que ces heureuſes avances donnent droit de promettre ; ajoutons ce qu'il dépend de nous de tenir le plus conſtamment.

Le commerce littéraire que ce Journal embraſſe, ſe diviſe en quatre branches. L'Allemagne, comme la fabrique des Sciences uſuelles & des Arts pratiques, formera la premiere. L'Italie, comme la patrie des Lettres & des Arts de luxe, qui les accompagnent, formera la ſeconde. L'Angleterre, comme le magaſin univerſel de toutes les richeſſes littéraires, occupera ſeule une troiſiéme branche. L'Eſpagne avec le Portugal formera la quatriéme. Mais comme leurs poſſeſſions dans la République des Lettres, ne ſont pas encore fort étendues, relativement à celles des autres nations, on y joindra les pays du Nord les moins cultivés & les moins féconds.

Cette diviſion peu recherchée, amenera celle de notre Journal. Chaque mois contiendra des productions de

ces quatre parties du monde littéraire. Ainſi ſans renoncer à toute eſpece d'ordre, & ſans ſuivre un plan trop rigoureux, celui que l'on prend eſt dicté par la nature même, qui attache l'empreinte du climat à chaque production de la terre ou du génie. Mais dans cette diviſion générale, on ſe permettra d'en ſous-introduire d'artificielles, qui pourront varier ſelon la qualité des matériaux à employer.

Si l'on s'eſt plaint que ce Journal étoit un recueil de littérature, étrangere, à la vérité, mais ancienne ; & qu'on n'y apprenoit rien de ce qui ſe paſſoit actuellement dans la Républiqus des Lettres ; on pouvoit répondre qu'il étoit peut-être néceſſaire au commencement de remonter plus avant dans les temps, afin de faire mieux connoître la diſpoſition des peuples & des climats pour les progrès de l'eſprit, & de fixer par les époques de leurs révolutions, l'état actuel des Sciences dans chaque partie de l'Europe. Mais pour ſatisfaire à la curioſité la plus preſſante, on verra déſormais à la tête de chaque Journal une lettre d'un des Correſpondans, qui nous inſtruira de

ce qui s'eſt paſſé, durant l'eſpace de quatre mois, dans la partie qui le concerne.

Un Correſpondant d'Allemagne commence à nous détailler les Livres imprimés cette année 1756, depuis le mois de Janvier juſqu'au mois d'Avril incluſivement. Celui d'Italie nous rendra un compte pareil dans le Journal ſuivant ; celui d'Angleterre enſuite, enfin celui d'Eſpagne. Cette révolution périodique de quatre mois nous fera voir dans le cours d'un an, au moyen de trois Lettres de chacune des quatre parties, tout ce qui s'eſt paſſé l'année précédente ; en ſorte que le recueil complet des Journaux de 1757, ſera relativement à nous, l'hiſtoire littéraire de l'Europe pour l'année 1756 ; & pour être un peu tardive, elle n'en ſera que plus fidéle.

Chacune de ces Lettres contiendra un jugement court, & précis ſur tous les Livres imprimés dans les quatre mois, dont elle rendra compte, & l'annonce des autres Livres publiés depuis cet intervalle, juſqu'à la datte de la Lettre. Elles nous ſerviront à preſſentir le goût du Public ſur les Ouvrages qu'il ſera le

plus à propos d'extraire & de détailler. On intéreſſe la curioſité ſoit par la nouveauté, ſoit par l'importance des matières. Les Ouvrages peu agréables, ou moins généralement utiles, ſeront annoncés de bonne heure. C'eſt la moindre conſolation que l'on doive aux Auteurs qui n'ont ni aſſez de ſingularité dans l'invention, ni aſſez de ſupériorité dans l'exécution, pour franchir les barriéres du temps & du climat. Les Ouvrages profonds ou curieux ſeront diſcutés & développés avec toute l'étendue qu'ils exigent, parce qu'un extrait raiſonné peut tenir lieu de tout l'Ouvrage, pour la multitude qui n'a ni le loiſir, ni la faculté de tout lire.

On a dit que ce Journal ne pouvoit pas être l'ouvrage d'un ſeul. Auſſi, loin que perſonne veuille s'en arroger la gloire, on s'eſt fait un devoir de juſtice & de reconnoiſſance de rendre publiquement à chacun des coopérateurs, la part qui lui revient du mérite de ce recueil. Etoit-il convenable en effet, de fruſtrer des eſprits judicieux, continuellement occupés à des tranſplantations utiles & très pénibles, d'une partie de la moiſſon ? & tandis qu'ils

pourroient employer leurs veilles à s'établir une réputation, faut-il qu'un seul leur enleve tout le produit du succès; parce qu'avec l'intelligence des matières, & la parfaite connoiſſance de leur langue, ils ne poſſéderont pas l'habitude d'écrire dans la nôtre? Chaque article portera donc déſormais le nom de ſon Auteur, à moins que ſa modeſtie n'en diſpoſe autrement.

On verra par le nombre des bons Extraits, que les meilleures mains ne dédaignent pas de ſe prêter à l'avancement de cette entrepriſe, & l'on pourra juger de ſon importance, par l'intérêt que voudront bien y prendre les hommes de la premiere reputation. Si l'on y voit d'abord des auteurs inconnus, on s'appercevra qu'ils ne méritoient pas de l'être, & l'on ſe flatte qu'ils ſeront dédommagés par le bon accueil du public, du temps qu'ils ont perdu à ne pas ſe produire.

Malgré la multitude des Journaux, l'embarras des correſpondances pendant la guerre, le dégoût de quelques Lecteurs, l'oppoſition des gens qui aiment à traverſer ce qu'ils ne peuvent ſoutenir, montagnes arides & rocail-

leuſes, où l'on ne peut ni planter ni marcher; ce Journal réuſſira, s'il peut ſe maintenir dans la forme ſous laquelle on le préſente; s'il peut, en paſſant rapidement ſur tous les ouvrages anciens qui ont arrêté ſa marche juſqu'à préſent, atteindre au cours actuel de la Littérature; s'il peut enfin par le choix & la variété des matéres mériter l'empreſſement des Lecteurs, & ſatisfaire leur impatience, ſans tromper leur curioſité. On demande grace non-ſeulement pour le paſſé, mais pour l'avenir. Si l'amendement fait eſperer de l'indulgence, l'indulgence ne fera qu'encourager l'émulation.

Ces précautions écarteront l'eſprit de parti, de jalouſie, ou de prétention; & toutes ces viles menées qui flétriſſent les talens, & qui doivent ronger le cœur au milieu des plus brillans ſuccès. Eh! que nous ſerviroit de défendre la cauſe des Lettres par de vains écrits, ſi nous la perdions par nos mœurs? On n'aura pas beſoin de recourir à cette affectation de plaiſanterie dans la critique, où il entre toujours plus de fiel que de ſel; reſſource ſi honteuſe & ſi triviale qu'on ſe fait honneur d'y re-

noncer, dût-on manquer de plaire aux eſprits foibles qui vivent de l'appauvriſſement d'autrui, qui s'indignent volontiers d'une ſupériorité trop marquée, & qui malheureuſement ne ſentent pas combien leur haine eſt précieuſe à ceux qui la méritent.

C'eſt avec de pareils ſentimens qu'on doit entrer dans une carrière où l'on trouve toujours des ennemis à fuir, des rivaux à ménager, & des mécontents à ſatisfaire. On ne répond à ces derniers, dont on s'efforcera de diminuer le nombre chaque jour, que par ce dyſtique Italien, qui ne ſera point étranger dans ce Journal.

Chiunque ſtudia di piacere à ogn' uno,
Offende ſe, ne mai piace ad alcuno.

De tant de goûts divers, qui veut plaire à chacun,
Se déplaît à lui-même, & n'en contente aucun.





JOURNAL ETRANGER.

ALLEMAGNE.

Lettre d'un Correſpondant, ſur l'état actuel des lettres en Allemagne.

Vous demandez, Monſieur, un tableau fidele, de l'état actuel des Sciences & des Arts en Allemagne. Ce ſeroit moins un ornement pour votre Journal, qu'un trophée érigé à la gloire de ma nation. Mais quel homme oſera parler de tout; à moins qu'il ne revienne parmi nous un autre *Leibnitz*, génie ſupérieur à tous les genres d'érudition? Vous n'ignorez pas que l'ouvrage

intitulé, *Progrès des Allemands dans les Sciences & les belles Lettres*, assez mal accueilli chez nous, n'a pas eu l'avantage de passer le Rhin. Si je prenois le ton de juge en matière de littérature, je serois odieux à ma nation, peut-être ridicule chez la vôtre ; & je ne veux faire ni envie ni pitié. Mais il y auroit un moyen de satisfaire la curiosité de vos Lecteurs, sans fatiguer leur vanité ; ce seroit de leur offrir un précis de nos principaux ouvrages. Des faits rapportés sans affectation, les mettroient en état de conclure & de prononcer. Si l'essai que je vous envoye, intéresse le Public, je redoublerai mes efforts pour seconder votre zéle. Je consulterai des Sçavans judicieux ; je suivrai nos Journaux littéraires, & je tâcherai de n'être que l'interpréte de la plus saine partie de notre nation. Voici ce que j'ai vû de plus importAnt depuis la fin de l'année 1755, jusqu'au mois d'Avril dernier.

ENCYCLOPEDIE RÉDUITE.

M. Formey fait courir, dans toute l'Allemagne le Prospectus d'un abregé

de l'Encyclopédie. Il prétend en retrancher tous les raisonnemens sur la Métaphysique, sur le Droit & la Morale ; toutes les démonstrations Mathématiques, & tous les procédés des Artistes. Les Allemands lui auront, sans doute, une extrême obligation d'avoir supprimé si judicieusement en leur faveur, toutes ces superfluités (*a*).

THÉOLOGIE.

Principes mathématiques de la Théologie chrétienne, de Jean Craig. Nouvelle édition augmentée d'une préface par Daniel Titius. A Leipzig, chez les héritiers de Lankisch.

Craig, fameux Mathématicien, publia l'an *1699*, l'ouvrage qu'on vient de réimprimer, & dont le but est de soumettre au calcul la probabilité historique. L'Auteur prétend qu'elle di-

(*a*) Les Allemands ne sont point curieux d'abrégés, mais des arts & des sciences ; on n'abrége point un ouvrage, avant qu'il soit fini. C'est des éditeurs de l'Encyclopédie qu'il faut attendre un pareil service ; & si c'en est un, ils ne le refuseront pas sans doute au public dont ils ont mérité la confiance.

minue, par la succession des temps, à mesure que la foule des témoins augmente, parce que les faits s'alterent, en passant par la bouche ou par la plume de ceux qui les rapportent ; chacun ajoutant ou supprimant des circonstances, selon que sa manière de voir & de raconter est plus ou moins fidelle. Ainsi cette nuée de témoins, ou plutôt la preuve que l'on tire de ces témoignages multipliés, disparoît devant une discussion exacte & réfléchie. C'est en combinant le nombre des témoins avec leur caractère, qu'on évalue le poids des témoignages. C'est d'après la soustraction de tout ce que la durée des temps peut ajouter d'erreurs à la vérité, que le Mathématicien Ecossois conclut que la probabilité de l'histoire des quatre Evangélistes sera totalement anéantie en 3150. Ce temps de probabilité seroit donc entièrement passé pour l'histoire du Judaïsme ; de sorte qu'on ne devroit plus y croire par des raisons humaines. Ainsi le temps sappera ce motif de crédibilité qu'on appuye sur l'autorité des quatre Historiens de l'Evangile ; mais il ne détruira pas l'ouvrage de Dieu : car alors viendra le ju-

gement des nations ; dit l'Algébriste Chrétien, pour sauver la vérité de ses calculs, sans nuire à celle de la religion. M. Titius en remettant au jour l'ouvrage de Craig, extrêmement rare, après avoir fait connoître l'Auteur & ses écrits dans sa préface, finit par attaquer ses principes, ou du moins il essaye d'en adoucir les conséquences, en soutenant que la probabilité historique ne sçauroit diminuer par le nombre des témoins, parce que le récit des Ecrivains postérieurs est toujours fondé sur celui des Historiens contemporains du fait ; ni par la suite des années, parce que le temps donne le loisir de peser les témoins, & de vérifier les témoignages. Craig avoit tort, dit son nouvel Editeur, de ne citer que les quatre Evangélistes en faveur de l'histoire de Jesus-Christ, & d'ômettre les Apôtres & les Auteurs payens qui, en écrivant contre la Religion Chrétienne, ont prouvé qu'elle existoit ; car ne fussent-ils qu'au nombre de dix, leur témoignage, équivaudroit encore aujourd'hui, suivant le systême de Craig, à celui de 88 témoins oculaires qui affirmeroient de bouche un

fait quelconque. De ſorte que l'hiſtoire de Jeſus-Chriſt ne ceſſeroit d'être probable qu'après 5000 ans. Ainſi voilà le grand avénement retardé de près de vingt ſiècles.

Bibliothéque de Breme & de Verden.

C'eſt ſous ce titre qu'on imprime à Hambourg un Journal Théologique, dirigé par M. Pratje, Conſeiller du Conſiſtoire de Stade. On y trouve de la Philologie Hébraïque & Grecque, des éclairciſſemens néceſſaires pour l'intelligence des livres ſacrés, du dogme & de la controverſe. Cet ouvrage périodique eſt accompagné des obſervations de M. Pratje, critique ſans partialité.

Pour la pureté de l'Hiſtorien Symmaque.

Cette diſſertation, ſoutenue à Leipzig, en forme de thèſe, par M. Charles-Auguſte Thieme, Maître ès Arts; roule ſur la pureté du ſtyle de Symmaque, l'un des Traducteurs Grecs de la Bible. L'Auteur, prouve que Théodotion, Aquilas, & même les Septante

ſont des eſclaves attachés à la lettre de l'original, & que Symmaque avoit de plus que ces Traducteurs le mérite de bon Ecrivain. Cependant comme parmi les fragmens de ſa traduction, il s'eſt trouvé quelques morceaux d'un ſtyle barbare, M. Thieme prétend qu'ils ne ſont pas de Symmaque, & montre comment ils ſont entrés dans ſes ouvrages. Cette diſſertation eſt intéreſſante pour ceux qui ne voulant ni deviner l'Hébreu, ſuivant la méthode de Gouſſet, ni s'en rapporter aux Dictionnaires, cherchent de bons moyens d'apprécier les anciennes verſions de la Bible.

PHILOSOPHIE.

Continuation de la Philoſophie de M. le Baron de Wolf. A Halle chez Renger.

Le cours des matières Philoſophiques que M. de Wolf avoit commencé de publier en Latin, ayant été interrompu par la mort de cet illuſtre Auteur, M. Hanov, Profeſſeur de Philoſophie à Dantzig, s'eſt chargé de continuer ce grand ouvrage. La Logique, la Méta-

phyſique, & la Morale étoient achevées, l'économique entamée a vû le jour par les ſoins du Continuateur. Il vient de publier la première partie de la politique. Il paroît qu'il l'emporte ſur ſon prédéceſſeur, par les avantages du ſtyle & de l'érudition, ſans lui céder du côté du raiſonnement, & de la méthode.

Philoſophie mathématique,
Ou l'art de penſer, rétabli d'après Euclide.
Par Jean-Jacques Hentſchius.

Les héritiers de Lankiſch viennent de publier à Leipzig une ſeconde édition de cet ouvrage, où l'Auteur prouve dans deux eſſais, que toutes les regles de la logique pouvant être déduites des opérations mathématiques, Euclide les a connuës mieux que perſonne; que l'art de penſer des Philoſophes modernes n'eſt donc qu'une invention de pure charlatanerie, & qu'il n'y a point de nouvelles découvertes en ce genre. Ce ſyſtême ne peut que favoriſer l'étude des Mathématiques, comme la plus capable d'exercer, d'éclairer & de rectifier l'eſprit humain.

Le Païſan Philoſophe, avec un avis au lecteur. Par M. Chriſtian Gotthold Hofman, in-8°. à Dreſde.

Jean-Louis, né à Koſſebauda près de Dreſde, ayant été nommé Collecteur des Tailles dans ſon village, fut obligé d'apprendre les élémens d'Arithmétique pour calculer ſa recette; il paſſa de l'Arithmétique à la Géométrie, qui l'introduiſit à l'Aſtronomie, ſans autre ſecours que celui de la lecture. Il entendit dire qu'il y avoit un art de raiſonner; il acheta la Logique de Wolf, & lût, ſans être arrêté, ſa Métaphyſique & ſa morale. Sa curioſité s'étendant avec ſes connoiſſances, il étudia la Géographie, l'Hiſtoire, & le Droit de ſon pays. C'eſt en allant porter des vivres au marché, ou de l'engrais dans ſa vigne, qu'il apprenoit tout ce qu'il liſoit. C'eſt au retour du travail qu'il écrivoit l'hiſtoire de ſes études. C'eſt, pendant que ſes compagnons de journée profitoient d'une éclypſe de Soleil (le 26 Octobre 1753) pour ne pas travailler, qu'il l'obſervoit

pour vérifier les calculs qu'il en avoit fait d'avance. M. Hofman, Docteur en Droit, & premier Commiſſaire des Tailles à Dreſde, vient de produire ce Phénomène littéraire au grand jour. Il a engagé le Collecteur à donner des eſſais de ſa manière de penſer & de traiter un ſujet. Sa méthode ſimple & dégagée, ſon ſtile clair & facile prouvent qu'il ne faut pas beaucoup lire, pour ſçavoir beaucoup; cependant il ne laboure que pour avoir des livres, & ne voudroit gagner au marché que pour étudier.

PHYSIQUE, CHYMIE, ET MÉDECINE.

Remarques Phyſiques & chymiques ſur différentes hypothèſes & expériences de M. Eller, Conſeiller de la Cour, & Docteur en Médecine. Par M. Jean-Henry Pott. 107 pages in 4°. A Berlin aux dépens de l'Auteur.

Si les ſçavants perdent un peu de réputation dans leurs querelles, ce n'eſt pas grand dommage, quand les

ſçiences y gagnent. Mais comme ce n'eſt point l'objet des aggreſſeurs; ce ne ſera jamais le fruit de la guerre. M. Pott fit la critique des mémoires de M. Eller inſerés dans ceux de l'Académie de Berlin, & l'envoya à ſon adverſaire, avant de la faire imprimer. Celui-ci la renvoya avec une réponſe fort vive, s'offrant d'un ton où il entroit moins d'équité, que d'aigreur, à faire la moitié des frais pour l'impreſſion. M. Pott offenſé de cet air de ſupériorité repliqua avec la même hauteur, & fit imprimer le tout à ſes dépens. M. Eller dans ſa défenſe, déſavoue le mémoire ſur le cuivre qu'on a mis ſous ſon nom dans le recueil de l'Académie de Berlin, prétendant que l'Auteur qui l'avoit extrait en françois n'étoit pas initié dans la Chymie; & faute d'entendre la matière, avoit tout corrompu. M. Pott n'accepte pas cette excuſe, d'autant plus recevable cependant, qu'il s'en eſt ſervi lui-même dans ſon ſupplément à ſa Lithogéognoſie.

Hiſtoire de quelques maladies remarquables, avec des obſervations utiles pour la Médecine & la Chirurgie. Par M. Zacharie Vogel, Docteur en Médecine à Roſtok & Viſmar, chez Berger & Boedner.

Ce petit recueil in 8°. qui ſera ſuivi de quelques autres, renferme ſeize obſervations qui méritent toutes la plus grande attention. La douziéme, pour ne citer qu'un exemple, concerne une machoire inférieure diſloquée en arrière, & tend à prouver que cette luxation n'étoit malheureuſement pas impoſſible, comme on l'avoit cru juſqu'ici. M. Vogel a vû le fait dans trois ſujets différens à qui on avoit dérangé la machoire, pour leur raccommoder la luette. Cet accident arrive quelquefois chez le peuple. Un homme a-t il la luette déplacée; on lui fait ſerrer les dents, en lui diſant d'avaler trois fois à vuide, tandis qu'on le tire en même temps par un toupet de cheveux. C'eſt ainſi que la machoire peut ſe déboiter. L'Auteur enſeigne à la rétablir par une méthode qu'il a em-

ployée avec ſuccès, mais trop longue à rapporter dans un précis (*b*).

Nouvelle Bibliothéque de Médecine, par M. Rodolphe-Auguſtin Vogel, Docteur en Médecine, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Gottingue. in 8°.

Ce Journal rend compte des livres & des thèſes de Phyſique & de Médecine. Il contient de plus des mémoires & toutes ſortes de notions relatives à cet objet. Chaque volume eſt terminé par une partie de la liſte chronologique des livres modernes ſur ces matières. M. Vogel continuera cette table dans les volumes ſuivans.

Examen du Mémoire de M. le Cat ſur le mouvement des muſcles, qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin, 55 pages in-4°. à Leipzig.

Cette Brochure eſt de M. Charles-

(*b*) Cet avis intéreſſe trop le genre humain, pour en demeurer là. Toute maladie & toute cure ſinguliere mérite la premiere place dans un Journal utile. On ſe hâtera de détailler cette nouvelle méthode.

Christian Krause, Docteur en Médecine. Il suit pas à pas son adversaire, afin de renverser ses hypothèses.

Des signes pour connoître quand le fœtus est mort ou vivant.

C'est le titre d'une Thèse que M. Guillaume-Louis Chuden a soutenue à Goettingue, pour le dégré de Docteur en médecine. M. Richter, Conseiller de la Cour du Roi de la Grande-Bretagne, Electeur d'Hanovre, invita le public à cette assemblée, par un programme curieux, sur les changemens de situation les plus convenables à tous ceux qui ont l'habitude de lire, d'écrire ou de méditer. Cette dissertation intéresse tous les gens de lettre & de cabinet.

HISTOIRE NATURELLE.

Eléments d'oryctographie, Chez Kleib, à Francfort sur l'Oder.

M. Frédéric-Auguste Cartheuser, Médecin, Naturaliste & Chimiste, decrit dans ce petit ouvrage in-octavo

les fossiles qu'on trouve aux environs de Francfort sur l'Oder, suivant la méthode qu'il a adoptée dans ses élémens de minéralogie, publiés en 1755.

Description du Parus Minimus, in-4°. à Leipzig.

L'oiseau dont il est ici question, que la plûpart des Naturalistes avoient mal connu jusqu'à présent, & qui se trouve sous différens noms en Pologne, en Russie, en Italie & en Allemagne, est enfin fixé dans la classe des mésanges par M. Titius. Ce nouveau Professeur de l'université de Wittemberg, prétend contre le célèbre Linnæus, que la configuration de la langue n'est pas un caractère assez distinctif, pour servir à la classification des oiseaux.

HISTOIRE CIVILE.

Constitution de l'ordre militaire de Constantin (dit des Chevaliers de saint George,) traduite du Grec, in-4°, à Hambourg, chez Schroeder.

M. Jean-Samuel Muller, Professeur dans un des Collèges de Hambourg,

éditeur de cet ouvrage, nous apprend dans sa préface, que l'Empereur Constantin n'est point l'instituteur de cet ordre, qu'il ne fût érigé qu'en 1058 par Isaac Comnène Empereur de Constantinople, que l'Empereur Jean Cantacuzene en fût le premier grand maître en 1341; qu'après la prise de Constantinople par les Turcs, Fréderic troisième, Empereur d'Allemagne, conféra cette dignité à Aléxis Blancus du sang de Cantacuzène, & que Ferdinand II la renouvella en faveur du Prince André Flavius Comnène. Etienne II, Prince de la Valachie, ayant perdu la vie & sa principauté dans le serrail de Constantinople, non en 1714, comme on le dit communément; mais en 1716 le 26 Juin; son fils le Prince Jean Rodolphe Cantacuzène se réfugia à Vienne. Il fit confirmer dans sa personne en 1726, la dignité de grand maître de l'ordre du saint Sépulcre, par Mélétius VII, patriarche de Jérusalem, & en 1730, celle de grand maître de l'ordre de Constantin par Paysius III, Patriarche de Constantinople. Il a été reconnu comme tel, par un Diplome de l'Empereur Charles VII, & c'est à ce titre

qu'on lui a dédié cet ouvrage, où l'on trouve des détails fort curieux sur un ordre dont on n'avoit pas de notions bien exactes.

Actes de la fondation du Monastère de Muri, par le Père Rusten Heer, Bibliothécaire du Monastère de saint Blaise, dans la forêt noire. 384 pages in quarto à Fribourg en Brisgau.

Le père Marquard Herrgott de l'ordre de saint Benoît, célèbre par son important ouvrage; *des monuments de la maison d'Autriche*, ayant attaqué l'autorité historique des actes de Muri, publiés en 1618; Fridolinus Kopp, Religieux alors, & depuis Prince Abbé du couvent de Muri, lui opposa en 1750 une critique remplie d'érudition. Le père Heer le relève en démasquant l'auteur anonyme des actes de Muri, & l'apprétiant à sa juste valeur; c'est l'Abbé Chuno ou Conrade, auteur du *Chronicon Bruglense*, ouvrage qui paroît ici pour la première fois. Cette querelle est d'autant plus interessante pour tous les curieux de l'histoire d'Allemagne, que c'est presque uniquement sur les actes

de la fondation du Couvent de Muri, que se sont appuyés tous ceux qui ont écrit sur l'origine de la maison d'Autriche. Le Père Héer en prend occasion de donner ici en forme *d'appendice*, la généalogie de cette auguste maison, depuis Eticho Duc d'Alsace, jusqu'à Maximilien I.

Dissertations choisies sur l'origine, les émigrations, les guerres & les faits de l'ancien peuple de Suabe, in-folio, à Lindau.

C'est un receuil des meilleures pièces fugitives, ou détachées, sur le peuple de Suabe, qui a joué de si grands rôles en Europe. Ces matériaux épars, nécessaires au corps de l'histoire, ont été rassemblés par M. Wegelin. Il a formé un premier volume de quinze dissertations qui ont paru en divers temps; il continuera ce projet sur le même plan. On voit à la tête de l'ouvrage, la Bibliotheque historique de la Suabe, très-bien ordonnée, & détaillée jusqu'à faire mention des mémoires publiés dans les querelles des différents états qui composent le cercle

de la Suabe, telle qu'elle est aujourd'hui.

Histoire de Westphalie, par M. Jean-Thierry de Steinen à Lemgo, chez la veuve de Jean Henri Meyer.

L'auteur annonce son histoire, comme extrêmement défectueuse. Cependant elle intéresse l'Allemagne par une infinité de détails historiques, géographiques & généalogiques, qu'on ne trouve point ailleurs.

Dissertation pour disculper les Germains, taxés de cruauté à l'égard de leurs enfans.

Des auteurs Grecs & Romains, ont accusé les peuples qui habitoient les bords du Rhin, de jetter leurs enfans dans ce fleuve, pour sçavoir s'ils étoient nés d'un père légitime, ou d'une mère adultère. César, Tacite, & les Conciles qui se sont occupés à détruire chez eux toutes les marques de Paganisme, ne leur ont jamais fait ce reproche; d'ailleurs le crime de l'infidélité conjugale étoit si rare parmi les Germains: il faut donc,

dit M. Schutze, auteur de l'Apologie; qu'on ait mal interprêté une espece de Baptême ou de purification que les Germains & les peuples du Nord ont pratiqué long-temps avant le Christianisme. Mais qu'ils perdissent la plus grande partie de leurs enfans, en ne regardant comme légitimes que ceux qui surnageoient; c'est ce qu'on ne croira pas d'un peuple si humain, même envers les étrangers. La conséquence de M. Schutze seroit assez naturelle, si la superstition ne corrompoit pas les meilleurs sentimens; mais c'est à elle qu'il appartient de faire des pères dénaturés, & de montrer le contraste prodigieux d'un peuple vertueux & barbare.

Dissertation sur l'usage des anciens peuples du Nord, de mettre leurs enfans sur les genoux au sortir du sein de la mère.

C'étoit, dit l'auteur, un signe d'adoption, & un espèce d'engagement, par lequel un père reconnoissant que ce fils étoit à lui, se chargeoit de son éducation. L'universalité de cette pratique, qu'on trouve répandue chez les Grecs, les Romains & les peuples

Orientaux, établit d'une manière assez probable qu'elle étoit commune à tous les habitans de l'ancien monde.

HISTOIRE LITTERAIRE.

Etat des sçiences & des arts en Dannemark. A Gottingue.

C'est un ouvrage périodique de M. Busching, qui s'étoit annoncé très-avantageusement par une Géographie estimée. Chacun de ses volumes est composé de huit parties. La préface du second qui vient de paroître, détaille l'état actuel des sçiences & des beaux arts, dans les pays soumis à la domination de Sa Majesté Danoise. Après avoir payé le tribut de louanges dû au Monarque qui les protège, & aux Ministres qui secondent ses vues, l'auteur parcourt les Académies & l'Université de Coppenhague, l'Académie de la noblesse à Sorcë, les Collèges & les Bibliothéques; de-là il passe aux ouvrages des sçavans, d'où il conclud qu'il n'y a point de science qui ne soit cultivée avec autant de succès en Dannemark qu'ailleurs.

Catalogue de la Bibliothéque du Comte de Bunau, volume second, contenant les vies des Saints, soit séparées, soit colligées, avec l'histoire des Hérésies & des Sectes. A Leipzig.

La Bibliotheque de l'illustre Seigneur, dont il est ici question, est renommée par sa magnificence & par l'ordre des livres. Une liste alphabétique de tous les saints, avec des renvois aux grandes collections, & aux histoires particulières de leur vie, fait en grande partie la matière des deux volumes qui viennent de paroître. Ces Catalogues sont des provisions de mémoire pour les hommes de jugement.

Nouvelle édition d'Epictete, enrichie de notes in-8°, chez Groell, à Dresde.

Nous devons cette édition d'Epictete, très-bien accueillie en Allemagne, à M. Christian Gottlob-Heyne, déja connu par celle de Tibulle. Elle est revue sur un manuscrit de la Bibliotheque Royale de Dresde, confronté avec les meilleures

éditions. Ceux qui voudroient attribuer à Epictete des sentimens de Christianisme, parce qu'il employe souvent des expressions consacrées par l'Evangile, verront à la page trentième de cette édition, que les mêmes termes signifient autre chose dans la bouche d'un Stoïcien que dans celle d'un Apôtre.

DROIT PUBLIC, CIVIL ET CANONIQUE.

De la puissance législative d'Allemagne.

Cette dissertation soutenue en forme de Thèse, traite une matière importante du Droit public d'Allemagne. L'auteur, M. Koepken, l'a partagée en deux sections, dont l'une établit le concours de l'Empereur, & des états pour le pouvoir législatif & judiciaire; & l'autre roule sur le recours à la diette, dans les cas de recusation ou d'appel d'un tribunal supérieur de l'Empire, Matière fort épineuse, & discutée avec beaucoup d'érudition.

De l'élection d'un Roi des Romains. 80 pages in 4°, par M. le Comte de Kevenhuler, Chambellan de Sa Majesté Impériale, Connétable héréditaire de la Carinthie, & membre honoraire de l'Académie Electorale des sciences utiles. A Erfort.

Cette Thèse soutenue par M. le Comte de Kevenhuler à l'âge de dix-neuf ans, est divisée en cinq parties ou sections. Les trois premières comprennent l'origine de cette élection; les droits, les titres & les armes du Roi des Romains. La quatrième tend à prouver la nécessité d'élire un Roi des Romains, du vivant de l'Empereur, pour éviter les inconvénients d'un interregne; & la cinquième conclud que dans la situation où se trouve l'Allemagne, l'intérêt de son repos & de sa félicité la sollicite d'élire incessamment l'Archiduc Joseph, fils aîné de l'Empereur. C'est ainsi que l'éducation de la noblesse en Allemagne, commence par la politique, & que la science du citoyen y passe avant toutes les autres.

Traité de Droit public sur la majorité des Souverains de l'Empire. In-quarto, à Francfort, chez Jean-Baptiste Mezler.

Dans la première partie, l'auteur (M. Gerstlacher) remonte à l'antiquité, pour y recueillir les coutumes & les loix qui concernent l'objet de sa question; & redescend depuis le milieu du quatorzième siècle jusqu'à nos jours, distinguant toujours les Electeurs, des autres membres de l'Empire. Il prouve dans la seconde, que les Rois de Bohème sont majeurs avant l'âge de dix-huit ans, que les autres Electeurs ne le sont qu'après, du moins quant aux droits électoraux; car, à l'exception de la maison de Bavière qui entre en pleine possession à cet âge, il n'est pas bien décidé si cette majorité leur donne la régence de leurs états. Mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que tous les autres membres de l'Empire, ne sont censés majeurs qu'à vingt-cinq ans; à moins que d'anciennes coutumes, des traités de famille, des testamens, des priviléges ou des dispenses particulières de l'Empereur, ne dérogent au

droit public sur cet article. Question fort embrouillée, où l'auteur jette beaucoup de clarté. M. Gerstlacher ne donne ce traité que comme l'avant coureur d'un plus grand ouvrage, sur la jurisprudence particulière des grands de l'Empire ; projet immense dont il expose le plan dans la préface de cette dissertation.

Mémoire fondé sur les faits, concernant l'avoüerie Impériale.

Il y a depuis le seizième siècle, une fameuse querelle entre les états du cercle de Suabe & la maison d'Autriche, sur les droits de l'avoüerie, dont elle est en possession. M. Reinhard Wegelin, Bourguemaître & Sindic de Lindau, prétend que cette avoüerie n'est point un titre de souveraineté ni de *suprématie territoriale* sur les états de Suabe & que toute son étendue se borne à l'administration des Domaines & des Régales de l'Empereur. L'auteur développe à cette occasion l'origine & la nature des avoüeries provinciales ; il avance des faits, il établit des principes qui donnent une nouvelle face à cette

ancienne discussion. C'est un ouvrage à lire, pour tous ceux qui cherchent de nouvelles lumières sur le Droit public.

L'usage des Mathématiques dans les affaires de Droit, par le Docteur Jean Fridéric Polaks, in-quarto, à Leipzig.

L'objet de cet ouvrage est de faire voir combien il entre dans les matières de droit, de discutions qui ont rapport à l'Arithmétique, à la Géométrie, à l'Architecture, à la Méchanique, à l'Hydrostatique & à la Chronologie ; que l'étude de la Jurisprudence & l'exercice de la Justice demandent quelque connoissance de toutes ces sciences ; & qu'il y a des cas dont la decision, dépend entièrement de l'intelligence de ces sortes de matières. Nouveau champ de travail & d'érudition que le Docteur Jean Polak ouvre aux jurisconsultes.

Receuil d'opuscules & d'observations importantes.

Le titre seul des matières, annonce l'érudition de M. Buder, Professeur

dans l'université de Jena en Saxe. *Observations sur l'émancipation Canonique des Chapitres d'Allemagne. De l'Empereur Diacre, ou de l'usage où étoient les Empereurs de faire les fonctions de Diacre. Sur les droits du Souverain Pontife, touchant la confirmation des Evêques & des Prélats d'Allemagne. Des sermens sur les Reliques des Saints. De la garde de la Couronne & des autres marques de la dignité Impériale, confiée à la République de Norimberg, sous l'Empereur Frédéric III. Commerce epistolaire sur les tentatives faites pour ramener un Prince Protestant à l'Eglise Romaine.* Tels sont les morceaux les plus curieux d'un recueil très-sçavant.

La liberté de l'Eglise Germanique sauvée des attentats contre sa hiérarchie.

Tel est le titre d'un programme par lequel M. Jean Stoeck, appellé de Leipsic à Halle, pour y professer le droit public & féodal, vient d'annoncer ses premières leçons. L'auteur, quoique Protestant, plaide avec beaucoup de chaleur & de succès la cause de l'Eglise Catholique d'Allemagne, contre les projets d'innovation de la Cour de Rome.

Instruction décisive du procès entre l'abbaye de saint Emmeran & l'Eglise de Ratisbonne ; par le Père Hansiz Jésuite.

Ce sont deux nouvelles dissertations, reste d'une vieille querelle qu'eut le Père Hansiz avec le Prince Abbé de saint Emmeran, qui prétendoit que son Abbaye étoit exempte de la jurisdiction de l'Evêché de Ratisbonne. Ce sçavant Jésuite vient de trouver dans les archives de l'Abbaye, des pièces accablantes, dit-il, pour son adversaire. Le public seroit d'autant plus charmé de voir le Père Hansiz renoncer à ces petites discutions, que son mérite & son grand âge ne lui laissent pas beaucoup de jours à perdre, & qu'on attend depuis long-temps son important ouvrage de l'Eglise d'Allemagne, *Germania sacra.*

L'exposition des droits des ligues grises sur l'Evêché de Coire. A Coire, chez Jean Pfeffer.

L'Evêque de Coire étant mort le 12 Novembre 1754, les louables ligues

grises, voulant ressusciter leurs anciens droits, exigèrent qu'on rendit compte à leurs Députés, de l'administration de cet Evêque, qu'on n'en élût point d'autre sans le concours de leur consentement, & que le nouvel élû confirmât par serment les six articles du traité fait en 1541, entr'elles & le Chapitre de Coire. Les ligues prétendent que cet Evêché fait partie de leur République, puisqu'il est situé dans son territoire, que les droits d'avouerie lui sont dévolus, que l'Empereur d'Allemagne n'a aucun droit d'envoyer des Commissaires pour l'élection des Evêques, & que l'Evêché ne doit pas être censé des états de l'Empire, quoique l'Evêque en soit Prince titulaire. Tels sont les fondemens de cet ouvrage, très-bien écrit, qu'on attribue à M. de Salis.

ŒCONOMIE.

Avis de la Direction de la Police de Gottingue.

Cette feuille Périodique qui a quelque rapport avec les affiches de Pro-

vince qui courent la France, est dirigée par M. de Justi. Il traite dans celle ci de l'utilité des listes des morts pour l'administration de la police; & prétend établir un rapport du nombre des morts à celui des vivants, bien différent de celui qu'on adoptoit jusqu'ici. Il ne meurt chaque année, selon son calcul, dans les campagnes, qu'un homme sur cinquante; dans les villes du second ordre, qu'un sur soixante; & dans les grandes villes peuplées d'étrangers, qu'un sur cent, encore à peine. M. Susmilch, qui met la proportion des vivants aux morts, de vingt-huit à un dans les villes, n'étoit fondé que sur deux dénombrements des habitans de Berlin, où il avoit trouvé que l'état des morts montoit à 3800 sur le nombre de cent sept mille habitans. M. de Justi oppose à ce dénombrement, celui de Vienne fait sous Charles VI, où sur sept cens mille ames, le nombre mitoyen des morts ne va point au-delà de 5500. Voilà deux observations qui se détruisent, & par conséquent peu concluantes. Mais ce n'est que de la multiplicité des faits, répétés sur toute la face de la

terre, qu'on peut tirer une assertion générale. M. de Justi observe qu'il meurt très-peu d'étudians & de soldats, (hors des accidents de la guerre) parce qu'ils sont dans l'âge de la vigueur. C'est par la même raison qu'il meurt beaucoup moins de monde dans les villes de commerce & de luxe, où les étrangers abondent.

Recueil de dissertations sur l'économie, la police, les Finances &c, par M. Daniel-Godefroi Schreber. 439 pages in-octavo, à Halle en Saxe.

C'est une espèce de magazin, où l'on rassemble tout ce qui peut contribuer à la conservation & à la prospérité de l'espèce humaine. L'auteur sacrifiant à ce grand objet celui d'une vaine réputation, prend de tous les pays & dans toutes les langues de quoi faire fleurir sa nation. Parmi ces provisions œconomiques, on trouve l'histoire de l'art de la soye, par le fils de M. Schréber; des Théoremes de Géométrie pratique, à l'usage des tonneliers, où l'on apprend à régler les dimensions d'un tonneau sur son contenu donné; des

dissertations sur les droits de taille, de péage & de chasse, à l'usage des Jurisconsultes; la description d'une chenille pernicieuse à l'orge & à l'avoine; celle d'un instrument propre à lever des plans d'architecture; une observation sur la cochenille allemande, espèce d'insecte qui se trouve aux racines du *polygonum minus cocciferum* (graine décarlate,) tellement utile, qu'on pourroit l'employer au lieu de la cochenille d'Amérique, & qu'on a taxé les Hollandois de falsifier celle-ci par l'autre; mais c'est une calomnie d'autant plus grossière, que la différence des deux insectes est trop sensible, & qu'on perdroit beaucoup à ce mélange. Voici d'autres observations.

Des Brebis attaquées de la petite vérole, ayant été abandonnées dans un jardin fermé, guérirent en mangeant du *piper indicum fructu pendulo rubro longissimo.* On a éprouvé sur les Chevaux, que les Belemnites opéroient comme un diurétique très-salutaire.

Enfin, pour terminer par un ouvrage de M. Schréber; il prouve que le nitre des anciens étoit un sel alkalin fixe. Car cette matière se trouvoit dans cer-

taines eaux, & il n'y a point de nitre dans l'eau. Le nitre des anciens se pétrifioit, il servoit à blanchir le linge; on tiroit des cendres du chêne un sel tout semblable à ce nitre, il fermentoit avec le vinaigre; trempé dans l'eau fraîche, il exhaloit une odeur forte; tout cela, dit M. Schréber, ne convient qu'à l'alkali.

Traité, sur la maniere d'assurer les bords des rivieres, qui a remporté le prix proposé dans les avis économiques. In-8.° A Leipzig, chez Wendler.

Ce prix annuel de 20 ducats est un monument perpétuel de la générosité de M. le Baron de Hohenthal, qui n'aime les sciences que pour l'utilité des hommes, & les Sçavans que pour la perfection des Arts utiles. Non content d'avoir pris la direction du Journal qui paroît à Leipzig sous le titre d'*Avis économiques*, il propose des questions avec des récompenses à ceux qui les discuteront le plus heureusement. Le sujet dont il s'agit ici a été traité par M. Silberschlag, un de ces Ministres Protestans, qui ont la sagesse de renoncer aux controverses Théologiques, pour l'étude de la bonne Philosophie. Sa dis-

sertation est théorique dans la première partie, & pratique dans la seconde.

Une rivière, dit-il, est une espèce de grand lac souterrain, qui décharge le superflu de ses eaux dans les lits, ou les canaux que nous voyons. Les puids & les sources sont autant de réservoirs qui se communiquent. Les eaux du canal ne hausseront donc jamais qu'en proportion des eaux qui sont dans les reservoirs. C'est donc en observant les puids qu'on pourroit prévoir les débordemens des rivières. Les pluies qui tombent dans les rivières, ne les grossiroient pas si considérablement, si ce n'étoit l'éruption des lacs souterrains. Le débordement commençant toujours par le haut du canal ou des rivières, & n'allant pas à beaucoup près aussi vîte que la poste, si les habitans des bords d'une rivière avoient des relations, ils pourroient se prévenir les uns les autres de l'approche de l'inondation, & dérober quelque chose au dégât qui les menace. C'est un mauvais moyen de parer au ravage, que de retrécir le lit des rivières, par des digues & des ponts; car c'est toujours dans l'endroit le moins large

qu'on les construit; & comme c'est là qu'elles font effort, les piliers ne font qu'irriter l'impétuosité de leur cours, & ménacent ruine dès l'instant que les fondemens en sont jettés. Mais quand les digues résisteroient au débordement du grand canal, elles ne peuvent empêcher l'éruption des eaux souterraines; il faut donc détourner celles-ci par des fossés qui les conduisent plus loin, & hausser les bords dans les endroits resserrés par la nature ou l'art; c'est ainsi que les Egyptiens étoient obligés de créer une montagne, avant de bâtir un village.

Les rivières sont encore plus dangerenses par leurs présens, que par leurs larcins: elles enlévent la culture & laissent du sable à la place; elles ravagent doublement le sol en dépouillant la surface, & sappant le fonds par les bords: il s'agiroit d'affermir le terrein en ménageant des pentes au courant extérieur, & des issues au lac intérieur; il s'agiroit enfin de donner des débouchés aux eaux, pour les empêcher de faire des crevasses.

Le cours des rivières dépend en grande partie de la réaction des bords; il

faudroit les parcourir de la source à l'embouchure, pour leur faire le lit le plus commode. Point de conrbure dans la direction des courans; point de langues de terre, point d'isle, faites-les enlever par la rivière même.

Tels sont les avis de M. de Silberschlag; après lesquels viennent les moyens, qui sont les règles d'architecture, propres à la construction des digues, des quais, des écluses, &c. les brise glaces, les bacs, la manière de saigner des lacs, les instrumens nécessaires, tout entre dans cette dissertation, même le calcul des dépenses.

ANTIQUITE'S ET BELLES LETTRES.

Dactyliotheque universelle de M. Lippert, ornée du style & des remarques de M. Christ, Professeur des Arts. In-4°. A Léipsig, chez Fritsch.

M. Lippert Dessinateur du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ayant inventé une masse terreuse, plus belle & plus durable que celle d'Italie même, pour copier les pierres gravées; vient de faire

une collection de mille empreintes, dont il vend l'exemplaire cinquante écus d'Allemagne. M. Christ (*d*), homme d'une érudition universelle, a enrichi cette collection par un choix d'observations curieuses, par la méthode de son explication qui peut servir de modele, & par une préface où l'on voit que le témoignage des pierres gravées est un des monumens de l'antiquité les moins suspects.

Le Temple de la Paix, Poëme séculaire. A Brunswig, chez les héritiers de Schroeder.

La mémoire de la fameuse paix conclue à Ausbourg en 1655, qui rendit aux Protestans & aux Catholiques le libre exercice de leur religion, ne sçauroit être assez célébrée. C'est une des plus grandes fêtes que puissent solemniser des Chrétiens. Elle se renouvelle chaque siècle. M. Zacharie, Auteur du Phaë-

(*d*) M. Christ vient de mourir. Sa réputation lui donne droit aux regrets de tous les Sçavans. Ce Journal doit un tribut à sa mémoire, qu'on se propose de lui rendre incessamment.

ton, & de quelques autres Poësies pleines d'agrémens, vient de chanter cet événement d'une manière distinguée.

Opuscules Allemands de M. le Professeur Gesner. In-8°. A Goettingue.

M. Gesner, très-connu par des ouvrages Latins, n'en estime pas moins sa langue, bien éloigné du pédantisme qui veut cacher sa science, ou plûtôt son ignorance dans une langue qu'on n'entend plus. L'Auteur invite ses compatriotes à prendre de meilleures idées sur la bonne éducation. Il leur montre quel ridicule c'est de faire épeler pour apprendre à lire, & de commencer l'étude du latin, ou de toute autre langue, par les regles de la Grammaire. Tous les abus qui règnent dans les Colléges, & qui les font déserter journellement, sont relevés d'une main habile. Son volume est orné des lettres qu'il a écrites au Roi d'Angleterre, & des réponses de ce Monarque, qui témoigne un zèle attentif sur l'Université de Goettingue, & un attachement marqué pour tous les Sçavans, qui lui attirent un si grand concours.

Académie de Goettingue.

Je vais profiter de l'occasion, qui se présente naturellement, de vous faire part des travaux de nos Académies; c'est un moyen, ce me semble, de faire suivre à vos Lecteurs le cours & le progrès des sciences parmi nous. L'Académie de Goettingue, comme une des plus célèbres, remplira le reste de ma lettre. Voici donc ce qui s'est passé dans ses assemblées publiques, pendant les trois premiers mois de cette année 1756.

Le 10 Janvier l'Académie annonça que M. Jean-Daniel Flad, Régistrateur de l'administration Ecclésiastique à Heidelberg, avoit remporté le prix destiné à celui qui fixeroit de la manière la plus vraisemblable, l'époque de l'invention du papier fait avec du linge. Au même moment M. Pestel, Professeur dans l'Université de Rinteln, déclara qu'il avoit deux *documens* écrits sur du papier de cette espèce, conservés avec leurs sceaux: l'un datté de 1239, est signé d'Adolphe, Comte de Schaumbourg; & l'autre de 1320, a été écrit sur les

Frontières d'Allemagne. L'Académie ayant vérifié l'autenticité de ces monumens, invite les Sçavans à lui en communiquer de semblables, comme très utiles à la diplomatique.

Dans la même assemblée on lut un morceau d'histoire naturelle, sur les plantes appellées *Orchideæ* par les Botanistes. Cette partie qui avoit épuisé les efforts & les recherches du célèbre Linnæus, sembloit réservée à l'illustre M. Haller, né Poëte, & devenu Médecin. Ces plantes qui se trouvent rarement dans toutes les autres parties de l'Europe, croissent naturellement dans la Suisse, où ce grand homme a tout le loisir de les observer, depuis qu'il s'est retiré dans sa Patrie. On lui en envoye de tous les pays méridionaux, où son nom lui a fait des amis & des admirateurs, & il en prépare l'histoire en trois parties, qu'il donnera successivement à l'Académie, pour enrichir ses mémoires.

Le 7 Février M. Hollman lut à l'Académie les observations météorologiques qu'il avoit faites à Goettingue dans le cours de l'année 1755. Il finit par la question des tremblemens de terre, & fixa l'étendue de celui qui venoit

de renverser Lisbonne, à vingt degrés de longitude, & à 23 ou 24 de latitude; ce qui évalué par un calcul modéré à l'espace de 79200 milles quarrés d'Allemagne (*d*), met cette révolution au-dessus des plus terribles dont l'histoire ait parlé; sur-tout si l'on y joint le débordement des eaux qui s'est étendu encore plus loin que les secousses.

Tous les temblemens de terre, dit-il, sont causés par des orages souterrains, qui se forment dans les cavités du globe. Ces cavités sont, ou tellement profondes, que toutes les lignes tirées de la superficie ébranlée au centre du globe, coupent les voutes, & donnent passage à l'éruption; ou fort près de la surface de la terre, & très-voisines entr'elles, de façon que l'inflammation d'une seule cavité perce comme un éclair, & se répand dans toutes les autres qui se communiquent par des fentes. Cette dernière hypothèse est la plus probable.

L'impulsion des eaux vient du fonds

(*d*) Le mille d'Allemagne vaut à peu près deux lieues de Paris.

de leurs bassins; car dans toutes les observations envoyées à l'Académie sur ce phénomène, on voit que la plûpart des lacs & des rivières ont soulevé du sable, du limon & des pierres; jusques-là même qu'une barrière de vingt-six pieds enfoncée bien avant sous le gravier depuis plusieurs années, a été jettée hors de sa place. Cette élévation des eaux subite & rapide s'est réitérée cinq ou six fois dans moins de demie heure. Elle a été suivie d'nn baissement aussi prompt & aussi violent, qui a laissé voir le lit à sec au milieu des flots. Cependant on n'a pas remarqué la moindre secousse de terre dans ces mêmes endroits; d'où M. Hollman conclut que ces eaux communiquent par des canaux souterrains aux voutes des cavernes, où se forme l'orage. Ces canaux resserrés par l'explosion des vapeurs emprisonnées, l'impulsion des eaux qui ne se laissent pas comprimer, s'est propagée à l'instant jusqu'à une prodigieuse distance, par tous les canaux qui aboutissent à la surface de la terre; & voila la cause du soulevement des fleuves. Les voutes de ces cavernes s'étant affaissées après l'explosion, ont ouvert

d'immenses réservoirs aux canaux contigus; & voilà pourquoi les eaux se sont précipitées dans leurs abîmes. Tous ces prodiges s'opéroient en divers endroits de la terre, au même moment que ses convulsions annonçoient la ruine de Lisbonne, & la mort de ses habitans; l'inondation, comme l'embrasement, tout partoit d'un seul foyer. Dans les lieux les plus exposés, le moyen, s'il y en avoit, de prévenir de si terribles catastrophes, ce seroit, dit M. Hollman, de creuser des puids assez profonds pour donner une libre issue aux vapeurs & aux inflammations. De pareils volcans artificiels détourneroient les ravages des fléaux imprévus. Herculanum seroit encore sur pied, si ses habitans avoient sçu déboucher la caverne voisine qui l'engloutit. La dépense que coutent à rebâtir quelques édifices renversés, suffiroit à garantir des Provinces entières d'un boulversement général.

Le 6 Mars M. Michaëlis qui s'étoit démis deux jours auparavant de la charge de Secretaire de l'Académie, pour la servir encore mieux par des travaux plus importans, lût un mé-

moire très-curieux sur deux anciens peuples Arabes, qui n'habitoient que des souterrains. Le premier ce sont les Séïrites, dont parle Moïse, aux chapitres XIV. verset 6. & XXXIII. verset 20. & 30. de la Genèse, & au chap. II. verset 12. & 22. du Deutéronome. M. Michaëlis déploye toute son érudition pour jetter du jour sur ces passages, & sur les huit premiers versets du XXX. chap. du liv. de Job, qui ont donné la torture à tant d'Interprètes.

Le second de ces peuples, c'étoient les Thémudiens, que Mahomet citoit souvent à ses disciples comme un exemple des vengéances célestes, parce qu'il avoit disparu dans un tremblement de terre. Des Chrétiens prévenus ont accusé Mahomet d'imposture, par la raison que Moïse n'avoit point fait mention de cet événement; comme si, dit M. Michaëlis, la Bible étoit l'histoire des Arabes, ou que la plûpart des faits rapportés dans l'Alcoran ne fussent pas postérieurs à Moïse. Mais ce qui peut avoir donné lieu aux Chrétiens de s'inscrire en faux contre ce fait, c'est l'ignorance des Commentaeurs Arabes, qui ont rapporté au temps d'Abraham

ce qui est arrivé dans l'intervalle du temps écoulé depuis Artémidore jusqu'à Mahomet; car c'est d'après Artémidore, Auteur contemporain de l'événement, que Diodore de Sicile a fait une description assez détaillée de ce peuple, dont une partie fut détruite & l'autre dispersée par ce tremblement de terre.

P. S. On n'avoit point encore l'art d'imprimer la Musique; car des essais informes & grossiers ne s'appellent pas un art. Celui-ci en étoit au point que les Imprimeurs désespérés par le dégoût des Musiciens & des amateurs, l'avoient comme abandonné; de sorte qu'on étoit réduit à la presse des Graveurs, ou à la main des Copistes, ressources très lentes & très couteuses.

Enfin l'invention de l'Art Typographyque vient de produire une branche nouvelle, & c'est encore à l'Allemagne, où il avoit pris naissance, que l'Europe devra cette heureuse découverte. M. Jean Gottlob Immanuel Breitkopf, Imprimeur-Libraire, & membre de la Société des beaux Arts de Leipzig, a trouvé le moyen d'égaler presque la

beauté de la gravûre, dans la Musique. Ce que Schaëfer avoit fait jadis, à l'égard des planches typographiques de Guttenberg ou de Coster, qui étoient d'abord gravées, & qu'il divisa en lettres mobiles; M. Breitkopf vient de le faire pour les caractères de la Musique. Chaque note & chaque signe détaché donne la facilité de multiplier les planches. Un quintal de caracteres fera désormais plus d'ouvrage, que n'en faisoient trois quintaux & demi, parce que les mêmes caracteres serviront à plusieurs planches (*a*).

(*a*) On s'étonnera qu'une méthode aussi simple, dont on avoit le modéle sous les yeux, ait tardé si loug-temps à se faire jour. Etoit-il fort difficile de lever les caracteres formés dans la planche de gravûre, en coupant cette planche à la racine des caracteres? Non sans doute. Et de tirer des moules de ces planches, pour fondre des caracteres mobiles? encore moins. Mais la Typographie polissoit sa surface, & n'aggrandissoit pas ses fonds; il falloit que la Musique eut pris une vogue générale, pour que le besoin forcât les obstacles, & découvrit les moyens. Voilà comme les Arts s'enchaînent & s'embellissent mutuellement. Ici la Musique a servi la Typographie, & la Typographie à son tour étendra l'empire de la Musique.

La Princesse Electorale de Saxe sembloit mériter les prémices de cette invention, par la protection & les travaux dont elle enrichit les Arts. Les Lecteurs de votre Journal ont déja vû le triomphe de la fidélité, *il trionfo della fedeltà*; ouvrage lyrique, dont les paroles & la musique sont également honneur au goût de cette Princesse. La gloire de ce Poëme plein de beautés capables de faire survivre le nom de l'Auteur à son rang, avoit été célébrée par M. Gottsched dans un Sonnet mis en musique; & c'est sur ce petit ouvrageque M. Breitkop a fait l'essai de sa nouvelle découverte. La Princesse en justifia le succès par son suffrage, & consentit à faire imprimer, dans le même goût, son Poëme qui paroît en trois volumes *in*-4°, à la grande satisfaction des Connoisseurs en fait de Poësie, de Musique & de Typographie.

Encouragé par de si heureux essais, l'Inventeur leur a fait succéder un recueil d'airs à danser, exécutés sur le magnifique Théâtre de Dresde, où la Poësie d'un Métastase, la composition harmonieuse

d'un Hasse, & les décorations d'un Servandoni ne laissent entrer rien de médiocre *. Ces airs ont été ajustés au clavecin par M. Jean Adam, un des plus habiles Musiciens du Roi de Pologne, Electeur de Saxe.

Les Amateurs François pourront juger bientôt du mérite de ce recueil, car on m'apprend qu'on vient d'en faire partir un certain nombre d'exemplaires pour Paris. Si cette capitale, dont le goût a tant d'empire sur toutes les autres, applaudit à ces premieres épreuves de la nouvelle presse, l'Editeur promet de l'exercer sur les plus grands ouvrages de Musique; & il annonce d'abord les Oeuvres de M. Hasse, Directeur de la Chapelle de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe; *Il mondo alla roversa*, le monde à la renverse, Opéra Allemand de M. Galuppi, & les Pseaumes traduits en vers Allemands, par M. Gamer, Prédicateur de la Cour du Roi de Dannemark.

* *Impius hæc tam culta .... miles habebit?*



LA VERTU MALHEUREUSE,

CONTE POETIQUE,

Traduit de l'Original Allemand de M. Wiéland.

CET Essai de morale, assez semblable aux discours répandus dans le Spectateur Anglois, ne sçauroit intéresser par l'invention. Ce n'est qu'une situation triste, sans évenement. Elle ne touchera peut être que les ames qui l'ont éprouvée; mais c'est beaucoup de plaire à ce petit nombre, sans ennuyer la multitude. Dans le dessein d'y mieux réussir, on rejettera sur les notes tous les ornemens qui pourroient trop charger l'ouvrage, & les réfléxions dont le critique a coutume d'embarrasser le plan & la suite des idées d'un Auteur. La méthode de ne lire les notes qu'après l'ouvrage entier, ne tourne pas moins à la commodité des Lecteurs, qu'à l'avantage des Auteurs.

Séréne, image vivante de l'innocence, étoit la beauté la plus touchante. Son

ame éclatoit dans ses yeux, & chacun de ses regards exprimoit une vertu. La fraîcheur de la rose animoit son teint fleuri des plus brillantes couleurs. Une taille plus fiere que les marbres cizelés par Phidias, un concours harmonieux des proportions que la nature assemble quelquefois dans le chef-d'œuvre de ses ouvrages; ce n'étoit rien au prix de la candeur qui sortant par tous les traits de son visage, versoit dans tous les cœurs un amour sincere & délicat; tel que vous sçavez l'inspirer, ô charmante Doris, aux mortels heureux qui vous voyent. *Séréne* étoit l'ornement de sa contrée: l'espoir d'un riche héritage qui lui donnoit de l'aisance, sans lui inspirer d'orgueil, attiroit autour d'elle une société choisie des beautés de son âge. Tel que le lys argenté parmi les violettes, tels les charmes de *Séréne*, plus belle que le plus beau jour de Mai, la faisoient distinguer au milieu de ses compagnes chéries (*a*). Cependant son cœur étoit

(*a*) Voici ce qu'ajoute l'Auteur, & qui peut être supprimé; comme un de ces traits pesans qui retardent la marche de la narration. » La nature auroit des couleurs assez

modeste, & ne goutoit que les délices de la vertu dans les bras de la plus tendre des mères, ou d'une fidele amie à qui se prodiguoient ces baisers purs & chastes, que la nature destinoit à l'amour. Elle jouissoit à loisir de la plus riante jeunesse, sans prévoir que ce jour de Printemps alloit être obscurci par les ténèbres de l'orage. Sa retraite la plus chère, étoit un vallon couvert d'un bois, où l'ombre & les ruisseaux invitoient aux langueurs d'une mélancolie, mille fois plus exquise que les joyes de la Cour. C'est-là que dans les entretiens solitaires des Poëtes, elle goûtoit les temps heureux de la liberté. Tantôt sous un berceau qui recueilloit ses rêveries, tantôt sur un lit de serpolet & de fleurs, elle voyoit dans des songes ravissans les champs de l'empirée, & les Séraphins voltiger sur ces plaines éclairées par les rayons divins, dont toutes les beautés qui nous

» vives, pour peindre les beautés de son » corps; mais la blancheur des Lys & les » parfums qui s'élevent de l'atmosphere du » Mont Hybla, n'exprimeroient que foiblement la pureté de son ame & l'odeur celeste » de ses vertus.

enchantent, ne sont qu'une réflexion éloignée & mourante.

Seize ans s'étoient écoulés dans une paisible volupté, lorsqu'une funeste catastrophe vint interrompre la plus belle scène de sa vie. *Serene* avoit un père à qui l'avarice & l'ambition (ces vertus du grand monde) avoient ôté les sentimens paternels. Jocaste étoit le jeune homme le plus dissolu, dans un siècle de corruption. Des filles séduites, des femmes deshonorées, des familles pleuroient les trophées de cet infâme conquérant. Mais aux yeux d'Harpax, les richesses effaçoient toutes les horreurs du vice & tout l'éclat de la vertu. Les oppositions d'une mere aussi fidèle que tendre, n'eurent pas plus d'empire sur un cœur endurci par l'intérêt, que les prières, les larmes & le désespoir de sa fille. Envain, elle embrassa les genoux de son pere, & demanda la mort comme un bienfait; sa beauté, sa douceur, son innocence, tout fut sacrifié: *Séréne* pleurée de tous les cœurs vertueux & sensibles, devint la proye du crime qui s'applaudit de son triomphe.

Jocaste eût à peine flétri de ses mains profânes la fleur d'une beauté si pure, qu'il sentit les dégoûts qu'une ame licentieuse & sans frein, doit éprouver par tout. Brisant les nœuds du devoir & de la décence, il retomba bientôt dans les bras des phrynés qui lui vendirent toujours plus chèrement le poison de la débauche. Sa jeune épouse essaya de le ramener par des attentions, des exemples & des caresses; des charmes qui dans une étrangère l'auroient enchanté jusqu'à la fureur, n'avoient plus d'empire sur un cœur insensible à tout ce qu'il possèdoit.

Séréne couloit la saison de la joye & des plaisirs dans des torents de larmes. Les jours de son Eté se passoient dans un orage continuel. La solitude & l'image de la mort faisoient toute sa consolation. Le cœur trop élevé pour découvrir les chagrins cuisans qui la dévoroient, elle n'avoit pas même, pour soulager le fardeau de ses ennuis, la compassion d'une amie.

Tandis qu'elle s'abandonnoit aux rigueurs du plus malheureux hymen; Ariste qui possèdoit une terre au voi-

sinage de Jocaste, revint de ses voyages. C'étoit un jeune homme à qui la nature avoit donné ce qu'elle assortit rarement, un esprit agréable, & le plus aimable de tous les cœurs. La franchise étoit peinte sur son front. La fleur de la jeunesse & les graces de l'éducation le faisoient chérir des vieillards & des belles. Il n'avoit jamais aimé, parce qu'il ne trouvoit d'attraits que dans cette simplicité que les femmes de son siècle reléguoient aux (*b*) bergères d'un âge fabuleux. Jocaste avoit connu Ariste dans l'enfance, il rechercha sa société, parce qu'elle étoit vantée, & pour attirer la bonne compagnie à sa table, il l'engagea d'y venir. C'est-là qu'Ariste vit pour la première fois *Séréne* dans l'appareil touchant de la vertu qui souffre. La langueur de ses yeux ternis par des larmes amères, n'en étoit que plus capable d'enflamer une ame sensible. La beauté qui perçoit à travers (*c*) ces nuages de mélanco-

(*b*) Et aux beautés poëtiques, dit l'Auteur; expression très naturelle dans sa langue, mais équivoque dans la nôtre.

(*c*) „ Son visage étoit environné de mélan„colie, comme d'un brouillard perpétuel.

lie & de tristesse, lançoit des traits plus sûrs que ceux de la passion.

Ariste, que le bruit des malheurs de *Séréne*, & de sa fermeté, sembloit avoir prévenu contre toute surprise, ne pût tenir devant ces appas, qui ne cherchoient point à plaire. Son cœur déchiré de tendresse & de pitié, laissa voir son émotion. *Serene* découvrît dans ses yeux, qui se déroboient modestement, un aveu qui n'allarma point sa vertu sublime, parce qu'il ne renfermoit pas de coupables desirs. Elle fut à son tour sensible & touchée de la compassion qu'elle faisoit naître; mais cet intérêt ne fut pas apperçu.

Ariste la quitta bien-tôt, pour affranchir sa douleur de la contrainte. Malheureux que je suis, dit-il après un torrent de larmes! pourquoi le destin a-t-il séparé deux cœurs nés sous l'ascendant des mêmes vertus? Oui, la sagesse & l'amour nous avoient formés pour vivre ensemble; & Jocaste possede un trésor qu'il néglige. Pourquoi le plus

Voilà des figures trop chargées, dit un François. C'est pourtant l'image propre; car il faut que tous nos sentimens, que toutes nos idées ayent un type réel dans la nature.

digne amour, cet amour qui auroit été la plus sublime de mes vertus, est-il un crime aujourd'hui? Il faut donc que j'étouffe la passion la plus pure. Divine *Serene*, mon cœur doit ne te point aimer, ce cœur dont ton image remplit toute l'étendue, & fixe invinciblement tous les vœux! Non, mon amour ne combat point le devoir. Comment tes yeux allumeroient-ils des feux indignes de toi? Dis moi, *Serene*, pourquoi je crains plus de te déplaire, que je ne desire de te charmer? Je te perdrois peut-être, si je te possédois. Mais je puis jouir du bonheur de te voir, du plaisir de t'aimer, & de l'espérance de te devenir cher un jour, quand l'âge de la passion aura fait place au sentiment délicat d'une amitié que la raison augmente & que la vertu justifie. Je ne veux adorer en toi que l'image de la vertu. Je retrouve tous mes goûts près de toi; le don de réfléchir, joint à l'art d'exprimer; l'amour de la Poësie & de la Philosophie, quand elles viennent du cœur, & qu'elles retournent au cœur; la sensibilité à toutes les actions qu'inspirent la pitié, la générosité, la passion du bien universel. Ne crains point

mon amour, tandis qu'il s'enveloppera dans toutes ces conſidérations ſublimes : s'il me trompoit juſqu'à porter atteinte à la moindre des vertus que je reſpecte en toi, j'aurois trop de remords. Je te pleurerai donc éternellement, je t'aimerai, je remplirai les déſerts de mes plaintes & de ton nom. Mais où s'égare mon cœur déſeſpéré ? Mon amour peut-il ſoulager la malheureuſe *Serene* ? Hélas ! Toutes mes larmes & mes tourmens ne feroient peut-être qu'aigrir l'amertume de ſa deſtinée. Mais non : un vent léger diſſipe mes plaintes, ſemblables à celles d'un jeune amant qui d'abord attaché comme un marbre au tombeau de ſa maîtreſſe, friſſonne d'horreur, lève les yeux au Ciel, & redemande à la mort l'objet de ſes amours. Vous qui vous croyés les plus malheureux des hommes ; conſolés vous, je ſouffre plus que vous. Ni l'ami (*d*) qui voit ſon ami perdre tout ſon ſang pour la patrie, & qui brulant d'expirer avec lui,

(*d*) C'eſt ici que le Poëte parle, & non l'amant. Un homme occupé de ſa douleur ne va point ſonger à des états plus affreux que le ſien. L'image du tombeau vient naturellement dans un cœur affligé ſans eſpoir de conſolation ;

tombe dans les mains du vainqueur qui l'enchaine ; ni l'amant dont l'épouſe chérie vient d'être frappée de la foudre entre ſes bras, & réduite en cendres à ſes pieds, ne ſentent pas une douleur égale à la mienne. Ah, *Serene*, ſi tu verſois une ſeule larme pour moi, pour ce malheureux qui t'aimeroit (ſi le Ciel l'eût permis) d'un amour ſi pur & ſi ſacré ; banni de ton aſpect, privé de tes regards, je ſupporterois mes malheurs ! Comment !... Je les ſupporterois !... Non... Mais au moins (*e*) j'en mourrois.

C'eſt ainſi qu'il ſoulagea les violentes agitations de ſon ame. Il ne

mais il ne ſe tranſporte pas dans un champ de bataille, pour y voir des ſcenes qui n'ont aucun rapport avec ſa ſituation. C'eſt dans le calme de l'eſprit qu'on raſſemble tous ces objets éloignés.

(*e*) Une objection ſe préſente : comment peut-on déſirer une conſolation qui mettroit le comble au déſeſpoir ? c'eſt que l'incertitude eſt le plus cruel de tous les états. Un amant ordinaire ne renonce pas à la vie, pour un objet qu'il n'a pû toucher encore ; parce qu'il eſpere du temps ou la fin de ſon martyre, ou les douceurs du retour. Mais un amant vertueux, qui ſe ſentiroit aimé de celle qu'il ne peut poſſéder ſans crime, devroit ſouhaiter la mort.

pût ſe commander de ne plus voir l'objet dont il étoit ſans ceſſe environné ; mais il le vit toujours avec plus de réſerve & d'embarras. *Sérene* auſſi tendre & plus malheureuſe que lui, ne ſçavoit pas auſſi bien contraindre ſes ſentimens. Son ingenuité la rendoit incapable de diſſimulation (*f*). Ses regards ſouvent détournés, ſes ſoupirs arrêtés auroient trahi ſon ſilence ; mais la tendreſſe d'Ariſte étoit trop délicate pour lui permettre de chercher les traces du retour dans les yeux de *Séréne*.

Cependant elle perdoit chaque jour l'éclat de ſon teint. Les rigueurs d'un époux, l'intérêt d'un ami, ſes peines paſſées, la crainte de l'avenir qui pouvoit amener un moment fatal à ſa vertu, tout accabloit ſon ame, & précipitoit la décadence de ſa beauté.

Ariſte voyoit flétrir ſenſiblement les fleurs de ſon viſage ; & plus ſes char-

(*f*) Souvent reſpirant à peine, ſon ſein ſe gonfloit de ſoupirs réprimés. Cette image eſt l'expreſſion de la volupté, plutôt que celle du ſentiment ; & jamais ils ne vont bien enſemble. Le défaut des Poëtes eſt de les mêler, & celui des Lecteurs eſt de les confondre. On parle ici du vulgaire des Lecteurs & des Poëtes.

mes pâliſſoient, plus il ſentoit redoubler la vivacité de ſa compaſſion. Souvent il réſolut de la conſoler, de dévorer ſes propres maux, dût-il en être plus tourmenté : il appella la ſageſſe & la raiſon au ſecours, & ſe croyant déſormais aſſez ferme, il voulut parler ; mais un friſſon glaça ſa langue, dès qu'il leva les yeux ſur *Sérene*. Le ſentiment de ſon amour effaça toutes les idées céleſtes qui devoient faire ſuccéder le calme à des troubles affreux. Il ſe dérobe encore aux yeux de *Seréne* attendrie ; mais ſon image le ſuit, comme une ombre attachée à ſes pas.

Un ſoir enveloppé dans ſa profonde triſteſſe, Ariſte avoit cherché la ſolitude au fond d'un bois, voiſin de la terre de Jocaſte. C'eut été l'Eliſée pour un cœur dégagé de ſoucis, qui vole au-devant de la joie ; mais Ariſte dans l'accablement de ſon ame, n'y voit que les couleurs de la mort. Déja la lune brilloit dans la roſée, éclatante de ſes rayons, les oiſeaux avoient ſuſpendu leur ramage ; tout étoit dans le ſilence, & le murmure même des ruiſſeaux invitoit au ſommeil : le repos

638

de la nuit n'étoit interrompu que par les frissonnemens passagers d'un zéphir languissant, que l'amant affligé recevoit (g) comme un soupir de la nature compatissante à ses maux.

Ariste errant d'un pas inquiet, arrive près d'un bosquet voûté de Jasmin & de chevrefeuille. C'est là qu'il vit, sans être apperçu, la divine *Seréne* cachée à moitié par l'obscurité du feuillage. Un bras plus blanc que l'astre de la nuit, soutenoit à peine sa tête négligemment panchée sur son sein. Les soupirs de son cœur agité perçoient à travers les arbrisseaux, qui servoient d'asile à sa douleur. Ariste recule d'abord tout tremblant, mais il s'arrête pour écouter la voix plaintive qui sortoit de ces bosquets.

N'ai-je donc une ame que pour souffrir, disoit-elle ? hélas ! quelle est ma vie ? La nature est morte pour moi ; mes jours plus sombres que des nuits, & des nuits plus longues que les années,

(g) Il est permis au Poëte de le supposer ainsi. Cette idée est riante sous sa plume ; mais elle perdroit sa grace dans la bouche de l'amant, parce qu'elle émousseroit l'impression que doit faire sa douleur.

s'écoulent lentement dans l'insomnie & les larmes. O moments trop courts d'une paisible enfance, qu'êtes-vous devenus ? Plus rapides que les belles matinées du printemps, vous voilà passés sans retour. Jamais l'infortune détruisit-elle de plus belles espérances ? Ah Dieu ! vous aimés trop le bonheur des humains ; mes maux sont uniques sans doute. O providence éternelle ! pardonne à ma douleur ; mais pourquoi me formas-tu ce cœur si tendre & si sensible ? Pourquoi le remplis-tu de sentimens si élevés d'amour & de vertu ? Etoit-ce pour être en proie aux rebuts d'un époux sans tendresse, & sans fidélité ? Etoit-ce pour être à jamais séparée de celui que tu semblois avoir créé pour moi ? Ne devois-je être sensible, que pour les tourmens ? Jours de félicité ; paradis (*h*) de délices, qu'une flatteuse illusion me faisoit entrevoir, lorsque ma liberté m'inspiroit encore le noble désir d'être aimée ; hélas ! tout est perdu. Mon ame retrouve à peine dans sa mémoire les traces obscurcies

(*h*) Cette expression est conforme aux idées de la Religion qui domine dans cette espece de Poëme.

du bonheur de ma jeunesse. Misérable *Sérène !* combien de fois ai-je senti la plus douce émotion, lorsqu'enyvrée d'un enthousiasme qui prévient l'expérience, je peignois à mes yeux l'aimable époux que je me croyois reservé par le Ciel ? Je voyois sur son visage la majesté de la vertu, la probité sur son front, & les traits austères de la sagesse, adoucis par la tendresse : remplie alors d'une émulation qui m'enchantoit, je voulois me rendre digne d'un cœur que tout l'univers devoit me disputer. Avec quels empressemens je préparois mon ame aux délices de l'amour par les douceurs de l'amitié ! Comme je m'exerçois par des attentions envers mes compagnes, à faire un jour le bonheur de celui qui devoit me posséder seul & pour jamais ! Que je trouvois heureux ces momens d'une vie innocente qui m'approchoit du Ciel ! Que j'étois enchantée de voir de loin nos jours tissûs de plaisirs couler sans crime, & sans trouble, pour se perdre dans une éternité de bonheur ! Mais hélas ! j'ai consumé tous mes biens en espérance. Un songe a tout emporté. Tel un malheureux élevé jusqu'au trône sur les aî-

les du sommeil, se retrouve dans sa cabane, ou même dans les fers de sa prison. Envain la vertu veilla sur tous les mouvemens de mon cœur, pour en faire un digne présent au mortel qui le mériteroit.

Généreux ami, qui ressemblez si fort à celui que mon imagination me destinoit ; appaisés vos tourmens. Le Ciel m'est témoin combien votre pitié me touche ; combien pour vous rendre heureux je désirerois de souffrir, s'il étoit possible, encore plus que je ne souffre. Devoirs sacrés qui me liés, vous n'êtes point contraires à des vœux si épurés. Ne méritoit il pas un sort moins affreux ? . . . Jamais sa bouche a-t-elle dévoilé le martyre de son cœur ? Jamais ses yeux ont-ils laissé échapper un regard qui démentit la pureté de son ame ? Ah ! qu'il m'auroit aimée !... Mais le destin me ravit toute consolation, jusqu'à ces doux songes, jusqu'à ces chimères que la vertu m'interdit. Oui, fuyez-moi, songes de ma jeunesse ; fuyez, images d'une félicité vainement espérée ; vous ne pourriez qu'augmenter mes malheurs. Un espoir plus certai-

commence à calmer mes troubles. Mon ame épuisée de l'excès de ses maux, entrevoit sa délivrance avec une agréable horreur. Elle erre déja dans les régions fortunées du repos. Je vois la mort approcher. Viens, recours des malheureux, dernière espérance de ceux qui n'en ont plus; viens fermer ces yeux éteints par mes larmes. Conduis-moi dans le séjour éternel de l'innocence... Quelle douce rosée inonde mon ame! Quoi! le souvenir de tous mes maux se perd dans une volupté toute céleste! Adieu bosquets; adieu ruisseaux témoins de ma première joie, & de mes longs ennuis: & toi, digne ami, reçois la dernière de mes larmes; reçois avec mon ame ce calme qui m'environne; mes soucis ont disparu, je vois un avenir serein, & nous serons heureux.

Séréne se leve à ces mots, remplie d'une sombre consolation (*i*), & laisse en

(*i*) „ Son génie tutelaire l'accompagnant „ comme un zéphir léger, versoit dans son „ cœur de douces harmonies qui ne furent » entendues que d'elle. Ces images sont de Platon, Philosophe Poëte, qui renversant l'ordre des choses a rendu la Physique abstraite, & la Métaphysique sensible.

se retirant le malheureux Ariste en proie à mille mouvemens, qui partagent & déchirent son cœur.

Elle ne survêcut pas long-tems à ces derniers adieux. Son ame ravie (*k*), comme dans un doux évanouissement, s'envola dans les bras de la mort au séjour de cette vie, dont la nôtre est une ombre. Quelle fut la situation d'Ariste en voyant les restes inanimés de *Séréne*! Accablé de toutes les horreurs de la mort, il tombe sans voix & sans couleur, & ne revient à lui que pour pleurer *Séréne* jusqu'au dernier soupir.

Ariste fuit le monde, où *Séréne* n'habite plus. Il va dans un désert conforme à sa douleur, nourrir sans cesse le souvenir de celle qu'il ne lui est permis d'aimer, que depuis qu'il ne peut en jouir. C'est là que ses jours coulent plus tranquilles dans l'étude & la pratique de la sagesse. *Séréne* est toujours présente à

(*k*) » Son Libérateur vint sous la forme d'un » Chérubin, écartant les ombres & les frayeurs, » environné de la sérénité du ciel; à son ap- » proche elle sentit entrer le repos dans son » sein, qui respirant toujours plus foiblement, » s'arrêta sans mouvement.

ses yeux. L'habitude d'y penser lui en a fait le témoin le plus respectable de ses actions. Son cœur veille avec une tendre inquiétude sur lui même, comme pour mériter encore l'amour de *Séréne*. Son image est toujours à ses côtés, tantôt pour appaiser les troubles de son cœur, & tantôt pour y semer l'espérance de la plus pure joie. Errant dans les sombres labyrinthes de sa forêt, au retour de la nuit, il croit la voir descendre du ciel, lui sourire, & mêler sa voix aux sons d'un luth harmonieux! Quels pleurs de joie & de tristesse coulent alors des yeux d'Ariste! Quels battemens de cœur & quelle douce mélancolie! Non. Il n'appartient à l'ame de la sentir, que lorsque se rappellant la divinité de son être, elle ose s'élever au-dessus du sort & du temps pour envisager un avenir éternel.



ITALIE.

Ragionamento sul' diritto della guerra giusta, letto nell' Accademia della Crusca.

Discours sur le droit de la guerre, prononcé à l'Académie de la Crusca.

C'Est l'ouvrage de M. le Commandeur *Buondelmonte*, de l'Ordre de Malthe, Gentilhomme de Florence, plus jaloux encore de la gloire littéraire, que de toutes les distinctions de la naissance & de la fortune. On ne peut s'arrêter aux bornes d'un extrait, sans faire une espece de larcin au public de tout ce qu'on retrancheroit de cet excellent morceau. L'importance de la matière que la nature des circonstances où se trouve l'Europe, rend encore plus intéressante; la manière noble, & profonde dont le sujet est traité, tout semble exiger qu'on donne ici ce discours tout entier.

Dans les beaux jours de la Grece & de Rome, on vit plus d'une fois les sciences & les affaires, l'éloquence &

la bravoure ſe réunir dans quelques ames rares & ſupérieures. L'éclat des belles actions & la proſpérité des peuples, ſortoient de ces vices lumineux, qui tiennent à de grandes vertus, & que les ſages ne peuvent s'empêcher eux-mêmes d'admirer, lorſqu'ils s'efforcent de les faire abhorrer. Ces Héros de l'antiquité ſçavante, renvoyoient aux ſiècles d'ignorance & d'oiſiveté, ces petits talents qu'on attribue aujourd'hui au rafinement de la raiſon éclairée. Ils ſe gardoient bien de compter au nombre des avantages d'une nation; l'art coupable & frivole de ſéduire le beau ſexe, & ce mérite impoſteur qui caractériſe ce qu'on appelle *un homme aimable.* Ils ne connoiſſoient point enfin cette malheureuſe ſéparation de la Théorie & de la pratique, des lumières & de l'autorité, dans le maniement des Etats.

Le ſiècle de Léon X, après un long cahos de ténebres entrecoupées de quelques éclairs paſſagers, ce ſiecle ſi glorieux à l'Italie, ramena les ſciences, & avec elles ce concert admirable des vertus & des talens, des faits & des écrits immortels. Ce beau temps fut ſuivi d'une

eſpece de déluge de ſçavans ſans eſprit, de raiſonneurs ſans jugement, d'écrivains triviaux & mercénaires, qui bâtirent des ſyſtêmes de politique aux dépens du bon ſens & de l'humanité. De-là vient que la ſcience ſublime du gouvernement n'a pas fait encore les progrès que ſembloit promettre cette lumière répandue par un eſſain prodigieux de ſçavans ſur tous les autres objets de nos connoiſſances, & qu'exigeoient encore plus fortement l'intérêt du bonheur général.

Bacon, & quelques auteurs de ſa nation, ont entamé cette partie aſſez heureuſement pour nous faire regretter qu'ils ne l'ayent pas traitée à fond; tous les autres ſe ſont bornés à leur économie politique ou même domeſtique, & juſques-là, ils ont excellé: mais du reſte, ils ont mêlé beaucoup de chimères à la vérité; ou ils ont vendu leurs opinions, comme la plûpart des écrivains qui parlent rarement ſans intérêt de leur nation, & ſans partialité des nations étrangeres; ou ils ont répandu dans leurs écrits politiques trop de levain de cet eſprit national, qui en contribuant à la liberté de leur

conſtitution, a corrompu leur hiſtoire.

C'eſt au génie d'un François, d'un illuſtre Magiſtrat qu'il ſembloit réſervé de porter tout à coup par un eſſor rapide, la ſcience des Légiſlateurs, de la foibleſſe des élémens à une ſublimité voiſine de la perfection. Son ouvrage immortel, dont l'intelligence peut ſervir à meſurer les progrès des ſciences & de la raiſon chez les différentes nations policées, l'eſprit des loix vivra, quand tous les autres livres ſeront dans l'oubli: il fera les délices & l'admiration des ſages, quand tous les hommes célébres & les grands événemens de nos jours ſeront devenus petits & preſqu'inviſibles, aux yeux de la poſtérité la plus éloignée.

Le droit naturel & le droit des gens qui ſont les fondemens de la véritable politique, ont été mieux diſcutés depuis la renaiſſance des lettres; mais Grotius ſemble avoir fixé le terme de leurs développemens. Après lui, l'eſprit d'adulation & de vénalité ſi contagieux pour l'indigence & l'obſcurité où ſe trouvent réduits la plûpart des gens de lettres, a retardé le progrès des connoiſſances ſi heureuſement avancées. On diroit

qu'ils ont juré preſque tous, d'obſcurcir les idées claires, au lieu d'établir & d'éclairer les principes qui avoient beſoin de ſoutien & de lumière.

Puffendorf étoit capable d'élever cette ſcience au plus haut dégré, s'il avoit mis plus de nobleſſe dans ſes ſentimens & plus d'élégance dans ſon ſtyle; ſi, pour avoir le plaiſir de contredire Grotius, il n'avoit pas affecté trop de paſſion pour le deſpotiſme d'Hobbes; ſi, pour flater enfin le goût de ſa nation, il n'avoit ſurchargé ſon grand ouvrage ſur le droit naturel, d'une érudition peſante & toujours déplacée.

Barbeyrac a porté reméde à quelques-uns de ces défauts, par ſon élégante traduction, & par ſes notes ſçavantes & philoſophiques; mais il n'a pas tout vû, ni tout corrigé.

Le Préſident de Monteſquieu, d'accord avec Grotius, poſe pour maxime, *que les nations doivent ſe faire entr'elles, durant la guerre, le moins de mal qu'il eſt poſſible, ſans nuire à leurs véritables intérêts.* C'eſt ce principe, le plus humain & le plus raiſonnable de tous; la regle des devoirs réciproques, & la meſure des droits reſpectifs de toutes

les puissances en guerre; c'est ce principe qu'on prétend défendre dans ce discours, contre tous les écrivains connus & oubliés qui l'ont attaqué. Ce sujet intéresse le bonheur des hommes, & la religion chrétienne, si propre à les rendre heureux, même durant le cours de cette vie.

Dès qu'après avoir écarté la révélation, on raisonne sur les devoirs de l'homme placé dans l'état de nature, on doit convenir de certaines loix invariables, antérieures à l'établissement de la société, & dérivées du principe fécond du bien universel. Les voici.

1°. On ne peut nuire à personne, sans un intérêt légitime.

2°. On doit à tout le monde, autant qu'il dépend de soi, les secours de l'humanité.

3°. Il faut laisser à chacun la liberté, pour remplir les obligations qu'il a librement contractées.

C'est la pratique de ces regles qui produit cet état de bonheur & de tranquillité, qui mérite seul le nom de paix: car ce triste repos qui vient de la foiblesse ou de l'impuissance de résister à l'oppression de la force, ne peut s'appeller une paix; à moins qu'on n'en distingue de deux especes, aussi différentes que la servitude & la liberté.

Hobbes ramene toutes les loix naturelles au seul intérêt de la conservation individuelle; mais quoique l'utilité générale résulte de ce principe dans la plûpart des cas, leur connexion n'est pas tellement évidente qu'il n'y faille ajoûter un second principe, qui est celui *de la sociabilité*.

Les Souverains placés dans cette primitive indépendance, naturelle à tous les hommes, avant la formation des gouvernemens, se trouvent souvent dans la malheureuse nécessité de décider leurs querelles par le sort des armes, parceque la force a dans l'état de nature, l'effet des Tribunaux dans la société. Quel est donc, d'après les combinaisons faites de l'intérêt de la *sociabilité* avec un juste amour de soi-même; le premier motif légitime de toute espece de guerre, défensive ou offensive? C'est d'obtenir par la force une justice qu'on ne peut obtenir par la raison. Quel est le second? C'est de réduire le vaincu à une paix stable & permanente, qui ne suppose ni la destruction, ni l'esclavage. De ces deux principes qu'il ne faut jamais séparer ni perdre de vue, avant ou pendant la guerre, il

s'ensuit que le droit du plus fort n'est jamais un droit; & comme d'un côté l'on ne peut réduire & contenir le pouvoir d'un Souverain que par un mal présent, ou par la crainte d'un mal à venir; comme d'un autre côté, tout ce qui tend à troubler la société du genre humain, est défendu par la loi naturelle; il s'ensuit qu'un Souverain, pour se maintenir dans le cas d'une guerre juste & légitime, a droit de faire, non pas suivant l'esprit de vengeance, tout le mal possible en tout temps & dans toutes les occasions, soit au Souverain coupable envers lui, soit à ses sujets innocens de ses fautes, mais le moindre mal qui suffise pour forcer l'ennemi à lui accorder une paix assurée, ou une satisfaction (*a*) raisonnable.

Mais comme il y a des cas, où tel Souverain peut se trouver dans la nécessité morale de faire à tel ennemi, aussi injuste dans ses prétentions que violent

(*a*) Ce mot de satisfaction est encore équivoque. Est-ce un dédommagement pour des pertes? est-ce une réparation d'honneur? Si les Souverains ont le droit d'exposer la vie de leurs sujets, pour ces légers affronts, qu'ils défendent aux particuliers de venger par les armes; où sera la justice? où sera la modération?

& cruel dans ses procédés, tout le mal possible, dans la vue de terminer une guerre opiniâtre; alors le droit de la nature & le droit des gens l'autorisent à user contre des ennemis obstinés de toute la rigueur qu'il juge indispensable; & puisqu'il n'y a point de Tribunal sur la terre (*b*) au dessus des Souverains, puisqu'ils sont les seuls juges légitimes & compétens des moyens qu'il leur est permis d'employer; ceux qu'ils choisissent doivent être respectés par les puissances neutres, à moins qu'ils ne fussent contraires aux loix générales des nations sur le droit de la guerre, ou à des conventions particulieres, par lesquelles ils auroient renoncé aux droits

(*b*) Cette maxime a besoin de restriction. On regarde en Allemagne la Diéte de l'Empire comme le Tribunal des Souverains. C'est là qu'un Electeur injustement attaqué par un autre peut citer l'aggresseur, & reclamer la justice contre la violence. Le projet d'étendre cette Diette, & d'y faire entrer tous les Souverains de l'Europe, seroit un des grands moyens d'affermir la paix. Ce seroit le Tribunal du droit des gens, où tous ceux qui le violeroient, ne comparoîtroient pas impunément. Mais tandis qu'un Electeur pourra s'unir à des Puissances tout-à-fait indépendantes, plus d'équilibre nulle part.

que donne la guerre. On doit donc admettre, selon Grotius, un *droit d'impunité*. Car si l'on accorde aux Puissances neutres, le droit de juger celles qui sont en guerre, & de se déclarer pour les parties qu'il leur plaira de croire lézées; les injustices & les malheurs de la guerre se multipliant à l'infini, c'est fait de la souveraine loi de la nature, qui ramene tous les devoirs de l'homme à la tranquillité du genre humain.

Les moyens étant constamment, dit Grotius, de la même nature que la fin à laquelle ils conduisent; celui qui fait une guerre juste, doit se borner à mettre en œuvre tout ce qui paroît avoir une connexion moralement essentielle avec le but qu'il se propose : mais comme entre les choses défendues par les bornes étroites & sévéres du droit naturel, il s'en trouve quelques-unes en usage chez toutes les nations qui connoissent une police dans la guerre; elles doivent être regardées par les états neutres, comme une suite du droit des gens, ou du *droit d'impunité*; droit qui s'étend même, ajoûte Grotius, sur celui qui fait une guerre injuste, pourvû

qu'il l'ait déclarée solemnellement; maxime fort épineuse, & dont-on pourroit abuser (*c*).

Le droit de la guerre ne s'arrête pas aux motifs qui la précédent, mais il suit les événemens qui naissent de son cours. C'est ainsi que durant la poursuite d'un procès, une des parties peut acquérir un nouveau droit des incidens. Tel est le droit qui survient entre des Puissances belligérantes, de traiter comme ses ennemis, tous ceux qui se joignent à eux, soit qu'ils dépendent, ou non, de la nation à qui l'on fait la guerre.

Enfin bien des procédés illicites par eux-mêmes, sont autorisés par la guerre, comme un malheur inévitable; pourvû qu'ils n'ayent pas été prémédités. Autrement il faudroit dire qu'il n'y a point de guerre juste, & les actions malheureuses les plus innocentes, prendroient les couleurs de l'in-

(*c*) Les formes peuvent diminuer une injustice, mais non pas la rectifier. Une fois commise, dira-t-on, tous les droits qui partent d'une source empoisonnée, sont impurs comme elle. Pour vuider la question, il n'y a qu'à sçavoir, si le profit qu'on retire d'un argent volé, est un second larcin.

justice; car y en a-t-il, même de vertueuses & d'honnêtes, qui ne donnent occasion à quelque mal, contre notre intention ? Tels sont les principes de Grotius sur le droit de la guerre, tant par rapport à la tranquillité de la conscience des Souverains, que pour leur sûreté au dehors.

Puffendorf s'éloignant des sentimens de Grotius, pour se rapprocher de Hobbes, prétend que toutes les déclarations de guerre renferment cette convention tacite. *Faites-moi tout le mal que vous pourrez, je vous en ferai autant de mon côté.* Cependant il met pour frein à ce principe destructeur, la modération qu'exige l'humanité. Dès que la loi naturelle est une fois violée par l'injustice de l'aggresseur, son exemple nous dispense de l'observer à son égard; & par là même qu'il se déclare notre ennemi, il nous autorise à commettre toutes sortes d'hostilités, sans aucune espéce de ménagement. Mais l'humanité, qui crie toujours grace, vient adoucir ce droit de rigueur. Ce n'est pas assez que l'ennemi n'ait aucune raison de se plaindre de l'injustice du vainqueur, si sa propre générosité l'accuse

& le condamne. Puffendorf semble oublier ici (*d*) ce qu'il a dit ailleurs, que l'essence des conventions tacites ne consiste point dans les signes qu'employent ordinairement les hommes pour exprimer leur consentement; mais plûtôt dans la nature des conséquences manifestes qui dérivent de ce consentement, & des circonstances qui l'accompagnent. Les conventions & les exceptions, ajoute-il, doivent être interprêtées dans la derniere précision; on ne peut les étendre au delà des conjectures qui garantissent le consentement de la partie qui s'oblige. Sans cette précision, à force d'exceptions tacites, on trouveroit le secret d'annuller la plûpart des conventions expresses.

(*d*) Ceci demande un éclaircissement. Les conventions tacites, selon la définition qu'en donne ailleurs Puffendorf, doivent être interprêtées à l'avantage des deux parties. Mais il n'est certainement jamais de leur intérêt de se faire tout le mal qu'elles pourront. Ainsi le voilà donc en contradiction avec lui-même. Son principe est affreux : il y a apparence que Hobbes & Puffendorf ont établi le droit sur le fait; & qu'ils ont conclu que l'homme pouvoit être méchant, parcequ'il l'avoit toujours été.

Tous ces raisonnemens démontrent que cette prétendue convention, entre des Puissances ennemies, de se faire tout le mal possible, est une hypothèse sans fondement; & que, fût-elle expresse, elle est trop barbare, pour être licite, trop contraire aux droits inviolables de la *sociabilité*, que Puffendorf ne désavoue pas; droits qui peuvent quelquefois se trouver en concurrence avec les droits de l'amour de soi-même, mais qu'on ne sçauroit étouffer ni annuller sans la plus criante injustice.

Quand on se rappelle cette vérité si humiliante pour l'orgueil de la raison humaine, qu'il y a des cas malheureux, où toutes les regles connues du droit naturel s'évanouissent; quand on remarque qu'autant les regles sont claires, autant l'application en est incertaine; quand on sçait que la décision des plus importantes contestations est enveloppée dans des expressions obscures, contradictoires, ou indéterminées; enfin quand on réfléchit à la force de l'éducation, à l'influence des préjugés, aux illusions de l'amour propre, aux piéges subtils que tendent sans cesse à leurs souverains,

ceux qui sont intéressés à leur cacher la vérité; on voit combien il est aisé de déclarer de la meilleure foi la guerre la plus injuste, de croire évident ce qui est obscur, d'appeller juste ce qui est au moins équivoque, & de regarder comme des maux légers, & sans conséquence, les ravages les plus funestes, & les plus irréparables. Ajoutez à toutes ces réflexions que les raisonnemens des hommes & des livres célébres, sont pleins de principes arbitraires d'honneur, de gloire, de convenance & d'intérêt légitime; que l'élevation même des Souverains, ne leur permet pas de révoquer en doute toutes ces opinions aussi fausses que flatteuses, dont on a bercé leur enfance, & nourri perpétuellement leur amour propre: pesez toutes ces considérations, & vous conviendrez qu'il peut s'écouler des siécles entiers occupés par une suite continuelle de guerres sanglantes, qui feront appellées justes de part & d'autre, ou du moins seront-elles de telle nature que personne ne se croira suspect de la moindre ombre d'injustice.

Concluons que, si l'on doit regarder avec horreur l'opinion de ceux qui ne

mettent point de bornes au pouvoir de nuire à l'ennemi, c'est à peu près la même cruauté de prétendre que, si les guerres étoient plus meurtrieres, elles deviendroient plus rares, & que de l'extrémité d'un mal violent, mais passager, résulteroit la paix universelle du genre humain. Ces hommes de sang ne connoissent point le systême des Puissances Chrétiennes, qui se font une religion de respecter l'humanité jusqu'au sein du carnage. Eh! qui ne voit que ce projet extravagant, semblable à celui de détruire les hommes pour abolir les crimes, ne feroit que nous plonger dans les plus grands malheurs, sous prétexte de nous rendre heureux? Or, puisqu'il est si difficile, & comme impossible dans cette étrange complication d'événemens, de calculer exactement le rapport des maux publics entr'eux; & plus encore de supputer la somme des biens & des maux comparés ensemble; puisque le systême d'assurer le bonheur de la postérité aux dépens du siécle présent, est injuste & chimérique; puisqu'enfin la cruauté rend les hommes irréconciliables dans leurs haines; cette nouvelle méthode, loin d'avoir

aucun attrait par elle-même capable de séduire un cœur véritablement humain, n'offre que le moyen d'éterniser les guerres, & d'étendre la misere & la désolation sur toute la face de la terre.

Telle est pourtant la doctrine que Puffendorf a semée à droite & à gauche, dans une des plus belles & des plus importantes questions du droit des gens, où l'on examine si l'on doit garder la foi à ses ennemis, ou si les conventions faites pendant la guerre entre des Puissances belligérantes, obligent, ou non. Grotius soutient qu'elles engagent absolument; mais Puffendorf excepte les conventions qui laissent subsister la guerre, & n'exige de fidélité qu'à celles qui tendent à établir la paix. Il appuye son systême sur le droit de la guerre, de quelques raisons qui se réduisent à celles que voici.

Tout Traité, dit-il, suppose une confiance mutuelle entre les parties qui contractent; mais c'est une contradiction de prétendre que des ennemis déclarés se fient les uns aux autres, & qu'on veuille respecter la fidélité de ses promesses, au moment qu'on viole les droits de la nature &

de l'humanité. Ainsi toute Puissance qui fait la guerre, voit bien qu'un ennemi ne propose de traiter, que pour avoir le temps de reprendre ses forces, & de se remettre en état de lui faire du mal.

Ces raisons ne prouvent rien, parce qu'elles prouvens trop; car toutes les propositions de l'ennemi seroient également suspectes, & l'on ne devroit pas être plus fidelle aux Traités de paix ou de tréve, sous prétexte que l'ennemi ne les auroit recherché que pour avoir le loisir de recommencer la guerre à son avantage. Les engagemens les plus solemnels ne seroient donc que des stratagêmes. Qui voudra soutenir des maximes si deshonorantes pour les Souverains? Ne sçait-on pas d'ailleurs qu'un Traité de paix ne peut se conclure sans des négociations préliminaires, & des conventions provisionnelles qui tendent à rallentir la chaleur des esprits, avant d'éteindre tout-à-fait le feu de la guerre?

Il y a des cas sans doute, mais bien différens, où l'on n'est pas tenu à sa parole envers l'ennemi. Burlamaqui Auteur d'une réputation peu commune, soutient que, si une guerre est

entreprise sans raison, pour un objet frivole, ou manifestement injuste, (tel que celui d'un Aléxandre, qui va subjuguer au loin des peuples qui ne sçavoient pas même le nom de ce conquérant) les vaincus alors ne doivent rien au vainqueur; non plus qu'un particulier n'est obligé de payer à des assassins l'argent qu'ils l'ont forcé de promettre, le poignard sur la gorge.

Mais convenons d'abord qu'il est besoin, pour l'intérêt du genre humain, d'admettre quelque différence entre l'état de Souverain à Souverain, & l'état de particulier à particulier. Le droit des gens fondé sur l'utilité réciproque établit, comme un lien légitime, la crainte qui porte deux ennemis à traiter ensemble durant le cours de la guerre, & rend les Traités sacrés, quand bien même un vainqueur n'auroit pas été fondé à vous réduire à cet état de crainte; parce qu'il n'y auroit pas de bornes à la fureur des guerres, ni de points d'appui pour la paix. Les conventions faites soit en temps de guerre, soit en temps de paix, obligent donc également, hors les cas où il y va de notre conservation: car alors l'excep-

tion d'une crainte injuste, est dans toute sa force; & tous les Traités disparoissent devant ce qu'on appelle les droits & les priviléges de la nécessité.

Ces devoirs d'une légitime défense sont beaucoup plus étendus pour les Souverains, parce que dans toutes leurs actions publiques ils doivent avoir égard moins à leur propre conservation, qu'à celle des peuples qu'ils représentent, & qui ont déposé le soin de leur vie entre leurs mains. S'il y a des conditions injustes, des conditions barbares, & pleines de cruauté, qui dispensent de la foi jurée à l'ennemi, ce ne peuvent être que celles qui seroient contraires au droit de l'existence, droit qu'on est obligé de défendre, sans pouvoir y renoncer, quand il est parfaitement légitime (e). Ce droit essentiel & inaliénable n'a lieu que dans une guerre juste & défensive; mais ce n'est pas à

(e) Quand est-ce qu'on perd ce droit? Le droit qu'a la société de vous ôter la vie, quand vous attaqués la sienne, ne détruit pas celui qui vous reste de la conserver. La Justice vis-à-vis du scélérat, n'est que la société armée contre le particulier armé; avec cette différence que l'une se défend, & que l'autre attaque.

dire qu'il ait lieu dans tous les cas d'une guerre pareille, & que nous soyons toujours autorisés à violer les plus saintes conventions sous ce prétexte. On appelle une juste défense; non celle de tous nos droits, encore moins celle de nos prétentions, mais uniquement celle de notre vie. Alors, dès qu'il s'agit de notre destruction, toutes les conventions, soit avec des ennemis déclarés qui cherchent ouvertement notre perte, soit avec des ennemis cachés qui la machinent sourdement, soit même avec des amis qui nous y entraîneroient sans le prévoir, ces conventions ne tiennent pas; & tous les nœuds se rompent pour conserver le lien qui nous attache à la vie.

Quoiqu'il n'appartienne à personne de fixer des limites à ce droit, il est constant que dans certains cas où l'on pourroit, sans injustice, manquer à ses sermens, l'intérêt qui nous conseille de choisir toujours entre deux maux le moins considérable, exige d'un Souverain que dans certaines circonstances malheureuses, il céde une partie de ses Etats, ou se soumette à une dépendance fâcheuse, plûtôt que d'exciter

ſon vainqueur, par ſa trahiſon, à ſa ruine totale de ſon empire.

Il y a bien des cas encore où les conventions ceſſent entre ennemis, comme vous diriez par les événemens ſurvenus dans la guerre, qui donnent occaſion au droit de repréſailles : mais il ne faut pas tout dire.

Cependant il nous reſte à venger S. Ambroiſe du coup que Puffendorf oſe porter à ſa mémoire, en prétendant que l'intérêt ſeul, ſelon ce Docteur, peut nous obliger à reſpecter la foi donnée à l'ennemi ; tandis qu'il inſinue au contraire, dans ſon premier livre des Devoirs, que le plus ſanglant motif de vengeance & de rigueur contre un ennemi, eſt le manque de foi de ſa part ; comme ſi nous étions affranchis de tous les liens par la perfidie qui viole toutes les règles de la juſtice ; règles toujours ſacrées, ſans diſtinction du temps, des lieux, & de la perſonne même de nos ennemis.

La Religion Chrétienne, que ce Pere n'avoit garde de contredire, recommande ſi fortement la paix, la douceur, la bienveillance univerſelle, & l'amour même des ennemis, qu'on doit lui rendre graces de cet eſprit de modéra-

tion (*f*), qui tempere la fureur des guerres en Europe. On n'y voit plus cette férocité deſpotique des anciens Conquérans qui pouſſoient le carnage & la vengeance juſqu'à la deſtruction de leurs conquêtes. Qu'on ſe remette devant les yeux les ravages dont les Rois & les Généraux Grecs & Romains ont ſouillé tour à tour leurs triomphes ; la boucherie des nations, & le ſac des villes, l'Aſie tant de fois dépeuplée ſous les pas des Tamerlan, des Genghiskhan, & des Empereurs Mahométans ; on bénira la Religion qui a établi parmi nous un droit des gens tout-à-fait humain, & un droit politique contraire à la tyrannie des deſpotes Orientaux. C'eſt ce droit des gens qui donnant un frein à la victoire, laiſſe aux vaincus, comme autant de droits inaliénables de la nature humaine, leurs loix, leurs biens, la vie & la liberté. C'eſt enfin ce droit de la guerre qui a mis des bornes au pouvoir de nuire que d'infâ-

(*f*) La Religion eſt un lien de paix. Toutes les fois donc qu'on invoquera le nom de la Religion pour appeller *aux armes* ; dites que c'eſt un blaſphême, une impoſture, une trahiſon, un égarement du fanatiſme.

mes complaiſans, & des raiſonneurs déteſtables étendoient à l'infini.

Heureuſement, comme toutes les erreurs nuiſibles ne ſont ni également pernicieuſes, ni également éloignées de la vérité, la diſtinction établie entre les droits de rigueur & ceux de l'humanité, a produit l'effet avantageux de laiſſer une tache de barbarie ſur les nations Payennes qui ne l'ont pas connue. En effet ce ſyſtême de modération répandu parmi les peuples Chrétiens, & qu'on peut regarder comme le fruit de l'Evangile & de la Philoſophie, n'eſt point en uſage chez les nations Mahométanes & idolâtres, où la ſervitude & l'ignorance ne laiſſent de place qu'à ces vertus, qui ſe confondent avec la férocité, l'indolence & une certaine impuiſſance d'eſprit. Quand les Sciences n'auroient eu d'autre bon effet que celui d'adoucir les mœurs, & d'émouſſer cette force barbare dont l'ignorance s'applaudit peut-être, elles devroient être regardées comme un des principaux inſtrumens du bonheur (*g*) des hommes,

(*g*) Les ſciences affoibliſſent les hommes, & la guerre les détruit. L'ignorance introduit la ſuperſtition, & par elle étend & perpétue les plus grands maux de la ſociété. A meſure que les forces naturelles diminuent, les forces artificielles augmentent. Tout eſt donc en proportion. Les Arts ne font qu'exercer l'inquiétude & l'activité de l'eſpéce humaine. Elle ſe répandoit au-dehors par des excurſions perpétuelles ; elle ſe contient au-dedans par des travaux ſédentaires. Enfin ſi la manie des Sciences eſt une maladie, c'eſt une épidémie paſſagere que les révolutions des temps ramenent ſucceſſivement dans tous les climats. Il faut donc eſpérer que nous en guérirons un jour, & que nous redeviendrons barbares.

& comme un grand reſſort de toutes les vertus publiques. La pratique de tenir en ſervitude les peuples conquis, ou de les exterminer, l'uſage du poiſon ou des aſſaſſinats entre ennemis, ſont des moyens ſi déteſtés aujourd'hui parmi nous ; la clémence au contraire, & la modération y ont tant d'empire, que par la plus heureuſe combinaiſon, l'humanité ſe trouve être devenue le ſyſtême général de toute l'Europe Chrétienne.

Mais ſi les erreurs même innocentes doivent être déracinées de l'eſprit humain, parce qu'elles y produiſent tôt ou tard de mauvais fruits, on ne ſçauroit trop attaquer un préjugé, qui n'en eſt peut-être pas moins dangereux,

pour n'avoir causé jusqu'ici que peu de maux, ou des maux légers en apparence.

Nous autres Européens, orgueilleux habitans d'une partie du monde, qui n'est pas à beaucoup près la plus grande, fiers de la culture qui embellit nos champs & nos mœurs, nous voyons d'un œil trop dédaigneux le reste des hommes ; & semblables à nos Philosophes qui ont placé la terre au centre du monde, nous ne balançons pas à nous regarder comme le centre du genre humain. Mais si nous voulions nous souvenir que ces nations si douces & si polies en Europe, ne l'ont pas toujours été dans les autres parties du globe ; si nous considérions qu'une vérité inutile dans un siécle ou dans un pays, peut devenir très-utile pour d'autres temps & d'autres climats ; peut-être avoueroit-on que ces maximes sur le droit de la guerre, qui sans doute ont eu leurs défenseurs avant nous & loin de nous, parmi les maîtres de la Philosophie morale, peuvent encore éclairer les hommes & les nations qui cultiveroient la raison, sans avoir les yeux ouverts à la révélation. Du moins serviront-elles ces maximes ;

même dans nos climats si vantés, à modérer l'emportement des Généraux d'Armée, ou des Ministres de la Guerre, dans certains momens critiques de mauvaise humeur, d'où dépendent le sort & la vie de tant d'hommes innocents, la désolation des plus vastes Provinces, & les calamités des peuples innombrables. Quand on peut voiler ses passions du bandeau de la justice ; la crainte du châtiment, de l'ignominie & des remords ne retient plus, & l'on se livre sans obstacle à tous les mouvemens impétueux & désordonnés de l'amour propre. Y a-t-il d'erreur plus dangereuse que celle d'attacher une fausse idée d'équité, de devoir, ou d'honneur à l'esprit de vengeance & de haine, passions si funestes dans le cœur de l'homme, mais qui sont des fléaux exterminateurs entre les mains de ceux qui exercent de droit ou de fait, la souveraine puissance ?

Tel est le tribut de réception que paye (*b*) à l'Académie de la Crusca,

(*b*) En stile simple, & qui ne sent point l'appareil ni la cérémonie, dont on étoit si jaloux dans les Académies, mais dont on sent enfin l'abus, depuis que la raison a repris la place que l'esprit avoit usurpé.

un homme qui paroit né pour toutes celles de l'Europe. Cependant il n'en est pas moins sensible à la faveur que lui fit sa patrie : car il étoit reçu depuis long-temps ; mais des voyages & des infirmités avoient retardé le témoignage public de sa reconnoissance. Cette distinction est d'autant plus singuliere pour lui, dit-il, qu'elle prévint ses desirs à la fleur de sa jeunesse, & l'attacha pour toujours à la culture des lettres dans un âge où les plaisirs, le préjugé d'un orgueil gothique, ou d'une fausse vanité voudroient les faire regarder comme une occupation oisive, inutile, & peu faite pour la noblesse. Mais quel agréable engagement d'employer le reste de sa vie dans ces études, qui faisoient la gloire & les délices de la belle antiquité, quand on partageoit ses heures entre les affaires & les lettres, quand les Rois se faisoient honneur de protéger les Sçavans, & que ceux-ci exerçoient dans le regne des Sciences & des Arts, cet aimable empire que l'élévation du génie & de la raison peut seule obtenir !



IL

IL SERVITORE DI DUE PADRONI.

LE VALET DES DEUX MAITRES.

Comédie en trois Actes,

par le Docteur Charles Goldoni.

C'Est une piéce sans caractere, & si l'on veut, sans esprit : nos Auteurs modernes doivent très peu la gouter ; mais Plaute & Moliere auroient pu la faire. Elle divertira peut-être ceux qui n'attendent pas la raison pour rire. On la hazarde, parce qu'elle est dans un genre singulier, & qu'elle paroît propre à ramener sur le Théâtre François le comique saillant, que le peuple & tous les bons esprits regrettent. Il y a assez de chaleur dans l'action, d'aisance dans le dialogue, & de jeu dans les situations, pour faire supporter un drame qui n'a d'ailleurs point d'intérêt. Un simple valet y fait tous les frais de l'intrigue, ou de l'embarras (*a*) ; (car ce n'est pas proprement une in-

(*a*) *L'imbroglio.*

trigue : c'eſt lui qui la mêle, qui l'embrouille, & qui la dénoue. Perſonnage aſſez étourdi pour tomber dans les bévûes les plus groſſieres, il ſe releve d'un faux pas avec toute l'adreſſe imaginable. Comme tout le nœud de la piéce roule ſur lui ſeul, on ne préſentera que lui dans cet extrait.

ACTE I (b).

SCENE II.

Pantalon, Trufaldin

Pantalon. Que voulés-vous ? Qui êtes-vous ? Qui vous envoye ?

Trufaldin. Doucement, doucement ; trois queſtions à la fois, c'eſt trop pour un pauvre homme.

P. Voulez-vous dire qui vous êtes, ou aller terminer vos affaires ailleurs ?

T. Je ſuis le valet de mon maître.

P. Quel eſt votre maître ?

T. Un étranger.

P. Quel eſt cet étranger ? comment s'appelle-t'il ?

T. C'eſt le Seigneur Frédéric Raſponi de Turin, qui eſt mon maitre, qui

(b) La Scene eſt à Veniſe.

vous honore, qui eſt venu en poſte, qui eſt à votre porte, qui m'envoye, qui veut vous parler, qui m'attend avec votre réponſe. Etes vous content ? & ſi vous voulez en ſçavoir davantage, je ſuis moi, Trufaldin Batocchio de la vallée de Bergame.

P. Votre nom ne m'intéreſſe gueres ; mais celui de votre maître, quel eſt-il ? je n'ai pas bien entendu.

T. Pauvre vieillard, il a l'oreille dure ! mon maître eſt le Seigneur Frédéric Raſponi de Turin.

P. Allez, vous êtes fou : le Seigneur Frédéric Raſponi de Turin eſt mort.

T. Eh depuis quand ? je l'ai laiſſé là bas plein de vie. Mon pauvre maître ! allons voir s'il ſeroit mort en effet. *Il ſort.*

P. Ce coquin eſt un fourbe, ou un fou, & peut être l'un & l'autre.

T. *rentrant.* On ne ſe moque pas ainſi des pauvres gens, on ne trompe pas des étrangers ; ce n'eſt pas le fait d'un galant homme. Vous venez me dire que le Seigneur Frédéric Raſponi eſt mort ; je l'ai trouvé plein de vie & de ſanté, frais & brillant, qui veut vous voir.

P. Le Seigneur Frédéric ?

T. Le Seigneur Frédéric.

P. Raſponi ?

T. Raſponi.

P. De Turin ?

T. De Turin.

P. Pauvre tête, vas-t'en à l'Hôpital.

T. Comment ? eſt ce qu'on me prend pour un menteur ? mais ſi mon maître eſt ici dans la maiſon, dans la ſalle, & qu'il vienne lui même ! ....

P. Eh bien il peut venir.

Trufaldin va chercher ſon maître. C'eſt Béatrice en habit d'homme, ſœur de ce Frédéric Raſponi, qui devoit épouſer Clarice, fille de Pantalon, & qui a été tué par Florinde, amant de Béatrice. Elle eſt partie de Turin pour ſuivre Florinde à Veniſe, où il s'étoit réfugié après ſon duel.

SCENE VI.

Trufaldin ſeul.

Je ſuis ſi las d'attendre, que je n'en puis plus. Mon maître mange peu, & c'eſt ce peu qui me fait crever. Midi eſt ſonné aux horloges de la ville, il n'y a que demie heure ; & il y a plus de deux heures qu'il eſt ſonné à mon eſtomac.

Le maître que je ſervois avant celui-ci, dès qu'il arrivoit dans quelque ville, alloit d'abord à la premiere auberge. Celui-ci non : il laiſſe ſes malles à la barque du coche, & s'en va faire des viſites, ſans ſonger à ſon valet. Il faut ſervir, diſent-ils, les maîtres avec affection. Il faut que les maîtres ayent un peu plus de charité pour leurs valets..... mais voici une auberge, entrons.... Eh ſi mon maître me cherche !..... Allons toujours. Il y a une autre petite difficulté ; c'eſt que je n'ai pas le ſol... Ah pauvre Trufaldin ! plûtôt que d'être valet, je veux me mettre à faire .... mais quoi ? .... par la grace de Dieu, je ne ſçai rien faire.

SCENE VIII.

Florinde, Trufaldin.

Florinde. Hola ! mon ami, quelle eſt cette maiſon ?

Trufaldin. C'eſt une bonne auberge, Monſieur, bon lit, belles glaces, excellente cuiſine ; vous ſerez ſervi comme un Roi.

F. Quel eſt votre métier ?

T. De servir en condition.

F. Etes-vous de Venise ?

T. Non pas de la ville, mais des Etats, Bergamasque à votre service.

F. Avez-vous un maître à présent ?

T. A présent ... non ... *à part.* l'autre n'est pas mon maître, car il ne m'a rien donné encore.

F. Voudrois-tu me servir ?

T. Pourquoi non ? *à part.* si la condition étoit meilleure, j'en changerois comme de chemise. Combien voulez-vous me donner ?

F. Que veux-tu ?

T. Le maître que j'avois me donnoit un écu d'or par mois, & ma dépense.

F. Je t'en offre autant.

T. Je voudrois quelque chose de plus : un sol par jour, pour avoir du tabac.

F. Volontiers. Mais qui me répondra de toi ?

T. Vous n'avez, Monsieur, qu'à aller à Bergame, tout le monde vous dira qui je suis.

F. Et à Venise, personne ne te connoît ?

T. Je n'y suis arrivé que ce matin.

F. Eh bien, vas-t'en à la poste, voilà un demi écu ; demande s'il y a des lettres de Turin pour Florinde Arethusi. S'il y en a, prend les, & porte-les moi, je t'attends dans l'auberge.

SCENE IX.

Trufaldin, Béatrice.

Trufaldin. Un sol par jour de plus, c'est trente sols par mois. Celui-ci me donne un écu d'or, l'autre me donnoit dix écus d'argent; il se peut bien que dix écus d'argent valent un écu d'or ; mais je n'en suis pas sûr. Et puis je ne vois plus ce Seigneur de Turin. C'est un jeune fou, qui n'a point de barbe ni de jugement : laissons-le courir ; allons à la poste pour celui-ci.

Béatrice. Courage ? c'est ainsi que tu m'attends ?

T. Vous le voyez bien, que je vous attends ici.

B. Pourquoi ne pas m'attendre dans la rue, comme je te l'avois ordonné ?

T. C'est que je me promenois un peu pour faire passer la faim.

B. Vas-t'en de ce pas à la barque du coche, demander ma malle, & la porter à l'auberge que voilà.

T. *à part.* Diable ! à cette auberge !

B. Tiens, voilà de l'argent, tu passeras en même temps à la poste pour prendre mes lettres. Demande s'il y a des lettres pour Frédéric Rasponi, & pour Béatrice Rasponi : c'est une sœur que j'amenois avec moi, & qui est restée en route pour une incommodité ; quelqu'une de ses amies pourroit lui avoir écrit, ainsi prends ses lettres & les miennes.

SCENE X.

Trufaldin, Silvio.

Il y a tant de gens qui cherchent un maitre, & moi j'en trouve deux. Comment diable faire ? car je ne puis les servir tous deux. Mais pourquoi non? est-ce qu'il ne seroit pas beau d'avoir double salaire, & de manger pour deux ? . . . pourvû qu'ils ne s'en apperçoivent pas... Après tout que perdrai-je ? rien. Si l'un me renvoye, je reste avec l'autre. Courage ; allons à la poste pour tous les deux.

Silvio. (*C'est l'amant de Clarice qui, ayant oui dire que Frédéric Rasponi étoit à Venise, le cherche pour se battre avec lui.*) Où est votre maître ?

T. Dans cette auberge.

S. Allez lui dire que je l'attends ici, s'il est homme d'honneur.

T. Auquel des deux en veut-il ? je vais lui envoyer le premier que je trouverai.

SCENE XI.

Silvio, Florinde, Trufaldin.

Trufaldin en montrant Silvio à Florinde. Voilà cet honnête homme, qui jette feux & flammes.

Florinde. Je ne le connois pas ; que veut il de moi ?

T. Je n'en sçai rien : je vais chercher vos lettres.

Fl. Est-ce vous, Monsieur, qui me cherchés ?

Silvio. Je n'ai pas l'honneur de vous connoître.

Fl. Cependant ce valet que vous avez vû sortir d'ici, m'a dit que vous me demandiés d'un air fort échauffé, & d'un ton menaçant.

S. Il a mal entendu, Monſieur : c'eſt à ſon maître que j'en voulois.

Fl. C'eſt moi même.

S. Vous me pardonnerez ; mais votre valet reſſemble à quelque autre que j'ai vû ce matin, ou il ſert une autre perſonne.

Fl. Non : il eſt à mon ſervice.

S. Dans ce cas, je vous fais excuſe. N'êtes-vous pas étranger, Monſieur ?

Fl. De Turin, à vos ordres.

S. Celui avec qui je voulois me couper la gorge, eſt auſſi de Turin.

Fl. Je pourrois le connoître.

S. C'eſt un certain Frédéric Raſponi.

Fl. Hélas ! je ne l'ai que trop connu.

S. Il prétend m'enlever une épouſe qui m'a promis ſa main.

Fl. Cela ne ſe peut pas ; il eſt mort.

S. On le croyoit ; mais il a paru ce matin à Veniſe pour ſon malheur & pour le mien ; car il faut que lui ou moi nous renoncions à Clarice ou à la vie. On dit qu'il loge dans cette Auberge ; ſi vous le voyez, dites-lui d'abandonner ce mariage. Je ſuis Silvio Lombardi, & je vous honore.

SCENE XII.

Florinde ſeul.

Eſt-ce qu'il ne ſeroit pas mort de ce coup d'épée qui lui a traverſé les reins ? Mais je l'ai vû tomber dans ſon ſang ; on m'a dit qu'il avoit expiré ſur la place... Il faut donc que je m'en retourne à Turin, conſoler ma chere Béatrice.

SCENE XIII.

Florinde, Trufaldin avec un Crocheteur qui porte la malle de Béatrice.

Trufaldin au Crocheteur. Suivez-moi... *à part.* Diable ! Voilà mon autre maître. Retirez-vous, camarade, attendez-moi un moment près de cette borne.

Florinde. Trufaldin, veux tu venir à Turin avec moi ?

T. Quand ?

Fl. Tout à l'heure.

T. Sans dîner ?

Fl. Non, après.

T. Fort bien, nous y ſongerons en dînant.

F. Viens tu de la poſte ? où ſont mes lettres ?

T. Oui, Monſieur, les voici. *à part.* Diable ! J'aurai mêlé celles de l'un avec celles de l'autre ; comment les démêler ? je ne ſçai pas lire, *à Florinde.* Toutes ces lettres, Monſieur, ne ſont pas à vous. J'ai trouvé un valet de ma connoiſſance..... Avec qui j'ai ſervi autrefois à Bergame.... Je lui ai dit que j'allois à la poſte.... Il m'a prié de prendre les lettres de ſon maître. Il y en a une ici pour lui ; mais je ne ſçais quelle.

Fl. Donne... Que vois-je ?.... *A Béatrice Raſponi, à Veniſe.*

T. Ah ! c'eſt celle de mon camarade.

Fl. Quel eſt ce camarade qui t'a donné cette commiſſion ?

T. C'eſt un valet... qui s'appelle.... Paſchal.

Fl. Quel eſt ſon maître ?

T. Je n'en ſçais rien.

Fl. Mais il ne t'a pas chargé de prendre ſes lettres, ſans te dire ſon nom.

T. Cela eſt vrai ; il me l'avoit donné ſur une carte que j'ai laiſſée à la poſte.

Fl. Où demeure ce Paſchal ?

T. Je ne ſçais.

Fl. Comment lui remettras-tu donc cette lettre ?

T. Sur la place, où il m'a donné rendez-vous.

(Silvio lui rend la lettre, après l'avoir lûe.)

SCENE XIV.

Trufaldin ſeul.

Comment rendre cette lettre ainſi décachetée ? Eſſayons de la plier. *(Il la chifonne.)* Il faudroit la cacheter à préſent. Je n'ai point de feu, ni de cire. Ah ! je me rappelle que mon ancien maître cachetoit quelquefois ſes lettres avec du pain mâché. *Il tire un morceau de pain de ſa poche.* j'ai pourtant regret de perdre ce pain. *Il le mâche & l'avale.* Que diable !... Il eſt à fond de calle. Eſſayons un autre morceau. *Il l'avale encore.* Il n'y a pas moyen. La nature s'y oppoſe. Voyons encore. *Il veut avaler, mais le pain s'arrête à l'entrée du goſier, & il le tire à grand peine de la bouche.* Enfin il eſt revenu. Cachetons la lettre.... C'eſt fort bien. Il n'y paroît pas. A propos ; j'oubliois la malle.... *au Crocheteur.* Holà, avancez, & portez dans cette auberge.

SCENE XV.

Béatrice, Trufaldin.

Béatrice. Où ſont mes lettres ?

Trufaldin. En voilà une pour votre ſœur.

B. Elle a été ouverte.

T. Oh ! cela ne peut pas être.

B. Et recachetée avec du pain. Comment coquin ? Qui a ouvert ma lettre.

T. Eh bien : il faut donc vous dire qu'il y avoit une lettre pour moi à la poſte, & comme je ne ſçais pas lire, j'ai ouvert la vôtre, au lieu de la mienne.

B. Quelqu'un l'a-t'il lue ?

T. Oh, non aſſurément.

B. Tiens, voilà ma clef, je vais ſortir ; vas t'en à l'auberge, ouvrir ma malle, pour donner de l'air à mes habits. Tu dîneras à mon retour.

SCENE XVI.

Pantalon, Trufaldin.

Trufaldin. Tout va bien, on ne peut mieux. Comme je ſuis habile ! je m'eſtime cent écus de plus que je ne faiſois.

Pantalon. Votre maître eſt-il ici ?...

T. Non.

P. Sçavez-vous où il eſt ?

T. Non.

P. Reviendra-t-il pour dîner ?

T. Je l'eſpere.

P. Tenez, voilà une bourſe de cent ducats que vous lui remettrez.

SCENE XVII.

Florinde, Trufaldin.

Trufaldin. Mais il ne m'a pas dit auquel des deux il falloit remettre cet argent.

Florinde. Eh bien, as-tu vû Paſchal ?

T. Non, Monſieur ; mais j'ai trouvé un homme qui m'a donné cent ducats.

Fl. Pourquoi faire ?

T. Dites moi, Monſieur, attendiez-vous de l'argent ?

Fl. Oui, d'un Marchand, ſur qui j'avois une lettre de change.

T. Ces ducats ſont donc à vous.

Fl. Que t'a dit celui qui te les a remis ?

T. De les donner à mon maître.

Fl. Ils ſont donc à moi. Cherche moi ce Paſchal, & fais moi préparer à dîner.

ACTE II.

SCENE X.

Florinde, Trufaldin.

Trufaldin. Dans quel embarras ne ſuis-je pas ? j'ai deux maîtres, aucun n'a dîné. Ils viendront tous les deux à la fois ; je ne pourrai pas les ſervir, & je ſerai découvert... Bon, n'en voici qu'un.

Florinde. Ce Paſchal eſt-il enfin retrouvé ?

T. N'êtes vous pas convenu, Monſieur, que je ne le chercherois qu'après dîner ?

Fl. C'eſt que je ſuis impatient de le voir.

T. Il falloit dîner plutôt, Monſieur ; vous commandez le dîner, & puis vous ſortez.

Fl. Je n'ai pas envie de manger.

T. Sçavez-vous, Monſieur, que dans ce pays ci, l'on tombe malade quand on ne dîne pas ?

Fl. Il faut que je ſorte ; ſi je ne ſuis pas ici à temps, je mangerai ce ſoir : dîne ſi tu veux. Tiens, cet argent me peſe ; mets le dans ma malle, en voici la clef.

SCENE XI.

Béatrice, Trufaldin.

Trufaldin. Pourvû que je dîne, nous ſommes d'accord. S'il ne veut pas manger, qu'il s'en paſſe ; mais mon temperament eſt ennemi du jeûne.

B. Trufaldin. Monſieur Pantalon ne t'a t'il pas remis une bourſe de cent ducats ?

T. Pardonnez-moi, Monſieur, eſt-ce qu'elle eſt à vous ?

B. Que t'a t'il dit en te donnant la bourſe ?

T. Que je la remiſſe à mon maître.

B. Eh ! quel eſt ton maître ?

T. Vous, Monſieur.

B. Pourquoi demandes-tu donc ſi elle eſt à moi.

T. La voilà.

B. Dis à l'Aubergiſte que j'aurai un ami à dîner avec moi. Qu'il nous expédie au plutôt.

T. Combien vous faut-il de plats ?

B. Cinq ou ſix ſuffiront ; mais quelque choſe de bon.

T. Laiſſez-moi faire.

B. Allons, fais toi honneur ; je reviens. Que tout ſoit prêt. Prends

ce papier, & mets le dans ma malle. C'eſt une lettre de change de quatre mille écus, prends y garde.

T. Ne craignez rien, je vais le ſerrer.

SCENE XII.

Trufaldin, Brighella Hôteſſe.

Trufaldin. Il s'agit ici de ſe faire un nom; mon maître veut ſçavoir ſi je ſuis un homme de goût. Holà! quelqu'un.... faites moi venir Madame Brighella. Un bon repas ne conſiſte pas tant dans le nombre, que dans l'ordre des plats. C'eſt la façon qui fait le prix des choſes.

Brighella. Qu'y a-t'il, Monſieur Trufaldin, pour votre ſervice?

T. A dîner pour mon maître & un de ſes amis. Mais tout à l'heure. Avez-vous beſoin que j'aide à la cuiſine? Qu'avez-vous à nous donner?

B. Pour deux perſonnes? deux ſervices, de quatre plats chacun.

T. Cinq ou ſix... Six ou huit: c'eſt la même choſe, fort bien. Mais qu'y aura t'il dans ces plats?

B. Le premier ſervice ſera composé de la ſoupe, d'un bouilli, d'une friture, & d'un fricandeau.

T. Ne voilà que trois plats, & le quatrieme?

B. Un plat à la françoiſe, un morceau friand.

T. Et le ſecond ſervice?

B. Un plat de rôt, une ſalade, une piece de patiſſerie, & un plat à l'angloiſe, une bonne choſe.

T. Cela va bien. Mais comment arrangerons nous ces plats ſur la table?

B. Rien de plus aiſé, nos gens y mettront ordre.

T. Non pas, s'il vous plait, c'eſt mon affaire; car tout conſiſte à diſpoſer un ſervice dans une belle ordonnance.

B. Eh bien! on met, par exemple, la ſoupe là, ici la friture, le bouilli de ce côté, & le fricandeau de l'autre.

T. Et rien au milieu? Cela ne me plaît pas.

B. Il faudroit donc un cinquiéme plat.

T. Eh tant mieux.

B. Une ſauce pour le bouilli.

T. Vous n'y entendez rien, la ſauce ne va pas bien au milieu.

B. Eh bien; on mettra le bouilli d'un côté, & la ſauce de l'autre.

T. Point du tout: vous autres Aubergiſtes, vous ſçavez fort bien aprêter, mais non pas ſervir. Que je vous apprenne. Suppoſons que c'eſt ici la table. *Il montre le pavé, & fléchit un genou.* Voyez comme on diſtribue cinq plats. Là, au milieu, c'eſt la ſoupe. Il *déchire un morceau de la lettre de change, pour mettre à la place d'un plat.* De ce côté, le bouilli: *avec un autre morceau de la lettre.* De l'autre côté la friture; *autre morceau de papier.* Ici la ſauce, & là le cinquiéme plat. *Toute ſa lettre eſt en cinq morceaux.* N'eſt-ce pas bien ainſi?

B. A merveille; ſi ce n'eſt que la ſauce eſt trop loin du bouilli.

T. Il n'y a qu'à l'approcher.

SCENE XIII.

Béatrice, Pantalon, Trufaldin.

Béatrice. Que fais-tu là agenouillé?

Trufaldin. J'ordonnois le ſervice.

B. Queſt-ce que ce papier?... Ah c'eſt ma lettre de change.... Comment coquin, un papier de cette importance?...

Qu'en dites-vous, Seigneur Pantalon? avez vous jamais vû bêtiſe de cette eſpece?

Pantalon. Il y a dequoi rire: heureuſement ce n'eſt pas ſans remede, & je puis vous refaire la lettre.

B. Mais ſi elle étoit venue de loin...: *à Trufaldin.* Ignorantaſſe.

T. C'eſt que Brighella ne ſçait pas mettre les plats ſur la table; & je ſuis un homme qui m'entends....

B. Retire-toi, te dis-je...

T. Pour camper un ſervice, je ne le céderois pas au premier Maréchal du monde.

SCENE XIV.

Les mêmes.

Trufaldin avec le plat de la ſoupe à la main, fait des révérences avant de ſervir. Aux gens de l'auberge. Ah canaille, eſt-ce qu'on ne ſert qu'un plat à la fois? Nous dépenſons notre argent, & nous n'aurons rien de bon. Voyons ſi cette ſoupe eſt bien faite. *Il en prend avec une cüeiller qu'il a dans ſa poche.* Je porte toujours mes armes. *Il en goûte.* Elle pouvoit être plus mauvaiſe.

SCENE XV.

Les mêmes, Florinde.

Cette scene se passe dans une salle qui communique à la cuisine & à plusieurs appartements.

Trufaldin allant à la chambre de Béatrice avec le bouilli, Florinde entre & l'arrête. Où vas-tu avec ce plat ?

T. Le servir sur la table.

Fl. Pour qui ?

T. Pour vous.

Fl. Avant que j'arrive ?

T. Je vous ai vû venir par la fenêtre.

Fl. Mais depuis quand sert-on le bouilli avant la soupe ?

T. Est-ce que vous ne sçavez pas, Monsieur, qu'à Venise la soupe se mange à la fin du repas, en façon de salade ?

Fl. Et moi je veux commencer par la soupe ; reporte ce bouilli, & dépêche-toi.

Trufaldin rentre, & dès que Florinde ne paroît plus, il porte le bouilli à la chambre de Béatrice. On l'appelle, il revient. Allés, (*dit-il aux gens de l'auberge*) dresser

la table de cet étranger qui vient d'entrer, & portés lui la soupe. Allons, vîte ; leste comme des chats. Oh ! si je pouvois réussir à les servir tous deux... Eh bien, cette soupe ?... *Il la prend entre les mains d'un domestique, & la porte à Florinde.*

Béatrice criant. Trufaldin...

T. Me voilà. *Il entre chez Béatrice avec le bouilli pour Florinde, un domestique le prend.*

Florinde criant. Trufaldin...

T. Me voici. *Il prend le bouilli des mains du domestique, & le porte à Florinde, & puis retourne à la cuisine.* Tenez, *lui dit-on*, portez ces saucisses à votre maître, (*c'étoit Béatrice*) qui les a commandées.

Trufaldin dans la salle avec les saucisses. A qui dois-je les porter ? si je m'informe à la cuisine, ils voudront m'embarrasser ; si je les porte à celui qui ne les aura pas demandées, me voilà découvert. Comment faire ? Je vais partager ce plat en deux, & j'en porterai la moitié à chacun. *Il prend un plat à la salle, & partage les saucisses.* Quatre là, & quatre ici. Mais en voici une surnuméraire, à qui la donnerai-je ? Oh ma foi, je vais la manger ; afin qu'ils soient également partagés. *Il la mange.*

A présent tout va bien. *Il laisse un plat sur le buffet, & porte l'autre à Béatrice.*

Un valet de l'auberge. Trufaldin....

T. Me voici.

Le valet. Prenez ce plat à l'angloise.

T. Attendez, je reviens. *Il prend l'autre plat de saucisses, & le porte à Florinde.*

Le valet. Vous vous trompez ; ce plat est pour l'autre chambre.

Trufaldin. Je le sçais, je le sçais ; mais c'est que mon maître envoye ces quatre saucisses à cet étranger.... *Il revient de la chambre de Florinde. Au valet*, qu'est-ce que cela ?

Le valet. C'est pour votre maître.

T. *Prenant le plat.* Que diable est ceci ? Cela a bonne odeur. Goutons-en : *il tire une fourchette de sa poche, & prend un morceau.*

Béatrice. Trufaldin... *il répond la bouche pleine*, j'y suis. *Béatrice sort de sa chambre, & le trouvant à manger, lui donne un coup de pied.* Viens donc servir. *Il entre dans la chambre de Béatrice ; Florinde sort de la sienne & l'appelle*, Trufaldin. Où diable est-il donc ?

Trufaldin sortant de la chambre de Béatrice, me voilà.

Fl. Où te tiens-tu donc, où te perds-tu?

T.

T. J'étois allé chercher des plats.

Fl. Y a-t-il autre chose à manger ?

T. Je vais le sçavoir.

Fl. Dépêche-toi, car je veux reposer.

Trufaldin. Holà ! Quelque chose. *On lui donne le rôt, il le prend.* Vîte le dessert. *On le lui porte.*

Un valet. Le voilà ; où êtes-vous ?

T. *Sortant de chez Florinde*, me voici. *Il prend le dessert, le porte chez Béatrice, & revient* ; n'y a-t-il pas autre chose ?... Prenons ce boudin, je l'ai bien gagné. Tout le monde est content ; j'ai servi mes deux maîtres à l'insçu l'un de l'autre : mais si j'ai servi pour deux, je vais manger pour quatre.

SCENE XVII.

*Diamantine suivante de Clarice, lui porte une lettre pour Béatrice. Il l'ouvre pour voir s'il n'y auroit pas quelque chose de contraire à leurs amours * ; car il faut sçavoir que Diamantine & lui se sont déja donné promesse de mariage dans la maison de Pantalon, où ils s'étoient vûs au commencement de la piéce. Il rend cette lettre ouverte*

* Ici l'auteur oublie qu'il a fait dire plus haut à Trufaldin, qu'il ne sçavoit pas lire.

à Béatrice qui lui donne des coups de bâton.

SCENE XX.

Florinde mettant la tête à la fenêtre. Comment ? on bat mon valet.

Trufaldin. Un homme de ma sorte, à coups de bâton ! *Appercevant Florinde,* battre les valets des autres ; c'est un affront pour mon maître.

Fl. Si c'est moi qui reçois l'affront, je veux sçavoir qui est-ce qui t'a battu.

T. Je ne le connois pas, Monsieur.

Fl. Pourquoi donc t'a t'il battu ?

T. Pourquoi ?... parce que j'ai craché sur ses souliers, sans le vouloir.

Fl. Et tu te laisses battre ; & tu ne sçais pas te défendre, & tu exposes ton maître à des affronts, à une affaire sérieuse ! lâche & poltron que tu es ? *Il prend un bâton.* Ah ! puisque tu aimes les coups de bâton ; je vais t'en donner moi aussi. *Il le rosse & rentre dans l'auberge.*

T. A présent je puis bien me vanter que je suis le valet de deux maîtres, puisque j'ai reçû mon salaire de tous les deux.

ACTE III.

SCENE I.

Trufaldin seul.

Un bon repas fait oublier les coups de bâton. J'ai bien dîné, je souperai mieux, j'aurai double gage. Mais songeons à mes deux maîtres ; l'un dort, l'autre est sorti : il faut donner un peu d'air à leurs habits, & les tirer des malles ; bon, en voici les clefs. *Il se fait aider à porter les malles, les ouvre toutes deux ; il en tire les habits, les papiers les livres, & les met pêlemêle sur une table.* Voyons s'il n'y a rien pour moi dans les poches de cet habit noir. *Il fouille dans un habit de Béatrice, & il y trouve un portrait.* Oh le bel homme !... de qui est cette figure ? je crois la reconnoître. Cela ressemble tant soit peu à l'un de mes maîtres.... mais non, ce n'est ni sa perruque, ni son habit.

SCENE II.

Florinde, Trufaldin.

Florinde appellant du fond de sa chambre, Trufaldin.

Trufaldin. Oh diable ! il est déja éveillé ; s'il entre ici, & qu'il apperçoive ces deux malles, je suis pris, sortons vîte. Mais je ne me rappelle pas où j'ai pris cet habit. Et ces papiers dans quelle malle étoient-ils ?

F. *Appellant encore.* Trufaldin.

T. J'y vas. Fermons au plûtôt ; quand il sera sorti, je rajusterai tout. *Il replace au hazard les habits & les papiers dans les malles, & les ferme.*

Florinde entrant. Que fais-tu là ?

T. Ne m'aviez-vous pas dit, Monsieur, de déplier vos habits ?

Fl Et cette malle à qui est-elle ?

T. Je n'en sçais rien ; à quelque étranger, sans doute.

Fl Donne-moi mon habit noir. *Florinde veut mettre la main à la poche de son habit, & trouve son portrait.* Qu'est-ce donc ? .... mon portrait ? celui que j'ai donné à ma chere Béatrice. *A Trufaldin.* Dis-moi, comment ce portrait est-il entré dans ma poche ? parle donc ?

T. Pardonnez-moi, Monsieur, ce portrait m'appartient, & pour ne pas le perdre, je l'ai mis là dedans.

F. De qui le tiens-tu ?

T. C'est un héritage de mon maître.

Fl. Un héritage ?

T. Oui, Monsieur : j'avois un maître ; il est mort, il m'a laissé beaucoup de bagatelles que j'ai vendues, & j'ai gardé ce portrait.

Fl. Ah Dieux ! depuis quand est-il mort ?

T. Il y a une semaine.

Fl. Comment s'appelloit-il ?

T. Je ne sçai pas, il vouloit être inconnu.

F. Inconnu ? Combien de temps l'as-tu servi ?

T. Peu de temps, dix ou douze jours.

Fl. Oh Ciel ! *à part.* Je tremble que ce ne soit Béatrice ; elle s'enfuit déguisée en homme ; elle cachoit son nom. *A Trufaldin.* Dis-moi, ton maître étoit-il jeune ?

T. Oui, jeune, sans barbe.

Fl. Sans barbe ? D'où étoit-il ?

T. Je l'ai sçu, mais je ne m'en souviens plus.

Fl. De Turin peut-être ?

T. Oui de Turin.

F. *A part.* Chaque parole est un coup de poignard. *A Trufaldin.* Mais dis-moi,

ce jeune homme de Turin eſt-il bien mort ?

T. Oh très mort.

Fl. De quelle maladie ?

T. C'eſt un accident qui eſt venu, & le pauvre homme s'en eſt allé.

Fl. Où eſt-il enterré ?

T. On ne l'a pas enterré, Monſieur, un autre valet de ſon pays l'a mis dans une caiſſe, & l'a fait partir pour ſa patrie.

Fl. C'eſt peut être ce valet qui ta engagé ce matin à retirer ces lettres de la poſte ?

T. Oui, Monſieur, c'eſt Paſchal.

Fl. Il n'y a plus d'eſpérance, Béatrice eſt morte. Les fatigues du voyage, ma fuite, & mes malheurs l'auront précipitées dans le tombeau. Hélas ! c'en eſt fait ; je ne veux pas lui ſurvivre. *Il ſe retire dans ſa chambre.*

SCENE III.

Béatrice, Trufaldin.

Trufaldin. Que ſignifie tout ceci ? il pleure, il ſe déſeſpere. Ce n'étoit pas mon intention ; je ne voulois qu'éviter les coups de bâton.

Béatrice. Trufaldin, as-tu les clefs de ma malle ?

T. Oui, Monſieur, les voilà.

B. Ouvre, & donne-moi un livre de comptes. *Trufaldin lui donne un livre.* Voyons ; mais voilà deux lettres que j'ai écrites à Florinde... ce livre eſt à lui. Je ſue, je tremble, je ne ſçais en quel monde je ſuis. Trufaldin, d'où vient ce livre ? car il n'eſt pas à moi.

T. Excuſez moi, c'eſt un papier qui m'appartient, & que j'avois pris la liberté de ſerrer dans votre malle.

B. Eh ! d'où te vient il ?

T. C'eſt que j'ai ſervi un maître à Veniſe ; il eſt mort, & ce livre m'eſt reſté.

B. Combien y a-t'il de temps ?

T. Environ dix ou douze jours.

B. Comment ſe peut-il, puiſque je t'ai trouvé à Vérone ?

T. J'arrivois préciſément de Veniſe.

B. Ne s'appelloit-il pas Florinde ?

T. Oui Florinde.

B. Aréthuſi.

T. Juſtement, Aréthuſi.

B. Eſt-il mort ſûrement ?

T. Très-ſûrement.

B. Comment eſt-il mort ? Où l'a t'on

enterré ?

T. Il eſt tombé dans le canal, & l'on ne l'a plus vû.

B. Ah malheureuſe ! Florinde eſt mort ; tout eſt perdu. J'ai quitté ma patrie, j'ai déguiſé mon ſexe, j'ai riſqué ma vie, tout cela pour Florinde, & Florinde eſt mort.... *Elle jette ſon chapeau, & ſon habit d'homme, & rentre dans ſa chambre.*

T. Ah ! c'eſt une femme ; je ne ſuis donc plus valet de deux maîtres, mais d'un maître & d'une maîtreſſe.

SCENE VI.

Béatricé & Florinde ſortant, chacun de ſa chambre, ſe rencontrent & ſe reconnoiſſent.

SCENE VII.

Florinde, Béatrice.

Florinde. Qui vous a fait croire que j'étois mort ?

B. Mon valet.

Fl. Et le mien m'a dit auſſi que vous étiez morte.

Béatrice. Ce livre m'a confirmé dans cette idée.

F. Ce livre étoit dans ma malle ; comment a-t'il paſſé dans vos mains ? Voilà auſſi mon portrait que je vous avois donné à Turin.

B. Nos coquins de valets ſont cauſe de toutes nos fauſſes allarmes.

F. Le mien m'a fait cent contes de vous.

B. Et le mien m'en a dit autant de vous, où ſont-ils ?

F. Cherchons-les... holà quelqu'un .... qu'on faſſe venir nos valets.

SCENE IX.

Les mêmes. Trufaldin *amené par une ſervante de l'auberge.*

La ſervante. Viens, viens, n'ayes pas peur, on ne veut pas te faire de mal...

Trufaldin. Ah ! je me ſouviens à préſent des coups de bâton.

La ſerv. Tenez, en voilà toujours un ; nous allons chercher l'autre.

Trufaldin fait ſigne tour à tour à ſes deux maîtres de ne dire mot ... à Florinde à part. Doucement, je vous dirai

tout ; c'est Paschal, le valet de cette Dame (*montrant Béatrice*) qui est cause de cet embrouillement. Le pauvre garçon m'a prié de n'en pas parler à sa maîtresse, qui le chasseroit ; & moi qui suis si bon, que je me ferois éventrer pour mes amis, j'ai trouvé ce subterfuge pour lui sauver celle-là. Je ne me serois pas imaginé moi, que c'étoit votre portrait, & que cette mort vous feroit tant de chagrin.

Florinde. C'étoit donc le valet de cette Dame, qui ta fait retirer de la poste la lettre en question ?

T. Oui Monsieur, c'étoit Paschal.

F. Ce Paschal mériteroit bien que je le bâtonnasse, & toi aussi...

Trufaldin à part. Dans ce cas j'attraperois les coups de bâton de Paschal & les miens.

B. Avez-vous fini ce long entretien ?

F. Il me dit que....

T. *Bas.* Pour Dieu, Monsieur, n'allez pas découvrir Paschal ; dites plûtôt que c'est moi ; bâtonnez-moi si vous voulez ; mais ne perdez pas le pauvre Paschal.

F. Tu aimes donc bien Paschal ?

T. Plus que s'il étoit mon frere. Te-

nez, je vais dire à cette Dame que c'est moi qui ai tout gâté ; je consens qu'elle me gronde, qu'elle me rosse, pourvû que je sauve Paschal. *Il aborde Béatrice, & la tire à l'écart.*

B. Qu'as-tu dit à M. Florinde ?

T. Ce M. a un valet qui s'appelle Paschal, qui est le plus mal-adroit du monde. C'est lui qui a boulversé les deux malles ; & comme ce pauvre garçon a peur que son maître ne le congédie, j'ai pris sur moi tous ces mensonges, afin de le tirer d'affaire ; & j'ai dit à M. Florinde que c'étoit moi qui avois tout fait.

B. Pourquoi t'accuser d'une faute dont tu n'es pas coupable ?

T. Pour l'amour de Paschal. Ma chere maîtresse, ne le perdez pas.

B. Qui ?

T. Paschal.

B. Paschal & toi, vous êtes deux coquins.

T. *A part ;* c'est bien moi tout seul.

F. Tenez, Béatrice, c'est une étourderie de nos valets ; ils ne l'ont pas fait par malice : ils mériteroient bien d'être châtiez ; mais il faut leur pardonner en faveur de notre heureuse rencontre. *Béatrice sort, & dit à Trufaldin de venir l'habiller.*

SCENE X.

Florinde, Trufaldin.

Trufaldin à Florinde. Madame n'a personne pour l'aider. Paschal est sorti, je vais tenir sa place un moment.

F. Vas tu me feras plaisir. *Après avoir habillé Béatrice, il en dit autant pour Florinde, & demande permission d'aller lui aider.*

SCENE XVII & *derniere.*

Pantalon, Clarice, Florinde, Béatrice, Trufaldin, Diamantine.

Il faut observer que Trufaldin a prie ses deux maîtres de demander pour lui Diamantine.

Trufaldin à Florinde, à part. Vous souvient-il, Monsieur, de ce que vous m'avez promis ?

F. Quoi ?

T. De demander Diamantine pour moi ?

Florinde. Ah ? oui... Seigneur Pantalon, quoique ce soit la premiere fois

que j'ai l'honneur de vous connoître, j'ose vous demander une grace ; mon valet recherche votre servante ; auriez-vous quelque peine à la lui donner ?

Clarice. Vous me prévenez, Monsieur, j'allois la demander à mon pere, pour le valet de Madame Béatrice.

Fl. Dans ce cas je me retire.

Cl. Oh non pas, s'il vous plaît ; puisque vous vous y êtes pris avant moi, poursuivez.

Fl. C'est par compliment, Madame... Seigneur Pantalon, ce que j'ai dit est nul ; je ne m'intéresse plus pour mon valet ; je ne veux pas même qu'il songe à ce mariage.

Cl. Si le votre ne l'épouse pas, l'autre ne l'épousera pas non plus ; nous serons traités du moins également.

Trufaldin à part. Avec leurs complimens, je resterai sans femme.

Diamantine. Je vois que de deux maris, je n'en aurai aucun.

Pantalon. Cela n'est pas juste ; la pauvre fille brûle de se marier ; donnons lui l'un ou l'autre.

Fl. Non pas le mien toutefois, je ne veux pas faire ce tort à Mademoiselle Clarice.

Cl. Ni moi à M. Florinde.

T. Eh bien ; je vais vous mettre d'accord. M. Florinde n'a-t'il pas demandé Diamantine pour ſon valet ?

Fl Oui.

T. Et Mademoiſelle Clarice n'avoit-elle pas deſtiné Diamantine au valet de Mademoiſelle Béatrice ?

Cl. Cela eſt vrai.

T. Eh bien, Diamantine, donne moi la main.

P. Pourquoi donc ?

T. Attendez : M. Florinde, qui vous a prié de demander Diamantine ?

Fl. C'eſt toi.

T. Et Mademoiſellé Clarice, à qui prétendoit-elle donner Diamantine ?

Cl. A toi.

Fl. Diamantine eſt donc à moi ?

F. Béatrice, où eſt donc votre valet ?

B. Le voilà, *montrant Trufaldin.*

Fl. Trufaldin ? c'eſt mon valet.

B. Paſchal n'eſt-il pas le vôtre ?

F. Paſchal ? il eſt à vous.

T. Meſſieurs, c'eſt mon affaire ; je m'étois engagé dans tout ceci fort imprudemment, mais je m'en ſuis tiré aſſez habilement, puiſque vous n'avez

pû me ſurprendre, & que l'amour ſeul m'a fait débrouiller tous ces myſteres. Je ne ſuis donc plus valet de deux maîtres, mais le valet de la très-humble ſervante que j'épouſe.

C'eſt une piéce qui doit gagner au jeu ce qu'elle perd à la lecture. Le ſuccès du Théâtre peut ſeul juſtifier le choix qu'on a fait ici, pour faire connoître l'Auteur de cinquante Comédies jouées à Veniſe avec beaucoup d'applaudiſſement. Si celle-ci ne ſatisfait pas au goût général des Lecteurs, un extrait plus court de dix volumes parcourus à loiſir, les dédommagera dans la ſuite.



ODE panégyriche à Céſare, Del Cavaliere Antonio Filippo Adami. Poëſie raccolte, con una diſſertatione ſoprà la poëſia Dramatica e Muſica del teatro.

ODES à l'Empereur, par M. le Chevalier Adami. Recueil des Poëſies du même Auteur, avec une diſſertation ſur la Poëſie & la Muſique du théâtre.

VOICI, dit l'auteur dans ſa préface, des Odes en vers libres ; & en ſtances tout à fait irrégulieres, pour le nombre, la meſure & la rime des vers. Je ſçais que cette licence doit déplaire à beaucoup de gens qui ne ſçauroient en profiter. Notre ſiecle eſt délicat, mon audace le bleſſera ; mais qu'il eſt dur de ramper, quand on peut briſer ſes fers ! Une autre eſpéce de ſcrupuleux ſe ſcandaliſera peut-être de ce que j'ai ajouté le titre de panégyrique à mes Odes, ſous prétexte que ce terme eſt conſacré à la chai-

re. Mais Claudien, Tibulle & Sidonius-Appollinaire m'en ont donné l'exemple. J'ai négligé les ſources communes de l'enthouſiaſme. Les Orientaux n'ont pas beſoin de la Mithologie pour embellir leur poëſie ; & l'on peut ſuppléer aux charmes de la fiction par la nouveauté des images.

» Laiſſons * le ſecours de la fable aux » eſprits vuides de penſées, qui ſe nourriſſent des folles viſions de l'antiquité. La Philoſophie eſcortée de la raiſon, va m'introduire dans un chemin nouveau. Elle ne parle jamais en vain, ſes écarts même nous inſtruiſent ; & lorſqu'elle s'égare dans les labyrinthes de la nature, elle y trouve des ſecrets inconnus aux mortels. O Muſe de Socrate, fiére vertu, plus terrible que le déchaînement d'un peuple (*a*) & que le poiſon des tyrans ; ouvre à mes yeux ces ſpecta-

* Ode I.

(*a*) On demande grace d'avance pour toutes les traductions qu'il plaît aux eſprits difficiles d'appeller infidelles. Quand une belle idée en produit une plus heureuſe, ſans faire tort à l'original, elle fait honneur au Traducteur, & plaiſir au Lecteur.

» cles magnifiques, ces scenes toujours » nouvelles, où les objets se succédant » avec une incroyable rapidité, plongent notre ame dans une extase enchanteresse : fais luire à mon esprit » ce rayon sacré, qui découvre la vérité. Mais déja je suis loin de la terre; » les nuages volent sous mes pieds; je » nâge dans les plaines du vuide, à » travers les Globes de flamme & les » sources inépuisables de lumiére. O » Cieux ! je n'apperçois plus les hommes, ni le faîte de leurs Palais, & » le bruit de leurs guerres, & le vol » de leurs pensées n'atteignent pas à la » hauteur où je suis. «

Suivons l'auteur dans ses écarts. „ L'Ouvrier éternel, remplit de son „ essence les membres épars de cet „ immense corps que le temps roule „ dans ses révolutions continuelles. „ Sans étendue & sans division, il se „ trouve partout, dans le vuide & dans „ le plein, également présent. Invisible & caché, son influence bienfaisante étale sa puissance dans ses ouvrages. Voyés comme il répand les „ trésors de sa féconde immensité, & „ de sa tendre Providence sur les

„ êtres qu'il a privés du don de la raison. Comme il les nourrit, les couvre & les deffend ! Parlés, oiseaux, „ qui remplissés le vuide des airs; vous „ qui nagés dans ces immenses lits préparés pour les ondes; vous qui promenés la terreur dans les forêts; „ vous, troupeaux innocents, amis de „ la paix & de l'homme; vous qui sifflés „ sous l'herbe; & vous insectes que l'œil „ distingue à peine, vous sçavés avec „ quelle profusion le Créateur a dispensé ses richesses dans les airs, sur „ la terre, & dans le sein des mers; „ avec quel amour & quels soins paternels, il veille sur le bonheur & „ la durée de vos jours.

Aime t'on le charme des comparaisons, qui font la richesse de la poësie ?

„ Je me laisse emporter par l'aimable délire qui m'éleve au-dessus de „ moi - même, & qui m'égarant „ parmi d'agréables erreurs, me fait „ voir de loin la vérité que je cherche. » Tel animé d'une folle espérance, & „ brulant de la soif de l'or qui brille „ à ses yeux éblouis, le Batave, fils de „ l'industrie & du travail, se promene „ fierement sur sa proüe; défie les

„ vents & les flots, & redouble de „ joye, à la vue de la brillante moisson „ que son avidité va faire, sur les rives „ de l'Orient & de l'Asie.

Mais en voici une où le gracieux & le terrible forment ce contraste ravissant qu'il n'est donné qu'aux grandes ames de sentir & de peindre.

„ Tandis que tous les flambeaux de „ la guerre étoient allumés autour d'elle, „ la Toscane jouissoit d'une profonde „ paix. Les voiles étrangeres flottoient „ dans ses ports, & le passager fuyant „ l'orage qui grondoit de toutes parts, „ s'arrêtoit pour contempler ces rives „ fortunées, & soupiroit en les quittant.

„ Tel le Berger épouvanté, quand le „ Mont Etna vomit des tourbillons enflammés de ses bouches ardentes, „ & que le tonnerre mugit dans ses „ flancs, sous le marteau des cyclopes; s'il jette ses regards tremblans „ aux pieds de la montagne, il s'égare „ dans un doux épanouissement, à la „ vue de ces campagnes fleuries où la „ nature étale le luxe du Printemps &

„ la fraîcheur de la riante Aurore (*b*).

Veut-on de la fougue & de cette chaleur, par où l'imagination se rend maîtresse de tous les sens ?

Profanes loin d'ici, respectés ma fureur :
Le Démon qui m'obséde est rentré dans mon cœur.
Je sens déja les vers, de ma veine allumée,
Couler comme l'airain, de la forge enflammée.
Je vais dans mon extase arracher les secrets
Que l'avenir dérobe aux mortels indiscrets.

„ Je vais au séjour de la lumiére lire „ les chiffres impénétrables de la Divinité. Tout ce qui nous paroît hazard, „ est un effet de l'art infini du Créateur; tout conspire à l'exécution de „ ses vues. Ninus triomphe; mais le fruit

(*b*) Tal chi da lungi vide
Di etna le ardenti cime,
E udì nel cavo seno
Il rimbombo tonante
Sulle sicane incudi
Dei fieri colpi dei ciclopi ignudi;
Se avien che il piè tremante
Giunga a posar sulla vicina arena,
Stupido mira, e crede al guardo appena
Ridere a piè dei turbini voraci,
In tranquillo ricetto,
Di primavera eterna
Lussureggiante aspetto.

„ de ses palmes est réservé à un héritier ignoré, qui s'élève sourdement „ sous un Ciel éloigné. Cyrus s'agite „ en vain pour mettre l'Asie aux fers; le „ destin lui prépare dans la grece un successeur qu'il n'aura pas choisi. Mais „ ce nouveau conquérant se plaint que „ le monde a des bornes trop étroites „ pour sa grande ame. L'insensé ne „ voit pas que sa dépouille sera la proye „ d'un peuple de pâtres, & d'un reste de fugitifs. Ah, qu'il est beau „ de promener ses regards sur ce merveilleux tissu d'événements prodigieux, „ que la Providence a gravés de toute „ éternité, dans les desseins de son impénétrable fécondité, & qu'elle tient „ cachés dans les trésors inaccessibles „ de sa (*c*) sagesse.

Mais venons à la Maison de Lorraine, l'objet des trois Odes qui font un corps d'ouvrage séparé.

(*c*) Les expressions Italiennes sont trop énergiques pour les omettre.

> Bello è il vagar fra questi
> In volubil concerto orditi giri

> Les marbres, les métaux, & les vers, & l'histoire,
> Tout est plein de son nom, tout parle de sa gloire.

Un trait par où l'auteur semble la caractériser; c'est que son ambition s'étend plus par les nœuds de l'hymen, que par la force des armes; & qu'elle se borne à contenir par des traités celle des autres puissances, & à maintenir cet équilibre qui fait la sureté de l'Europe & l'espoir d'une paix constante. On voit ici l'histoire d'Italie, toujours ramenée sur les traces de la maison de Lorraine. On peint Alphonse de Castille embarrassé dans les calculs de l'astronomie, au lieu de voler au secours de l'Italie. Charles-Quint y est comblé des plus grands éloges; ses guerres & sa retraite y sont également préconisées. Après qu'on a chanté son ambition, faut-il que sa foiblesse trouve encore des Panégyristes? On sera supris de voir

> Di eventi portentosi
> Già *modellati prima eternamente*
> Nell' *inscrutabil creatrice mente*,
> E trà i non accessibili tesori
> Di un infinita sapienza ascosi.

parmi tant de Héros, ou de grands hommes, le Duc de Guise, ce fameux chef de la ligue. La France juge aujourd'hui bien autrement de ces guerres civiles qu'on canonise au-delà des monts.

Le Prince Charles de Lorraine vient partager avec toute sa race l'encens du Chevalier Adami, qu'il a mérité au jugement de tous les peuples, par ses passages du Rhin, & par de belles actions dans la derniére guerre. Car cette prévention nationale tombe enfin avec la guerre quelle attise, & l'équité revient avec la paix, rendre à chaque puissance la gloire qui lui appartient.

Mais voici comment le Poëte étend le lustre de cette maison, en l'attachant à la maison d'Autriche, par le mariage du grand Duc de Toscane avec la Reine de Hongrie.

„ Héritiére de tant de demi-Dieux; „ tous les Rois vous tendent les bras, „ & demandent votre main. A qui le „ Ciel l'a t'il donc réservée? O Providence inimitable! o choix digne de „ l'arbitre immortel qui voit du même „ coup d'œil l'avenir & le passé! C'est „ sur les bords de la Meuse que le sang „ d'Autriche & celui de Lorraine com-

„ mencerent leurs cours: c'est de-là „ que ces maisons nées pour le trône, „ allerent commander à des peuples divers, sous des climats séparés. Enfin „ après des siecles de grandeur, l'une „ épuisée & mourante, touchoit aux „ derniers jours de sa gloire, lorsque „ l'hymenée appellant l'autre au secours, elle vint recüeillir dans ses „ veines les restes d'un si beau sang, „ & s'immortaliser elle-même, en ressuscitant une race presqu'éteinte. „ Tels on voit deux torrents orgueilleux, qu'enfantent des montagnes voisines, séparés dès leur source, courir par des chemins nouveaux, à travers les plus belles campagnes; jusqu'à ce que se rencontrant, après de „ longues courses, ils réunissent dans „ un même lit leurs ondes errantes, „ & forment de leurs flots rassemblés, „ un fleuve majestueux, & désormais „ inépuisable.

Ces éloges sont couronnés par l'éloge de l'Impératrice Reine. L'institution des Académies, des Colléges & d'une Ecole Militaire, la découverte & les travaux des mines, la construction du

port de Trieste, l'abolition des fêtes, le Code Thérésien; autant de monuments immortels de sa gloire, mais moins précieux pour le peuple, que les fruits multipliés de sa fécondité.

A côté de ces établissemens, l'Auteur place ceux qu'a fait l'Empereur, dans ses Etats de Toscane. Il nomme les Bains de Pise, les Manufactures de Pise & de Livourne, les Bibliothéques ouvertes & enrichies, des Ecoles de Marine, des Lazarets contre le fleau du Levant. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les loix somptuaires sur les funérailles, dont le luxe est perdu pour les morts qui n'en jouissent pas, & pour les vivans qui pourroient l'employer plus utilement. Il ne faut pas omettre parmi ces monumens, une Académie d'Agriculture; établissement digne des Provinces dans un grand Etat.

On verra peut-être avec quelque plaisir dans un ouvrage consacré à la gloire des Rois, les noms des Philosophes. L'Auteur dans ses écarts Poëtiques, nous peint Newton dissipant à son arrivée aux champs Elisiens, toutes les om-

bres du portique, sans épargner Descartes, dont les délires, dit le Poëte, n'ont plus de vogue, même aux bords de la Seine. Le trait suivant peut réparer l'espéce d'injustice qu'il faisoit à la mémoire de quelques ombres, qui ne méritoient pas d'être confondues dans la foule.

Jusqu'au jour de terreur, où la nature entiere
Ne sera qu'un amas de cendre & de poussiere,
On vantera Socrate, & Licurgue, & Solon;
Mais qui connoît leur prix, doit hommage à Bâcon.

Passons à une dissertation, sur la Poësie & la Musique du Théâtre.

Rien de plus frivole (c'est l'Auteur qui parle) que les reproches des Ultramontains (ce sont les François) sur nos Tragédies lyriques. Quoi de plus monstrueux, disent-ils, que de voir Didon sur le bucher, filer une ariette mélodieuse, & rouler, à plusieurs reprises, une plainte cadencée? Quel contraste entre un Héros mourant, & un Acteur qui chante?... Mais retranchez donc aussi toute espece de Poësie sur le Théâ-

tre: car la rime & la mesure des vers, le choix des expressions & des idées, les gestes & la déclamation me revolteront également dans la Tragédie ordinaire (*d*). Cependant Hécube & Polixene ne vous ont point choqué; pourquoi ne ferez-vous pas la même grace à Angélique & à Clorinde? Dès que la justesse des sentimens, la vérité des images, & le naturel du style se trouvent réunis; la rime ou la prose, le chant ou la déclamation, doivent plaire également.

(*d*) Si l'on ne craignoit pas de heurter les maximes & les usages reçus, on diroit que l'un est aussi ridicule que l'autre; que sur tout rien n'est moins vraisemblable que ces tons & ces gestes également compassés, que cette uniformité de représentation fait le même effet que la monotonie dans la déclamation, c'est-à-dire, qu'ellen'en fait point du tout. Il faudroit varier le jeu chaque fois, préparer, si l'on peut le dire, des coups deThéâtre, par des mouvemens inattendus. Ce grand défaut vient de ce que les Piéces qui se ressemblent presque toutes. Autant d'Actes, autant deScènes à chaque Acte, autant de Vers à chaque Scène; tel geste & tel ton à chaque Vers. Eh comment voulez-vous émouvoir un Spectateur, tandis que vous ne changez ni de place, ni de ton, ni d'attitude? Donnez-moi du génie, & je briserai toutes ces régles, & je vous enchanterai.

Qu'un Héros embarrassé entre le choix du fer ou du poison, s'amuse à répéter des notes brillantes, & passe le temps qui lui reste pour décider le genre de sa mort, à exercer son gosier; voilà ce qui désespère. Mais enfin les Grecs vos modéles, avoient des chœurs pour chanter dans la Tragédie, & des personnages muets pour jouer.

Leur Musique étoit sérieuse & grave, & la nôtre est légere & vive, par conséquent ennuyeuse & froide, quand elle s'égaye à contre temps. C'est un nouveau défaut de vraisemblance, ajouté au vice des anciens. De plus, un Auteur coupe l'intérêt d'une scène par des ariettes qui font briller la voix de l'Acteur, & disparoître le Héros de la piéce; & pour avoir les applaudissemens d'une populace mêlangée (*e*), sacrifie le fil & la chaleur de l'action.

(*e*) Ce reproche ne convient-il qu'aux Italiens, & le goût d'un autre peuple ne seroit-il pas aussi corrompu? C'est à une sentence froide & débitée d'un ton empoulé; c'est à un éclat de voix, ou à des cadences long-temps poussées, & fortement battues, c'est à des sauts périlleux, en un mot à des efforts qu'on applaudit, rarement au naturel.

On parle de la musique des anciens : qu'en sçait-on, si ce n'est qu'elle avoit des effets merveilleux, & qu'elle s'assortissoit parfaitement à la Poësie ; que les Romains l'emprunterent des Grecs leurs esclaves par les armes, & leurs maîtres dans les arts ; que ces deux nations eurent deux sortes de Musique, l'une grave & décente qui fit l'honneur & les délices de la saine antiquité, & l'autre molle, efféminée & puérile, qui saisit le peuple, & prévint ou suivit la corruption des mœurs ?

Mais parlons des François ; la seule nation qui se pique d'avoir une Musique, tandis que toutes les autres ont adopté la nôtre. Ils se glorifient d'en être encore à l'école de Lully, qu'ils appellent le Disciple de la nature, & l'ennemi mortel des *Trilles*, & de toutes ces petites *graces frisées* du Théâtre Italien. Lully fût-il en effet, toujours sur le ton de la décence & de la gravité, faudroit-il le suivre aveuglément ? Le pathétique & le sérieux sont-ils aussi-bien placés dans une nôce que dans un deuil. Cette uniformité d'harmonie est à mon gré le plus grand vice de la Musique Françoise, loin d'en

faire la gloire. Je sçais bien qu'à la mort de Caton, quand les yeux sont fixés sur son poignard levé, si l'oreille vient à être frappée, à ce spectacle de terreur, par des sons légers & badins ; c'est un sollécisme criant. Mais la faute est elle moins choquante, si vous traînez un chant lamentable, lorsque César folâtre aux genoux de Junie ? C'est donc au flambeau de la nature qu'il faut chercher la perfection & la vérité de l'harmonie théatrale ; & c'est à ce titre que j'avance du ton le plus ferme (*f*), que l'Italie est la seule école de la bonne Musique. Cette variété, ce contraste & cet heureux assortiment du léger & du grave, du bruyant & du langour, eux qui caractérisent notre harmonie, sont précisément l'écho de la nature & du sentiment, qui rend toutes les passions, de façon à frapper bien plus l'ame que les oreilles du Spec-

(*f*) » Io ardisco affermar con coraggio, che » il costume d'Italia è l'unico da sceglierst, & » da preferirsi «. M. le Chevalier Adami mériteroit bien d'être réfuté ; mais ceux de nos Musiciens François qui sçavent écrire & composer, seroient peut-être de son avis.

tateur. Un Poëte amoureux voudra voir sa belle toujours riante, ou toujours larmoyante. Cette uniformité m'ennuye & me dégoûte. Les Muses ne pleurent pas toutes les malheurs d'Oreste ; on ne les voit pas toujours aux bords de l'Achéron supplier le Nocher infernal de passer ces ombres plaintives, qui ont rougi de leur sang les mers de Salamine. Filles de la joye & du plaisir, elles menent quelquefois les ris & la folie à table. Une lyre sous les doigts, elles vont égayer l'indolente Lycoris que son oisiveté chagrine : elles veillent avec les amans, & leur inspirent ces tendres airs qui troublent délicieusement le sommeil d'une maîtresse. Le Théâtre n'est-il pas un tableau de la vie humaine, & n'est-il pas fait pour représenter ces alternatives de tristesse & de joye, de grandeur & de médiocrité qui composent notre destinée ? Et voilà l'avantage de la Poësie Italienne de se prêter à tout par la liberté de ses mesures, & la distance de ses rimes qui ne rendent pas à l'oreille ce son monotone & continu, par où la Poësie Françoise est, à mon gré, déparée.

On nous passera le récitatif. Mais c'est sur les airs qu'on nous inquiéte. Observez donc que cette mesure plus courte, à la suite des vers longs, fait précisément cette alternative, qui est le charme de la Poësie, le délassement de l'oreille, & le réveil de l'attention : pourvû qu'au reste ces airs sortent du fonds du sujet, comme l'a si bien pratiqué l'incomparable Métastase, & qu'on ne nous donne pas des puérilités, & des hors d'œuvre.

Ce n'est pas que nous n'ayons des ignorans en fait de Musique, comme en Poësie. Mais la langue des Athéniens avoit fort mauvaise grace dans la bouche de certains Grecs. Est-ce le défaut de la matiere, si un Artiste grossier fabrique une figure informe & sans proportion, avec le même marbre dont l'excellent Sculpteur eût fait un Héros, ou un Dieu. Fera t'on un reproche à la nation d'avoir produit quelques ouvriers sans talent ? La Poësie a dégénéré, sans doute. Elle étoit faite pour instruire, mais depuis que des ames licentieuses l'ont corrompue, depuis qu'on l'employe à tout, elle a per-

du ſon éclat avec ſon véritable but. Elle étoit l'interpréte de la ſageſſe. Les Peres des premiers ſiécles de l'Egliſe retenoient les fragmens des anciens Poëtes, & les citoient aux Chrétiens avec les conſeils de l'Evangile. Sans doute ils n'auroient pas proſcrit les Théâtres, ſi l'on n'y eût débité qu'une pareille morale; & les *Zélateurs* ne ſçauroient blâmer aujourd'hui le Théâtre lyrique, où l'on ne préſente que de grandes actions, & des exemples utiles au maintien de la ſociété.

Cette diſſertation préliminaire eſt ſuivie d'un recueil que l'Auteur intitule, Poëſies dramatiques; parce que, quoique ce ne ſoit que des cantates, comme elles ſont moins en récit qu'en action, elles ſont l'effet du dialogue; on en jugera par les ſuivantes.

LES BOIS.

CANTATE.

VIens, Iréne: les bois ne ſont pas dignes de ta beauté. Tes appas ſont faits pour le grand jour. Laiſſe les Daims ſur les rochers, & les Dieux champêtres dans leurs vallons obſcurs. La vie eſt trop ſombre dans l'horreur des forêts. L'innocence & la liberté ſont des biens qu'on ne ſent pas. Le gazoüillement des oiſeaux, le murmure des ruiſſeaux, & les bondiſſemens des agneaux ſoulagent-ils un cœur affiégé par l'indigence? Viens, Iréne, viens loin de la ſolitude éblouir de tes charmes les habitans de la ville; la fortune & les Dieux nous y préparent mille plaiſirs nouveaux....

Mais à peine elle a goûté ces conſeils ſéduiſans, qu'elle ſe voit entourée d'une foule d'amans.... O trahiſon! ô folie! aziles de la paix, je vous ai mal connus.

La bergere eſt fidelle, tandis qu'elle eſt ſans danger. N'expoſez pas ſon cœur, ſi vous voulez le garder.

L'HYVER

CANTATE.

TEndres fleurs.... objet de mes ſoins, ornement du ſein de Phyllis, doux lien de nos amours; hélas! vous n'êtes plus. L'éclat de vos couleurs, & la douceur de vos parfums, tout eſt enſeveli ſous les glaçons d'une froide roſée.... Mais quoi! j'entends déja le fils de l'Appennin, l'impitoyable Borée ſortir de ces grottes affreuſes, pour faire la guerre aux Elémens. Le laurier qui ſe cache, le paiſible olivier, & la vigne rampante, rien n'échape à ſes coups. Il ſiffle horriblement, il agite ſes aîles, il promene ſes tourbillons fougueux dans les campagnes; & les arbres & les rochers déracinés roulent dans les fleuves groſſis par les torrens de neige..... Ah que la ſcène eſt changée!

le pâle froid habite, où régnoit le printemps. Les plantes n'ont plus de vie, la terre plus de verdure, & les bergers & les troupeaux trouvent les ſources arrêtées.

C'eſt ainſi qu'Egiſte déploroit les ravages de l'hyver. Sa compaſſion ſembloit s'étendre ſur toute la nature; mais rien ne l'attriſtoit que la chûte de ſes fleurs, qui rappelloient Phyllis à ſa penſée.

Nos plus ſincères allarmes,
Se parent de fauſſes couleurs,
Et le ſujet de nos larmes
N'eſt pas l'objet de nos douleurs.

CHANSON ALLÉGORIQUE.

MAlheureux oiſeau, c'eſt envain que tu déployes tes aîles pour t'égarer dans les airs; tu retombes auſſitôt arrêté par ta cage. Tel, quand un fol eſpoir m'élance, je ſens le poids de mille chaînes. A travers les barreaux de ta priſon dorée, tu vois les champs qui faiſoient

ton bonheur, mais la liberté n'est que pour tes yeux. Les charmes qui séduisoient mon ame reviennent encore à ma pensée; mais ces délices ne vont pas jusqu'au cœur. Ton bec te venge du moins des doigts qui te menacent. J'ai beau lutter contre le sort; je ne fais que mordre mes chaînes, & redoubler mes tourmens. Mais la raison me dédommage.... Hélas! quand on ne refléchit que pour souffrir, la raison est un châtiment. Heureux de ton esclavage, tu reposes sur le sein d'Eurille, entre les graces & les amours. Mais Cloris fuit, à l'aspect des soucis dont sa rigueur m'accable. Tes maux finiront avec tes jours; mais hélas entre les serres de la mort, les miens recommenceront peut-être.

On ne peut disputer à ces Poësies le mérite de la nouveauté dans le tour, & de la justesse dans les images; quelquefois du sublime au défaut de l'invention, & toujours de l'énergie au défaut de l'harmonie. Peut-être y trouvera-t'on un peu trop de cette raison qui nuit à la chaleur, & de cet esprit métaphysique, ou de combinaison qui éteint le senti-

ment, & qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit philosophique, ou l'art de rassembler les grands objets, & de les faire contraster, de semer le pathétique dans l'histoire naturelle, & la vérité dans le merveilleux, enfin l'art de Lucréce; mais il faut laisser aux Critiques de profession le plaisir de prononcer plus décisivement. Ils perdroient beaucoup de l'importance qu'ils se donnent, si les hommes apprenoient à s'estimer par leurs actions, & non par leurs écrits.





Humanum Monstrum natum Panhormi pridie nonas Septembris anno 1755.

Extat in Museo Martiniano.

DESCRIPTION

D'UN PHENOMENE SINGULIER.

CE Monstre est né à Palerme le 4 Septembre 1755. Il commença à sortir du ventre de la mere par la tête gauche, sans que le reste du corps suivit. Cette tête donnant quelque signe de vie, quoiqu'elle fut un peu noire, soit par les efforts qu'elle faisoit pour sortir, soit par la pression du cou, on la baptisa. Les douleurs de la mere avoient commencé à quatre heures de la nuit, selon la maniere de compter du pays; la tête parut morte à sept. C'est alors que la Sage femme l'attacha avec une ligature, & continua de la tirer, jusqu'à ce que ce monstre sortit tout entier, dans l'état où vous le voyez. Il a deux têtes, & deux cols qui panchent chacun sur l'épaule voisine. Leurs visages sont parfaitement ressemblans. Chaque tête porte sur les épaules qui lui correspondent, d'où sortent quatre bras, dans

leur situation naturelle, de façon qu'ils s'embrassent de côté. Les deux corps n'ont qu'un tronc extérieur depuis le col jusqu'au nombril, la même poitrine, & le même cordon umbilical. De là, le tronc se divise pour former deux enfans parfaits avec deux jambes chacun, deux cuisses, & les parties de la génération, ce qui acheve de completter l'ébauche de deux jumeaux. Ce prodige a piqué la curiosité de toute la ville, & ça été une petite fortune pour le pere qui, réduit à vivre du métier de crocheteur, après avoir tiré quelque argent en détail de ce dépôt, l'a vendu aux Peres Bénédictins du Monastere de S. Martin. Dès qu'ils en ont été possesseurs, comme il commençoit à se corrompre, ils en ont fait faire la dissection avec toute l'habileté nécessaire pour conserver le cadavre en son entier.

Les deux têtes étoient parfaitement organisées; tout le derriere du tronc étoit double; deux épines dorsales avec leurs côtes chacune, deux sternums, & tous les os formés comme pour deux corps. Dans la partie antérieure on n'a trouvé qu'un poumon avec deux tra-

chées arteres; un cœur un peu plus grand qu'à l'ordinaire avec ses ventricules doubles; un seul diaphragme qui séparoit la poitrine du bas ventre, un ventricule avec deux ésophages: les intestins doubles avec le duodenum de chacun attaché au ventricule, se terminoient au rectum pour correspondre, chacun à leur anus. On y remarque de plus un seul foye, une seule rate, quatre reins avec leurs ureteres, qui aboutissoient à deux vessies terminées chacune instrument de la génération parfaitement conformés. On regrette, en voyant la proportion des membres, & la régularité des traits que la nature n'ait pas achevé son ouvrage. C'est ici, dit le Journaliste Sicilien, qu'on peut demander si ces corps n'avoient pas deux ames. Belle question pour les Physiciens du treiziéme siécle.



ANGLETERRE.

ESSAI DE M. BOLINBROKE

Sur l'origine, les progrès & les erreurs de la Philosophie élémentaire.

FAut-il entamer un ouvrage où l'histoire de la Religion est toujours en compromis avec celle de la nature? Pourquoi non; si l'on sépare ce qui doit instruire le Philosophe, de ce qui peut allarmer le Chrétien? On ne guériroit pas toutes les erreurs, quand on en découvriroit la source. Ainsi la sagesse exige que l'on cache certains abus, de peur d'en occasionner de pires. La réputation de M. Bolinbroke dispense ici, de tout autre préambule.

Prétendre qu'il y auroit eu plus de connoissances réelles & plus de sagesse parmi les hommes, s'ils avoient eu moins de fureur pour les sciences; c'est attenter sur la vanité des sçavans de profession. Mais qui osera douter & se défier de ses préjugés, verra que ce

paradoxe n'est pas loin de l'évidence. La Métaphysique de quelques Théologiens a corrompu l'usage des l'umiéres naturelles. Rien de plus vain, & de plus pernicieux que l'empire des Scolastiques sur la Philosophie. On a vû l'orgueil, l'erreur & la superstition s'entretenir & se reproduire tour à tour. Ainsi l'homme qui, dans la recherche de la vérité, n'aura de passion que pour elle, préférera sans balancer une sage ignorance à l'erreur.

Les voyageurs s'obstinérent, il n'y a pas long-temps, à s'ouvrir un chemin à la Chine, par le Nord. Les glaces, les écueils, les ténébres; rien n'arrêtoit cette manie. Enfin, après bien des efforts périlleux & sans fruit, on comprit que la navigation avoit ses bornes. Telles furent les prétentions des Métaphysiciens, qui ne sont pas encore désabusés sur la fausse route qu'ils font prendre à l'entendement humain. » Il » faut pousser une porte pour sçavoir » qu'elle est close, dit Charron: mais après tant de siecles, doute t'on qu'elle soit fermée?

Il n'y a point d'absurdité, dit l'Orateur Romain, que n'ayent produit les

Philosophes. Ce n'est pas dire assez ; on peut ajoûter ici ce que des plumes ennemies ont écrit d'une société Religieuse & sçavante ; c'est l'institution qui est vicieuse. Les Fondateurs ont laissé, non seulement des régles, mais leur esprit à leurs Successeurs. Cet esprit vit toujours dans les additions, comme dans le texte. Les termes n'avoient qu'une signification précaire ; la prescription les a légitimés : les idées qui étoient d'abord *incomplettes*, ont bientôt été décidées *complettes ;* la confusion a pris le nom de clarté, & l'obscurité celui d'évidence. En un mot, le temps & l'autorité ont si bien établi les hypothéses Métaphysiques & Théologiques, qu'elles passent pour des démonstrations. Elles ont asservi les plus beaux génies ; de sorte que l'erreur & la vérité, comme deux sources rapprochées à force de travail, coulent aujourd'hui dans un même lit.

Ce mêlange n'est aussi monstrueux nulle part, que dans la Philosophie élémentaire ; parce que la vanité des Philosophes s'est naturellement tournée

vers ce qui étoit hors de la portée de l'esprit humain. A peine dans les choses sensibles peut on découvrir quelques lueurs à l'aide des expériences & d'une sage conjecture ; & nous osons bâtir le systême de la divinité, avant de connoître celui de l'homme. Je compare les Philosophes qui veulent aller plus loin que Newton, & marcher à la découverte des causes ; je les compare à l'oiseau captif dans une chambre, qui heurte perpétuellement contre les glaces, en croyant planer dans les airs.

Retranchons nous dans les limites de la nature. Le champ est encore assez vaste pour suffire à notre curiosité. Les expériences sur la matiére, voilà notre fonds : les observations à faire sur l'esprit, sont en très-petit nombre ; le progrès des connoissances à cet égard tend plutôt à restreindre qu'à étendre. Bacon n'a pas assez senti cette vérité.

Les Rabbins & nos Théologiens (a) nous parlent d'Adam comme du plus

(a) Les Théologiens de nos jours ne se feront pas le tort de se confondre avec ceux des siécles passés.

sçavant de tous les hommes. Adam & Eve, disent-ils, conversoient en Hébreu dans le Paradis Terrestre ; après leur chûte, ils ont conservé quelques traces de leurs anciennes connoissances, qu'ils ont transmis à leur postérité. Ne seroit-ce pas d'après une hypothése semblable, que Platon imaginoit que les hommes naissent avec la faculté de se ressouvenir, & qu'apprendre n'étoit pour eux que rappeller des idées ?

Bochard, Huet, Stillingfleet, n'ont fait que confirmer les hypothéses que Josephe, Eusébe & Clément d'Alexandrie avoient bâti sur des fondemens, où la vraisemblance & la saine critique n'ont point de part. Tous ces Docteurs font passer toutes nos connoissances par une espéce *d'infusion originelle*, d'Adam aux Patriarches, aux Prophetes & aux Lévites, qui se sont réservés le droit exclusif de les répandre.

L'origine de la Philosophie ne peut remonter jusqu'à celle des nations. Ce ne peut être qu'après une suite de siécles & de révolutions, que l'expérience ait formé la sçience. Le contraste & la variété des objets a fixé l'attention. Celle-ci a découvert de nouvelles relations,

& par l'habitude de réfléchir, a donné de grands avantages à un peuple sur un autre. L'émulation formée ou par la vanité, ou par la curiosité, a saisi le peuple voisin ; c'est ainsi que la Philosophie s'est communiquée, poussant des racines plus ou moins profondes, selon le caractére du peuple, la forme du Gouvernement, & les révolutions de l'Etat où elle s'étoit étendue. De quelque partie du monde qu'elle vienne, ses premiers progrès furent insensibles, conformément à l'imperfection de notre nature ; mais la vanité sçût masquer notre foiblesse.

„ L'ignorance précéde toujours la
„ science, & l'erreur l'accompagne.
„ L'erreur qui brille dans les ténébres,
„ obscurcit la lumiére de la science,
„ & produit la superstition. Alors la
„ science & l'erreur contribuent pres-
„ que également à nourrir cet enfant de
„ la crainte & de l'ignorance.

L'histoire ancienne & moderne, prouve qu'un peuple grossier & sauvage, quoique gouverné par des loix dont l'intérêt & l'expérience lui font sentir la nécessité, n'a que très-peu de moyens, & très-peu de loisir pour ac-

quérir des connoiſſances. Le beſoin a fondé tous les établiſſemens politiques. Dans les premiers temps, le jour fut employé à la ſubſiſtance du jour, & la ſaiſon à celle de la ſaiſon. Occupés à lutter enſemble, le raiſonnement diſtinguoit à peine l'homme de la bête. Point d'invention encore, point d'arts, point de ſciences. Il faut un état plus tranquille, une ſituation plus commode, ou peut être plus preſſante, pour faire des recherches. Le plus ſimple phénomène ſuffit pour occuper l'attention; mais il falloit des événemens extraordinaires pour réveiller la pareſſe de l'eſprit; & l'aiguillon du plaiſir ou de la douleur, pour donner de l'eſſor à ſon activité.

Le panchant que les hommes ont à ſe placer au centre de l'univers, pour être la cauſe finale de toutes choſes, leur a fait imaginer de peupler le Ciel & les Elémens d'êtres inviſibles qui leur reſſemblent. La crainte attribuoit à ces phantômes de l'imagination, un pouvoir & une intelligence ſupérieure. Les Hottentots qui tiennent encore de cette groſſiereté primitive, ont deux divinités qu'ils appellent le *Capitaine d'en haut* & le *Capitaine d'en bas.* Ainſi

l'homme orgueilleux & timide créoit tout à ſon image, ou pour ſon uſage.

Incapable de découvrir l'ordre des cauſes ſecondes, & de les placer chacune dans leur claſſe, (ce qui l'auroit conduit à une cauſe générale) il a pris la voye la plus analogue aux bornes de ſon eſprit, en attribuant à chacune un moteur particulier. C'eſt ainſi que les Dieux ſe ſont multipliés: une fois reconnus, il fut inutile de chercher des cauſes intermédiaires, & ce fut une impiété d'en appercevoir de générales. Le tonnerre étoit la voix de Jupiter, & les éclairs n'étoient que ſes regards.

Si la crainte & l'ignorance furent les deux premieres ſources du Polithéïſme & de l'idolâtrie; la flatterie, ou l'enthouſiaſme d'une reconnoiſſance aveugle, pire que la flatterie, créa de nouveaux Dieux. L'amour des bons Princes, & l'admiration de leurs exploits ſe changerent en adoration. Les bienfaiteurs du genre humain, & ſes deſtructeurs furent confondus dans une même apothéoſe. Un ſervice ſignalé fut payé par des autels: de-là cette foule de Dieux & de demi-Dieux.

Oſiris mérita ſi bien de ſes peuples, qu'ils le déſignerent ſous le nom de leurs divinités, & leurs divinités ſous ſon nom.

Marſam penſe (& ce n'eſt pas ſans fondement) que toute la famille d'Oſiris, & toute ſa Cour participerent aux honneurs divins. Sa ſœur, qui fut ſon épouſe, fut adorée ſous le nom d'Iſis; ſon Miniſtre, comme Inventeur des Arts & de l'Eloquence, ſous le nom de Mercure; le Général de ſes Armées, comme le Dieu du courage & de la force, ſous le nom d'Hercule. Son frere & ſes enfans furent auſſi célébrés par les Prêtres, que Buſiris & Antée deux Gouverneurs de Province, l'ont été par les Poëtes. Les Hymnes dépoſitaires des grands événemens firent une partie du culte religieux, & corrompirent l'hiſtoire, comme Cicéron le dit des Oraiſons funèbres qui étoient en uſage à Rome, parce qu'on confondit dans la ſuite des temps les Panégyriques avec les Mémoires.

On pourroit conclure de mille exemples, contre l'opinion générale que l'idolâtrie a précédé le culte véritable d'une ſeule Divinité. L'hiſtoire profane favoriſe cette conjecture, & le livre

ſacré de Moïſe ne la détruit pas. Quoique l'unité de Dieu réſulte clairement de l'exercice réfléchi de notre raiſon, le Polythéiſme a cependant une ſi grande connéxion avec la foibleſſe de nos lumières, qu'à conſidérer la marche de l'eſprit humain, toutes les Religions de la terre ſemblent avoir dû commencer par l'idolâtrie. L'expérience que l'homme avoit de ſa dépendance, le fit naturellement recourir à une puiſſance qui, ſe préſentant à lui dans tous les êtres qui flattoient ou tourmentoient ſes ſens, ſe multiplioit autant que les objets de ſes plaiſirs, ou de ſes maux. L'eſpérance de gagner les Dieux favorables, la crainte d'irriter les autres, établit ces divers hommages, qui formérent ſon culte. Au milieu de ces peuples flottans dans l'ignorance & la ſuperſtition, il s'éleva des hommes ſinguliers qui, pouſſés par leur genie & par les circonſtances, eurent occaſion de voir de plus près la nature, ou plus d'intérêt de chercher la vérité. Ce furent les premiers Fondateurs de la Philoſophie: ils raſſemblerent quelques familles qui ſe liérent par les avan-

tages éprouvés d'une ſociété plus commode, par les principes viſibles d'un bon gouvernement, & par l'invention des Arts néceſſaires au maintien de leur inſtitution. Ils enſeignerent cette leçon importante au bonheur du genre humain, qui conſiſte à garder ſa liberté par l'obſervation de la loi qui lui ſert d'azyle & de rempart. Ces Légiſlateurs nourris dans la ſuperſtition, s'ils en rejetterent certains dehors abſurdes & dangéreux, en conſerverent toujours le fonds, comme la baſe & le garant des loix; ſoit que l'homme ne ſe dépouille jamais entiérement des préjugés conſacrés par une longue habitude, ſoit que l'opinion de l'exiſtence des Dieux ou des Démons, avec leſquels ils ſe vantoient d'entretenir correſpondance, leur fut néceſſaire pour en impoſer au peuple. Ainſi la Religion des Egyptiens, leur Politique, & leur Philoſophie furent l'ouvrage de Mercure, nom ſi ſacré que la plûpart des Légiſlateurs de l'Egypte furent obligés de le prendre pour ſe faire reſpecter. Zoroaſtre & Zamolxis, l'un dans la Bactriane, & l'autre dans la Scythie, donnerent leurs loix ſous le titre des Révélations de Veſta;

Minos avoit écrit les ſiennes en préſence de Jupiter; Charondas par l'inſpiration de Saturne; Numa dans ſes Entretiens avec Egérie; & Pythagore ſous les conſeils de Minerve.

Dès que ces hommes de génie avoient ſuppoſé ces révélations, on peut aſſurer qu'il n'y croyoient pas; quelque empreſſés qu'ils paruſſent à les accréditer. Mais la diſpoſition favorable, où ſe trouvoient les eſprits, leur inſpirant le deſſein de réunir dans leurs mains l'autorité civile avec le pouvoir que donne la Religion, pour maintenir l'une par l'autre; ils céderent à la ſeule ambition pardonnable, celle de rendre les hommes plus heureux. Tels furent les premiers Philoſophes, & les ſeuls à qui l'on puiſſe donner ce nom ſans le deshonorer; qu'on en juge par Pythagore.

Après avoir paſſé ſa jeuneſſe chez la nation la plus renommée par ſa ſageſſe, il vint en Italie, où la réputation de ſa ſcience & de ſa vertu l'avoit précédé. Les Grecs diviſés en plusieurs états, aſſés mal établis & plus mal gouvernés, devoient aux Egyptiens le peu de politeſſe & de connoiſſance qu'ils avoient.

Pythagore avoit une phiſionomie propre à fixer l'attention par le reſpect; avantage remarquable: ſon eloquence perſuaſive entraîna la meilleure partie du peuple, ſes prétendus miracles en impoſerent à l'autre: il fut ſurnommé dans toutes les villes l'Apollon Hyperboréen, le génie qui habite la lune, & l'envoyé du ciel. Il commença ſa miſſion dans la ville de Crotone; & c'eſt-là qu'il fonda ſa premiere Egliſe (comme dit Clément d'Aléxandrie) où les femmes & les enfans, les vieillards & les jeunes gens s'empreſſerent d'entrer. Il les inſtruiſoit tous les jours publiquement des myſtères de la religion. Ceux qu'il jugea les plus propres à le ſeconder, après une longue épreuve (telle qu'il l'avoit ſubie en Egypte, malgré la faveur de ſa réputation) furent aſſociés à ſes travaux, & formerent bientot une pepiniere ou un ſeminaire d'Enthouſiaſtes. Ils vivoient en Cénobites, renonçant à tous leurs avantages temporels, & ſe repoſant de leur ſubſiſtance ſur la charité du peuple. Un long ſilence, une méditation continuelle, une abſtinence réduite en diéte, les

diſpoſerent à porter chez les peuples voiſins les dogmes de leur maître, afin d'étendre ſon empire ſpirituel.

De pareils eſſais valent bien de longs traités. Quand un homme de génie ſe donne la peine d'écrire, il épargne beaucoup de livres & de temps à ſes Lecteurs. Il ouvre, pour ainſi dire, la porte; & l'eſprit entre de lui-même dans les avenues de la vérité, que les Docteurs de pluſieurs ſiécles s'étoient efforcés de lui fermer, avec un tas prodigieux de volumes énormes. Oh! que de Bibliothéques *l'Eſprit des Loix* va rendre inutiles! C'eſt bien ici que le raiſonnement du Caliſe ſur l'Alcoran, auroit quelque fondement. Les Sciences ont de grandes obligations aux Etats qui ont eu la ſageſſe de ſe défaire de Miniſtres auſſi clairvoyans que l'étoit un Bâcon & un Bolinbroke. On vante ici Pythagore pour avoir fondé une ſecte; celui qui les détruiroit toutes, auroit bien un autre mérite: mais diſons plûtôt celui qui les concilieroit; car il n'appartient qu'aux Conquérans & aux Perſécuteurs de détruire.

LETTRE SUR LA POLYGAMIE,

Contre Milord Bolingbroke.

CE ſeroit une foibleſſe indigne d'une nation qui penſe, de lui dérober les vérités mâles & hardies que la liberté fait éclore chez ſes voiſins. Mais rien n'eſt plus propre à contrebalancer les impreſſions d'un génie impérieux, que de montrer ſes écarts, après avoir fait admirer l'élévation & la rapidité de ſon vol. C'eſt par cette équité à ſaiſir également le faux & le vrai des opinions qui combattent les préjugés, qu'on éloigne de ſoi tout ſoupçon de ſentimens contraires au bien public, & funeſtes au repos de la ſociété. C'eſt par là qu'on tend à rapprocher les eſprits d'une juſte modération, & qu'on parvient à faire de l'humanité la paſſion dominante de tout un peuple.

Milord Bolingbroke avoit trop attaqué les maximes publiques dans ſes écrits, pour ne pas trouver des adverſaires pendant ſa vie, & au-delà. Il avoit oſé

dire d'après le célèbre Evêque Berkley, que la Polygamie n'étoit pas contraire à la loi naturelle; ce qui eſt d'autant plus ſoutenable qu'elle fut permiſe dans la loi de Dieu même, & qu'elle n'a été ſupprimée que par une loi de perfection. Mais un inconnu poſſédé du zèle du bon ordre, qui doit être la règle de toute vérité, ſe ſcandaliſe ſérieuſement, & lui reproche que ce déreglement d'eſprit ne peut venir que de la depravation de ſes mœurs, & d'un goût décidé pour la débauche.

Quel eſt l'homme (dit-il) qui peut voir avec plaiſir la femme qu'il adore, dans les bras d'un autre poſſeſſeur? la peine & le dépit qu'il en reſſent, lui dictent le reſpect qu'il doit à toute autre femme que la ſienne. Cette preuve paroît ſuffire à l'Auteur, pour trancher une queſtion qu'il n'a pas encore entamée. Heureuſement il ne néglige pas les raiſons qu'il appelle de ſurérogation, & qu'on doit regarder comme eſſentielles.

Selon tous les calculs des enfans qui naiſſent dans tous les pays du monde, le nombre eſt à peu près égal dans les deux ſexes. Un homme ne peut donc

poſſéder deux femmes, ſans faire tort à quelqu'un qui n'en aura pas une.

L'éducation des enfans exige le concours du pere & de la mere. La conſervation n'eſt pas moins une loi de la nature, que la propagation. L'inſtinct des animaux ſert de leçon aux hommes. Ceux dont les petits ne peuvent pourvoir à leur ſubſiſtance, vivent enſemble. Ils contractent une eſpéce de mariage dans la ſaiſon de leur fécondité. Dans les troupeaux même, on voit ſe former des couples, & chaque mâle ſuit ſa compagne, juſqu'à ce que les petits n'ayent plus beſoin de leur ſecours. Cette eſpéce de contract eſt inviolablement obſervé; toutefois le temps y met des bornes. Mais chez l'eſpéce humaine quand peut-il ſe diſſoudre? Si la polygamie (*a*) étoit en uſage; avant que le premier enfant pût ſe paſſer du ſecours de la mere, il en naîtroit un ſecond; car les femmes ſeroient fécondes à ce point, ſi la miſére ou le luxe n'y portoit obſtacle. Le pere & la mere ſeroient tombés à leur tour dans

(*a*) Il faut prendre ici le terme de Polygamie, non pour la pluralité, mais pour la communauté des femmes.

la caducité, avant que leur dernier enfant fut parvenu à l'âge viril, & ſe trouvât en état de manquer impunément de leur ſecours, ou du moins de leur en porter. La cohabitation eſt donc une ſuite néceſſaire de la propagation.

Mais l'amour, cette paſſion délicate du cœur humain, qui a tant d'influence ſur notre bonheur; ce tendre penchant, que l'eſprit renouvelle à meſure que les ſens l'épuiſent; l'amour eſt ſi contraire à la pluralité des femmes, que la raiſon n'a pas beſoin de la proſcrire. L'amour ne veut qu'un objet; c'eſt le plus doux principe de la monogamie.

Peut-être dira-t'on que la polygamie favoriſe davantage la population. Faux préjugé. La population dépend beaucoup plus des moyens de ſubſiſter, que de ceux de féconder. Par tout où les hommes pourront vivre, ils naîtront: l'aiſance engendre le peuple, & la miſére le détruit; augmentés l'induſtrie & les reſſources, vous augmenterés les habitans. Il ne s'agit point tant de faire naître des hommes, que de les nourrir. Un homme qui épouſeroit pluſieurs femmes, auroit beaucoup plus d'enfans ſans doute; mais com-

ment les éleveroit-il ſans une fortune conſidérable ? Auſſi dans les pays de polygamie, où la religion de concert avec la loi ſemble ſeconder la chaleur & la fertilité du climat; la pluralité des femmes eſt toujours en proportion avec l'étendue des richeſſes; un homme pauvre n'y peut acquérir qu'une femme. A la Chine, malgré cette précaution, les enfans y naiſſent pour être étouffés par leurs parens, ou expoſés ſur des nacelles : tant l'empire de la coutume eſt tyrannique; juſqu'à excuſer, légitimer, ou même conſacrer les cruautés les plus monſtrueuſes.

La polygamie ne peut donc favoriſer la population des pauvres qui, par leur travail, font la richeſſe de l'Etat. Elle ne peut multiplier que les riches, dont l'orgueil & l'oiſiveté ſont un fardeau pour la nation. Voilà peut-être ce qui détermina nos peres à ſouffrir l'établiſſement de tant de Monaſteres des deux ſexes; mais ces réſervoirs qui ne recevoient alors que le ſuperflu de la population, ſont devenus des gouffres qui en ont englouti les ſources.

La conſéquence de ces raiſonnemens, c'eſt que ſi la polygamie n'eſt pas con-

traire à la loi naturelle, ce que prétendoit Mylord Bolinbroke, elle eſt du moins très nuiſible à la ſociété. C'en étoit aſſez pour interdire à un Philoſophe, qui doit chercher, non-ſeulement la vérité mais l'utilité, des diſcuſſions qui ne peuvent que cauſer des incertitudes dans l'eſprit, & des irrégularités dans la conduite. C'eſt prêter des aîles à l'inconſtance des hommes, c'eſt enhardir les femmes à l'infidélité. Quelle Philoſophie !



CONSIDERATIONS

SUR L'ETAT PRESENT

DU COMMERCE DES ANGLOIS

aux Indes Orientales.

Par un Marchand de Londres.
in-4°.

C'Eſt une vive déclamation, éloquemment écrite, contre la méthode actuelle dont la nation Britannique fait le commerce des Indes Orientales. L'Auteur verſé dans ſa matiere, inſtruit par l'expérience, regarde comme un monopole nuiſible au crédit public, & contraire au bien de la nation, le privilége excluſif de la Compagnie chargée de ce commerce. Un compte marchand des profits & des pertes qui proviennent à l'Etat & à la Compagnie, d'un ſeul voya-

ge aux Indes, mettra le Public en état de juger.

Il raſſemble du côté *Débiteur* toutes les dépenſes conſtatées par les billets d'entrée imprimés & publiés à la Douanne de Londres. Il évalue le prix qu'ont couté pluſieurs marchandiſes ſpécifiées dans ces billets, tels que les laines, le fer manufacturé, le cuivre, &c. il les évalue à peu près au prix courant des marchés. Les articles de l'or & de l'argent y ſont ſpécifiés avec la derniere préciſion.

Du côté *Créditeur*, il prend ſes matériaux de créance des déclarations imprimées de la cargaiſon de chaque navire, & compare le prix de l'achat à celui de la vente.

Les comptes imprimés des Courtiers les plus accrédités, qui ſe trouvent conſtament aux ventes, lui fourniſſent le prix des différentes eſpéces de toiles peintes, effets prohibés, &c. Les Livres des ventes portent le prix des effets qui ſe peſent; en compenſant un prix par l'autre, il les réduit à un calcul moyen.

Après le détail des effets exportés aux Indes, & importés des Indes, ce Calculateur donne la somme totale & conclu, que la perte de la nation, sur l'argent non monnoyé, monte annuellement à la somme de 660000 livres sterling; perte qu'il attribue au privilége exclusif dont jouit cette Compagnie.

Si l'on n'avoit jamais accordé, dit-il, le commerce lucratif des Indes au corps oisif du Clergé, que tout Marchand Anglois eût profité des droits qui tombent en main-morte chez des gens sans industrie, nous aurions échangé du tabac ou telle autre de nos denrées pour du thé; plante pour plante; pas un écu d'exporté, si ce n'est en échange pour de l'or. C'étoit l'état du commerce au commencement, mais les Chinois reçoivent à présent notre tabac & notre argent pour leur thé. Si ce commerce devenoit libre, que la Compagnie voulut composer pour le dédommagement de son privilége, & que le Gouvernement prit les Commerçans sous sa protection; quel fonds d'o-

pulence! quel surcroît de revenu pour l'Etat! Ce seroit un nouveau monde pour le commerce, & cette branche seule égaleroit toutes les autres. Les nations riches, peuplées, & avides du luxe qui s'étendent dans l'Asie intérieure depuis la Turquie jusqu'au Japon, sont aujourd'hui inaccessibles aux Anglois, depuis que ce Privilége est établi, & que par la plus criante injustice on est obligé d'acheter à un seul magasin. Qu'arrive-t'il? c'est que le même thé se vend à *Gotthenbourg* un pour cent meilleur marché que chez nous; profit suffisant pour occasionner la contrebande. Enfin l'Etat perd annuellement de revenu par cet article seul, la somme de 200000 liv. sterling.

C'est ainsi que la Grande Bretagne s'occupe de ses véritables intérêts, même dans ses écrits. Rien de mieux observé que le prejudice des Priviléges exclusifs. Ce n'est pas seulement en Angleterre qu'on se plaint qu'ils arrêtent l'émulation, qu'ils détournent le cours des richesses dans de petits canaux, & qu'ils rétrécissent les branches du com-

merce. Un intérêt précoce qu'on se hâte de lever, fait perdre à l'Etat un produit immense d'entrées & de droits que la liberté de commercer procureroit. *Qu'un Prince se souvienne*, dit notre Montesquieu, *que les courtisans jouissent de ses graces, & le peuple de ses refus.*



LES DANGERS DE L'HABITUDE,

Fable Orientale.

Quoique ce Journal ne doive point être une collection de tous ceux qui se font en Europe, & qu'on y parle des ouvrages étrangers d'après une lecture & un examen très-suivi, non sur la foi publique des autres Journalistes; cependant on ne s'interdira pas les morceaux choisis de quelques Auteurs excellens, parce qu'ils auront été imprimés ailleurs dans les feuilles volantes. Celui-ci a paru depuis deux ans dans le magasin littéraire de Londres. Le sujet est ancien, mais la morale est toujours nouvelle, parce qu'elle est toujours nécessaire. Il naît chaque jour des enfans à instruire, & cette leçon est bien faite pour un âge innocent & propre à la vertu. Les sçavans qui ont le bonheur de l'aimer, permettront qu'on détourne un moment leur esprit sur cette allégorie.

L'indolence est la fille de la foiblesse, la sœur du vice, & la mere des malheurs. Dès que ce penchant de la nature est affermi par l'habitude, il n'y a plus d'ambition de se rendre utile, ni d'espérance de faire aucun progrès dans quelque carrière. La sagesse est le fruit de la réfléxion; on ne l'acquiert point sans effort, & quiconque ne voit jamais les rayons du Soleil levant, mourra sans avoir entendu parler de lui.

Fils de la persévérance, lis & sois sage: c'est *Salah* qui te parle; c'est l'Hermite du *Lébanon*, qui dans la cinquante-septiéme année de sa retraite, laissa cette instruction au genre humain.

J'étois autrefois ce que vous êtes à présent, un voyageur sur la terre, un contemplateur des astres. Je trafiquai, & j'amassai de grands biens; j'aimai, & je jouis de toutes les faveurs de l'amour; je portai la robe d'honneur, & j'entendis la musique de la flatterie. L'ambition entra dans mon cœur, & je parvins à des Charges honorables; mais tout cela me rassasioit, & ne me contentoit pas; je me sentis malheureux, & me retirai. Je cherchai longtemps ce que je trouvai enfin dans ce

désert; un séjour où les besoins coutassent peu de desirs & de soins, un état où je ne fusse pas obligé de payer les folies des hommes, & d'acheter leurs seçours. C'est ici que je trouvai des fruits, des herbes & de l'eau, & où je résolus d'attendre le moment de la mort, dont je ne crains pas beaucoup les approches.

Je passai quarante-huit ans loin des mortels, & sans goût pour leur commerce. Un jour que je regardois un rocher suspendu sur ma cellule, l'envie me prit d'y monter: je voulus supprimer ce désir, non qu'il fut criminel, mais parce qu'il étoit nouveau, & qu'un esprit instruit par l'expérience se méfie de tout changement, qui n'apporte pas évidemment un meilleur sort. Je craignois que mon cœur ne me trompât, que ma curiosité ne vint de l'inquiétude, & que l'ardeur de contempler les ouvrages de la nature ne renfermât un retour secret vers le monde. Je ramenai donc aussi-tôt mes pensées à ma cellule; mais la distraction augmentant, j'eus quelque espéce de remords, & je doutai si ce n'étoit pas la paresse qui m'empêchoit de monter au sommet du *Lébanon*.

Je me levai donc avant l'aurore, & je commençai à grimper cette rude montagne. Chargé d'années & de provisions, j'avançois lentement. Dès que le jour me permit de distinguer les objets, je vis que la pente de la montagne devenoit toujours plus escarpée; le sable glissoit dessous mes pieds; enfin j'arrivai à une petite plaine, entourée de rochers, ouverte du côté de l'Orient. C'est là que je m'assis pour recouvrer mes forces. Après quelque repos, je voulus continuer; mais la crainte de la fatigue, les branchages qui formoient sur ma tête une ombre verdoyante, & les vents printaniers, qui portoient dans ces beaux lieux la fraîcheur des eaux avec le parfum des fleurs; tout m'arrêtoit.

Dans cet état d'irrésolution, où je combattois entre le projet de poursuivre ma route, & l'envie de la fixer à ce terme charmant, une pesanteur insensible engourdit tous mes sens, j'inclinai la tête sur le gazon, & je tombai dans les bras du sommeil. Il me sembloit entendre le bruit du vol des aigles, & je crus voir un être plus qu'humain. Où allez vous, *Salah*, me dit-il

d'un air & d'un ton qui m'inspira la confiance. Je grimpois, lui répondis-je, au sommet de la montagne, pour y jouir à loisir de la plus belle perspective de la nature. N'allez pas plus loin, continua-t'il, & je vous expliquerai ce que vous vous verrez & n'entendrez pas. Je suis un de ces êtres bienfaisans qui veillent sur les enfans de la poussiére, afin de les garantir des malheurs qu'ils n'ont pas mérité. Regardez, observez, & apprenez.

Je regarde, & je découvre une montagne plus élevée que le *Lebanon*, dont le sommet se perdoit dans les nues, & la racine dans un abîme de ténébres. Etonné de la voir sans fondement, comme suspendue dans un vuide immense, mes yeux s'égarerent. Ne soyez point effrayé, me dit-il, levez encore les yeux, & instruisez-vous.

Je contemple, & j'observai que le bas de la montagne étoit d'une pente aisée & couverte de fleurs; le milieu plus escarpé paroissoit hérissé de rochers, & coupé de précipices, mais parsemé d'arbres fruitiers, de bosquets & de palais jettés comme au hazard; le sommet étoit stérile, & d'un

aspect peu attrayant; cependant à travers les fentes des rochers il sortoit des buissons toujours verds, où les voyageurs pouvoient accrocher leurs mains, quelquefois appuyer leurs pieds, & quelquefois s'asseoir.

Comme j'observois toujours plus attentivement, j'apperçus une multitude inombrable de jeunes enfans qui s'amusoient à cueillir des fleurs, sous la garde d'une vierge modeste, vêtue d'une robe blanche. Elle les laissoit errer librement & sans contrainte, parce que le terrein étoit uni; de sorte qu'ils pouvoient ni tomber, ni s'égarer. Lorsqu'ils cüeilloient une épine, au lieu d'une fleur, comme il arrivoit souvent, la Nymphe sourioit de la méprise. Heureuse la troupe, disois-je en moi-même, qui vit en sûreté sous des loix si douces & si charmantes! Mais cette vierge ne les garda pas long-temps : elle les conduisit dans un quartier plus élevé, où une autre Nymphe, d'un regard plus sévére, & d'un ton impérieux, vint les recevoir. Ils auroient bien voulu ne pas quitter leur mere; quelques-uns désertoient la nouvelle maîtresse, qui les faisoit marcher par des sentiers

étroits & raboteux; mais loin de rentrer dans leur premier chemin, ils s'égaroient sur la montagne, à travers la fange & les précipices.

Craignez l'habitude, répétoit sans cesse à sa troupe timide la Nymphe redoutée: c'est elle qui rend les passions dangereuses; les passions font les crimes, & l'habitude forme les vices; la passion se fait détester par ses propres excès, mais l'habitude étouffe les remords, & ferme le retour à la sagesse. Ses chaînes s'étendent, se perpétuent, & l'homme vit & meurt dans l'esclavage. Craignez l'habitude.

Bientôt la Nymphe arriva vers le milieu de la montagne, où les rochers pierreux offroient de toutes parts des écueils & des précipices. Elle remit sa troupe à deux autres Nymphes d'une taille majestueuse, & d'un aspect vénérable. Elles paroissoient l'une & l'autre descendre du Ciel : l'une commanmandoit aux nations, mais recevoit les ordres de l'autre, & se taisoit pour l'écouter.

La Nymphe qui se retira, ne reçut de ses disciples, ni regrets ni marques de reconnoissance : ils sembloient

même lui reprocher déja leur ignorance, & beaucoup d'erreurs qu'ils entrevoyoient dans une région plus éclairée.

La Nymphe subordonnée leur dit : je n'ai que des avis à vous donner; je ne suis que votre guide, & je vais vous mener à votre maîtresse. Nous n'en voulons point d'autre que vous, s'écria la multitude. Prenez garde, je ne suis pas faite pour le grand nombre : combien y en a t-il que je n'ai pu garantir de la tyrannie des passions? l'habitude qui les avoit saisis dans la région tumultueuse des appétits, les a précipités dans la caverne du désespoir. Ce n'est pas à moi de contraindre, je ne sçais qu'avertir, & vous avez besoin de frein. On marche ici dans la route des dangers, & vous n'êtes pas assez forts pous les franchir tous à ma suite. Voyez-vous ce brouillard qui termine ma vue ? Au-delà sont les temples de la félicité, où les voyageurs se délassent pendant l'éternité des fatigues de leur pélerinage. Je ne connois pas cette gégion, & je vais vous conduire à celle qui vous montrera le chemin. Je vis cette foule

se partager en deux handes, & la plus nombreuse aller se ranger sous les étendarts de la premiere Nymphe.

Avez vous bien consideré, *Salah*, me dit alors l'être divin? Cette montagne que vous voyez, c'est la montagne de l'existence, qui représente la vie humaine. Avant que les mortels parviennent à la connoissance du bien & du mal, ils errent dans des sentiers fleuris, sous la conduite de l'innocence. Mais à mesure que l'âge développe en eux les germes du vice & de la vertu, l'éducation doit veiller sur leurs pas. Dès qu'ils ont atteint les jours de la vigueur, du travail & du péril; la raison & la religion marchent à leur tête, pour leur faire traverser les routes scabreuses de l'existence. Voyez-vous comme ils sont continuellement harcelés dans cette moyenne région de la vie? Ce sont les appétits d'un côté, & les passions de l'autre. Les attaques de ceux-là sont plus impétueuses, & les combats de celles-ci plus opiniâtres. Les appétits les entraînent avec violence hors du bon chemin; les passions marchent d'abord dans un sentier parallele, avec la raison & la religion, & dé-

tournent inſenſiblement à gauche, pour égarer ſans retour. Les appétits attaquent ordinairement les ames groſſières, & les paſſions s'emparent des ames nobles. Le plus fort des appétits, c'eſt la lubricité; la plus ſubtile des paſſions, c'eſt la vanité. L'aſſaut le plus redoutable, c'eſt quand l'appétit & la paſſion réuniſſent leurs efforts; mais on ſuit mieux le ſentier de la raiſon, quand la paſſion attire d'un côté, & l'appétit de l'autre.

Voyez quel eſt leur empire, puiſque leurs petits ſentiers ſont toujours peuplés, tandis que les grands chemins de la raiſon & de la religion ſont déſerts; ſurtout voyez quel avantage ils ont ſur la raiſon. Ceux qu'ils enlevent à la religion, ſont bientôt rappellés par la conſcience ſon émiſſaire, qui leur remet ſans ceſſe devant les yeux les leçons de l'éducation; au lieu que la raiſon n'étant aidée que d'elle-même, ſouvent trahie par l'orgueil qui ſurprend ſa confiance, perd bientôt ſon empire, & céde à l'habitude. Voyez-vous la cruelle, comme elle tire une chaîne derriere ceux qu'elle a ſéduits, pour leur fermer toute eſpérance de retour.

Je vis en effet de ces mortels égarés qui retournant ſur leurs pas à chaque cri de la conſcience, tendoient la main à la religion, pleuroient d'avoir quitté ſes ſentiers, bruloient d'y rentrer, faiſoient de vains efforts pour rompre les chaînes de l'habitude, & demeuroient impitoyablement tourmentés dans ce funeſte eſclavage.

L'habitude fiere de ſes conquêtes, oſoit capituler avec la raiſon qui perdoit toujours dans ces traités; elle ne pouvoit obtenir que des tréves, & de légers avantages; jamais de victoires complettes, jamais de paix aſſurée. Au moment qu'elle comptoit ſur les plus belles eſpérances, l'habitude venoit lui arracher ſes ſujets, & les amenoit captifs en triomphe. La religion plus impérieuſe ne vouloit traiter à aucune condition; elle avoit des chaînes auſſi-bien que l'habitude; & pour mieux s'aſſurer de ſes ſoldats, elle les exerçoit d'abord à des travaux rudes, & pénibles. Il falloit de la réſolution pour la ſuivre, mais par ſes marches vigoureuſes, on ſe trouvoit bientôt loin de l'habitude.

Détournés les yeux, *Salah*, continua l'eſprit, & voyés ceux qui ne veulent ſuivre ni la raiſon ni la religion. Contemplés leurs égaremens, & ſoyés ſage.

Et je vis les uns égarés par l'ambition qui leur montroit ſans ceſſe des Palais magnifiques ſitués ſur des hauteurs; ils la ſuivoient, & l'ambition les menoit de précipice en précipice, où pluſieurs ſe perdirent, & ils ne parurent plus. Ceux qui échappoient, après de longues traverſes & des chûtes périlleuſes, alloient tomber ſous la tyrannie de l'avarice, qui les chargeoient de chaînes de fer couvertes d'une lame d'or; & ils manioient & ils baiſoient ces chaînes, juſqu'à ce qu'ils tombaſſent dans la caverne du déſeſpoir.

Les autres menés par l'intempérance, alloient à l'odeur des parfums cüeillir les fruits ſuſpendus ſur les rochers; mais la plûpart tenoient à peine dans leurs mains ces pommes délicieuſes, que les branches, où ils s'étoient accrochés, venant à ſe rompre, ils s'engloutiſſoient dans les gouffres que la mort avoit creuſé ſous leurs pas.

D'autres ſe détournoient du chemin

de la raiſon, aux labyrinthes de l'indolence; mais regardant toujours les traces qu'ils venoient de quitter, & toujours réſolus d'y rentrer le lendemain. Le débauché chantoit & rioit dans la route; l'ambitieux triomphoit de la chûte d'un rival; mais les eſclaves de l'indolence, ne goûtoient ni joye ni plaiſirs. Sombres & peſans; ils ſe traînoient en ſoupirant, juſqu'au jardin des pavots où la mélancolie fermoit la porte derriere eux, & les inquiétoit ſans ceſſe dans leur ſommeil, en attendant le jour du déſeſpoir.

Souvenés vous, *Salah*, de tout ce que vous avez vû, & ſoyez ſage.

Je m'éveillai à ces paroles, & je me vis au milieu des rochers du *Lébanon*, au moment que les oiſeaux annonçoient par leurs chants redoublés, les premiers rayons du Soleil.



ESPAGNE.

Diſtribucion de los premios concedidas por el Rey N. S. à los diſcipulos de las tres nobles artes, hecha por la Real Academia de S. Fernando, en la Junta general de 25. de Enero de 1756.

Diſtribution des Prix accordés par le Roi aux Elèves des trois arts liberaux, (a) faite par l'Académie Royale de S. Ferdinand, à l'Aſſembiee publique du 25 Janvier 1756.

L'ESPAGNE lève enfin la tête au-deſſus des ténèbres d'une fauſſe érudition. Les ſciences utiles ne ſont pas loin d'y refleurir, puiſque les Arts agréables y renaiſſent. Ces hommes qui marchent à pas de géants, (pour parler leur langage) dans toutes les carrières qu'ils s'ouvrent, ne tarderont pas à égaler & peut être à ſurpaſſer les autres nations, dès que l'influence

(a) Voyés le Journal de Juin 1754, & celui de Juillet 1755.

du Gouvernement ſecondera celle du climat pour le génie. Il s'exerce déja ſur les objets du luxe rafiné. L'or qui fut long-temps dans les mains de cette nation, auſſi inutile que dans ſes mines, va tirer ſon éclat de la fécondité qu'il répandra ſur les talens. Le ciſeau, le crayon & le pinceau commencent la révolution. Ils entraînent à leur ſuite l'éloquence & la poëſie qui s'empreſſent d'étendre la gloire des Artiſtes, où leurs travaux ne peuvent aller. Mais particulariſons ces idées.

La ſéance de l'Académie de S. Ferdinand, fut ouverte avec le cérémonial ordinaire au commencement de cette année. M. de Montiano Conſeiller de cette Académie y prononça le diſcours dont voici l'extrait.

» Le temps qui coule ſans s'arrêter, » en accélérant les progrès de cette » Académie, lui ramène auſſi l'occa- » ſion de ſignaler ſa reconnoiſſance » pour les faveurs dont le Monarque » continue à honorer ſes travaux. Com- » me elle ne perd jamais de vuë l'ob- » jet de ſes obligations, elle ne ſe re- » lache point du zèle de s'en acquit-

» ter. C'eſt en ce jour, où l'habileté » des Maîtres brille dans les ſuccès » des Elèves, où la vigilance des Pro- » tecteurs fait heureuſement fructifier » la bienfaiſance du Souverain; c'eſt en » ce jour que le corps & les membres » raſſemblent tous leurs efforts, pour » payer une dette ſi honorable.

Après avoir loüé les amateurs & les Artiſtes, l'auteur s'étend ſur l'éloge des Arts, & ſurtout du deſſein qui en eſt le fondement.

» O ſource féconde des prodiges de » l'Art! ô Deſſein, inſéparable ami de » ces trois ſœurs rivales! ſans toi, le » nom des hommes, auſſi périſſable que » la matière dont ils ſont pétris, eût » été enſeveli dans le même tombeau. » Inſenſibles à l'éguillon de la gloire, » & peut être à celui de la vertu, » ſans toi nous n'euſſions point puiſé » dans le ſein de la nature ces leçons » cachées qui en font ſortir tant de » richeſſes. L'eſprit créateur y avoit » recelé les reſſources de nos plaiſirs; » l'intelligence humaine, diſſipant in- » ſenſiblement les ténèbres de l'igno- » rance, découvrit les ſages propor- » tions de ces œuvres merveilleuſes,

» & par le ſecours de l'imitation ap- » prit ce méchaniſme ſublime.

De là paſſant à l'origine du Deſſein, l'auteur la trouve dans nos beſoins. Les ombrages des arbres, & le creux des rochers donnerent l'idée de la premiere cabane. Mais la verdure des branches qui ſervoientde toît, venant à ſe flétrir, & les branches elles-mêmes qui tenoient lieu de paliſſade, étant un foible rempart contre le froid; le gazon qu'on fouloit, changea de place, & ſes mottes coupées & entaſſées formerent le premier mur. Les ſociétés augmentant, les édifices s'aggrandirent, & l'on vit des palais & des temples. Mais pourquoi retoucher ces traits d'une érudition rebattue? » Si quel- » qu'un doute de ces faits, qu'il liſe ou » qu'il voyage, qu'il franchiſſe l'obſcu- » rité de ſa ſphere, & les barrieres de » ſon indolence; il ne feuillettera pas » une page, il ne fera point un pas

(b) *Se lo dudare alguno, lea, o camina: ſalga de la oſcuridad de ſus cortos alcances, y de la inaccion de ſu pereza; que a penes volvera hoia, o dara paſſo, donde no encuentre abundante materia para ſu inſtruccion.*

» ſans trouver une ample matiere à ſon » inſtruction. »

Le deſſein préſide à la Sculpture, à cet art d'immortaliſer les hommes & de nourrir en eux la paſſion de la gloire & le déſir des honneurs divins, qui ſubſiſte encore chez les Nations chrétiennes, malgré tous les efforts d'une Religion contraire aux apothéoſes du paganiſme.

Le deſſein dirige & ſoutient, tout juſqu'à l'expreſſion des paſſions, juſqu'à l'action & aux attitudes. De Concert avec la Poëſie, que de ſaillies heureuſes ne fournit-il pas au pinceau ? il lui apprend à raſſembler les traits du beau ſemés & mélangés dans la nature, pour en former le beau pur & parfait.

C'eſt au deſſein que la gravure eſt redevable de tous ſes progrès. Fille du hazard, comme les autres inventions, elle les multiplie & les perpétue toutes. C'eſt ſur les bords de l'Arno qu'on la vit naître. Les chiffres de l'amour furent d'abord tracés par la main des bergers ſur le ſable, puis gravés ſur le hêtre. Les deſſeins furent tranſportés de l'écorce des bois ſur les métaux, & le

temps les fit paſſer ſur le papier par le ſecours de la preſſe. Ainſi le ſçavant orne-t'il à peu de frais ſon cabinet, des tableaux du monde. Ainſi le Philoſophe embellit ſon habitation champêtre, d'une variété de païſages qu'il a le plaiſir de comparer avec leur modele. C'eſt par-là qu'on tranſporte au milieu des villes toutes les délices de la campagne, & qu'on voit, même au ſein des hyvers, les agneanx errer dans les vallons fleuris ; & la bergère aſſiſe au pied d'un chêne, écouter le chalumeau de ſon berger, & répondre d'un ſouris à l'expreſſion de ſes regards.

Arts enchanteurs, reproduiſez nous le plaiſir & la vertu ſous mille images. Exercez l'induſtrie des hommes laborieux, & l'oiſiveté des pareſſeux illuſtres. Vous êtes tous freres, tous également rivaux de la nature. L'antiquité de ſon origine ne donne aucun droit à l'un ſur l'autre. L'utilité de leurs productions les met tous au-deſſus de ces vaines préſéances que les hommes ſe diſputent. Si quelques nations barbares ont méconnu le char-

me des Arts, leur ravage & leur perte eſt une partie ſenſible des vengeances que le ciel a voulu tirer des crimes du monde, par la main de ces peuples deſtructeurs. Mais enfin les Arts ſortent partout de l'oppreſſion où ils ont langui ſi long-temps ; & comme l'Eſpagne n'a pas été la derniere à éprouver leur décadence, elle doit ſe hâter de reſſentir les douces influences de leur établiſſement ; ſous le régne d'un Prince magnifique de qui l'on peut dire, pour le peindre d'un trait, « que » perſonne ne repoſe à l'ombre de ſa » Grandeur, ſans être bien-tôt animé » d'un penchant invincible vers l'excellent & l'héroïque. »

Dom Jean Yriarte Académicien honoraire, acheva les honneurs de la fête, par une piéce de vers latins, parſemée de dyſtiques très ingénieux, toujours à l'honneur des arts.

Æmula picturæ ſtatuaria certat, utrique.
Fabrica : ſtat juſto pendula palma metu.
Si Paris hic ſedeat, malum tribus artibus unum
In tria partitum dividat ipſe Paris.

« La Sculpture eſt ici l'émule de la Pein-

» ture ; & l'Architecture le diſpute à l'une » & à l'autre. La palme eſt ſuſpendue, » & l'on ne ſçait où elle tombera. Si » Paris étoit Juge ; oui Paris incertain » partageroit la pomme entre ces arts ri- » vaux.

Voici une Métaphore ou il y a plus dénergie que de délicateſſe.

Hæret adhuc muris etiam admiratio, pendet
Fornicibus plauſus, laus volat ipſa Tholis.
Veſtrum, (c) ſi taceant homines, veſtrum undique nomen,
Per vos docta loqui robora, ſaxa, ſonent.

» Ces murs, ces voutes, ces lambris, » tout reproduit la gloire & les éloges » que prodigue l'admiration. Arts brillants, ſi les hommes vous refuſoient » le tribut qui vous eſt dû, vous avez » appris aux rochers & aux bois à vous » le rendre.

Quos affectat honos, virtus meret, accipe nummos ;
His eme perpetuum ſplendidè avara (d) decus

(c) Artes.

(d) *Pubes coronis donanda.*

» Recevés ce or que l'honneur ambitionne, & que le travail mérite. O » jeunesse, la soif de l'or n'est point honteuse, qu'an [sic] cet or est le prix d'une » gloire immortelle.

Enfin voicy un Dystique, où la profondeur de l'idée se trouve réunie avec la netteté de l'expression. Il s'agit du jour de la distribution des prix.

Una dies totos perfundet lumine fastos :
Una dies ævi totius instar erit.

Ce seul jour d'un beau regne éclairera l'histoire,
Ce jour d'un siécle entier éternise la gloire.



TABLE DES MATIÉRES.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le JOURNAL ETRANGER pour le mois de Novembre. A Paris, ce 27 Octobre 1756.

LAVIROTTE.

JOURNAL ETRANGER:

OUVRAGE PERIODIQUE.

DÉCEMBRE 1756.

Nec tellus eadem parit omnia —— *Ovid.*



A PARIS,
Chez MICHEL LAMBERT, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

MDCCLVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.



JOURNAL ETRANGER.

ITALIE.

Lettre d'un Correspondant d'Italie.

De Rome ce 1 Septembre 1756.

J'ACCEPTE Monsieur, la correspondance que M. l'Abbé Barthelemy m'a fait l'honneur de me proposer pour votre Journal Etranger. J'adopte la gloire de cet Ouvrage, & j'y prends un intérêt personnel. Vous recevrez désormais de Rome, des nouvelles littéraires deux fois par mois. Je commencerai par vous donner quelque idée des Livres qui ont paru depuis l'année 1755. Je ferai en-

trer dans mes extraits tout ce qui me paroîtra capable de picquer le goût, & de flatter la curiosité d'une Nation sçavante & spirituelle, que je me fais un mérite d'estimer & d'honorer singuliérement.

Le Journal de Rome n'a pas un cours assez régulier, ni des périodes assez fréquents pour exciter l'empressement. On n'en donne qu'un Volume par an, & quelquefois même cet unique Volume est deux ans à paroître.

Naples est une Ville très cultivée, où les Sçavans & les Livres ne sont pas rares; mais il ne s'y fait point de Journal.

On vient d'en établir un à Palerme, qui débute par des manuscrits & par des morceaux d'ancienne littérature du pays; afin de réveiller l'esprit des Siciliens par les exemples de leurs ancêtres, & de les remettre à cet égard au niveau de toute l'Italie.

Vous êtes à portée de connoître & de recevoir les Feuilles Vénitiennes, & celles de Florence. Il n'y aura donc rien de curieux & d'important, dont vous ne puissiez instruire vos Lecteurs.

Mais pour ne pas mettre votre exac-

titude & votre fidélité en défaut, je vais hazarder de vous répéter des instructions que vous pourrés avoir d'ailleurs, & vous dire ici tout ce que l'étude des Livres nouveaux, ou la lecture des Journaux m'a appris. Si l'annonce ou la notice de quelques-uns de ces Ouvrages vous fait desirer de les parcourir vous-même, afin d'en rendre un compte plus étendu, vous serez servi à temps & à souhait. J'ai l'honneur d'être, &c.

THEOLOGIE.

Traité de l'Usure traduit du François en Italien avec une Lettre de notre N. S. P. le Pape, Benoît *XIV. sur le même sujet. A Rome 1756, & se vend à Venise, chez Laurent* Baseggio. in-12. p. 171.

Ce Traité divisé en sept chapitres sous-divisés en plusieurs sections, étoit l'ouvrage d'un Jurisconsulte François, (M. *de Chanteresme*) qui avoit rassemblé les principes du Droit Civil & Canonique sur la matière des Prêts, du Change & des Dépôts. Mais, outre que ce qu'il avoit écrir là-dessus,

ne répondoit pas à l'étendue de son sujet; comme le fonds de la question est tiré de la doctrine de l'Evangile, il est beaucoup plus naturel de prendre pour interprete un souverain Pontife à qui la sagacité de ses lumières, & la justesse de ses décisions assurent une sorte d'infaillibité reconnue en deçà des monts, & au-delà des mers. Le saint Pere pose pour principe, d'après S. Thomas, que le prêt sans intérêt n'est point de précepte, mais de conseil; & qu'il y a dans le commerce un intérêt légitime à retirer, conforme aux maximes du Droit Canonique & Civil, comme il s'y pratique des intérêts usuraires, manifestement contraires à toute espèce de Droit. Cette Lettre fait honneur non-seulement à l'érudition de notre sage Pontife, mais sur tout à la solidité de ses vûes qui tendent toutes à établir, parmi les hommes, cette paix & cette bienveillance que J. C. dont il est le Vicaire, étoit venu apporter sur la terre.

Lettre du Comte Acami *à un Anabaptiste de Londres, sur le Baptême des enfans. A Rome*, in-4°.

Monsieur le Comte Acami avoit imprimé en 1748 une Dissertation apologétique en faveur du Sacramentaire Léonien publié par le P. Joseph Bianchini, & si justement célébré dans la Lettre Pastorale, que M. de Vintimille a mis à la tête du Missel de Paris. Un Anabaptiste de Londres opposa, contre cette apologie, que dans la priere qu'on lit dans ce Sacramentaire, désignée par ces mots, *in Pentecosten ascendentibus ad fontem*, ces paroles, *tribuens eis remissionem peccatorum*, ne pouvoient regarder les enfans, comme le prétend M. Acami, mais les Adultes; parce que les enfans n'avoient point de péchés à expier, & que d'ailleurs ce n'étoit point l'usage du temps de S. Léon, de baptiser les enfans la veille de la Pentecôte. M. Acami répond que cette coutume étoit dès-lors établie dans les Eglises d'Orient & d'Occident, pour les veilles des fêtes de Pâques & de Pentecôte; que la rémission des péchés, dont il est ici

question, concerne le péché originel; que l'Eglise, qui a toujours regardé le Baptême comme un moyen nécessaire au salut, ne pouvoit refuser ce Sacrement aux enfans; que l'usage de les baptiser n'est donc point une invention moderne; que cette pratique tient, non-seulement à la discipline de l'Eglise, mais au dogme, & que celle de rebaptiser, qui est en usage chez les Anabaptistes, est contraire à l'une & à l'autre.

PHILOSOPHIE.

Principes de Métaphysique, à l'usage de la jeunesse, par le P. Adamante Fuginelli, *Religieux Bénédictin de la Congrégation de Vallombreuse. A Florence, chez* Bonduce in-8°. p. 479.

Cette annonce générale de Métaphysique se réduit à un Traité de l'Ame divisé en deux parties. La premiere concerne les affections & toutes les expériences de l'Ame, & renferme, pour ainsi-dire, sa constitution & son méchanisme, que l'Auteur appelle la *Psycologie empirique*: la seconde regarde ses opérations purement intellectuelles,

qu'il appelle la *Psycologie rationelle*. La liberté de penser avoit introduit dans cet Ouvrage des propositions qui ont déplu à l'Inquisition de Ferrare. Elle a supprimé en conséquence le débit d'un Livre dont elle avoit permis l'impression.

Une des questions censurées est celle-ci. *La différence essentielle qui se trouve entre la nature de l'Ame des hommes, & l'essence de l'Ame des bêtes, est-elle dictée par la Religion naturelle, ou par la révélation?* Il seroit étonnant que cette hardiesse Philosophique eût pénétré en Italie, au fonds d'un Cloître, & jusques dans un ouvrage dédié à un Cardinal. La charité chrétienne nous suggere de penser que la foi peut s'allarmer plus aisément dans plusieurs esprits, que s'éteindre dans un seul.

Traité de Psycologie ou de l'Ame, sur sa nature & ses qualités en général. Par le Comte Louis Barbieri, *dédié à son Eminence le Cardinal* Neri Corsini. *A Venise chez* Pierre Valvasense 1756. in 8°. p. 338.

Appellera-t'on Métaphysique les ef-

forts de l'esprit qui se perd dans la recherche de sa nature & de ses qualités? Platon n'a jamais été moins intelligible. On en jugera pas les questions suivantes. *Si le nombre est une extension de l'esprit. Si l'Ame est un point Mathématique & Métaphysique. Si l'espace est une extension spirituelle. Si la substance, solitairement prise, a de l'etendue & de la quantité. Si la gravité ne seroit pas l'effet de l'action divine qui se porte sur la matière.* Ce ne sont que des questions; voici des assertions. » Nous ne connoissons directement, ni la substance, ni le néant. » Tout se fait par des loix occasionnelles. L'*unité* est la seule qualité de toute » substance. L'*unité* n'est, ni ne peut être » *quantité*.

Tels sont les principes d'un homme qui, après avoir foulé aux pieds les monades de Leibnitz, & tranché légèrement sur les rêveries d'Aristote & de Descartes, prend l'*Occasionalisme* pour son idole. C'est-à-dire qu'il prétend que Dieu est l'objet général & universel de nos connoissances, l'Auteur de nos idées simples ou de nos sensations, & que les choses créées & leur impression sur nos sens, ne sont que l'occasion des affections de l'Ame. Cette présence intime

de la divinité qui enveloppe tous les objets, *objettatione Divina*, revient au Mallebranchisme, espece de Philosophie propre à tourmenter les esprits sans aucun fruit. L'Auteur est beaucoup plus heureux, & peut-etre plus sage dans les écarts qu'il fait vers la morale; lorsque tombant dans son discours préliminaire sur la question *du bien & du mal ou du plaisir & de la douleur*, après avoir examiné si la nature de ces choses dépend du plus ou du moins, ou si la quantité est le fondement de toutes ces différences, il rend hommage à la bonté divine, dont la Providence sçait tirer le bien moral du mal Physique.

Dissertation Physico-Géométrique sur les tremblemens de terre, à l'usage de l'Architecture. A Venise 1756, chez Jean Recurti. in-4°. p. 43.

Le désastre de Lisbonne a attendri tous les cœurs, & remué tous les esprits. Quelques Philosophes se sont contentés de rechercher, à cette occasion, la cause de ce redoutable Phénomène. D'autres ont voulu sçavoir s'ils n'y étoient pas exposés, & ont montré

sur des cartes très neuves, qu'ils en étoient bien loin. M. Eusébe *Sguario*, un des ornemens de l'illustre Académie de Géométrie-Pratique, & de Physique Expérimentale, établie à Venise, a tourné sa curiosité vers l'utilité. Considérant d'abord la terre en Anatomiste, il a sondé ses entrailles, ses membres, ses nœuds, ses côtes, afin de voir quelles étoient les couches les plus fermes, & sur lesquelles on pouvoit plus sûrement appuyer des édifices & bâtir des Villes. Il a découvert des arcs, & des voutes dans des rochers énormes cachés sous la terre. Après avoir posé pour principe, d'après les Expériences de M. l'Emery de l'Académie des Sciences de Paris, que les tremblemens de terre viennent de l'éruption d'une vapeur élastique condensée & comprimée dans les creux souterrains; après avoir observé que les terreins aquatiques ont beaucoup moins de ces voutes & de ces rochers, & que ces sortes de vapeurs y ont une issue plus libre, il conclud que dans la direction du plan horizontal d'un édifice, il faut que le centre de gravité s'écarte toujours du globe de la terre.

Chronique d'Italie depuis l'année 1080. *jusqu'en* 1305, *de Paulin* Pieri *Florentin, publiée & éclaircie par M. le Chevalier* Adami. *A Rome, chez Jean* Zempel 1755. in-4°.

Paulin Pieri, contemporain du Dante, écrivoit vers l'an 1300. son style se ressent de la rudesse & de la barbarie de son siécle; mais du reste il a le premier mérite d'un Historien, qui est la sincérité, & son ouvrage peut servir à deux usages; de témoin pour la vérification de quelque fait, & de texte à la langue Toscane. M. le Chevalier Adami, connu par ses Poësies, l'a embelli d'une Préface, où il exhorte les Florentins à travailler l'Histoire de leur pays, & donne de justes éloges à Mrs. le Prieur Gori, & l'Abbé Meus, qui ont commencé cette belle entreprise.

Histoire des Guerres de l'Europe, & particuliérement d'Italie, occasionnees par la succession à la Monarchie d'Espagne, depuis l'année 1696, *jusqu'à l'année* 1725, *par le Comte & Marquis* François Marie Ottieri. *A Rome chez les Héritiers de* Barbiellini. *tome V.* 1755. *& tome* VI. 1756. in-4°.

Ces deux tomes comprennent les événemens qui se sont passés en Europe durant l'espace de neuf ans, c'est-à-dire, depuis 1707, jusqu'à la fin de 1715. il reste encore dix ans à remplir du période de temps que l'Auteur s'étoit engagé de parcourir. Il mourut après avoir fini le premier tome, laissant les matériaux des autres volumes à mettre en œuvre. Le Public les attendoit avec une extrême curiosité, prévenu d'avance par la simplicité, la clarté & les graces naturelles du style de l'auteur; mais il a jugé que ces enfans posthumes avoient perdu beaucoup à la mort de leur pere.

Mémoires historiques concernant les Auteurs Italiens du siécle présent. A Naples, chez Joseph Mosca.

Ce Libraire voulant contribuer à la gloire de sa Patrie & de son siécle, a publié le Prospectus d'une collection de Mémoires propres à faire connoître les Ecrivains du temps, morts ou vivans. Cet Ouvrage contiendra le portrait, & la vie des Auteurs, avec un jugement sur leurs Ecrits. Cette entreprise, quoique bien hazardeuse, à quelques égards, prouve du moins en quel honneur sont toujours les Lettres en Italie; & l'on ne peut qu'applaudir à l'intention, même en craignant pour l'exécution.

Mémoires Ecclésiastiques concernant la vie & le culte de la Bienheureuse Claire de Rimini, recueillis par le Comte Joseph Garampi, *Chanoine du Vatican. A Rome* 1755. in 4°.

L'Auteur, en rendant hommage aux vertus religieuses d'une Concitoyenne, a prétendu de plus faire honneur à la vil-

le de Rimini sa patrie. C'est moins une vie particulière, qu'un recueil de dissertations, où l'on trouve des recherches très curieuses sur toutes les especes de Béguins, de Bisoches, & de Fraticelles, sur plusieurs Ordres de Religieuses, sur le progrès & la décadence de la vie claustrale des Clercs ou Chanoines, spécialement en Italie; sur le temps des caracteres gothiques; & mille autres éclaircissemens très-utiles, qui caractérisent un Littérateur versé dans le genre d'histoire convenable à sa profession.

Exposition sincére de l'origine, des progrès & de l'état actuel de l'Ordre Séraphique des Capucins, par le P. Gabriel de Modigliana, *Annaliste du même Ordre dans la* Province *de Boulogne, & moderne* Provincial, *c'est-à-dire, Exprovincial de la même* Province. *A Venise chez Nicolas* Pezzana, 1756. in-8°. p. 207.

On apprend dans cet Ouvrage que les Capucins tirent leur nom de la forme pyramidale de leur capuchon, que l'usage qu'ils conservent d'avoir la barbe longue & la tête rasée, étoit en vigueur dans toute l'Eglise Grecque &

Latine, dès le temps de Photius, & de Nicétas; qu'ils font des conquêtes étonnantes à la Religion dans le Royaume de Congo; qu'ils possedent, graces à Dieu, dans le monde Catholique, environ dix-sept cens quinze Couvents, sans compter cent soixante-cinq hospices, & que leur dernier dénombrement montoit à trente-deux mille huit cens vingt Séraphiques (*a*) nourrissons vivans. Parmi les Auteurs & les Ouvrages de l'Ordre qui ont servi à former cette histoire, on cite *le monde Séraphique du P. de Gubernatis; la milice Ecclésiastique du P. Jean-Pierre Crescenzi; le Dialogue Chronologique du P. Jean Matarè; sans parler du Bouclier Séraphique du P. Charles de Bruxelles, & du Miroir apologétique du P. Antoine Galliccio.*

(*a*) Il noverò di questi alunni serafici viventi si fa ascendere a 32 mila 820 in circa.

Mémoires de la vénérable Confrérie de Modene, dite l'Hôpital de la Mort, repris depuis ses premiers Fondateurs à l'année 1372. *jusqu'à l'année* 1755. *époque de son rétablissement; compilés par Monseigneur Julien de* Conti Sabbatini, *Evêque de* Modène. *A Modène, chez les héritiers de Barthelemy* Soliani, *in-8°. page* 221.

Cette pieuse association est le fruit du zèle de quelques jeunes gens qui, touchés de l'état de péril où se trouve l'ame des criminels condamnés au dernier supplice, s'unirent en 1372. pour le soulagement de ces malheureux. On voit dans cette compilation divisée en quatre parties, les progrès de ferveur & de refroidissement de cet institut; les fonctions des confreres & les soins charitables qu'ils rendent aux victimes de la justice, soit avant ou après l'exécution; les régles & les priviléges de l'ordre, parmi lesquels est celui d'Hercule, Duc de Modène, qui accorda à la Confrérie en 1450. la confiscation des biens des criminels; enfin tout ce qui peut enga-

ger les peuples à multiplier ces sortes d'établissemens pour le salut des ames, & pour la sépulture des corps des suppliciés.

Lettre sur la véritable origine de l'Ordre des Hyerosolimites. A Rome 1755. *in*-4°.

Le P. Abbé Dom Felix *Nérini*, Général des Jérosolimites avoit prétendu donner Saint Jérôme pour Patriarche, à son ordre ; comme si des familles qui font profession d'humilité, devoient tirer un vain lustre de l'antiquité de leur origine, à l'exemple des profanes du siecle. On démontre ici que les Jérosolimites descendent de Barthelemy-Bonone de Pistoie, qui, sans penser à Saint Jérôme, erra d'abord avec quelques compagnons dans les deserts, & se fixa enfin vers l'an 1334. dans un hermitage à un mille de Florence ; qu'en 1372, un bon Espagnol, Pierre Ferrand de Guadalfaira, qui avoit demandé en passant à Avignon une régle au Pape Grégoire XI, pour vivre saintement comme les Hermites de Castille, de Léon & de Portugal, obtint une bulle qui confirma cet ordre sous

la régle de Saint Augustin, & sous le nom de Saint Jérôme, parcequ'ils avoient une dévotion particuliere à ce premier pere du désert. Cette lettre courte, précise & concluante, est un modèle de critique judicieuse ; On attribue cet écrit anonyme, au Pere Louis Galetti, Bénédictin sçavant, très-profond dans les antiquités, & d'un *Clyterium* admirable pour séparer les erreurs de la vérité, dans les Archives les plus obscures.

ANTIQUITÉS.

Le Museum Capitolinum. Tome III, contenant des Statues. A Rome 1755. *chez les freres* Pagliarini. *in folio.*

Les deux premiers volumes de ce grand ouvrage, n'étoient remplis que des Bustes antiques des hommes illustres & des Empereurs. On voit dans celui-ci des statues, au nombre de 92 planches, dessinées par M. Campiglia, & gravées par MM. Pazzi & Grégori, excellens chacun dans son genre. Cette collection d'Estampes travaillées sur les

meilleurs originaux de l'antiquité, se trouve enrichie des notes & des explications de M. Bottari, directeur de cette belle entreprise. Ce sçavant Antiquaire est d'autant plus modeste, qu'il apperçoit mieux les difficultés de ce genre d'étude, & les erreurs fréquentes de ceux qui s'érigent en juges, avant d'être connoisseurs.

C'est à lui que le public est redevable de l'édition d'un autre bel ouvrage publié il y a quelques années, sous le titre de *peintures antiques des tombeaux de* Rome, *gravées par Pierre Bartholi & François Bartholi son fils*. On voit dans la préface de ce recueil, l'estime que fait cet auteur, d'un magnifique projet de N. S. Pere Benoît XIV.

Clément XII. son prédécesseur avoit formé dans le Capitole, un cabinet d'antiquités profanes, avec une dépense & un succès qui font l'admiration de tous les étrangers. Il manquoit au complement de cette entreprise, aux curiosités de Rome, & à la gloire de la religion, un cabinet d'antiquités chrétiennes. Graces au zèle & à la vigilance de ce grand Pontife, on n'aura plus rien à desirer là-dessus. Le

fameux cabinet de *Carpegna*, qui devoit une partie de ses richesses à son auguste libéralité, va servir de fonds à cet établissement. Il est enrichi de la collection de M. le Commandeur *Vattori*, qui a reçû une pension de cent écus par mois, en reconnoissance du présent qu'il en a fait à sa Sainteté. Elle a de plus acquis, pour la somme de cinq cens écus, la collection du célébre antiquaire Philippe Buonarotti de Florence, qui avoit passé de ses mains dans celle de M. le Prieur Gori, dont la réputation est la plus solidement étendue à cet égard. Il vient de l'envoyer à Rome. Tous ces trésors doivent être placés à l'extrêmité de l'aîle droite de la bibliothèque du Vatican, où l'on travaille actuellement à ce dessein. C'est-là qu'on pourra désormais étudier utilement pour l'histoire de l'Eglise, & réformer les écrits sur le témoignage des monumens.

Diſſertation ſur les monumens des Empereurs de Conſtantinople, du bas Empire. A Rome 1755. *chez* Salvioni. *in-4°.*

C'eſt une piéce du célébre du Cange, qui avoit été omiſe dans l'édition que les PP. Bénédictins avoient fait de ſon gloſſaire, des écrivains de la moyenne & de la baſſe antiquité. M. de Bottari qui ſent tout le prix de ces ſortes d'ouvrages, l'a faite imprimer à part, avec quelques notes, & l'a dédiée au Cardinal *Paſſionei*. On voit au frontiſpice du livre, l'eſtampe de la fameuſe Médaille qui repréſente l'Empereur Conſtance, tuant un Sanglier. Cette pierre étoit d'un ſaphir très-pur, peſant environ 53 carats. On dit qu'au temps des dernieres expéditions des François dans la terre ſainte, un de nos Rois l'apporta & qu'elle s'eſt conſervée dans leur cabinet, juſqu'au ſiécle dernier, où Louis XIV la donna à un de ſes Généraux, après une bataille gagnée. Elle a paſſé de ſes mains, on ne ſçait comment, en Hollande où le Marquis *Rinuccini* l'a achetée. Elle eſt aujour-

d'hui à Naples, dans ſon cabinet, parmi une foule d'autres curioſités de cette eſpéce, dont il fait ſes délices. Il a bien voulu en donner copie à M. Bottari, qui l'a faite graver beaucoup plus fidélement, qu'elle ne l'a paru dans l'ancienne édition du Gloſſaire de Ducange.

Découverte d'un ancien monument.

On a trouvé dans la vigne de M. le Comte de *Perucchi*, aux portes de Rome, les débris d'un tombeau, avec des inſcriptions mutilées, d'une latinité barbare, & d'une ortographe imparfaite ou corrompue. On en jugera par ces mots gravés ſous la ſtatue d'une femme.

RUTILIA PRÆPUSA HUNC COLLEGIUM
CONSTITUIT CON. L. CORBARIO BONO
CONJUGI SUO LIBERTIS LIBERTABUSQUE
POSTERISQUE EORUM.

BELLES LETTRES.

Traité de la langue Hébraïque, par le Pere Boniface Finetti, *de l'ordre de ſaint Dominique, avec une défenſe du chapitre II. de ſaint Mathieu, contre un incrédule Anglois. A Veniſe, chez Antoine* Zatta, *in* 8°. *page* 334.

L'auteur diviſe la langue Hébraïque en neuf branches, qui ſont les langues *Chaldaïque*, *Syriaque*, *Samaritaine*, *Arabe*, *Ethiopienne*, *Phénicienne*, *Punique*, & *Amharique*, ou langue des *Abyſſins*, toutes dérivées de la langue mere de nos premiers peres. Au reſte ce traité n'eſt que l'eſſai d'un grand ouvrage ſur toutes les langues du monde; projet qui peut devenir une époque dans l'hiſtoire de ce ſiécle, & contribuer à le faire appeller par la poſtérité, *le ſiécle littéraire de l'Europe*. On s'attend bien qu'une *Polyglotte* univerſelle doit être l'ouvrage de pluſieurs. Auſſi le Pere *Finetti* reclame-t'il les ſecours de tous les ſçavans. Il en demande au P. *Moniglia* Profeſſeur de Piſe, à M. *Callenberg*, Profeſſeur en Saxe, & à tous ceux qui,

ſans être nommés, voudront concourir à une des plus belles entrepriſes d'érudition qu'on ait encore formé. Il commencera par les langues Orientales, d'où il paſſera aux langues Tartares, ou Septentrionales, & continuant ſon voyage *Idiomatique* par celles de l'Europe, il ſuivra toutes les langues de l'Afrique, pour terminer ſa carriere par celles de l'Amérique. Il ne reſtera plus, après l'exécution d'un ſi beau plan, qu'à former un vocabulaire univerſel, qui, ramenant toutes les langues à leur origine, puiſſe reſſuſciter une langue mere, & donner de nouvelles facilités au commerce des Nations. Rien de plus favorable encore à l'hiſtoire univerſelle, que l'hiſtoire des langues. On ne ſçauroit donc trop encourager le P. *Finetti*, à pourſuivre un ſi vaſte deſſein. On doit ſouhaiter qu'il abandonne pour des vues auſſi utiles, les impies & les hérétiques qui ne feroient que l'arrêter dans ſa route, & qu'il renonce à des avantages incertains éternellement diſputés, & certainement legers, en comparaiſon du ſervice important que ſon ouvrage peut rendre au monde entier.

L'art de connoître le temps des manuſcrits Latins & Italiens. Par Dom Jean Chriſoſtome Trombelli, *Abbé Viſiteur des Chanoines Reguliers de la Congrégation du Sauveur; & Académicien de l'inſtitut des ſciences. A Boulogne 1756, chez Jérome* Corciolani, *in-4°. p.* 116.

C'eſt une eſpece d'addition à l'art Diplomatique qui vient de paroître en France, par les ſoins & les travaux de deux Peres Bénédictins. *Mabillon*, *Montfaucon*, & *Maffei*, avoient déja traité cette matiére. Le P. Trombelli parle encore utilement, après eux. Il réduit la ſcience de la Chirographie, à trois objets, qui ſont la matiere, la forme & le caractere des manuſcrits. Il parcourt toutes les ſortes de matieres qui ont ſervi à l'écriture, depuis les lames de métal, les écorces de bois, les tablettes d'ivoire, la ſoye & le parchemin, juſqu'au papier. Son ouvrage eſt diviſé en vingt chapitres. Les dix premiers ne ſont pas auſſi curieux que les autres. Mais il y a quelque plaiſir de le voir s'exercer ſur un *Lactance* de parchemin, écrit environ vers le ſixiéme

ſiècle, que l'on conſerve à la Bibliotheque de ſaint Sauveur de Boulogne, & ſur un manuſcrit de R*aban de la Croix*. L'auteur découvre en combinant l'ortographe, les abbréviations & les caracteres, le moyen de vérifier la datte des manuſcrits qui n'en ont point, ou qui n'en portent que de fauſſes. Il rappelle l'innocente occupation & le ſçavant loiſir des Moines, qui, avant l'invention de l'Imprimerie, mettoient toute leur réputation à tranſcrire des Antiphonaires, à corrompre les langues par la bizarre variété de leur ortographe, & à revêtir ces volumes redoutables, d'ornemens gothiques.

Traité du Blaſon par M. le Comte Marc-Antoine Ginanni, *préſident l'Academie Degl'informi.* (a) *A Veniſe* 1756, *chez Guillaume* Zerletti, *& à Ravenne, chez Leonard* Brocchi, *in-folio.*

Cet ouvrage eſt compoſé de 56. chapitres, où l'érudition ne laiſſe rien à déſirer, ſur l'art du Blaſon, qui étoit jadis l'unique ſcience de la nobleſſe. Les termes ſont expliqués en Latin, en Italien & en François, parce que ce ſont les

(a) Des Laids.

trois langues, le plus généralement connues de toute l'Europe. Ce volume eſt enrichi de trente-ſix planches, dont la premiere repréſente les Tournois qui ont donné naiſſance aux Armoiries. On n'a point épargné la dépenſe dans le choix de la gravure, du papier, & des caracteres; cet ouvrage étant particuliérement conſacré auxmaiſons nobles, dont il s'agit de perpétuer la gloire, & de mériter le ſuffrage.

Eſſai ſur la Philoſophie des anciens habitans de l'Etrurie, aujourd'hui la Toſcane. par Jean-Marie Lampredi. *A Florence* 1756, *chez André* Bonduce, *in-4°. page* 83.

» Les Toſcans, dit Diodore de Sicile, s'occupent beaucoup aux Lettres, » & ſur-tout à la phyſiologie. Il n'y a » point de peuple qui ait fait autant » d'obſervations, ſur les Phénomènes » de la foudre.

Ce texte de Diodore ayant engagé M. Lamprédi, à faire l'hiſtoire des anciens Toſcans, il employe la premiere partie d'une diſſertation *hiſtorico-critique*, à rechercher quelles étoient leurs opi-

nions ſur la création du monde, ou la Coſmogonie, & le parti qu'ils prenoient ſur les ſyſtêmes de Pythagore & de Zénon. Il prétend que l'Etrurie avoit des Philoſophes, long-temps avant que les Grecs comptaſſent par Olympiades. La ſeconde partie qui regarde leurs connoiſſances ſur la foudre, eſt preſque toute conſacrée à l'éloge de la nation, qu'il ſoutient avoir donné à l'Italie, les plus grands maîtres, en fait de Botaniquede,Médecine&d'Aſtronomie. Il obſerve, en critiquant *Dempſterus*, que les Toſcans ont toujours été déclarés contre la Monarchie, & qu'ils ont formé entr'eux une république fédérative. A cette occaſion, il promet une autre partie d'hiſtoire, qui traitera de *l'Etrurie ſubjuguée par les* Romains.

POESIE.

Tragédies de *Flaminius* Scarſelli. *A Rome* 1755. *in*-8°.

Il s'agit de ſix Tragédies. *David pénitent*, & *l'Iphigénie ſacrée*, ſont les deux premieres. Les quatre derniéres ſont *Ulyſſe*, *Enée en Italie*, *Roger*, ou *le Triomphe de l'amitié ſur l'Amour*,

& *Pierre le Grand*, ou le *Pere de la patrie.* La premiere fut jouée à Boulogne en 1739, & imprimée deux fois; d'abord à Rome en 1744, puis à Venise en 1752. C'est la seule qui ait paru sur le Théâtre. La troisieme & la quatrieme sont en vers endecassyllabes, sans rimes, conformément à l'usage d'Italie, pour ces sortes de piéces. Les deux dernieres sont en vers de quatorze syllabes avec des rimes régulieres, ou vers appellés *Martelliens* du nom de *Martelli* leur auteur. Ils ressemblent à nos vers Alexandrins, à deux syllabes près, qu'ils ont de plus que ceux-ci. Mais il leur manque l'harmonie, & la noblesse des endecassyllabes. Aussi n'espere t-on pas que l'auteur réussisse à les rendre dignes du cothurne. Ses Tragedies paroissent faites pour le silence du cabinet, plutôt que pour le grand jour du Théâtre. Il y a de l'élégance, de vives descriptions, d'agréables comparaisons, des sentences heureuses, & tout ce qui marque de l'esprit. Mais elles manquent de chaleur & de ce sentiment, qui est l'ame des mouvemens, & du véritable tragique.

JERUSALEM TRAGEDIE.

Par le Pere François Ringhieri, *Religieux Olivétain. A Boulogne* 1755. *a l'enseigne de l'Iris. in-4°. p.* 125.

C'est la prise de Jérusalem par Titus. L'auteur introduit une conjuration de deux Hébreux, qui veulent faire périr ce Prince. Une femme sert d'instrument à leurs trames. Mais la conspiration est découverte, & les Juifs sont forcés de recourir à la clémence de Titus. C'est ainsi que Joseph son confident, demande grace pour sa nation.

» Ah, s'il est vrai, Seigneur, comme tout l'Univers le publie, que vous soyés l'amour & les délices de la terre; arrêtez votre juste courroux. Que sert-il, ô Titus! d'être cruel à l'égard des vaincus? La vengeance est la défaite d'une ame foible qui céde à la colere, & la pitié fait le triomphe d'un grand cœur qui sçait se vaincre. Ne vaut-il pas mieux pardonner aux méchans, en faveur des bons, que d'envelopper les innocens dans la disgrace des coupables? Imités les

Dieux qui rendent communs à tous les mortels, les bienfaits qu'ils ne peuvent partager. «

Ce morceau suffit pour annoncer un Poëte, qui brille par les sentimens & les pensées.

La nouvelle Philosophie mise en vers par Benoît Stay, *avec les notes du* P. Boscovich *Jésuite. Tome I. A Rome* 1756. *chez Nicolas & Marc* Paléarini. *in-*8°.

M. l'Abbé *Stay*, connu par un Poëme latin, sur la Philosophie de Descartes, encouragé par des succès brillans & rapides, a entrepris de chanter celle de Newton. Il la divise en dix livres, qui contiendront près de vingt quatre mille vers, & formeront quatre volumes. Ceux qui ont lû son premier Poëme, reconnoîtront dans celui-ci la même veine; & s'ils n'y trouvent pas le même charme, il ne faut en accuser que la matiere. Les songes ingénieux de Descartes, s'accommodent assez du délire poëtique. Mais il n'en n'est pas ainsi de la Philosophie de Newton. La simplicité fait son caractere, & ses vérités ne semblent pas susceptibles d'ornemens. Les loix du mouvement, de la gravité, les for-

ces centrales, la génération de la parabole, & les calculs géométriques sont rebelles à la mesure de la poësie. Aussi l'auteur s'arrêtant aux descriptions des faits de la nature, & s'égarant dans d'heureux Episodes, a-t-il remis le soin des preuves algébriques, à un commentateur exercé dans ce genre. C'est le P. Boscovich, déja célébre par les notes dont il a éclairé les beaux Poëmes du Pere *Nocetti* sur l'Iris, & sur l'Aurore Boréale.

L'ÉTÉ.

Poëme d'Arrighi Landini, *Académicien de Bergame. A Venise* 1756. *in-*8°. *page* 64.

Cet auteur a annoncé la description des quatre saisons, sous le titre de *l'année philosophique*; car ce ne sont plus les agréables images du plaisir que les Poëtes se contentoient jadis de recueillir & de chanter : c'est le travail & le méchanisme de la nature, qu'on décrit ici. M. *Landini* s'étoit hâté de donner son Printemps, sans y répandre toutes les graces du style, qui conviennent si

bien aux charmes de la premiere ſaiſon. Il ſe flatte d'avoir évité cette négligence, dans la deſcription de l'Eté. Il eſt à craindre que l'exécution de ſon entrepriſe, ne juſtifie les allarmes de ceux qui ſe plaignent des ravages, que l'eſprit philoſophique fait dans la littérature. C'eſt qu'il y a bien peu de gens qui ſçachent recevoir, & répandre ce ſouffle précieux.

L'art de la Soye, *Poëme en quatre chants*; *par* Monſieur *Zacharie* Betti. *A Verone* 1756. *chez Antoine* Adriani. *in*-4°. *page* 214.

C'eſt l'eſſai d'un jeune Poëte de dixneuf ans, qui vient fort heureuſement conſoler les Muſes d'Italie, de la perte du Marquis *Maffei*, & du célébre tragique *Apoſtolo Zeno*. La facilité des vers, le charme des images, & la douceur du ſtyle, caractériſent ſa poëſie. Mais ce qui lui donne un mérite ſingulier, c'eſt de réunir aux graces de l'imagination, l'attention & la curioſité d'un naturaliſte. Les notes de ſon Poëme lui font peut être autant d'honneur, à ſon âge, que le texte. C'eſt-là qu'il dé-

crit l'Anatomie du vers à Soye, la formation de ſon fil précieux, les maladies de cet inſecte & leurs cauſes; quel eſt ſon climat naturel, comment il ſe nourrit & travaille à la Chine, ſans le ſecours de l'homme; quel parti notre induſtrie a tiré de ſes bienfaits; combien Vérone, qui eſt la patrie de l'auteur, s'enrichir des Manufactures & du commerce de la Soye, enfin tout ce qu'on peut ſouhaiter de curieux & d'utile ſur cet art merveilleux. Une obſervation a ne pas omettre : c'eſt que cet inſecte, dit M *Betti*, ne peut gueres approcher du Pole arctique, au-de là du quarante-ſixiéme degré. Un trait à recueillir dans ſon épître dédicatoire au Marquis *J. B. Spolverini*, c'eſt l'annonce d'une géorgique, ſur *la cultivation du Ris*.

Les *Perles*. *Poëme du* P. *J. B.* Roberti, *de la Compagnie de Jeſus*. *A Boulogne*, *chez* Lelio Dalla Volpe 1756. *in*-4°. *page* 95.

Ce Poëme eſt le fruit du loiſir de l'auteur. Il l'a composé dans ces jours de délaſſement & de relâche, que l'Automne réſerve à la plûpart des états de la vie civile & publique. C'eſt dans la ſolitude, mere de la poëſie, qu'il a

chanté l'origine des Perles, leur configuration, la maniére de les pêcher, & tout ce qui regarde cet article charmant de l'hiſtoire naturelle. Tout ce qu'ont dit Pline & ſes modernes imitateurs, des effets de la roſée ſur la perle, tout ce qu'ont recueilli ſur cette partie les mémoires de l'Académie des ſçiences de Paris, les voyageurs de l'Aſie, & ſur tout ceux de l'iſle de Ceylan, ſe trouve raſſemblé dans les notes du P. Roberti. Car nous ſommes dans le ſiécle, où les auteurs n'ont pas beſoin de commentateurs. Mais pour donner de cette poëſie, un échantillon qui faſſe naître la curioſité de voir la piéce entiére; voici comment l'auteur décrit la génération de la perle.

» La (*a*) chaſte perle tire ſa vie &

(*a*) Rien de plus riche que le texte.

» Naſce e creſce
» La caſta perla da un vitale occulto
» Rigoglioſo liquor, che ſerpe e bagna
» Le erranti arterie, e le intrecciate fibre
» De la materna ſua conchiglia, e fuori
» Ridonda vinti i frali argini anguſti,
» Et tra membrane e cartilagin chiuſo
» Stagna e impigriſce in lenta gomma ſpeſſa;
» E ogn'or tenace più ſi ſtrigne e indura,
» E ſi ritonda al fine in bianca perla.

» ſa ſubſtance d'une liqueur ſubtile & » toujours fraîche, qui ſerpente dans » les veines errantes & les fibres entrelaſſées de la coquille qui lui ſert de » berceau, de toît & de priſon. Cette » liqueur, commence par ſe déborder » hors des remparts étroits dont elle » eſt environnée, puis ſe concentrant » dans les membranes & les cartilages, » elle dort & s'épaiſſit en gomme, juſ» qu'à ce que devenant tous les jours » plus gluante, elle ſe durcit enfin, & » s'arrondit en perle. C'eſt ainſi que la » nature la façonne elle-même, la con» duit par des routes lentes & ſecrettes, » à cet éclat enchanteur qui nous » éblouit; & voyant la perle achevée au » ſein de la couche où ſes mains la for» mérent, elle s'applaudit de ne devoir » ni la beauté, ni la perfection de ſon » ouvrage, aux ſecours empruntés de » l'art trop orgueilleux.

» Così natura di ſua man la guida
» A l'onor di beltà ultima e intera:
» E mirando la perla eſſer perfetta
» Ancor nel ſen de la nativa conca
» Aſſai s'allegra, che implorar non debbe
» Eſſa aita da l'arte.

Cicéron. Poëme de *Jean-Charles* Passeroni. *A Venise* 1756. *chez* Remondini *in-8°. tome I. p.* 440. *to. II. p.* 444.

On ne s'attend pas à ce titre. Mais, dit l'auteur, si l'on a fait des poëmes héroïques sur des sujets comiques ou frivoles; pourquoi ne peut on pas mettre le nom d'un grave orateur, à la tête d'un poëme satyrique? C'est donc à l'ombre de Ciceron, qu'il attaque les défauts de son siécle, sur l'éducation des enfans, sur les mariages, sur les arts mécaniques ou libéraux, mais principalement sur la *charlatanerie des gens de lettres* & des *Journalistes* en particulier (*b*).

Voici ce qu'on peut offrir au hazard, dans l'embarras où l'on seroit de parcourir trente-trois chants.

» Il en est de la poësie, (dit-il en » comparant les anciens aux moder- » nes) comme de l'eau qui vient d'une » fontaine. Plus sa pente l'entraîne » loin de sa source pure; plus elle con-

(*b*) Si nous sommes assés de bonne foi pour avouer la justice de ce reproche, ce sera peut être une preuve que nous ne voulons pas le mériter.

» tracte de souillures. Elle ne ressem- » ble plus à elle-même, elle s'épaissit » & s'engourdit souvent, jusqu'à de- » venir un étang limoneux où habitent » les grenouilles, & où tous les ani- » maux immondes viennent s'embour- » ber.

Un autre morceau fera juger de la belle humeur du Poëte.

» Les paresseux disent des merveilles » & les ambitieux beaucoup de mal du » sommeil, sur le même ton que les » amoureux brulans, & les gens d'un » sang froid parlent des femmes. L'un » l'appelle le réparateur des forces & le » soutien de la vie, l'autre le frere » de la mort & le fils de l'enfer. L'un » dit qu'il est le souverain reméde des » chagrins & des maladies, l'autre » qu'il engourdit le sang & retarde sa » course; je ne sçais point tant de bel- » les choses, mais je sçais bien que » quand je dors, je suis libre de soins » & de fatigues, & que je ne voudrois » pas qu'on interrompit mon repos.

Un satyrique, tel que l'auteur, lui souhaiteroit un long sommeil, d'autant plus volontiers que ses veilles ne paroissent pas fort heureuses.

L'humeur hypocondriaque. Poëme du Docteur Micolombo Flemingh, *traduit par le Docteur Jean-Baptiste*-Moretti *de Gaëta. A* Rome. *chez les* Rossi 1755. *in-8°.*

Le naturel de la traduction Italienne répond à la facilité du Latin original. L'ouvrage est dédié à S. E. M. le Cardinal *Corsini*, dont le traducteur peint admirablement le caractére, dans ces quatre vers.

Tu non ti mostri al altro affare intento
Che a sollevar gli afflitti, ed a coloro
Che l'ingiusta fortuna al basso rota,
Stendere ognora la pietosa mano.

Prodigue envers le pauvre, & pour toi même avare,
Tu n'as d'autres soucis que ceux des malheureux
Ceux que d'un pied superbe abbat le sort barbare,
Sont bien-tôt relevés par ton bras généreux.

Poësies de Jacques & Thomas Mocenigo, *freres, Nobles Vénitiens, recueillies par Jean* Mocenigo, *Patricien de Venise. A Bresse* 1756. *chez Jean-Marie* Rizzardi. in-8°. p. 153.

Ces illustres freres vivoient dans le

seiziéme siécle. Tous deux honorerent leur patrie par leurs écrits, mais le premier maniant l'épée aussi bien que la plume, mérita les lauriers de Mars & ceux d'Apollon, ou pour parler avec moins de délicatesse, & plus de noblesse, fut un grand homme de guerre, & un excellent Poëte. Leurs Poësies avoient été négligées, ou se trouvoient éparses dans des recueils mélangés, qui confondoient leur gloire & leurs noms dans la foule des écrivains. Un de leurs descendans, né pour leur ressembler, consacre les prémices de son goût & de ses talens à les faire connoître. Le mérite de cette édition a été célébré par une Muse de Bresse, Madame Camille *Solar d'Asti Fenaroli*, qui a adressé un Sonnet au jeune Editeur, pour l'encourager sans doute à remplir les espérances qu'il donne, à l'âge de seize ans.

Paraphrase lyrique des Cantiques de Salomon, par le P. Bonaventure-Antoine Bravi, *Religieux Observantin de l'Ordre des Freres Mineurs. A Verone* 1756 *chez Antoine* Andréoni. in-8°. p. 63.

Le P. *Bravi*, connu par des Tragé-

dies, & par une Paſtorale intitulée *les Antilles*, vient de produire un de ces amuſemens poëtiques qui ſont honneur à ſa piété. C'eſt dans les Cantiques de Salomon qu'il a puiſé ce feu divin, qui peut ſeul dédommager une ame religieuſe des vains plaiſirs d'un amour profane, que ſon état lui interdit. Il eſt ſurprenant que le Poëme du Sage n'ait pas été rendu dans la Poëſie de toutes les Langues. Anacréon n'a rien ſenti de ſi tendre. Les ames pieuſes recevront, avec plaiſir, quelques traits de cette flame qui les conſume ; & les hommes de goût & de ſentiment jugeront du mérite de l'imitation, par la paraphaſe de ce ſeul mot, *amore langueo.*

» Oh quel cruel tourment, quelle » vive douleur excite dans mon ame » le tendre déſir dont l'amour l'enflame ! J'ai fait retentir les bois de ma » voix plaintive. J'ai agité l'aîle des » vents de mes ardens ſoupirs. Mais » hélas ! tout étoit ſourd à mes gémiſſemens ; l'echo ſeul me répondoit du » fonds de ſa caverne. Hélas ! ſes réponſes, loin de ſoulager mon martyre, » ne faiſoient qu'aigrir mes plaintes, » en les reproduiſant. Je m'écriai, fidé-

» les amies, où êtes-vous donc, que » vous ne me ſecourez point dans l'excès de mes peines, & de mon abandon ? Ah ! s'il en eſt quelqu'une parmi vous qui languiſſe d'amour, qu'elle vienne par pitié, ſon affliction » adoucira peut-être mes langueurs. » Cherchez parmi les fruits, cherchez parmi les fleurs, celle qui » peut diſſiper ma triſteſſe, & ranimer » mes ſens abbattus. Mais non : rien ne » peut me ſoulager, rien ne peut me » guérir ; ſi ce n'eſt le cher objet de » mes ſoupirs.

Après ce morceau, on peut s'en rapporter pour le total à l'éloge qu'en fait M. l'Abbé *Gianella* à qui l'ouvrage eſt dédié. C'eſt par le Sonnet ſuivant qu'il a payé l'Auteur de ſa dédicace, & non par une accablante protection, ou par des largeſſes humiliantes.

» De la miſtica ſpoſa il caro aſpetto ;
» Le belle guance, i puri occhi lucenti,
» Gli alti ſoſpir, i teneri lamenti,
» La viva fiamma, che le ſtrugge il petto ;
» Il reciproco amor del ſuo diletto,
» Che ferito nel cor da ſtrali ardenti,
» Sua colomba, ſua bella in dolci accenti
» La chiama, e invita col più caldo affetto,
» *Bravi* gentil, ſi ben pingi, e colori

» Con vari carmi, e ſtil leggiadro tanto,
» Che in ſimil opra non udraſſi eguale ;
» Onde fia che la tua fronte immortale
» Per tragic' arte e Boſchereccio canto
» Cinta di un più bel lauro oggi s'onori.

» Le gracieux aſpect de l'épouſe » myſtique, la fraîcheur de ſes belles » joues, l'eclat de ſes yeux purs, ſes profond ſoupirs, ſes tendres gémiſſemens, » la vive flamme qui dévore ſon ſein ; » le retour empreſſé de ſon bien aimé, » qui, le cœur percé de flêches brulantes, l'appelle d'une voix mourante » & paſſionnée, ſa colombe & ſa belle ; » tous ces épanchemens d'un amour » myſtérieux & divin, ſont peints dans » tes vers, avec des couleurs que le tems » n'effacera jamais. Ton front immortel ceint des lauriers de Melpomene, » & des fleurs de Thalie, (*a*) ſe couronne » aujourd'hui de myrthes ſacrés, que le » Ciel a fait éclore pour ta gloire.

Paraphraſe des Thrénes de Jérémie, par le P. Félix-Marie Zampi d'Aſcoli, *Religieux Carme. A Veniſe* 1756. *chez Antoine* Zatta. in-4°. p. 83.

Les lamentations de Jérémie ſont une

(*a*) Noſtra nec erubuit ſylvas habitare Thalia.

ſource de larmes & d'onction pour les ames dévotes. C'eſt-là qu'un Chrétien ſolitaire apprend à s'affliger utilement ſur ſes fautes, mais il n'y trouvera jamais ces flammes de diſcorde qui ont déſolé ſi ſouvent l'héritage de la Religion. Le Prophete, dit le P. *Zampi*, les écrivit, lorſque Jéruſalem étoit opprimée & deſolée par l'armée des Chaldéens ; j'ai paraphraſé ſon texte dans ces jours de deuil, où l'Egliſe pleure la mort de ſon divin Fondateur, & l'infidélité des pécheurs.

Les Poëſies de Pétrarque éclaircies par Louis Caſtelvetro. *nouvelle édition, corrigée & enrichie d'une Préface. A Veniſe* 1756, *chez Antoine Zatta.* deux tomes in-4°.

Pétrarque eſt un Auteur dont on ne ſçauroit trop multiplier les éditions, & trop éclaircir le texte. Caſtelvetro eſt un de ſes plus fameux Commentateurs. Mais il a donné priſe à l'inquiétude de quelques Critiques, qui l'accuſerent d'Hétérodoxie en matière de Religion. Ce nouvel Editeur juſtifie ici les ſentimens de Caſtelvetro, de façon à répandre un

nouveau jour sur les amours de Pétrarque. Il annonce à cette occasion un Commentaire manuscrit, laissé par le feu Abbé *Paul Vajenti d'Est*, où l'on trouve une Dissertation sur l'*amour Platonique de Pétrarque*. Tous les Editeurs de ce Poëte sont cités dans cette édition, qui surpasse les autres par les avantages de l'impression.

Les principes de la morale, ou essai sur l'Homme, traduit de l'Anglois de Pope *en vers Italiens, par* M. *le Chevalier* Adami, *avec une Ode sur la Religion, & douze Sonnets contenant ses preuves.* A *Arrezzo.* 1756 *chez Michel* Bellotti. in-8°. p. 188.

Le Poëme de Pope devoit passer dans toutes les Langues. Il avoit acquis beau coup de clarté dans la Poësie Françoise, sans rien perdre de sa force. Un Poëte d'Italie vient de lui prêter de nouveaux charmes. Toutes les plumes de la nation ont vanté cette traduction. L'Auteur défend Pope des imputations de Fatalisme, ou de Déisme, dont on l'a chargé. Il réfute par une Ode une Epître attribuée à un Auteur François qui (*a*)

(*a*) L'Epître à Uranie.

ne l'a point avouée. Enfin il étale dans ce nouvel Ouvrage son zéle pour la Religion, & son goût pour les matières de Philosophie.

Le premier Chant de la Henriade de M. de Voltaire, traduit en Octaves par François Corsetti. A *Venise chez* Remondini 1756. in-8°. p. 189.

Quand un homme de génie & de goût a dit, *si vous traduisez, on ne vous traduira jamais*; il ne parloit point de ces hardis imitateurs, qui soumettant tout à leur propre génie, ont subjugué leur siécle, & captivé l'admiration de tous les peuples. M. de Voltaire goûte dans la solitude, les éloges des nations étrangeres, plus flatteurs que les applaudissemens intéressés des Courtisans. Tandis que dans sa propre nation, des gens se font encore un mérite de déchirer son Poëme, on le traduit au loin. Deux ou trois morceaux feront juger, si ces traductions sont capables de le consoler des Critiques.

L'original suffit pour faire entendre la traduction.

Je

Je chante ce héros qui regna sur la France,
Et par droit de conquête, & par droit de naissance;
Qui, par le malheur même, apprit à gouverner,
Persécuté long-temps, sçût vaincre & pardonner;
Confondit & Mayenne, & la ligue & l'Ibére,
Et fut de ses sujets le vainqueur & le pere.

Canto l'Eroe, che della Francia tenne
Per diritto di sangue, & d'armi, il trono;
Che, dall'istesse sue sventure ottenne
La norma di regnar; che il rauco suono
De' suoi nemici, ed il furor sostenne;
Che vincer seppe, e dare altrui perdono;
Che confuse la Lega, e Ibere squadre;
Che fu de' suoi e vincitore, e padre.

L'impétueux Borée, enchaîné dans les airs,
Au souffle du zéphire abandonnoit les mers.
On léve l'ancre, on part, on fuit loin de la terre.
On découvroit déja les bords de l'Angleterre;
L'astre brillant du jour, à l'instant s'obscurcit:
L'air siffle, le Ciel gronde, & l'onde au loin mugit, &c.

Lo sfrenato Aquilon posto in catena
A zeffiro soave il regno cede.
L'ancora è tolta, il legno vola, e appena
Lungi la terra, onde partì, si vede.
Già comincia a spuntar l'Inglese arena,
Quando ad un tratto al Sol sull'alta sede
Orrido nembo lo splendore adugge,
Fischia l'aria, vien pioggia, e l'onda mugge.

Dans ce même moment le Dieu de l'univers,
Qui vole sur les vents, qui souléve les mers;
Ce Dieu, dont la sagesse ineffable & profonde
Forme, éléve & détruit les Empires du monde,
De son trône enflammé qui luit au haut des Cieux,
Sur le Héros françois, daigna jetter les yeux:
Il le guidoit lui-même. Il ordonne aux orages
De porter le vaisseau vers ces prochains rivages,
Où Jersey semble aux yeux, sortir du sein des flots.

Ma Iddio, che al mar comanda, e che passeggia
Sovra l'ali de venti, Ei che sconvolve
I regni a suo piacer, d'onde fiammeggia
Suo trono augusto, al Franco Eroe rivolve
Pietoso i rai: del mar che forte ondeggia
Frena il furore, i turbini dissolve,
E guida il Legno alla vicina sponda,
Ove sembra Gersè spuntar dall'onda.

C'est ce qu'on appelle une traduction libre, élégante & claire, qui s'attache à l'esprit plus qu'à la parole, telle que Ciceron, S. Jerôme, & S. Hilaire, recommandent de les faire, dit M. Carli dans les notes dont il orne cette traduction, & telle, pouvons nous ajoûter, que M. de Voltaire lui même pourroit la desirer. Une observation à faire, c'est que les Vers Italiens,

malgré la gêne des octaves, font moins ferrés, & moins coupés que ceux de l'original. Cette différence vient-elle du génie des auteurs, ou de leur langue?

MELANGES.

Ouvrages de Prose & de Poësie de M. l'Abbé Antoine Conti, *Patricien de Venise; avec des notices sur l'histoire de sa vie, & de ses études. A Venise, chez Jean-Baptiste* Pasquali. 1756. in-4o. p. 308.

M. l'Abbé *Conti* mort à Padoue le 6 Avril 1749, à l'âge de 71 ans, avec une réputation répandue dans toute l'Europe, laissa dans ses manuscrits un mêlange de littérature, qui marquoit la plus grande fécondité de génie, jointe à la meilleure érudition.

Ce sont des extraits, des essais, des écarts, & comme dit un Journaliste Italien, des embrions qui sont regretter la mort de leur pere. On a fait un recueil de tous ces effets littéraires. Il débute par un traité sur *l'imitation*, où l'on explique *l'origine des Arts imitatifs*, *l'harmonie de l'idéal avec le naturel*, qui est

la source du beau & du vrai. Des pensées, des réfléxions, des dialogues sur des sujets intéressans, sont le fruit précieux des travaux & des voyages qu'il avoit entrepris pour chercher & découvrir la vérité, plus belle à ses yeux, dit-il lui-même, que les honneurs & les richesses, où sa naissance sembloit l'appeller.

Lettres critiques, badines, morales & scientifiques, au goût & à la mode du siécle présent, par Joseph-Antoine Constantin. *tome* 8. *A Venise, chez* Pierre Bassaglia 1756. in-8°. p. 296.

J'apprends de mes Libraires, dit l'Auteur, qu'ils ont fait passer des milliers d'exemplaires de mon ouvrage en France, en Espagne, & en Portugal. Je reçois des Lettres de Londres, qui me marquent avec quel empressement il a été accueilli en Angleterre, & pour comble de gloire, on le traduit à Dresde en François. Cette traduction, si elle parvient jamais à Paris, y fera connoître un Ouvrage dont les Italiens ne donnent pas grande idée.

Lettres du Cardinal Quirini *colligées & mises en ordre par Nicolas* Colleti. *A Venise* 1756. *chez Sebastien* Coleti. in fol. p. 706.

Cette Centurie (ainsi l'appelle l'Editeur) ne sçauroit qu'être extrêmement curieuse, par les relations que ce Cardinal avoit avec les plus célebres Littérateurs de l'Europe. On voit qu'il se délassoit avec lesbeaux esprits, des travaux sérieux & pénibles, ausquels l'obligeoit son titre de Cardinal Bibliothécaire, Prefet de la sacrée Congrégation de l'*Index*. Si ce poste étoit toujours occupé par des hommes pacifiques, & supérieurs aux petites opinions qui divisent les peuples, on ne verroit pas tant d'excellens Ouvrages, revérés à Paris, & diffamés à Rome. On trouve dans cette collection, l'apologie des gens qui écrivent leur propre vie, à l'occasion du Cardinal Bellarmin, dont on excuse toutes les expressions favorables à sa mémoire.

Lettre de Thomas Hobbart *à l'Abbé* Jean-Baptiste Caruso, *Auteur de la Bibliotheque historique de Sicile.*

» Recevez mes adieux à la Sicile, » illustre & cher ami; mais que dis-je » des adieux? Le charme de vos entre- » tiens a fait sur moi ce que faisoit ja- » dis le chant des Sirenes. J'éprouve » qu'il en coute encore plus de quitter » la Sicile, que d'y aborder. Non, je » ne la quitte pas tout à-fait. L'éloquence » de *Caruso*, la rendra toujours pré- » sente à mes yeux; je la porte avec » moi dans vos écrits. Cette Isle, qu'on » évitoit avec tant de précaution, en- » chantée par votre histoire, va deve- » nir l'objet de la curiosité de toutes » les nations. Qui croiroit que l'Isle des » Cyclopes est habitée par le plus hu- » main des peuples? Si je voulois le » prouver, que d'hommes j'aurois à » nommer! Oui, cet écueil inaborda- » ble est devenu le séjour de l'hospita- » lité. Mais quelle différence entre ce » qu'elle fut, & ce qu'elle est aujour- » d'hui! Je le dis avec les sentimens » que m'inspire la reconnoissance, mais

je le dis avec douleur. Quel changement ! Que de ruines à admirer ! Mais que de pertes à déplorer ! Que reste-t'il de cette ancienne Syracuse, dont les débris annoncent, qu'il fallut plusieurs Archimédes, pour la bâtir ? Faut-il que la nature ait si fort rapproché l'abondance & la stérilité, les délices de la vie, & toutes les horreurs de la mort ? C'est donc là que la terre produit des fleurs, & vomit des feux, qu'elle enrichit, & qu'elle désole tour à tour ses campagnes. Mais ce qui étonnera tous les Etrangers, c'est que les volcans & les secousses du Mont-Etna ayent fait moins de ravages, dans ces plaines fertiles, que la superstition. Ce Port de Messine que la situation la plus commode avoit rendu si fameux, est aujourd'hui désert, & comme inutile. Non seulement les Vaisseaux n'y abordent plus, mais il n'a pas même d'habitans. Catane que l'exemple de ses ruines fréquentes, & le danger continuel d'être engloutie, n'avoit pû faire déserter, qui étoit, ce semble, toujours sortie plus belle & plus brillante des abîmes de la terre, qui avoit osé réta-

blir ses fondemens dans les mines de souffre, & parmi des étangs de feu ; Catane est dépeuplée par la barbarie de je ne sçai quelles opinions. C'est à vous à dissiper ces fausses allarmes, à rallumer l'amour de la patrie, dans le cœur de vos Concitoyens. Qu'ils opposent aux prodiges destructeurs de la nature, les miracles bienfaisans de l'art ; que les Princes affermissent leur trône sur des débris toujours fumans, en étendant l'industrie de leurs sujets. Adieu, mon illustre ami, n'oubliez jamais celui qui vous doit tant. THOMAS HOBBART.

Lettre de M. Seguier, *sur la maniere de faire l'Histoire naturelle de la Sicile.*

» Vous me faites trop d'honneur, de me demander mon avis, sur le projet d'une Histoire naturelle de votre patrie, & je sens trop le prix de votre question, pour ne pas y répondre.

» Il faudroit tracer d'abord, ce me semble, une carte géographique de toute l'isle, avec la description particuliere des lieux fertiles en curiosités naturelles, telles que les minéraux,

les terres colorées, les métaux, les marbres, les plantes singulieres, les sels. Je rechercherois tout ce qu'en ont dit les Auteurs anciens, & sur tout Pline ; par exemple, où est cette fontaine de bitume qu'on voyoit près de Gergenti ; quels sont les endroits où se trouvoient les émeraudes, où se pêchoit le corail, où se plantoit le safran. Je m'étendrois sur l'abondance des bleds, qui faisoit dire à Cicéron, que la Sicile étoit le grenier de l'Italie. Je parlerois des vins de Mamertin, près de Messine. J'examinerois si la distance entre cette isle & le continent d'Italie est toujours la même ; & si le terrein ne s'est pas élevé, ou abaissé. Je ne m'embarrasserois pas de sçavoir, pourquoi les Poëtes ont si fort chanté les Abeilles du mont Hybla ; parce que les Ecrivains de l'Histoire naturelle, ne doivent s'arrêter qu'aux recherches utiles. Je mesurerois la hauteur du Mont Etna & du Mont Erix, comme étant les plus élevés de l'Isle. Je chercherois d'où vient l'idée, que la Fontaine *Halesa* s'agitoit au bruit des flots de la mer ; d'où viennent ces limons & cette

espece de fumier que la mer vomit sur les rives de Messine ; s'il est apporté par le flux & le reflux, ou laissé par les courants ; s'il est vrai qu'on puisse prédire les vents trois jours d'avance, par la fumée qui s'éleve des monts de Lipari. Je consacrerois un grand chapitre à toutes les choses rares dont les anciens n'ont rien écrit.

» Quant à la méthode de cette Histoire nouvelle, dont le plan est assez arbitraire ; je la diviserois en trois parties. La premiere traiteroit des Plantes terrestres & marines, la seconde des Fossiles, & la troisiéme des Animaux. Vous avez une foule d'Auteurs qui vous éclaireroient dans cette entreprise. Une des parties les plus difficiles est la Botanique. Il s'agiroit de faire une description bien exacte des Plantes, & après les avoir étudiées attentivement sur le pié, de les couper au moment qu'elles sont en fleur, & que le germe de leur semence s'ouvre ou se développe, afin de les faire sécher dans des livres, & de les envoyer à quelque habile Botaniste, qui les feroit gra-

» ver. Je mets dans le régne des fossiles, » les terres, les pierres, les bitumes, » les souffres, les sels, les minèraux, » & les métaux.

» Parmi les animaux, je voudrois dis- » tinguer les volatiles qui passent, de » ceux qui séjournent.

» Enfin je parlerois des vents géné- » raux & particuliers, & j'observerois » si les vents d'Afrique changent. En » traversant la Sicile; quel vent souffle, » quand les cailles passent. Je n'oublierois » pas les cavernes de l'Etna, les feux de » ses entrailles, & les neiges de sa tête. A » propos de l'Etna, envoyez-moi de » grace du sel ammoniac, qu'on pré- » tend qui s'y trouve. Je suis, &c.

Maximes, & Refléxions, sur Thucydide. A Florence 1756. De l'imprimerie Impériale, in-8°. page 132.

Un littérateur de Florence, versé dans la jurisprudence, acheta de rencontre un exemplaire de Thucydide, traduit par *Claude Seyssel*, & imprimé à Paris en 1527. Il y remarqua des notes manuscrites en Italien, sur la politique & sur les endroits de l'auteur grec, qui ont rapport à la discipline militaire; &

crût y reconnoître le style & le génie de Machiavel, ou d'un homme de cette trempe. L'acquéreur anonyme de ce trésor caché, s'est fait un devoir de le rendre public. Sa préface & ses observations judicieuses, montrent qu'une curiosité perdue, ne pouvoit tomber en de plus heureuses mains. Voici trois maximes du commentateur inconnu.

» Ou naître sage, ou naître deux fois.

» Ne point aimer la gloire, jus- » qu'à conquérir; ne point aimer la » paix, jusqu'à se laisser opprimer.

» L'auteur de la guerre ne s'en retire » jamais avec honneur.

Dissertations du Pere Carméli. A *Padoue* 1756. *chez Jean* Manfré. *in-8°. page 56.*

L'origine des *Apothéoses*, des tremblemens de terre, & de la poësie lyrique, fait l'objet de trois dissertations sçavantes & ingénieuses. L'auteur prouve dans la derniere que la lyre étoit faite pour célébrer la gloire des Dieux, & que si elle a abbaissé son ton jusqu'à chanter les amours, c'est un effet de la corruption. La satire & la Comédie, ont pris leur source

dans la poësie héroique. Les amours de Mars & de Venus, la honte de Vulcain & la surprise de son Epouse, ont donné la hardiesse aux Poëtes, d'attaquer les vices jusques sur le trône, & de ramasser les ridicules à la Cour. Ainsi tous les genres de poëme, sont des branches de la poësie épique.

L'iliade d'Homere est, au gré de notre auteur, le livre universel. C'est dans l'épithète que ce Poëte donne à Neptune, qu'il trouve que les tremblemens de terre viennent de l'eau, & non du feu.

Le Dieu des mers est appellé celui qui *secouë la terre*. C'est par la même raison d'analogie, dit-il, que Grotius prétend qu'en politique, le Souverain des mers l'est aussi de la terre. Si quelque chose peut dédommager de la vérité qui manque à ces conjectures, c'est un style élégant, agréable & très-orné, qui fait lire ces dissertations avec plaisir.

Notices sur les tremblemens de terre, avec une description topographique de Lisbonne, & une relation fidèle de sa ruine. A Venise 1756. in-4°. page 38.

L'auteur a pris de cet événement,

l'occasion de montrer ses talents dans plus d'un genre. On verra par ce sonnet, que la poësie n'est pas celui qui le distingue le moins.

» L'eau tombe goute à goute sur le » marbre, & mine les rochers par des » coups insensibles. Une étincelle in- » visible allume un grand incendie, » & dévore des villes. Un peu d'air » empesté, dépeuple de vastes campa- » gnes. Ainsi les élémens de la vie, » sont les principes de la destruction, » & la loi du créateur est juste. Si la » terre a tremblé, si les montagnes » sont tombées dans ses abymes; si » Lisbonne a disparu, pourquoi se » plaindre? Le Ciel par des routes » qui lui sont connues & que sa sagesse » nous dérobe, nous méne peut être au » comble de la prospérité.

» Cade l'acqua sul marmo a stilla a stilla,
» E la stilla frequente il marmo guasta:
» Lieve, e appena visibile scintilla
» Gran fuoco accende, e gran città devasta.
» Se la terra talor si scuote e strilla,
» Giù cade il monte, e al pian non piú so-
» vrasta
» Poc'aria, che s'infetta, e piú non brilla,
Infetta region florida, e vasta.

» Così ciascun principio delle cose,
» Delle cose divien distruggitore,
» Giusta la legge, che'l fattore impose.
» Se lisbona finì, qual sia stupore ?
» Per vie dal ciel disposte, e all'uomo ascose,
» Forse affrettò il suo fin troppo splendore.

Traité de la valeur des biens fonds pour l'usage des Estimateurs. par M. Cosme Trinci, *Arpenteur & Correspondant de l'Académie de* Georgofili. *A Florence 1755. chez* l'Albinizzi.

Cet Ouvrage est une des productions de l'Académie d'Agriculture, établie à Florence. M. *Trinci* déja connu par un bon Livre intitulé, *l'Agriculteur expérimenté*, cherche dans celui-ci la maniere d'estimer les terres. Il combat d'abord l'abus trop usité, d'en fixer la valeur sur le produit de leurs revenus. Régle fausse, dit-il, sujette à mille exceptions & à beaucoup de fraudes, également pernicieuse à l'acquereur & au vendeur. L'Auteur veut qu'on apprécie les fonds de terres, 1°. sur la quantité superficielle du terrein, c'est-à-dire, sans doute, sur l'étendue & la profondeur du sol. 2°. Sur la qualité du terroir. 3°. Sur la position du fonds. 4°. Sur

ses dépendances, ou ses accessoires; tels que les bâtimens, les eaux, &c. 5°. Sur le rapport. 6°. Sur l'avancement, ou le retardement des recoltes. Cet Ouvrage est très-utile pour ceux qui, sçachant modérer leur ambition, préferent les travaux & les rapports constans de la terre, aux profits incertains & périlleux de la mer.

Discours sur la navigation & le commerce, par M. Vincent Ricci. *A Padoue 1755. Chez* Jean B. Penada. in-4°. p. 170.

L'histoire de la navigation depuis les premiers peuples qui la tenterent, jusqu'à ceux de nos jours, les découvertes qui se sont faites par cette voye, les conquêtes sur notre continent & dans un autre monde, les isles, les ports, &c. le commerce qui est l'objet de la navigation, les Princes qui l'ont favorisé, les entreprises qui l'ont étendu, les traités de commerce des nations entr'elles, ou de l'une pour l'autre, ou de l'une avec l'autre, ou de l'une contre l'autre; les faits, les raisons, les moyens, tout est saisi dans cet ouvrage

avec la précision nécessaire à tout Auteur, qui veut réduire la matière de plusieurs volumes, dans un discours de quelques pages.

Commentaire sur les Pleuresies, par le Docteur Triller. *A Venise 1756. chez* Laurent Basile. in-8°. p. 171.

C'est un homme qui ne veut, ni dire des choses neuves, ni répéter tout ce qui a été écrit sur cette matière, mais raconter simplement ce que vingt ans d'étude & de pratique lui ont appris. Il cherche d'abord l'origine, la nature & le siége de la pleurésie; il explique l'usage de la Phlébotomie, ou des ventouses; les méthodes de la plupart des Auteurs & des Médecins, qu'il compare avec la sienne, simple, facile, & d'un effet confirmé par une foule de guérisons, dont il rapporte l'histoire, avec celle des maladies.

Traité des remèdes appartenans à la Chirurgie, divisé par classes & degrez, à l'usage des Etudians en Pharmacie. Par André Parenti. *A Boulogne 1755. chez les héritiers de* Constantin Pisarri, in 8°, p. 143.

L'Auteur explique la qualité des vé-

gétaux ou minéraux qui entrent dans la composition des remèdes en usage dans les opérations de Chirurgie, leur vertu, la dose, & la préparation qui leur convient; enfin tout ce qui peut rendre les Apprentifs circonspects, & les malades tranquilles sur l'usage des drogues, & la composition des emplâtres.

Choix des morceaux d'architecture ancienne & moderne, de la ville de Florence. Par Ferdinand Ruggieri, *Architecte florentin. Seconde édition en 4 volumes 1755. A Florence, chez Joseph* Bouchard.

Les trois premiers volumes de cette collection avoient déja paru, à la satisfaction de la ville de Florence & des étrangers. Le quatrieme porte le plan de l'Eglise Métropolitaine de Sainte Marie *Del fiore*, & celui de la Bibliothêque de Laurent Mèdicis. Cette Métropole est d'un travail superbe & magnifique; mais dans une *maniere* qui démontre contre quelques antiquaires érudits, qu'elle n'a jamais été un temple de Mars. Les régles de la bonne architecture, qui étoit en vigueur dans les quatre premiers siécles de l'Eglise, y sont visi-

blement violées. On prouve ſur les fondemens de la meilleure critique, que la premiere pierre en fut poſée l'an 1296, par le Cardinal Légat Pierre *Valériano*, nom ignoré juſqu'à préſent. La Bibliothèque eſt du fameux Architecte *Michel-Ange Buonaroti*. Cet Ouvrage eſt très-curieux pour tous ceux, qui ſont connoiſſeurs en architecture.

Traité ſur les Synodes Diocéſains, par N. S. P. le Pape Benoît XIV, à Rome, chez Jean Salomoni 1755. *in-folio.*

Cet important ouvrage ſur la maniere de tenir les Synodes, & ſur les matieres qui doivent s'y traiter, parut en 1748 avec le ſuccès, que le nom révéré de ſon auteur, ne pouvoit manquer de lui procurer. Il reparoit avec de nouveaux ornemens de typographie & de gravure; mais bien moins remarquables que les additions & les changemens que le S. Pere a voulu y faire, pour l'ordre & l'amélioration. Ce qui mérite l'admiration de toute la terre; c'eſt la modeſtie avec laquelle un ſouverain Pontife deſcend de ſa chaire de doctrine, pour attendre parmi la foule

des écrivains, la déciſion du public ſur la vérité de ſes opinions, toujours indépendantes de ſa place.

Lettre du Pere Plazza *Jéſuite, au Pere* Concina *Dominicain, en réponſe à deux critiques de ſonouvrage contre les Athées. A Veniſe* 1756. *chez* Remondini. *in* 8°. *page* 70.

Cette réponſe n'a paru qu'après la mort de l'aggreſſeur; mais quand on ne combat que pour la vérité, qu'importe à qui l'on parle? Tout lecteur eſt juge & devient partie de celui qui penſe le mieux, mort ou vivant. Le P. *Plazza* avoit avancé dans une Thèſe qu'il n'étoit pas rigoureuſement vrai *que Dieu ſeul pût abſoudre des péchés,* ni que *Dieu ſeul pût opérer des miracles.* Toute propoſition à pluſieurs ſens; comme un tableau a plus d'un point de vue. Un Ange vous paroîtroit un Démon, ſelon l'endroit d'où vous l'enviſageriés. Conſidérés la propoſition la plus ſaine d'un œil oblique & malin, vous y trouverés tout le poiſon que vous voudrés; mais le défaut eſt dans l'œil, & non pas dans l'objet. Quoiqu'il en ſoit de

ces généralités, qu'on n'a garde d'appliquer ici; le P. *Plazza* qui plaidoit pour le pouvoir des Prêtres & des Saints, contre les hérétiques Novatiens qui exiſtoient il y a pluſieurs ſiécles, fut attaqué vivement, comme un téméraire qui dépouilloit Dieu même, pour revêtir ſes Miniſtres & ſes élûs d'un pouvoir incommunicable. Il ſe défend aujourd'hui, en expliquant la maniére d'interprêter le ſentiment des auteurs, & la régle néceſſaire pour écrire avec fruit, ſur le dogme, ou ſur la morale de la religion chrétienne. Il trouve dans l'ouvrage du S. Pere ſur les Synodes; comment-il faut traiter les matiéres de pure opinion; c'eſt-à-dire, avec quelle modération, il faut laiſſer à chacun la liberté de ſuivre ſon ſentiment & ſa conſcience, dans les queſtions indéciſes. Voici trois grandes maximes, qui mettroient fin à toutes les querelles, ſi elles étoient bien entendues. Le Phyſicien doit s'appuyer ſur la raiſon, le Théologien ſur l'autorité, & le Moraliſte ſur la vraiſemblance.

Suite des diſſertations contre le Théâtre moderne. Par le pere Concina. *A Rome* 1755. *chez les héritiers de* Barbiellini. *in*-4.

Ce zélé Religieux avoit jetté l'allarme dans toute l'Italie, dès l'année 1752, par deux vives déclamations contre les Théâtres, qu'il vouloit également interdire aux Clercs & aux Laïques. Le Marquis de *Maffei*, & le Pere *Bianchi* Franciſcain, lui avoient oppoſé, qu'en épurant le Théâtre de tout ce qu'il a de vicieux, on pouvoit en faire une aſſemblée très-honnête & très-chrétienne. Mais le P. Concina repliqua peu de temps avant ſa mort; que cete réforme admirable dans la ſpéculation, n'étoit point praticable, & le démontra. Une piéce peut être chaſte, & les acteurs décents; le Théâtre ſera toujours dangereux, tandis que les ſpectateurs y porteront des mœurs corrompues; mais alors, dira-t-on, c'eſt moins le vice du Théâtre, que celui de toute Aſſemblée, & il faudroit interdire également & les promenades publiques & les ſpectacles.

Discours de N. S. P. le Pape Benoît XIV, prononcé le 3 Juillet 1756. Au Chapitre général des Dominicains. A Rome, *chez* Joachin *&* J. *Joseph* Salvioni.

Les Peres Dominicains s'étant assemblés à Rome, pour donner un successeur au Pere Antoine Brémond, Général de leur ordre, mort le 11 Juin 1755, le S. P. fit l'ouverture de leur Chapitre, par un discours latin, où il donne à cet Ordre respectable, les marques de sa bienveillance & de la protection la plus marquée. Il fonde ses sentimens, sur la reconnoissance qu'il doit à un corps, dans les écoles duquel il a reçu ses premieres leçons de théologie ; sur l'amitié qu'il avoit contractée avec ses membres les plus illustres; sur les services même qu'il lui a rendus en qualité de Promoteur de la foi, pour la béatification de quelques uns de ses saints; enfin sur la profession qu'il a toujours fait dans ses écrits, d'attachement à la doctrine de Saint Thomes.

Ce discours est un des monumens les plus honorables à la gloire des freres prêcheurs, & à la grandeur d'a-

me du sage pontife, que toutes les plumes de l'Europe s'empressent de célébrer, comme le pere universel de tous les hommes.

Séance publique de l'Académie de Quirini, *tenue le 16 Août 1756.*

C'est une colonie de l'Académie des Arcades, qui s'assemble deux fois l'an, pour traiter de l'Histoire & des Antiquités Romaines. Cette Assemblée se tint un des jours ordinaires, dans un grand jardin de son Eminence, le Cardinal *Corsini*, Dictateur de cette Société. Le concours des Gens de Lettres, les délices du lieu, la distribution des rafraîchissemens, les concerts d'instrumens ; tout contribuoit à faire de cette assemblée, un spectacle charmant. Les Assistans étoient sur un parterre de verdure, les Juges, au nombre de seize Cardinaux & de plusieurs Prélats, sur des terrasses en amphithéâtre, & les Acteurs ou les Académiciens étoient sur un balcon qui formoit une espece de théâtre. Il ne manquoit à ce spectacle que de bonnes piéces. Un Religieux des Ecoles Pies, lût une Dissertation, sur l'usage de boire à la glace, chez les Romains. Le sujet étoit de saison, mais

mais le discours ne parut pas au goût du grand nombre. Une matière aussi picquante, si elle eût été bien traitée, ce fut sur les importuns, *i seccatori ;* mais l'Orateur harangua si longtems ! ...

Ouverture de l'Eglise de la nation Françoise, à Rome sous le titre de S. Louis.

Ce fut le 25 Aoust 1756 que les François célébrerent la fête de leurs Rois, avec un redoublement de solemnité. Tous les Cardinaux qui étoient à Rome, y assisterent, invités par M. le Marquis de Stainville, Ambassadeur de France, qui fit les honneurs de sa Nation avec la plus grande magnificence. L'Eglise de S. Louis, entreprise & conduite par M. de la Porte, étoit remarquable par une des plus belles façades qui se voyent dans Rome ; d'une architecture grecque, dans le goût antique, & de la *manière* la plus finie. Le plan intérieur en étoit régulier; elle étoit divisée en trois nefs, avec des Chapelles saillantes en dedans, le long des nefs latérales ; mais elle manquoit d'ornements. Elle fut donc fermée pendant quelques années, afin qu'on travail-

lât à sa décoration ; ce qui a été exécuté avec la plus grande dépense, & dans le meilleur goût. Le marbre & la dorure y brillent de toutes parts. Au grand autel, où se voit un tableau de l'Assomption par le vieux Bassan, on a ajoûté une coupole de belle proportion, dont les compartimens présentent les quatre Evangélistes en bas reliefs, sur les quatre angles opposés, & des roses dorées, entre chacun de ces ornemens. Les pilastres de la nef du milieu sont revêtus d'un marbre taché des plus belles veines, avec les chapiteaux dorés. La corniche qui régne autour de la nef, est ornée de bas reliefs en stuc, les plus légers, & les plus galants. La voûte est semée de roses & de lys d'or. Le milieu est un grand plafonds en peinture, de l'invention & du dessein de M. Natoire, Directeur de l'Ecole Françoise à Rome, & retouchée de sa propre main. Cette peinture représente S. Louis assis légèrement sur un nuage, & porté par des Anges devant le Tribunal de J. C. accompagné de ses deux vertus dominantes, la Justice & la Foi, pour y recevoir la récompense de ses actions. Le Génie de la France est au fond, couvert d'un manteau royal, la

Couronne sur la tête, à genoux, pleurant aux pieds d'un Christ. Un Soldat de la garde du Prince armé de pié en cap, tenant un étendard à la main, est derriere lui, dans un état d'abattement & de douleur, pour représenter le deuil des armées. L'exécution répond à l'invention, par la force & la vérité du coloris. Les voûtes des nefs latérales sont revêtues d'ornemens en stuc, tous des mieux entendus; les arcades des Chapelles sont toutes égales, & forment la symétrie la plus complette. On continue d'orner le jubé dans le goût de la nef du milieu, avec des orgues, & un orchestre pour la Musique. Il ne manque à la perfection de cette Eglise que quatre statues, pour les niches de la façade; & l'on s'attend que la sculpture sera digne de l'architecture.

Eloges funebres du Marquis Marcel de Venutti, *dédiés à M. l'Abbé* de Venutti, *Prieur de Livourne. A Livourne* 1755, *chez* Lantini. in-4°.

M. le Marquis *de Venutti*, Fondateur de l'Académie de Cortone, mourut le 11 Juillet 1755, âgé de 55 ans. On a publié un Recueil d'éloges qu'il avoit

mérités de la République des Lettres, par ses travaux & ses services. Ce Recueil contient une Oraison funebre de M. l'Abbé *Maccari*, avec une chanson pindarique un éloge historique de sa vie, par *M. Boni*, lû à la séance publique de l'Académie de Corrone, le 22 Août 1755, & deux Sonnets de *M. Ranieri Tommasi*. Tous ces Panégyristes concourent à célébrer dans M. le Marquis *de Venutti*, un excellent Citoyen, qui consacra sa vie & ses soins, à faire fleurir les Sciences dans sa Patrie. Cette idée se confirme par les honneurs singuliers qui lui furent rendus dans le jardin public de Botanique, où l'on prononça son éloge. On voioit à l'entrée de ce jardin, son buste de marbre entouré de pyramides de cyprès, & de statues collossales qui représentoient ses vertus. Des couronnes de laurier & de cyprès, étoient suspendues tout autour, avec des emblêmes, parmi lesquels on distinguoit les paroles suivantes.

Quisquis. pius es. sta. lege
Dein. hortum. ingredere
Sed. cum lacrymis
Qui Litterarum. osor.
Qui. alienæ. gloriæ. invidus. ea
Abesto.

Je suis, &c.

ESSAI SUR LA PEINTURE.

par M. Algarotti.

Cet Essai, dont on va donner plutôt une traduction qu'un extrait, est d'un Auteur célébre par plusieurs Ouvrages connus dans toute l'Europe; & par cette heureuse fécondité, qui lui fait unir toutes les graces du stile, & toute la délicatesse du goût le plus fin, aux connoissances les plus abstraites & les plus profondes. Son *Neutonianisme* à l'usage des Dames, en est la preuve, & le succès de cet Ouvrage, est d'une heureuse augure pour celui-ci. On a lieu de se flatter que le Lecteur y verra avec plaisir, combien cette matière gagne à être traitée par un homme de Lettres, né avec ce tact propre à faire juger d'un tableau comme d'un livre, & que l'habitude d'observer semble avoir initié dans tous les mystères de l'art. Le goût de la Peinture encouragé par des Amateurs éclairés, & nourri par les succès éclatans de nos Peintres modernes, est devenu général parmi nous. Cet Ouvrage ne peut donc qu'être bien accueilli. Mais

plus on y reconnoîtra combien la matière est susceptible des ornemens du stile, plus nous devons desirer avec impatience, de la voir revêtüe de toutes les richesses de la Poësie, dans l'Ouvrage précieux que M. *Watelet* nous fait espérer. Laissons parler l'auteur.

Pourquoi voit-on si peu d'excellens Artistes & de grands Hommes, dans tous les genres de Science, ou de Profession? C'est que les vûes des peres sur leurs enfans, sont contraires à celles de la nature, & que l'éducation ne répond pas aux talens. Les Loix devroient restraindre l'autorité paternelle à cet égard; autrement il arrivera souvent que tel homme, né pour remplacer Neuton ou Raphaël, ne sera qu'un misérable Rimeur. S'il y avoit dans les Ecoles publiques des hommes de bon sens, établis par le gouvernement pour connoître le génie des enfans, s'il y avoit des Ulysses, vous en verriez sortir des Achilles. La vûe d'une épée, d'un crayon, d'un compas décideroit bientôt la destinée d'un homme. Il ne resteroit alors qu'à suivre les indications de la nature, comme la Médecine fait dans les maladies. N'est-il pas hors de raison, de faire passer

par le même chemin, l'homme d'Egliſe, & l'homme de Guerre; le Littérateur, & l'Artiſte; de leur donner les mêmes principes d'éducation, pendant les dix années de ſuite, & de leur faire apprendre ce qu'ils doivent oublier, & qu'ils ſeroient trop heureux de n'avoir jamais ſçu? Les Romains n'en uſoient pas ainſi: l'Orateur & le Juriſconſulte, dit Tacite, ſe faiſoient uniquement ce qu'ils devoient être un jour.

Mais s'il eſt un Art qui exige une étude & une application entiere, c'eſt celui qui ſe propoſe de repréſenter la beauté, dans un enſemble parfait que la nature ne lui donne point, de donner du relief & du ſaillant à une ſurface unie, d'éclairer les ténébres, d'éloigner des yeux ce qui eſt ſous la main, & de faire parler & reſpirer la toile: en ſorte que le Spectateur enchanté par cette ſçavante magie, puiſſe dire; *qui voit la vérité, ne voit pas mieux que moi.*

Dès que la nature aura marqué ſes intentions ſur un ſujet, n'allez donc pas le jetter dans la route battue des études ordinaires. Au lieu d'un Emmanuel, mettez lui dans les mains une Grammaire de ſa Langue, & les élémens de ſon Art;

car c'eſt à ce but que doivent tendre tous ſes exercices. Il obſervera dès l'enfance, la forme des arbres, la figure des animaux, la taille & la phiſionomie des hommes. N'oubliez pas ſur tout de le conduire dans toutes les Manufactures, & de lui faire parcourir tous les ouvrages des Arts: cette éducation fantaſtique ornera ſon imagination, & maîtriſera ſes ſens, dans l'âge où la curioſité nous fait tout voir, & la ſenſibilité tout retenir.

Ses premiers Deſſeins ſeront tracés d'après les grands Maîtres. Ses yeux & ſes mains s'accoutumeront aux belles proportions, & au caractère des modéles. Qu'il s'eſſaye à deſſiner les têtes des médailles antiques, pour apprendre à connoître ces illuſtres perſonnages, qui feront un jour l'honneur de ſes tableaux, & pour ſe former à copier ſur des reliefs. Tous ſes deſſeins ſeront conduits avec goût, & finis avec exactitude. La négligence eſt funeſte dans les commencemens; n'eſperés pas d'avoir jamais le compas dans l'œil, ſi vous ne l'avez eu long-temps à la main.

L'Anatomie eſt pour un Peintre, ce qu'eſt la Grammaire pour un Ecrivain. La queſtion n'eſt pas s'il doit la ſçavoir,

mais ce qu'il en doit apprendre. On n'exige pas de lui une étude détaillée de l'economie animale, mais il doit connoître du moins la ſtructure du ſquelette; l'origine, le progrès, l'inſertion & les fonctions des muſcles principaux. Trois mois de leçons ſous un Anatomiſte qui pratique, pourront lui ſuffire. Ce ſeroit un exercice très-utile, de deſſiner d'imagination la face oppoſée à celle qu'on vient de copier d'après le modèle. C'eſt ainſi qu'on ſaiſit le jeu des muſcles, comment ils ſe racourciſſent, s'étendent & s'enflent ſelon les attitudes du corps. Il n'arriveroit pas alors qu'on repréſentât la moitié du corps dans un état de molleſſe & de liberté, tandis que l'autre moitié ſeroit tendue & dans la gêne.

Après l'étude de l'Anatomie vient celle de la perſpective. Un tableau eſt comme une glace, au travers de laquelle on voit les objets repréſentés. La ſituation une fois donnée, la repréſentation des objets ſous le verre dépend de la diſtance, & de la hauteur de l'œil par rapport à ce même verre; c'eſt-à-dire, des regles de la perſpective, dont la pratique eſt bien plus eſſentielle pour les

tableaux de cabinet, que pour les peintures de théâtre. La perſpective eſt la bride & le timon de la Peinture, dit le *Vinci*; elle doit faire ſaillir les objets hors de la toile, comme l'Anatomie pittoreſque fait ſous-entendre les os & la charpente ſous l'enveloppe des chairs les plus rondes, & le nud ſous le voile des plus épaiſſes draperies. Elle guide le Peintre dans le deſſein, & l'enſeigne à donner à ſon tableau le meilleur effet poſſible. Si le tableau doit être placé en haut, le point de vûe ſera d'en bas, & réciproquement; de façon que le tableau ſoit toujours en oppoſition avec l'œil qu'il doit tromper, & que le plan ſe retréciſſe à proportion que les figures ſe rappetiſſent. Si le tableau devoit ſe placer à une prodigieuſe hauteur, il faudroit prendre ſon point de vûe ſi bas, qu'il ſortit hors du tableau même, & qu'on ne pût abſolument en voir le plan ou la ſurface. Autrement ſi le point de vûe portoit dans le tableau, un plan horizontal paroîtroit incliné, & les figures panchées la tête en avant. Après avoir déterminé le point de vûe, il faut déterminer le point de diſtance. Le véritable & l'unique ſera celui d'où l'on

pourra saisir d'un coup d'œil l'ensemble du tableau, & en distinguer le mieux toutes les parties. Il faut donc considérer les figures d'un tableau comme autant de colonnes d'un édifice, & mettre le tableau dans sa perspective, avant d'en remplir le dessein. Alors on ne risquera pas de se tromper dans la proportion des figures avec les distances, & dans la diminution ou l'augmentation de leur effet, selon les degrés d'éloignement où l'on se place : point capital de perfection, que les plus grands Maîtres ont manqué; mais que Raphaël avoit tellement à cœur, qu'on a trouvé dans plusieurs de ses desseins une échelle de dégradation; tant cette attention peut suppléer l'effet des autres artifices de la Peinture.

Comme les regles de la perspective dependent de la science des proportions & de la propriété des triangles, il faudroit sacrifier quelques mois aux élémens d'Euclide. Ceux qui trouveront le chemin long, ignorent, sans doute, que c'est l'unique, & que dans tous les Arts le moyen le plus court est de fonder la pratique sur la théorie. On

fait toujours d'assez grands pas, quand on est sûr que le pied ne portera jamais à faux. Le plus beau coloris ne sçauroit effacer ni masquer les fautes de dessein. *Annibal* faisoit si grand cas de la précision du contour, qu'il comptoit pour rien tout le reste. La raison en est prise dans la nature, qui varie les couleurs & la carnation dans les hommes, mais qui ne manque jamais aux principes du méchanisme, dans la structure des corps, ni aux regles géométriques des proportions dans leur effet sur l'œil. L'Art est une habitude qui travaille avec la raison. C'est cet avantage qui donne à l'Ecole de Boulogne, une supériorité de réputation sur toutes les autres.

L'Optique qui doit déterminer les ombres & les degrés de lumière, est une branche de la perspective : la balance des figures & l'étude de la simétrie, doit aller avec celle de l'Anatomie. Policlete, disent les Anciens, avoit fait une statue appellée *la regle*, qui servoit de modéle pour les mesures & les proportions du corps humain. L'Apollon de Belvédére, le Laocoon; la Venus de Médicis, le Faune & l'Antinoüs sont

de meilleurs Maîtres que les livres. Les statues rassemblent tous les traits de perfection & de beauté, que la nature a semés au hazard, entre mille individus de l'espece humaine. Ce sont comme les formules générales de la Géométrie pittoresque. C'est-là qu'on voit l'exemple & le précepte, & cette hardiesse des grands Maîtres à s'écarter des regles de la nature, pour les soumettre aux heureux caprices du génie, & pour représenter à l'imagination ses idées fantastiques de grandeur, de force, & de vertu. C'est ainsi que les jambes & les cuisses de l'Apollon de Belvédére, par une longueur plus que de nature, retracent l'idée d'agilité, & que la grosseur du cou de l'Hercule Farnèse marque la force : ainsi les traits du pinceau soutiennent les caractères de l'Histoire.

Un jeune homme ne tentera point de peindre à nud, à l'Académie, sans avoir bien étudié l'antique, pour corriger les défauts de la nature, en la copiant. La Peinture, est à cet égard, comme la Médecine, l'art de rétablir & d'ajouter. A force d'étudier les Statues, on court risque d'être sec, comme le *Pous-*

sin, ou comme *Michel-Ange*, qui a manqué les chairs, pour avoir trop suivi les cadavres. Mais il faut long-temps s'exercer au dessein, avant de toucher au coloris. Le Dessein, on ne peut trop le dire, est pour le Peintre, ce qu'est la Game ou l'Intonation pour le Musicien. On sçait ce que *Michel-Ange* dit à *Vasari* qui lui montroit une *Danaë* du *Titien*. C'est grand dommage que cet homme n'eût pas appris à dessiner. L'excellence de l'art, comme l'énergie de la nature, se développe dans les petites choses.

Quand le temps viendra de faire succéder le pinceau au crayon, c'est alors qu'il faudra prendre quelques leçons d'optique sur la lumiere & les couleurs. Quoique le Titien, le Corrège & Vandike, ayent été d'excellens coloristes, sans avoir aucune teinture de physique, ce n'est pas à dire qu'un Peintre n'ait de grands avantages à connoître ce qu'il doit imiter. Ainsi la théorie de l'optique le guideroit sûrement dans la cromatique, ou pour mieux dire, dans la musique du coloris. L'art de rompre ou de fondre les teintes à propos, de faire que l'une participe de l'autre, se

lon les *reflets de* lumiere que les objets ſe renvoyent, fait principalement l'harmonie d'un tableau. Cette harmonie eſt fondée dans la nature, ſur l'immutabilité des couleurs, & ſur la propriété commune à tous les corps, de refléchir plus ou moins des rayons colorés qui les frappent, quoique chaque corps réfléchiſſe en plus grande quantité, les rayons de la couleur qui lui eſt propre. Placés trois ou quatre corps en oppoſite, chacun d'une couleur donnée; donnés leur à chacun une certaine force de lumiére; il ne vous ſera pas difficile de connoître quel effet ils font mutuellement les uns ſur les autres, & en quelle proportion ſont les teintes. Donnés une couleur compoſée; on pourra l'analyſer & la réſoudre en ſes élémens. Remarqués la diſtance que gardent entr'elles les couleurs d'un rayon de ſoleil ſéparées par le priſme; vous jugerés quelles couleurs ſympathiſent, ou non. Enfin en obſervant la vérité avec des yeux éclairés par l'étude & l'expérience, un homme découvrira des principes, où les autres ne voyent que des faits.

Des véritables régles de l'optique, s'enſuit néceſſairement la pratique de

peindre ſur un fond blanc, & non ſur un fond brun ou rouſsâtre, comme on fait de nos jours. Les matieres qui ſervent à la couleur, broyées très-finement, ainſi que tous les corps briſés & réduits en pouſſiére, deviennent tranſparentes & font paſſage à la lumiére; d'autant plus que l'huile qui s'incorpore dans ces matieres, eſt à peu près de la même épaiſſeur. Si la lumiére rencontre du gypſe, ou tel autre fond blanc, propre à recevoir toute eſpéce de couleur, elle eſt réfléchie en nature avec toute ſa force, comme par la feuille de vif argent qui eſt derriere une glace de miroir; au contraire, elle s'amortit ſur un fonds brun. Ainſi dans la peinture, comme dans la nature, la lumiére & le blanc ne ſont qu'une même choſe. La peinture ſera donc plus vive & plus claire ſur un fond blanc, que ſur un fond brun. Le clair ſe trouvera également, ou pour mieux dire, proportionnément diſtribué ſur tout le tableau; ce qui n'arriveroit pas ſur un fond rouſsâtre, qui renvoye plus volontiers les rayons rouges que les autres; en ſorte que le blanc fait ſortir vivement une teinte de chair, tandis que le brun l'abſorbe. Paul Véro-

neſe, Rubens & les Peintres de l'antiquité l'entendoient bien ainſi.

Avec la ſcience de l'optique, un jeune peintre entendra les régles du contour, du clair obſcur, & les différentes modulations du coloris; il ſçaura copier les tableaux du *Giorgion* & du Titien. Je voudrois qu'un homme entreprît de travailler ſur des piéces finies de ces grands maîtres, ſans y épargner le temps, ni la fatigue. C'eſt là qu'il s'accoutumeroit à éviter l'affectation & la charge, & qu'il étudieroit l'art de ceux qui ont le mieux ſçû le cacher. C'eſt d'eux qu'il apprendroit à repréſenter les choſes avec cette juſteſſe & cette exactitude de caractére, qui ne laiſſe point à deviner en gros l'idée du Peintre. Après avoir fondé ſon coloris ſur ces modeles, qu'il étudie le *Baſſan* pour la fierté de la touche, & *Paul Veroneſe* pour la délicateſſe du pinceau; l'école Lombarde, pour l'art d'empâter, pour le contour des chairs (*Morbidezza*) & pour la fraîcheur du coloris; & en général la maniere & le faire des Flamands. Quand nous en croirions cet Anglois qui donne aux ſeuls Italiens

l'art de peindre la beauté, il ne faut pas en conclure avec l'ancien poëte, (*b*) que le coloris Flamand jure ſur un viſage romain.

Gerardou & Miris, qui ont ſi bien attrapé le vrai, avoient coutume, en tirant le naturel, de ſe ſervir d'un miroir convexe, pour mieux arrondir les objets. Une chambre optique ſeroit encore d'un meilleur uſage, parceque la nature aime à s'y repréſenter elle-même, ſans ſe contrefaire ni s'altérer. Un *figuriſte* y peut faire des obſervations très-utiles ſur les environs de la figure, je veux dire la vapeur de contour (*sfummatezza*) ou cette dégradation inſenſible de couleur dans les objets qui ſe dérobent; tandis que les objets voiſins ſont plus marqués & plus forts de teinte. C'eſt en cela que conſiſte préciſément la perſpective qu'on appelle *Aërienne*, d'où réſulte, à l'aide de la perſpective *lineaire*, cette douce ſurpriſe & ce charme enchanteur de la peinture. Comme dans la chambre optique, on n'apperçoit bien diſtinctement que cette partie des objets qui ſe rencontre directement au milieu de la lentille; de même, on ne finit dans un tableau, que ce qui eſt juſtement dans

(*b*) Turpis Romano Belgicus ore color. *Prop.*

son point de vue, & l'on néglige non seulement les objets éloignés, mais ceux des environs, qu'il faut bien se garder de rapprocher de l'œil, quand même la figure principale qui doit fixer les regards, se trouveroit placée dans le second plan. C'est alors que le relief du tableau seroit plus saillant, & qu'on n'auroit plus à rechercher ces effets de lumiére, où l'artifice est trop visible. Un Peintre à figures pourroit donc profiter, ainsi que les Peintres de vue, de la chambre optique, soit pour représenter chaque objet en particulier, soit pour nuancer l'ensemble & la liaison de tous. C'étoit la magie qu'employoit *Spagnolette* de Boulogne, pour faire certains tableaux merveilleux qui sont sortis de ses mains. Mais pour sentir encore mieux les effets de l'ombre & de la lumiére, il faudroit peutêtre imiter *Tintorette* qui modeloit dabord en petit, avec de la cire ou de l'argile, pour copier en grand sur la toile. Au moyen de ces petites figures placées dans une chambre de carton, qui recevroit par une ou plusieurs fenêtres, le jour d'une lanterne; on découvriroit, outre les effets de la lumiére, ceux de la perspective. Il ne

seroit pas nécessaire que le Peintre sçût lui-même pétrir ces figures de cire ou de terre, quoiqu'il en connoîtroit beaucoup mieux les réalités qu'il doit imiter & rendre sensibles. Ce fut la pratique de nos maîtres, & des Grecs, maîtres dans tous les Arts de génie.

A l'étude de la figure, joignés celle du paysage & de l'architecture, pour être plus universel, & moins gêné dans vos sujets. Les plus célébres Paysagistes sont, *le Poussin*, *Claude Lorain* & *le Titien*.

Le Poussin, artiste sçavant, & le Peintre des gens d'esprit, copia ses paysages sur les descriptions de la Grece par Pausanias, plutôt que d'après le vrai de la nature. *Claude Lorain* entreprit de tout peindre, & voulut figurer jusqu'au soleil même, qu'un Peintre ne sçauroit représenter que par ses effets, comme Dieu n'est visible que par ses ouvrages. Mais en cherchant cette pierre philosophale de la peinture; il découvrit en chemin le secret de peindre au naturel la clarté & la pureté de l'air, dans un jour serain, & les vapeurs de l'horison d'un jour brulant. *Titien*, le plus intime confident de la

nature, est l'Homere des Peintres à paysage. Ses campagnes sont si fraîches, si riantes, si variées, que vous êtes tenté de vous y promener. Le plus beau paysage de la peinture, est son martyre de saint Pierre. Vous distingués dans ce tableau un arbre de l'autre, par la différence du tronc, par la diversité des feuilles, & par tous les traits & les nuances dont la nature a voulu varier ses spectacles. Le terrein y est si bien marqué, qu'un Botaniste y va presque herboriser.

Ce que *Titien* est pour les paysages, *Paul Véronese* l'est dans l'architecture pittoresque. Mais autant qu'il faut observer la nature pour imiter le premier, autant faut il étudier l'art pour suivre le second.

Il n'y a peut être rien de si précieux dans les antiquités que les édifices. Après les anciens, étudiés les modernes; tels que *Bramante*, *l'Alberti*, *Sanmicheli*, *le Serlio*, *Jules Romain*, qui devroit avoir plus de réputation en qualité d'Architecte que de Peintre, ainsi que le *Sansovin* devroit être plus estimé comme Sculpteur que comme Architecte. Mais celui dont il faut se rem-

plir l'ame, c'est *Palladio*. On dit que *Vignola* est plus attaché à l'antique, plus exact, plus détaillé. Mais il faut convenir aussi qu'il est un peu sec dans ses compartimens, dans quelques-uns de ses modules, & que la hauteur de ses piedestaux & de ses corniches absorbe un peu ses colomnes, & ne leur laisse pas cette majesté & cette hardiesse qui respire dans les ordres du *Palladio*. Celui-ci a choisi l'excellent dans la variété des proportions de l'antique; & dans ses imitations comme dans son invention, il a une grace merveilleuse, qui lui doit assurer le titre du *Raphael* de l'architecture. Ses défauts (car on lui a reproché d'avoir surchargé la décoration aux dépends de la commodité) ses défauts même sont pittoresques. Il n'y a pas de doute qu'il n'ait servi de modele à *Paul Véronese*, pour enrichir ses compositions de ces morceaux d'architecture, où le goût & l'élégance disputent avec la magnificence.

Notre éléve, formé par toutes ces études, peut désormais prendre son vol. Mais qu'il n'oublie pas que la main doit obéir à l'esprit. L'artiste médite d'abord; il conçoit, il dispose, enfin

il produit. Il doit se rendre raison de toutes les figures qui entrent dans sa composition, de la place, de la situation, de l'attitude & du caractére qu'il leur donne, se rappellant toujours de détacher par la lumiére & la couleur locale, la figure principale de toutes les autres, & de la mettre dans cette perspective qui fixe & ramene toujours l'œil sur elle. La multitude des personnages dans un tableau, fatigue la vue, si l'on n'a soin de la soulager par des repos. Les Peintres, dit Léon *Alberti*, devroient imiter les Poëtes dramatiques, qui ne mettent dans leurs piéces, que le moins de personnages qu'il peuvent. Le talent du Peintre, comme celui du Poëte, est un présent de la nature, qui se livre à ses favoris; mais l'art est un sage économe qui dépense à propos les richesses de la nature. André *Sachi*, artiste plus estimable qu'il n'est renommé, se figuroit toujours qu'il travailloit sous les yeux de *Raphael* ou d'*Annibal*; comme Longin conseille à l'orateur, de s'imaginer avoir Démosthène ou Homere pour auditeurs. Veut-il mériter le suffrage de

pareils juges, qu'il ait toujours dans l'esprit l'unité de dessein; c'est-à-dire, que chaque objet fasse sa partie dans le tableau. C'est le précepte fondamental de tous les arts d'imitation. C'est par-là qu'un tableau, qu'un édifice, qu'un livre s'imprime & reste gravé dans l'ame. Quand il veut grouper ses figures & leur donner des attitudes, qu'il ait soin de rompre les lignes, & de les faire serpenter avec grace.

Si l'on veut traiter heureusement toute sorte de sujets, il ne faut pas se passionner comme *le Guide* pour des lumiéres larges, ni pour des lumiéres pressées comme le *Caravaggio*. En général, le ton de la lumiére doit être éclatant; les ombres douces & insensibles dans leurs confins; les masses grandes, soit par l'artifice de la lumiére & de l'ombre, soit par le choix & la disposition des couleurs vives ou sombres; mais d'ailleurs, donnés à chaque chose aussi peu d'étendue & de largeur réelle qu'il se pourra. Les coups de lumiére qui réveillent les endroits sourds d'un tableau, produisent un effet admirable; mais il faut y toucher avec discrétion, sans quoi l'on ôteroit ce

ce repos qui fait tant de plaisir à l'œil; car il est aussi fatigué des jours trop multipliés dans un tableau, que l'oreille pourroit l'être dans une compagnie nombreuse, où tout le monde parleroit à la fois. Enfin qu'il évite dans sa *maniere*, toute espéce de vice, ou toute charge qui le feroit reconnoître, comme on distingue les habitans de certaines Provinces, à leur prononciation. Il y auroit bien des choses à dire sur l'invention, mais outre qu'elle appartient au génie qui ne se donne pas, on ne doit pas fatiguer l'esprit de regles & de préceptes, d'autant mieux qu'il en est comme des lunettes, qui ne peuvent servir qu'à ceux qui voyent.

Les plis doivent être naturels & faciles; montrer le nud qu'ils cachent, & marquer l'étoffe dont ils sont drapés. Les anciens dessinoient les nuds avant de les couvrir, & formoient la charpente du squelette, avant les muscles. Dans les Draperies, il faut éviter l'avarice de certains Peintres qui semblent épargner l'étoffe, & le luxe de le *Guide* que l'Albane appelloit un faiseur d'habits. Albert *Durer*, étoit admirable pour les Draperies, en quoi le

Guide sçut l'imiter; mais il faut l'étudier, comme un judicieux écrivain étudie les auteurs du treiziéme siécle. Les ornemens sur les draperies veulent être prodigués avec quelque ménagement, de peur de mériter ce reproche : tu ne sçavois pas faire Hélene belle, & tu l'as faite riche.

Un Peintre doit envisager son sujet, comme un Poëte. Avant de prendre la plume ou le pinceau, il faut se transporter à Argos, à Thébes, à Rome, pour apprendre les mœurs & les habillemens du pays, & pour donner à ses personnages le *costume* & le langage de leur siécle & de leur temps; ce qu'on peut appeller la décence de la représentation.

L'Allégorie, quand on l'employe, doit être ingénieuse & claire; les symboles des personnages allégoriques, tirés autant qu'il se pourra, de la nature des choses qu'on veut exprimer, ou des monumens antiques. Ne mêlés jamais l'emblême à la vérité, comme a fait *Rubens*, encore moins l'antique avec le moderne. C'est tomber dans l'absurdité de *Sannazar* qui fait prédire à Protée le mistere de l'Incarnation,

ou dans le contresens du Camoëns, qui fait entretenir les Rois de L'inde avec les Portugais, des avantures d'Ulysse.

L'histoire sainte, l'histoire ancienne, soit grecque ou romaine, les Poëmes de Virgile & d'Homere, qui fut le premier des Peintres, les métamorphoses d'Ovide, les deux ou trois meilleurs Poëtes d'Italie, le voyage de Pausanias, & quelques livres de l'art, formeront la bibliothêque de notre peintre. Il y joindra un recueil des desseins des meilleurs maîtres; où il étudiera l'histoire & les progrès de son art, & les différentes maniéres qui ont eu de tout temps la plus grande vogue. Raphaël avoit attaché dans son attelier les desseins d'Albert *Durer*, & il faisoit une collection de tous les desseins de statue, ou des bas reliefs antiques qu'il pouvoit trouver.

L'art de la gravure, contemporain de l'art typographique, a les mêmes avantages de multiplier à l'infini, & de répandre au loin les chefs-d'œuvres du génie. Il seroit à souhaiter qu'ils ne servissent qu'à cet usage. Mais il y a cet inconvénient de moins dans la gravure, qu'on ne perd pas autant de

temps à regarder une mauvaise planche, qu'à lire un mauvais livre. L'habitude de voir le même sujet traité par différens maîtres fera féconder le génie du Peintre, & servira d'aliment à l'enthousiasme qui l'enflamme. La lecture des bons poëtes & des grands Historiens, enrichira son esprit de brillantes images & de belles descriptions. C'est-là qu'il puisera ces sujets pathétiques qui sont le triomphe de la peinture, & ces événemens célébres, remplis de circonstances qui concourent à former une seule action.

Mais avant de choisir un sujet, qu'il consulte un ami connoisseur, qui ait assez de lumiéres, de zéle & de courage pour donner de bons avis. César demanda conseil à Oppius & à Balbus, sur la maniére dont il devoit se comporter dans la guerre civile, pour tirer les plus constans avantages de la victoire. Cette méfiance de soi-même, est d'autant plus utile, que le coup d'essay d'un artiste doit décider de sa réputation. Un amateur éclairé, vous dira si dans la structure des membres, vous n'êtes pas tombé dans le défaut ordinaire de faire des choses trop ressemblantes en-

tr'elles; il verra si vous avez choisi dans l'action, le point le plus favorable à la représentation, si vous avez mis assez de poësie dans le sujet, enfin si vous avez observé la décence, le *costume* & l'érudition. Le *Poussin* si chatié à cet égard avoit recours au Cavalier *Marin*, & le grand *Raphaël* consultoit le Comte de *Castiglione* (a), quoiqu'il ne manquât

point de littérature lui-même, & qu'il sçût écrire avec la même élégance qu'il dessinoit. Le *Giotto* restaurateur de la peinture, avoit pour ami & pour conseil, le pere de la poësie Italienne, qui n'entendoit pas mal le dessein. Ceux qui, depuis *Buonarotti* & le *Vinci*, soutinrent l'honneur de l'école Florentine, alloient à Galilée qui joignoit à un goût exquis, quelque adresse des mains. Avec de semblables guides, *Spagnolette* de Boulogne n'auroit pas commis l'impertinence de représenter Chiron prêt à donner un coup de pied à Achille, pour avoir manqué le but, en tirant de l'arc. Les Peintres de l'école Vénitienne n'auroient pas colorié de l'histoire sur des façades de Palais, où il ne falloit que du clair obscur. Ils n'auroient pas mis des personnages vivans sur les frontons des portes & des fenêtres,

(a) *Lettre de* Raphaël, *au Comte de* Castiglione.

M. le Comte: j'ai tracé plusieurs desseins d'après votre invention. Tout le monde en est enchanté, si personne ne me flatte; mais je ne suis pas content de moi, parce que je crains que vous ne le soyez pas. Je vous envoye ces desseins, choisissez en un, s'il y en a quelqu'un qui en vaille la peine. Notre S. Pere m'a mis un grand poids sur les épaules, en me chargeant de l'architecture de l'Eglise de S. Pierre. J'espere de ne pas succomber à ce fardeau. Le plan que j'en ai fait, a déja eu le bonheur de plaire à sa Sainteté, & de mériter les éloges de nos connoisseurs; mais j'imagine un vol plus haut. Aura-t'il le sort de celui d'Icare? Je voudrois trouver les belles formes des bâtimens des anciens. Vitruve me donne de grandes lumieres, mais elles ne suffisent pas.

Ma Galatée me donneroit l'orgueil de me croire un grand maître, si j'y avois mis la moitié des belles choses que vous m'en dites; mais je dois ces éloges à votre amitié. Avant de peindre une belle, je voudrois en voir plusieurs, & vous avoir à mes côtés, afin de faire un heureux choix. Mais au défaut de belles femmes & de bons Juges, je me suis fait un modéle d'imagination. Je ne sçai s'il approche de la perfection; mais je présume qu'il n'en est pas loin.

où il ne falloit que des statues ; ils n'auroient pas fait mille autres fautes de cette espéce, contre le costume.

Un ami versé dans les beaux Arts doit avertir un Peintre, s'il atteint le comble de son Art, c'est-à-dire, l'expression, qui fait entendre à l'esprit, ce que l'œil ne voit pas. C'est surtout dans les sujets qui semblent hors de sa sphere, que la Peinture peut être regardée comme un Art divin. Car non-seulement au moyen des teintes & du clair obscur, elle représente la dureté, la mollesse, l'âpreté & le poli, qui sont du ressort du tact ; mais elle peut encore peindre le son ; & le mouvement, parce que ces choses tiennent à une certaine configuration de parties qui, bien imitée sur la toile, réveille dans l'esprit les idées accessoires de son & de mouvement, qui sont l'objet de la Musique. Enfin ce qui donne à la Peinture un empire merveilleux, c'est qu'à la faveur du coloris, des formes du visage, & des attitudes du corps, elle exprime les sentimens & les passions, & tout le caractère de l'homme, ce qui appartient à la Poësie. Ainsi l'œil apprend à sentir,

à entendre, à raisonner, pour ainsi-dire, & à se passionner. Les muets, dit *Léonard de Vinci*, sont les meilleurs précepteurs du Peintre pour l'expression, & cela par le mouvement des mains, des yeux, des sourcils, & de tout le corps, dont ils se font comme un art de parler. Parmi les modèles d'expression, on doit citer la Galerie du Luxembourg par *Rubens*. L'école d'*Athenes*, qui est au Vatican, est une véritable école d'expression. C'est-là le souverain mérite, & l'unique but du Peintre, comme le disoit *Socrate* à *Parrhasius*. C'est ce qui tient l'esprit & tous les sens en suspens devant un tableau ; c'est la Poësie muette, & la parole visible du *Dante*. Un tableau sans expression, est un homme sans vie.

Un Peintre doit s'imprimer fortement dans l'esprit qu'il n'a point de meilleur juge, qu'un véritable Amateur, & surtout que le Public. Chacun peut, sans entrer dans les finesses de l'art, voir si les tableaux ressemblent à ce qu'il a toujours devant les yeux ; & juger plus sûrement qu'un Artiste, qui s'est fait une manière de voir & de peindre,

& par conséquent une habitude d'assujettir tout à ses idées, & de rejetter tout ce qui s'en écarte. Le Peintre juge plûtôt d'après le gout de Paul *Veronese*, & l'Ecrivain d'après *Bocace*, que sur le sentiment de la nature ; au lieu qu'un amateur ne se laisse conduire par les préjugés d'aucune Ecole. *Tarpa* n'étoit point Poëte ; cependant aucun Poëte n'entroit dans la Bibliothéque de l'*Apollon Palatin*, sans avoir son passeport.

Ce qu'on dit d'un Artiste, on peut le dire d'une Académie entière, composée d'Artistes qui sont parvenus le plus souvent au titre de juges, par les routes secrettes de la faveur, bien plus que par la voïe pénible, & la seule honorable, du travail & du mérite. A-t'on vû sortir encore quelque *Titien* ou quelque *Raphaël* de ces Académies ? Cela n'arrivera jamais, tandis que les Eléves seront forcés de plaire au Directeur, & non au Public. C'est pour consulter son goût, que les Peintres François ont introduit depuis quelque temps, la sage coutume d'exposer leurs tableaux dans un sallon. Ainsi faisoit *Tintoret*, & les autres grands Peintres d'Italie ; ils pensoient que le jugement du peuple est toujours impar-

tial. Son bon sens naturel, fortifié du goût de quelques Connoisseurs qui se trouvent mêlés dans la foule, pour lui servir de guide & d'interprete, lui fait porter un coup d'œil juste, sur le mérite des parties d'un tableau, & sur le résultat de l'ensemble. Sans avoir rien appris sur le *contraste* de l'ombre avec la lumière, *sur la douceur des teintes*, *sur l'exactitude des nuds* ; il prononce sans appel, que les plus fideles Disciples de la nature sont les plus grands Maîtres de l'Art.

Mais comme il s'agit bien plus d'imiter la nature, que de la copier ; il faut étudier sur tout les Peintres excellents qui l'ont saisie le plus heureusement, sans pourtant s'attacher servilement à leur *maniere*, parce qu'alors, comme dit un grand Maître dans le stile du *Dante*, on seroit le descendant, & non le fils de la nature. *Raphaël* doit être à la tête de tous vos modèles. La noblesse & la convenance de ses compositions, la pureté de son dessein, & la finesse de son expression, sans parler de cette grace inexprimable qu'il donne à la beauté, lui ont mérité le surnom de *Divin*. Le *Correge* & le *Parmezan* ont été ses ri-

vaux dans l'empire des graces; mais celui ci a souvent violé les régles de la simétrie, & l'autre manque de correction, quoique ses figures parlent & respirent.

Pour la profondeur du dessein, & la manière terrible, étudiés *Michel-Ange*; le *Titien*, pour la belle nature & pour l'intelligence du coloris; *Carravage* pour la magie des ombres; *Paul-Vérone͏̈se* pour la richesse de l'invention & pour les surfaces aëriennes. Tout Artiste doit faire quelque excursion des champs de la nature, dans le monde idéal. Le Naturaliste, ainsi que l'Historien, représente les choses comme elles sont; le Peintre & le Poëte les représentent telles qu'elles devroient être. Car la Peinture, comme la Poësie, n'est autre chose que la nature, mais réduite en art. Ainsi les chef-d'œuvres de *Policlete* & de *Xeuxis*, comme la colere d'*Achille*, sont dans la vraisemblance, & non dans la vérité. C'est pourquoi la Poësie est plus instructive, & plus philosophique, si l'on peut ainsi parler, que l'Histoire. Le Peintre *Homérise* donc avec *Phidias*, & suit le *Dante* avec *Michel-Ange*. Enfin il s'agit de se former dans

l'imagination des modeles de beauté; & d'en approcher autant qu'il se pourra, par l'imitation. Les objets doivent servir comme d'échelle, pour monter à cette perfection dont on s'est fait un prototype idéal.

Mais comme la beauté que la nature a semée au hazard sur toutes ses productions, n'est pas également distribuée; un Peintre aura toujours le crayon à la main, pour recueillir les traits singuliers qui le frapperont, comme les situations, les attitudes, les effets de lumière & d'expression, & pour les employer au besoin. Qu'il ne perde jamais une occasion de voir les originaux; mais qu'il les observe d'un œil critique, c'est-à-dire, en remarquant les beautés, comme les défauts. Enfin qu'il se forme une balance pittoresque, à la façon de M. de *Piles*, mais un peu plus juste que la sienne, & qu'il n'aille pas comme lui, mettre *Raphaël* & *Rubens* à l'équilibre.

Je conseillerois encore à un Peintre, de s'amuser à quelque morceau de fantaisie, tels que sont les caprices des Musiciens, ou comme la Batracomomachie, qui servit d'intermède au travail de l'Iliade. Les plus sublimes génies ne

sont pas ennemis du badinage, & l'on voit des saillies folles & bizarres dans une belle imagination, comme des veines de vif-argent dans une mine d'or. J'ai vû un célébre Artiste qui, après avoir bien rempli sa journée, se délassoit le soir sur la brune, à regarder les taches & les ombres d'une muraille, & s'égayoit à tracer sur le papier ces figures grotesques qui lui avoient passé dans l'imagination. *Léonard de Vinci* regardoit cet exercice, puérile en apparence, comme très propre à rendre l'esprit inventif. Mais un des jeux pittoresques les plus utiles, c'est l'exercice des cinq points, où l'on s'égaye à trouver la tête, les bras, & les pieds d'une figure. L'esprit & la main de l'Artiste se rompent, pour ainsi dire, à l'invention; il en résulte souvent de belles attitudes, comme de très heureuses pensées de la gêne des rimes.

Ainsi tous les momens du Peintre seront consacrès à son Art. Il n'y a pas d'autre moyen d'aller à la réputation, dont jouissent les grands modeles pendant leur vie, & à cette espéce d'immortalité dont leur postérité goute les fruits. Une éducation qui tendroit toute

à une seule fin, ne seroit pas autre chose que l'art de former les grands hommes, & les Héros. C'est alors que l'habitude ne seroit pas une seconde nature, comme l'on dit; mais que la nature seroit notre première habitude, comme dit *Montagne*. Si l'on s'imagine qu'avec beaucoup de génie & peu de travail, on peut exceller; qu'on se rapelle que les Dieux vendent cher les belles choses, & qu'il s'agit d'un Art qui entreprend d'animer tout l'univers, & de le représenter tel qu'il seroit, si la matière n'avoit pas été sourde aux intentions du Créateur.



ANGLETERRE.

Dictionaire de la langue Angloiſe, dans lequel on donne l'origine des mots de cette langue, & l'on éclaircit leurs différentes acceptions, par des exemples tirés des meilleurs auteurs. En deux volumes in folio, très épais, d'un papier fort mince, à deux colones, & d'un caractere très menu.

CEt Ouvrage eſt un des plus importans de la Langue Angloiſe; & c'eſt un des plus grands qui ait jamais été compoſé par un ſeul homme, dans aucune Langue; l'Auteur eſt M. *Samuel Jonhſon.*

On trouve à la tête du premier volume une Préface où l'Auteur expoſe l'étendue, la nature, & les difficultés de ſon travail, une Hiſtoire ſuivie de la Langue Angloiſe, avec un abregé de ſa Grammaire.

M. *Jonkſon* examine ſon Vocabulaire avec tant d'impartialité, ſe loue lui-même avec tant de bonne foi, quand

il croit le mériter, & reléve ſes fautes avec tant de franchiſe, quand il en a commis, que nous avons penſé que le meilleur moyen de faire connoître ſon Ouvrage, c'étoit de traduire avec quelqu'exactitude ſa Préface. C'eſt donc M. *Jonhſon* lui-même qui va parler, dans le reſte de ce morceau. L'utilité dont il peut être à ceux d'entre nous qui ſeroient tentés de rendre le même ſervice à la Langue Françoiſe, doit en faire excuſer la longueur.

C'eſt le ſort des hommes condamnés aux emplois ſubalternes de la vie, d'être plûtôt déterminés par la crainte du mal, qu'invités par l'amour du bien; d'être expoſés à toute l'amertume de la cenſure, & fruſtrés de la douceur de l'éloge; mépriſés lorſqu'ils ont mal fait; punis lorſqu'ils ont failli; ſans qu'on applaudiſſe jamais à leurs ſuccès, ou qu'on récompenſe leur exactitude.

Mais c'eſt la deſtinée particulière des malheureux mortels qui compoſent des Vocabulaires. Du point de vûe obſcur & défavorable, ſous lequel on a coutume de les conſidérer, on ne les voit que comme de vils pioniers à la corvée, uniquement occupés à débarraſſer

les ſentiers de la littérature, & condamnés à périr triſtement & ſans nom, en travaillant aux chemins qui conduiront un jour les autres à la gloire. Tout Auteur, excepté le Léxicographe, peut aſpirer à la louange. L'eſpérance la plus flatteuſe de celui-ci, eſt d'éviter le reproche; encore cette récompenſe négative n'a-t-elle été juſqu'à préſent accordée qu'à un très-petit nombre.

Ces conſidérations, aſſez fortes pour en dégouter un autre, n'ont fait ſur moi qu'une légere impreſſion. J'ai vû avec chagrin un inſtrument qu'on avoit employé ſi heureuſement en tout genre de littérature, abandonné aux caprices du hazard, de la mode, de l'ignorance, de l'affectation, des révolutions & du temps, & j'ai commencé mon Ouvrage.

Au premier coup d'œil que j'ai jetté ſur notre Langue, j'y ai trouvé de l'abondance ſans ordre, de l'énergie ſans regles. A chaque pas que je faiſois dans ſa connoiſſance, c'étoient des doutes à diſſiper, un choix à faire à travers un cahos immenſe de matériaux entaſſés ſans aucun principe qui établit entr'eux de la préférence. Il falloit remarquer

la corruption, avant qu'il y eût aucune idée de pureté; adopter ou rejetter des façons de parler, ſans pouvoir s'autoriſer du ſuffrage d'aucun Auteur claſſique avoué, &c....

Privé du ſecours d'une Grammaire générale, je me ſuis précipité dans la lecture des Auteurs. J'ai lû, j'ai fait des notes de tout ce qui tendoit à fixer l'uſage des mots, à éclaircir les acceptions, à déterminer les tours de phraſes. J'ai accumulé avec le temps des matériaux : l'ordre s'y eſt introduit comme de lui même, à meſure que le travail avançoit. J'ai tiré des regles, de l'expérience & de l'analogie; de l'expérience que des obſervations aſſidues, & un travail journalier accroiſſoient continuellement; de l'analogie qui ſe déroboit à la vérité dans quelques mots, mais qui en revanche ſe manifeſtoit avec la derniere évidence, dans une infinité d'autres.

Notre orthographe, incertaine, étoit le réſultat fortuit du ramage d'un peuple qui conſulte toujours ſon oreille, & jamais le ſens commun. Il m'a paru qu'il convenoit de diſtinguer les irrégularités anciennes, qui remontoient preſque à l'origine de l'idiome, de celles

que l'ignorance ou la négligence des Auteurs modernes y ont introduites. Tout ouvrage de l'homme a ses imperfections qui le défigurent ; mais s'il y a eu des temps où il étoit facile de les réformer, il en est venu où la chose étoit impraticable. Il faut alors les supporter, dans une Langue, comme en tout autre objet plus important ; les enregistrer, afin qu'on les connoisse, qu'on n'en soit plus embarrassé, que le nombre ne s'en augmente pas. Voilà le privilége des bizarreries anciennes ; mais il ne s'étend pas à toutes celles qui sont en vogue. Il en est sur lesquelles le Léxicographe doit faire main basse, sans ménagement, lorsqu'il ne peut réussir à les corriger & à les réduire au génie de la Langue.

Dans les commencemens, tout idiôme fut oral ; on proféra les mots d'un usage nécessaire & commun, long-temps avant que de les écrire ; & il dut y avoir une grande diversité dans la maniere de les prononcer, tant qu'ils ne furent attachés à aucune substance solide, ni à aucuns caracteres visibles. Un fait qu'on peut vérifier tous les jours, c'est que ceux qui ne sçavent pas lire, entendent mal, & parlent incorrecte-

ment. Lorsqu'un jargon barbare & sauvage fut rapporté & comme attaché à un alphabet, les premiers qui s'en servirent, s'efforcerent d'appliquer les signes aux sons, le plus exactement qu'il leur fut possible, & conséquemment ils firent passer dans l'écriture toute l'adultération courante qui s'étoit déja glissée dans les termes. La valeur des lettres devint incertaine & vague, quand on les transporta d'une Langue à une autre ; & en très-peu de temps, différentes mains représenterent un même son par différentes combinaisons, & différens sons par une même combinaison de caracteres (a).

Telle fut en grande partie l'origine des dialectes dans une contrée ; dialectes qu'on vit toujours diminuer, à mesure que le nombre des Auteurs s'accrût. Ce fut de la même représentation arbitraire des sons par des lettres, que nâquit cette différente maniere d'épeller, si remarquable dans les restes de la Langue Saxonne.

Il y a donc eu dans les premieres productions écrites de toutes les Nations,

(a) Ce n'est pas là le sentiment de M. Duclos. Voyez ses Notes sur la Grammaire générale raisonnée de P. R.

une infraction primitive de l'analogie, des irrégularités anciennes qui se sont transmises d'âge en âge, & qu'il n'est plus possible de chasser de l'idiome auquel elles se sont incorporées. N'épargner aucun de ces vices, ce seroit trop oser ; n'en corriger qu'un, ce seroit ne rien faire.

Les voyelles surtout ont été singuliérement exposées à toutes les bizarreries du caprice, du hazard, de la mode, des conjonctures, de l'usage, de la commodité des organes & de l'affectation. Leur prononciation a varié d'une Province à une autre dans un même Royaume, d'une bouche à une autre bouche dans une même Province ; & le désordre a été porté si loin, qu'il n'y a point d'Etimologiste instruit qui ne convienne de négliger absolument les caracteres qui représentent les voyelles, lorsqu'il s'agit de dériver une langue d'une autre.

Ces derniers défauts ne sont pas de simples erreurs d'orthographe ; ce sont, du moins dans la Langue Angloise, des traces de barbarie si profondes, que toute la critique possible ne les effacera point. Il faut prendre son parti, & respecter ce qu'on ne peut détruire. Mais il y a des cas où l'ignorance & le ha-

zard ont corrompu les expressions, où l'on ne s'est pas assez rigoureusement conformé à la prononciation générale, où l'orthographe est demeurée tout-à-fait arbitraire, où c'est presqu'un droit acquis de prononcer d'une façon & d'écrire à discrétion de deux ou trois manières, & où l'on ne rencontre aucune uniformité, pas même entre les Auteurs. Voilà, ce me semble, les expressions dont il étoit important & libre de rechercher l'orthographe. Alors j'ai suivi le fil de la dérivation, & subi la loi de la langue originale. Ainsi j'ai écrit *enchant*, *enchantement*, d'après le François *enchanter* ; & *incantation*, d'après le Latin *incantare*. Si j'ai préféré *entire* à *intire* ; c'est que ce mot ne nous vient pas immédiatement du Latin *integer* ; mais qu'il a passé par le François, & qu'*integer* étoit devenu *entier*, avant que d'avoir été *entire*.

Il y a des occasions où la généalogie n'est pas aussi claire, & où il est difficile de sçavoir si l'on tient une expression de la premiere, de la seconde, ou de la troisiéme main. Nous chantions du Latin dans nos Eglises, dans les temps mêmes où nous avions des Do-

maines en France. J'incline cependant assez volontiers pour les origines Françoises. En effet, nous avons peu de termes Latins dans notre Langue domestique & commune, qui n'ayent la livrée Françoise : elle s'est conservée même dans un grand nombre, où les primitifs Latins sont fort défigurés.

Mais une nécessité à laquelle il a fallu se soumettre, c'est le sacrifice de l'uniformité à l'usage, même dans des mots où la dérivation n'avoit rien d'équivoque. Alors j'ai suivi la foule. Il étoit impossible de ne se pas laisser entraîner au torrent, surtout lorsqu'il se trouvoit entre le primitif & le dérivé une variété généralement adoptée, comme dans *explain* & *explanation*, dans *repeat* & *répétition*, &c.

Lorsque différentes combinaisons de lettres représentent également bien un même son, il n'y a aucune raison de préférence. Pourquoi écriroit-on plûtôt *choke*, que *choaque*; *soape* que *sope*; *fwel*, que *fuel*, & ainsi d'une infinité d'autres que j'ai placé dans mon ouvrage à leur double orthographe, afin qu'on ne manquât pas de les trouver en les cherchant par l'une, ou par l'autre.

Une regle que je me suis prescrite, & dont il est à-propos que j'avertisse ; c'est que l'orthographe que j'ai prétérée dans le cours de l'explication d'un mot, est toujours celle que j'avois quelque raison de croire la meilleure. Si j'ai laissé aux Auteurs que j'ai cités, leur manière d'écrire, c'est que je n'étois pas fâché qu'on apperçut les autorités que j'avois contre moi, qu'on examinât, & qu'on jugeât.

J'avertis seulement ici que dans les discussions de cette nature, il faut laisser à côté l'érudition réelle ou prétendue de l'Auteur, & s'attacher à des considérations plus voisines de la certitude. Il y a tel Ecrivain qui, entraîné par l'importance de sa matière, n'a gueres songé aux loix de la dérivation. Un autre, profond dans les Langues anciennes, mais peu versé dans les Langues modernes, est allé chercher bien loin une erreur, tandis qu'il avoit la vérité sous la main. Ainsi *Hammond* qui ne voyoit en écrivant que le Latin, orthographioit *feciblenesf*, au lieu de *feasiblenesf*. D'autres écrivent *dépendant*, ou *dépendent*, & varient la derniere voyelle selon la langue qu'ils ont eu

eu présente à l'esprit, & à laquelle ils se sont conformés.

Dans ces cas où le caprice a décidé sans contradiction, & que la raison impérieuse a tenté plusieurs fois de rappeller à une réforme aussi vaine que sévère, j'ai procédé avec le respect d'un disciple pour la bonne antiquité sa maîtresse, avec tout le ménagement imaginable pour le caractère propre à notre langue. J'ai hazardé peu de corrections; & dans ce petit nombre, je suis presque toujours revenu de l'usage moderne au vieil usage. Et qu'on le trouve bon au mauvais, il faut que je recommande, une fois pour toutes, à ceux de nos Grammairiens qui affectent la précision, de se tracasser un peu moins autour de quelques singularités nominales qui n'en valent pas la peine, & de ne pas embrouiller toute l'orthographe de leurs grands peres, en s'attachant à des propriétés minutieuses, & à des analogies puériles. On l'a dit, & cela est aussi raisonnable en Grammaire qu'en Politique, qu'il est moins important à la loi d'être juste, que d'être connue *. On ne change rien

* N'est-il pas permis de dire qu'en suivant

sans inconvénient, dit *Hooker*, même de pis en mieux. Il y a dans la constance un avantage certain & général, qui doit balancer en mille occasions, les améliorations d'une longue réforme, dont l'effet est d'accoutumer peu à peu les esprits à la légereté. Mais si je ne veux pas qu'on bouleverse tout; je permets bien moins d'assujettir la langue écrite, aux bizarreries de la langue parlée (*a*), de tenir compte de toutes ces petites variétés particulières à des temps & à des lieux, & de s'attacher à des altérations qui auront fait place à d'autres, avant qu'on les ait enregistrées,

Ce goût pour l'uniformité, & pour la constance, n'est point en moi l'effet d'un préjugé assez ridicule pour attacher à la combinaison des lettres, le bon-

ces maximes, on ne rémedieroit à rien, & que les hommes resteroient toujours également ignorans & malheureux ? On préconise tous les jours, sans distinction, les choses reçues & les usages établis. Mais si les temps changent, pourquoi ne changeroit-on pas les mœurs & & les coutumes ?

(*a*) C'est par les choses & par le style qu'il faut tenir un rang, avoir un nom, & quand on a reçu de la nature cet heureux privilège, on peut négliger les petites distinctions.

heur du genre humain. Je sçais, aussi bien que personne, que l'orthographe la plus ignorante, & la plus vicieuse, transmet la vérité avec autant de puissance que l'orthographe la plus correcte & la plus érudite. Je ne suis pas assez enfoncé, assez perdu en lexicographie, pour avoir oublié que les paroles sont des filles de la terre, & que les êtres sont les enfans du Ciel. Les mots ne sont que les signes des idées, & la langue n'est que l'instrument de la science. Mais il seroit à souhaiter qu'un instrument aussi important fut moins sujet à dégénérer, & que les signes eussent un peu plus de la permanence des choses qu'ils représentent.

Dans le dessein de fixer l'orthographe, je n'ai pas negligé la prononciation, que j'ai suffisamment indiquée, en plaçant un accent sur la sillable aigue ou élevée. On trouvera quelquefois que l'Auteur cité n'est pas d'accord avec moi sur le lieu de l'accent; d'où il s'ensuit ou que l'infléxion du mot a changé, ou que mon accent pêche, ou que celui de l'Auteur étoit vicieux. Je fais de courtes observations, par tout où j'apperçois de l'irrégularité dans l'usage des caractè-

res; & quand il m'arrive d'y manquer, c'est pour avoir imaginé qu'on me pardonneroit plûtôt cette négligence que des longueurs.

La connoissance de l'étimologie étoit absolument nécessaire pour fixer l'orthographe, & déterminer la signification des mots. Or les mots se divisent au premier coup d'œil, en primitifs & en dérivés. Un mot est primitif, quand on ne lui trouve dans la langue aucune racine; un mot est dérivé, quand il y a dans la langue un mot plus simple auquel on peut le rapporter.

J'ai été d'une exactitude trop scrupuleuse, peut-être, à rappeller les dérivés à leurs primitifs. Qui ne voit, par exemple, que *Remotenesſ* vient de *Remote?* &c.... mais le plan général ne me permettoit pas de retrancher tout ce qui paroîtra superflu. Il est de la derniere importance dans l'examen de l'institution d'une Langue, de suivre sans omission l'échelle des mots, tant en descendant qu'en montant. C'est le seul moyen de recueillir toutes les infléxions différentes, par lesquelles l'usage a voulu que les dérivés émanassent des primitifs; & c'est dans ce cas, ainsi que

dans la décomposition de tout autre systême, qu'il convient de conserver l'uniformité, aux dépens de certaines qualités particulières.

Je n'ai pas manqué d'observer dans l'irrégularité des dérivés, celles du pluriel de quelques noms, & du parfait d'un grand nombre de verbes. Ce sont des cas fréquents dans les dialectes Teutoniques. Ils n'embarrassent gueres ceux à qui ces langues sont familières; mais il n'en est pas ainsi des autres, surtout lorsqu'ils étudient notre Langue.

Le Latin & le Teutonique sont les sources générales de nos primitifs. Sous la Langue Latine, je comprends la Françoise avec tous ses jargons provinciaux; sous la Teutonique, le Saxon & l'Allemand avec ses Dialectes. Il n'y a presqu'aucun de nos Polisillabes qui ne soit Romain d'origine, & presqu'aucun de nos Monosillabes qui ne soit Teutonique.

J'aurai vraisemblablement cité quelquefois le Latin, lorsque le primitif immédiat étoit François; & tout entier à l'éclaircissement de ma langue, je n'aurai point remarqué si le mot Latin étoit pur ou barbare, le mot François, d'u-

sage, ou suranné. Mais est-il possible de tout dire?

C'est principalement de *Junius* & de *Skinner* que j'ai tiré les étimologies Teutoniques. Si je ne les cite jamais, ce n'est ni pour m'approprier leurs travaux, ni pour me couronner de leurs lauriers, mais afin d'éviter les répétitions fatiguantes. *Junius* & *Skinner* sont deux hommes que je ne nommerai jamais sans respect. Qui est ce qui a l'érudition plus étendue que *Junius*, le jugement plus sain que *Skinner*? Le premier posséda toutes les Langues Septentrionales. *Skinner* ne connut gueres des Langues anciennes, que ce qu'on en saisit en feuilletant leurs Vocabulaires. Mais les connoissances de *Junius* servent souvent à l'écarter du but, au lieu que *Skinner* arrive toujours au sien par le plus court chemin. Celui-ci est quelquefois ignorant, jamais ridicule; l'autre est toujours sçavant, & souvent absurde.

J'entends frémir d'ici toute la littérature Septentrionale, de voir le célébre *Junius* dégradé par une comparaison odieuse; mais quelque vénération que j'aye pour cet Auteur, quelque justice que je sois prêt à rendre à ses travaux;

je ne puis m'empêcher de rire de son manque de jugement, quand il prétend sérieusement que *dream*, *songe*, vient de *drama*, *drame*, parce que la vie est un *drame*, & le *drame* un *songe*, & que *moan*, *se lamenter*, dérive de *monos*, *seul*, parce que l'homme triste cherche la solitude, &c....

Ce que nous sçavons des Langues Septentrionales est si borné, qu'il est impossible de reconnoître plusieurs mots qui sont incontestablement Teutoniques, & de les rapprocher d'aucune Langue ancienne. Alors j'ai substitué le Hollandois à l'Allemand, non comme expression radicale, mais comme parallele; non comme ayeule, mais comme collatérale.

N'est-ce pas une bizarrerie bien étrange, que des mots qui partent de la même souche étimologique, ayent souvent des acceptions tout-à-fait différentes? Mais il arrive aux expressions, comme aux races, de dégénérer; comme aux plantes, de s'abâtardir. Il suffit, pour constater l'identité d'étimologie entre deux mots, malgré la diversité de signification, qu'on puisse conjecturer sur certains vestiges qui ne disparois-

sent jamais entiérement, que le passage de l'un des sens à l'autre n'étoit pas impossible; & l'on aura toujours ce degré de certitude, si les deux sens peuvent être compris sous une même idée générale.

Il n'étoit pas difficile de tirer des ouvrages publiés les connoissances étimologiques dont on pouvoit avoir besoin; & quelque attention aux loix de la dérivation suffisoit pour discerner la véritable orthographe. Mais la partie pénible & difficile du Vocabulaire, étoit de recueillir avec exactitude les termes de la Langue. Je n'ai pas tardé à reconnoître l'insuffisance des Vocabulaires; cependant il a fallu commencer par les épuiser; se livrer ensuite à des excursions dans toutes sortes d'ouvrages; glaner d'industrie, saisir les hazards, & surtout conserver son courage, à l'aspect d'un cahos immense enveloppé de ténèbres. Je présume que mes veilles n'auront pas été tout-à-fait infructueuses, à en juger par l'étendue que j'ai donnée au Vocabulaire.

Mon Dictionnaire ne devant être qu'un Léxique commun & appellatif, les noms propres en sont tous exclus.

On n'y trouve des termes d'Arts, que ceux que les Sçavans ont employés dans leurs ouvrages, ou les Auteurs Techniques dans leurs Léxicographes. L'autorité d'un seul homme m'a suffi quelquefois, pour enregistrer un mot: à la vérité, je ne regarde pas encore ce mot comme adopté, mais seulement comme attendant son adoption du temps & du besoin.

Je n'ai pas rejetté les expressions que nos Auteurs ont empruntées des Langues étrangeres, qu'ils sçavoient; mais je ne les admets que pour faire la censure de la vanité, du mauvais goût, du Néologisme, & de l'ignorance, & préserver mes compatriotes de la folie de naturaliser des étrangers, au détriment des naturels.

Je n'ai presque point rencontré de mots superflus. J'en ai trouvé quelques-uns que l'usage a consacré sous plusieurs formes différentes. Je les ai employé sous toutes ces formes, & j'ai mis *viscid* & *viscous*; *viscidity* & *viscosity*.

Je ne distingue gueres les mots composés des mots simples, que dans les

occasions où les radicaux ont perdu leurs acceptions dans le composé.

Il y a des dérivés dont la formation est si naturelle, si conforme au génie de la langue, telle que celle des substantifs, des diminutifs, des adverbes qui ont suivi la terminaison qui leur a été affectée, soit par l'usage, soit par la sintaxe, soit par la derniere syllabe du primitif, que j'en ai négligé plusieurs sans scrupule. Lorsque le dérivé est si voisin du primitif, il est impossible que l'acception devienne équivoque.

Les noms verbaux en *ing*, comme *the keeping of the castle*, la garde du château, *the leading of the army*, le commandement de l'armée; n'ont été répétés que pour éclaircir l'acception du verbe; excepté dans les cas où ils désignoient une action, une chose, où l'acception en étoit abstraite ou absolue; comme en *dwelling*, demeure; *living*, revenu; *learning*, *science*, &c.

J'ai omis les participes, à moins qu'ils ne désignassent une qualité. Lorsqu'ils marquent l'action, ce sont des adjectifs pour la connoissance desquels, celle du verbe suffit.

J'ai conſervé tous les mots ſurannés que j'ai rencontré dans des auteurs qui ne l'étoient pas, & toutes les fois que je leur ai imaginé une energie, & je ne ſçais quel charme qui ſollicitoit un homme de goût, de les faire renaître.

La compoſition des mots formant un des principaux traits de la phiſionomie d'une langue; j'ai tâché de réparer en ce point la négligence de ceux qui m'ont précédé. J'eſpere qu'on en trouvera dans mon ouvrage, autant qu'il en faut, pour ſe familiariſer avec le tour & le caractere de notre langue. Il n'appartient gueres qu'aux hommes profondément verſés dans une langue, de faire des compoſés nouveaux qui réuſſiſſent.

Le nombre des compoſés de la prepoſition *re* & de la prepoſition *un*; dont la premiere marque répétition, & la ſeconde tantôt oppoſition, tantôt privation, étoit trop grand pour être épuiſé. Il y avoit d'ailleurs un obſtacle inſurmontable à ce projet, quand je l'aurois eu; c'eſt la liberté & le ſuccès avec leſquels les compoſés de ces prépoſitions ſe multiplient tous les jours.

Mais nous avons une ſorte de compoſition qui nous eſt propre, & qui donne vraiment la torture aux étrangers qui étudient notre langue; c'eſt la facilité inconcevable de varier à l'infini l'acception des verbes par les particules qui les ſuivent: ici toute la ſagacité tombe en défaut. Auſſi me ſuis-je attaché à n'ômettre aucun de ces idiotiſmes, à l'aide deſquels nous ſupléons quelquefois à trois ou quatre phraſes diſtinctes, avec un verbe & deux monoſyllabes, & qui donnent à notre diſcours tant d'énergie, de rapidité & de laconiſme. Je ne me flatte pas d'y avoir réuſſi. Mais j'oſe aſſurer qu'il n'y aura aucune combinaiſon de verbe avec une particule, quelqu'extraordinaire & détourné que le ſens en ſoit devenu, dont je n'aie propoſé pluſieurs exemples. Il ne s'agira plus, ces exemples connus, que d'en étendre l'application à certains cas que je pourrois avoir omis.

Il y a pluſieurs mots dont l'uſage, ou pour mieux dire, l'exiſtence dans la langue, n'eſt appuyée que ſur les autorités de *Bayley*, *Ainſworth*, *Phil-*

lips, & de l'auteur du ſuplément aux Dictionaires. Je ne crois pas qu'on trouve ces mots ailleurs que dans ces Lexicographes. J'en ai rejetté pluſieurs, que je n'ai jamais lû dans aucun auteur, & adopté quelques-uns qu'on pourroit employer; quoique je n'en aie point d'exemples. C'eſt une condeſcendance qu'il falloit avoir pour mes confreres & pour le public. Je leur ai donné cette marque de confiance: elle étoit d'autant plus exigible que je la demande pour moi. J'ai voulu en être cru ſur ma parole, lorſque j'ai admis des mots dont l'utilité m'étoit connue, mais qui n'étoient encore ni uſités, ni autoriſés. J'ai compté que le lecteur ne diſputeroit pas mon témoignage; j'aurois eu mauvaiſe grace, à me montrer plus difficile ſur le témoignage des autres.

Tel eſt le choix des mots que je me ſuis propoſé de conſiderer en Grammairien. Je les rapporte toujours aux différentes parties d'oraiſon, auxquelles ils appartiennent. Je les ſuis dans toutes leurs terminaiſons, ſur-tout ſi l'infléxion en devient irréguliere. J'en éclaircis les acceptions, par des remarques qui

priſes chacune ſéparément, ſont aſſez peu de choſe, mais qui toutes enſemble concourent à la connoiſſance d'une langue négligée, pour ne pas dire entiérement abandonnée à ſon malheureux ſort.

La partie de mon ouvrage ſur laquelle la critique pourra s'attacher avec le plus de ſuccès, c'eſt la définition. Mécontent de moi-même en pluſieurs endroits; dois-je m'attendre à contenter ceux qui ont réſolu de ne l'être nulle part? Ce n'eſt pas une choſe facile que de définir une langue. Il y a des mots qui n'ont point de ſynonimes exacts, l'idée qu'ils repréſentent étant ſi particuliere qu'elle n'a qu'une apellation, & les périphraſes ne pouvant rendre des idées ſimples. S'il eſt arrivé que l'etre fut inconnu, qu'on n'en eut que des notions vagues, & que les différens eſprits le conçuſſent diverſement; il a fallu que les mots conſervaſſent l'équivocité de la choſe; & alors il eſt évident qu'il n'y avoit que les progrès des lumiéres naturelles qui puſſent perfectionner la ſcience des ſignes. Mais telle eſt la poſition d'un Lexicographe, qu'il eſt autant & plus arrêté par les expreſſions

claires, que par les obſcures. Il ſemble qu'il n'y ait que les choſes qui ne ſont ni trop ni trop peu connues, qui puiſſent être expliquées. Expliquer un mot obſcur, c'eſt lui en ſubſtituer de clairs; & combien de fois la tâche eſt elle impoſſible? En Logique, on ne prouve rien, ſans avoir ſuppoſé quelque choſe d'évident qui ne ſe prouve point; pareillement en Grammaire, on ne définit rien ſans avoir ſuppoſé quelque choſe d'entendu qui ne ſe définit point.

Il y a d'autres expreſſions dont l'acception eſt ſi ſubtile, ſi déliée, que la définition la plus ſerrée, devient comme un rèſeau trop lâche, au travers duquel le ſens s'échappe: on peut mettre dans cette claſſe, les *explétives*. Dans les langues mortes, notre ignorance les traite comme des ſons vuides de ſens, dont la ſeule fonction eſt de cadencer un vers, ou d'arrondir une période. Mais il n'en eſt pas ainſi dans les langues vivantes; nous ſçavons très-bien qu'elles ont une puiſſance, une emphaſe qu'on n'obtiendroit d'aucune autre forme d'élocution imaginable.

Nous avons une foule de verbes d'une acception ſi vague & ſi générale,

d'un uſage ſi libre & ſi illimité, qui ſe plient à tant de ſens différens du ſens original, qu'il eſt impoſſible de les ſuivre, à travers ce labyrinthe d'idées auxquelles ils ſe fléchiſſent, & qu'ils embraſſent en ſerpentant comme certaines plantes paraſites; de les ſaiſir, de les interprêter à la rigueur & de les circonſcrire. Si je ne ſuis pas complet ſur ce point, il y auroit de l'injuſtice à m'en faire un reproche. Tant que notre langue ſera vivante; que cet inſtrument ſera journellement dans la main des hommes, & à l'uſage de leurs fantaiſies, de leurs plaiſirs, de leurs travaux & de leurs beſoins; exiger d'un Lexicographe, qu'il en donne un tableau fidele; c'eſt propoſer à un Peintre de deſſiner avec exactitude, une forêt batue par les vents, dont il n'appercevroit l'image que ſur des eaux agitées.

L'emploi des particules eſt d'une étendue ſi prodigieuſe chez toutes les nations, qu'il ſeroit difficile de les réduire à un certain nombre de formules déterminées qui les repréſentaſſent: au reſte, j'avouerai que cette difficulté ne me paroît ni plus grande, ni moindre

dans aucune langue, que dans la nôtre; je m'y ſuis attaché avec ſoin, & même avec quelque ſuccès; ſur-tout ſi l'on conſidere que la matiére n'a point encore été attaquée dans tout ſon détail, par un homme ſeul; quelque connoiſſance & quelque ſagacité qu'il ait eu.

J'ai rencontré des mots que je n'ai point expliqués, parceque je ne les entends pas. Il y auroit eu peu d'inconvénient à les omettre. Mais je ne tiens pas aſſez à mon amour propre, pour éviter un aveu d'ignorance. Et dequoi rougirois-je, quand je vois Cicéron douter ſi *leſſus* ſignifie dans la loi des douze Tables, un chant funèbre ou un habit de deuil; & Ariſtote, ſi *oureus* ſe prend dans l'Iliade, pour le Mulet ou le muletier. Après ces exemples, je peux, je crois, ſans chagrin, laiſſer quelque choſe a défricher à la ſagacité plus heureuſe, ou au travail plus opiniâtre de ceux qui viendront après moi.

La rigueur d'une définition grammaticale exige que la définition & le défini ſoient réciproques. C'eſt un but que je me ſuis toujours propoſé, mais

que je n'ai pas toujours atteint. Il eſt rare que les mots ſoient exactement ſynonimes. On n'a inventé des expreſſions nouvelles, que, parcequ'on a ſenti l'inſuffiſance de celles qu'on avoit. Les ſignes s'étendent ſouvent à pluſieurs idées; mais il y a peu d'idées qui ſoient repréſentées par pluſieurs ſignes. Alors, il faut multiplier les expreſſions, & s'avoiſiner par approximation d'un ſens qu'on n'atteindra jamais. Il ne faut pas imaginer à cela un ſi grand inconvénient; la variété des exemples ſuppléant toujours à l'inexactitude de la diction, on recouvre d'un côté la portion fugitive du ſens qui s'étoit échappée d'un autre.

Il a fallu ſuivre les progrès de l'uſage & de l'extenſion, dans tous les cas où, par une longue ſuite de nuances imperceptibles, les mots ont paſſé d'un ſens à un autre, de celui-ci à un plus détourné, & de ce dernier à une acception, avec laquelle le rapport de l'acception originelle ſe diſcernoit à peine. L'art alors eut conſiſté à rendre la chaîne ininterrompue, afin que l'acception s'altérant légérement d'un chaînon au ſuivant, la vraiſemblance & la clarté ſe conſervaſſent, & que l'on paſsât pour-

ainſi dire, du blanc au noir, ſans être choqué du contraſte.

Un homme d'une ſagacité divine, auroit pû dans un moment d'enthouſiaſme ſe propoſer cette tâche; mais revenu au ſang froid, il n'eut pas tardé à l'abandonner comme impraticable. Il ſe fut trouvé dès les premiers pas, enlaſſé dans une multitude de ſens ſi analogues, ſi voiſins du ſens otiginal, & les uns des autres, qu'aucune conjecture poſſible ne l'eut ſatisfait ſur la préférence. Lorſque les ramifications d'un radical ſont paralleles, comment les ranger en une ſuite continue? Souvent il arrive auſſi qu'on n'apperçoit entre des acceptions aucune limite diſtincte, & que les extrêmités de leurs Domaines, s'obſcurciſſent & ſe confondent. On ſent très-bien qu'il y a une ligne de partage qui les ſépare, mais on ne la diſcerne pas. Alors, ſi l'on entreprend de définir & de marquer les nuances, on ſe perd dans un galimathias d'expreſſions obſcures & inexactes. Mais pourquoi les mêmes ombres qui couvrent quelquefois les idées, ne s'étendroient-elles pas auſſi ſur les mots? Or, combien n'arrive-t-il pas de fois que l'eſprit ſoit

frappé de la diſſimilitude de deux ou pluſieurs idées, ſans trouver ni dans d'autres idées, ni dans les ſignes de la langue, un moyen de les caractériſer. Toute la reſſource conſiſte, en l'un & l'autre cas, à ſçavoir rapprocher les idées dans une même penſée, & les mots dans une même phraſe; alors on s'apperçoit que les idées ne faiſant point une répétition, ni les mots un pléonaſme; il faut qu'il y ait quelque différence intrinſeque. Mais qu'arrive-t-il à l'homme qui travaille, au milieu de cette Grammaire expérimentale? C'eſt de ſe fatiguer la vue ſur une multitude d'objets qui ne s'épuiſent point, de ſe laſſer de regarder & de diſtinguer, de perdre patience, & d'entaſſer pêle mêle, dans ſon dépit, des échevaux d'idées & d'expreſſions ſi brouillés, qu'il eſt impoſſible d'en ſéparer les fils, & de les devider.

Je ne doute point que ces hommes qui n'ont jamais enviſagé leur langue, au-delà de l'uſage populaire qu'ils en ont fait, ne traitent ce que je viens de dire, comme la charlatanerie d'un auteur qui cherche à ſurfaire ſa peine, &

à couvrir l'objet de ſon travail de ténébres miſtérieuſes & de voiles ſacrés, afin de s'attirer une eſpéce de vénération. On ne juge bien d'un art, que quand on s'y eſt appliqué. Qu'ils commencent par ſe pourvoir de Philoſophie; qu'ils eſſayent enſuite d'appliquer ce qu'ils en auront appris, à la Grammaire de leur langue, & ils verront ſi j'ai rien avancé de trop, ſi les difficultés ne ſont pas encore fort au-deſſus de mes expreſſions, & s'il y a même dans la langue, toutes les reſſources néceſſaires pour les rendre ſenſibles & claires aux ignorans. J'en appelle aux Grammairiens.

Il eſt arrivé quelquefois que le ſens Métaphorique d'une expreſſion, a chaſſé de la langue, l'acception originelle & ſimple. J'ai cependant conſervé celle-ci, comme tige d'une généalogie qui auroit été défectueuſe par la ſuppreſſion. Par exemple, je doute que *ardour*, ardeur, ſe diſe aujourd'hui du feu matériel, & que *Flagrant*, ſoit ſynonime à *brulant*. C'eſt cependant du feu Materiel, & de ſon action qu'il a fallu partir, pour amener ces expreſſions à leur ſens figuré.

Un mot eſt quelquefois chargé d'un ſi grand nombre d'acceptions différentes, qu'il eſt difficile de les raſſembler toutes. Alors, il a fallu chercher l'ordre & la valeur des dérivés dans l'acception même du générateur; ou tirer de l'enchaînement de la dérivation, dont on remplit les vuides, quelques ſignifications ſurannées du primitif. Dans les cas embaraſſans, ſi l'on compare entr'eux tous les individus de la même famille, l'on découvre que l'embarras naiſſoit, ou d'avoir paſſé légérement ſur l'acception à laquelle la lumiére qu'on cherchoit étoit attachée, ou d'avoir préféré inconſidérément des rapports ſimples & clairs, à des rapports ſubtils, éloignés, mais primitifs & vrais. Pour diſtinguer l'importance des rapports, & ne pas ſe tromper dans le choix, le moyen le plus ſur eſt de conſidèrer les mots, dans un grand nombre de phraſes différentes & de conſtructions variées.

On ne porte pas à tout, en ce genre d'érudition, la même ſagacité, & l'on n'obtient par le même ſuccès. Des choſes également claires, ne ſe ſaiſiſſent

pas avec la même facilité, par le même homme. Celui qui s'embarque dans un long ouvrage, tombe dans des erreurs, lorſqu'il n'y avoit ni ambiguité qui pût le ſurprendre, ni obſcurité qui dût l'offuſquer. Il y a des expreſſions heureuſes dont la fineſſe lui échappe, des ſynonimes dont il n'apprécie pas la juſte valeur; & préoccupé de certains objets, il laiſſe en arriere une infinité d'endroits à perfectionner, par celui dont le coup d'œil aſſez étendu & plus impartial, embraſſera indiſtinctement & ſans prédilection, toutes les parties du ſyſtême général.

Il ſeroit bien injuſte de ne pas diſtinguer des imperfections qu'il eſt plus raiſonnable d'attribuer à la nature de l'ouvrage, qu'à l'inſuffiſance de l'auteur. Il eſt, par exemple, dans les définitions, des cercles vicieux qu'on n'évite point, une néceſſité abſolue de ſubſtituer à des termes clairs, d'autres termes qui le ſont moins. Il eſt évident qu'une expreſſion peut communément être rendue par une expreſſion plus générale, mais rarement par une plus claire. D'ailleurs la clarté & l'obſcurité ſont relatives; & ſi l'eſtime qu'on fait de

notre langue, invite les étrangers à parcourir ce Dictionaire, ils ſeront certainement éclairés en pluſieurs endroits, ſur leſquels les expreſſions nous paroiſſent jetter des ténébres. C'eſt pour multiplier en faveur des hommes inſtruits, les moyens d'aprofondir leur idiome, que je me ſuis aſtraint à joindre toujours à la définition angloiſe, l'interprétation latine ou teutonique.

C'eſt dans les exemples des différentes acceptions d'un mot, rangées, autant qu'il eſt poſſible, ſelon la datte de leur introduction dans la langue, qu'il faut chercher la ſolution de pluſieurs difficultés & le ſupplément à un grand nombre d'omiſſions.

Lorſque je recueillis mes autorités, je me propoſai d'en étendre l'uſage fort au-delà de l'explication ſeche & verbale du mot. Je tirois des Philoſophes, les principes des ſciences; des Hiſtoriens, les faits les plus importants; des Chimiſtes, des procédés curieux; des Théologiens, des exhortations à la vertu; des Poëtes, des deſcriptions de la nature. On voit par-là, quel étoit mon projet, lorſque j'étois encore loin de l'exécution. Mais le temps

temps arriva où il fallut rédiger dans l'ordre alphabétique, cette moiſſon d'érudition, de connoiſſances & d'agrémens. C'eſt alors que je fus effrayé des volumes que j'allois compiler, & du dégoût qui s'enſuivroit, & que je me déterminai à réduire mes longues citations à des bouts de phraſes découſus, où l'on rencontre à peine un ſens complet. Ainſi, après avoir eſſuyé l'ennui de copier pendant des années, je me trouvai condamné à celui de rayer pendant des ſemaines. Il ne m'eſt reſté ſains & ſaufs, que quelques paſſages que j'ai épargnés pour ſervir de délaſſement au lecteur, & égayer s'il eſt poſſible, les ſables incultes & les déſerts arides de la philologie, en y diſperſant d'eſpace en eſpace, quelques touffes de fleurs & de verdure.

Mes exemples ainſi mutilés ne peuvent donc plus être conſidérés, comme les dépôts de la doctrine & des opinions des hommes. Ils ne contiennent plus que le mot, que j'y ai à la vérité conſervé, avec toutes ſes dépendances. Il y a pis: je ne doute point que le but général d'une maxime, ne ſe ſoit éclipſé & n'ait quelquefois diſparu ſous une rature

faite à la hâte. Ainſi, je conſeille au Philoſophe de n'y plus chercher ſon ſyſtême, au Théologien ſa croyance.

Si je cite des Auteurs qu'on n'a jamais regardé comme des modeles de ſtyle ni comme les maîtres de la langue, c'eſt qu'il faut prendre les mots où on les trouve; & où eſt dans notre langue, la page écrite avec élégance & pureté, qui contienne les termes de l'agriculture & des arts? Une citation de cette nature ne ſert communément qu'à conſtater l'exiſtence du mot; & le choix en a été, & en a dû être moins ſcrupuleux, que quand il a été queſtion d'éclaircir la ſyntaxe, l'acception & les rapports.

D'abord j'avois rejetté le ſuffrage de tout auteur vivant, pour éviter le reproche de partialité & la mauvaiſe humeur; & je ne me ſuis départi de cette loi ſévére, qu'en faveur de certaines productions d'un mérite ſi tranſcendant qu'elles arrachoient de moi, un ſigne de vénération, toutes les fois qu'elles préſentoient à ma mémoire le mot & l'exemple que je cherchois. Je m'accuſe de m'être laiſſé entraîner dans d'autres occaſions, par trop de ſenſibilité peut

être, à répandre dans quelques lignes, les noms favoris d'un petit nombre d'amis ſi tendrement aimés.

Je ſuis ſi éloigné de l'affectation puérile d'embellir mes pages, aux dépens des productions de mon ſiécle, que j'ai emprunté preſque toutes mes citations d'auteurs qui ont précédé le *rétabliſſement*. J'avoue d'un autre côté, que je regarde les ouvrages de ces temps, comme les ſources pures & ſacrées de la vraie diction angloiſe. Depuis, il eſt arrivé à notre langue, par le concours d'un grand nombre de cauſes, de perdre peu à peu ſon caractere teutonique, & de pancher vers la conſtruction didactique & la phraſèologie Françoiſe; d'où il faut la rappeller, en poſant nos anciens auteurs, comme les baſes éternelles du diſcours vraiment Anglois, n'ajoutant à nos conſtructions anciennes, que celles qui nous manquent, qui ſont conformes à notre génie, & qui ſe fondent ſans effort avec notre idiome.

Toute langue paſſe néceſſairement par un état de barbarie, pour arriver à ſa perfection, & par un état de rafinement pour deſcendre de la perfec-

tion au déclin. Je me ſuis, je crois, mis aſſez en garde contre mon goût particulier, & je n'aurai point remonté à des temps trop éloignés, ni farci mon vocabulaire de termes inintelligibles. J'ai tiré la ligne au-deſſus de Sidney, & c'eſt une barriere qu'il m'arrive rarement de franchir. Et pourquoi l'aurois-je fait? Y a-t-il rien d'utile & d'agréable, qu'on ne puiſſe exprimer; d'idées ſublimes, qu'on ne puiſſe rendre; de tours d'éloquence qu'on n'ait employés; aucune qualité du diſcours dont on ne trouve des modéles dans notre langue, telle qu'on l'écrivoit ſous le regne d'Elizabeth? Recueillés d'Hooker & de la traduction de la Bible, les termes de la Théologie; de Bacon, les termes de Philoſophie; de Raleigh, les termes de Guerre, de Marine & de Politique; de Spencer & de Sydney, les dictions poëtiques; de Shakeſpear, les expreſſions uſitées de la vie commune; formez en un idiome, & regrettés après cela, ſi vous le pouvez, les idées que vous ne pourrez tranſmettre.

Ce n'eſt pas aſſez de connoître un mot, pour l'inſérer dans un vocabulaire; il faut encore l'avoir rencontré en com-

binaiſon avec un certain nombre d'autres mots qui forment un diſcours, & que ce diſcours en détermine l'acception & la valeur. Voilà la regle que j'ai ſuivie dans le choix de mes citations; & quand il eſt arrivé à un auteur de décrire ou de définir exactement, j'ai fortifié mon autorité de la ſienne, ſans remplir l'intervalle de temps qui les ſéparoit, ſans avoir de ménagement pour cette eſpéce de Chronologie que je reſpecte volontiers, partout ailleurs.

Il y a des mots qui ſubſiſtent dans une Langue ſans aucun aveu: ce ſont communément ou des noms dérivés, ou des adverbes, qu'on a déduits des primitifs par une analogie réguliere; ou des noms d'objets dont on écrit rarement; ou des expreſſions incertaines, & d'une exiſtence douteuſe. Je les examine avec ſoin, & je me détermine enſuite à les adopter, ou à les bannir.

Il y a plus d'apparence qu'on me reprochera la ſurabondance que la diſette d'exemples. On penſera que je les ai accumulés ſans beſoin, & dans des cas où je pouvois les omettre ſans préjudice. Mais je dirai à nos

critiques, qui jugent avec tant de précipitation, qu'un Livre de la nature du mien, demande un peu plus de temps & de lumieres pour être accuſé de longueurs & de ſuperfluités, qu'ils n'en apportent communément à leur examen. Ces citations, qui ne préſentent à un Lecteur indolent ou hébêté, que des redites inutiles, paroîtront quelquefois à un homme qui ſçait voir, des acceptions toutes différentes, ou des nuances fines d'acceptions qui ne ſont les mêmes qu'en apparence. Ici le mot ſera dit des choſes, là des perſonnes; dans un exemple, pris en bonne part, dans le ſuivant en mauvaiſe, ailleurs indifféremment: tantôt ce ſera la maniere de dire commune de nos peres; une autre fois, un tour délicat particulier à leurs enfans: en cet endroit une autorité déciſive vient à l'appui d'un ſuffrage douteux; en cet autre, une phraſe ambigue s'éclaircit. Le mot eſt le même, mais le cortége eſt toujours différent. Il eſt combiné avec un certain nombre d'autres ſignes; & ces combinaiſons connues marquent l'étendue de la Langue, fixent ſes progrès actuels, & préparent ſon avancement.

Lorsqu'un mot est équivoque, je l'employe sous ses sens différens; lorsqu'il est métaphorique, j'en adopte toujours le sens le plus simple.

J'ai quelquefois été tenté de donner des exemples d'une espece de généalogie d'expressions & de sentimens, & de montrer comment plusieurs Auteurs s'étoient inspirés & enhardis successiment. J'ai succombé rarement; ces sortes de citations me paroissant à moi-même presque superflues; à moins qu'on ne les considérât comme des ébauches de l'histoire de l'entendement humain.

J'ai remarqué avec soin toutes les variétés de la syntaxe, qui se sont présentées dans les exemples que j'ai choisis. La liberté ou plutôt la négligence à laquelle nous nous sommes livrés dans la construction du discours, a rendu notte stile bizarre & voisin de la barbarie. Quand j'ai trouvé les mêmes mots diversement combinés, j'ai donné la préférence à la syntaxe réguliere, & je n'ai guere manqué d'engager, par mes observations, le Lecteur à prendre le même parti.

Voilà donc les précautions que j'ai prises pour fixer l'orthographe, découvrir les analogies, regler la construction, déterminer les mots, & remplir la tâche d'un Lexicographe exact. Heureux si j'avois pû satisfaire également à toutes les parties de mon projet, & ne pas rester moi-même, au-dessous de ma propre attente! Quelques preuves d'attention & de lumieres qu'on puisse reconnoître dans cet Ouvrage, je le laisse susceptible de beaucoup d'améliorations. On peut souvent disputer mon orthographe, accuser mon étimologie d'incertitude ou d'erreur, mes définitions, d'être tantôt trop serrées & tantôt trop diffuses, les acceptions distinguées avec plus de subtilité que de goût; en un mot l'ouvrage entier, de fourmiller de minuties épineuses qui harassent le Lecteur, sans l'instruire.

Et que dira-t'on des exemples? que je les ai multipliés sans jugement, & présentés sous un faux jour? j'en conviens; j'espere cependant que le premier de ces défauts sera plus rare que le dernier. Et comment les aurois-je évité l'un & l'autre; obsédé pendant

mon travail, d'inquiétudes d'esprit & de peines de corps? Dans un état si peu propre à l'étude, j'eus encore le malheur de compter sur plus de secours de ma mémoire, qu'elle ne m'en pouvoit fournir; & de renvoyer à la révision le soin de remplir des omissions que j'avois faites en transcrivant, & qu'il me fut impossible de me rappeller.

J'ai omis de propos délibéré des expressions qui ont un sens déterminé, & qui caractérisent certaines actions particulières & connues; & parmi celles dont je me suis occupé, il y en a, sans doute, plusieurs dont je n'ai pas exposé toutes les acceptions.

Ces imperfections, quoique fréquentes, ne resteroient pas sans apologie, si je le voulois. Ne pourrois-je pas dire que, quelque soit le succès, il est toujours louable d'avoir osé une chose honnête, même au-dessus de ses forces; que rien n'est plus ordinaire aux hommes qui ont l'appréhension facile & l'imagination vive, que de trop présumer d'eux-mêmes; enfin que dans les grands projets, la moindre indulgence qu'on puisse avoir pour un Auteur, c'est de ne pas

exiger qu'il soit aussi éclairé sur ce qu'il vouloit, que sur ce qu'il pouvoit faire.

Quand je m'engageai dans cet Ouvrage, j'étois résolu à ne passer aucun terme, aucun être sans l'avoir bien examiné; je vivois dans l'attente la plus délicieuse des journées que j'allois consacrer aux Lettres; je courois avec enthousiasme me précipiter dans l'érudition obscure & ténébreuse des peuples Septentrionaux; je grossissois à mon imagination enchantée, les richesses que j'allois tirer du fond de ces mines vierges, où aucun mortel n'avoit encore porté ses regards; & j'étois tout glorieux des acquisitions que j'allois étaler aux hommes. Je devois m'avancer de l'origine des mots, à l'essence des choses; m'enfoncer dans le labyrinthe des connoissances; rechercher les propriétés de tous les êtres dont j'aurois à parler; tout circonscrire dans les bornes rigoureuses de la définition; donner des descriptions exactes des productions de l'art & de la nature; & substituer mon Ouvrage à tous les Livres appellatifs & classiques qui existoient au monde. Tel fut le songe d'un Poëte destiné à se réveiller Léxicographe. La

premiere chose que je sentis, c'est que le temps d'exécuter n'étoit pas celui de se pourvoir d'instrumens; & qu'il falloit modestement commencer, continuer & finir mon travail, avec la provision actuelle de ressources que j'avois en ma disposition. Délibérer toutes les fois que je doutois, m'instruire toutes les fois que j'ignorois, c'eut été le moyen de ne rien achever, sans y gagner beaucoup, pour le peu que j'aurois fait. Dès mes premiers essais, je compris qu'il n'étoit pas facile de venir à bout de ce que je n'emportois pas avec mes seules forces. Je vis qu'une discussion en amenoit une autre; qu'une lecture en entraînoît plusieurs; que chercher n'étoit pas trouver; que trouver n'étoit pas sçavoir; & que tendre à la perfection, c'étoit imiter ces imbéciles habitans de l'Arcadie, qui couroient au haut de la montagne la plus voisine, derriere laquelle le Soleil s'étoit couché, pour le voir, & de cette montagne à une autre, sans penser qu'ils auroient beau marcher en avant, ils en seroient toujours à la même distance.

Je resserrai donc mon plan, & je me déterminai à ne compter que sur

moi-même, & à laisser là des secours étrangers qu'on obtient si difficilement, & qui servent si peu. Le fruit de cette résolution fut de donner à mon Ouvrage des bornes qui me laissoient quelque espérance d'en voir, sinon la perfection, du moins la fin.

La confiance en moi-même n'a jamais été portée au point de me rendre négligent. Au contraire, il y aura des fautes qui ne viennent que d'une attention trop opiniâtre, & d'une diligence trop scrupuleuse. Il étoit impossible qu'un Auteur convaincu de la nécessité d'être exact, de se méfier des similitudes, & d'analyser les combinaisons, évitât l'inconvénient de s'enfoncer & de se perdre dans des distinctions subtiles & minutieuses, que les ramifications infinies d'une expression lui présenteroient. Je n'ignorois pas que le commun des Lecteurs traiteroit ces distinctions, comme autant de lignes inutiles & oisives; mais je comptois aussi que les hommes qui pensent, ne seroient pas tout-à-fait de leur avis, & qu'il s'en trouveroit peut-être qui sentiroient, qui diroient même

qu'il étoit impossible de faire un bon ouvrage, & de s'épargner ce travail.

Il y a des expressions qui n'ont pas, à la rigueur, le même sens; mais qu'il est facile de confondre, tant elles different peu. Les hommes ont si rarement de la précision dans leurs idées, qu'il n'est pas étonnant qu'ils en manquent souvent dans leurs discours. De là combien d'autorités pour & contre? Ce n'est point alors au Lexicographe qu'il faut imputer les contradictions. Il enregistre les mots, mais il ne les fait pas. Il n'apprend point aux peuples à penser, mais il explique la maniere dont ils sont convenus de communiquer leurs pensées.

J'ai vû, avec quelque chagrin, que le sens étoit demeuré incomplet dans quelques-unes de mes citations; mais alors le mal étoit sans remede. Il ne me restoit plus qu'à pallier ce défaut, par des passages plus entiers, tantôt étincellans des feux de l'imagination, tantôt sombres, mais remplis des trésors de la sagesse. Si l'orthographe, l'étimologie & d'autres parties du travail sont demeurées imparfaites, ce n'a pas été tout-à-fait faute de soins;

c'est que le succès ne pouvoit pas toujours répondre aux efforts, & que d'autres fois la lumiere m'a lui trop tard.

Il étoit impossible que je n'omisse pas un grand nombre de termes d'Arts. Quoi donc, falloit-il descendre dans les profondeurs de la terre, pour y entendre la langue du mineur; s'embarquer sur les mers, pour se familiariser avec l'idiome du matelot; se confiner dans les magasins & les atteliers, pour y recueillir les noms des marchandises, des machines, & des opérations? N'étoit-ce pas assez de l'immensité des volumes que j'avois à parcourir? Cependant je n'ai point négligé ce qu'une recherche facile, ou un hazard favorable rapprochoit de mon cabinet; mais aller questionner des hommes tantôt taciturnes, tantôt brutaux, rarement clairs, toujours occupés; c'étoit une tâche au-dessus de ma patience & de mes forces.

Le *Buonaroti* composa un certain nombre de Comédies, appellées la *Foire*, dont le but principal étoit de fournir aux Académiciens de la Crusca, ces sortes de mots qui ne s'écrivent point, & qu'on n'entend que dans les

boutiques. Je n'ai point eu ce ſecours, & il a fallu ſe paſſer de ce qui auroit manqué au Dictionnaire de *La Cruſca*, ſans les Comédies de *Buonaroti*.

L'omiſſion de la plûpart de ces mots n'eſt pas aſſez importante, pour en avoir du chagrin. Rien n'eſt ſi inconſtant que la langue de cette partie du peuple qui vit de ſon trafic, ou du travail de ſes mains. Ses expreſſions, toujours attachées à un temps, à une circonſtance, à un lieu, paſſent ſi rapidement qu'elles ne parviennent preſque jamais à la connoiſſance du reſte de la ſociété. Comment pourroit-on regarder comme une portion ſolide de l'idiome commun, un jargon fugitif qui ne ſe reſſemble pas à lui même un ſeul moment, & qui eſt dans un état d'inſtabilité continuelle? Il faut, ce me ſemble, le laiſſer périr, avec une infinité d'autres choſes, qui ne valent pas la peine d'être conſervées.

Il y a des circonſtances où les ſoins mêmes que j'ai pris, donnent à mon Vocabulaire l'air de négligence. Celui qui s'occupe à ſaiſir des circonſtances rares & paſſageres, eſt ſujet à manquer celles dont le retour eſt fréquent. Celui

qui court après des choſes éloignées, n'apperçoit pas toujours celles qui ſont à ſes pieds. C'eſt une des raiſons pour leſquelles pluſieurs expreſſions très-uſitées, n'ont été appuyées d'aucune autorité. J'étois trop certain d'en rencontrer plus qu'il ne m'en faudroit, pour m'en pourvoir à temps. Elles en ont manqué, parce que je comptois en avoir de reſte. N'eſt-il pas bien ſingulier que dans la reviſion de mon manuſcrit, j'aye trouvé le mot *ſea*, mer, ſans aucune citation?

D'où l'on voit que l'on pêche, dans les occaſions difficiles, par défaut de lumiere, & dans les occaſions faciles par excès de confiance. Effrayé des grandes choſes, dédaigneux des petites, ou l'on ſe refuſe à des recherches pénibles, ou l'on gliſſe avec légéreté ſur des objets qu'on juge au deſſous de ſon attention; trop sûr de ſon fait, pour avancer avec circonſpection, trop puſillanime pour agir avec vigueur; indolent où la route eſt facile, précipité où elle eſt inégale; diſtrait où elle s'embarraſſe.

Un grand ouvrage eſt difficile, parcequ'il eſt grand. Le tout eſt d'un poids

accablant, quoique les parties priſes ſéparément, ſoient légères. Si l'on a beaucoup à faire, il faut accorder à chaque choſe une portion de temps & de travail qui ſoit dans un certain rapport avec le tout; & il y auroit de la folie à exiger, que la pierre qui doit fermer le Dôme d'un édifice, fut polie comme le marbre, qui compoſe ſes colonnes ou qui couvre ſes murs.

Le ſuccès de ce vocabulaire & les peines que je me ſuis données pour le mériter, ne permettent gueres de douter qu'un enfant qui m'a tant couté, ne me ſoit fort cher. Ceux qui ſe ſont pris de belle paſſion pour mon ouvrage, ont exigé que je fixaſſe la langue & que je poſaſſe des barrieres inſurmontables, aux caprices des peuples & aux révolutions des âges. Il fut un temps où je me flattois d'en venir à bout; je vois aujourd'hui ces eſpérances, au nombre de tant d'autres que l'on conçoit inconſidérément, & que la raiſon & l'expérience ne peuvent juſtifier. Quoi, nous voyons les hommes vieillir & mourir, les générations paſſer après les générations; nous ſourions dédaigneuſement à ces vendeurs d'Elixir qui nous promettent

une vie ſeulement de quelques mille ans; & nous écouterions patiemment le lexicographe, qui ne peut citer aucun exemple d'une langue qui ait été garantie de la viciſſitude, & qui ſe flatteroit d'embaumer la ſienne comme une momie, de la préſerver de la corruption, de changer la deſtinée des êtres ſublunaires, d'extirper & de bannir de la ſurface de la terre, l'orgueil, l'extravagance & l'affectation?

C'eſt cependant ſur un eſpoir à peu près auſſi raiſonnable qu'on a inſtitué des ſociétés littéraires qui veillaſſent aux avenues de la langue, pour arrêter les expreſſions naturelles & repouſſer les étrangeres. Mais juſqu'à préſent, leur vigilance & leur activité ont été vaines. Vouloir enchaîner des ſons, c'eſt battre l'air. Les élémens d'un idiome ſont quelque choſe de trop délié, de trop volatil pour être captivés par des loix. Il faut en tout comparer ſes deſſeins, avec la nature des choſes & l'étendue de ſes forces. La langue Françoiſe s'eſt ſenſiblement altérée ſous le deſpotiſme prétendu de ſon Académie. Le Courayer, dit que le ſtyle d'Amyot eſt aujourd'hui un peu paſſé; & il n'y

a point d'Italien qui ne démontrât à toute l'Académie de la Cruſca, que la langue des modernes eſt fort différente de celle qu'ont écrit Bocace, Machiavel & Caro.

Il eſt rare que les langues paſſent entiérement & tout à coup, ou ſoient conſidérablement défigurées. Il n'y a plus de ces émigrations ni de ces conquêtes; anciennement les fléaux des peuples & des idiomes. Cependant il y a d'autres cauſes de viciſſitude, lentes dans leur action, inſenſibles dans leur progrès, mais ſupérieures à toute force humaine, ſemblables à celles qui changent à chaque période, l'ordre des Cieux & les révolutions du Firmament; l'élévation & l'abbaiſſement des Mers. Le commerce, quelque avantageux & néceſſaire qu'il ſoit au maintien floriſſant d'une nation, corrompt en même temps & ſes mœurs & ſa langue. Ceux qui fréquentent chez un étranger, aux uſages duquel ils ont un grand intérêt de ſe plier, ſe font à la longue une dialecte mêlée, dont nous avons un exemple frappant dans nos compatriotes, qui voyagent habituellement aux côtes de l'Inde & de la Méditerannée. L'échange ne ſe fait

pas ſeulement en marchandiſes, ni de la main à la main; mais l'effet de l'importation gagne de proche en proche, d'une condition à une autre, & s'étend à la longue ſur tout le peuple.

Il eſt d'autres cauſes intérieures d'inſtabilité, qui ne ſont pas moins puiſſantes. S'il y avoit ſur la terre un idiome invariable, ce ſeroit celui d'une nation ſortie peu à peu de la barbarie, ſéparée du reſte des hommes, uniquement occupée à ſatisfaire aux premiers beſoins de la nature, n'ayant point de livres, ou comme les Mahométans n'en ayant que fort peu, & n'employant jamais que les mots d'un uſage journalier & commun. Cette nation ignorante & laborieuſe pourroit déſigner aſſez long-temps les mêmes objets par les mêmes voix. Mais il n'en eſt pas ainſi d'un peuple où les Arts ſont en vigueur, où les hommes forment différens ordres, où les uns commandent & les autres obéiſſent; où ceux-ci travaillent & meurent de faim, & où ceux-là ne font rien, dorment, boivent, mangent & vivent. Les fainéans, dont l'unique occupation eſt de rêvaſſer, multiplient à l'infini les idées; & a chaque

accroiſſement de la ſcience imaginaire ou réelle, on entend de nouvelles phraſes & de nouveaux mots. Sous l'empire du beſoin, l'eſprit ne s'écarte gueres au-delà des objets néceſſaires; mais affranchi de toute crainte & de tout lien, il bondit, il s'échape dans les plaines de l'imagination; il change à chaque inſtant d'opinions & d'idées; les termes paſſent avec les ſyſtêmes ſurannés, & il en naît de nouveaux avec de nouveaux ſyſtêmes. Il y a des opinions qui ont une influence égale & ſur les diſcours & ſur la conduite; quand ces opinions deviennent populaires, la langue & les mœurs ſubiſſent la même révolution.

La culture des ſciences étend les limites d'une langue & la remplit d'expreſſions détournées de leur ſens originel. Le Géométre dira le *zénith* de la grandeur, la force *excentrique* d'une puiſſance; le médecin parlera d'une *conſtitution phlégmatique*, *d'une paralyſie dans l'état*, *d'un engourdiſſement des eſprits*; l'abondance des termes donnera au caprice du choix tout ſon eſſor. On accréditera certaines expreſſions. On en dégradera d'autres. La mode en portera

quelques-unes. On en étendra l'acception. Les figures de la poëſie gagneront dans la proſe, & de la proſe dans le langage. L'acception Métaphorique ſupplantera l'acception ſimple. La prononciation s'altérera, tantôt par ignorance, tantôt par air, ou par légéreté. L'écriture ſuivra les viciſſitudes du diſcours. De petits critiques ſans goût, ſans connoiſſance, ſans lettres, donneront le ton à une nation frivole qui s'en infatuera. Des gens du bel air, à qui la valeur originelle des acceptions, ſera tout à fait étrangere, en diſpoſeront avec une licence inconcevable. Ils auront des imitateurs. La diſtinction des mots s'obſcurcira. On en oubliera la propriété; & la langue ſe hâtera vers ſon déclin. A meſure que la politeſſe de l'eſprit & des mœurs s'accroît, certaines expreſſions trop dures pour des oreilles délicates ſe retirent; & d'autres trop dogmatiques pour des oreilles efféminées ſont reléguées dans les écoles. Swift dans le joli traité de la langue qu'il nous a laiſſé, permet qu'on invente de nouveaux mots, pourvû qu'on n'en perde point des Anciens. Mais qu'eſt-ce qu'un mot ſuranné; ſi ce n'eſt un mot banni

de la langue du conſentement général du peuple, à qui il ne plaît plus de s'en ſervir? Et pourquoi le retenir, s'il préſente à l'imagination une idée qui l'offenſe; & comment le renouveller, quand il eſt inuſité?

Mais une cauſe d'altération qui eſt unique, comme elle eſt inſurmontable, du moins dans l'état préſent des choſes; c'eſt que le mêlange de deux langages en produit néceſſairement un troiſiéme, & que ce mêlange a lieu, partout où l'étude des Langues anciennes & modernes entre dans le plan de l'éducation. Il eſt impoſſible de ſe familiariſer avec un idiome étranger, ſans que la mémoire ne nous en rappelle certaines expreſſions énergiques, que nous ſommes tentés de naturaliſer, toutes les fois qu'elles peignent ou repréſentent mieux une idée, que les nôtres. C'eſt ainſi que peu à peu la Langue ſe ſurcharge de mots *exotiques* qui lui ſont aſſimilés par l'indolence, l'affectation, la précipitation & même le bon goût.

La traduction eſt une autre peſte des Langues. On na jamais rendu un Ouvrage d'une Langue étrangere dans la ſienne, ſans que celle-ci ne s'en reſſen-

tit. Cette contagion eſt la plus dangéreuſe & la plus funeſte. Les mots nouveaux ſe multiplient par milliers; ce ſont les meilleurs eſprits tant des nations anciennes, que des peuples modernes qui leur ſervent, pour ainſi dire, de véhicule, par l'empreſſement que l'ignorance a de connoître leurs Ouvrages; on s'apperçoit d'autant moins de l'inconvénient, que le ſyſtême grammatical reſte, & qu'il n'y a que l'expreſſion qui change. Mais cette révolution qui commence par altérer les dehors de l'édifice, finit par en attaquer l'ordonnance, & par en ébranler les fondemens. Si l'on oſoit jamais former parmi nous une Académie, dont la fonction fût de veiller à la pureté de notre ſtile; établiſſement que le caractère libre, & le génie indépendant de la nation empêcheront toujours, ou renverſeront, ainſi que je le ſouhaite, & que le ſouhaitera tout homme qui n'aimera pas plus que moi de voir les ſervitudes multipliées; que cette ſociété, au lieu de s'occuper à faire des Grammaires, & à compiler des Vocabulaires, porte tous ſes efforts contre des Traducteurs dont l'ignorance & la ſottiſe, nous réduiront inceſſamment,

ſi l'on n'y met ordre, à balbutier une Dialecte Françoiſe.

Mais s'il eſt impoſſible d'obvier aux viciſſitudes que nous redoutons, tâchons de nous y ſoumettre en ſilence, & ſupportons ce léger inconvénient, comme il nous convient de recevoir les coups plus ſérieux, dont il plaît quelquefois au Ciel d'affliger la terre. Travaillons ſeulement à éloigner un mal qui arrivera tôt ou tard, pallions ce qu'il nous eſt impoſſible de guerir. Les remèdes peuvent prolonger la vie, s'ils ne peuvent empêcher la mort. Les gouvernemens & les idiomes tendent tous à la diſſolution. Nous avons fait d'heureux efforts pour la conſervation de nos Loix, faiſons-en quelques uns pour le ſalut de notre Langue.

J'ai conſacré ce Vocabulaire, le labeur de pluſieurs longues années, à l'augmentation de la durée d'une choſe qui doit paſſer, & à l'honneur de ma nation. J'ai voulu qu'elle n'abandonnât pas, dumoins ſans y toucher, la palme de la Philologie aux peuples du continent. Une nation doit ſa gloire principale & ſon rang entre les autres

nations, à la réputation de ſes écrivains. C'eſt au temps à aprétier ce que j'aurai ajouté à notre ſplendeur littéraire. Une longue partie de ma vie s'eſt anéantie dans un état de maladies & de douleurs; une autre s'eſt diſſipée dans des diſtractions miſérables; une troiſiéme s'éclipſoit, tandis que je me pourvoyois pour le moment. Mais je ne croirai pas avoir perdu le reſte, ſi j'ai facilité aux nations éloignées & aux ſiécles à venir, l'intelligence de nos maîtres de l'Eloquence & de nos Apôtres de la Vérité; ſi j'ai ouvert aux hommes les dépôts de la ſcience, & ſi j'ai porté la clef des ouvrages de Bacon, de Hooker, de Milton, & de Boyle, juſqu'où le bruit de leurs noms eſt parvenu.

C'eſt dans cet eſprit que j'ai quelquefois tourné des yeux de complaiſance, ſur mon travail, quelque défectueux qu'il fut, & que je l'ai publié avec la franchiſe d'un homme, qui n'a que des vûes honnêtes. Je ne me ſuis pas attendu que l'uſage en devint bientôt national. Il ne faut qu'une ſotiſe groſſiere, qu'une abſurdité ridicule,

(& un Ouvrage de cette nature en fourmille toujours) pour exciter un temps la risée de l'insensé, & endurcir l'ignorant & le stupide dans son mépris. Mais un travail utile prévaut à la fin, & il se trouve des yeux qui le discernent, & des bouches qui lui rendent justice.

On voit que le vocabulaire d'une nation subsistante, ne peut être complet; puisque tandis qu'on travaille à le publier, il y a des expressions qui naissent, d'autres qui meurent; que la destinée d'un homme n'est pas assez malheureuse pour l'enchaîner toute sa vie, entre la syntaxe & l'étimologie; que cette vie, quelque longue & laborieuse qu'elle fut, ne suffiroit pas; que celui qui embrasse dans le plan d'un Ouvrage, tout ce qui a nom dans une Langue, doit souvent parler de ce qu'il n'entend pas; que la lassitude s'empare de l'esprit; qu'alors on se hâte de finir, & qu'on succombe au bout de sa carrière; que les choses communes ne sont pas toujours communes; que ce qu'on connoît ne se présente pas toujours à temps; qu'on a des momens d'inadvertence,

où la vigilance s'endort; des embarras qui troublent au milieu des occupations; des distractions qui coupent le fil des idées; des attaques de vapeurs qui obscurcissent l'entendement; des éclipses de mémoire dont on s'apperçoit, & qui durent, malgré qu'on en ait; qu'on ne se retrouve pas au moment où l'on auroit besoin de toute sa force, & qu'on se tourmente quelquefois en vain à chercher ce qu'on voyoit clairement hier, qui nous fuit aujourd'hui, & qui viendra nous croiser demain, tout au travers d'autres idées.

Si l'on remarque que j'ai beaucoup laissé à faire, qu'on n'oublie pas que j'ai fait quelque chose. Un Auteur n'a jamais manqué d'entrailles pour son Ouvrage. Il tâche d'en pallier les défauts. Cela lui est aussi naturel qu'inutile au peuple qui les apperçoit, d'apprendre ce qui les a produits, & ce qui les excuse. Il faut pourtant qu'on sçache que ce Vocabulaire s'est presque achevé sans le secours des Sçavans, & sans la protection des Grands; dans les embarras d'une vie contentieuse, au milieu des distractions, des chagrins, &

des maladies; & non dans la douce & paisible obscurité de la retraite, & à l'ombre agréable des berceaux Académiques. Une considération qui pourroit réprimer la fureur de nos Critiques, si quelque chose en étoit capable; c'est que si notre Langue ne se trouve pas ici développée dans toute son étendue, comme peut-être on l'attendoit de moi, je n'aurai du moins échoué que dans une entreprise qu'une force humaine n'avoit jusqu'à présent pû mettre à fin. Si les Dictionnaires des Langues anciennes, qui sont invariables, parce qu'elles sont mortes, laissent encore beaucoup à désirer; malgré les veilles successives des hommes qui s'en sont occupés pendant plusieurs siécles; si toute la diligence & l'unanimité possible dans le travail, n'a pû mettre à couvert les Académiciens Italiens de la censure du *Béni*; si le corps réuni des Académiciens François, après soixante ans d'assemblées & de conférences, a changé toute l'économie de son Vocabulaire, & l'a représenté au Public sous une forme nouvelle; je puis sans chagrin, je crois, me départir d'un

éloge qu'ils n'ont point mérité. Et quand je l'aurois & mérité & obtenu, de quoi me serviroit-il dans les ténebres épaisses & mélancoliques de la solitude où je suis plongé? Je me suis repû de l'espoir du succés, tant que les hommes, à qui je me proposois de plaire, n'étoient point descendus sous la tombe; à présent qu'ils ne sont plus, la gloire & le mépris ne sont devenus pour moi que des mots vuides de sens; & j'abandonne mon ouvrage au Public, avec une froide tranquillité sur le jugement qu'il en portera, sans m'embarasser ni de sa censure, ni de son suffrage.

Dans un des Journaux suivants, on donnera les extraits de l'Histoire de la langue Angloise, & de l'abregé de la Grammaire, qui suivent cette Préface.



EXTRAIT DE DEUX PAMPHLETS (a) *pour la défense de l'Amiral* Byng, *dont l'un est intitulé, Lettre à un membre du Parlement, & l'autre appel au Public, tirés du Gentleman Magasine*, Octobre 1756. *Par* M***.

CES sortes de Piéces ne devroient point entrer dans un Journal littéraire ; mais le goût des Lecteurs est la suprême loi de tout Ecrivain, & surtout d'un Journaliste. Ainsi, qu'on lui pardonne de faire un moment ici l'office des Rapporteurs.

L'accusation intentée avec tant de clameurs & de précipitation contre l'Amiral *Byng*, peut se réduire à ces principaux chefs.

1°. Qu'il a différé son départ de *Spithead*.

2°. Qu'il a inutilement prolongé sa route vers Gibraltar, en s'écartant à droite & à gauche, pour chercher à faire des prises.

(a) Papiers publics.

3°. Qu'il a perdu du temps à Gibraltar, & n'a pas été droit à Mahon.

4°. Qu'il a négligé de renforcer la garnison du Fort Philippe.

5°. Que sa flotte étant supérieure à celle M. *de la Galissonniere*, il a cependant évité le combat, & que bientôt après qu'il a été attaqué, il s'est éloigné sans faire combattre son vaisseau, & sans donner aucun secours aux autres.

6°. Q'après avoir ainsi trahi son devoir, il s'est retiré à Gibraltar, afin de ne pas courir une seconde fois le risque d'être rencontré par l'ennemi.

7°. Que par cette conduite lâche & perfide, il a causé la perte de l'isle Minorque, qu'il auroit pû conserver à l'Angleterre.

Ces chefs d'accusations ainsi réduits, la défense de l'Amiral *Byng* doit leur servir de réponse.

1°. Différens ordres de l'Amirauté l'ont retenu à *Portsmouth* depuis le 20 de Mars jusqu'au 30, & cela pour embarquer sur une Escadre commandée par M. *Reppel*, les hommes dont il avoit besoin pour la sienne, & pour mettre à terre toutes ses troupes ; afin

de recevoir à la place, le Régiment du Lord *Bertie*, dont chaque Compagnie traînoit après elle, six femmes & six valets. De plus, il n'a reçu ordre de mettre à la voile que le premier Avril : ainsi quand même on auroit été prêt long-temps auparavant, il n'auroit pû partir plûtôt. Le lendemain il donna le signal de partence, mais il fut retenu jusqu'au six, par des vents contraires, comme il est aisé de le voir par le Journal.

2°. Dans son trajet d'Angleterre à Gibraltar, il a profité des moindres souffles de vent ; mais le calme & les vents variables ne lui ont pas permis d'arriver plûtôt qu'il n'a fait.

3°. Lorsqu'il arriva à Gibraltar, il trouva la place sans magasins, & les bassins en très-mauvais état. Il apprit en même-temps que les François étoient en possession de toute l'isle de Minorque, excepté le Fort S. Philippe. Cependant plusieurs de ses Vaisseaux avoient besoin d'être radoubés, ils ne pouvoient l'être ailleurs ; il fallut donc du temps pour remédier à ces inconviens. Ses instructions portoient qu'il prendroit à bord, un détachement de

la garnison de Gibraltar, de la valeur d'un bataillon. Sur la requisition qu'il en fit, le Général *Fowke* assembla un Conseil de Guerre, dont l'avis fut de le refuser. M. *Edgeumbe* qui avoit joint M. *Byng* à Gibraltar, ayant été obligé de laisser à Minorque une partie des troupes de son Escadre, pour renforcer la garnison du Fort Philippe, on fit de nouvelles instances au Gouverneur pour qu'il accordât un secours d'hommes, sans lequel il étoit impossible de se hazarder en mer. Le Général *Fowke* jugea à propos d'assembler encore un Conseil de Guerre, pour sçavoir si on accorderoit ce secours, & de combien d'hommes il seroit. Ajoutez à cela que l'Escadre de *M. Byng* manquoit d'eau, & que les sources de Gibraltar en fournissent en si petite quantité, qu'il auroit fallu beaucoup de temps, pour en recueillir seulement les provisions d'une courte croisiere. Cependant il mit à la voile dès que tout fut prêt, & au bout de huit jours, il arriva à la hauteur de Majorque, où on lui confirma la nouvelle du débarquement des François ; à quoi l'on ajoûta qu'ils avoient

une belle Eſcadre qui croiſoit devant Mahon.

4°. Il fit alors toute la diligence poſſible, & approcha avec ſon Eſcadre à trois mille de diſtance de Mahon, d'où il envoya ſes Frégates pour reconnoître de plus près qu'il leur ſeroit poſſible l'entrée du Port, & pour eſſayer de faire parvenir une lettre au Général *Blaxeney*, par laquelle il lui demandoit de quelle façon il pourroit le ſecourir. Mais l'Eſcadre Françoiſe ayant paru ſur ces entrefaites, il fut obligé de rappeller ſes Frégates, & fit voile vers l'ennemi.

5°. Sa flotte étoit inférieure à tous égards, excepté dans le nombre des Vaiſſeaux, à celle des François. Cependant après avoir pris l'avantage du vent, il les attaqua; mais ceux-ci ayant toujours demeuré ſous voile, ils s'éloignerent bientôt, & comme leurs Vaiſſeaux étoient en bien meilleur état que ceux de l'Amiral *Byng*, il lui fut impoſſible de ſuivre l'ennemi.

6°. Il reconnut par la revue qu'il fit de ſa flotte, que pluſieurs vaiſſeaux étoient abſolument hors d'état de tenir la mer. Il y en avoit particulierement

trois, à qui il reſtoit à peine quelques voiles dont ils puſſent ſe ſervir, & l'on fut obligé d'en renvoyer un. L'Eſcadre Françoiſe, au contraire, paroiſſoit n'avoit preſque pas ſouffert, & on la vit pluſieurs fois du haut du Perroquet, en trés-bon ordre & ne formant qu'un corps. La ſupériorité des François paroiſſant donc beaucoup plus conſidérable, & l'Amiral *Byng* ne pouvant débarquer aucun ſecours, ſans affoiblir ſa flotte, dont l'équipage n'étoit pas complet, & ſur laquelle il y avoit déja plus de cent malades, le débarquement n'étant pas plus poſſible, & la commiſſion de l'Amiral *Byng*, regardant également Mahon & Gibraltar, il ſe réſolut à porter toute ſon attention, vers cette derniere place, comme la ſeule qu'il pût ſecourir. Mais après avoir pris toutes les meſures pour ſe retirer auſſi promptement, que le vent & le mauvais état de ſes vaiſſeaux le lui permettroient; pour ne rien faire au hazard, il aſſembla un conſeil de guerre. Le conſeil fut compoſé de dix-ſept perſonnes; elles furent toutes d'avis de retourner à Gibraltar, & lorſqu'elles eu-

rent ſigné leur opinion, il fit voile vers ce port.

7°. Mais jamais le ſort de l'iſle de Minorque n'a dépendu ni du combat naval, ni du parti que prit enſuite l'Amiral *Byng*, ni même de tout ce qu'il a fait & pû faire depuis ſon départ d'Angleterre.

Il n'y avoit pas encore quinze jours que l'Amiral *Byng* avoit quitté les ports d'Angleterre, & les François au nombre de 16000 hommes eſcortés par douze vaiſſeaux de guerre, s'étoient rendus maître de l'iſle de Minorque. Comment la ſecourir? La flotte Angloiſe bien loin d'être aſſez forte pour les en dépoſſéder, n'étoit pas même en état d'attaquer la leur avec quelque eſpérance de ſuccès. Il ne s'y trouvoit pas plus de dix vaiſſeaux de ligne, & il n'y avoit ni brulots, ni vaiſſeaux deſtinés à ſervir de magaſin & d'hôpital. Ce fut même inutilement, qu'avant ſon départ, M. *Byng* demanda une frégate pour répéter les ſignaux en cas d'action. Nul Vaiſſeau de tranſport, nulles troupes de débarquement. Car les Soldats du Régiment de *Bertie*, faiſoient le métier des troupes de ma-

rine, qui combattent ſur les Gaillards, (*b*) au moment de l'action; de façon qu'il eut été impoſſible de ſecourir la garniſon du Fort Philippe, ſans s'affoiblir au point d'épargner même à l'ennemi la peine de vaincre.

Tel eſt le précis de la défenſe de l'Amiral *Byng*, & ſi les faits qu'elle contient peuvent être prouvés, il eſt évident qu'il n'a mérité aucun reproche.

Mais dans les deux piéces dont nous donnons l'extrait; on ne ſe contente pas de juſtifier l'Amiral *Byng*, on intente encore contre le Miniſtere diverſes accuſations; dont voici la ſubſtance.

Les Miniſtres ſçavoient, lorſqu'ils ont fait partir M. *Byng*, que les François aſſiégeroient le Fort Philippe avec des forces ſuffiſantes pour le prendre, avant

(*b*) L'équipage d'un Vaiſſeau eſt compoſé de Matelots, de Pilotes, de Canoniers; & outre cela d'un certain nombre de ſoldats aſſemblés par compagnie. Ils n'ont d'autre emploi que de combattre, & ils ſont deſtinés à faire le feu de Mouſqueterie ſur les gaillards, c'eſt-à-dire, à la poupe & à la proue; ils doivent auſſi aller les premiers à l'abordage. C'eſt ce qu'on appelle troupes de Marine.

qu'il arrivât. Ils ſçavoient que l'Eſcadre deſtinée à ſoutenir le ſiége, étoit ſupérieure à ce llequ'ils envoyoient pour le faire lever. Il paroît donc qu'ils n'ont voulu ni la conſervation de Minorque, ni la défaite de l'Eſcadre Françoiſe, ou du moins qu'ils n'ont pris aucune meſure, dont on pût eſpérer un ſuccès favorable. Mais comme ils n'ignoroient pas d'un autre côté, que la perte d'une Iſle ſi importante cauſeroit un mécontentement général, il étoit de leur intérêt de perſuader au peuple, que les forces deſtinées à le ſecourir, étoient ſuffiſantes, & de faire retomber le mauvais ſuccès ſur celui qui les commandoit. C'eſt dans cette vue, que lorſqu'ils eurent apris que M. *Byng* étoit à Gibraltar, ils firent répandre qu'il ne combattroit pas, & qu'en publiant le recit de M. de la *Galiſſonniere*, ils perſuaderent qu'il n'avoit pas combattu; enfin lorſque le récit de M. *Byng* devint public, on l'avoit ſi fort altéré, qu'il répondoit parfaitement au plan qu'on s'étoit formé de le charger de tout le reſſentiment du Peuple.

Par une omiſſion que les Miniſtres ont faite à deſſein, ils ont donné à en-

tendre qu'il ne s'étoit jamais approché à la vue de Minorque, & qu'il ne cherchoit pas l'Eſcadre Françoiſe, lorſqu'elle ſe trouva à ſa rencontre. Par un autre, ils ont diſſimulé la foibleſſe de l'Eſcadre; par une troiſiéme l'impoſſibilité de débarquer des troupes; par une quatriéme, l'incommodité qu'avoient ſoufert les Vaiſſeaux & qui les avoit obligé de retourner à Gibraltard; par une cinquiéme, il ont ſupprimé l'état des bleſſés, de peur qu'on ne s'apperçut de la négligence qu'ils avoient commis de ne pas fournir de vaiſſeaux pour ſervir d'hôpital; par une ſixiéme, ils ont ſuprimé le détail de la ſupériorité de l'ennemi, ſoit en hommes, ou en canons, & de l'état où étoient leurs vaiſſeaux; enfin ils ont ajouté à la fin de la lettre, une liſte des vaiſſeaux des deux Eſcadres, où l'on donnoit à celle des Anglois, plus de canons qu'à celle des François.

Tout ceci eſt confirmé par trois lettres de l'Amiral *Byng* toutes citées dans ce Journal de Londres, où l'on voit en caractères différents, les paſſages omis ou altérés par le Miniſtere. La premiere fut écrite à ſon arrivée à Gibraltar. Il

faut ici rendre juſtice à M. *Byng*, qu'il prévient le miniſtére du peu de ſuccès dont il ſe flatte, bornant preſque ſon eſpérance à la protection de Gibraltar. La ſeconde, eſt un récit très-long & obſcure du combat; & les Anglois eux-mêmes de leur aveu, n'ont rien pû y comprendre.

On ne peut cependant diſconvenir que les altérations qu'on y a faites, ne les défigurent abſolument, & ne rempliſſent parfaitement l'intention des Miniſtres, de ſe juſtifier aux dépends du malheureux *Byng*. Mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ce même homme qui vient de fonder toute ſa juſtification ſur le mauvais état de ſon Eſcadre après le combat, & ſur la nouvelle ſupériorité qu'avoit acquiſe l'Eſcadre Françoiſe, dit enſuite hardiment qu'il a battu les ennemis, & qu'il peut appeller cette action une victoire.

Cette contradiction ſe ſoutient dans la troiſiéme lettre qu'il écrivit, lorſqu'il reçût ordre de remettre le commandement à M. *Hawke*, il s'écrie qu'il eſt bien étonnant de voir traiter ainſi un homme qui, avec des forces in-

férieures *a cherché, rencontré, attaqué, & battu l'ennemi.*

Il eſt bien plus étonnant que cet ennemi battu ait fermé l'entrée du port de Minorque à ſon vainqueur; mais n'inſultons pas au malheur d'un homme aſſez accablé, s'il eſt coupable, & trop à plaindre, s'il eſt innocent.

Ce n'eſt pas à nous d'ailleurs à ſervir ces préjugés vulgaires & nationaux qui peuvent amuſer le bas peuple, & ſoulager ſa rage ou ſa miſere; mais qui dégradent le corps entier de la nation, quand les grands ou les gens qui penſent ont la foibleſſe de s'y livrer. La véritable ſupériorité conſiſte à profiter de ſes avantages par des entrepriſes, & non à les groſſir par des chanſons. Nos ennemis rougiſſent peut-être aujourd'hui des mêmes fanfaronades, qu'ils nous auroient autrefois reprochées.



ALLEMAGNE.

Histoire abregée de l'Attraction, par M. Samuel Christophle Hollman.

L'Attraction est une fable nouvelle, substituée à l'horreur du vuide. C'est une expression mystérieuse, dont les Sçavans couvrent leur ignorance, & bercent la crédulité de la jeunesse. Telle est l'inconséquence de nos Philosophes modernes, qu'ils n'ont presque imité dans Aristote, que ce dont ils lui avoient fait un crime, c'est-à-dire, son affectation à donner des mots, au lieu de choses.

L'attraction fut inventée pour détruire la gravité & l'élasticité que les expériences de Paschal en France, de Guéricke en Allemagne, & de Boyle en Angleterre, sembloient avoir mis au-dessus de toute contradiction.

Deusing, Médecin & Philosophe, se déclara contre Guericke; Linus contre Boyle; & pour mieux renverser le systême à la mode, ils en présenterent un nouveau. Mais comme il est plus

aisé de détruire que de bâtir, Linus releva son adversaire par sa chûte; Boyle avoit dit que la raison pourquoi le mercure ne descend pas dans un tuyau de verre, qui a moins de vingt-neuf pouces de longueur, c'est que la colonne de l'air extérieur qui contrebalance, est d'une gravité prépondérante. Linus prétendit que c'étoit, parce que le mercure s'attachoit, par les extrémités de la colonne aux parois du verre; & pour appuyer cette raison, il supposa que le vif argent se subtilisoit en une quantité de petits filamens, qui s'accrochoient aux aspérités du tuyau. Ces filamens, ces chaînes, ou ces cordes, *funiculi*, ne purent soutenir le systême de Linus, il tomba de lui-même. Boyle daigna le repousser, & il ne fut plus question ni de Linus, ni de sa théorie.

Mais Neuton vint qui ressuscita le nom de l'attraction, sans penser à rétablir la chose. C'est en Mathématicien, dit il, que je mesure les mouvemens & les impulsions, leur étendue & leurs proportions. Je ne vais point à la cause, & ne prétends donner aucune force réelle à des points Mathématiques, tels que sont les cen-

tres des corps. Mais cette propension des corps vers le centre, que la cause agisse au-dessus, ou au-dessous, par voye d'effort ou de pente, je l'appelle attraction. Cependant Newton tendoit insensiblement à systématiser. Car bientôt après, il établit la gravitation des Planettes vers un centre commun, ensuite la gravitation de la Planette principale sur celles de son tourbillon; enfin les loix de l'action, & de la réaction, qui reviennent à l'attraction réciproque. Mais comme il employa souvent ce terme dans les deux sens, ou sous la double considération de Géometre & de Physicien, on peut d'après cet homme, qui a pénétré le plus avant dans les profondeurs de la vérité, distinguer deux especes d'attraction, ou plûtôt les effets & les causes d'un seul & même Phénomène.

Les plus sages s'arrêtent à peser les forces de cette impulsion cachée, à mesurer ses directions, à calculer les rapports des masses & des distances, & à supputer le produit de ces observations; mais les plus hardis veulent poser des loix. L'Angleterre prit l'attraction en faveur, & l'a faite passer en Europe. *Muschenbroek*, Philosophe,

Hollandois, & libre à ces deux titres, sans recevoir la loi de ses alliés, n'en fut pas moins le partisan outré de leur concitoyen. Après vingt ans de travaux & d'expériences, lassé de rencontrer toujours des Phénomènes, qu'il ne pouvoit attribuer à la pression des liquides, il en conclud la nécessité d'une loi secrette & générale, ou d'une détermination réciproque des corps poussés les uns vers les autres, sans aucun agent extérieur. N'eussiez-vous qu'un œil, dit-il, je vous défie de mettre la nature à l'essai, sans voir de tous côtés des attractions à l'infini. Comment les corps peuvent-ils s'attirer à travers de si grands intervalles? Je n'en sçais rien. Mais sçavez-vous comment le mouvement passe d'un corps à l'autre?

Toutefois son enthousiasme se rallentit par le temps. Il devint plus traitable avec ses adversaires, il sentit les difficultés s'augmenter, & le poids de ses raisons diminuer. Mais comme il arrive ordinairement, ses partisans qui avoient assez d'esprit pour suivre le jugement d'un homme éclairé, n'avoient pas ses lumières pour voir ses erreurs, ni sa grandeur d'ame pour les avoüer.

D'ailleurs les grands génies nés pour voler aux cieux, ne peuvent ſe réſoudre à ſuivre pas à pas l'expérience. Naturellement inquiets, ils ont beſoin d'exercer leurs forces, & d'acquérir de la gloire. Rien de plus triſte pour eux que d'aller à tâtons, & comme avec des liſieres, dans le chemin battu de l'entendement humain. Une hypothèſe les flatte. Il faut qu'ils ſe laiſſent emporter aux débordemens de leur imagination, plûtôt que de cottoyer les limites étroites de la vérité.

Newton qui l'aimoit ſi fort cette vérité, ne pût réſiſter à la brillante manie de faire une école. Malgré toutes ſes précautions & ſes défiances contre ſon idole philoſophique, il tomba dans le piége & y entraîna ſa nation & ſon ſiécle.

C'eſt ici que le Docteur Hollman entreprend de les combattre avec des armes moins redoutables, peut-être à ſes partiſans, qu'à la plûpart de nos lecteurs, qui n'étant point dans l'habitude de s'occuper de ces matieres abſtraites, nous ſçauroient mauvais gré de nous être engagés dans des détails de preuves & de raiſonnement. Mais

ſi leur amour propre mieux entendu vouloit nous encourager, on donneroit aux nations étrangeres meilleure idée, de celle à qui il ne manque, pour être encore plus généralement eſtimée, que la patience de ſe laiſſer inſtruire.

Après une réfutation courte & ſçavante de l'attraction, l'auteur s'étonne en finiſſant que les hommes ſoient encore aſſez fous pour ſe livrer aux ſyſtêmes; qu'après qu'on a ſi fort déclamé contre les Légiſlateurs de l'ancienne Philoſophie, la nouvelle ne ſoit qu'une vieille rêverie ſous un autre nom; que Deſcartes qui s'étoit diverti à jouer Ariſtote, prenne ſa place ſur le théâtre, pour y être ſifflé à ſon tour, & que les maîtres donnent dans les travers des enfans. Mais en ſuivant ici ce ton moral, qui convient ſi bien à la Philoſophie, on pourroit répondre à M. Hollman, que les ſyſtêmes ſont dans les ſciences, comme les modes dans les habits, faites pour illuſtrer les inventeurs, amuſer le peuple, & donner cours à la monoye; que, quoiqu'il ſoit démontré par l'expérience que ces vérités ſont inutiles & peut-être nuiſibles, puiſque la

la nature nous les cache; il vaut encore mieux que l'eſprit humain s'en occupe, que de ſe laiſſer dominer par une ignorance abſolue, dont la méchanceté ne manque jamais de profiter pour étendre la tyrannie de la ſuperſtition; car enfin la curioſité eſt une paſſion moins dangéreuſe que la crainte.

Quelle eſt la maniere la plus avantageuſe d'employer la force de l'eau ou de tout autre fluide, ſoit pour faire tourner les Moulins, ſoit pour produire un autre effet quelconque. Piéce qui a remporté le prix propoſé par la ſociété Royale des Sciences *de* Goëttingue, en 1754. Par M. Jean-Albert Euler.

L'Etat floriſſant de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Pruſſe, ſemble avoir été pour toute l'Allemagne un objet d'émulation. La plûpart des Princes, ſurtout parmi les Proteſtans, ont établi dans leurs états des ſociétés ſemblables. Une de celles qui ſe diſtingue le plus, eſt la

ſociété Royale des Sciences de Goëttingue, dans l'Electorat d'Hanover. La perte qu'elle a faite de ſon illuſtre Préſident, M. de Haller, qui s'eſt retiré à Berne ſa patrie, ne paroît pas avoir rallenti ſon ardeur. Non ſeulement elle continue à donner au public ſes mémoires ſur divers ſujets de Mathématique, de Phiſique & d'érudition, dont nous avons déja quatre volumes; elle propoſe encore des prix ſur ces différens objets, à tous les ſçavans de l'Europe. Rien de plus important & de plus utile que le ſujet de celui dont il s'agit ici, & que M. Jean-Albert Euler a eu la gloire de remporter.

Pour répondre à la queſtion propoſée, l'auteur établit d'abord quelques principes généraux ſur la maniere dont on doit eſtimer l'effet que le fluide produit par rapport à la machine. Nous prendrons ici l'eau pour repréſenter un fluide quelconque. Suppoſons donc qu'on connoiſſe la hauteur d'où l'eau tombe, & la quantité d'eau qui s'écoule dans l'eſpace d'une ſeconde, en vertu de cette chûte; le produit de cette quantité d'eau par cette hauteur, eſt proprement la force qui agit pour mouvoir la machine, & l'auteur appelle ce pro-

duit, *moment de l'impulsion*. Mais comme la force du fluide agit différemment selon qu'elle est différemment appliquée, l'auteur appelle *moment de la force poussante*, le produit de la puissance resistante, par le chemin que cette puissance parcourt durant une seconde. Ce produit est évidemment l'effet qu'on cherche, puisque l'effet est d'autant plus grand, qu'on fait parcourir un plus grand espace dans un temps donné à une plus grande résistance. La question se réduit donc à déterminer cet effet dans les différens cas, & à le rendre le plus grand qu'il est possible.

Cela posé, on peut employer de trois manieres différentes, la force de l'eau pour mouvoir les machines.

I. On peut se servir de l'impulsion du fluide, comme dans les moulins à eau, qu'on fait tourner par le moyen d'un courant. Or, M. Jean-Albert Euler, démontre qu'en rassemblant toutes les circonstances les plus favorables, en faisant agir l'eau sur les aubes de la maniére la plus avantageuse, le moment de la force poussante, lorsqu'il est le plus grand qu'il est possible, n'est que les $\frac{8}{27}$ du moment de l'im-

pulsion; encore faut-il supposer pour cela, que l'effort d'un fluide contre une surface plane, telle que celle des aubes, est égale au poids d'un prisme de fluide qui auroit l'aube pour base, & pour hauteur le double de celle d'où le fluide auroit dû tomber, pour acquerir sa vitesse actuelle. Or, il est démontré par la théorie & par l'expérience que l'effort du fluide est moindre que le poids de ce prisme, & d'autant moindre que l'aube à moins d'étendue (*a*). Ainsi on peut conclure avec l'auteur, que dans les machines mêmes les plus avantageusement disposées, l'effet produit par l'impulsion de l'eau, n'est jamais un tiers de la force.

II. La seconde maniére d'employer l'action de l'eau, est de la faire agir par son seul poids; comme dans les roues à godets. Ces godets, comme l'on sçait, reçoivent l'eau qui tombe dedans, & dont la seule pesanteur fait tourner la roue; ils conservent cette eau durant environ un demi tour,

(*a*) M. d'Alembert nous paroît être le premier qui ait démontré cette proposition, dans son *Essai d'une nouvelle Théorie de la résistance des fluides*. Paris 1752.

après quoi ils la rejettent durant l'autre demi tour, par le mouvement même de la roue. M. Jean-Albert Euler trouve que dans ce cas, le moment de la force poussante est encore plus petit que le moment de l'impulsion; mais qu'il en approche d'autant plus, que le mouvement de la roue est plus lent. Ainsi cette nouvelle maniere de faire agir le fluide, est préférable à la précédente, mais elle a cet inconvénient que l'effet y est encore moindre que la force, & qu'on ne peut augmenter l'effet, pour le rapprocher de la force, qu'aux dépens de la vitesse de la roue.

III. Enfin une troisiéme maniére d'employer l'eau dans le mouvement des machines, c'est de se servir de la réaction. Voici en quoi cette réaction consiste. Imaginons un tuyau cylindrique horisontal, vertical ou incliné, dans lequel l'eau coule avec une vitesse quelconque; & supposons que l'eau s'échappe, non par une ouverture perpendiculaire à l'axe du tuyau, mais par une ouverture parallele à cet axe, & pratiquée dans la surface du tuyau: l'expérience prouve que l'eau sortant par cette ouverture réagira contre la

partie du tuyau opposé à l'ouverture, & la poussera perpendiculairement à l'axe du tuyau, en sens contraire à la direction, suivant laquelle le fluide s'échappe. Pour rendre raison de cette réaction, il suffit de considérer que le fluide, qui s'échappe d'un tuyau cylindrique par une ouverture latérale, est dans le même cas que s'il sortoit de ce tuyau par une branche fixée perpendiculairement à l'axe du tuyau, & parconséquent que le tuyau (que nous supposerons ici vertical) peut-être regardé comme recourbé & composé de deux tuyaux, l'un vertical, l'autre horisontal, unis ensemble, & formant à l'endroit de leur union une courbure. Or, dans ce cas, il est évident que le fluide obligé de changer de direction à l'endroit de la réunion & de la courbure, c'est-à-dire précisément à l'opposite de l'ouverture par laquelle le fluide s'échappe, ne peut changer de direction, sans agir par sa force centrifuge, contre la partie du tuyau qui s'oppose à la continuation de son mouvement en ligne droite. On peut voir sur cela un sçavant mémoire du célébre M. Leonard Euler, dans le

volume de l'Académie Royale des Sciences de Pruſſe, pour l'année 1750, page 311.

M. Daniel Bernoulli dans ſon *hydrodynamique*, avoit penſé à employer cette réaction pour mouvoir les vaiſſeaux ; mais cette idée, quoiqu'ingénieuſe & nouvelle, n'a pas eu d'exécution ; ſans doute, parcequ'il faudroit un trop grand volume de fluide pour mouvoir par ſa réaction, une maſſe auſſi conſidérable que celle d'un Navire ; on a donc continué à ſe ſervir de rames & de voiles.

M. Segner, Profeſſeur à Goëttingue, & membre de la Société Royale des Sciences de cette Ville, a imaginé le premier, de ſe ſervir de cette même réaction, pour employer l'eau à mouvoir les machines hydrauliques.

Il a rempli d'eau un cylindre vertical, & il a adapté à l'extrémité de ce cylindre, perpendiculairement à ſa circonférence & dans un même plan, des tuyaux horiſontaux, chacun avec une ouverture latérale à ſon extrêmité : l'eau paſſant du cylindre dans les tuyaux, & s'échappant horiſontalement & perpendiculairement à ces tuyaux par les

I iiij

ouvertures latérales, a exercé ſa réaction en ſens contraire, contre la partie oppoſée de ces tuyaux, & par ce moyen a produit dans toute la machine un mouvement de rotation. Quelque ingénieuſe que ſoit cette machine, elle a deux inconvénients ; elle ne peut produire ſon plus grand effet, que quand la viteſſe du mouvement de rotation eſt infinie ; & de plus, une partie de la force eſt employée à produire dans l'eau du cylindre ce mouvement de rotation, qui eſt abſolument inutile à la machine.

M. Jean-Albert Euler, a cherché à la perfectionner. Pour cela, il ſubſtitue aux tuyaux horiſontaux, des tuyaux inclinés, placés dans la ſurface d'une eſpéce de cône tronqué, & percés de même latéralement ; ces tuyaux forment la partie inférieure de la machine, laquelle eſt mobile autour d'un axe vertical ; elle reçoit l'eau de la partie ſupérieure, qui eſt un vaſe cylindrique fixe & immobile. Par ce moyen & par quelques autres circonſtances dont-il faut voir le détail dans la diſſertation que nous abrégeons, l'auteur parvient à rendre la machine telle, que

le moment de la force pouſſante y ſoit préciſément egal au moment de l'impulſion, ce qui eſt le plus grand effet qu'on puiſſe attendre d'une machine quelconque. D'où il conclut avec raiſon, que des trois maniéres dont on peut employer l'action des fluides pour mouvoir les machines, la réaction eſt ſans contredit la plus avantageuſe.

Nous ne devons pas oublier d'obſerver que M. Jean-Albert Euler applique ſes principes à l'examen de différentes machines, dont les unes ſont mues par l'impulſion de l'eau, les autres par ſon poids, les autres enfin par ſa réaction, & qu'il détermine par le calcul, l'effet qu'on peut attendre de chacune.

Tel eſt le précis de cette diſſertation, dont l'auteur paroît avoir beaucoup de connoiſſances & de ſagacité dans la Géométrie & dans la Méchanique tranſcendantes. Si, comme nous avons quelque lieu de le croire, cet auteur eſt un des fils du célébre M. Euler, nous ne pouvons que féliciter ce grand Géometre, d'avoir un fils ſi digne de lui. *Fortes creantur fortibus & bonis.*

DISSERTATIONS SUR LES EUNUQUES, par M. J. Philippe Laurent Withof. A Duisbourg, chez Boëttiger, Reiche & Hoffmann 1756.

VOUS qui eſperés trouver ici des plaiſanteries, dirons-nous avec l'Auteur aux eſprits frivoles, allez chercher ailleurs de vains & de coupables amuſemens, ne liſez point ceci ; ſi vous n'avez pas deſſein de rendre gloire à l'Auteur de la nature & des germes divins de la réproduction.

Quoique M. de Withof ſemble n'avoir écrit que pour les Médecins ſes confreres, ſon Ouvrage renferme des connoiſſances intéreſſantes, non-ſeulement pour la curioſité, que nous ſommes bien éloignés de ſatisfaire aux dépens des mœurs, mais pour l'humanité. Profitons des ſiécles de lumière ſi courts & ſi rares, pour nous éclairer ſur une foule d'uſages abominables que la barbarie & les préjugés avoient introduit. Celui dont il eſt ici queſtion, ne peut exciter trop d'horreur.

Voyez l'homme, dit l'Auteur dans une Préface où l'élégance est jointe à l'énergie, voyez l'homme plein de courage, de magnanimité, d'audace & d'intrépidité, terrible daus sa colere, ardent pour la gloire, infatigable au travail. Un corps robuste, des bras nerveux, une taille assurée, une chair ferme, une peau rude couverte d'un poil hérissé; son visage sérieux; sa barbe longue & touffue, sa voix forte, tout annonce un être formidable & majestueux.

L'avarice armée d'un couteau sanguinaire, vient lui arracher la douce consolation de produire son semblable.

Ce n'est plus qu'une ame lâche, timide, inconstante, paresseuse, méprisable jusques dans ses emportemens de vengeance & d'ambition. Des organes amollis, des sens inaccessibles aux plaisirs vigoureux, une taille sans consistance, une démarche vacillante, des yeux sans feu, des traits enfantins jusque sous les rides, une voix douce & délicate, mais foible & sans ressort.

D'où peut venir cette pratique d'avilir ainsi le sexe le plus noble? *Justin*, *Ammien Marcellin*, & *Claudien*,

semblent l'attribuer à *Sémiramis*. Après la mort de *Ninus*, cette Reine croyant, sans doute, qu'elle soutiendroit mieux la place & le personnage d'un homme, si tous ses courtisans devenoient des femmes, fit prendre l'habit long à ses peuples, & remplit son palais d'Eunuques. Mais que l'ambition ou la volupté ayent ordonné cette cruelle métamorphose, quand bien même l'existence de *Sémiramis* ne seroit pas fabuleuse, comme des Sçavans le prétendent, l'origine des Eunuques remonte bien plus haut. Toutefois on ne peut entrevoir les causes de leur dégradation, que dans les usages ausquels ils ont été sacrifiés.

Les Empereurs d'Orient en firent 1°. Leurs favoris; parce que n'ayant point de postérité, ils devoient être plus attachés à leurs maîtres, & moins suspects de corruption ou d'avarice (*a*). 2°. Les surveillans de leurs femmes; & de là vient peut-être la haine que le

(*a*) C'est par cette raison, ajoûte l'Auteur Protestant, que les Papes ont toujours exigé le célibat des Prêtres; comme si ceux-ci n'étoient pas plus attachés au Trône de leurs Rois, qu'à la Chaire du Souverain Pontife.

sexe a toujours porté à cette triste espece. 3°. Les Gouverneurs de leurs enfans. 4°. Les délices de leur Musique. 5°. L'objet & l'instrument de leurs voluptés.

Enfin ils ont été les victimes de la vengeance. On voit en effet que *Théobald*, Duc, ou plûtôt Tyran d'Umbrie, ayant à faire aux Grecs qui l'assiégeoient dans Bénevent, leur renvoya tous leurs prisonniers mutilés, jusqu'à ce qu'une jeune épouse vint se jetter à ses pieds, & le conjurer, les larmes aux yeux, d'épargner les femmes, dans les affronts qu'il feroit aux maris (*b*).

(*b*) A cette anecdote peu sérieuse, l'Auteur en ajoute une moins vraisemblable. Un bon Religieux ayant été accusé d'adultere, pour écarter de lui jusqu'à l'ombre du crime, quand il seroit cité en justice, s'avisa de feindre une maladie de boyaux & d'engager un Chirurgien, sous prétexte de le guérir de ce mal supposé, à lui faire l'opération la plus cruelle. Mais pour appuyer un fait si curieux, l'histoire ajoûte que le Religieux ne tarda pas à quitter le Monastere & à se marier. Voilà comme la calomnie se trahit elle-meme, par ses contradictions. Ce n'est pas que la foiblesse humaine ne prête beaucoup à la malignité; mais il faut se méfier de la prévention des Partis & des Sectes, autant que de l'hypocrisie des faux Cénobites.

Après ce prélude, l'Auteur entre dans le détail de toutes les especes d'Eunuques, distinguées par les moyens qu'on employe à les séquestrer de leur sexe. Il en compte de trois classes, mais c'est aux curieux de sa profession, à le suivre dans toutes les manières dont se fait cette bizarre opération. Celle des Prêtres de *Cybelle*, usitée chez les Gaulois, étoit la plus horrible; car la superstition a toujours été cruelle & sanguinaire. Ils se coupoient, dit *Pline*, tous les instrumens extérieurs de la génération. *Adrien*, *Constantin*, *Justinien* & même le Tyran *Domitien*, s'opposerent à cette inhumanité, & la proscrivirent aussi sévérement que l'homicide; avec

Que doit-on penser de l'opinion de l'Auteur, qui prétend, d'après la Bible de Genève, que Putiphar étoit eunuque? Dans ce cas, dira-t-on, l'attentat de son épouse sur la chasteté de Joseph seroit plus excusable, & la vertu de l'israëlite plus héroïque. On sçait comment il fut la victime de sa pudeur. L'Auteur rapporte à cette occasion, l'exemple de Combabus, qui se trouvant dans le même cas que Joseph, & craignant les assauts que la Reine Stratonice livreroit à sa beauté, fit enchasser dans une boëte d'or les preuves de son innocence, en cas d'accusation, & les donna à garder au Roi, comme un trésor précieux.

d'autant plus de raison, que la mort suivoit quelquefois de près, ces sortes d'attentats contre la majesté de la nature humaine.

Outre les Eunuques de notre invention, il y en a qui le sont par les accidens naturels. Il peut se glisser tant de maladies sur les voyes de la génération, qu'il est aisé de se trouver en défaut. L'équitation habituelle & l'excès du froid sont contraires à la prolification. C'est pourquoi, parmi les Scythes, ceux qui étoient assez riches pour aller toujours à cheval, devenoient inhabiles aux devoirs du mariage. Alors ces malheureux, rapportant à la colere de quelque Dieu l'effet de leur mauvaise éducation, prenoient des habits de femmes, & s'occupoient avec elles de leurs ouvrages. Mais les pauvres & les gens à pied, privés heureusement de ces commodités funestes, gardoient les dons de la nature, & demeuroient hommes, tandis que l'opulence ne faisoit que des femmes. Cependant *Hippocrate* attribue au climat, cette infécondité, qu'on observoit jusques dans les bêtes. En effet la nature auroit travaillé contre son but, si elle avoit peuplé des pays arides.

L'usage de l'esprit de vitriol, & l'habitude de la continence contribuent à dessécher les canaux de la génération. L'efficace du vœu de chasteté, & la pureté des mœurs d'un célibataire, dépendroit donc de la fidélité des premieres années (*c*).

(*c*) Ici l'Auteur examine l'effet du retranchement d'un testicule. Il demande si celui qui reste en devient plus gros ; s'il travaille, & s'il prépare autant de liqueur que les deux ensemble ; enfin si l'on n'est homme qu'à demi, pour avoir perdu la moitié de cet appanage de l'humanité. Les Hottentots qui par superstition, immolent de bonne heure une partie d'eux-mêmes, peuvent satisfaire à toutes ces questions. L'Auteur les observe & remarque, d'après Kolbius qui les a suivis près de neuf ans, qu'ils ne sont ni gras, ni maigres, qu'ils ont la taille droite & les jambes fermes, la barbe rare & fort courte ; peu de bossus, peu de boiteux ; qu'ils sont très-légers à la course, d'une paresse inconcevable, & d'un extrême éloignement pour le travail, sans manquer de courage ni de force dans les dangers ; que c'est enfin le Peuple le plus chaste dans ses plaisirs : les caresses qui sont des crimes en Europe, n'excitent pas en eux la moindre tentation. Ils ont même un certain mépris pour les femmes, qui fait qu'ils ne mangent pas avec elles, & qui monte à ce point d'extravagance, qu'à l'âge de dix-huit ans, dès que leurs Prêtres les

L'eunuchisme des femmes est un mot impropre, dit l'Auteur ; car on ne doit pas appeller ainsi toutes les précautions de l'art que la jalousie des maris, ou la sévérité des meres a inventé pour mettre en sureté la vertu d'un sexe corruptible. Cependant *Athénée* parle d'un Roy de Lydie, qui porta l'horreur de la débauche, jusqu'à sacrifier des femmes aux mêmes prostitutions que les Eunuques.

Telle est la matière de la premiere dis-

ont initiés parmi les hommes, le premier usage qu'ils font de leur supériorité, c'est de traiter leurs meres, comme ils en ont été traités dans la premiere enfance. Ils engendrent fort bien, & quoiqu'ils prétendent par cette amputation ne faire jamais de jumeaux, il leur arrive comme aux autres, d'avoir deux enfans à la fois. Cette opération par laquelle ils sont déclarés hommes, ne se fait chez les pauvres, qu'à l'âge de dix-huit ans, pour s'épargner les festins des funérailles qu'il faudroit faire également si l'enfant venoit à mourir avant le mariage ; parce qu'il auroit été mis au rang des hommes par cette distinction ; & qu'on doit les honneurs funébres à tous les hommes. Cette espece de mutilation, dit Kolbius, paroît imitée de la Circoncision des Hébreux ; d'autant plus que les Hottentots descendent des Troglodytes, ancien Peuple d'Afrique qui sortoit d'Abraham.

sertation qui traite de l'origine des Eunuques, & de la fin ou du motif de cet infâme usage. La seconde roule sur les effets de l'opération. La troisiéme explique ces effets par leurs causes ; & c'est à celle-ci que l'on va passer pour donner plus d'ordre, ou mieux distribuer ce mélange de sérieux & d'agréable, qui rend un extrait également curieux & intéressant pour toutes sortes de Lecteurs. On veut parler aux Sçavans, mais de façon à ne pas rebuter ceux qui veulent le devenir. Faisons ensorte que les uns & les autres n'ayent pas à nous reprocher, d'avoir perdu le temps à nous lire.

Il s'agit de prouver que la liqueur séminale contribue à la nutrition de l'animal, & de ce principe on déduira toutes les différences qui spécifient les Eunuques. C'est en expliquant son systême, que l'Auteur prétend le prouver.

La profusion de la liqueur séminale, dit-il, abbat les forces, arrête la digestion, ébranle toutes les parties solides, affoiblit la mémoire, détruit la vigueur de l'ame, émousse la vûe, & par l'épuisement des sucs, laisse tom-

ber toute la machine dans une maigreur pâle & séche, suivie de tremblemens dans les nerfs, de convulsions, d'obstructions & de toutes les vengeances de la nature irritée. Ce délabrement ne peut venir de la perte du sang qui s'épuise par les voyes séminales ; car les fluides ne sont en proportion de cette liqueur, que comme vingt à un. Il faut donc que le sang tire sa force & sa substance de ces parties solides, qui servent à la génération, & qu'il y ait une circulation perpétuelle de semence, qui se jette des ruisseaux spermatiques, dans les fleuves du sang. Le cours de la liqueur séminale se manifeste par l'odeur même, dans la transpiration.

Il y a deux actions dans la nutrition. La premiere est une espece de *fusion* qui divise, dissout, brise & liquefie les alimens. Ainsi broyés & préparés, les alimens se placent & se cimentent, par une seconde action qu'on peut appeller de *consolidation*.

La consolidation se fait en deux manières. 1°. Par la séparation des fluides d'avec les solides ; comme on voit dans un vase d'eau bouillante, les fluides s'évaporer, & les solides se pé-

trifier. 2°. Par la coagulation des fluides, qu'on peut appeller congélation, quand elle se fait par le moyen du froid, & dessechement quand elle s'opére par la chaleur. Il y a dans la configuration de nos vaisseaux, une propriété de changer les fluides en solides, ou plûtôt de consolider les liquides en masses. Ici l'Auteur, afin d'exposer cet admirable travail de la nature, prend l'animalisation du poulet pour exemple, & se laisse entraîner, par le charme de la matière, dans des détails subtils, que les Lecteurs instruits nous dispenseront de livrer au vulgaire.

Considérons, dit-il, chaque goûte de sang, ou de la liqueur qui contribue à la nutrition, comme un globule qui contient un ou plusieurs noyaux terrestres & durs. Ces globules se lient, & forment des masses ; & c'est dans l'assemblage de ces masses que consiste le mystère de la nutrition, & de l'accroissement. Ces masses arrêtées par leurs poids sur les fibres, de façon à résister au courant des fluides, s'unissent aux vaisseaux, se fichent dans les fibres, en font partie. Figurez-vous

un globe élastique enfermé dans une sphere concave ; à mesure que la sphere est comprimée, le globe devient solide. Le sang est composé de ces globules, les vaisseaux où ils pénetrent se compriment à chaque battement de cœur ; ces globules doivent donc se consolider. Ceux qui surviennent, ne pouvant plus entrer dans les vaisseaux, s'attachent à la superficie, & font masse avec eux ; mais à mesure qu'ils compriment les globules enfermés, ils sont comprimés eux-mêmes par les fluides qui les suivent. Au lieu de se consolider, comme les autres, ils se séparent en deux parties, dont la premiere, qui est la sphere environante s'envole, & la seconde, qui est le noyau environné, s'arrête & se fixe ; c'est ainsi que les parties solides & molles, qui formoient les chairs, deviennent des parties dures & séches, qui forment les os. Plus nous vivons, plus il survient de ces noyaux, & plus nous dessèchons. Le dessèchement est donc une suite de la nutrition, & la mort vient par les routes mêmes de la vie.

La nutrition se fait, non par la *juxtaposition* des parties purement terres-

tres, mais par l'accumulation de ces petites bulles qui s'épaississent lentement, ou qui, s'évaporant, déposent les noyaux qu'elles enveloppoient. Ces noyaux sont les parties solides de la nutrition. Ils se ramassent dans les cellules ou réservoirs que la nature a placé tout exprès le long des intestins ; & continuellement détachés par les fluides, ils se jettent dans les fibres ; c'est ce qui fait l'accroissement dans l'enfance, & la force après l'accroissement. Les fibres gagnent toujours en longueur ou en épaisseur, par le surcroît de ces parties solides, à qui les humeurs servent de véhicule. Ces parties toujours pénétrées d'une liqueur fraîche & spiritueuse, qui les rend souples & ductiles, de façon qu'elles puissent s'allonger en filaments, pour rentrer dans les petits canaux où la circulation les pousse, forment précisément la semence, ou la matiére de la génération & de la nutrition.

Le sperme est donc un composé de parties solides & grasses, qui ressemblent aux gelées de viande, & par la configuration, & par leur effet dans la nutrition. Cette gelée (*gelatina*) est un

amas de bulles fluides qui contiennent des noyaux ſolides, imbus & pénétrés d'un eſprit actif & ſubtil. Les teſticules ſont deux fourneaux (*d*) où ſe prépare la ſemence, de façon qu'au lieu que les ſolides puiſſent s'y liquéfier, les fluides s'y conſolident en gelée. Mais ce qui prouve la circulation du ſperme dans le ſang; c'eſt l'odeur forte qu'il répand, en ſorte qu'une femme diſtingueroit à la ſueur, un homme ordinaire d'un Eunuque. Où ſe prend cette odeur? Le voici.

Il y a ſept cloaques, au moins, dans le corps humain. Mais par un deſſein particulier, la nature en a raſſemblé quatre autour du bas ventre, où ſe prépare la nutrition. Plus nos liqueurs ſéjournent dans leurs vaiſſeaux, plus elles contractent d'odeur. Chaque excrément a ſon odeur. Celle du ſperme eſt la plus forte, ou la plus répandue, parce qu'il ſe filtre lentement à travers les teſticules, & qu'à meſure qu'il ſe repompe dans le ſang, il y porte l'odeur dont il eſt impreigné.

Les fibres ſont continuellement frappées; elles s'émouſſeroient à la longue, ſi elles n'étoient aîguiſées & raffermies

(*d*) Deux machines de papin.

par la nutrition qui les renouvelle, & leur donne une force paſſive ou de réſiſtance, proportionnée à la force active, ou d'impulſion qui les attaque. Cette ſenſibilité des fibres, ſe prouve par les convulſions de tout le corps, à la piquûre d'une ſeule fibre. Sans doute le coup que frappe la liqueur ſéminable n'ébranle pas autant que la pointe d'une épingle, ou que l'âppreté de certaines liqueurs; mais comme l'action du ſperme eſt plus univerſelle & non interrompue, tous les vaiſſeaux ſe compriment à la fois. La force des liqueurs doit donc redoubler par la réſiſtance; la réaction des ſolides eſt proportionnée à l'action des fluides, & voilà ce qui fait le reſſort des uns & des autres, & la force de tout le corps. De plus, ce tremblement des vaiſſeaux ou des fibres, ébranle les bulles qui s'y étoient repoſées; cet ébranlement détache les parties les plus légéres, & raproche les plus peſantes: nouveau renforcement, nouveau principe de nutrition, nouvel *enormound*'Hypocrate, que les Médecins n'avoient pas obſervé. Cet *impetum faciens*, peut-être remplacé par la ſolidité des alimens,

ou par l'exercice des forces, mais toujours imparfaitement, comme l'art peut ſuppléer à la nature. Appliquons ces principes à l'eſpéce en queſtion.

1°. Les Eunuques ſont inhabiles à la génération, parce que leur liqueur ſéminale n'a point le germe, qui ſe forme ou ſe prépare dans les teſticules.

2°. Ils n'ont point cette odeur forte qui ſe répand ordinairement entre cuir & chair; parcequ'ils ont perdu ces mêmes réſervoirs où la liqueur puiſe ſa force & ſa vertu prolifique; & cette odeur eſt d'autant plus remarquable, quelle n'eſt jamais ſi forte, que lorſque la liqueur eſt le plus propre à la génération.

3°. Ils ont moins de force; parce que leur liqueur ſéminale a moins de parties ſolides, & moins de ces bulles qui cimentent la dureté des os, & la fermeté des chairs. Car telle eſt la providence de la nature, qu'elle employe les mêmes inſtrumens aux opérations les plus oppoſées, la même matiére aux compoſitions les moins analogues. Ainſi des mêmes ſucs, elle forme les eſprits &

les os du Lion; eſprits de rage qui lui donnent tant de ſoupleſſe & d'activité dans les combats; & des os ſi durs que le fer en fait ſortir du feu comme d'un caillou.

4°. Leur poux eſt foible & petit; parce que la force du poux dépend de celle de tout le corps.

5°. Auſſit-ôt qu'ils ſont Eunuques, la vigueur de l'ame tombe, la ſenſibilité redouble; la timidité, la fourberie, l'indolence & tous les vices de la foibleſſe accompagnent cette extrême ſenſibilité. La magnanimité dépend du tempérament. Les mélancoliques ont une ame plus ferme que les gens d'un naturel ſanguin, & les hyponcondriaques l'emportent à cet égard ſur les gens d'une ſanté plus égale. On n'entend point ici par grandeur d'ame, la droiture de la raiſon, ni la pureté des mœurs; car un Nain eſt plus ſage qu'un Hercule; mais, cette conſtance qui donne de la chaleur dans l'entrepriſe, de l'acharnement à la pourſuite; le mépris des traverſes, l'aſſiduité au travail, & la patience au milieu des fatigues. La force d'eſprit ne conſiſte pas non plus, à pen-

ser beaucoup de choses; mais à saisir vivement un objet, & à le suivre sans distraction. La constance de l'ame répond à la gravité du corps, & l'inconstance à la légéreté. Les hommes sont moins faciles à émouvoir, moins sujets au changement que les femmes, parce que leurs fibres sont plus solides. Contrariés une femme, voilà d'abord la haine, la tristesse, la colére, le désespoir. Flatés ses sens, c'est de l'amour & de la joie, elle se passionne de tout. Vous la persuadés, vous la faites trembler; tandis que l'homme est encore tout de glace ou de marbre. Rendés l'homme sensible, vous en faites une femme. L'équilibre entre l'ame & le corps constitue un homme sain & raisonnable. On appelle folie, tout ce qui est hors de cette proportion, & fou celui qui sort de cet équilibre.

L'inconstance est donc une foiblesse de l'ame qui vient de celle du corps. De-là, cette agitation, ce flux & reflux continuel de la crainte à l'espoir, cette méfiance de nous même & des autres qui nous porte à la ruse, & cette paresse qui nous éloigne de toutes les affaires

sérieuses, longues & pénibles. Un Eunuque peut être courageux, ainsi qu'une femme, par dévotion, par honneur, par éducation, mais non par tempérament. On sçait que la maniére de vivre & de penser a tant d'influence sur les caractéres, qu'on voit des hommes pires que des femmes, & des femmes au-dessus de l'homme. Pourquoi l'éducation n'agiroit-elle pas également sur cette espéce neutre?

6°. Ils ont les jambes maigres, ou grosses, ou difformes. La fléxibité des fibres qui contribue à l'embonpoint, peut venir à un tel dégré de relâchement, qu'elles laissent couler toutes les parties huileuses que le sang a coûtume de porter dans les alvéoles qui se trouvent entre les couches de chair. De-là vient la maigreur qui se fait remarquer aux jambes, parce que ce sont les membres les plus éloignés du cœur & du cerveau, où sont les sources de la vie & du mouvement. D'un autre côté, si les fibres ne sont point trop relâchées, les parties de graisse doivent s'arrêter aux glandes les plus propres à les recevoir; & voilà d'où vient la grosseur des jambes.

Mais si cette profusion d'humeurs déborde sur les os des jambes ou des pieds, il se fait des tumeurs & des contorsions dans les muscles, & voilà la cause de la difformité. Passons aux distinctions avantageuses des Eunuques, si l'on doit regarder comme un avantage ce qui coute si cher.

7°. Ils grandissent plus, & même plus vîte; on parle des Eunuques qui le sont, dès l'enfance. L'accroissement vient de l'intromission d'une partie entre deux; elle ne peut s'introduire que par la force d'un agent qui la pousse, & que par le peu de cohérence des parties qu'elle pénétre. C'est par cette derniere raison, que les enfans grandissent plus vîte dans le plus bas âge, & que le séxe foible atteint plûtot le terme de son accroissement. Ce défaut de liaison dans les parties, vient du moins de solidité, & du plus d'humidité. La liqueur séminale augmente celle-là, & diminue celle-ci; de-là, plus de lenteur à croître dans les mâles, & moins dans les Eunuques.

8°. Ils deviennent plus gras. La liqueur séminale & la graisse, quoique

d'une nature très-différente, peuvent se remplacer l'une par l'autre, & se compenser au moins par la quantité. Les gens les moins gras, n'en ont que plus de semence. Ce qui devoit servir à la génération, chez les Eunuques, ne sert plus qu'à l'embonpoint. De plus, la foiblesse des fibres contribue à l'épaississement des parties. Aussi les femmes sont elles toujours plus grasses que les hommes; tellement que les anciens, dit Macrobe, quand ils bruloient les corps, n'avoient qu'à jetter une femme sur dix hommes, pour leur faire prendre feu.

9°. Ils ont la peau plus tendre, plus douce, & plus unie. Pour applanir une superficie, il ne s'agit que de faire disparoître les éminences, ou les cavités. Or chez les Eunuques, la graisse unit les aspérités, & comble les alvéoles de l'épiderme.

10°. Ils ont la voix plus pure, plus aigue & plus claire. Leurs tuyaux délicats cédent au moindre souffle, tremblent & sautillent, sous les vibrations interrompues de l'air. Ces mêmes pincées de l'air, qui excitent sur la peau de légers fris-

ſonnemens & des chatouillemens agréables, tirent un ſon aigu d'un inſtrument ſonore. La glotte, la langue, & la trachée ſont un inſtrument à vent, & à cordes, que l'air tiré de la poitrine, pince diverſement. Quand les cordes ſont déliées, comme chez les Eunuques, elles rendent un ſon aigu. Mais comme ils ont la glotte très fléxible, elle peut ſe dilater & recevoir plus d'air; d'où ſe forme la baſſe & le ſon grave. La rudeſſe du goſier, ou les aſpérités qui ſe trouvent le long des canaux de la voix, la rendent rauque, & peu nette. Par une raiſon contraire, celle des Eunuques doit être plus claire, & plus pure même que celle des femmes qui fréquentent des hommes; car rien ne rend les organes de la voix plus rudes, que la précipitation des humeures huileuſes vers les canaux de la génération, auſſi *Martial* diſoit à ſon amie;

Sevre toi des plaiſirs, puiſque ta voix eſt belle.

Ces mêmes aſpérités du palais, qui arrêtent ou repouſſent l'air pouſſé dans le goſier avec un certain effort de la

poitrine, contribuent à former la prononciation de la lettre R. Ce fut en roulant du ſable & du petit gravier dans la bouche, que Démoſthéne ſurmonta la difficulté qu'il avoit à prononcer cette lettre canine; & c'eſt parce qu'ils ont le goſier très-poli, que les Eunuques ne peuvent la prononcer.

110. Ils n'ont point de barbe, ni de poil. Ici l'Auteur entame la queſtion des humeurs pilatoires, qui fatigue les Naturaliſtes depuis mille ans & davantage. Voici ſes idées ſur cette matière.

Diviſés la vie de l'homme en quatre périodes. Vous verrés dans la première, les humeurs ſe jetter ſur la tête; dans la ſeconde, deſcendre à la poitrine; dans la troiſiéme, inveſtir le bas ventre; & dans la quatriéme, ſe répandre ſur les jambes & les bras. La proportion n'eſt pas exacte, parce qu'elles ſe jettent dans la troiſiéme région avec plus d'impétuoſité, & s'y dégorgent par deux voyes, qui ſont le débordement des liqueurs, & l'excreſcence du poil. C'eſt là qu'il prend de plus fortes racines, & que les vaiſſeaux ſe rempliſſent d'une

liqueur plus viſqueuſe. Ces deux ſortes d'humeurs ont une dépendance ſi réciproque, qu'on peut juger de l'abondance & de l'énergie de l'une, par l'épaiſſeur & la roideur de l'autre. Quand une fois les organes de la génération ſont parvenus à leur point de force & de maturité, les humeurs s'étendent ſur tout le reſte du corps. La barbe augmente, les aiſſelles ſe hériſſent, & la poitrine ſe couvre de longs poils. La même choſe arrive chez les femmes, excepté que le ſang, au lieu de jetter ſes ſuperfluités ſur le menton, les détourne vers les mammelles. Ainſi tandis que le viſage acquiert de la majeſté dans un ſexe, le ſein croît & s'embellit dans l'autre. Dès que les femmes perdent cet avantage, elles reſſemblent bientôt aux hommes; le duvet ſe change en poil, la beauté tombe avec la jeuneſſe, & la force ne vient qu'avec la laideur. Parlons maintenant des Eunuques.

Le cours de la nature eſt tout-à-fait troublé chez eux par la mutilation. Les mouvemens ſont rompus, les humeurs ne trouvant plus leur route, ſe

débordent au hazard, & ſe répandant par mille canaux dans tout le corps, contribuent à l'embonpoint. S'ils ont ſouffert l'opération avant l'âge de puberté, la chevelure ſe nourrit, & ſe conſerve plus long-temps; mais il ne leur vient pas de poil au menton, ni ſous les aiſſelles, ni ailleurs. Si c'eſt après; la barbe tombe, & le poil diminue. Mais en général ils deviennent moins chauves, & le ſont plus tard; parce que l'humidité entretient la fraîcheur des pores & la facilité de la tranſpiration; au lieu que dans les hommes, les fibres ſe roidiſſent, les pores s'obſtruent, les humeurs ſéjournent, ſe corrompent & rongent les follicules des cheveux.

120. Les Eunuques ſont moins ſujets aux hernies que les autres chanteurs; ſoit qu'ayant les organes de la voix plus fléxibles, ils n'ayent pas beſoin de forcer ſi ſouvent les muſcles de la reſpiration, & de preſſer les inteſtins; ſoit que dans l'opération, on leur ait fermé l'iſſue du péritoine, & par conſéquent le paſſage aux inteſtins.

13°. Moins sujets à la folie. Toute manie vient de la sécheresse des humeurs, & de la rigidité des fibres. La mutilation de certaines parties rend les fibres plus souples & plus molles; de-là vient que les chiens coupés ne deviennent guere enragés; & qu'on a vû des maniaques recouvrer la raison, en cessant d'être des hommes. On sçait de plus que la folie provient souvent d'un vice du germe séminal.

14°. Enfin ils sont moins exposés à la lépre, & à la goûte; parce que leurs humeurs sont moins âcres, & qu'elles ont une issue plus libre, à travers les pores, & par les voyes ordinaires.

C'est en cherchant les causes de la goûte, pour en trouver le reméde, que M. Witof, ayant observé que les femmes & les Eunuques y étoient moins sujets que les hommes, a voulu sçavoir pourquoi. Séduit par une curiosité nouvelle, il s'est arrêté dans un chemin qui, paroissant d'abord l'éloigner du terme, l'a dédomagé de quelques espérances incertaines, par des découvertes réelles. Toute espéce de travail qui n'ajoûte pas à la sçience de l'homme, ou à la perfection de

l'art, est interdit au Médecin. Celuici demande grace, comme un homme qui loue assez volontiers les travaux d'autrui, ne vante ni ne méprise les siens, mais s'embarasse peu du jugement de ces censeurs de profession, qui décident en Maîtres, & travaillent en Ecoliers.



PRELUDE
SUR LES TROUBLES
ET LES ANCIENNES QUERELLES
de l'Université de Leipsig.

Par M. Gottsched.

L'ENVIE inséparable de la foiblesse, la bassesse qui suit l'envie, mille petits vices humilians qui désolent une ame sans caractere & sans ressource, les trames obscures, les sourdes perfidies de la vénalité, l'adulation rampante & l'invective lâche ont toujours distingué les Ecrivains sans génie. De tous les temps ces sortes d'insectes ont porté le ravage, nonseulement dans les sciences qu'ils flétrissent par leur conduite, & qu'ils deshonorent par de pueriles travaux; mais encore parmi les vrais sçavants, dont ils s'efforcent

d'user la vigueur à de petites luttes, & de ravaler la gloire à des combats inégaux. Cette rage inépuisable par son impuissance même, héréditaire à tous les Etres vils dont la nature n'est que trop prodigue, regnoit, il y a deux siecles dans toute sa force, en Allemagne. Une faction d'esprits *aigus*, ainsi se nommoient - ils eux - mêmes, harceloit perpétuellement ces hommes laborieux, qui semblables aux pompes de nos fontaines, rendoient & distribuoient sans cesse les trésors de sçience, qu'ils puisoient dans les sources. Non contents de miner & de saper par des murmures clandestins, ils diffamoient ouvertement par des libelles. Athletes invisibles, ils frappoient sans combattre, & décochoient sous le masque, des traits aiguisés à l'ombre. *Ane*, *Souche*, *Champignon*, telles étoient les pointes dont ces esprits rafinés perçoient des sçavants graves & pacifiques, qui n'avoient d'autre titre, pour soulever des ennemis, que beaucoup de mérite. Après que les la licence, loin de s'assoupir par l'impunité, eut mis les écoles au ton des

halles, l'Univerſité de Leipſic crût de-
voir arrêter ce débordement de l'indé-
décence, & retrancher d'une ſociété
littéraire, tout homme qui faiſoit une
profeſſion déclarée d'invectiver. Voici
l'abrégé de quelques diſcours publiés
à cette occaſion.

» Juſqu'ici notre état littéraire avoit
» joui de la paix. On n'avoit pas ſé-
» paré de l'étude de la Philoſophie,
» l'idée de ſageſſe & de vertu; mais
» depuis quelque temps, la ſubtilité
» des queſtions a introduit l'abus des
» paroles, & des altercations pueriles
» ſont devenues des querelles groſſie-
» res. Des gens trop mépriſables eux-
» mêmes pour mépriſer quelqu'un,
» ont l'audace d'inſulter, & ſe vengent
» par la calomnie, de l'on ne ſçait
» quels torts. Car s'ils avoient plus de
» lumieres & d'intelligence que les
» autres, eſt-ce par des injures qu'ils
» les feroient paroître? Et s'ils ſont
» moins avantageuſement pourvûs des
» dons du génie, eſt-ce la faute de
» ceux que la nature a mis au devant
» d'eux? Certainement ceux-ci ne doi-
» vent la préférence que leur donne l'eſti-

» me publique, ni à la brigue, ni à la
» méchanceté; car ils ne ſont pas aſſez
» *aigus* pour tromper le public. Pour-
» quoi donc auroit-on appellé les
» lettres, *les humanités*, les arts *libé-*
» *raux*? Et que ſert la gloire de l'eſ-
» prit, & le mérite de la ſçience, ſi
» l'on y perd toute la douceur de la
» vie, & tout le fruit d'une belle édu-
» cation? Les honneurs dont on nous
» récompenſe ſont ſi vuides, nous
» avons ſi peu de pouvoir & d'autorité
» dans la république, le bruit que nous
» faiſons eſt d'un ſi petit poids, notre
» vanité eſt déja ſi ridicule que nous
» n'avons pas beſoin de nous entreheur-
» ter, pour achever de nous perdre.

» Je ne dirai pas que nous ſommes
» chrétiens, parce que pluſieurs ont
» abuſé de ce nom, pour perſecuter
» leurs freres. Mais je conjure tous les
» gens de lettres, comme les membres
» d'un même corps, de ne pas ſe di-
» viſer en autant de miſérables partis,
» qu'il y a d'opinions; & de ne pas
» importuner de leurs querelles la ſo-
» ciété dont ils ſont la fleur & l'or-
» nement.

» Ceux qui ont violé juſqu'à pré-

» ſent les loix de la modération, &
» troublé la paix de l'état littéraire,
» mériteroient des punitions exemplai-
» res & proportionnées à leurs Libelles
» ſcandaleux; mais je les livre aux re-
» proches de leur propre conſcience,
» à la honte de leurs méchancetés, &
» s'ils ne les ſentent pas, à l'indigna-
» tion de tous les honêtes-gens, &
» au mépris du public, qui eſt le plus
» cruel de tous les ſupplices.

A peine ce diſcours eut-il été pro-
noncé par un vénérable Doyen de l'U-
niverſité, qu'un certain *Simon Simo-*
nius, le coriphée de l'Académie des
Aigus, ou des beaux eſprits, dépê-
cha un programme ſanglant contre
lui, & rejetta ſur le vieillard tous
les reproches qu'on faiſoit à ſa pro-
pre ſequéle. Il débutoit d'abord par
des queſtions très-judicieuſes en elles-
mêmes, quoique l'application n'en fût
pas à ſon avantage.

» Pourquoi les eſprits légers & ſans
» érudition, ont-ils la faveur du peu-
» ple, préférablement aux ſçavants?

Pourquoi les gens qui ont le moins
» de ſçience, paroiſſent-ils avoir le
» plus d'eſprit?

Quintilien donne la ſolution de ces
problêmes.

1°. Les Juges ſont un peuple de pe-
tits eſprits.

2°. Le vulgaire des Lecteurs aime le
babil & la variété, plutôt que la pré-
ciſion des penſées.

3°. Ces Auteurs légers ſont prodi-
gues d'ornemens, & ne veulent que
flatter l'oreille; tandis que les vrais
Philoſophes ſongent plus au ſens,
qu'aux paroles.

Ariſtote donne à peu près les mêmes
raiſons, en d'autres termes.

1°. Chacun doit louer ce qui lui
plaît, & qui convient le mieux à ſon
caractére.

2°. Le peuple eſt léger, frivole,
inappliqué, & veut des Auteurs qui
ſuivent ce goût.

3°. Les agréables Ecrivains ont des
fables, des hiſtoriettes, des anecdotes,
peu de préceptes, beaucoup de ſaillies;
ce que tout le monde eſt curieux de
ſçavoir, & à portée d'entendre. Si le
bonheur dépend du ſuccès, & le ſuc-
cès de la multitude; ce ſont d'heureux
génies.

Voilà ce qu'on repliquoit à la modeste harangue du docte *Camerarius*. Mais ce qui prouve que ces traits portoient à faux sur lui ; ce sont les placards indécens, les Epigrames sales & dégoutantes qu'on vomit contre ce Docteur, & contre des gens de la même force, tels qu'un Philippe Mélancton, & qu'un Grégoire Bersmann.

Enfin l'Université s'arma de toute la rigueur de ses loix, & le Recteur fit afficher cet avis, ou monitoire.

» La République des Lettres est inondée de libelles, & accablée de plaintes. Les Arts qui avoient adouci la férocité des nations barbares, nourrissent aujourd'hui de viles Couleuvres qui répandent le fiel & le venin dans les sociétés littéraires. Les hommes redeviennent des monstres sous l'Empire des Muses, pires qu'ils n'étoient dans les horreurs de l'ignorance. Mais l'Académie a des loix, & si les querelles des sçavans sont trop misérables, pour mériter l'attention de la *vindicte* publique, ils n'échaperont pas du moins à la censure de leur propre corps. L'honneur

» des lettres l'exige, la tranquilité des honnêtes gens nous impose ce devoir. Ainsi nous convoquons à demain nos Assesseurs & le Doyen *de la Communauté des beaux Arts*, afin d'agir selon les Statuts de l'Académie, contre tous ceux qui la deshonorent par des mœurs & des écrits scandaleux. Ce 28 Juin 1573.

M. *Gottsched* dit que cette espéce d'inquisition rétablit la mémoire de *Camerarius*, vieillard plus que *Septuagenaire*, & consola ses jours usés dans l'étude & les travaux. Si ces pestes de l'Académie en furent exclues, s'ils eurent le secret de s'ouvrir d'autres portes, si leur fureur plus resserrée & désormais plus couverte, n'en devint pas plus maligne & plus insidieuse, si, quand on leur eût fermé la bouche, ils ne trouverent pas des méchants capables de se prêter ou d'applaudir à leurs noires subtilités ; c'est ce que M. *Gottsched* n'a pas le temps de rapporter. Il coupe sa narration, & brusque la fin de cette histoire par un Tableau d'*Apelles*, qui vient naturellement à son sujet. Ce premier des Peintres, dit Lucien, fut

calomnié, auprès de Ptolémée avec tant de vraisemblance, que ce Roi ne balança pas à le regarder comme un ingrat & un traitre, coupable des plus lâches desseins, sans faire attention que l'accusateur d'*Apelle*, c'étoit *Antiphile* son rival. Cependant *Apelle* fut assez heureux pour se justifier, & voici comme il se vengea de son infâme accusateur.

Il le peignit d'abord sous les traits de la sottise, sous lesquels la Fable nous represente Midas. L'ignorance & le soupçon étoient à ses côtés. Il tendoit la main à la Calomnie. Elle s'avançoit dans un habillement très finement tissu, laissant échapper dans son geste & sur son visage, les expressions de la rage & de la haine dont elle avoit le cœur dévoré ; tenant une torche allumée de la main gauche, & de la droite enlevant par les cheveux un jeune homme, qui tendoit les bras au Ciel, comme pour appeller les Dieux au secours de son innocence. Elle étoit précédée d'un homme pâle, maigre, au teint livide, aux yeux creux, comme au sortir d'une longue maladie. C'étoit le dépit. Autour d'elle, étoient de petites suivantes tres-

sant sa chevelure ; on devinoit à leur travail délié, que c'étoient la fraude & les embûches. Le repentir suivoit dans un habit de deuil, tout déchiré ; la tête tournée en arriere, le visage rouge de confusion & baigné de larmes, à l'aspect de la vérité qui s'approchoit.

Ce Tableau est trop ancien pour subsister encore ; mais le sujet n'est pas perdu. Nous ne manquons ni d'Antiphiles, ni d'Apelles. Pourquoi donc ce dessein n'est-il plus que dans l'histoire, & ne passe-t-il pas du papier sur la toile ?

AVERTISSEMENT DE M. DELEYRE,

Directeur du Journal Etranger.

NOus avons cru devoir envoyer le Volume du mois de Novembre de la présente année, au Gazetier d'Hollande, en l'avertissant de ne pas hazarder désormais son jugement sur les Ouvrages avant de les avoir lus ; c'est la seule réponse que nous a paru mériter l'article inséré dans la Gazette d'Amsterdam du 26 Novembre, concernant le Journal Etranger.

TABLE
DES
MATIÉRES.

ITALIE.

ANGLETERRE.

ALLEMAGNE.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Journal Etranger pour le mois de Décembre. A Paris, ce 27 Novembre 1756.

LAVIROTTE.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES OFFSET
DE L'IMPRIMERIE REDA S.A.,
A CHÊNE-BOURG (GENÈVE), SUISSE.
JANVIER 1968